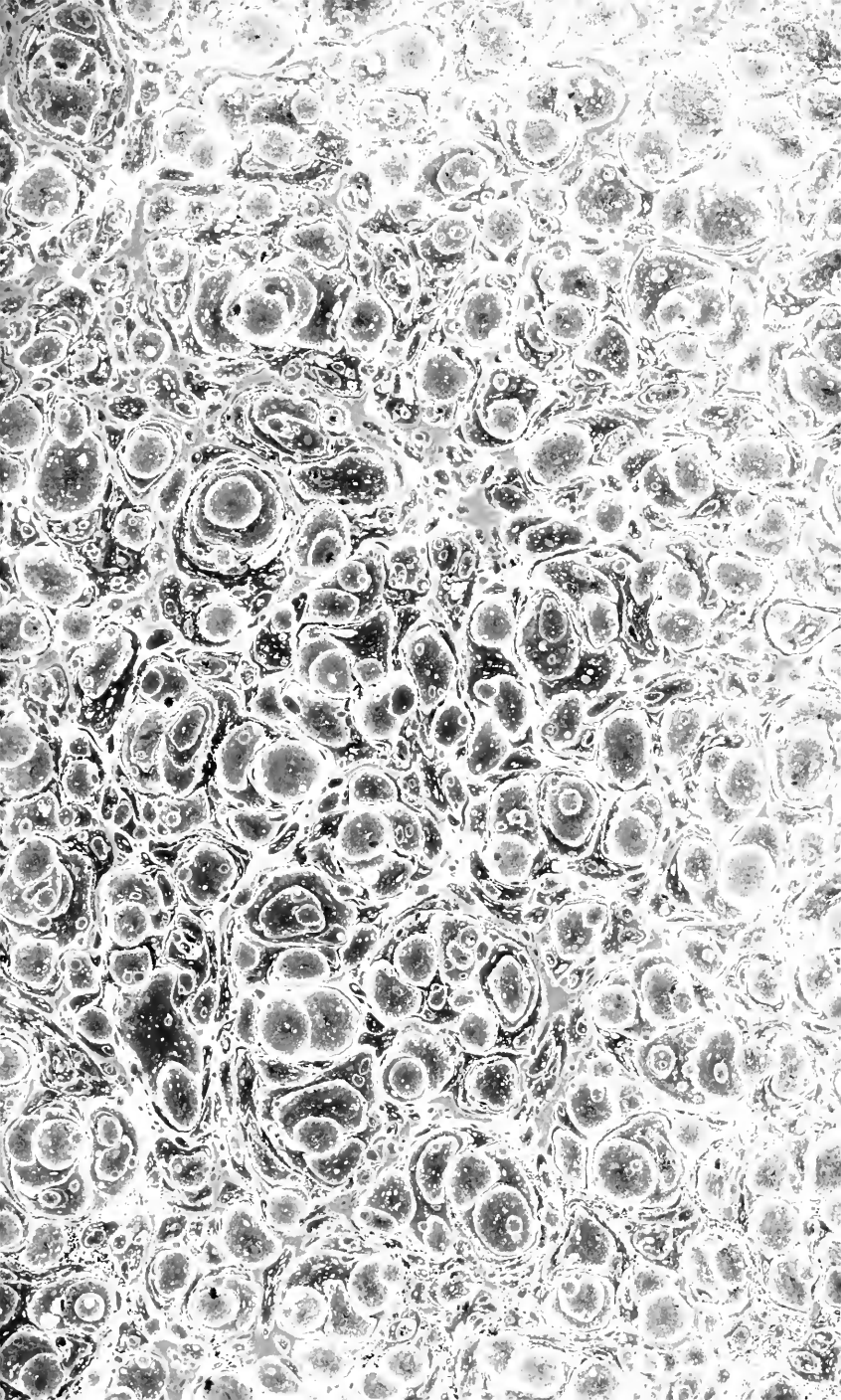
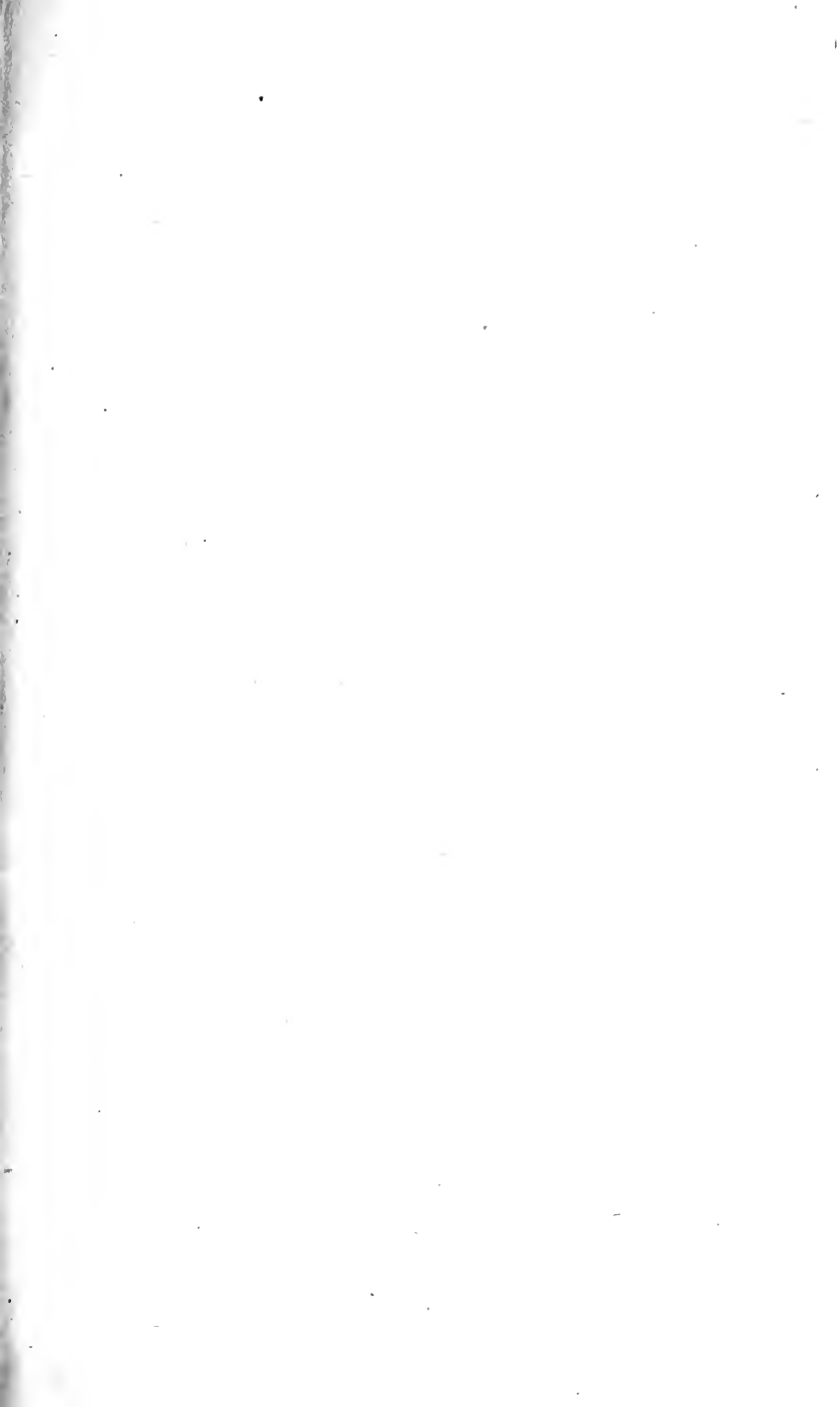


Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



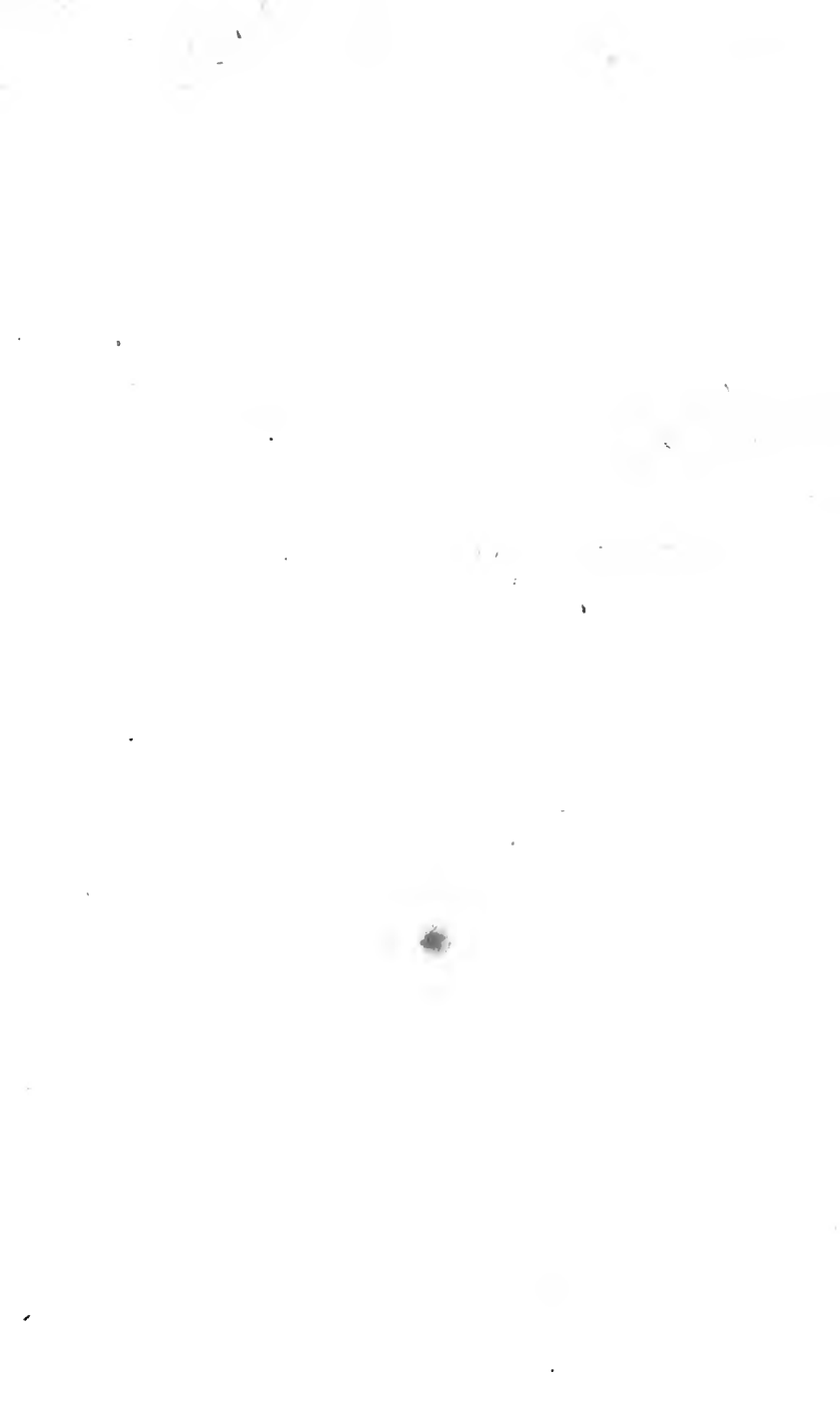


BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

~~~~~  
CH—CL.  
~~~~~



BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE,

OU

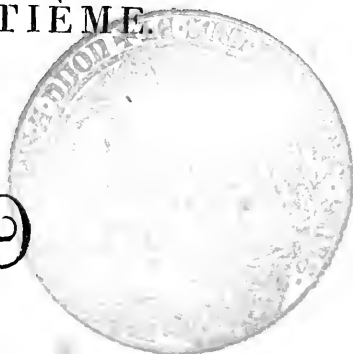
HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE
TOUS LES HOMMES QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR LEURS ÉCRITS, LEURS
ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

REDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit, aux morts
que la vérité. (Vol. I., première Lettre sur OEdipe.)

TOME HUITIÈME.

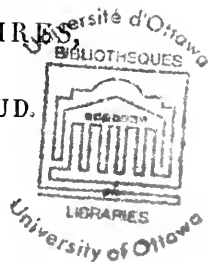


A PARIS,

CHEZ MICHAUD FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES BONS-ENFANTS, N^o. 34.

DE L'IMPRIMERIE DE L. G. MICHAUD.



RECORDS

CT
143
.M5
1811
V 8



SIGNATURES DES AUTEURS

DU HUITIÈME VOLUME.

MM.

A. BARANTE fils (DE).
A. B—T. BEUCHOT.
A—D. ARTAUD.
A—D—R. AMAR-DURIVIER.
A—G—R. AUGER.
A—S. AUGUIS.
B—BE. BALBE.
B. C—T. B. CONSTANT-DE-REBECQUE.
B—G. BOURGOING.
B—G—T. BOURGEAT.
B—I. BERNARDI.
B—P. BEAUCHAMP (Alphonse DE).
B—R j. BARBIER jeune.
B—SS. BOISSONADE.
B—Y. BOLLY (M^{me}. DE).
B—U. BEAULIEU.
C. CHAUMETON.
C—AU. CATTEAU.
C. G. CADET-GASSICOURT.
C. M. P. PILLET.
C—R. CLAVIER.
C. T—Y. COQUEBERT DE TAIZY.
D—G. DEPPING.
D. L. DELAULNAYE.
D. L. C. LACOMBE (DE).
D—L—E. DELAMBRE.
D. N—L. DE NOUAL-LAHOUSAYE.
D—P—S. DU-PETIT-THOUARS.
D—T. DURDENT.
E—C D—D. EMERIC DAVID.
E—S. EYRIÈS.
F—E. FIÉVÉE.
G—É. GINGUENÉ.
G—N. GUILLON.
G—R. GROSIER.
J. B. E.—D. ESMÉNARD.

MM.

J—N. JOURDAIN.
L—R. LENOIR.
L—S. LANGLÈS.
L—S—E. LA SALLE.
L. R—E. LA RENAUDIÈRE.
L—T—L. LALLY-TOLENDAL (DE)
L—X. LACROIX.
L—Y. L'ÉCUI.
M—D. MICHAUD.
M—D j. MICHAUD jeune.
M—ON. MARRON.
M—T. MARGUERIT.
N—L. NOEL.
P—E. PONCE.
P—X. PUJOUXX.
Q—R—Y. QUATREMÈRE-ROISSY.
R. G. ROQUEFORT , revu par M.
GINGUENÉ.
R—L. ROSSEL (DE).
R—N. ROBIN.
R—T. ROQUEFORT.
S—D. SUARD.
S. S—I. SIMONDE-SISMONDI.
S—V—Y. SAVARY.
S—Y. SALABERRY (DE).
T—D. TABARAUD.
T—N. TOCHON.
U—I. USTÉRI.
V—N. VILLEMMAIN.
V. S—L. VINCENT-SAINT-LAURENT.
V. S. M. VIALART-ST.-MORYS.
V—VE. VILLENAVE.
W—R. WALKENAER.
W—S. WEISS.
X—S. Revu par M. SUARD.
Z. ANODYME.



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

C

CHAM, second fils de Noé, fut maudit par son père dans la personne de son fils Chanaan, pour avoir fait un sujet de dérision de l'état d'ivresse et de nudité dans lequel il l'avait surpris. On croit qu'il eut en partage, pour lui et sa postérité, l'Afrique, une grande partie de l'Arabie, de la Syrie, qu'il fixa son séjour en Egypte, et peupla cette contrée, qui, dans les psaumes, est appelée la *terre de Cham*, et où l'on prétend qu'il était adoré sous le nom de *Jupiter Hammon*, ce qui l'a fait regarder comme le premier instituteur de l'idolâtrie. Kircher veut qu'il soit le *Zoroastre*, inventeur de la magie, le *Saturne* et l'*Osiris* des Egyptiens: cette fable a été complètement réfutée par Bochart. Jurieu prétend qu'il est le même que Melchisedech, quoique l'idée désavantageuse que l'Écriture-Sainte nous donne de Cham, soit très opposée au caractère de ce saint personnage. Les traditions juives et orientales contiennent beaucoup de fables sur son compte. On place sa naissance vers l'an du monde 1559, et 2445 ans av. J.-C. L'époque de sa mort est absolument incertaine.

T—D.

CHAMBERLAYNE (HUGUES), chirurgien anglais, célèbre par son habileté dans l'art des accouchements, sur lequel il a publié un ouvrage intitulé: *Practice of midwifery*, Londres, 1665, in-8°. Il a aussi traduit

en anglais le traité de Mauriceau, sur les maladies des femmes grosses, et de celles qui sont accouchées; mais ce qui a contribué davantage à sa réputation est l'invention de son forceps, sur lequel Philippe-Adolphe Bœhmer a écrit une dissertation spéciale. — Pierre CHAMBERLAYNE a publié, en 1649, une médecine des pauvres, en anglais.

C.

CHAMBERLAYNE (ÉDOUARD), né en 1616, d'une famille ancienne, à Odington, dans le comté de Gloucester, fit ses études à Oxford. Pendant les troubles de la guerre civile, il parcourut diverses parties de l'Europe; la restauration l'ayant rappelé en Angleterre, il accompagna, en qualité de secrétaire, le comte de Carlisle, chargé de porter au roi de Suède l'ordre de la jarretière. Il fut nommé, vers 1677, gouverneur de Henri, duc de Grafton, fils naturel de Charles II, et fut choisi ensuite pour enseigner la langue anglaise au prince George de Danemark. Il mourut à Chelsea en 1703. Outre quelques traductions de langues modernes, on cite de lui six ouvrages originaux, dont le plus connu est intitulé: *Angliæ notitia*, ou *État actuel de l'Angleterre, avec diverses réflexions sur l'état ancien de ce royaume*, en deux parties, 1668 et 1671, etc. Cet ouvrage a été très souvent réimprimé, et presque toujours avec des additions; la 36^e. édition est

de 1747 : Thomas Wood l'a traduit en latin. Il a été traduit en français par de Neuville, la Haye, 1692, 1698, 2 vol. in-12. On grava sur son tombeau une épitaphe fort singulière, qui se termine ainsi : *Beneficiendi universis etiam et posteris, aded studiosus fuit ut secum condi jusserat (sic) libros aliquot suos cerâ obvolutos, seræ forsan posteritati aliquandò profuturos. Abi viator, fac simile.* X—s.

CHAMBERLAYNE (JEAN), fils du précédent, élève de l'université d'Oxford, mort en 1724, avec la réputation d'un homme pieux et savant. Il avait été chambellan (*gentleman usher*) de George, prince de Danemark, et membre de la société royale de Londres, et l'on trouve trois mémoires de lui dans les *Transactions philosophiques* de cette société. Il connaissait, dit-on, seize langues différentes. Outre la continuation de l'ouvrage de son père, intitulé : *État actuel de l'Angleterre*, et des *Dissertations historiques, critiques, théologiques et morales sur les événements les plus mémorables de l'ancien et du nouveau Testament*, etc., 1723, in-fol., on a de lui plusieurs traductions, dont les plus importantes sont : I. *Arguments des livres et chapitres du vieux et du nouveau Testament*, traduits du français de M. Ostervald, 3 vol. in-8°, Londres, 1716; II. *les Vies des philosophes français* trad. de Fontenelle, 1721, in-8°; III. *le Philosophe religieux*, traduit du hollandais, du docteur Nieuwentyt, 5 vol. in-8°, avec des gravures, Londres, 1718, réimprimé depuis plusieurs fois in-8° et in-4°; IV. *Histoire de la réformation dans les Pays-Bas et les pays circonvoisins*, traduite du hollandais de Gérard Brandt, 4 vol. in-fol., Londres, 1721. V. *Oratio dominica in*

diversas omnium ferè gentium linguas versa, et propriis cujusque linguæ characteribus expressa, Amsterdam, 1715, in-4°. Ce recueil, de cent cinquante versions de l'*Oraison dominicale* en diverses langues, est très recherché, quoique rempli de fautes; parce qu'on y trouve en treize planches gravées en taille-douce, quelques versions en caractères exotiques qui manquent dans les belles collections de MM. Marcel et Bodoni, qui n'ont employé que des caractères mobiles. A la suite de ces cent cinquante versions, on trouve neuf savantes dissertations de Nicholson, Leibnitz, Wotton, Wilkins, Reland, Lacroze, etc., sur divers points de philologie orientale. X—s.

CHAMBERS (EPHRAIM), auteur d'un *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, ou *Encyclopédie*, généralement connu sous le nom de *Dictionnaire de Chambers*, naquit à Milton, dans le comté de Westmoreland, d'une famille de quakers. On le mit en apprentissage chez Senex, géographe et faiseur de globes. Ce fut-là qu'il prit le goût de la science, et forma le projet de l'*Encyclopédie*, dont on assure que les premiers articles furent écrits chez son maître. On ne sait ni quand il en sortit, ni comment il vécut jusqu'à la publication de son ouvrage, en 1728, époque où il parut par souscription, en 2 vol. in-fol., pour le prix de quatre guinées. La réputation que cet ouvrage procura à son auteur le fit nommer, dès l'année suivante, membre de la société royale. En 1738, il donna une seconde édition, qui devait être, en quelque sorte, un nouvel ouvrage : plus de vingt feuilles étaient déjà imprimées; mais un acte passé dans la chambre des communes, quoiqu'il ait été ensuite rejeté par la chambre des lords, et qui obligeait ceux qui

publiaient de nouvelles éditions à publier séparément les additions, força les propriétaires de l'ouvrage de Chambers d'abandonner l'entreprise ; ils se contentèrent de publier une seconde édition semblable à la première. Elle eut encore plus de succès, et il en fallut une troisième en 1739, suivie d'une quatrième en 1741, et d'une cinquième en 1746. Ce dictionnaire, quoiqu'il ne soit pas le premier en ce genre qui ait paru en Angleterre, puisque l'on y avait déjà le *Lexicon Technicum* de Harris, était le plus étendu et le plus complet qu'on eût eu jusqu'alors, et peut, à juste titre, réclamer l'honneur d'avoir donné l'idée de l'*Encyclopédie* française. On a reproché à Chambers d'avoir copié beaucoup d'auteurs, et en particulier des écrivains français, sans citer ses sources. On a regardé son dictionnaire comme incomplet en certaines parties, et mal fait dans quelques autres ; la partie botanique, par exemple, y était fort incomplète : mais ce défaut a été réparé dans le supplément par les soins du docteur Lewis. Il est certain que Chambers, compilateur érudit, plutôt qu'homme de goût et philosophe, a dû anasser les matériaux, plutôt que les choisir, et montrer plus de sagacité pour les découvrir que de talent pour les perfectionner ; mais son *Encyclopédie* n'en est pas moins un ouvrage étonnant, pour être sorti de la main d'un seul homme. Le *Dictionnaire de Chambers*, augmenté par différentes mains, a paru en 1778, par cahiers publiés toutes les semaines, et formant 4 vol. in-fol. La dernière édition, de Londres, 1788, 5 vol. in-fol., est la plus recherchée. Chambers a aussi travaillé au *Magasin littéraire*, commencé en 1735, et a contribué à une traduction abrégée du re-

cueil de l'académie des sciences de Paris, publiée par M. Martyn en 1742, c'est-à-dire, deux ans après la mort de Chambers, qui eut lieu à Islington, le 15 mai 1740. Il fut enterré à Westminster.

X—s

CHAMBERS (GUILLAUME), célèbre architecte anglais, descendait de l'ancienne famille écossaise de Chalmers ; mais il naquit en Suède, où son père avait un emploi. Après avoir reçu sa première éducation en Angleterre, il s'embarqua, en qualité de subrecargue, sur un vaisseau suédois de la compagnie des Indes orientales, séjourna quelque temps à la Chine, et rapporta de ce voyage, outre une multitude de dessins originaux, un goût décidé pour les arts des Chinois. Cette circonstance décida de sa vocation ; il se livra avec ardeur à l'étude de l'architecture, et ayant fait présenter à lord Bute quelques-uns de ses dessins, ce ministre en fut si satisfait, qu'il le choisit pour donner des leçons de dessin au prince de Galles, depuis Georges III. Ses premiers travaux en architecture sont la maison de campagne du lord Beshourough à Rochampton, l'observatoire de Richmond, et la plupart des fabriques des superbes jardins de Kew, où il put employer des sommes immenses à développer son goût pour le genre chinois. Le dessin général de ces jardins avait été fait antérieurement par Kent. L'hôtel de Sommerset-House passe pour le chef-d'œuvre de Chambers : la grande façade, qui donne sur la Tamise, n'est point achevée. Il fut nommé contrôleur-général des bâtimens du roi et trésorier de l'académie royale des arts : il était associé de presque toutes les académies d'architecture de l'Europe, et mourut à Londres le 8 mars 1796. Il a publié : I. *Designs for chinese buildings*,

Londres, 1757, in-fol., fig. L'édition française, sous ce titre : *Desins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois*, Paris, 1776, in-4°, est moins belle. II. *Traité d'architecture civile* (en anglais), Londres, 1759, in-fol.; III. *Plans, élévations, coupes et vues perspectives des jardins de Kew* (en anglais), Londres, 1763, in-fol. avec 43 planches, ouvrage d'un grand luxe. L'auteur en donna en 1769 une nouvelle édition, dans laquelle il refondit ses deux autres ouvrages. IV. *Dissertation sur le jardinage de l'Orient*, Londres, 1772, in-4°; cet ouvrage parut la même année en anglais et en français; *idem*, 2^e. édition anglaise, 1774, augmentée d'un discours explicatif par Tan-tchao-koua, chinois de Canton. Ce livre fut traduit en allemand par Ewald, Gotha, 1775, in-8°; il attira quelques critiques à l'auteur; Mason, auteur du poème *The english Garden*, crut y voir une satire de la manière dont il avait parlé des jardins chinois, et lança contre Chambers une pièce burlesque intitulée : *An heroic epistle*. V. *Traité de la partie décorative de l'architecture civile*, avec 53 planches, dont trois n'avaient point encore paru, Londres, 1791, in-fol. (en anglais). Ce livre, annoncé comme une 3^e. édition, paraît un nouveau titre ajouté au texte retouché et à toutes les planches des ouvrages précédents. — On a souvent confondu l'architecte Chambers avec Guillaume CHAMBERS, chef de justice au Bengale, qui a donné plusieurs morceaux sur la littérature et les antiquités orientales dans les *Recherches asiatiques* et dans les *Asiatic Miscellany*. — Un autre Guillaume CHAMBERS, médecin, a publié une dissertation *De Ribes arabum et ligno rhodio*, Leyde,

1729, in-4°; ces deux plantes exotiques ont été mieux décrites depuis, la première par M. Desfontaines, et l'autre par Broussonet.

C. M. P. et V. S. M.

CHAMBERT (PIERRE), avocat au parlement de Paris, naquit à Versailles en 1745, et fut successivement secrétaire du lieutenant civil du Châtelet et greffier en chef des criées du même tribunal, charge qu'il a conservée jusqu'en 1793. Il est auteur de plusieurs opuscules en prose et en vers, et d'un ouvrage sur l'éducation, en style héroïque, intitulé : *Démétrius, ou l'Éducation d'un prince*, 2 vol., in-8°, Paris, Debure, 1790. C'est une espèce d'imitation du *Télémaque* de Fénelon, assez bien écrite et d'une morale très pure. L'auteur est mort à Paris, en novembre 1805. Z.

CHAMBON (JOSEPH), médecin, né à Grignan en 1647, fut reçu à la faculté d'Avignon en 1678, et s'établit d'abord à Marseille, pour y exercer sa profession; mais un différend l'obligea de passer en Italie, puis en Allemagne et en Pologne, où il devint médecin du roi Jean Sobieski. Il quitta ce prince au siège de Vienne, et passa en Hollande pour y connaître les disciples de Paracelse et de Van Helmont. Il alla ensuite en Angleterre, et finit par revenir en France. Fagon lui fit prendre ses degrés dans la faculté de Paris; ce qui souffrit quelque difficulté, parce que Chambon avait des remèdes secrets. Cette raison l'empêcha d'aller au-delà du grade de licencié. Ayant été choisi, par le lieutenant de police, pour donner des soins à un seigneur napolitain renfermé à la Bastille, Chambon voulut devenir son défenseur; mais, au lieu de lui obtenir la liberté, il se fit enfermer lui-même dans la même prison, où il resta deux ans. Forcé alors de se retirer en pro-

vince, il retourna à Marseille, où, avec la protection du comte de Grignan, il obtint le titre de médecin des galères; mais la comtesse de Grignan étant morte de la petite-vérole entre ses mains, il en eut tant de chagrin qu'il prit le parti de venir finir ses jours auprès d'un de ses frères, doyen du chapitre de Grignan. Il vivait encore en 1752, âgé de quatre-vingt-cinq ans. On a de lui: I. *Principes de physique rapportés à la médecine pratique*, Paris, in-12, en trois parties, qui ont paru successivement en 1712, 1714 et 1716; II. *Traité des métaux et des minéraux, et des remèdes qu'on en peut tirer*, Paris, 1714, in-12.

S—v—r.

CHAMBON (ANTOINE-BENOÎT), député à la convention nationale par le département de la Corrèze en 1792, y dénonça le ministre Pache, et, dès le mois de janvier 1795, traita Robespierre de factieux et de scélérat, ce qui le fit provoquer en duel par Bourdon de l'Oise. Il vota pour la mort et l'appel au peuple dans le procès de Louis XVI, et fut membre du comité de sûreté générale. Dénoncé ensuite par Marat, les sections de Paris demandèrent son expulsion de l'assemblée, et il fut enveloppé dans la proscription des girondins le 31 mai 1795. Il périt peu de temps après, dans une grange, à Lubersac, où il s'était réfugié pour se soustraire au décret de mise hors la loi rendu contre lui.

Z.

CHAMBORS (GUILLAUME DE LA BOISSIÈRE, comte DE), d'une ancienne famille de Bretagne, naquit à Paris le 28 juillet 1666. Il apprit le latin par l'usage, et dut à cette méthode la supériorité qu'il obtint dans les classes sur tous ses condisciples. Il fit sa rhétorique sous Hersent, et sa philosophie au collège d'Harcourt. Ses

études achevées, il fut admis aux assemblées de l'hôtel de Soissons, et y acquit cette politesse et cette connaissance du monde que les livres et l'application ne donnent point. Ce fut dans ces assemblées qu'il connut le chevalier de Carignan, devenu depuis si célèbre sous le nom de *prince Eugène*, et il se forma entre eux une liaison durable. A l'âge de vingt ans, Chambors entra dans les mousquetaires, fit plusieurs campagnes, et obtint ensuite une compagnie dans le régiment de Colonel-Général cavalerie, à la tête de laquelle il servit en Allemagne sur la fin de la guerre de 1688, et en Italie pendant toute celle de 1701. Il se distingua surtout à la bataille de Luzara. La vie tumultueuse des camps ne l'empêchait pas de suivre son goût pour l'étude. Il lut avec fruit les écrivains qui ont traité de l'art de la guerre, rédigea un journal des opérations de l'armée, et composa quelques petites dissertations qui annonçaient en lui l'art de débrouiller les faits historiques, et de les présenter d'une manière agréable. La paix lui donna les moyens de cultiver ses dispositions. Nommé en 1721 membre associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres, il y lut le jour de sa réception un *Mémoire sur la considération que les anciens Germains avoient pour les femmes de leur nation* (Mémoires de l'académie, tom. V), qui fut très applaudi. Il communiqua successivement à cette savante compagnie des *Explications de quelques passages d'anciens auteurs latins* (tom. IX et XII), et enfin deux *Dissertations sur la vie de Titus Labienus* (tom. X et XIII.) Chambors joignait à un esprit solide et éclairé des mœurs austères et une ame très ferme. Cependant, il ne put résister au chagrin qu'il

éprouva de la mort d'une épouse avec laquelle il avait vécu quarante-six ans dans une union parfaite. Il mourut peu de temps après elle, d'une hydropisie de poitrine, le 7 avril 1743. Fréret prononça son éloge, qui nous a été d'un grand secours pour la rédaction de cet article. Il avait laissé manuscrits des *Mémoires sur M^{me}. et M^{lle}. Deshoulières*, d'après lesquels on a rédigé la vie de ces dames, placée en tête de l'édition de leurs œuvres, imprimée en 1747. W—s.

CHAMBRAI (ROLAND FRÉARD, sieur DE), appelé aussi *Chantelou*, savant architecte, né à Cambrai, mort en 1676, était uni par les liens du sang et de l'amitié à Sublet des Noyers, secrétaire d'état et surintendant des bâtimens sous Louis XIII. Il aima les arts, et contribua à leurs progrès. Ce fut lui qui amena le Poussin de Rome à Paris. Il traduisit en français le *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci, Paris, 1651, in-fol., et *les quatre livres d'Architecture d'André Palladio*, Paris, 1650, in-fol.; mais il est plus connu par son *Parallèle de l'Architecture antique avec la moderne*, Paris, 1650, in-fol., fig.; idem, revu par Erard, Paris, 1702. On y compare entre eux les principaux auteurs qui ont écrit des cinq ordres, Palladio, Scamozzi, Serlio, Vignole, D. Barbaro, Cataneo, L. B. Alberti, Viola, Bullant et Delorme. Cet ouvrage obtint un grand succès, et il est encore estimé. V—VE.

CHAMBRAI (JACQUES-FRANÇOIS DE), grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandant des troupes de terre et de mer de la religion, naquit à Évreux en 1687, fut reçu dans la langue de France en 1701, fit toute sa vie la guerre aux musulmans et aux barbaresques, leur prit un grand nombre de vaisseaux,

entre autres *la Sultane*, avec pavillon de contre-amiral, en 1752, et fut un des plus grands hommes de mer de son temps. Il mourut en 1756, à Malte, et y fut enterré dans l'église de St.-Jean. Il avait fait construire à ses frais, dans l'île de Goze, une place forte qui a été appelée de son nom, *la Cité neuve de Chambrai*. Il rendit ainsi plus complet le système des fortifications de Malte, et mit l'île de Goze à l'abri des incursions des pirates. Son portrait a été gravé dans la collection d'Odievre. — Son neveu, Louis de CHAMBRAI, marquis de Conflans, né en 1715, obtint de l'ordre de Malte, en récompense des services rendus par son oncle, la permission de porter la croix de l'ordre. Il s'occupa d'économie rurale, et publia un petit ouvrage sous ce titre : *Art de cultiver les pommiers, les poiriers, et de faire du cidre, selon l'usage de la Normandie*, Paris, 1765, in-12. Cet ouvrage estimé a été réimprimé plusieurs fois, et récemment, en 1805, à Paris, à la suite de l'*Essai sur la greffe*, par Cabanis. Il avait déjà publié : I. *Mémoires de la translation de l'abbaye d'Almanesche dans la ville d'Argentan*, Évreux, 1759, in-4°.; II. *Réponse à quelques questions pour perfectionner l'histoire et la géographie de la France*, dans le *Journal de Verdun*, de mars 1755.

V—VE.

CHAMBRE (LOUIS, comte DE LA), gouverneur de la Savoie et du Piémont, en 1478, par l'influence de Louis XI, pendant la minorité de Philippe, duc de Savoie, abusa tellement de son autorité et montra un caractère si fougueux et si violent, que Louis XI, indigné, ordonna secrètement son arrestation. Instruit à temps de cette mesure, le comte de la Chambre rassembla 10,000 hommes, s'empara de la

personne du duc Philibert, l'amena à Turin, comme pour le soustraire à la domination de la France, et se rendit maître absolu du gouvernement; mais Louis XI ayant attiré dans son parti le comte de Bresse, et le marquis de Saluce, ces deux seigneurs parvinrent à se saisir du comte de la Chambre. En 1482, on le transféra au château de Veillane, et ses biens furent confisqués. Délivré ensuite par le comte de Bresse, il recommença ses brigues pendant la régence de Blanche de Montferrat, et entreprit encore en 1492 de s'emparer du gouvernement. Il prit les armes, se rendit maître de Chambéri, et marcha contre Genève; mais il fut défait près de cette ville par les troupes de la régente, et se réfugia sur le territoire français. Tous ses châteaux furent rasés, et le conseil de Turin le déclara rebelle; mais Charles VIII, roi de France, s'étant déclaré son protecteur, il obtint sa grâce et la restitution de ses domaines. Ce seigneur turbulent et factieux, l'un des plus puissants vassaux de la Savoie, mourut vers la fin du 16^e. siècle.

S. S.—I.

CHAMBRE (MARIN CUREAU DE LA), de l'académie française et de celle des sciences, médecin ordinaire du roi, né au Mans en 1594, se fit de bonne heure une brillante réputation dans le monde par ses talents, ses connaissances variées et les agréments de son esprit. Le chancelier Séguier se l'attacha comme médecin et comme homme de lettres. Le cardinal de Richelieu le choisit, parmi les beaux esprits du temps, pour le faire entrer, en 1635, dans l'académie française nouvellement fondée. Il fut aussi l'un des premiers membres de l'académie des sciences lors de la formation de cette compagnie en 1666. Louis XIV était si persuadé du talent de cet habile méde-

cin pour juger, sur la physionomie des gens, quel était non seulement le fond du caractère, mais encore à quels emplois chacun pouvait être propre, que ce monarque ne se déterminait souvent, soit en bien, soit en mal, sur les choix qu'il avait à faire, qu'après avoir consulté cet oracle. Sa correspondance secrète avec Louis XIV est mentionnée dans le tome IV des *Pièces intéressantes et peu connues*, par M. D. L. P. (de La Place); elle est terminée par ces mots : « Si je » meurs avant S. M., elle court grand » risque de faire à l'avenir beaucoup » de mauvais choix. » Ce qu'il y a de singulier, c'est que la Chambre paraît avoir été justifié par les événements postérieurs : ce n'est pas le premier physionomiste que le hasard ait servi heureusement dans ses conjectures. Il mourut à Paris le 29 nov. 1669, après avoir publié beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : I. *Observations de Philalèthe sur l'Optatus gallus* de Hersent : on les trouve à la fin des œuvres posthumes de Coquille, 1650. Cet ouvrage, entrepris par les ordres du cardinal de Richelieu, a surtout pour objet de prouver que les libertés de l'église gallicane sont fondées sur l'Écriture-Sainte, et consacrées par la tradition. II. *Discours pour montrer que les Français sont les plus capables de tous les peuples de porter l'éloquence à sa perfection*, prononcé dans l'académie française à la réception de l'auteur. III. *L'Art de connaître les hommes*, 1659-64-66, ouvrage médiocre entrepris sur un plan très vaste; mais dont il n'a paru que ces trois parties; on trouve dans la première, un *Discours sur les principes de la Chiromancie et de la Métoposcopie*, qui avait déjà paru séparément, Paris, 1655, in-8^o.; la troisième partie est presque entière-

ment consacrée à réluter les objections de Petit, médecin de Paris, contre le *Système de l'ame*. IV. *Les Caractères des passions*, 5 vol. in-4°, dont le 1^{er}. parut en 1640, et le 5. en 1662 : il y en a une très jolie édition, comparable aux plus beaux Elzevirs, Amsterdam, Michel, 1658-1662-1663, 4 vol. en 5 part. Quoique on y retrouve plusieurs des erreurs de son temps, cet ouvrage est encore estimé et regardé comme un de nos bons livres de physiologie : on lui reproche d'être paradoxal et d'une excessive prolixité ; il a été traduit en allemand. Chenet, médecin de la Rochelle, ayant prouvé, dans ses *Considérations sur la Sagesse de Charron*, que les bêtes ne jouissent pas de la raison, la Chambre lui répondit dans cet ouvrage. On en a depuis réimprimé séparément quelques parties : *Traité de la connaissance des animaux, où tout ce qui a été dit pour ou contre le raisonnement des bestes est examiné*, Paris, 1648, in-4°.; *Sur l'amitié et la haine qui se trouvent dans les bestes*, 1667, in-8°.; l'auteur accorde aux animaux de l'imagination, de la mémoire et même une sorte de raisonnement ; mais qui ne va pas jusqu'à leur permettre de s'élever à la connaissance des choses intellectuelles, privilège distinctif de l'homme. V. *Le Système de l'ame*, Paris, 1664, in-4°.; quoique dans le 5^e. livre l'auteur y traite de l'extension, des parties et de la grandeur de l'ame, il professe hautement la doctrine de sa spiritualité et de son immortalité ; mais sa métaphysique est subtile et trop embrouillée. VI. Divers écrits sur *la Lumière*, 1634-1653, in-4°.; sur *l'Iris*, estimé, 1640, in-4°.; sur les *Causes du débordement du Nil*, dont il attribue les effets au nitre dont ses eaux sont chargés, 1634-1666 ; des *Conjectures*

sur la digestion, 1636, in-4°.; il explique la digestion par une espèce de dissolution opérée par le mouvement des esprits animaux, à peu près comme la vapeur du soufre attaque le fer. VII. *Novæ methodi pro explanandis Hippocrate et Aristotele specimen*, Paris, 1655, in-4°.; la 1^{re}. partie est une interprétation des *Aphorismes* d'Hippocrate ; la 2^e. contient le premier livre de la *Physique* d'Aristote, traduit en français, précédé du texte grec avec la version latine en regard ; il avait également traduit les sept autres livres qui n'ont point paru, et le public n'y a rien perdu. VIII. *Discours sur la nature divine*, à la fin de celui sur les *Causes du débordement du Nil* : ce n'est qu'une partie d'un traité de la philosophie platonicienne, qui n'a point vu le jour. La Chambre avait des connaissances en plusieurs genres de littérature, et, ce qui est encore plus précieux, il était homme d'honneur, de probité, toujours disposé à rendre service à ses amis. On voyait, dans l'église de St.-Eustache, un monument, dressé sur les dessins de Lebrun, que son fils lui fit élever. — Ce fils, Pierre CUREAU DE LA CHAMBRE, de l'académie française, mort le 15 avril 1695, curé de St.-Barthélemi, à Paris, avait d'abord été destiné à la médecine ; il fut frappé de bonne heure de surdité, ce qui le fit renoncer à cette profession pour embrasser l'état ecclésiastique. On a de lui un recueil de *Panegyriques et d'Oraisons funèbres*, Paris, 1686, in-4°. On y trouve le discours académique de son père où il prétend prouver que « de tous les peuples, les Français sont les plus capables de la perfection de l'éloquence. » Il avait entrepris une édition des œuvres de son père, tant imprimées que manuscrites, que la mort l'empêcha d'exécuter. Il

aimait la poésie, et n'a jamais fait qu'un seul vers. Un jour qu'il le récitait à Despréaux : « Ah! monsieur, » s'écria le satirique, que la rime en » est belle! » C'était un homme à bons mots. Le P. Hardouin ayant prétendu devant lui que l'*Histoire des Juifs* de Josèphe était l'ouvrage d'un moine du 13^e. siècle : « Nous le croirons, lui dit » M. de la Chambre, quand vous nous » aurez prouvé que les jésuites ont » composé les *Lettres provinciales*. »

T—D.

CHAMBRE (FRANÇOIS-ILHARART DE LA), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Paris le 2 janvier 1698, fit sa licence avec beaucoup de distinction, devint chanoine de St.-Benoît, mena une vie très sédentaire, consacrée à l'étude de la religion, à la composition de divers ouvrages sur des matières de théologie, et mourut d'une fièvre maligne, le 16 août 1755. On a de lui : I. *Traité de la véritable religion*, Paris, 1757, 5 vol. in-12 ; II. *Traité de l'Église*, Paris, 1743, 6 vol. in-12 : c'est une suite du traité précédent. L'auteur examine quelle est la nature de la société dont J.-C. est le chef; quels sont les caractères dont elle est revêtue, et les privilèges dont elle jouit. C'est ce qui fait le sujet des trois premiers volumes. De la Chambre, afin de ne pas faire perdre la liaison des principes, et de conserver plus d'ordre, de netteté et de précision, a rejeté dans les trois derniers la discussion de certaines questions particulières, où elle compose douze dissertations. Dans l'une de ces dissertations, il soutient les droits du second ordre du clergé, mais avec beaucoup de ménagements pour les prétentions du premier; ce qui le met dans une fautive position, où il vacille souvent sur les principes. III. *Exposition des diffé-*

rents points de doctrine qui ont rapport aux matières de religion, 1745, 2 vol. in-12. C'est un précis des traités précédents. IV. *Traité de la grâce*, 1746, 4 vol. in-12; V. *Traité du formulaire*, 1756, 4 vol. in-12, pour prouver l'obligation de le signer; VI. *Réalité du jansénisme démontrée*, 1740, in-12; VII. *Traité de la constitution Unigenitus*, 1738, 2 vol. in-12. Il avait fait imprimer sur le même sujet une *Dissertation sur les censures in globo*, dont il s'empressa de retirer tous les exemplaires de la circulation; mais l'abbé Goujet, qui s'en était procuré un, en fit une critique assez sévère dans le tome XXVI de la *Bibliothèque française*, de Dusauzet. VIII. *Introduction à la théologie*, Utrecht, 1746, in-12; IX. *Lettres sur les Pensées Philosophiques et sur le livre des Mœurs*, 1749, in-12; X. *Abrégé de la Philosophie, ou Dissertations sur la certitude humaine, la Logique, la Métaphysique et la Morale*, ouvrage posthume, 1754, 2 vol. in-12. L'éditeur (l'abbé Joly de Fleury) a donné, en tête de cet ouvrage, un abrégé de la Vie de l'auteur. Tous les ouvrages de l'abbé de la Chambre se distinguent par beaucoup de méthode, de clarté et de précision. T—D.

CHAMFORT (SÉBASTIEN-ROCH-NICOLAS), né en 1741, dans un village près de Clermont en Auvergne, fut amené à Paris dès sa première enfance. Il n'avait d'autre nom que celui de *Nicolas*, et ne connaissait d'autres parents que sa mère; il l'en aimait davantage, et conserva pour elle, tant qu'elle vécut, la tendresse, le respect et les soins d'un bon fils. Il eut pour premier instituteur un docteur de la faculté de Navarre, nommé *Morabin* (*Voy. MORABIN*), qui obtint pour lui une bourse au collège des Grassins.

Nicolas parut, dans ses premières classes, mériter peu cette faveur; en troisième, il commença pourtant à se distinguer; sa rhétorique fut brillante; il la doubla, et remporta les cinq premiers prix de l'université. Doué d'une très jolie figure, d'un esprit vif, plein de saillies, et passionné pour l'indépendance, ses premiers pas dans le monde, où il prit le nom de *Chamfort*, furent des fautes, et le premier fruit qu'il en recueillit fut l'infortune. Il ne vit d'autres moyens, pour en sortir, que le travail et des succès. Des articles pour le *Journal encyclopédique*, et la rédaction du *Vocabulaire français*, dont plusieurs volumes sont de lui, furent ses premiers travaux utiles. Le prix de poésie remporté, en 1764, à l'académie française, par son *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*, et la *Jeune Indienne*, applaudie au théâtre Français la même année, le mirent au rang des jeunes poètes qui donnaient le plus d'espérance; mais le livrèrent de plus en plus à la vie dissipée du monde. Le concours suivant lui fut moins favorable; il envoya, en 1766, à l'académie un discours en vers, intitulé : *L'Homme de lettres*, et ce fut le Poète de La Harpe qui eut le prix. Il envoya aussi à l'académie de Marseille une *Ode sur les Volcans*, qui arriva trop tard, et ne fut point admise au concours. Il fut plus heureux en 1768 à la même académie, et y remporta le prix d'éloquence par un discours sur cette question : *Combien le génie des grands écrivains influe sur l'esprit de leur siècle?* Il entreprit quelque temps après un recueil intitulé : *Bibliothèque de société*, mélanges de littérature terminés et publiés par L. Th. Hérisant en 1771, Paris, 4 vol. in-12. On croit que les deux premiers volumes sont de Cham-

fort. En 1769, son *Eloge de Molière*, couronné par l'académie française, accrut sa réputation, et sa jolie comédie du *Marchand de Smyrne*, donnée avec un grand succès en 1770, montra combien il avait profité de l'étude qu'il avait faite de ce grand maître. Sa santé était déjà fort altérée; le produit de ces prix et de ces pièces suffisait à peine à ses besoins; un homme de lettres, son intime ami, Chabanon, qui avait de la fortune, et à qui l'on avait donné, sans qu'il l'eût demandée, une pension de 1200 liv. sur le *Mercur*, parvint, à force d'instances, à la lui faire accepter. Les eaux de Contrexville lui furent jugées nécessaires; il y fit un voyage, et, se trouvant rétabli, il se retira à la campagne pour étudier et travailler. La Harpe avait écrit un *Eloge de La Fontaine*; ses amis persuadèrent à M. Necker de faire les fonds d'un prix qui serait proposé pour cet éloge par l'académie de Marseille; ils regardaient comme impossible que ce prix fût enlevé à La Harpe: il le fut cependant par Chamfort, et l'on ne peut, en lisant les deux *Eloges*, imprimés en 1774, ni juger autrement que l'académie, ni, toute comparaison à part, être de l'opinion des amis de La Harpe et de la sienne, sur la beauté de son discours. Le travail dont Chamfort s'occupa ensuite fut le *Dictionnaire dramatique*, 1776, 3 vol. in-8°.; les principaux articles sont de sa main. Il acheva aussi sa tragédie de *Mustapha et Zéangir*, commencée depuis long-temps, et plusieurs fois interrompue, soit par ses infirmités, soit par la composition d'autres ouvrages: elle fut jouée cette même année à Fontainebleau. Le succès qu'elle eut à la cour valut à l'auteur la place de secrétaire des commandements du prince de Condé. Cette

place lui donnait des relations flatteuses, et lui assurait de l'aisance; mais, malgré tous les soins du prince pour rendre sa chaîne légère, c'était une chaîne; il ne put la supporter longtemps. Il parvint à s'en dégager sans rompre les liens de la reconnaissance. Devenu libre, il s'établit à Auteuil, et s'y concentra dans la société de M^{me}. Helvétius, dont il avait reçu des bienfaits dans le temps de sa mauvaise fortune, et qui savait obliger avec tant de délicatesse qu'elle faisait des amis de tous ses obligés. En 1781, Chamfort fut reçu à l'académie française, à la place de Sainte-Palaye; son discours de réception, prononcé le 19 juillet, fut un des meilleurs qu'on eût entendus depuis longtemps, et le dernier morceau purement littéraire qu'il ait donné au public. Un autre morceau non moins distingué, mais dont il ne s'avoua point l'auteur, parut la même année; c'est le *Précis des révolutions de Naples et de Sicile*, imprimé en tête du premier volume du *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile* de l'abbé de St.-Non. Son goût pour la retraite augmentait en proportion de sa célébrité. Ce goût lui associa une femme un peu plus âgée que lui, mais douée des qualités les plus attachantes et les plus solides, et revenue comme lui de toutes les illusions du monde. Ils se virent d'abord tous les jours à Auteuil, et se retirèrent enfin ensemble auprès d'Étampes. Il n'y avait point d'amour entre eux; mais, comme il écrivait à un ami, « il y avait plus » et mieux que de l'amour, puisque » c'était une réunion complète de tous » les rapports d'idées, de sentiments » et de position. » Heureux pendant six mois avec cette amie, il la perdit tout à coup par une mort cruelle, et fut rejeté dans le monde par sa dou-

leur. Ce fut alors que le comte de Vaudreuil, l'homme le plus aimable et le plus en crédit à la cour, s'empara de lui par des avances délicates, l'entoura de toutes les séductions de l'amitié, et s'occupa en secret très activement de sa fortune. Recherché par les sociétés les plus élevées, Chamfort en fit les délices par les agréments et par l'indépendance même de son esprit. Il ne voulait plus écrire que pour elles et pour lui; mais le succès des soins du comte de Vaudreuil lui imposa de nouveaux devoirs. Il fut nommé lecteur ou secrétaire des commandements de M^{me}. Élisabeth, sœur du roi. C'est pour cette princesse intéressante, dont on était alors si loin de prévoir l'affreuse destinée, qu'il fit un commentaire, plein de goût et de vues fines et profondes, sur les fables de La Fontaine; les notes qui se trouvent dans le recueil intitulé: *les Trois Fabulistes*, publié par M. Gail, chez Delance, 1796, 4 vol. in-8°, ne sont que ce que Chamfort appelait *les rognures* de ce travail. Le commentaire, proprement copié, et relié in-4°, était dans la bibliothèque de M^{me}. Elisabeth; il s'est perdu, mais il est à croire qu'il ne l'est pas pour tout le monde. Aux approches de la révolution, Chamfort se trouva intimement lié avec les principaux personnages des deux partis qui concouraient à l'accélérer, l'un par son obstination à favoriser les abus et à en profiter, l'autre par son ardeur à chercher les moyens de les détruire. Il employa inutilement, pour éclairer et pour ramener les premiers, conseils, sollicitations, instances; mais il ne pouvait marcher qu'avec les seconds, et, forcé de choisir, il préféra, au parti où étaient tous ses intérêts, celui qui était conforme à son caractère et à ses principes. Ses

liaisons avec Mirabeau et avec d'autres hommes, qui, sans paraître autant, n'agissaient et n'influaient pas moins, l'absorbèrent tellement pendant les premiers temps de la révolution, qu'il ne put plus s'occuper d'aucun autre objet. Il avait eu, cinq ans auparavant, une grande part à l'éloquent écrit de Mirabeau sur l'ordre de *Cincinnatus*; il continua d'en avoir par ses conseils, et quelquefois, plus directement encore, aux productions de ce génie puissant qui ébranlait alors les fondements d'un antique édifice, et qui devait périr bientôt après, au moment où il voulut le soutenir. Chamfort composa pour lui le discours sur la destruction des académies, que Mirabeau devait lire à la tribune, et dans lequel, si ce grand orateur l'y eût en effet prononcé, on n'aurait pas manqué de reconnaître l'originalité de ses pensées et les formes de son style. La position de Chamfort changea sans rien changer à ses sentiments; il perdit ses pensions, ses places. Alors il quitta son logement aux galeries du Palais-Royal, pour un petit appartement rue Neuve-des-Petits-Champs. Il accepta des travaux utiles qui lui furent offerts, et travailla entre autres à la partie littéraire du *Mercury*, dont Mallet-du-Pan rédigeait la partie politique. Il commença peu de temps après le grand recueil, intitulé : *Tableaux de la Révolution*, 1790-91, in-fol. dont les 26 premiers tableaux sont de lui. La place de bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, à laquelle il fut nommé par le ministre Roland, rétablit momentanément ses affaires, et fut une des causes de sa perte. Les premiers excès révolutionnaires ne le révoltèrent pas assez; mais ni son ame ni son esprit n'étaient faits pour s'y familiariser long-temps. Bientôt ses bons mots et ses sarcasmes at-

tirèrent l'attention des tyrans populaires; sa place était enviée; il s'observait si peu qu'à peine avait-il besoin de délateurs; mais ce surcroît ne lui manqua pas; il fut enfin arrêté et conduit aux Madelonnettes avec le vénérable abbé Barthélemi, son neveu, et deux autres employés supérieurs de la Bibliothèque. Il n'y resta que peu de jours; mais il y souffrit assez pour se jurer à lui-même de mourir plutôt que d'y rentrer jamais. Un mois après, on voulut l'y reconduire, et, fidèle à son serment, mais apparemment peu ferme de la main, il se porta inutilement un coup de pistolet à la tête, des coups de rasoir à la gorge et aux jarrets. Les secours de l'art et les soins de l'amitié le rappelèrent malgré lui à la vie. Un mois après, il fut en état de sortir. Il quitta la Bibliothèque nationale, et se logea, conformément au mauvais état de sa fortune, dans un petit entre-sol. Sa santé tout-à-fait rétablie lui permit de voir ses amis et même de projeter quelques travaux; mais une humeur dartreuse à laquelle il était sujet depuis longues années, cessant d'avoir une issue lorsqu'on eut fermé toutes ses plaies, se jeta sur sa vessie. On se trompa sur la nature du mal; on l'opéra trop tard, et l'humeur ayant subitement remonté, il expira le 15 avril 1794. Le caractère et l'esprit même de Chamfort seront long-temps encore diversement jugés, selon la diversité des opinions et des partis. On ne peut cependant, sans injustice, méconnaître dans son esprit autant d'étendue et de solidité que de pénétration et de finesse; tout ce qu'il a écrit annonce une étude approfondie et bien digérée des meilleurs modèles, et un goût pur. Quant à son caractère, il eut des défauts, sans doute, mais il fut excellent fils, ami sincère et dévoué; de la probité la plus

intacte et du commerce le plus sûr ; officieux , et d'une délicatesse extrême dans sa manière d'obliger ; fier comme il faut l'être quand on est pauvre , mais aussi éloigné de l'orgueil que de la bassesse ; désintéressé jusqu'à l'excès , et incapable de mettre un seul instant en balance ses avantages avec ceux de la vérité ou de la justice : il nous semble que bien des caractères obtiennent beaucoup d'estime à moins de frais. Les OEuvres de Chamfort ont été recueillies et publiées par le rédacteur de cet article ; Paris, an III (1795), 4 vol. in-8°. On lui a reproché , peut-être avec raison , d'y avoir fait entrer plusieurs choses dont la réputation de l'auteur pouvait se passer ; mais ce reproche , quoiqu'on en ait pu dire , ne peut regarder le 4°. vol. , qui contient les *Maximes et Pensées* , et les *Caractères et Anecdotes* : c'est le seul débris qu'il ait pu sauver des matériaux d'un grand ouvrage , que Chamfort méditait depuis long-temps , et qui l'aurait placé parmi les plus grands peintres de mœurs , et les observateurs les plus profonds. Tel qu'il est , ce débris est encore très précieux. Ce n'est pas ici le lieu de dire ce que sont devenus les restes des matériaux , dont ce volume ne formait que la moindre partie ; mais on le saura un jour. Tout ce qui s'est perdu des ouvrages de Chamfort ; ses *Contes* , qui eurent tant de succès dans la *bonne compagnie* , dont ils peignaient les ridicules et les vices ; ses charmantes *Soirées de Ninon* ; les fragments de son *Poème de la Fronde* , qu'il n'avait point achevé , tombèrent le jour de sa mort dans les mêmes mains , d'où ils ont passé dans celles qui probablement les retiennent encore. Il n'est pas sûr que ces poésies , ainsi récelées , procurent autant de jouissances au possesseur , que leur privation fait de tort à la mémoire lit-

téraire de Chamfort et au public. On a donné une seconde édition de ses OEuvres , en 2 vol. in-8°. , et même récemment une 3°. , sans que l'on ait à se reprocher d'en avoir fait la moindre part à l'éditeur de la première. Il a aussi paru en l'an IX (1800) , chez Delance , un petit vol. in-12 , intitulé : *Chamfortiana* ; ce n'est qu'un extrait des *Maximes et Pensées* , etc. , qui composent le 4°. vol. de l'édition originale. Il est précédé d'une *Notice sur Chamfort* ; l'auteur , qui s'annonce pour avoir eu avec lui des liaisons intimes , n'en parle pas toujours en homme fait pour l'apprécier. G—É.

CHAMIER (DANIEL) , que Bayle nomme l'un des grands théologiens du parti réformé , fut pendant long-temps ministre à Montélimart , sa patrie , et ensuite à Montpellier. « On ne vit ja- » mais , dit le même biographe , un » homme plus roide , plus inflexible , » plus intraitable par rapport aux ar- » tifices que la cour mettait en usage » pour affaiblir les protestants. » Il fut employé dans plusieurs circonstances difficiles par les religionnaires ; et , selon Varillas , il eut la principale part à la rédaction de l'édit de Nantes , qui leur accordait le libre exercice de leur culte en France. Son caractère altier lui attira quelques désagréments , qui , en le rendant plus cher à ceux de son parti , exaltèrent encore son zèle outré. En 1599 , un ministre de Grenoble ayant attaqué le dogme de la présence réelle , le jésuite Coton , qui jouissait alors d'une grande célébrité , entrepris de le réfuter. Le premier , ne se sentant pas assez fort pour lutter contre un pareil adversaire , appela à son aide Chamier , qui eut , à Nîmes , avec le P. Coton une conférence publique qui dura sept jours , et dont les protestants ne manquèrent pas de s'attribuer tout l'honneur. En effet , dans les

disputes de ce genre, Chamier obtenait presque toujours l'avantage par son impétuosité, sa vaste érudition et son élévation entraînante, qualités qui l'emportent ordinairement sur la raison privée du charme de la parole. En 1612, Chamier fut nommé professeur de théologie à Montauban. Lorsqu'en 1621 la guerre civile éclata de toutes parts, il se trouva renfermé dans cette place, assiégée par Louis XIII en personne. Comme il était un de ceux qui avaient le plus contribué à allumer la révolte, il ne négligea rien pour l'entretenir. Il exhortait les soldats à se défendre, partageait volontairement leurs dangers, se montrait au prêche et sur les remparts, et toujours avec un sens-froid que rien ne pouvait ébranler. Enfin, le 16 octobre, comme il montait sur un bastion, il fut tué d'un coup de canon; mais sa mort ne rallentit pas le courage des protestants, puisque le roi fut obligé de lever le siège. Chamier savait bien le grec, et son immense érudition lui obtint l'estime et l'amitié de Scaliger. Les protestants le chargèrent plusieurs fois de présider les synodes; mais ils conviennent eux-mêmes qu'il était emporté, dur et même grossier. L'aigreur et la passion conduisirent presque toujours sa plume. Le seul de ses écrits qu'on consulte encore pour les faits qu'il contient, et qu'on a conservé comme un monument de l'exaltation des querelles religieuses au 16^e. siècle, est intitulé : *Panstratie catholique*, ou *Guerre de l'Éternel*, 4 vol. in-fol.; Genève, 1610. Il y traite des controverses des catholiques et des protestants, et s'y attache particulièrement à réfuter Bellarmin. Il en annonçait un cinquième volume qui n'a point paru. Son fils, et Benoît Turretin sont les éditeurs des quatre autres. Frédéric Spanheim en publia l'abrégé,

sous le titre de *Chamierus contractus*, Genève, 1645, in-fol.. On a encore de Chamier : *Epistolæ jesuiticæ et ad eas responsiones*, Genève, 1599, in-8^o.; réimprimées à la suite de son *Corpus theologicum*, Genève, 1655, in-fol. Les *Epistolæ* sont curieuses. Chamier aimait la bonne chère et les plaisirs de la table, et on le citait pour son gros ventre et son grand appétit, surtout depuis une incongruité qui lui arriva, dit-on, en chaire, à la suite d'un déjeuner trop copieux; ce qui lui attira des réprimandes de la part du synode de Privas, et plusieurs épigrammes conservées dans les recueils du temps; mais il conserva toujours la roideur et l'inflexibilité de son caractère, et il ne prêta jamais l'oreille aux insinuations de la cour qui voulut le gagner. Son petit-fils, ministre ainsi que lui en Dauphiné, et qui avait hérité de sa fougue, périt sur la roue en 1682, ayant été pris les armes à la main, après s'être permis, dans un sermon, des déclamations violentes en faveur de son parti, qui l'a mis au rang des martyrs. W—s et B—g—r.

CHAMILLARD (MICHEL DE), contrôleur-général des finances en 1699, et ministre de la guerre en 1701, était particulièrement aimé de Louis XIV, non, comme on l'a dit, parce que son adresse au billard plaisait beaucoup à ce monarque, trop jaloux de la gloire de son règne pour se décider dans le choix de ses ministres par de telles futilités; mais parce que Chamillard avait une probité rare, dont il donna la preuve pendant qu'il était conseiller au parlement. Chargé de rapporter un procès, il fit, par sa négligence, perdre celui qui avait le bon droit de son côté; s'en étant aperçu, il rendit à la partie condamnée les 20,000 livres qui faisaient l'objet de

la contestation, action d'autant plus belle que sa fortune n'était pas considérable. A cette probité, Chamillard joignait une modestie si grande, que Louis XIV ne put vaincre la répugnance qu'il avait à accepter le contrôle des finances et le ministère de la guerre, qu'en lui disant : « Je » vous seconderai. » Ce monarque se croyait capable de former ses ministres. Dans le temps de sa prospérité, un homme probe et désintéressé lui aurait effectivement suffi pour les emplois les plus importants ; mais le bonheur commençait à abandonner les armes françaises, et les ennemis se multipliaient ; il fallut recourir à tous les expédients que la nécessité autorise, mais qui excitent les murmures des peuples. L'opinion publique se prononça si vivement, que Chamillard crut devoir quitter le ministère des finances en 1708, et celui de la guerre en 1709. Il mourut le 14 avril 1721, à l'âge de soixante-dix ans, détesté des Français, et toujours estimé de ceux qui le connaissaient. Parmi les nombreuses épigrammes dont on l'accabla, on a retenu celle-ci, qui n'est certainement pas la meilleure, mais qui, pour la malignité, le double avantage d'insulter Louis XIV et son ministre :

Ci-gît le fameux Chamillard,
De son roi le protonotaire,
Qui fut un héros au billard,
Un zéro dans le ministère.

F—E.

CHAMILLART (ETIENNE), Jésuite, naquit à Bourges le 11 novembre 1656, enseigna les humanités et la philosophie, et fut un habile prédicateur ; mais son goût le porta particulièrement à l'étude des monuments d'antiquités. Il adressa à Baudelot, en 1697, sur quatre médailles rares de son cabinet, deux lettres qui ont été réimprimées à Amsterdam en français et en latin, en 1701, in-8°, et dans les

Electa rei nummarie, Hambourg, 1709, in-4°. Quelques antiquaires de ce temps ont publié sur ces médailles d'autres lettres imprimées en 1697 (*Voyez GALAND*). Les dictionnaires historiques qui ont précédé celui-ci reprochent au père Chamillard d'avoir fait passer pour antique une médaille de Pacatien, et d'avoir fait sortir de dessous terre, après quatorze cents ans, un empereur dont les historiens n'ont fait aucune mention. Nous avons déjà eu quelquefois l'occasion de rappeler que les médailles suppléaient souvent au silence de l'histoire. Vopiscus reconnaissait déjà cette vérité, puisque, contre l'assertion d'un historien, il cite une médaille d'un empereur (*Firmus*) pour prouver son existence. Il est certain que le P. Chamillard est le premier qui nous ait fait connaître Pacatien, et qui ait jugé avec beaucoup de sagacité sur l'inspection et la fabrique de la médaille qu'il possédait, que ce prince avait régné au commencement de l'empire de Philippe. Sa conjecture se trouve pleinement confirmée par une nouvelle médaille de Pacatien, qui existe depuis peu de temps au cabinet impérial, et qui fixe l'époque de son règne (*Voy. PACATIEN*). On a fait au P. Chamillard le même reproche sur une médaille d'Annia Faustina, femme d'Elagabale, et qu'il voulait, dit-on, faire descendre de la famille des Antonins. La médaille peut être fautive ; mais il s'appuie du témoignage des historiens à l'égard des ancêtres de cette princesse, et c'est une chose sur laquelle on ne forme aucun doute aujourd'hui. Nous avons d'ailleurs d'autres médailles authentiques d'Annia Faustina. On devrait savoir gré aux antiquaires qui, les premiers, se sont livrés à ce genre d'érudition. Malgré les erreurs dans lesquelles ils

ont pu tomber, ils ont préparé la voie dans laquelle on marche aujourd'hui avec plus de certitude. C'est donc à tort qu'on a cherché à jeter du ridicule sur le P. Chamillart, qui présentait toujours ses conjectures avec une grande modestie. Spanheim et Foy Vaillant louent son erudition. Chamillart a particulièrement traité la question, si les médailles des anciens étaient une monnaie courante? On a de lui un grand nombre de dissertations, qu'on trouve dans le *Journal de Trévoux*, depuis 1702 jusqu'en 1723; celles qui ont paru jusqu'en 1710, ont été imprimées séparément avec ce titre : *Dissertations du P. Chamillart, de la compagnie de Jésus, sur plusieurs médailles et pierres gravées de son cabinet*, Paris, 1711, 1 vol. in-4°; on y a joint celles qu'il avait publiées avant l'établissement du *Journal de Trévoux*. On peut voir dans Moréri le détail des autres dissertations imprimées depuis 1711; il faut seulement corriger la date de celle qui est indiquée en mars 1712, et qui se trouve dans le journal de mars 1718. Le P. Chamillart est mort à Paris le 1^{er} juillet 1750. On lui doit une édition de Prudence *Ad usum Delphini*, avec des notes, Paris, 1687, in-4°. — Gaston CHAMILLART, théologien du 17^e siècle, se fit remarquer parmi les jansénistes, et publia un ouvrage intitulé : *De coronâ, tonsurâ, et habitu clericorum*, Paris, 1659, in-8°. T—N.

CHAMILLY (NOËL BOUTON, marquis DE), d'une famille distinguée de Bourgogne, naquit à Chamilly le 6 avril 1636. Il entra au service de bonne heure, et passa en 1665 en Portugal, où il servit en qualité de capitaine de cavalerie sous le maréchal de Schomberg, et devint amoureux d'une jeune religieuse ou chanoinesse nom-

mée, à ce qu'on croit, *Alcaforada*, qui en fut encore plus éprise, et lui adressa les douze lettres connues sous le nom de *Lettres portugaises*. De retour en France, il communiqua ces lettres, et les confia à Subligny pour les traduire et les publier. Ces lettres ont été imprimées très souvent, et la plupart des éditions contiennent des pièces ou prétendues réponses controuvées. La meilleure est celle de Paris, 1806, in-12 ou in-8°. On trouve à la suite les *Imitations en vers français*, par Dorat. Cette édition est enrichie d'une notice historique et bibliographique, par Mercier de St-Léger, avec quelques notes de M. Barbier. « Chamilly, dit St-Simon, était un gros et grand homme, le meilleur, le plus brave et le plus rempli d'honneur; à le voir, à l'entendre, on n'aurait jamais pu se persuader qu'il eût inspiré un amour aussi démesuré que celui qui est l'ame de ces fameuses lettres... » Il était si bête et si lourd qu'on ne comprenait pas qu'il eût quelques talents pour la guerre. » Il en avait cependant beaucoup. Après avoir passé par tous les grades, il se signala en 1675 par la belle défense de Grave, qui dura quatre-vingt-treize jours, et coûta 16000 hommes au prince d'Orange. Chamilly eut pour récompense de ses services le bâton de maréchal de France en 1703. Il mourut sans postérité, le 8 janvier 1715. Après la défense de Grave, Louis XIV lui permit de lui demander une grâce : « Sire, dit Chamilly, je vous prie de m'accorder celle de mon ancien colonel qui est à la Bastille. » Le roi, touché de la générosité de Chamilly, lui accorda ce qu'il demandait. — Son frère Hérard Bouton, comte de CHAMILLY, fut long-temps attaché au prince de Condé, et l'accompagna

dans toutes ses guerres en France et dans l'étranger. Il fut ensuite nommé gouverneur du château de Dijon par Louis XIV, puis aide de camp de ce prince, qu'il suivit dans sa campagne de Franche-Comté en 1668. Il commanda l'armée comme lieutenant-général; il s'empara de Mascik en 1672, et mourut en 1675. Pierre Palliot, de Paris, a publié *l'Histoire généalogique des comtes de Chamilly*, Dijon, 1671, in-fol. D. L. C.

CHAMIR (ÉLÉAZAR), savant arménien, naquit vers 1720 à Djoulfa, faubourg d'Isphân, où Châh-Abbas avait transporté une colonie de cette nation industrielle. Lors des troubles qui suivirent la mort de Thamas-Kouli-Khân, en 1748, Chamir se retira à Madras, y fit dans le commerce une fortune assez considérable, et la consacra presque entièrement à l'instruction et au soulagement de ses compatriotes, pour lesquels il établit dans la même ville une imprimerie, une école et un hôpital. Il mourut vers la fin du 18^e. siècle. Il a publié, en arménien : I. *Avertissement ou exhortation aux Arméniens*, Madras, 1772, in-8°. Il y engage ses compatriotes à secouer le joug des musulmans. On y trouve un précis de l'histoire d'Arménie, tiré principalement de Moïse de Khorène, pour ce qui est antérieur au 5^e. siècle. Depuis cette époque jusqu'à l'établissement des rois de la petite Arménie, vers la fin du 11^e. siècle, cet abrégé est confus et peu exact, et il paraît que Chamir n'avait pas à sa portée les ouvrages des meilleurs écrivains de sa nation. A la fin du livre, on trouve un précis statistique et géographique de l'Arménie actuelle. II. *Badmoutioun mnatsourtats haiouts iev vrats*, ou *Histoire de ce qui reste d'Arméniens et de Géorgiens*, Ma-

dras, 1775, petit in-4°. Ce livre contient deux ouvrages importants pour l'histoire orientale. L'un est une histoire de la famille Ourpélianne, écrite vers l'an 1290 par Étienne Ourpélian, archevêque de Siounik : on y trouve les principaux faits de l'histoire d'Arménie depuis l'an 1048 jusqu'à cette époque, et il sert à éclaircir plusieurs points de l'histoire du bas empire et de celle des sulthans Seldjoukides, des Monghols, etc. (1) L'autre ouvrage est l'histoire de Narsès I^{er}. Arsacide, surnommé *le Grand*, patriarche d'Arménie, qui vivait à la fin du 4^e. siècle, suivie des principaux exploits de Mouschegh, qui était à la même époque généralissime des troupes arméniennes et géorgiennes. Mesrob, prêtre du pays de Siounik, écrit ce morceau dans le 10^e. siècle; la bibliothèque impériale en possède deux copies manuscrites. III. *Une grande Carte de l'Arménie et des pays voisins*, en deux feuilles, publiée à Venise, en 1778, par les soins des religieux Mekhitaristes de cette ville. C. M. P.

CHAMOUSSET (CLAUDE-HUMBERT PIARRON DE), chevalier, maître ordinaire de la chambre des comptes de Paris, né dans cette capitale en 1717, d'une famille distinguée. Personne n'a porté plus loin le zèle du bien public et l'amour de l'humanité; c'était dans Chamoussset une passion à laquelle il ne lui eût pas été possible de résister : tout ce que sa fortune pouvait lui permettre, il le tentait. Il avait fait de sa maison un hôpital où, tous les jours, une centaine de malades de tout sexe et de tout

(1) M. de St-Martin, qui nous a communiqué ces détails, a traduit en français ce curieux morceau d'histoire, et se propose de le faire imprimer avec le texte arménien, suivi de notes historiques, littéraires et géographiques.

âge recevaient non seulement les secours qu'ils auraient pu espérer des hôpitaux les plus riches et les mieux administrés, mais encore une indemnité du produit des travaux auxquels leurs maladies les empêchaient de vaquer. Il entretenait chez lui une pharmacie au profit des pauvres, et il payait plusieurs médecins et chirurgiens pour les soigner. Il acquit lui-même, dans toutes les parties de l'art de guérir, des connaissances profondes et variées. A l'âge de douze ans, sans autres principes que ceux de l'imitation, sans lancette, avec une épingle de toilette, il saigna la femme de chambre de sa mère, qui eut la complaisance imprudente de lui livrer son bras, dans l'espérance de se soulager de violents maux de tête. Le tableau des malades entassés dans les hôpitaux et couchés plusieurs ensemble dans le même lit ; respirant un air infect ; faisant, par leur haleine, de mille maux différents, une épidémie générale ; s'effrayant mutuellement par les cris de la douleur, par le délire, par le spectacle de leurs plaies, de leur agonie et de leur mort ; ce tableau, que Chamousset retrace en plusieurs endroits de ses mémoires, était toujours présent à son cœur ; il écrivit contre cet entassement, il en prouva le danger par les états comparés des morts de l'Hôtel-Dieu, de la Charité et de l'hôpital de Versailles. Il loua à la barrière de Sèvres une maison comode ; il en fit le modèle, auquel il désirait que tous les hôpitaux se conformassent ; il la remplit de pauvres malades, qu'il fit traiter à ses dépens, et qui, à la faveur des soins qu'il leur donnait, recouvrèrent en peu de temps la santé. Un si bel exemple, et les excellentes raisons qu'il donnait, déterminèrent la réforme de l'Hôtel-Dieu, où les malades eurent chacun

un lit séparé. Quelque temps après, il publia le plan d'une *maison d'association*, dans laquelle, au moyen d'une somme très modique, chaque associé s'assurerait, dans l'état de maladie, toutes les sortes de secours qu'on peut désirer. Il avait en vue cette foule d'étrangers, de célibataires, de gens de lettres, de militaires, d'artistes, de domestiques, en un mot de gens isolés, qui périssent souvent faute de secours, et dans la crainte d'être portés à l'Hôtel-Dieu. Le plan de Chamousset fut accueilli par le ministère et applaudi par le public ; mais, malgré les vœux de la nation et les efforts de l'auteur, il ne fut point exécuté de son vivant, tant le bien est difficile à faire. Chamousset ne se rebuta point ; il écrivit un excellent *Mémoire sur les hôpitaux militaires*, fit connaître les abus qui y existaient, et les moyens d'y remédier. Il publia un autre *Mémoire politique sur les enfants*, dans lequel il donna ses idées sur la destination des enfants exposés ou abandonnés, et indiqua les moyens de les rendre utiles à l'état. Le gouvernement sentit le parti qu'il pourrait tirer des talents de ce philanthrope ; il le nomma intendant-général des hôpitaux sédentaires des armées du roi. Les fonctions de cette place ne l'empêchèrent pas de porter ses observations sur plusieurs objets d'économie publique. Il proposa l'organisation d'un *magasin général*, ou *dépôt sur prêt*, qui présentait plus d'avantages que les lombards, ou monts-de-piété, sans en avoir les inconvénients. Il rédigea des mémoires sur *la poste aux chevaux*, *les messageries et le roulage* ; sur *l'approvisionnement de la viande à Paris*, sur *l'extinction de la mendicité*, sur *la police des ouvriers et des domestiques*, sur *un hospice pour les femmes enceintes*, sur *l'abolition des*

corvées et la manière d'entretenir les grands chemins, sans que l'agriculture et les pauvres en souffrent, sur le tirage des bateaux par les bœufs, sur le commerce des grains, sur une compagnie d'assurance contre les incendies, sur le tabac, etc., et il eut la jouissance, bien grande pour un tel homme, de voir les heureux résultats de quelques-uns de ses plans; enfin, on lui doit l'établissement de la petite poste à Paris. J.-J. Rousseau était plein de respect pour lui. Visité par cet homme généreux, Jean-Jacques lui témoigna son estime d'une manière assez bizarre; il était assis, il ne se leva point, ne le salua point, ne le reconduisit point, et lui dit: « Je vous estime trop pour vous » traiter comme le reste des hommes. » Quoique Chamousset fût l'aîné de sa famille, il se priva des douceurs du mariage, parce qu'il désespéra de trouver une femme dont l'active bienfaisance se prêtât à tous ses projets philanthropiques. Il mourut à l'âge de cinquante-six ans, le 27 avril 1775. On a recueilli une partie de ses Mémoires sous le titre de *Vues d'un citoyen*, 1757, in-12, et l'abbé Cotton des Houssayes, bibliothécaire de Sorbonne, a publié ses œuvres complètes, précédées de son éloge, Paris, 1783, 2 vol. in-8°.

C. G.

CHAMPAGNE (THIBAUD, comte de). *Voy.* THIBAUD.

CHAMPAGNE (PHILIPPE), peintre, naquit à Bruxelles en 1602, de parents d'une fortune médiocre, mais honnêtes gens. Il témoigna dès son enfance un penchant très vif pour la peinture, et en apprit les premiers éléments de deux artistes peu estimés. Fouquières, paysagiste habile, le prit ensuite en affection, et lui donna des leçons. En 1621, Champagne, âgé de

dix-neuf ans, éprouva le désir, naturel à tous les artistes, de voir l'Italie; mais il crut devoir d'abord se rendre à Paris, sans doute pour s'y procurer, par son talent, les moyens d'exécuter son projet. Il commença par faire quelques portraits, et travailla ensuite chez un peintre nommé *Lallemand*, homme aujourd'hui fort inconnu, mais qui, malgré la médiocrité de ses talents, ne laissait pas d'être alors fort employé. A cette époque, Poussin, un peu plus âgé que Champagne, avait été forcé, par sa mauvaise fortune, de revenir d'Italie, sans même avoir pu arriver jusqu'à cette Rome, dont le séjour était l'objet de tous ses vœux. Son malheur eut pour le jeune Champagne d'avantageux résultats. Digne d'apprécier l'invention et la fécondité qui déjà brillaient dans les compositions de celui qu'on a si bien nommé *le peintre des philosophes et des gens d'esprit*, Champagne quitta Lallemand sans regrets, et va se loger au collège de Laon avec Poussin, dont les savants conseils lui furent très utiles. Avant que les deux amis parvinssent au sort dont ils étaient dignes, le génie de l'un et les talents de l'autre avaient encore à éprouver les atteintes de l'adversité. Un artiste médiocre, nommé *Duchesne*, était alors peintre de la reine-mère, et chargé, en cette qualité, des peintures du Luxembourg. Poussin et Champagne furent obligés de travailler sous lui; il employa Poussin à quelques petits ouvrages dans les lambris, tandis que Champagne était chargé des tableaux de l'appartement de la reine. La jalousie est surtout le partage de la médiocrité: Duchesne fut irrité de ce que les ouvrages de Champagne avaient plu à la reine, et celui-ci, dont le caractère était doux jusqu'à la timidité, prit le parti de s'en retourner à Bruxelles. A peine y était-il arrivé, qu'il re-

cut du surintendant des bâtimens la nouvelle de la mort de Duchesne , et l'invitation de revenir en France. La reine lui donna un logement au Luxembourg, la direction des peintures de ce palais, et une pension de 1200 liv. Champagne alors épousa la fille de Duchesne, et peignit six tableaux pour les Carmelites du faubourg St.-Jacques ; il fit de plus , à la voûte de l'église, ce fameux crucifix, chef-d'œuvre de perspective, qui, peint sur un plan horizontal, paraissait perpendiculaire, et trompait les yeux les plus exercés. Il travailla aussi pour le cardinal de Richelieu ; mais ce ne fut qu'après que la reine lui en eut donné la permission. Richelieu, peut-être encore moins sensible au mérite du peintre qu'au plaisir de chagriner la reine et de faire un acte d'autorité, fit faire à Champagne les offres les plus brillantes pour l'engager à quitter cette princesse, et à ne travailler désormais que pour lui. Champagne se contenta de répondre que « si son éminence pouvait le rendre plus habile peintre qu'il n'était, » ce serait la seule chose qu'il ambitionnerait ; mais que cela surpassant le pouvoir du cardinal, il ne désirait que l'honneur de ses bonnes grâces. » Richelieu, frappé des sentimens généreux que cette réponse annonçait, ne put s'empêcher de louer l'artiste et de l'en estimer davantage. Champagne voyant sa réputation solidement établie, eut occasion de composer un grand nombre d'ouvrages, dont les plus importants furent le dôme de la Sorbonne, où il peignit *les quatre Pères de l'Église*, le *Vœu de Louis XIII*, que l'on voyait à Notre-Dame, trois grands tableaux pour l'église de St.-Gervais, dont deux sont aujourd'hui au musée Napoléon, *la Cérémonie des chevaliers du St.-Esprit*, pour l'église des Grands-Augustins, etc. Il perdit sa

femme et son fils, et fit un voyage à Bruxelles, où il peignit pour l'archiduc Léopold un tableau, dont le sujet lui fut peut-être inspiré par la situation où il se trouvait ; il représentait *Adam et Ève pleurant la mort d'Abel*. De retour à Paris, il fut élu professeur, et ensuite recteur de l'académie. Champagne jouissait d'une réputation bien établie, et le titre de premier peintre du roi paraissait devoir être la récompense de ses talents, lorsque Lebrun, arrivant d'Italie, obtint cette place éminente. Il est possible, il est même probable qu'il fit alors agir les puissans protecteurs qu'il avait, et surtout Colbert ; mais on doit avouer, qu'inférieur à Champagne dans quelques parties mécaniques de l'art, Lebrun, qui, peu de temps après, conçut et exécuta *les Batailles d'Alexandre, la grande galerie de Versailles*, etc., avait un génie vaste bien préférable au talent de Champagne. Celui-ci eut du moins le mérite, facile pour un caractère tel que le sien, de n'être point jaloux de son heureux rival. Il venait de donner une autre preuve de modération et de désintéressement, en se laissant enlever, sans murmurer, *la Galerie des Hommes illustres*, qu'il avait commencée, par Vouet, qui n'eut guère d'autre titre de gloire que d'avoir eu pour élèves les meilleurs artistes de ce temps. Averti, par quelques infirmités, de l'approche de la vieillesse, Champagne n'eut pas de peine à se décider à la retraite, sans toutefois abandonner ses pinceaux. Il choisit Port-Royal, où sa fille était religieuse. C'est cette fille qui lui a donné occasion de faire, à soixante ans, un des plus beaux tableaux qui existent, du moins aux yeux de ceux qui mettent avant tout l'expression et le sentiment. Elle est représentée assise sur une chaise longue, et réduite à l'extrémité

par une fièvre continue de quatorze mois ; abandonnée des médecins, elle se met en prières avec la mère Catherine-Agnès, et recouvre la santé. Dans cette composition, de la plus noble simplicité, Champagne n'est plus ce peintre halile, mais un peu froid, dont les compositions laissent toujours quelque chose à désirer. La figure de sa fille, et surtout la tête, sont de ces productions sublimes que l'on n'oublie plus lorsqu'on les a vues une seule fois. Le cœur du père, dirigeant le pinceau de l'artiste, a produit un chef-d'œuvre. Outre ce tableau, le musée Napoléon en possède encore six autres, faits par Champagne : on distingue surtout celui où S. Gervais et S. Protas apparaissent à S. Ambroise. C'est un de ceux où Champagne a le mieux prouvé sa science dans les principales parties de l'art. L'aspect en est imposant et la couleur excellente, ainsi que le clair-obscur ; et le dessin, d'une vérité qui ne laisse à désirer qu'un peu plus d'élégance. Les autres sont : *S. Ambroise faisant transporter dans la basilique de Milan les corps de S. Gervais et S. Protas* ; le *portrait d'Arnauld d'Andilly*, celui de Champagne lui-même ; l'*Apôtre S. Philippe*, tableau sur lequel le peintre fut reçu à l'académie, en 1648 ; une *Cène*, où l'on prétend qu'il a peint les portraits des plus célèbres solitaires de Port-Royal, opinion qui toutefois a trouvé des contradicteurs. On voit aussi au Luxembourg plusieurs tableaux de Champagne. Celui qui représente *la Madeleine aux pieds de J. C.*, chez Simon le Pharisien, est un de ses meilleurs ouvrages. La liste complète des tableaux de ce peintre infatigable serait immense, et ne peut être qu'indiquée. Les maisons royales, les principaux monuments publics et les églises, non seulement de Paris, mais

de plusieurs villes de France, offrent des preuves irrécusables de ses talents et de son assiduité au travail. Outre ses tableaux d'histoire, Champagne a fait un grand nombre de portraits parfaitement bien peints, d'une bonne couleur, bien dessinés, et dont on louait l'exacte ressemblance. Le roi Louis XIII, la reine-mère, le cardinal, et les principaux personnages de la cour, exercèrent souvent ses pinceaux. Champagne avait pour la religion un respect qui dégénérait quelquefois en pratiques minutieuses ; il en donna la preuve lorsqu'il refusa obstinément de faire le portrait de la fille d'un de ses amis qui allait se faire religieuse, parce qu'il aurait fallu la peindre un dimanche. Le même principe de piété fit qu'il ne peignit jamais de nudités. On doit respecter ses scrupules ; mais l'art n'y a rien perdu. Il était loin d'avoir dans le cœur ce vif sentiment de la beauté, qui seul peut rendre de tels tableaux dangereux. Imitateur servile de la nature individuelle, il rendait bien ce qu'il avait devant les yeux ; mais ce n'est point dans ses compositions qu'il faut chercher la grâce ou le bon goût. Extrêmement laborieux, Champagne exigeait de ses élèves une grande assiduité. Il se levait ordinairement à quatre heures du matin, et lorsqu'il avait employé toute la journée au travail, il dessinait encore le soir à l'académie. Cette application lui avait acquis une extrême facilité, dont il donna un jour une preuve irrécusable. Des marguilliers d'une église de Paris lui ayant demandé, ainsi qu'à plusieurs autres artistes, des dessins pour un tableau de S. Nicolas, Champagne peignit le tableau même, qu'il plaça dans la chapelle, au grand étonnement de ses rivaux. Au reste, cet ouvrage, exécuté avec tant de promptitude, n'était pa

à l'abri de la critique, et on le fit sentir à Champagne, en lui demandant combien il vendrait un cent de S. Nicolas. Malgré les restrictions que l'on a dû mettre aux éloges que mérite Champagne, il est constant que c'était un très habile artiste, et qu'il occupe une des premières places parmi les peintres de l'école flamande, où il doit être placé, quoique plusieurs biographes, considérant qu'il a fait à Paris la plupart de ses ouvrages, le rangent parmi les peintres de l'école française. Il mourut le 12 août 1674. D—T.

CHAMPAGNE (JEAN-BAPTISTE), peintre, neveu et élève de Philippe, naquit à Bruxelles en 1645. Moins excusable que son oncle, qui du moins n'avait pas vu l'Italie, Jean-Baptiste Champagne ne put se débarrasser, dans la terre même des beaux arts, où il passa quinze mois, du goût commun de son pays. Lorsque son oncle eut perdu sa femme et son fils, il appela près de lui Jean-Baptiste, qui, ayant une manière très rapprochée de la sienne, l'aida dans un grand nombre d'ouvrages. Leur union fut très intime, et Jean-Baptiste Champagne était digne, par la douceur de ses mœurs, de l'amitié que son oncle lui avait vouée. Quant à ses talents, ils n'égalèrent pas ceux de Philippe; mais si sa manière avait moins de force et de vérité que la sienne, elle en approchait assez pour qu'après la mort de Philippe, il fût chargé de terminer les tableaux que celui-ci avait laissés imparfaits. Reçu à l'académie, Jean-Baptiste Champagne devint professeur, et mourut en 1688, à l'âge de quarante-cinq ans. La plupart des ouvrages de ce peintre furent placés dans plusieurs églises de Paris, à Vincennes et aux appartements des Tuileries. Le musée Napoléon n'en possède aucun. D—T.

CHAMPENETZ (le chevalier DE), né en 1759 à Paris, fils du gouverneur des Tuileries, et officier aux gardes françaises, avant la révolution. Il ne suivit pas le sort de son régiment, dont la majeure partie se mit à la solde de la ville de Paris, sous la dénomination de *compagnies du centre de la garde nationale parisienne*. Champcenetz était à cette époque un des élégants de la capitale, et surtout de ceux qui se distinguaient le plus par leur gaité et la vivacité de leurs saillies. Il était lié avec Rivarol, le vicomte de Mirabeau, Pelletier et quelques autres, qui attaquaient la révolution avec l'arme du ridicule, si puissante parmi les Français. Champcenetz fut avec eux un des principaux auteurs d'un écrit périodique intitulé les *Actes des Apôtres*, le pamphlet le plus piquant qui ait paru dans ce temps-là; il fournit aussi plusieurs articles au petit *Journal de la cour et de la ville*, rédigé dans le même esprit, et à d'autres écrits semblables, et se peignit lui-même sous le nom du *Gobe-Mouches sans souci*, dans une brochure intitulée les *Gobes-Mouches au Palais-Royal*. Il fit avec Rivarol, le *Petit Almanach de nos grands hommes*, 1780, petit in-12, et composa seul la *Réponse aux lettres* (de M^{me}. Staël) *sur le caractère et les OEuvres de J.-J. Rousseau, bagatelle que vingt libraires ont refusé de faire imprimer*, Genève (Paris), 1789, in-8^o, et autres pamphlets de ce genre. Après le 10 août 1792, il échappa aux révolutionnaires, auprès desquels il ne pouvait guère espérer de trouver grâce, et se retira à Meaux. Le chevalier de St.-Méard, miraculeusement sauvé des massacres de septembre, et qui avait eu le bon esprit de se ménager la protec-

tion des terribles juges qui lui avaient conservé la vie, fit obtenir à Champcenetz un certificat de civisme. Avec cette pièce, il eût échappé, peut-être, aux proscriptions dans les départements; mais il ne put résister au désir de revenir dans la ville où il avait éprouvé tant de jouissances. St-Méard alla le voir, et lui représenta le danger qu'il courait. « Voilà, lui ré- » pondit Champcenetz, en lui mon- » trant ses livres, les seuls amis qui » me restent. Je ne puis me résoudre » à les abandonner. » Il fut arrêté peu de temps après, envoyé dans la prison des Carmes, et ensuite au tribunal révolutionnaire, comme complice de la fameuse conspiration des prisons. Lorsqu'il entendit sa condamnation à mort, il demanda à Fouquier-Tainville, si c'était au tribunal comme à la section, s'il y avait *des remplaçants*. Il fut exécuté le 23 juillet 1794.

B—U.

CHAMPDIVERS (ODETTE DE).
Voy. CHARLES VI, roi de France.

CHAMPEAUX (GUILLAUME DE), archidiaque de Paris, célèbre professeur à l'école du cloître Notre-Dame, et ensuite à celle de St-Victor, au commencement du 12^e. siècle, fut disciple d'Anselme de Laon et de Manégolde. Fils d'un laboureur de Champeaux en Brie, il prit le nom du lieu de sa naissance, suivant l'usage des temps où il vivait. C'est depuis Guillaume de Champeaux que se trouve fixée invariablement la succession de l'école et des maîtres de Paris. Champeaux enseigna long-temps, avec le plus grand succès, la rhétorique, la dialectique et la théologie; mais enfin il trouva dans Abailard, son disciple, un rival redoutable, qui le harcela, le fatigua d'arguments et de difficultés, cherchant moins à s'éclairer qu'à triompher dans la dis-

pute. L'éclat de la réputation du maître fut terni, l'affluence de ses auditeurs devint moins considérable; vaincu et honteux de sa défaite, il alla chercher l'obscurité dans le cloître de St-Victor, où il prit l'habit de chanoine régulier. L'entrée de Guillaume à Saint-Victor est l'époque, sinon de la naissance, du moins de la gloire de cette maison. Bientôt, las d'une vie oisive, le professeur céda aux sollicitations d'Hildebert, évêque du Mans, et reprit ses fonctions de maître public. Alors, le terrible Abailard vint le poursuivre encore. Il l'attaqua sur la fameuse question des universaux, le força de s'avouer vaincu, et de se retracter. Enfin, le disciple ingrat ne cessa de livrer au maître des assauts multipliés, dans lesquels il se signala souvent par de nouveaux triomphes. Il en parle dans ses écrits avec une feinte modestie, et s'applique ce mot d'Ajix dans la dispute des armes d'Achille : « Si vous demandez quel fut le » succès du combat : je n'ai point été » vaincu. » (*Métamorphoses d'Ovide*, liv. XIII). Quoi qu'il en soit, la nouvelle école de Guillaume de Champeaux devint célèbre dans toute l'Europe. Il passa pour un des premiers philosophes de son siècle. Vivement poursuivi dans sa réputation et dans son repos par Abailard, il ne put se défendre de forts ressentiments, et les deux maîtres et leurs disciples cherchèrent très souvent à se décrier, à se nuire, à se persécuter (voy. ABAILARD). Enfin, Champeaux, nommé à l'évêché de Châlons-sur-Marne, l'an 1115, fit succéder au talent du professeur le zèle d'un apôtre, et aux bruyantes agitations de l'école, les nobles sollicitudes du ministère pastoral. Il prit l'habit de Cîteaux l'an 1119, et mourut dans un cloître l'an 1121. Il laissa quelques ouvrages théologiques

manuscripts, entre autres un livre *des Sentences*. Ce titre avait été mis en vogue dès le commencement du 12^e. siècle, par Anselme de Laon. On vit depuis Hugues de St.-Victor publier un de ces livres; on en attribua un à Abailard, qui refusa de le reconnaître, et l'on a celui de Pierre Lombard, le plus célèbre de tous. Des sentences ou pensées, tirées de l'Écriture ou des Pères, servaient de texte, dans ces sortes d'ouvrages, à des traités systématiques de théologie. Le P. Martenne a inséré dans le tome V de son *The-saurus anecdotorum*, un *Traité sur l'Origine de l'ame*, dans lequel Champeaux discute, en métaphysicien subtil, la question du péché originel. On trouve l'histoire de la Vie et des écrits de Guillaume Champeaux dans le 10^e. tome de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 507. V—VE.

CHAMPIER (SYMPHORIEN), né à St.-Symphorien-le-Château, dans le Lyonnais, en 1472, fit ses premières études à Paris; et, comme il se destinait à la médecine, il alla ensuite étudier à Montpellier. Lorsqu'il eut reçu les différents grades, il vint s'établir à Lyon, où il se fit en peu de temps une réputation assez étendue dans l'exercice de son état. Antoine, duc de Lorraine, se rendant en Italie avec le roi Louis XII, en 1509, passa par Lyon, et, sur ce qu'on lui rapporta du talent et de la capacité de Champier, il le décora du titre de chevalier. Champier suivit ce prince à l'armée, et se trouva à plusieurs batailles. Il prenait le titre de médecin des rois Charles VIII et Louis XII. Il profita d'un séjour qu'il eut occasion de faire à Pavie pour se faire agréger au corps des médecins de cette ville. On a conservé le discours que Rustique de Pisan, leur doyen, prononça pour sa réception. Il contient

des éloges dont la vanité de Champier, toute grande qu'elle était, dût se trouver satisfaite. Il était d'une famille noble, et il avait épousé une parente du chevalier Bayard. Cette alliance, au-dessus de ses espérances, avait singulièrement flatté son amour-propre. Pour relever l'illustration de sa famille, il prétendit que son origine était commune avec celle des Campaggi de Bologne et des Campesi de Pavie. Il inventa là-dessus une fable qu'il soutint si hardiment, qu'on finit par le croire sans examiner ses preuves. De retour à Lyon, il fut nommé échevin, et il rendit de grands services dans cette place; Lyon lui doit la fondation du collège de médecine qui y subsiste encore aujourd'hui; mais cela n'empêcha pas que, le peuple s'étant soulevé en 1529, à raison de la cherté du pain, sa maison fût pillée, et lui-même, pour mettre ses jours en sûreté, fut contraint de se retirer pour quelque temps à Nancy, où le duc de Lorraine l'avait nommé son premier médecin. Il se plaignit amèrement de l'ingratitude de ses concitoyens dans un petit ouvrage assez rare, et qui renferme des particularités curieuses. Il est certain que la ville de Lyon lui était redevable de plusieurs établissemens utiles. Il a composé un grand nombre d'ouvrages. Nicéron donne les titres de cinquante-quatre. Ses écrits historiques sont méprisés avec raison: il n'y montre aucune connaissance de la chronologie, et il est entièrement dépourvu de cet esprit de critique si nécessaire à l'historien; aussi ses histoires sont-elles remplies de fables absurdes. Comme médecin, il aurait pu obtenir une réputation méritée. Il fut le premier qui osa s'élever contre l'usage des remèdes qu'on tirait à grands frais des contrées éloignées, et il composa deux livres pour prouver que chaque pays

produit les plantes nécessaires à la guérison des maladies qui peuvent affliger ses habitants; il attaqua aussi, avec autant de chaleur que de courage, les apothicaires ignorants qui, de son temps, exerçaient la médecine. On a remarqué que Champier était le second auteur français qui eût parlé de la maladie vénérienne, en indiquant les remèdes de cette peste qui commençait alors ses ravages. Il mourut à Lyon en 1559, et fut enterré dans l'église des Cordeliers. Son article, dans l'ouvrage de l'abbé Pernetty, intitulé *les Lyonnais dignes de mémoire*, est rédigé avec bien peu de soin. La liste de ses ouvrages y est fort incomplète. Nous nous contenterons d'indiquer les plus remarquables : I. *la Nef des dames vertueuses*, composée par M. S. Champier, contenant IV livres, le 1^{er}. intitulé *la Fleur des dames*, le 2^e. *Du régime du mariage*; le tiers de *prophéties des sybilles*, et le quart *le livre du vrai amour*, Lyon, 1503, in-4^o., goth., rare; Paris, 1515, in-4^o., goth. : cet ouvrage est en prose mêlée de vers; II. *la Nef des Princes et des batailles de noblesse, avec autres enseignements utiles et profitables à toutes sortes de gens*, Lyon, 1502, in-4^o., goth., fig. en bois, rare; Paris, le Noir, in-8^o., 1525, mêlé de prose et de vers; III. *Dialogus in magicarum artium destructionem*, Lyon, G. Balsarin, in-4^o., sans date : on croit que cet ouvrage a été imprimé avant l'année 1507; IV. *les Grans Croniques des Princes de Savoye et Piedmont, ensemble les généalogies et antiquités de Gaule*, Paris, 1516, in-fol., rare; V. *la Vie du capitaine Bayard, gentilhomme du Dauphiné*, Paris, 1525, in-4^o.; idem, 1526, in-8^o.; Lyon, 1528, in-4^o., goth. : cette édition est rare et recherchée, ainsi que celle de 1525; *ibid.*,

trad. en latin, Bâle, 1550, in-8^o.; VI. *le Myroer des Apothiquaires; plus, les Lunectes des Cyrurgiens*, Lyon, in-8^o., sans date, caract. goth.; idem, Paris, 1559; VII. *Rosa gallica, omnibus sanitatem adfectantibus necessaria*, Paris, 1514, in-8^o.; VIII. *Hortus gallicus in quo Gallos in Galliâ omnium ægritudinum remedia reperire docet, nec medicaminibus egere peregrinis, quum Deus et natura de necessariis unicuique regioni provideat*, Lyon, 1555, in-8^o. : c'est un des meilleurs ouvrages de Champier; on y joint le suivant; IX. *Campus Elysius Galliæ amœnitate refertus, in quo quicquid apud Indos, Arabas et pœnos reperitur, apud Gallos reperiri posse demonstratur*, Lyon, 1555, in-8^o.; X. *Gallicum pentapharmacum Rhabbaro, Agarico, Mannâ, Terebenthinâ, et Sene gallicis constans*, Lyon, 1554, in-8^o. : c'est un développement de l'ouvrage précédent; XI. *Les Vies de Mesvé et d'Arnaud de Villeneuve*; XII. *Petit livre du royaume des Allobroges, dit longtemps après, Bourgogne, etc.*, sans date, in-8^o.; XIII. *Periarchon, id est de principiis utriusque philosophiæ*, Lyon, 1555, in-8^o.; XIV. *De triplici disciplinâ*, Lyon, 1508, in-8^o., très curieux; XV. *Traité de l'ancienneté et noblesse de l'antique cité de Lyon, et de la rebellion du populaire de ladite ville contre les conseillers de la cité et notables marchands, à cause des bleds, en 1529, traduit du latin de Morien Piercham, par Théophraste du Mas*, Lyon, 1529, in-8^o., goth. Quelques exemplaires portent au frontispice la date de Paris; une autre édition a paru sous ce titre : *Histoire des antiquités de la ville de Lyon, traduite du latin en français, par*

Morien Piercham, ensemble de la hiérarchie de l'église de Lyon, extraite de la description du seigneur Campèse, par le sieur de la Faverge; revu et corrigé par Léonard de la Ville, Lyon, J. Champier, 1648, in-4°. On voit que Champier s'est déguisé à la tête de quelques-uns de ses ouvrages sous le nom de *Piercham*, anagramme du sien, ou sous le nom latin de *Campegius*, ou sous ceux de *Théophraste du Mas*, de *Campèse*, de *la Faverge*, nom d'une terre qu'il possédait; mais la date de cette dernière édition semble faire voir que *Léonard de la Ville* est un nom réel; au moins Champier ne peut être l'auteur de l'ouvrage publié sous ce nom, et que lui attribue Nyon, dans le catalogue de la Vallière, sous ce titre: *Dacrygelasie spirituelle du roi Charles IX*, Lyon, 1572, in-8°. Symphorien Champier était mort dès 1539, et ce prince n'est monté sur le trône, comme on sait, qu'en 1560. Symphorien Champier a été soupçonné d'être l'auteur du fameux traité intitulé: *De tribus impostoribus*. Le passage qui a donné lieu à cette accusation se lit dans son ouvrage *De legum divinarum et humanarum conditoribus*, imprimé à la suite de son *De medicinæ claris scriptoribus*, Lyon, 1506 et 1551, in-8°. W—s.

CHAMPIER (CLAUDE), fils du précédent, naquit à Lyon, vers 1520. Il n'avait que dix-huit ans, quand il composa un ouvrage sur la singularité des Gaules. Il est imprimé à la suite du *Catalogue des villes et cités assises ès trois Gaules*, de Gilles Corrozet, Paris, 1540, in-16. Ce volume contient en outre un petit *Traité des fleuves et fontaines admirables des Gaules*, traduit du latin de Symphorien Champier, par son fils, et un *Traité des lieux saints des*

Gaules, où N. S., par l'intercession des Saints, fait plusieurs miracles. Ce dernier ouvrage est entièrement de Claude Champier. Il y a une seconde édition de ce recueil, Lyon, 1556, in-16. Il a été traduit en italien, Venise, 1558, in-8°. W—s.

CHAMPIER (JEAN-BRUYERIN). Voy. BRUYERIN.

CHAMPION (PIERRE), né à Avranche en 1651, entra chez les jésuites, professa les humanités, composa quelques Biographies ecclésiastiques, et mourut le 28 juin 1701. On connaît de lui: I. *la Vie du P. Rigouleuc*, Paris, 1686, in-12: la 4^e. édition parut à Lyon, en 1739; II. *la Vie du P. Lallemand*, jésuite, Paris, 1694, et Lyon, 1755, in-12; III. *la Vie des fondateurs des maisons de retraite* (M. de Kerlivio, le P. Vincent Huby, jésuite, et M^{lle}. de Francheville), Nantes, 1698, in-8°. L'auteur publia ce dernier ouvrage, sous le nom anagrammatique de *Phonamic*. — CHAMPION (François), jésuite, est auteur d'un poëme latin, intitulé: *Stagna*, Paris, 1689; il a été inséré dans le tome II des *Poëmata didascalica*.

V—VE.

CHAMPION DE CICÉ (JÉRÔME-MARIE), naquit à Rennes, en 1735, d'une famille noble, mais nombreuse et peu riche. Il avait pour frère Jean-Baptiste-Marie de Cicé, qui fut promu à l'évêché d'Auxerre en 1761. Jérôme-Marie, qui s'était aussi destiné à l'état ecclésiastique, reçut la même année l'ordre de la prêtrise, et fut appelé, par son frère, à le seconder dans l'administration de son diocèse. Il fut nommé agent du clergé en 1765. Le clergé se trouvait alors dans une conjoncture difficile; aux prises avec un corps puissant, il avait à combattre la faiblesse de la cour, la sévérité des parlements, et les progrès de la philo-

sophie. M. de Cicé eut besoin de toute son habileté pour ne pas être au-dessous de sa place. L'agence du clergé était communément la porte de l'épiscopat. A l'expiration de ses cinq années, en 1770, l'abbé de Cicé fut nommé évêque de Rhodéz, et fut élevé ensuite au siège de Bordeaux en 1781. A l'époque de la révolution, il devint membre de l'assemblée constituante, où il apporta quelques penchans pour des innovations, que de bons esprits croyaient alors devoir souhaiter. Il fut un des premiers de son ordre à se réunir aux représentans des communes, et, lorsque le roi voulut composer le ministère d'hommes agréables à la nation, il nomma de Cicé garde-des-sceaux. Cette place était fort délicate à remplir ; les affaires de l'Église contribuaient à rendre encore plus difficile la position de l'archevêque de Bordeaux. L'assemblée constituante venait de décréter la constitution civile du clergé. De Cicé crut, sans doute, pouvoir autoriser, comme ministre, ce qu'il désapprouvait comme évêque, et il revêtit du sceau de l'état les décrets de l'assemblée. La terreur de la révolution emporta bientôt de Cicé loin du ministère et loin de sa patrie. Il reparut au bout de dix ans d'absence, donna sa démission de l'archevêché de Bordeaux, et fut nommé au siège d'Aix. Arrivé dans cette ville, le 8 juillet 1802, il s'occupa de guérir les plaies que le malheur du temps avait faites à son diocèse. Un séminaire s'éleva à Aix ; cinq autres furent érigés dans différentes villes. Plusieurs établissemens de religion et de charité lui donnèrent une existence nouvelle. La maladie le surprit au milieu de ces occupations pastorales, et, après avoir éprouvé de longues souffrances, il mourut le 22 août 1810. D. N.—L.

CHAMPIONNET (JEAN-ÉTIENNE), général français, né à Valence en 1762, était fils naturel d'un avocat distingué et d'une paysanne. Ce fut par allusion à sa naissance qu'on le nomma *Championnet*, mot qui, dans le patois du pays, signifie *petit champion*. Quelques fautes de sa jeunesse, que des passions ardentes rendirent orageuse, lui firent abandonner le lieu de sa naissance. Il s'engagea dans les gardes wallonnes, et servit au siège de Gibraltar. Passionné dès-lors pour la profession des armes, les ouvrages de tactique et les vies des grands capitaines devinrent ses lectures favorites. Au commencement de la révolution, il fut nommé commandant d'un bataillon de volontaires nationaux, qu'il conduisit d'abord dans le Jura, dont il apaisa les troubles sans effusion de sang. Sa troupe fut ensuite réunie à l'armée du Rhin, puis à celle de la Moselle, que commandait Hoche. Il se distingua surtout à la reprise des lignes de Weissenbourg et pendant l'invasion du Palatinat, vers la fin de 1795. Ce fut dans cette campagne qu'il obtint le commandement d'une division, qui fit ensuite partie de l'armée de Sambre-et-Meuse, et se fit remarquer à la bataille de Fleurus. Championnet conserva le commandement de sa division pendant les années 1794, 1795 et 1797, et il eut une part glorieuse à toutes les opérations de cette armée sur le Bas-Rhin. Il n'avait point encore commandé en chef, lorsqu'en 1798, le directoire le tira de l'armée de Hollande, pour le mettre à la tête de celle qui devait marcher à la défense de la nouvelle république romaine, contre les entreprises de la cour de Naples. Il partit dans les premiers jours d'octobre, n'ayant pour toutes ressources que son activité et sa valeur. En trois semaines

nes, il créa une armée peu nombreuse, il est vrai, mais bien disciplinée et remplie de courage. Lorsque, trois mois après, elle fut attaquée inopinément par cinquante mille Napolitains et obligée de leur abandonner Rome, Championnet parvint à la rallier non loin de cette ville, après une victoire décisive sur le général Mack, qui devint son prisonnier. Il entra ensuite en triomphe dans Naples, où il établit un gouvernement républicain. Peu de temps après, ayant eu quelques différends avec les agents du directoire exécutif, il fut destitué et mis en jugement, sous prétexte de quelques abus d'autorité. Traîné de prison en prison jusqu'à Grenoble, il devait y être jugé par un conseil de guerre. Ce fut alors qu'il rédigea ses mémoires, pour répondre à ses ennemis : ces mémoires n'ont point été imprimés. Le style en est incorrect, mais plein de chaleur, et l'âme du guerrier s'y peint tout entière. Le directoire ayant été renouveau avant la fin du procès, les nouveaux directeurs donnèrent au général Championnet une preuve de leur confiance, en le mettant à la tête de l'armée des Alpes. Il y obtint d'abord quelques succès, mais il fut ensuite battu à Genoa par les Austro-Russes, supérieurs en force. Son armée était dans le dénûment le plus absolu, et, de plus, elle était attaquée d'une épidémie, dont il mourut lui-même à Antibes, en décembre 1799. B—C—T.

CHAMPLAIN (SAMUEL), premier gouverneur de la Nouvelle-France, ou Canada, né à Bronage, se distingua de bonne heure dans la marine, et servit, pendant la guerre de 1595, sur les côtes de Bretagne contre les Espagnols. Immédiatement après la conclusion de la paix, il fit un voyage aux Indes occidentales, où il resta

deux ans et demi. Sa fortune était vraisemblablement très modique; car Henri IV, voulant se l'attacher, lui fit à son retour une pension qui lui donna les moyens de se maintenir honorablement auprès de sa personne. Le commandeur de Chaste, gouverneur de Dieppe, obtint du roi, peu de temps après, la commission de faire de nouveaux établissements dans l'Amérique septentrionale, et eut le désir d'engager un homme du mérite de Champlain dans cette grande entreprise; celui-ci y consentit très volontiers. Henri IV lui permit de faire ce voyage, et le chargea de lui en rendre directement un compte fidèle. Champlain s'embarqua à Honfleur sur le vaisseau de Pont-Gravé, marin très expérimenté de Saint-Malo, avec lequel il fit par la suite beaucoup d'autres voyages, et se lia d'une étroite amitié. Leur vaisseau partit le 15 mars 1605, et mouilla le 24 mai dans le fleuve Saint-Laurent. Ils s'embarquèrent ensuite dans de petits bâtimens, et remontèrent le fleuve jusqu'au Saut Saint-Louis, où Jacques Cartier s'était également arrêté en 1555, pendant son second voyage (*Voy. CARTIER*). Champlain, après avoir visité les rives du fleuve, revint en France, et présenta au roi le récit de son voyage. La narration en a été publiée à Paris en 1605, in 8°, sous ce titre: *Des sauvages, ou Voyage de Samuel Champlain, etc.* Le commandeur de Chaste était mort pendant son absence, et le privilège qu'on lui avait accordé avait été donné au sieur de Mons, gouverneur de Pons, qui, voulant faire lui-même le voyage de l'Amérique, engagea Champlain à l'accompagner. Jusqu'alors on avait eu le projet de faire des établissements sur les bords du fleuve Saint-Laurent; mais le sieur de Mons, trouvant le cli-

mat trop rigoureux, porta ses vues vers les côtes de l'Acadie. On partit en 1604; mais on dépassa ces côtes, et l'on vint fixer l'établissement sur une île située à la côte de l'Amérique, à environ vingt lieues dans le nord-est de la rivière de Pentagoet. On s'aperçut bientôt que l'on y manquait d'eau; de Mons, contraint de l'abandonner, vint à la côte occidentale de l'Acadie, dans un beau port qu'il nomma *Port-Royal*. Champlain visita les côtes voisines. Il a donné, dans la relation de son voyage, une description de la côte méridionale de l'Acadie et celle de la baie française, comprise entre cette presqu'île et le continent de l'Amérique, qu'il a prolongé en allant vers le sud jusqu'à 41 degrés $\frac{2}{3}$ de latitude nord, c'est-à-dire, jusqu'à quelques lieues dans le sud du cap Cod. Il revint en France en 1607. Enfin, de Mons adopta de nouveau le projet de faire un établissement dans le fleuve Saint-Laurent, et Champlain partit en 1608, avec Pont-Gravé, pour le mettre à exécution. Il avait remarqué que le port de Tadoussac, situé à environ quatre-vingt-dix lieues marines en dedans du fleuve, et au confluent de la rivière de Saguenai, était peu propre à son établissement, quoiqu'on y fit un grand commerce de pelleteries; le terrain en était trop aride, les hivers trop rigoureux; d'ailleurs, le port ne pouvait pas recevoir un grand nombre de vaisseaux. Il choisit un lieu plus commode, situé à cent trente lieues marines de l'embouchure, où le fleuve se rétrécit tout à coup. Les sauvages le nommaient, par cette raison, *Québec*, qui veut dire en leur langage, *détroit*, ou *rétrécissement de la rivière*. L'établissement que Champlain y fit sur la rive septentrionale en a conservé le nom: telle est l'origine de la ville de Québec, qui, depuis, a tou-

jours été le chef-lieu de la colonie du Canada. Ce ne fut pendant long-temps que quelques maisons bâties auprès des magasins, où l'on déposait les marchandises des vaisseaux venant d'Europe, et les pelleteries dont ils se chargeaient à leur retour. Ces magasins ne furent pas entourés de fortifications avant 1624. Depuis la fondation de la colonie jusqu'à cette époque, Champlain ne cessa de s'occuper des moyens de la faire prospérer. Il employait la belle saison à visiter l'intérieur du pays, ouvrait de nouvelles communications avec les sauvages, contractait des liaisons avec eux, et cherchait, par toutes sortes de moyens, à attirer sur Québec le commerce des pelleteries. Il revenait presque tous les hivers en France, faire part de ses découvertes et présenter des projets d'agrandissement. Il pénétra, en 1610, dans la rivière des Iroquois, qui, depuis, a reçu le nom de *Richelieu*, et la remonta jusqu'au grand lac qu'il a nommé lui-même *Lac-Champlain*. Ce fut sur les bords de ce lac, que, n'étant accompagné que de deux Européens, il marcha avec les sauvages, et les aida à vaincre leurs ennemis. On cherchait encore une route pour aller en Chine et dans l'Inde, en passant au nord de l'Amérique; il paraît que Champlain ne perdait pas cet objet de vue, et qu'il parcourait les pays situés au nord du fleuve Saint-Laurent, dans l'intention de trouver la mer de ce côté. Un faux rapport, fait par un Français qui avait hiverné chez les sauvages, lui fit donner une nouvelle activité à ses recherches; elles furent encore encouragées par les découvertes de Hudson. Ce navigateur anglais trouva effectivement, en 1611, la baie qui porte son nom, et dont le fond descend vers le sud jusqu'à environ cent cinquante lieues de Mont-

Réal (*Voyez HUDSON*). Champlain entra dans la rivière des *Outaouais*, qui se décharge dans le fleuve Saint-Laurent, à l'extrémité occidentale de l'île de Mont-Réal. Il remonta cette rivière, avec des peines infinies, jusqu'à un lac situé à environ soixante-quinze lieues de son embouchure; mais il fut obligé de s'y arrêter : les peuples du bord de ce lac n'ayant point de communications avec ceux qui habitent au nord, le convinquirent qu'il avait été mal informé; ce ne fut cependant qu'avec répugnance qu'il revint sur ses pas, parce que, se trouvant alors par 47° de latitude, il croyait, avec raison, n'être pas à plus de soixante-quinze lieues marines des côtes de la baie où les Anglais avaient pénétré. En 1615, Champlain remonta une seconde fois la rivière des *Outaouais*; mais il la quitta avant d'arriver au lac où il avait pénétré dans le voyage précédent. Il s'avança dans l'ouest, en faisant une partie du chemin par terre et l'autre en canot; enfin, il parvint sur le bord occidental du lac Huron; il en côtoya les bords du sud-est; ensuite se dirigea au sud, et vint par terre jusqu'au lac Ontario, qu'il traversa, et, après avoir aidé les Hurons dans la guerre qu'ils étaient venus faire aux Iroquois, il hiverna avec eux. L'été suivant, il retourna à Québec. Jusqu'alors Champlain s'était plus occupé de reconnaître le pays et d'établir des relations avec les sauvages, qu'à consolider son établissement; il revint en France dans l'intention d'y travailler sérieusement. Son projet était de fortifier Québec, d'y faire transporter des habitants pour cultiver la terre, et de rendre sa nouvelle colonie indépendante de la métropole, à l'égard des subsistances. Il revint, en 1620, s'y établir avec toute sa famille, et eut la qualité de gouverneur. L'établissement

était alors en très mauvais état; tout semblait s'opposer à l'exécution de ses projets. La compagnie qui devait faire les frais des fortifications, refusa long-temps les fonds nécessaires; ce ne fut qu'en 1624 qu'il put parvenir à entourer Québec de remparts, et à le mettre à l'abri d'un coup de main : c'était alors si peu de chose, que l'on n'y comptait que cinquante habitants. L'administration éprouva sur ces entrefaites de nouveaux changements. Le duc de Ventadour, nommé vice-roi de la Nouvelle-France, accueillit Champlain, qui était venu solliciter de nouveaux renforts, le confirma dans son gouvernement, et lui accorda la plupart de ses demandes. Champlain se rendit, sans perdre de temps, à Québec; mais les renforts qu'on devait lui envoyer éprouvèrent des retards; des accidents imprévus les empêchèrent ensuite d'arriver. En 1627, l'Angleterre, voulant secourir la Rochelle, assiégée par le cardinal de Richelieu, déclara la guerre à la France. David Kerk, français, natif de Dieppe, et réfugié en Angleterre, vint sommer la ville de Québec de se rendre; Champlain lui fit une réponse si fière, qu'il renonça à son entreprise; mais, en sortant du fleuve St.-Laurent, il rencontra la flotte qui venait ravitailler Québec, et s'en empara. La colonie fut privée ainsi des secours et des vivres, dont elle avait un besoin urgent. Pour comble de malheur, la récolte fut mauvaise; enfin, la disette devint si grande au mois d'avril suivant, que l'on ne se nourrissait plus dans le fort que des racines que l'on allait chercher dans les bois. Kerk vint le sommer une seconde fois, et il fut livré par capitulation. Champlain arriva en Europe immédiatement après la conclusion du traité de paix de 1629. Le Canada fut restitué à la

France, et il y retourna avec tout ce qui était nécessaire pour redonner de la consistance à cette colonie, longtemps abandonnée. En effet, c'est à dater de cette époque qu'elle a reçu quelques degrés d'accroissement. Les sauvages, qui, rebutés par les mauvais traitements des Anglais, s'étaient tenus éloignés de Québec pendant tout le temps de leur domination, accoururent de tous côtés dès que Champlain en eut pris possession au nom du roi de France. On chercha d'abord à entretenir des relations plus intimes avec eux ; on essaya d'établir des missions chez les Hurons, où l'on espérait pouvoir faire, par la suite, des établissements plus solides. Un collège fut fondé, en 1635, à Québec, où l'on devait élever plusieurs enfants des sauvages dans la religion chrétienne, dans l'espoir de la propager et d'adoucir insensiblement les mœurs des habitants du pays, et de les familiariser avec notre langue et nos habitudes. Champlain n'eut pas la satisfaction de voir les premiers effets de cet établissement ; il mourut à la fin de la même année. Tous les historiens s'accordent à louer sa bravoure, son désintéressement, la solidité de son jugement et la pureté de ses intentions. Son courage et sa constance à supporter l'intempérie des saisons et les privations de toute espèce, lui firent surmonter tous les obstacles. En un mot, c'est à lui seul que l'on dut l'établissement de la ville de Québec et de la colonie du Canada. Si cette colonie a été long-temps sans recevoir des accroissements, on ne doit l'attribuer qu'aux mauvaises intentions des diverses sociétés de marchands, dont elle a, en quelque sorte, dépendu. D'un tempérament fort et robuste, il endurait les plus grandes fatigues, allait visiter les sauvages, accompagné

uniquement de guides et de quelques Européens ; dirigeait son canot sur les rivières, et le hâlait lui-même, lorsqu'il fallait remonter les rapides qui s'y rencontrent fréquemment. La facilité avec laquelle il se pliait à leur manière de vivre lui avait gagné leur amitié. Il savait en même temps se faire respecter ; la confiance qu'ils avaient en lui paraît n'avoir pas eu de bornes. Champlain vivait avec sécurité au milieu d'eux, les accompagnait presque seul dans leurs expéditions de guerre, et la victoire s'est toujours rangée de leur côté, lorsqu'ils ont été dociles à ses conseils. L'habileté, l'intelligence avec laquelle il savait disposer ces rames d'hommes ignorants et indisciplinés, et profiter de la supériorité que lui donnaient les armes à feu, est très remarquable. Dans l'action qui eut lieu contre les Iroquois, près du lac Champlain, il n'était accompagné que de deux Européens, qu'il plaça aux ailes ; pour lui, il resta au centre, derrière les rangs, et dès qu'on fut à la portée du trait, il s'avança seul, à vingt pas, sur les ennemis, qui firent halte, et le contemplèrent en silence. D'un seul coup, il tua un chef et deux des leurs ; ses compagnons, placés dans les broussailles, abattirent les deux autres chefs ; aussitôt on fondit sur l'ennemi, et il fut mis en déroute. Dans une autre occasion, il s'agissait d'enlever un fort en bois, dont toutes les parties étaient solidement liées ; il fit construire un cavalier en charpente, qu'il fit garantir du feu par des peaux ; on l'approcha des remparts, et plusieurs Européens, qui s'y étaient logés, abattirent, à coups de fusil, un grand nombre d'ennemis. Champlain, pendant ce temps, protégeait ceux qui venaient, à l'abri de leurs boucliers, mettre le feu aux fortifications. L'indocilité des sauvages

lui fit perdre, cette fois, tout le fruit de ses soins et de ses dispositions ingénieuses; la confusion finit par devenir si grande, qu'il ne put jamais les rallier; il fut abandonné, et reçut deux blessures qui le mirent hors de combat. Champlain publia son premier voyage, comme on l'a dit, en 1604. La collection entière a été imprimée chez Jean Collet, à Paris, en 1652, in-4°. ; mais la meilleure édition est celle de Paris, 1640, in-4°, avec une carte. Elle comprend ses navigations et ses découvertes par terre, depuis 1605, époque du premier voyage, jusqu'à la prise de Québec par David Kerk, en 1629. Les faits y sont racontés avec simplicité, et l'on n'y trouve rien qui n'annonce un homme capable et de bonne foi. Cependant Marc Lescarbot, qui a écrit l'histoire de la Nouvelle-France, tout en rendant une justice éclatante à son mérite et à ses bonnes qualités, lui reproche trop de crédulité. Ce reproche est fondé sur une fable rapportée à la fin du premier voyage que l'on vient de citer. Champlain parle d'un monstre épouvantable, appelé le *gougou*, qui, comme le Gargantua de Rabelais, mettait les vaisseaux dans sa poche, et mangeait les hommes. A la vérité, il nomme celui qui lui a débité cette fable ridicule. Lescarbot, qui ne connaissait pas la collection de ses voyages, avait raison de l'accuser; mais la postérité doit le laver de ce reproche; car, dans la dernière édition de ses voyages, on a supprimé tous ces contes, indignes d'un homme sensé. Champlain a donné, à la fin de cette édition, un catéchisme en langue des sauvages, et un *Traité de la marine et du devoir d'un bon marinier*, dans lequel se trouvent réunies toutes les connaissances des marins de son temps. Il nous confirme dans l'opi-

nion que l'on ne se servait alors que de l'astrolabe et de l'arbastrille; ainsi il n'est pas étonnant que les latitudes qu'il a observées soient quelquefois en erreur d'un demi-degré. Les règles qu'il donne pour construire les cartes marines nous apprennent que l'on se servait de relevements faits à la boussole et des distances estimées au simple coup-d'œil; elles devaient donc être très imparfaites. L'objet le plus curieux qu'on y trouve a rapport à l'instrument que l'on appelle *lok*, et avec lequel on mesure le sillage des vaisseaux. Il paraît que la plupart des marins de tous les pays estimaient, de son temps, le chemin que faisait leur vaisseau, au simple coup-d'œil, ainsi que la distance des objets, et que ce n'est que peu avant 1652, année de la publication de son *Traité de navigation*, que l'usage du *lok* a été adopté en France. Le premier essai en avait été fait en Angleterre, en 1570; ainsi on a été près de soixante ans avant de s'en servir. Champlain, qui en avait reconnu l'utilité, en donne la description et l'usage, et le recommande comme un instrument nouvellement inventé en Angleterre, et très supérieur à tout ce qu'on connaissait: il cite des exemples propres à confirmer ce qu'il en dit. R—L.

CHAMPMESLÉ (MARIE-DESMARES), naquit à Rouen en 1644. Elle était petite-fille d'un président au parlement de Normandie, qui déshérita son fils pour le punir de s'être marié sans son consentement. La misère du père de Marie-Desmares obligea ses enfants à embrasser la profession de comédien. Marie joua d'abord à Rouen, où elle épousa un acteur nommé *Charles Chevillet*, sieur de *Champmeslé*, avec lequel elle vint à Paris. Ils débutèrent, en 1669, au théâtre du Marais. Les débuts de la

Champmeslé n'annoncèrent pas ce qu'elle devait être un jour, et elle ne fut reçue qu'en considération de son mari, qui montra des talents que les siens éclipsèrent ensuite. Un de ses camarades, nommé *Laroque*, orateur de la troupe, frappé des dispositions qu'il reconnut dans la Champmeslé, se donna beaucoup de soins pour les développer. L'écolière profita si bien des leçons de ce maître, meilleur pour la théorie que pour la pratique, qu'au bout de six mois, elle joua les premiers rôles de manière à contenter les connaisseurs les plus difficiles. En 1670, elle s'engagea dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne, où elle débata par le rôle d'Hermione, qui lui valut des suffrages unanimes. On raconte que la Desœillets, l'une des plus célèbres actrices de ce temps-là, ayant assisté à cette représentation, en sortit en disant : « Il n'y a plus » de Desœillets. » Comme les talents de la Champmeslé attiraient la foule, les divers entrepreneurs de spectacle faisaient tous leurs efforts pour l'engager dans leur troupe. En 1679, elle abandonna ses camarades de l'hôtel de Bourgogne pour jouer avec d'autres, qui, indépendamment des parts ordinaires, lui donnèrent, ainsi qu'à son mari, une pension de 1000 liv. par un contrat particulier. Lors de la réunion des diverses troupes, qui eut lieu en 1680, la Champmeslé se trouva à la tête de l'emploi des premiers rôles, qu'elle conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 15 mars 1698. Pendant trente ans qu'elle resta au théâtre, elle créa un grand nombre de rôles, dont les principaux sont : Bérénice, Roxane, Monime, Iphigénie, Phèdre, Ariane et Médée. On ne parlera pas ici de ceux qu'elle a joués dans les pièces, oubliées depuis long-temps, de Pradon, de Visé, de Boyer, de Lacha-

pelle, etc. Elle termina sa carrière par le rôle d'Iphigénie dans *Oreste et Pylade*, mauvaise tragédie de Lagrange-Chancel. La Champmeslé avait une belle taille, une grande expression de sensibilité répandue sur tous ses traits. Son organe, si expressif et si convenable pour les rôles tendres, acquérait de la force et de l'énergie lorsque la situation l'exigeait. On assure qu'aucune actrice n'a jamais si bien dit qu'elle ces mots que Monime adresse à Mithridate : « Seigneur, » vous changez de visage. » Louis Racine prétend que la Champmeslé était sans esprit ; mais cette assertion est démentie par le témoignage de tous les contemporains de cette actrice, qui eut des relations avec plusieurs hommes de lettres, et surtout avec La Fontaine, qui lui a dédié son *Belphegor* : d'ailleurs, Louis Racine ne l'avait jamais vue. Quant à la nature de ses liaisons avec l'auteur d'*Andromaque* et de *Phèdre*, dont elle avait reçu des leçons de déclamation, M^{me}. de Sévigné, Boileau, Valincourt, J.-B. Rousseau, et tous les mémoires du temps, ne laissent aucun doute à ce sujet. Racine fils a écrit pour prouver qu'elle n'avait jamais été la maîtresse de son père ; mais cette réfutation, qui renferme d'ailleurs des erreurs importantes sur les faits, ne peut détruire le témoignage des amis même de Jean Racine.

B—G—T.

CHAMPMESLÉ (CHARLES-CHEVILLET, sieur DE), époux de la précédente, naquit à Paris, où son père était marchand de rubans. Il débuta à Rouen. Arrivé à Paris, il ne se sépara jamais de son épouse, et il joua, jusqu'à sa mort, les rôles de rois dans la tragédie, où il fut toujours médiocre, et plusieurs rôles comiques, dans lesquels il se fit applaudir du public, même après le premier La Thorillière,

qu'il remplaça à l'hôtel de Bourgogne. Champmeslé mourut subitement le 22 août 1701. Deux jours avant sa mort, il rêva qu'il voyait sa mère et sa femme, et que celle-ci lui faisait signe de la venir rejoindre. Ce songe frappa son imagination. Ses amis, auxquels il le raconta, firent de vains efforts pour calmer son esprit. Le lendemain, qui était un dimanche, il joua le rôle d'Ulyssedans *Iphigénie*, et, pendant qu'on représentait la petite pièce, il se promena au foyer en chantant sans cesse :

Adieu paniers ; vendanges sont faites.

Le lundi, il alla dans une église où il donna trente sols au sacristain, en le priant de faire dire une messe de mort pour sa mère et une autre pour sa femme. Le sacristain voulant lui rendre dix sols, Champmeslé lui dit : « La troisième sera pour moi, et je vais » l'entendre. » Après la messe, il rencontra, comme il se rendait à l'assemblée des comédiens, plusieurs de ses camarades auprès d'un cabaret. Il causa quelque temps avec eux, et, voulant réconcilier Baron avec Sallé, il les invita à dîner. Un instant après, il appuya sa tête sur ses mains, et tomba mort. Champmeslé était un bel homme ; il avait un air noble et beaucoup d'aisance dans le maintien. Il ne manquait pas de goût, et plusieurs auteurs eurent recours à ses conseils. Palaprat rend témoignage de ses connaissances dans la préface du *Grondeur*. Champmeslé a composé quelques pièces de théâtre, dont voici la liste : I. *les Grisettes*, en trois actes et en vers, qu'il réduisit ensuite en un seul acte, sous le titre de *Crispin chevalier* ; II. *l'Heure du berger*, pastorale en cinq actes et en vers, 1672 ; III. *la Rue St.-Denis*, en un acte et en prose, 1682 ; IV. *le Parisien*, en cinq actes et en vers, 1682 ; V. *les Fragments de Molière*, en

deux actes et en prose, 1684. Les ouvrages de ce comédien ont été réimprimés plusieurs fois, à l'exception de la *Feuve*, en un acte et en prose, jouée en 1699, et qui est restée manuscrite. La meilleure édition du théâtre de Champmeslé est celle de 1742, 2 vol. in-12. Son dialogue est en général facile et naturel ; la plupart de ses scènes fourmillent de traits d'esprit ; mais la conduite de ses pièces ne répond pas au mérite des détails. On a imprimé en 1789 un volume in-18 intitulé : *Chefs-d'œuvre dramatiques de Champmeslé*. Ce volume contient une analyse des diverses pièces de cet auteur, et les *Grisettes*, ou *Crispin chevalier*, qui est, sans contredit, son meilleur ouvrage. On prétend que Champmeslé a eu une très grande part à quatre des pièces de La Fontaine, le *Florentin*, la *Coupe enchantée*, le *Veau perdu*, et *Je vous prends sans verd*. Cette assertion n'a d'autre fondement que les relations d'amitié qui existèrent entre La Fontaine et les Champmeslé. B—G—T.

CHAMPS (ÉTIENNE-AGARD DE), jésuite, né à Bourges en 1613, obtint, par ses écrits contre le jansénisme, une réputation qui a diminué avec l'intérêt des disputes théologiques. Il enseigna d'abord les humanités, la rhétorique et la philosophie au collège de Reims. Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite à Paris, où il professa la théologie d'une manière distinguée. Le prince de Conti, que son père destinait à l'état ecclésiastique, suivit les leçons du P. de Champs, et l'illustre disciple resta toute sa vie attaché à son maître. Les talents du P. de Champs ne se bornaient pas à l'enseignement ; aux vertus de son état, il joignait les connaissances et les manières d'un homme du monde. Après avoir été trois fois provincial, il fut

député à Rome pour les intérêts de sa société; le pape, et à son exemple les principaux des cardinaux, lui donnèrent des preuves de leur estime. A son retour en France, il obtint la permission de se remettre de ses emplois, et de se retirer à la Flèche, où il mourut le 31 juillet 1701, âgé de quatre-vingt-huit ans. On a de lui : I. *Disputatio theologica de libero arbitrio* (sous le nom d'Antoine Ricard), Paris, 1642, in-12; idem, très augmenté, Paris, 1646, in-4°; II. *Responsio ad theriacam Vincenzii Lenis* (nom sous lequel s'était caché Libert Froidmont), Paris, 1648; Cologne, 1650, in-4° : c'est une défense du Traité du libre arbitre attaqué par Froidmont; III. le *Secret du jansénisme découvert*, 1651 : cet ouvrage lui attira une réplique de Bourzeis; IV. *De hæresi janseniana à sede apostolica merito proscriptâ libri tres*, Paris, 1654, in-fol. C'est le principal ouvrage du P. de Champs, et celui qui lui fit le plus d'honneur. La matière y est approfondie; il le dédia au pape Innocent X. Le P. Souciet, jésuite, en a donné une nouvelle édition, Paris, 1728, 2 part. in-folio; elle est revue et augmentée sur les notes que le P. de Champs avait écrites sur son exemplaire; l'éditeur y a joint une vie de l'auteur. V. *Quæstio facti*, Paris, 1660, sur la doctrine de la probabilité; VI. *Lettres sur la grâce*, Cologne (Hollande), 1689, in-12. Ces Lettres, au nombre de neuf, sont adressées au prince de Conti; elles ont été imprimées avec ses réponses. W—s.

CHAMPS (DES) Voy. DESCHAMPS.

CHANCELLOR (RICHARD), navigateur anglais, fut nommé, en 1553, par la compagnie formée d'après les conseils de Sébastien Cabot pour faire

des découvertes dans le nord-est, commandant en second de l'expédition dont Willoughby était le chef. On partit d'Angleterre au mois de mai. Les navires ayant été dispersés par une tempête près des îles du Lofodden, Chancellor relâcha à Wardøehuus, rendez-vous indiqué, où il attendit quelque temps. Ayant remis en mer, il souffrit encore beaucoup, et arriva dans un golfe inconnu (c'était la mer Blanche). Il mouilla près d'un monastère dédié à S. Nicolas, où est aujourd'hui située la ville d'Archangel. Voilà pourquoi, dans les premiers temps, les Anglais désignaient la navigation de la mer Blanche par l'expression du voyage à St.-Nicolas. Chancellor fut très bien accueilli des habitants, qui n'avaient jamais vu de navire aussi grand que le sien. Ayant appris qu'il était dans les états du grand-duc de Moscovie, il comprit quel service important il pourrait rendre à sa patrie en lui ouvrant la navigation avec ce pays, où il venait de découvrir un port; en conséquence, il abandonna le projet de chercher une route à la Chine. Dès que le czar Iwan Wasiliewitz fut instruit de l'arrivée d'un vaisseau étranger, ce prince, qui voyait le commerce de ses états exclusivement livré aux négociants des villes Anseatiques, fut satisfait de voir qu'une nation entreprenante allait établir une concurrence dont ses sujets profiteraient; en conséquence, il fit inviter Chancellor à venir à Moscou. Celui-ci obéit, remit au grand-duc la lettre de crédit d'Édouard VI, adressée à tous les monarques du Nord. Comblé de marques d'estime, il obtint l'assurance que les Anglais pourraient commercer librement en Moscovie, et emporta des denrées de ce pays, en échange de sa cargaison. A son retour en Angle-

terre, en 1554, il présenta à Marie, qui avait succédé à Édouard, la lettre du grand-duc. Les résultats avantageux que la compagnie anglaise tira de ce premier voyage l'engagèrent à en tenter un second; la reine lui accorda en 1555 une charte qui lui assurait de grands privilèges. Elle écrivit au grand-duc, et chargea le Chancelier et deux autres plénipotentiaires de traiter avec ce prince de tout ce qui intéressait le commerce anglais. On expédia trois vaisseaux, dont l'armement se fit encore sous la direction de Sébastien Cabot. Les envoyés anglais, très bien accueillis du grand-duc, vendirent leurs marchandises, et repartirent en 1556, emmenant un ambassadeur moscovite. A l'approche des côtes d'Écosse, une tempête affreuse fit périr deux navires; le Chancelier perdit la vie. L'ambassadeur se sauva avec beaucoup de peine, après avoir perdu les présents dont il était porteur. La relation du voyage de Chancelier se trouve dans le tome I^{er}. de Hackluyt et dans la nouvelle collection de Pinkerton. E—s.

CHANDIEU (ANTOINE LA ROCHE DE), fameux ministre protestant, né vers 1554, au château de Chabot, dans le Mâconais, descendait d'une noble et ancienne famille du Forez. Ayant perdu son père à l'âge de quatre ans, il fut envoyé à Paris, et tomba entre les mains d'un précepteur qui jeta dans son jeune cœur les germes de la nouvelle réforme. Ils se développèrent pendant ses études de droit à Toulouse, par son commerce avec les écoliers protestants. Chandieu passa ensuite à Genève, où Calvin et Théodore de Bèze le confirmèrent dans ses sentiments. Attiré à Paris pour y suivre un procès, le ministre Colonge lui persuada de renoncer à l'étude de la jurisprudence, pour se livrer à celle

de la théologie. Ses progrès rapides dans cette dernière étude lui valurent la distinction d'être reçu ministre à l'âge de vingt ans, pour en exercer les fonctions dans la capitale. Chandieu ne tarda pas à attirer sur lui l'attention du gouvernement, par un écrit en faveur des assemblées nocturnes et illégales que faisaient les calvinistes pour y célébrer la cène. On lui trouva des livres hétérodoxes. Il fut mis en prison, et, bientôt après, enlevé de force par Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Il présida au premier synode des Églises réformées de France qui se tint à Paris, où l'on dressa une confession de foi qui fut présentée au roi Henri II par l'amiral de Coligni, avec une préface de Chandieu. Forcé, sous le règne suivant, de sortir de Paris, où l'ardeur de son zèle l'exposait à des dangers, il erra de côté et d'autre, présida en 1562 au synode national d'Orléans, et finit par se retirer à Berne, puis à Genève, où il fut agrégé au corps des ministres de cette ville. Henri IV, qui le considérait beaucoup, l'attira auprès de sa personne. Il remplit ses fonctions de ministre à la bataille de Coutras, fut chargé d'une mission auprès des princes protestants d'Allemagne; mais, ne pouvant plus supporter les fatigues de la vie militaire qu'il était obligé de mener auprès de Henri, il se retira en 1589 à Genève, y reprit l'exercice du ministère, et y professa la langue hébraïque jusqu'à sa mort, arrivée le 23 février 1591. Chandieu était un des plus zélés calvinistes et des plus ardents controversistes de son parti. Il avait peu de fouds de théologie, peu de connaissance de l'antiquité ecclésiastique; mais il prêchait avec grâce, quoique sans beaucoup de mouvement, et avait l'art de se faire écouter. Il prenait à la tête de

ses livres le nom de *Sadeel*, ou celui de *Zamariel*, dont l'un signifie en hébreu *chant de Dieu*, et l'autre *champ de Dieu*. Toutes ses œuvres ont été réunies sous ce titre : *Ant. Sadeelis Chandœi, nobilissimi viri, opera theologica*, Genève, 1592, 1 vol. in-fol. Il y en a eu trois autres éditions dans la même ville, 1595, in-4°; 1599 et 1615, in-fol. On y trouve sa vie par Jacques Lectius; elle a été aussi imprimée séparément, Genève, 1593, in-8°. Ce recueil ne contient guère que des traités de controverse, qui ne méritent pas d'être retirés de l'oubli où ils sont plongés depuis long-temps. Il a aussi composé *l'Histoire des persécutions et des martyrs de l'église de Paris, depuis l'an 1557 jusqu'au règne de Charles IX*, publiée sous le nom d'*Ant. Zamariel*, Lyon, 1563, in-8°. Ronsard, dans ses *Discours sur les misères du temps, sous la minorité de Charles IX*, avait attribué aux nouveaux réformateurs les calamités qui désolaient alors le royaume. Chandieu, sous le nom de *Zamariel*, y répondit par la *Métamorphose de Ronsard en prêtre*, déclamation injurieuse en mauvais vers. Il y eut encore quelques écrits de part et d'autre sur la même querelle. T—D.

CHANDLER (MARIE), naquit en 1687 à Malmesbury, dans le comté de Wilt. Son père, ministre dissident à Bath (V. CARTE), se trouvant dans une situation peu aisée, la fit entrer en apprentissage dans le commerce de la mercerie. Elle manifesta de bonne heure du goût pour la poésie, et, s'étant formée à la lecture des meilleurs poètes anglais, elle donna par la suite des preuves d'un talent assez distingué. Son poëme sur le *Bain* lui mérita particulièrement l'approbation du public, et les éloges de Pope, qui ne les pro-

diguait pas. Une difformité corporelle l'avait déterminée à garder le célibat. Elle mourut en 1745, âgé de cinquante-sept ans. X—s.

CHANDLER (SAMUEL), théologien anglais non conformiste, naquit en 1695 à Hungerford, dans le comté de Berk. Après avoir fait d'excellentes études, il entra dans les ordres. Son talent comme prédicateur le fit nommer, en 1716, pasteur d'une congrégation presbytérienne à Pekkham, près de Londres. Il se maria peu de temps après; mais, s'étant laissé entraîner dans la funeste speculation de la mer du Sud, il y perdit toute la fortune que sa femme lui avait apportée, au moment où une famille assez nombreuse la lui rendait le plus nécessaire. Il ouvrit alors à Londres un magasin de librairie, sans cependant négliger ses fonctions pastorales. Choisi comme prédicateur d'une assemblée religieuse qui se tenait dans la capitale, il y prononça quelques sermons sur les miracles de J.-C. et sur la vérité de la religion chrétienne, qu'il réunit en forme de traité, et publia en 1725, en 1 vol. in-8°, intitulé : *Défense de la religion chrétienne*. Cet ouvrage étendit beaucoup sa réputation. L'archevêque Wake, à qui il en envoya un exemplaire, lui écrivait : « Je ne puis m'empêcher » d'être surpris de trouver tant de sa- » voir et un sens si droit dans un » homme de votre état, et l'on doit » regretter que vous ne consacriez pas » à faire des livres le temps que vous » passez à en vendre. » Chandler fut nommé en 1726 ministre de la congrégation dont nous venons de parler; il publia en 1727 ses *Réflexions sur la conduite des déistes modernes, dans leurs derniers écrits contre le christianisme*; et l'année suivante, une *Défense de l'antiquité et de l'au-*

torité des prophéties de Daniel, et leur application à J.-C. Mais si, dans ces ouvrages, il montra beaucoup de zèle en faveur de la religion révélée, il ne manifesta pas moins d'horreur pour l'intolérance religieuse. C'est dans cet esprit qu'il traduisit l'*Histoire de l'Inquisition* de Philippe de Limborek, 2 vol in-4°, 1751, qu'il fit précéder d'une *Introduction concernant l'origine et les progrès de la persécution*. Cette introduction donna lieu à quelques pamphlets pour et contre. L'auteur la fit réimprimer en 1756, avec des additions considérables, en 1 vol. in-8°, intitulé: *Histoire de la persécution, en quatre parties*: 1°. chez les païens, 2°. sous les empereurs, 3°. sous la papauté et l'inquisition, 4°. chez les protestants. Dans un voyage qu'il fit en Écosse, la réputation de son mérite engagea les universités d'Édimbourg et de Glasgow à lui offrir le degré de docteur en théologie, qu'il refusa d'abord, « parce que, disait-il en plaisantant, tant d'imbécilles ont été faits docteurs! » La société royale de Londres et celle des antiquaires l'admirent au nombre de leurs membres. En 1760, année de la mort de George II, Chandler publia un sermon, où il comparait ce prince au roi David. Cette comparaison donna occasion à un pamphlet imprimé en 1761, et intitulé: *Histoire de l'Homme selon le cœur de Dieu*, dont l'auteur, moitié sérieusement, moitié en plaisanterie, présentait ce parallèle comme très injurieux à la mémoire de George II, soutenant, d'après Bayle, que David était un exemple de perfidie, de luxure et de cruauté, tout au plus fait pour aller de pair avec Néron et Caligula. Samuel Chandler y répondit, en 1762, par l'*Examen de l'histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*, et

développa ensuite davantage ses idées dans son *Histoire critique de la vie de David*, en 2 vol. in-8°, ouvrage plein d'érudition et de talent, dont on cite surtout; comme modèle de sagacité critique, l'explication des psaumes relatifs au roi d'Israël. C'est une des meilleures productions de l'auteur, et ce fut son dernier ouvrage. Il mourut pendant qu'on l'imprimait, le 8 mai 1766, dans la 75^e. année de son âge, regardé comme un des hommes les plus distingués de son parti. Il mérite aussi d'être cité comme auteur du projet d'un fonds de secours en faveur des veuves et orphelins des ministres dissidents. Outre les ouvrages dont nous avons fait mention, il en a publié plusieurs autres et quelques pamphlets. Conformément à ses desirs, le docteur Amory fit imprimer, en 1768, 4 vol. de ses sermons, et en 1777 parut sous son nom un vol. in-4°, intitulé: *Paraphrase et notes sur les Épîtres de S. Paul aux Galates et aux Éphésiens, avec un commentaire sur les deux Épîtres de S. Paul aux Thessaloniens*. — Édouard CHANDLER, prélat anglais, a publié, au commencement du 18^e. siècle, une *Défense du Christianisme par les prophéties*, qui a eu plusieurs éditions, et quelques autres ouvrages de peu d'importance. X—s.

CHANDLER (RICHARD), savant helléniste, né en 1758, fut nommé membre du collège de la Madeleine à Oxford, et de la société des antiquaires de Londres. En 1763, il donna une magnifique édition des inscriptions, vulgairement connues sous les noms de *Marbres d'Arundel*, ou *Marbres d'Oxford* (*Marmora Oxoniensia*), in-fol. Chandler, non seulement rectifia dans cette édition les erreurs qui avaient échappé aux éditeurs précédents, Selden, Pri-

deux et Maittaire, mais il suppléa heureusement à plusieurs lacunes qui se trouvaient dans ces inscriptions, et particulièrement dans la *Chronique de Paros*, qui en est la partie la plus importante. Il fut choisi par la société des *dilettanti*, conjointement avec le docteur Revett et M. Pars, pour aller en Orient recueillir des documents, et faire des observations sur l'ancien état de ces contrées, ainsi que sur les monuments d'antiquités qu'elles peuvent encore posséder. Dans les instructions données par cette savante société aux trois voyageurs, il est dit que c'est au docteur Chandler qu'appartient la direction du voyage, et que ses deux compagnons seront tenus de se conformer à son opinion, lors même que la leur s'y trouverait contraire. Chandler remplit d'une manière distinguée la mission qui lui avait été donnée. Dans les années 1764, 1765 et 1766, il parcourut l'Ionie, l'Attique, l'Argolide et l'Élide. Il revint en Angleterre avec une ample moisson de matériaux aussi curieux qu'instructifs. Dès l'année 1769, il publia le premier volume des *Antiquités ioniennes*, Londres, in-fol.; le second volume n'a paru qu'en 1800. En 1774, il fit imprimer à Oxford, in-fol., l'ouvrage intitulé : *Inscriptiones antiquæ pleræque nondum editæ, in Asiâ minori et Græciâ præsertim Athenis collectæ*. Personne n'a surpassé Chandler dans l'art difficile de bien lire les inscriptions anciennes, de les copier avec exactitude, et de suppléer heureusement aux lacunes qu'elles présentent. Le premier volume de ses voyages parut à Oxford en 1775, in-4°, sous le titre de *Voyages en Asie mineure*; le second, sous celui de *Voyage en Grèce*, 1776, in-4°. Sous le rapport des antiquités et de la géographie

ancienne, ces voyages doivent être comptés au nombre des meilleurs qui existent; mais ils offrent malheureusement peu de renseignements sur les principaux objets relatifs à l'état moderne et aux mœurs des peuples qui habitent ces contrées. L'auteur s'y montre assez peu naturaliste pour confondre des grues avec des cigognes; mais Chandler voyageait pour un but particulier, et ce but, il l'a parfaitement rempli. Le savant Barthélemi et l'auteur du *Voyage pittoresque de la Grèce* ont souvent puisé dans les *Voyages de Chandler*, et lui ont rendu toute la justice qu'il méritait. Beaucoup de voyageurs en Orient l'ont mis à contribution sans le citer. Les *Voyages de Chandler* ont été traduits en français, Riom, 1806, 3 vol. in-8°, avec carte, par MM. Servois et Barbié du Bocage: c'est une des traductions les plus exactes et les mieux faites. Elle est précieuse à consulter, même après l'original, à cause des notes géographiques, historiques et critiques des traducteurs. Ils semblent avoir eu en vue de répondre à l'appel fait par le savant et modeste antiquaire anglais, lorsqu'il dit dans le 64^e. chapitre de son *Voyage en Asie mineure*: « Je souhaite bien » sincèrement que l'on supplée à mes » omissions et que l'on rectifie mes » erreurs. » Ces voyages ont été aussi traduits en allemand par H. C. Boje, Leipzig, 1776 et 1777, in-8°. En 1802, Chandler publia l'ouvrage intitulé: *Histoire d'Ilium ou de Troie*, en y comprenant la contrée adjacente et les côtes opposées de la Chersonèse de Thrace, Londres, in-4°; c'est, en quelque sorte, le complément de son *Voyage en Asie*. Il a, dit-on; laissé la suite de cette histoire en manuscrit. Il a aussi composé la vie de William Waynflecte, fondateur du

collège de la Madeleine; et, pendant son séjour à Rome et à Florence, il s'est occupé à collationner divers manuscrits de Pindare, afin de donner une meilleure édition de ce poète. Aucun de ces derniers ouvrages n'a encore vu le jour. Le docteur Chandler, nommé recteur de la paroisse de Tilchurst en Berkshire, y résidait lorsqu'il mourut, le 9 février 1810, à l'âge de soixante-douze ans. W—R.

CHANDOS (JEAN), célèbre capitaine anglais dans le 14^e. siècle, lieutenant-général de toutes les provinces que le roi d'Angleterre possédait en France, faisait la guerre en Bretagne, sous le duc de Lancastre, en 1359, lorsque Bertrand du Guesclin vint demander justice au duc contre Thomas de Cantorbéri, qui, au mépris de la trêve, avait fait prisonnier son frère Olivier du Guesclin : « Bertrand, lui » dit Chandos qui jouait alors aux » échecs avec Lancastre, soyez le bien » venu. Vous ne vous en retournerez » point que vous n'ayiez bu de mon » vin. » Bertrand lui répondit qu'il n'en boirait point jusqu'à ce qu'on lui eût fait justice de l'outrage qu'il avait reçu. « S'il y a quelqu'un dans l'ar- » mée, reprit Chandos, qui vous ait » fait le moindre tort, on vous fera » réparation sur l'heure, » et il offrit ses armes et son cheval à du Guesclin qui venait de ramasser le gant jeté par le chevalier de Cantorbéri (voy. DU GUESCLIN). Chandos assista, l'an 1360, au nom d'Édouard VI, roi d'Angleterre, avec le duc de Lancastre, le comte de Warwich et Gauthier de Mauny, aux conférences qui s'ouvrirent pour la paix dans la maladrerie de Longjumeau, et auxquelles se trouvèrent, pour le régent de France, le connétable de Fiennes, le maréchal de Boucicaut, et le fameux Mail- lard, bourgeois de Paris. Le roi Jean

était alors prisonnier en Angleterre. L'armée anglaise, forte de cent mille combattants, campait aux portes de Paris, à Montrouge, à Vanvres, à Vaugirard. Les conférences de Longjumeau furent bientôt suivies du funeste traité de Bretigny, qui mit le roi d'Angleterre en possession de la moitié des provinces de France. Chandos fut chargé de recevoir les hommages des seigneurs français, qui passaient sous la domination d'Édouard. Il se signala, en 1364, à la bataille d'Auray, entre Charles de Blois et le comte de Montfort. Du Guesclin et Chandos dirigeaient les deux armées. Du Guesclin rangea la sienne en trois batailles (c'est ainsi qu'on s'exprimait alors). Chandos loua hautement les savantes dispositions du général qu'il avait à combattre, et disposa ses troupes dans le même ordre. On vit en ce jour, pour la première fois dans cette guerre, des combinaisons et des manœuvres raisonnées. Chandos combattit armé d'une hache, éclaircissant les rangs et pénétrant dans les bataillons les plus serrés. La mêlée fut horrible, la bataille sanglante et décisive. Charles de Blois fut tué. Du Guesclin, couvert de blessures, perdant son sang, soutenait encore tout le poids du combat, avec son marteau d'acier, sa hache et son épée. Il se battait en désespéré : Chandos se présente, se nomme, et du Guesclin lui rend les armes. C'était la première fois qu'il était vaincu en bataille rangée. Le duc de Montfort dit à Chandos : « Messire Jehan, cette » grande aventure m'est advenue, par » votre grand sens et prouesse, si vous » prie, buvez à mon hanap; » et il lui présenta sa coupe et un flacon de vin. Il lui donna la seigneurie du Gavre, qu'Olivier de Clisson réclama vainement, et qui devint la source de la haine de ce guerrier contre Montfort

et les Anglais. Du Guesclin et Chandos se retrouvèrent en Espagne, en 1366, à la bataille de Najara ou de Navarrette. Du Guesclin combattait pour Henri de Transtamare; Chandos et le prince de Galles conduisaient l'armée de Pierre-le-Cruel. La victoire se déclara pour ce dernier. Chandos fit mettre bas les armes aux bandes de du Guesclin, et du Guesclin se rendit au prince de Galles. Deux ans après, Chandos fut chargé de réprimer les barons de Gascogne qui s'étaient révoltés. Il fut tué, en 1369, dans un combat, sur le pont de Leusac, près de Poitiers. Le prince de Galles perdit en lui le plus habile de ses généraux, et la meilleure tête de son conseil. Les Anglais le pleurèrent. Les Français, rendant hommage aux vertus de ce généreux chevalier, crurent perdre à sa mort l'espérance de la paix qu'ils pensaient devoir être bientôt l'ouvrage de ses conseils. Chandos avait fait bâtir la place de St.-Sauveur-le-Vicomte, dans la Basse-Normandie. Il se fit aimer et estimer de ses ennemis, par sa modération et sa générosité. Dans l'opinion publique, il était cité, parmi les grands capitaines de son temps, immédiatement après le célèbre vainqueur de Crécy et de Poitiers. V—VE.

CHANFARY, poète arabe qui vivait peu avant Mahomet. C'était un des plus habiles coureurs qu'aient eu les Arabes, en sorte que sa légèreté est passé en proverbe. Ce poète, dont le nom signifie celui qui a de grosses lèvres, avait juré une haine implacable aux fils et à la famille de Salaman, dont il tua un grand nombre de personnes; mais enfin il fut surpris et tué lui-même. Son poème, nommé *Lamyat el-arab*, a pour objet de décrire un asyle solitaire, un désert, dans lequel le poète se retire pour se soustraire aux injustices des

hommes. M. Silvestre-de-Sacy l'a publié en 1806, à Paris, avec une traduction française, dans sa *Chrestomathie arabe*. Pour l'élégance et la richesse des idées, comme pour la hardiesse des figures, on peut le regarder comme un des premiers monuments de l'ancienne poésie des Arabes. Le nom de *Lamyat* lui a été donné pour indiquer que toutes les rimes se terminent par la lettre *lam*; et on l'appelle *Lamyat des Arabes* pour le distinguer d'un autre poème célèbre (*Lamyat el-adjam*) écrit aussi en arabe, mais qui a pour auteur Tograï, poète persan. J—N.

CHANGE. Voy. DUCHANGE.

CHANGEUX (PIERRE-NICOLAS), né à Orléans, le 26 janvier 1740, a composé plusieurs écrits, dont le plus connu est intitulé: *Traité des extrêmes*, ou *Éléments de la science de la réalité*, Amsterdam, 1762, 2 vol. in-12. L'idée de cet ouvrage, qu'il composa à l'âge de vingt-deux ans, est neuve, et le plan assez bien tracé; la plupart des définitions sont exactes et claires. On y trouve des pensées ingénieuses et des vues philosophiques; mais le style manque de précision et de force. Quelque temps avant sa mort, l'auteur en préparait une nouvelle édition qui n'a pas paru. En 1775, il publia la *Bibliothèque grammaticale, abrégée*, ou *Nouveaux mémoires sur la parole et sur l'écriture*, in-8°. Ce recueil est composé de neuf mémoires relatifs à la grammaire générale, aux méthodes de grammaire philosophique, ou langue universelle, etc. On y trouve des idées justes, mais trop peu développées. Le huitième, sur la *Logomancie*, ou Art de connaître les hommes par leurs discours, et le neuvième sur la Prosodie, sont assez curieux. Changeux a aussi cultivé les sciences exactes, et

les résultats de ses recherches ont été imprimés dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier. En 1778, il y fit paraître un *Examen de l'action de l'électricité sur le baromètre*, des *Observations sur les forces extraordinaires de la tunique musculieuse de l'estomac*, des *Conjectures sur les causes de l'étiollement des plantes*, et des *Recherches sur les nains et les géants*. Le *Journal de physique*, de 1780, contient encore de lui : 1°. une longue lettre dans laquelle il cherche à établir que l'électricité a le double avantage de faire distinguer les morts apparentes des morts réelles, et de remédier à l'asphyxie ; mais des expériences postérieures ont prouvé que Changeux s'est trompé sur ce point. Dans cette même lettre, il annonce plusieurs instruments météorologiques de son invention, qui sont le thermomètre, l'anémomètre et l'hygromètre, dont l'objet est d'indiquer les variations de l'atmosphère. 2°. Une dissertation adressée à Valmont de Bomare, sur un raisin monstrueux, avec des observations sur la cause de la coloration des fruits et sur un procédé pour les colorer à volonté. L'expérience a prouvé que ce procédé, qui n'appartient pas à Changeux, est loin de produire les résultats qu'il en avait promis. Ce fut la même année qu'il présenta à l'académie des sciences, son mémoire sur deux baromètres qui tiennent note, par des traces sensibles, de leurs variations et du temps précis où elles arrivent. L'académie chargea Leroy et Brisson de faire un rapport sur ces deux instruments ; les conclusions de ce rapport lui furent très favorables. Le mémoire et le rapport, publiés d'abord dans le *Journal de physique*, ont été ensuite imprimés séparément in-8°. En 1785, Changeux ajouta des

appendices au baromètre, et rendit compte dans le *Journal de physique* de l'utilité de cette addition, par laquelle les baromètres peuvent mesurer la pesanteur de l'air dans les profondeurs inaccessibles, en conservant la même ligne de niveau. Le même mémoire contient aussi la description d'un baromètre propre à mesurer les hauteurs qu'on ne veut pas parcourir. Quoique les divers instruments qu'il a inventés ou rectifiés soient loin de produire tous les avantages promis par leur auteur, quelques physiciens s'en servent encore. Changeux est mort le 3 octobre 1800, à l'âge de soixante ans. Il a laissé en manuscrit des additions considérables pour son *Traité des extrêmes*, et une volumineuse collection de fables. On lui attribue aussi quelques articles de métaphysique, insérés dans l'ancienne *Encyclopédie*.

B—G—T.

CHANORRIER (ANTOINE), ministre de la religion réformée, exerça pendant plusieurs années les fonctions de pasteur en Suisse, et enfin à Genève. Ses talents engagèrent ses supérieurs à le charger de la direction de l'église de Blois, en 1558. L'année suivante, il fut nommé pasteur à Orléans. Il ajoutait à son nom celui de *Merranges*, et il avait pris en Suisse l'habitude de tenir table longuement ; de-là, dit-on, l'origine du proverbe *faire merranges*, pour dire boire beaucoup. Chanorrier est auteur d'un ouvrage satirique, assez rare, intitulé : *La légende dorée des prêtres et des moines, découvrant leurs impiétés secrètes, composée en rimes et divisée en chapitres*, Genève, 1556, in-16 ; 1560, in-8°. Cette seconde édition est la plus recherchée. W—s.

CHANTAL (JEANNE-FRANÇOISE-FREMIOT DE), naquit à Dijon le 25 jan-

vier 1572, de Marguerite de Berbisy, et de Bénigne Fremiot, président à mortier au parlement de cette ville. Dès son enfance, la jeune Fremiot annonça cette pureté de croyance et cette piété exemplaire qui la distinguèrent par la suite. Un gentilhomme calviniste se trouvant un jour chez son père, et causant sur divers points de religion, elle l'interrompit tout à coup en lui disant : « Vous ne croyez donc pas que Jésus-Christ soit présent au St.-Sacrement ? Cependant, il a dit qu'il y était. Vous croyez donc qu'il est un menteur ? » L'étranger répondit ce qu'il crut être à la portée d'un enfant, et, pour faire sa paix avec elle, il lui donna des bonbons ; elle courut les jeter au feu, et se tournant vers lui : « Monsieur, lui dit-elle, voilà comme les hérétiques brûleront dans l'enfer, parce qu'ils ne croient pas ce que Notre Seigneur a dit. » Heureusement un zèle si vif et si précocce fut toujours contenu dans de justes bornes, et M^{me}. de Chantal se montra aussi éloignée du fanatisme que de l'hérésie. Mariée, à l'âge de vingt ans, à Christophe de Rabutin, baron de Chantal, elle fut, pendant huit ans que dura cette union, le modèle des épouses. Elle refusa d'abord de se charger de l'administration des biens de son mari, pour être entièrement livrée à ses devoirs de mère, et ne consentit à prendre ce fardeau et à vivre dans le monde que par l'ordre exprès de M. de Chantal. Dès que le baron, appelé par son état à la cour et à l'armée, était absent, elle vivait dans la plus profonde retraite. Après la mort de son mari, arrivée en 1600, elle renonça tout-à-fait au monde, malgré les remontrances de sa famille. Ayant fait vœu de ne plus se remarier, elle eut, dit-on, le singulier courage de graver sur son cœur, avec un fer

chaud, le nom de *Jésus*, afin de sceller de son sang l'engagement de se consacrer à Dieu. Loin de regarder les sollicitations des pauvres comme importunes, M^{me}. de Chantal les prévenait, allait les chercher dans leurs tristes demeures, leur prodiguait ses aumônes, et poussait la charité jusqu'à faire venir chez elle des malheureux couverts des infirmités les plus dégoûtantes, pour les soigner elle-même. Ce fut en 1604, lorsque S. François de Sales, alors évêque de Genève, vint prêcher à Dijon, qu'elle se mit sous sa direction. Il lui communiqua ses projets sur l'établissement de l'ordre de la Visitation ; elle les adopta avec joie. Dès ce moment, elle établit ses enfants, maria l'aînée de ses filles au baron de Thorens, neveu de l'évêque de Genève, et ne songea plus qu'à mettre ordre à ses affaires, afin de ne vivre que pour Dieu. Le premier monastère de l'ordre de la Visitation fut fondé à Aunecy le 6 juin 1610. Cet institut ne fut d'abord composé que de trois personnes, M^{me}. de Chantal et deux demoiselles, qui la reconnurent à l'instant pour supérieure : elle prit alors le nom de *mère de Chantal*. Après un an de noviciat, elles prononcèrent leurs vœux le 6 juin 1611 ; l'approbation de Rome suivit de près celle que ce nouvel institut reçut en France et en Savoie. Paul V lui accorda sa sanction avec les plus grands éloges pour le fondateur. Il érigea la congrégation de la Visitation, à titre d'ordre, sous la règle de S. Augustin. Après la mort de S. François de Sales, la mère de Chantal soutint cet ordre, et le gouverna encore avec la plus profonde sagesse pendant dix-neuf ans. Elle porta le nombre des monastères de la visitation jusqu'à soixante-quinze, tant en France qu'en Savoie. Le

bruit de sa piété et de sa vertu alla jusqu'à la cour; Anne d'Autriche voulut la voir, et la combla d'honneurs et de bontés. La mère de Chantal s'était rendue à St.-Germain-en-Laye, où était la reine, au mois d'octobre 1641; ce fut au retour de ce voyage qu'elle mourut à Moulins, le 13 décembre 1641, âgée de soixante-neuf ans, dans les plus grands sentiments de piété. M^{me}. de Chantal reçut, par la voix du peuple et par celle de ses religieuses, le titre de *sainte*. Benoît XIV confirma ce jugement, la béatifia en 1751, et Clément XIII la canonisa en 1767. Son cœur, malgré le don qu'elle en avait fait aux dames de St.-Antoine, à Paris, était encore à la Visitation de Moulins au moment de la révolution. Son corps fut transporté à Annecy. On a publié ses *Lettres* en 1660, in-8°, et sa vie a été écrite par le P. Fichet, jésuite, par Maupas du Tour, par Marsollier, par le P. Beau-fils, etc. Son fils, le baron de Chantal, tué en 1627 en défendant l'île de Ré contre les Anglais, fut le père de M^{me}. de Sévigné. Grouvelle observe que celle-ci ne tint de M^{me}. de Chantal qu'une espèce de fraternité héréditaire avec les sœurs de Ste.-Marie, qu'elle ne manquait point de visiter partout où elle allait. B—Y.

CHANTELOU (CLAUDE), en latin *Cantalupus*, bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Vion, près de Sablé en Anjou, en 1617, fut reçu profès à l'abbaye de la Dorade, à Toulouse, à l'âge de vingt-trois ans. Il avait d'abord pris l'habit des religieux de Fontevault; mais il quitta cet ordre, parce qu'il était gouverné par des femmes. Savant dans l'histoire ecclésiastique et dans les généalogies, lié avec tous les gens de lettres de Paris, il fit imprimer en latin dans cette ville, les *Sermons de S. Bernard*,

précédés de sa vie écrite par Alain, évêque d'Auxerre, et suivis de la *Vie de S. Malachie*, composée par S. Bernard, Paris, 1662, in-4°. Il avait conféré plusieurs manuscrits des œuvres du célèbre abbé de Clairvaux, et il se proposait d'en donner une édition, comme nous l'apprend Mabillon. Il eut beaucoup de part aux quatre premiers tomes de la *Bibliothèque ascétique*, publiés par D. Luc d'Achéry, sous le titre de *Bibliotheca patrum ascetica*, Paris, 1661-64, 5 vol. in-4°. Il travailla au *Spicilege*, et fit imprimer à Paris le *Bréviaire des Bénédictins*. Il avait commencé l'histoire des abbayes de Marmoutier et de St.-Florent de Saumur; cette dernière a été achevée par D. J. Guignes. D. Chantelou avait copié un nombre infini de titres de son ordre, dont il dessinait les sceaux, lorsqu'il mourut subitement, à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, le 28 novembre 1664, âgé de quarante-sept ans. Adrien de Valois loue sa science et sa piété dans la *Vie* de son frère Henri. On a encore de D. Chantelou la *France bénédictine*, ou *Carte générale des abbayes et prieurés conventuels de l'ordre de S. Benoît, tant d'hommes que de filles*, Paris, 1726, in-fol., avec une table alphabétique, etc. Cette carte est annoncée sur le frontispice, comme ayant été dressée par F. François le Chevalier, de la congrégation de St.-Maur. Ce dernier n'était que frère convers; il publia la *France bénédictine* sous son nom, mais elle est de Claude Chantelou. (Voy. l'*Histoire littéraire de la congrégation de St.-Maur*, Paris, 1770, in-4°, pag. 65.) On conservait dans les archives de l'abbaye de Mont-Majour l'*Histoire* manuscrite de ce monastère, et dans celles de l'abbaye de St.-Germain, l'histoire de celui de

St.-André d'Avignon, que ce savant bénédictin avait aussi composées.

V—VE.

CHANTELCUVE (FRANÇOIS GROSSOMBRE DE), chevalier de Malte, né d'une famille distinguée, à Bordeaux, vers le milieu du 16^e. siècle, est auteur de la *Tragédie de feu Gaspard de Coligny, jadis admiral de France, contenant ce qui advint à Paris le 24 août 1572*, Lyon, 1575, in-8^o. Cette édition est l'originale; elle est fort rare, et, quoique cette pièce ait été réimprimée plusieurs fois, elle n'est pas facile à trouver. Elle n'a guère d'autre mérite que celui d'une extrême rareté; on n'y remarque nul plan, nulle ordonnance, et l'auteur ne paraît pas même connaître les premières règles de la langue et de la versification. On a encore de lui : *La Tragédie de Pharaon, et autres œuvres poétiques (publiées par frère G. Vigierius, religieux récollet)*, Paris, 1576, in-8^o, et Lyon, 1582, in-16. Cette pièce n'est guère moins rare que la première. M. de la Monnoye, qui ne l'avait point vue, non plus que celle de la mort de Coligny, s'est imaginé que c'était la même, et que le Pharaon ne pouvant être que le roi Charles IX, l'auteur, par conséquent, était calviniste. En cela il s'est bien trompé; car Chantelouve était un catholique zélé, et, dans sa tragédie de la mort de Coligny, il peint l'amiral agité par les furies et méditant d'horribles massacres. On ne sait rien de plus sur Chantelouve, qui est mal nommé *Chantelouve*, dans la *Bibliothèque hist. de la France*. W—s.

CHANTEREAU LE FÈVRE (Louis), né à Paris, le 12 septembre 1588, s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude du droit et de l'histoire, et parvint à mériter les faveurs de Louis XIII, qui le nomma successivement

intendant des fortifications, puis des gabelles de Picardie, commissaire pour l'échange de la principauté de Sedan, et enfin intendant des duchés de Lorraine et de Bar. Pendant son séjour en Lorraine, il fit des recherches sur les différentes maisons qui ont possédé cette province, et mit au jour des *Mémoires sur l'origine des maisons et duchés de Lorraine et de Bar*, 1642, in-fol.; il promettait une continuation de cet ouvrage en deux parties. On a encore de lui : I. *Question historique, si les provinces de l'ancien royaume de Lorraine doivent être appelées terres de l'empire*, Paris, 1644, in-8^o; II. *Discours historique concernant le mariage d'Ansbert et de Blithilde, prétendue fille de Clotaire I ou II*, Paris, 1647, in-4^o. Chantereau mourut le 2 juillet 1658. Son fils Denys publia, en 1662, in-fol., son *Traité des fiefs et de leur origine, avec les preuves*. Il a laissé plusieurs autres ouvrages inédits, qui sont conservés à la Bibliothèque impériale, entre autres une *Chronologie universelle*, en 3 vol. in-fol., dont tous les éditeurs de Moréri ne se lassent pas d'annoncer la publication prochaine depuis 1712. On trouve en tête de ce manuscrit une vie de l'auteur, composée par un de ses amis. Les éditeurs de Moréri disent aussi que Chantereau a donné quelques ouvrages sous le nom de *Louvrier*. W—s.

CHANTOCÉ. Voy. GILLES de Bretagne.

CHANTREAU (PIERRE-NICOLAS), né à Paris en 1741, mort à Auch le 25 octobre 1808, fut un écrivain très laborieux. Fort jeune encore, il était allé en Espagne, et il y séjourna vingt ans; ce fut pendant ce séjour qu'il composa sa grammaire espagnole-française, intitulée : *Arte de hablar frances*, qui a eu plusieurs éditions, et qui

a été imprimée à Madrid en 1797, in-4°, à l'imprimerie royale: cet ouvrage lui avait ouvert les portes de l'académie royale espagnole. Il revint en France en 1782, et eut, en 1792, une commission secrète pour aller visiter les frontières de l'Espagne et s'assurer des dispositions des Catalans sur la révolution française. Lors de l'organisation des écoles centrales, il fut nommé professeur d'histoire dans le département du Gers, et appelé en 1805 à l'école militaire, alors à Fontainebleau. Outre la grammaire dont nous avons parlé, on a de lui : I. *Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, fait en 1788 et 1789*, Paris, 1792, 3 vol. in-8°; l'auteur s'est beaucoup étendu sur la cité de Londres; il parle de quelques objets que Grosley avait passés sous silence, mais il lui est bien inférieur pour le talent d'observer. II. *Lettres écrites de Barcelone à un zéléateur de la liberté qui voyage en Allemagne, ou Voyage en Espagne, ouvrage dans lequel on donne des détails, 1°. sur l'état dans lequel se trouvaient les frontières de l'Espagne en 1792; 2°. sur le sort des émigrés dans ces pays, avec des détails philosophiques sur les mœurs, etc.*, 1792, in-8°, réimprimé en 1795 et en 1796: c'est le fruit du voyage dont il a été question. III. *Voyage philosophique, politique et littéraire, fait en Russie dans les années 1788 et 1789, traduit du hollandais avec des augmentations*, 1794, 2 vol. in-8°. Il est à croire que cet ouvrage n'a jamais existé en hollandais; c'est, à peu de chose près, une compilation de Pallas, de Manstein, de Leclerc, de Lévesque, des *Anecdotes russes*, des *Mémoires du comte de Hordt*. Les erreurs, les fautes, y sont très nombreuses; quant à la diction, elle est tour à tour triviale

ou emphatique, et habituellement incorrecte. Ce prétendu voyage, l'année même de sa publication, a cependant été traduit en allemand et en anglais. IV. *Tables chronologiques publiées en anglais par John Blair, traduites en français*, 1795, in-4°. L'auteur anglais s'était arrêté en 1768; le traducteur français a continué ces tables jusqu'au 22 juillet 1795, date de la paix entre la France, la Prusse et l'Espagne. L'ouvrage n'est pas exempt d'erreurs, au moins d'erreurs typographiques; on remarque dans la traduction française, le *Tableau biographique des hommes célèbres qui ont existé depuis l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*, traduit de l'anglais de Priestley; l'imprimerie n'avait pas produit de tableau d'une aussi grande étendue; on croyait même impossible de l'exécuter autrement que par la gravure et l'impression en taille douce, tel qu'était l'original anglais. V. *Système analytique des notions qu'il faut acquérir pour connaître complètement l'histoire d'une nation, et le plan à suivre pour l'écrire*, 1799, in-12; VI. *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les œuvres de Voltaire*, 1801, 2 vol. in-8°; cette table est faite sur et pour l'édition in-8° de Voltaire, donnée par Beaumarchais, en 70 volumes. Il est bon de remarquer que, dans une partie des exemplaires du Voltaire de Beaumarchais, l'*Histoire de Charles XII*, les *Annales de l'Empire*, la *Politique* et la *Législation*, et la *Physique de Newton*, forment les tomes 25, 25, 29, 30 et 31; c'est sur un exemplaire distribué ainsi que Chantreau a composé ses tables; de-là le reproche injuste d'inexactitude que lui ont adressé quelques personnes. VII. *Dictionnaire national et anecdotique, pour*

servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la révolution, etc., etc., 1790, in-8°, publié sous le nom de M. de l'*Épithète*, élève de feu M. Beauzée. On y trouve l'indication de cinquante-neuf journaux qui se publiaient alors. VIII. *Essai didactique sur la forme que doivent avoir les livres élémentaires faits pour les écoles nationales*, 1795, in-8°; IX. *De l'importance de l'étude de l'Histoire, et de la vraie manière de l'enseigner, d'après un nouveau plan présenté par tableaux, qui contiennent les notions qu'il faut acquérir avant de se livrer à cette étude, et la méthode à suivre lorsqu'on s'y livre*, 1802, in-8°; c'est un prospectus de l'ouvrage suivant. X. *Science de l'Histoire*, 1804-1806, 3 vol. in-4°; cet ouvrage, qui est tout en tableaux, a eu peu de succès : il est pourtant savant et instructif, quoique les nombreux changements politiques survenus en Europe aient beaucoup ôté du mérite de la partie géographique. XI. *Mappemonde chronographique, indiquant l'origine, la fondation, la durée et les révolutions des empires, royaumes et républiques, dont il est fait mention dans l'histoire ancienne et moderne*, 1805, in-fol. (Voy. BARBEAULA-BRUYÈRE); XII. *Notice élémentaire sur l'origine, la fondation et les changements qu'ont éprouvés les empires, etc., pour servir à l'étude de la Mappemonde chronographique*, 1804, in-8°; XIII. *Éléments d'histoire militaire*, 1808, in-8°; XIV. *Histoire de France abrégée et chronologique, depuis la première expédition des Gaulois jusqu'en septembre 1808*, Paris, 1808, 2 vol. in-8°.

A. B.—T.

CHANUT (PIERRE), trésorier de France à Riom, sa patrie, fut nommé

résident, et ensuite ambassadeur de France en Suède, auprès de la reine Christine, depuis 1645 jusqu'en 1649, et ministre plénipotentiaire à Lubek, depuis 1650 jusqu'en 1655; de là il passa à l'ambassade de Hollande jusqu'en 1655. Enfin, Louis XIV lui donna une place dans son conseil, et il mourut à Paris, en juillet 1662, âgé de soixante-deux ans. Wicquefort dit, dans son livre de *l'Ambassadeur* : « Chanut était un des plus savants » hommes de son temps; il s'exprimait parfaitement en la plupart des » langues, tant vivantes que mortes. » Il avait beaucoup voyagé et profité » de ses voyages; on peut dire que, de » tous les ministres qui se trouvèrent » à Lubek, il n'y eut que lui qui y fit » figure : aussi était-il un ambassadeur de première classe. » Christine estimait ses talents diplomatiques et littéraires; c'est par ses conseils qu'elle fit venir en Suède Descartes, ignoré en France et persécuté en Hollande; ce fut encore lui qui fit rapporter dans sa patrie les os de Descartes, et il composa une belle épitaphe de ce grand homme. C'est à Chanut que Christine fit premièrement connaître le dessein de son abdication; cette princesse lui écrivait : « Il est difficile » qu'un dessein mâle et généreux plaise à tout le monde; je me contenterai d'un seul approbateur. » Elle ne trouva pas cet approbateur dans Chanut, qui, dans ses lettres, combattit sa résolution. Plusieurs auteurs ont cru que Chanut contribua à la conversion de cette reine au catholicisme. Lorsqu'elle fut descendue du trône, et qu'elle eut quitté ses états, elle continua son commerce de lettres avec Chanut (1). Il vint la trouver à Auvers,

(1) Dans une de ces lettres, datée de la Haye, le 4 janvier 1655, Chanut détruit toutes les préventions que les Espagnols

et la suivit à Compiègne, où il fut toujours auprès d'elle (*Voyez CHRISTINE*). Les *Négociations de P. Chanut*, en Suède et à Lubek, depuis 1645 jusqu'en 1653, forment un volume in-fol. manuscrit, qui passa de la bibliothèque du chancelier Séguier dans celle de St-Germain-des-Prés, et qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque impériale. Pierre Linage de Vaucienne fit imprimer les *Mémoires et Négociations de M. Chanut, depuis l'an 1645 jusqu'en 1655*, Paris, 1676 (Cologne, 1677), 3 vol. in-12. « Ces *Négociations*, dit » Wicquefort, toutes estropiées et dé- » figurées qu'elles sont (dans cette » édition), ne laissent pas de porter » les marques de ce qu'il était en effet, » quoique celui qui les a publiées lui » ait fait un tort irréparable; ceux qui » se donnent l'autorité de retrancher » des ouvrages de ces grands hom- » mes ce qu'ils jugent ne devoir pas » être communiqué, feraient bien » mieux de ne rien donner au public, » que de produire des extraits infor- » mes et peu judicieux, où on ne voit » ni l'air, ni le génie du ministre. » (Liv. II, §. 17.) Les *Négociations de Chanut*, traduites en allemand, ont été insérées dans le *Diarium Europæum*, appendice des 36^e., 37^e. et 38^e. parties. — Son fils CHANUT (Martial), abbé d'Issoire, aumônier d'Anne d'Autriche, visiteur-général des carmélites pendant plus de trente ans, mort le 15 novembre 1695, a donné plusieurs traductions : I. *Seconde apologie de Justin pour les chrétiens, traduite du grec*, Paris, 1670, in-12; il publia d'abord cet ouvrage sous le nom de *Pierre Fondet*; mais il fut réimprimé

avaient données à Christine contre la France, et il répond gravement aux railleries qu'elle faisait de l'inconstance des Français.

sous son nom en 1686. On y trouve l'ordonnance de l'empereur Adrien en faveur des chrétiens, la Lettre d'Antouin-le-Pieux aux peuples d'Asie, et celle de Marc-Aurèle au sénat romain. II. *Le Catéchisme du concile de Trente, traduction nouvelle*, Paris, 1675, in-12; III. *Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même*, traduite de l'espagnol, Paris, 1691, in-8^o. Chanut traduisit aussi d'autres ouvrages du même genre. Ses traductions sont fidèles, mais d'un style lourd et languissant. V—VE.

CHANVALON (DE), oratoire, mort en 1765, habitait la Provence sur la fin de sa vie. Il se livra à l'étude de l'agriculture, et publia le résultat de ses observations dans un petit ouvrage sous ce titre : *Manuel des champs, ou Recueil instructif, contenant tout ce qui est le plus utile pour vivre à la campagne avec agrément*, Paris, 1764, in-12. C'est un bon abrégé tiré des meilleures sources; mais comme les plantes y sont désignées par les noms vulgaires usités en Provence, il est difficile de les reconnaître. L'auteur en indique plusieurs qui croissent sur les Alpes, et il dit en avoir fait connaître une centaine à Gardel, botaniste provençal, qui a écrit sur les plantes de son pays. Chanvalon était plus habile agronome que botaniste; il s'étend beaucoup sur les jardins, qu'il recommande de couper par des murs pour augmenter la chaleur et affaiblir la violence du vent, comme cela se pratique avec tant d'avantages au village de Montreuil, près de Paris. Il donne aussi des détails fort étendus sur la culture des melons. Cet ouvrage fut réimprimé avec des corrections et additions en 1769 par les soins du P. d'Ardenues, qui y réunit un autre ouvrage qui n'était pas

aussi pour la première fois en 1765, sous ce titre : *OEconomie rustique, ou Notions simples sur la botanique, la médecine, la pharmacie, la cuisine et l'office*. La quatrième édition de ce *Manuel* a été donnée à Paris en 1780, en un gros volume in-12.

D—P—s.

CHAO-HAO, 4^e. empereur de la Chine, et l'un des neuf souverains qui régnèrent avant la première dynastie. Il était fils de Hoang-ti, et lui succéda l'an 2508 avant notre ère. Ce prince ne vérifia point les hautes espérances qu'on avait d'abord conçues de lui. Ce n'est pas qu'il manquât de vertus; il était doux, affable, humain; mais il n'avait ni la fermeté, ni le génie actif, ni les vues étendues de son père. Son extrême faiblesse lui fit tolérer des désordres, qui devinrent funestes; ce fut sous son règne que se répandirent des doctrines nouvelles qui commencèrent à altérer la pureté du culte primitif. La religion des Chinois, à cette époque, était encore celle des premiers hommes; ils ne reconnaissaient qu'un Dieu unique et suprême, seul dispensateur des maux et des biens. Des hommes inquiets et légers se livrèrent à la magie, effrayèrent les peuples par leurs prestiges, lui persuadèrent l'existence des esprits et la nécessité de leur offrir des sacrifices. Bientôt les mœurs changèrent et se corrompirent. On ne craignit plus d'offenser le ciel; on redouta seulement la colère des esprits, et chaque famille, pour se les rendre propices, adopta des pratiques particulières. L'empereur connut le mal, et il le toléra sous le vain prétexte de ne pas troubler la paix de l'état. On dut à ce prince une institution relative aux habits de cérémonie. Il ordonna que les genres et les degrés de mandarinats auraient pour

signes distinctifs différentes figures d'animaux peints ou brodés sur la poitrine et sur le dos; que les mandarins de lettres et de justice auraient en partage les représentations d'oiseaux, tels que le faisau, le paon, le cygne; et les mandarins de guerre les animaux quadrupèdes, tels que le lion, le tigre, etc. Ce règlement s'observe encore aujourd'hui. Chao-hao mourut à Kio-féou, après avoir occupé le trône pendant quatre-vingt-quatre ans. La naissance de l'idolâtrie sous son règne a flétri la mémoire de ce prince parmi les lettrés chinois.

G—R.

CHAO-KANG, 6^e. empereur de la première dynastie chinoise, appelée *Hia*. Il naquit sur le trône, et les années de sa vie ne sont pas distinguées de celles de son règne, que l'histoire fait commencer à l'an 2118 avant notre ère. L'empereur Ti-siang, son père, avait péri dans une bataille que lui avaient livrée des rebelles, dont le chef victorieux, nommé *Han-tsou*, s'était fait proclamer empereur, après avoir ordonné qu'on égorgeât dans le palais tout ce qui restait de princes de la famille des *Hia*. L'impératrice *Min*, qui était enceinte, eut le bonheur d'échapper aux assassins; elle se sauva, déguisée, à *Yuyang*, où elle resta inconnue, et où elle accoucha d'un fils, qu'elle nomma *Chao-kang*. L'usurpateur s'enivrait paisiblement des délices du trône, et il était loin de penser que l'impératrice fugitive eût pu lui donner un maître, qui devait le punir un jour de ses forfaits. Ce ne fut qu'au bout de huit ans qu'un bruit sourd se répandit qu'il existait un fils de *Ti-siang*. *Han-tsou*, d'après les indices qu'il recueillit, fit partir des émissaires, qu'il chargea de découvrir le prince prétendu, et de le lui amener. L'impératrice, qui avait

conservé quelques amis fidèles dans la capitale, fut instruite de ces mesures. Effrayée des dangers que courait son fils, elle le déguisa, le couvrit des misérables haillons d'un pâtre, et l'envoya dans les montagnes, où ce faible enfant passa plusieurs années dans la misère, inconnu, sans appui, occupé de fonctions serviles pour subsister. Les recherches ordonnées par l'usurpateur ayant été infructueuses, il méprisa ces vains bruits, et ne s'en occupa plus; mais, quelques années après, ils se renouvelèrent, et parurent prendre plus de consistance. Des avis multipliés lui annoncèrent que ce fils du dernier empereur existait réellement, et qu'il errait dans des montagnes peu éloignées, où il prenait le plus grand soin de se cacher. Han-tson expédia de nouveaux émissaires, qu'il menaça de puir de mort s'ils exécutaient leur commission avec négligence. L'impératrice, avertie de ces nouveaux ordres, se hâta de leur opposer de nouvelles mesures. Elle rappela son fils, le déguisa une seconde fois, et parvint à le faire entrer, en qualité d'aide de cuisine, chez le gouverneur de Yn, qu'elle savait être un ancien et fidèle serviteur de la famille impériale. Ce gouverneur, qui s'appelait *Mi*, était un homme soigneux et d'une extrême vigilance sur son domestique. Il n'eut pas aperçu deux ou trois fois le nouveau commensal qu'on avait introduit chez lui, qu'il fut frappé de l'air de noblesse répandu sur sa personne et dans toutes ses manières. Ce jeune homme l'intéressa, et il soupçonna que sa naissance devait être fort au-dessus du vil emploi qu'il exerçait dans son palais. L'ayant pris en particulier, il l'interrogea sur son pays, sur son père, sa mère, leur profession, sur ce qu'il avait fait jusqu'alors. Toutes ces questions jetèrent le jeune

homme dans un étrange embarras, dont il se tira cependant avec assez d'adresse, en se renfermant dans des réponses générales, mais qu'il accompagna d'un ton de voix si doux et de manières si naturellement aisées et polies, que, loin d'avoir satisfait la curiosité de son maître, il ne fit que confirmer ses premiers soupçons. Le gouverneur le laissa dans l'emploi qu'il avait accepté chez lui; mais il ne cessa point d'avoir l'œil ouvert sur toutes ses démarches. Plus il l'observa, plus ce jeune homme lui parut extraordinaire. Enfin, au bout d'un an, fatigué de l'état d'incertitude où il se trouvait, il résolut de pénétrer ce que pouvait être cet aimable inconnu. Il le fit venir dans le lieu le plus retiré de son palais, et là, prenant cet air de bonté qui concilie la confiance, il lui dit : « Depuis long-temps je vous observe » avec attention; votre ton et vos ma- » nières m'annoncent que vous n'êtes » pas ce que vous affectez de paraître. » Vainement vous m'assurez que votre » père, en mourant, a laissé votre » mère enceinte et dans la misère; » que, dénuée de toutes ressources, » elle ne subsiste que des faibles au- » mônes qu'on lui accorde; qu'après » vous avoir donné le jour, elle vous » livra aux pâtres des montagnes, » parmi lesquels vous avez passé vos » premières années : ce récit ressemble » trop à la fiction. La misère n'im- » pre me pas à l'ame des sentiments no- » bles; vous ne tenez rien des mœurs » des pâtres, ni de l'éducation qu'on » puise dans leurs cabanes. Je veux » savoir la vérité; vous ne courez au- » cun risque à me la dévoiler : tous les » secrets que vous m'aurez confiés res- » teront inviolables. Parlez, apprenez- » moi qui vous êtes. — Je vous ai » déjà dit qui je suis, répondit le jeune » homme. Hélas ! ajouta-t-il en pou-

» sant un profond soupir, que puis-je
 » vous apprendre de plus ? » Le gouverneur fixait tous ses mouvements ; il s'aperçut de son trouble, et ce soupir, qui venait de lui échapper, ne fit qu'irriter sa curiosité. Il redoubla donc ses instances, le conjura d'épancher librement son cœur. Chao-kang avait appris de l'impératrice combien le gouverneur de Yn conservait d'attachement pour la maison des Hia ; il craignit qu'en s'obstinant plus longtemps à ne pas le satisfaire, il n'agit lui-même contre ses propres intérêts. Cette crainte le décida enfin à se découvrir. « Je ne vous en ai point im-
 » posé, dit-il au gouverneur, lorsque
 » je vous ai dit que je n'ai jamais vu
 » mon père, et qu'en mourant il laissa
 » ma mère plongée dans une extrême
 » misère ; il est vrai encore que j'ai été
 » élevé dans les montagnes et parmi
 » les pâtres qui les habitent ; mais puis-
 » que vous exigez que je vous découvre
 » avec vérité le secret de ma naissance,
 » je le ferai avec d'autant plus de con-
 » fiance, que je n'ignore pas le vif in-
 » térêt que vous-même avez toujours
 » montré pour ma famille. Apprenez
 » donc que je suis le fils de votre der-
 » nier empereur, l'infortuné Ti-siang,
 » et que ma mère, l'impératrice Min,
 » vit inconnue à Yu-yang, toujours
 » dans l'attente de circonstances plus
 » favorables. » A peine le prince lui
 » avait-il fait cet aveu, que le fidèle Mi,
 » ravi de posséder son maître, trans-
 » porta, presque hors de lui-même, s'é-
 » tait déjà précipité à ses pieds, qu'il
 » embrassait et qu'il arrosait de ses lar-
 » mes. Ce gouverneur n'avait pas ignoré
 » les bruits qui s'étaient répandus sur
 » le fils laissé par Ti-siang ; une sorte
 » de pressentiment lui avait fait pen-
 » ser que le jeune inconnu qu'il avait
 » chez lui pouvait être ce prince, et
 » ce soupçon avait été le motif secret

de son empressement à s'éclaircir. Chao-kang, effrayé de voir le gouverneur à ses pieds, se hâta de le relever : « Il n'est pas temps enco-
 » re, lui dit-il ; réservons ces hom-
 » mages pour des jours plus heureux ;
 » contentez-vous de me garder un in-
 » violable secret. Je ne pourrai désor-
 » mais rester dans votre maison sous
 » le déguisement qui m'y a conduit ;
 » votre tendre attachement pour moi
 » vous exposerait sans cesse à me
 » trahir. Pourvoyez à ma sûreté, et
 » indiquez-moi un asyle où je puisse
 » me retirer. » Le gouverneur l'envoya dans le pays de Lo-fen, canton écarté et presque désert, où il avait acheté depuis peu une vaste étendue de terres. Pour lui faciliter les moyens d'y fonder une colonie, il le fit accompagner de cinq cents hommes, la plupart suivis de leurs familles, et, pour gage de son éternelle fidélité, il lui remit ses deux filles, qu'il lui donna pour épouses. Après son départ, le gouverneur eut des entrevues secrètes avec l'impératrice ; ils concertèrent entre eux le plan de conduite qu'ils devaient tenir, et décidèrent que, loin de s'exposer à des demi-succès, il valait mieux attendre, pour se déclarer, que les circonstances fussent entièrement favorables, et leur parti assez puissant. Un grand nombre d'années s'étaient déjà écoulées dans cette attente ; mais elles avaient mûri les projets du sage Mi, et préparé leur exécution. Il avait sondé ses amis et tous ceux qu'il savait être restés fidèles à la maison impériale, sans toutefois leur en faire connaître l'héritier. Il crut qu'il était temps enfin de leur dévoiler le secret important qu'il leur avait tenu caché jusqu'alors. Il se rendit chez le gouverneur de Yu-yang, dont l'attachement pour la famille des empereurs lui était connu. Lorsqu'ils furent seuls, il lui

révéla le mystère de la naissance de Chao-kang, à qui l'impératrice avait donné le jour dans les murs même de Yu-yang, où cette princesse était venue chercher un asyle, et où elle vivait encore dans la plus profonde obscurité. « Ce que vous m'annoncez est-il » croyable, répondit le gouverneur de » Yu-yang? Quoi! il existerait encore » un rejeton de la race chérie des Hia! » Mais, puisque vous le connaissiez, » deviez-vous si long-temps le dérober » à nos hommages? Fallait-il nous » taire un secret de cette nature? — » Il l'a fallu jusqu'à ce moment, ré- » pondit Mi; mais les temps sont » changés; toutes les circonstances, » devenues favorables, nous rendent » aujourd'hui la liberté d'agir, et nous » permettent enfin d'unir nos efforts » pour replacer sur le trône le sang du » grand Yu. Au moment de l'exécu- » tion, je viens ici pour conférer avec » vous sur la marche que nous devons » suivre. » Ils arrêterent entre eux qu'il leur fallait une armée capable de résister à celle qui leur serait opposée par leur ennemi; qu'ils devaient, sans perdre de temps, lever des troupes, rassembler leurs parents, leurs amis; mais, pour ne pas effaroucher la cour par ces préparatifs, ils convinrent de supposer entre eux un sujet de querelle; de feindre l'un contre l'autre une violente animosité, et d'annoncer qu'ils voulaient vider ce différend par la voie des armes. A la faveur de ce prétexte, ils se flattaient de pouvoir réunir en peu de temps sous leurs enseignes tous ceux qui conservaient encore quelque attachement pour la maison des Hia. Les deux gouverneurs ne se séparèrent qu'après avoir pris toutes leurs mesures. Cette entrevue fut aussitôt suivie de démarches actives. Les deux gouverneurs prévinrent tous leurs amis qu'ils avaient besoin de

leur secours, et les prièrent de leur amener le plus de braves gens qu'ils pourraient rassembler, leur indiquant le lieu du rendez-vous général. Il était, pour les uns, dans les environs de Yu-yang, pour les autres, dans le voisinage de Yn. Le bruit s'étant en même temps répandu qu'un démêlé fort vif s'était élevé entre les deux gouverneurs, tous ces amis n'en témoignèrent que plus de zèle et d'empressement pour voler à leur défense. Hantsou fut la dupe de cette feinte inimitié; cependant, comme la défiance l'abandonnait rarement, il donna ordre à ses généraux de se tenir prêts et en état d'agir, dans le cas où cette dispute serait poussée trop loin. Après une année de soins et de préparatifs, les gouverneurs se trouvèrent chacun à la tête d'une armée, toutes deux à portée de se réunir, n'étant éloignées l'une de l'autre que d'une journée de chemin. Alors, sûrs de leurs forces, ils cessèrent de dissimuler, et firent publier qu'ils n'avaient pris les armes que pour rétablir sur le trône de ses pères Chao-kang, dernier rejeton de la famille d'Yu. La joie et l'enthousiasme saisirent toutes les troupes, au moment où elles apprirent cette étonnante nouvelle. Le nom du fils de Tsiang vola de bouche en bouche, et fut applaudi avec transport; tous les cœurs s'attendrirent au récit des longues infortunes que ce prince avait essuyées: officiers et soldats, tous jurèrent de lui obéir et de braver mille morts pour le défendre. Il était temps que Chao-kang quittât sa retraite de Lo-fen. Toute sa colonie avait pris les armes, aussitôt qu'on y avait appris le secret de sa naissance. Il remercia ses vassaux de leur zèle, et se contenta de choisir parmi eux trois cents des plus braves, dont il forma sa garde, et avec lesquels il partit pour se ren-

dre auprès de son beau-père. Dès qu'il y fut arrivé, les deux armées se réunirent. Han-tsou, que des avis fidèles avaient instruit de la déclaration des gouverneurs, avait mis la plus grande célérité à rassembler toutes ses troupes; il se mit bientôt à leur tête, et s'avança lui-même contre ses ennemis. La bataille fut livrée, et elle devint terrible: on savait, de part et d'autre, qu'elle devait décider de l'empire. Après quelques alternatives d'avantages et une sorte de fluctuation dans le succès, les troupes de Han-tsou commencèrent à plier, et lui-même, dans ce mouvement, fut enveloppé, saisi et enlevé par les trois cents braves de la garde de Chao-kang. La prise de Han-tsou, dès qu'elle fut connue, jeta une telle épouvante dans son armée, que la plus grande partie mit bas les armes, et reconnut pour empereur le fils de Ti-siang: le reste prit la fuite, et acheva d'être taillé en pièces dans sa déroute. Han-tsou fut puni du dernier supplice, et sa mort fit disparaître tous ses partisans. Chao-kang, universellement reconnu, remonta sur le trône de ses pères, et y porta toutes les vertus qu'il avait pratiquées dans sa colonie de Lo-fen. L'impératrice Min vivait encore; elle fut accueillie avec des transports extraordinaires, et tout l'empire parut se mettre en mouvement pour honorer son retour. Le nouvel empereur retint auprès de lui les deux gouverneurs, et les mit à la tête de ses conseils. Après un règne heureux et paisible de vingt-deux ans, il mourut dans la 61^e. année de son âge, et laissa l'empire à son fils Tchou, qui continua la race des Hia.

G—R.

CHAO-YONG, célèbre philosophe et littérateur chinois, né vers le commencement du 11^e. siècle de notre ère, dut le jour à des parents pauvres,

qui ne subsistaient que du travail de leurs mains, mais qui, heureusement, lui laissèrent la liberté de ne consulter que son goût pour le choix d'un état. Le jeune homme prit le parti de l'étude, et il s'y livra avec une telle ardeur et une si constante assiduité, qu'au bout de quelques années, ses maîtres n'eurent plus rien à lui apprendre. Dès qu'il eut acquis ce premier fonds de connaissances, qui lui ouvraient un libre accès vers tous les genres de littérature, il quitta sa ville natale, pour se retirer à Lo-yang, aujourd'hui Kai-fong, capitale de la province de Ho-nan. Cette ville était, à cette époque, le point de réunion et le séjour des savants les plus distingués de l'empire. Chao-yong y prit une manière de vivre singulière et bizarre, mais qui annonçait un vif enthousiasme pour la science, une âme libre, indépendante, et détachée de toute vue d'ambition ou d'intérêt. Il s'y logea dans une mesure écartée, ouverte à tous les vents, et où il n'était pas même à l'abri de la pluie. En hiver, dit son historien, il y était sans feu, et en été il ne se servait point d'éventail pour se rafraîchir. Un peu de riz, des herbes salées composaient toute sa nourriture, à laquelle il joignait de temps en temps quelques verres du vin le plus commun: deux ou trois ais mal assemblés étaient le lit où il prenait son repos. Ce misérable réduit était cependant à ses yeux un séjour de délices; il le nomma *l'Antre de la tranquille joie*. C'était là qu'il employait toutes ses journées au travail et à la méditation. S'il sortait de chez lui, c'était pour aller puiser de nouvelles lumières dans l'entretien de quelque savant, ou visiter les dépôts de livres et de manuscrits que de riches amateurs des lettres s'étaient procurés, et qu'ils communi-

quaient volontiers aux personnes studieuses. L'objet spécial de ses études et de ses méditations était l'explication des *Koua* ou *Trigramme de Fou-hi*, le plus ancien des monuments écrits que présente la Chine, et dont le texte, qui ne consiste qu'en lignes brisées qui se combinent diversement entre elles, a fourni matière à une multitude innombrable de gloses et d'interprétations. Les Chinois prétendent que le fondateur de leur empire a caché dans ces lignes mystérieuses de sublimes instructions, des vérités du premier ordre, et la clef secrète de toutes les opérations de la nature. Chao-yong a publié sur ce texte énigmatique un commentaire très étendu, que tous les savants de son temps admirèrent comme un chef-d'œuvre, et qu'on regarde encore aujourd'hui comme ce qui a été donné de mieux sur cette matière. Cet ouvrage est en soixante volumes, et porte pour titre: *Hoang-ky-king-ché*. La nature avait doné encore ce philosophe d'un talent distingué pour les vers, et il aimait à se délasser de temps en temps de ses veilles savantes, en se livrant à son goût pour la poésie. On a de lui un grand nombre de pièces estimées, qu'il a réunies, avec d'autres opuscules en prose, dans un ouvrage en vingt volumes, qu'il a intitulé: *Ki-jang-ki*. Ce sont des mélanges de vers et de prose, sur divers sujets de morale et de philosophie. Les écrits de Chao-yong répandirent son nom dans tout l'empire. Les distributeurs des grâces s'empressèrent de lui offrir des dignités honorables et lucratives; mais il les refusa constamment, plus jaloux, disait-il, de jouir de son repos et de sa liberté que de tous les avantages de la fortune. Les grands et les plus illustres lettrés se firent un devoir de venir visiter dans son humble réduit le

docteur de la tranquille joie. Il jouissait, dans la ville qu'il habitait, de la considération la plus flatteuse. « Lors- » qu'il paraissait dans les rues, dit » l'historien de sa vie, il n'était pas » jusqu'aux enfants qui ne prissent » plaisir à le voir. Les artisans, dans » leurs boutiques, se levaient et se tenaient debout, par respect, jusqu'à » ce qu'il eut passé. » Chao-yong mourut l'an 1077 de notre ère. Après sa mort, il fut mis en possession des distinctions et des honneurs qu'il avait si généreusement refusés pendant sa vie. L'empereur, qui était le septième des Song, lui décerna le titre de *Docteur sans tache*, et l'on grava sur sa tombe que, depuis le célèbre Mengtsée, l'un des disciples de Confucius, c'est-à-dire dans l'espace de plus de mille ans, « il ne s'est élevé aucun » philosophe que Chao-yong n'ait effacé, tant par la profondeur de sa » science que par l'éclat de sa vertu. »

G—R.

CHAPEAUVILLE (JEAN), né à Liège, le 5 janvier 1551, commença ses études dans sa patrie, les continua à Cologne, et les acheva à Louvain, où il fut reçu docteur en théologie. Il enseigna cette science dans plusieurs monastères de Liège, fut successivement nommé examinateur synodal, curé de St-Michel, chanoine de l'église de St-Pierre, inquisiteur de la foi, chanoine de la cathédrale, grand-pénitencier, grand-vicaire, archidiaacre et prévôt de son chapitre. Il mourut le 11 mai 1617, âgé de soixante-six ans. On a de lui plusieurs ouvrages dont on trouve la liste dans Nicéron. Les principaux sont: 1. *Historia sacra et profana, necnon politica, in quâ non solum reperiuntur gesta pontificum Tungrensiùm, Trajectensium ac Leodiensium; verùm etiam pontificum romanorum atque impe-*

ratorum, ac regum Franciæ usque ad Ludovicum XII, Liège, 1612, 1616, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage contient un recueil des historiens originaux de la ville de Liège. Après la mort de l'auteur, on ajouta un abrégé de sa vie à la tête du premier volume des exemplaires qui n'étaient pas encore vendus, et l'on substitua sur le frontispice la date de 1618, à celle de 1612. II. *Vita et miracula S. Perpetui, episcopi Trajectensis*, Liège, 1601, in-8°.; III. *Tractatus de casibus reservatis*, Liège, 1596 et 1603, in-8°.; IV. *Tractatus de necessitate et modo ministrandi sacramenta tempore pestis*, Mayence, 1612, in-8°. , réimprimé à Cologne, à Louvain, etc. V—VE.

CHAPELAIN (JEAN), naquit à Paris, le 4 décembre 1595. Son père, notaire au Châtelet, le destinait à la même profession; mais sa mère, qui avait beaucoup connu Ronsard, et qui était encore frappée des honneurs que ce poète avait reçus de son siècle, désira que son fils fût en état d'en mériter de semblables, et elle le fit étudier. Outre le grec et le latin, il apprit sans maître l'espagnol et l'italien qu'il posséda parfaitement, et ensuite il fit un cours de médecine. Comme il hésitait sur le choix d'un état, il fut placé auprès d'un jeune seigneur pour lui montrer l'espagnol, puis auprès de deux fils de M. de la Trousse, grand-prévôt de France, pour diriger leurs études en tout genre. Cette dernière éducation dura dix-sept ans, et lui acquit à tel point l'estime du père de ses élèves, que celui-ci lui confia la gestion de toutes ses affaires. Ce fut au milieu de ces occupations qu'il traduisit le roman espagnol de *Guzman d'Alfarache*. Il ne se livrait point encore à son goût pour la poésie, dans la crainte qu'on ne lui attribuât quel-

ques-unes des satires qu'alors chaque jour voyait éclore contre le gouvernement; mais il étudiait à fond les principes de la poétique, et il eut l'occasion d'en faire l'application, lorsque le cavalier Marini le consulta sur son poème de l'*Adone*, qu'il était venu faire imprimer en France. La préface qu'il consentit à mettre en tête de l'ouvrage le fit connaître du cardinal de Richelieu. Il était de cette réunion d'hommes de lettres qui devint l'académie française. Cette académie étant instituée, il fut un des commissaires chargés d'en rédiger les statuts; ce fut lui qui fit déterminer le genre de travaux dont la compagnie aurait à s'occuper, qui dressa en conséquence le plan d'un Dictionnaire et d'une Grammaire de la langue française, et qui, dans la suite, tint la plume pour la rédaction des *Sentiments de l'académie sur le Cid*. Pour se livrer à ces occupations de son goût, il avait refusé, vers 1632, de suivre le comte de Noailles à Rome, en qualité de secrétaire d'ambassade. Les bienfaits du cardinal l'en dédommagèrent. Ce ministre, à qui il avait fait connaître la règle des trois unités dramatiques, alors négligée ou même ignorée, lui fit une pension de mille écus, et lui accorda une pleine autorité sur tous les poètes qu'il avait à ses gages. Cette pension pouvait être aussi le prix d'une ode à la louange du cardinal, qui est restée le meilleur ouvrage de Chapelain, et que Boileau lui-même trouvait assez belle. Chapelain devint, dès ce moment, l'oracle de tous les écrivains, et surtout des poètes. Racine, dans sa jeunesse, ne le consulta pas sans fruit sur son *Ode de la Nymphé de la Seine*, puisqu'il lui dut quelques corrections essentielles, et, ce qui ne valait guère moins, 100 louis et une pension de 600 liv. de la part du

roi. Chapelain fut chargé par Colbert de dresser la liste des savants et des littérateurs, tant étrangers que nationaux, sur qui Louis XIV voulait répandre ses libéralités; et, comme on s'y attend bien, cette désignation lui fit encore plus d'ennemis que de partisans. Chapelain était le chef de la littérature en France. Sa *Pucelle*, à laquelle il travaillait depuis trente ans, était prônée d'avance comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Elle parut, et toute la gloire du poète s'évanouit. A la vérité, ce poème eut six éditions en dix-huit mois, et reçut d'abord beaucoup d'éloges pompeux; mais il ne s'attira pas moins d'épigrammes sanglantes, et les épigrammes prévalurent, parce qu'elles étaient justes. Pour consoler l'auteur, le duc de Longueville doubla la pension de mille écus qu'il lui avait faite pendant tout le cours de son travail; pension dont Chapelain, très ami de l'argent, fut soupçonné d'avoir prolongé la durée, en prolongeant aussi celle de sa composition. La duchesse de Longueville, apparemment de meilleur goût que son mari, disait en entendant la lecture de la *Pucelle*: « Cela est parfaitement beau; mais cela est parfaitement eunuyeux. » Boileau mit ce mot en vers, y en ajouta beaucoup d'autres, et couvrit le poème et le poète d'un ridicule ineffaçable. Quand ce même Boileau disait de Chapelain :

Qu'on vaote en lui la foi, l'honneur, la probité,
 Qu'on prise sa candeur et sa civilité,
 Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère,
 On le veut, j'y souscris, et suis prêt à me taire.

Boileau ne faisait pas seulement une concession maligne à l'avantage de l'homme, pour retomber avec plus de force sur l'écrivain; il rendait aussi un témoignage véritable des bonnes qualités de Chapelain, qui était en effet homme d'honneur et très officieux. On a déjà cité une preuve de son désinté-

ressement; on pourrait y en ajouter plusieurs autres; mais ce qui surprendra, c'est qu'à cette vertu il alliait un vice tout contraire: il était d'une avarice sordide, et cette avarice fut cause de sa mort. Un jour qu'il allait à l'académie par un temps de pluie, n'ayant voulu ni payer pour passer le ruisseau sur une planche, ni attendre qu'il fût moins large, dans la crainte de perdre ses jetons, il eut, en le traversant, de l'eau jusqu'à mi-jambe, et, arrivé à l'académie, au lieu de s'approcher du feu, il s'assit à un bureau, pour qu'on ne s'aperçût pas que ses jambes étaient mouillées. Le froid le saisit, et il en eut une oppression de poitrine, dont il mourut le 22 février 1674, âgé de soixante-dix-neuf ans. On trouva cinquante mille écus chez lui. Sa mère lui avait souhaité les mêmes honneurs qu'à Ronsard, et ce vœu a été exaucé: le nom de l'un et de l'autre sert à désigner un poète barbare et ridicule. Outre sa *Pucelle*, publiée en 1656, in-fol. (1), et sa traduction de *Guzman d'Alfarache* (V. M. ALEMAN), on a de lui une *Paraphrase sur le Miserere*, 1656, in-4°; plusieurs odes, et des *Mélanges de littératures* (Voy. D. FR. CAMUSAT). On y trouve le *Mémoire de* (sur) *quelques gens de lettres vivants en 1662, dressé par ordre de M. Colbert.*

A—G—R.

CHAPELAIN (CHARLES-JEAN-BAPTISTE LE), jésuite et prédicateur estimé, fils d'un procureur-général au parlement de Rouen, naquit dans cette ville le 15 août 1710, et fut applaudi

(1) Les vingt-quatre chants de la *Pucelle* sont en manuscrit à la Bibliothèque impériale; les anciennes éditions n'en contiennent que douze; celle de 1755 en a quinze; celle de 1756, dix-huit, et celle de 1757 en a vingt. Les quatre derniers n'ont jamais été imprimés.

dans les chaires de Versailles, de Lorraine, de Vienne et de Paris. Lors de la dissolution de son ordre, Marie-Thérèse l'appela en Autriche, où il obtint le titre de prédicateur de LL. MM. II., après avoir prononcé l'*Oraison funèbre de l'empereur François I^{er}*, qui fut imprimée en 1766, in-4°. Quelque temps après, il se retira à Malines auprès du cardinal-archevêque de cette ville, où il avait déjà fait imprimer en 1760, in-12, des *Discours sur quelques sujets de piété et de religion*. Il publia son *Panegyrique de Ste. Thérèse* en 1770, in-12; le recueil de ses sermons en 1767, 6 vol. in-12, fut donné par l'abbé de Londres, qui joignit une courte analyse de chaque discours à la fin de chaque volume. Ils furent réimprimés en 1772, et traduits, la même année, en allemand, Ausbourg, 6 vol. in-8°. L'abbé le Chapelain fut frappé d'apoplexie en entrant dans la métropole de Malines pour y célébrer la messe, et mourut le 26 décembre 1779. Cet orateur joint assez souvent à l'élégance et à la clarté du style, la force du raisonnement et le talent d'émuouvoir. On distingue parmi ses discours, qui sont au nombre de trente-cinq, celui qu'il composa pour la prise d'habit de M^{me}. d'Egmont. « Des idées grandes, » justes et bien présentées, dit l'auteur des *Trois siècles littéraires*, » servent assez communément de base » à tous les plans de ses sermons. Il » s'est attaché, dans le style, à la manière de Bourdaloue; et sans avoir, » comme son modèle, cette profondeur et cette plénitude de raisonnements qui le rendent original, il » a quelquefois plus de chaleur.... Ses » péroraisons surtout sont vives, fortes et pathétiques, selon les différentes matières qu'il traite. » V—VE.

CHAPELIER (ISAAC-RENÉ-GUILE), né à Rennes en 1754, était fils d'un avocat distingué, qui avait obtenu des lettres de noblesse sur la demande des états de sa province. Il acquit lui-même une grande réputation au barreau, et se fit remarquer dans les troubles qui éclatèrent en 1787 entre la cour et les parlements, ce qui le fit nommer en 1789 député du tiers-états aux états-généraux. Dès les premières séances, il fut mis au rang des meilleurs orateurs de cette assemblée, et prit une grande part à tous ses travaux. Le 13 mai, il proposa de sommer les deux ordres privilégiés de se réunir au tiers-état, et, le 13 juillet suivant, après s'être plaint de la marche des troupes vers Paris, il provoqua la formation des gardes nationales. Il occupa plusieurs fois le fauteuil, et notamment le 5 octobre 1789, en l'absence de Mounier. Il fut long-temps membre du comité de constitution, et ce fut lui qui rédigea le décret d'abolition de la noblesse. Il s'opposa ensuite à la violation du secret des lettres, et, le même jour, il proposa l'établissement du fameux comité des recherches. A l'époque de la fuite de Louis XVI, il fit adopter une adresse aux habitants de Paris, et fit prendre différentes mesures de sûreté pour l'assemblée nationale. Il obtint pour les protestants d'Alsace et de Franche-Comté le libre exercice de leur culte, et les droits de citoyens actifs; il présenta le plan d'organisation de la haute-cour nationale et du tribunal de cassation, et prit part à un grand nombre de décrets sur l'ordre judiciaire. Lors de la révision de la constitution, il demanda que les ministres eussent le droit de présenter leurs observations, et parut être revenu de l'exagération de ses principes. Il se réunit alors à la société

des Feuillants ; mais les tardifs efforts de ce parti ne purent arrêter le torrent, et le rapport que Chapelier fit à cette époque pour réprimer l'audace des clubs, fut dans la suite le prétexte de sa condamnation. S'étant retiré en Angleterre après la session, il revint à Paris pour empêcher que l'on ne mît le séquestre sur ses biens ; mais il ne tarda pas à être arrêté, et fut traduit au tribunal révolutionnaire le même jour que Thouret et Desprémeuil. Condamné à mort le 22 avril 1794, comme « ayant conspiré depuis » 1789 en faveur de la royauté, » il fut conduit au supplice entre ses deux collègues. Chapelier a concouru avec Condorcet à la rédaction d'un ouvrage intitulé : *Bibliothèque d'un homme public*, 28 vol., 1790-92, in-8°. M—D j°.

CHAPELLE (CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER), né en 1626, au village de la Chapelle, entre Paris et St-Denis, d'où lui vint le nom de *Chapelle*, était fils naturel de François Luillier, maître des comptes à Paris, et conseiller au parlement de Metz, qui le fit légitimer en 1642. Il étudia avec succès au collège des jésuites ; mais c'était dans la maison paternelle qu'il devait trouver les plus grands secours pour l'achèvement de ses études. Elle était le rendez-vous de plusieurs savants, amis de François Luillier. De ce nombre était Gassendi, qui, frappé de la vivacité d'esprit du jeune Chapelle, lui donna des leçons de philosophie, auxquelles furent admis Molière et Bernier. Après la mort de son père, en 1652, Chapelle, resté maître d'une fortune considérable pour le temps, se livra sans réserve à son amour pour le plaisir et pour l'indépendance, deux passions qui semblaient former à elles seules tout le fond de son caractère. Aimé et recherché des grands, il ne put jamais se résoudre à leur sacrifier

un jour de sa liberté, ni même une heure du plaisir qu'il trouvait avec des égaux ou des inférieurs. Ayant un jour consenti à aller passer quelque temps avec le duc de Brissac dans ses terres, il arrive à Angers, et va dîner chez un chanoine de ses amis. En feuilletant un vieux *Plutarque* qui se trouvait là, il tombe sur le chapitre intitulé : *Qui suit les grands, serf devient*, et il croit lire son devoir écrit dans ce peu de mots. Il va dire à M. de Brissac qu'il ne lui est pas possible de l'accompagner plus loin, et il lui en donne la raison. Le duc a beau lui représenter qu'il serait entièrement libre chez lui, il n'en peut rien tirer, si non : « Plutarque l'a dit ; » cela ne vient pas de moi. Ce n'est » pas ma faute ; mais Plutarque a raison. » Une autre fois, invité à dîner chez le prince de Condé, et attendant l'heure de s'y rendre, il trouve dans une promenade des joueurs de mail qui le prennent pour arbitre sur un coup douteux. Il prononce, et apparemment à la satisfaction des deux parties ; car les joueurs le retiennent et le pressent de venir souper avec eux. Cette invitation lui fit oublier celle du prince, à qui il dit le lendemain pour toute excuse : « En vérité, monseigneur, c'étaient de bien » bonnes gens et bien aisés à vivre » que ceux qui m'ont donné à souper. » Ami de Molière dès son enfance, il l'était aussi de Racine et de Boileau, qui ne le consultaient pas sans fruit sur leurs ouvrages. Il fournit plusieurs traits à la comédie des *Plaideurs*, qui, s'il en faut croire la tradition, fut en partie composée à table. Racine lui demandant un jour ce qu'il pensait de *Bérénice* : « Ce que » j'en pense, répondit-il ?

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie. »

Cette critique plaisante fit, dit-on, beaucoup de peine à Racine, dont la susceptibilité était fort grande. Le bruit courait que Chapelle aidait beaucoup Molière dans la composition de ses comédies, et il ne démentait pas ce bruit assez fortement pour le faire tomber. Molière, pressé pour sa pièce des *Fâcheux*, le pria de lui faire la scène de *Caritès*; celle qu'il apporta était si mauvaise, que Molière le menaça de la montrer à tout le monde, s'il laissait encore croire qu'il travaillait à ses pièces. Un jour qu'à la fin d'un repas il critiquait sans raison Boileau sur une expression : « Tais-toi, lui dit celui-ci, tu es ivre. — Je ne suis pas si ivre de vin, répliqua-t-il, que tu l'es de tes vers. » Boileau entreprit de le guérir de ce penchant à l'ivrognerie, et, le rencontrant un jour dans la rue, il commençait à lui faire de sérieux reproches. « J'ai résolu de me corriger, dit Chapelle; je sens la force de vos raisons : pour achever de me persuader, entrons ici, vous me parlerez plus à votre aise. » Il le fait entrer dans un cabaret, demande une bouteille de vin qui est bientôt suivie d'une autre, et voilà Boileau qui, toujours prêchant et toujours buvant, devient ivre lui-même. Dans une autre occasion où Boileau, égayé par le vin, venait de chanter une chanson, Chapelle lui répondit par cet impromptu :

Qu'avec plaisir de ton haut style
Je te vois descendre au quatrain !
Bon dieu ! que j'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main.

Il était fort éloquent dans l'ivresse, et formait alors les projets les plus extravagants. Il restait ordinairement le dernier à table, et se mettait à expliquer aux valets la philosophie d'Épicure. Un jour, la femme de chambre de M^{lle}. Chouars, son amie, surprend

sa maîtresse et lui tout en pleurs, et elle en demande la cause. « Nous pleurons, dit Chapelle, la mort de ce pauvre Pindare, que les médecins ont tué. » Et là dessus il recommence à raconter si pathétiquement cet événement funeste, arrivé depuis plus de deux mille ans, que la femme de chambre elle-même se met de la partie et fond en larmes. Un autre jour, s'étant enivré tête à tête avec un maréchal de France, ils prirent la belle résolution d'aller prêcher la foi en Turquie, et de s'y faire martyriser; mais comme Chapelle, dans l'énumération des choses qu'ils auraient à faire, prenait le pas sur le maréchal, celui-ci réclama avec arrogance les droits de sa dignité, et Chapelle refusa de les reconnaître; ils s'envoyèrent des assiettes à la tête, ensuite se jetèrent l'un sur l'autre, et se gourmèrent jusqu'à ce qu'on vint les séparer. Il était de ce fameux souper d'Auteuil, où les convives, après avoir bien bu, se mirent à moraliser sur les misères de la vie, et résolurent d'aller chercher le repos au fond de la rivière, résolution qu'ils voulaient exécuter à l'instant même, mais dont Molière, qui n'avait bu que du lait, les détourna, en leur représentant que le grand jour devait éclairer une si belle action. Un homme de l'humeur et de la conduite de Chapelle, ne pouvant pas faire de la poésie une occupation sérieuse; il a très bien donné à la fois l'idée et l'exemple de son genre de talent dans ces petits vers à Boileau, qui lui reprochait sa négligence :

Tout bon fainéant du Marais
Fait des vers qui ne coûtent guère.
Pour moi, c'est ainsi que j'en fais,
Et, si je les voulais mieux faire,
Je les ferais bien plus mauvais;
Mais, pour notre ami Despréaux,
Il en compose des plus beaux.

Les vers de Chapelle ont du naturel de la facilité, de l'enjouement et de

l'esprit; toutes ces qualités se trouvent au plus haut degré

Dans le récit de ce voyage,
Qui du plus charmant badinage
Fut la plus charmante leçon.

C'est ainsi que Voltaire caractérise ce voyage à Montpellier que Chapelle fit et décrit en société avec Bachaumont (Voyez BACHAUMONT). « Sa » vie voluptueuse et son peu de prétentions, dit encore Voltaire, contribuèrent à la célébrité de ses petits ouvrages. » Il mourut à Paris en septembre 1686, âgé d'environ soixante-dix ans. Ses poésies ont été recueillies avec celles de Bachaumont par Lefèvre de St.-Marc, en 1 vol, in-12, Paris, 1755. A—G—R.

CHAPELLE (DE LA) Voy. LA-CHAPELLE.

CHAPELLE (l'abbé), ancien professeur de philosophie, directeur de l'hôpital de la Salpêtrière à Paris, né en 1733, mort le 10 février 1789, se fit estimer par ses lumières et par ses vertus. Ami de Guérin du-Rocher, qui refusa constamment de répondre aux critiques que de Guignes, Du Voisin, Anquetil, Voltaire et La Harpe, avaient faites de son *Histoire véritable des temps fabuleux*, l'abbé Chapelle entreprit de réfuter les détracteurs de ce savant ouvrage, et publia un livre rempli d'érudition et de critique, sous le titre suivant : *l'Histoire véritable des temps fabuleux confirmée par les critiques qu'on en a faites*, Liège et Paris, 1779, in-8°. Ce livre n'est point une simple réfutation : c'est, comme l'observe l'auteur lui-même, une suite d'explications et d'éclaircissements de l'histoire dont il prend la défense. On reconnaît, en le lisant, qu'il eût été lui-même en état d'en concevoir le plan, et de l'exécuter avec plus de précision peut-être, que ne l'a fait son ami. (Voy. GUÉRIN-DU-ROCHER). V—VE.

CHAPERON (JEAN), poète français du 16^e siècle. La Croix du Maine et Duverdier, qui ont fait mention de cet auteur, ne nous ont laissé aucune particularité sur sa vie, et ce qu'ils disent de ses ouvrages est fort inexact. Ils sont cependant encore recherchés des amateurs, mais par la seule raison, sans doute, qu'ils sont fort rares. En voici les titres : I. *le Dieu garde Marot et autres poésies*, 1557, in-16 ; II. *le Courtisan, nouvellement traduit de langue italienne en vulgaire françois*, Paris, 1557, in-8°. (Voy. Balthazar CASTIGLIONE); II. *le Chemin de Long Estude de dame Christine de Pise, trad. de langue romanne en prose françoise, par Jehan Chaperon, dit lassé de repos*, Paris, 1549, petit in-12. W—s.

CHAPERON (NICOLAS), peintre et graveur, naquit à Châteaudun vers 1596. Placé de bonne heure dans l'atelier de Simon Vouet, il s'adonna d'abord à la peinture; mais la gravure à l'eau forte fit bientôt après sa fortune et sa gloire. Il alla à Rome, où il grava les peintures du Vatican, connues sous le nom de *Bible de Raphaël*. Cette suite, composée de cinquante-deux morceaux, parut en 1638; elle est en général bien dessinée, et passera toujours pour une bonne copie des excellentes peintures de Raphaël; mais on y chercherait vainement cette correction de style, cette pureté de dessin, et surtout cette noble vérité d'expression qui caractérise les originaux. Chaperon semble avoir marqué lui-même la place qu'il devait occuper parmi les graveurs de Raphaël, en mettant son portrait au pied du buste de ce grand maître; ce morceau, qui est en tête de la *Bible de Raphaël*, et qui sert de titre à l'ouvrage, fait autant d'honneur au talent qu'à la modestie de

Chaperon. A son retour de Rome, cet artiste vint s'établir à Paris, où il grava plusieurs pièces remarquables par une pointe très spirituelle. Il a représenté, dans un cadre de sculpture antique, Henri IV âgé de quarante-deux ans; on voit au bas du portrait, en forme de bas-relief, le roi blessé par Chatel: cette gravure anonyme est très rare. Il existe un autre portrait de Henri IV gravé par Chaperon en 1595; dans celui-ci l'on voit une bataille au-dessous du portrait. Les amateurs recherchent moins cette gravure que la première, sans doute parce qu'elle est moins rare. Chaperon composait avec imagination; on retrouve le peintre dans les pièces qu'il a gravées d'après ses compositions; presque toutes représentent des bacchantes. Chaperon mourut à Paris en 1647.

A—s.

CHAPMAN (GEORGE), un des plus anciens poètes dramatiques anglais, et le premier traducteur de tous les poèmes d'Homère, naquit en 1557. Après avoir fait quelques études à Oxford, il vint à Londres, jeune encore, et se lia avec les littérateurs les plus distingués de cette époque, Shakespeare, Spenser, Marlowe, Ben Johnson, etc. Il publia en 1595, in-4°, un poème, sous ce titre bizarre: *Ovid's banquet of sauce*, et, l'année suivante, la traduction en vers de sept livres de l'*Iliade*; la traduction de quinze autres livres parut en l'an 1600, et, peu d'années après, celle du poème entier. Ce travail immense ne l'avait pas empêché de composer en même temps un assez grand nombre de tragédies et de comédies, dont plusieurs eurent du succès. On prétend même que Ben Johnson, devenu, par la mort de Shakespeare, sans rival sur la scène anglaise, se montra jaloux de la réputation de Chapman. La traduction de

l'*Odyssée* parut en 1614, et, bientôt après, Chapman compléta celle de toutes les œuvres d'Homère, par la *Batrachomyomachie* et les *Hymnes*. Il traduisit aussi le livre de Musée, *De amoribus Herois et Leandri*, 1616, in-12; on croit même qu'il avait traduit tout Hésiode; mais sa traduction n'a point été publiée. Il mourut en 1634, âgé de soixante-dix-sept ans. Le célèbre architecte Inigo Jones lui éleva un monument à ses frais. Quoique les ouvrages de Chapman soient presque entièrement négligés aujourd'hui, son nom mérite d'être cité avec honneur, pour avoir un des premiers fait connaître Homère dans son pays. Waller, au rapport de Dryden, ne pouvait pas lire cette traduction d'Homère sans enthousiasme, et Pope l'avait beaucoup étudiée. On y trouve de la verve, mais une extrême négligence, qui était en partie l'effet de la précipitation avec laquelle travaillait l'auteur. Il dit lui-même, dans sa préface de l'*Iliade*, qu'il n'avait mis que quatre mois à traduire les douze derniers livres. Les vers de cette traduction sont de quatorze syllabes. Chapman est un des premiers écrivains qui aient naturalisé, dans la langue anglaise, ces épithètes composées si familières au poète grec. Ses pièces de théâtre sont au nombre de dix-sept; plusieurs ont été écrites conjointement avec Ben Johnson. Une comédie, intitulée *Eastward Hoe*, ouvrage commun de Chapman, de Ben Johnson et de Jean Marston, et qui contenait quelques traits désobligeants contre la nation écossaise, indisposa tellement le roi Jacques contre les auteurs, qu'ils furent mis en prison et menacés d'être exposés au pilori. C'est de cette pièce qu'Hogarth a pris l'idée d'une suite d'estampes appelées *l'Apprentif diligent et le paresseux*; elle

a été depuis rajeunie, remise au théâtre, et imprimée par mistriss Lennox, sous le titre des *Mœurs de la vieille cité*. Les autres ouvrages de Chapman ne méritent pas d'être rappelés.

X—s.

CHAPMAN (FRÉDÉRIC-HENRI DE), vice-amiral en Suède, mort en 1808, dans un âge très avancé. S'étant appliqué dès sa première jeunesse à l'architecture navale, il séjourna quelque temps en Angleterre pour étendre les connaissances qu'il avait acquises dans son pays. Il publia un *Traité sur l'architecture navale*, et d'autres ouvrages qui firent connaître ses talents supérieurs, et qui furent traduits en plusieurs langues. Leuonmier a traduit le premier, sous le titre de *Traité de la construction des vaisseaux*, 1779, in-fol. On préfère la traduction de Vial de Clairbois, 1781, in-4°; mais on recherche aussi l'édition originale, dont les planches sont plus belles et plus exactes. Lorsque Gustave III entreprit de relever la marine suédoise, tombée en décadence depuis la mort de Charles XII, il choisit Chapman pour diriger la construction des vaisseaux. Cet habile constructeur répondit à la confiance du monarque en donnant à la Suède une flotte presque entièrement renouvelée de vingt-quatre vaisseaux de ligne. Il ne mit pas moins de zèle à l'amélioration de la flotte composée de galères, de chaloupes canonnières, de bâtiments de transport, et qui est d'une grande importance dans les parages de la Baltique, semés d'îles et d'écueils. Le nombre des bâtiments fut augmenté, et Chapman suivit dans la construction une méthode dont il était l'inventeur. Cette méthode a été trouvée si bonne que les Anglais eux-mêmes ont tâché de se l'approprier. Chapman fut nommé vice-amiral, obtint

des lettres de noblesse, et devint commandeur de l'ordre de l'épée.

C—AU

CHAPONNE (mistriss), née en 1726, fille d'un Anglais nommé *Mulso*, occupe un rang distingué parmi les femmes qui se sont fait un nom dans la littérature. Elle composa à l'âge de neuf ans un roman intitulé les *Amours d'Amoret et de Mélisse*. L'histoire intéressante de *Fidelia*, insérée dans *l'Adventurer*, et un poème imprimé au commencement de la traduction d'Épictète, par mistriss Carter, furent les premières productions qu'elle donna au public sous le voile de l'anonyme; mais elle publia sous son nom, en 1775, les *Lettres sur le perfectionnement de l'esprit, adressées aux jeunes femmes*. Cet ouvrage est fort estimé en Angleterre. On y trouve beaucoup de raison et un ton très sage uni à des vues libérales. Le style en est pur; d'une correction et d'une élégance remarquables dans une femme qui n'avait fait aucune étude classique. Ces ouvrages, un recueil de lettres et un volume de *Mélanges*, imprimé en 1775, in-12, sont tout ce que l'on connaît de mistriss Chaponne. Elle mourut dans un état voisin de l'indigence, en 1801, âgée de soixante-quatorze ans. Elle fut liée avec mistriss Carter, mistriss Montague, auteur d'un *Essai sur Shakespeare*, et avec mistriss Barbault, d'une amitié intime et constante, ce qui n'est pas commun entre les femmes auteurs. Le recueil complet de ses œuvres a été publié en 1807, 4 vol. in-12, précédé d'une notice sur sa vie. On y trouve des lettres à Richardson, où elle combat quelques principes de morale exprimés dans *Clarisse Harlowe*. X—s.

CHAPOTON, auteur dramatique du commencement du 17^e. siècle, ne

s'avisait que tard de travailler pour le théâtre, comme le prouve ce vers de Colletet :

J'aime le vol tardif de ta muse naissante.

En 1658, il fit représenter par la troupe royale le *Véritable Coriolan*, tragédie en 5 actes et en vers. Ce sujet, traité d'abord par le poète Hardy, puis par Chevreau, l'abbé Abeille, Chaligny des Plaines, Richer, Mauger, La Harpe, Goujon et Gudin, est un de ceux qui, par leur nature, présentent le plus de difficultés pour le soumettre à l'impérieuse loi des trois unités. Chapoton dédia sa pièce au cardinal de Richelieu ; elle est imprimée, Paris, 1658, in-4°. et in-12, et suivie de quelques poésies. En 1640, il donna la *Descente d'Orphée aux enfers*, autre tragédie en 5 actes et en vers, imprimée la même année, in-4° ; il la reproduisit en 1648, sous le titre de la *Grande journée des Machines*, ou le *Mariage d'Orphée et d'Eurydice*. L'Épine avait traité le même sujet en 1625.

D. L.

CHAPOUR, ou CHAPOURH. Ce nom, que nos écrivains européens ont changé en *Sapor*, signifie *fils de roi* en ancien persan, et est commun à trois souverains de la dynastie des Saçanides. Chapour 1^{er}. était fils d'Ardechyr, et d'une esclave qui passait pour être de la dynastie des Arsacydes. Cette esclave avait été condamnée à mort, dès que son origine avait été connue ; mais le vézyr, chargé d'exécuter cet ordre rigoureux, sauva cette esclave, ainsi que l'enfant qu'elle portait dans son sein. Il prit en même temps envers lui-même une précaution plus qu'héroïque, et qui devait ôter au monarque tout soupçon injurieux, relativement au motif de cette désobéissance. Les prédictions des astrologues, en faveur du jeune Chapour, lui firent pardonner l'origine de sa

mère, et trouver grâce devant son auguste père, qui voulut lui transmettre la couronne, vers l'an 240 de l'ère chrétienne. Animé contre les Romains, par un ressentiment héréditaire aux rois de Perse, il signala le commencement de son règne par une invasion dans la Mésopotamie, dès l'an 242, et il allait même s'emparer d'Antioche, lorsqu'épouvanté par l'arrivée de l'armée romaine, commandée par l'empereur Gordien III, en personne, il abandonna toutes ses conquêtes, regagna ses états en grande hâte, et n'épargna aucun sacrifice pour obtenir la paix. Les intelligences qu'il conservait à la cour de l'empereur romain lui donnèrent les moyens de la rompre dans un moment favorable. Il commit de nouvelles hostilités, qui lui attirèrent un ennemi moins redoutable que Gordien. Le faible, l'imprudent Valérien, voulant secourir Edesse, est battu par les Persans, et, dupe de l'astuce de leur roi, se laisse envelopper et prendre par lui, vers l'an 260 de J.-C. Nous ne répéterons pas ici les ignominies de toutes espèces dont le monarque abreuva son captif. Elles le conduisirent au tombeau, et ses restes furent encore le jouet de l'insolent et implacable Chapour. Il le fit écorcher, et sa peau, teinte en rouge, recousue et garnie de paille, formait un effroyable mannequin, que l'on suspendit dans un temple, pour inspirer aux Romains autant d'effroi que de honte. Si telle fut sa conduite à l'égard d'un souverain captif, on peut imaginer quel traitement il faisait éprouver aux soldats que lui livrait le sort des armes. Se trouvant arrêté, dans une retraite précipitée, par une rivière assez profonde pour qu'on ne pût la passer à gué, il fit égorger un grand nombre de prisonniers romains qu'il traînait à sa suite,

et leurs corps, jetés dans cette rivière, servirent de pont à son armée. Il mourut en 269 ou 271, assassiné par les grands de son royaume, après un règne d'environ trente ans. On attribue à Chapour la restauration d'une ville que les armées d'Alexandre avaient ruinée, et dont les ruines restaient couvertes de roseaux. Cette circonstance valut à la nouvelle ville le nom de *Nychapour* (roseaux de Chapour). Il fonda aussi le Khoureh-Chapour, ou canton de Chapour, dans le Farsistân, et Chadi-Chapour, près de l'emplacement où l'un de ses successeurs assit la ville de *Cazwyn*. L—s.

CHAPOUR II, fils putatif d'Hormouz ou Hormisdas II, suivant Myrkhond et autres écrivains orientaux, mais qui n'était que son frère, suivant les écrivains byzantins, reçut la couronne même avant que de naître, et la dut à des considérations politiques, qui dictèrent les prédictions des astronomes et les résolutions des grands. Ils posèrent la couronne sur le ventre de sa mère enceinte, et reconnurent pour leur légitime souverain l'enfant auquel elle devait donner le jour. Il naquit et monta sur le trône en 509, ou 510 de J.-C., sous le règne de Dioclétien. Les Arabes profitèrent de sa minorité pour dévaster la Perse, à laquelle ils causèrent des maux inouis; Chapour, à peine âgé de seize ans, tira d'eux une éclatante vengeance, ravagea l'Yémèn, poussa ses conquêtes au-delà de l'Euphrate, et fit briser les omoplates à tous ses prisonniers, cruauté qui lui valut, de la part des Arabes, le surnom de *Dhoul-aktaf* (maître des épaules). Digne héritier de la haine de ses ancêtres pour les Romains, il fit sur leur territoire plusieurs invasions, dont la plus mémorable et la moins glorieuse fut celle de l'année 550. Fier des avan-

tages qu'il avait remportés sur les Romains à Singare, et habile à profiter de la terreur que les Persans inspiraient aux Romains et surtout de la faiblesse de l'empereur Constance II, il se mit en campagne à la tête d'une armée innombrable, suivie d'un grand nombre d'éléphants armés en guerre et de toutes les machines nécessaires pour battre les murailles, et vint mettre le siège devant Nisibe. Les habitants opposèrent une résistance vraiment héroïque, animés par les exhortations et le dévouement de leur évêque. Ce prélat se présenta souvent sur la brèche en habits pontificaux, tandis que Chapour se tenait toujours à une sage distance du danger. Tous les moyens d'attaque étant épuisés, les assiégeants entreprirent d'abord de détourner le fleuve qui passait dans la ville; ils y parvinrent; mais les citernes et les sources suffirent pour désaltérer les habitants. Ils imaginèrent ensuite de diriger une inondation artificielle sur cette même ville. Des digues immenses furent construites pour retenir et exhausser prodigieusement les eaux du fleuve et celles qu'on put rassembler. On les dirigea sur la ville, qui resta ensevelie sous ces eaux pendant plusieurs jours. Les habitants se réfugièrent sur leurs maisons et sur leurs remparts, occupés à repousser les barques armées qui se dirigeaient sur eux, et à réparer les brèches produites par l'inondation. Quatre mois s'étaient déjà écoulés, plus de vingt mille Persans avaient péri, lorsque leur souverain donna ordre de brûler ses machines, et de regagner en toute hâte ses états, pour repousser une invasion des Massagètes. Le siège d'Amide, qu'il fit neuf ans après, fut plus glorieux pour les Persans, puisqu'ils prirent et rasèrent la ville; mais il leur en coûta encore plus cher; car ils per-

dirent trente mille hommes en soixante-treize jours. Chapour eut aussi quelques démêlés avec Julien, qui finirent par un combat dans lequel Julien fut défait et blessé à mort, le 26 juin 363. Les Persans bâtirent la ville de Cazwyn dans le lieu où s'était livrée la bataille. Il remporta aussi de grands avantages sur Jovien, et ne lui accorda la paix qu'après la cession de la ville de Nisibe et de cinq provinces romaines. Après la mort de cet empereur, il fit de nouvelles tentatives qui ne furent pas heureuses, et se vit obligé d'abandonner l'Arménie et plusieurs autres conquêtes. Il revint à Ctésiphon, capitale de ses états, et y mourut, sous le règne de Gratien, en 380, après avoir vécu et régné soixante-dix années solaires, lesquelles correspondent, suivant les écrivains byzantins, aux soixante-douze années lunaires indiquées par les historiens persans.

L—s.

CHAPPE D'AUTEROCHE (JEAN), naquit à Mauriac en Auvergne, le 2 mars 1722, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra à l'étude de l'astronomie. En 1760, il fut choisi par l'académie des sciences, dont il était membre, pour aller à Tobolsk observer le fameux passage de Vénus sous le disque du soleil, fixé au 6 juin de l'année 1761. Il se rendit par terre à Pétersbourg, et partit pour la Sibérie, où il n'arriva qu'après avoir éprouvé tous les maux inséparables d'un voyage fait dans un tel climat, au milieu de la plus rigoureuse saison. Arrivé dans les derniers jours d'avril 1761, il observa le 3 une éclipse de soleil qui lui donna la différence du méridien de Tobolsk à celui de Paris; cette différence se trouva de 4 h. 23' 4". Chappe avait fait construire un petit observatoire, et fait tous les préparatifs nécessaires.

On approchait du 6 juin, jour si désiré, et tout semblait présager le temps le plus favorable. L'astronome raconte lui-même les inquiétudes, les alarmes qu'il éprouvait alors à l'aspect du moindre nuage qui paraissait dans le ciel; cependant, on arriva au 6 juin. Le ciel était pur et serein; l'abbé Chappe put voir Vénus entrant sous le soleil, et faire les observations qui étaient le but et le prix de ce long et pénible voyage. Il revint en France deux ans après en être parti, et publia la *Relation de son voyage en Sibérie*, Paris, 1768, 2 vol. in-4^o, avec un atlas in-fol. Cette relation, pleine de faits et de détails curieux, mais dans laquelle l'auteur avait fait quelques observations peu favorables à la Russie, fut très accueillie en France, et obtint l'honneur d'être réfutée ou critiquée par l'impératrice Catherine II elle-même, dans une brochure intitulée : *Antidote contre le voyage de l'abbé Chappe* (*Voyez CATHERINE II*). Une autre critique parut sous ce titre : *Lettre d'un style franc et loyal, à l'auteur du Journal encyclopédique*, 1771, in-12. La relation de l'abbé Chappe renferme beaucoup de faits minutieux qui sont étrangers au but de son voyage, beaucoup de détails qu'il a empruntés à d'autres voyageurs, et beaucoup de choses légèrement observées, qui donnèrent à ses ennemis le prétexte de révoquer en doute l'authenticité de ses observations astronomiques; on ne put cependant douter de son zèle pour les progrès de l'astronomie. Le même phénomène qui lui avait fait braver les neiges et les glaces du Nord l'engagea, six ans après, dans un autre voyage où il eut à supporter les ardeurs d'un climat brûlant. La Californie, presque inculte et peu habitée, ayant été jugée l'un des lieux de la terre les plus pro-

pres à l'observation du passage de Vénus de l'an 1769, l'académie des sciences obtint du roi la permission d'y envoyer un de ses membres. Chappe fut choisi pour cette mission, et il se rendit en Californie, accompagné de MM. Dol et Medina, officiers de marine et astronomes du roi d'Espagne. Quelque temps après son arrivée en Californie, il fut attaqué d'une maladie contagieuse, et mourut le 1^{er} août 1769, satisfait, en expirant, d'avoir rempli la mission pour laquelle il avait quitté sa patrie. Son zèle pour la science était si grand, qu'il lui coûta la vie. Lorsqu'on espérait sa guérison, les efforts qu'il fit pour observer une éclipse de lune augmentèrent son mal et le conduisirent au tombeau. Ses observations furent publiées à Paris en 1772, par C.-F. Cassini, sous le titre de *Voyage de Californie*, in-4°. Grandjean de Fouchy a prononcé l'éloge de l'abbé Chappe à l'académie des sciences, le 14 novembre 1770. M—D.

CHAPPE (CLAUDE), neveu du précédent, naquit à Brûlon, dans le Maine, en 1763. A l'âge de vingt ans, il avait fait insérer dans le *Journal de physique* un grand nombre de mémoires intéressants, qui lui donnèrent des titres pour être admis à la société philomatique, où il fut reçu à la fin de l'année 1792. Le désir de communiquer avec des amis qui habitaient à quelques lieues de lui fit concevoir au jeune physicien, en 1791, le projet de leur parler par signaux; ces tentatives réussirent au point qu'il s'aperçut que ce qu'il avait cru n'être qu'un jeu pouvait devenir une découverte importante. Il fit alors beaucoup de recherches pour trouver le moyen d'exécuter son procédé en grand. Quand il eut atteint le but qu'il s'était proposé, il offrit à l'assemblée

législative, en 1792, l'hommage de sa découverte; il lui présenta une machine à signaux, nommée par lui *télégraphe*, de deux mots grecs qui signifient décrire de loin. L'établissement de la première ligne télégraphique ne fut ordonné qu'en 1795, et elle signala les premiers moments de son existence par la nouvelle de la prise de Condé. La convention reçut cette nouvelle au commencement d'une de ses séances, rendit un décret qui déclarait que Condé s'appellerait *Nord-Libre*, et le télégraphe annonça; pendant cette même séance, que le décret était déjà parvenu à sa destination, et que déjà il circulait dans l'armée. Ce résultat fit alors une grande sensation; on comprit combien l'invention du télégraphe pouvait être utile; mais plus cette découverte paraissait importante, moins on concevait qu'elle n'eût pas été faite plus tôt. En effet, dans tous les temps, on s'était servi de signaux pour communiquer des phrases convenues. Les marins employaient ce moyen depuis un temps immémorial, et un prince anglais avait acquis quelque célébrité pour avoir perfectionné les signaux marins. Enée le tacticien fait mention de quelques expériences, dont l'objet était de signaler les lettres de l'alphabet à plusieurs stations; et, vers la fin du 18^e. siècle, Amontons avait fait un essai de ce genre; mais le premier système ne peut servir que pour un petit nombre de faits, prévus long-temps avant qu'on veuille les signaler. Une nuit suffit à peine pour transmettre deux ou trois mots d'après la méthode d'Enée (1). Quant à Amontons, qui est

(1) Homère, Eschyle, Pausanias, Jules Africain, etc., parlent de signaux de torches et autres semblables. Porta, Kircher, Robert Hooke, Schott, Guyot, Bergstrasser, Achard de Berlioz, etc., se

placé parmi les inventeurs de l'art télégraphique, il n'a laissé aucunes traces de la machine qu'il avait imaginée. Le problème était donc encore à résoudre, ou plutôt n'était qu'un projet sans exécution; il consistait à trouver le moyen de transmettre, à quelque distance que ce fût, avec rapidité, dans tous les lieux et dans tous les temps, toute espèce d'idée. Pour parvenir à ce but, Chappe n'imita aucune des machines dont on s'était servi jusqu'alors; il en imagina une dont les formes sont extrêmement visibles, les mouvements simples et faciles, qui peut être transportée et placée partout, qui résiste aux plus grandes tempêtes, et qui, malgré sa grande simplicité, donne assez de signaux primitifs pour faire de ces signes une application exacte aux idées, application telle, qu'elle n'exige ordinairement qu'un signe par idée, et jamais plus de deux, « et qui est très remarquable (dit le » rapport décennal fait à sa majesté » par la classe des sciences physi- » ques), comme ayant donné nais- » sance à une langue nouvelle, simple » et exacte, qui rend l'expression d'un » mot et d'une phrase par un seul si- » gne. » (Page 38, édition in-4°. de 1810.) Ces moyens télégraphiques ne ressemblent pas entièrement à ceux qu'on avait essayé d'employer avant Chappe (Voyez HOOKE); il nous paraîtrait donc injuste de lui refuser les honneurs de l'invention; car ceux-là aussi sont inventeurs, qui exécutent ce qu'on ne connaissait auparavant que comme une chose possible, qui retrouvent des moyens per-

due dont il ne restait point de traces, ou qui trouvent une application nouvelle et importante d'une chose déjà connue. Cependant quelques écrivains prétendirent que le télégraphe n'était pas une découverte, et plusieurs rivaux essayèrent de présenter de nouveaux systèmes télégraphiques, et de se mettre à la place de Chappe: ces preuves de malveillance l'affectèrent d'une mélancolie profonde. Il mourut subitement le 23 janvier 1805.

M—D.

CHAPPONEL D'ANTESCOURT (RAIMOND), chanoine régulier de la congrégation de France, prieur de St.-Eloy de Roissy, a publié l'*Histoire des chanoines réguliers, ou Recherches historiques et critiques sur l'ordre canonique*, Paris, 1699, in-4°. ou in-12. Cette histoire est divisée en deux livres: dans le premier, l'auteur traite de l'origine et des progrès de l'ordre canonique; dans le second, de ses droits et de ses prérogatives. Il dit dans la préface que cet ouvrage n'est qu'un extrait des recherches qu'il avait faites pour un plus grand dessein. Charles-Louis Hugo, prémontré, composa une critique de cette histoire, qu'il fit imprimer à Luxembourg en 1700, in-8°. Cette même année mourut Chapponel. On a encore de lui: I. *Traité de l'usage de célébrer le service divin dans l'église, en langue non vulgaire, et de l'esprit dans lequel il faut lire l'Écriture-Sainte*, Paris, 1687, in-12; II. *Examen des voies intérieures*, 1700, in-12: il y fait voir le danger des illusions des quiétistes.

V—VE.

son occupés de ce problème, dont on peut voir l'histoire dans l'*Essai sur la Télégraphie*, par Böckmann, Carlsruhe, 1791, in-8°. (en allemand), et dans celui d'Edelcrantz, traduit du suédois en français, Paris, Patris, 1801, in-8°. fig.

CHAPPUYS (ANTOINE), né à Grenoble, dans le 16^e siècle. Lacroix du Maine et Duverdiere se sont contentés d'indiquer dans leurs *Bibliothèques* les titres de deux ouvrages qu'il

a traduits de l'italien. Le bibliothécaire particulier de sa province est inexorable de n'avoir pas cherché à le faire connaître davantage. Chappuys ne prend aucune qualité à la tête de sa traduction de l'ouvrage de Gabriel Syméoni, intitulé : *Description de la Limagne d'Auvergne, en forme de dialogue*, Lyon, 1561, in-4°, fig.; elle est rare et plus recherchée que la suivante : *le Combat de Hiéromino Mutio Justinapolitain, avec les Réponses chevaleresques du même auteur*, Lyon, 1561, in-4°. M. Brunet en cite une édition de Lyon, 1582, in-8°.

W—s.

CHAPPUZEAU (SAMUEL), né à Genève de parents pauvres, fut élevé dans la religion réformée, vint chercher fortune à Paris, et, n'ayant pu réussir, parcourut l'Allemagne, où il exerça la médecine, fit des livres, et enseigna les humanités. Il fut précepteur de Guillaume III, roi d'Angleterre, gouverneur des pages du duc de Brunswick-Lunebourg, et mourut à Zell, vieux, aveugle, et dans l'indigence, le 18 août 1701. Ses ouvrages ne sont que trop dignes de sa mauvaise fortune. Mauvais poète, mauvais traducteur et mauvais historien, il publia : I. les deux premiers volumes des *Voyages de J.-B. Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes*, Paris, 1682, in-4°. Il les mit en ordre, et les rédigea; mais il en diminua le mérite par les ornements qu'il voulut y introduire. Le 3°. volume est dû aux soins de Lachapelle, secrétaire du président de Lamoignon. II. *Lyon dans sa splendeur, ou Description de la ville de Lyon*, 1656, in-4°.; III. *Entretiens familiers d'Érasme*, traduits du latin, Paris, 1662, in-12 : Colomiès, dans sa *Bibliothèque choisie*, parle avec mépris de cette traduction et de

son auteur; IV. *Projet d'un nouveau Dictionnaire historique, géographique, philosophique, etc.*: Chappuzeau prétend que Moréri profita de son manuscrit; V. *l'Europe vivante, ou Relation historique et politique de tous les états de l'Europe*, in-8°, 1666; *ibid.*, 1667, in-4°.; VI. *Relation de l'estat présent de la maison électorale et de la cour de Bavière*, Paris, 1675, in-12; VII. *le Théâtre français en trois livres, où il est traité de l'usage de la comédie, des auteurs qui soutiennent le théâtre, et de la conduite des comédiens*, Lyon (Paris), 1674, in-12, livre sans ordre et sans exactitude; VIII. *la Muse enjouée, ou le Théâtre comique*, Lyon, 1667, in-12. Ce recueil contient : le *Cercle des Femmes*, comédie en cinq actes et en vers; il l'avait d'abord écrite en prose, sous ce titre : *les Secrets du lit nuptial*; le *Partisan dupé*, en trois actes et en vers; la *Dame d'intrigue*, ou le *Riche vilain*, idem; le *Colin-Maillard*, en un acte et en vers de quatre pieds; les *Eaux de Pirmont*, en trois actes et en vers; *Damon et Pithias*, tragi-comédie en cinq actes et en vers; *Armetzar*, ou les *Amis ennemis*, tragi-comédie. La plupart de ces pièces furent représentées sur les théâtres de l'hôtel de Bourgogne ou du Marais; quelques-unes à Lyon et en Allemagne. Toutes furent imprimées séparément à Paris, Amsterdam ou Lyon, de 1657 à 1672. Le soin qu'eut l'auteur de faire réimprimer plusieurs de ces pièces sous un nouveau titre indique assez le peu de succès qu'elles eurent. Du *Cercle des Dames*, il fit *l'Académie des Dames*; du *Riche mécontent*, le *Partisan dupé*; de *Damon et Pithias*, les *Parfaits amis*, ou le *Triomphe de l'Amour et de l'Amitié*. L'abbé

de la Porte prétend que, du côté de l'intrigue et de l'invention, Chapuzeau n'est pas sans mérite; mais il avoue que ses vers sont détestables.

V—VE.

CHAPT DE RASTIGNAC. *Voy.*

RASTIGNAC.

CHAPUIS (CLAUDE), naquit au commencement du 16^e. siècle à Amboise, suivant le P. Nicéron. Lacroix du Maine se trompe en le faisant naître à Rouen, et le P. Joly (*Lettres sur la Franche-Comté*, pag. 56) est tombé dans une erreur plus grande encore en indiquant Nozeroy comme le lieu de sa naissance. S'il fût effectivement né dans cette ville, Gilbert Cousin, son contemporain, qui a recherché si curieusement tout ce qui pouvait contribuer à donner quelque éclat à sa patrie, ne l'aurait pas oublié dans la liste des hommes célèbres qu'elle a produits. Il fut d'abord valet-de-chambre de François I^{er}. et son bibliothécaire, ou, comme on disait alors, son libraire. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et le roi, qui l'aimait, lui donna plusieurs bénéfices. Ayant été nommé doyen de l'église de Rouen, sa nomination éprouva quelques difficultés de la part du chapitre. Pour les faire cesser, en échange de cette place, il se contenta de celle de grand-chantre, qu'il permuta ensuite contre un canonicat. Il mourut vers 1572. Marot le regardait comme un des bons poètes de son temps, ce qui n'empêche pas que ses ouvrages soient presque entièrement oubliés. On a de lui : I. *Plusieurs pièces de poésie*, dans le Recueil intitulé *Blasons anatomiques du corps féminin*, Lyon, P. Junte, 1557, in-16 : cette édition est très rare. L'éditeur du Recueil des *Anciens Blasons*, imprimé à Paris, 1809, in-8^o., n'a pu la décou-

vrir, quelques recherches qu'il ait faites pour cela; elle contient cependant des pièces retranchées des éditions postérieures, puisqu'on ne les retrouve point dans le recueil que nous venons d'indiquer. II. *Panegyrique en rime françoise récité au roi Francois I^{er}. à son retour de Provençe* (en 1538); Paris, in-8^o.; III. *la Complainte de Mars sur la venue de l'empereur en France* (en 1539); Rouen, in-8^o.; Lille, in-12, même année; IV. *Discours de la court* (en vers), Paris, 1543, in-16; Rouen, même année, in-8^o.; V. *L'Aigle qui a fait la pouille devant le coq à Landrecy*, Paris, 1543, in-8^o., poëme satirique contre l'empereur Charles-Quint; VI. *le grand Hercule Gallique qui combat contre deux* (1545), in-4^o., pièce de vers à la louange de François I^{er}.; VII. *le Sacre et Couronnement de Henri II à Reims*, Paris, 1549, in-4^o.; VIII. *Harangue au roi Henri II lorsque ce prince fit son entrée à Rouen en 1550; la Réduction du Havre-de-Grâce par le roi Charles IX*, Rouen, 1563, in-4^o. W—s.

CHAPUIS (GABRIEL), neveu du précédent, naquit à Amboise, en 1546. Son oncle prit soin de son éducation, et ne négligea rien pour le mettre à même de lui succéder dans ses différents emplois; mais, ayant perdu, par sa mort, tout espoir de fortune, Gabriel Chapuis songea à se faire une ressource de ses talents, et se mit aux gages de quelques libraires de Lyon, qui le chargèrent de traduire les ouvrages italiens et espagnols qui jouissaient alors de plus de réputation. Ces traductions se ressentent de la précipitation avec laquelle elles ont été faites; la plupart cependant ont eu beaucoup de réputation dans le temps, et il en est encore quelques-unes de

recherchées. Gabriel Chapuis succéda à Belleforest dans sa place d'historiographe de France, et, en 1596, il obtint celle de secrétaire interprète du roi pour la langue espagnole. Il mourut à Paris vers 1611, âgé de soixante-cinq ans. Ses ouvrages sont en très grand nombre. Le P. Nicéron (tome XXXIX) rapporte les titres de soixante-huit. Nous avertissons toutefois que la liste qu'il en donne n'est pas complète, et qu'on y trouvera un petit supplément dans la suivante, où nous n'avons indiqué que ceux de ses ouvrages qui méritent encore quelque attention. Ce qu'il a écrit sur l'histoire n'est point estimé. I. *Histoire de Primaléon de Grèce, contenant le discours de Palmérin d'Olive*, traduit de l'espagnol en français, par François de Vernassat, Gabriel Chapuis et Guillaume l'André, Paris, 1572-83, 4 part. rel. ord. en 2 vol. in-8°. ; Lyon, 1600 ou 1618, 4 vol. in-16. Ces trois éditions sont celles qu'on préfère. L'ouvrage est divisé en quatre livres ; François de Vernassat a traduit le premier, Guillaume l'André le second ; Gabriel Chapuis a fait une nouvelle traduction de ce second livre, et a traduit le troisième ; on ignore de qui est la traduction du quatrième, qui est attribuée, dans l'avis au lecteur, à une des plus doctes plumes du temps. II. *Amadis de Gaule*, traduite de l'espagnol en français, Lyon, 1575-81, 21 vol. in-16. Ce roman célèbre est divisé en vingt-quatre livres ; Gabriel Chapuis a traduit depuis le quinzième jusqu'au vingt-unième. III. *Les Mondes célestes, terrestres et infernaux ; le Monde petit, grand, imaginé, etc., augmenté du Monde des cornus et de l'Enfer des ingrats, tirés des Mondes de Doni*, Lyon, 1583, in-8°. Cette édition est la plus complète et

la plus recherchée ; on y trouve, comme on vient de le voir, le *Monde des cornus* ; cette partie est précédée d'un frontispice, sur lequel on lit les initiales F. G. T. Il n'en a pas fallu davantage à des compilateurs inattentifs pour imaginer que ce morceau avait été traduit par un François Chapuis, fils, ou tout au moins parent de Gabriel. Nous observerons d'abord qu'il est possible que, par une négligence de l'imprimeur, la lettre F ait été substituée à la lettre G, ou que Gabriel Chapuis ait voulu déguiser son nom en tête d'un morceau écrit avec beaucoup trop de liberté ; nous ajouterons que, si cette partie eût eu un autre traducteur que Gabriel Chapuis, il en aurait fait mention dans sa dédicace à Duverdier, ou dans un avis au lecteur ; qu'enfin on connaîtrait ce François Chapuis par quelque autre ouvrage, et qu'il n'aurait pas échappé à Duverdier, qui aurait fait mention de lui dans sa *Bibliothèque*, par considération pour Gabriel Chapuis, avec lequel il était lié ; or, comme il n'est fait aucune mention de ce François Chapuis dans l'édition de 1583 des *Mondes célestes*, que nous avons sous les yeux ; qu'en outre il n'est nommé ni dans Duverdier, ni dans aucun autre biographe contemporain, nous le regarderons comme un personnage imaginaire. Beauchamps, le premier auteur que nous connaissions qui ait consacré un article à François Chapuis, lui attribue l'*Avare cornu*, comédie en cinq actes et en vers de quatre pieds ; le *Monde des cornus*, comédie en prose et en vers, sans date, sans nom de ville ni d'imprimeur, et enfin le *Monde cornu*, comédie. Les biographes modernes ont copié Beauchamps sans examen. Quelle foi ajoutera-t-on aux compilations de Beauchamps et à celles qui n'en sont que la répétition,

quand on saura que les trois pièces attribuées au prétendu François Chapuis n'en font qu'une, et qu'il ne s'agit là que de l'ouvrage qui a donné lieu à cette trop longue digression, c'est-à-dire, au *Monde des cornus*? (Voy. DONI.) IV. *Dix plaisants Dialogues de Nicolo Franco*, traduits d'italien en français, Lyon, 1579, in-16; V. *Histoire des amours extrêmes d'un chevalier de Séville, dit Luzman, à l'endroit d'une demoiselle appelée Arboléa*, traduite de l'espagnol de Hiér. de Contréras, Lyon, 1580; Paris, 1587, et Rouen, 1598, in-16, rare; VI. *les Facétieuses Journées, contenant cent certaines et agréables Nouvelles*, Paris, 1584, in-4°; VII. *la Fiammete amoureuse*, traduite de Boccace, Paris, 1585, in-12; VIII. *le Misale ou haineux de court*, Paris, 1585, in-8°; IX. *le Théâtre des divers cerveaux du Monde*, traduit de l'italien de Garzoni, Paris, 1586, in-8°. Les auteurs de la *Bibliothèque historique de France* attribuent à un Claude Chapuis, plus jeune que Gabriel, la *Toscane française et italienne*; c'est une erreur: cet ouvrage est de Gabriel Chapuis. W—s.

CHAPUYS (CLAUDE), chirurgien, né à St.-Amour en Franche-Comté, dans le 16°. siècle, exerça son art avec succès dans sa patrie, où il mourut vers 1620. On a de lui: *Traité des cancers, tant occultes qu'ulcérés*, Lyon, 1607, in-12. Suivant Éloy (*Dict. hist. de la Médecine*), cet ouvrage n'annonce pas un homme qui connaît la nature du mal qu'il entreprend de guérir. Le même bibliographe lui attribue un traité intitulé: *De infelicissimo successu cauterii potentialis brachio applicati; item de gravissimo tumore brachii, in cancro mamillæ progenito*, Oppenheim, 1619, in-4°, réimprimé avec les observations de

Fabrice de Hilden, Francfort, 1646, in-fol.; mais ce prétendu traité se réduit à une lettre que Claude Chapuis écrivit, le 22 décembre 1612, à Fabrice de Hilden, pour lui faire part d'une observation sur l'usage du cautère potential, et de ses remarques sur une tumeur formée dans un bras, par suite d'un cancer. Cette lettre est imprimée à la page 546 des œuvres de ce chirurgien célèbre (Voyez FABRICE.). Claude Chapuis était fort lié avec Fabrice; il lui adressait toutes les remarques intéressantes qu'il était à portée de faire; il lui en avait envoyé une sur l'opération césarienne, dont Fabrice de Hilden lui témoigna toute sa satisfaction. « Cette observation, » dit-il, est curieuse; elle occupera » une belle place dans mon recueil. » On ne la trouve cependant point dans l'édition de 1646. L'inexactitude d'Éloy n'a dû être relevée que parce qu'elle se retrouve dans beaucoup d'autres compilateurs — Un jésuite du même nom, né à Vesoul, dans le 17°. siècle, a publié l'*Éloge funèbre du chancelier Boucherat*, prononcé à Die, le 30 janvier 1700, et des *Méditations pour tous les jours de l'année*, Paris, 1724, 5 vol. in-12. W—s.

CHARAS (MOÏSE), savant médecin et pharmacien, né à Uzès en 1618, étudia la chimie à Orange, et vint de bonne heure à Paris, où il fut nommé démonstrateur royal de chimie au jardin des Plantes. Il enseigna cette science pendant neuf ans au collège Royal. La révocation de l'édit de Nantes le força de quitter la France en 1680. Il passa en Angleterre, puis en Hollande et en Espagne, où il avait été appelé auprès du roi Charles II, depuis long-temps malade. Les soins qu'il lui donna n'empêchèrent pas qu'il ne fût livré à l'inquisition; par

une suite de la jalousie des médecins de la cour, sous prétexte qu'en prouvant aux habitants de Tolède que les vipères espagnoles avaient le même venin que celles des autres pays, il avait déclamé contre l'opinion du peuple, et la tradition suivant laquelle un archevêque le leur aurait ôté par un exorcisme. Il ne put sortir des prisons de l'inquisition, au bout de quatre mois, qu'en abjurant le protestantisme. Il avait alors soixante-douze ans. Il revint à Paris, et fut reçu membre de l'académie des sciences en 1692. Il y mourut le 17 janvier 1698, âgé de quatre-vingts ans. Les ouvrages qu'il a publiés, sont : I. une *Pharmacopée royale galénique et chimique*, Paris, 1676, in-4°. ; Paris, 1682, in-8°, 2 vol. avec figures ; Lyon, 1753, 1 vol. in-4°. avec figures, ou 2 vol. in-12, édition augmentée par Lemonnier. Cette pharmacopée fut traduite dans toutes les langues de l'Europe, et en chinois pour la commodité de l'empereur. II. Un *Traité de la Thériaque*, Paris, 1668, in-12 ; III. *Nouvelles Expériences sur les vipères*, Paris, 1669, in-8°, plusieurs fois réimprimé avec des augmentations. C'est un ouvrage soigné pour le temps où il parut, et accompagné de belles gravures anatomiques. Il est suivi d'un poème latin, intitulé : *Echiosophium*. IV. Une *Relation de son voyage en Espagne* (*Journal de Verdun*, année 1776, mois de mars et suivants). La collection de l'académie des sciences contient de lui six mémoires sur l'opium, sur la préparation de l'encre de la Chine, sur les vipères, etc.

C. G.

CHARBUY (FRANÇOIS-NICOLAS), né à Paris vers 1715, fit ses études au collège Mazarin, dans le même temps que d'Alembert, avec qui il se lia d'une étroite amitié. Son goût pour

les lettres et le défaut de fortune le déterminèrent à entrer dans l'instruction publique. Nommé professeur d'éloquence à Orléans, il remplit cette place pendant plus de vingt années avec distinction. Malgré les devoirs de son état, il trouva encore le loisir de composer quelques ouvrages utiles, que sa modestie ne lui a pas permis de faire paraître sous son nom. Le plus important est sa *Traduction des partitions oratoires de Cicéron*, Paris, 1756, in-12. L'abbé Clément dit que cette traduction est remplie de contresens et d'obscurités, et que d'ailleurs elle manque d'élégance ; elle est cependant recherchée. Le traducteur y a ajouté des *Remarques sur l'invention et l'élocution*, extraites des meilleurs auteurs, et le *Discours de la divination, contre Q. Cécilius*, analysé dans ses différentes parties pour l'utilité des élèves. On a encore de Charbuy : I. l'*Abrégé chronologique de l'histoire des Juifs*, Paris, 1759, in-8°. ; II. *Aurelia liberata à puella vulgò dicta Jeanne d'Arcq*, poème en trois chants, traduit en français par de Mercé, Orléans, 1782, in-8°. ; III. une *Épître en vers latins sur un voyage à Paris*, traduite librement en français par P. L. Bérenger. La traduction a été insérée dans le tome IV du *Recueil amusant des voyages*, Paris, 1783 et années suivantes, 9 vol. in-12. IV. *Des Odes latines*. Charbuy est mort en 1788.

W—s.

CHARDIN (JEAN), fils d'un bijoutier protestant de la place Dauphine, à Paris, et bijoutier lui-même, breveté marchand du roi de Perse, naquit le 26 novembre 1643. Il n'avait pas atteint l'âge de vingt-deux ans, que son père l'envoya aux Indes orientales pour des opérations relatives au commerce des diamants. Chardin se rendit à Surate,

en traversant la Perse et en s'embarquant à Bander Abbâcy. Son premier séjour à Surate ne fut pas de longue durée, puisque nous le voyons la même année revenir en Perse, et se fixer à Ispahan pendant six années. Ce séjour fut moins employé à des opérations commerciales, qu'à des études et des recherches aussi utiles que profondes. Nommé marchand du roi, six mois après son arrivée à Ispahan, ce titre le mit en relation avec tous les grands de la cour, et il profita de ces relations pour recueillir les renseignements les plus curieux et les plus authentiques sur le système politique et militaire de la Perse. Il visita deux fois les ruines de Persépolis, et rassembla les matériaux les plus curieux sur les antiquités, les monuments et l'histoire. Ce fut en mai 1670 qu'il revit sa patrie, et il eut la douleur de se convaincre « que la religion dans laquelle il avait été élevé l'éloignait de toutes sortes d'emplois, et qu'il fallait, ou en changer, ou renoncer à tout ce qu'on appelle honneurs et avancements. » Il songea donc à retourner en Asie, et, après avoir fait établir et rassembler une quantité considérable d'objets précieux, il repartit de Paris le 17 août 1671. Il resta, tant en Perse que dans l'Inde, dix ans entiers, revint en Europe par mer, et visita le cap de Bonne-Espérance. Nous ignorons si, à son retour, il aborda en France; mais on sait positivement qu'il se rendit à Londres le 14 avril 1681, et que, dix jours après son arrivée dans cette capitale, le roi Charles II lui conféra le titre de chevalier; le même jour, notre voyageur épousa une demoiselle protestante de Rouen, que la crainte des persécutions avait déterminée à chercher un asyle au-delà des mers. Chardin s'occupa bientôt de la publication de son voyage, dont la première partie parut à Londres en 1686,

1 vol. in-fol., orné de dix-huit belles gravures; les autres parties allaient suivre celle-ci, quand il fut nommé ministre plénipotentiaire du roi d'Angleterre auprès des états de Hollande, et agent de la compagnie anglaise des Indes orientales auprès des mêmes états. Ses nouveaux devoirs ne le détournèrent pas entièrement de son occupation favorite, et, en 1711, il publia deux éditions de la relation de ses voyages, l'une en 5 vol. in-4°, l'autre en 10 vol. in-12, ornés de 78 planches, gravées d'après les dessins de Grelot, artiste et voyageur très recommandable (*Voy. GRELOT*). Nous ignorons à quelle époque Chardin retourna en Angleterre; mais, à coup sûr, il ne resta pas long-temps en Hollande après la publication de son ouvrage, puisqu'il mourut auprès de Londres le 26 janvier 1713, âgé de soixante-neuf ans, emportant l'estime et l'amitié de ses compatriotes adoptifs, et laissant une réputation déjà bien établie dans toute l'Europe. Le témoignage unanime des voyageurs qui, depuis Chardin, ont visité et décrit les mêmes contrées, n'a servi qu'à constater la justesse, la profondeur de ses observations, la variété de ses connaissances et sa véracité. C'est principalement dans son ouvrage que Montesquieu, Jean-Jacques, Gibbon, Hévétius et autres publicistes et philosophes, ont étudié le système politique de la Perse, et qu'ils ont acquis une connaissance positive du gouvernement despotique qu'ils ont si énergiquement caractérisé. Chardin a-t-il rédigé lui-même son voyage, ou a-t-il emprunté la plume du lourd Charpentier, de l'académie française, comme celui-ci le déclare très positivement dans le *Carpentérian*, pag. 371? Cette question nous paraît d'autant moins importante, qu'en accordant

même à Charpentier le bien faible avantage d'avoir revêtu d'un style passablement lourd et souvent gothique les précieux matériaux recueillis par Chardin, on ne pourrait contester à ce dernier le rare mérite d'avoir bien vu, bien observé et bien présenté ses observations. Il avait déjà donné *le Couronnement de Soléiman III, roi de Perse, et ce qui s'est passé de plus mémorable dans les deux premières années de son règne*, Paris, Barbin, 1671, in-8°. La première édition de ses voyages, publiée à Londres, chez Moses Pitt, en 1686, in-fol., ne contient que le voyage de Paris à Ispahan; elle n'a pas été continuée, sans doute, parce que l'auteur partit pour la Hollande, où il publia les deux éditions, à peu près complètes, dont nous avons parlé. Nous disons à peu près complètes, parce que le libraire Delorme, qui avait été précédemment mis à la Bastille, exigea de l'auteur la suppression de certains passages capables de déplaire au clergé romain, et conséquemment de compromettre la tranquillité du libraire, même en Hollande, et d'empêcher le débit de l'ouvrage en France. Ces passages ont été réintégrés, avec usure peut-être, dans l'édition de 1735, 4 vol. in-4°; nous ne serions pas même éloignés de croire que les entrepreneurs de cette édition ont mis sur le compte de Chardin plusieurs diatribes virulentes contre les papistes. Ces calvinistes, bien plus occupés des ressentiments de leur secte que de la gloire de Chardin, ont laissé à des protes ignorants le soin de cette édition, dans laquelle on remarque les erreurs typographiques et les omissions les plus graves; malgré ces imperfections, elle était montée, dans ces derniers temps, à un prix énorme. L'auteur de cet article ose croire que les imperfec-

tions qu'il a blâmées dans les trois éditions authentiques des voyages de Chardin ne se trouvent pas dans celle qu'il a publiée en 1811, 10 volumes in-8°, avec atlas in-fol., renfermant, toutes les figures des éditions précédentes, et une carte de la Perse, dressée avec le plus grand soin par M. Lapie. Outre des notes assez nombreuses, tirées des voyageurs modernes et des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, et répandues dans le corps de l'ouvrage, on a ajouté à la fin une *Notice de la Perse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour*. Cette notice est destinée à suppléer, en quelque sorte, à l'abrégé de l'histoire de Perse que Chardin devait publier, et auquel il renvoie souvent dans le cours de sa relation. Le couronnement de Soléiman, qu'il avait publié en 1671, et qui est inscrit tom. IX et X de la nouvelle édition, est tiré de cet abrégé, qui n'a point paru, non plus que les notes sur divers endroits de l'Écriture-Sainte, qu'il appelait pourtant son *ouvrage favori*. Ce dernier ouvrage a été exécuté en partie par M. Samuel Burder, dans son excellent ouvrage, intitulé : *Oriental customs (Mœurs orientales, ou l'Écriture-Sainte éclaircie par des rapprochements explicatifs des mœurs et coutumes des nations orientales, etc.)*, Londres, 1802, in-8°, 1 vol. Chardin se proposait aussi de donner une géographie persane, qui aurait sans doute été rédigée principalement d'après le *Nozhat-âl-Coloûb (Délices des cœurs)*, par Hamd-Oullah de Cazwyn, que nous nommons ordinairement le *géographe persan*. Cette géographie est peut-être moins à regretter que les notes sur l'Écriture-Sainte, parce que Chardin, qui parlait très facilement le persan, n'avait pourtant pas fait une étude assez ap-

profondie de la langue écrite, pour éviter des erreurs assez graves dans les passages qu'il a traduits et insérés dans la relation de son voyage. L—s.

CHARDIN (JEAN-BAPTISTE - SIMÉON), peintre, né à Paris en 1699, d'un père mennisien qui avait des idées de dessin, et se connaissait en tableaux. En recevant les instructions du premier âge, il crayonnait les objets qui lui paraissaient intéressants; ensuite il copia des dessins; enfin, avec des couleurs et quelques mauvais pinceaux, il essayait déjà d'imiter la nature. Ses amis les plus exercés dans la peinture lui en donnèrent les premières leçons, et, avec ce seul secours, il parvint, assez jeune encore, à rendre ce que la nature lui présentait de varié par ses formes, de séduisant par le coloris et par les effets de la lumière et des ombres. Il la contemplait long-temps, et l'imprimait si fortement dans son cerveau par ses faces les plus piquantes, qu'il n'abandonnait son modèle que lorsqu'il le voyait réellement rendu sur sa toile. On sent d'après cela que, posant ses teintes les unes à côté des autres, jusqu'à ce qu'il en eût obtenu l'effet de lumière et de coloris auquel il prétendait, il ne pouvait suivre la méthode *lisse* et *arrêtée* qu'apprend le métier du pinceau. Cependant, il finissait toujours par montrer, et quelquefois très promptement, la nature elle-même. C'est en quoi il a réussi complètement dans son morceau de réception à l'Académie, où, au milieu d'un débris de comestibles, on voit une raie au croc, d'environ deux pieds de diamètre. Elle avait été terminée en un jour, et il le prouvait en assurant que ce poisson avait été mangé frais le lendemain. Il a fait avec la même promptitude le portrait d'un de ses amis, les mains dans un gros manchon, qui a été admiré dans l'exposition publique. C'est

ainsi que, dans chacune des manières systématiques successivement adoptées, il a produit beaucoup de charmants tableaux de scènes familières. Ils étaient tous exprimés avec une naïveté si attrayante, des dispositions si justes, un coloris si frais, si aimable, que, transmis ensuite à la publicité par la gravure, ils ont valu aux artistes qui s'en sont occupés un débit rapide, et ont encore étendu la réputation du peintre. Les ouvrages de Chardin montrent, comme il le disait très bien, « qu'on parvient à dessiner les contours de tous les objets de la nature, par la teinte précise des parties qui les avoisinent. » Et, lorsqu'on lui faisait voir des tableaux à traits durs et à couleurs crues, il s'écriait avec humeur « que ce n'était pas avec la couleur du marchand qu'on rendait la nature, mais par une imitation exacte de sa couleur *locale*, par celle de leur plan, et des lumières qui doivent les éclairer. » Si l'on venait le consulter, ce qui arrivait souvent, il ne s'arrêterait pas long-temps à discuter, il prenait sa palette ou ses pastels, ce qu'il appelait un argument irrésistible. Entre ses principaux ouvrages, on distingue les grands dessus de porte qu'il fit pour le château de Choisy, dans son dernier âge; il y avait peint des attributs des sciences et des beaux-arts. Dans les derniers moments de sa vie, Chardin avait exposé son portrait ayant des lunettes sur le nez, peint au pastel. Ce monument précieux est conservé dans la collection du muséum Impérial. Il avait été demandé à l'auteur par M^{me}. Adélaïde, lorsqu'elle le vit au Salon. Chardin est mort le 7 décembre 1779, à l'âge de quatre-vingt-un ans, après avoir souffert très long-temps d'une maladie de vessie pour laquelle il n'a jamais voulu tenter d'autre remède que celui

des boissons. Il a été successivement conseiller, trésorier de sa compagnie, et long-temps chargé de la décoration du salon du Louvre. R—N.

CHARDON (MATHIAS), bénédictin de la congrégation de St.-Vannes, né à Ivoi-Carignan, dans le Luxembourg français, en 1695, fit ses vœux le 25 juin 1712. Il paraît que, dans cet acte religieux, on ajouta à son prénom de *Mathias*, celui de *Charles*, puisque dans sa congrégation il ne fut connu que sous le nom de *dom Charles Chardon*. Il y passait pour un bon théologien, un savant distingué, et pour un homme studieux, d'un esprit juste, aussi indulgent pour les autres que sévère pour lui, et ne quittant guère sa cellule, ni ses livres. Il fut pendant quelque temps chargé du noviciat, et professa la théologie à Novilles-Moines, près Rethel. Le chapitre général tenu à Toul en 1730 le destitua à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*. Il est auteur d'une *Histoire des sacremens, ou de la manière dont ils ont été célébrés et administrés dans l'Église, et de l'usage qu'on en a fait depuis le temps des apôtres jusqu'à présent*, 6 vol. in-12, Paris, 1745 : cet ouvrage, plein de recherches, est écrit solidement ; il a été traduit en italien, Brescia, 3 vol. in-4°. Dom Charles Chardon mourut à St.-Arnoul de Metz en 1771. Il a laissé en manuscrit un ouvrage contre les incrédules modernes, et une *Histoire des variations dans la discipline de l'Église*. L—Y.

CHARENCEY (GUILLAUME), conseiller au parlement de Grenoble vers le commencement du 17^e. siècle, a laissé un ouvrage qui a été publié après sa mort sous le titre de *Pratique judiciaire tant civile que criminelle*, in-8°, 1658. Cet ouvrage, ayant été tiré à un grand nom-

bre d'exemplaires, est encore très commun, quoiqu'on ne l'ait jamais réimprimé ; mais les jurisconsultes n'en font aucun cas, parce qu'il est rédigé sans méthode, dans un mauvais style, et qu'il est rempli d'erreurs grossières. — Un autre CHARENCEY, nommé aussi *Guillaume*, contemporain du précédent, et peut-être de la même famille, fut chanoine de Saint-Sauveur de Crest, sa patrie. Il a composé la *Clef du sens littéral et moral de quelques psaumes de David*. Cet ouvrage est aussi rare que celui du jurisconsulte l'est peu.

B—G—T.

CHARENTON (JOSEPH-NICOLAS), né à Blois en 1649, entra dans la société des jésuites en 1675. Six ans après, il fut envoyé en Perse, où il remplit pendant quinze ans les fonctions de missionnaire ; sa santé ne pouvant plus en soutenir les fatigues, il fut rappelé à Paris, et y mourut le 10 août 1735, âgé de quatre-vingt-six ans. On a de lui : I. *Entretiens de l'ame dévote sur les principales maximes de la vie intérieure*, traduits de Thomas de Kempis, Paris, 1706, in-12. II. Une traduction de l'*Histoire générale d'Espagne*, de Mariana, imprimée à Paris en 1725, 5 tomes en 6 vol. in-4° ; il y joignit, 1°. une préface dans laquelle se trouvent réunis tous les éloges donnés par divers auteurs au P. Mariana, l'éloge de tous les panégyristes et la censure de tous les détracteurs de l'historien espagnol ; 2°. un supplément ou sommaire de l'*Histoire d'Espagne*, depuis l'an 1515, où finit Mariana, jusqu'en 1625 ; 3°. des notes historiques, géographiques, apologétiques et critiques, dans lesquelles le traducteur redresse assez souvent Mariana, et se corrige lui-même quand il s'est trompé dans les notes précé-

dentes; 4°. quatre cartes des différents états où s'est trouvée l'Espagne sous la domination des Carthaginois et des Romains, des Goths et autres barbares, des Maures, et des chrétiens, depuis l'expulsion des Maures; 5°. les médailles de plusieurs règnes; 6°. enfin une dissertation traduite de Mahudel, sur quelques monnaies d'Espagne. Le P. Charenton entreprit de traduire Mariana, par l'ordre de Philippe V, et dédia sa version à ce monarque; elle ne fait rien perdre à l'original de sa noble simplicité (V. MARIANA). Cette traduction est la première qui ait paru dans notre langue, et le succès qu'elle obtint lors de sa publication, empêcha celle de deux autres versions françaises, l'une de Leroux, que Gosse allait imprimer à la Haye, et l'autre de l'abbé de Vairac, dont le prospectus était répandu depuis deux ans (Voy. le *Journal des savants*, juin et novembre 1725). V—VE.

CHARES, athénien, fils de Théocharès, acquit quelque célébrité à cette époque malheureuse où les orateurs athéniens, devenus maîtres de la république, faisaient donner le commandement des armées à ceux qui consentaient à partager avec eux le fruit de leurs pillages sur les alliés. Quelques-uns de ces orateurs, voulant l'opposer à Timothée, le présentèrent au peuple, et, faisant remarquer sa taille et sa force d'athlète, ils disaient : « Voilà celui qu'il faut pour général » aux Athéniens. — Dites plutôt, ré- » partit Timothée, pour porter le ba- » gage du général. » Les Athéniens lui donnèrent cependant le commandement de quelques troupes étrangères qu'ils avaient à Corinthe, et il obtint, l'an 367 av. J.-C., un léger avantage sur les Argiens et les Sicyoniens. Léosthènes, général athénien, s'étant laissé battre à Péparéthus, par Alexau-

dre, tyran de Phères, le peuple le condamna à mort, et envoya vers les Cyclades une nouvelle escadre, commandée par Charès; mais, loin de réparer les fautes de son prédécesseur, il brouilla les Athéniens avec tous leurs alliés par ses déprédations et par les troubles qu'il excita dans l'île de Corcyre. La guerre sociale qui éclata l'an 358 av. J.-C. fut la suite de ce mécontentement des alliés, et, quoique Charès en fût la cause principale, les orateurs de son parti eurent assez de crédit pour le faire nommer général en chef. Il assiégea sans succès la ville de Chios, et, la guerre traînant en longueur, les Athéniens envoyèrent une nouvelle escadre, commandée par Ménésthée, Iphicrates son père, et Timothée son beau-père : ils se réunirent à Charès, qui devait se concerter avec eux, et ils se disposaient à aller attaquer l'escadre ennemie, lorsqu'il survint un gros temps. Charès n'en voulait pas moins engager le combat; mais Iphicrates et Timothée, plus expérimentés que lui, s'y opposèrent, et leur avis prévalut. Il écrivit alors à Athènes qu'ils lui avaient fait manquer l'occasion de prendre l'île de Samos; ce qui les fit rappeler et condamner à une amende. Se trouvant alors seul à la tête des escadres, mais n'ayant pas de quoi payer ses troupes, il se mit à la solde d'Artabaze, qui venait de se révolter contre le roi de Perse. Ayant défait les troupes qu'on avait envoyées contre lui, il écrivit aux Athéniens qu'il venait de remporter une victoire non moins éclatante que celle de Marathon. Les Athéniens en furent d'abord très satisfaits; mais le roi de Perse, avec qui ils étaient en paix, les ayant menacés d'envoyer trois cents vaisseaux au secours de leurs ennemis, ils rappelèrent Charès. Ils l'envoyèrent ensuite dans la Thraee, pour forcer Cer-

sobleptes à faire un nouveau traité plus avantageux que celui qu'il avait extorqué de Chabrias, et pour reprendre Amphipolis, dont Philippe s'était emparé. Comme Cersobleptes avait besoin des Athéniens pour se défendre contre Philippe, Charès n'eut pas beaucoup de peine à obtenir de lui ce qu'il désirait; mais ce n'était pas avec une armée composée de mercenaires, pour la solde desquels les Athéniens ne voulaient faire aucune dépense, qu'il pouvait espérer quelque succès contre un prince aussi actif et aussi vigilant que Philippe. Obligé, pour faire vivre ses troupes, de se réunir à des chefs de pirates et de mettre les îles à contribution, il ne reprit pas Amphipolis, se laissa prendre, au contraire, un grand nombre de villes, et ne ramena que quarante-huit vaisseaux, de cent cinquante qu'on lui avait confiés. Il aurait été condamné à son retour, sans les orateurs de son parti, à la tête desquels était Démosthènes; et, dans la vérité, les Athéniens s'occupaient si peu de la soldé et de la subsistance de leurs armées, qu'il aurait été injuste de rendre un général responsable du peu de succès de ses entreprises. Les Byzantins, l'an 541 av. J.-C., ayant demandé des secours contre Philippe, les Athéniens leur envoyèrent Charès; mais il avait une si mauvaise réputation, qu'aucune ville ne voulut lui ouvrir ses portes, et on fut obligé de le faire remplacer par Phocion. Cela n'empêcha pas les Athéniens de le choisir pour général de leur armée à la bataille de Chéronée, et son incapacité ne contribua pas peu, dit-on, à la perte de cette bataille. Il fut un de ceux qu'Alexandre voulut se faire livrer après la prise de Thèbes; mais il se laissa fléchir, et lui permit de rester à Athènes. Lorsque ce prince fut dans la haute Asie, Charès se rendit

à Mitylène, dans l'espérance, sans doute, d'exciter quelques mouvements dans la Grèce asiatique; il en fut chassé par Amphotérus, et nous ignorons ce qu'il devint par la suite. Il serait peut-être injuste de juger ce général par le peu de succès de ses expéditions; il paraît qu'il ne manquait pas de bravoure, peut-être même la poussait-il jusqu'à la témérité; c'est au moins le reproche que lui fit Timothée, comme on le verra ailleurs; mais, que pouvait-il faire avec des troupes mercenaires, qu'il était obligé de laisser vivre à discrétion dans les pays où il se trouvait, faute de moyens pour les payer, ce qui rendait toute idée de discipline impraticable? Quant au luxe et à la dissolution de mœurs que lui reproche Théopompe, c'était le vice de son siècle, ainsi que le reconnaît cet historien, et Chabrias lui-même n'en était pas exempt, ce qui n'empêchait pas qu'il ne fût un bon général. — CHARÈS, de Mitylène, était isangèle d'Alexandre-le-Grand. Cet office, qui répondait à celui d'huissier de la chambre, le mit à portée de rassembler beaucoup de particularités sur la vie de ce prince. Il en composa un ouvrage qui contenait des détails précieux, mais dont il ne nous reste que quelques fragments. C—R.

CHARÈS, statuaire grec, né à Lindes, florissait sous les successeurs d'Alexandre, vers la 121^e. olympiade. Ce fut à cette époque qu'il éleva dans l'île et près du port de Rhodes ce fameux colosse qui fut regardé comme une des sept merveilles du monde. Charès employa douze années à terminer cet ouvrage étonnant, qu'un tremblement de terre ne laissa subsister debout que cinquante-six ans. Brisé et renversé, il excitait encore l'admiration. Un oracle empêcha les Rhodiens de le rétablir, et

ses débris restèrent au même lieu jusqu'en 667. Un marchand juif les acheta dans ce temps, et fit charger neuf cents chameaux du bronze qu'il en retira. Les membres mutilés de cette statue ressembloient à de vastes cavernes; dans l'intérieur on apercevait des pierres énormes qui avaient servi à le consolider; les doigts seuls étaient aussi grands qu'une statue ordinaire; sa hauteur totale était de soixante-dix coudées. Blaise de Vigenère, écrivain du 16^e. siècle, a le premier imaginé que cette statue était placée à l'entrée du port de Rhodes, de manière que les vaisseaux passaient à pleines voiles entre ses jambes, et cette absurdité a été répétée de dictionnaire en dictionnaire. Ce ne fut pas le seul colosse qu'éleva Charès; car Pline parle d'une belle tête colossale qu'on lui attribuait, et qui fut placée dans le Capitole par le consul P. Lentulus. Charès était élève de Lyssippe, qui mit tous ses soins à le former, non seulement en lui faisant distinguer les plus belles parties des ouvrages des grands maîtres, telles que la tête dans les statues de Myron, les bras dans celles de Praxitèle, le tronc des statues de Polyclète, mais encore en sculptant devant lui des chefs-d'œuvres où tous les genres de beauté se trouvaient réunis.

L—S—E.

CHARETTE DE LA CONTRIE
(FRANÇOIS-ATHANASE), naquit à Couffé, près d'Ancenis, en Bretagne, le 21 avril 1765. Sa famille était ancienne et distinguée dans sa province. Son père, qui avait peu de fortune et beaucoup d'enfants, le confia aux soins d'un de ses oncles, conseiller au parlement de Rennes, qui lui fit faire ses études à Angers, et a seize ans le plaça dans la marine. Charette s'y conduisit honorablement; mais en 1790,

ayant épousé sa parente, M^{me}. Charette de Boisfoucaud, veuve beaucoup plus riche et plus âgée que lui, il abandonna cette carrière. Peu après, il sortit de France, et alla se réunir aux émigrés à Coblenz. Son amour-propre et l'indépendance de son caractère s'accommodèrent mal de l'esprit qui régnait auprès des princes français. Un gentilhomme de province, dont les manières n'avaient pas toutes les nuances de la mode, dont les idées et les opinions n'étaient pas précisément dictées par le ton de la société, pouvait se trouver déplacé dans cette cour. On dit aussi que des pertes considérables que Charette fit au jeu, le déterminèrent à revenir. Il se trouva à Paris au 10 août. Il essaya de pénétrer aux Tuileries pour défendre le roi, et fut, comme beaucoup d'autres, mêlé et entraîné dans la foule des assassins qu'il voulait combattre. Il s'échappa du milieu d'eux, en feignant de porter en trophée un lambeau de chair humaine. Il revint en Poitou, et s'établit tranquillement au petit château de Fonteclaude, à deux lieues de Machecoul. Il y menait une vie insouciant et frivole, recherchant tous les genres de plaisir et d'amusement que peut se donner un seigneur campagnard, au fond d'une contrée dont les mœurs sont toutes rustiques. De tous les gentilshommes du pays, il était peut-être celui dont les révolutionnaires se fussent méfiés le moins. En effet, il se montra plus éloigné qu'un autre de prendre part à l'insurrection qui éclata dans les premiers jours du mois de mars 1793. Elle prit dans le canton qu'il habitait un caractère plus furieux que dans les autres parties de la Vendée. Les paysans s'emparèrent de la petite ville de Machecoul, et y massacrèrent cruellement plusieurs de ses habitants. Ils vinrent d'abord en fou-

le demander à Charette de se mettre à leur tête ; il s'y refusa. Ils marchèrent alors , sous les ordres de M. de Vue , contre la ville de Pornic ; ils furent repoussés ; leur chef fut pris et exécuté. Une seconde fois , ils revinrent supplier Charette ; il persista dans son refus. De Laroche-St.-André devint alors leur commandant , et les conduisit encore devant Pornic. La ville fut prise ; mais les ennemis , profitant du peu de précaution des insurgés , qui s'étaient répandus en désordre dans les rues , revinrent , les surprirent , et se vengèrent de leur défaite. Les Vendéens s'en prirent de cet échec à leur chef : de Laroche échappa avec peine à leur ressentiment , et passa à l'armée d'Anjou , où depuis il a péri. Pour la troisième fois , les paysans retournèrent à Charette , et le menacèrent de le massacrer s'il ne voulait pas être leur général. Il prit son parti , et , le sort en étant jeté , il n'y eut plus rien d'incertain dans sa conduite , ni dans son caractère. L'armée qui venait de se donner à lui ne ressemblait pas aux autres troupes de révoltés qui s'étaient formées en Anjou et dans d'autres parties du Poitou. La grande armée vendéenne (voyez les art. BONCHAMP et CATHELINEAU) était commandée par des chefs illustres , riches , honorés de tout le pays ; elle comptait quelques officiers expérimentés ; des déserteurs étaient venus s'y joindre. Elle se composait de paysans d'un caractère soumis et intelligent ; simples , mais ne manquant ni d'industrie , ni de réflexion. Comparée à une armée régulière , ce n'était sans doute qu'une informe multitude ; mais la troupe de Charette était encore bien éloignée d'offrir un aspect aussi imposant. Cette portion du Poitou est plus reculée que le reste du Bocage ; les mœurs y étaient plus rudes , les

bourgades plus rares. Les premières circonstances de cette révolte , où les paysans avaient été livrés tout-à-fait à eux-mêmes , leur avaient donné du penchant à l'indiscipline. Ils avaient imposé , par violence , le commandement à leur chef , et par-là devaient le respecter moins ; quelques hommes d'une classe inférieure avaient pu , dans ce premier moment , acquérir une importance qui enivre facilement des esprits grossiers. En un mot , Charette devait se promettre peu de succès et peu de gloire de l'autorité qu'on le contraignait d'accepter. Elle fut d'abord incomplète et disputée. Les massacres continuèrent , bien qu'il eût préféré les empêcher. Il ne les souffrit jamais en sa présence , mais ne mit point une grande importance à les prévenir. Il réfléchit même que ces cruautés imposaient aux insurgés la nécessité de se défendre contre une juste vengeance. Il commença par attaquer Pornic , et s'en empara. Il revint à Machecoul , où il essaya de former un peu son armée et de se faire une cavalerie ; car il n'avait que trente-huit chevaux dans sa troupe. Peu après , il marcha sur Challais , et fut complètement repoussé. Il éprouva un semblable échec devant St.-Gervais. Ses soldats ne s'aguerrissaient point et n'apprenaient point à obéir à sa voix. Bientôt le général Beysser sortit de Nantes , arriva sans obstacle jusqu'à Machecoul. Les insurgés n'essayèrent pas de s'y défendre. Cependant Charette parvint à s'établir à Légé , et à s'y maintenir pour quelque temps. Ce fut-là que l'esprit de sédition , enhardi par les revers du général , se déclara tout-à-fait dans l'armée. Un nommé *Vrigneau* , commandant de la paroisse de Vieille-Vigne , et qui avait montré de la bravoure et de la sagacité , voulut ren-

verser Charette. La marquise de Goulaine, dont l'influence dans ce canton était assez grande, s'imagina que Charette n'avait ni assez de talent, ni assez de courage pour conduire les insurgés; enfin, l'on souleva sa troupe contre lui. Il ne manqua point de fermeté, sabra quelques mutins, et sut se maintenir dans le commandement. On voulut alors employer contre lui l'autorité de M. de Royrand, qui commandait une autre troupe d'insurgés, et qui venait d'obtenir de grands succès. Charette, forcé de quitter Légé, étant venu se réfugier à Montaigu, M. de Royrand refusa de le recevoir. La rage dans le cœur, Charette rassembla le peu de gens qui lui restaient, et courut témérairement attaquer les républicains à St.-Colombin. Il y remporta un avantage complet, et prouva ainsi à M. de Royrand combien les intrigues qu'on ourdissait contre lui étaient injustes et misérables. Ils concertèrent ensemble une expédition qui eut du succès et qui remit Charette dans une meilleure position. Il reprit son poste de Légé. Après quelques combats, il se vit de nouveau maître de tout le pays, et chassa les républicains de Macheoul, en remportant sur eux une victoire assez importante, où Vrigneau fut tué. Ce fut à peu près dans ce moment que la grande armée vendéenne prit Saumur : jusqu'alors elle n'avait eu aucune communication avec Charette. Lescure lui écrivit une lettre pour le féliciter de ses succès, et l'invita à concerter dorénavant ses opérations avec la grande armée. Charette fut d'abord flatté de la considération qu'on lui montrait. L'attaque de Nantes fut résolue. L'armée de Cathelineau (207. CATHELINÉAU) devait s'avancer par la rive droite de la Loire; Charette devait essayer de pénétrer par les faubourgs de la rive gauche.

Des circonstances imprévues, quelques fautes commises par des chefs de l'armée d'Anjou, et surtout la belle résistance des Nantais, firent échouer l'attaque. Cathelineau avait péri dans ce combat; on voulut que celui qui le remplacerait commandât non seulement la grande armée, mais toutes les insurrections. Charette consentit à cet arrangement. Il se flattait d'être choisi. D'Elbée ayant, par de petites intrigues, obtenu cette distinction, Charette en fut profondément blessé, et attacha à cette préférence un ressentiment que n'éprouvèrent point Bonchamp et les autres chefs de la grande armée, qui auraient pu s'offenser avec plus de motifs encore. Cependant, lorsqu'au mois d'août l'on concerta l'attaque de Luçon, Charette ne déclina point l'autorité de d'Elbée; il réunit sa troupe à toutes les autres troupes d'insurgés, et demanda le poste le plus périlleux. Lescure et lui commencèrent l'attaque avec une sorte d'émulation, et obtinrent d'abord du succès; mais l'inhabileté de d'Elbée et la supériorité de l'artillerie républicaine rendirent inutile ce premier avantage. Les Vendéens furent complètement défaits; Charette retourna à Légé, et, pendant un mois, il reprit ses habitudes d'amusement et d'imprévoyance. Son quartier-général était un lieu de plaisir; il y rassemblait beaucoup de femmes; souvent on y dansait. L'élégance n'ornait point ces fêtes données au milieu d'une armée de paysans : c'étaient plutôt de rustiques divertissements que de frivoles distractions. Charette s'y livrait avec une sorte d'ardeur, attendant toujours le dernier moment pour s'occuper des affaires sérieuses. Une fois retourné au combat, rien n'égalait son ardeur, son courage, et surtout son

obstination. Vers le milieu de septembre, des efforts mieux combinés furent dirigés contre les Vendéens; la garnison de Mayence et d'autres troupes aguerries, commandées par des généraux habiles, entrèrent dans le Bas-Poitou. Charette vit que toute résistance serait superflue. Il se retira aux bords de la Sèvre, et vint se joindre à la grande armée vendéenne. Ce fut là que tous les chefs réunis remportèrent la victoire de Torfou, où les Mayençais furent complètement défaits. Dès le lendemain, Lescure et Charette marchèrent sur Montaigu, y obtinrent un succès éclatant; puis, au lieu de revenir joindre le reste de l'armée pour tenter une attaque générale, ils continuèrent à avancer sur la gauche, et battirent encore les ennemis à St.-Fulgent; mais Bonchamp et d'Elbée, privés du renfort sur lequel ils comptaient, au lieu d'achever la défaite des Mayençais, ne les entamèrent que faiblement. Ce défaut de concert commença à allumer une vive discorde entre Charette et les chefs de l'autre armée. Quelques discours imprudents avaient souvent blessé sa vanité ombrageuse. Son caractère et son talent ne savaient d'ailleurs se montrer que lorsqu'il était seul et indépendant. Il était plein d'une sombre méfiance, et cachait ses incertitudes sous les formes de la dissimulation. Il aimait à vivre au jour le jour, se livrant aux circonstances sans former de plans. Il y avait à la grande armée beaucoup de chefs dont le génie militaire avait quelque chose de plus brillant, dont le coup-d'œil était plus rapide et plus prévoyant, dont l'esprit était plus accoutumé aux hommes et aux affaires : Charette sentait en lui-même qu'il était peut-être plus capable qu'un autre de commander un parti. Cette insouciante résignation, cette fa-

talité soldatesque qui ne craint jamais le danger, ce sacrifice de sa propre vie, qui, plus il est franc et facile, plus il donne à l'homme une sorte de puissance inconnue, faisaient en effet de Charette un vrai chef de guerre civile. D'autres, dont l'âme était plus chevaleresque, dont les opinions tenaient plus au fond du cœur, pouvaient, malgré leur dévouement, se sentir désespérés et abattus par les revers, par les malheurs de leur pays, de leur famille, par la douleur de voir succomber une cause qu'ils croyaient noble et juste; Charette était inaltérable; au plus fort de la détresse, quand tout semblait perdu sans ressource, on le voyait, le sourire sur les lèvres, relever le courage de ceux qui l'entouraient, les mener au combat, les pousser sur l'ennemi, et les maintenir devant lui jusqu'à la dernière extrémité. Voyant donc ses cantonnements délivrés, Charette, sous le prétexte de quelque querelle sur le partage du butin, laissa l'armée qui venait de le sauver, l'abandonnant en proie à toutes les forces républicaines, qu'elle avait attirées sur elle pour le défendre. Il vint attaquer l'île de Noirmoutier, dont la possession pouvait lui donner des communications faciles et importantes avec les Anglais : il n'avait encore eu aucun rapport avec eux. Il réussit dans cette entreprise, précisément pendant que la grande armée, battue à Chollet, était contrainte de passer la Loire; mais bientôt Charette eut aussi à se défendre contre de rudes attaques. En brave et habile général, Haxo marcha contre lui, l'accula à la mer, et le bloqua dans les marais de Bouin. Charette encloua ses canons, tua ses chevaux, et, à travers les canaux et les fossés, il parvint à conduire son armée hors d'une enceinte où il semblait impossible qu'elle ne fût pas exterminée.

Dès-lors la guerre prit un autre caractère; chef d'une armée sans provisions et sans bagages, trop faible pour se maintenir dans aucun poste, Charette fuyait d'un lieu à l'autre; tantôt il tombait sur l'arrière-garde des républicains, tantôt il surprenait leurs convois, attaquait leurs colonnes isolées, se montrait toujours où il était le moins attendu; quelquefois il échouait dans ses entreprises; le lendemain il les recommençait sur un autre point. La fatigue, les blessures, la trahison de quelques-uns de ses officiers, la mort de ceux en qui il avait confiance, rien ne lassait sa constance; il avait encore à se défendre des intrigues, qui parfois troublèrent son armée. Ce fut de la sorte qu'il passa cinq mois, parcourant tout le Bas-Poitou; il s'avança même jusqu'à Maulevrier en Anjou, où Laroche-Jaquelin, fugitif, et séparé de son armée détruite, vint le voir. Il ne fit nul accueil à ce brave et malheureux chef, et ils se quittèrent mécontents l'un de l'autre. Tous ceux qui avaient servi dans la grande armée, et s'étaient réfugiés près de Charette, le quittèrent pour suivre Laroche-Jaquelin. Charette repassa la Sèvre, n'essaya d'établir aucun concert avec cette armée, qui commençait à se former de nouveau, et retourna sur son territoire, où le général Haxo continua à le harceler sans cesse, sans réussir davantage à le détruire. Enfin, le 19 mars 1794, Haxo, surpris à l'improviste, fut séparé de ses soldats en déroute, et fut tué en se défendant courageusement. Le général Thureau lui succéda. Ce fut lui surtout qui essaya d'anéantir la révolte en dévastant complètement le pays. Charette, faute de vivres, passa encore une fois la Sèvre. Laroche-Jaquelin avait péri; Stofflet lui avait succédé dans le commandement de l'armée

d'Anjou; Marigny, qui venait de rentrer sur la rive gauche, avait aussi une armée, qui chaque jour devenait plus considérable. Ces trois généraux eurent une entrevue. Il paraît que Charette essaya encore d'être reconnu généralissime; mais il fut convenu seulement que les trois armées combindraient leurs mouvements. A quelques jours de là, une opération est indiquée pour être exécutée en commun. Marigny avec sa troupe arrive au lieu du rendez-vous; il demande des vivres, on lui en refuse; il s'emporte, la dispute s'échauffe, et il retourne dans ses cantonnements. Charette fait former un conseil de guerre; il y prend l'emploi de rapporteur, conclut à la mort de Marigny, et la condamnation est prononcée. Il était difficile de l'exécuter; elle demeura long-temps sans effet. Stofflet la regardait comme assez vaine; Marigny s'en inquiétait peu, lorsque l'abbé Bernier, arrivant de l'armée de Charette auprès de Stofflet, eut avec lui une longue conversation. Immédiatement après, Stofflet donna l'ordre de fusiller Marigny, qu'on surprit malade et sans défense. Il est malaisé de savoir qui de Charette ou de Bernier contribua le plus à ce crime. Après quelques attaques faites de concert avec Stofflet, tant en Anjou que dans le Bas-Poitou, et qui eurent peu de succès, Charette était demeuré seul sur son territoire; vers le mois de juin 1794, il y rassembla plus de forces, s'y établit d'une manière plus redoutable, et ne fut plus obligé d'y faire la guerre en fugitif. Ses soldats étaient devenus plus exercés, beaucoup d'officiers avaient acquis du talent et de l'expérience. Encouragé par quelques avantages, Charette entreprit de détruire trois camps retranchés, où les républicains s'étaient établis. Ce projet hardi et difficile réussit

complètement ; l'attaque du camp de St.-Christophe, près de Challans, est le plus beau fait d'armes de Charette et de son armée. Les Vendéens y montrèrent un courage et une ténacité qu'on avait rarement vue, surtout parmi les gens du Bas-Poitou. Jamais Charette n'avait eu tant de gloire et de prospérité. Presque tous les chefs avaient succombé. Stofflet, sous la direction de l'abbé Bernier, était plutôt un instrument d'intrigue qu'un général ; Charette seul se trouvait plus maître du pays qu'il ne l'avait jamais été. Les républicains le redoutaient, l'Europe commençait à retentir de son nom. Lui, pendant ce temps, à son quartier-général de Belleville, avait repris ses habitudes de loisir et d'amusement, et, bien qu'orgueilleux de son importance et de la grandeur de son rôle, il ne songeait pas beaucoup à l'avenir. Depuis le 9 thermidor, tout était changé dans la conduite des affaires de la république. L'horreur et l'inutilité des mesures d'extermination qu'on avait essayées contre la Vendée étaient un des principaux crimes dont l'opinion publique accusait le gouvernement révolutionnaire. Il était devenu comme impossible de continuer cette guerre civile. La voix du peuple ne permettait plus à la convention de répandre du sang pour se défendre, et Charette n'aurait plus trouvé la même ardeur dans ses soldats, dans un moment où tout s'adouçissait, où l'on pouvait même espérer que, sans combat, la monarchie serait le résultat de l'état incertain et temporaire des choses. La convention fut donc amenée à une indulgence entière ; des représentants furent envoyés à Nantes pour offrir une amnistie aux Vendéens ; mais ce n'était pas une amnistie qui convenait à des chefs qu'on n'avait pu vaincre, qui peut-être étaient moins

redoutables qu'ils ne l'avaient été d'abord, mais qu'on ne pouvait plus combattre sans soulever l'opinion publique : c'était un traité de puissance à puissance qu'il fallait conclure. On s'y résigna, sans réfléchir qu'il était absurde d'établir une sorte d'état particulier au milieu de la France. La nécessité, le cours naturel des circonstances, faisaient qu'à tout prix la convention voulait pouvoir dire que la guerre de la Vendée était apaisée. Établir une communication quelconque entre deux armées qui ne connaissaient entre elles ni foi ni loi, était déjà une chose difficile, et le récit des précautions qu'il fallut prendre pour que des Français pussent traiter avec des Français, semble appartenir à l'histoire de deux peuples barbares et sauvages, qui reconnaissent pour la première fois la nécessité du droit des gens. On se servit de la sœur de Charette, qu'on découvrit dans sa retraite, pour lui porter les premières propositions ; elles furent reçues avec méfiance. Un ancien magistrat de Nantes, M. Bureau, homme d'un caractère facile et spirituel, et qui n'avait jamais montré aucune opinion, se fit le négociateur, et, adoucissant à chaque parti les paroles de l'autre, il parvint à faire conclure une paix à laquelle Charette consentit de mauvaise grâce, qui l'humiliait à ses propres yeux, et qui lui ôtait de la considération dans son parti et dans son armée : il fut obligé de vaincre la répugnance de beaucoup de ses compagnons, et même de calmer une sédition qu'excita contre lui De launay, l'un de ses principaux officiers. Enfin, il fut convenu que les Vendéens auraient le libre exercice de la religion ; qu'ils resteraient armés, sous le commandement de leurs chefs, comme gardes territoriaux ; qu'on leur payerait des indem-

mités pour les ravages de la guerre : à ces conditions, ils se soumettaient à toutes les lois de la république. Les généraux républicains et les représentants, dans leur joie d'avoir conclu la paix, fermèrent les yeux sur la contenance sombre et orgueilleuse de Charette, sur la façon froide et réservée dont il reçut leur accueil, sur les bravades de ses officiers, que pourtant il essayait de contenir dans de certaines bornes. On avait à peu près exigé qu'il vînt à Nantes en signe de confiance et de concorde; il y consentit avec peine, et, le 26 février 1795, il y fit son entrée, à côté du général Canclaux. Il portait son panache blanc et tous les signes de son parti, que cependant il quitta un instant après. Le peuple courait en foule sur le passage de cet homme redoutable, dont on était sans cesse occupé depuis deux ans. Il se laissa conduire au théâtre, à la société populaire, et, au milieu de cette espèce de triomphe, de cet empressement de la foule, de cette affectation de cordialité avec laquelle le traitaient les chefs républicains, il parut morne, soucieux, et embarrassé du rôle qu'il jouait. Le lendemain, il retourna à son quartier-général de Belleville. Aucune des conditions de la paix n'était exécutée. On reprit bientôt les armes; mais comme les Vendéens n'avaient plus la même ardeur, ils n'eurent plus les mêmes avantages. La guerre civile reprit son ancienne férocité, et l'on revint à combattre à la vie et à la mort. Charette fit fusiller tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et se livra toujours à de sanglantes représailles; il espérait qu'un débarquement se ferait à l'Île-Dieu, mais l'espérance des Vendéens fut trompée. Réduits à leurs seules forces, ils n'éprouvèrent plus que des revers, et furent chassés de

tous les lieux où ils pouvaient encore espérer de se défendre. Bientôt le général Hoche, qui était un habile homme, eut resserré Charette dans un étroit territoire : ce chef de Vendéens, resté presque seul, fut enfin arrêté entre Montaigu et Belleville. On le conduisit à Nantes, où il fut fusillé le 29 mars, 1796. Z.

CHARIANDRE fut archonte d'Athènes en la 1^{re}. année de la 101^e. olympiade, 576 avant J.-C. C'est dans cette année que Timothée, général des Athéniens, s'empara de l'île de Coreyre, et défit, près de l'île de Leucade, l'escadre des Lacédémoniens. Diodore de Sicile (liv. xv, c. 36) le nomme *Chariandrôs*, mais son nom se trouve écrit *Charisandros* dans les *Marbres d'Arundel* et dans une inscription qui est le sujet de la 6^e. des dissertations que Corsini a placées à la suite de son traité *De notis græcorum*. C—E.

CHARIANDER (GEORGE) a écrit, en 1757, un traité *De philosophice usu ad cognitionem rerum divinarum accommodato*. Un livre sur cette matière pouvait avoir de l'intérêt au 16^e. siècle; il n'en a plus depuis long-temps. L'époque à laquelle il fut composé n'est pas aujourd'hui un titre de recommandation, aussi Chariander a-t-il été omis par tous les auteurs de dictionnaires : George-Mathias König est le seul bibliographe qui parle de cet auteur (*Bibliotheca vetus et nova*, pag. 185), encore ne dit-il pas de quel pays il était, ni si son ouvrage a été imprimé. Z.

CHARIBERT. Voy. CARIBERT.

CHARICLÈS, fils d'Apollodore, fut nommé l'un des généraux des Athéniens, dans la 19^e. année de la guerre du Péloponnèse, 413 ans avant J.-C. On l'envoya dans l'Argolide avec trente vaisseaux, pour demander aux Argiens quelques trou-

pes pesamment armées, qui devaient s'embarquer avec Démosthènes pour l'expédition de la Sicile. Ayant obtenu d'eux ce qu'il désirait, il se réunit à Démosthènes, et ils allèrent de concert ravager les côtes de la Laconie. Non contents de cela, ils voulurent y former un établissement, pour offrir un refuge aux Ilotes, qui étaient toujours prêts à se révolter. Ils s'emparèrent donc d'une petite presqu'île, en face de Cythère, et Démosthènes étant parti de là pour la Sicile, Chariclès fortifia cet endroit, y laissa une garnison et retourna à Athènes. Les ennemis d'Alcibiade venaient de faire renouveler les recherches relatives à la mutilation des *Hermès*, et Chariclès fut nommé l'un de ceux qu'on chargea de cette poursuite. Il y mit le plus grand acharnement, et paraissant entièrement dévoué au peuple, il ne cessait de dire que cette mutilation était l'ouvrage de ceux qui voulaient renverser son autorité, et qu'il fallait redoubler d'efforts jusqu'à ce qu'on les eût découverts. Alcibiade qui avait été obligé de prendre la fuite, ayant été rappelé à Athènes quelque temps après, Chariclès fut exilé à son tour. Il revint après la bataille d'Ægos-Potamos, lorsqu'on eut rappelé tous les exilés. Lysandre, qui était devenu maître d'Athènes, ayant ordonné aux Athéniens de changer leur gouvernement, ils nommèrent trente personnes pour réformer leurs lois, et Chariclès fut l'un de ces trente. Il fut même l'un des principaux; car on le chargea spécialement, avec Critias, de la réforme projetée. Comme la liberté avec laquelle Socrate s'exprimait sur leur compte gênait beaucoup les trente tyrans, Critias et Chariclès rendirent une loi pour défendre de professer l'art de parler, dont il paraît que Socrate donnait des

leçons. Ce philosophe avait une méthode d'enseignement toute particulière; il ne donnait point de préceptes, et c'était par les conversations qu'il avait avec ses disciples, qu'il les formait à l'art du raisonnement qu'il regardait comme la véritable éloquence. Il eut l'air de croire que cette loi ne le concernait pas, et continua de s'entretenir avec ceux qui avaient coutume de l'écouter. Alors les deux tyrans le mandèrent, et Chariclès eut avec lui la conversation que Xénophon rapporte dans ses Discours mémorables; liv. II, ch. 3. Chariclès la termina en défendant à Socrate de faire à l'avenir ni questions ni réponses. Il périt sans doute en même temps que Critias. Il avait marié sa fille à un certain Tisias, qui fit un procès au fils d'Alcibiade, sous prétexte que le père lui avait enlevé un char à deux chevaux avec lequel il avait remporté le prix aux jeux olympiques, et Isocrate fit à cette occasion, pour la défense du fils d'Alcibiade, un discours qui nous est resté.

C—R.

CHARICLÈS, fils de Ménandre, l'un des officiers de l'armée d'Alexandre, était ami d'Épimènes, jeune macédonien élevé à la cour de ce prince, et qui était entré dans la conspiration faite par Hermolaüs et d'autres jeunes gens de son âge. Épimènes ayant fait part de cette conjuration à Chariclès, celui-ci la découvrit à Eurylochus, qui alla tout dénoncer à Ptolémée, fils de Lagus, et les conjurés furent punis: (*Voy. HERMOLAUS.*)

C—R.

CHARICLÈS, athénien, gendre de Phocion, n'imita point son désintéressement. Harpalus, à qui Alexandre-le-Grand avait confié la garde des trésors du roi de Perse, qu'il avait trouvés à Ecbatane et à Babylone, imaginant que ce prince ne reviendrait pas de l'Inde, s'é-

fait livré à toutes sortes de prodigalités, et avait dilapidé une partie de l'argent qu'on lui avait confié. Lorsqu'il sut qu'Alexandre arrivait, il ne voulut pas s'exposer à sa colère, et, s'étant embarqué avec des richesses considérables, il se rendit à Athènes. Comme les Athéniens étaient alors alliés d'Alexandre, il chercha à gagner les principaux orateurs et ceux qui avaient le plus d'influence sur le peuple, afin qu'on ne le livrât pas à ceux qui viendraient le demander de la part d'Alexandre. Il réussit à l'égard de plusieurs; mais Phocion, à qui il avait envoyé 700 talents (environ 5 millions 800,000 fr., si toutefois il n'y a pas une faute dans le texte de Plutarque, où, au lieu de 700, on soupçonne qu'il faut lire septante, environ 380,000 fr.), rejeta ses présents avec indignation. Alors Harpalus s'adressa à Chariclès, dont il parvint à gagner l'amitié, et à qui il donna toute sa confiance; ce qui fit beaucoup de chagrin à Phocion. Il paraît que les mesures qu'Harpalus avaient prises lui réussirent, et qu'il resta quelque temps à Athènes sans être inquiété. Il voulut y faire ériger un monument somptueux à Pythionice, courtisane athénienne qu'il avait emmenée à Babylone, où elle était morte, et Chariclès qu'il avait chargé d'en surveiller l'exécution, lui porta en compte 30 talents (162,000 fr.); somme, à ce que dit Plutarque, bien au-dessus de ce qu'avait coûté ce tombeau, qu'on voyait encore de son temps sur la voie Sacrée d'Athènes à Éleusis; cependant Pausanias, qui l'avait vu aussi, et qui était meilleur juge que Plutarque en ce qui concerne les beaux-arts, dit qu'il était de la plus grande beauté. Antipater et Olympias ayant demandé, au nom d'Alexandre, qu'on leur livrât Harpalus, tout ce que purent

faire les orateurs qu'il avait gagnés, fut de l'avertir et de lui laisser le temps de s'enfuir, et il se retira dans l'île de Crète, où il fut bientôt après assassiné par un faux ami. Il avait laissé à Athènes la fille qu'il avait eue de Pythionice; Chariclès, et Phocion lui-même en prirent le plus grand soin. Le peuple, craignant la colère d'Alexandre, se mit bientôt après à la recherche de ceux qui avaient reçu de l'argent d'Harpalus, et Chariclès fut accusé l'un des premiers; il eut recours à Phocion, et le pria de paraître avec lui devant les juges pour solliciter leur indulgence; mais Phocion le refusa, en lui disant que, quoiqu'il fût son gendre, il ne voulait le servir que dans les choses justes. On suppose que Chariclès fut exilé; car il n'était point à Athènes lorsque Phocion fut condamné à mort par le peuple, l'an 317 av. J.-C. Il fut cependant enveloppé dans la même condamnation, ainsi que Dénétrius de Phalère, Callimédon et les autres amis de Cassandre; mais le parti de ce dernier ayant bientôt repris le dessus, on pense que le jugement ne fut point exécuté à l'égard de ceux qu'on n'avait pas pu arrêter sur-le-champ. On ignore ce que Chariclès devint dans la suite. C—R.

CHARICLÈS, médecin célèbre, était ami de l'empereur Tibère, qui le consultait quelquefois sur sa santé, quoiqu'il ne fût pas son médecin en titre. Chariclès étant allé le voir dans sa dernière maladie, resta à dîner avec lui; et voyant que ce prince baissait beaucoup, il lui prit, en se retirant, la main, comme pour la lui baiser, et lui toucha le pouls. Tibère s'en étant aperçu, fit recommencer le repas, l'empêcha de s'en aller, et resta à table plus longtemps que de coutume; mais Chariclès dit en sortant, à Macron, que le prince n'avait que deux jours à vivre, et

l'événement prouva la justesse de sa prédiction. Il avait écrit en grec quelques ouvrages sur la médecine, et Galien le cite plusieurs fois. C.—R.

CHARICLIDÈS, archonte d'Athènes, en la 2^e. année de la 104^e. olympiade. Un particulier s'étant permis de troubler le spectacle pendant les fêtes de Bacchus, le père de Chariclidès, qui était l'un de ses assesseurs, voulut le faire sortir, et comme il ne lui obéissait pas, il se permit de le frapper. Cet homme l'attaqua en justice, en disant qu'il avait bien le droit de le renvoyer, de le punir par une amende s'il refusait de se rendre à ses ordres, mais non de le frapper : l'accusation de violence fut admise, malgré toutes les sollicitations de Chariclidès, qui, suivant Démosthènes, jouissait de l'estime publique, et l'affaire fut renvoyée devant les tribunaux qui devaient prononcer la peine; mais le père de Chariclidès mourut avant le jugement définitif. Ce fut sous l'archontat de Chariclidès que se livra la célèbre bataille de Mantinée, dans laquelle Epaminondas fut tué. C.—R.

CHARICLIDÈS. V. HÉRACLIDES.

CHARICLITUS, l'un des généraux des Rhodiens, commandait l'arrière-garde de leur escadre dans le combat où, de concert avec les Romains, ils défirent celle d'Antiochus, qui était commandée par Annibal et Apollonius. Chariclitus contribua beaucoup à cette victoire, et Eudamus, le général en chef, dont le vaisseau avait été très-maltraité, le chargea, ainsi que Pamphilidès, d'aller à la poursuite des ennemis. Cette bataille se livra l'an 190 avant J.-C. C.—R.

CHARIDAS, mathématicien grec, avait, ainsi que Diades, Archytas, Archimède, Ctesibius, Nymphodore, Agésistrate, écrit sur les machines; mais ses écrits ne sont pas venus jus-

qu'à nous; on ignore même à quelle époque fleurit cet auteur. Vossius en parle d'après Vitruve. Z.

CHARIDÈME, né à Orée, dans l'île d'Eubée, après avoir été simple soldat, devint, par son talent et son intrépidité, chef d'une de ces bandes de mercenaires qui, à la suite de la guerre du Péloponnèse, se formèrent des chefs dont les villes avaient été ruinées, ou qui avaient été exilés de leur patrie, et qui se mettaient à la solde des chefs qui leur offraient le traitement le plus avantageux. Il servit d'abord pendant trois ans sous les ordres d'Iphicrates, dans la guerre au sujet d'Amphipolis; il resta même quelque temps avec Timothée, qui lui avait succédé; mais bientôt, au mépris d'un nouvel engagement qu'il avait contracté avec lui, il passa au service de Cotys, roi de Thrace, qui faisait alors la guerre aux Athéniens, et il lui livra quelques vaisseaux que Timothée lui avait confiés. Lorsque Cotys n'eut plus besoin de lui, il se mit à la solde de Philippe, roi de Macédoine, et des Olynthiens, également contre les Athéniens. S'étant embarqué pour se rendre dans la Macédoine, il fut pris par quelques galères athéniennes et conduit à Athènes. Comme les Athéniens connaissaient sa bravoure, ils lui firent des propositions avantageuses, et Charidème ne fit aucune difficulté de se battre contre ceux avec lesquels il venait de s'engager. Les Athéniens, pour se l'attacher, lui accordèrent le droit de bourgeoisie et lui décernèrent des couronnes d'or. Charès, sous les ordres de qui il servait, manquant d'argent pour payer ses troupes pendant la guerre sociale, se mit au service d'Artabaze, qui était en pleine révolte contre le roi de Perse. Charidème le suivit, et resta avec Artabaze, lors même que Charès eut

été rappelé par les Athéniens. Ce satrape ayant été fait prisonnier par Autophradates, Charidème conçut le projet de se rendre indépendant, et, après s'être emparé de Scépsis et Cébène, il prit Ilium par un stratagème assez singulier. Un des habitants de cette ville, qu'il avait gagné, ayant fait plusieurs sorties de nuit, et étant toujours rentré avec du butin, ramena une fois un cheval qu'il disait avoir pris : on lui ouvrit les portes de la ville, et les troupes de Charidème s'en emparèrent sur-le-champ, ce qui fit dire que le sort de Troie était d'être toujours prise par un cheval. Artabaze ayant été relâché peu de temps après, Charidème, qui s'attendait à être attaqué, se trouva dans un très grand embarras, n'ayant ni vivres pour soutenir un siège, ni vaisseaux pour s'enfuir ; il écrivit alors à Céphissodote (*V. CÉPHISSODOTE*) ; mais, tandis que celui-ci faisait ses préparatifs, Charidème traita avec Mentor et Memnon, beaux-frères d'Artabaze, et se retira vers Cotys. Ce prince étant mort peu de temps après, le laissa tuteur de Cersobleptes et de ses autres fils qui étaient en bas âge, et Charidème continua en cette qualité à faire la guerre aux Athéniens, au sujet de la Chersonèse. Plus attaché à Cersobleptes, dont il était allié de très près, il cherchait à l'agrandir aux dépens de ses frères ; les Athéniens, de leur côté, intéressés à ce que la Thrace fût divisée, soutinrent ceux-ci, et envoyèrent successivement plusieurs généraux, dont Charidème sut presque toujours éluder les efforts ; mais, à la fin, le danger commun le força à se réunir aux Athéniens contre Philippe, roi de Macédoine, et ce fut alors qu'Aristocrates proposa un décret portant que quiconque tuerait Charidème, pourrait être saisi dans tous les pays

alliés des Athéniens, proposition qui fut combattue par Démosthènes, dont nous avons les discours. Cersobleptes ayant été détrôné par Philippe, l'an 353 av. J.-C., Charidème se rendit à Athènes, où il jouissait des droits de citoyen ; et, comme sa haine contre Philippe et la Macédoine était bien connue, il y obtint beaucoup de crédit. Le peuple voulut même le mettre à sa tête après la bataille de Chéronée ; mais l'aréopage s'y opposa, sans doute parce qu'il n'était pas athénien de naissance. Il fut le seul qu'Alexandre excepta du pardon qu'il accorda à ceux qu'il avait voulu se faire livrer après la prise de Thèbes. Il sentait bien, en effet, qu'un général ignorant comme Charès, et de simples orateurs tels que Démosthènes, Hypérides, etc., ne pouvaient pas lui nuire beaucoup ; tandis que Charidème, par ses talents militaires, pouvait déranger toutes les mesures qu'il avait prises pour la tranquillité de la Grèce pendant son absence. Charidème se rendit vers Darius, et, ce prince l'ayant appelé au conseil qu'il tint après la mort de Memnon, il lui conseilla de ne pas se mettre lui-même à la tête de ses troupes, et dit que, si on voulait lui donner cent mille hommes, dont un tiers serait de troupes grecques, il s'engageait à chasser Alexandre de l'Asie. L'orgueil des Perses s'étant offensé de ce discours, ils accusèrent Charidème de vouloir livrer l'empire aux Macédoniens. Alors il s'emporta, et leur dit qu'ils étaient tous des lâches, et Darius, offensé de sa liberté, le fit traîner au supplice, qu'il subit en s'écriant que sa mort serait bientôt vengée. Il mourut l'an 353 avant J.-C. — On a attribué plusieurs de ses actions, et cette retraite auprès de Darius, à un autre CHARIDÈME, orateur athénien, contemporain et ami

de Démosthènes, qui avait été employé dans quelques ambassades et dans quelques expéditions peu importantes; mais il n'avait pas joué un rôle assez brillant pour qu'Alexandre pût redouter son séjour à Athènes. Il n'en était pas de même du premier, qui, élevé, pour ainsi dire, dans les camps, avait acquis une expérience qui devait le rendre très redoutable. C—R.

CHARILLUS, roi de Sparte de la seconde branche des Héraclides, n'était pas encore né lorsque Eunomus son père mourut. Il eut pour tuteur Lycurgue, son oncle, qui profita de cette minorité pour donner à Sparte les lois qui la rendirent si célèbre. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de régner par lui-même, Lycurgue lui remit l'autorité. Charillus commanda les Lacédémoniens dans plusieurs expéditions; il contribua à la prise d'Ægys, et fit plusieurs incursions dans le pays des Argiens. Il eut aussi le commandement de l'armée que les Lacédémoniens envoyèrent contre les Tégéates dans l'espérance de s'emparer de leur territoire; mais leur attente fut trompée; l'armée fut défaite, et Charillus fut lui-même du nombre des prisonniers. Les Tégéates le relâchèrent, en lui faisant jurer que les Lacédémoniens ne viendraient jamais les attaquer, et il mourut peu de temps après, vers l'an 770 av. J.-C. Quelques auteurs le nomment *Charilaüs*. Il eut pour successeur Nicandre, son fils. C—R.

CHARITON, de la ville d'Aphrodisée, dans la Carie, écrivain grec du Bas-Empire, dont l'époque nous est inconnue. Nous avons de lui un roman des Amours de Chéréas et Callirhoé, qui a été publié pour la première fois en grec et en latin, avec des notes très étendues, par Jacques-Philippe Dorville, Amster-

dam, 1750, in-4°. Cette édition a été réimprimée par les soins de M. Beck, Leipzig, 1783, in-8°. On en a une excellente traduction française, avec des notes, par M. Larcher, Paris, 1763, in-12, 2 vol., réimprimée avec quelques additions dans la *Bibliothèque des romans grecs*, Paris, 1797, in-18, 12 vol. C—R.

CHARLAS (ANTOINE), naquit vers 1650 dans la paroisse de Puy-maurin, diocèse de Comminges. Après avoir terminé ses études à Toulouse, il devint instituteur des enfants du président Caulet. L'évêque de Pamiers, frère de ce magistrat, le fit supérieur de ses séminaires, et il trouva en lui un zélé défenseur dans le grand procès que ce prélat eut avec la cour au sujet de la régale. Dès 1679, Charlas publia *Causa regalæ penitus explicata*, contre la dissertation latine du P. Alexandre sur cette matière. Après avoir vengé l'évêque de Pamiers des attaques du dominicain, il y explique la nature, les effets et l'extension de la régale, dont il date l'origine dès la célèbre dispute au sujet des investitures dans le 12^e. siècle, et qu'il prétend n'avoir jamais été générale dans le royaume. Cet écrit, contraire aux vues de la cour, fut condamné à être brûlé par arrêt du parlement de Toulouse. A la mort de Caulet, Charlas fut adjoint par le chapitre au gouvernement du diocèse; mais, instruit que l'intendant de Guienne avait ordre d'emprisonner tous les ecclésiastiques restés attachés aux principes de l'évêque défunt, il se réfugia dans le château de Larjo, appartenant aux héritiers du savant Férmat. Il y fut découvert, se sauva déguisé, et, après avoir échappé à différents dangers, arriva à Rome, où il se signala par divers écrits contre

la déclaration de l'assemblée du clergé de 1682. Le principal a pour titre : *De libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ*, Rome, 1684, in-4°. Il n'avait eu d'abord que le projet d'attaquer différents abus qui lui paraissaient avoir été introduits par les jurisconsultes et les magistrats français. Il montrait même une grande modération à l'égard des auteurs qu'il attaquait; mais Casoni, depuis cardinal, l'ayant engagé à traiter des prérogatives du pape, il s'en acquitta dans une seconde édition plus ample que la première. Cet ouvrage renferme une grande érudition. L'auteur y a rassemblé tout ce qu'on peut dire de plus spécieux en faveur des opinions ultramontaines; mais on est fâché de le voir s'y permettre de vaines applications de passages détournés de leur vrai sens, des sophismes, des imputations indignes de la gravité de son caractère. Après sa mort, arrivée à Rome le 7 avril 1698, on donna en 1720 une nouvelle édition de son ouvrage, 3 vol. in-4°, augmentée du *Causa regaliæ*, etc., du *Primatus jurisdictionis Romanorum pontificum assertus*, contre la dissertation latine de Dupin, telle qu'elle était originairement sortie de la plume de ce docteur avant qu'on l'eût obligé d'y mettre des cartons; du *Traité intitulé : Du Concile général, pour la justification de ce qui est dit dans celui des libertés, etc., touchant l'autorité du concile de Bâle*, etc. Charles a encore composé un *Traité de la puissance de l'Église*, contre Maimbourg; un *Discours latin sur la nomination des évêques*, etc. Il s'était d'abord déclaré pour Fénelon dans l'affaire du *quiétisme*; mais une lecture plus approfondie du livre des *Maximes des Saints* le ramena au parti de Bossuet.

T—D.

CHARLEMAGNE. Voy. CHARLES I^{er}. (1).

CHARLES-MARTEL, duc d'Austrasie, à qui le titre de roi a été donné par quelques historiens, par l'auteur de son épitaphe, et qui le fut réellement par l'autorité dont il s'empara et dont il jouit pendant plus de vingt-cinq ans. Il était fils de Pépin d'Héristal, autrement appelé *Pépin-le-Gros*, et père de Pépin-le-Bref, qui fonda la seconde dynastie des rois de France. C'est un des plus grands héros dont les Français puissent s'honorer. Charles-Martel n'avait pas plus de vingt ans lorsque son père mourut (714); la légitimité de sa naissance pouvait être contestée, puisqu'il n'était pas né de Plectrude, femme de Pépin-le-Gros, mais d'une concubine de ce prince, nommée *Alpaïde*. Le mot *concupine* n'avait pas alors la signification méprisante qu'il a reçue depuis. (Voy. ALPAÏDE.) Plectrude avait été répudiée par Pépin-le-Gros, qui la reprit dans sa vieillesse; on conçoit aisément la haine que lui inspira un fils né de son époux pendant sa disgrâce. Au moment où elle devint veuve, elle s'empara du gouvernement, dans l'espoir de conserver l'autorité à ses petits-fils, se saisit de Charles-Martel, et le retint prisonnier à Cologne, où elle faisait sa résidence. Dans les mœurs de cette époque, c'était, pour une femme, une entreprise bien hardie que celle d'exercer le pouvoir de maire du

(1) Pour faciliter les recherches dans le nombre d'environ soixante articles du nom de *Charles*, nous les avons classés dans l'ordre suivant : 1°. France, ses rois dans l'ordre chronologique; ses princes souverains et autres; 2°. l'Espagne, ses souverains; 3°. l'Italie, ses souverains; 4°. Allemagne, ses empereurs, etc.; 5°. Suède, ses rois; 6°. Angleterre, ses rois; 7°. savants et littérateurs de toutes les nations.

palais. Les Neustriens méprisèrent les premiers l'autorité de Plectrude, en élevant Chilpéric II sur le trône, et Charles-Martel s'étant échappé de sa prison, fut reçu comme un libérateur par les Austrasiens, qui l'aiderent à assiéger dans Cologne la veuve de son père, trop heureuse de se tirer d'embarras en abandonnant à son ennemi les trésors de Pépin et ses trois petits-fils (715). Ainsi Charles, traité d'abord comme un enfant illégitime, parvint, sans autre droit que son courage, à être reconnu pour l'unique héritier des biens, des titres et des projets de sa famille : tels furent les exploits de sa jeunesse. Pour arrêter les partis qu'il craignait de voir s'élever contre son autorité naissante, il prit un enfant du sang royal, nommé *Clotaire IV*, et lui donna le titre de roi d'Austrasie, afin de régner plus commodément sous son nom ; mais des seigneurs du royaume de Neustrie et de Bourgogne, qui avaient formé le dessein de rappeler les héritiers de Clovis à leur ancienne dignité, ne se méprirent point sur son abolition ; ils déclarèrent la guerre à Charles-Martel, qui les battit complètement près de Soissons, en 719. Après cette victoire, il se fit livrer Chilpéric II, se créa maire du palais de France, et ne s'occupa plus, ensuite, de donner un roi particulier à l'Austrasie, lorsque la mort le débarrassa de Clotaire IV. Sous l'influence de Charles-Martel, Chilpéric II n'était effectivement qu'un fantôme de roi ; mais, en suivant l'usurpation depuis si long-temps méditée par les Pépin, Charles-Martel dut se résoudre à ne jamais poser les armes ; car les grands méditaient, de leur côté, le projet de se rendre indépendants, et les Saxons, les Frisons, les Bavaois, tributaires des rois de France, trouvaient, dans la confusion

des intérêts, beaucoup de facilités pour secouer le joug, et des ressources pour se faire craindre, même après avoir été vaincus. Attaqué, dès la première année de sa puissance (716), par Radbod, duc des Frisons, ligué avec Chilpéric, roi de Neustrie, Charles avait été battu près de Cologne, et obligé de se réfugier, avec une troupe de cinq cents hommes, dans les Ardennes. Vers le même temps, les Saxons avaient fait en France une irruption, dont Charles tira, trois ans après, une éclatante vengeance, en portant le fer et le feu jusque dans leur pays. Il se vengea plus tard de l'audace des Frisons, et ce ne fut qu'en 733 qu'il porta la guerre dans leur pays, par terre et par mer ; il les défit alors dans plusieurs combats, et tua de sa propre main Poppon, leur duc. L'autorité royale était le point auquel la force des événements et le balancement des partis ramenaient toujours : aussi Charles-Martel, après la mort de Chilpéric II, se vit-il réduit à proclamer Thierry II, jeune enfant qui prit le nom de roi, et ne reçut pas même les honneurs de forme qui appartiennent à ce rang. Les agressions de différents peuples de l'Allemagne obligèrent Charles à passer le Rhin, en 725, avec une nombreuse armée. Il parcourut cette contrée, dompta les Bavaois, et revint chargé de butin, emmenant avec lui la reine Bilitrude, avec sa nièce Forischilde, qu'il épousa. Trois ans après, ces peuples supportant impatiemment le joug, il fut obligé de marcher encore une fois pour les soumettre, et il était occupé de cette expédition, lorsque les Sarrasins, après avoir pris et pillé Bordeaux, s'avancèrent jusque sur la Loire, ayant à leur tête Abdérame, guerrier auquel la victoire avait toujours été fidèle (*V. ABDÉRAMÉ*). Il fallait lui opposer une

armée nombreuse , et il ne restait rien à offrir aux soldats français , les maires du palais ayant laissé envahir les domaines royaux , les fiefs sur lesquels reposait la solde de l'armée , et prodigué les trésors de l'état pour se faire des partisans. Dans la cruelle alternative de perdre la France ou de renoncer à la couronne , en mécontentant les évêques , Charles-Martel n'hésita pas ; il dépouilla le clergé pour enrichir les guerriers , marcha droit aux Sarrasins , qu'il rencontra près de Poitiers , l'an 752 , et , après un combat qui dura un jour entier , il remporta une victoire si complète , que les chroniques du temps portent la perte des Sarrasins à trois cent soixante-quinze mille hommes , en ajoutant qu'Abdérane , leur chef , y perdit la vie , et que ceux qui échappèrent au carnage ne purent rien emporter du butin qu'ils avaient fait depuis leur entrée en France. On a répété mille fois que Charles reçut de cette bataille le surnom de *Martel* , comme s'il se fût servi d'un marteau pour écraser les barbares ; c'est un de ces contes populaires que les historiens adoptent sans examen , parce qu'il a l'air d'une explication. *Martel* et *Martin* sont un même nom , et l'on sait le respect que les Francs avaient pour S. Martin ; *Martel* était d'ailleurs un nom particulier dans la famille des Pépin , puisque les deux premiers ducs auxquels les Austrasiens confièrent le soin de les gouverner , lorsqu'ils essayèrent de se séparer du royaume , étaient parents , et que l'un se nommait *Pépin* , l'autre *Martel*. Cette mémorable victoire , à laquelle l'Europe entière dut son salut , ne détruisit pas toute la puissance des Sarrasins en France ; en 757 , Charles fut encore obligé d'envoyer contre eux son frère Childeraud (*voy. CHILDEBRAND*) , et bien-

tôt il fut lui-même obligé de marcher contre un de leurs rois , nommé *Mauronte* , qui avait établi en Provence le siège d'un nouvel empire. Après avoir pris d'assaut Avignon , et l'avoir réduit en cendres , il livra encore une fois une sanglante bataille aux infidèles sur les bords de la Berre en Languedoc , et mit en fuite Amor , un de leurs chefs , accouru d'Espagne avec de nombreux renforts. Mais Mauronte occupait encore Marseille , et ce ne fut que l'année suivante (759) , que Charles s'empara de cette ville , d'où Mauronte s'enfuit pour ne plus reparaitre. Durant ces glorieuses expéditions , Thierry II était mort , et Charles-Martel , qui ne se faisait point illusion sur le mécontentement qu'avait excité la spoliation du clergé , dont les biens alors étaient véritablement le patrimoine des pauvres , n'osa prendre le titre de roi ; il se contenta de n'en point nommer , et gouverna seul , avec une autorité absolue , depuis 757 jusqu'à sa mort , arrivée à Quersi-sur-Oise , le 22 octobre 741. Cette époque de l'histoire de France s'appelle inter-règne. Quelques mois avant de mourir , Charles-Martel avait reçu deux nonces du pape Grégoire III (ce sont les premiers qu'on ait vus en France) ; ils lui apportèrent les clefs du sépulchre de S. Pierre , avec d'autres présents , et lui demandèrent , contre Luitprand , roi des Lombards , des secours qu'il leur promit , mais que la mort ne lui permit pas d'envoyer. N'ayant pas de titre avoué , Charles-Martel en a reçu plusieurs , et les historiens le désignent comme maire du palais , lieutenant du royaume , patrice , duc , prince , consul des Français. D'accord avec le pape Grégoire II , il pensait sérieusement à rétablir en sa faveur l'empire d'Occident ; la mort les surprit l'un et l'autre occupés de ce grand projet , qui fut

exécuté par Charlemagne. On ignore l'année de la naissance de Charles-Martel; il se sauva de la prison où le tenait Plectrude, en 715; ce qui autorise à croire qu'il vécut à peine cinquante ans. Il fut enterré à Saint-Denis. Grand entre les héros de sa race, pour avoir méprisé les petites ruses si chères aux ambitieux, il ne voulut rien que par son courage; il eut toujours les armes à la main, et ne livra jamais une bataille qu'avec des troupes moins nombreuses que celles de ses ennemis. Disposant, à sa mort, de la France comme d'un bien qui lui était acquis, il partagea le royaume entre ses trois fils, Carloman, Grifon et Pépin-le-Bref, mais sans leur donner un titre qu'il n'avait pas cru devoir prendre lui-même; aussi y eut-il encore un roi du sang de Clovis. (V. CHILDERIC III.) On trouve dans le tome I^{er}. de la collection des historiens de Duchesne un écrit curieux d'un auteur contemporain, ayant pour titre: *De facta Caroli Martelli damnatione*. C'était sans doute pour avoir touché aux biens du clergé, que des moines avaient répandu le bruit qu'il était damné.

F—E.

CHARLES I^{er}., dit CHARLEMAGNE, roi de France, empereur d'Occident, naquit en 742, au château de Saltzbourg, dans la haute Bavière. Fils de la reine Bertrade et de Pépin-le-Bref, après la mort de ce prince, arrivée en 768, il fut couronné roi, et partagea la France avec Carloman, son jeune frère; mais les conditions du partage furent changées plusieurs fois, sans pouvoir l'être à leur satisfaction réciproque (1); et les grands de l'état, qui aspiraient depuis long-temps à af-

faiblir l'autorité royale, auraient sans doute profité de l'animosité qui régnait entre ces deux princes, si la mort de Carloman, qui eut lieu en 771, n'avait offert à Charlemagne l'occasion de devenir seul roi de France, en s'emparant de la succession de ses neveux. Leur mère s'enfuit avec eux en Italie, et trouva un protecteur dans Didier, roi des Lombards; ils tombèrent dans la suite entre les mains de Charlemagne, lorsqu'il se rendit maître de Vérone; l'histoire, depuis, ne fait plus mention de ces jeunes princes. Si Pépin avait eu besoin de courage, d'activité et d'une extrême prudence pour fonder une domination nouvelle, Charlemagne se trouva dans une nécessité plus grande encore de frapper les esprits de crainte et d'admiration; car les moyens employés pour accomplir l'usurpation avaient affaibli le pouvoir souverain. Les peuples d'Aquitaine furent les premiers qui essayèrent de se rendre indépendants. Charlemagne marcha contre eux avec une armée peu nombreuse; mais il comptait sur Carloman, son frère, auquel l'Aquitaine appartenait en partie, et qui, par conséquent, était obligé de s'unir à lui. Carloman se trouva en effet au rendez-vous, à la tête de ses troupes; les soupçons qu'il avait conçus de l'ambition de Charlemagne lui faisant craindre de tomber en sa puissance avec l'élite de ses guerriers, il rebroussa chemin. Dans cet abandon imprévu qui ne pouvait qu'exciter les peuples à la révolte, Charlemagne n'hésita pas un moment; sans compter le nombre de ses soldats, ni celui de ses ennemis, il poursuivit sa route, livra bataille, remporta une victoire complète (770), mit ordre aux affaires de l'Aquitaine avec une promptitude, une prévoyance qui révélèrent le grand homme et le politique habile,

(1) Cette division était entretenue par Didier, roi des Lombards, dont Charlemagne avait épousé la fille, et par le duc de Bavière.

et déconcertèrent les princes tributaires de la France, qui croyaient pouvoir profiter de la jeunesse du monarque pour se dégager de la foi jurée. Quand le caractère de Charlemagne ne l'aurait point porté à faire des conquêtes, la disposition des grands de l'état lui aurait appris que le seul moyen de conserver la paix dans son royaume était de les occuper sans cesse de la grandeur du trône, afin qu'ils n'eussent pas le loisir de se lier pour leurs propres intérêts. Lorsqu'il se trouva seul maître de la France, il forma le projet de soumettre les Saxons. Ces peuples, encore païens, occupaient une grande partie de l'Allemagne, et, comme tous les barbares pour qui l'indépendance est le premier des biens, ils préféraient le pillage à des établissements fixes, avaient plusieurs chefs, et formaient plusieurs nations rarement disposées à s'unir pour le même intérêt. Charlemagne commença à leur faire la guerre en 772 (1), et n'acheva de les soumettre qu'en 804; ils résistèrent trente-deux ans à un vainqueur qui, quelquefois indulgent jusqu'à l'imprudance, souvent sévère jusqu'à la cruauté, aussi pressé de

les convertir que de les subjuguier, ne fut réellement maître de leur pays qu'après l'avoir changé en solitude. Qu'on juge de ce que les Saxons auraient pu faire pour se maintenir, s'ils n'avaient formé qu'un seul peuple conduit par un seul chef; les deux plus célèbres furent Witikind et Alboin, qui finirent par embrasser le christianisme (785). Pour comprendre la longue résistance des Saxons, il ne faut pas oublier que la manière dont les armées se composaient alors mettait chaque année un intervalle de repos entre les hostilités; que Charlemagne avait de plus à combattre les Lombards, les Huns, les Sarrasins, les Bretons, les Danois, et que, la grandeur de ses états rendant les révoltes faciles, il lui fallait faire autant d'efforts pour conserver que pour acquérir. Sa cruauté envers les Saxons ressemble au désespoir; son indulgence à leur égard prouve que, pressé par d'autres affaires, il trouvait toute conciliation qui lui permettait de s'éloigner avec honneur. En effet, tandis qu'il se battait sur les bords du Weser, le pape Adrien implorait son secours contre Didier, roi des Lombards, qui venait de reprendre l'exarchat de Ravenne, cédé au St.-Siège par Pépin-le-Bref, et qui pressait le pape de couronner les fils de Carloman, afin de montrer Charlemagne comme l'usurpateur du royaume de ses neveux, et de soulever par ce moyen une grande partie de la France contre lui (*Voy. ADRIEN I^{er}*). Le danger était pressant; il accourt, et, toujours servi par la victoire, il se saisit de la personne de Didier, l'envoie fuir ses jours dans un monastère, et se fait couronner roi de Lombardie (774). Ce fut la fin de ce royaume, qui reprit, peu de temps après, son ancien nom d'*Italie*, mais

(1) Une incursion des Saxons sur les terres de l'empire français fut le sujet de la première guerre que leur fit Charlemagne. Les autres guerres furent provoquées par les révoltes de ces peuples belliqueux, qui, toujours vaincus sans être soumis, ne cessèrent de s'agiter qu'après avoir embrassé le christianisme. Charlemagne porta les premiers coups à l'idolâtrie des Saxons, en faisant abattre le temple et la fameuse idole d'Irmisul, le dieu de la guerre. C'était une statue qui avait été élevée par ces peuples barbares, à l'ancien vengeur de la liberté germanique, Arminius. Charlemagne transplanta une partie de ces peuples en Flandre et en Helvétie, et leur pays fut repeuplé par les Obotrites, peuples vandaux du Mecklembourg.

qui conserva les lois qu'il avait reçues des Lombards. Charlemagne passa bientôt en Espagne (778) au secours d'un des chefs sarrasins qui se disputaient l'empire de ces belles contrées ; il assiégea et prit Pampelune , se rendit maître du comté de Barcelone ; mais ses troupes , à leur retour , furent écrasées dans la vallée de Roncevaux , par un parti de Sarrasins , et par les Gascons montagnards , sujets tributaires et ennemis mortels de Charlemagne , si difficiles à contenir , que , plus de trente années après , il fut encore obligé de porter ses armes contre eux. Cette déroute a fait dire à quelques auteurs espagnols que leurs ancêtres avaient battu Charlemagne et ses douze pairs , prétention qui n'a pas besoin d'être réfutée ; mais on ne peut s'empêcher de remarquer que la célébrité de cette bataille est moins due aux historiens qu'aux romanciers , qui en ont fait un sujet de gloire particulière au fameux Roland , tué à Roncevaux , quoique les chroniques du temps ne le distinguent pas des autres généraux qui périrent comme lui dans cette fatale journée. Les mauvaises dispositions des peuples d'Aquitaine ayant décidé Charlemagne à leur donner un roi particulier , il choisit le plus jeune de ses fils , Louis , si connu sous le nom de *Louis-le-Débonnaire* (778) ; de même , les efforts continuels des Lombards et même des Grecs pour reconquérir l'Italie , et le peu de fidélité qu'il avait confié le pouvoir , lui firent sentir la nécessité de les rallier autour du trône , et il leur donna pour roi Pépin , le second de ses fils : l'aîné , qui portait le nom de *Charles* , resta près de lui pour le seconder dans ses expéditions. Il avait un autre fils , qui se nommait aussi *Pépin* : c'était le premier de ses enfants. Soit qu'il eût

pour lui une partie de l'aversion qui l'avait décidé à répudier sa mère , soit qu'en effet ce jeune prince , mal fait de corps , mais d'une belle figure , et d'un esprit actif , eût mérité la haine de son père , il n'eut aucune part dans le gouvernement ; les mécontents s'unirent à lui , le mêlèrent dans une conspiration qui fut découverte , et il ne conserva la vie qu'en se consacrant à Dieu dans un monastère. A son retour d'Espagne , Charlemagne eut encore besoin d'aller combattre les Saxons : chaque année cette expédition se renouvelait. Ils portèrent tout le poids de l'humeur que lui avait donnée la journée de Roncevaux ; car il fit trancher la tête à quatre mille cinq cents d'entre eux : vengeance terrible qui ne servit qu'à multiplier les résistances. De là il passa à Rome pour faire couronner par le pape ses deux fils , Pépin et Louis (780) , confirmant ainsi lui-même les peuples dans la croyance que le chef de la religion pouvait seul rendre le pouvoir royal légitime et sacré. Il est impossible de suivre ce prince dans toutes ses expéditions militaires , dans toutes les courses qu'il entreprit pour apaiser des révoltes qui se renouvelaient sans cesse ; il suffira de remarquer que l'année 790 , la vingt-deuxième de son règne , fut la première qu'il passa sans prendre les armes , et que cette paix ne dura que jusqu'au printemps de l'année suivante. Plus sa puissance s'étendait , plus il devait penser à reprendre le projet formé par son aïeul Charles-Martel , de rétablir l'empire d'Occident ; aussi l'impératrice Irène , qui régnait à Constantinople , afin de prévenir le partage de l'empire , fit proposer à Charlemagne d'unir leurs enfants , ce qui aurait mis de nouveau le monde sous une seule domination. Sa proposition fut acceptée ; mais lors-

que l'ambition eut conduit Irène à détrôner son fils et à s'emparer du pouvoir, elle fit offrir sa main à Charlemagne. Cette union bizarre, que l'ambition seule pouvait concevoir et accueillir, aurait présenté un nouveau spectacle au monde, si l'impératrice n'eût été renversée du trône. Charlemagne se fit couronner empereur d'Occident, l'an 800, par le pape Léon III; et, quoique son voyage à Rome n'eût pas alors d'autre but, il affecta une grande surprise des honneurs dont on l'accablait. Il fut déclaré César et Auguste (1); on lui décerna les ornements des anciens empereurs romains; toutes les formes consacrées furent suivies; on oublia seulement qu'il était impossible que l'empire se conservât dans une famille où le pouvoir se partageait entre les enfants du monarque décédé. Charlemagne, après avoir fait un de ses fils moine, eut le malheur de perdre, en 810, Pépin, qu'il avait créé roi d'Italie; l'année suivante, Charles, l'aîné, suivit son frère au tombeau; il ne lui resta de fils légitime que Louis, roi d'Aquitaine, qu'il associa à l'empire en 815, son grand âge et ses infirmités lui faisant pressentir que le terme de sa carrière approchait. En effet, il mourut le 28 janvier 814; dans la 71^e. année de son âge, et la 47^e. de son règne. Par son testament, fait en 806, confirmé par les seigneurs français assemblés à Thionville, et signé par le pape Léon, Charlemagne partagea ses états entre ses trois fils. « Ce qui est à remarquer, » dit le président Hénault, c'est que

(1) Ce couronnement se fit le jour de Noël, par le concours du pape Léon III, du concile et du peuple (Voyez les *Annales de Moissac*, ouvrage d'un auteur contemporain, que Duchesne a imprimé dans le 3^e. tome de sa *Collection des historiens français*).

» ce prince laissa à ses peuples la liberté de se choisir un maître après la mort des princes, pourvu qu'il fût du sang royal. » Mais ce qui est plus singulier encore, c'est la disposition portant que, s'il s'élevé quelque différend entre les trois successeurs, ils auront recours, non à la bataille ou à la preuve par duel, mais au jugement de la croix (1). Ce prince, toujours victorieux, versait des larmes en pensant au mal que les peuples du Nord feraient un jour à la France: « Si, malgré ma vigilance, disait-il, ils insultent les côtes de mes états, que sera-ce donc après ma mort? » Il sentait trop tard que ces mêmes Saxons, qu'il avait réduits à chercher un asyle dans les climats les plus âpres, reviendraient exercer contre son royaume de cruelles représailles, et entraîneraient à leur suite d'autres barbares, toujours faciles à exciter par l'appât du butin: l'avenir ne justifia que trop ses craintes. Aucun monarque n'a été plus loné que Charlemagne; il a réuni en sa faveur les guerriers, les évêques, les hommes de loi et les gens de lettres; les politiques lui ont reproché d'avoir tout réglé dans l'État, excepté la succession au trône, qu'il laissa à la merci des factions, et d'avoir multiplié ces assemblées où le pouvoir royal s'affaiblit nécessairement, ce qui ne s'accordait pas avec l'étendue donnée à l'empire. Il surmonta tous les obstacles par son génie, son courage, son activité, et l'art de distribuer les récom-

(1) Ce jugement consistait, dans les affaires douteuses, à conduire à l'église deux hommes qui s'y tenaient debout, les bras élevés en croix, pendant la célébration de l'office divin, et gain de cause était donné à celui des deux partis dont le champion était resté le plus long-temps immobile dans cette attitude. C'est ce qu'on appelait encore le jugement de Dieu. (Voy. du Cange, au mot *Cruz*.)

penses ; mais il ne consolida rien ; et , pour lui succéder avec la même gloire , la même sûreté pour le trône et pour la France , il aurait fallu lui ressembler. Malheureusement , il fut le dernier héros de sa race. En parvenant à rétablir l'empire d'Occident , il avait accompli le dernier projet formé par sa famille ; il ne restait plus qu'à conserver. La politique de Pépin n'ayant jamais eu d'autre but que celui d'acquérir , l'héritier de Charlemagne se trouva sans règle pour se diriger. Suivant les historiens contemporains , Charlemagne était l'homme le plus haut de taille et le plus fort de son temps : « Il ne portait en hiver , dit » Eginhard , qu'un simple pourpoint » fait de peau de loutre , sur une tunique de laine bordée de soie. Il » mettait sur ses épaules un sayon de » couleur bleue , et il se servait pour » chaussures de bandes de diverses » couleurs. » Suivant le même historien , Charlemagne fut enterré à Aix-la-Chapelle. On le descendit dans un caveau , où il fut assis sur un trône d'or , revêtu de ses habits impériaux , du manteau royal et du grand chaperon de pèlerin qu'il portait dans tous ses voyages de Rome ; il avait la couronne sur la tête ; il était ceint de son épée , tenait un calice à la main , avait son livre d'Évangiles sur les genoux , son sceptre et son bouclier d'or à ses pieds. Le sépulchre ayant été rempli de pièces d'or et parfumé d'odeurs , on le scella , et par-dessus fut élevé un superbe arc de triomphe , sur lequel on grava cette épitaphe : « Ici repose le corps de » Charles , grand et orthodoxe empe- » reur , qui étendit glorieusement le » royaume des Français , et le gouver- » na heureusement pendant quarante- » sept ans. » Charlemagne mérita le titre de restaurateur des lettres ; il attira en France , par ses libéralités , les

savants les plus distingués de l'Europe , entre autres Alcuin , dont il se fit le disciple (voy. ALCUIN) ; Pierre de Pise , qui prenait le titre de grammairien de Charlemagne , et Paul Warnefrid , connu sous le nom de *Paul Diacre* , qui lui enseigna la littérature grecque et latine. Ce fut par les conseils d'Alcuin que Charles établit une académie dans son palais. Il assistait aux séances avec tous les savants et tous les beaux esprits de sa cour , avec Leidrade , Théodulphe , les archevêques de Trèves et de Mayence , et l'abbé de Corbie. On lit dans les lettres d'Alcuin , que tous les membres de cette académie avaient pris des noms particuliers , analogues à leurs talents ou à leur goût pour quelque ancien auteur : l'un s'appelait *Damétas* , l'autre *Homère* , un troisième *Candidus* ; Charlemagne avait choisi le nom de *David*. Il se faisait honneur d'être membre de cette société littéraire , la première qu'on eût vue dans les Gaules , et donnait son avis sur les sujets qu'on y discutait. Charlemagne avait amené d'Italie des maîtres de grammaire et d'arithmétique ; il les établit dans les principales villes de ses états , et fit ouvrir des écoles de théologie et d'humanités dans les cathédrales et dans les monastères. Il écrivit à Lulle , disciple de S. Boniface , apôtre de l'Allemagne , et son successeur sur le siège de Mayence : « Disposez-vous , » vénérable père , à instruire vos en- » fants dans les arts libéraux , afin » qu'en cela vous satisfassiez nos ar- » deurs désirs , etc. » Alcuin , Paul Diacre et Pierre de Pise composaient des pièces de vers latins , de différents mètres et sur divers sujets (1) , pour

(1) Baluze en a donné un recueil à la fin de sa *Collection des Capitulaires* , et l'abbé Lebeuf en fait connaître plusieurs

amuser ou instruire le monarque. Dans une de ces pièces en vers trochaïques, Charlemagne dit à Paul Warnefrid : « En grec, vous êtes un Homère ; en latin, un Virgile ; en hébreu, un Philon ; dans les arts, un Tertulle... » nuit et jour vous vous occupez à m'enrichir l'esprit de littérature, tant latine que grecque. Nous vous faisons de grands remerciements de ce que vous entreprenez de former dans la science du grec ceux que nous vous avons confiés. C'est une gloire pour nos états : *Nunc sur-rexit gloria.* » Lebeuf attribue cette pièce à Pierre le grammairien, et, si elle n'est pas de Charlemagne lui-même, on voit qu'elle a dû être écrite, en quelque sorte, sous sa dictée. Ce prince était en correspondance avec Paulin, patriarche d'Aquilée, qui lui dédia plusieurs de ses ouvrages. Il ne dédaignait pas de proposer ou de deviner des énigmes, selon l'usage de son temps. On a de lui une lettre toute énigmatique, adressée à Paul Warnefrid. Cependant, plusieurs historiens modernes ont avancé que Charlemagne, qui montra tant de goût pour les sciences, et qui parlait plusieurs langues, ne savait pas écrire, pas même signer son nom, et ils s'appuient de ce passage d'Eginhard : *Tentabat et scribere, tabulasque et codicillos ad hoc in lectulo, sub cervicalibus, circumferre solebat, ut cum tempus vacuum esset, manum effingendis litteris assuefaceret.* Mais, suivant D. Ceillier, le texte d'Eginhard signifie seulement que Charlemagne essayait d'imiter les beaux caractères des manuscrits de sa bibliothèque, et qu'il ne put y réussir, s'étant exercé à ce travail dans un âge trop avancé. Ce

dans ses *Dissertations sur l'état des sciences en France sous Charlemagne.*

prince consacrait tous ses loisirs d'hiver à la lecture. Il faisait mettre sous le chevet de son lit la *Cité de Dieu* de S. Augustin. On lui lisait à table les ouvrages des pères, ou les vies des rois, ses prédécesseurs. Toute la belle saison était consacrée à des voyages ou à des expéditions militaires. S. Grégoire avait réglé le chant religieux qui avait été introduit en Occident par S. Ambroise. En France, ce chant n'était qu'une psalmodie pesante et monotone. Charlemagne fit venir des chantres de Rome. Il y avait dès-lors des notes pour le chant ; des écoles furent ouvertes, et un capitulaire ordonna que le chant grégorien serait reçu dans toutes les églises de France. Charlemagne voulut aussi introduire dans ses états la liturgie romaine. Le clergé, qui tenait aux anciennes coutumes, montra quelque résistance. Plusieurs églises cédèrent à l'autorité du monarque ; d'autres firent un mélange des deux liturgies romaine et gallicane. Charlemagne prescrivit, mais sans pouvoir l'établir, l'uniformité des poids et des mesures. C'est à lui qu'est due la manière de compter par livres, sous et deniers. Ce grand prince avait conçu le projet de joindre le Rhin au Danube, et l'Océan au Pont-Euxin. Ce projet ne paraissait pas d'une exécution bien difficile ; toute l'armée fut employée à creuser un canal (1). Les travaux avaient été conduits jusqu'à deux mille pas, lorsque les pluies, l'éboulement des terres, et le défaut de connaissances qu'on a depuis acquises, firent d'abord interrompre, et ensuite abandonner cette noble entreprise. Mais

(1) Ce canal aurait fait communiquer ensemble l'Altmuhl, qui se rend dans le Danube, non loin de Ratisbonne, avec la Rezat de Souabe, qui débouche dans la Regnitz, rivière qui se décharge dans le Mein.



les arts, protégés par Charlemagne, élevèrent d'autres monuments. La ville d'Aix-la-Chapelle, devenue le siège de l'empire, dut à ce prince son origine et son éclat; elle prit son nom d'une chapelle magnifique qu'il avait fait construire avec les plus beaux marbres transportés à grands frais de Rome et de Ravenne. Les portes de ce temple étaient de bronze, et son dôme surmonté d'un globe d'or massif. Rien n'égalait, à cette époque, en grandeur et en magnificence, le palais de Charlemagne. On y voyait, disent Eginhard et le moine de St.-Gall, d'immenses portiques, de superbes galeries, des salles pour les diètes des grands vaisseaux, pour la tenue des parlements, des conciles et des synodes; des appartements pour tous les officiers de l'empire, pour les députés des provinces et les ambassadeurs: tout le palais était tellement disposé, que, de sa chambre, Charles pouvait voir tous ceux qui entraient dans les autres appartements; mais ce qu'on admirait le plus était le riche portique qui conduisait du palais à la basilique. L'art y déploya toute son industrie, et le prince toute sa magnificence. Charlemagne fit aussi construire des thermes, ouvrage admirable de la nature et de l'art. Ils étaient si spacieux et si abondants en eaux chaudes, que plus de cent personnes pouvaient y nager ensemble. C'était l'un des exercices les plus ordinaires du monarque; il le prenait, non seulement avec les rois, ses enfants, mais souvent avec ses officiers et les seigneurs de sa cour; quelquefois même avec ses soldats, et l'auteur de sa vie remarque qu'il y excellait par-dessus tous. Il avait aussi à Seltz, en Alsace, un palais non moins magnifique, et ce fut là qu'il reçut les ambassadeurs de Nicéphore, avec un appareil dont les Orientaux eux-mêmes

n'avaient point d'exemple. Ce fut à Charlemagne que la France dut ses premiers progrès dans la marine. Il releva le phare de Boulogne, et fit creuser plusieurs ports; il favorisa l'agriculture, et s'immortalisa par la sagesse de ses lois. Sa renommée remplissait l'Orient. Il recevait les députés du patriarche de Jérusalem, les ambassadeurs des empereurs Nicéphore et Michel, et les deux ambassades que lui envoya Aaron Al-Réchyd, le plus célèbre des khalyfes abbacydes. Il assemblait des conciles, des parlements, publiait les *Capitulaires*, les livres Carolins, et faisait admirer en lui le conquérant et le législateur. Son empire comprenait toute la France, la plus grande partie de la Catalogne, la Navarre et l'Arragon; la Flandre, la Hollande et la Frise; les provinces de la Westphalie et de la Saxe jusqu'à l'Elbe; la Franconie, la Souabe, la Thuringe et la Suisse; les deux Pannonies, c'est-à-dire, l'Autriche et la Hongrie, la Dace, la Bohême, l'Istrie, la Liburnie, la Dalmatie, et différents cantons de l'Esclavonie; enfin toute l'Italie jusqu'à la Calabre inférieure; car Charlemagne ne s'était pas dépouillé de ses droits sur la ville et sur le duché de Rome, sur l'exarcat de Ravenne et sur les autres provinces de l'ancien état ecclésiastique (1). Les ouvrages de Charlemagne sont: I. ses *Capitulaires*, recueillis par Ansegise, abbé de St.-Wandrille, mort en 822, et par Benoît le lévite, ou diacre de Mayence, mort en 845.

(1) Voyez le *Mémoire sur les limites de l'empire de Charlemagne*, par D. Lieble, bénédictin, Paris, 1764, in-12, et la carte de l'empire de Charlemagne, de P. Bertius, publiée à Paris vers 1620, in-fol. Cette carte est estimée; on en a d'autres par Ortelius, Hასius, Robert de Vaugondy, etc. Cette dernière est la moins imparfaite.

Amerbach y joignit des notes, et les publia à Ingolstadt, en 1548, in-8°. Jean du Tillet, évêque de Meaux, en donna une édition, qu'il n'acheva point, Paris, 1548, in-8°. Pierre Pithou reprit l'édition commencée par du Tillet, et publia la sienne, avec un glossaire de François Pithou, Paris, 1588, in-8°. Il en parut deux autres éditions en 1603 et 1620, in-8°. On les trouve aussi dans le *Recueil des anciennes lois* de Lindenbrog, et dans le *Recueil des constitutions impériales*, de Goldast. Jean du Tillet et Pierre Pithou avaient retranché dans les *Capitulaires* ce qui leur parut inutile. Jacques Sirmond donna des éditions plus estimées, à Paris, 1623 et 1640, in-8°. L'édition la plus ample et la meilleure est celle d'Étienne Baluze, Paris, 1677, 2 vol. in-fol. (*Voy. BALUZE*). Ces *Capitulaires* furent dressés, pour la plupart, à Aix-la-Chapelle, en 805 et 806. Ils sont remarquables, observe le président Hénaut, « en ce que plusieurs ont été » renouvelés par Louis XIV. » II. Des *Lettres*, qu'on trouve dans le tome 1^{er}. de la collection de D. Bouquet; nous citerons, 1°. celle qu'il écrivit *Ad Frastradam reginam de victoria avaricâ, anno 791*: elle est dans le recueil des historiens de Duchesne, et celle qu'il adressa à Pépin, son fils, roi d'Italie (*ibid.*); 2°. la *Lettre à Elipand et aux autres évêques d'Espagne*: Charlemagne les conjure de s'en tenir à la foi de l'Église catholique, et de ne pas se croire plus savants qu'elle; 3°. la *Lettre à Alcuin*; cette lettre prouve que Charlemagne connaissait bien les rites ecclésiastiques. III. Une *Grammaire*, dont on trouve des fragments dans la *Polygraphie* de Trithème; IV. son *Testament*, recueilli par Bouchel, dans le tome III de sa *Bibliothèque du*

droit français, imprimée à Paris en 1667, in-fol.; V. on attribue à Charlemagne quelques *Poésies latines*, telles que l'*Épitaphe du pape Adrien*, le *Chant de Rolland*, etc.; VI. les *Livres Carolins*; Charlemagne n'en est point l'auteur, mais il permit qu'on les publiât sous son nom; ils furent composés contre le second concile de Nicée, qui décida la question des Images. Charlemagne fut mis au nombre des saints par l'anti-pape Pascal III, l'an 1165 ou 1166. Le décret de sa canonisation n'ayant point été rapporté par les papes légitimes, et aucune réclamation ne s'étant élevée contre lui, plusieurs églises d'Allemagne honorent la mémoire de cet empereur; mais ce culte n'a jamais été consacré par l'autorité de l'Église universelle. Louis XI fixa sa fête au 28 janvier. L'université de Paris le choisit pour son patron, en 1661, sans le désigner cependant sous le nom de *Saint*, et l'église de Metz, au lieu de le reconnaître en cette qualité, célébrait tous les ans un service pour le repos de son ame. Il est appelé *S. Charles* dans toutes les cérémonies de l'élection de Maximilien, roi des Romains, et dans celles de son couronnement. Les principaux historiens du règne de Charlemagne sont: 1°. Éginhard, *De vitâ Caroli Magni*, dont on a plusieurs éditions, avec des notes de divers savants (*voy. ÉGINHARD*); 2°. Jean Turpin, *De gestis Caroli Magni*, roman historique, souvent imprimé, et traduit en français (*voyez TURPIN*); 3°. *Annales de gestis Caroli Magni*, en vers, publiées par Reineccius, Helmstadt, 1594, in-4°, et par Leibnitz, dans ses *Accessiones historicae*, Hanovre, 1700, in-4°; et plusieurs écrivains contemporains, dont les annales se trouvent réimprimées avec

les *Capitulaires* et tous les documents authentiques de son règne, dans les tomes V-VIII de D. Bouquet. On peut consulter aussi Marquard Freber, *De staturâ Caroli Magni*, Heidelberg, 1662, in-4°. L'auteur de cette dissertation prétend que Charlemagne avait sept pieds de haut. Ott, Franzius, Boecler, Turckius, Letzner, Lindenbrog, et plusieurs autres Allemands ont publié la vie de Charlemagne. Acciajuoli et Ubaldini ont écrit la même vie en italien. Nous avons en français l'*Histoire du règne de Charlemagne*, par la Bruère; l'*Histoire de Charlemagne*, par Gailhard, Paris, 1785, 4 vol. in-12, etc. On trouve dans le XXI^e. tome des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, un *Examen critique des histoires fabuleuses dont Charlemagne est le sujet*, par l'abbé Lebeuf, et un *Examen de la tradition historique touchant le voyage de Charlemagne à Jérusalem*, par de Foncemagne. M. Hegewisch a écrit en allemand l'*Histoire de Charlemagne*, traduite en français par Bourgoing, 1805, in-8°. (V. BOURGOING.) F—E.

CHARLES II, dit le *Chauve*, parce qu'il était réellement, fils de Louis-le-Débonnaire et de Judith de Bavière, sa seconde femme, naquit à Francfort-sur-le-Mein le 15 juin 823. Avant sa naissance, l'empereur, son père, avait déjà distribué ses états entre les trois fils qu'il avait eus de sa première femme, et la nécessité de revenir sur ce partage, pour faire un royaume au jeune Charles, avança le désordre qui devait résulter de la mauvaise situation politique de la France depuis l'usurpation de Pépin-le-Bref. L'un des fils nés du premier mariage de Louis-le-Débonnaire étant mort, sans égard pour les enfants qu'il laissait, l'Aquitaine fut donnée à Charles :

ce fut une cause de division de plus dans la famille royale. Aussitôt après la mort de son père, Charles s'unit à Louis-le-Germanique pour combattre Lothaire, leur frère aîné, qui voulait les exclure du partage de l'empire, et les forcer à reconnaître sa prééminence politique; ils remportèrent contre lui cette bataille de Fontenai, si sanglante, que les nobles firent passer en loi qu'ils ne devraient dorénavant assistance à leurs souverains que lorsqu'il s'agirait de la défense de l'état; et dès-lors les hommes de guerre cessèrent de relever directement du monarque, et furent bien plus les soldats des seigneurs que les sujets du roi : ce qui acheva de consolider le régime féodal, dont les grands poursuivaient depuis deux siècles l'établissement avec une constance égale à celle que Pépin avait montrée pour s'emparer de la couronne. Le résultat de la bataille de Fontenai, donnée le 25 juin 842, fut un partage égal de l'empire entre les trois frères; Charles eut la France, dont il resta roi, malgré les efforts de Lothaire pour revenir contre cet arrangement, et malgré l'ambition de Louis-le-Germanique, qui l'attaqua ouvertement en 858, sous prétexte de venir combattre les Normands que Charles n'avait pas su repousser. Celui-ci, après avoir soumis l'Aquitaine, faisait le siège d'Oissel, lorsqu'il apprit que Louis venait d'envahir ses états, et qu'une assemblée d'évêques l'avait déposé en déliant ses sujets du serment de fidélité. « On ne » sait, dit l'historien Velly, qu'admi- » rer davantage, ou la hardiesse des » prélats, ou la faiblesse du monar- » que, qui publie dans un manifeste » qu'on n'aurait pas dû le déposer » sans l'entendre, ou du moins sans » un jugement en règle des évêques » qui l'ont consacré, et qui sont les

» trônes où Dieu repose, et dont il
 » se sert pour rendre ses décrets ab-
 » solus; qu'il a toujours été prêt à
 » se soumettre à leur correction pa-
 » ternelle, comme il s'y soumet en-
 » core actuellement. » Charles se
 prépara néanmoins à la résistance, et
 quelques seigneurs bourguignons s'é-
 tant joints à lui, il vint camper devant
 l'armée de son frère; mais il se laissa
 entraîner dans des négociations dont
 ou profita pour ébranler la fidélité de
 son armée, qui bientôt l'abandonna.
 Resté seul, il se retira en Bourgogne,
 d'où il revint peu après, avec une nou-
 velle armée, surprendre et mettre en
 fuite les troupes de son frère, qui avait
 commis la faute d'en renvoyer la plus
 grande partie. Quelques années après,
 ils se réunirent pour partager la suc-
 cession de Lothaire, et ils bravèrent
 de concert l'autorité ecclésiastique,
 qu'ils avaient l'un et l'autre invoquée
 avec tant de soumission. Hincmar,
 chargé par eux de répondre au pape
 Adrien II, qui avait mis tout en œu-
 vre pour faire échouer ce partage,
 s'acquitta de cette commission avec
 beaucoup de force et de fermeté (V.
 HINCMAR). Les remontrances ne firent
 cependant aucune impression sur l'es-
 prit d'Adrien. Peu de temps après, il
 se déclara contre Charles, en faveur
 de Carloman, son fils, qui s'était mis
 à la tête d'une troupe de brigands. Le
 roi n'ayant pu le réduire, s'adressa
 aux évêques, qui l'excommunièrent.
 Le pape en écrivit à Charles d'un style
 qui marque le vif ressentiment qu'il
 avait conçu, de n'avoir pas été écouté
 sur la succession du royaume de Lor-
 raine; il le traita d'*avare*, de *par-
 jure*, de *ravisseur*, de *père dénaturé*,
 etc. Charles répondit avec fermeté,
 et déclara « que les rois de France ne
 » s'aviliraient jamais jusqu'à se regar-
 » der comme les lieutenants des pa-

» pes, et qu'il eût, à l'avenir, à se
 » départir de lettres de telle substan-
 » ce. » Cette réponse étonna le saint
 père; il fit des excuses, et abandonna
 Carloman. Celui-ci, auquel son père
 avait pardonné une première révolte,
 ayant recommencé à brouiller, Char-
 les le fit prendre, dégrader du diaco-
 nat qu'il avait reçu, et enfermer dans
 l'abbaye de Corbie pour faire pénit-
 tence, après lui avoir fait crever les
 yeux en 873. Dès-lors le pape
 se montra dévoué aux intérêts de
 Charles, et il contribua de tout son
 pouvoir à mettre sur sa tête la cou-
 ronne impériale. Après la mort de
 l'empereur Louis, Charles se hâta de
 rassembler une armée pour envahir
 l'Italie; ce fut en vain que le roi de
 Germanie envoya son fils à la tête
 d'une armée pour s'opposer à cette
 invasion. Après avoir fait essuyer une
 défaite au jeune prince, et l'avoir en-
 suite trompé par de fausses promesses,
 Charles arriva à Rome, où Jean VIII,
 qui venait de succéder à Adrien, le
 couronna empereur et le décora du
 titre d'Auguste (875), en exigeant
 qu'il reconnût sa puissance, et qu'il re-
 nonçât à la souveraineté que Charle-
 magne s'était réservée sur les provin-
 ces qu'il avait cédées à l'Eglise romai-
 ne. Tant de soumission n'était balan-
 cée par aucun avantage; cette couron-
 ne n'apportait aucun droit, aucun pri-
 vilège, et l'on aurait été bien embar-
 rassé d'expliquer ce que signifiait l'em-
 pire d'Occident, depuis que l'héritage
 de Charlemagne avait été divisé et sub-
 divisé entre tant de princes égaux et
 indépendants. Charles se mit au-des-
 sous de sa dignité, comme roi; mais
 les titres flattaient l'ambition, et l'am-
 bition des faibles n'est pas difficile.
 Sous le règne de Charles, les hommes
 du Nord, connus dans l'histoire sous
 le nom de *Normands*, profitèrent de

la division qui régnait entre les héritiers de Charlemagne, pour mettre la France au pillage. L'imagination ne peut s'arrêter sans effroi sur les horreurs qu'ils commirent; aucune province ne fut épargnée; les monastères, les églises étaient dévastés; les hommes, les femmes, les enfants, emmenés en esclavage, et Charles, après avoir abandonné sa capitale, s'était retranché à St.-Denis, pour en défendre les reliques. N'ayant pas d'armée à opposer aux barbares, il les accablait de présents, pour les engager à se retirer, tandis qu'il offrait aux Saxons le droit de relever leurs idoles, dans l'espoir de s'en faire des partisans. Deux fois les Normands vinrent tout mettre à feu et à sang jusqu'au milieu de la France, et deux fois Charles acheta d'eux la promesse de se retirer et de ne plus revenir (845 et 861); enfin, une troisième incursion irrita ce prince au point qu'il résolut de les exterminer; mais, après les avoir inutilement assiégés dans Angers (865), et avoir laissé échapper leur flotte, qu'il eût pu détruire, il eut la douleur de les voir se rembarquer, et bientôt manquer encore à leur parole, en recommençant leur brigandage. Telle était l'humiliation dans laquelle était tombée la France sous un petit-fils de Charlemagne. Ce n'est pas que Charles-le-Chauve manquât de courage; il eut toujours les armes à la main pour agrandir ses états; il voulait conquérir, parce que l'esprit de conquête avait été celui de ses aïeux; il prodiguait les hommes dans des expéditions mal conçues, mais qui offraient aux soldats l'espoir du butin, tandis qu'il restait sans forces pour se défendre, parce que la défense des pays acquis ne présentait aucun avantage aux guerriers. C'est ainsi qu'il trouva une armée nombreuse pour marcher contre les

filis de Louis-le-Germanique aussitôt après la mort de ce prince, croyant s'emparer de ses états; il fut battu complètement par l'un de ses neveux, et chercha vainement ensuite des troupes suffisantes pour soumettre les Bretons et pour combattre les Normands. Son royaume d'Aquitaine fut pour lui une source de dissensions et de guerres presque continuelles. Nommé roi de cette contrée, au préjudice de son neveu Pépin II, il en fut chassé et dépossédé à différentes reprises. Ce fut en vain que, déployant une cruelle sévérité, il fit trancher la tête au comte Bernard, toujours armé pour la défense de Pépin. Guillaume, son fils, s'empara de Toulouse, souleva tout le pays voisin des Pyrénées, et tailla en pièces l'armée de Charles, qui, peu de temps après, fut obligé de reconnaître le jeune Pépin; mais il le dépouilla plus tard, et s'empara de Toulouse (858), pour l'abandonner encore peu de temps après, lorsqu'il fut pressé par les invasions des Normands. Le pouvoir politique était alors dans l'assemblée de la nation, et comme les nobles, devenus indépendants, se cantonnaient dans leurs domaines, se fortifiaient dans leurs châteaux, et ne prenaient aucun intérêt aux affaires générales, l'assemblée de la nation n'était plus que l'assemblée des évêques, prononçant pour ou contre le roi, selon qu'il était heureux ou malheureux. Ce prince fut appelé en Italie en 877 par le pape, effrayé des incursions des Sarrasins. Charles ne put meurer à son secours qu'un petit nombre de troupes. Arrivé à Pavie, où le saint père était venu au-devant de lui, ils concertaient ensemble les moyens d'attaquer les infidèles, lorsqu'ils apprirent que Carloman, roi de Bavière, venait de fondre sur la Lombardie avec une nombreuse armée. Dans l'impos-

sibilité où il était de lui résister, Charles se hâta de revenir en France. La honte, l'inquiétude et les regrets, frappèrent tellement son imagination, qu'il fut attaqué d'une fièvre violente, et qu'il mourut au village de Brios, dans une chaumière de paysan, le 6 octobre 877, dans la 54^e. année de son âge, la 37^e. de son règne en France, et la 2^e. depuis qu'il avait été couronné empereur. Son corps fut inhumé à Nantua, dans le diocèse de Lyon, d'où, huit ans après, ses os furent transférés à St.-Denis, qu'il avait désigné pour sa sépulture, parce qu'il en avait été abbé. Il ne laissa qu'un fils, connu sous le nom de *Louis-le-Bègue*, qui lui succéda, et une fille, qui, devenue veuve d'un roi d'Angleterre, fut enlevée et épousée par Baudouin, comte de Flandre, sans que Charles pût s'y opposer. Les historiens assurent qu'un juif, nommé *Sédécias*, son médecin et son favori, l'empoisonna; à quoi Mézerai ajoute : « Accident assez ordinaire aux grands qui se servent de pareilles gens. » Charles-le-Chauve a laissé la réputation d'un prince artificieux, sans amour pour ses peuples, ignorant l'art de gouverner, et toujours ambitieux de conquérir. Sa faiblesse pour Richilde, sa seconde femme, allait jusqu'à vouloir qu'elle prît place dans l'assemblée des évêques, et qu'elle présidât un concile, ce qui ne contribua pas peu à lui attirer le mépris des peuples. Son règne fut cependant remarquable par des choses utiles, et son édit de Pistes, en trente-sept articles, qui rappelle les Capitulaires de Charlemagne, et règle plusieurs points de l'administration, renferme un réglemeut sur la fabrication et la valeur des monnaies, qui est un des plus anciens et des plus curieux monuments de notre législation. Comme il avait de l'instruc-

tion, il protégea les savants, les appela auprès de lui, les combla de bienfaits, et les savants lui ont donné le titre de *grand*; mais les ouvrages qui contenaient ses louanges s'étant perdus, il est resté Charles-le-Chauve. Baluze a joint les Capitulaires de ce prince à ceux de Charlemagne. F—E.

CHARLES III, dit *le Simple*, fils posthume de Louis-le-Bègue, naquit le 17 septembre 879, et ne fut point appelé à partager le royaume de France, dont une partie fut divisée entre Louis III et Carloman, ses frères, tandis que l'autre partie était envahie par les grands de l'état. Après la mort de Louis III et de Carloman, il semblait que Charles dût monter sur le trône; mais les seigneurs alléguèrent sa jeunesse, jetèrent des doutes sur la légitimité de sa naissance, et disposèrent de la couronne en faveur de Charles-le-Gros, sous prétexte que la France, de toutes parts attaquée par les Normands, avait besoin d'un prince puissant pour la défendre. (*Voy. FOULQUES.*) La France fut mal défendue, et Charles-le-Gros périt victime des factions qui l'avaient appelé. Le seul moyen de chasser les Normands du royaume était de se presser autour du monarque légitime; mais ce moyen ne fut pas employé. Pour se faire une juste idée de la confusion qui régnait alors, il suffit de remarquer qu'il y avait un régent pour Charles-le-Simple, tandis que Charles-le-Gros gouvernait sous le titre de roi. Après la mort de Charles-le-Gros, arrivée au commencement de 888, Charles-le-Simple fut encore éloigné du trône à cause de son jeune âge. Eudes, comte de Paris, fut élu roi; ce qui n'empêcha point de sacrer Charles-le-Simple le 29 janvier 893: il touchait alors à sa quatorzième année. La France eut

done deux monarques rivaux, quoique son territoire se trouvât beaucoup diminué par l'usurpation des seigneurs. Eudes étant mort le 3 janvier 898, Charles se trouva seul roi de France, mais avec si peu de pouvoir, qu'il fut réduit à donner à Rollon, chef des Normands, l'ancienne Neustrie en toute souveraineté, et sa fille Giselle en mariage; Rollon demanda de plus le duché de Bretagne, et le roi y consentit, parce qu'il n'était ni assez puissant pour le refuser, ni assez maître de la Bretagne pour croire donner quelque chose. (*Voy. ROLLON.*) Le désordre qui régnait en France s'était étendu sur toute l'Europe; partout la féodalité s'armait contre le pouvoir royal; partout les trônes étaient ou vacants, ou occupés à la fois par plusieurs souverains. Charles était parvenu à ressaisir la Lorraine, qui avait été séparée de la France. C'est le seul titre qu'il ait à la gloire; et cependant cette action glorieuse réveilla les factions, parce que les factions ne craignaient rien autant qu'un roi qui serait assez puissant pour se faire obéir; aussi n'osa-t-il faire valoir les droits qu'il avait à la couronne impériale. Charles connaissait sa faiblesse, et n'ignorait pas que les seigneurs étaient presque tous dévoués à Robert, frère d'Eudes, qui aspirait à la royauté. Ne voulant pas choisir un ministre parmi les grands, il donna toute sa confiance à Haganon, simple gentilhomme, qui avait toutes les qualités nécessaires pour gouverner et la France et son roi. Le seul tort de Charles fut de ne pas cacher assez l'ascendant qu'il avait accordé à son favori, ascendant tel, que, sans sa permission, personne n'approchait plus du monarque; ce qui fit dire au duc de Saxe, choqué de n'avoir pu être présenté au roi: « Ou Haganon sera bientôt roi

» avec Charles, ou Charles ne sera » bientôt plus qu'un simple gentil- » homme avec Haganon. » En effet, Robert, profitant du mécontentement des seigneurs, sut les engager, dans une assemblée tenue à Soissons, à déclarer qu'ils ne reconnaissaient plus Charles pour roi. Cette révolte prit bientôt les caractères d'une guerre civile, et Robert fut sacré en 922. Il était dans la destinée de Charles-le-Simple de n'être jamais seul roi de France. Il ne perdit pas courage; car, l'année suivante, il livra aux factieux une bataille, dans laquelle il tua Robert de sa propre main; mais les chefs se reproduisent aisément dans les temps de discorde; Hugues, fils de Robert, ranima le courage des soldats à la vue du cadavre de son père, et poussa si vivement Charles, qu'il l'obligea à prendre la fuite. Ce prince chercha un asyle près d'Herbert, comte de Vermandois, qu'il était autorisé à regarder comme le plus chaud de ses partisans. Herbert le tint prisonnier à Château-Thierry, puis à Péronne, et traita avec le parti opposé, d'autant plus à son avantage, qu'il lui suffisait, pour se faire craindre, de menacer de rendre la liberté à son roi; ce qu'il fit en effet, mais pour peu de jours. La couronne fut déferée à Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne, qui fut sacré le 15 juillet 923, dans l'église de St.-Médard, de Soissons. Hugues-le-Grand, fils de Robert, eut la sagesse de résister au parti qui voulait le choisir pour roi. Charles-le-Simple ne cessa de vivre que le 7 octobre 929, dans la 50^e. année de son âge, la 57^e. de son règne, et la 7^e. de sa captivité. Il laissa de la reine Ogive, sa quatrième femme, un fils, que cette princesse emmena en Angleterre, et qui est connu sous le nom de *Louis-d'Outremer*.

CHARLES IV, surnommé *le Bel*, comte de la Marche, 3^e fils de Philippe-le-Bel, succéda à son frère Philippe-le-Long, le 3 janvier 1322, dans les royaumes de France et de Navarre, et fut sacré à Reims le 11 février suivant. Les opérations financières de Philippe-le-Bel avaient révolté les Français, et enrichi quelques spéculateurs attirés d'Italie et de Lombardie; ses successeurs, n'osant demander des subsides qu'on leur aurait refusés, cherchèrent des ressources dans la proscription de ceux qui avaient administré le trésor royal et participé à la levée des impôts. Girard-la-Guete, ministre des finances sous Philippe-le-Long, fut arrêté dès les premiers jours du nouveau règne. Il aurait été pendu, comme l'avait été, quelques années avant, Enguerrand de Marigni, s'il n'était mort des suites de la question qu'on lui donna. On se vengea sur son cadavre et sur ses biens; on dépouilla les maltôtiers, qui furent chassés de France aussi pauvres que lorsqu'ils y étaient arrivés. Ils étaient presque tous venus d'Italie, et c'est de là qu'on les nommait *Lombards*. Les Français applaudissaient à ces actes d'une justice un peu sévère, dans la persuasion que le monarque qui punit les spoliateurs des deniers publics ne pense pas tant à s'emparer de leurs rapines qu'à venger le peuple opprimé. Charles-le-Bel ne traita pas avec moins de rigueur les mauvais juges et les seigneurs qui s'emparaient impunément du bien des particuliers. Un des principaux exemples de cette sévérité fut le supplice de Jourdain de l'Isle, qui fut livré au parlement et condamné à être pendu, après avoir été attaché à la queue d'un cheval. Depuis qu'il était sur le trône, Charles-le-Bel éprouvait un vif désir d'avoir des héritiers, et il ne pouvait

se rapprocher de sa femme, renfermée à Château-Gaillard, après avoir été convaincue d'adultère. Il obtint du pape la nullité de son mariage, sous prétexte de parenté; puis il épousa Marie, fille de l'empereur Henri de Luxembourg. Édouard II, roi d'Angleterre, ne s'étant pas trouvé au sacre du roi pour faire hommage, comme duc de Guienne, fut sommé de venir rendre hommage au roi en la ville d'Amiens, entre la Chandeleur et Pâques (1324). Il demanda un plus long délai; mais, pendant ce temps, quelques actes d'hostilités ayant été commis par ses troupes, Charles le fit déclarer rebelle, et envoya le comte de Valois, son oncle, pour se saisir du duché de Guienne. Les troupes françaises s'emparèrent de plusieurs villes; mais les armées, d'une et d'autre part, n'étant pas assez nombreuses pour pousser la guerre vivement, la reine d'Angleterre, Isabelle, fille de Philippe-le-Bel et sœur de Charles-le-Bel, vint en France pour traiter de la paix, accompagnée du prince de Galles, son fils. Les Spenser, favoris d'Édouard II, se crurent grands politiques en éloignant cette princesse dont ils redoutaient l'ascendant. Elle conclut, en effet, la paix entre les deux royaumes; mais elle ne retourna en Angleterre qu'à la tête d'un corps de troupes en état de soutenir le parti qu'elle y avait formé. La révolution fut prompte et complète; les favoris d'Édouard II furent pendus; lui-même périt dans la prison où on le tenait renfermé, et son fils, auquel il avait donné la Guienne de son vivant, pour éviter de rendre hommage à Charles-le-Bel, lui succéda au trône d'Angleterre, conservant par sa mère des prétentions sur la couronne de France, qui causèrent de grands troubles sous le règne suivant. Les Flamands, las du repos dont

ils jouissaient, et n'ayant pas d'ennemis étrangers à combattre, se révoltèrent contre leur comte. Charles envoya quelques troupes à son secours; le pape menaça d'excommunier les rebelles. Ils furent obligés de se soumettre et de renoncer à leurs plus beaux privilèges. Le pape avait un grand intérêt à ce que Charles-le-Bel fût libre de toute inquiétude, afin de suivre le projet qu'il avait formé de faire rentrer la couronne impériale dans la maison de France. Deux compétiteurs avaient été élus à la fois, Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière. Une bataille ayant rendu ce dernier maître de la personne de son rival, il cessa de ménager le pape, qui résolut de le déposer en réveillant l'ancienne prétention que le St.-Siège avait de confirmer l'élection du roi des Romains, et de régler les affaires de l'empire. Le parti de Frédéric d'Autriche n'était pas entièrement abattu; on pouvait le soulever de nouveau en faveur de Charles-le-Bel, qui, par sa femme, Marie de Luxembourg, avait aussi ses partisans en Allemagne; mais cette princesse mourut, dans ces circonstances, d'une chute, qui donna également la mort à l'enfant dont elle était enceinte, et Charles n'eut que la honte et le chagrin d'une entreprise qu'il avait suivie avec plus de bruit que d'habileté. Veuf pour la seconde fois et sans enfant, il épousa, l'an 1326, Jeanne, fille du comte d'Évreux, de laquelle il eut trois filles. La paix qu'avait conclue Isabelle ne donna pas une entière tranquillité aux peuples de Guienne pendant le règne de Charles-le-Bel; plusieurs hâtards de la noblesse de Gascogne prirent les armes de concert avec les Anglais, et, en attaquant quelques places du domaine de la France, commencèrent la guerre qui fut appelée des *Bâtards*,

et à laquelle mit fin le maréchal de Briquebec, qui les tailla en pièces (1326). Charles mourut le 31 janvier 1328, à Vincennes, dans la 54^e. année de son âge, et la 7^e. de son règne. Ainsi, dans l'espace de quatorze ans, les trois fils de Philippe-le-Bel, qui tenaient de leur père cette beauté mâle qui donne l'espoir d'une longue vie et d'une nombreuse postérité, montèrent sur le trône, et disparurent sans laisser d'héritier. La couronne passa à une branche collatérale, dans la personne de Philippe de Valois, premier prince du sang; mais, comme la veuve du feu roi se trouvait enceinte, il ne prit que le titre de régent, jusqu'au jour où elle accoucha d'une fille. Charles-le-Bel a régné trop peu de temps pour que les historiens contemporains se soient prononcés sur son caractère; on voit seulement qu'il aimait la justice et savait se faire obéir. Ses courtisans disaient de lui « qu'il » tenait plus du philosophe que du » roi. »

F—E.

CHARLES V, dit *le Sage*, roi de France, fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes, le 21 janvier 1357, succéda à son père le 8 avril 1364, et fut sacré à Reims le 19 mai de la même année. Ce prince n'était point étranger à l'art de gouverner, puisqu'il avait deux fois exercé la régence sous le règne précédent, et que, par une prudence bien au-dessus de son âge, il avait sauvé l'autorité royale des factions qui voulaient l'anéantir (*Voy. le roi JEAN*). Instruit par les troubles civils à démêler ce qui est bon, juste et utile, de ce que les hommes applaudissent ou blâment avec une égale chaleur, selon le succès, il forma, en montant sur le trône, la résolution de poursuivre les Anglais jusqu'à ce qu'il leur eût enlevé tout ce qu'ils possédaient en France, et de ne ja-

mais paraître à la tête de ses armées ; résolution fort extraordinaire à cette époque chevaleresque, où l'on n'estimait rien au-dessus du courage personnel. Renfermé dans son cabinet, entouré de ministres fidèles, demandant des conseils avec cette simplicité qui n'appartient qu'aux esprits assez forts pour ne pas craindre d'être trompés, il fut plus habile dans le choix de ses généraux qu'un prince qui aurait eu des prétentions à la gloire militaire ; il honora de son amitié les grands capitaines, les récompensa généreusement, et ne leur permit jamais de rien entreprendre au-delà de ses ordres ; car il savait seul qu'il ne faisait pas la guerre pour illustrer son règne, mais pour assurer le bonheur de la France. Aussi économe que s'il avait craint de retomber dans la pénurie qu'il éprouva pendant sa première régence, il assembla souvent les états-généraux, et en obtint d'autant plus facilement des secours, qu'on savait qu'il n'était pas sans ressources : les peuples ne se montrent guère avarés qu'avec les princes nécessiteux. Le traité de Brétigny prolongeait entre l'Angleterre et la France un état de paix d'autant plus déplorable pour cette dernière puissance, qu'Édouard III ajoutait chaque jour à ses prétentions ; d'ailleurs, si les hostilités étaient suspendues entre les armées royales, les Français et les Anglais ne se combattaient pas moins sous le nom de leurs alliés. Le différend élevé pour le duché de Bretagne, entre la maison de Montfort, soutenue par l'Angleterre, et la maison de Blois, protégée par la France, fut décidé en faveur du comte de Montfort, à la sanglante journée d'Auray, le 29 septembre 1364 (V. CHARLES de Blois). Charles V ne voulut point s'opposer à l'élevation du comte de Montfort, dans la crainte qu'il ne fit hommage de la

Bretagne à Édouard, son protecteur et son beau-père ; il le reconnut pour duc, reçut ses serments, sur lesquels il ne comptait pas ; mais il gagna par cette sage politique l'amitié de la noblesse bretonne, et Olivier de Clisson passa à son service. Il possédait déjà Bertrand du Guesclin, qui, vainqueur en Normandie des troupes du roi de Navarre, venait de lui envoyer prisonnier leur commandant Jean de Grailly, captal de Buch, le digne rival des plus grands généraux de cette époque ; Charles V lui rendit la liberté, dans l'espoir de se l'attacher ; mais le captal de Buch préféra suivre la fortune d'Édouard. Fait prisonnier une seconde fois, il mourut à Paris, dans une tour du Temple, après quatre ans de captivité. Les guerriers célèbres jouissaient alors d'une indépendance dont il faut chercher la cause dans les désordres des règnes précédents. Il s'était formé des *compagnies* qui ne vivaient que de pillage, qui ne connaissaient d'autre patrie que leur camp, d'autre prince que celui qui les payait ; ces hommes accoutumés à une vie licencieuse, capables de tous les crimes pour avoir de l'or, n'étaient cependant pas étrangers à l'admiration qu'inspire un grand courage. Le capitaine, dont les beaux faits d'armes occupaient la renommée, ne les appelait point en vain, et souvent ils préféraient la part qu'il leur assignait sur des conquêtes à faire, à la solde réglée que leur offrait un roi. On traiterait de nos jours comme des brigands ces guerriers alors protégés par le droit des gens, dont les chefs étaient et donnaient des couronnes, et que les souverains se disputaient. Charles V voulant débarrasser son royaume des *compagnies* qui le désolaient, s'adressa à du Guesclin, qui les appela, les conduisit en Espagne contre Pierre-le-

Cruel, et les provinces de France commencèrent à jouir de quelque repos. Le prince de Galles avait trop de vertus pour estimer Pierre-le-Cruel ; mais il crut devoir le soutenir contre les Français. Des avantages qu'il remporta en faveur de ce roi, il ne résulta pour lui que la malheureuse nécessité d'augmenter les impôts en Guienne ; dès-lors il s'y forma un parti de mécontents, dont les chefs adressèrent leurs réclamations au roi de France. Malgré sa politique, Édouard III s'était abusé sur le caractère de Charles V ; ne le voyant point commander les armées, il crut qu'il avait pour la guerre un éloignement dont il lui serait facile de profiter. Son étonnement fut extrême lorsqu'il apprit que la cour de France avait fait sommer le prince de Galles de venir répondre aux plaintes portées contre lui, et que, sur refus de comparaître, un arrêt du parlement avait confisqué au profit de la couronne tous les fiefs possédés par les Anglais. L'exécution fut rapide dans la Guienne et dans le comté de Ponthieu. Charles V, le premier de nos rois qui ait connu l'importance d'une bonne administration appliquée à l'art militaire, n'avait rien négligé pour assurer le succès de ses desseins. Afin d'attacher les Français à une guerre vraiment nationale, les prédicateurs reçurent de sa part l'invitation d'employer leur ministère à faire connaître à tous la bonté de ses droits, et les chefs du clergé ordonnèrent des jeûnes et des prières pour attirer sur ses armées la protection du ciel. Édouard, prévenu par cette déclaration de guerre faite avec tant de solennité, eut recours à ses alliés, qui furent battus, intimidés ou séduits avant qu'il pût venir à leur secours. En 1370, il envoya une armée nombreuse et bien aguerrie, qui parcourut le Vermandois, la Champa-

gne, la Brie, et parut aux portes de Paris sans trouver l'occasion de livrer une bataille. Charles, qui venait d'élever du Guesclin au rang de connétable, ne lui avait donné que peu de troupes, afin qu'il ne pût contrevenir à l'ordre formel de ne point engager d'action générale. Le connétable augmenta sa petite armée à ses propres dépens, suivit les Anglais, les harcela, et les battit si bien en détail, que leur général, resté presque seul, eut beaucoup de peine à se sauver. Le roi de Navarre, effrayé de la prudence de Charles V, renonça à l'alliance d'Édouard, et fit sa paix avec la France. La faible santé du prince de Galles ne permettait plus à ce jeune héros de déployer l'activité qui jusqu'alors l'avait rendu si redoutable ; il fit un dernier exploit en se rendant maître de Cognac, et partit pour l'Angleterre. Ce départ fut favorable au roi, vers lequel se tournèrent les *compagnies*, qui ne se battaient que pour le prince qui les payait le mieux. Le bon ordre que Charles mettait dans ses finances lui permit de s'attacher ainsi une grande partie des troupes qui jusqu'alors avaient combattu pour ses ennemis. En 1372, Édouard voulant rétablir ses affaires et soutenir sa vieille réputation, envoya deux armées, l'une en Poitou, l'autre sous la conduite de Montfort, duc de Bretagne ; la première fut défaite à la vue de la Rochelle par la flotte du roi de Castille, qui devait sa couronne à du Guesclin ; et les Rochelois se donnèrent à la France à des conditions qui assuraient leurs libertés ; la seconde armée anglaise n'osa descendre en Bretagne, parce que les barons de ce pays, loin d'approuver la conduite de leur duc, voulaient se maintenir en paix avec un roi à la cour duquel ils trouvaient de l'emploi, des honneurs et de la fortune. Après avoir parcouru

quelques provinces de France, cette armée de trente mille combattants se trouva réduite à six mille, qui furent trop heureux de pouvoir se sauver à Bordeaux. Il serait impossible de trouver un règne moins célèbre par ses victoires, et plus heureux contre ses ennemis. Sur les instances du pape, il fut conclu, en 1373, une trêve, dans laquelle le duc de Bretagne n'étant pas compris, il se vit réduit à rentrer dans ses états, en se mettant, pour ainsi dire, à la merci de ses barons. Édouard, déjà avancé en âge, averti par la mort récente du prince de Galles, qui ne laissait qu'un fils en bas âge, des dangers qui menaçaient l'Angleterre sous une minorité, pensa dès lors à traiter de la paix; mais le souvenir de ses anciens succès l'arrêtant sur les sacrifices nécessaires pour en assurer la durée, il mourut avant qu'elle fût conclue; et Charles V, déjà plus fort que ce monarque, qui depuis un demi-siècle avait causé tant de maux à la France, acquit un ascendant qui ne se démentit pas, réunit à la couronne le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, une partie du Limousin, le comté de Ponthieu, et la Guienne, à l'exception de Bordeaux. Le duc de Bretagne s'étant de nouveau révolté en 1379, et ayant cherché un asyle en Angleterre, Charles crut devoir le traiter avec rigueur; mais les Bretons, qui, quelques années auparavant, avaient pris parti pour la France contre leur duc, le soutinrent quand la France parut vouloir attenter à leur liberté. Cette guerre ne fut pas heureuse pour le roi; il en eut tant de dépit qu'il ordonna à tous les Bretons qui refuseraient de le servir, de quitter le royaume, quoiqu'il sentit assez l'injustice de ce procédé pour n'oser confier le soin de réduire la Bretagne à du Guesclin, qui y était né. Cet illustre guerrier

mourut le 15 juillet 1380; Charles-le-Sage ne lui survécut pas long-temps, étant mort à Vincennes le 16 septembre de la même année, la 43^e. de son âge, et la 17^e. de son règne. Il laissa de son mariage avec Jeanne de Bourgogne, deux fils mineurs, Charles VI, qui lui succéda, et Louis, qui fut duc d'Orléans. Jusqu'alors la minorité des rois, non seulement se prolongeait jusqu'à leur 20^e. année, mais tous les actes du gouvernement se faisaient au nom du régent, ce qui lui donnait une autorité dangereuse. En 1374, Charles V avait assemblé les prélats, les seigneurs, les bourgeois notables et l'université, et, après avoir pris leurs conseils, il avait fixé, par une ordonnance, la majorité de ses successeurs à quatorze ans; c'est-à-dire qu'il décida qu'à cet âge ils seraient capables d'être sacrés, et de recevoir directement les hommages et les serments de fidélité de leurs sujets; il confirma cette ordonnance à l'article de la mort, nomma pour régent Louis, duc d'Anjou, l'aîné de ses frères, et confia la garde de ses enfants aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, leur recommandant de faire la paix avec la Bretagne, et de marier son fils dans quelque puissante maison d'Allemagne. Également occupé de ses sujets et de sa famille, il supprima formellement la plupart des impôts auxquels les peuples avaient consenti pendant son règne. On trouva dans ses coffres 17 millions, somme considérable, si l'on se reporte au prix de l'argent à cette époque. Les historiens modernes ont blâmé dans les princes cette prévoyance si rare qui les engage à thésauriser, prétendant que la seule richesse des rois doit se trouver dans la richesse publique, et que l'or qu'ils amassent arrête les progrès du commerce et de l'agriculture; mais il y a des temps où ceux qui gou-

vernent ne sont maîtres que de l'argent qu'ils possèdent, et où la possibilité de suivre des projets grands et utiles repose pour eux uniquement sur les trésors qu'ils ont amassés. Charles V n'avait que quarante-trois ans lorsqu'il mourut; ses armées étaient nombreuses, mais les Anglais possédaient encore Bordeaux, Calais, Cherbourg, Bayonne et plusieurs forteresses considérables; il est permis de croire que ses économies étaient une conséquence nécessaire des projets qu'il méditait. La prévoyance active de ce monarque a empêché de remarquer jusqu'à quel point il craignait de compromettre son autorité; mais, pour connaître combien il en était jaloux, il suffit d'observer les précautions qu'il prit pour que l'empereur Charles IV ne pût s'attribuer aucune préséance dans le voyage qu'il fit en France, en 1378 (1) : il le reçut avec magnificence, lui témoigna les plus grands égards, l'accabla d'honneurs, et se tint cependant toujours au-dessus de lui, afin que les Français ne pussent douter un instant que, dans leur patrie, il n'y a point de titre supérieur à celui de roi. Le surnom donné à Charles V par ses contemporains l'emporte sur les éloges emphatiques prononcés en son honneur dans nos académies (2); en effet, que peut-on ajouter à l'idée de la sagesse réunie au pouvoir souverain? (V. DU GUESCLIN, CLISSON, ÉDOUARD III et PIERRE-LE-CRUEL.) Charles V aimait les lettres et les protégeait; la Bibliothèque du roi lui doit son origine; il était parvenu, à force de soins, à rassembler neuf

cents volumes. Paris lui dut plusieurs édifices; il fit construire la forteresse de la Bastille (1). F—E.

CHARLES VI, dit *le Bien-Aimé*, roi de France, fils de Charles V, né à Paris, le 3 décembre 1368. Son père lui donna le Dauphiné en apanage, et il fut ainsi le premier des enfants de France qui porta le titre de *dauphin* en naissant. Il succéda à son père le 16 septembre 1380, n'ayant pas encore treize ans accomplis. Les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berri, ses oncles paternels, et le duc de Bourbon, son oncle maternel, se disputèrent l'autorité, et arrêterent, par leur division, le mouvement que Charles V avait imprimé à la monarchie. Le duc de Berri, peu estimé (voy. BERRI), songeait bien plus à augmenter ses apanages qu'à gouverner; le duc d'Anjou, avare, hautain, ambitieux, voulait s'emparer seul du pouvoir, et, comme l'aîné, se croyait des droits que le duc de Bourgogne lui disputait avec autant de chaleur que d'adresse; le duc de Bourbon, véritablement attaché à la France, tenait la balance entre eux, et, par l'estime dont il jouissait généralement, les forçait quelquefois à soumettre leurs prétentions à des arbitres. Mais les chefs du gouvernement ne se divisent jamais sans que le parti le plus faible n'appelle la nation à son secours, et, dès que les factions populaires sont formées, elles entraînent ceux qui ont cru s'en faire un appui. Le peuple se livra avec joie à la guerre civile, non pour assurer son indépendance, mais pour servir des grands, dont l'ambition, la vengeance, lui fai-

(1) Théodore Godefroi a publié (Paris, 1613, in-4°.) cette curieuse *Entrevue* de 1378, d'après une chronique manuscrite de la Bibliothèque du roi.

(2) L'académie française proposa, en 1766, l'éloge de Charles V. Ce fut La Harpe qui remporta le prix.

(1) L'abbé de Choisy a écrit l'histoire de Charles V, Paris, 1689, in-4°. Pour les autres historiens de ce règne et des suivants, on peut consulter la *Bibliothèque historique de France*.

saient horreur. Se rangeant sous des chefs qu'il abandonnait et reprenait tour à tour, il ne montra de constance que dans la révolte, et finit par livrer la couronne à un étranger, sans croire manquer à la fidélité qu'il devait à son roi. L'établissement des troupes de ligne rendait l'augmentation des impôts nécessaire, et, suivant les anciens usages, le roi ne pouvait en créer sans le consentement des ordres de l'état, qui ne les accordaient que pour un temps déterminé; mais la cour allait presque toujours au-delà des concessions qui lui étaient faites, même sans être prodigue, parce que les besoins étaient plus grands que les ressources qu'on mettait à sa disposition. En voyant, à cette époque de l'histoire, des troubles continuels pour les impôts, il ne faut pas en conclure que les impôts étaient excessifs; mais que la nation persistait à vouloir que les rois se contentassent de leurs domaines, des taxes anciennement accordées, sans réfléchir que les changements introduits dans l'organisation de l'armée exigeaient des changements dans l'administration des finances. Charles V avait amassé un trésor considérable; il crut, à l'article de la mort, pouvoir abolir toutes les taxes nouvelles. Le duc d'Anjou, qui prit en main le maniement des finances, après la retraite du cardinal Lagrange, ne s'était pas montré moins avide (voy. CHARLES d'Anjou); il s'empara des richesses immenses qui appartenaient à l'héritier du trône, et cette spoliation honteuse fut la cause des premiers troubles; car le gouvernement nouveau s'obstinant à percevoir les taxes, le peuple se révolta pour ne point les payer. Depuis 1380 jusqu'en 1382, le conseil du roi fit diverses tentatives qui furent repoussées vigoureusement. La ville de Rouen parut vou-

loir se soustraire à l'autorité royale, tandis qu'à Paris on assommait les financiers avec des maillets de fer; ce qui fit donner aux révoltés le nom de *maillotins*. Les mêmes désordres avaient lieu en Angleterre, sous un roi qui était aussi mineur; ce qui décida les deux nations à conclure une trêve. De leur côté, les Flamands avaient repris les armes, suivant toujours le projet d'anéantir la noblesse, de chasser leur comte, et de se former un gouvernement à leur guise. Charles VI, âgé de quatorze ans, marcha contre eux à la tête d'une armée considérable, dirigée par le connétable de Clisson, et gagna la bataille de Rosbec, dans laquelle ils perdirent leur chef Artevelle (voy. ARTEVELLE) et vingt-cinq mille hommes (quelques historiens disent quarante mille.) Cette victoire fit rentrer les villes rebelles dans la soumission, à l'exception de Gand. Les Parisiens n'approuvèrent pas cette guerre, peut-être parce qu'elle était dans les intérêts du duc de Bourgogne, héritier du comte de Flandre; peut-être aussi parce qu'ils avaient des intelligences secrètes avec les révoltés flamands. Charles VI, vainqueur, après avoir traité sévèrement la ville de Rouen, fit une telle frayeur aux Parisiens, qu'ils se trouvèrent trop heureux d'obtenir leur grâce en payant plus que la cour ne leur avait d'abord demandé; ce qui ne l'empêcha pas de se venger contre quelques chefs de la révolte, et même de sacrifier au ressentiment des princes des hommes vertueux. (Voy. DESMARETS.) La victoire de Rosbec n'avait pas changé les dispositions séditiieuses des Gantois. Informé qu'ils avaient appelé les Anglais, et les avaient aidés à s'emparer de plusieurs places, Charles marcha contre eux une seconde fois, en 1385, accompagné du duc de Bourgogne, qui

devait, comme héritier présomptif de la Flandre, recueillir tout le prix de cette expédition. Les révoltés furent aussitôt soumis, et les Anglais obligés de se rembarquer. Ces hostilités avaient décidé le roi à aller châtier les Anglais jusque dans leur île. En 1385, l'amiral de Vienne fit en Écosse une descente qui n'eut aucun succès, et en 1386, Charles fit équiper la flotte la plus considérable qu'il y eut eue en France depuis Charlemagne ; elle était composée de douze cent quatre-vingt-sept vaisseaux, et *il y en avait assez*, dit Froissard, *pour faire un pont de Calais à Douvres*. Le roi se rendit à l'Écluse, d'où la flotte devait partir ; mais l'expédition fut arrêtée par les retards du duc de Berri, qui se fit attendre jusqu'au mois de septembre, temps où la mer n'était plus tenable. L'affaire fut remise à l'année suivante ; mais, pendant l'hiver, une partie de la flotte fut brûlée, et l'autre enlevée par les Anglais. Le 17 juillet 1385, Charles épousa à Amiens Isabelle, fille du duc de Bavière, suivant les dernières volontés de Charles V, qui lui avait recommandé de se marier dans quelque puissante maison d'Allemagne. Jamais alliance n'entraîna des suites plus funestes. Ayant atteint sa 20^e. année, en 1388, Charles prit l'administration de ses états, accorda toute sa confiance au duc d'Orléans son frère, se forma un conseil étranger aux factions, et montra, par cette conduite, qui lui attira l'amour des Français, qu'il était loin d'approuver la régence de ses oncles. Le duc de Bourgogne se retira dans ses domaines ; le duc d'Anjou était parti depuis long-temps pour conquérir le royaume de Naples, expédition dans laquelle il dépensa les trésors qu'il avait amassés en France, sans en tirer d'autre avantage que de laisser à ses héritiers des prétentions

à faire valoir. La France jouissait de quelque tranquillité sous un jeune monarque estimé par sa valeur, d'un caractère doux, auquel on ne pouvait reprocher qu'un penchant vif pour les plaisirs, défaut que notre nation pardonne aisément, lorsque la guerre s'étant rallumée avec l'Angleterre, Charles VI se mit à la tête de ses troupes, en 1392, et se dirigea sur la Bretagne, dont le duc avait donné asyle à Pierre de Craon, assassin du connétable de Clisson. On avait déjà remarqué de l'affaiblissement dans la raison du roi ; la frayeur que lui causa un homme d'une figure hideuse, qui, sortant d'un buisson dans un bois près du Mans, saisit son cheval par la bride, et lui cria : « Roi, ne passe pas outre, tu es « trahi ; » les grandes chaleurs d'un mois d'août et les fatigues de la route dérangèrent entièrement son cerveau. Dans un accès, il tira son épée, et ôta la vie aux quatre premières personnes qu'il rencontra. Ses oncles reprirent la régence ; les animosités, les désordres recommencèrent ; le peuple conçut pour le duc d'Orléans une haine violente, parce qu'il vivait trop familièrement avec la reine, et accusa la duchesse sa femme de la démence du roi, parce que ce prince infortuné était sensible aux soins qu'elle lui prodiguait. Le conseil que Charles VI s'était formé fut en butte aux vengeances des grands ; l'esprit de division et d'intrigue se glissa dans toutes les classes, et les partis déjà formés n'attendirent, pour éclater, que le signal des chefs. Richard II, roi d'Angleterre, plus malheureux encore que Charles VI, crut devoir s'appuyer de la France contre les partis qui l'entouraient ; il signa une trêve pour vingt-huit ans, et épousa une fille du roi, qui n'était âgée que de sept ans, alliance qui ne l'empêcha point d'être détrôné quelques

années plus tard, sans que les Français essayassent de venger sa mort, malgré l'intérêt qu'ils avaient à s'opposer à l'élévation de Henri V, dont l'ambition ne pouvait que leur être fatale. La démence de Charles VI n'était pas continuelle; on avait même l'espoir de le voir pour toujours rétabli, lorsqu'en 1395 son état devint tout-à-fait désespéré à la suite d'une mascarade où il courut risque d'être brûlé, ayant eu l'imprudence, pour se déguiser, de se couvrir d'étoupes attachées à son corps par de la poix-résine, à laquelle on mit le feu, en approchant des masques une chandelle allumée. Les quatre seigneurs qui s'étaient masqués de la même manière périrent dans les flammes sans qu'on pût les séparer, à cause des chaînes dont ils s'étaient attachés. Le roi seul fut sauvé, par la présence d'esprit de la duchesse de Berri, qui l'enveloppa de sa robe. Après cet accident, toutes sortes de moyens furent vainement mis en usage pour rétablir la santé de Charles; des médecins furent appelés de toutes les parties de l'Europe. On l'amusa avec des cartes à jouer, et Jacquemin Gringonneur, peintre et enlumineur, occupa son talent à lui procurer cette récréation. On imagina aussi de lui présenter une jeune et belle personne, fille d'un marchand de chevaux, nommée *Odette de Champdivers*, qui prit sur lui un grand ascendant, et parvint seule à lui faire exécuter les ordonnances des médecins. Elle eut de lui une fille nommée *Marguerite de Valois*, qui fut reconnue par Charles VII, et mariée au seigneur de Belleville. Le malheureux prince profitait de ses bons intervalles pour empêcher le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans de lever l'étendard de la guerre civile, et ses soins n'étaient pas sans succès, le duc de Bourgogne ayant

trop d'expérience pour ne pas prévoir dans quel abîme pouvait l'entraîner une démarche précipitée; mais ce prince étant mort en 1404, Jean, son fils, se livra à l'ambition avec toute l'inconsidération de la jeunesse. S'opposant à la levée des impôts, pour flatter les Parisiens; apitoyant le peuple sur le sort du roi, auquel on refusait les choses les plus nécessaires; accusant de cette négligence le duc d'Orléans et la reine, il se forme un parti nombreux, fait assassiner le duc d'Orléans dans la nuit du 25 au 24 novembre 1407, et, loin qu'on ose venger la mort du frère du roi, on souffre que l'apologie de ce crime soit faite publiquement, et que le Bourguignon s'en vante comme d'un acte sublime de patriotisme. En vain la reine laisse éclater son ressentiment, en vain la duchesse d'Orléans réclame l'appui des lois, le coupable, fort de ses possessions, de ses intrigues avec l'Angleterre, et de l'attachement du peuple, force la cour à l'absoudre, et parvient à s'accorder avec les enfants de celui qu'il a fait assassiner. Il était facile de voir que ce rapprochement n'était sincère ni d'un côté ni de l'autre; aussi le parti modéré, qu'on appelait le parti des politiques, désirait-il une guerre avec les Anglais, comme l'unique moyen d'assurer la paix intérieure. Dans l'état où se trouvait la France, les moments où le roi reprenait sa raison n'étaient pas ceux où il souffrait le moins. L'ainé de la maison d'Orléans n'eut pas plutôt formé sa faction, à laquelle le comte d'Armagnac prêta son autorité et son nom, que Paris et la France se partagèrent en Bourguignons et en Armagnacs. (*Voy. ARMAGNAC et CHARLES d'Orléans.*) Spoliations, proscriptions, assassinats, rien ne fut épargné de part et d'autre. Le duc de Bourgogne appelle les Anglais

à son secours, et ne cesse pas d'être l'idole des Parisiens : il triomphe, et se venge. Les Armagnacs s'unissent à leur tour aux Anglais ; on leur en fait un crime ; le roi marche contre eux : un traité suspend un instant la rage des partis. En 1415, le dauphin, âgé alors de seize ans, forme le projet de s'emparer du pouvoir, afin de sauver un royaume qui doit lui appartenir un jour ; ses justes prétentions excitent une révolte, que les Bourguignons croient pouvoir diriger, et qui finit par tourner au profit des Armagnacs. Henri V, roi d'Angleterre, après avoir secouru tour à tour les deux factions, pour les affaiblir, s'arma contre la France. Le 21 octobre 1415, il remporta à Azincourt une victoire qui montra que le règne de Charles V n'avait pas été assez long pour apprendre aux Français à mettre la discipline au premier rang des vertus militaires. Avec les mêmes avantages qu'à Poitiers et à Créci, ils éprouvèrent le même résultat ; sept princes français restent sur le champ de bataille ; le duc d'Orléans est fait prisonnier. Louis, premier dauphin, meurt le 25 décembre de la même année ; Jean, son frère, succède à ses projets ; mais, au lieu de se fortifier de la faction d'Orléans, d'autant plus sûre pour lui que son chef était entre les mains des Anglais, il se fait Bourguignon. Le poison termine ses jours le 18 avril 1416. Charles, troisième fils du roi, s'empara de l'autorité ; il était de la faction d'Armagnac, et, par un de ces retours si communs dans les troubles civils, la reine, qui avait tant déploré le meurtre du duc d'Orléans, penchait alors pour le parti opposé. Comme elle vivait d'une manière scandaleuse, les Armagnacs profitèrent d'un moment où le roi avait toute sa raison, pour l'exciter à venger son honneur ; elle

fut conduite à Tours, renfermée et gardée à vue ; de-là sa haine implacable contre le parti d'Orléans, contre le roi et contre son fils Charles, auquel elle résolut d'ôter la couronne, au profit du roi d'Angleterre. Les Bourguignons enlevèrent la reine pour relever leur parti, et, après l'avoir reconnue régente, ils la ramenèrent triomphante à Paris, où ils venaient de massacrer deux mille personnes, sans distinction de sexe, d'âge et de rang ; la cruauté alla si loin, que le duc de Bourgogne, craignant de n'être plus le maître d'un mouvement qu'il avait provoqué, se vit dans la nécessité de faire périr les plus scélérats de ceux qui le servaient. Les Anglais, profitant de ces divisions, s'emparèrent du duché de Normandie, qui leur avait été enlevé deux siècles auparavant par Philippe-Auguste. A la fureur des guerres civiles, aux désastres d'une guerre étrangère s'unirent la peste et la famine, qui moissonnèrent quarante mille hommes à Paris seulement, sans que cette ville en devint plus calme. Charles, dauphin, avait formé un parti dans les provinces ; mais la chaleur des factions était si active, que l'héritier de la couronne, avant de marcher au secours d'une place assiégée par les Anglais, s'informait si elle tenait pour les Armagnacs ou pour les Bourguignons. Enfin, la lassitude des peuples engagea le dauphin et le duc de Bourgogne à entamer des conférences pour rétablir la paix intérieure et chasser les Anglais ; les Armagnacs en profitèrent pour assassiner le Bourguignon sur le pont de Montereau. A la nouvelle de ce meurtre, Paris entre contre le dauphin dans une fureur impossible à décrire ; on l'accuse d'un crime qui n'est que celui de son parti. Le comte de Charolais, fils unique et successeur du duc de Bourgogne, de-

vient l'idole du peuple et de la cour; on ne reconnaît plus qu'un seul ennemi, c'est l'héritier du trône; non seulement on conclut la paix avec les Anglais, en mariant Catherine, fille du roi, à Henri V, mais on nomme ce roi d'Angleterre régent pendant la vie de Charles VI, et roi de France après la mort de ce prince. Le duc de Bourgogne et la reine signent ce traité, afin de prouver que le délire des grands, livrés à leurs passions, peut aller aussi loin que la folie des peuples abandonnés à eux-mêmes. Henri V, fier d'une conquête qui lui avait si peu coûté, vint à Paris poursuivre le procès du dauphin, qui fut déclaré coupable de l'assassinat du duc d'Orléans, et exclu de la couronne; jugement d'autant plus facile à obtenir, que tous les Français dignes de ce nom avaient quitté Paris pour s'attacher à Charles VII, et que la plupart des princes du sang étaient prisonniers en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt. On vit alors dans le royaume deux rois, deux régents, deux connétables, deux chanceliers; tous les grands corps de l'état furent doubles, les charges eurent chacune deux titulaires, et la guerre civile se continua dans des formes si régulières, qu'il était impossible qu'il se fit le moindre mal qui ne fût appuyé d'une autorité reconnue. Après divers combats entre les Anglais-Bourguignons et les troupes du dauphin, Henri V mourut à Vincennes, le 28 août 1422, à l'âge de trente-six ans, ne laissant qu'un fils au berceau, fruit de son mariage avec Catherine de France. Le 21 octobre de la même année, Charles VI mourut à Paris, dans la 45^e. année de son règne, et la 52^e. de son âge, toujours aimé des peuples, auxquels il inspirait trop de compassion pour qu'ils lui attribuassent leurs maux. De douze enfants que lui avait

donnés Isabeau de Bavière, il ne laissa qu'un fils, Charles VII, qui lui succéda, et cinq filles, dont la dernière, mariée à Henri V, était mère du jeune prince qu'on venait de proclamer roi de France, et sœur du roi légitime que l'on proscrivait. Ce règne si long et si malheureux a souvent été cité comme un témoignage des dangers qui accompagnent le gouvernement d'un seul; mais qui ne voit que les désastres qu'éprouva la France ne peuvent être attribués à l'unité du pouvoir, puisqu'ils eurent tous pour cause l'absence même de cette unité? L'histoire de Charles VI a été écrite par Jean Juvenal des Ursins (publiée par Théod. Godefroi, Paris, 1614, in-4^o.); par l'abbé de Choisy (1695, in-4^o.; 1750, in-12); par Baudot de Juilly, sous le nom de M^{lle}. de Lussan (Paris, 1755, 8 vol. in-12), etc. F—E.

CHARLES VII, dit *le Victorieux*, roi de France, fils de Charles VI, né le 22 février 1403, devint dauphin en 1416, après la mort de son frère Jean. Malgré la maladie de son père, il n'eut d'abord que peu de part au gouvernement, et cette faible portion d'autorité ne servit qu'à lui attirer la haine de sa mère (*Voy. ISABEAU*), lorsque, de concert avec le connétable d'Arinagnac, il fit saisir les biens de la reine, au moment où cette princesse fut exilée. Se trouvant à la tête des affaires après cet exil, Charles fit une réponse pleine de dignité à un héritier du duc de Bourgogne, dont la troupe environnait la capitale: « Si » ton maître, lui dit-il, veut que nous » le tenions pour loyal parent, vassal » et sujet, qu'il aille plutôt combattre » le roi d'Angleterre, ancien ennemi » de ce royaume, etc. » Bientôt après, obligé de fuir de Paris, livré à la fureur des Bourguignons, le dauphin se rendit à Bourges et ensuite à Poitiers,

où il fut joint par un grand nombre de gentilshommes attachés à leur légitime souverain. Il prit alors le titre de régent, au lieu de celui de lieutenant-général que lui avait donné son père, soumit plusieurs villes, établit un parlement, et résista long-temps aux instances de sa mère et du duc de Bourgogne qui sentaient le besoin de son retour à Paris, pour l'y tenir dans leur dépendance. Il se refusa à tous les arrangements qui auraient conservé le pouvoir au duc de Bourgogne. Cependant, voyant ce dernier en négociation avec Henri V, roi d'Angleterre, et prêt à se liguier avec les véritables ennemis de la France, il consentit à se rapprocher de lui, et les deux princes eurent, en 1419, à Poilly-le-Fort, une entrevue où ils se donnèrent réciproquement des témoignages d'estime, et signèrent un traité par lequel ils devaient gouverner conjointement et réunir leurs forces contre les Anglais; mais cet heureux arrangement ne s'exécuta jamais, et chaque parti ne cessa de songer à de nouveaux pièges, à de nouvelles hostilités, jusqu'à l'assassinat du duc de Bourgogne, qui eut lieu dans une seconde entrevue à Montereau (V. JEAN-SANS-PEUR). Le dauphin essaya vainement de se justifier de ce meurtre dans des manifestes; la reine, indignée, fit adresser, au nom du roi, à toutes les villes du royaume, une déclaration contre son fils et « ses complices, meurtriers du » duc de Bourgogne, ordonnant à » tous les Français de se retirer de » son service, et, afin que chacun sa- » che la mauvaieseté dudit Charles, » ajoutait le roi, nous voulons que les » présentes soient publiées toutes les » semaines.» Charles VI, dont l'imbécillité était alors à son comble, déshéritait même son fils, en 1420, par l'odieux traité de Troyes, qui rendait

Henri V, roi d'Angleterre, héritier du royaume de France, et lui en donnait dès-lors la régence, avec la main de Catherine, fille de Charles VI. Mais le dauphin ne se laissa point abattre; il parcourut les provinces méridionales, s'empara de plusieurs places, et obtint sur la Loire quelques succès contre les Anglais, par le moyen d'un secours qui lui fut envoyé d'Ecosse. Dans le même temps, ses troupes étaient battues en Picardie, et la place de Meaux lui était enlevée par Henri V. La mort de ce dernier, qui semblait devoir être pour Charles un heureux événement, fut l'époque où il se vit abandonné par plusieurs de ses partisans, et notamment par le duc de Bretagne, à qui l'on persuada que ce jeune prince avait formé le projet de l'assassiner. Ce fut dans ces circonstances que le malheureux Charles VI mourut. Le duc de Bedford (V. BEDFORD), qui avait pris les rênes du gouvernement depuis la mort de Henri V, avait trop d'expérience pour compter sur la persévérance des Français à préférer un prince étranger à leur roi légitime; aussi ne négligeait-il aucun moyen d'atténuer l'effet que devait produire la mort de Charles VI; il redoubla de soins pour maintenir Paris dans la faction bourguignonne, et, sans donner à l'héritier de la couronne le temps de respirer, il livra aux troupes de son parti plusieurs combats dans lesquels il eut toujours l'avantage. Après la bataille de Verneuil, donnée en 1424, Charles VII devait succomber; mais une querelle qui s'éleva entre les Anglais et les Bourguignons, pour la possession de la Flandre, éloigna la guerre des bords de la Loire, pour la porter dans le Hainaut, et Charles eut le temps de raffermir la fidélité de ses partisans et de recréer son armée. Ne pouvant espérer

aucune conciliation avec le duc de Bourgogne, qui ne voyait dans son roi que l'assassin de son père, il essaya de gagner le duc de Bretagne, et, pour mieux le séduire, il fit connaître, en 1425, le comte de Richemont, frère de ce duc, avec lequel il parvint en effet à traiter l'année suivante. Le duc de Bedford, après avoir apaisé le duc de Bourgogne, en reconnaissant la justice de ses prétentions sur la Flandre, fit assiéger Orléans. Du sort de cette ville dépendait le destin du royaume. Les bourgeois, fidèles à leur duc, alors prisonnier en Angleterre, et du même parti que le roi, se défendirent avec le plus grand courage; mais les Anglais et les Bourguignons resserraient chaque jour la place, et le défaut de vivres aurait forcé les habitants à se rendre, si le duc de Bourgogne, piqué d'un refus que venait de lui faire le duc de Bedford, n'avait ordonné à ses troupes de se retirer. L'armée royale parvint à introduire des vivres dans Orléans; mais un second convoi ayant été intercepté, il ne restait plus de ressources, et le roi pensait à se retirer en Provence, quand une jeune paysanne, nommée Jeanne d'Arc, et à jamais célèbre sous le nom de la *Pucelle d'Orléans* (voyez JEANNE D'ARC), vint ranimer ses espérances, en lui promettant, au nom du ciel, de faire lever le siège d'Orléans, et de le conduire à Reims pour y être sacré. Aucun fait historique n'est à la fois plus extraordinaire et plus au-dessus de toute contestation. Le plus difficile pour Jeanne était de faire croire à la vérité de sa mission; car Charles VII avait trop de bon sens pour ne pas sentir tout ce qu'une confiance déplacée pouvait lui attirer de railleries de la part des Anglais, qui déjà ne l'appelaient que *le petit roi de Bourges*,

et même de la part des grands capitaines qui le servaient. Cependant la Pucelle parvint à faire taire toutes les préventions. Par ses conseils, ses exploits, surtout par l'enthousiasme religieux qu'elle inspirait aux soldats, elle battit les Anglais dans toutes les actions engagées sous son commandement, et délivra Orléans le 8 mai 1429. Dès-lors l'armée française, qui s'était contentée de harceler les Anglais, en évitant de combattre, alla au-devant d'eux, et ne chercha que les occasions de livrer bataille. La Pucelle, constante dans ses desseins, voulut conduire Charles à Reims à travers un pays où les ennemis étaient maîtres de toutes les places, entreprise qui paraissait impossible; aussi le conseil du roi s'y opposait-il. Elle triompha d'abord de cette résistance, et de conquête en conquête, elle mena le roi à Reims, où il fut sacré le 17 juillet 1429, quoiqu'il eût été couronné à Poitiers en 1422; mais la cérémonie du sacre se liait, dans les idées de la nation, à la légitimité du pouvoir: aussi beaucoup de villes mirent-elles tant d'empressement à se soumettre, que le duc de Bedford eut besoin de toute la profondeur de sa politique pour arrêter cette disposition, et réveiller dans le duc de Bourgogne la haine qu'il avait vouée à Charles VII. Ce duc, par l'étendue de ses domaines, le nombre de ses partisans, pouvait à son gré faire pencher la balance en faveur de Henri VI ou du roi légitime. La ville de Paris commença à prendre pour Charles victorieux d'autres sentiments que pour Charles proscrit. Dès l'année 1430, il se fit dans cette ville une conspiration en sa faveur; les auteurs en furent découverts et punis sévèrement; mais cette sévérité même perdit le duc de Bedford dans l'esprit des Parisiens; car la domina-

tion de l'étranger ne paraît jamais plus odieuse que quand il est réduit à appeler les supplices à son secours. L'année suivante, le jeune roi d'Angleterre vint à Paris se faire sacrer, et crut ranimer les esprits en sa faveur, par des fêtes qui amusèrent la populace sans lui soumettre le cœur des bourgeois : aussi ne tarda-t-il pas à se retirer à Reuen, où il fit suivre le procès de la Pucelle, qui, dans une sortie, avait été prise aux portes de Compiègne. Ne pouvant nier ce qu'il y avait de surnaturel dans sa conduite, ses juges n'eurent pas honte de la condamner au feu comme sorcière. Elle parut sur l'échafaud ce qu'elle avait été à la tête des armées, confiante en Dieu, résignée, trop simple pour ne pas gémir de la rigueur de son sort, trop fière pour tenter de racheter sa vie par la moindre lâcheté. Cependant les victoires du roi ne faisaient qu'augmenter la misère de la France ; car c'était son propre territoire que les armées opposées se disputaient. Charles, sensible aux malheurs de ses peuples, avait plusieurs fois essayé de fléchir le duc de Bourgogne ; la mort de la sœur de ce duc, qui était épouse de Bedford, et un nouveau mariage que celui-ci s'empressa de contracter, commencèrent à éloigner le Bourguignon des Anglais ; d'ailleurs, après quatorze années données à sa vengeance, il ne pouvait rester sourd à la voix de l'Europe, qui blâmait l'excès de son ressentiment. Plus sa puissance était grande, plus il lui était facile de prévoir que le premier soin de l'étranger serait d'abattre celui auquel il avait tant d'obligations, et qui n'avait jamais cessé de se faire redouter ; en revenant à son roi, il pouvait dicter des conditions, et trouver une garantie pour l'avenir dans l'intérêt même des princes du sang et des grands de l'état. Dès

que la politique parlait plus haut que les passions, la paix devenait facile ; en effet, les conférences s'ouvrirent à Arras en 1435, et toutes les parties intéressées y envoyèrent des ambassadeurs. Les Anglais se retirèrent du congrès le 6 septembre ; le roi fit avec le duc de Bourgogne un traité humiliant, et pourtant le plus utile qu'aucun souverain ait jamais signé. Sept jours après mourut à Paris la reine-mère, depuis long-temps négligée par les Anglais, odieuse à toute la France, et trop coupable envers son fils pour conserver l'espoir de le fléchir. La même année, le duc de Bedford termina ses jours aux environs de Rouen, et les Anglais, abandonnés des Bourguignons, privés d'un chef dont la politique les avait si bien servis, ne purent, malgré leurs efforts, conserver Paris, qui de lui-même se rendit au roi, en l'année 1436. Mais la destinée de ce prince n'était pas de jouir du pouvoir sans embarras et sans inquiétudes. Une trêve nécessaire aux deux nations ayant suspendu les hostilités, il se forma à la cour un parti de mécontents, à la tête duquel se mit le dauphin. L'activité de Charles VII prévint les suites que pouvaient avoir, en ce moment, de nouvelles divisions dans la famille royale. La conduite qu'il tint alors aurait dû le sauver du reproche que lui font les historiens français, de n'avoir dû ses succès qu'aux talents de ses ministres et de ses généraux : les écrivains anglais lui rendent plus de justice. C'est à lui seul, à sa volonté persévérante, que la France dut la réforme des troupes, plus dangereuses pour les paysans que pour l'ennemi ; il cassa et recomposa entièrement l'armée, établit une discipline ju-qu'alors inconnue, une comptabilité exacte, et lorsque le roi d'Angleterre, déjà occupé dans son île par

dés troubles sérieux, eut la folie de recommencer la guerre, il apprit ce que peut la France sous un gouvernement qui connaît toute l'importance d'une bonne administration appliquée à l'armée. La Normandie fut reprise en 1450, la Guienne en 1451; l'année 1458, *le petit roi de Bourges* envoya des troupes piller les côtes d'Angleterre, et, de tout ce que Henri VI avait possédé en France, Calais fut la seule ville qu'il put défendre avec succès contre le duc de Bourgogne, qui, après avoir été si long-temps son allié, était devenu son ennemi. Ce duc commençait cependant à se défier de Charles VII, depuis qu'il le voyait rétabli dans toute sa puissance. Le dauphin, qui s'était une seconde fois retiré de la cour, avait épousé la fille du duc de Savoie, sans le consentement de son père; le duc de Bourgogne n'appuyait pas ce prince dans sa révolte, mais il le ménageait trop pour que le roi n'en fût pas offensé. L'exécution de plusieurs articles du traité d'Arras souffrait des difficultés, sur lesquelles il fallait entrer en explication, et les reproches mutuels avaient un caractère d'aigreur qui paraissait rendre une rupture inévitable, lorsque Charles VII, frappé de la crainte d'être empoisonné par les ordres et les partisans de son fils, se réduisit à un jeûne si absolu, que son estomac se trouva trop affaibli pour supporter la nourriture que ses médecins parvinrent enfin à lui faire prendre: il mourut à Meun-sur-Yèvre en Berri, le 22 juillet 1461, dans la 59^e. année de son âge, et la 59^e. de son règne, sincèrement regretté des peuples, qu'il gouvernait avec économie, de la noblesse, à laquelle il avait ouvert des emplois lucratifs par l'heureuse réforme qu'il fit dans ses troupes, et des hommes de guerre, dont il améliora l'existence

en même temps qu'il les soumit à une discipline rigoureuse. Jusqu'à lui, les soldats étaient en horreur aux bourgeois et aux paysans qu'ils pillaient sans pitié, et si la *taille* devint perpétuelle sous ce prince, c'est que les Français sentirent enfin l'avantage d'assurer la solde de l'armée. Les mêmes historiens qui ont loué Charles V d'avoir fait la guerre par ses généraux ont blâmé Charles VII de n'avoir pas exposé sa personne dans les combats, quand de son existence dépendait le sort du royaume; ils oublient qu'il se mit à la tête des armées dès qu'il se vit un successeur. Son penchant pour les plaisirs pendant sa jeunesse, sa passion pour la belle Agnès Sorel, frappent d'abord l'imagination, et empêchent de voir dans le monarque d'un âge mûr un homme propre au gouvernement, assidu au conseil, économe, et habile à profiter des circonstances. Sans doute il fut bien servi par Xaintrailles et Culant, par les comtes de Richemont, de Dunois, de Penthièvre, de Foix, d'Armagnac; mais s'il avait été insensible à la gloire, aurait-il attaché tant de capitaines célèbres à sa fortune; s'il s'était laissé mener par ses ministres, remarquerait-on un plan si suivi dans son administration? La faiblesse de caractère est toujours accompagnée d'une grande inconstance dans les projets, et la persévérance forme le caractère distinctif de Charles VII; car il ne faut pas confondre le changement des favoris, qui n'est qu'une affaire personnelle, avec les affaires publiques, qui furent toujours dirigées d'une manière invariable. Le président Hénault, d'ailleurs si modéré dans ses jugements, n'avait pas suffisamment réfléchi avant de reprocher à ce prince de n'avoir été en quelque sorte que le témoin des merveilles de son règne; n'eût-il fait qu'as-

surer la discipline et la solde de l'armée, il mériterait d'être compté parmi les rois auxquels la France a les plus grandes obligations. On lui doit aussi d'avoir mis des bornes au pouvoir extraordinaire de la cour de Rome, en rassemblant l'église gallicane à Bourges, le 7 juillet 1458, pour établir la *pragmatic-sanction*, qui, mettant les papes dans la nécessité de solliciter comme une faveur ce qu'ils avaient l'habitude de réclamer comme un droit, amena, sous François I^{er}, une conciliation d'intérêts qui jusqu'alors n'avaient pu être réglés. Charles VII, proscrit par sa mère, jouet de la démenche de Charles VI, victime de la sombre ambition de son fils, trouva dans Marie d'Anjou, son épouse, une compagne fidèle, une amie sûre, dont l'âme ne pouvait se laisser abattre par le malheur. Malgré ses justes sujets de jalousie, elle refusa toujours d'entrer dans les cabales de la cour, et lorsque les mécontents cherchaient à l'aigrir, elle se contentait de répondre : « C'est mon seigneur ; il a tout pouvoir sur mes actions, et moi aucun » sur les siennes. » Il en eut plusieurs filles et trois fils, Louis XI, qui lui succéda, Philippe qui mourut jeune, et Charles, duc de Guienne, qui ne laissa point de postérité. L'histoire de ce règne a été écrite par Jean et Alain Chartier, et par Baudot de Juilly. Martial de Paris, dit *d'Auvergne*, a publié *les Vigiles de la mort du feu roi Charles VII, à neuf psaumes et neuf leçons, contenant la chronique*, etc., Paris, 1495 in-4°. Ce poëme bizarre a été réimprimé en 1724, Paris, Coustellier, 2 vol. in-8°.

F—E.

CHARLES VIII, dit l'*Affable* et le *Courtois*, roi de France, fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie, né à Amboise, le 30 juin 1470, monta

sur le trône le 30 août 1483, et fut sacré à Reims le 5 juin 1484. Il était d'une complexion délicate, d'une taille peu avantageuse, et n'avait aucun agrément dans la figure. La frayeur que Louis XI avait de tout ce qui l'entourait s'était étendue jusqu'à son fils, qui fut élevé loin de la cour, et privé de toute instruction ; comme si l'ignorance était une garantie contre des projets de révolte ; mais les agréments et les connaissances qui manquaient à ce prince furent remplacés par une bonté si parfaite, qu'il fut adoré de ses sujets ; et l'histoire a remarqué que le fils d'un tyran, qui ne ménagea ni l'honneur, ni le sang des plus grands personnages de l'état, put à l'article de la mort se rendre le témoignage de n'avoir prononcé des paroles offensantes contre qui que ce fût. Il ne savait ni lire ni écrire lorsqu'il monta sur le trône ; et élevé loin du monde, il parut embarrassé quand il vint à la cour. Honteux de cet état d'ignorance, il se livra au travail avec ardeur ; il sut bientôt lire et écrire, et prit même du goût pour la lecture, particulièrement pour les *Commentaires de César* et la *Vie de Charlemagne*. Malgré ses efforts, il ne suppléa jamais bien aux défauts de sa première éducation, et il conserva toujours pour les affaires une répugnance insurmontable. Louis XI, s'appuyant de l'ordonnance de Charles V, et supposant son fils majeur, puisqu'il entra dans sa 14^e. année, ne nomma point de régent, et remit la personne du jeune roi aux soins de sa fille aînée, Anne de France, mariée au seigneur de Beaujeu : ce qui lui donnait la principale autorité dans le gouvernement ; mais le duc d'Orléans, premier prince du sang, et Jean II, duc de Bourbon, frère aîné du seigneur de Beaujeu, s'opposèrent à ce que l'exercice du pouvoir fût confié à une femme. Le

duc d'Orléans , qui mérita le titre de *Père du peuple* lorsqu'il monta sur le trône , n'était alors connu que par la légèreté de son caractère , un goût vif pour tous les exercices du corps , dans lesquels il excellait , et par une incostance dans ses amours qu'il satisfaisait d'autant plus facilement , que la nature lui avait prodigué tous les dons qui séduisent ; mais il ne jouissait d'aucune estime personnelle. Il n'en était pas ainsi de Jean II , duc de Bourbon ; son âge , son expérience , sa bravoure connue , et l'habitude qu'il avait des affaires , le désignaient à tous comme celui qui devait protéger et diriger la jeunesse de Charles VIII ; aussi M^{me}. de Beaujeu trouva-t-elle prudent de ne pas opposer une résistance qui aurait affermi le parti formé contre elle ; elle remit la décision de cette grande affaire à l'assemblée des états-généraux , et profita du temps qui devait s'écouler jusqu'à leur convocation pour augmenter le nombre de ses créatures , et pour assurer au duc de Bourbon des avantages qui séparèrent sa cause de celle du duc d'Orléans. Les divisions qui régnaient dans le conseil n'empêchèrent pas qu'on ne punit avec la dernière rigueur les favoris de Louis XI , qu'il avait tirés de la classe du peuple , et qui , par cela même , étaient odieux aux grands. Ce fut le seul acte du nouveau gouvernement sur lequel tous les partis furent d'accord. Les états-généraux , assemblés à Tours au mois de janvier 1484 , reconnurent la majorité du roi , et le droit que les princes du sang avaient d'entrer au conseil ; mais ils laissèrent le soin de la personne de Charles VIII à M^{me}. de Beaujeu , vraiment digne par ses qualités de gouverner le royaume. Les mécontents se retirèrent de la cour , et formèrent un parti , à la tête duquel se mit le duc d'Orléans. Leur révolte ,

qui avait été prévue , fut promptement dissipée. Ils cherchèrent un appui en Bretagne , où régnaient deux factions , celle du duc , ou plutôt de son ministre Landais , et celle des seigneurs qui , par haine contre Landais , s'étaient rapprochés de la cour de France ; et , comme le duc n'avait que deux filles , dont l'une mourut à cette époque , M^{me}. de Beaujeu n'hésita pas à prendre la défense des seigneurs bretons , dans l'espoir de profiter d'une conjoncture aussi favorable pour réunir la Bretagne à la couronne. Le duc d'Orléans et son parti s'armèrent en faveur du duc , sans autre dessein que de contrarier les projets de la cour. Le parlement procéda contre lui ; mais il n'ignorait pas que , s'il était vainqueur , et parvenait à s'emparer de la personne du jeune roi , qui l'aimait , le parlement s'empresserait d'annuler la procédure ; aussi n'en devint-il que plus empressé à poursuivre la guerre. Ayant été fait prisonnier le 26 juillet 1488 , à la bataille de St.-Aubin , où il combattait à pied avec un courage digne d'une meilleure cause , M^{me}. de Beaujeu le fit d'abord renfermer dans le château de Lusignan , et transférer ensuite dans la grosse tour de Bourges , où il passa plus de deux ans. Cette captivité lui fut avantageuse , puisque les réflexions qu'il fit dans sa prison l'affermirent dans la résolution de ne plus séparer ses intérêts de ceux d'une couronne qui pouvait lui appartenir un jour. Vers le même temps , on découvrit à la cour quelques intrigues qui furent aussitôt déjouées , par l'arrestation des chefs , entre autres de Philippe de Comines , qui subit une prison de huit mois dans une cage de fer (Voy. COMINES). La paix entre le roi et le duc de Bretagne fut conclue à Sablé le 28 août suivant ; mais le duc étant mort quelques jours après le traité , les

factions se réveillèrent en Bretagne, chaque parti se disputant le droit de marier la jeune duchesse au gré de ses intérêts. Charles VIII était fiancé depuis long-temps à la fille de Maximilien, duc d'Autriche, élevée en France, où on lui donnait le titre de reine, en attendant que son âge permit de célébrer un mariage regardé par l'Europe entière comme accompli. Maximilien d'Autriche, veuf et jeune encore, venait d'épouser solennellement par procureur la duchesse de Bretagne; déjà possesseur des Pays-Bas, il pouvait par ce mariage offrir aux Anglais de nouveaux moyens de tourmenter la France; ainsi Charles VIII se voyait dans la nécessité de conquérir la Bretagne, pour assurer la tranquillité de son royaume. Mais il lui en coûtait de dépouiller une jeune princesse qu'il devait protéger, puisqu'elle le reconnaissait pour souverain, et sa loyauté combattait contre la juste politique de son conseil. Le comte de Dunois, favori du duc d'Orléans, et à ce titre, disgrâcié par M^{me}. de Beaujeu, forma un projet qui demandait à être conduit avec beaucoup de prudence. Il ne s'agissait de rien moins que de rompre le mariage du roi et de la fille de Maximilien, d'enlever à celui-ci Anne de Bretagne, et de la faire épouser à Charles VIII. Ce projet réussit. Le roi, sans consulter M^{me} de Beaujeu, alla lui-même à Bourges, tirer le duc d'Orléans de sa prison; il lui accorda une confiance dont il n'eut pas à se repentir, et le duc se rendit en Bretagne, où il s'employa avec zèle à vaincre les obstacles, et surtout les scrupules et la répugnance de la jeune duchesse, malgré la passion qu'on lui supposait pour elle. Le mariage se fit le 16 décembre 1491, à des conditions avantageuses pour la France (Voy. ANNE de Bre-

tagne); et la politique de l'ignorant, mais loyal Charles VIII l'emporta en cette occasion sur toutes les finesses de Louis XI. L'Angleterre, effrayée de la puissance que cette nouvelle acquisition donnait au roi, et Maximilien, piqué de se voir enlever sa femme par la même alliance qui lui renvoyait sa fille, s'unirent pour commencer une guerre sans but, sans effet, et qu'un traité termina bientôt après. Depuis long-temps les prétentions qui régnaient dans l'Italie, divisée en autant de souverainetés qu'on y comptait de villes, venaient agiter la cour de France; car les Italiens voulant tous s'agrandir sans avoir aucune idée de l'art militaire, et, se bornant entre eux à des intrigues, sentaient le besoin d'une puissance étrangère pour donner un grand mouvement dont chacun en particulier espérait de profiter. Louis XI, dont l'esprit n'était pas chevaleresque, loin d'intervenir dans les querelles des Italiens, avait empêché le duc d'Orléans de faire valoir les droits qu'il avait sur le Milanais; Charles VIII, jeune, brave, et jaloux d'illustrer son règne, fut accessible aux intrigues qui l'entouraient, et forma la résolution de reconquérir le royaume de Naples, qui avait appartenu à la maison d'Anjou, dont il se portait pour héritier. Trop empressé de terminer tout différend qui aurait pu le distraire de cette grande entreprise, il rend au roi d'Arragon la Cerdagne et le Roussillon, sans rien exiger de lui qu'une promesse de ne point porter de secours à la branche aragonaise qui régnait à Naples. C'était trop donner d'avance s'il ne réussissait pas dans son entreprise, et trop peu pour qu'on le laissât jouir en paix de sa conquête, s'il parvenait à la faire; mais tout dans cette expédition devait être conduit contre les règles de la prudence. Pendant

deux ans, la cour de France s'occupe hautement de la conquête de l'Italie, et les Italiens, tant ceux qui désirent l'arrivée des Français, que ceux qui la redoutent, ne font aucuns préparatifs. Le roi part à la tête d'une armée de trente mille hommes, sans argent, sans crédit, sans magasins et sans réserve. Il tombe malade de la petite-vérole à Ast, comme pour donner à ses ennemis le temps de prendre leurs mesures; rien ne remue; il se rétablit, emprunte à la duchesse de Savoie ses diamants, qu'il met en gage pour procurer des vivres à ses soldats, entre à Florence le 14 novembre 1494, et là, excité par les avis du duc de Milan, qui craignait de le voir entrer dans ses états (Voy. LUDOVIC SFORCE), il se dirige sur Rome, où il entre le 31 décembre suivant; il arrive à Naples le 21 février 1495, et toujours en délibérant, depuis son départ, si la prudence permet de passer outre, achève en quatre mois une conquête qui étonne les vainqueurs plus encore que les vaincus, et paraît si extraordinaire à l'Europe, qu'on l'attribue généralement à des vues particulières de Dieu, qui voulait venger les crimes commis par les derniers rois de Naples. Sans remonter jusqu'à une cause surnaturelle, on peut expliquer la marche rapide de Charles VIII par les divisions qui régnaient en Italie, par la fausse politique de tant de petits états qui s'étaient trompés trop long-temps entre eux pour revenir à la confiance, sans laquelle une union prompte et efficace était impossible, et surtout par l'absence de toute idée de gloire militaire; car il ne faut pas oublier que Macchiavel nous parle à cette époque d'un combat entre deux villes rivales, dans lequel il n'y eut personne de tué, quoiqu'une des deux armées se reconnut vaincue, et l'autre victorieuse.

Certes, des soldats devenus aussi pacifiques ne pouvaient opposer aucune résistance, et la valeur des troupes de Charles VIII leur parut si inconcevable qu'ils lui donnèrent le nom de *future française*. Le pape Alexandre VI, qui avait été obligé de capituler avec le roi, de lui donner l'investiture des royaumes de Naples et de Jérusalem, la couronne d'empereur de Constantinople, et de reconnaître sa souveraineté dans Rome, disait, en parlant de cette expédition, que « les Français » semblaient être venus en Italie la » craie à la main pour y marquer leurs » logements. » Charles fit son entrée à Naples comme à Rome et à Florence; à la lueur des flambeaux, et il y exerça la même autorité que dans ses propres états. Ce ne fut que quinze jours après son arrivée qu'il voulut faire une entrée triomphante dans Naples, et sous prétexte qu'il avait acheté d'un neveu de Paléologue, ses droits sur l'empire grec (1), il se revêtit des ornements impériaux, et prit le titre d'empereur d'Orient. Si la promptitude de cette conquête étonne, la facilité avec laquelle on la perdit ne paraît pas moins surprenante. Il se forma sans mystère une ligue entre les principaux états d'Italie, les rois d'Arragon et de Castille, sans qu'on prit de mesures pour la rompre; la nécessité de garder les places fortes diminuait l'armée sans qu'on s'occupât de faire arriver des secours; la haine des Napolitains contre leur roi avait appelé les Français, et l'on oubliait de gagner l'affection des peuples; le roi ne pensait qu'à re-

(1) Voy. dans le tom. XVII de l'Académie des inscriptions, les *Eclaircissements historiques de Foncemagne, sur quelques circonstances du voyage de Charles VIII en Italie, et particulièrement sur la cession que lui fit André Paléologue.*

venir en France, et non seulement il fallait une armée pour assurer son retour, mais le moindre retard pouvait le rendre impossible. Il part de Naples le 21 mai, traverse l'Italie avec précaution, rencontre l'armée confédérée, et, pour s'ouvrir un passage, livre, le 6 juillet, cette célèbre bataille de Fornovo, dans laquelle huit mille Français l'emportèrent sur quarante mille Italiens, sans retirer d'autre avantage de cette victoire que la délivrance du duc d'Orléans, assiégé dans Novarre, et la possibilité de continuer leur retraite. Pendant que Charles VIII combattait avec le courage d'un héros pour quitter l'Italie, Ferdinand d'Arragon rentra à Naples aux acclamations du même peuple qui, trois mois auparavant, l'avait chassé pour se soumettre à la domination française; et le duc de Montpensier, que Charles avait laissé dans ce royaume avec quatre mille hommes, après avoir été bloqué pendant un mois dans Atella, fut obligé de capituler. Cependant rien n'était encore désespéré; la même légèreté qui avait fait désirer aux Français de rentrer dans leur patrie portait de nouveau tous les regards vers le royaume de Naples, et la même inconstance des Italiens les rapprochait de la cour de France. Charles méditait une seconde expédition, à laquelle toute la jeune noblesse voulait prendre part; le duc d'Orléans fut choisi pour la diriger, et les justes prétentions qu'il avait sur le duché de Milan excitaient son zèle à presser les préparatifs; mais ses conseillers intimes lui firent sentir de quelle importance il était pour lui de ne pas s'éloigner, la santé du roi s'affaiblissant chaque jour, et les trois fils qu'il avait eus d'Anne de Bretagne étant morts successivement. Dès que le duc d'Orléans eut trouvé des prétextes pour se dispenser de marcher en Italie, le

parti qui était opposé à cette guerre l'emporta dans le conseil, et les généraux laissés dans le royaume de Naples se trouvèrent si complètement oubliés qu'ils furent réduits à capituler. Charles VIII mourut en effet au château d'Amboise, le 7 avril 1498, des suites d'un coup qu'il s'était donné à la tête en visitant ce château, qu'il faisait reconstruire dans le goût italien. Il était dans la 28^e. année de son âge, et la 15^e. de son règne, sincèrement regretté d'Anne de Bretagne, qui ne l'avait épousé qu'avec répugnance, et à laquelle il ne gardait pas la foi d'un époux; mais sa bonté était si grande, ses procédés étaient si généreux, qu'il était impossible de ne pas l'aimer. Deux de ses domestiques moururent de douleur en apprenant qu'il venait d'expirer. Comme il ne laissait point d'enfants, le duc d'Orléans, son cousin, lui succéda sous le nom de *Louis XII* (1). F—E.

CHARLES IX, roi de France, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à St.-Germain-en-Laye, le 27 juin 1550, monta sur le trône le 15 décembre 1560, après la mort de François II, son frère, et fut sacré à Reims le 15 mars 1561, n'ayant pas encore onze ans accomplis. Les factions avaient tellement affaibli l'ordre politique du royaume, que la régence ne fut donnée à personne, quoique le jeune roi n'eût pas atteint l'âge fixé par les lois pour gouverner en son nom. On se contenta de faire écrire au parlement, par ce jeune prince, qu'il avait prié sa mère de prendre l'administration des affaires de l'état; et, comme on n'ignorait pas que

(1) Pour l'histoire du règne de Charles VIII, on peut consulter les *Mémoires de Comines*, et les recherches de Fonce-magne, dans les tom. XVI et XVII de l'Académie des inscriptions.

Catherine de Médicis avait pris toutes ses mesures pour que l'autorité ne lui fût pas disputée (voy. FRANÇOIS II), le parlement répondit qu'il remerciait Dieu de la sage résolution inspirée au roi. On ne peut qu'approuver la prudence des magistrats qui aimèrent mieux ne pas réclamer les lois constitutives du royaume, que de réveiller entre les Guise et les princes du sang, entre les catholiques et les calvinistes, des rivalités qui auraient fait éclater la guerre civile; mais que pouvait-on attendre d'une reine qui se croyait capable de rétablir le pouvoir royal, et n'osait pas demander la régence? Elle permit que le roi de Navarre fût nommé lieutenant-général du royaume, parce qu'elle connaissait assez la faiblesse de son caractère pour ne pas le redouter; et, sans réfléchir qu'entre les partis qui divisaient la France, il en était un auquel il fallait invariablement s'attacher, parce qu'il tenait aux lois fondamentales de la monarchie, elle se promit de tout brouiller pour tout écraser, et ne parvint qu'à mettre les catholiques dans la nécessité d'attendre leur salut d'un autre que du roi. En effet, les Guise ne se déconcertèrent pas en voyant leur crédit diminuer par la mort de François II; ils sentirent que leur véritable force était indépendante de la cour, et que, du moment où l'autorité souffrait que les calvinistes formassent des associations politiques, la puissance réelle serait à ceux qui sauraient former une ligue catholique. Dans l'assemblée des états-généraux tenue à Orléans, les partis essayèrent leurs forces, et les propositions, sous l'apparence du bien de l'état, n'annonçaient que l'intention de perdre ceux que l'on redoutait; mais les attaques dirigées contre les Guise, loin de les abattre, rap-

prochèrent d'eux le connétable de Montmorenci, qui, par son grand âge et son sincère attachement à ses rois, jouissait de la plus haute considération; l'union qu'il forma avec le duc de Guise et le maréchal de St.-André fut appelée par les huguenots le *triumvirat*. Chaque proposition faite aux états-généraux n'ayant d'autre résultat que d'augmenter les animosités, Catherine de Médicis crut devoir ajourner l'assemblée au mois de mai; et, lorsque cette époque fut arrivée, elle recula devant le danger de mettre de nouveau les partis en présence; mais comme les calvinistes, fiers de la protection secrète qu'ils trouvaient à la cour, en profitaient pour attaquer les prêtres, qu'on n'entendait parler de tous côtés que de tumultes et de massacres, on crut devoir assembler le parlement, où se rendirent le roi, la reine-mère, les princes du sang et les pairs. La grande difficulté consistait à faire cesser les querelles de religion, sans parler de religion; car on convenait que tout ce qui tient au dogme ne pouvait être décidé que par un concile. Cette difficulté était insurmontable; on l'évita en défendant les assemblées séditionnaires, et en suspendant l'exécution des mesures précédemment ordonnées contre les calvinistes; c'est sur cette base que fut dressé quelques jours après, à St.-Germain, le fameux édit de juillet, édit qui mécontenta les catholiques, parce qu'il ne les vengeait pas, et qui rendit les calvinistes furieux, parce qu'ils n'en étaient plus à vouloir se contenter d'une simple tolérance. La reine-mère, sans consulter le pape, avait autorisé une conférence entre les docteurs des deux religions; c'est ce qu'on nomme le *colloque de Poissi*, tenu au mois d'août 1561. Chaque orateur s'y attribua la victoire (voy. DUPLES-

SIS-MORNAY), comme il arrive toujours dans les discussions de ce genre ; cependant, les propositions des calvinistes révoltèrent le roi de Navarre, qui, dès ce moment, se réunit au connétable, au duc de Guise et au maréchal de St.-André. La reine, effrayée de se voir abandonnée par le premier prince du sang, se jeta dans les bras du prince de Condé et de l'amiral Coligni, chefs déclarés des huguenots, et c'est alors qu'elle accorda l'*édit de janvier* 1562, édit si favorable aux religionnaires qu'ils crurent n'avoir plus rien à ménager ; aussi se portèrent-ils dans Paris même à des violences qui annonçaient la ruine de la religion de l'état. Catherine de Médicis était d'autant plus embarrassée, que les Guise s'étant éloignés de la cour, le prince de Condé et l'amiral de Coligni ne se donnaient plus la peine de cacher le mépris qu'ils avaient pour sa personne ; elle sentait trop tard qu'en flattant tour à tour les factions, elle avait perdu toute autorité, et que la guerre civile devenait inévitable. Le duc de Guise se vit recherché à la fois par la cour qui le redoutait, et par les Parisiens qui avaient besoin d'un défenseur ; il se dirigea sur Paris. En passant près de Vassy en Champagne, ses gens se prirent de dispute avec des calvinistes qui chantaient des psaumes dans une grange ; il se présenta pour apaiser le tumulte, et fut frappé d'une pierre qui lui mit le visage en sang ; aussitôt ceux qui l'accompagnaient tombèrent sur les huguenots, et en passèrent une soixantaine au fil de l'épée. Cette action fit grand bruit parmi les réformés, qui la commentèrent, et la présentèrent dans tous leurs temples comme le signal de la guerre. Le duc de Guise fut reçu dans la capitale avec des transports de joie qu'il serait impossible de décrire ; ce

n'était plus simplement un héros, c'était l'appui des fidèles, le protecteur de l'Église. Selon l'esprit de la monarchie, les deux factions voulaient avoir le roi en leur puissance, afin de ne pas paraître rebelles ; le duc de Guise l'emporta, et le monarque vint de Fontainebleau à Paris, où la reine-mère l'accompagna, quoiqu'elle fit dans le même temps des démarches pour se rapprocher du prince de Condé ; ce qui ne servit qu'à prouver sa faiblesse et à la rendre suspecte aux deux partis. Le prince de Condé, ayant manqué l'occasion de se saisir du roi, ne pouvait plus prendre les armes sans être accusé de rébellion. Il frémit des malheurs auxquels il allait exposer sa patrie ; mais un chef de faction, quelle que soit la violence de son caractère, s'aperçoit bientôt que ceux qui le secondent sont encore plus violents que lui. Tandis qu'il délibérait, les calvinistes se soulevaient de tous côtés ; il n'était plus temps d'hésiter ; il se jeta dans Orléans, dont il fit la place d'armes de son parti. Au même instant, les siens se saisissaient d'un grand nombre de villes ; partout où ils étaient les plus forts, ils dépouillaient les églises, massacraient les prêtres et toutes les personnes vouées à la religion, et leurs chefs n'avaient point honte de livrer le Hâvre aux Anglais, pour gage du traité qu'ils faisaient avec eux. On peut juger combien cette action fut odieuse aux bons Français, et combien elle rehaussait la gloire du duc de Guise, qui, sous le règne de Henri II, avait eu l'honneur d'enlever à l'Angleterre Calais qu'elle possédait depuis deux siècles. Les huguenots avaient pris trop de villes pour pouvoir les défendre ; ils en perdirent la plus grande partie en peu de jours ; le roi de Navarre fut blessé à mort

en faisant le siège de Rouen, qui revint également au parti catholique. Le duc de Guise prouvait aux rebelles qu'il n'avait rien perdu de cette activité qui le distinguait entre les guerriers de son siècle. Il les battit à Dreux, le 15 décembre 1562. Dans cette bataille, le connétable de Montmorenci fut fait prisonnier par les hugueuots, et le prince de Condé par les catholiques; le maréchal de St.-André y perdit la vie. Le duc de Guise mit aussitôt le siège devant Orléans; la prise de cette ville devait ruiner le parti calviniste. Le duc était à la veille de s'en rendre maître, lorsqu'il fut assassiné, le 15 février 1563, par Poltrot, jeune gentilhomme du parti calviniste, qui lui tira un coup de pistolet. La blessure ne paraissait pas mortelle; mais les balles étaient empoisonnées, et le duc mourut le 24 du même mois, à l'âge de quarante-quatre ans, plus grand encore à ses derniers moments qu'il ne l'avait été à la tête des armées. « Si votre religion » vous apprend à tuer celui qui ne » vous a jamais offensé, dit-il à son » assassin, la mienne m'ordonne de » vous pardonner; allez, je vous ren- » voie en liberté. » Il conseilla au roi et à la reine-mère de transiger avec les partis, afin de chasser les étrangers du royaume; ses conseils furent suivis; les factions signèrent un traité le 18 mars, et le Havre fut repris aux Anglais le 27 juillet. Le roi, ayant été déclaré majeur la même année 1563, partit, accompagné de sa mère, pour visiter les provinces. Il eut à Bayonne une entrevue avec Isabelle, sa sœur, épouse de Philippe II, roi d'Espagne; les calvinistes en conçurent de l'ombrage jusqu'à reprendre les armes, et former le projet d'enlever le roi lorsqu'il revenait à Paris. Il en fut averti comme il sortait de

Meaux. Il se mit au milieu d'un corps de Suisses, les anima par son intrépidité; et, après bien des dangers, il arriva dans la capitale le 29 septembre au soir, ayant été quinze heures à cheval sans prendre aucune nourriture. Cette tentative des hugueuots lui fit une impression d'autant plus profonde qu'il était dans l'âge où l'on ne pouvait plus prétendre à le servir malgré lui; on s'attaquait à sa personne, on bravait son autorité: quel roi aurait pu supporter patiemment une pareille injure, et combien la nécessité de la dissimuler devait amasser de haine dans un cœur naturellement fier! Dès son enfance, Charles IX avait annoncé les qualités qui font les grands princes; brave, aimant la gloire, infatigable, d'un esprit vif et pénétrant, heureux en réparties, ayant du goût pour les lettres, on ne pouvait lui reprocher qu'un excès de forces, qu'il employait à des exercices au-dessous de son rang; mais, pour le condamner même sur ce point, il faudrait oublier les moyens employés par Catherine de Médicis pour le corrompre et pour l'empêcher de se mettre à la tête des armées. S'étant aperçu un jour que le vin avait altéré sa raison, il jura de ne plus en boire, et tint son serment. Que ne pouvait-on pas attendre d'un prince de vingt ans, capable de prendre un tel empire sur lui-même! Heureux si la violence de son caractère lui avait donné le courage de se séparer de sa mère; mais, au milieu des factions, il fut facile à cette femme artificieuse de lui montrer des ennemis partout, de lui faire croire qu'il ne trouverait de fidélité qu'en elle, et de plier à la dissimulation un cœur auquel la nature avait donné toutes les qualités, et même les défauts les plus opposés à ce vice. S'il avait été le mai-

tre de sa conduite, il n'aurait pas caché à Coligni la haine qu'il avait conçue contre lui depuis la tentative de Meaux, et, se mettant à la tête des catholiques, il aurait en peu de temps réduit la faction opposée; mais cela n'entraîna point dans les vues de la reine-mère, qui, dans l'espérance de voir périr les chefs des deux partis, et de gouverner ensuite sans contradiction, craignait que son fils ne fût véritablement roi. Après la bataille de St.-Denis, gagnée le 10 novembre 1567, par le connétable de Montmorency, qui mourut des blessures qu'il y reçut, Catherine de Médicis, au lieu de poursuivre les calvinistes, s'empessa de négocier, et le 15 août 1570, fut signé un nouvel édit de pacification, que le peuple nomma *la paix boiteuse* ou *la paix mal assise* (1). Les calvinistes, forts des ménagements que la cour avait pour eux, retirèrent une partie des places qu'ils devaient rendre, et continuèrent à entretenir des intelligences avec l'Angleterre et les princes d'Allemagne; les massacres entre eux et les catholiques recommencèrent; ce qui prouve que l'autorité royale devait enfin renoncer à tenir la balance entre deux partis irrécconciliables, dont l'un portait les armes contre son roi et contractait alliance avec les étrangers. La guerre civile éclata de nouveau. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, fut mis à la tête de l'armée royale. Rien ne fait mieux comprendre l'ascendant de Catherine de Médicis; car Charles IX était jaloux du duc d'Anjou son frère, et n'osa cependant lui refuser un commandement qu'il brûlait de prendre lui-même.

(1) Elle était appelée ainsi, parce qu'elle avait été conclue, au nom du roi, par Birron et de Mesmes, dont le premier était boiteux, et l'autre portait le nom de sa seigneurie de Malassise.

me. Le prince de Condé fut tué le 13 mars 1569, à la bataille de Jarnac, et l'amiral de Coligni battu à Montcontour, le 3 octobre de la même année. Catherine de Médicis profita de la jalousie que le roi prenait des victoires remportées par son frère, pour l'amener à traiter de nouveau avec les calvinistes. La paix fut signée le 15 août 1570. A en examiner les articles, on croirait qu'on ne battait les rebelles que pour avoir le plaisir de leur assurer de nouveaux avantages: ils furent si grands cette fois, que les historiens ont cru généralement que la reine ne consentit à tout accorder qu'avec le projet formé d'employer la trahison pour faire périr les chefs du parti; et sans doute ils conçurent le même soupçon, car ils furent long-temps sans céder aux caresses qu'on leur prodiguait pour les attirer à la cour. Le 26 novembre 1570, Charles IX épousa Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II; les chefs des calvinistes ne purent refuser de paraître aux fêtes données à cette occasion; mais ils avaient soin de ne se livrer jamais tous à la fois. Enfin, la défiance s'apaisa peu à peu; l'amiral de Coligni ne fut pas insensible à l'ambition de passer pour gouverner le conseil du monarque, et le mariage du jeune roi de Navarre, depuis Henri IV, avec Marguerite, sœur de Charles IX, sembla bannir tous les soupçons. Ce mariage se fit le 18 août 1572; la première tentative d'assassinat sur l'amiral eut lieu le 22 du même mois; le 24 fut donné le signal de la *St.-Barthélemi*, massacre qui dura sept jours, et dans lequel il fut tué plus de cinq mille personnes à Paris seulement. L'exemple de la capitale ne fut que trop bien suivi dans la plupart des provinces. Coligni fut massacré dans son lit par un nommé *Béme*; les en-

fants du duc de Guise, qui reprochaient à l'amiral l'assassinat de leur père, dirigèrent la main qui le frappa, et vinrent assouvir leur vengeance sur son cadavre, qui fut pendu par les pieds au gibet de Montfaucon, après avoir été exposé aux insultes de la populace. Le jeune prince de Condé et le roi de Navarre ne sauvèrent leur vie qu'en abjurant; mais ils profitèrent d'une occasion favorable pour s'éloigner de la cour. Désavouant alors une religion qu'ils n'avaient embrassée que par violence, ils se mirent à la tête des calvinistes, et tant de sang répandu ne servit qu'à faire éclater la guerre civile, pour la quatrième fois depuis le règne de Charles IX. La constance avec laquelle ils défendirent la Rochelle, que l'armée royale ne put prendre, dut révéler à Catherine de Médicis toute la faiblesse de sa politique; car aucun des chefs dont elle avait désiré la mort, dans l'espoir d'être maîtresse du gouvernement, n'avait survécu, et l'autorité royale n'en était pas plus affermie. C'est une grande folie de croire que les factions puissent manquer de chefs; le jeune duc de Guise fut bien plus dangereux que son père, et le roi de Navarre prouva qu'il pouvait à lui seul remplacer tous les princes du sang. Depuis la St-Barthélemi, Charles IX, poursuivi par les remords, conçut pour sa mère une aversion qu'il lui était impossible de dissimuler; aussi chercha-t-elle à regagner sa confiance en briguant pour le duc d'Anjou le trône de Pologne, auquel il fut en effet appelé; mais cet éloignement, en apaisant la jalousie du roi, ne fit que le confirmer dans la résolution de gouverner par lui-même, et d'abattre enfin des partis plus terribles encore pour l'autorité royale qu'ils avilissaient, que pour le royaume qu'ils mettaient au pillage.

Assidu à son conseil, il commença par diminuer les impôts, et éloigna les femmes auxquelles il avait jusqu'alors accordé trop d'empire sur lui; mais cette résolution fut prise trop tard; le coup était porté; il mourut le 31 mai 1574, dans la 24^e. année de son âge, et la 14^e. de son règne. Henri III lui succéda. Nous avons esquissé le caractère de ce roi avant de raconter le massacre de la St-Barthélemi; car on supporterait difficilement que l'historien, dont le devoir cependant est de ne dissimuler ni le mal, ni le bien, rendit justice à un prince présenté au jugement des siècles comme le bourreau de ses sujets. Ce prince ne comptait alors que vingt-deux ans; sa couronne avait sans cesse été menacée; il fut entraîné, et mourut de la violence de ses remords, en remerciant Dieu de ne pas lui avoir accordé d'enfants; car il craignait les chances d'une nouvelle minorité. S'il n'excita aucune pitié, quel sentiment réservera-t-on à celle qui ne fit servir l'autorité d'une mère qu'à le conduire dans cette déplorable situation où le pouvoir royal était réduit à employer le crime, sans même avoir la certitude d'y trouver son salut? Charles IX aimait beaucoup la chasse, et se plaisait à montrer sa force, en abattant d'un seul coup la tête des animaux qu'il rencontrait. On a dit qu'il s'exerçait sur les bêtes à répandre le sang de ses sujets; c'est faire de l'esprit sur une matière qui s'y prête difficilement. On a de lui un ouvrage que Villeroy publia en 1625, sous ce titre: *Chasse royale composée par Charles IX*, in-8°. ; c'est l'unique édition. Ce prince ne laissa pas d'enfants d'Élisabeth, son épouse; il eut d'une de ses maîtresses, nommée *Marie Touchet*, Charles, duc d'Angoulême (V. ANGOULÊME). C'est sous le règne de Charles IX qu'

fut bâti le palais des Tuileries (1564). Le 4 juillet de la même année, Charles rendit à Lyon une ordonnance par laquelle il fixait le commencement de l'année au mois de janvier. Il fut le premier des rois de France qui autorisa les secrétaires d'état à signer pour lui dans certains cas. Charles IX cultiva et favorisa les lettres. Il est même resté quelques vers de lui, parmi lesquels on cite cet impromptu :

François premier prédit ce point,
Que ceux de la maison de Guise
Mettraient ses enfants en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

(Voy. L'HÔPITAL, COLIGNI, HENRI III, CATHERINE DE MÉDICIS, DES ADRETS, RONSARD, AMYOT.) Varillas a composé une *Histoire de Charles IX*; ses historiens originaux sont de Thou, d'Aubigné, et beaucoup d'autres, dont on peut voir le détail dans la *Biblioth. hist. de France*. F—E.

CHARLES, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, comte d'Évreux, né en 1552, fut élevé à la cour de Philippe de Valois, et se fit admirer dès sa jeunesse par son savoir, son éloquence et les grâces de sa figure. Fils et successeur de Jeanne de France et de Philippe III, roi de Navarre, il fut couronné dans la cathédrale de Pampeune, le 27 juin 1550. Quelques troubles s'étant élevés dans ses états au commencement de son règne, il porta la terreur dans l'esprit de ses sujets, par la rigueur avec laquelle il punit les séditeux. Il reparut à la cour de France en 1555, et manifesta ses vues ambitieuses en réclamant les comtés de Champagne et de Brie, et en formant des prétentions sur le duché de Bourgogne. Le roi Jean lui fit épouser la princesse Jeanne, sa fille, et lui donna les villes de Mantes et de Meulan. Ces liens, qui auraient dû l'attacher au trône de France, et l'en rendre l'appui, ne servirent qu'à lui

donner des moyens de l'ébranler plus sûrement. Dès le commencement de son règne, il fut accusé de l'assassinat de Charles de la Cerda, connétable de France, qui fut poignardé par son ordre, en haine de ce qu'on lui avait donné le comté d'Angoulême, que Charles demandait pour sa femme. Il s'allia aussitôt à l'Angleterre, pour s'assurer un appui, se retira en Normandie, où était le principal siège de sa puissance, et, bravant le roi Jean, il ourdit plusieurs trames contre ce prince, après l'avoir abusé par une feinte réconciliation. Il forma un parti dans le royaume, et séduisit même, à force d'adresse, le dauphin, fils du roi; mais ce jeune prince, de concert avec son père, le trahit, en l'attirant à une fête qu'il donnait à Rouen, et le livra au roi. Charles fut envoyé prisonnier à Château-Gaillard, et de là au Châtelet de Paris. Philippe de Navarre, son frère, eut aussitôt recours à la protection des Anglais. Du fond de sa prison, Charles semait dans la capitale des germes de révolte, et l'on fut obligé de le transférer au château d'Arleux, dans le Cambrésis. La bataille de Poitiers et la captivité du roi le sauvèrent. A la faveur des troubles, Charles, aidé de son frère Philippe, s'évada de sa prison en 1556. Il se rendit à Amiens et y leva des troupes. Appelé par les Parisiens, il leur fit une harangue séditeuse, souffla le feu de la discorde dans la capitale, attaqua le dauphin, et fit revivre ses prétentions à la couronne. Chassé enfin de Paris par le dauphin, il fit à ce prince une guerre sanglante, mais dont les résultats ne répondirent point à son ambition. Cependant la paix de Bretigny, en 1360, lui assura la possession de ses domaines en France. Charles se rendit immédiatement dans la Navarre, d'où il porta ses regards sur l'Espagne. Contempo-

rain de Pierre-le-Cruel, et comme lui le fléau de son siècle, il eut avec ce prince plusieurs entrevues, et on les vit tour à tour se liguier contre le roi d'Arragon, et se désunir ensuite selon leurs passions et leurs intérêts. Par un traité de paix avec Charles V, roi de France, le roi de Navarre renonça en 1565 à ses prétentions sur la Bourgogne, la Champagne et la Brie, moyennant la cession de Montpellier. Pierre-le-Cruel, détrôné par Henri de Transtamare, s'étant jeté dans les bras des Anglais, Charles conclut avec le vainqueur et le vaincu deux traités diamétralement opposés, et, pour éluder ensuite ses engagements, il s'avisa d'un expédient bien singulier, et dont il fut lui-même victime. Il se fit enlever par Olivier de Mauny, lieutenant de du Guesclin. Pendant sa détention volontaire, le prince de Galles traversa la Navarre, et alla rétablir le roi de Castille sur le trône. Charles, pris dans son propre piège, et retenu malgré lui dans la prison où il s'était fait enfermer, donna son fils en otage à l'aventurier qui l'avait enlevé; mais il l'attira ensuite à Tudella, sous prétexte de lui payer sa rançon, et le força de relâcher l'infant de Navarre. Il s'unit aussitôt avec le prince de Galles et le roi d'Arragon contre Transtamare; mais ce prince étant remonté sur le trône de Castille par le secours de la France, Charles se vit exposé au ressentiment de ces deux redoutables voisins. Il passa à Londres pour y chercher un appui contre la France, alarmée de ses intrigues. A son retour dans ses états, on l'accusa publiquement à Paris d'avoir formé le projet d'empoisonner le roi Charles V, son beau-frère. On arrêta ses deux fils, et deux ministres, qui furent mis à la question et exécutés. Rien n'est moins prouvé que ce projet d'empoisonnement, et Charles

en repoussa toujours l'idée avec indignation. Il fut néanmoins dépouillé de ses domaines en France. Pour venger ses ministres, il fit un traité avec Richard III, et prit à sa solde un corps de troupes anglaises; mais accablé à la fois par les Castellans et les Français, son petit royaume fut mis à feu et à sang, et ce ne fut qu'après avoir imploré la médiation de Henri de Transtamare, et donné vingt places en otage, qu'il obtint la paix, en 1579. L'année suivante, il apaisa une révolte avec sévérité, mais sans injustice, et depuis il fut toujours obéi et respecté jusqu'à sa mort, arrivée en 1587. Cette mort fut cruelle, si l'on en croit les chroniques françaises acharnées à noircir sa mémoire. Il s'était fait envelopper dans des draps imbibés d'eau-de-vie souffrée, soit pour guérir sa lèpre, soit pour ranimer sa chaleur naturelle, affaiblie par les débauches, lorsque le feu y prit par l'imprudencce d'un valet de chambre. Ce malheureux prince expira dans des tourments horribles, et comme par un juste châtiment de Dieu, ajoutent les mêmes chroniques. Les historiens de la Navarre traitent ce récit de fable. Selon Ferreras, Charles eut des défauts et des passions, mais ses bonnes qualités l'emportèrent sur ses vices. « Les Français l'ont sur- » nommé *le Mauvais*, ajoute cet his- » torien, à cause des troubles qu'il a » fomentés dans leur pays. Si l'on » envisage cependant ses actions, on » conviendra qu'il n'a point été assez » méchant pour mériter cette odieuse » épithète. » En effet, si l'on veut expliquer la conduite de ce prince, il faut se rappeler qu'il descendait par sa mère de Louis-le-Hutin, et, par son père, de Philippe-le-Hardi. Sa naissance lui permettait donc d'aspirer à la couronne de France, à une époque où les rois d'Angleterre étaient des

discussions sur ce grand héritage (V. JEAN et CHARLES V, rois de France). Charles-le-Mauvais, voyant avec plaisir une contestation qui pouvait anéantir les droits de la maison de Valois, s'unissait au roi d'Angleterre, ce qui n'était pas rare à cette époque parmi les grands vassaux ; non qu'il voulût qu'Édouard III triomphât ; il était persuadé au contraire que l'union de la couronne de France et de la couronne d'Angleterre était impossible, et que les Français ne supporteraient jamais paisiblement une domination étrangère. D'un autre côté, Édouard III était trop habile pour ne pas deviner la politique de Charles-le-Mauvais. Toujours en méfiance, ces deux princes ne s'aidaient que pour affaiblir la maison de Valois, et se séparaient aussitôt qu'ils pouvaient appréhender qu'un d'eux devînt assez fort pour la renverser et lui succéder. Les historiens, qui n'ont pas approfondi les motifs de la conduite de Charles-le-Mauvais, l'ont représenté comme un fou, faisant le mal pour le plaisir de nuire, commettant des crimes pour satisfaire la violence de son caractère ; ce qui est absurde. Ces observations n'ont pas pour but de le sauver du jugement porté contre lui par ses contemporains ; mais de prouver qu'il n'a point agi par hasard. Voltaire prétend que Charles n'était pas plus mauvais que tant d'autres princes ; cette manière d'excuser un souverain condamné par l'histoire n'est qu'une injure adressée à plusieurs, et qui n'exige aucune discussion politique. Nous croyons avoir exposé les véritables motifs de sa conduite ; il en paraîtra moins inconséquent ; mais nous ne pensons pas qu'il en paraisse meilleur. La fin de sa vie fut tranquille ; c'est-à-dire qu'il s'accoutuma au repos, quand Charles V eut repris assez de pouvoir pour forcer tous les

grands vassaux à respecter l'autorité royale.

F—E.

CHARLES III, surnommé *le Noble*, roi de Navarre, fils du précédent, lui succéda à l'âge de vingt-cinq ans, et montra de bonne heure les grandes qualités de son père, sans aucun de ses vices. Couronné à Pampelune, le 29 juillet 1390, Charles se hâta de réformer les abus qui s'étaient glissés dans le royaume, et s'appliqua à vivre en bonne intelligence avec ses voisins. Il obtint des Anglais la restitution de Cherbourg, et régla à l'amiable avec le roi d'Aragon les limites des deux royaumes. Charles fit un voyage en France en 1403, et signa, le 4 juin de l'année suivante, un traité portant renonciation à toutes ses prétentions sur les comtés de Champagne, de Brie et d'Evreux, et la cession de Cherbourg, moyennant la ville et le territoire de Nemours, avec le titre de duc, une pension de 12,000 liv. par an, et, de plus, 200 mille écus pour le dédommager des revenus dont il avait été privé depuis la saisie de ses états, sous le règne précédent. Charles contribua à rétablir la paix publique en France, en conciliant les deux factions d'Orléans et de Bourgogne. Il partit pour la Navarre en 1415, laissant à la cour de France une haute idée de sa personne. De retour dans ses états, il y fit fleurir l'industrie, les arts et les lettres, bâtit les deux magnifiques palais d'Olite et de Tafalla, et fit construire le beau pont d'Estella sur la rivière d'Egas. Ce prince fut rappelé à la cour de France, après l'assassinat du duc d'Orléans, par Jean, duc de Bourgogne ; il y soutint l'infortuné Charles VI et la famille royale, et il eut beaucoup de part aux deux traités de Chartres et de Bicêtre. Il observa une prudente neutralité dans tous les démêlés qui eurent lieu pen-

dant son règne, entre les rois de Castille et d'Aragon, et; quoique tous les royaumes voisins fussent déchirés par des discordes, il se livra à son goût pour la magnificence et les arts de la paix. Il mourut à Olite, le 8 septembre 1425, dans la 64^e. année de son âge et la 39^e. de son règne, après avoir joui pendant ce long intervalle de tout l'amour de ses sujets, et de tous les heureux effets d'une administration paternelle. B—P.

CHARLES DE NAVARRE, prince de Viane. Voy. DON CARLOS.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne, fils de Philippe-le-Bon et d'Isabelle de Portugal, naquit à Dijon le 10 novembre 1433, et porta d'abord le nom de *comte de Charolais*, sous lequel il se distingua dans les batailles de Rupelmonde en 1452, et de Morbègue l'année suivante. Ce prince, dont le caractère était violent et fougueux, sentit de bonne heure les mouvements de cette fatale ambition qui fut la source des fautes et des malheurs de sa vie. Son aversion pour les seigneurs de la maison de Croÿ, favoris de son père, était insurmontable; n'ayant pu les faire disgracier, il quitta la cour, et se retira en Hollande. Enfin, s'étant réconcilié avec son père, il parvint à lui faire partager sa haine contre Louis XI, et se mit à la tête du parti formé contre ce monarque. Après avoir traversé la Flandre et l'Artois, il s'avance vers la Somme à la tête de vingt-six mille combattants, et arrive devant Paris. Le roi lui députa Alain Chartier, évêque de cette ville, pour lui reprocher la guerre qu'il faisait à son souverain. « Dites à votre maître, répond » l'héritier de Bourgogne, qu'on a » toujours trop de motifs contre un » prince qui sait employer le fer et » le poison, et qu'on est bien sûr,

» en marchant contre lui, de trouver » nombreuse compagnie en route; au » reste, je n'ai pris les armes qu'à » la sollicitation des peuples, de la » noblesse et des princes: voilà mes » complices. » Louis étant venu lui présenter la bataille à Montlhéri, Charles enfonce une aile de l'armée royale, et se laisse emporter à la poursuite des fuyards. Environné par quinze gendarmes qui venaient de tuer son écuyer, il est blessé et en danger d'être pris; mais il refuse de se rendre, fait des prodiges de valeur, et donne le temps à ses soldats de venir le dégager. Dès-lors, Charles conçut de ses talents pour la guerre une si haute idée, que les plus grands revers ne purent depuis le détromper de cette présomption. Ayant succédé à son père en 1467, il eut presque aussitôt la guerre contre les Liégeois, qu'il tailla en pièces et soumit avec la dernière rigueur. Forcé, avant cette expédition, de rendre aux Gantois les privilèges que Philippe-le-Bon leur avait enlevés, il révoque à son retour ce que les Gantois lui ont extorqué, fait mourir les chefs de la rebellion, et condamne la ville à une amende considérable. L'année suivante, il épousa Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre; et résolut dès-lors de renouveler la guerre civile en France; mais Louis le désarma en lui donnant 120 mille écus d'or. Le 5 octobre suivant, le monarque et le duc ont une entrevue à Péronne pour régler leurs différends. Là, le duc apprend que les Liégeois, excités par le roi, viennent de se soulever de nouveau et de s'emparer de Tongres. Charles entre en fureur: Louis emploie inutilement les serments pour se disculper; il est arrêté et gardé à vue. Le duc, après avoir hésité entre les partis les plus violents, l'oblige

à signer un traité, dont la condition la plus humiliante est qu'il marchera avec lui contre ces mêmes Liégeois qu'il avait soulevés. Charles arrive devant Liège accompagné du roi : la ville est prise d'assaut et abandonnée à la fureur du soldat. De tels succès achevèrent d'endurcir le duc de Bourgogne, et de former les derniers traits de ce caractère inflexible et sanguinaire, qui le rendit le fléau de ses voisins et l'artisan de sa propre ruine. Édouard IV lui envoya, en 1470, l'ordre de la Jarretière. Il reçut en Flandre, peu de temps après, Édouard lui-même qui vint chercher un asyle auprès de lui. Charles lui fournit de l'argent et des vaisseaux pour repasser en Angleterre. Vers la fin de la même année, la guerre recommence entre le roi de France et le duc de Bourgogne : jamais Charles ne mérita mieux que dans cette guerre le surnom de *Téméraire*. Forcé de demander une trêve, il ne tarde pas à reprendre les armes, publie un manifeste contre le roi qu'il accuse de sortilège et d'empoisonnements, passe la Somme à la tête de quatre-vingt mille combattants, prend d'assaut la ville de Nesle qu'il livre aux flammes, et dit avec une tranquillité barbare en la voyant brûler : « Tel fruit porte l'arbre de » guerre. » Ennemi du repos, insensible aux plaisirs, n'aimant que la destruction et le carnage, écrasant le peuple pour enrichir les grands, et, malgré son orgueil, possédant l'art de se faire des alliés, Charles, qui se croyait égal en puissance à Louis XI, souffrait impatiemment de se voir son inférieur en dignité. Il projette alors d'étendre sa domination du côté du Rhin, et de faire ériger ses états en royaume, sous le nom de *Gaule - Belgique*. Il vient trouver

l'empereur Frédéric III à Trèves, pour obtenir le titre de roi et de vicairé-général de l'empire que Frédéric lui avait promis, à condition qu'il donnerait Marie, sa fille, en mariage à l'archiduc ; mais aucun des deux ne voulant s'engager le premier, ils se séparent mécontents l'un de l'autre, et la négociation est rompue. Charles, qui voulait ajouter à ses états la Lorraine et la Suisse, était bien sûr, selon l'observation de Voltaire, s'il eût réussi, de se faire roi sans la permission de personne. Cependant, Louis XI travaillait à lui susciter de nouveaux embarras, en excitant contre lui l'Autriche et les Suisses. Dès lors, Charles forme la résolution de le détrôner, et se ligue pour ce dessein avec le roi d'Angleterre ; mais, obligé de marcher au secours de l'évêque de Cologne, son parent, il perd dix mois devant Neuss, dont il fait inutilement le siège, et vole ensuite en Lorraine pour se venger du duc René, qui, excité par la France, lui avait déclaré la guerre. Après avoir terminé la conquête de la Lorraine par la prise de Nancy, où il entre en vainqueur en 1475, il tourne ses armes contre les Suisses, et, malgré les représentations de ces paisibles montagnards, qui lui disent que tout ce qu'il pourrait trouver chez eux ne « va » lit pas les éperons des chevaliers » de son armée, » il prit la ville de Granson, et fit passer au fil de l'épée huit cents hommes qui la gardaient ; mais cette barbarie ne tarda pas à être vengée par une victoire signalée que les Suisses remportèrent sur lui près de cette même ville, le 3 mars 1475. La perte de cette bataille le jette dans une noire mélancolie qui altère son esprit et sa santé. Il rentre en Suisse avec une nouvelle armée, et, le 22 juin, perd par les mêmes fautes la bataille

de Morat. Le duc de Lorraine, qui avait combattu dans l'armée des Suisses, mène les vainqueurs devant Nanci, qui capitule le 6 octobre. Aux premières nouvelles de ce siège, Charles rassemble ses troupes et se rend en Lorraine, pour arracher au duc René la ville de Nanci qu'il avait déjà prise une fois. Il charge le comte de Campobasse de la principale attaque, et, instruit que cet officier le trahit, il ne regarde cet avertissement que comme un piège. Campobasse fait traîner le siège en longueur, et donne ainsi le temps à René de s'avancer avec vingt mille hommes. A son approche, il passe avec ses troupes du côté de l'ennemi, et laisse l'armée de Charles réduite à quatre mille hommes. Contre le sentiment de son conseil, ce prince veut combattre avec des forces inégales. Le 5 janvier 1477, les deux armées en viennent aux mains. Les ailes de l'armée bourguignonne sont enfoncées et dispersées, et le corps de bataille, commandé par le duc en personne, est attaqué de front et sur les flancs. Charles s'arme aussitôt de son casque, et, voyant tomber à ses pieds un lion d'argent doré qui lui servait de cimier, il dit avec étonnement : *Ecce magnum signum Dei*. Mis en déroute et entraîné par les fuyards, il tombe de cheval dans un fossé où il est tué d'un coup de lance, dans la 44^e. année de son âge, et paie ainsi de son sang, ajoute le même historien, le nom de *Téméraire* que la postérité lui donne. Son corps, couvert de sang et de boue, la tête prise dans les glaçons, ne fut retrouvé que deux jours après la bataille, et tellement défiguré qu'il resta quelque temps méconnaissable aux yeux de ses propres frères ; on le reconnut enfin à la longueur de sa barbe et de

ses ongles qu'il avait laissé croître depuis la défaite de Morat, et à la cicatrice d'un coup d'épée reçu à la bataille de Montlhéri. La mort de ce prince, qui semblait destiné à replonger la monarchie dans l'ancien chaos, forme une époque remarquable dans notre histoire : avec lui s'éteignit en France le système monstrueux du gouvernement féodal. Charles eut cependant quelques vertus ; car la vérité doit adoucir les couleurs trop sombres sous lesquelles l'ont peint les historiens du temps et leurs copistes. S'il était endurci et terrible à la guerre, rien, dans le gouvernement de ses peuples, ne se ressentait de la dureté avec laquelle il se traitait lui-même ; sa droiture naturelle lui faisait surveiller avec soin l'administration de la justice. Il fut inhumé à Nanci, par ordre du duc de Lorraine ; et en 1550, Charles-Quint, son arrière-petit-fils, fit transporter ses restes à Bruges. De ses trois mariages, il ne laissa que Marie, née d'Isabelle de Bourbon, sa seconde femme.

R—P.

CHARLES DE BLOIS, ou DE CHATILLON, frère puîné de Louis, comte de Blois, et fils de Marguerite, sœur de Philippe de Valois, épousa en 1337 Jeanne de Penthièvre, fille de Gui de Bretagne. Les conditions du mariage furent que Charles de Blois prendrait le nom, le cri et les armes de Bretagne, et qu'il succéderait au duc Jean III, qui n'avait point d'enfants. La plupart des seigneurs et des barons prêtèrent foi et hommage au prince, comme héritier présomptif de leur souverain ; mais Jean, comte de Montfort, frère du duc de Bretagne, prétendait hériter de ses états. Il dissimula jusqu'à la mort du duc, arrivée en 1340. Alors, une longue et sanglante querelle s'engagea entre

Charles de Blois et Jean de Montfort. Ce dernier vint à Nantes, s'empara des trésors du duc. Il avait pour lui les villes, les communes et le peuple. Charles de Blois ralliait à sa cause la plus grande partie des prélats et des barons. Montfort s'empara de Rennes, de Vannes, d'Aurai, de Brest et d'Hennebon. Il passa en Angleterre, et se ménagea l'appui d'Édouard, qui disputait encore la couronne de France à Philippe de Valois. Charles implora la protection de ce dernier. Les deux princes furent cités devant la cour des pairs. Montfort se rendit à Paris, accompagné de quatre cents barons et chevaliers; mais il reconnut bientôt, à l'accueil sévère et aux reproches du monarque sur ses liaisons avec Édouard, que la cour serait peu favorable à ses prétentions. Il se déguisa en marchand, s'échappa de Paris, et regagna la Bretagne. Le procès des deux prétendants s'instruisit. La question de droit était difficile et douteuse. Montfort, frère du dernier duc de Bretagne, se croyait plus près d'un degré que la comtesse de Penthièvre. Il invoquait les lois générales du royaume, qui eussent été en sa faveur, si l'érection de la Bretagne en pairie avait pu changer ses anciennes constitutions, et exclure les filles dans les successions collatérales lorsqu'il restait des mâles. Les pairs réunis à Conflans, reconnurent, en 1341, la validité des titres de Charles de Blois. Aussitôt, le duc de Normandie, fils aîné du roi, entra en Bretagne à la tête d'une armée, ayant avec lui Charles de Blois, le roi de Navarre, le comte d'Alençon, frère de Philippe VI, et plusieurs autres seigneurs. Le comte de Montfort, assiégé dans la ville de Nantes, fut fait prisonnier, conduit à Paris, et renfermé dans la grosse tour du Louvre. C'en était fait de ses

prétentions, et une guerre, qui devait durer vingt-trois ans, était terminée, si Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort, n'eût alors développé un grand caractère. « Cette princesse, dit » d'Argentré, était vaillante de sa » personne autant que nul homme. » Elle montait à cheval mieux que » nul écuyer. Elle donnait parmi une » troupe d'hommes d'armes comme » le plus vaillant capitaine, combat- » tait par terre et par mer, savait » dresser une bataille, garder une » place, etc. » Elle prit dans ses bras Jean de Montfort, son fils, à peine âgé de trois ans, le présenta au peuple, aux soldats, et ranima les esprits abattus. Après s'être emparé de Rennes où commandait Cadoudal, Charles de Blois vint assiéger la comtesse dans Hennebon. Pendant qu'il donnait l'assaut, la terrible guerrière sort par une porte secrète, fond sur le camp ennemi, le livre aux flammes, force un quartier des assiégeants, et rentre dans la place. Quelque temps après, forcée de se rendre, elle allait capituler, lorsqu'une flotte anglaise entra dans le port. Le même jour, Gautier de Mauni et les Anglais firent un carnage affreux des assiégeants, brûlèrent leurs tentes et leurs machines; le siège fut levé, et « la com- » tesse, dit Froissart, vint baiser mes- » sire Gautier de Mauni et ses com- » pagnons les uns après les autres, » deux ou trois fois, comme vaillante » dame. » Bientôt après, Charles de Blois, à la tête d'une escadre de trente-six vaisseaux, attaqua, près de Jersey, une flotte anglaise de quarante-six voiles que Robert d'Artois commandait. La comtesse de Montfort combattit armée de toutes pièces. On en vint plusieurs fois à l'abordage. La nuit survint, et le lendemain la tempête avait dispersé les vaisseaux. Oli-

vier de Clisson, père du connétable, et treize autres gentilshommes bretons, feignant de rester dans le parti de Charles de Blois, traitèrent secrètement avec le roi d'Angleterre. Ils s'étaient rendus à Paris pour assister à un tournoi. Leur trahison fut connue, le roi les fit décapiter, et la tête d'Olivier de Clisson, portée à Nantes, fut attaché au fer d'une lance sur une des portes de la ville. Les rois d'Angleterre et de France se montrèrent un moment en Bretagne. Édouard assiégea Vannes et deux autres places sans pouvoir s'en rendre maître. Philippe de Valois offrit le combat; Édouard le refusa, et proposa une trêve de trois ans, qui fut signée à Malestroit, en 1343, entre les deux monarques et les deux prétendants au duché de Bretagne. Le comte de Montfort sortit alors de la tour du Louvre, viola la trêve, et la guerre recommença. Charles de Blois prit Quimpercorentin; dont les habitants furent passés au fil de l'épée de la manière la plus barbare. Montfort prit et sacagea Dinant; mais, n'ayant pu obtenir de nouveaux secours d'Édouard, il mourut de chagrin à Hennebion, en 1345, laissant son fils unique sous la tutelle de sa mère. La guerre continua avec divers succès. Édouard ayant enfin envoyé de nouvelles troupes à la comtesse de Montfort, un combat sanglant fut livré à Laroche-Derien, en 1346. Charles de Blois, trois fois pris et trois fois dégagé, ayant reçu dix-huit blessures, fut contraint de se rendre. On le conduisit en Angleterre, et il fut enfermé à la tour de Londres. Alors la guerre se trouva soutenue par deux femmes, la comtesse de Montfort et la comtesse de Penthièvre. C'est pendant cette guerre cruelle qu'eut lieu, en 1350; le combat des Trente (voy. BEAUMANOIR).

Ce ne fut que trois ans après avoir été fait prisonnier que Charles obtint sa liberté, moyennant une rançon de trois cent cinquante mille écus. Le jeune comte de Montfort avait épousé Jeanne, fille d'Édouard. On proposa aux deux prétendants de partager la Bretagne; mais Charles de Blois déclara « qu'il voulait tout ou rien. » Cependant, on convint d'une trêve. Des commissaires furent nommés pour terminer à l'amiable; mais ils ne purent rien décider, et la guerre recommença avec une nouvelle fureur en 1363. Les deux armées étaient en présence dans les landes d'Évran, lorsque, pressés par les instances des prélats et des seigneurs, Charles de Blois et Jean de Montfort consentirent au partage, et le traité fut signé en 1364. Charles devait avoir le comté de Rennes, et Jean le comté de Nantes; mais la comtesse de Montfort s'était autrefois plainte que son mari « faisait trop bon marché de ce qui » n'était pas à lui, et qu'il n'y allait » rien du sien. » La comtesse de Penthièvre écrivit à Charles de Blois : « Je vous avois prié de défendre mon » héritage. Vous ne devez pas re- » mettre mon patrimoine en arbitrage » ayant les armes au poing. » Charles idolâtrait la comtesse; il fut consterné, et, n'écoutant ni l'honneur, ni la raison, il envoya sa rétractation, et la guerre recommença. Dès-lors, la justice de cette cause sembla être passée du côté de Montfort. Jean Charles dirigeait son armée. Charles de Blois avait dans la sienne du Guesclin. La bataille d'Aurai, livrée le 29 septembre 1364, décida du sort de la Bretagne, et termina une guerre de vingt-trois ans. Les deux armées se préparèrent au carnage par la prière. Elles avaient les mêmes armes, les mêmes enseignes, le même cri de ralliement :

Bretagne, Mâlo, auriche duc. Charles entendit la messe, se confessa, communia, et ouvrit la bataille. Le comte de Montfort fit couvrir un de ses gentilshommes d'armes semblables aux siennes. Trompé par cette apparence, Charles de Blois fondit sur ce gentilhomme, le tua de sa main, et s'écria : « Bretagne ! Montfort est mort. » Mais la présence de Montfort vint bientôt lui ravir cette fausse joie. La mêlée fut horrible. En vain du Guesclin faisait des prodiges (voy. DU GUESCLIN et CHANDOS); en vain Rohan et Laval avaient rallié auprès de Charles l'élite des braves Bretons. L'épais bataillon où Charles combattait fut enfoncé, et déjà le prince était prisonnier, lorsqu'un Anglais lui plongea sa dague dans la gorge. Il expira en disant : *Domine Deus haec !* Quelques auteurs prétendent qu'il s'écria : « J'ai guerroyé long-temps contre mon » escient. » Jean de Blois, son fils naturel, fut tué à ses côtés. Le vainqueur, ayant voulu jouir du spectacle de son ennemi mort, ne put, dit-on, retenir ses larmes, et s'écria : « Ah ! » mon cousin, par votre opiniâtreté, » vous avez été cause de beaucoup de » maux en Bretagne. Dieu vous le » pardoint. Je regrette bien que vous » êtes venu à cette malefin. » Alors, Chandos l'arrachant de ce lieu, lui dit : « Sire, louez Dieu, et faites » bonne chère; car sans la mort de » cestui, vous ne pouviez venir à » l'héritage de Bretagne. » On lit dans les vies manuscrites de du Guesclin, que Charles de Blois, fait prisonnier, fut conduit à Montfort, qui lui fit trancher la tête en sa présence. Les princes de la maison de Penthièvre reproduisirent dans la suite cette horrible accusation. Elle se trouve aussi dans les lettres de transport que le seigneur de Bossac et Nicole de Bretagne, son

épouse, firent à Louis XI de leurs prétentions au duché de Bretagne. Froissard, le continuateur de Nangis et d'autres chroniques du temps, ne disent point que Jean de Montfort ait souillé sa victoire par un assassinat. Charles était brave, généreux, époux tendre et fidèle; mais d'une piété plus vive qu'éclairée : ce qui faisait dire aux seigneurs de son parti, qu'ils avaient un prince né pour être moine et non pour gouverner un état. Charles faisait célébrer un jour la messe en pleine campagne. On l'avertit que l'ennemi attaquait une place voisine : « Nous aurons toujours, répondit-il, » des villes et des châteaux, et, s'ils » sont pris, nous les recouvrerons ; » mais si nous manquons la messe, » c'est une perte que nous ne pour- » rons réparer. » Après sa mort, il fut trouvé revêtu d'un cilice de crin blanc. On dit qu'il ceignait son corps de cordes si étroitement que les nœuds entraient dans la chair, et qu'il mettait de petits cailloux dans ses souliers, afin que chacun de ses pas fût un acte de pénitence. On prétendit que des miracles avaient illustré son tombeau. L'évêque de Bayeux, les abbés de Marmoutiers et de St.-Aubin d'Angers, furent chargés, par le pape Urbain V, de faire des enquêtes pour sa canonisation; mais Grégoire XI les interrompit à la requête de Jean de Montfort, devenu duc de Bretagne, qui craignit que le vainqueur d'un saint ne passât, dans l'esprit des peuples, pour un usurpateur. Ce fut en vain que la comtesse de Penthièvre implora les secours de la France pour elle et pour ses enfants. Charles V, qui régnait alors, craignit que Jean de Montfort ne fit hommage du duché de Bretagne au roi d'Angleterre, et la princesse fut obligée de renoncer à son héritage par le trai-

té signé à Guerrande , le 12 avril 1365. V—VE.

CHARLES D'ANJOU , premier du nom, comte du Maine, troisième fils de Louis II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile , et beau-frère de Charles VII, succéda, en 1432, dans la faveur de ce monarque, à George de la Trémouille, qui lui dut une disgrâce éclatante et complète. Il fit rappeler le connétable Arthur de Richemont, que l'ancien favori avait si mal à-propos éloigné de la cour et de l'armée. Quelques courtisans essayèrent bientôt de le perdre lui-même dans l'esprit de Charles VII, en l'accusant de former avec René, roi de Sicile, son frère, et le comte de Richemont, un triumvirat qui pouvait troubler le royaume; mais le monarque ne vit, dans cette dénonciation, qu'une calomnie. Il fit son entrée solennelle dans Rouen (1449), marchant entre le roi de Sicile et Charles son frère. Ces deux princes l'accompagnèrent au siège de Caen et dans toute l'expédition dont le résultat fut la conquête de la Normandie sur les Anglais; ils le suivirent également, en 1452, dans la conquête de la Guienne. Charles d'Anjou conserva son crédit jusqu'à la mort de Charles VII. Il parut changer de politique à l'avènement de Louis XI. En 1462, ce monarque le chargea de régler les contestations qui s'étaient élevées entre lui et le duc de Bretagne; mais cette négociation ne fit que rendre plus irréconciliables le monarque et le duc son vassal. Pendant la fameuse ligue dite du *bien public*, quoique tous les grands du royaume ne se montrassent occupés que de leurs intérêts particuliers, Charles d'Anjou fut chargé de conduire un corps de troupes considérable en Normandie, et de contenir les Bretons sur les frontières de cette province. Supérieur en

forces au duc de Bretagne, il lui était facile de le battre; il en trouva l'occasion, et la laissa échapper. Sa conduite fut encore plus équivoque à la bataille de Montlhéri; il prit la fuite pendant le combat, avec l'amiral de Montauban, entraînant avec lui le tiers de l'armée, et sans être même poursuivi, abandonnant ainsi le roi, qui combattait avec courage, avec succès. Lâche ou traître, et peut-être l'un et l'autre, il osa rejoindre Louis XI, et rentrer avec lui dans Paris. Le roi dissimula son ressentiment; il était dans une position critique: une paix quelconque lui devenait nécessaire, et Charles d'Anjou fut chargé de la négocier. Les traités de Conflans et de St.-Maur-des-Fossez furent si honteux et si avilissants pour le monarque, réduit à céder à ses grands vassaux tout ce qu'ils voulurent exiger, que le négociateur passa, dans l'opinion publique, pour avoir été d'intelligence avec les mécontents. Ils dépouillèrent Louis XI, et, suivant l'expression énergique d'un auteur contemporain, ils le *butinèrent* à l'envi l'un de l'autre. Mais le monarque ne fit le serment d'une telle paix que dans l'intention de la violer quand le danger serait passé. Ce fut par Charles d'Anjou qu'il commença sa vengeance. Ce prince, accusé d'une fuite infâme à la journée de Montlhéri, d'avoir entretenu des intelligences secrètes avec les mécontents, de s'être emparé des fonds destinés à la solde des troupes, et d'avoir formé le complot d'introduire les Bourguignons dans Paris pour leur livrer la personne du roi, ne fut cependant puni que par la perte de sa compagnie d'ordonnance et de son gouvernement du Languedoc; mais Louis XI avait à ménager René, roi de Sicile, frère de Charles d'Anjou, qui mourut oublié, en 1472. V—VE.

CHARLES D'ANJOU, second du nom, duc de Calabre, comte du Maine, fils du précédent, a mérité une place dans l'histoire pour avoir légué la Provence à Louis XI et à ses successeurs. Il vivait auprès de René, roi de Sicile, son oncle, lorsque Louis XI, mécontent des liaisons de ce dernier avec Charles-le-Téméraire, qu'il paraissait décidé à mettre en possession de ses états, fit saisir les duchés de Bar et d'Anjou. René, qui était oncle maternel de Louis XI, lui envoya Charles d'Anjou pour tâcher de fléchir sa colère. Charles réussit dans cette négociation. Les duchés de Bar et d'Anjou furent rendus au roi René, et, dans une entrevue que ce paisible vieillard eut à Lyon avec Louis XI, il jura sur l'Évangile de ne jamais céder la Provence au duc de Bourgogne; il fut même alors réglé, qu'après la mort de René, Charles du Maine aurait le comté de Provence, et que le duché d'Anjou serait réuni à la couronne, comme un apanage qui avait été donné à un fils de France, et qui ne pouvait passer dans une branche collatérale. Le roi René étant mort à Aix en 1480, les états, se conformant au testament de ce prince, élurent Charles, son neveu, comte souverain de Provence. Charles, d'une santé faible et chancelante, était le dernier rejeton de la branche royale d'Anjou. A peine il avait pris possession de ses nouveaux états, qu'il perdit une épouse adorée, et, se laissant abattre par la douleur, il mourut lui-même, le 11 décembre 1481. Il institua par son testament, fait la veille de sa mort, pour son héritier universel, Louis XI, et après lui, Charles, dauphin, et tous les rois de France leurs successeurs. Il se décida, par le motif que Louis XI, descendant par sa mère de la maison d'Anjou, était le seul à qui la Provence

dût appartenir. Il légua aussi au même prince tous ses droits aux trônes de Naples et de Sicile, legs dont l'acceptation devint si funeste à la France. Il donna la vicomté de Martigues à François de Luxembourg, son cousin-germain, deux mille livres d'or à l'église métropolitaine d'Aix, et sa bibliothèque au convent de St.-Maximin. La réunion de la Provence à la couronne fut faite par Charles VIII, en 1486.

V—VE.

CHARLES de Danemarck, dit *le Bon*, comte de Flandre, était fils de S. Canut, et d'Adèle ou Alise, fille de Robert-le-Frison. Il fit, dans sa jeunesse, le voyage de la Terre-Sainte, se signala par ses exploits contre les Sarrasins, et devint comte de Flandre l'an 1119, après la mort de Bandouin, qui, pour récompenser ses services dans la Palestine, l'institua son héritier. Lorsque l'empereur Henri V entra dans la France (1125), avec une armée formidable d'Allemands, de Saxons et de Bavaois, Charles-le-Bon accourut à la défense du royaume avec dix mille Flamands. Il avait affermi, dans ses états, sa puissance par son courage; il la maintint par la sagesse de son gouvernement. Pendant deux années de stérilité (1125 et 1126), il épuisa ses trésors pour nourrir les indigents. On remarqua qu'étant dans la ville d'Ypres, il distribua lui-même, en un jour, jusqu'à sept mille huit cents pains. Il fit des lois sages pour réprimer les meurtres, les violences, les injustices, et pour garantir le peuple de l'oppression des grands. On l'appelait le justicier, le défenseur de l'Eglise, le père des pauvres; la renommée de ses vertus était si grande, qu'on lui offrit le trône de Jérusalem pendant la prison de Baudouin II, et l'empire, après la mort de Henri V;

mais il refusa l'un et l'autre. Bertoul van Straten, qui avait usurpé la prévôté de Bruges, à laquelle la dignité de chancelier de Flandre était attachée, et Bouchard, maire de Bruges, son neveu, ayant été forcés d'ouvrir leurs greniers, de vendre leur blé à juste prix, et se voyant gênés dans le cours de leurs déprédations, formèrent l'horrible projet d'assassiner leur souverain. Bouchard, et quelques autres conjurés, portant des épées nues sous leurs manteaux, entrèrent un matin dans l'église de Saint-Donat de Bruges, tandis que Charles y faisait sa prière; l'un d'eux lui abatit un bras qu'il étendait pour donner l'aumône à une pauvre femme, et un autre fit rouler sa tête au pied de l'autel, le 2 mars 1127. Les conjurés se répandirent ensuite dans la ville, poursuivirent les officiers et les amis du comte, et se retirèrent enfin dans le château, où ils se retranchèrent contre la fureur du peuple. Louis-le-Gros, appelé par les seigneurs de Flandre, alla soumettre et châtier les séditeux. Le prévôt et le maire périrent dans les supplices; le prévôt fut attaché à une potence, ayant sur sa tête un chien qu'on irritait sans cesse, et qui déchira le visage du coupable; le maire, après avoir eu les yeux crevés, les bras coupés, fut élevé sur une roue, et percé de mille traits, lancés les uns après les autres pour prolonger ses souffrances. Les complices des van Straten furent précipités du haut d'une tour. Charles-le-Bon n'ayant point eu d'enfants de Marguerite de Clermont sa femme, Louis donna le comté de Flandre à Cliton, fils de Robert, duc de Normandie. Charles est vénéré comme saint dans la Flandre. Sa vie a été écrite par trois auteurs contemporains: le moine Ælmoth, Gautier, archidiacre de Té-

rouane, et Gualbert, syndic de Bruges
V—VE.

CHARLES DE FRANCE, fils de Louis IV d'Outremer, naquit en 955, environ un an avant la mort funeste de son père. Lothaire monta sur le trône, et, contre l'usage établi dès les premiers temps de la monarchie, son frère n'eut aucune part dans le gouvernement; suivant Velly, ce fut par une politique de Hugues-le-Grand, duc de France, dont l'autorité ne pouvait qu'être affaiblie par un partage. « Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, cet » exemple, dont l'expérience a fait » connaître tout l'avantage, a passé » depuis en coutume, et cette coutume » est devenue une loi fondamentale » de l'état. » Charles n'eut donc pour apanage que les droits de sa mère Gerberge sur la Lorraine. Othon II s'en était mis en possession. Charles était brave, mais il manquait d'hommes et d'argent. Othon craignit qu'il ne parvint à s'en procurer, et, pour éviter une guerre dont les résultats auraient été incertains, lui fit offrir le duché de la basse Lorraine, comprenant le Brabant, et les provinces entre le Rhin et l'Escaut jusqu'à la mer, sous la condition qu'il le reconnaîtrait pour son suzerain. Charles accepta, et ce titre de vassal d'un prince étranger fut le prétexte dont on se servit pour l'expulsion du trône de France, et y appeler une nouvelle famille. A Lothaire succéda le faible Louis V, qui mourut au bout de quelques mois. Hugues Capet se hâta de se faire sacrer par Adalberon, archevêque de Reims, vendu à ses intérêts. A cette nouvelle, Charles rassemble une armée, et vient mettre le siège devant Laon, qui se rend à sa discrétion. Dans le nombre des prisonniers se trouvaient Emma, mère de Louis V, et l'évêque Ascelin, homme ambitieux et rusé, qui n'eut pas de

peine à s'emparer de l'esprit du malheureux Charles. Cependant Hugues avait réuni des troupes avec lesquelles il vint assiéger Laon. Charles pénètre dans son camp, à la faveur de la nuit, y met le feu, et passe au fil de l'épée tous ceux qui osent lui résister. Pendant qu'Hugues est occupé à réparer cet échec, le duc d'Aquitaine se déclare pour l'héritier légitime du trône, et opère une diversion puissante en sa faveur. Charles profite de cette circonstance, et après avoir soumis Soissons, marche sur Reims, dans l'intention de s'y faire couronner. Adalberon refuse de le sacrer, et donne à Hugues Capet, qui avait défait les Aquitains, le temps de venir à son secours. Adalberon meurt dans ces entrefaites, et est remplacé par Arnould, neveu de Charles, à qui il livre la ville de Reims. Charles ne peut s'y maintenir, et bientôt il est obligé d'abandonner ses conquêtes, et de se retirer à Laon, où il se croyait en sûreté; mais l'évêque Ascelin, gagné par les promesses de Hugues, l'introduit dans la ville, dans la nuit du jeudi saint, 991, et le fait pénétrer jusque dans le palais où le trop confiant Charles était occupé d'exercices de dévotion. Chargé de fers, il fut conduit avec sa famille à Senlis, et ensuite renfermé dans la tour d'Orléans, où il mourut au bout de deux ans. Il laissa quatre enfants, deux fils morts sans postérité, et deux filles, l'une mariée au comte de Namur, et l'autre au comte de Hainaut. La plupart des historiens de Lorraine ne placent point Charles au nombre de leurs ducs. Cependant, on s'accorde généralement à désigner le prince dont il sera question dans l'article suivant, sous le nom de *Charles II.* W—s.

CHARLES II, fils de Jean 1^{er}, duc de Lorraine, naquit à Toul vers 1564, et eut pour parrain Charles V, qui

voulut se charger de le faire élever. Parmi les chevaliers qui faisaient alors l'ornement de la cour de France, se distinguait Philippe, frère du roi, qui obtint dans la suite le duché de Bourgogne, et le surnom de *Hardi*. Charles s'attacha à ce prince, plus encore par inclination que par devoir, et ce fut sous ses ordres qu'il fit ses premières armes contre les Gantois révoltés. Il avait environ vingt-six ans lorsque son père mourut, et aussitôt après avoir reçu le serment de fidélité de ses sujets, il fit châtier sévèrement les habitants de Neufchâteau, soupçonnés d'avoir eu part à sa mort (Voy. JEAN I^{er}, duc de Lorraine). Il joignit ensuite, avec les hommes dont il put disposer, l'armée que le roi de France envoyait contre les Tunisiens. Cette campagne fut heureuse; le roi de Tunis fut contraint de rendre la liberté à tous les esclaves chrétiens, et de payer dix mille écus d'or aux croisés. Charles vint offrir alors ses services contre les Turks au roi de Hongrie, qui lui témoigna sa reconnaissance, en facilitant son mariage avec Marguerite de Bavière, princesse très vertueuse, fille de Rupert, qui monta depuis sur le trône d'Allemagne. En 1596, il se disposait à retourner dans la Hongrie, menacée de nouveau par les Turks; mais il fut appelé en Prusse par les chevaliers teutoniques, battit le roi de Prusse, leur ennemi, le fit prisonnier, et l'enferma dans le château de Marienbourg. Il accompagna ensuite à Rome, Rupert, son beau-père, élu empereur à la place de Venceslas, que ses excès et son incapacité avaient rendu méprisable. Louis, duc d'Orléans, moins par attachement pour Venceslas que par haine contre Rupert, forma une ligue pour remettre le premier sur le trône d'Allemagne. Charles marcha au-devant des ennemis

de son beau-père, les défît dans une seule bataille, et quelques-uns des chefs étant tombés en son pouvoir, il ne les rendit qu'après leur avoir fait payer des rançons considérables. Le duc d'Orléans fut assassiné quelque temps après, par les ordres de Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne. Charles, qui haïssait le duc d'Orléans autant qu'il aimait le duc de Bourgogne, entra dans ses vues, et servit à le réconcilier avec les princes que l'assassinat dont il s'était rendu coupable avaient éloignés de lui. Il secourut Charles VI contre les Anglais, et se trouva à la bataille d'Azincourt. Nommé connétable de France, il ne conserva cette charge que peu de temps, et revint dans ses états, qui réclamaient sa présence. En 1427, les habitants de Metz refusèrent de payer les redevances établies depuis long-temps au profit des ducs de Lorraine; mais quand ils virent le duc marcher contre eux, ils demandèrent la paix : on la leur accorda à des conditions qui ne satisfaisaient pas Charles, et il se disposait à en exiger d'autres, lorsqu'il mourut, le 25 janvier 1431. René d'Anjou, son gendre, lui succéda. Charles avait cette sorte de courage qui cherche les dangers; mais on lui reproche de ne pas avoir usé de la victoire avec modération. On le représente cependant comme un prince poli, spirituel, aimant les lettres, et l'un de ses biographes assure qu'il ne passait pas un seul jour sans lire quelques pages de Tite-Live, ou des *Commentaires de César*. W—s.

CHARLES III, dit *le Grand*, fils de François I^{er}, duc de Lorraine, et de Christine de Danemark, nièce de Charles-Quint, né à Nancy, le 15 février 1543, n'avait que trois ans lorsque son père mourut. Christine fut déclarée régente et chargée de l'administration du duché, pendant la

minorité de son fils, avec Nicolas de Lorraine, évêque de Verdun. Le roi de France, Henri II, venait de s'allier à l'électeur de Saxe et au marquis de Brandebourg, pour s'opposer aux projets de Charles-Quint qu'on soupçonnait de vouloir attenter aux privilèges du corps germanique. Ce prince, au commencement de 1552, s'empara des villes impériales de Metz, Toul et Verdun, entra à Nancy où se trouvait la duchesse, et exige qu'elle lui remette le jeune duc pour le faire élever sous ses yeux. La duchesse fut contrainte d'obéir à la nécessité, et le duc Charles partit pour Paris. Il s'établit bientôt une grande intimité entre ce prince et le Dauphin (depuis François II.) Charles joignait à tous les avantages extérieurs les plus heureuses dispositions. Il réussissait dans tous les exercices du corps, et ne négligeait pas de cultiver son esprit par la lecture et la conversation des personnes instruites. Henri II avait formé le dessein de lui faire épouser Claude, sa fille, et ce mariage fut célébré à Paris en 1559. Henri II étant mort la même année, Charles songea à revenir dans ses états; mais il différa jusqu'après la mort de François II. Après avoir pris les précautions qu'exigeait sa sûreté, en mettant son armée sur un pied respectable, et en ajoutant aux fortifications de ses villes frontières, il s'occupa tout entier du bonheur de ses sujets. Il rassembla les lois qui les avaient régis jusque-là, et en ordonna la révision; réprima la fureur des duels, établit une université à Pont-à-Mousson, aggrandit Nancy, encouragea le commerce, protégea les arts. Son règne fut aussi long que paisible. Il mourut à Nancy, le 14 mai 1608. Les Lorrains lui donnèrent le surnom de *Grand*, de *père de ses peuples*,

et témoignèrent à sa mort les plus sincères regrets. Joseph - François Costes de Nanci a publié son éloge, Francfort, 1764, in-8°. W—s.

CHARLES D'ORLÉANS, comte d'Angoulême, fils aîné de Louis de France, duc d'Orléans, comte de Valois, et de Valentine de Milan, naquit à Paris en 1501, peu avant la malheureuse maladie de Charles VI. Les altérations de la santé du monarque devinrent si fréquentes, qu'il fut obligé de remettre les rênes du gouvernement à ses oncles et à ses frères. De là naquit cette rivalité, qui se termina par l'assassinat de Louis d'Orléans, en 1407, commis par Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. Valentine de Milan, n'ayant pu obtenir vengeance de cet attentat, succomba à sa douleur, et mourut quatorze mois après son époux. Charles et ses frères furent d'abord conduits à Chartres, pour la ratification du traité de paix avec Jean-sans-Peur. En vain celui-ci chercha-t-il à obtenir son pardon; en vain le roi, la reine et les princes, les pressèrent-ils de se laisser fléchir; Charles répondit au roi qui lui avait enjoint d'obéir : « Mon très cher seigneur, j'agréé tout » ce que vous avez fait; je lui par- » donne toutes choses, puisque V. M. » le commande, ne voulant en aucune » manière lui désobéir. » Ses frères préférèrent les mêmes paroles, et, après la cérémonie, Charles, avec ses frères, reprit la route de Blois. Marié en 1406 à Isabelle, fille de Charles VI et veuve de Richard II d'Angleterre, Charles devint veuf en 1409. Cet événement, auquel il fut très sensible, lui rendit plus chère la retraite dans laquelle il vivait, et dont il ne devait sortir que pour venger l'assassinat de son père. Les ducs de Berri et de Bourbon, mécontents du peu d'égards que leur témoignait Jean-

sans-Peur, qui, après le traité de Chartres, s'était emparé des rênes du gouvernement, et régnait en quelque sorte sous le nom de Charles VI, formèrent une confédération, à laquelle ils appelèrent Charles d'Orléans. Pour attacher plus sûrement ce prince à leur cause, ils lui firent épouser, en 1410, Bonne, fille du comte d'Armagnac. Les noces furent célébrées à Poitiers avec la plus grande magnificence, et sitôt que les confédérés furent réunis, ils se mirent en marche, et arrivèrent sans obstacles jusqu'à Chartres, d'où ils envoyèrent une députation au roi, qui se trouva malade. Le conseil, vendu au duc de Bourgogne, ne répondit aux protestations des princes que par un ordre de mettre bas les armes. Une députation de la cour se rendit auprès d'eux à cet effet, et la reine elle-même passa cinq jours à les solliciter sans pouvoir rien obtenir. Les princes vinrent camper sous les murs de Paris, espérant que les Parisiens, fatigués par les troupes bourguignonnes, finiraient par leur ouvrir les portes. Un accommodement fut fait entre eux et le roi; mais Charles d'Orléans ne voulut point licencier ses troupes, et attendit la belle saison pour rentrer en campagne. En effet, l'arrestation d'un envoyé du duc de Bourgogne, que Charles soupçonnait complice de la mort de son père, fut le prétexte plausible de la nouvelle guerre. Ayant publié son manifeste, en 1411, dans lequel il adressait un cartel à son ennemi, et lui reprochait d'avoir assassiné son père, il entra de suite en campagne. La France fut bientôt partagée en deux factions, les Bourguignons et les Armagnacs; ces derniers furent chassés de la capitale par les Bourguignons, qui pillèrent, massacrèrent et noyèrent tous ceux qu'ils soupçonnaient être attachés à la

faction d'Orléans. Ces massacres eurent lieu dans presque toute la France. Charles, à la tête des siens, passe la Seine, ravage le Beauvaisis et le Soissonnais. Il quitte un moment son armée pour voler au secours du comte de Tonnerre, qui était assiégé par le comte de Nevers. Il met ce dernier en fuite, retourne à son armée, bat celle du duc de Bourgogne, et vient mettre le siège devant Paris. Il est bientôt forcé de le lever et de consentir à un arrangement; le roi le fait manger avec le duc de Bourgogne, et s'engage à payer les sommes que les princes devaient aux Anglais. Il en fut détourné par Jean-sans-Peur, qui mit les plus grandes entraves à la restitution des biens et des emplois des Orléanais. Mécontent de ce qui se faisait, Charles quitta la cour, et se retira dans ses domaines. Les exactions commises par les Cabochiens, et la situation pénible dans laquelle se trouvait le dauphin, firent encore entrer Charles en campagne. Il revint à Paris, où il fit célébrer un service solennel pour son père. Le chancelier Gerson prononça l'oraison funèbre, et n'oublia pas de menacer les coupables des vengeances célestes. Le roi d'Angleterre ayant fait une invasion en Normandie, le dauphin appela à son secours Charles d'Orléans, qui se hâta de lever des troupes, et de rassembler ses partisans pour les réunir à l'armée française. Ce fut en 1415, près du château d'Azincourt, qu'eut lieu cette funeste bataille où les Français furent défaits avec la plus grande perte. Charles se conduisit en héros, fut blessé et trouvé parmi les morts. Henri V lui fit donner tous les soins que sa situation exigeait, et le fit conduire à Calais avec les autres prisonniers. A l'ennui de la captivité de Charles, se joignit un nouveau sujet de tristesse; il apprit la mort de

Bonne d'Armagnac, son épouse. Transporté en Angleterre, il fut resserré plus étroitement que les autres, parce que Henri V, s'étant fait assurer des prétentions à la couronne, au détriment du dauphin et contre les lois du royaume, craignait que Charles d'Orléans, par sa naissance autant que par l'étendue de ses domaines, ne le contrariât puissamment dans ses desseins. Par son testament, le même monarque recommanda de ne rendre la liberté à aucun prisonnier français avant la majorité de son fils. Aussi, autant par politique que par intérêt, c'est-à-dire, par les grandes dépenses que Charles était obligé de faire pour représenter d'une manière convenable à son rang, les Anglais prolongèrent son séjour dans leur île. C'est pour charmer l'ennui de sa captivité qu'il cultiva la poésie, et qu'il fit ces pièces charmantes dont nous parlerons bientôt. Après avoir, à plusieurs reprises et toujours sans succès, offert au conseil de régence d'Angleterre, sa médiation pour la paix avec la France, Charles d'Orléans finit par la faire accepter. Il passa la mer avec les plénipotentiaires, et les conférences s'ouvrirent, en 1439, dans la petite ville d'Oie, entre Calais et Gravelines. La duchesse de Bourgogne, qui y assista, conçut pour lui une telle estime, qu'elle résolut de le réconcilier avec son époux. Son frère Jean, bâtard d'Orléans, qui se trouvait au nombre des plénipotentiaires de Charles VII, lui prodigua les témoignages d'une véritable amitié. Charles, en reconnaissance, lui fit donation du comté de Dunois. Aussi Jean, qui devint si célèbre depuis, fit-il usage de tous les moyens qui se trouvaient en son pouvoir, pour rendre la liberté à son frère. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, s'y intéressa également, et n'y mit d'autre condition que le

mariage de Charles avec la princesse de Clèves, sa nièce, et l'entier oubli des démêlés de leurs maisons. Aussitôt que Charles fut instruit de ces dispositions, il se hâta d'y donner son consentement; mais les Anglais, voulant toujours le retenir, on offrit une forte rançon qui fut enfin acceptée, et termina la longue captivité de ce prince, qui, depuis vingt-cinq ans, gémissait dans les fers. Plusieurs gentilshommes anglais, chargés de le conduire à Calais, l'accompagnèrent, en 1440, jusqu'à Gravelines, où la duchesse de Bourgogne lui fit le plus gracieux accueil. Philippe-le-Bon ne tarda pas à arriver, et l'entrevue de ces deux princes fut des plus touchantes. Le comte de Dunois se trouva également à cette rencontre, et témoigna à son frère la joie qu'il ressentait. Charles suivit ensuite la cour de Bourgogne à Saint-Omer, où il protesta, par serment, que le meurtre de Jean-sans-Peur lui était étranger. Il donna son adhésion au dernier traité d'Arras, et épousa Marie, princesse de Clèves. Les noces furent célébrées avec la plus grande magnificence; on le revêtit de l'ordre de la Toison-d'Or. Enfin, après les réjouissances, Charles, impatient de revoir la cour de France et ses domaines, se mit en route. La cour de Bourgogne l'accompagna jusqu'à Bruges, et sa marche en France fut une espèce de triomphe; son train et sa maison étaient magnifiques; il fut reçu partout avec la plus grande distinction, et l'empressement qu'on lui témoigna donna de l'ombrage au roi Charles VII, qui le fit prévenir qu'il ne serait bien reçu qu'autant qu'il se présenterait sans sa maison. Charles, offensé, ne fit que passer par Paris, et se retira de suite dans son apanage. Il avait des droits au duché de Milan et au comté d'Asti, par Valentine, sa mère, et

lorsque Philippe-Marie Visconti mourut, il songea à se faire reconnaître pour son successeur. Il envoya, pour soutenir ses droits, Regnault de Drenay à la tête d'une armée, et ce général, qui eut d'abord des succès, qui s'empara même d'Alexandrie, fut ensuite battu et fait prisonnier. Voyant que ses démarches étaient infructueuses auprès des Milanais, Charles rentra en France, et se retira dans ses domaines, où il vécut plusieurs années occupé de soins domestiques. Il n'en sortit que pour se rendre à Vendôme, lorsque le duc d'Alençon, convaincu de crime d'état, fut mis en jugement. Dans cette affaire, Charles porta la parole au nom des pairs, et chercha, par tous les moyens possibles, à sauver l'accusé, dont la peine fut commuée en une prison perpétuelle. Son grand âge et ses infirmités l'empêchèrent de se trouver au sacre de Louis XI; cependant il put suivre la cour de France en Touraine, où sa femme accoucha à Chinon d'un fils, que le roi tint sur les fonts baptismaux, et qui, dans la suite, parvint au trône sous le nom de *Louis XII*. Lors du différend qui s'éleva entre le roi et le duc de Bretagne, Charles fit de vains efforts pour engager ce dernier à la soumission, et il crut trop facilement à l'apparence de douceur et de modestie de Louis XI, qui lui avait prodigué les témoignages d'une considération extraordinaire. Dans l'assemblée convoquée à Tours pour déclarer la guerre au duc de Bretagne, il crut pouvoir se permettre quelques observations en sa faveur; mais le roi, qui ne voulait être qu'approuvé, s'en offensa, et les prit en très-mauvaise part. Il oublia qu'en pleine assemblée il avait fait de Charles le plus bel éloge; il l'accusa hautement d'avoir des intentions criminelles, et de pren-

dre la défense des rebelles ; il l'accabla des plus durs reproches , et Charles d'Orléans , justement indigné d'un si sanglant outrage , le cœur navré de douleur , se retira de la cour , et mourut peu de jours après , le 4 janvier 1465 , âgé de soixante-quatorze ans , emportant les regrets de ses contemporains. Il fut inhumé au couvent des Célestins , à Paris. Son tombeau a été transporté au musée des Monuments français. Ce prince était bon , humain , charitable , et l'un des plus vertueux personnages de son temps. Si , par sa naissance , il eut une première place parmi les princes , par ses talents pour la poésie , il mérita d'être placé au premier rang des écrivains de son temps. Dès sa plus tendre jeunesse , il s'appliqua aux lettres latines et françaises , s'exerça à la poésie et à l'éloquence. Les lettres , à leur tour , lui fournirent un amusement dans sa longue captivité , et leur douceur diminua beaucoup les amertumes d'une vie si agitée. La plus grande partie de ses vers est consacrée à célébrer la beauté et les faveurs de l'Amour ; dans quelques pièces , il gémit sur les malheurs de sa patrie ; dans d'autres , il cherche à attendrir sur son sort ; dans toutes , il fait briller l'imagination la plus gracieuse , et , pour le temps où il écrivait , il montre une simplicité et une élégance vraiment remarquables. Les sujets qu'il manie sont moins considérables par ce qu'ils ont de grand que par ce qu'ils ont d'agréable et d'amusant. « Ce » sont des objets de pure galanterie , » dit l'abbé Sallier ; ils ne demandent » qu'une imagination douce et tran- » quille. » Mais avec beaucoup de simplicité , les idées sont nobles , inspirées par le sentiment , réglées par la bienséance , exprimées avec autant de naïveté que d'élégance. On sent que la galanterie de ces temps anciens n'ad-

mettait rien qui pût offenser les mœurs ou blesser la pudeur , et , qu'en effet , avec la franchise et la sincérité française , elle ne pouvait souffrir ni fausseté , ni mensonge. Les bibliothèques Impériale et de l' Arsenal possèdent chacune un manuscrit des poésies de Charles d'Orléans. L'abbé Sallier est le premier qui les ait fait connaître dans un mémoire qui se trouve dans le 15^e. volume de l'*Académie des Inscriptions*. Chalvet , ancien bibliothécaire de Grenoble , ayant trouvé dans sa bibliothèque un manuscrit contenant les productions de ce prince , les a fait imprimer sous ce titre : *Poésies de Charles d'Orléans , père de Louis XII , et oncle de François 1^{er} , roi de France* , Grenoble , 1805 , in-12. Il est à regretter que l'éditeur n'ait pas conféré son manuscrit avec ceux des bibliothèques de Paris , et qu'il ait ignoré les premiers éléments de l'ancien langage ; cette ignorance l'a fait tomber dans les fautes les plus graves , et a rendu nulles la plupart de ses notes , qui contiennent plus ou moins d'erreurs. Le manuscrit de Grenoble contient aussi une traduction , en vers latins fort médiocres , des poésies de Charles d'Orléans , faite par Antoine Astesan , son secrétaire. Chalvet aurait rendu son recueil plus intéressant , s'il y eût ajouté un choix des meilleurs morceaux de cette traduction.

R—T.

CHARLES , duc de Bourbon. *Voy.* BOURBON ET CLERMONT.

CHARLES 1^{er} , roi d'Espagne. *Voy.* CHARLES-QUINT , empereur.

CHARLES II , roi d'Espagne et des Indes , fils de Philippe IV , né le 6 novembre 1661 , fut proclamé le 15 octobre 1665 , sous la tutelle d'Anne d'Autriche , sa mère , dont la longue régence ne fit qu'aggraver les maux de l'état. Charles ayant atteint

sa 15^e. année, prit part au gouvernement, et, s'apercevant bientôt que la reine le tenait dans une espèce de servitude, il s'enfuit seul, pendant la nuit, de son palais de Madrid, en 1677, et, s'étant réfugié à Buen-Retiro, se jeta dans les bras de Don Juan d'Autriche, qu'il déclara son premier ministre, après avoir relégué la reine-mère dans un couvent. Né pour être gouverné, Charles le fut alors par ce bâtard ambitieux, dont l'administration ne répondit point aux vœux de la nation espagnole. Humiliée par Louis XIV, abandonnée par l'Angleterre et par la Hollande, l'Espagne affaiblie subit les dures conditions du vainqueur, qui exigea la cession d'une grande partie de l'ancien patrimoine de ses rois. La paix de Nimègue fut cimentée par le mariage de Charles avec Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV. Ni la jeune reine, pour qui Charles avait conçu, à la vue de son portrait, une passion qui ne se démentit jamais, ni la reine-douairière, qui avait repris son influence à la cour, ne purent inspirer au roi le goût du travail, la fermeté et le talent de régner. Faible et borné, Charles était incapable de supporter le poids du gouvernement. Il se livra à des ministres sans expérience, et passa le reste de sa vie, comme les monarques de l'Orient, dans le fond de son palais, au milieu des femmes, des nains et d'une multitude d'animaux rares, sans s'instruire des événements publics de l'Europe, ni même de ce qui se passait dans ses vastes états. Les affaires languirent, tout fut plongé dans un désordre et une confusion extrêmes, et, tandis que la monarchie perdait le reste de la considération dont elle jouissait en Europe, la cour de Charles était en proie aux intrigues et aux révolutions du cabi-

net. Au duc de Médina - Céli, sur qui le roi se reposait du soin du gouvernement, succéda le jeune comte d'Oropesa, qui s'empara de l'esprit du faible monarque, sans pouvoir rendre à l'Espagne son ancien éclat. Pressé par ses ministres de se liguier avec une partie de l'Europe pour opposer enfin une digue à l'ambition de Louis XIV, Charles fut toujours retenu par les caresses de la reine, qui avait pris sur lui l'ascendant le plus décidé. Mais l'Autriche domina dans le cabinet de Madrid après la mort précipitée de cette jeune princesse, en 1689, et Charles s'unit à l'Europe conjurée contre la France. Peu s'en fallut qu'il n'eût à soutenir à la fois une guerre étrangère et une guerre civile. Une grande partie de la Catalogne se souleva, fut vaincue et soumise. Charles n'avait point eu d'enfants, et l'Autriche, persuadée qu'il était incapable d'en avoir, voulut s'assurer sa succession, et lui fit épouser Anne de Neubourg, fille de l'électeur Palatin et sœur de l'impératrice; mais cette princesse n'eut jamais sur le roi le même empire qu'avait exercé sur lui sa première femme. Cependant les Français passèrent les Pyrénées en 1694, et, après avoir bombardé Alicante et Barcelone, menacèrent l'Aragou, défirent l'armée espagnole, envahirent une partie de la Catalogne, et s'emparèrent de Barcelone; mais la paix de Riswick mit fin aux malheurs de l'Espagne. Louis XIV, par une politique adroite, lui accorda un traité avantageux, ne perdant pas de vue l'espérance de mettre cette monarchie dans sa maison. Charles, qui languissait depuis longtemps, s'occupa du choix d'un successeur, et fit, en 1698, un premier testament, par lequel il appelait le jeune prince de Bavière, neveu de sa

femme, à la succession universelle de ses états ; mais la mort précipitée de ce jeune prince renversa les desseins de Charles, et le laissa en proie à l'inquiétude le reste de sa vie. Sa santé désespérée annonçait une fin prochaine, et attirait sur lui les regards de toute l'Europe. L'empereur, le roi de France et l'électeur de Bavière aspiraient à sa succession. Deux partis divisaient la cour de Madrid ; celui de la reine, voué à l'Autriche, et la faction française, dirigée par le cardinal Portocarrero, chef du conseil. Les intrigues secrètes et les cabales se multipliaient et se combattaient sourdement ; enfin, le parti français prévalut, par un singulier artifice. On insinua au roi qu'il était ensorcelé, et que ceux qui l'approchaient le plus avaient part au maléfice sous le poids duquel il succombait. Le superstitieux monarque crut à une imposture aussi grossière, et permit qu'on l'exorcisât. Il tomba bientôt dans la mélancolie la plus noire, fit ouvrir les tombeaux de son père, de sa mère et de sa première femme, et brisa les restes de ces cadavres. On fit soulever le peuple, la récolte ayant été stérile, et, par tous ces moyens réunis, le parti français parvint à écarter la reine et les partisans de l'Autriche. Le conseil où Charles fit porter l'affaire de la succession conclut qu'il fallait appeler un Bourbon. C'était l'opinion générale et la décision des grands. Néanmoins Charles inclinait toujours pour sa maison ; l'idée de voir vingt-deux couronnes transportées sur celle de France lui arrachait des soupirs ; des théologiens introduits par le cardinal Portocarrero détruisirent dans l'esprit de ce faible roi les préjugés du sang en faveur des intérêts de la monarchie. Après bien des combats, des

irrésolutions, Charles dicta, le 1^{er}. octobre 1700, son fameux testament, qui déclarait Philippe de France, duc d'Anjou, héritier de la monarchie espagnole. « O Dieu ! s'écria-t-il en le » signant, les larmes aux yeux, Dieu » éternel ! c'est vous qui donnez et » ôtez les empires ! » Il languit encore un mois, et expira le 1^{er}. novembre, à trente-neuf ans, après en avoir régné trente-cinq. Ainsi vécut et mourut Charles II, plus fameux dans la postérité par son testament, qui embrasa l'Europe, que par son règne languissant et malheureux. En lui finit la branche aînée de la maison d'Autriche qui régnait en Espagne depuis deux siècles. B - P.

CHARLES III, roi d'Espagne et des Indes, fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, sa seconde épouse, naquit en janvier 1716. Appelé à la succession de l'état de Toscane, où le dernier Médicis venait de mourir sans laisser d'héritiers de ce nom célèbre, le jeune D. Carlos passe en Italie en 1730, et se met à la tête des troupes de son père, le roi catholique, envoyées pour accélérer l'exécution du traité de Séville. Quatre ans après, il entre dans le royaume de Naples avec une armée espagnole, et s'établit dans la capitale, qui lui ouvre ses portes. Philippe V cède à son fils ses droits à la couronne des Deux-Siciles. Charles remporta sur les impériaux la victoire de Bitonto, qui lui valut un royaume, et le surnom de *duc de Bitonto* fut la récompense du duc de Mortemar, général des troupes de S. M. C. Après avoir assuré son autorité dans toutes les provinces napolitaines, Charles passe en Sicile, et soumet cette île en moins d'une année. Louis XV s'empresse de le reconnaître en qualité de roi des Deux-Siciles, et reçoit son ambassadeur (1735). La paix de Vienne

assure la couronne sur la tête de ce jeune souverain, en 1758. Charles avait payé de sa personne : il était digne de sa fortune; au milieu de sa gloire, il mérita l'estime de ses nouveaux sujets par une sage modération, qui ne se démentit dans aucune circonstance de sa longue vie. La guerre s'était rallumée; l'Italie était foulée par des armées françaises, espagnoles, autrichiennes et piémontaises, Charles devait naturellement joindre ses forces à celles du roi son père. L'amiral anglais, Martin, se présenta devant Naples, et menaça de bombarder cette capitale, si Charles ne souscrivait sur-le-champ à rester neutre dans une guerre à laquelle il était de son devoir et de son intérêt de n'être point étranger. Martin tira sa montre, et ne donna qu'une heure de temps au roi des Deux-Siciles pour se déterminer à abandonner la cause de son père et de sa famille, ou à voir incendier sa capitale; il fallut céder. Charles n'oublia jamais cet affront; il s'occupa du soin de mettre les côtes de son royaume en état de repousser désormais une semblable insulte, et bientôt, assuré qu'il n'a plus à craindre de voir un capitaine anglais lui dicter des ordres dans son palais, il marcha avec ses troupes au-devant de celles de son père, dont il est nommé généralissime, conjointement avec le duc de Modène. Après quelque succès, l'armée espagnole et napolitaine est surprise dans Velletri par le prince de Lobkowitz, général de l'armée impériale. Charles fut sur le point d'être fait prisonnier; mais les Espagnols parvinrent à se rallier, et chagèrent à leur tour l'ennemi, qui ne sut pas profiter de ses avantages. La négligence fut réparée par des prodiges de valeur, et les impériaux, poursuivis pendant quelques lieues, laissèrent des

drapeaux et des canons au pouvoir de ceux qu'ils avaient d'abord mis dans le plus grand désordre. Après cette campagne, Charles joint, pendant quinze années, de sa fortune et de ses travaux; il gouverna le royaume de Naples avec beaucoup de douceur et de sagesse, jusqu'au 10 août 1759. A cette époque, il fut appelé au trône d'Espagne, vacant par la mort de son frère Ferdinand, sixième du nom, et il laissa le royaume de Naples à Ferdinand, son troisième fils. Dès que Charles se vit à la tête d'une nation puissante, il conclut avec Louis XV le pacte de famille (1761) qui assurait les droits et réunissait toutes les forces des différentes branches de la maison de Bourbon, et ne laissa échapper aucune occasion de faire voir aux Anglais qu'il n'avait point oublié la conduite de l'amiral Martin. Il se jignit à la France dans les deux guerres qu'elle eut à soutenir contre l'Angleterre. Celle de 1762 ne fut pas heureuse pour les deux puissances alliées : l'Espagne perdit la Havane, douze vaisseaux de ligne, des trésors immenses, les îles Philippines, et fit une campagne peu glorieuse contre le Portugal, secouru par les Anglais. Charles dut renoncer à la Floride pour obtenir la paix. La guerre de 1778 eut des résultats plus favorables. Le duc de Crillon, général de l'armée de S. M. C., s'empara de Mahon (1781), et l'île de Minorque fut restituée à l'Espagne, ainsi que la Floride, qu'elle avait perdue quelques années auparavant. Charles, débarrassé de cette dernière guerre, voulut aussi punir l'insolence des pirates d'Alger. Le comte O'Reilly fut chargé de l'expédition. Cet officier avait du zèle et des talents militaires que ses ennemis même ne lui contestaient pas; mais la fierté castillane voyait à regret ce général, irlandais d'origine, obté-

nir la préférence du souverain. La mort du marquis de la Romana, qui périt dans une escarmouche, victime de sa fougueuse imprudence, servit de prétexte à des clameurs séditieuses; on fut obligé de se rembarquer avec précipitation, et Charles III, dans cette funeste entreprise, aussi malheureux que Charles-Quint, n'eut que la faible satisfaction de dire qu'il ne s'y était pas trouvé en personne. Tel est l'abrégé des événements militaires qui marquent la carrière de Charles III; elle n'est pas sans gloire; mais, sous le rapport de l'administration de son royaume, ce prince doit exciter un plus vif intérêt. Il mit beaucoup de persévérance dans l'exécution des plans d'administration et de réformes utiles qu'il se proposa dès son avènement à la couronne d'Espagne. Il eut la noble pensée de réveiller l'énergie de cette vieille nation; et de rallumer le flambeau des arts, que les derniers princes autrichiens avaient laissé éteindre. Ses premières opérations firent naître des murmures; on pourrait à peine se faire une idée de l'attachement du peuple espagnol à ses usages, à ses préjugés, et surtout à son costume particulier. Les Castillans de toutes les classes, étaient vêtus de noir, et portaient, en outre, dans toutes les saisons, un manteau dans lequel ils s'enveloppaient jusqu'aux yeux; un large chapeau, rabattu de tous côtés, achevait de cacher leur figure. Ce costume mystérieux et sombre choquait les yeux et compromettait la vigilance de la police; les ordres les plus positifs furent insuffisants pour changer cette mode, et furent le prétexte, ou plutôt la cause immédiate du terrible soulèvement de Madrid (en 1765), au milieu duquel les seules compagnies de gardes wallonnes, qui étaient de service au palais, firent leur devoir; elles fu-

rent massacrées par la populace; mais elles donnèrent au roi le temps de se sauver à Aranjuez, où de nouvelles troupes vinrent se ranger autour de lui. Le comte d'Aranda fut nommé président de Castille, et rétablit le bon ordre; les grands chapeaux disparurent pour toujours; l'usage des manteaux revint peu à peu, mais les formes furent moins amples; le ministre favori de Charles III (marquis de Squilace) fut éloigné: il était odieux à la multitude et à la noblesse. On a soupçonné une compagnie célèbre, qui ne fut étrangère à aucune des intrigues de son temps, d'avoir eu part à ce mouvement populaire; mais la haine qu'on portait à ce ministre, italien d'origine, était inspirée par d'autres motifs. La marquise, femme de Squilace, était belle, et n'excitait pas moins d'envie que son époux. L'Espagne doit encore aux soins de Charles III tout ce qu'elle peut montrer au voyageur, en fait d'établissements utiles et de monuments publics. Les grands chemins, l'hôtel des douanes et celui des postes à Madrid, les embellissements et l'assainissement de cette capitale; le cabinet d'histoire naturelle, le jardin botanique, les académies de peinture et de dessin, le canal de Tudela, celui de Madrid (abandonné après la mort de ce prince), etc.; tout a été créé, ou perfectionné sous son règne. Il aimait la justice, et choisit, avec un rare discernement, les magistrats et les fonctionnaires publics parmi les citoyens les plus vertueux. Il ne retira jamais sa confiance sur une délation, ou sur des accusations vagues, à ceux qu'il avait une fois éprouvés. Les comtes de Florida Blanca (Don Joseph Moniño), et de Campomanès, furent élevés du sein de l'obscurité aux premières places de l'état; ils possédèrent en même

temps l'estime de leur souverain, quoiqu'ils fussent ennemis et rivaux l'un de l'autre. Charles eut l'excellent esprit d'employer les lumières de ces deux hommes distingués, chacun dans la partie qui lui était convenable, et il ne fut jamais entraîné par leurs passions particulières. C'est avec une conduite aussi sage que ce prince parvint à retirer l'Espagne de la léthargie où elle languissait depuis Philippe III. Certes, le mérite d'avoir redonné le mouvement à une nation engourdie et concentrée en elle-même doit être attribué à la volonté positive du souverain. Il fallut vaincre des obstacles de toute nature, et Charles ne se rebuta point. On cite de lui deux mots qui peignent exactement l'état de l'Espagne, l'injustice de l'opinion, et le genre d'esprit de ce monarque : « Mes sujets » sont comme les enfants qui pleurent » quand on les nettoie. » Lorsqu'on lui rendait compte d'une intrigue d'affaire ou d'amour, de quelque dissension élevée dans une famille, la première question que faisait Charles était celle-ci : « Quel moine y a-t-il dans » cette affaire ? » Il aimait à parler de ses fatigues et des dangers qu'il avait courus à la guerre, et conservait fidèlement le souvenir du moindre service qui lui avait été rendu. Le corps des carabiniers royaux s'était distingué dans les campagnes d'Italie. A la journée de Velletri, Charles fut sur le point d'être fait prisonnier ; les carabiniers le sauvèrent. Long-temps après, le ministre de la guerre lui proposant des réformes dans les dépenses de sa maison militaire, employait toute son éloquence pour faire entendre que le corps des carabiniers avait une constitution vicieuse, et qu'il était plus onéreux qu'utile ; Charles faisait semblant de ne pas écouter. Le ministre revint à la charge, et s'expliqua d'une

manière plus positive. Le prince alors ne put retenir sa colère, et lui dit d'un ton foudroyant : « Si quelqu'un me » parle encore une fois contre mes ca- » rabiniers, je le fais pendre. » Lorsqu'il vint, en 1759, prendre possession du trône d'Espagne, il fut surpris de voir un grand d'Espagne se présenter à lui pour exercer les fonctions de grand chambellan (*sumiller de corps*), que le seigneur de Losada remplissait auprès de sa personne depuis long-temps. Charles demanda pourquoi Losada ne venait point : « Sire, lui dit alors le grand chambel- » lan, le seigneur Losada n'est point » grand d'Espagne ; l'étiquette de la » cour exige que celui qui a l'honneur » de vous servir en qualité de grand » chambellan, soit revêtu de cette di- » gnité, et j'ai cru devoir me présenter » à sa place. — Hé bien, lui dit Char- » les, je le fais duc, et qu'il vienne me » donner ma chemise. » Il avait cependant par bonté conservé la plus grande partie des serviteurs de l'ancienne cour, et, entre autres, un valet de chambre qui continua à le servir pendant dix-sept années. On vint un jour annoncer sa mort à Charles III : « Que Dieu lui fasse paix, dit-il, » c'était un homme de bien ; mais il » est certain que, depuis le premier » jour que je le vis à Barcelone, je » n'ai jamais pu le souffrir. » Charles mettait une grande régularité dans ses actions ; c'était l'homme le plus méthodique de son royaume. On pouvait prédire, dès le 1^{er}. janvier, l'heure, le genre de ses occupations et de ses voyages pendant toute l'année. Il ne reçut point de la nature ces dons brillants qui caractérisent les héros ; mais on ne peut s'empêcher de lui accorder un bon jugement, une sage fermeté, de l'esprit naturel, et surtout les qualités qui constituent un homme de

bien. Le souvenir de son administration paternelle et de ses vertus privées est encore cher à ses peuples. Il mourut à Madrid le 14 décembre 1788, à l'âge de soixante-douze ans, non sans avoir prévu les orages qui menaçaient l'Europe, et ses dernières paroles furent de sages avis à son successeur. L'ordre de St-Janvier, à Naples, et celui de *l'Immaculée conception*, ou de Charles III, ont été fondés par ce prince.

J. B. E.—D.

CHARLES 1^{er}. d'Anjou, roi de Naples, fils de Louis VIII de France, et de Blanche de Castille, était né en 1220, et avait reçu en apanage le comté d'Anjou; mais ayant épousé Béatrix, quatrième fille de Raimond Bérenger, dernier comte de Provence, la succession à ce comté lui fut assurée, au préjudice des trois sœurs aînées, qui avaient épousé les rois de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Charles suivit son frère S. Louis à la croisade, où il se distingua, mais il y fut fait prisonnier comme lui, près de Damiette, en 1250. Après son retour d'Égypte, il eut plusieurs différends avec ses vassaux du comté de Provence, dont il voulait enfreindre les privilèges. C'est de là qu'il fut appelé en 1264 par le pape Urbain IV, pour combattre Mainfroi, roi de Naples, que la cour de Rome voulait priver de la couronne. (V. MAINFROI.) Lorsque Charles entra en Italie, Urbain IV mourut, mais son successeur Clément IV, né sujet de Charles d'Anjou, lui était plus dévoué encore. Une croisade fut prêchée contre Mainfroi en faveur de Charles, et ceux qui avaient déjà fait vœu de passer en Terre-Sainte furent déliés de leurs serments, sous condition de servir dans le royaume de Naples. Charles entra le 24 mai 1265 à Rome, où il fut bientôt après couronné par ordre

du pape. Il s'y était rendu par mer, tandis que son armée, conduite par sa femme, traversait la Lombardie, où elle remporta divers avantages sur les gibelins, alliés de Mainfroi. Charles avait épuisé les richesses de la Provence, pour mettre sur pied cette armée qui montait à cinq mille gendarmes, quinze mille fantassins et dix mille arbalétriers; mais déjà il se trouvait sans argent, et, si la guerre avait pu traîner en longueur, il aurait éprouvé de grands embarras. Le ciel parut favoriser l'entreprise de Charles; la saison fut si belle qu'il put se mettre en marche au commencement de janvier 1266, et envahir le royaume de Naples par la route de Férentino. L'inconstance et la lâcheté des Napolitains favorisaient le conquérant; Mainfroi ayant livré bataille dans la plaine de Grandella, le 26 février 1266, fut vaincu et périt dans le combat. Charles refusa une sépulture chrétienne au corps de celui qu'il avait privé de son légitime héritage; il livra la ville de Bénévent au pillage et au massacre, et, dès les premiers instants de son règne, il manifesta l'avarice, la dureté et l'insensibilité qui faisaient le fonds de son caractère. Charles, après la mort de Mainfroi, fut reconnu pour roi par les Deux-Siciles: ses nouveaux sujets parurent d'abord empressés de se soumettre à son gouvernement; mais bientôt il leur fit sentir combien son joug était plus pesant que celui de leurs souverains légitimes. Il les accabla d'impôts et de vexations de tout genre, et Clément IV fut obligé de lui adresser de sévères reproches sur sa manière de gouverner. Les peuples, écrasés par ce joug odieux, recoururent à Conradin, neveu de Mainfroi, et dernier héritier de la maison de Souabe ou Hohenstauffen (V. CAPÈCE et CONRADIN);

ils l'invitèrent à venir réclamer un trône qui lui appartenait, et sauver ses sujets du désespoir. Conradin entra en effet en Italie, vers la fin de l'année 1267, avec trois mille cinq cents hommes d'armes : tous les gibelins, les Sarrasins et les Allemands, se déclarèrent pour lui. Il livra bataille à Charles, dans la plaine de Tagliacozzo, le 25 août 1268; déjà la victoire était à lui, lorsque ses troupes, s'étant dispersées à la poursuite des ennemis, furent surprises et taillées en pièces par un corps d'armée que Charles avait gardé en réserve; Conradin, arrêté dans sa fuite par le seigneur d'Astura, fut condamné à mort, et périt à Naples sur un échafaud, le 26 octobre. La Sicile avait pris les armes en faveur de Conradin; elle fut reconquise, mais les vaincus furent massacrés sans pitié; les Sarrasins de Nocera, qui s'étaient déclarés avec empressement pour le petit-fils de Frédéric II, furent presque tous passés au fil de l'épée; vingt-quatre barons de Calabre furent envoyés au supplice en un même jour; tous les gibelins furent frappés par des sentences de mort, d'exil, ou de confiscation de biens, et Charles, qui s'était montré avare et dur après sa première victoire, fut féroce et sanguinaire après la seconde. Cependant son ambition ne se contentait plus du royaume des Deux-Siciles; il se fit reconnaître pour seigneur par plusieurs villes guelfes de la Lombardie et du Piémont; il prit sous sa protection celles de Toscane; il tira parti de la croisade de 1270, où il accompagna son frère S. Louis, pour rendre le dey de Tunis tributaire du royaume de Sicile; mais surtout il s'efforça d'amener le Saint-Siège à une absolue dépendance de sa volonté. Dans l'exécution de ce dessein, il

éprouva quelques oppositions de la part de Grégoire X, et plus encore de Nicolas III; ce dernier força même Charles à résigner, en 1278, le vicariat de l'empire en Toscane, et l'office de sénateur de Rome; en même temps il encouragea Jean de Procida (*V. PROCIDA*), dans ses préparatifs pour les vèpres siciliennes; mais Martin IV, successeur de Nicolas, fut entièrement dévoué à Charles; il le rendit maître de toutes les places fortes de l'état de l'Eglise, et il s'occupait des moyens de l'élever à l'empire d'Orient, à la conquête duquel Charles se préparait, lorsque tous ses projets furent arrêtés le 30 mars 1282, par le massacre des Français, connu sous le nom de *vèpres siciliennes*. Dès-lors, Charles d'Anjou n'éprouva plus que des revers; la punition réservée à ses crimes sembla enfin l'atteindre. La flotte qu'il avait préparée pour passer en Sicile fut brûlée sous ses yeux, à la Catona et à Reggio de Calabre, par Roger de Loria (*Voyez LORIA*). Pierre d'Arragon, avec lequel il était convenu de décider, par un combat en champ clos, ses droits sur la Sicile, lui fit suspendre, sous ce prétexte, ses préparatifs de guerre, et manqua ensuite au rendez-vous. Comme Charles revenait de Bordeaux, où son rival avait dû le rencontrer; il apprit que sa flotte avait été battue et que son fils était prisonnier des Siciliens. Enfin, tandis qu'il faisait de nouveaux préparatifs pour une descente en Sicile, il mourut le 7 janvier 1285. Dans ses dernières paroles, il laissa percer avec amertume le sentiment de sa décadence et des affronts qu'il emportait au tombeau.

S, S—1.

CHARLES II, dit le *Boiteux*, fils du précédent, naquit en 1248, avant que son père fût devenu roi de Naples.

Il commandait dans cette ville pendant l'absence de Charles I^{er}, au mois de juin 1284, lorsque Roger de Loria vint, avec la flotte de Sicile, le défier au combat. Malgré les ordres positifs qu'il avait reçus de son père, il lui livra bataille; mais il fut fait prisonnier et conduit en Sicile, où il fut enfermé dans la forteresse de Matagrifone. Les Siciliens demandaient avec instance qu'il fût mis à mort, par représailles du supplice de Conradin; mais Constance d'Arragon, qui régnait alors en Sicile (V. CONSTANCE), ne voulut point venger le sang d'un roi légitime sur le fils de l'usurpateur; elle envoya même Charles en Arragon, pour le mettre à couvert du courroux du peuple. Pendant que celui-ci était prisonnier, Charles I^{er} mourut, et Robert, comte d'Artois, fils de Philippe-le-Bel, fut chargé de la régence de Naples. Les papes en profitèrent pour augmenter, aux dépens de l'autorité royale, les droits qu'ils avaient déjà sur ce royaume. Charles II fut cependant remis en liberté par l'entremise du roi d'Angleterre, et moyennant un traité, dont le pape Nicolas IV le dispensa d'exécuter les conditions. Il fut sacré à Rome le 29 mai 1289, et, quoiqu'il eût laissé trois de ses fils en otage en Arragon, il continua la guerre avec Jacques, qui avait succédé au trône de Sicile; mais Charles II, plus doux, plus humain et plus religieux que son père, n'avait pas les mêmes talents militaires que lui, et, pendant tout son règne, il ne put jamais ni recouvrer la Sicile, ni chasser entièrement les Siciliens de Calabre. Charles II avait épousé Marie, fille unique de Ladislas, roi de Hongrie. Ce monarque étant mort, les Hongrois demandèrent le fils aîné de Marie pour l'élever sur le trône, comme l'héritier

le plus proche du sang de leurs rois. Il se passa cependant plusieurs années entre le couronnement de Charles-Martel, fils aîné de Charles et de Marie, le 8 septembre 1290, et l'élévation de ce prince sur le trône de Hongrie, une autre partie de la nation ayant choisi pour roi un duc André qui opposa une longue résistance au prince d'Anjou. Jacques d'Arragon, qui, après avoir régné en Sicile, avait succédé au royaume d'Arragon, s'engagea, par l'entremise du pape, à chasser de Sicile Frédéric, son frère, qui régnait dans cette île. Charles de Valois fut aussi appelé en Italie par Boniface VIII, pour commander une espèce de croisade contre les Siciliens (Voyez Charles de VALOIS). Tous deux échouèrent, et Charles II reconnut enfin Frédéric, sous le nom de *roi de Trinacrie*, par un traité de paix du 19 août 1302. Il lui donna en même temps sa fille Éléonore en mariage. Charles II eut neuf fils et cinq filles; les mariages de tous ces enfants pallièrent à presque toutes les maisons souveraines de l'Europe. Son fils aîné, Charles-Martel, étant mort avant lui en 1295, Charobert, son petit-fils, succéda au royaume de Hongrie. Le second fils, Louis, entra dans les ordres; le troisième, Robert, succéda à Charles II. Ce dernier, après avoir régné vingt-cinq ans, et avoir obtenu l'amour de ses peuples par son humanité, ses bonnes lois et son attachement à la justice, mourut à Naples, le 5 mai 1309. S. S.—I.

CHARLES III, ou DE DURAZ, dit *le Petit*, ou *de la Paix*, fils de Louis et petit-fils de Jean de Duraz, frère du roi Robert, passa en Hongrie vers l'an 1360, sur l'invitation du roi Louis son parent, qui voyait en lui le dernier descendant des deux branches de la maison d'Anjou qui

régnaient en Hongrie et à Naples. Charles, élevé au milieu des Hongrois, adopta leurs mœurs guerrières et chevaleresques. Il partagea leur mépris pour le luxe et la mollesse de Naples, et leur haine contre Jeanne I^{re}, qui s'était souillée du sang de son mari. Cependant, il fit plusieurs voyages à Naples. Il épousa Marguerite de Duraz sa cousine, et Jeanne le déclara héritier de son royaume. Tandis que Charles commandait, en 1378, les armées que Louis de Hongrie envoyait contre les Vénitiens, au commencement de la guerre de Chioggia, le pape Urbain VI l'appela pour faire la conquête du royaume de Naples. Ce pape emporté voulait ainsi punir Jeanne de ce que, dans le schisme, elle avait embrassé le parti de Clément VII. Louis de Hongrie, qui gardait un profond ressentiment de la mort de son frère, mit à la disposition de Charles des troupes et de l'argent pour attaquer Naples. Des émigrés napolitains, conduits par Gianozzo de Salerne et des exilés florentins, se rangèrent aussi sous ses ordres. Charles, arrivé à Rome, y fut couronné, le 2 juin 1381, par Urbain VI, sous des conditions avantageuses au St.-Siège, et plus encore à la famille du pape. Othon de Brunswick (voy. Othon de BRUNSWICK), 4^e. mari de la reine, se vit hors d'état d'opposer aucune résistance à l'invasion. Il laissa le nouveau roi prendre possession de Naples, le 16 juillet, sans avoir encore livré une seule bataille. Bientôt après, il fut fait prisonnier; Jeanne, obligée de se rendre à discrétion, fut enfermée au château de Muro dans la Basilicate, où elle fut étouffée sous un lit de plumes, le 12 mai 1382, et Charles III demeura maître du trône; mais il n'en fut pas long-temps tranquille posses-

seur. Jeanne, irritée de l'ingratitude de son neveu, avait appelé à la succession Louis I^{er}, duc d'Anjou (voy. Louis I^{er}.), qu'elle avait adopté par lettres-patentes du 29 juin 1380. Louis entra dans le royaume de Naples au mois de juillet 1382, avec une armée de quinze mille chevaux, et il conquit une partie de ses provinces; mais il mourut le 10 octobre 1384, au milieu de ses succès. D'autre part, Urbain VI, qui avait donné le royaume à Charles, prétendait le gouverner toujours. Son arrogance et ses emportements devenaient insupportables, et Charles III fut enfin obligé de venir assiéger le pape dans le château de Nocera où il s'était enfermé, et d'où il lançait, trois fois par jour, des malédictions et des excommunications contre lui. Urbain s'échappa cependant de ce château, avec l'aide des rebelles du royaume. Sur ces entrefaites, Louis de Hongrie mourut le 11 septembre 1382, et les Hongrois, qui ne reconnaissaient pas de reine, avaient couronné, sous le nom de roi, Marie, fille de Louis; mais un parti dans cette nation offrit la couronne à Charles de Duraz, le seul héritier mâle du sang d'Anjou. Dans l'automne de 1385, Charles passa en Esclavonie, et ensuite à Bude. Par ses intrigues, plus que par la force, il décida la veuve et la fille de Louis à renoncer au trône. La noblesse le reconnut pour roi d'une voix unanime; mais, comme il se rendait dans l'appartement des deux reines pour une fête solennelle, au mois de février 1386, il fut renversé d'un coup de sabre à la tête par des meurtriers qu'elles avaient apostés; tous ses partisans furent massacrés; lui-même fut enfermé au château de Visgrade, et le poison acheva, le 5 juin 1386, ce que le fer avait commencé. Charles III laissa sous la tutelle de Mar-

guerite, sa femme, un fils et une fille en bas âge, qui tous deux régnerent après lui sous le nom de *Ladislas* et de *Jeanne II*. S. S—1.

CHARLES, ducs de Mantoue. Voy. GONZAGUE.

CHARLES-EMMANUEL III, roi de Sardaigne, fils de Victor-Amédée II, naquit à Turin le 27 avril 1701, s'éloigna dans sa jeunesse des affaires du gouvernement, et, pour ne point effaroucher l'ombrageuse ambition de son père, s'efforça de dissimuler les talents qu'il avait reçus de la nature pour la guerre et la politique, talents que d'excellents maîtres avaient développés de bonne heure. Indifférent, en apparence, à l'éclat du pouvoir, Charles-Emmanuel sembla ne prendre que malgré lui le titre de roi après l'abdication volontaire de Victor-Amédée, du 3 septembre 1730; mais ce prince ayant formé presque aussitôt le dessein de reprendre le sceptre, le jeune roi employa la contrainte pour s'y opposer, soit qu'il fût séduit par l'amorce du pouvoir, soit que l'intérêt public ne lui permit pas de descendre du trône. Après avoir ordonné, pour sa propre sûreté, des mesures de rigueur contre quelques grands de la cour, Charles-Emmanuel se voyant affermi, se livra tout entier aux soins de l'administration, et ne tarda pas à montrer qu'il savait à la fois régner et combattre. Il s'unit, en 1733, à la France et à l'Espagne, qui avaient projeté d'affaiblir la maison d'Autriche, et joignit les Français à la tête de ses troupes, espérant tenir la balance du pouvoir en Italie, et profiter de ces grandes querelles pour agrandir ses états. A la tête des armées confédérées de France et d'Espagne, il fit la conquête du Milanais, vainquit les Impériaux à Guastalla, où il commanda en général et combattit en soldat, et signala son ha-

bileté durant tout le cours de cette guerre. La paix ne répondit point à ses espérances; il avait élevé ses vues jusqu'à la possession du Milanais, et n'obtint que le Novarrais, le Tortonais, et quelques fiefs de l'Empire vers le Montferrat. Tout entier à ses sujets, il réforma les abus, rectifia l'administration de la justice, la perception et l'emploi des finances, rétablit dans ses troupes l'ordre et la discipline. Il sut résister avec fermeté aux prétentions de la cour de Rome, qui réclamait des droits incertains sur quelques fiefs du Piémont. Telles étaient ses importantes occupations, lorsque la paix de 1738 fut suivie d'une guerre qui embrasa toute l'Europe. Une ligue formidable menaçait l'Autriche; Charles-Emmanuel, quelque temps incertain, se déclara, en 1742, contre la France et l'Espagne, pour la reine de Hongrie, qui lui offrit une augmentation de territoire. Il unit ses forces à l'armée autrichienne en Lombardie, envahit le Modénois et prit Mirandole; mais, pendant ce temps, les Français et les Espagnols, après avoir pénétré au-delà des Alpes, pris Château-Dauphin et Demont, formaient le siège de Coni. Le roi de Sardaigne accourut pour sauver cette place importante, et en vint aux mains le 30 septembre 1744. Malgré de savantes dispositions, il perdit près de cinq mille hommes et le champ de bataille. A la vue du terrain couvert de ses soldats morts, Charles ne put retenir ses larmes. Les alliés ne retirèrent, au reste, aucun avantage réel du gain de cette bataille. Quoiqu'inférieur en nombre, le roi de Sardaigne s'attacha à les fatiguer, à les harceler, et, par sa prudente activité, il arrêta leurs progrès en Piémont, et finit par les vaincre sans combattre. Ce prince sut négocier avec sagesse,

et eut le bonheur de rester en possession d'une partie du Pavésan, du Vigevanasque, etc. Il refusa de prendre part à la guerre de 1756, et eut l'avantage, en 1765, d'être médiateur de la paix qui assura enfin le repos de l'Europe. Il porta, depuis, toute sa vigilance sur l'administration de ses états, travaillant avec assiduité à mettre de l'ordre dans ses finances, afin de soulager ses peuples des impôts que la guerre avait rendus nécessaires. Il y parvint en 1768, et dit à cette occasion, à l'un de ses courtisans, ces paroles mémorables : « C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie ; je viens de supprimer le dernier impôt » extraordinaire. » Cet illustre souverain, l'un des plus sages qu'ait eus le Piémont, mourut le 20 février 1773, à soixante-douze ans. Économiste, éloigné du faste et des plaisirs, Charles-Emmanuel fit des établissements utiles et publia les plus sages réglemens, qu'il étendit aux progrès des arts et du commerce ; il embellit aussi sa capitale, et s'attacha surtout à mettre de l'ordre dans toutes les branches de la législation, où régnait avant lui une confusion extrême ; il simplifia l'administration de la justice, et en abrégéa les longueurs. Son code, sous le titre de *Lois et Constitutions*, dont l'édition originale parut en 1770 (Turin, 2 vol. in-4°, italien et français), fut réimprimé à Paris en 1771, 2 vol in-12, en français seulement. B—P.

CHARLES III⁽¹⁾, dit *le Gros*, empereur, fils de Louis-le-Germanique, et petit-fils de Louis-le-Débonnaire, naquit vers l'an 852. Il avait deux frères plus âgés que lui, Carloman, qui fut roi de Bavière, et Louis, qui

fut roi de Saxe ; ils se révoltèrent tous les trois contre leur père ; mais ayant été vaincus, ils furent contraints de lui prêter, en présence de toute l'armée, un nouveau serment de fidélité. A la mort de Louis-le-Germanique, ses trois fils partagèrent ses états ; la Souabe, la Suisse et l'Alsace échurent à Charles-le-Gros. Carloman n'ayant survécu que de quatre ans à son père, Charles et Louis se divisèrent son héritage ; les provinces allemandes reconquirent Louis pour souverain ; Charles succéda au royaume d'Italie. Deux ans après, Louis lui-même étant mort sans enfant mâle, Charles réunit tout le patrimoine de Louis-le-Germanique. Il venait d'être couronné empereur par le pape Jean VIII. De si vastes états et des titres si pompeux ne lui servirent qu'à montrer sa faiblesse et son manque de courage. A peine empereur, il se vit engagé dans une guerre avec les Allemands, qui ravageaient son royaume de Lorraine ; il parvint à les bloquer dans leurs retranchemens ; mais tout à coup, et au moment où ils songeaient à se rendre prisonniers, Charles acheta d'eux la paix au prix de deux mille quatre cents livres pesant d'argent, en cédant de plus la Frise occidentale à Godefroi, l'un de leurs rois, à la condition qu'il défendrait contre ses compatriotes les embouchures du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut. Ce traité honteux, qui indigna l'Allemagne, fut la première cause des malheurs et de la chute de Charles-le-Gros. Ses injustices envers les fils des margraves d'Autriche, auxquels il enleva l'héritage et la dignité de leurs pères, occasionnèrent en Bavière une guerre civile ; Charles s'aliéna aussi le cœur de ses sujets d'Italie, en dépouillant les ducs Gui et Bérenger de leurs duchés, pour les donner à des hommes de basse extrac-

(1) Les empereurs Charles I et II, ont leur article sous les noms de *Charles-lemagne* et *Charles le-Chauve*, rois de France.

tion, en s'arrogant le droit de faire des changements à l'administration de la justice, dans les terres appartenant au St.-Siège, enfin en laissant dévaster l'Italie par les Sarrasins, tandis que, se trouvant lui-même dans ce royaume, il aurait pu s'opposer en personne à leurs ravages. Il ne vécut pas plus en paix avec sa famille qu'avec ses peuples. Il exila d'Italie en Allemagne sa sœur Engelberge, veuve de l'empereur Louis II; il fit crever les yeux à son neveu Hugues, duc d'Alsace. Nommé régent de France à la mort de Carloman (884), et durant la minorité de Charles-le-Simple, il ne gouverna pas mieux comme régent que comme empereur. Les Normands ayant pénétré jusque sous les murs de Paris, Charles y envoya une armée qui fut mise en déroute. Il en rassembla une seconde et s'avança jusqu'à Montmartre; mais ce fut pour conclure de nouveau une paix honteuse avec les Normands, auxquels il céda la Normandie. Tant d'ineptie et de lâcheté ayant révolté toutes les nations soumises à l'empire de Charles-le-Gros, il crut apaiser leur ressentiment en leur livrant son premier ministre, l'évêque Luitward; mais il ne fit que s'avilir davantage par les accusations qu'il porta contre ce favori, qui l'avait long-temps gouverné. Sans égard pour son propre honneur, Charles poursuivit Luitward comme coupable d'un commerce criminel avec l'impératrice Richarde. Elle se justifia par l'épreuve du fer ardent, et se retira dans une abbaye qu'elle avait fondée. Elle a depuis été canonisée par le pape Léon IX. Luitward se réfugia près d'Arnoul, duc de Carinthie, neveu de Charles, et sut engager ce prince à lever l'étendard de la révolte contre l'empereur, son oncle. Celui-ci convoqua une assemblée des grands et des princes de son empire;

mais Arnoul s'y étant présenté avec des forces imposantes, y fit déposer l'empereur. Charles mourut peu après sa déposition, dans l'abbaye de Reichenau, située dans une île du lac de Constance, en Souabe, le 12 janvier 888. On prétend que ses propres domestiques l'étranglèrent. Vers les derniers jours de sa vie, il était tombé dans un tel dénuement, qu'il vivait des aumônes de l'archevêque de Mayence.

B. C.—r.

CHARLES IV, empereur, de la maison de Luxembourg, naquit le 16 mai 1316. Il était fils de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Son père est célèbre dans l'histoire par son esprit chevaleresque et par la manière dont il s'obstina, bien que privé de la vue, à braver la mort au milieu des combats. C'est lui qui, à la bataille de Crécy, fit attacher son cheval par la bride à ceux de quelques-uns de ses plus intrépides chevaliers, et se fit conduire par eux au milieu de la mêlée, portant des coups terribles à des ennemis qu'il ne voyait plus, « et si avant boutèrent, dit » Froissard dans sa chronique, que » tous y demeurèrent, et furent le » lendemain trouvés sur la place au » tour du roi, et tous leurs chevaux » liés ensemble. » Les querelles de l'empereur Louis V avec le roi de Bohême, père de Charles, l'élection de ce dernier à la place de l'empereur excommunié par Clément VI, la victoire que Louis remporta sur son rival, et sa mort subite au milieu de ses succès, appartiennent au règne de Louis V (*Voy. Louis V*). Nous ne pouvons commencer ici l'histoire de Charles IV qu'à l'époque où la destinée le délivra d'un compétiteur qui joignait à des droits plus légitimes une grande supériorité de talents et de forces. L'empereur Louis V étant

mort le 21 octobre 1347, Charles de Luxembourg, qui venait d'hériter du royaume de Bohême, et qui avait été, le 19 juillet 1346, élu empereur par cinq électeurs, put se flatter de posséder sans obstacle un trône que la fortune semblait lui livrer ; mais les moyens même qui l'avaient porté sur ce trône lui suscitérent des adversaires. Les princes de l'Empire ne voyaient en lui qu'une créature et un servile instrument du pape. Son empressement même à offrir aux anciens partisans de son prédécesseur une absolution qu'ils considéraient comme un outrage, les confirma dans la résolution de ne pas se donner pour maître l'esclave d'un pontife ambitieux et arrogant. Dix ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis que l'Allemagne avait pris à la diète de Rense les mesures les plus énergiques contre les prétentions du St.-Siège. On peut voir dans l'article de Louis V l'analyse de la célèbre constitution de 1338. L'élection de Charles IV avait été une première atteinte à cette constitution, et ce prince la foulait aux pieds dès le premier acte de son règne. En conséquence, l'archevêque de Mayence que Clément IV avait déposé, l'électeur de Brandebourg, l'électeur Palatin et un duc de Saxe-Lauenbourg, qui s'arrogeait le suffrage électoral, se réunirent à Lahnstein, déclarèrent l'élection de Charles nulle et abusive, et choisirent Edouard III, beau-frère du dernier empereur ; mais ce monarque, alors en guerre avec le roi de France, ne profita de l'offre des électeurs que pour s'assurer la neutralité du roi de Bohême, et refusa la couronne qu'on lui présentait. Les électeurs le remplacèrent par Frédéric-le-Sévère, landgrave de Misnie et gendre de Louis V de Bavière. Frédéric feignit d'abord de se rendre

à leurs vœux ; mais négociant secrètement avec Charles, il lui rendit les droits que son élection célébrée à Francfort pouvait lui avoir conférés. Tant d'essais inutiles ne découragèrent point les ennemis du roi de Bohême. Ils lui opposèrent un troisième compétiteur, le comte Gonthier ou Gonthram de Schwarzbourg, l'un des plus sages, des plus vertueux et des plus intrépides guerriers de ce siècle. Gonthier fut d'abord arrêté par quelques doutes sur la validité de son élection, et fit constater juridiquement la nullité de celle de Charles IV. Rassuré sur la justice de sa cause, il ne calcula plus le danger, et accepta courageusement la dignité qui lui était offerte ; il fut intronisé à Francfort le 8 février 1349. Cet antagoniste, universellement respecté pour son caractère, et profondément versé dans la tactique de son temps, eût été redoutable pour Charles, qui ne savait qu'intriguer et non combattre ; Charles le fit empoisonner. Ceux qui entouraient Gonthier dans ses derniers moments profitèrent de son agonie pour lui arracher une abdication qu'ils se firent payer chèrement par Charles, aussi libéral quand il s'agissait de satisfaire son ambition qu'injuste et rapace lorsqu'il était question d'assouvir son avarice. Délivré de tous ses rivaux, Charles IV mit tout en œuvre pour séduire ses ennemis. Il épousa la fille de l'électeur Palatin, investit l'électeur de Brandebourg de la souveraineté du Tyrol, prodiguant à tous ceux dont il redoutait l'opposition les richesses accumulées par son père. Ces moyens lui réussirent. Il fut élu de nouveau par le suffrage unanime de tous les électeurs, et sacré à Aix-la-Chapelle. A peine couronné, Charles s'empara du trésor et des ornements de l'empire, et les fit transpor-

ter en Bohême, au mépris de l'engagement formel qu'il avait contracté de les faire garder en dépôt à Nuremberg ou à Francfort. Ce fut ainsi que, dès les premiers jours de son règne, il donna la preuve de l'avidité et de la mauvaise foi qui dirigeaient toutes ses actions. Cette avidité n'était pas simplement de l'avarice. Il n'avait point pour but d'entasser les richesses qu'il déroba de toutes parts. Il ne montrait tant d'empressement à les acquérir que pour les employer à accroître ses domaines ou à étendre sa puissance. Les rapines illégales lui facilitaient d'injustes acquisitions. Il corrompit l'électeur Palatin, son beau-père, pour soumettre une grande partie du haut Palatinat à la cour féodale de Bohême. Cette cour, que Charles considérait comme l'instrument le plus propre à l'asservissement de l'Allemagne, parvint graduellement à étendre sa juridiction depuis Francfort jusqu'au fond de la Thuringe, et de l'extrémité méridionale de la Souabe à la frontière septentrionale de la Franconie. La juridiction de cette cour a subsisté jusqu'aux derniers bouleversements de l'empire germanique. En 1354, l'empereur se rendit en Italie pour s'y faire couronner des mains du pape; mais il acheta cette faveur par des concessions tellement honteuses que son couronnement, loin de lui concilier la vénération de ses sujets, le rendit l'objet de la risée de l'Europe et du mépris de l'empire. Il s'engagea d'abord à ne point se faire accompagner par des troupes qui pussent en imposer à ses ennemis, ou lui servir à renouveler les prétentions de l'empereur sur la Lombardie. Sacré roi d'Italie à Milan, il confirma aux Visconti la jouissance de toutes leurs usurpations, dont il avait promis de

les dépouiller. Il annula tous les actes de son aïeul Henri VII^e contre Florence, et, par un traité conclu à Padoue, céda cette dernière ville, avec Vérone et Vicence, à la république de Venise. Trafiquant de la sorte à chaque pas de quelques-uns de ses droits, il parvint jusqu'à Rome, y fut couronné par un commissaire du pape, mais n'osa pas même y demeurer un seul jour; il repoussa les sollicitations de quelques Romains, qui l'engageaient à revendiquer leur ville au nom de l'empire, renonça, par une convention expresse, à toute souveraineté sur Rome, l'état de l'Église, Ferrare, Naples, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, et prêta serment entre les mains du légat de ne plus revenir en Italie sans la permission du souverain pontife. Couvert d'opprobre, insulté par les guelfes qu'il avait flatés, détesté des gibelins qu'il avait trahis, exposé sur la route aux malédictions des peuples et à leurs outrages, il repassa les Alpes, se consolant de toutes ces ignominies par les sommes immenses dont ses concessions lui avaient été payées. De retour en Allemagne, Charles publia la fameuse bulle d'or, qui, jusqu'à nos jours, a été la loi fondamentale et la constitution de l'empire germanique. Bien que cette constitution soit maintenant détruite, nous croyons devoir en rapporter les principaux articles, dont la connaissance est indispensable à l'intelligence de l'histoire des cinq derniers siècles. Par cette bulle, le nombre des électeurs fut fixé à sept, en l'honneur des sept chandeliers de l'Apocalypse. Des sept électeurs, trois devaient être ecclésiastiques, quatre séculiers. L'élection des rois des Romains leur appartenait, et devait se faire à la pluralité des suffrages. Les causes personnelles des

empereurs devaient se juger par les électeurs Palatins. Les droits des électeurs, déclarés égaux aux rois, étaient inviolables. Ils exerçaient la justice en dernier ressort. Les guerres privées, les pillages, les confédérations des sujets sans le consentement de leurs souverains étaient défendus. Cette bulle fut publiée à Nuremberg, et ensuite à Metz, où l'empereur tint une cour plénière. Par la bulle d'or, qui tendait à mettre de l'ordre dans les affaires les plus importantes de l'empire, Charles avait acquis quelques titres à la reconnaissance publique; mais ces titres furent bientôt effacés par l'indignation universelle qu'excitèrent les propositions faites de son consentement par le nonce du pape à la diète de Mayence. Ces propositions avaient pour but d'établir au profit du St.-Siège un impôt équivalent au dixième du revenu de tous les biens ecclésiastiques. Tous les membres de la diète s'y opposèrent avec force; et, comme il arrive aux caractères faibles et timides, Charles se trouva un moment entraîné, par l'impulsion générale, hors de son système habituel. Dans son empressement d'apaiser les princes de l'empire, il annonça qu'il proposerait à l'assemblée de s'occuper de la réforme du clergé de l'Allemagne. Le pape, indigné de ce qu'un prince sans considération, et qui lui devait son trône, osait prononcer le mot de *réforme*, menaça l'empereur de tout son ressentiment, et, pour lui prouver qu'il ne se bornerait pas à de vaines paroles, il excita les électeurs à le déposer. Charles aussitôt reentra dans sa soumission accoutumée, et non seulement renonça à toutes les améliorations qu'il avait promises, mais, passant d'un extrême à l'autre, il publia, en 1559, une constitution

dans laquelle il confirmait toutes les immunités du clergé, consacrait toutes ses acquisitions présentes et à venir, et le rendait indépendant de toute autorité temporelle. Cette conduite de Charles eut le résultat qu'elle devait avoir. Il ne recueillit de ses doubles tentatives que le mécontentement de toutes les parties intéressées. Il avait blessé le pape pour flatter les électeurs; il offensa les électeurs pour complaire au pape. Avant la fin de cette même diète de Mayence, il acquit la preuve du mépris que cette marche inconséquente lui avait attiré. Beaucoup de domaines et de droits féodaux, appartenant jadis à l'empire, avaient été graduellement usurpés par divers princes; Charles essaya d'établir une chambre de réunion pour les revendiquer; mais des murmures s'élevèrent, et le faible empereur échoua encore dans cette entreprise. Il s'en dédommagea en continuant à trafiquer à son profit des propriétés de l'empire, et vendit au roi de Pologne les droits de souveraineté que les empereurs précédents avaient exercés sur quelques-unes de ses provinces. Il est facile de concevoir que, sous un pareil maître, l'Allemagne n'était pas tranquille. Des bandes de brigands la ravageaient de toutes parts. On les désignait sous divers noms, dont plusieurs exprimaient toute la terreur qu'elles inspiraient. On les appelait les grandes compagnies, les malandrins, les fils de Bérial, *guer-ratores de variis nationibus non habentes titulum*. Charles leva une armée pour marcher contre ces bandes; mais arrivé en leur présence, il resta dans l'inaction, fut témoin de leurs brigandages, et leur permit d'emporter en se retirant le fruit de leurs rapines. Enfin, comme s'il eût voulu constater jusqu'à quel point il

était indigne et incapable de protéger ses peuples, il déclara aux villes et aux principautés particulières qu'elles n'avaient qu'à former entre elles des confédérations pour se défendre comme elles pourraient. L'Italie était dans un état non moins désastreux ; la Toscane gémissait livrée à l'anarchie ; la Lombardie était déchirée par la fureur des guerres civiles ; les Visconti, enhardis par l'impunité que Charles leur avait accordée, et par le traité qu'il avait même conclu avec eux à son passage à Milan, s'étaient emparés de la souveraineté du Milanais. L'empereur, fidèle à son habitude de sanctionner la force partout où il la rencontrait, fit de ces usurpateurs ses vicaires-généraux en Lombardie ; mais en flattant l'ambition on l'encourage sans l'apaiser, et Barnabé Visconti menaçait de soumettre l'Italie entière à son joug. Le pape Urbain V, qui avait remplacé Innocent et Clément VI, crut que l'accroissement du danger ouvrirait les yeux de Charles, et l'invita à concerter avec lui des moyens de résistance. Ce pontife quittant Avignon se rendit à Rome, conclut avec plusieurs princes italiens une secrète alliance, leva des troupes, et attendit l'empereur. Charles vint le joindre en effet à la tête d'une armée considérable. L'Italie se crut au moment d'être sauvée. Charles profita des dispositions du pape pour faire couronner à Rome Elisabeth de Poméranie, sa quatrième femme. En récompense de cette faveur, il prit avec Urbain les engagements les plus positifs ; mais tout à coup, négociant de nouveau avec les Visconti, il leur vendit, par un second traité, une confirmation formelle de tout ce qu'ils avaient usurpé ; puis, profitant de son séjour en Italie pour continuer ce

genre de commerce, il fit de sa cour un comptoir où se marchandait les états et les villes qu'il cédaît au plus offrant, ou qu'il érigeait, lorsqu'elles le payaient mieux, en républiques indépendantes. Enrichi de la sorte, il repartit pour l'Allemagne, emportant, comme la première fois, d'immenses trésors, le mépris de ses ennemis et l'exécration de ses alliés. Une occasion s'offrit bientôt à lui d'employer les richesses qu'il venait d'acquérir, et de montrer qu'il savait acheter comme il savait vendre. Grégoire XI ayant remplacé le pape Urbain V, Charles obtint de lui l'autorisation de faire élire roi des Romains son fils aîné Wenceslas. Il fallait séduire les électeurs, dont les droits étaient blessés par cette démarche du pape. Charles acheta chaque voix au prix, dit-on, de cent mille florins d'or. Il distribua entre les votants ce qui restait du domaine de l'empire, les péages du Rhin et plusieurs villes impériales. Wenceslas fut élu. L'empereur témoigna sa reconnaissance au pape par la constitution Caroline, qui enchaînait encore sur celle de 1359 dans ce qui concernait les privilèges du clergé. Ce fut à l'occasion de l'élection de Wenceslas et de la cession arbitraire des villes impériales à différents princes, que celles de Souabe formèrent une confédération pour maintenir leur indépendance. Cette confédération prit le nom de *ligue de Souabe*. Charles voulut en vain s'y opposer. Il est difficile de prévoir ce que l'Allemagne serait devenue sous un pareil gouvernement. L'aliénation des domaines et de toutes les propriétés impériales tendait à ôter à jamais aux empereurs à venir tout moyen d'autorité comme d'influence, et le caractère personnel de Charles accoutumait les états de l'empire à

nourrir et à témoigner au chef de cette vaste fédération un mépris dont ses successeurs auraient eu peine à se relever; mais Charles IV, après un voyage en France, durant lequel il ne songea qu'à se faire défrayer par Charles V, tomba malade à Prague. Sentant sa fin prochaine, il partagea ses provinces entre ses trois fils. La Bohême et la Silésie échurent à Wenceslas l'aîné, son successeur à l'empire; l'électorat de Brandebourg, dont Charles s'était emparé dans la seule guerre qu'il eût faite avec succès, fut l'apanage de Sigismond son second fils, et la Lusace celui du troisième. A peine avait-il ainsi disposé de ses états, qu'il mourut, le 29 novembre 1378, âgé de soixante-quatre ans. Il avait été marié quatre fois, et avait eu dix enfants, quatre fils et six filles. Deux de ses fils, Wenceslas et Sigismond, furent empereurs. Le règne de Charles IV est remarquable dans l'histoire de la renaissance des lettres par la fondation des universités de Prague et de Vienne; dans l'histoire religieuse, par une persécution horrible des juifs, et dans les annales de la noblesse allemande, parce que ce prince fut le premier qui donna ou vendit des lettres de noblesse. De tous les souverains de l'Allemagne, aucun, peut-être, n'a mérité moins d'estime que celui dont nous venons de retracer le règne honteux. On aurait peine à trouver dans son caractère une seule qualité digne d'éloges; car nous n'en accorderons point à une espèce d'adresse ignoble et déhontée, qui n'avait pas même le mérite de tromper ceux sur qui elle obtenait l'avantage. Sans générosité, sans scrupule, sans courage, sans foi, Charles ne sut jamais que disposer de ce qui n'était pas à lui, promettre ce qu'il ne voulait pas te-

nir, conclure des alliances pour les violer, lever des armées pour ne pas combattre, menacer ses ennemis pour leur vendre plus cher sa protection mercenaire. La fortune lui ayant opposé plusieurs rivaux, il fut vaincu par le premier (Louis V), désarma le second par un traité, acheta l'abdication du troisième à prix d'argent, et ne put se débarrasser du quatrième qu'en le faisant empoisonner. Toujours aux pieds du pape, il fut menacé d'être déposé par Clément VI et par Urbain V; déshonoré par son avarice, il fut dérangé dans ses finances. Les bouchers de Worms saisirent un jour ses équipages faute d'avoir été payés, et une autre fois Charles fut forcé de rester en otage pour dette dans un cabaret. Il voulut assurer le trône à ses descendants; il y parvint à force de malversations, de rapines et de ruses. Deux de ses fils y montèrent; mais le premier gouverna sans gloire, et fut déposé; le règne du second fut une époque de dissensions, de parjures et de massacres; et ce trône, que Charles avait acquis comme un marchand, et occupé comme un usurier, passa bientôt de sa famille dans une autre plus digne de le posséder (1). B. C.—T.

(1) Le Pogge a recueilli les *Apophthegmes* de Charles IV; ils ont été publiés par Freher, dans le tome II de ses *Scriptores rerum germanicarum*. On a de Charles IV lui-même : *Commentaria de vita Caroli IV, Bohemice regis, et postea imperatoris IV*. Cet ouvrage n'est pas achevé; on le trouve dans le recueil des historiens de Bohême, de Freher. Charles Geschien fit imprimer, en 1617, in-fol. : *De majestate Carolini, seu constitutionibus Caroli IV, quibus regnum Bohemice formandum, ornandumque censuit*. Samuel Schurtzleisch est auteur d'une dissertation curieuse, intitulée : *Quod Carolus IV non dissipaverit imperium*, Wittenberg, 1684, in-4^o.

CHARLES-QUINT, empereur et roi d'Espagne, fils aîné de Philippe, archiduc d'Autriche, et de Jeanne, fille de Ferdinand d'Arragon, et d'Isabelle de Castille, naquit à Gand, le 24 février 1500. Philippe avait pour père l'empereur Maximilien, et pour mère, Marie, fille unique de Charles-le-Téméraire, dernier duc de Bourgogne; ainsi, Charles, par sa naissance, avait des droits aux plus riches souverainetés de l'Europe. Ce prince fut élevé dans les Pays-Bas; on confia son éducation à Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, qui choisit pour son précepteur Adrien, d'Utrecht. Charles montrait peu de goût pour l'étude, et préférait les exercices militaires, qui formaient alors toute l'éducation de la jeune noblesse. Chièvres, sans le détourner de ses occupations favorites, lui enseigna l'histoire, forma son esprit aux affaires d'état, et lui fit contracter cette habitude de gravité qu'il conserva toute sa vie, et qui convenait si bien aux mœurs espagnoles. Cependant la jeunesse de Charles n'offrait rien qui pût faire espérer en lui des talents remarquables. A la mort de Ferdinand, son aïeul, en 1516, il prit le titre de roi d'Espagne. La direction des affaires dans ce royaume fut confiée au célèbre Ximènes, qui, par son génie, prépara le règne glorieux de Charles-Quint. Le jeune roi, lorsqu'il se rendit en Espagne, en 1517, fut accueilli au milieu des plus vives acclamations; mais la jalousie qui divisa les ministres flamands et les ministres espagnols, empêcha le nouveau monarque de profiter des conseils de Ximènes, qu'il ne vit point, et qui, si l'on en croit les historiens, en mourut de chagrin dans un petit bourg de la Vieille-Castille. A la mort de Maximilien, en 1519, Charles fut élu empereur, et quitta l'Espagne pour al-

ler prendre possession d'une dignité qui lui avait été disputée par François I^{er}. Il résolut d'opposer un ennemi puissant à son rival, et se ménagea une entrevue avec Henri VIII, roi d'Angleterre, qu'il n'eut point de peine à attirer dans son parti. Arrivé en Allemagne, il se fit couronner, avec une pompe extraordinaire, à Aix-la-Chapelle. Jusqu'alors on n'avait exigé des empereurs qu'une promesse vague et générale de maintenir les privilèges du corps germanique; comme les électeurs redoutaient la puissance de Charles-Quint, ils firent signer à ses ambassadeurs une capitulation formelle qu'il n'hésita point à confirmer à son couronnement. Les progrès de la réformation en Allemagne réclamèrent les soins du nouvel empereur; il tint à Worms une diète devant laquelle Luther se présenta avec un sauf-conduit, et plaida avec beaucoup de force et de courage la cause de son parti. L'empereur ne laissa rien pénétrer de son opinion; mais après le départ du réformateur, on porta contre lui un édit rigoureux au nom de l'empereur, qui avait jugé convenable à ses intérêts de se montrer protecteur de l'église romaine. Les prétentions qu'avait eues François I^{er}. à l'empire, celles qu'il conservait encore sur l'Italie, les Pays-Bas et la Navarre, faisaient regarder la guerre comme inévitable; Charles-Quint s'y prépara en s'alliant avec Léon X. Les hostilités éclatèrent en 1521. Les Français, victorieux au-delà des Pyrénées, essayèrent des revers dans les Pays-Bas. Un congrès tenu à Calais pour la paix ne fit qu'échauffer les esprits, et fournit à Henri VIII un prétexte de se déclarer pour Charles-Quint. Adrien, ancien précepteur de ce prince, ayant, par le crédit de son élève, succédé à Léon X, devint un nouvel allié de l'empereur.

reur. Ce parti devenait tous les jours plus puissant, et Charles-Quint, au milieu de cette guerre, fut assez heureux pour apaiser une révolte sérieuse en Espagne. Les défaites de Bonnivet dans le Milanais, et la défection du connétable de Bourbon consolèrent alors Charles-Quint d'avoir échoué dans son invasion de la Provence. Bientôt la fortune devait accorder à ses armes un avantage plus glorieux. François I^{er}. ayant résolu de reprendre l'Italie, passa les Alpes avec une nombreuse armée, et alla mettre le siège devant Pavie. Les impériaux étant venus au secours de cette place, forcèrent les Français à donner la bataille funeste où le roi de France, après avoir fait des prodiges de valeur, fut obligé de se rendre prisonnier (1525). A la nouvelle de ce succès extraordinaire qui donnait à Charles-Quint le droit de dicter les conditions de la paix, ce prince affecta la modération d'un héros chrétien. Il déplora les malheurs du monarque captif, et défendit toute démonstration de joie. « Il semble, » dit Voltaire, qu'alors Charles-Quint manqua à sa fortune; car, au lieu d'entrer en France, et de venir profiter de la victoire de ses généraux en Italie, il resta oisif en Espagne. » Mais il songea à en tirer un autre parti; il proposa à François I^{er}. des conditions si dures, que cet infortuné monarque jura de mourir en captivité plutôt que de souscrire à la loi du vainqueur. Alors François I^{er}. fut conduit en Espagne, où on le traita avec une dignité affectée. Charles-Quint ne consentit à voir son prisonnier que lorsqu'on vint lui dire que sa vie était en danger. L'entrevue dura peu; Charles-Quint promit à François une prompte délivrance; mais la suite fit voir qu'il n'avait fait cette promesse que pour ne pas causer la mort du roi

de France, et conserver ainsi le fruit qu'il espérait tirer de ses victoires. Les négociations traînèrent en longueur; mais à la fin, Charles-Quint ne pouvant triompher de la fermeté du roi de France, consentit à des modifications qui amenèrent le traité de Madrid, signé en janvier 1526 (Voy. FRANÇOIS I^{er}.) La puissance de Charles-Quint alarma la plupart des souverains de l'Europe; le pape Clément VII se mit à la tête d'une ligue formée entre les principaux états d'Italie; mais les efforts de cette ligue mal dirigés amenèrent de nouveaux revers; Rome fut prise d'assaut et pillée par les troupes du connétable de Bourbon, et le pape devint le prisonnier de l'empereur. Charles-Quint, qui reçut à Burgos la nouvelle de cet événement, désavoua en public l'entreprise du connétable comme sacrilège; il prit le deuil, le fit prendre à sa cour, et poussa l'hypocrisie jusqu'à ordonner des prières pour la délivrance du pape. En rendant la liberté au Saint-Père, il exigea une rançon de 400 mille écus d'or, dont il ne reçut que le quart; il rendit aussi la liberté aux enfants de France, qu'il retenait en otage, et reçut 2 millions de François I^{er}. Henri VIII, qui, par ses ambassadeurs, avait réclamé plusieurs fois la délivrance de François I^{er}., se réunit alors au monarque français pour faire la guerre à Charles-Quint. Le monarque espagnol répondit avec aigreur au héraut d'armes que lui avait envoyé le roi de France. Comme il avait accusé François I^{er}. d'avoir manqué à la parole d'un gentilhomme, celui-ci répondit par des menaces et des reproches injurieux. Il en résulta entre les deux monarques un défi en combat singulier, qui fit un très grand bruit en Europe, et n'eut point de suite. La guerre qui

suivit se termina en 1529, par le traité de Cambrai, dont les conditions furent à l'avantage de l'empereur. Peu de temps après, Charles-Quint quitta l'Espagne, se rendit en Italie, et se fit couronner à Bologne roi de Lombardie et empereur des Romains. L'histoire remarque que, dans la cérémonie qui eut lieu en cette circonstance, il baisa les pieds du même pape qu'il avait retenu captif. En 1530 (1), l'empereur parut chercher dans la diète d'Augsbourg à concilier les différends partis; mais n'ayant pu réussir, il publia contre les protestants un décret qui devint le signal de la fameuse ligue de Smalkade. Malgré ses démonstrations en faveur de la religion catholique, Charles-Quint montrait de la modération pour le parti des protestants toutes les fois que la tolérance ne pouvait compromettre ses intérêts. Aussi les princes qui avaient embrassé la réforme n'hésitèrent point à lui envoyer leur contingent, lorsqu'il mit sur pied une armée pour faire la guerre aux Turks. Charles-Quint, qui alors se montra pour la première fois à la tête de ses troupes, ne remporta que de faibles avantages; mais il força Soliman à la retraite. Après la guerre contre les Turks, Charles-Quint, qui jusqu'alors avait paru peu sensible à la gloire militaire, entreprit en 1535, contre Barberousse (*Voy. BARBEROUSSE II*) une expédition qu'il voulut diriger en personne. Il fit rentrer dans Tunis le dey, qui en avait été chassé, ramena en Europe vingt mille chrétiens délivrés de l'esclavage, et fournit tout ce qui leur était nécessaire pour retourner dans leur patrie.

(1) Ce fut dans cette année qu'il céda l'île de Malte, comme fief du royaume des Deux-Siciles, aux chevaliers de St.-Jean de Jérusalem qui avaient perdu l'île de Rhodes.

Cette expédition donnait à son caractère une tournure chevaleresque, qui le rendait cher à la chrétienté, et pouvait servir les projets de sa politique. Il montra encore davantage cet esprit de chevalerie dans un discours qu'il prononça à Rome devant le pape et les cardinaux, lorsque les hostilités se renouvellèrent en Italie entre ses troupes et celles de François I^{er}. Charles-Quint, après avoir rappelé les malheurs de la guerre, proposa de terminer tous les différends par un duel qui aurait lieu sur un pont ou sur une galère, et dans lequel les combattants seraient en chemise. Le prix du combat devait être, d'un côté le duché de Bourgogne, de l'autre le duché de Milan. Cette rodomontade bizarre, si opposée au sang-froid et à la circonspection de Charles-Quint, confondit l'assemblée; le lendemain, il s'expliqua en termes plus convenables avec l'ambassadeur de France, et fit croire que son défi était plutôt une figure de rhétorique qu'une proposition sérieuse. Cependant, il s'occupait d'envahir la France; il était entré en Provence, et faisait le siège d'Avignon, lorsqu'il fut obligé de se retirer, après avoir perdu la moitié de son armée par les maladies et la disette. Une invasion faite en Picardie n'eut pas plus de succès, et ces hostilités furent terminées en 1557 par une suspension d'armes, et, en 1558, par une trêve de dix ans. Les deux monarques qui se faisaient la guerre eurent à Aiguesmortes une entrevue, où ils ne parlèrent que de leur estime et de leur attachement réciproques. Peu de temps après, Charles-Quint, qui était en Espagne, où il avait détruit l'ancienne constitution des cortès, voulut traverser la France pour se rendre dans les Pays-Bas. François I^{er}. donna des ordres pour que l'empereur fût reçu avec de grands

honneurs. Charles-Quint passa six jours à Paris ; les deux princes se montrèrent ensemble dans tous les endroits publics comme deux frères. La politique pouvait profiter de la circonstance pour faire révoquer le traité de Madrid, et plusieurs courtisans conseillèrent au roi de France de préférer les intérêts de l'état aux lois de l'honneur. François ne dissimula point à Charles-Quint les conseils qui lui étaient donnés, et, lui montrant un jour la duchesse d'Étampes : « Voilà » une dame, lui dit-il, qui ne veut pas » que je vous laisse sortir de Paris » avant que vous n'ayez révoqué le » traité de Madrid. — Si le conseil est » bon, répondit l'empereur, il faut le » suivre. » Cependant, il chercha à mettre dans ses intérêts la duchesse d'Étampes. Comme il allait se mettre à table et se laver les mains, il feignit de laisser tomber à ses pieds un anneau de grand prix ; la duchesse le ramassa pour le présenter à l'empereur ; mais celui-ci lui dit : « Je vois bien que cet » anneau veut changer de maître, et » je vous prie de le garder. » Dès ce moment, ajoutent les historiens, la duchesse donna à François I^{er}. des conseils plus généreux ; mais le roi de France n'en avait pas besoin, et tout porte à croire que Charles-Quint n'eut point les craintes qu'on lui a supposées. Lorsqu'il fut sorti de France, il ne se ressouvint ni des promesses qu'il avait faites pour le duché de Milan, ni de la générosité chevaleresque de François I^{er}. Après avoir apaisé les troubles élevés dans les Pays-Bas, Charles-Quint, pour mettre le comble à sa gloire, voulut conquérir Alger, en 1541. Ayant, malgré l'avis de Doria, mis en mer dans la saison la plus oragense de l'année, il perdit sans avantage une partie de sa flotte et de son armée. Au retour de cette expédi-

tion, où il courut les plus grands dangers, le refus qu'il fit de donner au roi de France l'investiture du Milanais engagea une nouvelle guerre, où le roi d'Angleterre se réunit à l'empereur. L'armée de Charles-Quint fut battue à Cérisesoles ; mais, d'un autre côté, il s'avança jusqu'au cœur de la Champagne. Les troubles survenus en Allemagne au sujet de la réforme, déterminèrent l'empereur à signer la paix de Crespy, en 1545. Charles-Quint, de retour en Allemagne, chercha à concilier les esprits, et fit tour à tour des promesses et des menaces au parti protestant. Après quelques négociations, où l'on ne cherchait qu'à se tromper réciproquement, la ligue des princes luthériens leva l'étendard de la guerre. L'empereur, qui tenait une diète à Ratisbonne, mit au ban de l'empire le chef de la ligue, parvint à désunir les confédérés, rassembla à la hâte une armée, et remporta plusieurs avantages sur ses ennemis. Jean-Frédéric, électeur de Saxe, fait prisonnier à la bataille de Mühlberg (1547), fut conduit devant Charles-Quint, qui le reçut avec dureté, et le livra à une commission militaire composée d'Italiens et d'Espagnols, et présidée par le duc d'Albe. L'auguste prisonnier fut condamné à mort comme rebelle à l'autorité impériale, et ne conserva la vie qu'en perdant sa liberté et en souscrivant aux conditions les plus humiliantes. Cependant l'empereur affectait de montrer quelque modération pour le parti vaincu, et mettait tous ses efforts à persuader qu'il n'agissait que pour la gloire et l'affermissement de l'empire germanique. Étant entré à Wittemberg, il s'étonna qu'on eût suspendu dans cette ville l'exercice du culte luthérien ; il visita la tombe de Luther, et refusa d'insulter aux cendres du réformateur, en disant : « Je ne fais point la guerre

» aux morts ; qu'il repose en paix , il » est déjà devant son juge. » Le landgrave de Hesse-Cassel, un des chefs de la ligue protestante, fut obligé de mettre bas les armes, et de venir solliciter son pardon ; Charles-Quint , malgré les promesses qu'il avait faites, priva le landgrave de sa liberté , et le conduisit de ville en ville avec l'ancien électeur de Saxe , pour servir d'ornement à son triomphe. Après avoir détruit la ligue de Smalkade , l'empereur s'occupa de son projet de faire rentrer les religionnaires dans le sein de l'Église. Cette entreprise présentait de plus grandes difficultés. Un règlement, qui porta le nom d'*Interim*, et dont on attendait une réconciliation entre les deux partis, mécontenta les catholiques et les protestants ; l'empereur, dans la diète d'Augsbourg, proposa des mesures qui n'eurent pas plus de succès, et , quoiqu'il eût entouré l'assemblée d'un corps de troupes , il ne put réussir à faire donner à son fils la couronne impériale. La discorde agitait toujours les esprits, et , lorsque Charles-Quint se croyait le maître, une nouvelle guerre éclata contre lui. Maurice, qu'il avait fait électeur de Saxe, forma une ligue, dans laquelle entra Henri II, qui venait de succéder à François I^{er}. Les préparatifs furent faits dans le plus grand secret ; Charles-Quint était à Inspruck, où il surveillait les délibérations du concile de Trente, et méditait les plus vastes projets contre la France et la Turquie. Il attendait Maurice comme allié, lorsque celui-ci leva le masque, parut tout à coup à la tête d'une armée, et marcha dans le Tyrol, tandis que Henri II envahissait la Lorraine. Charles-Quint fut sur le point d'être surpris dans Inspruck, au milieu d'une nuit orageuse ; tourmenté par les douleurs de la goutte, il s'échappa presque seul,

porté dans une litière, par des chemins impraticables. Maurice livra au pillage le palais de l'empereur, le concile de Trente se sépara en désordre, et les protestants se trouvèrent assez forts pour dicter les conditions du traité de Passau (1552). Charles-Quint ne fut pas plus heureux en Lorraine, et ne put reprendre Metz, défendu par le duc de Guise. « La puissance de Charles-Quint, dit Voltaire, n'était alors qu'un amas de grandeurs et de dignités, entouré de précipices. » La fortune le trahissait aussi en Italie, où la révolte venait de lui faire perdre Sienne. Il se retira à Bruxelles, où il sentit vivement ses revers. Accablé par ses ennemis, tourmenté par les douleurs de la goutte, il devint sombre et mélancolique, et se déroba tellement à tous les regards pendant plusieurs mois, que le bruit de sa mort se répandit en Europe. Dans son abaissement, il cherchait encore à se venger des ennemis qu'il n'avait pu vaincre, et ses derniers efforts se dirigèrent contre la France, qui repoussa toujours ses attaques. La diète d'Augsbourg, en 1555, confirma le traité de Passau, et donna aux protestants des droits égaux à ceux des catholiques. Charles-Quint voyait échouer tous ses projets, et le nombre de ses ennemis s'augmentait chaque jour ; poursuivi encore par le besoin de faire des choses extraordinaires, il prit la résolution de résigner à Philippe ses états héréditaires. Les états des Pays-Bas s'étant assemblés à Louvain, au mois d'octobre 1555, il rappela, dans une harangue pompeuse, la vie agitée et pénible qu'il avait menée, ses fréquents voyages en Europe, et même en Afrique, les guerres qu'il avait soutenues ; il insista particulièrement sur le sacrifice qu'il avait fait de son temps, de ses plaisirs, de sa santé, pour défendre la religion et

travailler au bien public. « Tant que » mes forces me l'ont permis, conti- » nua-t-il, j'ai rempli mes devoirs ; » aujourd'hui, je me vois attaqué d'une » maladie incurable, et mes infirmi- » tés m'ordonnent le repos. Le bon- » heur de mes peuples m'est plus cher » que l'ambition de régner. Au lieu » d'un vieillard près de descendre dans » la tombe, je vous donne un prince » dans la fleur de l'âge, un prince » doué de sagacité, actif et entrepre- » nant. Quant à moi, si j'ai commis » quelques erreurs dans le cours d'un » long règne, ne l'imputez qu'à ma » faiblesse, et je vous prie de me les » pardonner. Je conserverai à jamais » une vive reconnaissance de votre » fidélité, et votre bonheur sera le » premier objet des vœux que j'adres- » serai au Dieu tout-puissant, auquel » je consacre le reste de ma vie. » Se tournant ensuite vers Philippe, qui s'était jeté à genoux, et qui baisait la main de son père, il lui adressa des conseils paternels sur les devoirs d'un prince, et le conjura de travailler sans relâche au bonheur des peuples. Charles-Quint, en finissant son discours, donna sa bénédiction à son fils, et le pressa fortement contre son sein ; puis, épuisé de fatigue, et vivement ému des larmes de l'assemblée, il retomba sur son siège. Dans cette première cérémonie, Charles-Quint ne céda à Philippe que la souveraineté des Pays-Bas ; le 15 janvier suivant, il lui transmit de la même manière la couronne d'Espagne, ne se réservant de ses immenses revenus, qu'une pension de 100 mille ducats. Ayant résolu de passer le reste de ses jours en Espagne, il s'affligea de ce que les vents contraires arrêtaient l'exécution de son dernier projet ; il employa le temps qu'il passa encore dans les Pays-Bas à négocier la paix entre son fils et la France, et

réussit à faire adopter une trêve. Après avoir fait une vaine tentative auprès de Ferdinand, pour faire passer la couronne impériale sur la tête de Philippe, il envoya une ambassade solennelle en Allemagne pour annoncer son abdication aux électeurs, et, s'étant embarqué en Zélande, il arriva sur les côtes de Biscaye. On dit qu'en sortant de son vaisseau, il se prosterna et baisa la terre, en s'écriant : « Nu » je suis sorti du sein de ma mère, et » ne je retourne à toi, mère commune » des hommes. » Lorsqu'il arriva à Burgos, le peu d'empressement de la noblesse à le recevoir, et le retard qu'on mit à lui payer sa pension, dûrent lui faire sentir son nouvel état avec quelque amertume. Il s'était choisi une retraite au monastère de St.-Just, près de Placentia, dans l'Estramadure. « Ce fut là, dit Robertson, qu'il ensevelit dans la solitude et le silence sa grandeur, son ambition, et tous ses vastes projets qui, pendant la moitié d'un siècle, avaient rempli l'Europe d'agitations et d'alarmes ; ses amusements se bornaient à des promenades sur un petit cheval, le seul qu'il eût conservé, à la culture d'un jardin, et à des ouvrages de mécanique. » Il faisait des horloges, et, ayant éprouvé la difficulté d'en faire marcher deux exactement d'accord, on prétend qu'il réfléchit sur sa folie en se rappelant le temps où il avait voulu contraindre un grand nombre d'hommes à adopter une façon de penser uniforme. Il assistait deux fois par jour au service divin, lisait des livres de dévotion, et particulièrement les œuvres de S. Augustin et de S. Bernard. La nouveauté de ce genre de vie, la douceur du climat, la satisfaction que Charles-Quint goûta d'être délivré des soins du gouvernement, firent d'abord de sa retraite un séjour de délices ; mais

bientôt de nouvelles attaques de goutte, et, si l'on en croit quelques historiens, le repentir d'avoir abandonné un trône, le plongèrent dans des accès de mélancolie qui altérèrent les facultés de son esprit. Il renonça aux plaisirs les plus innocents de sa solitude, et pratiqua dans toute leur rigueur les règles de la vie monastique. Dans l'excès de sa dévotion, il cherchait à inventer quelque acte de piété qui pût signaler son zèle, attirer sur lui les regards du ciel; et peut-être aussi ceux du monde qu'il avait quitté. Enfin, il résolut de célébrer ses propres obsèques. Enveloppé d'un linceul, et précédé de ses domestiques vêtus de deuil, il s'avança vers une hière placée au milieu de l'église du convent et s'y étendit. On célébra l'office des morts, et le monarque mêla sa voix à celles des religieux qui priaient pour lui. Après la dernière aspersion, on se retira, et les portes de l'église se fermèrent. Charles-Quint, resté seul, se tint encore quelque temps dans le cercueil; s'étant levé enfin, il alla se prosterner devant l'autel; puis il rentra dans sa cellule, où il passa la nuit dans la plus profonde méditation. Cette cérémonie hâta la fin de ses jours; une fièvre, causée par l'agitation violente où les idées de la mort l'avaient jeté, l'enleva le 21 septembre 1558, dans la 59^e. année de son âge. Telle fut la fin de Charles-Quint, sous le règne duquel la fortune de la maison d'Autriche fut prodigieuse. Tout concourut à la puissance de ce prince pendant plusieurs années, « et pour lui pro-
» curer un nouveau genre de gran-
» deur, dit Montesquieu, le monde
» s'étendit, et, l'on vit paraître un
» monde nouveau sous son obéis-
» sance. » Ce prince avait un maintien noble, des manières élégantes et polies; il parlait peu et souriait rare-

ment. D'une fermeté persévérante, lent à se décider, prompt à exécuter, montrant autant de fécondité dans les ressources que de sagacité dans le choix des moyens; doué d'un jugement froid, toujours maître de lui, ne se laissant jamais dominer par l'amour des plaisirs, il fut tout entier à son ambition, et triompha facilement des obstacles. L'histoire a remarqué qu'il fut plus réservé dans sa jeunesse que dans un âge avancé; les circonstances de son règne développèrent son génie et en firent un grand homme. Quoique sa duplicité fût connue, il savait si bien feindre la générosité et la sincérité, qu'il trompait constamment ceux qui avaient déjà été dupes de ses artifices. Il avait le talent de connaître les hommes, et de les employer utilement pour ses intérêts. Aucun souverain n'a mieux connu l'art de se faire et de conserver des alliés. Quoiqu'il eût presque toujours les armes à la main, il cherchait plutôt à étendre sa puissance que sa renommée militaire, et se montrait plus jaloux du pouvoir des souverains que de la gloire des généraux. Quelques historiens lui ont reproché d'aspirer à la monarchie universelle, et tout porte à croire qu'il l'aurait établie dans sa famille, s'il avait réussi à pacifier l'Allemagne et à rendre héréditaire la couronne impériale. Lorsqu'il trouva des obstacles insurmontables, il détourna ses regards d'un monde qu'il ne pouvait subjuguier tout entier, et s'enferma dans un cloître. Il eut plusieurs fois dans ses revers l'idée d'abdiquer l'empire. Long-temps avant d'exécuter son projet, comme il visitait la vallée de St.-Just, il s'écria, au milieu de ses courtisans : « Voilà une belle retraite
» pour un autre Dioclétien. » Ferme et patient dans l'adversité, Charles-

Quint se montra presque toujours intraitable et vain lorsque la fortune lui fut favorable. Sa conduite envers François I^{er}, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse-Cassel, flétrira éternellement sa mémoire. Les écrivains qui ont pensé qu'il s'était repenti dans sa retraite d'avoir abdiqué l'empire, ont partagé l'opinion de Philippe II, qui mettait trop de prix à la puissance pour croire qu'on pût y renoncer de bonne foi. Quoique Charles-Quint eût peu étudié les lettres dans sa jeunesse, il protégea les sciences et les arts. Il pensionnait plusieurs savants, et prenait plaisir à converser avec eux. Il passait des heures entières avec l'historien Guichardin : il combla le Titien d'honneurs et de présents, et disait avec complaisance que ce grand artiste l'avait immortalisé trois fois. Il se plaisait à le voir travailler, et le pinceau étant un jour tombé des mains du peintre, Charles-Quint le ramassa, et le lui remit, en disant : « Le » Titien est digne d'être servi par un » empereur. » La protection qu'il accordait aux artistes et aux gens de lettres tenait moins au sentiment des beaux-arts qu'à l'envie d'être loué. L'histoire nous apprend qu'il se plaignait quelquefois des flatteurs, mais l'histoire dit aussi qu'il faisait une pension considérable à l'Arétin, qui le louait avec exagération (V. ARÉTIN). Avant de lire, dans sa retraite, S. Augustin et S. Bernard, Charles-Quint lisait souvent une traduction italienne de *Thucydide*, où il apprenait la politique des Grecs, et les *Mémoires de Comines*, où il étudiait les maximes de Louis XI, pour les mettre à profit contre François I^{er}. Charles-Quint épousa Éléonore, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, qui était sa parente, et qui fut l'objet de son propre choix. Il n'en eut d'autre fils que Philippe II

qui lui succéda ; Marie, fille aînée de Charles-Quint, épousa l'empereur Maximilien II, et Jeanne, sa seconde fille, eut pour époux Jean, infant de Portugal. Il eut plusieurs enfants naturels (Voy. DON JUAN d'Autriche et MARGUERITE d'Autriche). Quoiqu'il eût montré beaucoup de zèle contre les protestants, l'inquisition poursuivit après sa mort son confesseur (Voyez Barthélemi CARRANZA) et tous les ecclésiastiques qui avaient eu quelque ascendant sur son esprit pendant les dernières années de son règne. La *Vie de Charles-Quint* a été écrite en italien par Dolce, par Leti, etc. ; en espagnol par Sandoval, par Vera, etc. ; en latin par Fred. Staphylus, par Masenius, etc. Ses *Instructions* à Philippe II ont été traduites en français par Ant. Teissier, la Haye, 1700, in-12. L'*Histoire de Charles-Quint*, par Robertson, est une des plus belles productions de la littérature moderne. Cet ouvrage a été traduit dans toutes les langues, et particulièrement en français, par M. Suard. E—s.

CHARLES VI, second fils de Léopold I^{er}, né le 1^{er} octobre 1685, eut en partage, après la mort de son père, la couronne d'Espagne, que la France s'efforçait alors de placer sur la tête de Philippe V. Proclamé roi d'Espagne à Vienne, le 12 septembre 1705, et se trouvant l'allié des Anglais et des Hollandais, Charles se rendit en Angleterre par la Hollande. La reine Anne le reçut de la manière la plus gracieuse, et, quoique à peine âgé de dix-huit ans, il montra, pendant le court séjour qu'il fit à la cour de Windsor, autant de réserve que de gravité et de noblesse. « Il eut l'art, dit un » historien anglais, de paraître satisfait de tout, sans laisser échapper un » sourire. Il parlait peu, et tout ce

» qu'il disait était judicieux et obli-
 » geant. » Le 16 janvier 1704, ce
 jeune monarque partit de Portsmouth
 avec un corps de troupes considéra-
 ble, destiné à conquérir son royaume
 presque entièrement occupé par les
 Français. La tempête rejeta sa flotte
 sur les côtes d'Angleterre, et ce ne
 fut qu'après plusieurs tentatives in-
 fructueuses qu'il débarqua en Cata-
 logne avec douze mille hommes. Quoi-
 qu'il ne reçût pas d'abord de la part
 des habitants les secours dont il s'é-
 tait flatté, il parvint, avec d'aussi fai-
 bles moyens, à s'emparer de Barcelone,
 où il fut bientôt assiégé lui-même
 par son compétiteur, Philippe V,
 en personne. Déjà les Français
 avaient enlevé le Mont-Joui; la brèche
 était praticable; ils allaient livrer un
 assaut au corps de la place, et Charles
 ne pouvait leur échapper. Cependant
 il se préparait à une vigoureuse résis-
 tance, à la tête d'une garnison com-
 posée à peine de deux mille hommes,
 lorsque la flotte anglaise, attendue de-
 puis long-temps, parut enfin, et mit en
 fuite les douze vaisseaux français qui
 bloquaient le port. Un corps de trou-
 pes ayant aussitôt été mis à terre, les
 Français se hâtèrent de lever le siège.
 Cet heureux événement fut suivi d'un
 mélange de succès et de revers. Deux
 fois Charles pénétra jusqu'à Madrid,
 et deux fois il en fut chassé. Ce fut
 dans la première de ces expéditions
 (1706) qu'il se fit proclamer roi dans
 la capitale de l'Espagne, sous le titre
 de *Charles III*. Ce prince avait été
 obligé, pour la seconde fois, de se
 réfugier dans les murs de Barcelone,
 lorsqu'il apprit la mort de son frère
 Joseph I^{er}. En conséquence du testa-
 ment de Léopold, cet événement pla-
 çait sur sa tête la double couronne de
 Charles-Quint, et il devait ajouter à
 ses droits incertains sur le royaume

d'Espagne, la possession beaucoup
 plus assurée des états héréditaires;
 mais, en même temps, il devait chan-
 ger les dispositions des alliés, qui ne
 voulaient pas voir tant de puissance
 réunie dans les mêmes mains. Charles
 partit à la hâte pour l'Allemagne par
 l'Italie, et il apprit en arrivant que la
 diète venait de le nommer empereur
 par les soins du prince Eugène (*V.*
EUGÈNE). Il fut couronné à Francfort
 le 22 décembre 1711, et, l'année sui-
 vante, il reçut à Presbourg la couronne
 de Hongrie, conservant toujours le
 vain titre de roi d'Espagne, tandis
 que les Français achevaient de lui
 enlever cette couronne pour la placer
 irrévocablement sur la tête de Philip-
 pe V. Charles continua la guerre que
 son frère avait soutenue avec tant de
 succès dans les Pays-Bas, sous la
 conduite du prince Eugène; mais la
 disgrâce de Marlborough et la retraite
 de l'armée anglaise ayant amené la
 défaite de Denain, les alliés firent leur
 paix avec la France à Utrecht, le 11
 avril 1713, sans que l'empereur pût
 les en empêcher. Il fut lui-même obli-
 gé l'année suivante, après avoir perdu
 Landau et Fribourg, de signer le
 traité de Radstadt, par lequel la pos-
 session des duchés de Milan et de
 Mantoue, de la Sardaigne et des Pays-
 Bas, lui fut garantie; mais cette paix
 de Radstadt, qui rendit le calme à
 une grande partie de l'Europe, n'eut
 pas les mêmes résultats pour les su-
 jets de Charles. Dès le mois de juin
 1715, les Turks ayant déclaré la
 guerre aux Vénitiens, l'empereur
 d'Allemagne prit la défense de cette
 république, et les troupes impériales,
 conduites par le prince Eugène, rem-
 portèrent à Péterwaradin et à Belgra-
 de des victoires décisives, mais dont
 Charles VI fut obligé d'interrompre le
 cours pour porter ses troupes dans ses

états d'Italie, menacés par les Espagnols. Ce prince signa en 1718 le traité de Péterwaradin, par lequel les Turks lui cédèrent Belgrade et la Serbie, avec le bannat de Temeswar. Les projets du cardinal Alberoni (*Voyez ALBERONI*), qui dirigeait le cabinet de Madrid, entraînaient encore l'Autriche dans une nouvelle guerre, et cette puissance signa à Londres, le 2 août 1718, une quadruple alliance, dont le but était de s'opposer aux vues ambitieuses du cardinal; mais cette guerre fut de courte durée, et la disgrâce du ministre y mit fin en 1720. Charles, n'ayant point d'enfants mâles, voulut que la succession de ses états fût assurée à sa fille Marie-Thérèse, et, dans cette vue, il s'efforça de faire garantir, par les différentes puissances, la pragmatique-sanction qui réglait cet objet. Des alliances et des contre-alliances diverses se formèrent relativement aux affaires de la maison d'Autriche; enfin, la pragmatique fut successivement reçue par les états héréditaires, par la diète, et adoptée par toutes les puissances de l'Europe. L'empereur profita d'un court intervalle de paix pour former dans ses états plusieurs établissements utiles au commerce, entre autres une compagnie du Levant, qu'il établit dans sa capitale. Il visita en personne les côtes de l'Istrie, y fit faire des grandes routes, des ports et des vaisseaux. Ses projets pour le commerce des Indes dans les Pays-Bas n'eurent pas le même succès, et il fut obligé de les sacrifier aux prétentions des puissances maritimes. Le règne de ce prince, d'un caractère si calme, et en apparence si éloigné de la guerre, devait être marqué par de continuelles agitations. La succession de Pologne vint encore troubler l'Europe après la mort d'Auguste II, en 1733. Charles ap-

puya les droits du fils de ce prince, de concert avec la Russie; mais la France et l'Espagne se déclarèrent pour Stanislas Letzinski, et il en résulta une guerre sanglante, qui ne se termina qu'en 1755, par la perte de la Sicile, du duché de Milan et de plusieurs places sur le Rhin. (*V. STANISLAS.*) A peine Charles avait-il mis fin à cette guerre malheureuse, qu'il fut entraîné, par son alliance avec la Russie, à attaquer de nouveau les Turks: Dès le commencement de 1757, l'armée impériale, sous les ordres du maréchal de Seckendorf, entra en Serbie, sans déclaration de guerre; et s'empara de Nissa; mais ce triomphe ne fut pas de longue durée; le prince Eugène n'était plus, et les généraux qui l'avaient remplacé, peu d'accord entre eux, agirent séparément. Les Turks les attaquèrent toujours avec des forces supérieures, rentrèrent bientôt dans Nissa (*voyez ДОХАТ*), et après avoir repris la plupart des conquêtes du prince Eugène, obligèrent l'empereur et les Russes, après trois campagnes désastreuses, à leur céder, par le traité du 22 septembre 1759, la Valachie, la Serbie, et les villes de Belgrade et de Zabach. Charles VI ne survécut pas long-temps à ces pertes, et au moment où il s'occupait à réparer ses finances, que tant de guerres avaient réduites à l'état le plus déplorable, au moment où il voulait mettre la dernière main à la pragmatique-sanction, en faisant élire roi des Romains son gendre, le grand-duc de Toscane, il mourut à Vienne, le 20 octobre 1740, laissant pour sa succession plus d'embaras encore et plus d'incertitudes qu'il n'en avait rencontrés à son avènement. (*Voy. MARIE-THÉRÈSE.*)

M—Dj.

CHARLES VII (CHARLES ALBERT), né à Bruxelles, en 1697, était fils de Maximilien Emmanuel, électeur de

Bavière, alors gouverneur des Pays-Bas espagnols. Dans sa jeunesse il résida à la cour impériale, et commanda dans la guerre contre les Turcs les troupes auxiliaires envoyées par son père. En 1722, il épousa la fille de l'empereur Joseph I^{er}, après avoir préalablement renoncé à tous les droits que cette alliance pourrait lui donner à la succession des états héréditaires d'Autriche. En 1726, il succéda à son père comme électeur de Bavière. Il fut un des princes qui protestèrent contre la pragmatique sanction, garantie par la diète de Ratisbonne, en 1752, et conclut en conséquence une alliance défensive avec l'électeur de Saxe. Il resta neutre dans la guerre entre l'empereur et la France, relative à la succession de Pologne. Après la mort de Charles VI, en 1740, il refusa de reconnaître Marie-Thérèse pour héritière des états d'Autriche, sur lesquels il éleva des prétentions en vertu d'un testament de Ferdinand I^{er}. Il fut soutenu dans ses projets par le roi de France, qui envoya à son secours un corps considérable de troupes, et on le nomma lieutenant-général des armées françaises en Allemagne. Il fut reconnu comme archiduc d'Autriche à Lintz, en 1741. Les obstacles que lui suscita le cardinal de Fleury, qui ne voulait que démembrer la monarchie autrichienne, autant que le défaut d'artillerie et de munitions, l'empêchèrent de s'emparer de Vienne, où déjà l'alarme s'était répandue. Après la prise de Prague, il y fut couronné et proclamé roi de Bohême. Au commencement de 1742, on l'élut unanimement roi des Romains, et il fit son entrée solennelle à Francfort, où l'électeur de Cologne, son frère, le couronna empereur. Mais la fortune ne tarda pas à l'abandonner. Les troupes de Marie-Thérèse reprirent toute la haute

Autriche, pénétrèrent en Bavière, et obligèrent Munich à capituler. Après divers événements militaires, les Français et les Impériaux furent obligés d'évacuer la Bohême et d'abandonner toutes leurs conquêtes. Charles, dépouillé de ses états héréditaires, était errant en Allemagne; il se refugia enfin à Francfort, où il convoqua une diète et tâcha de remédier au mauvais état de ses affaires; il essaya même de faire la paix avec l'Autriche. Une diversion effectuée en Bohême par le roi de Prusse lui fournit l'occasion de recouvrer la Bavière. Il rentra à Munich en novembre 1744; mais usé par les chagrins et les infirmités, il mourut en janvier 1745, au moment où les Autrichiens entraient en Bavière. Ce prince, distingué par ses bonnes qualités, n'avait connu que l'infortune depuis qu'il avait été élevé au faite des grandeurs. Il eut pour successeur à l'électorat son fils Maximilien-Joseph, et à l'empire, François I^{er}, époux de Marie-Thérèse. E—s.

CHARLES d'Autriche (l'archiduc).

Voy. LORRAINE.

CHARLES-LOUIS, comte palatin du Rhin, de la maison de Simmeren, né le 20 décembre 1617, chercha à recouvrer par les armes les états que son père Frédéric V (*Voy.* FRÉDÉRIC) avait perdus par son ambition irréfléchie; mais ses troupes ayant été défaites à Lemgow, il fut obligé d'attendre un meilleur sort jusqu'au traité de Westphalie en 1648. Alors le bas Palatinat lui fut rendu, et un huitième électorat fut créé en sa faveur, avec la charge de grand trésorier de l'Empire. Le nouvel électeur eut de violents démêlés à l'occasion d'une espèce de droit régalien qu'il voulut établir sur les sujets des autres états qui venaient se fixer dans les siens, et ce ne fut qu'a-

près neuf ans de discussions, et de guerre avec les trois électeurs ecclésiastiques et avec le duc de Lorraine que l'empereur termina ce différend à l'avantage de Charles-Louis, par la médiation de la France. Malgré ce service, l'électeur palatin entra dans la ligue formée contre cette puissance en 1672. L'année suivante, Turenne, en représailles de quelques excès commis par des paysans du Palatinat, fit brûler trente bourgs et villages de cette contrée. On prétend que, témoin de cet incendie, l'électeur envoya défier le général français à un combat singulier. La paix de Nimègue mit fin à cette guerre destructive. Charles fit quelques pertes de territoire lors de la cession de l'Alsace, et il mourut le 28 août 1680. — CHARLES son fils, qui lui succéda, mourut en 1685, et fut le dernier électeur de la branche de Simmeren. M — D j.

CHARLES-THÉODORE, prince de Sultzbach, électeur palatin, né le 11 décembre 1724, fut investi en 1742 des duchés de Juliers et de Berg par un traité avec les rois de Prusse et de Pologne. Il embrassa la cause de la Bavière dans la guerre de la succession d'Autriche, et, en 1745, après la mort de l'empereur Charles VII, il fit avec le nouvel électeur un traité par lequel ils convinrent d'établir dans leur maison l'alternative du vicariat de l'Empire. La paix d'Aix-la-Chapelle rétablit la tranquillité dans les états de Charles-Théodore en 1748, et ce prince se livra à la culture des arts, des sciences et à tout ce qui put contribuer au bonheur de ses sujets. Il fonda à Mannheim, en 1757, une académie de dessin et de sculpture, et, en 1763, une académie des sciences et un cabinet d'antiquités. Il acheva le palais de cette ville, et elle lui doit ses plus

beaux ornements. Maximilien - Joseph, électeur de Bavière, étant mort sans enfants, la branche aînée de la maison palatine se trouva éteinte, et Charles-Théodore, chef de la branche cadette, lui succéda dans la dignité électoral et dans la souveraineté de ses états, en conséquence du traité de Westphalie, et il fut proclamé duc de Bavière à Munich le 30 décembre 1777. Cette succession donna lieu à une guerre de peu de durée entre la maison d'Autriche, qui crut le moment favorable pour envahir la Bavière, et le roi de Prusse, qui prit la défense des droits de l'électeur palatin. De grandes forces militaires furent mises en mouvement de part et d'autre sous les ordres du prince Henri de Prusse et du général Loudon, sans qu'on en vint à une action importante, et la paix fut signée à Teschen le 15 mai 1779. Par ce traité, la partie de la Bavière située entre le Danube, l'Inn et la Saltz fut cédée à l'Autriche, et le reste fut conservé au duc Charles. Ce prince ne s'occupait plus que de l'administration de ses états, et il en assura la prospérité par ses vertus et sa sagesse. Le comte de Rumford, son ministre, le secouda de la manière la plus efficace dans ses plans vraiment philanthropiques, en formant plusieurs établissements pour le soulagement de l'indigence; et c'est dans ces établissements que furent faites les premières expériences des soupes économiques; mais la guerre vint troubler une si heureuse administration. En 1795, l'électeur Charles-Théodore fut obligé d'entrer dans la coalition contre la république française. Ses états, voisins de la France, furent ceux qui eurent le plus à souffrir dans cette guerre malheureuse, et les troupes de Bavière, long-temps réunies aux armées autrichiennes, éprouvèrent de

grandes pertes. La paix n'était pas encore rétablie lorsque Charles Théodore mourut le 16 février 1799. Il ne laissa point d'enfants, et ses états passèrent à la maison de Deux-Ponts, qui lui succéda dans la personne de Maximilien-Joseph, actuellement roi de Bavière.

M—D j.

CHARLES, landgrave de Hesse-Cassel. *Voy. HESSE-CASSEL.*

CHARLES-FRÉDÉRIC DE HOLSTEIN-GOTTORP. *Voy. HOLSTEIN.*

CHARLES VII, roi de Suède, devrait plutôt être désigné comme Charles I^{er}. , puisqu'avant lui, aucun prince de ce nom n'avait régné sur cet état. C'est Jean Magnus, qui, dans son histoire écrite au 16^e. siècle, a le premier parlé des six rois du nom de *Charles*, antérieurs à celui-ci. Quoique tous les savants conviennent que ce sont des princes imaginaires, on a, pour éviter la confusion, adopté la chronologie de Magnus, suivie depuis long-temps. Charles, fils de Sverker I^{er}. , succéda à son père comme roi de Gothie, en 1151. Lorsque Magnus Henrikson, prince danois, eut assassiné S. Éric, en 1160, Charles le poursuivit, le défit près d'OËrébro, et le tua, vengeant à la fois le meurtre de son père et celui de S. Éric. Ce fut vraisemblablement cette action qui fixa sur lui le choix des Suédois lorsqu'ils l'éluèrent pour roi, au préjudice du fils d'Éric (*V. CANUT*, fils de S. Éric). Les états de Gothie et de Suède convinrent aussi que l'archevêque nouvellement créé, sur la résidence duquel ils n'avaient pu s'accorder précédemment, aurait son siège à Upsal ; mais ce prélat relevait de celui de Lund, et en recevait le pallium. Le règne de Charles fut tranquille à l'intérieur. Les anciennes chroniques en parlent comme d'un temps de prospérité et d'abondance. La guerre fut, à la persuasion

du pape Alexandre III, déclarée aux habitants de l'Ingrie et de l'Estonie, pour les contraindre à embrasser le christianisme. Charles fonda beaucoup d'églises et de monastères, qu'il dota richement. Le pouvoir du clergé prit des accroissements considérables. Charles s'apercevant enfin que les immunités excessives que cet ordre de l'état s'arrogeait sans cesse pourraient devenir dangereuses pour l'autorité royale, veut mettre un terme à leur extension. Un complot de factieux appelle de Norwége Canut Éricson, qui s'y était réfugié ; il arrive à Visingsoe, île du lac Wetter, où résidait le roi, qu'il assassine, en 1168. Charles avait épousé Christine, nièce de Valdemar I^{er}. , roi de Danemark ; elle s'enfuit dans ce royaume avec Sverker, son fils, qui régna par la suite, et Hélène, qui épousa Henri, duc de Mecklenbourg.

E—s.

CHARLES VIII, roi de Suède, fils de Knut Bonde, ce qui le fait souvent désigner sous le nom de *Canutson*, descendait du roi Éric IX, surnommé *le Saint*. Par ses richesses, par ses alliances et par ses qualités personnelles, il joua de bonne heure un rôle distingué. A l'âge de vingt-sept ans, il avait obtenu la dignité de maréchal du royaume, et, peu après, les circonstances politiques lui donnèrent occasion d'aspirer au pouvoir suprême. L'union de Calmar, conclue en 1397, par la fameuse Marguerite, fille de Waldemar, pour faire un seul état des trois royaumes de Danemark, Suède et Norwége, était devenue une source de calamités. Éric, successeur de Marguerite, n'avait pas hérité des talents de cette princesse ; il s'engagea dans une guerre désastreuse avec les princes de Holstein, et abandonna les destinées de la Suède à des gouverneurs étrangers, qui se

livraient impunément aux vexations et au pillage. Les Dalécarliens se soulevèrent , ayant à leur tête Engelbrecht , qui chassa les gouverneurs danois , et devint administrateur de Suède. Charles Canutson se montra jaloux de l'ascendant de ce guerrier , sorti de la classe du peuple , et que la Suède regardait comme son libérateur. Engelbrecht fut assassiné en 1436, et Charles encourut le soupçon d'avoir eu part à ce crime. Ce qui est certain , c'est qu'il fit les plus grands efforts pour soustraire le meurtrier à la vengeance publique. Peu après , vers l'an 1440 , le rival d'Engelbrecht fut nommé , par un parti puissant , administrateur du royaume. Éric , déjà déposé de la couronne de Suède , perdit aussi celle de Danemark et de Norvège , et les Danois choisirent pour le remplacer Christophe de Bavière. Ce prince fit valoir les stipulations du traité de Calmar , et parvint à régner en Suède et en Norvège. Charles sut contenir son ambition ; mais elle éclata de nouveau , lorsqu'une mort subite eut enlevé Christophe , en 1448 , après un règne de sept ans. Plusieurs prétendants se présentèrent en Suède pour obtenir le sceptre. Les talents de Charles , son immense fortune , et l'appui de sa famille , décidèrent les suffrages en sa faveur. Il devint roi en 1448 , et fut couronné la même année , à Upsal ; l'année suivante , il monta sur le trône de Norvège , et la fortune semblait favoriser son ambition , même au-delà de ses désirs ; mais elle allait bientôt lui donner des preuves de son inconstance , et mêler à tant de grandeur et de succès , de longues infortunes et des revers éclatants. Les Danois , après la mort de Christophe , avaient choisi Christian , de la maison d'Oldenbourg. Christian entreprit de rétablir l'union

de Calmar , et commença par enlever à Charles son autorité en Norvège. Pour obtenir le même succès en Suède , il s'adressa à Benoît , archevêque d'Upsal , de la famille des Oxenstiern , rivale de celle des Boude. Il flatta les vues ambitieuses de ce prélat , et il lui fut d'autant plus facile de le soulever contre Charles , que celui-ci avait proposé une réduction des biens du clergé au profit de la couronne. Benoît se mit à la tête d'une armée , marcha contre le roi de Suède , repoussa ses troupes , et l'assiégea dans sa capitale. Charles essaya en vain d'apaiser l'archevêque , et , s'étant vu abandonné dans une sortie , non seulement de la garnison , mais des habitants de Stockholm , il s'embarqua , en 1457 , pour Dantzig , et y chercha un asyle. Peu après , Christian le remplaça sur le trône. Cependant Benoît , fier de ses succès , manifesta des prétentions et se permit des démanches qui blessèrent le nouveau roi et provoquèrent sa vengeance. L'archevêque fut arrêté , et conduit , comme prisonnier d'état , à Copenhague. Cet acte de rigueur arma tout le clergé de Suède contre Christian , et les partisans de Charles parvinrent à lui faire rendre la couronne. Il avait à peine repris le pouvoir , lorsque le roi de Danemarck rendit la liberté à l'archevêque , et que celui-ci , de retour en Suède , y sema de nouveau le trouble et la discorde. Charles fut forcé une seconde fois de céder à cet antagoniste redoutable , et renonça au trône publiquement , au pied des autels. Il se retira dans les domaines de sa famille , en Finlande , et y passa deux années. Pendant ce temps , l'archevêque gouverna sous le titre d'administrateur ; mais son orgueil et son despotisme soulevèrent contre lui une grande partie de la nation , et abandonné enfin , même de ses partisans ,

il fut obligé de prendre la fuite et de quitter le royaume. Charles reparut pour la troisième fois dans une carrière semée de tant d'écueils, et remonta sur le trône en 1467; il y resta cette fois jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Stockholm, le 13 mai 1470. Mais cette dernière époque de son élévation fut marquée par des troubles et des guerres. Les prétentions du Danemark et les vues opposées des grands, du clergé et du peuple, entretenaient la discorde, et la Suède ne respira que sous l'administration sage et vigoureuse de Stenon Sture, neveu de Charles Canutson, et qui fut le précurseur de Gustave Wasa. C—AU.

CHARLES IX, roi de Suède. Gustave Wasa, monté sur le trône de Suède en 1523, était parvenu à rendre ce trône héréditaire dans sa famille; il laissa quatre fils, Éric, Jean, Magnus et Charles. Celui-ci, né en 1550, était le plus jeune, et ne pouvait guère se flatter d'obtenir un jour cette couronne, que son père avait portée avec tant de gloire; mais le cours des événements favorisa son ambition, et le conduisit au pouvoir suprême. Les égarements d'Éric, qui avait succédé à Gustave, ayant soulevé contre lui une grande partie de la nation, Jean et Charles levèrent des troupes, marchèrent contre lui, et parvinrent à le faire déposer. Les deux frères devaient partager le pouvoir; mais Jean sut disposer les esprits en sa faveur, fut nommé roi, et fit retourner Charles au nombre des vassaux. Celui-ci se retira dans le duché de Sudermanie, qu'il possédait comme un fief de la couronne, et attendit des circonstances plus favorables à ses vues: elles se présentèrent à la mort de Jean, arrivée le 17 novembre 1592. Sigismond, fils de Jean et de Catherine Jagellon, devait succéder à son père;

mais il était en Pologne, ayant été choisi, en 1584, pour régner sur les Polonais. Élevé dans la religion catholique, il avait toujours témoigné un grand éloignement pour le luthéranisme, introduit en Suède par Gustave Wasa. Charles ayant assemblé le sénat, prit, du consentement de ce corps, les rênes du gouvernement. Sa première démarche annonça ses projets. Il convoqua les états du royaume à Upsal, et fit décréter solennellement, en 1593, que le luthéranisme serait la seule religion tolérée en Suède, et que Sigismond ne serait reconnu roi qu'après avoir signé ce décret. Sigismond arriva la même année à Stockholm; il trouva le royaume divisé en deux partis; l'un, appuyé par plusieurs familles puissantes, avait pour but de faire conserver à Sigismond les deux couronnes, pour diminuer son pouvoir en Suède; l'autre, composé des hommes les plus actifs des ordres inférieurs, désapprouvait la réunion des deux sceptres, alléguant que les intérêts de la Suède seraient négligés, et la religion du pays exposée à des atteintes dangereuses. Charles se mit à la tête de ce dernier parti, et le zèle indiscret de Sigismond seconda ses vues ambitieuses. Ce prince signa le décret d'Upsal, et fut couronné roi; mais il manifesta trop évidemment sa prédilection pour la religion catholique, et se laissa entraîner à des mesures imprudentes par les grands opposés au duc de Sudermanie. Pressé par les Polonais de retourner à Varsovie, il quitta Stockholm, laissant un plan d'administration qui devait être suivi pendant son absence. Ce plan fut désapprouvé par le duc Charles et son parti; les états décidèrent que le duc administrerait le royaume de concert avec le sénat, et que toutes les affaires seraient réglées définitive-

ment en Suède, sans qu'il pût y avoir appel en Pologne. Cependant les membres du sénat dévoués à Sigismond, travaillèrent à lui gagner des partisans, et firent plusieurs démarches en sa faveur; mais Charles parvint à déjouer leurs projets, et profita de la circonstance pour affermir son pouvoir. Feignant d'être fatigué du fardeau d'une administration difficile, il déclara qu'il allait se retirer; mais avant de se dessaisir des rênes, il convoqua les représentants de la nation. Les sénateurs portés pour Sigismond protestèrent contre cet acte d'autorité, et les plus zélés passèrent en Pologne. Charles, qui avait pour lui les trois ordres inférieurs, et surtout les paysans, parvint à son but : on le pria de conserver l'administration, et l'on menaça même d'une punition sévère ceux qui ne reconnaîtraient point cette résolution des états. La couronne chancelait sur la tête de Sigismond; il s'en aperçut, et se rendit en Suède à la tête d'une armée. Charles arma de son côté, et après quelques négociations infructueuses, les deux rivaux reconquirent aux armes pour terminer leur querelle. Les troupes du duc furent défaites dans le combat de Stogeborg, et si le roi eût profité de cet avantage, il eut abattu le parti de son antagoniste; mais il négocia, et laissa à Charles le temps de rétablir ses forces. Sigismond fut battu à Stongebro, près de Linkoepping, et se vit réduit à signer une capitulation (1598). Il promit de livrer au vainqueur les sénateurs qui s'étaient rendus en Pologne, et de convoquer les états; mais, craignant les suites de sa faiblesse et du revers qu'il avait éprouvé, il n'osa rester en Suède, et repartit pour la Pologne. Il assurait ainsi le triomphe du duc, qui ne rencontra plus aucun obstacle. Les états déclarèrent, en 1599, Sigismond dé-

chu de la couronne, en proposant néanmoins de la donner à son fils Ladislas, si ce jeune prince, dans le terme d'une année, était envoyé en Suède pour y être élevé, sous les yeux de Charles, dans la religion du pays. En attendant, Charles fut nommé régent. Pour mieux s'assurer du pouvoir, ce prince fit une expédition en Finlande, où Flemming, gouverneur nommé par Sigismond, était resté fidèle au monarque détrôné en Suède. L'épée du soldat et la hache des bourreaux furent employées tour à tour pour soumettre les habitants. Ayant terminé cette sanglante expédition, le régent se rendit à Linkoepping, où les états étaient assemblés. Les sénateurs livrés par Sigismond furent traduits devant le tribunal des représentants de la nation, qui, les uns par dévouement, les autres par faiblesse, prononcèrent l'arrêt de mort. Quatre des accusés furent décapités sur la place publique; les autres, conduits sur la même place, obtinrent leur grâce, après avoir vu tomber la tête de leurs amis. La couronne fut offerte à Charles; mais il ne l'accepta pas cette fois, et fit faire de nouvelles propositions à Sigismond, qui les rejeta, et lui déclara la guerre. En attendant, le régent ne négligeait rien pour donner à son autorité des bases solides, et pour compléter son triomphe. Enfin, le moment arriva où il crut pouvoir accepter le titre et les honneurs qui lui manquaient encore. En 1604, les états, assemblés à Norkoepping, décrétèrent que la couronne lui était dévolue, à lui et à ses descendants, et, peu après, le couronnement eut lieu à Upsal. Parvenu au trône, l'objet de ses desirs, le nouveau monarque voulut signaler son règne par des actions d'éclat; il se rendit en Livonie pour combattre les Polonais; mais cette expédition ne fut

pas heureuse, et Charles eût péri dans un combat, si un officier livonien, nommé *Wrede*, ne lui eût donné son cheval; l'officier fut tué lui-même, et le roi touché de son dévouement, combla sa famille de faveurs. Jacob de la Gardie, général suédois, originaire de France, fut plus heureux contre les Russes, et fit de grands progrès dans l'empire moscovite. Ce succès alarma Christian IV, roi de Danemark, prince actif et entreprenant, qui, pour prévenir l'ambition de Charles, lui déclara la guerre, et s'empara de plusieurs places fortes en Suède. Le roi de Suède éprouva des transports de fureur; oubliant sa dignité, son âge et les infirmités auxquelles il était sujet depuis quelque temps, il envoya au monarque danois un cartel de défi, conçu dans les termes les plus grossiers et les plus véhéments. Christian refusa le combat, et répondit par une lettre remplie de l'ironie la plus amère. Charles mourut peu après, le 30 octobre 1611, laissant le soin de venger sa cause et d'augmenter la gloire de la Suède à son fils Gustave-Adolphe, qu'il avait eu de Christine de Holstein, et qui annonçait déjà les brillantes qualités auxquelles il dut le surnom de *grand*. La mémoire de Charles IX n'est point chérie en Suède, parce que ce prince, entraîné par la violence de son caractère et la dureté de son ame, se livra à des haines injustes et à des vengeances cruelles; mais on convient en même temps que son règne fut utile sous plusieurs rapports. Charles enchaîna les partis et les factions qui allaient replonger le royaume dans l'anarchie dont Gustave Wasa l'avait délivré; ses généraux étendirent les limites à l'est; il fit construire plusieurs villes, et jeta les fondements de Gothembourg. En 1608, il fit publier un nouveau code

de lois. Une éducation soignée et plusieurs voyages lui avaient donné des connaissances et le goût de l'instruction; il fit entreprendre les premiers travaux géodésiques pour dresser des cartes du pays; il fonda des lycées, et composa une *Chronique rimée* de Suède, qui est souvent citée par les historiens suédois, et dont il existe plusieurs éditions. On a aussi publié en allemand ses lettres à Henri IV, à l'électeur palatin et au landgrave de Hesse, sur les moyens de faire la paix avec Sigismond, roi de Pologne, Amsterdam, 1608, in-4°. C—AU.

CHARLES X, ou CHARLES-GUSTAVE, roi de Suède, monta sur le trône de ce pays après l'abdication de Christine. Il était né dans la ville de Nikoeping, en 1622, de Jean Casimir, prince palatin des Deux-Ponts, et de Catherine, fille de Charles IX. Son éducation fut celle d'un partisan. Après avoir passé ses premières années à Nikoeping, il fut envoyé à l'université d'Upsal, où il resta deux années. Il voyagea ensuite en Allemagne, en France, en Suisse, et séjourna quelque temps à Paris et à Genève. Les armées suédoises combattaient alors en Allemagne, et le prince Charles-Gustave, ayant fini ses voyages, se rendit auprès du fameux général Torstenson, qui avait le commandement en chef. Ce fut sous ce grand capitaine qu'il apprit l'art de la guerre, et qu'il se forma à cette activité guerrière qui ensuite signala son règne. En 1648, il fut nommé généralissime des troupes suédoises en Allemagne; mais, la paix de Westphalie ayant été signée la même année, il retourna en Suède. Allié à Christine par les liens du sang, il fut reçu à la cour de cette princesse d'une manière flatteuse. Il aspira peu après à devenir son époux; mais

Christine avait résolu , pour conserver l'indépendance , de ne point contracter les liens du mariage. Il fut cependant décidé dans le sénat qu'on nommerait sans délai un successeur au trône, et, en 1649, les états du royaume, à l'invitation de la reine, choisirent Charles-Gustave. Ce prince, au lieu de rester dans la capitale et de paraître à la cour, se retira à l'île d'OEland qu'il avait obtenue en apanage. Il s'y livrait à l'étude , à la chasse, et faisait embellir le château qu'il habitait. On voit encore dans cette île le mur qu'il fit élever d'un rivage à l'autre, pour clore un parc rempli de daims et de chevreuils. Lorsque la reine voulut abdiquer, en 1650, il s'opposa fortement à l'exécution de ce dessein, qu'il favorisait en secret. Sa conduite prudente et modérée lui attira l'estime de Christine et celle de la nation. Il était cependant instruit dans sa retraite, par des amis dévoués, de tous les événements qui pouvaient l'intéresser; et, lorsqu'en 1654 la reine abdiqua malgré toutes les représentations, il prit aussitôt les rênes du gouvernement d'une main ferme et assurée. Il fut couronné à Stockholm, le 6 juin 1654, par l'archevêque Lenæus, qui avait dirigé ses études à Upsal. La Suède était parvenue à un degré de puissance et de gloire difficile à soutenir; mais Charles avait les qualités et les talents nécessaires pour marcher sur les traces de Gustave-Adolphe et de Christine, et son règne fut un enchaînement d'entreprises hardies, d'exploits remarquables, d'événements extraordinaires. Jean Casimir, roi de Pologne, issu, par Sigismond son père, du sang des Wasa, rappela ses prétentions à la couronne de Suède, et protesta contre la nomination du successeur de Christine. Les négociations

entreprises à ce sujet ne purent rétablir l'harmonie entre les deux cours, et ne contribuèrent qu'à aigrir les esprits. Charles recourut aux armes pour terminer la querelle. En 1655, il fit une invasion en Pologne, et, après avoir défait les Polonais dans plusieurs rencontres, il marcha sur Varsovie, qui se rendit sans résistance. De Varsovie, il se dirigea vers Cracovie, dont il s'empara également après avoir remporté deux victoires sur Jean Casimir, qui fut obligé de fuir en Silésie. Dans moins de trois mois, Charles s'était rendu maître de toute la Pologne, et la plupart des habitants lui avaient prêté foi et hommage. Laisant le commandement à ses généraux, il se rendit lui-même en Prusse, et, en 1656, il força Frédéric-Guillaume, duc de ce pays, et en même temps électeur de Brandebourg, à se reconnaître vassal de la Suède. Cependant, Jean Casimir était rentré en Pologne, les habitants s'étaient soulevés, et le pays allait être enlevé aux Suédois. Au milieu de l'hiver, Charles y conduisit une nouvelle armée qui fit des progrès rapides, et remporta une victoire signalée sur Czarneczki, près de Colomba. Le roi de Suède ayant fait ensuite une expédition contre Dantzic, les Polonais reparurent, et se rendirent maîtres de Varsovie. Charles marcha contre eux, suivi de l'électeur de Brandebourg, et leur livra près de cette capitale, au mois de juillet 1656, une bataille qui dura trois jours, et que la fortune décida enfin en faveur des Suédois. La Pologne se soumit de nouveau, et Frédéric-Guillaume fut reconnu souverain indépendant de la Prusse, en faveur des services qu'il avait rendus. Dans le même temps, Ragotzi, prince de Transylvanie, fit une alliance avec le monarque victorieux. Pendant le

cours de ces événements, le czar Alexis Michaëlowitz avait fait des incursions dans les provinces suédoises. On lui céda quelques places, et il consentit à une trêve, en 1658; mais d'autres orages menaçaient Charles-Gustave. Ses succès en Pologne avaient excité les appréhensions de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, et la jalousie du Danemark. Il eut recours à des négociations, dont quelques-unes réussirent. Le Danemark voulut cependant profiter des circonstances, et attaqua la Suède, qui avait peu de troupes et peu de moyens de défense, vers la frontière danoise. Charles, laissant quelques généraux en Pologne avec une partie de l'armée, se bâta de marcher avec l'autre contre les Danois. Les Polonais tirèrent parti de l'absence du héros qui les avait subjugués, et, appuyé par l'empereur d'Allemagne, Jean Casimir put se flatter de recouvrer sa couronne; mais celle du roi de Danemark fut d'autant plus menacée. Charles, avec une rapidité étonnante, avait soumis le Holstein, le Sleswig et le Jutland. Au mois de janvier 1658, il se trouva avec son armée sur les bords du petit Belt. Ce détroit, large d'environ une lieue, était couvert de glaces, et le froid le plus rigoureux continuait à régner. Le roi fit sonder les glaces, et, après avoir balancé quelque temps, il se décida à passer avec son armée. Cette armée, forte d'environ vingt mille hommes, avança sur plusieurs colonnes avec les chevaux, les bagages, les canons, ayant le roi à sa tête; elle combattit même sur les glaces contre les détachements danois qui voulaient l'arrêter, et, victorieuse de l'ennemi comme des éléments, elle entra dans l'île de Fionie. A l'extrémité de cette île, séparée de celle de Sélande par le grand Belt, on vit les

eaux également couvertes de glaces; mais le trajet était de cinq à six lieues. Charles résolut de passer, en prenant néanmoins les précautions que dictait la prudence. Au lieu d'exécuter le passage directement entre les îles de Fionie et de Sélande, où les courants ont le plus de rapidité, il fit marcher l'armée par des détours, entre les îles Laland, Langeland et Falster. Il y eut encore plusieurs combats auxquels le roi prit part, déployant la plus grande intrépidité. Un boulet étant tombé devant lui, les éclats de la glace brisée le frappèrent au visage. Enfin, il arriva dans l'île de Sélande, et la terreur se répandit à Copenhague. Le roi de Danemark envoya des négociateurs qui, sous la médiation de la France et de l'Angleterre, signèrent à Roschild, en 1658, un traité par lequel la Suède obtenait plusieurs provinces, parmi lesquelles étaient la Scanie, le Halland et le Bleckingen, situées de l'autre côté du Sund. Ces provinces sont restées depuis à la Suède, et ce pays a eu la mer pour limites du côté du Danemark. L'un des négociateurs danois dit, en signant le traité: « Que je voudrais ne » pas savoir écrire! » En Suède, on avait frappé, après le passage des Belts, une médaille ayant pour légende, *Natura hoc debuit uni* (la nature le devait à lui seul). Cependant, Charles n'était pas encore satisfait; soit qu'il eût le projet de réunir tout le Danemark à la Suède, soit qu'il voulût tellement affaiblir ce pays qu'il n'eût plus rien à en craindre dans l'exécution de ses autres desseins, il fit recommencer les hostilités, alléguant que le traité de Roschild n'avait pas été exécuté dans tous ses points. Son armée parut devant Copenhague, et entreprit le siège de cette ville. Frédéric III, roi de Danemark, ras-

sembla tous ses moyens de défense, et, Charles ayant enfin ordonné l'assaut, ses troupes furent repoussées. Dans le même moment, sa flotte était mise en désordre par celle des Danois, combinée avec une escadre hollandaise. Les Hollandais, intéressés au commerce du Nord, voulaient rétablir une sorte d'équilibre entre les deux puissances, et leurs vaisseaux approvisionnèrent la ville assiégée. Charles changea le siège en blocus, passa en Suède, et convoqua les états pour leur demander des subsides. Il s'occupait de renforcer ses troupes et sa flotte, lorsque la mort termina subitement ses jours, à Gothembourg, le 15 février 1660. Charles ambitionnait l'empire du Nord; on voit, par plusieurs lettres et mémoires conservés en Suède, qu'il voulait étendre les limites de la monarchie suédoise depuis les golfes de Finlande et de Bothnie jusqu'à l'Océan septentrional, et se rendre maître absolu du commerce des peuples du Midi avec ceux du septentrion. Les Hollandais et les Anglais, craignant cet ascendant de la Suède, se montrèrent peu disposés en faveur de ce pays, et secondèrent même plusieurs fois les entreprises des ennemis du roi. Si l'on en croit Terlon, ambassadeur de France auprès de Charles, les projets de ce prince étaient plus vastes encore. Il disait souvent, selon le rapport de l'ambassadeur dans ses mémoires, que, lorsqu'il serait maître du Nord, il irait en Italie avec une puissante armée de mer et de terre, comme un second Alaric, pour mettre encore une fois Rome sous le pouvoir des Goths. Cependant, le successeur de Gustave-Adolphe et de Christine n'aurait pas détruit les monuments des sciences et des arts. Il avait l'esprit très éclairé, parlait bien plusieurs langues et pro-

tégeait les savants. Son caractère était fier et noble, mais sans rudesse et sans dureté. Il rassemblait souvent autour de lui des hommes doués de connaissances, de talent, et s'entretenait avec eux familièrement. Terlon était admis à sa société intime, comme Chanut l'avait été dans celle de Christine, et il accompagna même le monarque dans plusieurs expéditions militaires. Un jour, Charles se mit avec lui dans une barque, et ils s'avancèrent, à la faveur d'un épais brouillard, au milieu de la flotte danoise, de manière qu'ils pouvaient entendre ce que les équipages disaient sur le pont. Dans le même moment, le brouillard se dissipa; les ennemis se mirent à la poursuite de la barque, et firent retentir leurs canons. Le roi ne témoigna pas la moindre émotion, et dit à Terlon : « Ce serait une chose » assez singulière de lire un jour dans » l'histoire, qu'un ambassadeur de » France a été jeté dans la mer par » un boulet de canon, à côté du roi » de Suède. » Charles avait épousé Hedwige Éléonor de Holstein-Gottorp, de laquelle il eut un fils nommé *Charles*, qui devint roi, sous le nom de *Charles XI*. Puffendorf a écrit l'histoire de Charles X en latin, et le général Skjoeldebrand vient de publier à Stockholm l'histoire des campagnes de ce prince, en français, avec plusieurs gravures, dont les dessins avaient été faits par le comte Dahlberg, l'un des meilleurs généraux de Charles-Gustave. C—AU.

CHARLES XI, roi de Suède, né le 25 décembre 1655, n'était âgé que de cinq ans à la mort de Charles X son père. Le conseil de régence désigné par le testament de ce prince ne fut point confirmé par les états, qui nommèrent la reine douairière et les cinq grands digni-

taires pour administrer le royaume, de concert avec le sénat. Le rétablissement de la paix fut le premier objet dont on s'occupa; les plénipotentiaires suédois rencontrèrent ceux de la Pologne et du Brandebourg dans le monastère d'Oliva, non loin de Dantzig, et signèrent, le 5 mai de l'année 1660, sous la garantie de la France, un traité qui assurait aux Suédois la possession de leurs conquêtes à l'est de la Baltique, et dans lequel Jean Casimir donnait une renonciation formelle à ses prétentions au trône de Suède. La même année, on conclut la paix avec le Danemark, qui, de toutes les provinces qu'il avait perdues par le traité de Roschild, ne recouvra que l'île de Bornholm et le district de Drontheim en Norvège; l'année suivante, les Russes rendirent, par le traité de Cardis, toutes les places qu'ils avaient occupées le long des frontières. Ainsi se termina la guerre entreprise par Charles X, et les exploits de ce prince assurèrent à la Suède, même après sa mort, une extension considérable de territoire; mais la régence qui avait conduit avec autant de sagesse que de fermeté ces importantes négociations, ne satisfaisait pas également la nation sous le rapport du gouvernement intérieur. Les administrateurs cédaient aux vues personnelles, se livraient à des discussions passionnées, et soulevaient contre eux, par leurs prétentions orgueilleuses, une partie de la noblesse et du sénat. Ils laissèrent le désordre s'introduire dans les finances; et les impôts ayant été augmentés par des arrêts arbitraires, le peuple éclata en plaintes et en menaces. Deux partis se formèrent, celui de Magnus Gabriel de la Gardie, et celui de Bioernklou; le premier, composé des familles titrées, aspirait à concentrer

les honneurs, les richesses et le pouvoir dans un petit nombre d'individus, et à former un gouvernement oligarchique; le second, conduit par un citoyen que de longs services avaient seuls élevé à la dignité de sénateur, demandait que les ordres inférieurs conservassent les prérogatives que leur donnaient les lois de l'état, et qu'on restât fidèle au système qui avait été suivi pendant les règnes précédents. Le parti des grands conserva cependant un ascendant victorieux dans la plupart des délibérations, jusqu'à la majorité du roi, et même plus long-temps. Ce fut en 1672 que Charles XI prit lui-même les rênes du gouvernement. De la Gardie, qui, par son mariage avec Euphrosine, sœur du dernier roi, était oncle de Charles, parvint encore à diriger les premiers pas de ce prince. Son crédit se déploya surtout dans les négociations que la France entreprit pour détacher la Suède de la triple alliance conclue entre ce pays, l'Angleterre et la Hollande, dans le but d'arrêter les projets de Louis XIV. Pomponne, envoyé à Stockholm, fut appuyé par de la Gardie et ses partisans; Charles se déclara pour le monarque français, et les deux puissances conclurent un traité par lequel la Suède s'engageait de fournir des troupes contre un subside annuel. La guerre ayant éclaté, une armée suédoise, commandée par Charles - Gustave Wrangel, passa en Poméranie l'année 1674, et occupa le territoire de l'électeur de Brandebourg qui s'était déclaré contre la France. A la nouvelle de cette invasion, l'électeur Frédéric-Guillaume, qui porte dans l'histoire le surnom de *grand*, quitte les bords du Rhin, où il combattait les Français, et, par une marche rapide, dont les annales de la guerre offrent

peu d'exemples, au bout de quelques jours, il atteint les Suédois près de la ville de Fehrbellin, leur présente la bataille, et les défait complètement. Ce revers fut le signal des hostilités du Danemark, de la Hollande, du duc de Brunswick et de l'évêque de Munster. Les Danois étaient surtout à craindre. Jaloux de recouvrer les provinces qu'ils avaient perdues, ils firent une descente en Scanie, et pénétrèrent dans l'intérieur de la Suède; Charles conduisit lui-même une armée contre eux, et les battit en 1677, à Helmstadt, à Lund, à Landscrona; ils évacuèrent le pays, mais ils inquiétèrent les côtes, de concert avec les Hollandais, et remportèrent plusieurs avantages signalés. D'un autre côté, les provinces allemandes étaient envahies ou rançonnées par l'électeur de Brandebourg, le duc de Brunswick et l'évêque de Munster. Cependant, la fortune était restée fidèle aux armes de la France, et les puissances en guerre avec ce pays se voyaient réduites à solliciter la paix. Louis XIV demanda que le roi de Suède fût compris dans les négociations, et dans le traité de Nimègue, il fut stipulé que les Hollandais s'abstiendraient de toute hostilité contre les Suédois. Les démonstrations que firent les armées victorieuses de la France engagèrent ensuite les autres ennemis de la Suède à se rapprocher de la cour de Stockholm; Charles XI céda cependant quelques endroits de la Poméranie à l'électeur de Brandebourg, par un article du traité de St.-Germain-en-Laye, et s'engagea, par le traité de Lund, à payer au Danemark une somme d'argent. Le même jour où ce traité fut signé, on déclara le mariage du roi de Suède avec Ulrique-Eléonor, sœur de Christian V, roi de Danemark.

Ainsi furent rétablis, en 1679, les rapports pacifiques avec les puissances étrangères; mais une grande fermentation régnait dans le pays même; le parti populaire mettait sur le compte des grands le mauvais succès de la guerre, et les grands, de leur côté, cherchaient à maintenir leur influence dans l'administration. L'année 1680, Charles convoqua les états; ils furent présidés par Claude Flemming, ennemi déclaré du parti de Magnus de la Gardie. Le corps de la noblesse se divisa dans les délibérations, et les gentilshommes non titrés opinèrent la plupart contre les comtes et les barons; les ordres inférieurs, le clergé, la bourgeoisie et les paysans firent éclater sans réserve leur animosité contre les seigneurs. Le roi ne paraissait prendre aucune part à ces mouvements de la diète; mais l'issue prouva qu'il les avait suivis avec attention, et que des amis dévoués avaient servi sa cause avec zèle. Une commission fut nommée pour examiner la conduite de la régence, et le blâme public fut le résultat du rapport de cette commission; une autre commission discuta la question relative aux terres domaniales, qui, depuis le règne de Gustave-Adolphe, avaient passé de diverses manières dans les grandes familles, et il fut décrété qu'il y aurait des réclamations au profit de la couronne; enfin les états, sur le point de se dissoudre, remirent au roi un acte par lequel il était déclaré souverain absolu, dispensé de toute responsabilité. Quelque temps après, Charles changea, en vertu de ce décret, l'organisation du sénat, qui ne fut plus que le conseil du monarque, au lieu d'être, comme auparavant, un intermédiaire entre lui et les représentants de la nation. A peu près dans le même temps, un nouveau système

fut adopté dans les relations avec les puissances étrangères; le roi ne renouvela point l'alliance avec la France, et résolut de rester neutre dans les guerres qui pourraient s'élever entre les autres états de l'Europe. Investi du pouvoir souverain, fidèle à son système pacifique, Charles XI s'occupa principalement du soin d'améliorer l'administration intérieure. Aucune partie de cette administration ne fut négligée, et, si l'on excepte l'exécution souvent dure et quelquefois injuste du décret relatif aux réclamations des domaines de la couronne, toutes les mesures furent prises avec sagesse et conduites avec modération. Le roi continua même de convoquer les états pour régler les impositions. Les principales institutions de Charles XI existent encore, telles sont surtout l'organisation de l'armée nationale, le cadastre pour l'impôt territorial, la banque de Stockholm, la police médicale et celle des grandes routes. Ce fut aussi ce prince qui créa le port de Carls-crona, qui perfectionna les lois maritimes, et qui fit creuser les premiers canaux. Les manufactures se développèrent beaucoup sous son règne, le commerce prit des accroissements considérables, les finances furent établies sur le pied le plus solide, et les sciences, les lettres, les arts obtinrent de grands encouragements. Charles fit voyager des savants et des artistes; il dota d'un revenu fixe l'université de Lund en Scanie, fondée pendant sa minorité, et y appela le savant Puffendorf. En 1694, il se rendit à Torneo pour voir le phénomène du solstice, et, l'année suivante, il envoya dans la même ville deux mathématiciens suédois, qui firent des observations importantes, dont ils publièrent le résultat.

Charles XI n'était pas doué des qualités brillantes qui avaient distingué plusieurs de ses prédécesseurs, et son éducation avait été négligée; mais il avait reçu de la nature un jugement droit, une raison mâle et forte. L'expérience et l'amour du travail développèrent ces dispositions, et leur donnèrent une influence énergique sur les destinées de la nation. Le sérieux dominait dans son caractère, et la gravité dans son maintien; son ton était quelquefois dur et son geste menaçant. On a rapporté qu'il dit un jour à la reine, qui voulait l'entretenir d'affaires d'état: « Madame, nous vous avons choisie » pour nous donner des enfants et » non des conseils. » Charles mourut assez subitement le 15 avril 1697, au moment où il recueillait le fruit de ses travaux, et où il était appelé par l'Europe presque entière comme médiateur dans les négociations qui amenèrent la paix de Ryswick. Il laissait à Charles XII son fils, qui lui succéda, un royaume florissant, une armée et une flotte respectables, et un trésor tel que n'en avait jamais possédé aucun monarque du Nord. On ne doit point juger le règne de Charles XI d'après les historiens étrangers qui en ont fait mention, mais d'après les mémoires qui ont paru en Suède, surtout dans les derniers temps, où l'animosité des partis a cessé de se faire entendre. C'est dans cette source que nous avons puisé les faits et les observations qui composent cet article.

C—AU.

CHARLES XII, roi de Suède, né à Stockholm le 27 juin 1682, reçut une éducation soignée, et fut instruit, par les savants les plus distingués du pays, dans les langues, l'histoire, la géographie et les mathématiques. Éric Benzélius, théologien profond, et très-

attaché à la confession d'Augsbourg, l'instruisit dans la religion, et lui inspira une si grande confiance, que ce prince l'éleva dans la suite au siège épiscopal d'Upsal. Outre sa langue naturelle, Charles savait l'allemand, le latin et le français, dont il ne voulut cependant jamais se servir, pas même avec les ministres des cours étrangères. Parmi ses premières lectures, celle de Quinte-Curce fut celle qu'il préféra, et les exploits d'Alexandre frappèrent fortement son imagination. Charles avait quinze ans à la mort de son père, et, en vertu du testament de celui-ci, il ne devait être majeur qu'à dix-huit ans : ce terme lui parut trop éloigné, et il témoigna qu'il supportait avec impatience la tutelle d'Hedwige Éléonore, son aïeule, investie de la régence par les dispositions de Charles XI. Piper, depuis comte du royaume et ministre favori, lui facilita, de concert avec quelques autres, les moyens de se mettre à la tête du gouvernement. Les états assemblés le déclarèrent majeur dès l'année 1697. Cependant le jeune monarque témoignait peu de disposition à s'occuper des affaires ; les exercices violents, et surtout la chasse aux ours, étaient son goût dominant. Il ignorait encore lui-même les moyens de célébrité et de gloire que lui donnaient un caractère inébranlable et un esprit élevé, accompagné d'une constitution à l'épreuve de toutes les fatigues ; mais l'occasion de s'apprécier et de commencer une carrière active se présenta bientôt. Depuis long-temps l'ascendant politique que la Suède avait pris dans le Nord excitait la jalousie des puissances voisines ; elles crurent que le moment était venu d'affaiblir une suprématie qui les humiliait, et ce prince, jeune, sans expérience, sans application, leur parut facile à réduire.

Il se forma, pour l'attaquer, une coalition entre Frédéric IV, roi de Danemark, Auguste II, roi de Pologne, et Pierre I^{er}, czar de Russie. Frédéric donna le signal de cette guerre, qui s'étendit bientôt dans tout le Nord, et qui dura plus de vingt années. Les troupes danoises firent une invasion dans le territoire du duc de Holstein-Gottorp. Ce prince, marié à la sœur aînée du roi de Suède, se rendit à Stockholm, et sollicita le secours de son beau-frère. Charles avait pour lui une affection particulière, et la conduite de la cour de Danemark lui parut une injustice dont il fallait tirer vengeance. Sorti tout à coup de son indifférence, il étonna le conseil par la vigueur des mesures qu'il proposa. Quittant la capitale après quelques délibérations sur le gouvernement intérieur, il s'embarqua à Carlsrona, au mois de mai 1700, donnant ordre à sa flotte de se mettre en mer avec des troupes de débarquement. Dans sa suite se trouvait le comte de Guiscard, ambassadeur de France. Trente vaisseaux de ligne et un grand nombre de petits bâtiments, renforcés par une escadre anglaise et hollandaise, se présentèrent à la vue de Copenhague. Les troupes ayant commencé de prendre les mesures pour débarquer, Charles, impatient de gagner le rivage, se jeta de sa chaloupe dans l'eau, et arriva le premier à terre. Les Danois voyant un corps considérable se développer et se mettre en ordre de bataille, prirent le parti de la retraite, et le roi de Suède établit son camp dans l'île de Selande. Copenhague allait être assiégée, lorsque la paix, négociée à Travendahl, fut signée le 8 août 1700, et fit rentrer le duc de Holstein dans tous les droits dont on avait voulu le dépouiller. Ainsi se termina, au bout de quelques mois, la

première expédition de Charles XII ; il y montra une grande intelligence , et une bravoure extraordinaire ; sa loyauté , son désintéressement n'éclatèrent pas moins. Il ne demanda rien pour lui-même ; tout ce que les Danois avaient livré à son armée leur fut payé , et il les protégea contre ses soldats , qui n'osèrent commettre aucune espèce d'excès. Ce fut aussi de cette première expédition que data le genre de vie simple , frugal et dur que Charles suivit pendant tout le reste de sa carrière ; plus de distractions , plus d'amusements frivoles ; le vin fut banni de sa table ; un pain grossier était quelquefois sa seule nourriture ; il dormait souvent sur la terre , enveloppé dans son manteau. Un seul habit bleu avec des boutons de cuivre formait toute sa garde-robe , et il ne portait jamais que de grandes bottes couvrant le genou et des gants de buffle. Il témoigna toujours la plus grande indifférence pour le sexe , et aucune femme ne parvint à prendre de l'empire sur lui. Mais ce n'était pas assez d'avoir réduit le Danemark à faire la paix , il fallait repousser les attaques du roi de Pologne et du czar de Russie. Ces deux princes avaient été entraînés dans leurs projets ambitieux contre la Suède , par un gentilhomme livonien nommé *Patkul* , qui cherchait à se venger des traitements durs qu'il avait éprouvés à Stockholm sous le règne de Charles XI. (*Voy. PATKUL.*) Auguste assiégeait la ville de Riga ; Pierre s'était avancé avec une armée considérable vers Narwa , et menaçait la contrée voisine du golfe de Finlande. Impatient de combattre ces deux monarques , Charles ne retourna point dans sa capitale , qui même ne le revit jamais , et , faisant passer vingt mille hommes en Livonie , il alla chercher les Russes qu'il rencontra sous les

murs de Narwa , au nombre de quatre-vingt mille , retranchés dans un camp que défendaient des fossés , des palissades et des batteries. Un corps suédois de huit à dix mille hommes se rangea en bataille sous le canon des Russes , et le combat commença : c'était le 30 novembre 1700. L'hiver avait déjà répandu les frimas , et les tourbillons de neige se roulaient dans l'air. La veille de ce jour Pierre avait quitté le camp , sous prétexte d'aller chercher des renforts. En moins d'un quart d'heure les fossés furent comblés , et les retranchements ouverts. Trente mille Russes restèrent sur la place , ou se jetèrent dans la rivière de *Narrowa* ; les autres furent faits prisonniers ou dispersés. On conduisit dans la tente du roi le duc de Croi , généralissime des Russes et plusieurs officiers supérieurs. Un prince tatar , banni de ses états et engagé au service du czar , étant tombé entre les mains des soldats suédois , fut sauvé par Charles lui-même , qui le traita avec une grande humanité , l'envoya à Stockholm , et prophétisa sa propre destinée , en disant : « C'est comme si » j'étais prisonnier chez les Tatars de » Crimée. » Cependant il était bien loin de prévoir ce qui devait lui arriver un jour. Il avait alors dix-huit ans. Il devait lui être difficile de résister à la séduction de cette gloire militaire , dont il se voyait tout à coup entouré. Après la victoire de Narwa , Charles marcha contre Auguste , dont les troupes , après avoir levé le siège de Riga , s'étaient répandues en Courlande. Il fallait pour les atteindre passer la Duna ; ce passage eut lieu au mois de juillet 1701 ; le roi fit construire des radeaux avec des batteries , passa l'un des premiers , et se mit à la tête des soldats , qui prenaient terre. Lorsque l'armée entière eut débarqué , il la

rangea en bataille , attaqua les redoutes des Saxons , et remporta une victoire complète. La circonstance de la paille allumée par les Suédois pendant le passage pour égarer les ennemis a été rapportée par Voltaire et d'autres ; mais elle n'est point confirmée par les historiens suédois , dont l'un des plus accrédités (Lagerbring) dit même avoir appris d'un général de Charles qu'on n'avait jamais songé à cette mesure , et que la fumée qui se répandit venait des batteries placées sur les radeaux. En effet , les Suédois n'avaient pas besoin de recourir à des moyens de cette nature pour être assurés de la victoire. Ils conservaient la savante tactique et la discipline sévère de Gustave Adolphe ; conduits par un chef que rien ne paraissait effrayer , et qui leur donnait l'exemple de la valeur la plus brillante , ils renversaient tous les obstacles , et se livraient sans crainte aux entreprises les plus hardies. La terreur se répandit dans le Nord ; Pierre et Auguste étaient consternés. Ce fut à cette époque qu'un des plus anciens ministres du roi , le comte Benoît Oxenstiern , de la famille du célèbre chancelier de ce nom , fit une démarche remarquable , dont Voltaire ne parle point , mais qui est rapportée par plusieurs écrivains suédois. Il adressa au jeune héros un mémoire où il l'engageait à profiter des succès qu'il avait obtenus , pour conclure une paix qui le rendrait l'arbitre du Nord , et peut-être de l'Europe entière. La situation de la Suède et celle des autres puissances étaient développées dans cet écrit avec la plus haute sagesse ; mais Charles , jeune , victorieux , ardent , n'écouta point l'avis du ministre , et adopta un autre plan. Il poursuivit Auguste en Pologne ; et , voyant ce prince abandonné par une grande partie de la na-

tion , il conçut le projet de le détrôner. Auguste recourut en vain aux négociations ; la comtesse de Kœnigsmarck , attachée à son sort par les liens les plus étroits , essaya vainement de désarmer le héros suédois par ses charmes et sa beauté ; Charles refusa de négocier avec le roi et de s'entretenir avec la comtesse. L'ayant un jour rencontrée sur son chemin , il détourna la bride de son cheval pour ne pas la voir. Les combats continuèrent , et les Suédois remportèrent une victoire décisive sur les troupes d'Auguste à Clissow. En 1703 , la Pologne se trouva occupée par les vainqueurs dans sa plus grande étendue , et le trône fut déclaré vacant par le cardinal primat , qui proposa en même temps de procéder à une nouvelle élection. Il y avait plusieurs prétendants à la couronne ; mais Charles fit un choix auquel personne ne s'était attendu. Frappé du caractère élevé et noble , de l'activité et du courage de Stanislas Leczinski , il le proposa , et sa demande , qui était un ordre , fut acceptée par la diète sans aucune résistance. Auguste , qui n'avait pas perdu tout espoir , fit une marche savante , et fut sur le point d'enlever Stanislas dans Varsovie ; mais la fortune de Charles sauva cette fois Stanislas , qui fut couronné solennellement , et reçut la soumission de toute la Pologne. Les généraux du monarque détrôné tentèrent quelques nouveaux efforts , mais la victoire continua de favoriser les Suédois , et Auguste fut obligé de chercher un asyle dans ses états de Saxe. Il pouvait espérer d'y rester tranquille ; des motifs puissants devaient alors se présenter à Charles pour diriger ses efforts contre le czar de Russie , qui , profitant de l'absence des Suédois , s'était emparé de l'Ingrie et avait jeté les fondements de Pétersbourg à l'embouchure de la

Neva; mais le vainqueur de Narwa dédaignant un ennemi dont il se flattait de tirer facilement vengeance tôt ou tard, dirigea sa marche vers l'Allemagne, et fit une invasion en Saxe. Il établit son camp à Alt-Ranstadt, où il dicta les conditions de la paix en 1707. Auguste renouça solennellement à tous ses droits à la couronne de Pologne, et consentit à écrire une lettre de félicitation à celui qui avait reçu cette couronne de la main du roi de Suède. Il céda aussi à la demande de livrer le livonien Patkul, qui était alors ambassadeur de Pierre I^{er}. à sa cour, et qui, abandonné au pouvoir de Charles, fut condamné à périr par le supplice de la roue. Cet arrêt sanguinaire et cruel excita de grands murmures dans toute l'Europe, et l'on fut étonné qu'un prince, jusqu'alors généreux, eût pu se porter à cet excès de vengeance. On dut être d'autant plus surpris de ce trait que, pendant son séjour en Saxe, Charles donna plusieurs preuves de modération et de grandeur d'ame. Il fit observer à ses troupes la plus stricte discipline; les habitants ne furent troublés ni dans leurs travaux, ni dans leurs plaisirs, et la foire de Leipzig eut lieu avec autant de sécurité qu'en pleine paix. Le monarque suédois voulut voir la plaine de Lutzen, où Gustave-Adolphe remporta une victoire qui lui coûta la vie. En contemplant la place où le plus illustre de ses prédécesseurs avait péri, « J'ai tâché, dit-il, de vivre comme » lui; peut-être Dieu m'accordera-t-il » un jour une mort semblable. » Plusieurs ambassadeurs et princes se rendirent au camp du roi près d'Alt-Ranstadt; on y vit le fameux Marlborough, qui essaya de sonder Charles, et de découvrir ses plans. Il vit, à ce qu'on prétend, la route de Moscou tracée sur une carte, et il comprit que le

héros victorieux ne prendrait point de part aux grands débats qui agitaient le midi de l'Europe. Avant de quitter l'Allemagne, le roi de Suède demanda à l'empereur de donner la liberté de conscience aux luthériens de Silésie, et le chef de l'Empire n'osa lui refuser sa demande. Les Suédois sortirent de la Saxe au mois de septembre 1707; ils étaient au nombre de quarante-trois mille, bien vêtus, bien disciplinés, et enrichis des contributions qu'ils avaient levées. Six mille hommes furent laissés à Stanislas pour défendre son trône, et avec le reste Charles se dirigea sur Moscou, par la route la plus courte; mais arrivé vers le Dniéper, à peu de distance de Smolensk, il changea de plan, et, entraîné par les propositions de Mazepa, hetman des cosaques, il se dirigea vers l'Ukraine, pays fertile, et où il devait espérer que les cosaques du Don, alors en guerre avec le czar, se réuniraient à son armée. Il fut en effet secondé par quelques habitants de cette contrée; mais Mazepa ne put ou ne voulut point fournir les secours qu'il avait promis; des marches pénibles, la rigueur de la saison, le manque de vivres, et les attaques continuelles de l'ennemi fatiguèrent les soldats et en firent périr un grand nombre. Le général Lewenhaupt, qui avait eu l'ordre d'amener des renforts et des vivres de Livonie, fut obligé de livrer une bataille aux Russes, ne reçut point, par négligence ou par trahison, les lettres pressantes que le roi lui écrivait, et n'amena enfin qu'un faible corps, épuisé par la route et par des combats successifs. On était arrivé près de Pultava, à l'une des extrémités de la Russie, et cette place allait être investie, lorsque Pierre se présenta avec soixante-dix mille hommes. Charles alla reconnaître cette armée, et fut blessé dangereusement à

la jambe. Cependant les Russes avançaient, et il fallait prendre un parti. Le roi se décida à leur présenter la bataille. Le général Renschild eut ordre de faire les dispositions de concert avec Lewenhaupt. Le 27 juillet 1709 fut livrée cette fameuse bataille qui changea la fortune du héros suédois et les destinées du Nord. Charles y assista porté sur un brancard ; mais il ne pouvait animer ses troupes comme il l'avait fait dans d'autres occasions ; l'impuissance où il se trouvait d'agir et de se présenter sur tous les points, et le manque de concert entre Renschild et Lewenhaupt empêchèrent les soldats suédois de développer les moyens de tactique et de courage qui les avaient fait vaincre si souvent. Ils furent réduits à céder au nombre, leurs rangs s'ouvrirent, et l'ennemi enveloppant les uns, poursuivant les autres, remporta une victoire complète. Le guerrier si accoutumé aux triomphes, et qui, pendant dix années, avait enchaîné la fortune à son char, vit ses généraux, son ministre favori, le comte de Piper, et l'élite de ses troupes, tomber au pouvoir de ces Russes qu'il avait eu si peu de peine à vaincre près de Narwa. Obligé lui-même de prendre la fuite avec une faible escorte, il fit plusieurs lieues à cheval, malgré les douleurs de sa blessure, et il arriva presque seul à Bender, sur le territoire des Turks, auxquels il demanda un asyle. Son nom, partout si fameux, n'était pas inconnu chez cette nation, et lui valut un accueil honorable ; mais son grand projet était échoué, la renommée ne pouvait plus le représenter comme invincible, et ses moyens de conquête avaient disparu. A peine la nouvelle de la défaite des Suédois eut-elle été connue que tous les ennemis de Charles reprirent courage. Auguste protesta contre le traité

d'Alt-Ranstadt ; Pierre entra en Livonie ; Frédéric, roi de Danemark, fit débarquer une armée en Scanie. La régence de Stockholm prit des mesures pour défendre au moins l'ancien territoire suédois. Le général Stenbock ramassa à la hâte un corps de milices et de paysans, battit les Danois près d'Helsingborg, et les força d'évacuer la Scanie. On envoya quelques détachements en Finlande pour arrêter les Russes, qui cependant continuèrent leurs progrès, l'emportant en nombre, et commençant à se faire des intelligences parmi les Suédois. En attendant, Charles, confiné à Bender, et en quelque façon prisonnier des Turks, négociait avec la Porte ; il parvint à écarter les ministres contraires à ses vues, et les Othomans déclarèrent la guerre aux Russes. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords du Pruth, le 1^{er} juillet 1711 ; le camp de Pierre fut investi, et les vivres manquant à son armée, il fit de vains efforts pour la délivrer de cette situation critique. Charles fut au moment de voir son rival succomber ; le courage et la fermeté de Catherine I^{re}, sauvèrent les Russes, et anéantirent les espérances du roi de Suède. Elle relève le courage de Pierre, entreprend une négociation avec le vézyr, gagne par de riches présents ce chef des Turks, et fait conclure la paix. Charles se rendait vers les bords du Pruth lorsqu'il apprit cette nouvelle, dont il fut d'autant plus irrité que ses intérêts avaient été négligés entièrement à Bender, se nourrissant de projets, et sollicitant auprès de la Porte, par ses agents, des secours contre ses ennemis. Ceux-ci, en attendant, profitaient des circonstances pour exécuter leurs plans, et les efforts de Stenbock pour sauver les provinces d'Allemagne ne purent avoir aucun résultat décisif,

parce qu'ils étaient contrariés par le conseil de régence, où l'esprit de parti qui éclata après la mort du roi commençait déjà à se manifester. D'un autre côté, la Porte fut prévenue contre Charles par les agents de la Russie; on lui persuada que le projet de ce prince était de se rendre maître de la Pologne, sous le nom de Stanislas, qu'il avait placé sur un trône chancelant, et d'attaquer ensuite les Turks, de concert avec l'empereur d'Allemagne. Il fut ordonné au séraskier de Bender d'engager le roi de Suède à partir, et, s'il refusait, de le conduire mort ou vif à Adrianople. Peu accoutumé à suivre une autre volonté que la sienne, et craignant d'être livré à ses ennemis, Charles résolut de braver avec deux à trois cents d'hommes, qui formaient toute sa suite, le pouvoir de la Porte ottomane, et d'attendre son sort l'épée à la main. Sa retraite de Varnitza, près de Bender, ayant été attaquée par les Turks, il s'y défendit contre un corps de musulmans auquel il ne céda que pied à pied, et, lorsque le feu eut pris à la maison qu'il occupait, il voulut gagner celle de la chancellerie; mais il s'embarassa dans ses éperons, et fut pris. Ses paupières étaient brûlées par la poudre, et ses habits portaient les traces du sang qu'il avait perdu. Quelques jours après cet étrange combat, Stanislas arriva à Bender, pour engager le roi de Suède à consentir au traité qu'il se voyait réduit à conclure avec Auguste, qui était rentré en Pologne. Charles se refusa à cette proposition, et dit que, si Stanislas ne voulait pas être roi de Pologne, il en ferait nommer un autre, plutôt que de consentir au rétablissement d'Auguste. De Bender, le prisonnier des Turks fut conduit à Demotica, près d'Adrianople. Il passa deux mois au lit, feignant d'être malade, et s'occupant à écrire

et à lire. Depuis le moment qu'il était arrivé sur leur territoire, les Turks lui avaient fourni de l'argent et des vivres avec la plus grande générosité; cette générosité diminua, et l'argent n'arriva plus qu'en très petites sommes. La cour du sulthân fut remplie des intrigues de ceux qui s'intéressaient au sort du roi de Suède; mais ce prince ne pouvait plus en espérer aucun résultat solide. Il prit enfin la résolution de retourner dans ses états, et, après avoir étalé la vaine pompe d'une ambassade de congé près de la cour de Constantinople, il partit déguisé avec deux officiers, dont l'un fut retardé sur la route quelques jours après le départ, et ne put rejoindre le roi. Familiarisé avec la fatigue et tous les genres de privation, Charles courut à cheval nuit et jour, traversant les états de l'empereur d'Allemagne et plusieurs provinces de l'Empire. Enfin, harassé et défiguré, il arriva aux portes de Stralsund à une heure après minuit, le 11 novembre 1714. S'étant présenté comme un courrier expédié de Turquie pour des affaires importantes, il fut introduit auprès du comte Duker, commandant de la place. Celui-ci, à moitié endormi, lui demanda des nouvelles du roi, et ne le reconnut que lorsqu'il le eut envisagé de plus près et qu'il l'eut entendu parler. Saisi de joie, il sauta de son lit, et embrassa les genoux de son maître. Bientôt la nouvelle de l'arrivée de Charles se répandit dans la ville; les rues se remplirent de monde, et les maisons furent éclairées. Cependant la Poméranie était couverte de troupes ennemies, et une armée combinée de Danois, de Saxons, de Prussiens et de Russes mit le siège devant Stralsund. Le roi fit pendant ce siège remarquable des prodiges de valeur et d'intrepidité; il était toujours au poste

le plus dangereux ; il se mêlait et se confondait avec les rangs des soldats pour animer leur courage, et les habitants de la ville se prêtaient avec empressement à toutes les mesures qu'il crut devoir prendre pour la défense ; mais il fallut enfin céder au nombre : Stralsund se rendit le 15 décembre 1715. Le même jour, le roi, qui avait passé dans l'île de Rugen, s'était jeté dans une barque pour se rendre en Scanie ; pendant qu'il longeait la côte de Rugen, le canon ennemi tua deux hommes de l'équipage, et fracassa le mât de la barque. Arrivé en Suède, Charles fixa son séjour à Lund, en Scanie, et ne se prêta à aucune des sollicitations qu'on lui fit de retourner à Stockholm. Il prit des mesures pour mettre les côtes à l'abri des invasions, ordonna des levées de troupes, et, donnant le change à ceux qui l'observaient, il entreprit une expédition en Norwège. Il paraît que ce nouveau plan de campagne fut le résultat de ses conférences avec le baron de Goertz, qu'il avait vu en Allemagne, et dont les conceptions hardies, mais en même temps ingénieuses et vastes, convenaient à la situation du monarque suédois. Il s'agissait de profiter du refroidissement qui se manifestait entre Pierre I^{er}. et ses alliés, de le faire agir de concert avec le roi de Suède, en lui faisant des cessions importantes, de s'emparer de la Norwège pour affaiblir le Danemark, et de tenter une expédition en Écosse, pour détrôner George I^{er}., et la maison de Hanovre, qui s'était déclarée contre Charles XII. Goertz parcourut les cours, et lia ses plans ambitieux à ceux du cardinal Albéroni. Le régent de France, qui avait à cette époque des rapports intimes avec la cour de Londres, donna l'alarme à cette cour, et Goertz fut arrêté à la Haye, à la demande du

ministre d'Angleterre. Remis en liberté au bout de quelques mois, il se rendit en Suède, et se dévoua avec un nouveau zèle aux intérêts de Charles. Il procura des ressources à ce prince en créant une monnaie fictive, et en faisant lever dans le royaume des contributions extraordinaires, que le peuple, appauvri depuis long-temps, payait néanmoins sans murmure et sans résistance. La première expédition en Norwège n'ayant pas réussi, le roi en entreprit une seconde, et, dans le même temps, Goertz se rendit dans l'île d'Aland, pour négocier avec les plénipotentiaires du czar de Russie. La fortune de Charles, celle de la Suède, et peut-être celle de l'Europe allaient prendre une face nouvelle ; Pierre était gagné ; une partie de la Norwège était déjà occupée par les Suédois, et, en prenant la forteresse de Frédéricshall, ils eussent été facilement maîtres du reste. Le 30 novembre 1718, le roi alla reconnaître la tranchée qui avait été ouverte devant le fort principal. Pendant qu'il était appuyé sur le parapet, pour considérer les travaux, une balle de fauconneau le frappa à la tête, et termina les jours de ce prince, qui avait échappé à tant de périls. Sa main s'était portée à la garde de son épée ; on trouva dans les poches de son habit le portrait de Gustave-Adolphe et un livre de dévotion. Quelle fut la main qui dirigea le coup dont devait expirer un monarque encore à la fleur de l'âge, un monarque qui avait abusé de son bonheur et de ses succès, mais qui, revenu de ses illusions, se préparait à en réparer les effets, de concert avec un ministre habile, par les combinaisons savantes d'une politique plus sage, et par le système réparateur d'une administration vigilante ? « Ce ne fut point, est-il dit dans une *Histoire de Suède*, imprimée à

Stockholm en 1805, ce ne fut point du camp ennemi que partit le coup fatal ; il y avait dans l'armée suédoise même des assassins, s'entendant avec le parti qui depuis long-temps travaillait à la chute du roi. Le penchant que Charles avait témoigné pour le jeune duc de Holstein, son neveu, et l'idée généralement répandue que ce prince était destiné à la succession au trône, avaient fait naître le complot, et hâtèrent l'exécution du projet. On ne peut encore indiquer avec certitude le nom du meurtrier ; peut-être même ne le pourra-t-on jamais. Ce qu'il suffit de dire, c'est qu'il n'y a plus de doute que le coup ne soit parti du côté des Suédois, et les événements qui eurent lieu immédiatement après la mort du roi, viennent à l'appui de cette opinion. » Le trône fut déclaré vacant, et les états choisirent la sœur cadette de Charles, mariée à Frédéric de Hesse-Cassel, qui avait commandé l'armée comme généralissime, et dirigé le siège de Frédéricshall, sous les ordres du roi. On prétend que ce prince ne cacha pas ses sentiments lorsqu'il apprit la nouvelle de la mort de Charles ; ce qui est sûr, c'est qu'Ulrique-Éléonore lui remit le pouvoir, et qu'il souscrivit à toutes les conditions que dicta le parti des grands pour borner le pouvoir royal. Le duc de Holstein fut négligé, et même persécuté sourdement. Le principal partisan de ce prince, le baron de Goertz, livré à une commission extraordinaire, ne put produire ses moyens de défense, et fut condamné à mourir sur l'échafaud. Le nouveau gouvernement, au lieu de confirmer les négociations avec la Russie, préféra de traiter avec les princes d'Allemagne, parents ou amis de la maison de Hesse-Cassel, et qui obtinrent pour des sommes d'argent la cession des provinces allemandes

de la Suède. Ces circonstances, et plusieurs autres, ont été omises par Voltaire et d'autres historiens étrangers, qui ne les connaissaient pas dans leur ensemble ; mais elles sont essentielles pour juger de la grande révolution qui eut lieu dans les affaires de Suède, après la mort de Charles XII, et même pour connaître sous leurs vrais rapports le caractère et le règne de ce prince. Il eut le temps d'être un homme extraordinaire ; on ne lui laissa pas celui dont il eut eu besoin pour devenir un grand homme dans une situation nouvelle. A sa mort, son pays disparut du nombre des grandes puissances ; s'il eût vécu plus long-temps, il en eût peut-être soutenu l'éclat, et les malheurs publics eussent été réparés. De grands projets pour la marine, l'industrie et le commerce l'occupèrent dans ses dernières années. Il ordonna de creuser un bassin de réparation dans le port de Carlserona, et d'ouvrir un canal à Trollhaetta, pour la communication entre le Cattégat et la Baltique. Pendant son séjour à Lund, il s'entretint souvent avec les professeurs de l'université de cette ville, et assista aux disputes publiques qui avaient pour objet la géométrie, la mécanique et l'histoire. A Bender, la lecture avait été une de ses principales occupations, et il avait fait venir auprès de lui plusieurs savants de Suède, qu'il chargea ensuite de faire des voyages en Grèce et en Asie. Quelques-unes des relations de ces voyageurs ont été publiées ; les autres sont conservées manuscrites dans la bibliothèque d'Upsal. La fermeté, la valeur, l'amour de la justice dominaient dans le caractère de Charles ; mais il outra ces belles qualités, et les rendit souvent funestes à lui-même et à ses peuples. Après son retour en Suède, il se montra plus calme, plus doux, plus porté aux mesures de

la modération et aux combinaisons d'une politique raisonnée. La postérité lui paiera toujours un tribut d'étonnement et d'admiration, malgré les reproches qu'elle a droit de lui faire, et, en écartant toutes les préventions, en éclaircissant les faits, en les considérant dans leur ensemble, elle dira qu'il eut de grandes qualités et de grands défauts, qu'il se laissa égarer par la fortune, sans se laisser abattre par le malheur, et que des circonstances que sa politique ne sut pas prévenir avec assez d'habileté, l'empêchèrent d'achever sa destinée. Le docteur Norberg, chapelain de Charles XII, a écrit l'histoire de ce prince en suédois : son ouvrage, très volumineux, a été traduit en français par Warmholtz ; Adlerfeldt a donné des mémoires militaires, et plusieurs écrivains allemands, anglais, italiens ont publié des relations et des anecdotes sur le héros suédois ; mais aucun de ces historiens n'a traité ce sujet avec autant d'intérêt que Voltaire. Son *Histoire de Charles XII* est un modèle de clarté, de précision et d'élégance ; cependant elle n'est point complète, les mémoires qui auraient pu contribuer à lui donner ce mérite n'ayant été publiés en Suède que depuis vingt à trente ans : il s'y trouve aussi des erreurs de noms et de dates, des anecdotes hasardées, et des inexactitudes géographiques.

C—AU.

CHARLES-PHILIPPE, duc de Sudermanie, de Néricie et de Wermland, fils de Charles IX, roi de Suède et frère de Gustave-Adolphe, naquit, en 1601, à Revel en Estonie. Les armées suédoises, conduites par Jacques de la Gardie, ayant conquis plusieurs provinces de Russie, et cet empire étant en proie aux divisions intestines, la régence de Nowgorod offrit le sceptre à Charles-Philippe, en

1511. Les négociations relatives à cet objet durèrent pendant plusieurs années. Christine, mère du duc, s'opposait à son départ, et Gustave-Adolphe cherchait à le différer ; enfin, Charles-Philippe partit pour Viborg, ville limitrophe. La régence de Nowgorod demanda qu'il prît aussitôt les rênes du gouvernement ; mais les négociateurs suédois exigèrent que la régence de Moscou fût consultée et donnât son accession. En attendant, on proclama à Moscou Michel Romanow, qui déclara aussitôt la guerre aux Suédois. Charles-Philippe retourna en Suède, et donna, en 1614, une renonciation formelle à la couronne de Russie. On a supposé que Gustave-Adolphe mit peu d'empressement à l'élévation de son frère, parce qu'il aimait mieux profiter des circonstances pour étendre les limites de la Suède, que de faire obtenir au duc un trône entouré d'écueils, et dont il aurait pu être facilement précipité dans la suite. Charles-Philippe mourut à Narwa en 1622, sans avoir été marié.

C—AU.

CHARLES - AUGUSTE, prince royal de Suède, était de la maison de Holstein-Soenderbourg-Augustenburg, collatérale de celle qui règne en Danemark, et naquit en 1764. S'étant voué, dès sa première jeunesse, à la carrière militaire, il fit quelques campagnes en Allemagne, et fut nommé ensuite par le roi de Danemark commandant-général en Norwège. Lorsqu'en 1808 la guerre eut éclaté entre le Danemark et la Suède, le prince d'Augustenbourg commanda en chef les troupes norwégiennes. Les Suédois eurent occasion de le connaître sous des rapports très avantageux, et il gagna leur estime. La révolution de 1809 ayant porté Charles XIII sur le trône de Suède, et

Le prince n'ayant point d'enfants, un décret des états du 28 août fit échoir la succession au prince d'Augustenbourg. L'héritier du trône entra sur le territoire suédois le 7 janvier 1810. Le 24 du même mois, il y eut une séance solennelle des états, où le prince royal prêta le serment exigé par la constitution, et reçut l'hommage des représentants de la nation. En même temps, le roi fit faire lecture d'un acte par lequel il adoptait le prince, et lui donnait le nom de *Charles*, au lieu de celui de *Christian* qu'il avait porté jusqu'alors. Charles-Auguste avait une grande popularité, et il gagna bientôt l'affection du peuple. Vers le printemps, sa santé commença à s'altérer; il se rendit cependant en Scanie pour passer en revue un corps de troupes rassemblé dans cette province. Le 28 mars 1810, en se portant vers un régiment qui manœuvrait, après avoir chancelé sur son cheval, il tomba, et les officiers qui accoururent le trouvèrent sans connaissance. On lui administra les secours de l'art, mais en vain; Charles-Auguste ne revint plus à la vie. L'ouverture du corps fut ordonnée, mais ne se fit pas avec l'attention et le soin nécessaires. Le bruit se répandit bientôt que la mort du prince n'avait pas été naturelle, et les soupçons du peuple se portèrent sur quelques individus marquants de la capitale; cependant, le corps du prince fut transporté à Stockholm. Pendant que le convoi traversait la ville, le comte Axel de Fersen, qui le conduisait en sa qualité de grand-maréchal, fut assailli par le peuple, qui, après l'avoir accablé d'insultes, le fit expirer à coups de pierres et de bâtons. La sœur du comte, la comtesse de Piper, également menacée par le peuple, eut le temps de se sauver, et fut mise en

sûreté dans un château fort, à quelques lieues de la ville. C—AU.

CHARLES (STUART), I^{er}. du nom, roi d'Angleterre, naquit le 29 novembre 1600, à Dumferling en Écosse. Son père, Jacques VI, n'était encore souverain que de ce dernier royaume, et avait épousé Anne, sœur du roi de Danemark, Frédéric II. En 1603, Jacques VI, roi d'Écosse, devint, par la mort de la reine Élisabeth, Jacques I^{er}. d'Angleterre, et Charles, par la mort de ses deux frères aînés, Henri et Robert, devint, en 1616, prince de Galles. L'éclat dont brilla sa jeunesse semblait lui promettre une vie plus heureuse que celle qui lui était destinée. Aux grâces extérieures répandues sur sa personne, au mérite d'un esprit susceptible et avide de tous les genres d'instruction, il joignait le charme plus grand encore d'une modestie, d'une candeur et d'une bonté qui lui attiraient tous les cœurs, mais qui en même temps exposaient le sien à des surprises dangereuses. Son premier malheur, la source de tous les autres, fut la liaison intime dans laquelle sut l'engager ce fameux duc de Buckingham, courtisan astucieux autant que ministre inhabile, et favori tyrannique du trop faible Jacques I^{er}. Nous avons exposé dans l'article de cet illustre intrigant par quelles manœuvres, trahissant la confiance de son maître actuel, il usurpa celle de son maître futur; par quel mélange d'artifice et d'audace il se prévalut de la sensibilité du jeune Charles; enflamma son esprit généreux et sa galanterie chevaleresque; mena un prince de Galles à Madrid, en aventurier, pour y faire la conquête d'une infante; le ramena en Angleterre, après avoir fait avorter le mariage qu'il avait prétendu accélérer; conduisit le fils, sans en avoir prévenu le père, à une

conférence des deux chambres du parlement, et là, par l'organe le plus pur comme le plus auguste, sut faire célébrer son in conduite, attester ses mensonges, consacrer ses perfidies, mettre enfin une guerre à la place d'une alliance. Charles, dans cette circonstance, eut besoin d'être excusé par l'expérience de son extrême jeunesse, et par l'habileté connue de Buckingham à tendre des pièges. Ce qui aidait puissamment à la séduction pratiquée par le favori sur l'esprit du prince, c'était cette popularité, immense en effet, qui les avait accueillis à leur retour d'Espagne en Angleterre. Charles s'y méprenait. Sans doute la masse du peuple, travaillée par les emissaires de Buckingham, revoyait avec des transports excessifs son prince, qu'on lui représentait comme sauvé miraculeusement des pièges et des attentats d'une nation barbare; mais ces puritains, qui bientôt allaient prendre un si grand ascendant, triomphaient surtout de voir avorter tout projet d'alliance avec cette cour d'Espagne, qui était pour eux le foyer des superstitions et de l'idolâtrie romaines. Ce fut cependant encore dans une cour catholique que Jacques choisit une princesse pour remplacer l'infante; il eut, avant de mourir, la consolation d'avoir, sinon consommé, au moins arrêté le mariage du prince de Galles avec Henriette de France, fille de Henri IV. Jacques cessa de vivre, et Charles commença de régner le 6 avril 1625. Les larmes, le respect, la piété du nouveau roi en suivant les obsèques de son père, durent convaincre qu'aucun dissentiment politique ne pouvait altérer tout ce qu'il y avait de sensible et de vertueux dans son cœur; mais, resté seul avec le duc de Buckingham, il fut plus que jamais dominé par lui. Buckingham, choisi entre

tous pour aller chercher en France la nouvelle reine d'Angleterre, l'amena le 11 juin à Douvres, où le jeune monarque se trouva pour la recevoir. Le lendemain, le mariage fut célébré à Cantorbéry; le 16, le roi et la reine firent leur entrée à Londres; le 18, Charles ayant pour femme une princesse catholique, et pour ministre le duc de Buckingham, ouvrit son premier parlement. Nous répéterons ici ce que nous avons dit ailleurs (1). « Lorsque l'on considère l'impatience qu'éprouva ce jeune roi d'assembler les représentants de sa nation; le bonheur qu'il se promettait de goûter, environné de ses fideles sujets; le scrupule vertueux qui ne lui permit pas de capter un seul suffrage; cette confiance ingénue dans ses discours; ce noble désintéressement dans ses demandes; la surprise dont il resta frappé, en voyant les communes lui refuser des subsides pour le soutien d'une guerre à laquelle les communes avaient forcé son père; la bonne foi avec laquelle il défendit alors ce pouvoir absolu, qu'il avait été élevé à regarder comme sacré, qu'il avait recueilli comme un héritage, et qu'il ne voulait employer que pour le bonheur de son peuple; lorsque l'on fixe bien cette réunion de circonstances, il faut l'avouer, le premier mouvement qu'on éprouve n'est pas seulement un mouvement de haine contre les factieux, qui, de crime en crime, sont arrivés à celui qui n'avait pas encore eu d'exemple; on se sent involontairement entraîné à condamner jusqu'aux bons citoyens, qui, les premiers, ont voulu conquérir même les droits les plus légitimes, au prix du malheur d'un roi si pur et si généreux. » Si les commu-

(1) *Essai sur la vie du comte de Strafford*, etc., p. 17, édition de Londres, 1793.

nes, en accordant des subsides proportionnés aux besoins du moment, n'eussent continué le droit de *tonnage* et de *pondage* que jusqu'à la paix, sauf à faire alors, de la durée de cette concession, le prix du rétablissement de leurs droits, une telle résolution eût pu paraître digne d'éloges; mais n'accorder que pour un an à ce jeune et vertueux roi, ce que ses prédécesseurs, quels qu'ils fussent, avaient obtenu, lors de leur avènement, pour toute la durée de leur règne; jointe à cette restriction offensante le vote plus offensant encore d'un subside de 112,000 livres sterl., quand la guerre au dehors et la dette de l'intérieur en exigeaient strictement 700,000, ce n'était pas seulement, comme l'a dit Hume, une *dérision cruelle*, c'était un véritable délit des communes envers leur pays comme envers leur souverain; et le roi, qui, ne pouvant être aidé dans la défense de l'état par une telle assemblée, la frappait de dissolution, pour n'être pas du moins contrarié par elle; le roi, qui, abandonné par son parlement au milieu d'une guerre toute parlementaire, recourait, pour la soutenir, aux *bienveillances*, aux *compositions*, à toutes les levées de deniers autorisées par le constant usage des règnes précédents; ce roi n'était pas seulement excusable, il était irréprochable. Il est donc constant que, dans cette lutte terrible, qui s'ouvrit dès l'avènement de Charles, les premiers torts furent ceux de son premier parlement. Il n'en fut pas de même du second qu'il convoqua l'année suivante (1626), lorsqu'au lieu des galions sur lesquels on avait compté pour suppléer aux subsides refusés, l'escadre anglaise n'eut rapporté de Cadix que honte et détresse. Si Charles donnait une preuve de respect pour les lois, en essayant

encore la voie constitutionnelle pour obtenir des contributions légales, le nouveau parlement était fidèle à un des axiomes de cette constitution, en faisant *marcher ensemble plaintes et subsides*: or, il n'y avait pas de genre de *plaintes* que ne pussent élever alors contre le favori ceux-là même qui, ayant été fauteurs de sa rupture avec l'Espagne, n'avaient pu raisonnablement l'accuser dès le premier parlement. Cette fois, on put, avec toute justice, appeler *corrupteur du roi*, celui qui avait forcé la candeur de Charles à des artifices indignes d'elle, pour écarter de la représentation nationale les personnages les plus dignes d'en être revêtus. On put appeler *corrupteur du roi*, celui qui, redoutant le comte de Bristol dans la chambre des pairs, lui avait fait envoyer à la fois un mandement royal sous le grand sceau, lui enjoignant de se rendre à son poste, et une lettre de cachet lui défendant de s'y trouver; celui qui, forcé par une réclamation des lords, de leur restituer leur pair exilé, le faisait accuser de haute trahison par le procureur-général du roi; celui surtout qui, cette accusation intentée, osait, par un message royal, recommander à la chambre haute de refuser un conseil à l'accusé. Cette circonstance, sur laquelle les historiens ont passé trop légèrement, est sans doute une des plus grandes taches du règne de Charles, et une des plus personnelles; car il pouvait, séduit par les mensonges de son favori, croire coupable un innocent; mais un roi d'Angleterre, qui avait *juré de rendre la justice avec merci*, pouvait-il jamais violer la conscience des juges, et, par leur prévarication, ravir à un accusé ses moyens de défense? Les pairs ne furent point prévaricateurs; ils répondirent qu'un conseil avait été

et avait dû être accordé au comte de Bristol ; que le roi lui-même, étant prince de Galles, et opinant dans leur chambre sur une accusation pareille, avait fortement protégé ce droit acquis par la nature et garanti par la justice à tout accusé. Charles, rappelé aux mouvements de sa propre vertu, rétracta son message. Bristol, avant de laisser lire les charges apportées contre lui, rappela aux pairs, qu'il s'était le premier, porté accusateur de Buckingham. Les deux accusations furent admises concurremment ; mais on vit sur-le-champ que tout l'intérêt était pour le comte, récompensé de vingt ans de services par la disgrâce, l'exil et la persécution. Alors le voile qui avait couvert les négociations d'Espagne fut levé. On reconnut que, dans la sienne, le comte de Bristol avait été loyal, habile, heureux ; que le duc de Buckingham avait tout brouillé par ses folies, et tout brisé par ses passions ; qu'il avait trompé le prince, le parlement, la nation ; qu'il s'était déterminé ensuite à perdre Bristol, pour n'être pas perdu lui-même ; que Jacques I^{er}, par faiblesse, et Charles, son fils, par erreur, avaient laissé le pernicieux favori opprimer le serviteur utile ; que Jacques avait promis justice au comte, mais en voulant rester maître du moment où il la lui rendrait ; que Charles lui avait offert son rappel et l'oubli du passé, mais moyennant des aveux qu'un innocent ne pouvait pas faire ; qu'enfin, la plus haute cour de justice étant saisie de ces contestations, le favori intimidé avait persuadé au monarque séduit, que, sous peine de voir la majesté royale compromise, il fallait empêcher, à tout prix, le triomphe de Bristol. Il est juste d'observer que dans les communes qui, de leur côté, inten-

contre Buckingham, leur fanatisme se refusait à voir de tous ses délits le seul qui pût offrir le caractère de trahison, et parmi les autres chefs accumulés dans leur plainte, plusieurs étaient ou si injustes, ou si frivoles, qu'ils décréditaient les plus graves et les plus avérés, fortifiaient la prévention du roi, au lieu de la dissiper, et mettaient sous la sauve-garde même de son honneur le ministre qui, calomnié sur un point, lui paraissait l'être sur tous. La chambre des communes et le roi s'étaient fait la promesse également vague, l'une, d'accorder d'amples secours quand les griefs seraient redressés, l'autre, de redresser les griefs quand les secours seraient accordés. « Redressement des » griefs (disait le roi), mais non en- » quêtes sur les griefs ; car je ne souf- » frirai jamais qu'aucun de mes servi- » teurs soit interrogé par vous, et » Buckingham moins que tout autre. » Je sais que vous êtes mes conseil- » lers, mais je sais aussi la différence » qu'il y a entre *conseiller* et *contrô-* » *ler*. » C'était dire au parlement d'Angleterre ce que le chancelier Maupeou a dit depuis au parlement de Paris : « La permission d'avertir l'auto- » rité ne fut jamais le droit de la » combattre. » Les esprits s'aigrirent. Les Wentworth, les Seymour, ces nobles chefs du parti constitutionnel, que la cour avait cru habile d'écartier, n'étaient plus là pour en imposer par leurs noms, leurs fortunes, leurs caractères ; et, des deux côtés, on sortit des bornes de la modération. Un puritain proposa « de donner au roi Charles les mêmes avis que Jéthro donnait à Moïse, » et il appela le duc de Buckingham un *gueux revêtu*, un *champignon de nuit*. Un autre, voulant écartier l'argument tiré de la guerre et de l'urgence des besoins, s'écria

« que, pour un Anglais, il valait mieux » périr par le fer de l'ennemi que par » un supplice domestique ; » et la chambre, en votant trois subsides, déclara que ce vote ne serait changé en bill qu'après que les griefs auraient été présentés et répondus. Charles répliqua « que, pour un roi, il était plus » honorable d'être envahi, détruit même par un ennemi étranger, que méprisé par ses propres sujets ; » et il déclara que, si des subsides plus amples n'étaient pas définitivement accordés dans la semaine, il mettrait fin à la session. Effrayés du mauvais effet de cette menace, le roi et le ministre cherchèrent vainement à la rétracter. Les communes arrêtèrent que, toute affaire cessante, on s'occuperait matin et soir de l'acte d'accusation du duc de Buckingham, et le 9 mai 1626, elles demandèrent son emprisonnement à la chambre haute. Les pairs ne voulurent statuer qu'après avoir entendu les charges ; elles furent déduites dans une conférence des deux chambres, et violemment discutées par les huit commissaires accusateurs. Deux d'entre eux se laissèrent aller à proférer quelques phrases, qui, si elles eussent été telles que Buckingham les rapporta au roi, eussent, en effet, mérité une punition. Le roi les fit mettre à la tour. Les communes suspendirent toute délibération jusqu'à ce que leurs collègues emprisonnés leur eussent été rendus, et il fallut les leur rendre. Les pairs, ne voulant pas paraître moins jaloux de leur privilège, réclamèrent la liberté du comte d'Arundel, qu'un ordre du roi leur avait enlevé deux mois auparavant. Ils arrêtèrent aussi que toute affaire serait suspendue dans leur chambre, jusqu'à ce que le roi eût accordé à leurs supplications le retour du comte d'Arundel : il fallut le leur accorder. Tant de fautes de la part

de la couronne ne lui servirent pas même de leçons. Tandis que Charles se portait pour témoin et pour garant de l'innocence de Buckingham, les douze grands juges du royaume, interrogés par les pairs sur plusieurs questions relatives au procès de Bristol, reçurent un ordre du roi de rester muets. Une lettre du roi, pleine d'éloges pour le duc, recommanda aux membres de l'université de Cambridge de l'élire pour leur chancelier. Les communes, blessées de voir combler de faveurs celui qu'elles accablaient d'accusations, éloignèrent plus que jamais le bill des subsides, et pressèrent avec acharnement les opérations du procès, que les pairs instruisaient avec une noble et tranquille impartialité. Le roi, partagé entre le désir de sauver son favori et l'impatience de voir consumer en débats de chambres le temps propre aux opérations de la guerre, écrivit à l'orateur des communes que, si l'on ne s'occupait pas immédiatement du bill des subsides, il les tiendrait pour refusés, et aurait recours à d'autres moyens. Instruit qu'à la lecture de cette lettre, elles avaient arrêté une remontrance, il annonça aussitôt que le parlement allait être dissous. Les pairs, qui se flattaient d'amener la conciliation, députèrent vers le roi, et, le président même du conseil privé portant la parole, le supplièrent de laisser encore la session durer quelque temps. « Pas une minute de plus, » répondit Charles ; et dans l'heure il cassa ce second parlement, où, des trois pouvoirs qui se balançent dans la constitution anglaise, l'aristocratie seule avait tenu une conduite constamment juste, noble, ferme et modérée. Le lendemain, Charles publia un manifeste ; les communes firent circuler leur projet de remontrance.

Dès ce jour, le roi et le parlement plaidaient au tribunal de la nation, et la nation, à l'instant même où le parlement avait été dissous, avait vu le lord Arundel exilé dans une terre, le comte de Bristol enfermé à la tour, et Buckingham à la tête de l'armée. A défaut de contributions légales, il fallut bien recourir aux taxes d'usage. Ce fut d'abord avec quelque modération ; mais, à la nouvelle d'une victoire remportée par les Impériaux sur le roi de Danemark, parent et allié du roi d'Angleterre, le ministre et le conseil ne connurent plus de frein, et Charles leur abandonna les rênes. Un arrêt de ce conseil ordonna un prêt général et forcé. Des commissaires partirent pour les provinces avec des instructions secrètes, ordre de taxer tous les sujets, pouvoir de mander, interroger, confiner ceux qui se refuseraient au paiement. Beaucoup se soumirent par terreur ; quelques-uns résolurent de défendre la liberté publique au péril de leur liberté personnelle. Le chevalier Thomas Wentworth, si célèbre depuis sous le nom de *comte de Strafford*, fut le premier martyr des lois de son pays ; Hampden, nom qui ne devait pas être moins célèbre, figura parmi ceux qui suivirent cet exemple ; emprisonné, ainsi que Wentworth, il plaida devant les tribunaux la même cause qu'avait plaidée Wentworth devant le conseil. Charles s'étant fait rendre compte du discours de ce dernier, le trouva tout à la fois si loyal et si patriotique, si également fidèle à la loi et au roi, qu'il ne put lui refuser des éloges, et Buckingham se crut obligé de convertir la prison de Wentworth en un exil dans le comté de Kent. Tous les prisonniers qui s'étaient d'abord adressés au roi directement, avaient obtenu leur liberté ; mais le despotisme du favori se hâta d'enchaî-

ner la bonté du prince. Un déluge d'ordres arbitraires couvrit le royaume. Des juges furent déplacés, parce qu'ils voulaient peser ces actes d'autorité au poids de la justice. On vit des tribunaux renvoyer en prison celui qui, la loi à la main, venait demander protection contre un emprisonnement illégal. A l'emprunt, vint se joindre une nouvelle taxe pour les logements de l'armée qui revenait de la malheureuse expédition de Cadix. Les soldats furent distribués dans les maisons particulières. Quiconque avait refusé le prêt, voyait son habitation remplie d'une soldatesque effrénée, qui inspirait et qui réalisa tous les genres de crainte. Le peuple murmura des excès qu'elle commit ; il murmura des cours martiales établies pour les punir ; la détresse et les ressources, les maux et les remèdes, tout alarmait, tout indignait également. Clarendon a peint cette époque d'un seul trait : « La sérénité ne se rencontrait plus » sur le visage d'un Anglais capable de penser et de prévoir. » Ce fut dans de telles circonstances que le roi, succombant sous le poids de la guerre d'Espagne, se laissa persuader d'en avoir une de plus à soutenir contre la France. L'impétueuse vanité de son favori avait causé la première, ses scandaleuses et téméraires galanteries produisirent la seconde. Le motif présenté au monarque anglais fut le pouvoir que lui vaudrait le succès de ses armes, et la popularité que lui donnerait une guerre entreprise pour soutenir les protestants de la Rochelle. Le résultat fut l'expédition de l'île de Ré, plus hontense encore, mais surtout plus désastreuse que celle de Cadix. Toute la nation en deuil demanda un parlement. Le roi, dans sa détresse, en avait besoin plus que personne ; il convoqua son troisième

parlement, et l'ouvrit le 17 mars 1628. L'acte éternellement mémorable de ce parlement fut cette *pétition de droits*, qui, remontant aux principes fondamentaux de la grande charte, rappelant sans amertume les atteintes qu'on leur avait portées dans les derniers temps, renouvela, pour ainsi dire, le pacte originel entre le roi et son peuple. Jusqu'au moment où l'acte fut présenté à l'assentiment royal, la conduite des deux chambres fut admirable. Pas un membre du parti populaire ne proféra un mot qui blessât la dignité de la couronne, ne fit une proposition qui usurpât sur la prérogative royale. Tous payèrent à l'envi des tributs du respect et d'amour à la personne de roi, « dont le caractère, disaient-ils, » n'était terni par aucun vice, et dont » le cœur était le sanctuaire de toutes » les vertus. » Du côté ministériel, il ne fut pas rendu moins d'hommages à la liberté et à la dignité nationale. Le secrétaire d'état Coke avoua franchement que des mesures illégales avaient été employées; qu'une pétition devait présenter au roi les griefs, une loi les redresser, et que, la loi établie, les infracteurs devaient être punis. D'un autre côté, la chambre haute tenait la balance entre le roi et le peuple; elle jugeait jusqu'où devaient s'étendre les concessions de l'un, et où devaient s'arrêter les prétentions de l'autre. Il se forma un comité des deux chambres. On s'éclaira mutuellement; on s'accorda quelques amendements réciproques. Enfin, la *pétition de droits*, résolue par l'unanimité individuelle des deux chambres, fut portée à la sanction royale. Là, il y eut des incertitudes; le roi, tantôt entraîné par son cœur, tantôt ombrageux sur son pouvoir, se rapprochait ou s'éloignait de la sanction tant désirée, selon qu'il délibérait avec Coke ou Buc-

kingham. Tout à coup, par le conseil de ce dernier, un message royal vint ordonner aux communes de passer le bill des subsides, et de s'abstenir de toute affaire d'état. Leur explosion fut aussi forte que leur modération leur avait paru méritoire. Elles s'étaient crues généreuses en oubliant l'acte d'accusation porté contre Buckingham; elles le reprirent à l'instant. Charles trembla pour son favori, et donna précipitamment la sanction qu'il avait imprudemment refusée. On ne sut pas même obtenir le bill des subsides, à la minute où l'on accordait la pétition de droit; on ne sut pas craindre que l'ivresse d'une telle victoire n'entraînât les communes à en abuser; on ne sut pas profiter de la joie publique, qui était immense, et de toutes les bénédictions qui se portaient vers le trône, pour proroger le parlement: il fut laissé en séance. Le premier jour, ce n'était qu'allégresse et reconnaissance; le second jour, on repara de griefs; le troisième, on nomma le duc de Buckingham; on le proclama l'auteur de tous les maux, et l'on prétendait user de clémence en suppliant seulement le roi de l'éloigner de ses conseils. Quelques chefs populaires dévoilèrent alors des intentions qu'ils n'avaient pas encore laissé pénétrer, et les vrais patriotes se séparèrent en vain de ces perturbateurs, qui les appelèrent *apostats*. Une remontrance violente fut arrêtée sur les mêmes griefs dont on avait obtenu le redressement. On proposa de supprimer le droit de tonnage, comme si l'on se repentait d'avoir voté des subsides. Le roi, justement alarmé, parut au milieu du parlement, qui ne l'attendait pas, mais ne fit encore que le proroger. Il espérait, pendant l'intervalle des sessions, relever l'honneur de ses armes. Denbigh, amiral, parce qu'il était beau-frère de Buc-

kingham, déshonora le pavillon britannique. Buckingham, forcé par le premier ordre impérieux qu'il eût reçu de son roi, alla prendre à Portsmouth le commandement d'une troisième expédition, et fut assassiné par un fanatique obscur, qu'avaient enflammé les remontrances parlementaires. Charles en reçut la nouvelle comme il assistait au service divin ; sa dévotion dompta sa douleur. Rentré dans ses appartements, il se jeta sur son lit, et se baigna dans ses larmes. L'expédition échoua. Ceux dont les débats l'avaient tant retardée s'indignèrent qu'elle eût été trop tardive. Le parlement rassemblée devint plus querelleur envers le roi devenu plus modéré. Les puritains fanatiques et les puritains politiques commencèrent à lever un front audacieux, travaillèrent à détruire les ressources de la monarchie, et à tourmenter la conscience du monarque. Charles reconnaissait, en termes explicites, que ce droit de tonnage, si nouvellement contesté, était un don du peuple ; mais il observait que le service public ne pouvait s'en passer ; que, depuis Henri VI, tous ses prédécesseurs en avaient joui, et il demandait le même bill qui leur avait été octroyé. Toute la chambre haute et une grande partie des communes le désiraient autant que lui. Le parti dominant répondait qu'il fallait avant tout s'occuper de la religion, de *l'arminianisme, qui donnait une main au papisme et l'autre au roi d'Espagne ; du cheval de Troie où se cachaient des hommes prêts à ouvrir la porte à la monarchie espagnole et à la tyrannie romaine*. Ces communes, dégénérées depuis qu'elles n'avaient plus pour guides les Wentworth et autres nobles promoteurs de la pétition de droit, s'étaient abandonnées aux Pym, aux Selden ; aux Sherland, à tout ce

délire mêlé de rébellion et de mysticité, véritable semence de tous les attentats qu'on devait voir éclore. Instruit que ces fanatiques méditaient encore une remontrance, et l'accusation de plusieurs évêques, et celle du grand trésorier, le roi fit signifier au chevalier Finch, orateur de la chambre, l'ordre de l'ajourner immédiatement. Finch obéit, et, aussitôt après avoir prononcé l'ajournement, quitta le fauteuil. La chambre devint à l'instant le théâtre d'un vacarme épouvantable. Les portes furent fermées, et ne s'ouvrirent même pas à un message royal. On se colleta. Deux membres, Hollis et Valentine, saisirent violemment l'orateur, le rejetèrent en jurant sur son fauteuil, et l'y retinrent de force, tandis qu'une partie de la chambre, par acclamation, et sans compter les voix, « déclarait traître aux libertés de l'Angleterre, ennemi capital du roi, du royaume et de la république, tout protecteur du papisme ou de l'arminianisme ; toute personne qui percevait ou payerait l'impôt de tonnage. » Le roi vint, et pour cette fois avec toute raison, casser ce troisième parlement, devenu si différent de lui-même ; mais entraîné par un ressentiment plus juste que sage, et, dans tous les cas, trop prompt ou à s'irriter ou à se calmer, Charles fit arrêter, puis accuser, puis délivrer les membres des communes qui avaient porté la main sur l'orateur, ou usurpé ses fonctions, ceux qui avaient enfermé ou frappé leurs collègues, ceux en un mot qu'avec assez de fondement, il appelait *les chefs de la sédition*, mais qu'il avait punis autant que la loi le lui permettait, en les dispersant. Toujours persuadé qu'il faisait un usage légitime de l'autorité pour le maintien de l'ordre, il rendit compte de toute sa conduite à la nation, dans un long et

premier manifeste. Un second suivit, qui annonçait clairement sa résolution de gouverner désormais lui-même, sans premier ministre et sans parlement : quatrième époque de ce règne si fécond en grandes scènes et en changements subits. Le premier acte du gouvernement purement royal fut une paix, honorable quoique nécessaire, avec la France et l'Espagne. Délivré de la guerre, Charles s'appliqua tout entier à l'administration. « Pendant douze années, dit lord Clarendon, tandis que le reste de l'Europe était en proie aux guerres, aux séditions, à tous les genres de détresse, les Anglais jouirent d'une excellence de régime, d'une plénitude de paix, d'abondance et de prospérité, telles qu'aucun autre peuple, à aucune époque, n'en a joui durant une si longue période; » et ce qui rend cette description plus remarquable, c'est que les anabaptistes d'Angleterre tinrent depuis le même langage, presque mot pour mot, dans leur adresse à Charles II encore exilé. Mais les Anglais étaient moins satisfaits que rassasiés de cette espèce de bonheur. Il fallait aux anglais leur parlement. Leur roi était vertueux, mais absolu. Ils ne gémissaient pas sous le fardeau des contributions, mais ils ne s'imposaient pas eux-mêmes celles qu'ils payaient. Cette *taxe des vaisseaux*, tant débattue, était légère et sage dans sa répartition; elle avait produit la flotte la plus magnifique qu'eussent encore vue les mers d'Europe; elle avait flatté l'orgueil des Anglais dans sa partie la plus sensible; et le grand Hampden leur paraissait faire le plus digne emploi de son courage et de sa raison, en soulevant tous les esprits pour ne pas payer 20 schellings dans cette taxe générale, établie depuis quatre ans, mais établie par

un ordre du conseil : et les juges qui, après douze jours de plaidoieries, prononçaient pour la couronne contre Hampden, étaient marqués du sceau de l'animadversion publique. Prynne, Burton, Betswick, Lilburne, couverts de mépris quand ils écrivaient leurs libelles séditieux, excitaient tout à coup l'intérêt quand on les voyait emprisonnés, exilés, mutilés pour des délits véritables, mais sans décision de jury. Enfin, Charles faisait un usage salubre et vertueux d'une puissance illimitée; mais d'autres en avaient abusé avant, d'autres pouvaient en abuser après lui : cette pensée, qui souvent se présentait d'elle-même aux esprits élevés, souvent aussi, et avec plus de danger, était présentée aux autres par des esprits turbulents. Cependant, si l'Écosse n'eût pas remué, l'Angleterre fût restée tranquille. Non seulement le puritanisme politique avait besoin, pour prendre feu, des étincelles du fanatisme religieux, mais ce dernier incendie lui-même ne pouvait naître que dans les contrées où, depuis les jours du fameux Knox, était établi le foyer d'un presbytérianisme plus ardent, plus intolérant que ne l'a jamais été aucune religion. Jacques I^{er}. avait formé le projet de réunir l'église écossaise à l'église anglicane; quelques succès avaient couronné ses efforts; mais il avait laissé à son fils cet ouvrage à recommencer bien plutôt qu'à consommer. Charles avait une piété encore plus vive que celle de son père; il n'était pas moins jaloux du pouvoir, et il avait aussi le malheur d'être théologien : dans sa première jeunesse, n'étant que fils puîné d'Angleterre, son père, qui le destinait à la primatie et à l'archevêché de Cantorbéry, l'avait fait recevoir docteur à Oxford. Parmi les conseillers entre lesquels s'était distribuée sa confiance, depuis la mort

de Buckingham, aucun n'en avait une plus grande part que Laud, évêque de Londres, prélat austère dans ses mœurs, exemplaire dans sa piété, brûlant de réunir les trois royaumes sous le joug uniforme de l'épiscopat et de la liturgie anglicane; du reste, aussi zélé pour la prérogative du trône que pour l'autorité du sacerdoce. Aussitôt que Charles s'était cru assuré de la tranquillité de l'Angleterre (1633), il avait songé à visiter l'Écosse, non seulement pour se montrer dans l'ancien royaume de ses pères, pour en connaître par lui-même l'état politique et civil, mais pour y établir sa religion. Accueilli avec des transports d'amour, fêté par la noblesse, couronné en pompe dans l'église métropolitaine, le roi avait obtenu la reconnaissance de sa suprématie ecclésiastique, érigé un siège épiscopal dans Édimbourg, donné les sceaux à l'archevêque de St.-André, placé huit autres prélats, soit dans le conseil, soit à la tête des tribunaux. Laud eût voulu qu'il ne s'arrêtât pas en si beau chemin, et qu'il proposât sur-le-champ la liturgie anglicane: Clarendon ne doute pas qu'elle n'eût triomphé alors. Charles, que son malheur condamnait à être tour à tour lent et précipité, téméraire et timide, avait craint d'en trop faire à la fois; il s'était borné à charger un comité d'évêques écossais de préparer une liturgie qui conciliât la fierté de leurs compatriotes avec la foi des Anglicans, et il avait repris la route de Londres. On peut dire qu'il en avait fait trop ou trop peu. Le travail traîna en longueur: ce ne fut qu'en 1637 qu'arriva subitement en Écosse l'ordre d'y suivre dans toutes les églises la nouvelle liturgie. L'impression produite par la présence du roi était effacée dès longtemps; les factieux avaient eu quatre ans pour propager leurs opinions et

lier leurs complots. A la première phrase de cette liturgie, proférée dans la cathédrale d'Édimbourg, par le doyen du chapitre, en présence du clergé, du chancelier et de toute la magistrature, le lecteur pensa être assommé sous les bâtons et les pierres qui volèrent à sa tête, au milieu des hurlements et des cris de *Messe! Pape! Ante-Christ!* etc. Chassée de la cathédrale par la force armée, une partie de cette populace furieuse y rentra par les fenêtres, tandis que l'autre allait dans les diverses églises renouveler la même scène. Le peuple des campagnes vint se joindre à celui de la capitale, et le gouvernement disparut devant soixante-dix mille fous, qui criaient: « Le « presbytérianisme ou la mort! » Tout à coup de grands noms se montrèrent. Des lords populaires eurent le crédit de protéger les lords menacés, et par cela même qu'ils pouvaient maîtriser cette fureur, parurent l'avoir inspirée. Une pétition, conçue encore en termes respectueux, supplia le roi de retirer sa liturgie. Laud permit de la suspendre, non de la révoquer. La suspension ne satisfit point. Au tumulte séditieux succéda une organisation insurrectionnelle; des députés composèrent un gouvernement, et l'on vit éclore ce COVENANT, *scellé par le ciel même*, qu'on ne peut lire aujourd'hui sans indignation et sans pitié. Après y avoir déclaré « que l'esprit de Dieu » s'était révélé à l'Écosse, et que, hors » l'église d'Écosse il n'y avait pas de » salut; » après une accumulation à peine croyable d'invectives grossières contre l'église de Rome, chaque signataire s'engagea à défendre le Christ jusqu'à la mort, et sans se soucier de l'imputation de rébellion. Pendant ce temps, en Angleterre, le conseil était divisé, le roi incertain. On voulut avoir l'opinion du seul homme peut-être ca-

pable de sauver l'état, de ce Wentworth, défenseur également intrépide de la liberté publique et de la prérogative royale; que nous avons vu, après la pétition de droit, s'arrêter à la limite placée entre le vrai patriote et le sujet déloyal, et qui, récompensé de sa fidélité par les honneurs de la pairie, exerçait depuis cinq ans la vice-royauté d'Irlande avec un succès admirable. Il n'hésita pas : « Préparer la guerre » sans perdre une minute, en étant » résolu de faire tout ce qui serait possible pour l'éviter ; » telle fut sa réponse. Lord Wentworth traçait en même temps et le plan d'un manifeste qui mettrait à couvert la majesté royale, et, si la paix ne pouvait s'obtenir que par la victoire, le plan d'une campagne qui terminerait la guerre d'un seul coup, et peut-être sans effusion de sang. Wentworth ne fut pas cru. Charles, faible par bonté, écouta les conseils qui étaient faibles par terreur; il révoqua sa liturgie et jusqu'aux articles convenus avec son père. On lui persuada, pour sauver sa dignité, de publier un *Covenant du roi*, destiné à faire tomber l'autre. Une prophétesse se mit à prêcher, *au nom de Jésus covenantaire*, que « le covenant d'Ecosse » avait été ratifié dans le ciel; mais que » celui du roi était une invention de Satan. » Une assemblée générale de l'église presbytérienne, convoquée à Glasgow par le roi lui-même (21 novembre 1638), commença par mettre en accusation tous les évêques. Sur ce début, le commissaire du roi vint la dissoudre; elle proclama qu'elle voulait rester en séance, et elle y resta. Les évêques furent jugés par contumace, déposés, *déclarés païens*, s'ils ne se soumettaient pas à la sentence. On excommunia tous ceux qui ne signeraient pas le *covenant d'Ecosse*, ou qui signeraient celui du roi. De là à prendre

les armes contre le souverain, il n'y avait plus qu'un pas : ce pas fut franchi, les rebelles levèrent une armée, Lesly la commanda, et le territoire anglais fut menacé. Il fallut bien que le roi consentît à se mettre en défense. Tout ce qui devait à la couronne un service militaire, fut appelé dans York, près de l'étendard royal. Un grand nombre de volontaires y accourut. Il ne restait que 200 livres sterl. dans l'échiquier de l'Angleterre; lord Wentworth en avait 30,000 dans celui d'Irlande, et les envoya. Sa fortune territoriale était immense; il écrivit à tous ses fermiers de verser *jusqu'à la dernière obole* de ses revenus dans le trésor royal. On vit entrer dans York trois régiments de cavalerie, levés et équipés par lord Wentworth. Les corporations et les individus, Laud et le clergé anglican, la reine et les catholiques, rivalisèrent à qui fournirait le plus de subsides. Partout les vœux des peuples venaient au-devant du roi. « Ja- » mais je n'ai reçu tant de marques » d'amour, disait-il en sortant d'York. » Au défaut de l'Angleterre toute loyale, les rebelles avaient compté sur les presbytériens d'Irlande. Le vice-roi déconcerta et punit les conspirations. Il fit jurer, par toute l'Irlande, fidélité au roi et haine au *covenant*. Enfin, il leva une armée, qui, des ports irlandais, menaça la côte occidentale de l'Ecosse, tandis que le roi la pressait de son côté avec une armée de terre de vingt-huit mille hommes, et une flotte qui en portait cinq mille autres. Pour terrasser la révolte, il ne fallait que le vouloir; mais Charles frémissait à l'idée de frapper ses chers Ecossois. Il prétendait les vaincre par le seul appareil militaire, sans tirer l'épée. Ils s'en aperçurent, proposèrent une négociation, et le cœur du

roi s'y précipita tout entier. Les conférences se tinrent à Berwick. La première convention fut celle d'un désarmement réciproque. Le traité à peine était signé (17 juin 1659), et Charles avait déjà congédié toutes ses troupes. Les rebelles ne firent guère que cantonner les leurs, et les réunirent dès qu'ils crurent le roi sans moyen de recommencer ses levées. Ils tinrent un nouveau consistoire universel, qui s'intitula *l'assemblée nationale*, et cria *aux armes!* Le roi manda Wentworth; ce fidèle serviteur accourut, et son premier mot fut : « La guerre à l'Écosse, et un parlement en Angleterre. » Le roi consentit à l'un et à l'autre. Wentworth proposa aux membres du conseil des souscriptions volontaires, s'engagea le premier pour 20,000 liv. sterl., laissa au roi un commencement d'armée, et courut tenir un parlement d'Irlande, avant que le parlement anglais s'ouvrît. Créé comte de Strafford, et non plus simple député, mais lord lieutenant d'Irlande, en quatorze jours, il obtint du parlement de ce royaume quatre subsides, avec une ordonnance indéfinie pour tous ceux qui seraient nécessaires à la réduction des rebelles. Il en obtint six du clergé, avec la taxe d'un sixième sur tous les biens ecclésiastiques. Il compléta une armée irlandaise de onze mille hommes, et se rembarqua pour venir, à côté du roi, soutenir avec lui la double lutte sur le champ de bataille et dans l'arène parlementaire. La fatalité voulut qu'à peine débarqué, il fût saisi à Chester d'une maladie accablante. L'homme le plus capable et le plus imposant après lui, le garde-des-sceaux Coventry mourut. Charles se trouva seul entre ses ressentiments et sa honte, des conseils faibles, traîtres ou inhabiles. Trois partis se balançaient presque égale-

ment dans la chambre des communes, royalistes absolus, royalistes patriotes, puritains. Réunir les deux premiers contre le troisième était facile en soi, et le devenait encore plus par la découverte d'une intelligence criminelle entre les chefs de l'insurrection écossaise et le cardinal de Richelieu. Une lettre qu'ils écrivaient au roi de France avait été interceptée, et elle était mise sous les yeux du parlement. Le dixième jour de la session, la cour avait trouvé moyen de réunir contre elle dans une opinion commune, ses amis et ses ennemis : on s'était ôté l'appui des pairs, en les compromettant par une démarche que l'autre chambre appelait une violation de ses privilèges : les communes avaient arrêté de ne s'occuper d'aucune affaire qu'après avoir obtenu du roi le redressement de leurs griefs, et des pairs la réparation de leur offense. Alors le comte de Strafford avait pu se faire transporter à Londres; il proposa un message royal qui, délibéré dans le conseil, répondit tellement aux vœux du roi, tout en pourvoyant à ses besoins; qui, porté aux communes, interpela si fortement la loyauté des bons citoyens, en dissipant leurs ombrages, que les esprits furent changés en un instant, et la question des subsides mise avant tout en discussion. Hyde et Glanville, orateur de la chambre, étaient au moment d'emporter un vote général de subsides, sauf à débattre ensuite la quantité, lorsqu'un chevalier Henri Vane, secrétaire d'état par le crédit de la reine qu'il trompait, et traître au roi dont il était le ministre, rejeta tout dans la confusion, en déclarant, contre les instructions de son maître, que le roi voulait douze subsides ou rien. Cette exigence si forte et si absolue ranima l'opposition puritaine : la question fut ajournée au lendemain.

Dans l'intervalle, celui qui avait menti à la chambre alla mentir au roi; il dénonça secrètement au monarque une prétendue résolution des communes, de déclarer illégales les taxes actuelles, et injuste la guerre contre l'Écosse. Charles envoya dans la nuit ordre à l'orateur des communes de l'attendre le lendemain matin à la chambre des pairs. Il s'y rendit, et, de toutes les dissolutions de parlement auxquelles il s'était habitué, pronouça la plus précipitée et la plus funeste (5 mai 1640). Instruit du véritable état des choses dans la journée, il délibéra dans son conseil si, par une proclamation, il ne pouvait pas rassembler ces communes, non encore dispersés: ni la loi, ni sa prérogative ne le permettaient. Il ne restait plus au roi qu'à combattre et à vaincre. Strafford le voulait, Charles en avait les moyens. Ses loyaux sujets lui fournirent encore une armée, ses amis un trésor, son clergé des subsides. — Il pensa en coûter la vie à l'archevêque Laud; six cents ouvriers, amentés par les puritains, allèrent l'assiéger dans son palais, le demandant pour le mettre en pièces. Repoussés par la force, ils coururent le lendemain briser les prisons. Londres fut couvert de placards, et retentit de clameurs. Le roi partit pour l'York-Shire avec Strafford et le primat. Pendant qu'ils voyageaient, les troupes écossaises, invitées par les puritains de Londres, entraient en Angleterre, et surprenaient une division de l'armée royale. Charles fut retenu dans York, où il avait convoqué les pairs. Strafford courut prendre le commandement des troupes, et les reporta en avant. Il écrivit à Laud :

» Que le roi dise un mot, et je ferai
 » sortir d'ici les Écossais plus vite qu'ils
 » n'y sont entrés; j'en réponds sur ma
 » tête.» Le roi ne voulut pas dire ce mot;

il ne parla qu'au grand conseil des pairs pour leur dire que la reine l'avait sollicité d'appeler un parlement; qu'il l'avait convoqué pour l'époque la plus prochaine; et qu'en attendant il les consultait sur deux questions: « Que répondre à une pétition récente des Écossais? Comment maintenir son armée d'ici à l'ouverture du parlement? » Sur la première question, les pairs furent d'avis que le roi choisît parmi eux seize lords, mais des plus populaires, qui négocieraient avec un pareil nombre de commissaires écossais; sur la seconde question, Strafford proposa que les pairs empruntassent pour le roi, à la ville de Londres, 200,000 livres sterl., dont tous seraient caution solidaire et individuelle. L'avis fut adopté, l'emprunt réussit, les conférences s'ouvrirent. Ces pétitionnaires, si soumis, exigèrent d'abord de leur souverain 40,000 livres sterl. par mois, jusqu'à l'entière pacification, et pour hypothèque les provinces qu'ils occupaient. Strafford demanda au roi la permission de poursuivre la guerre à outrance. Pour montrer ce qu'elle avait de chances favorables, il fit attaquer une brigade de troupes ennemies, postée dans l'évêché de Durham qu'elle pillait; les rebelles furent tués, pris ou dispersés. Les commissaires des deux nations se récrièrent. Le roi défendit à Strafford de vaincre; il lui ordonna de séparer cette superbe armée d'Irlande, qui pouvait, en deux heures, être transportée en Écosse; il consentit à solder les troupes des rebelles. Ces préliminaires signés (16 octobre), il renvoya la discussion du traité définitif à Londres. Après y avoir ainsi rallié ses ennemis, il y revint lui-même, et le 5 novembre 1640 il y ouvrit ce parlement, duquel on a dit: « que les uns ne s'étaient jamais attendus à le voir

commencer, et que les autres n'avaient jamais cru le voir finir. » L'histoire du *long-parlement* est si vaste et si compliquée, qu'on ne peut pas songer à en offrir ici le développement; ce sera beaucoup d'en noter quelques traits principaux. Les puritains étaient parvenus à dominer les élections. Les débats s'ouvrirent, et la chambre des communes parut évidemment destinée à renverser l'Eglise, le trône, toute la constitution de son pays. Le premier coup à leur porter, était sans doute de frapper l'homme le plus capable de les défendre. Moins rebuté encore par l'inutilité de ses conseils, que par la douleur de voir journellement le roi travailler à se perdre, Strafford avait demandé à se retirer des affaires. Charles l'avait retenu par ses instances. Il y avait dans les vertus de cet infortuné prince, quelque chose de si faible, et dans ses faiblesses quelque chose de si intéressant, qu'on ne pouvait ni le servir, ni le quitter. Strafford, arrivant de l'armée royale, allait porter au parlement une accusation capitale contre ceux de ses membres qu'il pouvait convaincre d'avoir appelé en Angleterre l'armée rebelle; il se trouva prévenu. Pym parut à la barre de la chambre des pairs, accusant, au nom des communes, le comte de Strafford de haute trahison, s'engageant à en spécifier les actes, et requérant son arrestation immédiate. Cette chambre haute, déjà toute infectée de puritanisme et de sédition, n'hésita pas d'envoyer à la tour le ministre principal du roi (*V. STRAFFORD*). Charles, troublé des dangers de son ministre, s'oublia pour lui. Ce roi, si jaloux de l'extension de ses prérogatives, en abandonna tout à coup les droits les plus essentiels; espérant fléchir et ne faisant autre chose qu'armer les communes. Ainsi on le vit

s'engager, non seulement à tenir des parlements triennaux, mais à ne pouvoir ni les dissoudre, ni les proroger, ni même les ajourner. Ainsi, connaissant la pureté, soit de ses propres sentiments, soit des avis que lui avait donnés Strafford, il consentit que les membres de son conseil fussent interrogés par le parlement sur leurs délibérations secrètes, et il ne prévint pas tout le parti que la noirceur de Pym allait tirer de la perfidie de Vane. Un plus grand malheur attendait Charles à l'issue de ce procès. L'accusé avait tellement confondu ses accusateurs, que, selon les règles de la justice, la cour des pairs ne pouvait pas ne pas faire triompher l'innocence. Les communes eurent recours à un *bill d'attainder*, qui les rendait juges en même temps qu'accusatrices, qui leur donnait même l'initiative du jugement; mais qui, comme tous les autres bills, exigeait la réunion des trois autorités législatives. Avant que les pairs eussent opiné, le roi se rendit à leur chambre, manda les communes, et déclara que, sans être vu, il avait entendu toute l'instruction du procès; qu'il ne prétendait pas absoudre en tout son ministre, et ne l'emploierait plus; mais qu'il le déclarait innocent de trahison, et que, prêt à tous les sacrifices pour satisfaire son peuple, il en exceptait celui de sa conscience, *contre laquelle ni respect ni crainte ne le feraient jamais agir*. Cette fermeté de Charles devait se démentir. Sa démarche lui avait été inspirée par des conseillers perfides, et fut proclamée avec fureur une violation de tous les privilèges parlementaires. Six mille bandits, armés de glaives et de massues, assiégèrent la chambre des pairs, réduite à quarante-six de quatre-vingts qui avaient assisté au procès. Sur ces quarante-six, dix-

neuf seulement eurent le courage de tout braver pour se refuser au meurtre d'un innocent, et le bill fatal étant muni de l'assentiment des deux chambres, étant escorté des six mille bandits qui, de la salle de Westminster, avaient couru au palais de White-Hall, Charles, après avoir tenté inutilement de faire évader son malheureux ministre, eut à délibérer au milieu de ses nouveaux conseils, s'il signerait la mort du plus fidèle de ses serviteurs et du plus dévoué de ses amis; de celui à qui il avait dit, en l'engageant dans la lutte: « Ils n'arracheront pas un cheveu de ta tête; » de celui à qui il venait d'écrire dans sa prison: « Je vous donne ma parole de roi que vous ne souffrirez ni dans votre vie, ni dans votre honneur, ni dans votre fortune. » Conseillers, juges, prélats, par corruption, par ambition, par terreur, tout se réunit pour arracher de l'infortuné roi son assentiment au bill meurtrier. Ces évêques anglicans, qui reprochaient tant à l'église romaine ses *distinctions jésuitiques* et sa *morale perverse*, établirent disertement: « qu'il y avait deux consciences; que » la conscience publique du roi, non » seulement l'excusait, mais l'obligeait » de faire ce qui était contre la conscience privée de l'homme; qu'enfin » la question n'était pas *si le roi devait » sauver ou non le comte de Strafford*, mais *si le roi devait, ou non, » livrer à une ruine certaine sa femme, ses enfants, sa personne et son royaume?* » L'archevêque d'York, s'exprimant ainsi, ne trouva dans tout le conseil qu'un seul contradicteur, l'évêque de Londres (Juxon), qui, à son honneur immortel, dit « que si le roi » trouvait le bill injuste, il ne devait » jamais le signer. » La sédition croissant de minute en minute, les églises retentissant de sermons incendiaires,

une députation des lords, les menaces des communes, les clameurs des bandits qui demandaient *la tête de Strafford!* le fer et le feu qui brillaient dans leurs mains, les larmes, les supplications, le danger de la reine et de ses enfants égarèrent la raison du malheureux roi; il autorisa une commission à signer tous les bills qui étaient à la sanction. Auprès de celui qui assassinait son ministre, en était un autre qui perpétuait le pouvoir des assassins: Charles ne songeait seulement pas à ce dernier. Le meurtre qui allait se commettre, et dont il était désormais le complice, occupait toutes les facultés de son âme. « Strafford est plus heureux » que moi, » s'écriait-il baigné dans ses larmes. Toujours fidèle à sa destinée, dans l'instant même où il se rendait coupable de l'ingratitude et de l'injustice la plus criante, il n'était pas encore indigne d'intérêt ou au moins de pitié. — De ce jour, tout fut perdu. Il ne resta de l'ancien conseil dans le nouveau que ceux qui trahissaient le roi. Laud, arrêté presque en même temps que Strafford, devait le suivre sur l'échafaud; le garde-des-sceaux Finch et le secrétaire d'état Windbank n'avaient évité un pareil sort qu'en se réfugiant sur le continent. Le vertueux Juxon donna sa démission de grand trésorier. Les nouveaux ministres, dévoués à la faction puritaine, lui livrèrent journellement le roi. La désorganisation se répandit dans les trois royaumes. En Angleterre, la religion nationale était blasphémée et persécutée par les représentants de la nation; appelés pour réprimer les rebelles d'Écosse, ils leur donnèrent le nom de *frères*, et joignirent au traité qu'ils conclurent avec eux, un don de 300,000 liv. sterl., levés sur le peuple anglais. En Écosse, Charles, qui hasarda d'y faire un voyage, s'y vit dé-

pouillé, comme à Londres, des droits les plus inhérents à la royauté. L'Irlande devint le théâtre de ces massacres si justement excérés. On osa répandre que le roi avait été d'intelligence avec les papistes irlandais pour exterminer les Irlandais protestants, et venir, avec les premiers, asservir l'Angleterre. Inquiètes des témoignages d'amour qui accueillirent le roi à son retour d'Écosse, les communes publièrent, sous le nom de remontrances, le libelle le plus virulent contre son caractère, ses actions, son règne entier. Les évêques défendaient la couronne qui les protégeait : ils furent exclus de la chambre haute. Enfin la reine fut offensée, tourmentée, menacée d'une accusation : c'était blesser le cœur de Charles dans sa partie la plus vive. On voulait le mettre hors de lui, le pousser à une grande imprudence ; il n'évita pas le piège. L'accusation la plus inconsidérée fut intentée, par son procureur-général, contre un lord et cinq membres des communes. Il alla, en personne, dans cette dernière chambre, pour faire arrêter devant lui les accusés. Avertis par la comtesse de Carlisle, à qui la reine avait parlé indiscrètement, tous avaient disparu. Et ce jour-là, en sortant du parlement, et le lendemain en revenant de l'hôtel-de-ville, Charles entendit partout sur son passage : *Privilège ! privilège !* Un fanatique, mettant la main sur la portière du carrosse royal, cria d'une voix forte : *A vos tentes, Israël !* C'était le signal de la rébellion armée. En effet, après des terreurs hypocrites sur leur propre sûreté, après avoir écarté toutes les pétitions loyales qui pouvaient contredire ces adresses séditionnaires ; enfin, après s'être entourées d'une populace à leurs ordres, les communes, qui avaient employé quinze mois à dépouiller le roi du pou-

voir civil et ecclésiastique, prétendirent qu'il se dépouillât du pouvoir militaire. Soutenues par la chambre haute, elles demandèrent que Charles mît aux ordres du parlement la milice, les places, les arsenaux. Charles résista ; elles firent des levées, mirent des impôts, saisirent des villes, nommèrent des gouverneurs, et commencèrent la guerre civile en avril 1642. — Jusqu'ici le caractère et la conduite de Charles, mélange de vertu et d'erreurs, de droiture et de faiblesse, avait mérité tantôt la louange et tantôt la censure ; désormais on n'eut plus qu'à l'admirer, le plaindre et le révéler. Souverain éclairé par le malheur sur les droits des nations, il eut pour ministre le plus vertueux des patriotes, ce lord Falkland, que l'abus de la prérogative royale avait rangé quelque temps parmi les chefs populaires, et qu'avait rattaché fortement au monarque le dégoût de la démocratie et de ses extravagances. Ils gémissent ensemble sur l'affreuse nécessité de la guerre civile ; ils écrivent ensemble les manifestes qui démontraient la justice de la cause royale ; ils combattirent ensemble et avec une égale valeur pour la faire triompher. A peine assuré d'un peu de repos par le succès de ses armes, Charles appela près de lui tous les membres du parlement restés fidèles à la constitution. On vit siéger à la fois un parlement d'Oxford et un de Westminster. Pendant trois ans, la cause royale l'emporta, et le roi, soutenu par une noblesse généreuse et des provinces fidèles, goûtait encore la douceur de rapporter une grande partie de ses victoires à sa tendre et magnanime compagne, à cette fille de Henri IV, que l'on vit passer et repasser les mers, ayant laissé toutes ses pierreries aux étrangers, et ramenant des soldats à son époux. Toutes les

espérances furent détruites par la funeste journée de Naséby (juin 1645). La victoire parut d'abord assurée au roi ; l'aile gauche des parlementaires, enfoncée de toutes parts, prenait la fuite ; mais alors cet *homme s'était rencontré*, que son génie et son bras, son hypocrisie et son audace, ses qualités, ses vices, et jusqu'à ses ridicules, conduisaient à la plus monstrueuse des usurpations. Cromwell arracha la victoire des mains de Charles. Menacé de se voir assiéger dans Oxford, et traîné à Londres en triomphe, l'héritier de tant de Stuarts crut que ses anciens sujets ne seraient peut-être pas inaccessibles à quelque intérêt pour ses malheurs. Il alla, déguisé, chercher un asyle au milieu des drapeaux écossais. L'armée lui rendit des honneurs ; le parlement lui témoigna intérêt ; l'assemblée ecclésiastique décida qu'un prince ennemi du *covenant* ne pouvait pas être admis dans le royaume des *saints* : les saints d'Écosse vendirent leur roi aux saints d'Angleterre pour 800,000 liv. sterl. Une captivité outrageante devint le partage du plus vertueux des princes. Il n'eut plus près de lui un seul de ses domestiques ; il demanda vainement un de ses aumoniers. On le somnait, non seulement d'abdiquer, mais d'abjurer sa religion : alors le parlement de Londres avait aboli l'épiscopat, et rendu le *covenant* d'Edimbourg commun aux deux nations. Tout à coup la tyrannie du parlement fut remplacée par celle de son armée. Au sein du presbytérianisme, était née une secte particulière d'*indépendants*, qui, enchaînant encore sur le fanatisme puritain, ne voulait ni synode, ni ministres, ni prêtres, ni rois, et se prétendait en communication directe avec la divinité. Fairfax, qui se croyait général en chef, Cromwell,

qui se disait son second et qui était son maître, avaient modelé l'armée d'après ce régime d'inspirations. Le parlement prit l'alarme ; l'armée se fâcha. Cromwell et son gendre Ireton, chargés à Westminster d'aller éteindre l'incendie dans le camp, allèrent l'irriter. On vit s'établir ce qu'on croit à peine en le lisant, un parlement militaire rival du parlement civil ! Les officiers principaux formaient la chambre haute, des soldats de chaque compagnie, dits *agitateurs*, composèrent la chambre basse. Les communes militaires accusèrent de haute trahison onze membres des communes civiles, et imitèrent en tout la marche qu'avaient tenue celles-ci contre Laud et Strafford. A travers toutes ces querelles, un Joyce, tailleur devenu cornette, se mettait à la tête de cinq cents chevaux, venait enlever le roi de la prison du parlement et le conduisait à la prison de l'armée. Cromwell seul avait le secret de cette expédition, qu'il avait commandée, et dont personne ne parut plus surpris que lui. Il courut prodiguer tous ses respects au roi, dont il voulait faire tomber la tête, tandis que le parlement, qui voulait une démocratie royale, avait eu dans son système d'humilier le prince, mais de le conserver. Charles s'évada, se réfugia dans l'île de Wight, et ne fit que changer de prison : le gouverneur de cette île était vendu à Cromwell. Celui-ci n'avait qu'à dire un mot, et c'en était fait du roi ; mais le trop habile imposteur avait conçu un autre plan, et n'en perdait pas de vue l'exécution. Il eut à combattre tout à la fois et une secte de *niveleurs*, qui, sortie de son armée, voulait lui disputer le commandement ; et 40 mille hommes armés par l'Écosse, qui défendait tardivement son roi après l'avoir livré ; et des troupes anglaises, qui tentaient

un dernier effort pour la cause royale ; et jusqu'au parlement , qui , après avoir envoyé à Charles de nouveaux commissaires, déclarait que les concessions du roi pouvaient servir de fondement à un traité national. Cromwell triompha de toutes ces résistances. Un tailleur cornette avait été chercher le roi pour le lui livrer ; un charretier colonel (Pride), *purgea* le parlement, c'est-à-dire, qu'il en arrêta on chassa cent quatre-vingt-onze membres ; un autre colonel, fils d'un boucher, Harrison, conduisit le monarque à Londres. Les communes, réduites à soixante *indépendants* furieux, passèrent un bill qui accusait de haute trahison *Charles Stuart, roi*, et décrétait la formation d'une haute-cour de justice pour le juger. Les seize pairs, reste de leur chambre, rejetèrent unanimement ce bill avec horreur. — Jamais ce spectacle, digne, a-t-on dit, des regards de la divinité, le spectacle d'un homme vertueux aux prises avec le malheur et l'injustice, ne se déploya plus solennellement que dans la scène qui s'ouvrit le 20 janvier 1649. Amené au milieu de cette prétendue cour de justice, le monarque s'avança d'un pas ferme, ayant sur son front toute la majesté de son rang et de ses vertus. Sans daigner se découvrir devant ce ramas de meurtriers, il alla tranquillement s'asseoir dans le fauteuil qui lui était préparé, promena en silence un regard imposant sur tous ces visages défigurés par le crime, et attendit que l'œuvre d'iniquité commençât. Le président, un Bradshaw, légiste obscur, qui n'avait de remarquable que son insolence et sa grossièreté, ordonna l'appel de tous les membres de la haute-cour. Cent quarante-trois avaient été nommés, il ne s'en trouva de présents que soixante-treize, tant les imaginations et les consciences

étaient effrayées d'un pareil attentat ! Lorsque le nom de Fairfax, le premier sur la liste, fut appelé, une voix répondit du haut d'une tribune : « Il a trop d'esprit pour être ici ; » et, lorsqu'après l'appel on lut *l'acte d'accusation au nom du peuple anglais*, la même voix s'écria : « Pas la dixième » partie du peuple ! » Il y eut ordre de faire feu sur la tribune. Cette voix était celle d'une femme, et l'on sut que cette femme était celle de Fairfax. Bon soldat, mauvais politique, honnête homme, il reconnaissait trop tard qu'il avait été le jouet de Cromwell : la cause de la liberté l'avait entraîné, l'assassinat du roi lui faisait horreur. Le monarque prêta une oreille attentive à l'acte d'accusation ; il ne put se défendre d'un sourire amer en s'entendant qualifier de *tyran*, de *traître*, d'*assassin*. Interpelé par le président sur ce qu'il avait à dire pour sa défense, il interrogea au lieu de répondre. Il demanda qu'avant tout on lui fit savoir par quelle autorité il était amené dans ce lieu. « Naguère, dit-il, j'étais dans l'île de Wight ; j'y ai conclu avec les deux chambres du parlement un pacte tel que la foi publique n'en a jamais garanti un plus sacré. Je traitais alors convenablement avec les nobles seigneurs de mon royaume et les représentants honorables de mon peuple. Qu'on m'apprenne donc par quelle autorité (légitime s'entend, car je sais qu'il en est d'illégitimes dans le monde, telles que celles des voleurs et des larrons) ; qu'on m'apprenne, dis-je, par quelle autorité légitime j'ai été tiré du lieu où j'étais, et conduit à la place où je suis ; je me tais sur des circonstances plus graves. Qu'on me satisfasse sur le titre de l'autorité qui a fait tout cela, et je répondrai. Souvenez-vous que

» je suis votre roi. Songez quels far-
 » deaux vous amasseriez sur vos têtes,
 » quels jugements du ciel vous appel-
 » leriez sur ce pays ; songez-y , vous
 » dis-je , et songez-y bien avant de
 » faire un pas de plus , avant de vous
 » précipiter d'un abyme dans un autre.
 » Quant à moi , Dieu m'a confié un dé-
 » pôt , Dieu , par une antique et lon-
 » gue succession , m'a transmis un man-
 » dat : je ne les violerai ni ne les tra-
 » hirai. Ce serait déjà y porter atteinte
 » que de répondre à cette nouvelle et
 » illégitime autorité qui m'interroge.
 » Répondez-moi vous-même sur votre
 » titre ; et alors je vous en dirai da-
 » vantage. » Nous avons traduit avec
 une fidélité religieuse ce texte même
 de la première réponse de Charles , et
 nous regrettons de ne pouvoir pré-
 senter ainsi la suite de toutes les inter-
 locations qui eurent lieu entre lui et
 Bradshaw pendant les quatre séances
 qu'occupa le procès. On n'en peut pas
 faire un résumé plus juste et plus élo-
 quent que celui de Hume. A la fin de
 la première séance , le roi passant près
 du bureau , y vit la hache fatale qui
 menaçait sa vie. « Elle ne me fait pas
 » peur, » dit-il , en la touchant dédaigneu-
 sement d'une bague que'il tenait à la
 main. Comme il descendait les degrés
 de Westminster , il entendit plusieurs
 voix répéter : « Dieu sauve le roi ! » et
 l'on vit que son cœur en recevait quel-
 que consolation. Des furieux crièrent :
 « Justice ! exécution ! » et ses yeux n'ex-
 primèrent que la pitié. Un soldat , saisi
 d'une émotion involontaire , dit à hante
 voix : « Dieu bénisse la majesté tom-
 » bée ! » Son capitaine vint l'assommer
 de coups. « Il me semble , dit le roi ,
 » que la peine excède le délit. » Un scé-
 lérat osa lui cracher au visage ; Charles
 tira son mouchoir et s'essuya sans dai-
 gner même se plaindre. On a dit le
martyre , on aurait pu dire *la passion*

de Charles I^{er}. Tous les cœurs chré-
 tiens sont d'accord avec celui de Cla-
 rendon , quand on lit dans son histo-
 ire : « Le meurtre le plus exécrable
 » qui ait été commis depuis celui de
 » notre adorable sauveur. » Trois fois
 Charles fut ramené à ce tribunal de
 meurtriers , et toujours avec plus de
 force , il refusa leur juridiction ; mais
 il forma la demande , qu'il réitéra jus-
 qu'à la fin , d'être entendu par les
 deux chambres du parlement , dans la
 salle de conférence. On le refusa non
 moins persévéramment. La haute-
 cour , diminuée encore de treize mem-
 bres , prononça la sentence de mort ,
 et trois jours lui furent laissés pour se
 préparer à son dernier sacrifice. Dans
 cet intervalle , arrivèrent des suppli-
 cations de la reine , réfugiée en France
 et du prince de Galles , réfugié en
 Hollande , des remontrances et inter-
 cessions du gouvernement français et
 des états-généraux , une protestation
 menaçante de l'Écosse. Quatre lords ,
 qui avaient été ministres de Charles ,
 Richmond , Herforth , Lindesay , Sou-
 thampton , se présentèrent devant ce
 qu'on appelait alors les communes ;
 ils remoutrèrent « que s'il y avait en
 Angleterre une loi fondamentale , c'é-
 tait celle qui avait prononcé irrévoca-
 blement , *le roi ne peut mal faire* ;
 que ses ministres et ses conseils étaient
 seuls responsables ; qu'ils avaient été ,
 eux , ministres du roi Charles ; qu'ils
 confessaient lui avoir conseillé tout ce
 qu'il avait fait , et qu'ils venaient offrir
 leurs têtes , pour préserver cette tête
 sacrée , que les communes elles-mêmes
 étaient si intéressées à défendre. » Cri
 de la nature , intérêts de la politique ,
 vœux du repentir , dévouement de la
 générosité , tout fut repoussé ; la seule
 faveur accordée à l'auguste condamné
 fut la permission de voir les deux en-
 fants qui lui restaient en Angleterre ,

la princesse Élisabeth, qui était l'aînée, et le duc de Gloucester, âgé seulement de dix ans. Il leur parla de Dieu et de leur mère. Il se plut à protester « que, dans tout le cours de sa vie, il n'avait pas été infidèle à la reine, même par une pensée, et que sa tendresse conjugale allait durer encore autant que cette vie. » Il chargea la princesse Élisabeth de répéter ces paroles à sa mère. Passant au duc de Gloucester, et le prenant sur ses genoux : « Mon fils, lui dit-il, ils vont » couper la tête à ton père..... » Il vit l'enfant saisi de cette terrible image, et poursuivit : « Ecoute-moi bien, » mon fils, ils vont couper la tête à » ton père ; peut-être voudront-ils te » faire roi ; mais, prends-y bien garde, tu ne peux pas être roi tant que » tes frères aînés, Charles et Jacques, » seront vivants. Ils couperont la tête » à tes frères s'ils peuvent mettre la » main sur eux ; peut-être qu'à la fin » ils te la couperont aussi. Je t'or- » donne donc de ne pas souffrir qu'ils » te fassent roi. — Je me laisserai plu- » tôt mettre en pièces, » répondit le généreux enfant, avec une émotion qui fit briller encore quelques larmes de joie dans les yeux de son malheureux père. Charles bénit ses deux enfants, remit à sa fille deux diamants, dont un était pour sa mère, et, séparé désormais de toute la nature, ne conversa plus qu'avec le prélat Juxon, ne s'occupa plus que de ces grandes pensées de religion qui l'avaient soutenu dans ses longues épreuves. Le matin du jour fatal, 30 janvier 1649, il se leva de bonne heure, et ordonna au serviteur qui approchait de sa personne « de soigner sa toilette plus qu'à l'ordinaire pour cette grande et joyeuse solennité. » Il avait passé la dernière nuit dans son palais de St.-James, et il devait retourner à celui

de White-Hall, où son sommeil n'avait point été troublé, dans les deux nuits précédentes, par le bruit des ouvriers qui construisaient son échafaud sous ses fenêtres. Sur les dix heures, après avoir reçu la communion des mains de l'évêque, il se mit en marche, à pied, pour White-Hall. Deux files de soldats l'escortaient, les drapeaux baissés, les tambours murmurant des sons lugubres. Immédiatement devant lui, marchaient, la tête nue, ses principaux satellites. Le roi, seul couvert, vêtu de deuil, le collier de St.-George sur sa poitrine, et un panache noir flottant sur son front, s'avancait d'un pas ferme, ayant à sa droite l'évêque Juxon, à sa gauche un colonel Thomlison, le chef de tous ses geoliers. Trois rangs de soldats fermaient le lugubre cortège, que suivait une troupe de sujets fidèles en silence et en larmes. A la sortie du parc St.-James, en face de White-Hall, Charles vit contre les murs de son palais et au niveau des croisées de son appartement, un échafaud tendu de noir, le bloc où il allait poser sa tête et le glaive qui devait la trancher. Sa démarche n'en fut point affaiblie. Il entra dans l'intérieur de son palais, prit une légère réfection de pain et de vin, passa trois heures à méditer ou à prier dans la chambre où il avait coutume de dormir, et au coup de deux heures et demie, les croisées fatales furent ouvertes. Deux lignes de soldats bordaient le passage dans toute la longueur des appartements, et l'on vit, à travers cette double haie, l'auguste victime entrer du séjour de sa grandeur sur le théâtre de son martyre. Deux bourreaux masqués l'y attendaient. L'évêque Juxon y parut à ses côtés. Thomlison, avec quelques-uns de ses officiers, l'y suivit, et, comme si toutes les circonstances de ce sacrifice eussent

dû en rappeler un autre déjà indiqué par Clarendon, ce colonel Thomlison, agent et chef de brigands, qui avait cent fois blasphémé le roi et la royauté, se sentait dans ce moment converti à l'innocence, aux vertus et à la cause du roi Charles. Ce fut à lui que s'adressa le dernier discours de l'auguste patient. Se voyant séparé, par des légions rebelles, de la foule innombrable qui remplissait la place, Charles leva les yeux au ciel, et les reportant sur ce qui était autour de lui : « Ma » voix, leur dit-il, ne peut parvenir » jusqu'à mon peuple. Je me tairais si, » dans ce moment, le dernier et le » plus solennel de ma vie, je ne de- » vais à Dieu et à ma patrie de pro- » tester devant vous, au monde entier, » que j'ai vécu honnête homme, bon » roi et vrai chrétien. » Il dédaigna ces trois propositions avec une sérénité, une force et une douceur admirables. Après avoir prouvé qu'il n'avait fait qu'une guerre défensive contre un parlement agresseur et rebelle ; après avoir pris Dieu à témoin que, loin d'avoir jamais voulu anéantir la liberté publique, il en mourait aujourd'hui le martyr ; il ajouta que sa mort, injuste dans les décrets des hommes, ne l'était cependant pas dans les décrets de Dieu. « J'ai permis, dit-il, qu'un » jugement inique ôtât la vie au vice- » roi d'Irlande, et je la perds aujourd'hui » par une sentence non moins » injuste que la sienne. » Il finit en priant pour ses bourreaux ; en demandant au ciel le salut de son malheureux royaume, et de son malheureux peuple ; en indiquant les moyens qu'il croyait les plus capables de l'opérer, un concile national pour les affaires religieuses, et pour l'affaire politique le remplacement de tous les pouvoirs dans leurs justes limites. « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et

» à César ce qui est à César. Rendez à » mes enfants et à mon peuple ce que » vous leur devez. » Ce discours fini, il prit des mains de l'évêque le bandeau sous lequel il releva lui-même ses cheveux. « Sire, lui dit Juxon, il ne » reste plus à votre majesté qu'un pas » à franchir, il est douloureux, il » est difficile ; mais il est court, et » cette courte douleur vous enlève à la » terre, pour vous porter dans le ciel » à un bonheur sans fin. — Je passe, » répondit le roi, d'une couronne » caduque et corruptible à celle que » ne peut souiller aucune corruption. » En proférant ces paroles Charles déposa son manteau, il détacha son collier de St.-Georges, et le mit dans les mains de Juxon, avec ce seul mot : *Souvenez-vous*. Il chargea Thomlison de remettre au duc d'York une pierre précieuse gravée aux armes d'Angleterre ; fit présent à ce colonel lui-même de son étui d'or, et de sa montre à un autre ; se dépouilla de son habit, remit son manteau sur ses épaules, puis posant la tête sur le bloc, il ordonna qu'on le laissât encore adresser une prière à Dieu, et qu'on attendît, pour le frapper, qu'il en donnât le signal en élevant les bras vers le ciel. Son ordre fut respecté ; ses bras s'élevèrent ; un des exécuteurs masqués trancha sa tête d'un seul coup ; l'autre la montra au peuple, toute ruisselante de sang, et cria : « C'est la tête d'un » traître. » Ce que produisit à Londres le spectacle, et dans les provinces la nouvelle de cette mort, est à peine rendu même dans le sublime tableau qu'en a tracé Hume. Toutes les douleurs, tous les remords éclatèrent avec violence. Bientôt de plus douces larmes coulèrent de toutes parts à la lecture de l'*Icon Basiliké*, espèce de journal que Charles avait écrit pendant le cours de ses longues infortunes, qu'il avait

continué dans ses diverses prisons, où il peignait ses actions et ses sentiments, où il parlait tantôt à Dieu, tantôt aux hommes, et qu'enfin on avait intitulé, en le publiant : *Portrait du roi*. Milton lui-même comparait les effets de ce livre sur le peuple anglais, à ceux qu'avait produits sur le peuple romain le testament de César. Celui de Charles (1) paraissait au moment de ses funérailles, qui n'eurent lieu que vingt-un jours après sa mort. Dès le matin du jour fatal, les quatre lords qui précédemment s'étaient offerts pour mourir à la place de leur maître, avaient demandé de pouvoir lui rendre les derniers devoirs. On leur avait permis de se trouver à la chapelle de Windsor le jour où le corps de leur souverain y serait transporté, et ils avaient pu, en attendant, commettre quatre serviteurs fidèles à la garde du cercueil, où, le visage découvert du roi, embaumé, devait long-temps attester aux regards publics que le meurtre avait été bien réellement consommé. Enfin, les lords furent avertis d'être à Windsor le 20 février. Ils s'y rendirent avec l'évêque Juxon et tous les serviteurs du feu roi. Le cercueil royal resta exposé pendant deux jours dans une chapelle ardente, et le troisième, en présence du gouverneur cromwellien, qui dé-

(1) On en fit plus de cinquante éditions en moins d'un an. Ceux qui devaient en craindre la publicité, ou qui n'étaient pas dignes d'en recevoir les impressions, n'ont pas manqué de réduire en problème si c'était l'ouvrage du roi ou la supposition d'un royaliste. Hume nous paraît avoir résolu le problème avec autant de sagesse que de justice. Pierre Heylin fit imprimer quelques ouvrages de Charles I^{er}, sous le titre de *Bibliotheca regia*, Londres, 1649, in-8°. Un autre recueil plus complet, en anglais, parut à Londres en 1662, in-fol.

fendit à l'évêque de réciter les prières de la liturgie anglicane, le dernier consolateur et les derniers amis de l'infortuné Charles allèrent en silence le descendre dans le caveau particulier qui renfermait Henri VIII. Le roi vertueux, immolé par la fureur des sectes, devait reposer auprès du tyran monstrueux qui avait allumé cette fureur..... Douze ans s'écoulèrent, et la mémoire du royal martyr fut consacrée par une solennité religieuse qui, le 30 janvier de chaque année, se célèbre dans toute l'Angleterre, qui ferme tous les spectacles, qui fait vaquer tous les tribunaux, qui fait retentir tous les temples d'hommages à la vertu immolée et d'invocations à la clémence divine..... L—T—L.

CHARLES II, fils du précédent, né le 29 mai 1630, fut élevé au milieu des désastres qui accablaient sa famille. On l'envoya hors du royaume. Il se trouvait à la Haye à l'époque de la mort de son père. Quoique réduit à la nécessité d'être pensionnaire du prince d'Orange, il prit le titre de roi. Son premier dessein fut d'aller en Irlande, où son parti était soutenu par le marquis d'Ormond; mais les succès de Cromwell dans ce pays, et les démarches des Écossais, qui l'avaient proclamé roi, l'engagèrent à commencer ses tentatives par l'Écosse. La défaite et la mort de Montrose mirent le jeune roi dans la nécessité de se jeter dans les bras des presbytériens, qui l'assujétirent à tant de pratiques sévères et minutieuses, que l'on ne doit pas être surpris de l'aversion qu'il conçut pour cette secte. Son naturel était d'ailleurs déjà assez éloigné de toute espèce de contrainte, et l'adversité parut n'avoir produit sur lui d'autre effet que de l'accoutumer à la dissimulation. Au commencement de 1651, il fut couronné à Scône avec beaucoup

d'appareil ; mais bientôt l'approche de Cromwell, à la tête d'une armée, rendit son séjour en Écosse très dangereux. Dans l'espoir d'être joint par les royalistes anglais, il prit la résolution hardie de traverser un pays occupé par l'armée de Cromwell, et d'entrer en Angleterre. Poursuivi par cet actif général, qui avait des forces supérieures, il fut battu à Worcester, n'échappa qu'avec beaucoup de peine, et fut obligé longtemps de se cacher chez des personnes attachées à sa cause. Enfin, après avoir couru les plus grands dangers, il parvint à s'embarquer à Shoreham dans le Sussex, et gagna la France, où il passa plusieurs années avec sa mère et son frère, « y traînant, dit » Voltaire, ses malheurs et ses espérances, » négligé par la cour qui redoutait le pouvoir de la république. Indigné à la fin de la manière dont on le traitait, et instruit que Cromwell, en signant la paix avec la France, avait exigé qu'il en fût expulsé, il se retira à Cologne, où il vécut deux ans dans l'obscurité. A la mort de Cromwell, il se rendit auprès de la cour de France, alors occupée près des Pyrénées à négocier la paix, et ne put seulement obtenir une entrevue avec Mazarin, qui craignait la présence de l'ambassadeur de Cromwell ; mais la fortune fit, deux mois après, ce que Charles osait à peine espérer. La plus grande partie de la nation désirait vivement un changement. Monk, qui commandait un corps de troupes, arriva d'Écosse en Angleterre en 1660. Après avoir long-temps tenu ses desseins secrets, il accueillit un serviteur affidé de Charles, et conseilla à ce prince de s'avancer jusqu'à Breda, pour y attendre l'événement. Alors il cassa le long-parlement, en fit convoquer un nouveau, et, se déclarant ouvertement, présenta à la chambre une

lettre et une déclaration de Charles, qui furent reçues avec enthousiasme. On acquiesça à toutes les propositions du prince, et l'on n'y ajouta aucune condition. Ce fut ainsi que Charles, sans danger et sans effort, se vit en un moment rétabli dans tout le pouvoir et dans toutes les prérogatives dont son père avait été dépouillé par de si longs et de si terribles revers. Th. Adams, ancien lord-maire de Londres, fut député par cette ville pour aller au-devant du roi à la Haye. Le 29 mai 1660, jour anniversaire de sa naissance, Charles entra dans sa capitale au milieu des acclamations universelles, et tous les partis s'empresèrent de lui obéir. Les premiers actes de sa puissance furent prudents, et lui concilièrent les esprits. Il admit indifféremment dans son conseil les royalistes et les presbytériens. Le sage et vertueux Hyde, comte de Clarendon, fut fait chancelier et premier ministre. On publia un acte d'amnistie (V. SYDNEY et GEFFRIS). On assigna à la couronne un revenu fixe, au lieu du droit de *tonnage* et de *pondage*. On licencia l'armée, à l'exception des gardes et d'un petit nombre de garnisons. On rétablit l'épiscopat, et on rendit aux évêques le privilège de siéger au parlement ; puis on passa l'acte d'uniformité, dont les clauses forcèrent presque tout le clergé presbytérien à résigner ses bénéfices. Le caractère facile et indolent de Charles, son goût immodéré pour les plaisirs et sa prodigalité, ne tardèrent pas à amener de l'embarras dans ses finances. La vente de Dunkerque à la France fut un des premiers expédients dont il s'avisait pour sortir de cette gêne. Louis XIV, instruit de ses besoins et du refus que faisait le parlement d'y subvenir, lui fit une pension pour le mettre tout-à-fait dans ses intérêts

et cette pension fut exactement payée ; ce qui faisait dire en Angleterre que Charles II était le vice-roi de Louis XIV. En 1665, commencèrent les hostilités avec la Hollande ; comme elles étaient occasionnées par les intérêts du commerce, le parlement les soutint avec chaleur. Les commencements en furent heureux ; mais ces succès excitèrent la jalousie de la France et du Danemark, qui se liguèrent avec la Hollande. Les Anglais furent tellement accablés par la supériorité des forces ennemies, qu'une flotte hollandaise entra dans la Tamise, et, remontant le Medway, brûla des vaisseaux à Chatham. Cet événement fut regardé comme un des plus grands désastres d'un règne qui, sous beaucoup d'autres rapports, est un des moins glorieux de l'histoire d'Angleterre. La peste de 1665, et l'incendie de Londres, en 1666, augmentèrent les calamités de cette époque. On fit la paix avec la Hollande en 1667. Peu après, Clarendon, qui avait encouru la haine d'une grande partie de la nation, et dont la vertu inébranlable déplaisait au roi et à la cour, fut renvoyé du ministère, et obligé de se mettre à l'abri de la fureur de ses ennemis par un exil volontaire. Une triple alliance entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède, conclue pour s'opposer aux projets ambitieux de Louis XIV, fit honneur aux talents et aux principes politiques de sir William Temple, qui en fut le principal négociateur ; mais ce fut un des derniers actes du gouvernement qui méritât l'approbation publique. Quoique la nonchalance de Charles et son amour du repos l'éloignassent des entreprises qui exigeaient de l'activité, il montra sans réserve son penchant pour le pouvoir arbitraire, et il excita les alarmes de tous les amis de la liberté. Vers 1670, il se

livra tout entier à un ministère connu sous le nom de *cabal*, et composé de cinq personnes (1). Ces hommes, du caractère le plus audacieux et le plus tyrannique et des principes les plus décriés, encouragèrent Charles dans toutes les tentatives qu'il essaya pour rendre son autorité indépendante. Une visite qu'il reçut de sa sœur bien-aimée, la duchesse d'Orléans, mit le sceau à son union avec Louis XIV, et ce prince lui promit de l'aider, à condition qu'il agirait par mer contre les Hollandais, dont les deux monarques jurèrent la perte. La duchesse d'Orléans avait à sa suite une Française dont la beauté et les grâces gagnèrent le cœur de Charles. Il lui donna le titre de duchesse de Portsmouth, et, au milieu de ses nombreuses intrigues avec d'autres femmes, celle-ci conserva toujours sur son esprit une influence qui le retint dans les intérêts de la France. La guerre des partis commença lorsque le duc d'York, frère du roi, et héritier présomptif de la couronne, déclara hautement qu'il avait embrassé la religion catholique romaine. Peu après, le ministère rompit la triple alliance, et médita une rupture avec les Hollandais. Le roi ne voulant pas s'adresser au parlement pour obtenir l'argent nécessaire à la guerre qu'il projetait, fit fermer l'échiquier, en janvier 1672. Plusieurs autres mesures arbitraires suivirent celle-là. La crainte de voir le catholicisme et le pouvoir arbitraire s'établir dans l'état, commença à gagner la nation. Les opérations navales dirigées contre les Hollandais n'eurent pas un grand succès. On assembla un nouveau parlement, qui exprima le mécontentement géné-

(1) *Clifford, Ashley*, comte de Shaftesbury, *Buckingham*, Bennet, comte d'*Arlington*, et *Lauderdale* (Voyez chacun de ces articles).

ral. Le ministère de la *cabale* fut, en conséquence, dissous, et l'on fit la paix avec la Hollande, en 1674. Des divisions dans le cabinet, des fluctuations dans la conduite du roi, remplirent les années suivantes. En 1677, le roi fit un acte populaire, en mariant la princesse Marie, sa nièce, au prince d'Orange; et quelques mesures décisives qu'il prit en faveur des Hollandais hâtèrent la paix de Nimègue, en 1678; mais cette même année, la découverte réelle ou prétendue du fameux complot papiste, tendant à assassiner le roi et à introduire la religion catholique, fut la cause de bien des maux. Malgré le caractère infâme d'Oates et de Bedioc, les deux dénonciateurs principaux, et malgré l'improbabilité de leurs dépositions, on ajouta presque généralement foi au complot, et cette opinion produisit une grande agitation. Le parlement entama l'examen de cette affaire avec un zèle non moins crédule que celui du peuple. Plusieurs pairs catholiques furent mis en accusation et arrêtés; Coleman, le secrétaire du duc d'York, ainsi que plusieurs prêtres, périrent sur l'échafaud, et le comte de Stafford, vieillard vénérable, fut décapité. Le duc d'York se retira à Bruxelles. Le roi proposa lui-même des restrictions au pouvoir de son frère, dans le cas où il lui succéderait; mais la chambre des communes adopta un bill pour son exclusion. Ce fut dans cette session que passa le bill d'*habeas corpus*. Telle était enfin la disposition du parlement, que le roi, craignant de voir se renouveler les remontrances qui avaient troublé le règne de son père, prorogea le parlement, puis le cassa. Une maladie que Charles éprouva en 1679 donna lieu au retour de son frère qui, peu après, demanda la permission d'aller en Écosse. Ces événements pro-

duisirent des intrigues et des changements à la cour. Vers la fin de l'année, un imposteur voyant que l'on prêtait facilement l'oreille à tous les bruits de complots, dénonça une conspiration dont le plan fut trouvé dans un baril de farine, d'où elle tira son nom; elle avait pour but de rendre odieux les chefs du parti protestant, comme voulant assassiner le roi. Quoique peu de personnes eussent ajouté foi à la réalité de la conspiration, ceux qui avaient été accusés d'y avoir trempé furent mal vus à la cour, qui s'efforça alors de former dans la nation un parti pour contrebalancer le parti populaire, ce qui donna lieu aux surnoms de *Wig* et de *Tory*, inventés en 1680. Un nouveau parlement assemblé reprit l'affaire du bill d'exclusion; il passa encore une fois dans la chambre des communes, mais fut rejeté par les pairs. Le parlement fut cassé en 1681. Le roi en convoqua un nouveau à Oxford; les communes s'y montrèrent tellement opposées à la cour, que sa dissolution fut aussitôt prononcée, et que le roi prit la résolution de gouverner à l'avenir sans parlement. A l'aide des propriétaires et du clergé, il reçut de toutes les parties du royaume des adresses de fidélité et d'attachement; chacun se montrait partisan des principes monarchiques les plus purs. L'accusation de conspiration et de complots fut alors dirigée contre les presbytériens; un collège tout entier fut condamné et exécuté sur une accusation de haute trahison, soutenue par les mêmes dénonciateurs dont on s'était précédemment servi contre les catholiques, et le comte de Shaftesbury, chef du parti populaire, fut mis en jugement, mais acquitté. Les non-conformistes furent traités avec la plus grande rigueur, et toutes les personnes soupçonnées de

principes républicains furent destituées des emplois lucratifs ou de confiance. Une autre mesure très importante pour arriver au pouvoir arbitraire fut d'intenter des procès contre la plupart des corporations ou des municipalités du royaume, qui, intimidées, livrèrent à la couronne les chartes de leurs droits, et en reçurent de nouvelles qui les rendaient plus dépendantes du roi. Ces progrès rapides vers l'anéantissement de la liberté civile causèrent des alarmes si vives, qu'il se forma de nombreuses associations et des complots de toute espèce. Une conjuration connue sous le nom du *complot de Rye-House*, alla même jusqu'à menacer les jours du roi. D'après les dépositions de quelques individus, beaucoup de personnes du plus haut rang s'y trouvèrent impliquées, et l'exécution du lord Russel et d'Algernon Sydney, deux d'entre elles, fut un des événements les plus mémorables de ce règne. Charles était, à cette époque, un des monarques les plus absolus de l'Europe. La nation anglaise semblait avoir perdu toute idée de liberté, et le caractère indolent du roi l'empêcha seul d'assurer pour toujours son pouvoir absolu. L'Écosse, qui, plusieurs fois sous ce règne, s'était insurgée contre les mesures arbitraires employées pour rétablir l'épiscopat, fut complètement soumise, et l'on usa même de cruauté pour y parvenir. On dit néanmoins que le roi n'aimait pas ce genre de gouvernement, conseillé principalement par le duc d'York, homme dur et inflexible, et qu'il avait résolu de suivre un autre système, lorsqu'une attaque d'apoplexie interrompit ses projets, le 6 février 1685. Charles reçut, en mourant, les sacrements de l'église romaine, à laquelle des papiers écrits de sa main, et publiés par son frère,

ont prouvé qu'il avait été secrètement attaché. Charles avait épousé, en 1662, Catherine, infante de Portugal, princesse vertueuse, mais peu faite pour captiver le cœur d'un prince si inconstant; il eut cependant toujours pour elle les plus grands égards. Il n'en eut point de postérité. Dans le temps de ses disgrâces, il avait demandé la main d'une nièce du cardinal Mazarin, qui la refusa. Ce ministre, lorsqu'il le vit sur le trône, la lui offrit, et fut refusé à son tour. Parmi ses enfants naturels, on distingue le duc de Monmouth, le duc de Cléland et le duc de Richemond. Charles fut singulièrement adonné à ses plaisirs, et montra quelquefois peu de délicatesse dans ses choix, et son exemple donna le ton à sa cour. La dissolution des mœurs gagna toute l'Angleterre, et infecta même la littérature. Charles était homme d'esprit, et jugeait assez sainement les bons écrits d'un certain genre, mais il ne récompensa jamais magnifiquement les écrivains dont il louait les productions. Il fonda la société royale de Londres, en 1660, et la magnifique église de St.-Paul fut commencée sous son règne, en 1675. Il joignait à une espèce de familiarité aimable, une indifférence complète pour tout ce qui était étranger à ses plaisirs et à ses intérêts. Sa douceur et sa bonhomie semblent d'ailleurs avoir été plutôt les effets de sa faiblesse que les résultats de son humanité. Cependant, comme les hommes se laissent en général prendre aux apparences, peu de rois furent autant aimés du peuple, parce qu'il était gai et affable. L'anecdote suivante peint assez bien son caractère, à la fois gai, spirituel et élément. Voyant un jour un homme au pilori, il demanda quel était son crime : « Sire, » lui dit-on, c'est parce qu'il a com- » posé des libelles contre vos ministres.

» tres. — Le grand sot, répondit le
 » roi, que ne les écrivait-il contre
 » moi, ou ne lui aurait rien fait. » Un
 poète contemporain a dit « qu'il n'a-
 » vait jamais dit une sottise, mais
 » qu'il n'avait jamais rien fait de sen-
 » sé. » Son frère, Jacques II, lui suc-
 céda.

E—s.

CHARLES DE SAINT-PAUL, dont le nom de famille était *Charles Vialart*, petit-neveu d'Antoine Vialart, archevêque de Bourges, mort en 1576, et oncle de Félix Vialart, évêque de Châlons, entra dans la congrégation des feuillants, dont il fut nommé supérieur-général. Élevé sur le siège d'Avranches en 1640, il mourut le 15 septembre 1644. Ses ouvrages sont : I. *Geographia sacra, seu Notitia antiqua episcopatum ecclesie universæ*, Paris, 1641. Luc Holstenius joignit des notes à cet ouvrage estimé, qui fut réimprimé à Rome en 1666, in-8°, et dont la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1703, in-fol. La notice des évêchés de France est précédée d'un discours de l'ancienne dignité de l'Église gallicane, et des villes de la Gaule qui obtinrent les droits métropolitains. On réunit ordinairement la *Géographie sacrée* de Charles de Saint-Paul à celle de Sanson, édition avec les notes de J. Leclerc, Amsterdam, 1704, in-fol.; et à l'*Onomasticon urbium et locorum S. Scripturæ*, d'Éusèbe (voy. BONFRÈRE). II. *Tableau de la rhétorique française*, livre aujourd'hui oublié; III. *Statuts synodaux*, en 1643, imprimés dans la collection de D. Bessin; IV. *Mémoires du cardinal de Richelieu, avec diverses réflexions politiques*, Paris, 1649, in-fol., et sous le titre d'*Histoire du ministère du cardinal de Richelieu*, Paris, 1650, in-fol.; id. trad. en latin, Wurtzbourg, 1652, in-8°. Ces mémoires contiennent ce qui s'est pas-

sé depuis le commencement du ministère de Richelieu (1624) jusqu'en 1653. Charles Patin écrivait à Spon : « C'est un méchant livre, contenant » une apologie de la tyrannie du cardinal. » On y trouve un chapitre contre Marillac, et un autre contre Châteauneuf, avec un grand nombre d'actes et de lettres sur les affaires du Piémont. Les réflexions politiques n'en sont pas l'ornement le plus agréable. Théophraste Renandot dit, dans sa gazette du 21 mai 1650, que, sur la déclaration de la duchesse d'Aiguillon que cet ouvrage n'était pas de son oncle, le parlement de Paris rendit, le 11 du même mois, un arrêt portant que ledit livre contenait plusieurs propositions, narrations et discours faux, calomnieux, scandaleux, injurieux, impertinents, contraires aux lois du royaume, et préjudiciables à l'état; et, comme tel, le condamna à être brûlé. Cet arrêt fut imprimé à Paris, 1650, in-4°. Son exécution empêcha de publier la suite de ces mémoires, qui existe en manuscrit. « Ce livre, dit Lenglet-Dufresnoy, » n'était ni assez bon, ni assez mauvais pour être brûlé. » Ce caustique écrivain trouvait que c'étaient les conditions requises, les motifs les plus essentiels pour obtenir cet honneur.—

CHARLES DE SAINT-BERNARD, autre religieux feuillant, fonda le monastère de Fontaine, et mourut le 14 mars 1621, âgé de vingt-quatre ans. Un religieux de la même congrégation, caché sous le nom de *Tournemeul*, publia la *Vie de Charles de Saint-Bernard*, Paris, 1622, in-8°. (Voy. Morozius, *Cistercii reflorescentis historia*, Turin, 1690, in-fol., part. III, pag. 3.)

V—VE.

CHARLES (RENÉ), médecin du 18^e. siècle, naquit à Preny-sur-Moselle, et non à Jussey en Franche-

Comté, comme plusieurs biographes l'ont avancé sans aucune preuve. Peu de temps après avoir reçu le doctorat, il fut nommé directeur des eaux minérales de Bourbonne-les-Bains. Choisi ensuite pour occuper une chaire à l'université de Besançon, il en devint recteur, et mourut en 1752. Ses écrits, qui sont assez nombreux, ont tous pour objet les eaux minérales, les épidémies et les épizooties : I. *Quæstiones medicæ circa thermas Borbonnienses*, Besançon, 1721, in-8°. : l'auteur a refondu cette thèse dans sa *Dissertation sur les eaux de Bourbonne*, Besançon, 1749, in-12 ; II. *Quæstiones medicæ circa acidulas Bussanas*, Besançon, 1758, in-8° ; III. *Observations sur le cours de venrte et la dysenterie qui règnent dans quelques endroits de la Franche-Comté*, Besançon, 1741, in-4° ; IV. *Observations sur les différentes espèces de fièvres, et principalement sur les fièvres putrides, malignes et épidémiques, et sur les pleurésies qui ont régné en Franche-Comté depuis quelques années*, Besançon, 1745, in-12 ; V. *Observations sur la maladie contagieuse qui règne en Franche-Comté, parmi les bœufs et les vaches*, Besançon, 1744, in-8° ; VI. *Quæstiones medicæ circa fontes medicatos Plumbariæ*, Besançon, 1746, in-8°. — Claude-Aimé CHARLES, son fils, né à Besançon, en 1718, entra dans l'ordre des jésuites, où il se distingua par son talent pour la prédication. Il a fait imprimer quelques discours, entre autres : *Entrée solennelle de monseigneur Joseph de Croissans, archevêque d'Avignon, faite le 17 décembre 1742*, Avignon, Girard, 1743, in-4°. *Oraison funèbre du comte de Gisors, gouverneur du pays Messin, prononcée le 9 août 1753, dans l'é-*

glise cathédrale de Metz, in-4°. Le P. Charles est mort à Besançon, en 1769. — M. Eloy, dans son *Dictionnaire historique de médecine*, a confondu Charles, professeur à Besançon, avec un médecin du même nom, à Clermont-Ferrand. Celui-ci est auteur d'une *Histoire des plantes d'Auvergne*. Le manuscrit de cet ouvrage a été acheté de ses héritiers par la société littéraire de Clermont, qui, sans doute, à raison des malheurs du temps, n'a pu encore le publier, comme c'était son intention. — CHARLES (Claude), né à Paris, en 1576, reçu docteur en 1606, fut professeur de chirurgie au collège royal de France et doyen de la faculté. Il mourut le 21 juin 1651. Il n'a laissé aucun ouvrage imprimé ; car sa dissertation inaugurale (*Andysenterix utilis purgatio? negat.*) ne mérite point ce titre. On conserve à la bibliothèque impériale le cahier des leçons qu'il dicta, en 1615, au collège de France : *Tractatus de lue veneræ*. C'est une compilation informe, et, pour ainsi dire, un recueil de centons, entassés sans ordre, sans jugement, et l'on ne peut croire que l'auteur d'une pareille rhapsodie eût cultivé avec succès la philosophie et l'éloquence, comme l'assure son panégyriste Charpentier, et comme l'ont répété les biographes Hazon, Andry, etc. C.

CHARLETON (GAUTIER), né le 2 février 1619, à Shepton-Mallet, dans le comté de Sommerset en Angleterre. Il dut à son père, homme très instruit, sa première éducation. Placé, à l'âge de seize ans, au collège d'Oxford, il eut pour professeur l'illustre Jean Wilkins, qui sut apprécier et développer les heureuses dispositions de son élève. Charleton se montra digne d'un tel maître. Il cultiva avec beaucoup de succès les diverses

branches de la philosophie, et se livra surtout à celle qui présente les plus utiles résultats : la médecine devint le principal objet de ses études. Reçu docteur en 1642, il obtint la bienveillance de Charles I^{er}, qui le nomma son médecin ordinaire. Après la fin tragique de ce monarque, Charleton se rendit à Londres, où le collège des médecins s'empessa de le recevoir parmi ses membres; et, en 1661, la société royale l'admit également dans son sein. Sa réputation s'étendit au loin, et l'université de Padoue lui offrit, en 1678, la première chaire de médecine pratique, qu'il accepta d'abord; mais de nouvelles réflexions le déterminèrent à rester à Londres. En 1680 et 1685, il fut chargé des leçons d'anatomie au collège des médecins, qui le nomma son président en 1689. Il ne remplit que deux ans ces honorables fonctions; puis il se retira à l'île de Jersey, et mourut en 1707. Le nombre et la variété des écrits de Charleton prouvent de grandes connaissances et une vaste érudition. Il débuta dans la carrière littéraire par la traduction de quelques opuscules de Van Helmont, et son premier ouvrage est défiguré par le style obscur, énigmatique et les absurdes paradoxes de ce visionnaire. En voici le titre : I. *Spiritus gorgonicus, vi sua saxiparâ erutus, sive de causâ, signis et sanatione lithiasis Diatriba*, Leyde, 1650, in-12; II. *Exercitationes physico-anatomicæ, sive œconomia animalis, novis in medicinâ hypothesibus superstructa, et mechanicè explicata*, Londres, 1659, in-12. L'auteur admet la circulation harvéienne, mais il la modifie sans raison, et l'enveloppe d'hypothèses frivoles; il suppose un fen inné dans le cœur, attribue la diversité des sécrétions à celle des pores

que le sang doit traverser, prétend que le fœtus respire dans la matrice, etc. III. *Exercitationes pathologicæ, in quibus morborum penè omnium natura, generatio, et causæ, ex novis anatomicorum inventis sedulò inquiruntur*, Londres, 1661, in-4°. IV. *Chorea gigantum, or the most famous antiquity of great Britain, Stonehenge, restored to the Danes*, Londres, 1665, in-4°. L'auteur prouve que le monument connu sous le nom de Stonehenge n'est point un temple romain, comme l'avait assuré le célèbre architecte Inigo Jones; mais il est encore moins fondé à le regarder comme un ouvrage des Danois, puisqu'il était connu et mentionné avant que ce peuple eût pénétré en Angleterre. V. *Inquisitiones duæ anatomico-physicæ, prior de fulmine, altera de proprietatibus cerebri humani*, Londres, 1665, in-8°. VI. *Onomasticon zoicon, plerorumque animalium differentias et nomina propria pluribus linguis exponens: cui accedunt mantissa anatomica, et quedam de variis fossilium generibus*, Londres, 1668, in-4°, fig.; ib., 1671; Oxford, 1677, in-fol. Cet ouvrage est, à notre avis, le plus important qu'ait publié Charleton. Son dessein a été de déterminer la classe, l'ordre, le genre, et même l'espèce des animaux désignés vaguement par les auteurs sous une foule de noms divers. S'il ne lui a pas été possible de toujours atteindre ce but, il faut pourtant convenir que ses efforts ont souvent été couronnés du succès, et son travail est encore aujourd'hui une source précieuse pour les naturalistes. VII. *De scorbuto liber singularis: cui accessit epiphonema in medicastros*, Londres, 1671, in-8°; Leyde, 1672, in-12; VIII. *Enquiries into human nature*, Londres,

1680, in-4°. IX. *Three anatomical lectures concerning the motion of the blood through the heart and arteries; the organic structure of the heart; and the efficient cause of the heart's pulsation*, Londres, 1685, in-4°. La doctrine mécanique de Borelli sert de base à cet opuscule. X. *Inquisitiones medico-physicæ de causis catameniorum, sive fluxus menstrui; necnon de uteri rheumatismo, seu fluore albo; in qua etiam nervosè probatur sanguinem in animali fermentescere nunquam*, Londres, 1685, in-8°. Parmi les nombreuses hypothèses enfantées pour expliquer l'admirable périodicité des menstrues, celle de Charleton est la plus invraisemblable, nous oserions presque dire la plus ridicule. Il imagine que le suc alimentaire s'accumule et s'altère dans les vaisseaux de l'utérus, les distend et les irrite à des époques fixes et régulières. Charleton a publié divers autres écrits sur la philosophie naturelle; sur la morale d'Épicure, d'après Gasendi; sur l'histoire naturelle des passions: on lui doit une réfutation de l'athéisme, quoiqu'il fût l'ami de Thomas Hobbes; une traduction de la *Vie de Marcellus*, par Plutarque; et il a en outre laissé plusieurs manuscrits.

C.

CHARLEVAL (CHARLES-FAUCON DE RIS, seigneur DE), né en Normandie, l'an 1612 ou 1613, d'une famille qui a donné quatre premiers présidents au parlement de cette province, était d'une complexion si faible qu'on n'espérait point qu'il vécût. Cependant il parvint, avec du régime, à prolonger sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, sans maladie ni infirmité considérable. Vers la fin de sa vie, voulant fortifier son estomac alors très affaibli, il fit un tel usage de rhubarbe, qu'il s'enflamma le sang. Son médecin

étant venu à bout, à force de saignées, d'éteindre cette ardeur nuisible, dit: « Enfin, voilà la fièvre qui s'en va. — » Et moi, je vous dis que c'est le malade, » répliqua brusquement Thevenot, l'un de ses amis, sous-bibliothécaire du roi. Thevenot avait raison: Charleval mourut quelques heures après, le 9 mars 1693. Il n'avait occupé aucun emploi; on prétend que, dans sa vieillesse, il en eut quelque regret. Il courtoisa toute sa vie les femmes et les muses; mais il se ménageait beaucoup dans ce double commerce; il chantait dans de petites pièces de vers des amours qui ne tiraient pas à grande conséquence. On comparait la délicatesse de son esprit à celle de son corps. Scarron disait « que les Muses ne le nourrissaient que de blanc-manger et d'eau de poulet. » Il soignait beaucoup et estimait peut-être un peu trop ses légères productions. L'équivoque, alors à la mode, y tient souvent lieu d'esprit. Sa prose était de meilleur goût que ses vers. C'est à lui qu'on doit la fameuse *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye* (V. CANAYE), imprimée dans les OEuvres de St.-Evremont, qui n'a fait qu'y ajouter la petite dissertation sur le jansénisme et le molinisme, laquelle est inférieure au reste. Un neveu de l'auteur, premier président au parlement de Rouen, eut la sottise de s'opposer à ce qu'on imprimât les poésies de son oncle, dans la crainte que la qualité d'auteur ne fût une tache pour la famille. Un autre parent, qui eu avait emporté le manuscrit à l'armée, périt, et le manuscrit fut perdu. Lefevre de St.-Marc a rassemblé tout ce qu'il a pu des vers de Charleval, et les a publiés, réunis avec ceux de Saint-Pavin, en un vol. in-18, Paris, 1759. Charleval avait des amis distingués, et les méritait par ses qualités

agréables et solides. Ayant appris que M. et M^{me}. Dacier, ne pouvant vivre assez honorablement à Paris, voulaient se retirer à Castres, il alla leur porter 10,000 liv. en or, à condition qu'ils ne partiraient pas.

A—G—R.

CHARLEVOIX (PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE), jésuite, né à St-Quentin en 1682, professa les humanités et la philosophie, et s'embarqua à la Rochelle, en juillet 1720, pour les missions du Canada. Il arriva à Québec vers la fin de septembre, et il remonta ensuite le fleuve St-Laurent et les lacs du Canada jusqu'à Michillimakinac, d'où il fit une excursion jusqu'au fond de la baie des Puans, puis il longea la rive orientale du lac Michigan, dans l'intention de gagner la rivière des Illinois par celle de Chicagon; mais le peu de profondeur de l'eau le força à remonter la rivière St.-Joseph et à gagner les sources du Theakiki, dont les eaux tombent dans la rivière des Illinois, qui va se joindre au Mississippi. Il descendit ce fleuve jusqu'à son embouchure. Le navire sur lequel il s'était embarqué pour aller de là à St-Domingue, ayant fait naufrage à l'entrée du canal de Bahama, l'équipage se dispersa. Charlevoix et ses compagnons revinrent au Mississipi, en prolongeant la côte de la Floride. Son second voyage pour aller à St-Domingue fut plus heureux. Il arriva dans cette colonie au commencement de septembre 1722, en repartit à la fin du même mois, et aborda au Hâvre le 24 décembre. Depuis son retour en France, Charlevoix fit un voyage en Italie, et continua à remplir différents emplois dans son ordre, travailla pendant vingt-deux ans au *Journal de Trévoux*, et mourut à la Flèche en 1761. Il a publié : I. *Histoire et description du Japon*, Rouen,

1715, 3 vol. grand in-12; idem, totalement refondue, Paris, 1756, 2 vol. in-4°. ou 9 vol. in-12; idem, 1754, 6 vol. in-12, édition corrigée et mise en meilleur ordre : ce livre, enrichi de cartes et figures, renferme ce que l'ouvrage de Kempfer contient de plus intéressant. Charlevoix y a ajouté des documents tirés des manuscrits et des relations des missionnaires de son ordre. Les détails où il entre sur les affaires des missions dans cet empire sont trop multipliés. L'impartialité ne guide pas non plus toujours la plume de l'auteur. On trouve à la fin une bibliographie raisonnée de tous les ouvrages publiés jusqu'alors sur le Japon. II. *Histoire de l'île espagnole, ou de St-Domingue*, Paris, 1750, 2 vol. in-4°; idem, Amsterdam, 1755, 4 vol. in-12 : Charlevoix l'a composée sur les mémoires manuscrits que lui avait envoyés le P. le Pers, qui habitait cette île depuis plus de vingt-cinq ans, et sur les pièces conservées en France au dépôt de la marine. Cet ouvrage, enrichi de cartes de d'Anville, ne contient que ce qui concerne l'histoire civile et militaire de cette île; il y est aussi question des premières découvertes des Espagnols dans les différentes parties de l'Amérique. III. *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, 3 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12, avec cartes et figures; idem, traduite en anglais, Londres, 1769. Les deux premiers volumes renferment l'histoire de tous les établissements français dans l'Amérique septentrionale, et le 3^e., le journal du voyage de l'auteur, qui y a suivi une singulière méthode, en l'entremêlant de récits sur les mœurs des sauvages, ce qui fatigue l'attention du lecteur. On y trouve, à part, l'histoire des plantes principales de l'Amérique

septentrionale. L'ouvrage est terminé par un projet de corps d'histoire du Nouveau-Monde, par les fastes chronologiques de l'Amérique, et par une notice raisonnée et critique sur les différents auteurs qui ont servi à la composition du livre. IV. *Histoire du Paraguay*, Paris, 1756, 5 vol. in-4°.; idem, 1757, 6 vol. in-8°. avec cartes de d'Anville; elle mérite, à plus juste titre, les mêmes reproches que l'*Histoire du Japon* (voy. CARDEÑAS). Tous ces ouvrages sont d'un style un peu lâche et prolix. L'auteur s'y montre souvent crédule à l'excès. V. *Vie de la mère Marie de l'Incarnation*, Paris, 1724, in-8°, et 1725, in-4°.; VI. *Éloge du cardinal de Polignac*, inséré dans les *Mémoires de Trévoux*, octobre 1742. E—s.

CHARLIER. Voy. GERSON (Jean).

CHARLIER (CHARLES), avocat à Laon, fut député par son département à l'Assemblée législative, en 1792, et ensuite à la convention nationale, où il se montra l'un des plus ardens provocateurs des mesures révolutionnaires. Dès les premières séances, il proposa de supprimer le recrutement de l'infanterie, assurant, « qu'il suffirait de sonner le tocsin pour que vingt-cinq millions d'hommes prissent les armes. » Il fit ensuite décréter que les prêtres seraient soumis à un nouveau serment, sous peine d'être incarcérés. Le 5 juillet 1792, il avait fait le premier la proposition de vendre les biens des émigrés, et, quelques mois après, il fit décréter que ceux qui seraient arrêtés sur le territoire français, seraient fusillés dans les vingt-quatre heures. Il vota la mort dans le procès de Louis XVI, et il appuya la proposition de faire juger la reine par les tribunaux ordinaires, comme toute autre femme. Il ne se montra pas moins acharné contre les députés de la Gironde, prit une

grande part à la révolution du 31 mai 1795, demanda la mise en jugement de Brissot, et défendit Marat avec beaucoup de chaleur. Il accusa ensuite avec fureur tous les fournisseurs, attribua les revers des armées aux fripons en place; obtint contre Perrin de l'Aube, chargé de l'examen des marchés, un décret d'accusation, et poursuivit ce député jusqu'à ce que, condamné à être exposé sur un échafaud, il en fût mort de chagrin. Charlier s'unit ensuite aux thermidorien, attaqua Robespierre, le 8 thermidor, et provoqua la condamnation de Lebon et Coffinhal; mais il fit bientôt après tous ses efforts pour s'opposer à la réaction contre-révolutionnaire. C'est dans cet esprit qu'il vota l'impression d'un discours de Louchet, sur la nécessité de maintenir le système de terreur, qu'il combattit les propositions faites en faveur des émigrés du Haut et Bas-Rhin, et qu'il vota le maintien des taxes révolutionnaires. Il fut accusé d'avoir pris part aux complots des anarchistes dans le mois de mai 1795, et Hardi proposa son arrestation, qui fut rejetée. Devenu membre du conseil des anciens, Charlier demanda que ses collègues eussent toujours le poignard à la main, pour frapper quiconque voudrait rétablir la royauté. Au commencement de 1797, il donna plusieurs signes d'aliénation, et dans le mois de février, on apprit qu'il s'était suicidé à la suite d'un accès de fièvre chaude. M—D j.

CHARLOTTE de Chypre était fille de Jean III de Lusignan, roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie; veuve de Jean de Portugal, duc de Coimbre, elle épousa, en 1459, Louis de Savoie, comte de Genève, pour obéir aux dernières volontés de son père, et dans l'espoir d'obtenir des secours, pour se maintenir dans le royaume.

me de Chypre ; mais ce mariage, par lequel elle n'obtint que des promesses, ne l'empêcha pas de perdre son royaume, qu'elle disputa vainement d'abord à Jacques, fils naturel de Jean de Lusignan, soutenu par le sultan d'Égypte, et ensuite à Catherine Cornaro, qui finit par céder l'île de Chypre à la république de Venise. Charlotte, après avoir fait d'inutiles efforts pour remonter sur le trône de ses pères, se retira à Rome, où elle mourut, en 1487, après avoir cédé tous ses droits sur le royaume de Chypre et de Jérusalem à son neveu, le duc de Savoie. Charlotte de Chypre fut le dernier rejeton de l'illustre maison de Lusignan.

M—D.

CHARLOTTE-ÉLISABETH, ou ÉLISABETH-CHARLOTTE DE BAVIÈRE, fille de Charles-Louis, électeur palatin du Rhin, seconde femme de Philippe de France, frère de Louis XIV, et mère du régent, naquit à Heidelberg, le 27 mai 1652. Elle nous apprend elle-même que, dans son enfance, elle aimait mieux jouer avec des fusils, des pistolets, des épées, qu'avec des poupées et des chiffons : « Je ne désirais rien tant, » dit-elle, que de pouvoir être garçon. » Ayant entendu conter que Marie-Germain était devenue garçon à force de sauter, je me nuis à sauter d'une telle façon, que c'est un vrai miracle que je ne me sois pas cassé la tête cent fois pour une. » Elle ne s'est pas flattée dans le portrait qu'elle a tracé de sa personne : « Dans tout l'univers entier, on ne peut, je crois, trouver de plus laides mains que les miennes. Mes yeux sont petits ; j'ai le nez court et gros, les lèvres longues et plates ; de grandes joues pendantes, une figure longue. Je suis très petite de stature ; ma taille et mes jambes sont

» grosses. Somme totale, je dois être » une assez vilaine petite laideron. J'ai » pris le parti de rire la première de » ma laideur, ce qui m'a fait grand » bien. » Elle devait d'abord épouser un jeune duc de Courlande, qui se rendit à Heidelberg ; il la vit, ne voulut plus entendre parler de mariage, et s'en alla mourir à la guerre. Telle était la princesse que Monsieur, frère de Louis XIV, épousa le 21 novembre 1671, après la mort de sa première femme, Henriette d'Angleterre. « Vous comprenez bien, écrivait M^{me}. » de Sévigné, la joie qu'aura Monsieur » d'avoir une femme qui n'entend pas » le français. » Lorsqu'elle arriva à St.-Germain, elle s'y trouva « comme » tombée des nues, » et vit toute la cour étonnée de sa laideur. On la mit entre les mains de trois évêques, et elle abjura le luthéranisme la veille de son mariage (V. CHEVREAU). « Cé- » tait, dit St.-Simon, une princesse » de l'ancien temps, attachée à l'hon- » neur et à la vertu ; inexorable sur » les bienséances ; de l'esprit autant » qu'il en faut pour bien juger ; bonne » et fidèle amie, vraie, droite, aisée » à prévenir et à choquer ; fort difficile à ramener ; vive, et femme à » faire des sorties quand les choses et » les personnes lui déplaisaient. » Elle dit en parlant d'elle-même : « Je n'ai » jamais eu l'air d'une Française, et » n'ai voulu, ni pu en prendre les » manières. Je ne prends jamais ni » chocolat, ni café, ni thé ; pour la » table, je suis toujours allemande, » et de la vieille roche. » Elle aimait beaucoup les chiens, montait souvent à cheval, et s'habillait en homme pour cet exercice. « Il n'y a que vous, lui » disait Louis XIV, qui jouissiez des » beautés de Versailles. » Elle exprime souvent dans ses lettres l'extrême aversion qu'elle avait pour la

parure, surtout pour le rouge, que Monsieur l'obligeait de mettre, et lui mettait quelquefois lui-même les jours de grande fête. Cependant, cette femme, la moins curieuse de modes, a donné son nom à cet ornement de cou qu'on nomme encore *palatine*. Elle n'aimait pas M^{me}. de Maintenon, qui le lui rendait bien. Lorsqu'elle fut devenue veuve, en 1701, Louis XIV lui fit demander si elle voulait se retirer dans un couvent de Paris ou à Maubuisson. Elle répondit que son intention était de demeurer à la cour, et M^{me}. de Maintenon fut obligée d'y consentir. Charlotte de Bavière était assez déplacée sur ce brillant théâtre : « Je n'entends rien aux intrigues, dit-elle, et je ne les aime point. » Je ne suis ni fière, ni spirituelle ; » aussi m'a-t-on dit souvent que j'étais *tout d'une pièce*. J'ai toujours eu » en horreur l'imposture, l'hypocrisie » et la superstition. » La dauphine de Bavière lui disait toujours : « Ma pauvre chère maman, où prends-tu toutes les sottises que tu fais ? » Charlotte aimait Louis XIV, qui disait dans sa vieillesse : « Il n'y a que Madame » qui ne s'ennuie pas avec moi. » Elle mourut à St.-Cloud, le 8 décembre 1722, âgée de soixante-dix ans. St.-Gery de Magnas fit imprimer à Paris, l'année suivante, in-4°, le *Discours prononcé* (par lui) *dans l'église de St.-Denis en présentant le corps de Madame*, et il y joignit *l'Abrégé de sa vie*. Le P. Cathalan, jésuite, prononça son *Oraison funèbre* dans l'église de Laon, et la fit imprimer à Paris, 1725, in-4°. Le portrait de cette princesse, peint par Rigaud, a été gravé par Drevet et Simonnean. En 1788, on imprima à Paris, en 2 vol. in-12, des *Fragments de lettres originales de Madame*, écrites de 1715 à 1720, au duc An-

toine Ulric de Bavière et à la princesse de Galles, Caroline, née princesse d'Anspach. Ces *Fragments*, qui paraissent authentiques, dit Anquetil, furent attribués, lors de leur publication, à M. Senac de Meilhan ; mais on a su depuis que M. de Maimieux en était l'éditeur. Ils ont été réimprimés à Paris, en 1807, sous le titre suivant : *Mélanges historiques, anecdotiques et critiques*, etc. : ce recueil embrasse toute la vie de Louis XIV, principalement sa vie privée. On y trouve un très grand nombre d'anecdotes curieuses sur tous les personnages de la cour. V—VE.

CHARLOTTE DE BRUNSWICK.

Voy. BRUNSWICK.

CHARMETTON (JEAN-BAPTISTE), né à Lyon en 1710, fut reçu maître en chirurgie au collège de cette ville en 1745, puis chirurgien de l'hôpital général, et démonstrateur d'anatomie. Il fut un des plus dignes associés de l'académie royale de chirurgie de Paris. Cette illustre compagnie proposa, en 1748, un prix sur la nature des dessicatifs et des caustiques, leur manière d'agir, leurs espèces, et leur usage dans les maladies chirurgicales. Charmetton envoya un mémoire intéressant, qui fut couronné et imprimé. Bientôt un nouveau mémoire lui valut un nouveau prix. Il s'agissait de déterminer le caractère, les espèces, les signes et la cure des tumeurs scrophuleuses. Charmetton examine en détail les différents points de cette question. Il regarde avec raison le mercure comme un excellent anti-scrophuleux, et se montre généralement bon praticien ; mais il s'abandonne aux écarts d'une théorie frivole et souvent erronée. Son mémoire, inséré dans le 3^e. vol. in-4°, du recueil des prix de l'académie, fut accueilli favorablement ; ce qui engagea l'auteur

à le perfectionner encore, et à en former une monographie, qu'il publia sous ce titre : *Essai théorique et pratique sur les écrouelles*, Avignon, 1752, in-12, et dont la seconde édition est intitulée : *Traité des écrouelles*, Lyon, 1755, in-12. Charmetton mourut à Lyon, le 27 janvier 1781. M. Figuet a donné un *Précis de la vie*, ou *Éloge abrégé de M. Charmetton* (1781), in-8°. C.

CHARMIDÈS, dont Platon a donné le nom à un de ses dialogues, était fils de Glaucon, et avait pour bisaïeul Dripidas, ami de Solon le législateur. Il était frère de Potoné, mère de Platon, et cousin-germain de Critias, l'un des trente tyrans. Il se fit remarquer dans sa jeunesse par sa beauté et par sa prodigalité. Ayant dissipé les biens considérables que son père lui avait laissés, il se rangea parmi les disciples de Socrate, et ce fut par les conseils de ce philosophe qu'il se livra aux affaires publiques, ce qui tourna assez malheureusement pour lui; car, s'étant mis dans le parti de Critias, il fut un des dix tyrans que Lysandre établit dans le Pirée pour gouverner conjointement avec les trente de la ville, et il fut tué, ainsi que Critias, dans le premier combat que les exilés, commandés par Thrasybule, livrèrent aux tyrans. Xénophon parle de lui dans plusieurs de ses ouvrages, entre autres dans le *Banquet*, où il lui donne un rôle assez intéressant. C—R.

CHARMIS, né à Marseille, vint à Rome sous le règne de Néron. Crinas, autre médecin marseillais, et Thessale y jouissaient d'une grande réputation. Charmis, pour s'en faire une, renversa le système de ses confrères. Il condamna donc les bains chauds, et ordonna les bains froids, même au cœur de l'hiver. Pline l'historien, qui fut son

contemporain, rapporte que l'on vit les vieillards se soumettre aveuglément à cette ordonnance. Sénèque le philosophe se fait gloire de s'y être conformé. Charmis, au reste, ne faisait que réveiller le système d'Antonius Musa (voy. MUSA). Il ne regarda la médecine que comme un métier, et non comme un art. Il amassa de grands biens, et faisait payer bien cher les soins qu'il donnait. Pline raconte que Charmis, pour avoir soigné un homme pendant une maladie et une rechute qui la suivit, exigea 200,000 sesterces (environ 20,000 fr.).

A. B—T.

CHARMOYS (MARTIN DE), sieur de Lauzé, naquit, en 1605, d'une famille noble, et fut conduit à Rome, dès sa première jeunesse, par l'amour des beaux-arts. Il s'y lia avec le Poussin, avec Stella, et avec tous les grands artistes de cette époque, et y pratiqua la peinture avec succès. Revenu à Paris, il y fut secrétaire du maréchal de Schomberg, et se servit de son crédit à la cour pour faire établir l'académie royale de peinture, dont il rédigea les statuts (1648), et dont il n'hésita pas à prendre la place de chef. A ce titre, il présidait toutes les séances et rédigeait les procès-verbaux. Il se permit même quelquefois d'emporter les registres de délibération chez lui, et de les altérer. De tels abus obligèrent ses collègues à nommer un secrétaire et à contrarier son orgueil en plusieurs occasions. Il s'abs tint dès-lors d'assister aux séances. L'académie lui donna néanmoins le titre d'*ancien directeur*, et le lui conserva, malgré ses refus, jusqu'à sa mort, en 1661. R—N.

CHARNACÉ (HERCULE-GIRARD, baron DE), né en Bretagne, d'un conseiller au parlement de Rennes, dut son élévation au cardinal de Riche-

lieu. Il fut nommé (1628) ambassadeur auprès de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Ses négociations produisirent le traité de Berwalde (25 juin 1651), et jetèrent les fondements de l'utile et longue alliance qui a existé entre la France et la Suède. Après la mort de Gustave, Charnacé fut employé comme ambassadeur à la cour de Bayère ; mais la jalousie de Saint-Étienne, parent du fameux P. Joseph, traversa ses négociations et les rendit inutiles. Charnacé passa ensuite en Hollande, en qualité d'ambassadeur, et réussit dans l'objet de sa mission, qui était d'empêcher les États-Généraux d'écouter les propositions de trêve faites par les Espagnols. Dans le traité du 8 janvier 1654, Louis XIII s'était engagé à faire lever et à entretenir, au service des États, un régiment d'infanterie et une compagnie de cavalerie. L'ambassadeur en obtint le commandement. Le siège de Breda fut entrepris, contre son avis, par le prince d'Orange. Charnacé voulait qu'on assiégeât une place plus importante pour l'intérêt commun des alliés. « En quoi, dit » Wicquefort, il avait lui-même plus » d'intérêt qu'il ne croyait, puisque ce » siège (de Breda) lui devait être » fatal. » Il représentait au prince d'Orange qu'il s'exposait trop : « Si » vous avez peur, lui dit le prince, » vous pouvez vous retirer. » Piqué de cette réponse, Charnacé s'élança soudain vers la brèche, et fut tué d'un coup de mousquet, le 1^{er}. septembre 1657. « On le regretta fort à la cour, » dit Aubery dans son *Histoire du » cardinal de Richelieu*, tant pour » ses bonnes qualités, et pour les » grands services qu'il rendait à l'état, » que pour l'alliance qu'il avait avec » le maréchal de Brezé, à cause de » Jeanne de Brezé, son épouse. » On

avait prétendu que le chagrin qu'il ressentit, en 1652, de la mort de sa femme, lui avait fait perdre la parole pour toute sa vie. Bayle a réfuté cette fable, qu'un abbé Deslandes fit insérer, en 1695, dans le *Mercure galant*. Charnacé fut un des plus habiles négociateurs de son temps. L'ancien évêque de Troyes, Bouthillier, avait dans sa bibliothèque huit recueils de mémoires, de minutes de lettres, de dépêches du baron de Charnacé, et de lettres qui lui furent adressées, depuis 1625 jusqu'en 1657, par le cardinal de Richelieu, le P. Joseph du Tremblay, capucin, si étrangement mêlé dans les affaires du gouvernement ; par Sublet-Desnoyers, secrétaire d'état, et par Léon de Bouthillier, comte de Chavigny, surintendant. Tous ces recueils forment 10 vol. in-fol. On conserve à la bibliothèque impériale un autre recueil de *Lettres des sieurs de Charnacé, Brasset et de la Thuillerie au sieur de Rorté, employé pour le service du roi, en Allemagne, Suède, Pologne et Danemark, depuis 1655 jusqu'en 1645*, manuscrit in-fol.

V—VE.

CHARNES (JEAN-ANTOINE DE), doyen du chapitre de l'église collégiale de Villeneuve-lès-Avignon, né dans cette ville en 1641, se fit, par les agréments de son esprit comme homme du monde, et par son talent comme écrivain, une réputation qui pénétra jusqu'à la cour. Après avoir dirigé l'éducation d'un fils de Louvois, il fut un moment destiné à présider à celle d'un prince, probablement de la maison de Conti ; mais on sut qu'il avait une grande part aux *Nouvelles de l'ordre de la Boisson*, espèce de gazette pleine de sel et de gaîté, et que le goût le plus délicat n'aurait pas toujours désavoué, pu-

bliee dans les premières années du 18^e. siècle par une association d'hommes aimables, dont il était un des membres les plus distingués ; et comme c'était dans la vieillesse de Louis XIV, époque où l'on se piquait de dévotion et d'austérité, on trouva trop peu de gravité dans l'auteur de ces feuilles badines pour en faire le précepteur d'un enfant du sang royal. L'abbé de Charneſ avait débuté par un ouvrage intitulé : *Conversations sur la princesse de Clèves*, 1679, in-12. Cet écrit s'était fait remarquer par le mérite du style et par la finesse de la critique ; mais la production qui a fait le plus d'honneur à l'abbé de Charneſ, c'est la *Vie du Tasse*, Paris, 1690, in-12, réimprimée la même année en Hollande. « C'est, dit Bayle, un ouvrage très » curieux. » Il paraît se recommander, en effet, par l'exactitude des faits, par l'intérêt de la narration, par une juste appréciation du génie du grand poète qui en est le sujet, par d'heureux rapprochements de ses ouvrages avec ceux des grands maîtres de l'antiquité, et par la connaissance approfondie de la littérature italienne : mais cette *Vie* n'est, au fond, qu'un abrégé de celle que le marquis J.-B. Manso, ami du Tasse, a écrite en italien. L'auteur n'avait d'abord en dessein de composer que l'*Histoire du démêlé du Tasse avec l'académie de la Crusca* ; mais il conçut ensuite cet ouvrage sur un plan plus étendu, dans lequel il embrassa, comme le Manso l'avait fait, toutes les circonstances de la vie du poète. L'abbé de Charneſ avait aussi entrepris une traduction de Claudien. François Gravelol lui dédia sa *Dissertation sur la Vénus d'Arles*. L'abbé de Charneſ mourut le 17 septembre 1708.

V. S—L.

CHARNIÈRES (DE), né au commencement du 18^e. siècle, est auteur : I. d'un *Mémoire sur l'observation des longitudes en mer*, publié par ordre du roi en 1767, in-8^o. ; II. *Expériences sur les longitudes faites à la mer en 1767 et 1768*, publiées par ordre du roi, Paris, 1768, in-8^o., fig. : on y trouve la description du mégamètre, instrument pour mesurer en mer les distances de la lune aux étoiles. C'est un perfectionnement de l'héliomètre de Bouguer. III. *Théorie et pratique des longitudes en mer*, Paris, 1772, in-8^o. C'est encore une description du mégamètre perfectionné, avec de nouveaux développements. De Charnières fut le premier officier de marine qui, ayant reçu des instructions de Véron, pratiqua avec succès la méthode des longitudes en mer par le moyen de la lune. Il mourut peu de temps après la publication de son mémoire. Z.

CHARNOCK (JEAN), né en 1756, étudia au collège de Winchester, sous la direction de Joseph Warton, qui le regardait comme son fils. Ayant passé à l'université d'Oxford, il signala son goût pour la poésie par beaucoup de pièces fugitives, qui parurent dans les journaux du temps, et parmi lesquelles on remarque ses *Essais politiques*, écrits pendant la guerre d'Amérique, dans l'esprit d'opposition qui animait généralement les jeunes politiques de cette époque. Quelques désagréments lui firent quitter l'université, et il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la tactique navale et militaire. Après avoir appris sur ce sujet tout ce qui pouvait s'apprendre dans le cabinet, jaloux de fortifier ses études par la pratique, il demanda à ses parents la permission d'entrer au service. Cette permission lui étant refusée, il eu-

tra comme volontaire au service de la marine, et perdit par-là ses prétentions à une fortune considérable, dont il était l'héritier naturel. Il quitta le service lorsqu'il n'eut plus rien à y apprendre; et, rentré dans ses foyers, il chercha les moyens de vivre dans les productions de sa plume. Son désintéressement l'entraîna dans de grands embarras pécuniaires, et il mourut de misère et de chagrin, en 1807. Ses ouvrages, où l'on trouve du savoir, des recherches et un bon esprit, ne se distinguent pas beaucoup par le mérite du style; ce sont principalement: I. *les Droits d'un peuple libre*, in-8°, 1792, où il prend ironiquement le ton démocratique que prenaient alors certains écrivains politiques: on y trouve une excellente esquisse historique de l'origine et des progrès de la constitution anglaise; II. *Biographia navalis*, 6 vol. in-8°, dont le premier parut en 1794; III. *Histoire de l'architecture navale*, 3 vol. in-4°, 1802, ouvrage orné d'un grand nombre de belles gravures; IV. une *Vie de lord Nelson*, 1 vol., 1806, enrichie de lettres originales et très curieuses de cet amiral célèbre.

X—s.

CHARNOIS (JEAN-CHARLES LE VACHER DE), né à Paris, continua d'abord le *Journal des Théâtres*, que le Fuel de Méricourt avait commencé en 1776, puis fut chargé de rendre compte des spectacles dans le *Mercure*, où, s'il faut en croire La Harpe, il faisait « le même métier que » les Frérons, celui d'ennemi des ta-
» lents. » En 1791, il fut chargé de la rédaction du *Modérateur*, journal commencé par MM. Delandine et Fontanes. Les principes qu'il professait le perdirent. Sa maison fut pillée; il fut arrêté après le 10 août 1792, conduit à la prison de l'Abbaye, et massacré

le 2 septembre. On a encore de lui: I. *Nouvelles*, 1782, in-18, contenant *Clarville et Adélaïde de St.-Alban*, première nouvelle; II. *Histoire de Sophie et d'Ursule*, ou *Lettres extraites d'un porte-feuille, mises en ordre et publiées*, 1788, 2 vol. in-12; 1789, 2 vol. in-12, roman dont la catastrophe est affreuse: la seconde moitié du livre est supérieure à la première; III. *Costumes et annales des grands théâtres de Paris*, au lavis et coloriées, 1788-89, 7 vol. in-4°. Les années 1786, 87, 88 ont chacune quarante-huit numéros; l'année 1789 n'en a que trente-trois. Les N^{os}. 1-27 de la première année sont d'Auberteuil; le N^o. 28 de la première année et les suivants jusqu'au N^o. 50 de la seconde année, sont d'un anonyme; le reste est de Charnois. IV. *Recherches sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations tant anciennes que modernes*, 1790, 2 vol. in-4°, reproduits avec un nouveau frontispice en 1802. Les estampes, dessinées par Chery, ont été gravées par Allix.

A. B—r.

CHAROBERT, ou CHARLES ROBERT, roi de Hongrie, de la maison d'Anjou, neveu de Charles, roi de Naples, et de Louis IX, fut d'abord proposé pour roi, par le pape, aux Hongrois, qui le refusèrent, ne voulant pas renoncer au droit d'élection ni reconnaître au souverain pontife le droit de disposer de leur royaume; mais, après l'abdication d'Othon, duc de Bavière, Charobert fut enfin reconnu par la diète de Hongrie, dans une plaine près de Pest, et couronné en 1312 à Albe-Royale. La seconde année de son règne fut troublée par la révolte de Mathieu, comte palatin. Charobert marcha contre les rebelles et les défit. Il déclara ensuite la guerre

au vavvode de Valachie, et, ayant pénétré imprudemment dans cette province en 1330, il perdit presque toute son armée dans une bataille, et fut obligé de se travestir pour se sauver. Il se rendit à Naples avec son fils André, après cette malheureuse expédition, et lui fit épouser la petite-fille de Robert, roi de Sicile. De retour dans ses états, Charobert reçut la visite de plusieurs souverains qu'il accueillit avec magnificence. Sous son règne, la Hongrie, parvenue à son plus haut degré de splendeur, fut plus puissante que les empereurs mêmes qui la regardaient auparavant comme un de leurs fiefs. La Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Transylvanie, la Bulgarie, la Bosnie, la Moldavie et une partie de la Valachie reçurent les lois de Charles d'Anjou, et formèrent un vaste empire. Ce prince mourut en 1342, d'un accès de goutte; il fut regretté de ses sujets qui l'avaient d'abord reconnu avec tant de peine. — Louis, son fils, lui succéda. B—P.

CHAROLAIS. Voyez CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

CHARON DE LAMPSAQUE, fils de Pythoclès, l'un des plus anciens historiens grecs qu'on connaisse, florissait un peu avant Hérodote. Il avait écrit l'*Histoire de Perse*, en deux livres, celle de Lampsaque, sa patrie, et plusieurs autres ouvrages. Il ne nous reste de lui que quelques fragments que l'abbé Sévin a recueillis et traduits en français dans son *Mémoire sur Charon de Lampsaque* (*Académie des Inscriptions*, t. XIV, p. 56 et suiv.) Ces fragments ont été de nouveau rassemblés avec plus d'exactitude par M. Creuzer, dans le recueil intitulé : *Historicorum graecorum antiquissimorum fragmenta*, Heidelberg, 1806, in-8°. Il y a joint des remarques très savantes et des re-

cherches sur les autres écrivains de ce nom.

C—R.

CHARON THÉBAIN, d'une famille distinguée, est encore plus célèbre par la part qu'il prit à la délivrance de sa patrie. Les Lacédémoniens s'étant emparés de la citadelle de Thèbes, en temps de paix, avaient mis leurs partisans à la tête du gouvernement, et avaient fait exiler beaucoup de monde. Pélopidas, et quelques autres de ces exilés, s'étant concertés avec Charon qui était resté à Thèbes, se rendirent chez lui à l'entrée de la nuit, déguisés en paysans. Quelques instants après, Charon fut mandé par Archias, l'un des principaux tyrans; ce qui alarma les conjurés. Charon leur ayant laissé son fils en otage, se rendit vers Archias, qui voulait seulement lui faire part d'un bruit vague qui s'était répandu dans la ville du retour des exilés, et Charon le rassura. Lorsqu'il fut revenu, il se chargea, conjointement avec Mélon, d'aller tuer Archias et Philippe, qui se livraient ensemble à la débauche; et, ayant pris des vêtements de femmes pour pénétrer auprès d'eux, ils n'eurent pas beaucoup de peine à s'en défaire. Les autres chefs ayant été tués en même temps, les Thébains recouvrèrent leur liberté, et nommèrent bœotarques, Pélopidas, Charon et Mélon.

C—R.

CHARONDAS, célèbre législateur, naquit à Catane en Sicile, où il florissait vers l'an 650 avant J.-C. Nous avons très peu de détails sur sa vie; Aristote nous apprend seulement qu'il était de la classe moyenne des citoyens, et qu'il donna des lois aux Cataniens et aux autres peuples qui étaient comme eux des colonies de Chalcis en Eubée. Élien ajoute qu'il fut par la suite exilé de Catane, et qu'il se réfugia à Rhégium, où il fit adopter ses lois. Quelques auteurs disent qu'il les avait écrites pour

les Thuriens, mais il vivait long-temps avant la fondation de Thurium, puisque ses lois furent abrogées en partie par Anaxilas, tyran de Rhégium, qui mourut l'an 476 avant J.-C. Il n'est cependant pas nécessaire de supposer avec Ste.-Croix (*Mém. de l'acad. des inscriptions*, tome XLII, page 517), qu'il y a eu deux Charondas, l'un de Catane, l'autre de Thurium. Cette dernière ville était une colonie composée en grande partie d'Ioniens; il était naturel qu'elle adoptât des lois qui avaient été faites pour des Chalcidiens, aussi Ioniens d'origine, et il n'en a pas fallu davantage pour faire croire à quelques auteurs que Charondas était Thurien. Ses lois étaient en vers, comme celles de tous les anciens législateurs, qui ne les mettaient pas en écrit; elles se chantaient, et on les faisait apprendre aux jeunes gens. Celles de Charondas, qui renfermaient d'excellents principes de morale, étaient répandues à Athènes, où on les chantait dans les repas. Elles furent adoptées à Mazaca, dans la Cappadoce, et les habitants de cette ville avaient un magistrat dont l'unique fonction était de les leur chanter et de les expliquer. Il est donc évident que le préambule de ces lois, que Jean Stobée nous a conservé, n'est pas de Charondas, au moins quant aux expressions, et nous pensons comme le savant M. Heyne, qu'il est tiré d'un ouvrage de quelque pythagoricien sur les lois de Charondas. Ce législateur avait noté d'infamie ceux qui, ayant des enfants, passaient à de secondes noces, loi très politique dans les républiques de la Grèce, où l'on était toujours occupé à chercher des moyens contre l'excès de la population. Tous les citoyens étaient obligés de dénoncer au magistrat les crimes qui venaient à leur connaissance; mais le calomniateur était

promené par la ville, couronné de tamarin, punition qu'on regardait comme si infamante que ceux qui y étaient condamnés se tuaient presque tous avant de la subir. Tous les citoyens étaient appelés aux fonctions judiciaires, et ceux qui refusaient de les remplir étaient condamnés à une amende proportionnée à leurs facultés. Il avait défendu, sous peine de mort, de se présenter armé aux assemblées du peuple, et il fut, dit-on, lui-même victime de sa loi; étant allé à la poursuite de quelques brigands, il rentra dans la ville, et se présenta à l'assemblée, sans songer qu'il avait son épée au côté. Quelqu'un lui dit: « Tu violes ta » loi. — Je la confirme, au contraire, » répondit-il, et il se tua sur-le-champ. D'autres attribuent cette action à Dioclès, législateur des Syracusains, et cette histoire n'est peut-être vraie ni de l'un, ni de l'autre. On trouvera de plus grands détails sur les lois de Charondas, dans les mémoires de Ste.-Croix, cités plus haut, et surtout dans les opuscules académiques de M. Heyne, tome II, page 74-176. C—R.

CHARONDAS. V. CARON (LOYS LE).

CHAROST (ARMAND-JOSEPH DE BÉTHUNE, duc de), naquit à Versailles le 1^{er} juillet 1728. Il se montra le digne descendant de Sully par une bienfaisance active, et en consacrant son existence et sa fortune au bonheur de son pays. En 1745, le récit de la bataille de Fontenoi vint éveiller en lui l'amour de la gloire au milieu des jeux du premier âge. Il avait seize ans, il entra dans la carrière militaire, obtint un régiment de cavalerie, et ne tarda pas à se distinguer à la prise de Munster. Il resta six heures dans une tranchée où l'ennemi voyait la moitié de sa troupe à découvert. Il s'instruisit dans la théorie de son art, et ses conseils furent utiles au maréchal d'Armentières.

res, qui commandait alors. Ami et père de ses soldats, Charost faisait payer, sur ses revenus, des gratifications à ceux qui se distinguaient par des actions d'éclat. Il feignit souvent d'avoir obtenu pour ses officiers des pensions qui étaient payées sur ses appointements du gouvernement de Calais. L'armée française étant ravagée par une maladie épidémique, il fit établir à ses frais un hôpital militaire près de Francfort. En 1758, il fit porter toute son argenterie à la Monnaie, pour subvenir aux besoins de l'état, et répondit aux représentations de son intendant : « Je sacrifie ma vie pour » ma patrie, je peux bien aussi sacrifier mon argenterie. » La paix de 1763 le rendit à une vie plus tranquille ; mais ses bienfaits continuèrent de suivre les soldats qu'il avait commandés, et il en plaça successivement un grand nombre dans ses terres. Il établit des ateliers de charité à Ancenis en Bretagne, s'occupa de la confection de plusieurs routes dans le Berri, et de l'amélioration de l'agriculture et de l'instruction publique dans cette province. Vingt ans avant la révolution, il abolit les corvées seigneuriales dans ses domaines, écrivit contre la féodalité, forma un plan d'amortissement des cens et des rentes, convertit les baunalités en abonnements modiques, supprima un droit de minage à Charost et à Mareuil, et indemnisa des censitaires qui avaient payé à ses prédécesseurs des droits trop considérables. Il fonda dans diverses paroisses des secours annuels pour les pauvres, pourvut à l'entretien et à l'instruction des enfants abandonnés ; établit à Roucy et à Meillant des sages-femmes, des chirurgiens, des pharmaciens ; fonda à Meillant un hôpital, et le dota richement ; établit à Mareuil et à Charenton-sur-Mar-

mande, des secours extraordinaires contre les grêles, les inondations et les incendies. Dans une année de disette, il encouragea, de ses propres fonds, l'importation des grains dans le port de Calais. Il fonda dans la Picardie, dont il était lieutenant-général, des prix pour la culture du coton, sur l'utilité des dessèchements, sur les moyens de prévenir ou d'arrêter les épizooties. Un jour, Louis XV, montrant le duc de Charost à ses courtisans, leur dit : « Regardez cet homme, » il n'a pas beaucoup d'apparence, » mais il vivifie trois de mes provinces. » Il avait combattu les corvées dans les assemblées provinciales ; il se prononça dans l'assemblée des notables, pour l'égalité de répartition des charges publiques. La révolution arriva ; il fit un don volontaire de 100 mille francs avant le décret sur la contribution patriotique. Arrêté à Meillant, où il s'était retiré pendant le règne de la terreur, il passa six mois à la Force, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Il n'est pas inutile de remarquer que, dans les certificats qui lui furent délivrés par les comités révolutionnaires, il était appelé le *Père de l'humanité souffrante*, et l'*Homme bienfaisant*. Il retourna à Meillant, où il créa une société d'agriculture et d'économie rurale, dont il devint le directeur. Il publia un *Résumé des vues et des premiers travaux de cette société*, Paris, 1799, in-8°. Il avait été nommé membre de l'ancienne société royale d'agriculture en 1783. Il rédigea des *Vues générales sur l'organisation de l'instruction rurale*, Paris, 1795, in-8° ; des Mémoires sur les moyens de détruire la mendicité, sur les moyens d'améliorer dans les campagnes le sort des journaliers, sur le projet d'une caisse rurale de secours. Il composa une

description topographique, agricole et industrielle de son district, et un vocabulaire des termes ruraux qui y sont en usage. Il proposa la réimpression des bons livres d'agriculture, dans le dessein de les répandre à bas prix dans les campagnes; il introduisit dans son canton l'usage inconnu des prairies artificielles, et celui des meules à courant d'air. Le département du Cher lui doit la culture du lin, de la garance, de la rhubarbe et du tabac; le perfectionnement des forges, des abeilles, de la race des chevaux, l'amélioration des laines, etc. Il étendit son zèle aux canaux de navigation, donna des projets, offrit des fonds considérables pour la confection du canal du Bec-d'Allier à la rivière du Cher; il en avait fait lever les plans à ses frais en 1785. Aucun sacrifice ne lui coûtait, et sa fortune immense semblait à peine pouvoir suffire à ses bienfaits. Il fut à Paris un des fondateurs de la société philanthropique, de l'institution des aveugles-travailleurs, de l'association de bienfaisance judiciaire, et du lycée des arts. Il était président de l'administration des soupes dites à *la Rumfort*. Après le 18, brumaire il fut nommé maire du 10^e. arrondissement de Paris, ce qui fit dire à un de ses collègues « que, toujours ami du peuple, la place qui lui convenait le mieux était celle qui l'en rapprochait davantage. » Il n'avait point eu la petite-vérole, et il la craignait; mais lorsqu'elle exerçait ses ravages dans l'institution des sourds-muets, dont il était un des administrateurs, il voulut visiter les enfants malades, fut atteint par la contagion, et mourut le 27 octobre 1800. Lorsque la nouvelle de sa mort arriva dans Meillant, les boutiques furent fermées spontanément, les travaux suspendus, le deuil général; le peuple et ses magistrats allèrent rece-

voir son corps. Bientôt une souscription fut ouverte par le préfet du Cher pour l'érection d'un monument à sa mémoire. Il est possible que, par quelques erreurs politiques, Charost ait payé son tribut à l'humanité; mais ces erreurs disparaissent dans le tableau de sa vie (*Voy. la Notice historique* de M. Silvestre, dans les *Mémoires de la société d'agriculture du département de la Seine*, t. III, p. 538).

V—VE.

CHARPENTIER (JACQUES), né en 1524, à Clermont en Beauvoisis, vint étudier la philosophie à Paris, et ne tarda pas à la professer lui-même au collège de Bourgogne. Devenu procureur de la *nation* de Picardie, il prit à l'université les degrés de bachelier et de licencié en médecine, puis fut recteur pour la philosophie, dignité qu'il conserva pendant seize ans. En 1566, la chaire de mathématiques du collège royal lui fut résignée par Dampestre-Cosel qui l'occupait; mais le célèbre Ramus s'opposa fortement à cette résignation, prétendant qu'elle ne pouvait avoir lieu pour une semblable place, à laquelle on ne devait point être admis sans un examen préalable. L'affaire fut portée au parlement; on l'y appointa; mais le conseil d'état décida en faveur de Charpentier, qui, en 1568, fut élu doyen. Il était devenu médecin de Charles IX, et mourut de phthisie le 1^{er}. février 1574. Charpentier s'adonna beaucoup plus à la philosophie qu'à la médecine. Partisan outré d'Aristote, il combattit vigoureusement les ennemis du péripatéticien, et notamment Ramus, auquel il ne pardonna point l'opposition qu'il avait mise à sa nomination. On l'a même accusé d'avoir contribué fortement aux malheurs de ce dernier dans l'horrible journée de la St.-Bar-

thélemi. On lui reproche avec encore plus de fondement d'avoir altéré, pour la défendre, la doctrine d'Aristote, sous le nom duquel il publia une sois-disant théologie mystique égyptienne, qu'il prétendit traduite de l'arabe, quoiqu'il ignorât les premiers éléments de cette langue : il n'avait fait au surplus que mettre en meilleur latin une ancienne traduction déjà imprimée de cet ouvrage. Charpentier fut intolérant en religion comme en philosophie, et il fit chasser de l'université tous ceux dont il suspectait les opinions. On a de lui : I. *Descriptio universæ naturæ ex Aristot. ; de putredine et coctione*, Paris, 1562, in-4°. ; II. *Ad expositionem disputationis de methodo, contra Thessalum Ossatum responsio*, Paris, 1564, in-4°. ; III. *Orationes contra Ramum*, 1566, in-8°. ; IV. *Epistola in Alcinoium*, 1569, in-8°. ; V. un *Commentaire* sur ce philosophe, 1573, in-4°. ; VI. *Libri XIV, qui Aristotelis esse dicuntur, de secretiore parte divinæ sapientiæ secundum Ægyptios, ex arabico sermone, etc.*, Paris, 1571, in-4°. , etc. — CHARPENTIER, premier commis du lieutenant de police Hérault, et mort vers 1730, composa, pour le théâtre de la Foire, les *Aventures de Cythère*, 1715; *Qui dort dine*, 1718, et *Jupiter amoureux d'Io*. — CHARPENTIER (Paul), provincial des Petits-Augustins, né à Paris le 30 janvier 1699, et mort à Lagny le 28 avril 1775, a publié deux traductions : I. du *Siège et de la prise de Rhodes*, par Guichard, 1765, in-12; II. de la *Lettre encyclopedique du général des Augustins sur les affaires d'Espagne*, 1767, in-12. Il a laissé imparfait un *Poème sur l'horlogerie*, auquel il travaillait depuis long-temps.

D. L.

CHARPENTIER (PIERRE), juris-

consulte, né à Toulouse, au commencement du 16^e. siècle, enseigna publiquement le droit à Genève. Il avait embrassé le calvinisme; mais, s'étant brouillé avec les chefs de la réforme, et surtout avec Théodore de Bèze, il quitta Genève, dit Bayle, avec sa femme et ses enfants, « sans dire adieu » à ses créanciers. » Il se rendit à Paris peu de temps avant les massacres de la St.-Barthélemi, et se sauva chez Bellièvre, en cette affreuse journée. Bientôt, on le vit se déchaîner publiquement, non contre les auteurs des massacres, mais contre ce qu'il appelait *la cause*, c'est-à-dire, la faction des protestants. Il soutenait que les protestants, s'étant servis du prétexte de la religion pour couvrir leur esprit de révolte, avaient été justement punis par l'épée de Dieu que portent les rois. Il disait que leurs assemblées étaient devenues des conventicules où on ne parlait ni de piété, ni de correction des mœurs, mais d'armes, de séditions, de levées de soldats, et de moyens de faire la guerre à leur souverain : en sorte que c'était Dieu même qui avait inspiré à un monarque naturellement fort doux le dessein de réprimer, par les voies les plus sévères, le crime de leur rébellion. La cour jugea que Charpentier serait un bon apologiste des massacres chez l'étranger. Il se chargea volontiers de cette odieuse mission, reçut de l'argent et la promesse d'être élevé à des charges qu'il obtint par la suite. Il partit avec Bellièvre, qui alla prononcer, devant l'assemblée des cantons suisses, une harangue apologétique de la St.-Barthélemi. Charpentier se rendit à Strasbourg; il avait déjà professé dans cette ville. Il y fit imprimer, le 15 septembre 1572, une lettre adressée à François Portus Candiot, savant helléniste. Cette lettre fut publiée en

latin et en français, sous ce titre : *Lettre de Pierre Charpentier, jurisconsulte, adressée à François Portes* (1) *Candiois, par laquelle il monstre que les persécutions des églises de France sont advenues, non par la faute de ceux qui faisoient profession de la religion, mais de ceux qui nourrissoient les factions et conspirations qu'on appelle la Cause*, in-8°. Charpentier dit, dans cette fameuse lettre, qu'il y avait deux partis parmi les protestants : l'un de *pacifiques*, qui agissaient de bonne foi et par principes de religion; l'autre de *factieux*, qui soutenaient *la cause*; que le premier parti avait pour chefs d'Espina, Sorel, Albrac, Cappel, la Haye, Mercure; et le second, Théodore de Bèze, qu'il appelle la *Trompette de Saba*, et contre lequel il se déchaîna avec tout l'empoiement de la haine. Il ne se borne pas à excuser le massacre de la St.-Barthélemi; il veut encore prouver qu'il a été fait justement, et qu'on a dû le faire pour abattre une faction impie qui voulait renverser le trône et bouleverser l'état. Le 1^{er} mars de l'année suivante, parut, sous le nom de François Portus, une réponse violente, qui contient des détails peu honorables de la vie de Charpentier. Cette réponse fut réimprimée à la suite de la lettre, en 1574, in-4°. L'une et l'autre ont été insérées dans le tome 1^{er}. des *Mémoires de l'état de France sous Charles IX*. Corneille Schulting fit entrer, presque tout entière, la lettre de Charpentier dans la préface de sa *Confessio hieronymiana*, publiée en 1585. On trouve un précis de la même lettre dans la grande *His-*

toire de Mézerai, tom. III. Cette lettre était tombée dans l'oubli qu'elle méritait, lorsque le P. Denis de Ste.-Marthe l'inséra, on ne sait pourquoi, dans ses *Entretiens touchant l'entreprise du prince d'Orange sur l'Angleterre*, imprimés à Paris en 1689. La même année, Jurieu se déchaîna contre Charpentier, dans sa *Religion des jésuites*, et Bayle ne l'a point épargné dans son Dictionnaire; il l'appelle *un furieux ennemi des réformés*. On a encore de lui : *Pium et christianum de retinendis armis, et pace repudiandâ consilium*, Paris, 1575, in-8°. Cet ouvrage parut la même année, traduit en français : *Advertissement saint et chrestien touchant le port des armes*, etc., et fut réfuté par Pierre Lefèvre, maître des requêtes, sous le titre de *Responsio ad Petrum Carpentarianum*. Les deux écrits furent imprimés ensemble, Paris, 1575, in-8°, et la réponse séparément, à Neustadt, 1579, in-8°. Charpentier, devenu avocat du roi au grand conseil, vivait encore en 1584. On ignore l'époque de sa mort. Il eût dû voir les premiers temps du règne de Henri IV, s'il était vrai, comme l'avance Rivet dans son *Jesuita vapulans*, que l'apologiste de la St.-Barthélemi, devenu ligueur opiniâtre, eût encouru la haine du vainqueur de la ligue; mais Rivet semble le confondre avec l'avocat Charpentier, que ses intelligences avec l'Espagne firent périr du supplice de la roue, vers 1596, et qui était fils de Jacques Charpentier, grand adversaire de Ramus.

V—VE.

CHARPENTIER (HUBERT), licencié de Sorbonne, né à Coulomiers, au diocèse de Meaux, en 1565, se rendit recommandable par des établissements ecclésiastiques. Le premier est le pèlerinage célèbre de Notre-Dame de Garaison, au pied des Pyrénées.

(1) Bayle reprend Jurieu d'avoir écrit *Portes* au lieu de *Portus*; mais c'est ainsi qu'écrivait Charpentier lui-même.

nées, dans le diocèse d'Auch; le second est celui des missionnaires de Notre-Dame de Betharram, au bas d'une montagne appelée le Calvaire, dans l'évêché de Lescar; le troisième, plus connu que les deux premiers, est la congrégation des prêtres du Calvaire, sur le mont Valérien, auprès de Paris, sous l'invocation de *Jésus crucifié*. Cette congrégation devait être composée de treize prêtres, dont Charpentier fut le premier supérieur. En 1666, les curés de Paris s'y firent affilier, et c'est depuis cette époque que l'usage s'établit que les paroisses de la capitale allaient en pèlerinage deux fois tous les ans, au mont Valérien, dans les jours spécialement consacrés au culte de la croix. Le fondateur était l'ami intime de l'abbé de St.-Cyran, et avait des relations suivies avec les solitaires de Port-Royal. Il mourut à Paris, le 10 décembre 1650. Son corps ayant été exhumé, il y a quelques années, fut trouvé parfaitement conservé, ce qui accrut singulièrement la dévotion au lieu de sa sépulture.

T—D.

CHARPENTIER (FRANÇOIS), né à Paris le 15 février 1620, fut d'abord destiné au barreau. Sa santé vigoureuse, sa voix mâle et forte, son éloquence naturelle et véhémence, jointes à un certain air de confiance et même d'intrépidité, semblaient lui promettre qu'il jouerait un grand rôle dans cette carrière; mais le goût des lettres eut plus de charmes pour lui que les épines de la chicane, et il les cultiva constamment jusqu'à sa mort dans le silence du cabinet. Colbert ayant conçu le dessein de former une compagnie pour le commerce des Indes orientales, Charpentier composa par son ordre le *Discours d'un fidèle sujet du roi, touchant l'établissement d'une compagnie française*, pour ce genre de

commerce, Paris, 1664 et 1665, en français et en allemand, sous le nom de *Wagenseil*. Ce discours fut suivi, en 1666, d'une relation de cet établissement, dans laquelle on trouve le recueil de toutes les pièces qui peuvent y avoir rapport. Le ministre, pleinement satisfait du premier ouvrage, en mit l'auteur à la tête d'une académie dont son hôtel avait été le berceau, et qui acquit depuis une grande célébrité, sous le titre d'académie des inscriptions et belles-lettres. Charpentier était depuis 1651 membre de l'académie française, dont il devint par la suite directeur perpétuel. Quelque respect qu'il eût pour les grands hommes d'Athènes et de Rome, dont les ouvrages étaient l'objet principal de ses lectures, il prit parti contre ses maîtres dans la fameuse querelle des anciens et des modernes. On a oublié les écrits qu'il fit pour soutenir sa cause, et l'on ne se souvient que de l'épigramme de Boileau contre le *gros Charpentier*. Par une suite de ce système, il plaida en faveur des inscriptions en français, et ce sentiment patriotique le porta à écrire avec véhémence, et même avec obstination contre les discours du jésuite Lucas, *De monumentis publicis latinè inscribendis*. Les deux ouvrages qu'il composa dans cette dispute ont pour titre: *Défense de la langue française pour l'inscription de l'arc-de-triomphe*, 1676, in-12; et *De l'excellence de la langue française*, 1685, 2 vol. in-12. Soit qu'il eût tort ou raison pour le fonds de la question, il est certain qu'il décrédita sa cause par son exemple; car ses inscriptions pour les tableaux de Versailles, destinés à retracer sous le pinceau de Lebrun les conquêtes de Louis XIV, furent trouvées d'un si mauvais goût, par le ton emphatique

qui y régnait, qu'il fallut les effacer pour en mettre à la place de plus simples, peut-être même de trop simples, que fournirent Boileau et Racine. Cette dispute s'est renouvelée un siècle après dans le sein de l'académie, entre Batteux, défendant la cause des Français, et Lebeau, soutenant celle des Latins. Il semble que l'académie, juge compétent en cette matière, s'est décidée pour les inscriptions latines. On ne doit pas cependant regarder ce jugement comme sans appel. Charpentier mourut à Paris, doyen de l'académie française, le 22 avril 1702, dans des sentiments très chrétiens. Cet auteur a beaucoup écrit; on trouve en général dans ses ouvrages de l'esprit et de l'art, de la force et de l'érudition; quelques traits d'éloquence dignes de la bonne antiquité qui lui était familière; mais on lui reproche de la diffusion et une certaine emphase qui lui était naturelle. Il avait du feu dans la conversation, et parlait mieux qu'il n'écrivait. Charpentier contribua plus que personne au dessein de cette belle suite de médailles qu'on a frappées sur les principaux événements du siècle de Louis-le-Grand, et qui parut en 1702, in-folio. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a encore composé: I. *Traité de la peinture parlante*, où il fait voir qu'il faut mettre des inscriptions aux tableaux, et des noms aux portraits; II. *Explication des tableaux de la galerie de Versailles*, etc., Paris, 1684, in-4°; III. *De l'excellence des exercices académiques*, 1695; IV. *Voyage du vallon tranquille* (Sceaux), nouvelle historique, avec la clef, 1675; id., Paris, 1796, in-12, avec une préface et des notes servant de clef, par MM. Adry et Mercier de Saint-Léger; V. un *Panegyrique du roi sur la paix de 1679*, des *Harangues*, des *Dis-*

cours, dans le recueil de l'académie française; VI. des poésies boursoufflées, dont on ne parlerait plus aujourd'hui, sans ces vers où Boileau, dans son discours au roi, tourne en ridicule son élogue royal:

L'un, en style pompeux habillant une églogue,
De ses rares vertus te fait un long prologue,
Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

VII. une *Vie de Socrate*, accompagnée des *Dits mémorables* de ce philosophe, traduits de Xénophon, 1650, in-12; VIII. une *Traduction de la Cyropédie* de ce dernier, avec des notes, Paris, 1659; Amsterdam, 1661, in-12, qui a été effacée par celle de M. Dacier, secrétaire actuel de la troisième classe de l'institut. Charpentier avait laissé parmi ses manuscrits une traduction complète des œuvres de Xénophon, une *Dissertation sur la Cyropédie*, une version en prose de quelques comédies d'Aristophane, et un *Carpentaria* que Boscheron publia en 1724. Parmi beaucoup de choses inutiles ou communes que renferme ce recueil, on trouve quelques pages qui peuvent amuser. (Voyez BOSCHERON, CHARDIN et DU LOIR.)

T—D.

CHARPENTIER (MARC-ANTOINE), savant compositeur, naquit à Paris en 1634. A l'âge de quinze ans, il alla à Rome dans le dessein d'étudier la peinture. Comme il avait quelques principes de musique, en arrivant en Italie, il entra dans une église, où il entendit un motet de la composition du célèbre Carissimi. Dès ce moment, Charpentier abandonna la peinture pour se livrer entièrement à la musique. Carissimi, qui lui donna des leçons, trouvant en lui toute la disposition qu'il fallait pour s'attacher à un tel sujet, le mit en peu de temps en état d'être l'un des plus habiles de son temps. Les morceaux que Char-

pentier composa en Italie lui attirèrent une si grande réputation que les Italiens le surnommèrent le phénix de la France. Revenu dans sa patrie, le roi le nomma maître de la chapelle de Monseigneur; mais la jalousie de Lulli lui fit ôter cette place, qu'il joignait à celles qu'il avait déjà. Charpentier entra chez M^{lle}. de Guise pour être maître de sa musique, et composa un grand nombre d'excellents morceaux; mais ensuite, piqué contre Lully, il changea sa manière pour ne point lui ressembler, et ne s'attacha qu'à composer de la musique très difficile, mais en même temps d'une harmonie et d'une richesse d'effet jusqu'alors inconnues en France, ce qui lui attira de la part des ignorants le titre de compositeur dur et barbare. Le duc d'Orléans, qui fut depuis régent, apprit de lui la composition, et lui accorda l'intendance de sa musique. Charpentier a été l'un des plus habiles maîtres de son temps; il a composé la musique d'un grand nombre d'opéras, de ballets et de divertissemens. C'est lui qui est l'auteur des airs du *Malade imaginaire*, qu'on attribue à tort à Lulli. Le nombre des ouvrages dramatiques qu'il a mis en musique s'élève à plus de vingt-cinq. Les dégoûts qu'il avait éprouvés par la jalousie de Lulli lui firent abandonner la scène, et il ne s'exerça plus que sur des paroles latines. Il fut nommé maître de musique de l'église du collège et de la maison professe des jésuites à Paris, où tous les amateurs se rendaient en foule pour l'entendre. Il devint ensuite maître de la Sainte-Chapelle, où il a été inhumé. Charpentier mourut au mois de mars 1702, dans la 68^e. année de son âge, après avoir professé pendant quarante ans. Il avait coutume de dire qu'il ne connaissait pour son égal

que Lalouette, maître de musique de la cathédrale. Quand un jeune homme voulait se destiner à la composition, il lui disait: « Allez en Italie, c'est la » véritable source; cependant, je ne » désespère pas que quelque jour » les Italiens ne viennent apprendre » chez nous; mais je n'y serai plus. » On doit encore à Charpentier plusieurs recueils d'airs à boire, à deux, trois et quatre parties, des messes, des motets, etc. R—T.

CHARPENTIER (JEAN-JACQUES BEAUVARLET), né à Abbeville en 1730, fut un des plus habiles organistes de la fin du siècle dernier. Il demeurait à Lyon lorsque J.-J. Rousseau, qui passait par cette ville, eut occasion de l'entendre, et signala son talent. Montazet, archevêque de Lyon, lui donna l'orgue de St.-Victor de Paris, dont il était abbé; et, l'année suivante, Charpentier obtint celui de St.-Paul, qu'il conserva jusqu'à la révolution. A cette époque, la suppression du culte le plongea dans la détresse; il mourut en mai 1794. Au doigté le plus net, à l'exécution la plus brillante à la fois, et la plus expressive, Charpentier joignait une connaissance profonde de l'harmonie; nul ne modulait avec plus de grâce, avec plus de facilité; nul ne possédait mieux que lui l'art difficile des transitions; tous les styles semblaient lui être également familiers; mais il excellait surtout dans la fugue. Il a laissé, pour son instrument et pour le clavecin, un nombre considérable d'œuvres d'un mérite éminent. — CHARPENTIER (René), sculpteur, né à Paris en 1680, fut élève de Girardon, et travailla à la sculpture du tombeau que cet artiste célèbre avait élevé à sa femme, à St.-Landry. Charpentier a laissé plusieurs de ses ouvrages dans l'église de Saint-Roch, et notamment le *Tombeau du comte Rangoni*. Il est mort à

Paris le 15 mai 1725. Charpentier n'était pas sans talent, mais, à une grande sécheresse d'exécution, il unissait le mauvais goût qui régnait de son temps, et que ne put détruire son admiration pour les productions de son maître. — CHARPENTIER (Louis), natif de Brie-Comte-Robert, vivait au milieu du siècle dernier, et a publié : I. *Lettres critiques sur divers écrits contraires à la religion et aux mœurs*, 1751, in-12, 2 vol.; II. *la Décence en elle-même, dans les nations, les personnes et les dignités*, 1767, in-12; III. *Nouveaux Contes moraux, ou Historiettes galantes et morales*, 1767, in-12; IV. *Vos Loisirs, contes moraux*, 1768, in-12; V. *l'Orphelin normand, ou les Petites Causes et les grands effets*, 1768, in-12, 5 vol.; VI. *le Nouveau Père de famille*, traduit de l'anglais, 1768, in-12; VII. *Essai sur les causes de la décadence du goût relativement au théâtre*, 1768, in-12; VIII. *Mémoires d'un citoyen, ou le Code de l'humanité*, 1770, in-12, 2 vol.; IX. *Essais historiques sur les modes et sur les costumes en France*, 1776, in-12. D. L.

CHARPENTIER (JEAN-FRÉDÉRIC-GUILLAUME), né à Dresde, le 24 juin 1758, est mort le 27 juillet 1805, professeur de l'académie, et intendant des célèbres mines de Freyberg. Outre plusieurs mémoires insérés dans diverses collections, il a publié les ouvrages suivants : I. *Géographie minéralogique de l'électorat de Saxe*, Leipzig, 1778, in-4°. (en allemand); II. *Beobachtungen, etc.*, c'est-à-dire, *Observations sur les gîtes des minerais*, Leipzig, 1800, in-4°, fig.; III. *Bevtrag, etc.*, c'est-à-dire, *Mémoire géologique sur les montagnes des géants en Silésie*, Leipzig, 1804, in-4°, fig. C.

CHARPENTIER-COSSIGNY. V. COSSIGNY.

CHARPY (NICOLAS), né à Ste.-Croix, village de Bresse, près de Montluel, au commencement du 17^e. siècle, fut d'abord secrétaire du malheureux Cinq-Mars; il le quitta avant sa disgrâce, et vécut d'intrigues pendant quelques années. Il s'associa ensuite à quelques hommes sans probité, dont il partagea les désordres. La découverte d'un sceau qu'ils avaient contrefait attira sur eux l'attention de la justice, en 1648. Deux des complices de Charpy furent arrêtés; l'un mourut en prison, et l'autre se sauva, après avoir fait porter tout le poids de l'accusation sur Charpy, qui fut pendu en effigie. Pendant ce temps-là, il était caché dans une cave, où il resta un mois. C'était l'époque des troubles de la fronde. La cour fut obligée de quitter Paris; Charpy profita de cette circonstance pour s'enfuir, et se rendre en Savoie, où il prit le nom de Ste.-Croix. Comme il n'était pas délicat sur les moyens, pourvu qu'il arrivât à son but, il reparut bientôt à Paris, et parvint même à s'y faire employer par les ministres. Alors il changea de conduite, passa du libertinage à une dévotion outrée, et se donna même pour un homme à visions. Ses idées singulières sont établies dans deux ouvrages, le premier intitulé : *le Hérault de la fin des temps, ou Histoire de l'Église triomphante*, Paris, Guill. Desprez, in-4°, sans date, de 8 pages; et le second, *l'Ancienne nouveauté de l'Écriture Sainte, ou l'Église triomphante en terre*, Paris, Petit, 1657, in-8°. Ainsi que Desmarets et Morin, il annonce la réformation générale de l'Église, et la conversion des peuples à la vraie foi; mais il diffère sur les moyens (Voy. DESMARETS ET MORIN). Suivant Char-

py, l'Ante-Christ devait naître dans le 17^e. siècle, et sa puissance être détruite par un lieutenant de J.-C., de la race de Juda ; sous le règne de ce lieutenant, les juifs rebâteraient Jérusalem, et deviendraient les maîtres de toute la terre ; enfin, deux mille ans après l'ascension de J.-C., tous les hommes seraient rétablis dans la justice originelle, et passeraient sans mourir de la terre au ciel. « On ne peut nier, dit l'abbé Goujet (*Supplément au Dictionnaire de Moréri*), que ce fanatique n'eût beaucoup étudié l'Écriture-Sainte. » Il l'avait lue dans les langues originales ; mais, malgré ces secours, il donna dans des écarts, parce que son imagination était son seul guide. Il l'avait vive, féconde et assez juste même pour découvrir des rapports, mais il les a poussés à un excès intolérable. Charpy soumit son livre au grand Arnauld, qui en donna une réfutation imprimée sous ce titre : *Remarques sur les principales erreurs d'un livre intitulé : l'Ancienne nouveauté*, etc., avec une préface de Nicole, Paris, 1665, in-8^e., et avec une nouvelle préface et des additions de l'abbé de Bonnaire, Paris, 1735, in-12. Il paraît que Charpy renonça de bonne foi à ses erreurs. Dupin, et après lui, dom Calmet, disent qu'il embrassa l'état ecclésiastique, prit ses degrés en théologie, et mourut en 1670. On a encore de Charpy : I. *le Juste Prince, ou le Miroir des princes en la vie de Louis XIII*, Paris, 1658, in-4^e. ; II. *Elogium cardinalis Mazarini apologeticum, seu historie Gallico-Mazarinae compendium*, en vers latins, Paris, 1658, 2^e. édition, in-4^e. Il prend dans cet ouvrage le titre de conseiller d'état. III. *Catéchisme eucharistique en deux journées*, Paris, 1668, in-8^e. Goujet lui attribue la *Vie de S. Gaëtan de Thienne*,

fondateur des clercs réguliers, Paris, 1657, in-4^e. ; mais il est plus que probable que cet ouvrage appartient à Gaëtan Charpy. Nicolas a encore laissé manuscrits des commentaires latins sur les prophètes, les psaumes et l'Apocalypse. — CHARPY (Louis de Ste.-Croix), de la même famille que le précédent, est auteur d'une *Paraphrase du psaume LXXI sur la naissance du dauphin ; des Saintes ténèbres*, en vers français, Paris, 1670, in-12 ; d'une *Épître à l'hiver, sur le voyage de la reine de Pologne* ; et enfin de l'*Abrégé des grands, ou de la vie de tous ceux qui ont porté le nom de grand*, en vers latins et français, Paris, 1689, in-4^e. — CHARPY (Jean), abbé de Ste.-Croix. L'abbé de Marolles en parle avec éloge dans son dénombrement des auteurs, imprimé à la suite de ses *Mémoires*. On lui attribue une *Paraphrase en vers des Lamentations de Jérémie*, et quelques poésies à la louange de Louis XIII. — CHARPY (Gaëtan), né à Mâcon, au commencement du 17^e. siècle, entra dans la congrégation des clercs réguliers, connus sous le nom de *théatins*, et devint supérieur de leur maison de Paris, où il mourut, en 1683. Il a traduit du portugais en français l'*Histoire de l'Éthiopie orientale de Jean de Santo, dominicain*, imprimée par les soins de ses confrères, Paris, 1684, in-12, et a laissé manuscrits plusieurs autres ouvrages, parmi lesquels on distingue une traduction de l'italien en français de la *Relation de la mission faite en France par les Théatins*, en 1644. W—s.

CHARRI (JACQUES-PREVOST DE), gentilhomme languedocien, suivit la carrière des armes sous François I^{er}., Henri II et Charles IX. Il était brave, mais orgueilleux et vindicatif.

Blaise de Montluc, dans ses Commentaires, vante beaucoup la bravoure et les talents militaires de Charri. Sa force était telle que, durant la guerre de 1524 en Italie, combattant avec quelques soldats un corps de trois cents Allemands, qu'il défit, il trancha d'un seul coup du revers de son épée le bras, couvert d'une manche de maille et d'un brassard, du chef de cette troupe. En 1565, Charri commandait dix enseignes d'infanterie qu'on choisit lors de la création des gardes-du-corps pour faire partie de la garde à pied, dont il fut le premier mestre-de-camp. Lorsqu'il reçut son brevet, quelques personnes lui insinuèrent que l'intention de la cour était qu'il n'obéît en aucune manière à d'Andelot, colonel-général de l'infanterie française. Charri, dont le caractère altier et impétueux répugnait à toute espèce de soumission, écouta ces insinuations, si bien que d'Andelot, irrité de ses continuelles désobéissances à ses ordres, résolut de s'en défaire. Charri, quelques années auparavant, avait tué en duel le frère de Chatelier Portant. Celui-ci, excité secrètement par d'Andelot, gagna treize assassins, du nombre desquels était Paul Richieud, surnommé *le Brave*, et, le 51 décembre 1563, Charri, allant au Louvre, fut assassiné, ainsi que deux amis dont il était accompagné, par Chatelier Portant et ses complices, qui sortirent aussitôt de Paris. Suivant Brantôme, « Charri était un » second Montluc en valeur et en orgueil, et qui l'aurait pu être en dignité, s'il ne s'était pas fait de trop » grands ennemis. » B—G—T.

CHARRIÈRE (JOSEPH DE LA), né à Anneci en Savoie, vers le milieu du 17^e. siècle, vint perfectionner ses études médicales à Paris, et re-

tourna ensuite dans sa patrie, où il exerça la chirurgie avec distinction jusqu'à sa mort. Il mit le sceau à sa réputation par deux ouvrages importants : I. *Traité des opérations de la chirurgie, avec plusieurs observations et une idée générale des plaies*, Paris, 1690, in-12. L'auteur s'étend beaucoup sur la cause, la nature, le siège de la maladie, et très peu sur le manuel de l'opération, qui devait être son objet principal; il se livre souvent à des discussions frivoles, à des théories évidemment erronées; il donne des étymologies ridicules, qui prouvent que les langues savantes ne lui étaient pas familières. Cependant, comme cet ouvrage est un des premiers qu'on ait publiés sur la médecine opératoire, il fut, malgré ses défauts, souvent réimprimé, en 1692, 1695, 1716, 1721, 1727, traduit dans diverses langues: en allemand, par Jean Léonard Martini, Francfort, 1700, in-8^o.; *ibid.*, 1715; en hollandais, par Jean-Daniel Schlichting, qui l'enrichit d'une préface, Amsterdam, 1754, in-8^o.; en anglais, 1705, in-8^o., etc. II. *Anatomie nouvelle de la tête de l'homme et de ses dépendances*, Paris, 1703, in-8^o. Le contenu de cette monographie n'est pas propre à justifier les éloges que l'auteur se donne dans la préface. Après avoir décrit les organes, il en explique les fonctions; mais rarement il puise dans son propre fonds. Ce qu'il dit de la salive est emprunté de Lanzoni; sa doctrine des nerfs est celle de Vicussens, et l'on peut assurer que Duverney a eu de justes motifs pour le ranger parmi les plagiaires. C.

CHARRIÈRE (M^{me}. DE ST.-HYACINTHE DE), d'une famille noble de Hollande, fut élevée à la Haye, et passa sa jeunesse à la cour. Elle épousa

sa M. de Charrière, gentilhomme vaudois, d'une famille ancienne, mais peu fortunée, qui était l'instituteur de son frère. M^{lle}. de Tuyll renonçait à l'opulence de sa famille, à la cour du stathouder, pour suivre son époux dans un village de la principauté de Neuchâtel, où il avait conservé une terre, que M^{me}. de Charrière agrandit par la fortune qu'elle eut le plaisir d'offrir à l'homme de son choix. La campagne d'un propriétaire neuchâtellois, la touchante simplicité de mœurs de ce petit pays, surtout dans le temps où M^{me}. de Charrière vint l'habiter, ou M^{me}. de Charrière vint l'habiter, eut aussi exempté des grandes jouissances que de grands efforts et de grandes peines, ne purent suffire à son ame de feu. Tout ce qui l'entourait, les vertus paisibles de son excellent époux, lui offraient des modèles dont elle reconnut tout le prix; elle les imitait avec zèle; car toutes les vertus furent au fond de son cœur; mais elle sentit un besoin d'activité qui rendit orageuses quelques années de sa vie. Enfin, chérie de la famille respectable où elle était entrée, elle se forma une existence heureuse. Quoiqu'elle ne se piquât pas d'être une femme savante, la littérature fut l'occupation à peu près exclusive de sa vie; la musique y eut aussi une part considérable, surtout durant un séjour assez long qu'elle fit à Paris. La révolution la priva d'une grande portion de ses revenus; de concert avec son époux, elle diminuait alors le luxe de sa maison, et retranchait de sa table pour continuer à faire du bien. Elle fit des ingrats, et se trompa souvent dans le choix de ses affections: son cœur en fut douloureusement affecté, et les tristes expériences, les événements publics, et sa santé affaiblie, la rendirent solitaire, et, à la fin de ses jours, elle n'admettait plus qu'un très petit nombre d'amis intimes. Elle

mourut à sa campagne, près de Neuchâtel, en 1806, à l'âge d'environ soixante ans. Plus qu'aucune autre femme, M^{me}. de Charrière est tout entière dans ses écrits, passionnée et philosophe, respectant la vertu, pyrrhonienne sur tous les objets de spéculation, mais très décidée sur les devoirs de chaque état de la vie. Ses compositions offrent des tableaux très variés, très vrais, souvent assez hardis. Plusieurs de ses ouvrages n'ont jamais paru en français; elle les composait pour avoir le plaisir de les voir traduits en allemand, dans un temps où des liaisons avec des personnes de cette nation lui rendirent leur langue intéressante. Très avide de louanges, elle écoutait cependant avec attention les observations de ses amis, corrigeait et refaisait même avec une application extrême. Comme elle s'occupait dans tous ses ouvrages des idées et des intérêts du moment, une grande partie est restée en fragments. Nous indiquerons parmi ses romans: I. *Calliste, ou Lettres écrites de Lausanne*, 1786, in-8°. : c'est le plus remarquable de ses ouvrages; II. *Mistress Henley; Lettres neuchâtelloises*; III. *OEuvres* publiées sous le nom de *l'abbé de la Tour*, 3 vol., in-8°, Leipzig, 1798, 4 vol., fig.; contenant: les *Trois femmes*, *Honorine d'Userche*, *Ste.-Anne et les Ruines d'Yedburg*, *Sir Walter Finch et son fils Williams* (Genève). Les *Trois femmes* avaient d'abord paru à Londres, ensuite à Lausanne, 1798, 2 vol. in-12; l'édition de Leipzig est la meilleure. Le *Toi et Vous*; *l'Émigré*; *l'Enfant gâté*; *Comment le nomme-t-on?* pièces de théâtre. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en allemand. Des lettres de M^{me}. de Charrière à M. Louis-Ferdinand Herder, littérateur distingué de l'Allemagne, et son traducteur, se trou-

vent dans le second volume des œuvres posthumes de celui-ci (Tubingen , 1810).

U—1.

CHARRON (PIERRE), fils d'un libraire , qui était père de vingt-cinq enfants , naquit à Paris en 1541. Après avoir fait son cours de droit à Orléans , puis à Bourges , et pris le bonnet de docteur dans cette dernière ville , il se fit recevoir avocat , et en exerça la profession pendant cinq ou six ans. Dégoûté de cette carrière , il embrassa l'état ecclésiastique , et se distingua dans la prédication. Ayant suivi Arnaud de Pontac , évêque de Bazas , il remplit plusieurs stations dans la Gascogne et le Languedoc. Ses succès dans la chaire lui valurent successivement des places de théologal à Bazas , à Aqs , à Lectoure , à Agen , à Bordeaux , à Cahors , à Condom , et le titre de prédicateur ordinaire de la reine Marguerite. Après dix-sept ans d'absence , il revint à Paris pour accomplir un vœu qu'il avait fait d'entrer dans un ordre religieux. Refusé chez les chartreux , et ensuite chez les célestins , à cause de son âge de quarante-sept ans , il se crut dégagé de son vœu , et alla reprendre ses stations , d'abord à Angers , puis à Bordeaux. Il s'élia si étroitement , dans cette dernière ville , avec Montaigne , que celui-ci lui permit , par son testament , de porter les armes de sa famille. Charron , par reconnaissance , laissa tous ses biens au beau frère de Montaigne , ne pouvant les laisser à Montaigne lui-même. Député de la province ecclésiastique de Cahors à l'assemblée du clergé de 1595 , il fut choisi pour en être le premier secrétaire , et mourut subitement à Paris , dans la rue , le 16 novembre 1605 , d'une apoplexie sanguine. Quelques propositions peu exactes de son livre de *la Sagesse* lui suscitèrent des

censeurs ; il eut aussi ses apologistes ; mais ses vertus , ses mœurs et sa conduite ne méritèrent jamais que des éloges. Le plus connu de ses ouvrages est le *Traité de la Sagesse* , en 3 livres , Bordeaux , 1601 , in-8°. Il fut attaqué par le médecin Chanet et par le jésuite Garasse , qui en appela l'auteur le *patriarche des esprits forts* , et voulut même le faire passer pour un athée. L'abbé de St.-Cyran releva les infidélités de la censure de Garasse. Charron avait sous presse une seconde édition , lorsqu'il mourut. Le parlement se disposait à supprimer l'ouvrage , et la faculté de théologie à le censurer , lorsque le président Jeannin , chargé par le chancelier de le réviser , y fit des corrections au moyen desquelles il parut à Paris , en 1604 , in-8° , par les soins de Kochemailet , qui y ajouta la vie de l'auteur , son ami. Le peu de débit de cette édition mutilée donna lieu à une seconde , Paris , 1607 , in-8° , conforme à l'édition originale , augmentée des observations de Jeannin. La plus jolie est celle des Elzevir , Leyde , 1646 , in-12. On préfère les exemplaires qui ne portent point de date. Charron , peu de temps avant sa mort , avait composé , sous le titre de *Traité de Sagesse* , un abrégé et une apologie du précédent , Paris , 1608 , in-8° , suivi de quelques Discours chrétiens trouvés dans ses papiers. Montaigne et Duvair sont souvent copiés dans le livre de *la Sagesse*. L'auteur , qu'on peut regarder comme un élève du premier , est loin d'avoir la vivacité et l'originalité piquante de son maître. Parmi les propositions répréhensibles , il serait difficile de justifier celle-ci : « La religion n'est tenue que par moyens humains , et est toute bâtie de pièces malades , et qu'encore que l'immortalité de l'ame soit la chose la

» plus universellement reçue, elle est » la plus faiblement prouvée; ce qui » porte les esprits à douter de beau- » coup de choses. » M. de Luchet a publié une *Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron*, Amsterdam (Paris), 1765, in-12. En 1594, Char-ron avait publié à Cahors, sans nom d'auteur, un *Traité des trois Vérités*, réimprimé l'année suivante à Bruxelles, sous le nom de Benoît Vaillant, et à Bordeaux sous son nom, la même année, in-8°. C'est un ouvrage métho-dique, dans lequel il prouve, contre les athées, qu'il y a une religion; contre les païens, les juifs, les ma-hométans, que, de toutes les reli-gions, la chrétienne est la seule vérita-ble; contre les hérétiques et les schismatiques, que, de toutes les com-munions, il n'y a de salut que dans l'église catholique et romaine. Comme dans la 5^e. partie, il attaquait le *Traité de l'Église* de Duplessis-Mornai, cela l'engagea dans une controverse avec deux auteurs calvinistes, qui n'était pas finie à sa mort. On a encore de lui un recueil de seize *Discours chré-tiens*, sur la divinité, la création, la rédemption, l'eucharistie, Bordeaux, 1600; Paris, 1604, in-8°. T—D.

CHARTIER (ALAIN), né en Nor-mandie, et, suivant quelques biogra-phies, à Bayeux, en 1586, fit ses études à l'université de Paris. La fa-cilité avec laquelle il réussissait dans les langues, et les succès qu'eurent quel-ques petites pièces qu'il composa dans sa jeunesse, lui méritèrent les titres d'excellent orateur, de noble poète, et de très renommé rhétoricien. Il était à peine âgé de seize ans lorsqu'il for-ma le projet d'écrire l'histoire de son temps. Le roi Charles VI voulant l'en-courager à ce travail, le nomma clerc, notaire et secrétaire de sa mai-son. Charles VII le continua dans

cette place. Nous n'avons vu nulle part qu'il ait été archidiaire de Paris et conseiller au parlement. On ignore l'époque précise de sa mort; Duchesne la place à l'année 1458; Lamou-noye, avant 1457; enfin d'autres as-surent qu'il mourut à Avignon en 1449, et qu'il fut inhumé dans l'église des Antonins de cette ville, où l'on voyait son épitaphe. Cette particularité a été inconnue à Duchesne, qui a don-né l'édition la plus complète de ses œuvres, Paris, 1617, in-4°. Ce re-cueil contient l'*Histoire de Charles VII*. S'il n'est pas certain que cet ou-vrage soit d'Alain Chartier, il l'est du moins qu'il n'a pas pu l'achever. Le P. Lelong l'attribue à Gilles Bouvier, dit *Berry* (V. BOUVIER). Les conti-nuateurs de Moréri, en adoptant l'o-pinion du P. Lelong, distinguent mal à propos Gilles Bouvier de Berry, et, en croyant relever une faute de ce biblio-graphe, sont tombés eux-mêmes dans une erreur très grossière. On trouve ensuite un ouvrage en prose mêlé de vers, intitulé: *l'Espérance, ou consolation des trois Vertus, Foi, Es-pérance et Charité*; le *Curial* (ou le Courtisan); le *Quadrilogue invectif*. C'est une déclamation contre les abus qui régnaient alors. Les interlocuteurs sont: France, Peuple, Chevalier, et Clergé. *Dialogus familiaris super deploratione gallicæ calamitatis*, et quelques autres morceaux moins im-portants en latin. Les pièces en vers français forment la seconde partie de ce recueil: on y distingue: le *Débat du réveil-matin*; la *Belle dame sans mercy*; le *Bréviaire des nobles*, en vers de dix syllabes; le *Livre des quatre dames*. On remarque dans toutes ces pièces beaucoup de naïveté. La plupart des critiques conviennent que la langue française a eu de grandes obligations à Chartier. Il passe même

pour l'inventeur du rondeau qu'on nomme déclinatif. L'auteur des poésies attribuées à Clotilde de Surville (Voy. SURVILLE) a attaqué avec violence la réputation littéraire de Chartier. Il est assez singulier que ce pseudonyme ne parle que d'ouvrages de Chartier absolument inconnus, et que sa critique ne soit pas tombée une seule fois sur ceux de ses ouvrages conservés. Il lui attribue une traduction des *Nuits attiques*, d'Aulu-Gelle; la *Fleur de belle rhétorique*; un *Traité sur la nature du feu de l'enfer*, et un autre sur les *Ailes de Chérubin*. M. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, indique comme étant de Chartier un ouvrage en prose, intitulé : *Demandes d'amour*, Paris (Mich. le Noir), in-8°. Outre l'édition que nous avons citée du recueil de ses ouvrages, il en est encore quelques autres que les curieux recherchent avec empressement; la plus rare est celle de Paris, Galliot Dupré, 1529, in-8°. Ils avaient été précédemment imprimés sous le titre de *Faicts, Dits et Ballades*, Paris, 1484, 1489 et 1526, in-fol. goth. Le *Quadrilogue* l'avait été séparément à Bruges, par Collard Mansion, dès 1477, in-fol. goth. Pour donner une preuve du degré d'estime dont Alain Chartier avait joui dans son siècle, Pasquier rapporte que, se trouvant un jour endormi sur une chaise, Marguerite d'Écosse, épouse du dauphin de France, depuis Louis XI, s'approcha de lui, et lui donna un baiser sur la bouche. Alain était fort laid. Les seigneurs et les dames de la suite de cette princesse marquant leur étonnement de cette action, elle leur dit : « qu'elle ne baisoit pas la personne, mais la bouche dont estoient sortis tant de beaux discours. » W—s.

CHARTIER (JEAN); frère d'Alain, fit profession à l'abbaye de St.-Denis.

Alain, qui jouissait de l'estime du roi Charles VII, fit connaître son frère à ce prince, qui le nomma son historiographe, et le chargea de mettre en ordre les chroniques que l'on conservait dans le trésor de cette ancienne abbaye. Il s'acquitta de ces fonctions d'une manière si agréable au monarque, que celui-ci lui ordonna de le suivre dans ses guerres contre les Anglais, et que, non seulement il lui faisait fournir, de sa maison, toutes les choses dont il avait besoin, mais qu'il tenait à sa disposition des gens pour le servir, et des chevaux pour le transporter partout où il le voulait. On sait que Jean Chartier vivait encore en 1461, année de la mort de Charles VII, et on croit qu'il ne survécut que peu de temps à son bienfaiteur. Les *Grandes Chroniques de France*, débrouillées par Chartier, et augmentées par lui de l'*Histoire du règne de Charles VII*, ont été imprimées deux fois dans le 15^e. siècle : la première, en 1476, à Paris, 5 vol. in-fol. (les curieux en recherchent les exemplaires où les trois derniers feuillets du 3^e. volume se trouvent doubles, parce qu'ils ont été imprimés deux fois avec quelques différences); la deuxième, en 1493, Paris, Ant. Vérard, 3 vol. in-fol. Cette édition est mieux exécutée que la précédente, et l'on en connaît des exemplaires sur peau de vélin. Ces chroniques ont été réimprimées avec une continuation jusqu'à l'an 1513, et avec la *Chronique martinienne* (Voy. GAGUIN), Paris, 1514, 3 vol. in-fol., et enfin dans la collection des historiens de France (Voy. BOUQUET). On trouve dans cet ouvrage beaucoup de fables, mais aussi beaucoup d'anecdotes curieuses et de faits utiles, surtout dans ce qui concerne la troisième race. On peut consulter sur cet ouvrage, et sur les différentes édi-

tions qui en ont été faites, un mémoire de la Curie Ste.-Palaye, au tome XV du Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'*Histoire de Charles VII*, de Chartier a été imprimée seule à Paris, en 1661, in-fol., par les soins de Denis Godefroy, qui l'a fait suivre des vies du même prince, par d'autres écrivains contemporains, et de plusieurs pièces intéressantes, dont on verra le détail dans la *Bibliothèque historique de France*, N°. 17270. On a encore de Chartier un manuscrit in-fol., contenant les *Différends des rois de France et d'Angleterre*. Le style de cet écrivain est naïf; il a été à même de puiser dans les sources, et ses ouvrages sont regardés comme les meilleurs que l'on puisse consulter pour le temps où il a vécu.

W—s.

CHARTIER (GUILLAUME), évêque de Paris, né à Bayeux, parent, et, suivant même quelques auteurs, frère d'Alain et de Jean, dont il a été question dans les articles précédents, fut élevé à la cour de Charles VII, qui lui témoignait une attention particulière. Martial de Paris, dit dans ses *Vigiles*, que Guillaume était son écuyer :

Il fut jadis son écuyer premier,
Le bon évêque de Paris Charretier.

Tout ce qu'on doit conclure de ce passage très remarquable, c'est que le roi faisait lui-même les frais de l'éducation de quelques jeunes gens de la cour, au nombre desquels se trouvait notre Chartier. Nommé à l'évêché de Paris, en 1447, il se fit aimer des pauvres par sa bienfaisance, et chérir de tout le peuple par le zèle avec lequel il prenait sa défense dans toutes les circonstances. Il sollicita Louis XI de former un conseil composé de six membres, deux de chaque ordre, pour aviser aux moyens de soulager le peuple, en diminuant les impôts

dont il était surchargé; ce conseil en abolit la plus grande partie, ce qui indisposa le roi contre Guillaume qui en avait été l'âme. Pendant la guerre dite du *bien public*, les princes lignés étant venus se loger avec leurs troupes dans les environs de Paris, invitèrent les bourgeois à venir conférer avec eux sur les changements qu'il convenait de faire dans le gouvernement du royaume. L'évêque de Paris fut un des députés qui assistèrent à cette conférence, et il ne tint pas à lui que l'entrée de la ville ne fût accordée aux princes, ne prévoyant pas que la révolte de Paris devait entraîner alors la perte de la France. Louis XI ne lui pardonna ni cette démarche, ni l'opinion qu'il avait manifestée, et, depuis ce temps, il cessa de lui montrer aucune confiance. Après sa mort, arrivée en 1472, le roi écrivit au prévôt des marchands, pour lui faire connaître ses sujets de plaintes contre le prélat, et voulut qu'on les mît dans son épitaphe. Duclos dit que Guillaume, qui avait les vertus de son état, n'avait pas celles d'un politique; qu'il aurait dû se borner à l'administration de son diocèse, et non s'occuper de celle du royaume, que ses conseils auraient perdu, s'ils eussent été suivis.

W—s.

CHARTIER (RENÉ), né à Vendôme en 1572, montra dès sa plus tendre jeunesse une passion ardente pour l'étude, et cultiva en même temps la littérature, la philosophie et la théologie. Avantageusement connu par quelques tragédies latines assez bien versifiées, et par d'autres poésies dans la même langue, il fut appelé à Angers pour y enseigner les belles-lettres, remplit cette chaire avec distinction, et composa sur la conversion de Henri IV à la religion catholique une pastorale en seize cents vers latins

qu'il fit réciter par ses disciples. Il étudia aussi la jurisprudence, les mathématiques et la médecine. D'Angers, il se rendit à Bordeaux, puis à Bayonne, où il professa la rhétorique; son séjour dans cette ville fortifia son goût pour la médecine, et il profita du vaste champ que lui offrait, pour herboriser, le voisinage des Pyrénées; il vint ensuite à Paris perfectionner son éducation médicale, et le 26 août 1608, il fut reçu docteur de la faculté, qui bientôt (1610) lui confia la chaire de pharmacie. En 1612, il fut nommé médecin des Dames de France; en 1615, médecin ordinaire du roi; en 1617, professeur de chirurgie au collège royal. Il mourut le 29 octobre 1654, d'une apoplexie qui le surprit à cheval, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Si Chartier n'a publié aucun ouvrage original, il s'est acquis une grande célébrité comme éditeur; il publia d'abord: *Ludovici Dureti scholia ad Jacobi Hollerii librum de morbis internis*, Paris, 1611, in-4°; ensuite: *Bartholomæi Perdulcis universa medicina, præmissâ auctoris vitâ*, Paris, 1650, in-4°; mais son plus beau titre de gloire est, sans contredit, l'édition complète des OEuvres réunies d'Hippocrate et de Galien: *Hippocratis Cœi et Claudii Galeni Pergamæni archiatrom opera Renatus Charterius Vindocinensis, doctor medicus Parisiensis, etc., plurima interpretatus, universa emendavit, instauravit, notavit, auxit, secundum distinctas medicinæ partes in tredecim tomos digessit, et conjunctim græcè et latinè primus edidit*. Cette production importante et même unique offre des avantages qu'on ne saurait trop apprécier. Le texte grec a été conféré sur toutes les anciennes éditions, et restitué sur une infinité

de manuscrits originaux; la traduction latine est mise à côté du grec, et corrigée presque mot à mot; l'ordre des matières est tel qu'on a dans le même volume les traités d'Hippocrate et de Galien sur le même sujet. Cet ouvrage forme treize volumes in-folio, dont dix seulement furent imprimés du vivant et sous les yeux de l'auteur; savoir: les 6 premiers, le 8°. et le 13°, en 1639; le 7°. et le 12°, en 1649; les 9°, 10°. et 11°. furent publiés en 1679, par les soins de Blondel et Lemoine, docteurs de la faculté. Ce travail immense, qui fait tant d'honneur à Chartier, ruina sa fortune et celle de sa famille. Avant de le mettre au jour, il avait fait imprimer un *index* des ouvrages d'Hippocrate et de Galien, dont on n'a que les titres, en invitant ceux qui découvriraient quelques-uns de leurs écrits à les lui envoyer. Cet *index* grec et latin est sans date, et n'a que 39 pages. — CHARTIER (Jean), son fils aîné, né à Paris, en 1610, fut reçu docteur en 1654, devint médecin ordinaire du roi, et professeur au collège royal. Ami de la chicane, il se félicita d'avoir attisé le feu de la discorde au sein de la faculté, par son livre intitulé: *La science du plomb sacré des sages, ou de l'antimoine*, Paris, 1651, in-4°; cet opuscule, attribué par quelques-uns à Philippe Chartier, par d'autres, à Davisson, parut en latin, dans le tome 6°. du *Theatrum chemicum*, Strasbourg, 1659, et forme le 205°. traité de la collection, sous ce titre: *Scientia plumbi sacri sapientum, seu cognitio rararum et singularium virtutum, potestatum et qualitatum antimonii, per Joannem Chartier, etc.* L'intolérant Gui Patin, connu par son aversion pour les partisans de l'antimoine, se déchaîna de la manière la

plus indécente contre Chartier, et le fit rayer du tableau en 1651 ; mais il y fut rétabli en 1653, sous le décanat de Paul Courtois, et mourut en 1662.

— Philippe CHARTIER, frère de Jean, né à Paris en 1633, se livra également à la médecine, reçut le doctorat en 1656, remporta l'année suivante, au concours, la chaire de professeur au collège royal, devint médecin ordinaire du roi, et mourut d'une indigestion, le 25 août 1669, à l'âge de trente-six ans ; il revendiqua l'ouvrage publié par son frère, sur l'antimoine, et se vantait publiquement d'en être l'auteur. C.

CHASLES, CHALES, ou CHALES (GRÉGOIRE, ou ROBERT DE), naquit à Paris le 17 août 1659, et devint écrivain dans la marine. Il visita successivement les Indes, la Turquie et le Canada : dans ces deux dernières contrées, il fut fait prisonnier. De retour à Paris, son humeur satirique, que développait encore l'amour excessif des plaisirs de la table, le fit bannir de cette ville, et reléguer à Chartres, où il mourut. On a de lui : I. *les Illustres Françaises*, Paris, 1725, in-12, 3 vol. ; 1759, 1748, 1750, in-12, 4 vol. Ce sont diverses histoires ou nouvelles assez intéressantes, mais écrites d'un style fort négligé. On n'a pas manqué de prétendre qu'il avait été le héros de quelques-unes : elles fournirent à Collé le sujet de *Dupuis et Desronais*. II. *Journal du voyage fait aux Indes orientales par l'escadre de Duquesne, en 1690 et 91*, la Haye (Paris), 1721, in-12, 3 vol. ; III. la *Traduction du sixième volume de l'histoire de Don Quichotte*, Paris, 1715, in-12. Ce volume fut, comme les précédents, attribué à Filleau de St.-Martin : mais de Chasles le réclama. — CHASLES (François-Jacques), avocat en parlement à Paris,

au commencement du 18^e. siècle, a laissé un *Dictionnaire universel chronologique et historique de justice, police et finances, distribué par ordre de matières, contenant l'indication des édits, déclarations, lettres patentes, et arrêts du conseil d'état, rendus depuis l'an 1600, jusques et y compris 1720*, Paris, 1725, 3 vol. in-fol. D. L. et A. B.—T.

CHASOT DE NANTIGNY (LOUIS), né au mois d'août 1692, à Saulx-le-Duc, en Bourgogne, vint de bonne heure à Paris, et s'y consacra à l'éducation de quelques jeunes seigneurs. Ces fonctions honorables augmentèrent son amour pour l'étude. Il s'adonna particulièrement à celle de l'histoire et aux pénibles recherches qu'exige la science des généalogies. Ses ouvrages sont recommandables par l'exactitude des détails, par une méthode claire et précise. C'est à lui qu'appartient toute la partie généalogique des suppléments de Moréri. Dans sa vieillesse, il devint aveugle, et mourut le 29 décembre 1755. On a de lui : I. *Tablettes géographiques*, Paris, 1725, in-12 ; II. *Généalogies historiques des anciens patriarches, rois, empereurs et de toutes les maisons souveraines, jusqu'à présent*, Paris, 1756-1758, in-4^o. , 4 vol. : ce grand ouvrage n'est point achevé ; III. *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques*, Paris, 1749-1757, in-24, 8 vol. ; IV. *Tables généalogiques de la maison de France et de celles qui en sont sorties*, in-4^o. : c'est un extrait de ses *Généalogies historiques* ; V. *Tablettes de Thémis*, 1755, in-24, 2 vol. ; VI. *Abrégé de la généalogie des vicomtes de Lorraine, avec une dissertation sur la branche de Candale*, Paris, 1757, in-12. D. L.

CHASSAGNE (IGNACE-VINCENT GUILLOT DE LA), fils d'un professeur en médecine à l'université de Besançon, naquit en cette ville au commencement du 18^e. siècle. Il a composé quelques romans oubliés, quoiqu'ils ne soient peut-être pas inférieurs à la plupart de ceux qu'on imprime aujourd'hui. S'ils ne brillent pas du côté de l'invention, ils sont du moins assez purement écrits, et le bon sens et les mœurs y sont toujours respectés. En voici les titres : I. *le Chevalier des Essars et la comtesse de Bercy, histoire remplie d'événements intéressants*, Paris, 1735, 2 vol. in-12, réimprimée la même année à Amsterdam, 2 vol. in-12; II. *Histoire du chevalier de l'Étoile, contenant l'histoire secrète et galante de M^{lle}. de M... avec M. du...* Amsterdam, 1740, in-12; III. *les Amours traversés, histoires intéressantes dans lesquelles la vertu ne brille pas moins que la galanterie*, la Haye (Paris), 1741, in-12; IV. *Mémoires d'une fille de qualité qui s'est retirée du monde*, Paris, 1742, in-12; nouvelle édition, Paris, 1755, in-12; V. *la Bergère russe*, 1745, in-12. De la Chassagne est mort à Paris, vers 1750, dans un âge peu avancé. W—s.

CHASSAIGNE (ANTOINE DE LA), né à Châteaudun, en 1682, reçu docteur de Sorbonne en 1710, écrivit en faveur des jésuites plusieurs ouvrages qui sont aujourd'hui sans intérêt. Nommé directeur du séminaire des missions étrangères, il se démit de cette charge lorsque son âge ne lui permit plus d'en remplir les devoirs, et mourut à Paris le 29 janvier 1760, à soixante-dix-huit ans. Quelques biographes lui attribuent la *Vie de* (Nicolas) Pavillon, évêque d'Aleth, St.-Mihel (Chartres), 1739, 5 vol.

in-12, et Utrecht (Rouen), 1740, 2 vol., même format. Cet ouvrage est divisé en deux parties, et Chassaigne n'est l'auteur que de la seconde, où les affaires du jansénisme et de la régale, auxquelles eut part l'évêque d'Aleth, sont traitées solidairement, mais avec diffusion. La première, qui contient, à proprement parler, la vie du prélat, a été rédigée par Lefevre de St.-Marc, sur les mémoires fournis par Duvaucel, théologal du chapitre d'Aleth. W—s.

CHASSANÉE. Voy. CHASSENEUX.

CHASSANION (JEAN DE), écrivain protestant, natif de Monistrol en Velay, est principalement connu par son *Histoire des Albigeois, touchant leur doctrine et leur religion, contre les faux bruits qui ont été semés d'eux*, etc., Genève, 1595, in-8°. Cette histoire, assez mal écrite et avec une partialité trop évidente, est divisée en quatre livres : l'auteur l'a tirée de deux anciens manuscrits, l'un en vieux français, et l'autre en languedocien. On a encore de Chassanion : I. *De gigantibus eorumque reliquiis atque iis quæ antè annos aliquot nostrâ ætate in Galliâ reperta sunt*, Bâle, 1580, in-8°.; Spire, 1587, in-8°.; II. *Histoires mémorables des grands et merveilleux jugemens et punitions de Dieu*, 1586, in-8°. , etc. C. M. P.

CHASSÉ (CLAUDE-LOUIS-DOMINIQUE DE), seigneur du Ponceau, issu d'une maison noble de Bretagne, naquit à Rennes en 1698. Après avoir achevé ses études, il fut envoyé à Paris en 1720, pour servir dans les gardes-du-corps. A peine y fut-il entré, que son père, dont le système de Law avait considérablement diminué la fortune, fut entièrement ruiné par le terrible incendie de Rennes. Sentant l'impossibilité de se soutenir au service,

Le jeune Chassé, que la nature avait doué d'une taille avantageuse, d'une figure agréable et surtout d'une voix magnifique, d'une basse-taille pleine, se décida à tirer parti des seuls avantages qui lui restaient. Il entra à l'Opéra, où il débuta au mois d'août 1721. Bientôt il effaça tous les acteurs de son genre qui l'avaient précédé, et le rôle de Rolaud, qu'il rendit avec une supériorité jusqu'alors inconnue, mit le sceau à sa réputation. Sans cesse occupé à perfectionner son jeu et son chant, il étendit ses soins sur l'ensemble du spectacle, et, le premier, hasarda d'employer une grande quantité de comparses pour donner le tableau d'une manœuvre militaire, dans le siège de la tragédie d'*Alceste*. Louis XV, satisfait de l'exécution, l'appela depuis son *général*. Cet acteur était si profondément pénétré de ses rôles, que, dans une occasion semblable, étant tombé sur la scène, et craignant que sa chute n'occasionnât du désordre, il cria aux soldats qui le suivaient : « Marchez-moi sur le corps. » Il regrettait toujours de ne pas suivre une carrière plus conforme à sa naissance. Cependant, on lui proposa un emploi considérable dans sa province; il le refusa, parce que sa retraite entraînait la ruine des entrepreneurs de l'Opéra. Après avoir été l'honneur du théâtre et l'idole du public, Chassé crut, en 1758, pouvoir se retirer dans sa patrie, et rétablir sa fortune; mais le succès n'ayant point répondu à son attente, il rentra au mois de juin 1742, dans l'opéra d'*Issé*, par le rôle d'Hylas. Enfin, après avoir fourni la plus brillante carrière, Chassé se retira tout-à-fait en 1757, âgé de près de soixante ans. Cet acteur, à des talents distingués, à des connaissances en tous genres, joignait des mœurs honnêtes et une conduite irréprochable. C'est de

lui que J.-J. Rousseau a dit : « Cet excellent pantomime, en mettant tous les jours son art au-dessus de lui, et s'efforçant toujours d'y exceller, s'est mis ainsi lui-même fort au-dessus de ses confrères : acteur unique et honnête, me estimable, il laissera l'admiration et le regret de ses talents aux amateurs de son théâtre, et un souvenir honorable de sa personne à tous les honnêtes gens. » Des gens de goût ne trouvaient pas dans son chant assez de force et de vivacité, surtout vers la fin de sa carrière, ce qui donna lieu à l'épigramme suivante :

Ce n'est plus cette voix tonnante,
Ce ne sont plus ces grands éclats,
C'est un gentilhomme qui chante,
Et qui ne se fatigue pas.

Chassé est auteur de plusieurs chansons bachiques qu'il avait composées pour lui, et que l'étonnante étendue de sa voix laisse peu de chanteurs en état d'exécuter. Il est mort à Paris, le 27 octobre 1786, âgé de quatre-vingt-huit ans, jouissant depuis plus de cinquante d'une pension de musicien de la chambre, qui lui avait été accordée par Louis XV. R—T.

CHASSEL (CHARLES), sculpteur, naquit à Nanci en 1612. Il est mis au nombre des plus fameux sculpteurs en petit que la Lorraine ait produits. Peu d'artiste sont saisi plus habilement que lui la manière de développer les parties extérieures du corps humain. Il existe de cet artiste au musée de Nanci, un *Crucifix* en bois, représenté d'une manière si pathétique, que le sang semble circuler dans les veines; l'expression en est d'une admirable vérité. La reine mère voulant occuper l'enfance de Louis XIV, fit venir Chassel à Paris. Cet artiste fut chargé de faire en petit, pour le monarque enfant, une armée de cavalerie et d'infanterie. Il y avait représenté toutes les machines nécessaires aux batailles et aux

sièges : ces différents détails étaient rendus avec la plus scrupuleuse vérité. C'était avec ces petites sculptures de Chassel que Louis XIV préluait au grand art de la guerre. Chassel, honoré du brevet de sculpteur de ce prince, mourut à Paris dans un âge fort avancé, et laissa un fils qui se distingua dans la même carrière. A—s.

CHASSENEUX (BARTHÉLEMI DE), en latin à *Chassaneo*, né à Issy-l'Évêque, près d'Autun, en 1480, étudia le droit dans les universités de Dole et de Poitiers, et alla se perfectionner dans celles de Turin et de Pavie. Le cardinal d'Amboise l'employa à diverses commissions en Italie, pendant qu'il y gouvernait les affaires de la France, sous le règne de Louis XII ; mais Chasseneux, modeste et sans ambition, aimant singulièrement son pays, préféra d'y vivre dans l'obscurité, au milieu de ses parents et de ses amis, plutôt que de posséder ailleurs les dignités les plus brillantes. Revenu en France en 1502, il se borna à la place d'avocat du roi à Autun, et il le fit avec d'autant plus de plaisir, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'elle lui donnait occasion de terminer bien des procès ; mais François I^{er}, qui aimait les gens instruits, et savait tirer parti de leurs talents, ne permit pas à Chasseneux d'enfourer ainsi les siens ; il le fit conseiller au parlement de Paris en 1551, et, l'année d'après, premier ou plutôt unique président du parlement de Provence. On loue l'intégrité avec laquelle il exerça cette place importante. Ayant été accusé de malversations par Laugier, avocat-général, il fut pleinement justifié, en 1555, par une commission composée de quatre présidents tirés de quatre différents parlements. François I^{er}, l'appela cette même année à son conseil pour y tra-

vailer à l'ordonnance faite à Is-sur-Tille, sur la réformation de la justice. Il occupait encore, en 1546, la place de président au parlement d'Aix, lorsque fut rendu cet arrêt du 18 novembre, si fameux dans l'histoire de ce temps, et par lequel on condamnait à mort par contumace quelques-uns des habitants des villages de Cabrières, de Mérindol et lieux circonvoisins, on bannissait les autres, et on ordonnait de ruiner leurs maisons, etc. C'était un reste des anciens Vaudois, ignorés jusqu'alors, mais que la fermentation causée par les nouvelles hérésies avait rendus suspects. Tant que Chasseneux vécut, l'arrêt ne fut point mis à exécution. De Thou prétend qu'il l'empêcha, sur les remontrances que lui fit Renaud d'Alleins, gentilhomme d'Arles, que, pendant qu'il était avocat du roi à Autun, il avait été d'avis qu'on ne pouvait excommunier les rats, avant de les avoir cités en justice et les avoir entendus au moins par procureur ; que les habitants de Mérindol, bien qu'hérétiques, ne devaient pas être traités plus rigoureusement que ces animaux. Nicéron a voulu révoquer ce fait en doute, en prétendant qu'il était tiré du Martyrologe des protestants. On voit cependant que Chasseneux, dans le premier de ses *Conseils*, imprimés à Lyon en 1551, in-fol., rapporte que les habitants de Beaune, voyant leurs vignes dévastées par une espèce de hannetons, étaient venus à Autun présenter requête à l'official, pour qu'il leur ordonnât d'évacuer leur territoire, sous peine d'excommunication. Chasseneux, consulté dans cette affaire, examine d'abord si les habitants de Beaune ont ce droit, et ensuite comment il faut procéder. La première formalité qu'il exige, à peine de nullité, c'est qu'on fasse citer les hannetons, afin qu'ils puissent être

entendus, au moins par procureur. L'embarras était de savoir comment ils feraient leur procuration ; mais l'auteur prouve, par un grand nombre d'autorités, que quand un procureur se présente pour défendre quelqu'un qui ne le désavoue pas, il est censé revêtu de pouvoirs légitimes. Il trace ensuite au long la forme de la requête, de la citation et de la sentence. Il rappelle, à cette occasion, plusieurs procédures de ce genre qu'il a vu faire à Autun, à Lyon, à Mâcon, contre des animaux nuisibles, tels que les rats et les limaçons. Renaud d'Alleins tirait de ce conseil de Chasseneux, imprimé depuis dix ans, un argument en faveur des Vaudois, auquel il n'y avait rien à répliquer. Il n'est par conséquent point étonnant qu'il ait fait impression. Ce qui le prouve, c'est que Chasseneux demanda au roi que les habitants de Mérindol fussent entendus, et qu'il obtint un ordre du roi qui l'ordonnait ainsi. Il ne survécut qu'une année à l'arrêt du parlement, étant mort le 15 avril 1541. De Thou dit qu'il mourut subitement, d'autres ont prétendu qu'il fut empoisonné avec un bouquet de fleurs, et Nicéron croit que ce fut l'effet de la passion de ceux qui avaient conjuré la perte des malheureux Vaudois. Ça aurait été, en tout cas, un digne prélude des barbaries qui se commirent sous le président d'Oppède, successeur de Chasseneux, entraîné moins par l'intérêt de la religion, qui ne commanderait rien de semblable, que par la haine qu'il portait aux seigneurs de Cabrières et de Mérindol, voisins de sa terre d'Oppède. (*Voy. OPPÈDE.*) Les principaux ouvrages de Chasseneux sont : I. *Consilia*, Lyon, 1551, in-fol. : ce sont des consultations sur différentes matières de droit. II. *Catalogus gloriæ mundi*, Lyon, 1529, in-fol. : c'est

le protocole de la vanité humaine ; il règle les rangs, les préséances. On y trouve des recherches sur les offices, dignités et charges de la couronne ; mais il y a beaucoup de fatras : l'auteur y copie sans scrupule des pages entières du traité de Tiraqueau, *De legibus connubialibus*. III. *Consuetudines ducatus Burgundiæ, ac ferè totius Galliæ*. Le *Commentaire sur la coutume de Bourgogne*, de Chasseneux, a été imprimé plusieurs fois ; c'est un des premiers ouvrages dans lesquels on ait essayé d'éclaircir le droit coutumier de France en le conciliant avec le droit romain ; la dernière édition est de 1647, in-fol. Il faut y joindre des notes de Dumoulin, qu'on découvrit vers la fin du 17^e siècle, et auxquelles il n'avait pas mis la dernière main, in-fol. Malgré cela, Dumoulin ne faisait pas grand cas de Chasseneux ; il l'appelait un auteur de peu de jugement. D'autres l'ont accusé d'avoir pris beaucoup de choses dans leurs ouvrages. On lui en a aussi attribué qui ne lui appartiennent pas. Il est auteur des vers latins dans les *Épithaphes des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à François I^{er}*, Bordeaux, sans date, in-8^o. Les vers français sont de Jean Bouchet. Cet ouvrage est fort rare. On trouve une *Vie de Chasseneux* à la tête du *Commentaire de Bouhier sur la coutume de Bourgogne*. B—1.

CHASSIGNET (JEAN-BAPTISTE), né vers 1578 à Besançon, fit ses études au collège de cette ville sous Antoine Huet, professeur habile, qui lui inspira le goût des belles-lettres. Sa fortune ne lui permettant pas de se livrer entièrement à son inclination, il se fit recevoir docteur en droit, et obtint la charge d'avocat fiscal au bailliage de Gray. Il ne renonça cependant point à la poésie, et ce fut

même sa seule distraction dans les peines dont sa vie fut continuellement traversée. On a de lui : I. le *Mépris de la vie et consolation contre la mort*, Besançon, 1594. in-12 : c'est un recueil de sonnets et d'odes qu'il avait composés dans sa première jeunesse. La lecture en est fatigante, la même pensée y reparaissant trop souvent. II. *Paraphrases en vers français sur les douze petits prophètes du vieil Testament*, Besançon, 1601, in-12 ; III. *Paraphrases sur les cent cinquante psaumes de David*, Lyon, 1613, in-12 : ces deux ouvrages ont les mêmes beautés et les mêmes défauts. On ne peut refuser à l'auteur de la verve, de l'abondance, de l'harmonie et un certain art dans la disposition des mots et dans la coupe des périodes, dont les poésies de ses contemporains n'offrent que très peu de modèles ; mais il manque de goût dans le choix des expressions, et trop souvent il rend d'une manière bizarre les images sublimes des livres saints. La *Paraphrase des psaumes de David* ne lui avait coûté que cinq mois de travail, et il promettait celle des livres de Job, si sa santé défaillante lui permettait de s'en occuper. Comme elle n'a point paru, on pourrait conjecturer qu'il mourut peu de temps après cette publication. Cependant, M. Grappin, dans son *Histoire abrégée du comté de Bourgogne*, place la mort de Chassignet à l'année 1635. On est certain du moins qu'il n'est pas mort avant 1619 ou 1620, puisqu'il a traduit du latin en français l'*Histoire de Besançon* de J.-J. Chifflet, et que son manuscrit, qu'on a conservé, porte la date de 1619. — Un bénédictin du même nom a composé dans le 17^e. siècle une *Histoire de tous les monastères du comté de Bourgogne*, dont il est parlé avec

éloge dans le *Voyage littéraire* de D. Martenne ; cet ouvrage est resté manuscrit. W—s.

CHASTE (DE), commandeur, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et gouverneur de Dieppe et d'Arques, fut choisi par Catherine de Médicis, en 1585, pour aller avec une compagnie de fantassins dans l'île Tercère, y soutenir contre Philippe II, les intérêts d'Antoine, prieur de Crato, élu roi de Portugal, par une partie du royaume. Chaste, jugeant que la France aurait tort de hasarder la vie de ses soldats, pour défendre peut-être inutilement les droits d'un prince étranger qui ne savait pas se battre, demanda à la reine la permission de s'embarquer sur un vaisseau particulier, pour aller d'abord reconnaître Tercère, et faire ensuite un rapport sur sa force et sur les moyens de conserver les Açores. On apporta tant de lenteurs au départ de Chaste, que l'on apprit le départ de la flotte espagnole de Lisbonne. Chaste fit voile du Hâvre, le 17 mai, avec sa troupe, et arriva le 11 juin à Tercère, où il fut accueilli par le peuple et par les Français, envoyés un an auparavant ; bientôt les Espagnols arrivèrent et mirent à terre six mille hommes ; les Français mal secondés par les Portugais, et contrariés par les manœuvres des jésuites, perdirent beaucoup de monde en s'opposant à l'attaque des Espagnols, et furent obligés de capituler. Ils quittèrent Tercère le 14 août, et, après une navigation pénible, abordèrent en Biscaye. Chaste, à son arrivée à Paris, remit un rapport circonstancié de son expédition à la reine-mère, qui lui témoigna sa satisfaction. Il forma en 1605, avec des négociants de Rouen, une compagnie pour continuer les découvertes au Canada, et y former des établissements ; malgré

son âge avancé, il se disposait à y aller, lorsqu'il fit connaissance de Champlain qui arrivait des Antilles, et lui proposa la direction de l'armement pour le Canada. Champlain, à son retour en France, en 1604, apprit la mort de Chaste, ce qui interrompit cette entreprise, mieux combinée que les précédentes. On trouve dans la 2^e. partie du 2^e. vol. du recueil de Thévenot, *Voyage de la Tercère, fait par M. le commandeur de Chaste, etc.* Il n'y est question que des événements militaires; on n'y trouve rien de relatif à la géographie. E—s.

CHASTELAIN (CLAUDE), chanoine de Paris, issu d'une ancienne famille du Beaujolais, était fils d'un secrétaire du conseil d'état. Il se fit une grande réputation par son érudition dans la liturgie. Ses voyages en France, en Italie, en Allemagne, qui eurent cette science pour objet principal, lui donnèrent des connaissances très étendues sur les usages particuliers des diverses églises de ces contrées. De Harlay, archevêque de Paris, le mit à la tête d'une commission chargée de revoir et de corriger les livres liturgiques de son diocèse. Plusieurs autres évêques le prièrent d'entreprendre le même travail pour leurs différentes églises; il s'en acquitta avec autant de zèle que de discernement, et rendit le même service à plusieurs ordres religieux, composant jusqu'au chant des hymnes, des proses, des répons, des antiphones, avec beaucoup de goût et d'exactitude. Ce fut au milieu de ce travail qu'il mourut à Paris, le 20 mars 1712, à soixante-treize ans. On a de lui: I. un *Vocabulaire hagiologique*, dans les *Étymologies de la langue française* de Ménage; II. une *Vie de S. Chaumont*, Paris, 1699, in-12; III. le *Martyrologe romain*, traduit en français, avec des addi-

tions et de savantes notes, *ibid.*, 1705, in-4°. Il ne contient que les deux premiers mois; le second volume, pour les deux mois suivants, se conservait en manuscrit à la bibliothèque des avocats. IV. *Martyrologe universel*, *ibid.*, 1709, in-4°. dans la même forme, avec des additions et des notes du même genre. V. *Relation de l'abbaye d'Orval*, dans l'*Histoire des ordres monastiques*, du P. Helyot. L'abbé Chastelain a laissé plusieurs manuscrits, entre autres, des *Voyages dans le diocèse de Paris*, que Lebeuf cite souvent dans son Histoire de ce diocèse, et un *Journal de sa vie*, qui est proprement l'histoire exacte et curieuse des principaux événements de son temps. Chastelain fut le principal auteur du bréviaire de Paris, que de Harlay publia en 1630. Dès qu'il parut, on fit des remarques pour le censurer. Chastelain donna, sous le voile de l'anonyme, une *Réponse aux remarques*, etc., Paris, 1681, in-8°. T—D.

CHASTELARD (PIERRE DE BOSCOSEL DE), gentilhomme dauphinois, était petit-neveu ou (suivant de Thou) petit-fils de Bayard, auquel il ressemblait par sa belle taille et son air franc et ouvert. Plusieurs actions d'éclat le rendirent célèbre. *Dieu, sa patrie et sa dame* furent les objets de son culte, et son enthousiasme pour la beauté causa sa mort. Ses parents l'avaient attaché à la maison de Montmorenci, toute puissante alors, et qui disputait à celle de Lorraine la conduite des affaires de l'état. Chastelard, ayant vu Marie Stuart, épouse de François II, la célébra dans ses vers. La reine, sensible à des chants qu'elle inspirait, accorda plusieurs entretiens à leur auteur, qui conçut pour elle une violente passion. A la mort de François II, le duc d'Anville et le prieur de

Lorraine accompagnèrent sa veuve, qui retournait en Écosse et quittait pour toujours ce « tant doux pays de » France. » auquel elle a fait ses adieux dans de si jolis vers. Chastelard la suivit, et fut ensuite obligé de revenir avec d'Anville à Paris, où il passa une année dans la douleur, à chanter la beauté qui le captivait. Enfin, ne pouvant surmonter sa passion insensée, il résolut d'aller en Écosse, et, profitant des troubles qui désolaient la France, il fit agréer son projet aux Montmorenci, qui lui donnèrent des lettres de recommandation. La reine Marie l'accueillit avec bonté, les grands le reçurent bien, et son esprit faisait les délices des meilleures sociétés, lorsque ses imprudences causèrent sa perte. Il s'introduisit une première fois dans la chambre de Marie; on l'y découvrit, et cette princesse lui fit grâce; mais, y ayant été surpris une seconde fois, il fut livré aux tribunaux criminels, qui le condamnèrent à perdre la tête. Il entendit sa sentence avec beaucoup de fermeté, et, avant de marcher au supplice, il lut l'*Ode* de Ronsard *sur la mort*; puis, se tournant vers le lieu où était la reine, il s'écria: « Adieu, la plus » belle et la plus cruelle princesse de » ce monde! » — « Chastelard avoit » beaucoup d'esprit, et se servoit, dit » Brantôme, d'une poésie douce et » gentille, aussi bien qu'aucun gentilhomme de France. » Tous les vers qu'il avait composés, et dont il existait encore des recueils manuscrits au temps de Gui Allard, sont perdus, à l'exception d'une seule pièce que le Laboureur a conservée dans les mémoires de Castelnau. B—G—T.

CHASTELET (PAUL HAY, sieur DU), avocat-général au parlement de Rennes, maître des requêtes et conseiller d'état, naquit en Bretagne en

1592. Son esprit le fit choisir pour être un des premiers membres de l'académie française, et il fut le premier secrétaire de cette compagnie jusqu'à sa mort, arrivée le 6 avril 1636. Magistrat intègre et habile orateur, il employa souvent son éloquence pour tâcher de sauver les victimes de la vengeance du cardinal de Richelieu, et il fut un de ceux qui intercédèrent avec le plus de chaleur en faveur du duc de Montmorenci. Le *factum* qu'il publia en faveur de Bouteville et de des Chappelles (V. BOUTEVILLE), parut si éloquent et si hardi, que Richelieu lui reprocha que sa pièce semblait condamner la justice du roi: « Pardonnez- » moi, répliqua du Chastelet, c'est » pour justifier sa miséricorde, s'il » en use envers un des plus vaillants » hommes de son royaume. » Il était un des commissaires nommés au procès du maréchal de Marillac; voulant fournir à celui-ci un motif de le récuser, il écrivit contre lui une satire latine en prose rimée; mais son artifice fut découvert, et il fut lui-même privé de sa liberté pendant quelques jours. Cette pièce curieuse se trouve dans le journal du cardinal de Richelieu. Ce ministre aimait à s'entretenir avec du Chastelet, dont il goûtait beaucoup l'esprit plein de feu; mais il se défiait de la solidité de son jugement, et ne lui donna jamais d'emplois considérables. Un peu avant sa mort, il lui fit donner 10,000 écus; aussi celui-ci, dans la plupart de ses ouvrages, s'attache à faire le panégyrique du cardinal. Les principaux sont: I. *Entretiens des Champs-Elysées*, 1651, in-8°; II. *Avis aux absents de la cour*, pièce de cent cinquante vers, contre ceux qui avaient suivi la reine-mère à Bruxelles; on la trouve dans le recueil de Sercy; III. *Recueil de diverses pièces pour servir à l'His-*

toire" (de 1626 à 1635), Paris, 1655, in-fol. ; IV. *Histoire de Bertrand du Guesclin*, enrichie de pièces originales, Paris, 1666, in-fol. ; V. on lui attribue aussi *la Seconde Savoienne*, Grenoble, 1630, in-8°. — Paul Hay, marquis DU CHASTELET, son fils, a publié : I. *Traité de l'éducation de M. le dauphin*, Paris, 1664, in-12 ; II. *la Politique de la France*, Cologne, 1669, in-12, réimprimée avec des augmentations, sous le titre de *Troisième volume du Testament politique du cardinal de Richelieu*. C. M. P.

CHASTELET (GABRIELLE-ÉMILIE LE TONNELIER DE BRETEUIL, marquise DU), fille du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, naquit en 1706. Douée d'un esprit vif et pénétrant, avide de tous les genres d'instruction, elle apprit de bonne heure le latin, l'anglais, l'italien. Les grands écrivains de ces trois langues lui étaient familiers ; elle avait commencé une traduction de Virgile, dont on a conservé quelques fragments manuscrits. Elle réunissait l'amour des arts et des lettres à l'étude des sciences les plus élevées ; elle avait des connaissances assez étendues en géométrie, en astronomie et en physique. Elle épousa, très jeune encore, le marquis du Chastelet-Lomont, lieutenant-général, et d'une famille illustre de Lorraine. Son mariage et les plaisirs de la cour ne la détournèrent point de l'étude des sciences dans lesquelles elle faisait chaque jour admirer ses progrès. En 1738, elle concourut pour le prix de l'académie des sciences, qui avait proposé de déterminer la nature du feu. Deux ans après, elle fit paraître ses *Institutions de physique*, auxquelles elle joignit une analyse de la *Philosophie de Leibnitz*. Ce fut dans cette année, 1740, qu'elle eut

avec Mairan une dispute célèbre sur les forces vives. Elle s'occupait en même temps d'un autre ouvrage qui devait ajouter à sa réputation parmi les savants : c'est la traduction du *Livre des principes de Newton*, qui ne fut publiée qu'après sa mort, revu et corrigé par Clairaut (Paris, 1756, 2 vol. in-4°.) Elle mourut en couches, au palais de Lunéville, le 10 août 1749, à l'âge de quarante-trois ans et demi, et fut inhumée dans la chapelle voisine. M^{me}. du Chastelet, peu d'années après son mariage, était accouchée d'une fille, circonstance que Voltaire raconte d'une manière plus que singulière : « Une femme, dit-il dans une » lettre, qui a traduit et éclairci New- » ton.... en un mot un très grand hom- » me, que les femmes ordinaires ne » connaissaient que par ses diamants » et le cavagnole ; étant cette nuit, 4 » septembre, à son secrétaire, selon » sa louable coutume, a dit : *Mais je » me sens quelque chose*. Ce quel- » que chose était une petite fille, qui » est venue au monde sur-le-champ ; » on l'a nuise sur un livre de géomé- » trie qui s'est trouvé là, et la mè- » re est allée se coucher. » La marquise du Chastelet, si on en croit les mémoires du temps, fut entraînée par deux passions qui remplirent toute sa vie, l'amour et la gloire. Elle joignait à l'amour de la gloire, dit Voltaire, une simplicité qui ne l'accompagne pas toujours. Jamais personne ne fut plus savante, et jamais personne ne mérita moins qu'on dit d'elle : « C'est une » femme savante. » De graves études n'empêchaient point la marquise du Chastelet de rechercher avec avidité les amusements les plus frivoles ; Voltaire disait encore d'elle :

Son esprit est très philosophe,
Mais son cœur aime les pompons.

« Je ris plus que personne aux ma-

rionnettes, » dit la marquise du Chastelet elle-même, dans son *Traité du bonheur*, « et j'avoue qu'une boîte, » une porcelaine, un meuble nouveau, » sont pour moi une vraie jouissance. » M^{me}. du Deffant, qui fait un portrait satirique de la marquise du Chastelet, la traite avec beaucoup de sévérité : « Émilie, dit-elle, travaille avec tant » de soin à paraître ce qu'elle n'est » pas, qu'on ne sait plus ce qu'elle » est en effet. Elle est née avec assez » d'esprit, ajoute M^{me}. du Deffant ; » le désir de paraître en avoir davan- » ge lui a fait préférer l'étude des » sciences abstraites aux connais- » sances agréables. Elle croit, par cette » singularité, parvenir à une plus » grande réputation, et à une supé- » riorité décidée sur toutes les fem- » mes. » Plusieurs écrivains ont vanté la bonté de M^{me}. du Chastelet ; on lui montra un jour une brochure où l'auteur avait mal parlé d'elle : « Si cet auteur, dit-elle, a perdu son » temps à écrire ces inutilités, je ne » veux pas perdre le mien à les lire. » Le lendemain, ayant appris que l'auteur du libelle avait été enfermé, elle écrivit pour lui sans qu'il l'ait jamais su. La marquise du Chastelet, qui aimait les beaux vers, rechercha de bonne heure l'amitié de Voltaire ; cette liaison qui troubla sa vie, et nuisit à sa réputation, a donné lieu à plusieurs anecdotes que nous ne rapporterons point ici, les unes par respect pour la dévotion, les autres par égard pour la vérité. Au reste, quelle qu'ait été la nature de cette liaison, le souvenir en sera plus durable que les ouvrages de M^{me}. du Chastelet, qui commencent à être oubliés. M. Hochet a publié, Paris, 1806, les *Lettres inédites de la marquise du Chastelet à M. le comte d'Argental*. Ces lettres sont précédées d'une notice sur la vie de M^{me}. du

Chastelet, et suivies d'un petit traité du même auteur sur l'existence de Dieu, et d'un *Traité sur le bonheur*. L'éloge de M^{me}. du Chastelet par Voltaire est à la tête de la *Traduction des principes de Newton* (Voy. VOLTAIRE).

M—D.

CHASTELLUX (CLAUDE DE BEAUVOIR, seigneur de), mort en mars 1455. Né sujet du duc de Bourgogne, il le servit pendant toute sa vie. Conseiller et chambellan de ce prince, il fit lever, en 1414, le siège de Barsur-Aube. Gouverneur du Nivernais, des villes de Mantes, Pontoise, Meulan, Poissy, il surprit, avec plusieurs autres officiers bourguignons, la ville de Paris, le 29 mai 1418. Il fut créé maréchal de France, sous le gouvernement du duc de Bourgogne, le 2 juin 1418. Le 10 septembre suivant, il fut établi lieutenant et capitaine-général dans le duché de Normandie ; bientôt après, il fut défait près de la ville de Louviers, et tomba au pouvoir du vainqueur ; le roi de France paya sa rançon. Rappelé en Bourgogne après l'assassinat de Jean-sans-Peur, il surprit Crévant, et remit cette place au chapitre d'Auxerre, de qui elle dépendait. Il en soutint le siège en 1425, et fit prisonnier Jean Stuart, comte d'Écosse et de France, au combat qui se donna près de cette place, où les troupes du roi furent battues par les Anglais joints aux Bourguignons. Chastellux assista, au nom du duc de Bourgogne, aux assemblées tenues à Auxerre pour la paix, en 1451. La maison de Beauvoir-Chastellux est une des plus anciennes de la Bourgogne ; l'aîné de cette maison était premier chanoine de la cathédrale d'Auxerre. On y voyait, avant la révolution, la statue de Claude de Chastellux à genoux, armé de toutes pièces, l'aumusse sur le bras,

et tenant de la main droite un faucon.

D. L. C.

CHASTELLUX (FRANÇOIS-JEAN, marquis DE), maréchal de camp, naquit à Paris en 1754. A quinze ans, il entra au service, et, six ans après, on lui donna le régiment de son frère aîné; puis un régiment de quatre bataillons, qui porta son nom. Il fit toutes les campagnes d'Allemagne avec un zèle et une intelligence qui le distinguèrent bientôt. Petit-fils, par sa mère, du chancelier d'Aguesseau, il donnait aux lettres tout le temps que le service n'exigeait pas, se faisait aimer des officiers, et chérir des soldats. En 1780, il passa en Amérique, où il fit les fonctions de major-général dans l'armée de Rochambeau. Pendant les trois années qu'il passa dans ce pays, il ne cessa de donner des preuves de courage et d'activité. Il s'y lia étroitement avec Washington. A son retour, il obtint le gouvernement de Longwi, et la place d'inspecteur d'infanterie, qui lui fournit une nouvelle occasion de manifester son zèle et ses talents. Il mourut le 28 octobre 1788. Lié dès sa jeunesse avec les littérateurs et les savants les plus distingués, Chastellux prit dans leur société un goût ardent pour l'étude qui remplit tous les instants de sa vie, mais qu'il subordonna toujours aux devoirs et aux fonctions de son état. Lorsque l'inoculation était encore combattue en France, Chastellux, âgé à peine de vingt-trois ans, n'hésita pas à se faire inoculer. Après sa convalescence, il alla voir Buffon à qui il dit : « Me voilà sauvé ; » mais ce qui me touche davantage, » c'est que mon exemple en sauvera » bien d'autres. » Dans des temps difficiles, il avait donné aux gens de lettres des marques d'une amitié courageuse, et ils l'en récompensèrent en le recevant parmi eux. Il fut reçu à

l'académie française en 1775, après avoir brigué cet honneur avec autant de passion que s'il eût été question du bâton de maréchal. On a de lui : I. *De la félicité publique*, 1772, in-8°. ; idem, augmenté, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-8°. L'auteur s'y est proposé de prouver par l'histoire, que le sort du genre humain s'est amélioré, à mesure que les lumières se sont étendues, et que le bonheur général s'accroît à mesure qu'elles s'augmenteront. Des recherches profondes, des connaissances variées, des vues ingénieuses se réunissent à l'appui de cette importante vérité. On désirerait que cet ouvrage eût une marche plus méthodique, moins d'appareil de science dans les détails, et plus de simplicité dans le style. Voltaire l'a mis au-dessus de l'*Esprit des lois*, ce qui, au moins, est une exagération. II. *Voyages dans l'Amérique septentrionale, dans les années 1780-81-82*, 1^{re} édit., 1782; 2^e édit., Paris, 1788, 2 vol. in-8°. , avec cartes et fig. Ce livre ne contient que le journal de deux voyages, l'un depuis Newport jusqu'à Philadelphie, et de là à Saratoga, puis à Portsmouth, dans le New-Hampshire; l'autre dans la haute Virginie. On y trouve des détails intéressants sur l'histoire naturelle du pays, et sur les différents lieux témoins des événements de la guerre d'Amérique; ainsi que des observations sur les mœurs des habitants et sur le caractère des personnages les plus célèbres. C'est le plus intéressant et le plus instructif des ouvrages de l'auteur; il s'y montre homme d'esprit, militaire éclairé, observateur judicieux et homme aimable. Son style est celui d'une narration familière et enjouée; cependant il s'élève quelquefois avec le sujet, comme, par exemple, dans le portrait de Washington. La première édi-

tion, qui ne contenait que le premier volume, fut imprimée en Amérique, au nombre de vingt-quatre exemplaires, avec une imprimerie portative qui se trouvait à bord de l'escadre française de Rhode-Island. Quelques fragments isolés du second voyage de Chastellux ayant été imprimés dans les différents numéros du *Journal de Gotha*, un imprimeur de Cassel les réunit sous le titre de *Voyage du chevalier de Chastellux*. La publicité d'un ouvrage aussi informe engagea l'auteur à consentir à la publication de son journal, en deux volumes. Cet ouvrage, écrit avec facilité, et qui a été traduit en anglais et en allemand, fut critiqué en 1785, avec une sévérité injuste, par un écrivain français qui avait parcouru ces mêmes pays, et qui avait donné plus d'extension, mais moins d'agrément à sa relation (voy. BRISOT). III. *Essai sur l'union de la poésie et de la musique*, la Haye (Paris), 1765, in-12. On y remarque un peu trop de prévention pour la musique italienne. IV. *Essai sur l'opéra*, traduit de l'italien d'Algarotti, suivi d'*Iphigénie en Aulide*, opéra, par le traducteur, Paris, 1773, in-8°. V. *Éloge d'Helvétius*, 1774, in-8°; le style en est lourd et embarrassé. VI. *Discours sur les avantages et les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*, Londres (Paris), 1787, in-8°. Cette question proposée par Raynal, est ici résolue en faveur des avantages. Suivant La Harpe, ce morceau est ce que l'auteur a fait de mieux; il est bien pensé, assez bien écrit, plein de résultats lumineux et de vérités utiles. VII. *Discours en vers adressés aux officiers et aux soldats des différentes armées américaines*, par David Humphreys, traduits de l'anglais, Paris, 1786, in-8°. VIII.

un grand nombre d'articles dans les journaux; ces morceaux se sont distingués par beaucoup d'esprit et par un zèle infatigable pour les progrès des lettres et des arts. Il avait aussi fourni des articles pour le supplément de l'*Encyclopédie*, entr'autres, l'article *Bonheur public*, qui fut rayé par le censeur, parce que le nom de *Dieu* ne s'y trouvait pas une seule fois. E—s.

CHASTENET. Voy. PUYSEGUR.

CHASTILLON (HUGUES DE), était, en 1227, comte de Saint-Pol et de Blois. Yolande, sa nièce, épousa Archambaud de Bourbon, le jeune, 9°. du nom, fils d'Archambaud VIII, seigneur de Bourbon, et d'une fille de Dreux de Melio, connétable de France. La fille puînée d'Archambaud IX et d'Yolande de Chastillon, fut alliée à Jean, frère d'Eudes de Bourgogne; Béatrix, leur fille, épousa Robert de France, comte de Clermont, 6°. fils de S. Louis, et tige de la maison de Bourbon. — CHASTILLON (Renaud de), prince d'Antioche, par sa femme, Constance, héritière d'Antioche, et nièce de Mélisende, reine de Jérusalem, suivit Louis-le-Jeune à la Terre-Sainte, s'y couvrit de gloire, et fut tué par Saladin, qui le regardait comme le plus redoutable de ses ennemis. — CHASTILLON (Jean de), comte de Chartres et de Blois, reçut, en 1271, de Philippe III, dit *le Hardi*, le titre glorieux de garde, tuteur et défenseur de ses enfants et de l'état; sa fille épousa, en 1272, Pierre de France, comte d'Alençon, 5°. fils de S. Louis.

D. L. C.

CHASTILLON (GAUCHER DE), né en 1250, était fils de Gaucher, 4°. comte de Crécy et de Porcéan. Après avoir passé par tous les grades de la milice, il fut créé connétable de Champagne, en 1286, et commanda les troupes de cette province partout où elles se

trouvèrent. Il rendit au roi un service des plus signalés, en mettant en fuite l'armée de Henri, comte de Bar, gendre du roi d'Angleterre, qui était entrée en Champagne, en 1291. Il se battit en héros à la funeste journée de Courtrai, le 11 juillet 1302. Sa valeur et son expérience fixèrent le choix de Philippe-le-Bel, qui lui remit de sa propre main l'épée de connétable, après la mort de Raoul de Clermont de Nesle, tué à cette bataille. Le roi lui donna aussi la terre de Château-Porcéan, qu'il érigea en comté en 1303. Sa prudence et son courage n'éclatèrent pas moins au combat de Mons-en-Puelle, le 18 août 1304, et contribuèrent beaucoup à la victoire que ce prince remporta sur les Flamands. Les ennemis avaient enlevé deux quartiers et avaient pénétré jusqu'à la tente du roi; tout était en désordre, tout était perdu, si Chastillon ne fût arrivé avec la gendarmerie; il dégagea le roi, renversa les Flamands, et les mit en fuite. Il fit couronner roi de Navarre, à Pampelune, en 1307, Louis, fils aîné de Philippe-le-Bel, et depuis roi de France, sous le nom de *Louis X*, dit *le Hutin*. Ce prince lui confia alors les affaires les plus importantes. Gaucher de Chastillon assista au sacre de Philippe-le-Long, et à celui de Charles-le-Bel, qui le choisit, en 1324, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il signa comme commissaire, au nom du roi, les traités de paix faits avec l'Angleterre, en 1325 et 1326; il commanda l'armée française à la bataille de Mont-Cassel, en 1328, où les ennemis furent entièrement défaits, et il mourut l'année suivante. D. L. C.

CHASTILLON (ALEXIS-MADELEINE-ROSALIE, duc de), né en 1690, de l'ancienne et illustre maison de Chastillon-sur-Marne (ainsi appelée de la petite ville de ce nom, entre Épernay

et Château-Thierry), et l'un des descendants des précédents. Colonel d'un régiment de dragons de son nom en 1705, il obtint, en 1713, le grand bailliage et la préfecture royale d'Haguenau, érigés en fief masculin pour lui et ses enfants mâles. On le créa successivement inspecteur-général de la cavalerie, commissaire-général, et mestre-de-camp-général de cette arme, maréchal-de-camp en 1719, et chevalier des ordres du roi en 1731. Employé à l'armée d'Italie en 1733 et 1734, il combattit à Parme, et fut créé lieutenant-général. Commandant la cavalerie à la bataille de Guastalla, il chargea deux fois celle des ennemis, la repoussa, et, en la poursuivant, il fut blessé dangereusement à la jambe d'un coup de fusil. Ses vertus et la haute estime dont il jouissait à la cour le firent choisir, en 1735, pour être gouverneur du dauphin, fils de Louis XV. Il fut créé duc et pair en 1736, et lieutenant-général au gouvernement de Bretagne en 1739. Il conduisit le dauphin à Metz, lors de la maladie du roi, et fut exilé peu après. On prétexta que c'était pour avoir amené le jeune prince sans la permission du roi, qui ne pouvait la donner, puisqu'il était mourant; mais les conseils qu'il donna à son élève, dans le moment où il crut qu'il allait monter sur le trône, furent la véritable et l'honorable cause de sa disgrâce. Il revint de son exil en 1747; mais il ne parut plus à la cour, et mourut en 1754.— Louis Gaucher de CHASTILLON, son fils, fut le dernier mâle de sa maison. Il avait épousé, en 1756, Adrienne-Émilie de la Vallière. Il est mort en 1762, et n'a laissé que deux filles, les duchesses d'Uzès et de la Trémoïlle. La maison de Chastillon-sur-Marne, dont André Duchesne a écrit l'histoire (1621, in-fol.), a eu six alliances

avec celle de France, une avec la maison d'Autriche, et une avec celle de Jérusalem. — Eudes de CHASTILLON, de la même famille, fut le second des papes français, sous le nom d'*Urbain II*, en 1088 (Voy. URBAIN). D. L. C. CHATAM. Voy. PITT.

CHATEAU (GUILLAUME), graveur, né à Orléans en 1655, étudia à Paris les principes du dessin, et fit le voyage d'Italie comme amateur. S'étant lié à Rome avec Frédéric Greuter, il devint tellement passionné pour la gravure, qu'il y fit en peu de temps des progrès rapides. Après avoir parcouru une grande partie de l'Italie, et y avoir exécuté avec succès divers portraits des souverains pontifes, il revint à Paris, où ses talents lui méritèrent la protection du ministre Colbert, et une place à l'académie de peinture. Les principaux ouvrages de Château, sont: une *Assomption de la Vierge*, pour le recueil du cabinet du roi, d'après Annibal Carrache; la *Manne du désert*, d'après le Poussin; la *Guérison des aveugles de Jéricho*; le *Ravissement de S. Paul*; le *jeune Pyrrhus soustrait aux recherches des Molosses*, ainsi que la *Mort de Germanicus*, d'après le même. On a de lui encore différentes pièces, d'après les tableaux de Raphaël, du Corrège, de l'Albane, de Ciroféri, de Carle Maratte, et autres grands maîtres. Château mourut à Paris en 1685. Les estampes qu'il a gravées en Italie, sont signées *Castelli*. — Un autre CHATEAU (Nicolas), aussi graveur, vivait au commencement du 18^e. siècle; il n'a laissé aucun ouvrage remarquable.

P—E.

CHATEAUBRIANT (FRANÇOISE, comtesse DE), fille de Phébus de Foix, naquit vers 1475. On connaît l'ancienneté et l'éclat de la maison de Foix; on sait que la couronne de Na-

varre passa de cette maison à celle d'Albret, qui la transmit à la maison de Bourbon. Françoise de Foix fut mariée très jeune à Jean de Laval Montmorenci, seigneur de Châteaubriant. Jusqu'au règne de François I^{er}., on avait vu peu de femmes à la cour; mais ce prince, qui aimait le faste et la galanterie, prétendait qu'une cour sans dames « était une annéesans printemps, et un printemps sans roses. » Il chercha donc à y attirer les femmes les plus séduisantes de la France. La beauté de M^{me}. de Châteaubriant, enlevée jusque-là dans un vieux château au fond de la Bretagne, était pourtant connue à la cour. Le roi engagea son mari à l'y amener. On prétend que le comte différa d'obéir autant qu'il lui fut possible; qu'il avait fait faire deux bagues parfaitement semblables; que, laissant, l'une à la comtesse, il lui avait défendu de quitter sa retraite, si la lettre par laquelle il la mandait n'était point accompagnée de l'autre bague, et que, pour plaire au monarque, on eut l'adresse de dérober la bague à l'époux soupçonneux, par le moyen d'un domestique auquel il avait confié son secret; que la comtesse arriva à la cour malgré son mari. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, dont M^{me}. de Murat a tiré le joli roman des *Effets de la jalousie*, il paraît certain que M^{me}. de Châteaubriant vint à la cour, et qu'après une assez longue résistance, elle céda à la passion qu'elle avait inspirée au roi. François I^{er}. ayant été pris devant Pavie, en 1525, M^{me}. de Châteaubriant resta exposée à la haine de la régente et à la vengeance de son mari. On prétend encore, car tout est conjectural dans l'histoire de cette dame, que, forcée de se réfugier à Châteaubriant, le comte la fit enfermer dans une chambre tendue de noir, et qu'au bout de

Six mois il forma des projets contre sa vie. Varillas, et Sanval qui l'a copié, disent qu'il lui fit ouvrir les veines. C'est là, sans doute, un de ces contes dont les historiens romanciers ont rempli leurs ouvrages. Châteaubriant était jaloux, mais sa conduite, pendant la faveur de sa femme, prouve qu'il avait de l'honneur. Suivant Sauval, il assassina sa femme aussitôt que François l'eut abandonnée pour se livrer à de nouvelles amours. Cependant, elle vivait encore en 1556. Elle revint à la cour après la délivrance de François I^{er}. De nouveaux chagrins l'y attendaient. M^{lle}. d'Heily, depuis duchesse d'Etampes, lui enleva le cœur du roi. Brantôme donne des détails curieux sur cette rupture. Le roi ayant fait demander à M^{me}. de Châteaubriant les bijoux qu'il lui avait donnés, et sur lesquels on avait gravé des devises amoureuses, composées par la reine de Navarre, la comtesse eut le temps de les faire fondre, et, s'adressant ensuite au gentilhomme chargé des ordres de François I^{er}., elle lui dit : « Portez cela au roi, et dites-lui » que, puisqu'il lui a plu me révoquer » ce qu'il m'avait donné si libéralement, je le lui rends et je le lui ren- » vois en lingots d'or. Quant aux de- » vises, je les ai si bien empreintes et » colloquées en ma pensée, et les y » tiens si chères, que je n'ai pu souffrir que personne en disposât, en » jouît, et en eût du plaisir que moi-même. » Le roi, qui ne voulait que les devises, lui renvoya les lingots. La comtesse lutta quelque temps contre la nouvelle favorite, et se servit de sa faveur mourante pour avancer et soutenir ses frères, dont l'un était le fameux maréchal de Lautrec. Ils firent, dans la campagne d'Italie, plusieurs fautes que M^{me}. de Châteaubriant sut leur faire pardonner. Elle

mourut le 16 octobre 1557. Son mari, qui fut soupçonné d'avoir contribué à sa mort, lui fit, néanmoins, élever dans l'église des Mathurins de Châteaubriant, un tombeau décoré de sa statue et d'une épitaphe qu'on trouve dans le recueil des poésies de Marrot, dont le comte était protecteur zélé. On a cru devoir présenter sous la forme du doute la liaison de M^{me}. de Châteaubriant avec François I^{er}., parce que plusieurs auteurs l'ont niée. Varillas, Bayle, Moréri, Hévin ont beaucoup discuté ce point d'histoire, sans l'éclaircir. Lescombel a fait un roman historique, intitulé : *Histoire amoureuse de François I^{er}.*, ou *Histoire tragique de la comtesse de Châteaubriant*, Amsterdam, 1695, in-12.

B—Y.

CHATEAUBRUN (JEAN-BAPTISTE VIVIEN DE), de l'académie française, né à Angoulême en 1686, donna en 1714 une tragédie de *Mahomet Second*, qui eut et méritait peu de succès. Pour ne point déplaire au duc d'Orléans, prince dévot, auquel il était attaché en qualité de maître-d'hôtel ordinaire, et aussi pour n'être point soupçonné de consacrer aux lettres un temps qu'il devait à ses divers emplois dans les affaires étrangères et auprès du ministre de la guerre d'Argenson, il s'abstint courageusement, pendant quarante ans, de faire paraître sur le théâtre les pièces qu'il avait composées dans le secret. Ces pièces étaient toutes imitées des tragiques grecs et latins, dont il faisait une étude continuelle. Le duc d'Orléans étant mort, Châteaubrun, âgé de soixante-huit ans, donna sa tragédie des *Troyennes*, qui réussit, et est restée au théâtre. « Jamais, » dit La Harpe, on n'a mieux appliqué ce vers de Boileau :

Chaque acte dans sa pièce est une pièce entière.

» mais il y a quelques situations tou-
 » chantes, et le style, quoique faible
 » en général, offre des morceaux de
 » sentiment, et n'est pas dénué de
 » naturel et de pureté. » M^{lle}. Clai-
 ron dans le rôle de Cassandre, et
 surtout M^{lle}. Gaussin dans celui
 d'Andromaque, contribuèrent beau-
 coup au succès. On s'est long-temps
 souvenu de l'impression que faisait
 celle-ci en disant à Ulysse :

Ces feronches soldats, les laissez-vous ici?

C'est au moment où Ulysse entoure
 de troupes le tombeau d'Hector, dans
 lequel est caché Astianax. Les *Troyen-
 nes* furent suivies de *Philoctète* (1755)
 et d'*Astianax* (1756). *Philoctète*
 eut quelque apparence de réussite ;
 mais on fut justement choqué de
 voir la simplicité sévère du sujet
 défigurée par l'amour de Pyrrhus,
 et ce jeune héros totalement éclipsé
 par Ulysse. *Astianax* n'eut qu'une
 représentation, et ne fut pas mê-
 me imprimé. L'auteur avait encore
 fait deux autres tragédies, *Antigone*
 et *Ajax* ; mais les ayant laissées
 dans un tiroir qui ne fermait pas,
 son valet en enveloppa des côtelettes
 de veau. Il prit cette petite disgrâce
 en philosophe plutôt qu'en poète.
 Il mourut à Paris le 16 février
 1775, âgé de quatre-vingt-neuf
 ans. Il avait été reçu à l'académie fran-
 çaise en 1755, à soixante-sept ans.
 Buffon, en recevant son successeur,
 donna de justes éloges à son talent,
 et surtout à son caractère. Châteaubrun
 n'avait aucune fortune ; il ne
 subsistait que d'une pension de 2000
 écus que lui faisait le duc d'Orléans,
 dont il avait été sous-précepteur.
 Cependant, il fit un testament par le-
 quel il laissait à chacune de ses deux
 nièces une rente de 500 liv., et une
 de 500 liv. à chacun de ses deux do-
 mestiques. Il ajoutait : « Je prie Mgr.

» le duc d'Orléans de vouloir bien
 » se charger desdites rentes, et je
 » lis dans son cœur qu'il daignera
 » me donner encore après ma mort
 » cette marque de ses bontés. » Le
 prince ne trompa point les espérances
 du testateur ; mais il y ajouta 1200
 liv. pour chacune de ses nièces.

A—G—R.

CHATEAUFORT (le marquis DE).

Voy. BOYSEAU.

CHATEAUNEUF (RENÉE DE
 RIEUX, dite *la belle*), d'une maison
 illustre de Bretagne, naquit vers l'an
 1550. Placée comme fille d'honneur
 près de la reine Catherine de Médicis,
 elle inspira une vive passion au duc
 d'Anjou, depuis Henri III. Elle était
 si belle, que ce fut pendant long-
 temps l'usage à la cour de dire, lors-
 qu'on voulait louer une belle per-
 sonne, « qu'elle avait quelque chose
 » de l'air de M^{lle}. de Châteauneuf. »
 Le roi l'aima plusieurs années, et
 l'amour qu'elle lui inspira ne céda
 qu'à celui qu'il ressentit pour la prin-
 cesse de Condé. Le duc d'Anjou em-
 ploya la muse de Desportes, sur-
 nommé alors le *Tibulle* de la France,
 pour louer M^{lle}. de Châteauneuf. Ce
 poète fit pour elle, au nom du prince,
 un grand nombre de sonnets. Les
 deux plus jolis sont :

Beaux nœuds crépés et blonds nouchalamment
 épars,

et celui qui commence par ce vers :

Cheveux, présent fatal de ma douce ennemie.

Lorsque Henri III, devenu roi de
 France, épousa la princesse Louise
 de Lorraine-Vaudemont, il voulut
 marier la belle Châteauneuf au comte
 de Brienne, cadet de la maison de
 Luxembourg ; mais celui-ci refusa et
 quitta la cour, plutôt que de con-
 tracter une alliance que les mœurs de
 M^{lle}. de Châteauneuf rendaient peu
 honorable. La favorite lutta quelque

temps contre les charmes de la reine ; mais ayant été assez hardie pour la braver dans un bal , le roi se rendit aux prières de Catherine de Médicis sa mère , et envoya à M^{lle}. de Châteauneuf l'ordre de se retirer. Le dépit la détermina à épouser un florentin nommé *Antinotti* : ce mariage ne fut pas heureux. M^{lle}. de Châteauneuf, ayant surpris son mari dans les bras d'une autre , le tua de sa propre main. L'amour du roi , qui subsistait peut-être encore , la préserva de la punition due à ce crime. Elle épousa depuis Philippe Altovitti , à qui Henri III donna , en faveur de ce mariage , la baronie de Castellane. Le sort de ce second mari ne fut guère plus heureux que celui de l'autre. Il trempa dans une conspiration formée contre Henri d'Angoulême , grand-prieur de France. Cette entreprise avorta ; mais le grand-prieur , qui en eut connaissance , regarda Altovitti de sa propre main. Celui-ci , blessé à mort , eut encore la force de plonger son poignard dans le bas-ventre de son ennemi. Altovitti expira peu après , le 16 juin 1586. Depuis cet événement , sa veuve échappe à l'histoire , et l'on ignore la date de sa mort. On croit cependant qu'elle survécut peu au baron de Castellane.

B—Y.

CHATEAUNEUF (l'abbé... DE) , originaire de Chambéri , passa la plus grande partie de sa vie à Paris , où il mourut en 1709. Il fut parrain de Voltaire , et l'un des derniers amants de Ninon , dont il célébra la mort par une petite pièce de vers insérée , on ne sait pourquoi , dans les œuvres de J.-B. Rousseau. L'abbé de Châteauneuf cultiva la musique , et avait composé un *Traité de la musique des anciens* , Paris , 1725 , in-8° . , qui fut publié après sa mort par Morabin , et qui reparut avec un nouveau

frontispice en 1754. Ce petit ouvrage , qu'il paraît avoir composé pour Ninon , est à la fois inexact et superficiel , et fut vivement critiqué par Burette (V. BURETTE). C'est , au reste , la seule production connue de l'abbé de Châteauneuf.

D. L.

CHATEAU-REGNAUD (FRANÇOIS-LOUIS DE ROUSSELET , comte DE) , vice-amiral et maréchal de France , né en 1657 , servit d'abord , en Flandre , à la bataille des Duues , et aux sièges de Dunkerque et de Berg-St.-Vinoc , sous le vicomte de Turenne. Enseigne de vaisseau , en 1661 , il se signala , en 1664 , sur les côtes de Barbarie , à la prise de Gigeri et au combat contre les Maures , où il fut dangereusement blessé. Nommé capitaine en 1672 , il combattit , avec un seul vaisseau , cinq corsaires ennemis , et s'en rendit maître. Chef d'escadre en 1675 , commandant deux vaisseaux , il attaqua le jeune Ruyter , contre-amiral de Hollande , qui , sous l'escorte de huit vaisseaux de guerre , conduisait une flotte de cent trente navires. Château-Regnaud en coula huit à fond , et contraignit les autres de relâcher en Angleterre. En 1678 , commandant six vaisseaux , il soutint pendant un jour entier les efforts de l'amiral Éversen , dont l'armée était composée de seize vaisseaux de ligne et de neuf brûlots , l'obligea de se retirer en désordre dans le port de Cadix , et de retourner en Hollande sans avoir procuré à la Sicile le secours qui lui était destiné. Il était au combat contre Papachim , vice-amiral d'Espagne , en juin 1688 ; au bombardement d'Alger , au mois de juillet suivant. Le roi le fit , la même année , lieutenant-général des armées navales. Il partit de Brest , le 6 mai 1689 , commandant une escadre de vingt-quatre vaisseaux , de deux frégates et

de deux brûlots, pour porter des secours au roi d'Angleterre, arriva le 9 entre le cap de Clare et Kinsale, donna la chasse à trois vaisseaux qui étaient de l'avant-garde de la flotte anglaise, et s'avança vers la baie de Bantry pour y faire le débarquement. Les ennemis parurent le 12; Château-Regnaud commanda le corps de bataille, suivit toujours l'amiral anglais, en le combattant, et arriva souvent sur lui. Les Anglais ayant été mis en déroute, il débarqua le secours d'hommes et d'argent en Irlande. Il mit à la voile le 14, découvrit le 16 sept navires hollandais qui venaient de Curaçao; il s'en empara, et rentra le 18, avec sa prise, dans le port de Brest. Il passa en 1690 le détroit de Gibraltar, au milieu de vingt-huit vaisseaux de guerre ennemis, sans être attaqué, quoiqu'il n'eût que six vaisseaux, et, ayant joint à Brest l'armée navale, il eut le commandement de l'avant-garde au combat de Bevesiers, le 10 juillet; il y enveloppa les Hollaudais, et fit périr dix-sept vaisseaux de leur avant-garde. Le roi le fit grand'croix, à la création de l'ordre de St.-Louis, en 1695. Il brûla en 1694 quatre vaisseaux espagnols dans le port des Alfaches. Il conduisit cinquante vaisseaux de guerre de Toulon à Brest, malgré quatre-vingts vaisseaux ennemis qui devaient l'en empêcher. Nommé capitaine-général de l'Océan, par Philippe V, roi d'Espagne, en 1701, fait vice-amiral du Levant à la mort du maréchal de Tourville, il passa dans les Indes occidentales pour s'opposer aux irruptions dont les Anglais et les Hollandais les menaçaient. Ayant reconnu, à son arrivée, que les ennemis n'y pouvaient rien entreprendre, il résolut de conduire en Europe la flotte du Mexique; elle partit de la Vera-Cruz. Les commandants espa-

gnols n'ayant point voulu aborder dans un port de France, elle relâcha, le 22 septembre 1702, dans le port de Vigo, en Espagne, contre l'avis de Château-Regnaud. Ce port était peu sûr. La flotte des alliés parut le 22 octobre devant Vigo; le duc d'Ormond fit sa descente au midi de la rivière. A la vue de ses grenadiers, les milices espagnoles prirent la fuite; les grenadiers s'emparèrent du fort et du vieux château; la flotte ennemie s'avança vers l'estacade, formée par ordre de Château-Regnaud, et la força. Il fit alors mettre le feu aux vaisseaux; on en brûla sept, on fit échouer les autres; les ennemis en prirent six et neuf galions, sur lesquels il y avait encore quelque argent et une assez grande quantité de marchandises. Château-Regnaud, qui connaissait la faiblesse de l'asyle que la jalousie avait fait choisir aux Espagnols, avait au moins gagné sur eux qu'on transporterait à Lugo l'argent des galions. (*Voy. RENAULT.*) Il fut créé maréchal de France le 14 janvier 1705, et ensuite lieutenant-général et commandant de la province de Bretagne, où il commanda jusqu'à sa mort, arrivée le 15 novembre 1716. L'abbé de St.-Pierre dit que c'était un esprit médiocre, mais un guerrier courageux, entreprenant et heureux.

D. L. C.

CHATEAUROUX (MARIE-ANNE, duchesse DE), de l'illustre maison de Nesle, épousa en 1754 le marquis de la Tournelle. Veuve à l'âge de vingt-trois ans, elle fut accueillie par la duchesse de Mazarin, sa tante. Elle perdit bientôt cet appui. Ses deux sœurs, mesdames de Vintimille et de Mailly avaient successivement régné sur le cœur de Louis XV. M^{me}. de la Tournelle, jeune, belle et spirituelle, crut pouvoir le captiver à son tour, et ne tarda pas à lui inspirer une vive

passion. Plus ambitieuse que tendre, elle eut assez d'adresse et de fermeté pour retarder l'instant de sa défaite et en dicter elle-même les conditions; elle exigea avant tout le renvoi de M^{me}. de Mailly sa sœur, et se fit nommer dame du palais de la reine; bientôt elle eut un parti à la tête duquel fut le duc de Richelieu; en vain, le cardinal de Fleury et M. de Maurepas, qui redoutaient la fermeté de son caractère, s'opposèrent-ils à son élévation. M^{me}. de la Tournelle fut nommée duchesse de Châteauroux, et reçut du roi le brevet d'une pension de 80,000 liv. de rente. Déclarée favorite, elle resta toujours maîtresse de sa conduite avec le roi, et l'on peut juger par le passage suivant, d'une de ses lettres au duc de Richelieu, combien elle était assurée de son pouvoir sur lui: « J'ai bien entendu gratter hier à ma porte; mais » le roi s'est retiré quand il a vu que » je restais dans mon lit et que je » feignais de ne pas l'entendre. Il faut » qu'il s'y accoutume. » Donée d'une ame forte et élevée, M^{me} de Châteauroux voulut faire excuser son titre de favorite, par la manière dont elle usait de son ascendant sur l'esprit du roi. Jalouse de contribuer à la gloire de son amant, ce fut elle qui arracha Louis XV aux délices d'une cour voluptueuse, le décida à se mettre à la tête de ses armées en Flandre, et le traîna en Alsace pour arrêter les progrès de l'ennemi. Tout le monde sait que Louis XV tomba malade à Metz, le 4 août 1744; en peu de jours, on désespéra de sa vie, et, prêt à recevoir l'extrême-onction, il fut obligé de consentir au renvoi de M^{me}. de Châteauroux. Malgré sa douleur, elle reçut cet ordre avec fermeté. Il fallait partir à l'instant; mais elle se trouva dans un cruel embarras. Cette femme qui, deux jours au-

paravant, voyait toute la France à ses pieds, n'avait pas même une voiture. Enfin, le maréchal de Belle-Isle, plus adroit ou plus hardi que les autres courtisans, lui donna la sienne. A peine fut-elle hors de la ville, que la populace l'assailit d'injures et de menaces effrayantes. Les paysans la suivaient dans la campagne, et se transmettaient l'emploi de la maudire et de l'outrager. Elle traversa ainsi quatre-vingts lieues de pays, et vint se cacher à Paris, pour y attendre des nouvelles du roi. Le monarque guérit, et le duc de Richelieu, qui n'avait point abandonné M^{me}. de Châteauroux dans sa disgrâce, ménagea un rapprochement entre elle et le roi; elle fut rappelée à la cour après quatre mois d'absence, pendant lesquels le roi, suivant encore l'impulsion qu'elle lui avait donnée, était allé en personne diriger le siège de Fribourg. La duchesse retrouva dans le cœur du roi tous les sentiments qu'elle lui avait inspirés avant sa maladie: son triomphe fut complet. Elle avait obtenu la promesse de la place de surintendante de la maison de la Dauphine, lorsque la mort vint arrêter cette grande fortune. La duchesse de Châteauroux mourut le 8 décembre 1744. On a cru qu'elle avait été empoisonnée, mais ce fait n'est appuyé d'aucune preuve. Quand on la compare aux autres maîtresses qui lui ont succédé, on est porté à l'excuser et à regretter sa mort prématurée; elle avait de l'énergie, de la grandeur dans l'ame; et si l'ambition lui avait fait désirer la place de favorite, des sentiments plus nobles lui inspirèrent le désir de coopérer à la gloire de son pays. On a publié (Paris, 2 vol. in-12, 1806), un recueil de ses lettres à différentes personnes. B—Y.

CHAPEIGNERAIE (FRANÇOIS DE VIVONNE, seigneur de la), fils puîné

d'André de Vivonne, grand sénéchal de Poitou, naquit en 1520. Le roi François I^{er}. fut son parrain. Il le fit élever, dès l'âge de dix ans, au nombre de ses enfants d'honneur, et l'appelait ordinairement son fillcul. Ce jeune seigneur, doué d'une force et d'une adresse extraordinaires, se rendit bientôt habile à tous les exercices du corps; il excellait à la lutte et à l'escrime. Sa dextérité et sa vigueur étaient telles qu'il saisissait un taureau par les cornes et l'arrêtait; à la lutte, il n'y avait pas d'homme si robuste qu'il ne portât par terre; enfin, dans les tournois ou les joutes, on le voyait à pleine course de cheval jeter et reprendre sa lance en l'air jusqu'à trois fois, et le plus souvent n'en pas moins rencontrer la bague. Le roi l'admettait à toutes ses parties, et disait, au rapport de Brantôme, dont la Châteigneraiie était l'oncle: « Nous sommes » quatre gentilshommes de la Guienne, Châteigneraiie, Sansac, Essé et » moi, qui courons à tous venants. » Brave, brillant et magnifique, la Châteigneraiie abusait de sa faveur, de ses succès et de son adresse, et montrait une insultante présomption. « Il n'a » vait que cela de mauvais, dit Brantôme lui-même, qu'il était trop haut » à la main et querelleux. » Il fallait que son oncle portât ces défauts à l'extrême, pour que cet historien courtisan, qui dit rarement du mal de ses hommes ou de ses dames illustres, reconnût une ombre dans le tableau flatté qu'il a laissé de son noble parent. Il n'en est pas moins vrai que la Châteigneraiie avait une si haute réputation de bravoure que l'on disait à la cour de François I^{er}. :

Châteigneraiie, Vieilleville et Bourdillon,
Sont les trois hardis compagnons.

Une aussi brillante renommée était appuyée sur des faits, et méritée

par une suite d'actions valeureuses. Il s'était distingué, dès 1543, à l'assaut de Coni, où il se signala comme volontaire, et où il fut blessé au bras, accident dont il se ressentit toujours, et qui, dans son fameux duel, contribua à sa mort. Le dauphin, depuis Henri II, prit la Châteigneraiie en amitié, et lui donna son guidon au ravitaillement de Landrecie. Il fut encore blessé dans cette occasion, ainsi qu'au ravitaillement de Téroouanne; enfin, en 1544, il combattit avec autant de gloire que de valeur à la journée de Cérisesoles. Tel était la Châteigneraiie, lorsque, sur la fin du règne de François I^{er}., commença la scandaleuse affaire qui rendit sa mort plus célèbre que ne l'avait été sa vie. Gui de Chabot Jarnac, beau-frère de la duchesse d'Etampes, partageait avec la Châteigneraiie la faveur de Henri II. Il paraît qu'il eut la légèreté de parler à ce prince des bontés que M^{me}. de Jarnac, sa belle-mère, avait pour lui, en termes assez équivoques pour prêter aux interprétations malignes, ajoutant « qu'il en tirait ce qu'il voulait de moyens, pour » paraître à la cour. » (Voy. *Mémoires de Vieilleville*). Le dauphin eut l'indiscrétion de divulguer l'étrange confiance que Jarnac avait eu l'imprudence de lui faire. La faction de la sénéchale, Diane de Poitiers, toute puissante à la cour du dauphin et rivale de la faction de la duchesse d'Etampes, recueillit et accrédita ce bruit injurieux, dans l'espérance qu'en déshonorant Jarnac, elle ôterait son appui à la duchesse sa belle-sœur. Celle-ci demanda au roi François I^{er}., et au nom de son beau-frère, la punition des auteurs de bruits aussi calomnieux. Le roi ordonna la recherche la plus sévère, et les perquisitions remontèrent jusqu'à la cour du dauphin. Ce prince était déjà mal avec son père

pour avoir sollicité le retour du cométable; il était à craindre que le ressentiment du monarque ne s'accrût en apprenant que son fils lui-même était le premier auteur du scandale : la Châteigneraie, pour faire sa cour au dauphin, prit sur son compte la faute, à ses risques et périls, et soutint publiquement que c'était à lui que Jarnac avait fait l'odieuse confidence qui faisait la nouvelle de toute la cour. Jarnac envoya un cartel à la Châteigneraie; mais le roi, tant qu'il vécut, leur refusa le combat. En 1547, à la mort de François I^{er}, Jarnac demanda à Henri II la permission de combattre la Châteigneraie, et le prince l'accorda, dans la confiance que tout l'avantage serait du côté de son favori, « estant, » la Châteigneraie, disent les *Mémoires de Vieilleville*, homme fort » adroit aux armes, de courage invincible, et qui avoit fait mille preuves et mille hasards de sa valeur; et » Jarnac non, qui fesoit plus grande » profession de courtisan et dameret » à se curieusement vestir, que des » armes et de guerrier. » Cette cause secrète du motif de la Châteigneraie à intervenir dans une querelle qui ne le regardait pas d'abord, explique la persévérance et la solennité avec lesquelles il repoussa les démentis que lui donna son adversaire. Excepté Brantôme, tout le monde lui donna tort. « S'il m'eust voulu croire et cinq » ou six de ses amis, dit Montluc, il » eust desmeslé sa furie contre M. de » Jarnac d'autre sorte. » Quoi qu'il en soit, le combat si célèbre eut lieu en présence de toute la cour dans le parc du château de St.-Germain-en-Laye. Ce fut le premier événement du règne de Henri II, qui commençait, puisque ce prince n'était pas encore sacré. Les esprits superstitieux ont remarqué qu'un combat avait signalé son

avènement au trône, et qu'un simulacre de combat, non moins sanglant ni moins funeste, termina son règne et sa vie. « Il estoit quasi soleil coucher » premier qu'ils entrassent en duel. » La Châteigneraie s'avança avec toute la fierté d'un champion sûr de la victoire. Il fut vaincu, au grand étonnement du roi et de toute la cour. Jarnac, d'un revers qui s'appelle encore le *coup de Jarnac*, et est passé en proverbe, lui fendit le jarret, et le fit tomber baigné dans son sang. Jarnac vainqueur conjura la Châteigneraie de vivre, pourvu qu'il lui rendit son honneur. Son rival humilié refusa constamment. Trois fois Jarnac se mit à genoux devant le roi pour le supplier d'accepter la Châteigneraie : le prince étonné, affligé, mais attendri, consentit enfin, et dit au vainqueur : « Vous avez combattu comme César et » parlé comme Cicéron. » On prit soin de la Châteigneraie, mais il voulut mourir, et déchira l'appareil mis sur sa blessure. Tout concourait à augmenter son humiliation; car, sous sa tente, il avait fait préparer un grand souper, et avait invité d'avance ses amis pour se réjouir d'une victoire qui lui coûterait si peu. Ainsi mourut à vingt-six ans François de Vivonne de la Châteigneraie, au milieu de la plus brillante carrière, puisque Henri II venait de lui promettre la charge de colonel-général de l'infanterie française. Il fut tué le 10 juillet 1547. M. de Guise, nommé alors M. d'Aumale, lui fit élever un tombeau chargé d'une fastueuse épitaphe adressée *Aux mânes pies de François de Vivonne, chevalier français très va-leureux*. Mais Brantôme lui-même rend une justice plus naïve et plus vraie à la mémoire de son oncle, quand il dit : « Et y en eut force qui ne le re- » grettèrent guère : car ils le craignoient

» plus qu'ils ne l'aimoient. » Le combat de la Châteigneraie fut le dernier duel autorisé. On ne sait sur quel fondement M. Gaillard a contredit cette assertion de tous les historiens. — CHATEIGNERAIE (l'abbé de la), a publié, à la fin du 17^e. siècle, *Connaissance des arbres fruitiers*, Paris, 1692, in-12, ouvrage qui n'indique guère que ce que l'on trouve dans beaucoup d'autres de ce temps-là; mais il est remarquable par la précision avec laquelle il est rédigé. L'auteur le dédia à Louis XIV. S—Y.

CHATEIGNIER. V. ROCREPOSAY.

CHATEILLON. V. CASTALION.

CHATEL (DU). V. DUCHATEL.

CHATEL (JEAN), fils d'un riche marchand drapier de Paris, faisait ses études au collège des jésuites, et était à peine âgé de dix-neuf ans, lorsque le 27 décembre 1594, il entra au Louvre avec un couteau caché dans son pourpoint; il pénétra dans la chambre de Gabrielle d'Estrées, où HENRI IV venait d'entrer tout botté à son retour de Picardie, et, tandis que le monarque, suivi de plusieurs seigneurs, se baissait pour relever les sieurs de Ragni et de Montigni, qui lui étaient présentés, Châtel lui porta un coup de couteau qu'il dirigeait dans la gorge, et qui fut reçu à la lèvre supérieure. Ainsi le roi dut de n'être pas frappé mortellement, au mouvement qu'il fit en s'inclinant vers les deux jeunes seigneurs qui voulaient embrasser ses genoux. Blessé, ayant une dent rompue, Henri regarde autour de lui, aperçoit une femme, nommée *Mathurine*, qui, depuis long-temps, suivait la cour en qualité de folle, et s'écrie : « Au diable soit la folle; elle m'a » blessé. » Mais cette femme court aussitôt fermer la porte, montrant ainsi que sa folie n'était qu'apparente. Le comte de Soissons aperçoit à côté

de lui Châtel, dans un état d'agitation et de trouble qu'il ne pouvait maîtriser, et, l'arrêtant, dit : « C'est vous » ou moi qui avons blessé le roi. » Châtel est fouillé; il jette à terre le couteau sanglant, et confesse son crime. Le même jour, Henri IV écrivit à toutes les villes du royaume : « Un » jeune garçon, nommé *Jean Châtel*, » fort petit, et âgé de dix-huit à dix- » neuf ans, s'étant glissé dans la cham- » bre, s'avança sans être quasi ap- » perçu, et nous pensant donner dans » le corps du couteau qu'il avait, le » coup ne nous a porté que dans la » lèvre supérieure du côté droit, et » nous a entamé et coupé une dent. Il » y a, Dieu merci, si peu de mal, » que pour cela nous ne nous met- » trons pas au lit de meillenre heure. » Henri IV voulait qu'on laissât aller Châtel, disant qu'il lui pardonnait. Lorsqu'il apprit qu'il avait été élevé par les jésuites, il s'écria : « Fallait-il » donc que les jésuites fussent convain- » cus par ma bouche! » On lit dans le journal de l'Étoile, que d'Aubigné, gouverneur de Maillezais, osa dire au roi, « que de sa lèvre il avait re- » noncé Dieu, et partant que Dieu l'y » avait frappé; mais qu'il prît garde à » ce que le second coup ne fût porté » au cœur. » Le même auteur ajoute : « Parole trop hardie d'un sujet à son » roi, si c'eût été un autre que d'Au- » bigné, auquel S. M., pour ce qu'il » l'aimait, permettait de tout dire, et » n'en trouvait rien mauvais, lui » ayant même à cette heure-là com- » mandé de lui dire librement ce qu'il » sentait de ce coup. » De Thou et Mézerai rapportent que, tandis qu'on rendait des actions de grâces à Dieu, dans l'église de Notre-Dame, pour la conservation du roi, la populace, en fureur, se porta au collège de Clermont, et eût massacré

tous les jésuites, si le roi n'avait envoyé des gardes pour les protéger. Le père de Jean Châtel et toute sa famille furent arrêtés, ainsi qu'un curé de Paris, quelques religieux de divers ordres et plusieurs anciens ligueurs. Le grand prévôt de l'Hôtel s'était saisi du régicide, et allait le juger, lorsque le président de Thou obtint qu'il fût renvoyé devant le parlement. Châtel fut interrogé au Fort-l'Évêque, et ensuite à la Conciergerie. Il déclara que, dès son adolescence, il avait contracté une habitude infâme qu'il ne pouvait surmonter; que, pressé par les remords qui l'agitaient, et ayant entendu soutenir au collège qu'il était permis de tuer un roi hérétique, il avait cru pouvoir expier ses désordres en assassinant Henri de Bourbon (c'est ainsi qu'il nommait le roi); que, s'il ne l'avait pas fait, il le ferait encore; mais, malgré toutes les questions pressantes du juge, il ne chargea aucun jésuite nominativement. Pierre Lugoli, lieutenant criminel, se déguisa en prêtre, et voulut essayer d'obtenir, par la confession, les plus secrètes révélations du coupable; mais Châtel persista toujours à dire qu'il avait agi de son propre mouvement et par zèle pour sa religion. Le fameux Jean Boucher, auteur de l'*Apologie pour Jean Châtel*, prétend que Lugoli, ayant oublié de réciter les prières qui précèdent la confession, le pénitent reconnut que c'était un *révérend père nouveau imprimé*. Quoi qu'il en soit, Châtel persista à dire, qu'admis aux exercices spirituels chez les jésuites, dans la *chambre des méditations*, où l'enfer, peint sur les murailles, pouvait exalter les têtes faibles et les caractères ardents, et, effrayé par la crainte des feux éternels dont on le menaçait s'il persévérerait encore dans son malheureux penchant, il avait résolu d'as-

sassiner le roi, espérant que cette action, utile à l'Église, ferait réduire à quatre les huit degrés de tourments auxquels la vengeance divine pouvait le condamner. Il ajouta qu'il avait eu pour régent le jésuite Guéret, et que, deux jours avant son attentat, il l'avait consulté sur un cas de conscience. Ce jeune assassin, d'un caractère sombre et mélancolique, subit, avec un courage effroyable, et sans faire aucune autre confession, la question/ ordinaire et extraordinaire. Sa sentence de mort fut prononcée le 29 décembre et exécutée le même jour; on lui remit dans la main le couteau parricide, et c'est ainsi armée qu'elle fut coupée par le bourreau. Il fut ensuite tenaillé, tiré à quatre chevaux, ne donna aucun signe de repentir, et parut même insensible aux atroces douleurs du plus affreux supplice. Ses membres furent jetés au feu et ses cendres au vent. Les ligueurs, qui avaient fait de Jacques Clément un saint martyr, qui avaient prononcé des discours funèbres en son honneur, et lui avaient élevé des autels, inscrivirent Châtel dans leur martyrologe; mais l'ordre rétabli dans Paris les empêcha de donner quelque solennité à ce culte impie. Pendant les fureurs de la ligue, les jésuites, comme d'autres prêtres séculiers et réguliers de divers ordres, avaient prêché l'exécrable doctrine du régicide. C'était la funeste maladie des têtes ardentes dans ces temps malheureux. Des commissaires furent chargés par le parlement de faire l'inventaire des livres des jésuites et l'examen de leurs papiers. On trouva des écrits séditeux de la main d'un régent (V. GUIGNARD); il fut pendu le 7 janvier 1595. Le même jour, le père de Châtel, hanni pour neuf ans, condamné à 4,000 écus d'amende, modérés à 2,000, qu'il paya comptant,

sortit de Paris avec tous les jésuites, au nombre de trente-sept; le même arrêt rendu contre le parricide les condamnait, ainsi que tous les écoliers du collège de Clermont, à un bannissement perpétuel. Ils furent conduits par un huissier du parlement; et « Voilà, » dit l'Étoile, comme un simple huissier, avec sa bague, exécuta ce jour » ce que quatre batailles n'eussent su » faire. » Le jésuite Guéret, après avoir été appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, fut banni à perpétuité, le 10 janvier (V. GUÉRET), avec le jésuite Hay, écossais, accusé d'avoir dit, « qu'il eût voulu tomber » du haut d'une fenêtre sur le Béarnais, pour lui rompre le col. » On lit dans l'*Anti-Coton*, que l'arrêt rendu contre Jean Châtel fut mis dans Rome à l'*Index*; mais il fut répondu que cet arrêt contenait une clause d'hérésie qui seule avait été le sujet de la censure, et que le pape avait écrit à Henri IV, pour l'assurer que Rome détestait l'attentat de Châtel autant que la France même. La maison de Châtel, qui était devant le palais de Justice, fut rasée; on éleva sur l'emplacement une pyramide à quatre faces, sur lesquelles furent gravées en lettres d'or l'arrêt du parlement et diverses inscriptions grecques et latines, en vers et en prose, rédigées par Scaliger. Lorsque les jésuites furent rappelés, cette fameuse pyramide, dont on trouve la gravure dans quelques recueils, et qui paraissait avoir été élevée moins contre Jean Châtel que contre les jésuites, fut abattue au mois d'avril 1605, à la sollicitation du P. Coton. Le prévôt des marchands, Miron, fit bâtir à la place une fontaine qui portait cette inscription :

Hic ubi restabant sacri monumenta furoris,
Eluit insaudum Mironis unda scelus.

mais quand les jésuites eurent recou-

vré leur ancien crédit, ils firent effacer ces vers; la planche gravée de la pyramide fut brisée trois mois après l'assassinat de Ravillac, et la fontaine elle-même fut depuis transférée rue St.-Victor. On trouve le procès de Jean Châtel dans le sixième volume des *Mémoires de Condé*. Il fut imprimé séparément à Paris, en 1595, in-8°. (V. BOUCHER). Le livre intitulé : *Jesuita sicarius*, traduction de l'*Apologie de Jean Châtel*, a été imprimé, non à Lyon, mais à Genève.

V—VE.

CHATEL (FRANÇOIS DU), peintre, naquit à Bruxelles en 1626. David Téniers lui reconnut de si heureuses dispositions, qu'il mit tous ses soins à le former. Du Châtel est un peintre ingénieux, que l'on peut comparer à Gonzalès Coques. Les biographes ne donnent aucun détail sur la vie de cet excellent artiste; mais sa fortune dut être considérable, si nous en jugeons par le nombre de ses ouvrages et par le prix qu'il en recevait. Du Châtel a peint si exactement dans la manière de David Téniers, que l'on peut aisément s'y tromper. Il avait cependant plus de noblesse que son maître dans sa manière de traiter les mêmes sujets. Il ne peignait, en sortant de l'atelier de Téniers, que des tabagies et des corps-de-garde; mais il abandonna, par la suite, ce genre de compositions, pour ne peindre que des conversations, des assemblées, des bals et des portraits de famille. Partout son dessin est correct, sa couleur excellente et sa touche pleine d'esprit. Du Châtel entendait très bien la perspective, de même que le clair-obscur; il ne peignait guère ses figures que de la hauteur d'un pied; elles sont toutes habillées suivant la mode du temps. Le tableau le plus considérable de cet habile maître représente *le Roi d'Es-*

pagne qui recoit le serment de fidélité des états du Brabant et de la Flandre, en 1666; on y compte plus de mille figures. Ce tableau est d'une beauté admirable et d'une variété singulière; les groupes en sont bien liés, et les plans partagés habilement et sans confusion. Bien des gens se sont mépris à ce tableau, et l'ont cru de la main de Coques. Sa longueur est d'environ vingt pieds sur quatorze de hauteur.

A—s.

CHATELAIN (GEORGE), *Castellanus*, né à Gand en 1404, embrassa la profession des armes, et voyagea en Espagne, en France, en Italie et en Angleterre où il se distingua, par son adresse et sa bravoure en différentes occasions. De retour de ses voyages, il parut à la cour du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, son souverain qui l'accueillit avec intérêt. Ce prince l'attacha à sa personne par les charges de pannetier et d'écuyer, le nomma membre de son conseil privé, et, quelque temps après, le créa chevalier; ce fut alors que Châtelain composa les ouvrages en vers et en prose qu'il a laissés et qui lui firent une grande réputation. Ses contemporains lui décernent les titres les plus flatteurs. Il mourut à Valenciennes, le 20 mars 1474. On a de lui : I. un poème intitulé : *Recollecion des merveilles advenues en notre temps* : cet ouvrage, continué par Jean Molinet, son disciple, a été imprimé avec les *Faits et Dits* de ce dernier, Paris, 1551, in-fol., et plusieurs fois depuis; II. *les Épitaphes d'Hector, fils de Priam et d'Achilles, fils de Pélée*, Paris, 1525, in-8°. : c'est un ouvrage singulier, mêlé de prose et de vers; III. *l'Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain, frère et compagnon de la Toison-d'Or* (mise au jour par Jules Chifflet), Bruxelles, Vulpius, 1654,

in-4°.; IV. *la Vie du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon*, manuscrite. Lacroix du Maine lui attribue : 1°. *le Temple de la ruine d'aucuns nobles malheureux, tant de France que d'autres nations étrangères, à l'imitation de Bocace*, Paris, Galliot Dupré, 1517; 2°. *l'Instruction du jeune prince, contenant huit chapitres*. Jean Molinet, dit que Châtelain avait composé un grand nombre de vers, chansons orpheynes, proverbes salomoniques, tragédies, comédies, mètres virgiliens et sentences profanes. Il paraît que tous ces ouvrages sont perdus. Lamonnoye lui a attribué encore *le Poème du Chevalier délibéré*, sans réfléchir que cet auteur étant mort dès 1474, n'avait pu écrire l'histoire du siège de Nanci, qui n'eut lieu qu'en 1476. On sait d'ailleurs que cet ouvrage est d'Olivier de la Marche. (V. Olivier de la MARCHÉ.)

W—s.

CHATELAIN (JEAN-BAPTISTE), dessinateur et graveur à la pointe et au burin, naquit à Londres en 1710. Joseph Strutt nous représente Châtelain comme un homme d'un caractère bizarre, mais d'un talent très distingué pour graver le paysage. Ceux qu'il a faits d'après les tableaux de Gaspard Poussin, sont en grand nombre; plusieurs ne sont que des eaux fortes, terminées en manière noire par Houston. Châtelain a aussi beaucoup travaillé d'après Marco Ricci, Piètre de Cortone et Nicolas Poussin. Les différentes gravures qu'il a faites d'après ces maîtres sont estimées; la touche en est libre et facile; l'exécution pleine d'esprit. Châtelain était compté au nombre des plus habiles graveurs de paysages; mais il ne se mettait à l'ouvrage que lorsqu'il était pressé par la nécessité. Il a gravé plusieurs pièces en société avec son ami Vivarès, élè-

ve de Lebas ; d'autres sont entièrement de Châtelain , quoiqu'on y trouve le nom de F. Vivarès accolé au sien : c'est un charlatanisme des marchands d'estampes , qui profitaient de la préférence que les amateurs accordaient aux gravures de Vivarès , pour ajouter son nom à celui de Châtelain. Le beau paysage de Piètre de Cortone , avec ces paroles : « Suivez-moi , je vous ferai pêcheurs d'hommes , » est gravé tout entier par Châtelain , quoiqu'on lise le nom de Vivarès à côté du sien ; c'est ainsi que la gravure du beau paysage de N. Poussin , où l'histoire de Pyrame et Thisbé est si heureusement représentée au milieu d'un orage , porte encore le nom de Vivarès , quoiqu'il n'y ait pas travaillé ; le même charlatanisme est encore mis en usage à l'égard d'un fort beau paysage , dans le style héroïque de Fr. Bolognese , gravé par Châtelain , et représentant la *Vue de Castel Gandolfo*. Châtelain est mort à Londres en 1771. Il a gravé à l'eau forte divers paysages de sa composition , où l'on trouve le germe d'un talent supérieur. A—s.

CHATELLAIN (JEAN LE) , religieux augustin , était né à Tournai , dans le 15^e. siècle. Son talent pour la prédication le fit choisir pour les principales chaires de France. Il vint en Lorraine , où il s'acquitta pendant plusieurs années , avec applaudissement , des fonctions de son ministère ; mais comme il penchait en secret pour les opinions du luthéranisme , il ne put résister au désir de les manifester publiquement. Les ecclésiastiques , qu'il n'avait point ménagés dans ses discours , se réunirent contre lui ; ils le firent arrêter comme il s'éloignait de Metz , en 1524 , et conduire en prison à Nomeny , petit bourg peu distant de cette ville. Les magistrats de Metz ,

partisans de Châtelain , voulurent le venger en faisant arrêter quelques officiers de l'évêque ; mais ils furent obligés de les relâcher presque aussitôt. Des juges désignés par le pape Clément VII , que l'on avait instruit de cette affaire , lui firent son procès et le condamnèrent à être brûlé , comme convaincu d'hérésie et relaps. Cette sentence fut prononcée le 12 janvier 1525. On lui attribue une *Chronique de la ville de Metz* , en rime , imprimée en cette ville , en 1698 , in-12. Cette édition ne va que jusqu'à l'année 1471. Dom Calmet a fait réimprimer cette Chronique dans le tome III de son *Histoire de Lorraine* , avec la continuation jusqu'en 1550 ; mais on en connaît des manuscrits qui vont jusqu'en 1620. W—s.

CHATELUS. *Voy.* CHASTELLUX.

CHATILLON. *Voy.* CHASTILLON et COLIGNY.

CHATILLON (NICOLAS DE) , né à Châlons en Champagne en 1547 , est compté au nombre des meilleurs ingénieurs que la France ait produits ; c'est d'après ses dessins , et sous sa conduite , que la place Royale a été exécutée. Châtillon fut successivement ingénieur de Henri IV et de Louis XIII. Le Pont-Neuf peut être mis au nombre de ses ouvrages , puisqu'il était à peine commencé lorsque Châtillon fut chargé de la direction des travaux. Il eut la gloire de terminer ce beau monument. Châtillon mourut à Paris en 1616. A—s.

CHATRE (CLAUDE , baron DE LA) , mort le 18 décembre 1614 , âgé de soixante-dix-huit ans. Élève page du connétable Anne de Montmorenci , il était au siège de Thionville en 1558 , et à la bataille de Dreux en 1562. Il fit , en 1567 , les fonctions de colonel-général de l'infanterie , pendant la campagne en Piémont , sous le duc

de Nevers. Gouverneur du Berri et de la ville de Bourges, il entreprit, en 1569, le siège de Sancerre; repoussé dans deux assauts, il fut obligé de le lever après cinq semaines d'attaque. Il sauva, sur la fin de la même année, la ville de Bourges, que les rebelles espéraient surprendre au moyen d'une intelligence avec quelques habitants, et se signala au combat d'Arnay-le-Duc, en 1570. Il investit de nouveau Sancerre le 5 janvier 1573, et fut encore si vigoureusement repoussé à l'assaut général qu'il donna, qu'il prit le parti de convertir ce second siège en blocus. Les malheureux assiégés, que les prédications de leurs ministres tinrent dans une fanatique opiniâtreté, ne capitulèrent qu'au bout de dix-neuf mois, après avoir souffert toutes les extrémités de la plus affreuse famine, dont on ne peut lire les horreurs sans frémir. Un père et une mère salèrent le corps de leur fille, morte de faim, et s'en nourrissaient. La Châtre s'était attaché au duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou, et fut soupçonné de l'entretenir dans sa haine contre son frère Henri III. Après la mort de ce jeune prince, il se dévoua aux Guises et à la ligue, quoique Henri III l'eût nommé chevalier de l'ordre du St.-Esprit en 1585. Il assiégea en 1591 la petite ville d'Aubigny; la veuve du seigneur d'Aubigny, Catherine de Balzac, aussi courageuse que belle, se présenta sur la brèche une pique à la main, et la garnison, quoique peu nombreuse, aimée par son exemple, se défendit avec tant de courage, que la Châtre fut obligé d'abandonner une entreprise à laquelle un fol amour, disait-on, avait eu beaucoup de part. Il refusa de reconnaître Henri IV jusqu'en 1594, et ne se soumit avec les villes de Bourges et d'Orléans, où il commandait au nom de la ligue, qu'après

avoir obtenu qu'il conserverait le gouvernement du Berri et de l'Orléanais, qu'il serait gratifié d'une somme de 900,000 francs, et confirmé dans la dignité de maréchal de France. Il était un des quatre que le duc de Mayenne avait faits, et de qui l'on avait dit « qu'il faisait des bâtards qui se feraient légitimer à ses dépens. » En 1610, le maréchal de la Châtre commanda l'armée que la régente, Marie de Médicis, envoya au siège de Juliers. Il était très brave, mais très médiocre général. On lui doit plusieurs relations historiques, dont on peut voir le détail dans la *Nouvelle Bibliothèque historique de France*. Les la Châtre se disaient issus de Ebbes, prince de Déols, en Berri, qui vivait dans le 10^e. siècle. — CHÂTRE (Louis de la), son fils, mort en 1630, servit aussi la ligue, et se soumit avec lui à Henri IV en 1594. Il obtint la même année la survivance du gouvernement du Berri et de la grosse tour de Bourges. Il fut nommé chevalier des ordres du roi en 1597, et capitaine de cent hommes d'armes en 1601. Il se démit en 1616, en faveur du prince de Condé, du gouvernement du Berri, et eut en échange une somme d'argent et la dignité de maréchal de France. On ne connaît d'ailleurs de lui aucune expédition militaire.

D. L. C. et P.—E.

CHATRE (EDME DE LA CHÂTRE-NANÇAY, comte DE LA), mort le 3 septembre 1645, était maître de la garde-robe du roi. Il dit, dans ses Mémoires, que les premières années de son séjour à la cour se passèrent en intrigues, qu'il développe avec beaucoup de sincérité. L'attachement qu'il voua à la reine-mère lui procura, en 1643, la charge de colonel-général des Suisses, vacante par la mort du marquis de Coislin. Lié la même an-

née avec le duc de Beaufort, chef de la cabale des *importants*, il fut enveloppé dans sa disgrâce, et contraint de donner sa démission en faveur du maréchal de Bassompierre. En 1645, il alla servir en Allemagne sous le duc d'Enguien, se distingua à la bataille de Nortlingen, y reçut un coup de pistolet dans la tête, et fut fait prisonnier. Il paya sa rançon, et mourut de sa blessure à Philisbourg. Les Mémoires qu'il a laissés ont été réimprimés plusieurs fois, et notamment avec ceux de la Rochefoucault, Leyde, 1662, in-12. On y trouve des détails curieux sur la fin du règne de Louis XIII, et le commencement de la régence de la reine-mère; l'auteur les termine aux derniers mois de l'an 1645. Quoiqu'ils passent pour exacts, le comte de Brienne les a réfutés, et cette réfutation se trouve dans le *Recueil de diverses pièces curieuses*, Cologne, 1664, in-12.

D. L. C. et P—E.

CHATTERTON (THOMAS), littérateur anglais, qui, dans une vie très courte, acquit une sorte de célébrité par la singularité de ses talents, de son caractère et de sa destinée, naquit à Bristol, le 20 novembre 1752, de parents pauvres. Son père, employé dans une école de cette ville, était mort quelque temps avant sa naissance, laissant sa veuve enceinte de ce fils, destiné à naître, à vivre et à mourir dans la misère. Ses facultés intellectuelles, quoique d'un ordre supérieur, ne s'annoncèrent point par les signes qui les caractérisent ordinairement dans l'enfance. Placé à cinq ans dans l'école où son père avait été occupé, il en fut bientôt renvoyé comme incapable de rien apprendre. L'orgueil qui le gouverna toute sa vie, et qui lui donnait déjà à cet âge le besoin de dominer ses camarades, ne se tournait point en émulation pour

les surpasser; il semblait dédaigner ce qu'apprenaient les autres. Revenu chez sa mère, sans savoir encore lire, il rencontra par hasard un vieux livre de musique, écrit en français, dont les figures enluminées excitèrent vivement sa curiosité. Pour parvenir à savoir ce que ce livre contenait, il consentit enfin à apprendre à lire, et, dès ce moment, se donna à l'étude avec autant de succès que le permettaient sa situation et son caractère ardent, inquiet, qui le portait sans cesse d'une occupation à une autre; en sorte que Chatterton, qui ne sut jamais ni le latin ni le français, ni même très bien la grammaire de sa propre langue, acquit par la suite, en différents genres, une variété de connaissances, auxquelles sa confiance et la vivacité de son esprit attachaient un prix fort au-dessus de leur valeur réelle; mais cette confiance, cette vivacité, fruits d'un orgueil satisfait, ne se montrèrent point dans l'enfance de Chatterton. Son orgueil était sombre et taciturne; il ne se pressait pas de produire des moyens qu'il sentait être insuffisants pour lui procurer les distinctions dont le besoin le dévorait. Il fut reçu à l'âge de huit ans à l'école de charité de Colston, où l'un des maîtres, nommé *Philipps*, se livrait, selon la portée de son esprit et de son éducation, à un goût trop vif pour la poésie: Chatterton ne parut point partager l'enthousiasme poétique que son exemple avait excité parmi ses élèves. Tout dans l'école faisait et récitait des vers: lui seul se taisait et cachait sous une apparence de mélancolie et d'incapacité, le travail d'un esprit dont les efforts ne pouvaient être médiocres. Enfin, cet esprit produisit des fruits si péniblement élaborés, et son premier ouvrage fut une satire. Cette satire, écrite vers

l'âge de onze ans et demi, et dirigée contre un méthodiste que l'intérêt avait déterminé à changer de secte, est très extraordinaire pour l'âge où elle a été composée; mais c'est là son seul mérite: elle n'a été connue que depuis; car Chatterton ne déploya point devant des rivaux qu'il craignait ou méprisait, le nouveau talent qui venait d'éclorre en lui; mais dès ce moment son goût et sa vocation furent décidés. Sa mère et sa sœur, confidentes de ses premiers essais, virent tout à coup la mélancolie qui avait paru le dominer, surtout depuis son entrée à l'école, se changer en une vivacité pleine d'indiscrétion et de vanité; il ne rêvait plus que gloire, fortune, immortalité, et sa mère, ainsi que sa sœur, les seuls objets qu'après lui-même il paraisse avoir jamais aimés, avaient part à ses brillantes espérances. Dans le même temps, il prit un goût passionné pour la lecture: il employait, à louer des livres, le peu d'argent que pouvait lui donner sa mère. Il fit à douze ans le catalogue des ouvrages qu'il avait lus; il se montait à soixante-dix, particulièrement d'histoire et de théologie. Il avait aussi un grand goût pour les antiquités, surtout pour celles des langues, et l'on a trouvé une correspondance qu'il eut, après être sorti de l'école, avec un de ses camarades, où il ne se servait que de mots anciens et hors d'usage, et priait son camarade de lui répondre de même. Quant à la disposition de son esprit, elle se montrait toujours de plus en plus tournée vers la satire, qui fut le penchant de toute sa vie, et la suite naturelle d'un caractère vindicatif et d'un orgueil perpétuellement irrité. Il quitta l'école vers l'âge de quatorze ans, et fut placé en qualité de clerc chez un procureur de Bristol. C'est à cette époque que se place la

circonstance qui détermina sa destinée. On avait long-temps conservé dans l'église de Ste.-Marie Redcliffe de Bristol six ou sept coffres remplis de papiers, qui y avaient été déposés par le fondateur, Guillaume Canynge, riche marchand qui vivait au 15^e. siècle, sous le règne d'Édouard IV. L'un de ces coffres, particulièrement nommé le *coffre de M. Canynge*, était fermé de six clefs, confiées aux six principaux dignitaires de cette église. Les clefs s'étant perdues vers l'an 1727, on fit ouvrir le coffre pour en tirer quelques titres qu'on supposait y être renfermés, et, après en avoir tiré ce qui pouvait offrir quelque utilité, on laissa le coffre ouvert, et le reste des vieux parchemins livrés à qui voulut s'en emparer. Le père de Chatterton en emporta une grande quantité, qu'il fit servir à couvrir les livres de ses écoliers, et dont sa veuve employa le reste à des usages du ménage. Chatterton, que son goût pour les antiquités commençait à rendre attentif sur toutes les choses de ce genre, s'empara un jour d'un de ces parchemins, et chercha avec avidité tout ce qui pouvait en rester dans la maison, les emporta, et, quelques jours après, déclara avec un air de transport qu'il avait découvert un trésor. Ce fut sans doute de ce moment qu'il forma le projet de la supposition à laquelle il espérait devoir sa fortune. Son goût pour les anciens usages augmenta; il se procura des dictionnaires de tous les anciens dialectes de son pays, et, en 1768, à l'occasion de l'ouverture du pont de Bristol, envoya au journal de cette ville une *Description de moines, passant pour la première fois sur le vieux pont, tirée d'un ancien manuscrit*. Il n'avait pas encore tout-à-fait seize ans. Ce morceau, qui serait curieux s'il

était authentique , excita l'attention ; on sut bientôt d'où il venait ; mais on ne pouvait soupçonner Chatterton d'en être l'auteur. On le questionna sur la manière dont il se l'était procuré : le ton de ces questions lui déplut ; il refusa de répondre , résista aux menaces que l'on crut pouvoir se permettre envers un enfant dont l'âge ni l'état ne commandaient une grande considération , et ce ne fut que lorsqu'on s'y prit d'une manière plus douce , qu'il déclara qu'il venait du coffre de M. Canynge , d'où son père l'avait tiré avec un grand nombre d'autres manuscrits précieux , dont plusieurs étaient encore en sa possession. Il s'était déjà préparé à l'usage qu'il voulait faire de sa prétendue découverte. Depuis un an , il s'occupait à composer les ouvrages qu'il a donnés sous les noms supposés de plusieurs anciens poètes , et particulièrement de Rowley , moine ou prêtre séculier du 15^e. siècle , dont l'existence est censée se rapporter au règne d'Édouard IV , et dont les talents avaient été protégés par M. Canynge , auquel on devait la conservation de ces ouvrages. Chatterton s'était en même temps étudié à donner aux feuilles de parchemin , tirées de l'étude de son procureur , l'air d'antiquité convenable à ses projets. Il ne se cachait pas beaucoup des procédés qu'il employait pour y parvenir. Avec l'indiscrétion naturelle à son âge et à son excessive vanité , ayant assuré à un homme de sa connaissance qu'il était aisé de contre-faire le style des anciens poètes de manière à tromper Horace Walpole lui-même , il acheta un jour devant lui un peu d'ocre dont il teignit un parchemin ; puis , le salissant sous ses pieds et le froissant dans sa main , il lui dit : « Voilà le moyen de le rendre antique. » *La Description des*

moines , etc. , avait fait parler de lui ; il en prit occasion de parler des ouvrages de Rowley. Le bruit en vint aux oreilles de deux antiquaires de Bristol , auxquels il donna quelques-uns de ses manuscrits : il en obtint en retour quelques secours d'argent. Ses liaisons avec MM. Catcott et Barrett , la crédulité avec laquelle ils avaient adopté tout ce qu'il avait voulu leur raconter au sujet de Rowley , le succès de quelques-unes de ses productions insérées dans plusieurs ouvrages périodiques , en fortifiant ses espérances , augmentaient son ambition. Ce n'était plus seulement l'orgueil , mais le sentiment d'un talent véritable , qui l'agitait et lui donnait le besoin de se produire. Convaincu du pouvoir d'une volonté forte , il avait coutume de dire « que Dieu » a donné à l'homme des bras assez » longs pour atteindre à tout ; qu'il » ne s'agit que de prendre la peine de » les étendre. » Incapable de tenir plus long-temps à Bristol et dans l'étude de son procureur , il écrivit à Horace Walpole , lui parla de ses découvertes , offrit de les lui communiquer , et joignit à sa lettre , comme échantillon , une ode sur la mort de Richard I^{er}. Walpole lui ayant répondu avec politesse , Chatterton répliqua par une autre lettre , où il lui exposait sa situation , et lui demandait un emploi qui pût le mettre en état de se livrer à son goût pour la poésie. Walpole , qui commençait à se douter de quelque fraude , communiqua la pièce qui lui avait été envoyée à quelques-uns de ses amis ; l'artifice d'un jeune homme de quinze ans ne pouvait échapper à leurs yeux ; la tournure moderne des pensées ne leur permettait pas de se laisser tromper par un assemblage de vieux mots , arrangés sans art et sans ordre ; en sorte que

les dialectes des différentes époques et des divers cantons se trouvaient réunis dans la même pièce et dans la même phrase. Walpole répondit à Chatterton en lui exprimant des doutes sur l'authenticité de ces poésies, et l'assurant d'ailleurs qu'il se trouvait tout-à-fait sans moyens de le servir. Chatterton, vivement offensé, fit redemander à Walpole ses papiers. Celui-ci partant pour Paris, oublia de les renvoyer, et, à son retour, il reçut de Chatterton une lettre écrite sur le ton de l'indignation, où il lui mandait qu'il n'aurait pas osé le traiter ainsi, s'il n'eût pas connu sa situation. Walpole remit les papiers sous enveloppe, et les renvoya sans autre réponse. Chatterton n'en conserva pas moins contre lui un implacable ressentiment qu'il manifesta depuis en divers ouvrages. Sa situation chez son procureur lui devenant de plus en plus insupportable, il effrayait sans cesse cette famille paisible par des idées et des menaces de suicide. On trouva un jour son testament, où il annonçait le projet de se tuer le lendemain. Ce fut alors qu'on le renvoya, et qu'il prit le parti de venir à Londres. On lui demanda quels y seraient ses moyens d'existence : « Mes talents littéraires, dit-il ; si je ne réussis pas, je me ferai prédicateur méthodiste ; en tout cas, un pistolet sera ma dernière ressource. » Bien accueilli par des libraires, engagé à travailler pour plusieurs journaux, il remplit ses premières lettres à sa mère de ses espérances de fortune. Déterminé à se faire un nom, de quelque manière que ce fût, il s'était jeté avec fureur dans le parti de l'opposition. L'accueil qu'il avait reçu des chefs de ce parti acheva de lui tourner la tête. « Si l'argent suivait les honneurs, mandait-il à sa sœur, je

» pourrais bientôt vous faire une dot » de 5000 liv. sterl. » Mais il se plaignait dans une autre lettre que la fortune était dans l'autre parti. « Au reste, » ajoutait-il, ce serait un pauvre écrivain que celui qui ne saurait pas écrire pour les deux partis ; » et en même temps qu'il ne considérait comme bassesse rien de ce qui pouvait mener à la fortune, il ne la voyait que comme un moyen de considération : « Si je pouvais m'abaisser jusqu'à un travail de bureau, dit-il, je trouverais vingt places pour une ; mais il faut que je vive avec les grands ; » et une de ses parentes, chez laquelle il logeait, l'engageant à chercher une occupation plus solide que le métier d'écrivain, il entra dans une colère horrible, lui disant : « On me mettra bientôt à la tour de Londres, ce qui fera ma fortune. » Il se croyait destiné à faire, par ses écrits, une révolution dans son pays, et disait habituellement qu'avant de mourir, il aurait rétabli la nation dans ses droits. Au milieu de ces espérances, il perdit celui de ses protecteurs sur lequel il comptait le plus, le lord maire Beckford. Pendant quelques jours, il parut presque égaré par le désespoir, ensuite il se consola, fit sur cette mort des élégies où l'on trouva plus d'esprit que de sensibilité, et où il avait mis encore plus de sensibilité qu'il n'en éprouvait, comme on peut le voir par le compte suivant, écrit de sa main au dos d'un essai politique qu'il avait dû adresser au lord maire, et que sa mort l'avait empêché de publier :

Perdu par sa mort sur cet essai	1 ^l . 11 6
Gagné en élégies	2 ^l . 2 ^s .
En essais	3 ^l . 3 ^s .
	<hr/>
	5 ^l . 5 ^s .
Je me réjouis de sa mort	
pour	3 ^l . 13 ^s . 6

Cependant ses espérances déclinerent ; il changea de logement, pour que ceux qui avaient été témoins de ses rêves de gloire ne le fussent pas de sa misère. Habitué à une diète très frugale, puisque dès son enfance, remarquable par son excessive sobriété, il s'était souvent réduit volontairement au pain et à l'eau, disant qu'il ne voulait pas « se rendre plus imbécille que Dieu ne l'avait fait, » il n'avait pas toujours de quoi fournir à cette étroite nécessité, et, dans ces moments, il refusait avec indignation l'offre d'un repas qu'en tout autre temps il aurait accepté avec plaisir. En même temps, il envoyait des présents à sa mère et à sa sœur, leur faisait un pompeux détail de tous les travaux littéraires dont il était chargé, et employait le prix que lui rapportaient ces travaux, aussi mal payés que facilement acceptés, à se donner l'extérieur de l'aisance, et à fréquenter les lieux de divertissement public, qui lui étaient devenus, disait-il, « plus nécessaires que la nourriture. » Enfin, après avoir passé, à ce qu'il paraît, plusieurs jours sans manger, il s'empoisonna avec de l'arsenic, et mourut le 25 août 1770, âgé de dix-sept ans neuf mois et cinq jours, quelques jours après que le docteur Fry, principal du collège de St.-Jean à Oxford, était arrivé à Bristol pour recueillir des informations sur les poésies de Rowley et sur Chatterton, qu'il voulait prendre sous sa protection. Ses ouvrages se répandirent avec l'histoire de ses malheurs. Un enthousiasme tardif s'attacha à sa mémoire, et l'infortuné Chatterton devint un des objets de l'intérêt public. Les poésies données sous le nom de Rowley et autres anciens poètes, si, comme on n'en peut douter, elles sont de lui, sont le premier de ses titres

de gloire, et il les a composées à quinze ans. On y trouve une imagination forte et brillante, une heureuse invention, et, ce qui peut paraître extraordinaire, souvent une profonde sensibilité. Des ouvrages qu'il a donnés sous son nom, les meilleurs sont ses *Satires*, écrites avec toute la verve d'amertume qui était dans son caractère. Ses autres poésies, consistant en morceaux détachés adressés à différentes personnes, sentent trop la recherche et l'affectation. Les morceaux de prose qu'il a insérés dans différents journaux sont agréables et piquants. Enfin, lorsqu'on songe à son âge, tout ce qu'on lit de lui donne l'idée que Chatterton n'avait pas besoin de mourir avant dix-huit ans pour être regardé comme un des êtres les plus extraordinaires qui aient existé. Ses œuvres ont été recueillies avec soin, réunies et imprimées plusieurs fois après sa mort, et notamment en 1803, en 5 vol. in-8°.

S—D

CHAUCER (GEOFFROY), naquit à Londres en 1328, selon quelques-uns, d'un marchand ; selon quelques autres, son extraction était noble. Il étudia à Cambridge et à Oxford. Ce fut dans la première de ces universités qu'il se fit connaître comme poète, à l'âge de dix-huit ans, par sa *Cour d'amour*, le premier poème connu qui ait été écrit en anglais. Après la conquête des Normands, le français, qui était la langue des vainqueurs, devint en Angleterre l'idiome, sinon universel, du moins dominant ; il était surtout la langue des grands et celle des poètes. Cependant, quelques essais furent tentés pour élever l'anglais aux mêmes honneurs ; mais le talent des poètes qui l'avaient entrepris ne s'était pas trouvé suffisant pour déterminer une révolution,

qui d'ailleurs n'était probablement pas encore parvenue à son point de maturité. Elle était réservée à Chaucer, comme il est réservé aux esprits supérieurs de recueillir les fruits qu'a mûris en silence la suite des siècles. La *Cour d'amour* obtint un grand succès. Après avoir voyagé assez longtemps pour perfectionner ses connaissances en tout genre, déjà fort étendues pour l'époque où il vivait, après avoir étudié quelque temps les lois dans le Temple, Chaucer, dégoûté de cette étude, se tourna du côté de la cour; on le fit page d'Édouard III, quoiqu'il ne pût être alors de la première jeunesse, et il fut très en faveur auprès du roi, et surtout de son fils Jean de Gand, le célèbre duc de Lancastre. Confident de l'amour de ce prince pour sa cousine, la duchesse Blanche, il célébra dans ses vers cet amour, leur mariage, les charmes et les vertus de la duchesse, qui n'empêchèrent pas son mari de lui donner bientôt une rivale, lady Catherine Swynford, gouvernante de ses enfants, dont il fit épouser à Chaucer la sœur Philippa. Cette alliance affermit la faveur de Chaucer auprès du duc, qui le recommanda à celle du roi. Il fut revêtu de diverses places honorables, entr'autres de celle d'envoyé auprès de la république de Gènes, ce qui lui donna occasion de visiter Pétrarque, et de la place de commissaire auprès du roi de France Charles V, pour traiter d'un renouvellement de trêve et du mariage de Richard, prince de Galles, avec la princesse Marie, fille du roi de France, négociation qui n'eut aucun succès. Il eut aussi des places lucratives, comme celle de contrôleur des douanes dans le port de Londres. Il fut enrichi des bienfaits de la cour, parmi lesquels on remarque le don d'un *pot de vin*, qui devait lui être

délivré chaque jour dans le port de Londres, par l'échanson du roi, sur les produits des douanes. Il suivit le roi Édouard en France, lors de l'expédition infructueuse qui se termina par la levée du siège de Reims. Fortement attaché au duc de Lancastre, il embrassa avec ardeur les opinions de Wiclef, surtout relativement à la réforme du clergé, et fut même, à ce qu'il paraît, intimement lié avec ce fameux hérésiarque; mais ni les affaires, ni les intrigues de la cour, ni les discussions théologiques, n'interrompaient le cours de ses travaux poétiques. La *Cour d'amour* avait été suivie, peu de temps après, du poème de *Troilus et Créséide*, d'*Arcile et Palémon*, de la *Maison de la Renommée*, etc., ouvrages dont il ne paraît pas que l'invention appartienne à Chaucer; mais dont il donne quelques-uns pour imités, et dont les autres le sont visiblement, soit du *Roman de la Rose*, de Boccace, soit de quelques autres auteurs moins célèbres. Il paraît avoir puisé surtout dans les ouvrages des troubadours provençaux, qu'il affectionnait particulièrement, et auxquels la fierté anglaise lui reproche d'avoir emprunté un grand nombre de mots pour les transporter dans sa langue, comme il est aisé de le voir par l'abondance de mots français qui se trouvent dans ses écrits. Ces poésies, dont l'invention, quand elle appartiendrait à Chaucer, ne vaudrait pas la peine d'être revendiquée, portent l'empreinte du mauvais goût qui régna alors dans toute l'Europe. Dans sa *Cour d'amour*, le poète amoureux reçoit de sa dame la promesse qu'elle le rendra heureux au mois de mai. Le 1^{er} de mai, les oiseaux; pour célébrer ce beau jour, chantent un office en l'honneur de l'amour, et cet office n'est autre chose

que celui de l'Église, dont ils se partagent les différentes prières : le rossignol chante le *Domine labia*, l'aigle le *Venite*, etc. Dans *Troïlus et Créséïde*, poème dont l'action se passe durant le siège de Troie, Troïlus est désigné comme un jeune chevalier (*knight*), et, de même précisément que l'A est maintenant la première lettre de l'alphabet, Créséïde était, parmi les dames troyennes, la première en beauté. Ses autres ouvrages, tels que *la Maison de la Renommée*, que Pope a imitée dans son *Temple de la Renommée*, et les poésies faites en l'honneur du duc et de la duchesse de Lancastre, sont, pour la plupart, des rêves, des visions allégoriques, mêlés de dissertations morales ou théologiques dans le goût du temps; ce qui, outre la difficulté de la langue, rend la lecture des ouvrages de Chaucer pénible et ennuyeuse. On y trouve cependant de la vérité dans la peinture des caractères et une délicatesse de sentiments, qui, dans ce temps-là, s'alliait assez souvent à la grossièreté des expressions. Les Anglais assurent de plus que, malgré l'irrégularité de la versification, la poésie de Chaucer ne manque pas d'harmonie; et cette irrégularité n'a pas empêché de le regarder comme l'inventeur du vers héroïque anglais. L'avènement de Richard II, en 1377, semblait devoir être favorable à Chaucer, par le crédit que devait prendre sur un roi jeune et peu capable un prince ambitieux tel que le duc de Lancastre; mais devenu bientôt suspect au roi par ses intrigues, le duc de Lancastre s'était aussi aliéné le peuple par son attachement à la doctrine de Wicléf; en sort que la situation de ses partisans devenait tous les jours plus précaire. L'attachement personnel de Chaucer à Wicléf l'exposait à la haine des par-

tisans de l'Église romaine. En 1382, les wicléfistes ayant voulu, malgré l'opposition du clergé, faire nommer à Londres un maire de leur parti, le choc des deux factions fut tel qu'il en résulta une sédition violente. La cour informa contre les auteurs de la sédition; les wicléfistes furent sévèrement recherchés, plusieurs furent mis à mort, et Chaucer, obligé de s'enfuir, passa dans le Hainaut, où il vécut assez tranquille. La cour d'Angleterre lui permettait de toucher ses revenus, et même les appointements de sa place de contrôleur des douanes, qu'il faisait exercer par substitut; mais son absence du royaume était probablement la condition de cette indulgence; car, forcé ensuite, par l'infidélité de ses agents, de repasser secrètement en Angleterre, d'où il ne lui arrivait plus aucun secours, il fut bientôt découvert, arrêté, et privé de sa charge. Il n'obtint son pardon et sa liberté qu'au prix de plusieurs révélations misibles à son parti, auquel il devint par-là extrêmement odieux. Dans le même temps, le duc de Lancastre, qui, dans le vain espoir de parvenir à la couronne d'Espagne, avait épousé en secondes noces la fille de Pierre-le-Cruel, mais qui conservait toujours son ancien attachement pour Catherine Swynford, dont il avait eu plusieurs enfants, fut obligé, par la clameur publique, de s'en séparer. Chaucer, privé encore de cet appui et réduit à une grande détresse, obtint la permission de traiter de ses pensions, et quitta la cour pour s'occuper uniquement de travaux littéraires. Ce fut dans ce temps de malheur qu'il fit son *Testament de l'amour*, espèce d'imitation de la *Consolation* de Boèce, qu'il avait traduite dans sa jeunesse. Au lieu que la Philosophie apparaît à Boèce et vient le consoler dans sa pri-

son, c'est l'Amour qui se présente à Chaucer, et, en récompense de ses fidèles services, lui laisse par forme de legs, ainsi qu'à tous ceux qui suivront ces instructions, les plus sages préceptes de philosophie, de morale et de religion. La fortune de Chaucer changea de nouveau avec celle du duc de Lancastre, revenu en 1389 de l'expédition d'Espagne, où il avait inutilement essayé de reconquerir les royaumes de Castille et de Léon, qu'il prétendait lui appartenir du chef de sa femme, mais d'où il avait rapporté des sommes considérables qui lui servirent à relever son parti à la cour. Quatre ans après, sa seconde femme étant morte, il épousa Catherine Swynford, et fit légitimer les enfants qu'il avait eus d'elle. Chaucer, allié de si près à la famille royale, vit se renoueler les faveurs de la cour, et fut même encore, à ce qu'il paraît, employé à son service. Il ne perdit rien à la mort de son beau-frère, le duc de Lancastre, suivie, bientôt après, de la révolution qui plaça sur le trône le fils de celui-ci, Henri de Lancastre. Cependant, il paraît qu'à cette époque il était entièrement retiré de la cour, et jouissait tranquillement de sa fortune dans le château de Dunnington, où l'on a montré long-temps le chêne sous lequel on prétend qu'il allait méditer, et qui portait le nom de *chêne de Chaucer*. Ce fut là que, dans ses dernières années, il composa celui de ses ouvrages qui a conservé le plus de réputation, ses *Contes de Cantorbéry*, écrits en vers, dans la forme du *Décameron* de Boccace, mais dont les sujets, entièrement anglais, offrent une grande variété de caractères peints avec la vérité propre à ce poète, et une vivacité qu'on ne lui trouve pas toujours. Chaucer a eu le sort de tous les écrivains qui ont montré du gé-

nie dans les premiers temps de la renaissance des lettres, lorsque la langue et le goût n'étaient pas encore formés. On l'admire et on le loue beaucoup, mais on le lit peu. Il est le premier des modernes qui ait fait usage dans la poésie de l'esprit et des fictions chevaleresques. Son conte de *Sir Topaz* est dans le goût de *Don Quichotte*. Il mourut en 1400, âgé de soixante-douze ans. On a de lui trois stances morales, intitulées : *Bons conseils de Chaucer*, et qui furent composées, dit-on, dans ses derniers moments. Ses œuvres ont été recueillies en anglais, Londres, 1721, in-fol. — Son fils aîné (Thomas CHAUCER) occupa de grandes places. Alix, fille de celui-ci, épousa en troisièmes noces le fameux Guillaume de la Pole, comte, puis duc de Suffolk; et de ce mariage sortirent ces ducs de Suffolk, dont le dernier fut décapité sous Henri VII.

S—D.

CHAUCHEMER (le P. FRANÇOIS), religieux dominicain, docteur en théologie, né à Blois en 1640, fut provincial de son ordre à Paris, et y mourut le 6 janvier 1715. C'était un des bons prédicateurs de son temps; il eut plusieurs fois l'honneur de prêcher devant le roi, et ce fut toujours avec succès. On a de lui : I. des *Sermons sur les mystères de la religion chrétienne*, Paris, 1709, in-12; II. *Traité de piété sur les avantages de la mort chrétienne*, Paris, 1707, 2 vol. in-12; réimprimé en 1714 et 1721. François Gastaud, avocat au parlement d'Aix, avait fait, en 1699, in-8°, l'oraison funèbre de la fameuse M^{me}. Tiquet (Marie-Angélique Charlier), décapitée en 1699, pour avoir attenté à la vie de son mari, le P. Chauchemer fit la critique de cette plaisanterie, qu'il trouvait déplacée, et y joignit un discours moral et chré-

rien sur le même sujet ; Gastaud répondit à ces deux pièces, et on les trouve toutes dans le recueil qui en a été fait, en 1699 et 1700, in-8°. Ces pièces ne sont remarquables que par la singularité du sujet et par le tour qu'on lui a donné. C. T.—Y.

CHAUDET (ANTOINE-DENIS), sculpteur, élève de M^r. Stouf, naquit à Paris, le 31 mars 1765. Il s'amusa dans son enfance à modeler de petites figures en terre glaise, et la vue des statues qui décoraient nos jardins éveillaient son imagination. Il s'inscrivit à l'âge de quatorze ans parmi les élèves de l'académie de peinture. L'heureuse révolution que l'influence de Vien avait opérée n'avait point encore régénéré l'art statuaire ; mais en se soumettant au goût de l'école, Chaudet suivit, autant qu'il le put, de meilleurs exemples, en allant chercher dans l'antiquité les modèles qu'il savait déjà apprécier. Cependant, lorsqu'il remporta le grand prix, en 1784, sur le sujet de *Joseph vendu par ses frères*, docile à l'esprit du temps, et peut-être aussi pour ne pas aliéner ses juges, il composa son bas-relief dans la manière de l'école. On y voyait des arbres, un pont et de petits garçons avec des chevaux. « J'y aurais mis de » la pluie, disait-il assez plaisamment, » si le programme l'eût ordonné. » Il est vrai qu'alors on représentait en sculpture jusqu'aux substances vaporeuses, les nuages et la fumée. Malgré l'erreur qui appartenait à cette époque, le bas-relief de Chaudet méritait la couronne qui lui fut décernée. Les autres élèves en furent tellement frappés, qu'ils portèrent l'auteur en triomphe. Dès ce moment, Chaudet fut passionné pour la sculpture et pour la gloire ; il se rendit à l'école de Rome, où les arts se montrèrent à lui dans toute la pompe de leurs chefs-d'œuvre. Il voulut les

connaître dans leurs différentes perfection ; on le vit passer de l'étude des vases grecs ou étrusques à celles des loges de Raphaël ; faire avec Drouais des croquis qu'on aurait pu attribuer à un habile peintre, puis se fixer sur les statues et les bas-reliefs antiques, pour se pénétrer, non seulement du beau idéal de leurs formes, mais de l'esprit ingénieux de leur composition. Il revint à Paris en 1789 ; l'académie de peinture lui donna presque aussitôt le titre d'*agréé*, qui était le premier objet de l'ambition d'un artiste sortant de l'école de Rome. Il fit peu de temps après, pour la décoration du péristyle du Panthéon, un groupe qui est regardé comme un de ses meilleurs ouvrages ; ce groupe exprime l'*Émulation de la Gloire*. Il ne fut pas d'abord apprécié comme il l'est aujourd'hui ; on n'était point encore revenu à la belle simplicité, et des artistes, habiles d'ailleurs, mais qui tenaient, sans s'en apercevoir, à l'ancienne manière, n'hésitèrent pas à le croire au-dessous d'un autre ouvrage, placé sous le même péristyle, et qui est loin de jouir de la même estime. Chaudet éprouva, vers la fin de sa vie, une autre injustice à laquelle il se montra plus sensible : on refusa à son *OEdipe* le prix d'encouragement accordé à la sculpture exposée au salon de 1801. Cet ouvrage est un de ses plus beaux titres de gloire ; car il est difficile de concevoir une composition mieux pensée pour l'art statuaire, et une idée mieux exprimée. La statue de l'*Empereur*, placée dans la salle du corps législatif, le bas-relief de la cour intérieure du Louvre, l'excellente figure de *Cyparisse* se succédèrent rapidement, et vinrent fixer leur auteur au rang des premiers statuaires modernes, et il y serait peut-être au premier rang, sans l'espèce d'inégalité

qu'on remarque dans ses ouvrages et qui vient de sa mauvaise santé habituelle et des fréquents vomissements de sang qui le forçaient souvent d'interrompre son travail, et qui l'ont moissonné à la fleur de son âge. La statue de la *Paix* (de grandeur naturelle), exécutée en argent et placée dans le palais des Tuileries; la statue de *Cincinnatus*, dans la salle du sénat; le bas-relief qui décore le plafond de la première salle du musée Napoléon, et qui représente, sous les figures de trois femmes gracieusement enlacées, la *Peinture*, la *Sculpture* et l'*Architecture*; la figure allégorique de l'*Amour qui tend un piège aux ames, et qui les amuse avec des fleurs*; ainsi que les petits bas-reliefs placés sur le socle, et qui sont comme autant d'épisodes de ce joli poème, donnent à Chaudet de nouveaux titres de gloire. La figure représentant la *Sensibilité*, sous la forme d'une jeune personne qui touche la sensitive; le *Bélisaire*, ciselé en bronze par lui-même, et l'un de ses meilleurs ouvrages; *Paul et Virginie*, qu'il a traduits en marbre, et auxquels il a conservé cette tendresse, cette puissance d'intérêt dont les a donés l'admirable talent de M. de Saint-Pierre; le *Nid d'Amour*; et, en dessins, l'élegie pathétique de l'*Amitié consolatrice, à la porte d'une prison*; le *Triomphe de Psyché*, à laquelle les différents peuples de la terre viennent rendre les honneurs divins, dessin capital par son étendue et son fini; un assez grand nombre d'autres dessins, profondément pensés, pour la magnifique édition de Racine, par P. Didot; le tableau représentant *Énée et Anchise au milieu de l'incendie de Troie*, tableau qui acheva de prouver que Chaudet aurait pu devenir un peintre de distinction, quoique ce

qu'il a laissé en ce genre pêche par le coloris; les nombreux sujets de médailles qu'il a composés et dessinés pour l'histoire numismatique de l'empereur, dont s'occupe la troisième classe de l'institut; tous ces ouvrages enfin, qui ne sont que la partie accessoire de sa réputation, n'attestent pas seulement l'activité et l'étendue du talent de Chaudet, mais bien mieux encore son esprit ingénieux et sa sensibilité. Nous ne ferons qu'indiquer ses deux derniers ouvrages, le fronton du palais du corps législatif et la statue de la colonne d'Austerlitz, parce que les conceptions en ont été généralement blâmées, et qu'il est certain que la première lui a été imposée, en même temps qu'il est douteux qu'il n'ait pas admis la seconde par complaisance. En effet, on ne peut point reconnaître son esprit judicieux dans le choix d'un costume idéal pour l'empereur, placé sur une colonne dont tous les ornements et les costumes sont nationaux et du temps où nous vivons. Il n'aurait pas imaginé aussi, pour le frontispice du temple des lois, un épisode d'une Victoire, quand on avait à consacrer un sujet d'histoire législative. Chaudet a exécuté un assez grand nombre de bustes. On ne parlera point ici de ceux de l'empereur, ils se confondent, pour le mérite, avec la statue du corps législatif, qui en est le type; mais il y en a deux qu'on doit placer parmi les beaux ouvrages; savoir: un buste de feu *Sabatier* et celui de *David Leroi*. L'amitié et la reconnaissance l'avaient inspiré pour l'un et l'autre. Ceux du cardinal *Mauri* et de *Lamoignon-Malesherbes* sont aussi très beaux. Lorsqu'il fut nommé professeur aux écoles de peinture et de sculpture, il se livra avec ardeur aux fonctions de l'enseignement. Il avait tant réfléchi sur son art, il l'aimait avec tant de

passion, que c'était un bonheur pour lui d'en exposer la saine doctrine, et surtout d'en répandre le sentiment. Nommé membre de la quatrième classe de l'institut, il fit partie de la commission du *Dictionnaire de la langue des beaux-arts*, et déploya dans les discussions de ce travail toute la sagacité et la justesse de son esprit. Instruit, mais non lettré, il étonnait par la manière analytique avec laquelle il concevait et disposait les articles nombreux qui lui étaient échus. Chaudet est mort le 19 avril 1810. A—s.

CHAUFFÉPIÉ (JACQUES-GEORGE DE), ministre calviniste, et prédicateur français, né à Leuwarden en Frise, le 9 novembre 1702, « embrassa de » bonne heure, dit Mercier-de-St.-Léger, l'état ecclésiastique, et exerça successivement le ministère dans les églises protestantes de Flessingue, de Delft, et, depuis 1743, de celle d'Amsterdam, » où il mourut, le 5 juillet 1786. Chauffepié regarda toujours la prédication comme une des parties les plus essentielles de son ministère, et s'y livra avec zèle jusqu'au tombeau. Dix-huit mois avant sa mort, malgré son grand âge et la faiblesse de sa voix, il prononça un sermon dont l'auditoire ne perdit pas un mot. On a de lui : I. *Sermons sur l'état du peuple juif*, Amsterdam, 1756, in-8°; II. *Tableau des vertus chrétiennes*, Amsterdam, 1760, in-8°, traduit de l'anglais de Basker, ecclésiastique du comté de Worcester; III. *Histoire du monde, sacrée et profane, par Samuel Shuckford, traduite de l'anglais*, Leyde, 1758 et 1752, 3 vol. in-12. Chauffepié n'a traduit que le 2^e. volume; le 1^{er}. l'avait été par J. P. Bernard; le 3^e. le fut par Toussaint. IV. *Vie de Pope* (à la tête des *Œuvres diverses* de cet auteur, traduites de l'anglais par diffé-

rents auteurs, recueillies par Élie de Joncourt, et imprimées à Amsterdam, 1754, 7 vol. in-12; 1767, 8 vol. in-12). V. *Histoire universelle depuis le commencement du monde*, traduite de l'anglais, 1770-1792, 46 vol. in-4°. Cet ouvrage, composé en Angleterre par une société de gens de lettres, fut traduit en français par deux sociétés de gens de lettres. L'une de ces traductions est in-8°; celle à laquelle contribua Chauffepié est in-4°; il a traduit les tomes 15 à 24. VI. *Nouveau Dictionnaire historique et critique, pour servir de supplément ou de continuation au Dictionnaire historique et critique de M. Pierre Bayle*, Amsterdam, 1750-56, 4 vol. in-fol. Le projet de faire un supplément au dictionnaire de Bayle avait été formé à la mort de ce philosophe, mais ne fut pas exécuté. Quelques gens de lettres anglais ayant donné une traduction anglaise de l'ouvrage de Bayle en 10 vol. (*Voy. BAYLE*), avec des additions considérables, on proposa à Chauffepié de traduire en français les additions faites en Angleterre. Ces additions consistaient, soit en complément des articles de Bayle, soit en articles nouveaux. Il consacra plusieurs années à ce travail, et fit lui-même de nouvelles additions et des articles nouveaux. Sur près de quatorze cents articles qu'on trouve dans son dictionnaire, plus de six cents, presque tous anglais, sont traduits sans additions de la part de Chauffepié; deux cent quatre-vingts environ sont retouchés par lui; cinq cents articles environ sont entièrement de lui. Chauffepié n'a ni le piquant ni le cynisme de Bayle. Il respecte le caractère de ministre dont il était revêtu. Il redresse quelquefois les auteurs anglais, et fait partout preuve d'une grande érudition. Son dictionnaire est loin d'être un livre agréable,

mais il est très utile, et il serait à désirer qu'un homme laborieux et instruit s'occupât aujourd'hui à faire un supplément au dictionnaire de Chauffepié. Ce n'est que dans un ouvrage de cette étendue qu'on peut se permettre des notes explicatives du texte, ou des dissertations sur quelques points curieux d'histoire ou de littérature.

VII. *Sermons sur divers textes*, Amsterdam, 1787, 5 vol. in-8°. Ils furent publiés par M. Samuel Chauffepié, neveu de J. G., et qui, dans l'éloge qu'il a fait de son oncle, parle de quelques autres ouvrages peu importants.

A. B.—T.

CHAUFOURRIER (JEAN), peintre français, né en 1672, et mort à Paris le 29 novembre 1757. Quoiqu'il ne soit aujourd'hui connu que d'un petit nombre d'amateurs, ses tableaux représentant *la Cascade de St.-Cloud*, *une Mer calme au clair de la lune*, et *un Coup de vent qui surprend une barque de Pêcheur*, sont encore recherchés. Sylvestre a gravé quelques compositions de Chaufourrier; on les trouve dans son œuvre. Ce maître avait fait une étude particulière de la perspective; on en remarque d'heureux effets dans ses ouvrages; il était professeur de cette science lorsqu'il mourut.

A—S.

CHAULIAC (GUI DE), ainsi nommé du lieu de sa naissance, village du Gévaudan, sur les frontières d'Auvergne, étudia la médecine à Montpellier, où il suivit principalement les leçons de Raymond de Molières, puis il se rendit à Bologne, attiré par l'éclat dont brillait l'université de cette ville. Il s'attacha surtout au professeur Bertruccio, qu'il appelle souvent son maître. Si l'on en croit le savant Astruc, Chauliac reçut à Montpellier les honneurs du doctorat. Après avoir exercé long-temps la médecine à Lyon,

il se rendit à Avignon, où il fut successivement médecin des trois papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V. C'est dans cette ville qu'il composa en 1363, sa Chirurgie, sous le titre de *Inventarium, sive Collectorium partit chirurgicæ medicinæ*. Cet ouvrage a été imprimé un grand nombre de fois. Haller pense que la première édition est celle qui parut en 1498, à Bergame, in-fol., avec ce titre : *Chirurgiæ tractatus septem, cum antidotario*. Mercklein et les copistes de ce bibliographe souvent inexact en indiquent une plus ancienne, Venise, 1490, in-fol. Parmi les éditions suivantes, nous ne citerons que celles de Venise, 1499 et 1546, in-fol. Celles de Lyon, 1518, in-4°, et 1572, in-8°. Laurent Joubert traduisit cet ouvrage en français, sous le titre de *Grande Chirurgie*, avec des annotations, par son fils, Isaac Joubert, et un Vocabulaire explicatif des termes employés par l'auteur, Lyon, 1592, in-8°; *ibid.*, 1659. Plusieurs médecins célèbres ont consacré leurs veilles à expliquer et à commenter cette chirurgie. Symphorien Champier y fit des additions et des corrections; Jean Faucou, Jean Tagault, François Ranchin, Simon Mingelousaulx et plusieurs autres l'ont tour à tour enrichie ou surchargée de remarques, de questions, de commentaires. Louis Verduc en a publié un abrégé, souvent réimprimé, in-12, 1695, 1716, 1751, etc. La chirurgie de Chauliac, dit Astruc, était un excellent ouvrage pour le siècle où il vivait. Il y débrouilla avec beaucoup d'ordre les matières obscures et difficiles que la barbarie des siècles précédents avait couvertes d'épaisses ténèbres. On peut assurer qu'il a plus contribué que personne à faire de la chirurgie un art régulier et méthodique. Une des époques les plus bril-

lantes de la faculté de Montpellier, ajoute Lorry, est celle où elle a produit le fameux Gui de Chauliac, homme qui doit tenir une place distinguée entre les bienfaiteurs de l'humanité, et qui mérite encore de conserver son autorité dans un siècle aussi éclairé que le nôtre. Il doit porter éternellement le titre de restaurateur de la chirurgie. Il n'y a pas encore cent ans que les livres de Gui de Chauliac étaient les livres classiques des chirurgiens, leurs guides fidèles, et, par analogie avec le nom de l'auteur, ils l'appelaient leur *guidon*. En effet, sa pratique industrielle éclaircit les procédés obscurs des anciens, en ajoute de nouveaux, et les confirme par des observations et par des principes certains. Ses écrits chirurgicaux ne sont pas surchargés par cette théorie frivole et mensongère dont tant d'écrits postérieurs ont été gâtés. Ils tendent droit au but, et le grand art des précautions y est exposé avec une circonspection également éloignée de la timidité et de l'imprudence. Une autre obligation que nous avons à Gui de Chauliac, ainsi qu'à Raymond Chalin de Vinario, c'est de nous avoir fait connaître avec une exactitude scrupuleuse cette horrible peste qui, dans le 14^e. siècle, a dépeuplé le monde entier d'un quart de ses habitants, et dont ces deux médecins faillirent à être les victimes (Voy. CHALIN). Les étrangers rendent à Chauliac la même justice que les Français. Comparé à Hippocrate, par l'illustre professeur italien Fallope, il est regardé comme le premier législateur de la chirurgie, par l'espagnol Jean Calvo, par le hollandais van Hoorne, par l'anglais Freind, et par tous les Allemands qui ont tracé l'histoire de l'art de guérir. Nous nous bornerons à citer le témoignage de l'immortel Haller : Chauliac répandit

une vive lumière sur la chirurgie; il avait lu presque tous les écrits publiés jusqu'à lui sur cette branche importante de la médecine; il expose avec soin les opinions diverses des auteurs, et apprécie chacune d'elles; en sorte que son ouvrage peut être regardé comme une excellente esquisse historique de la chirurgie jusqu'à cette époque; mais ce qui augmente infiniment le mérite de Chauliac, et la confiance que doivent inspirer ses préceptes, c'est qu'il a pratiqué lui-même la plupart des grandes opérations qu'il décrit. *Consilioque manueque* : telle est la devise qu'aurait pu prendre ce chirurgien célèbre. La date précise de sa mort n'est pas mieux connue que celle de sa naissance. C.

CHAULIEU (GUILLAUME AMFRYE DE), naquit à Fontenai dans le Vexin normand en 1639. Son père, maître des comptes à Rouen, et conseiller d'état à brevet, avait été employé dans des négociations importantes par la reine-mère et le cardinal Mazarin. Le jeune Chaulieu se distingua de bonne heure par les agréments de son esprit, et mérita l'estime et l'amitié des ducs de Vendôme, qui le firent nommer abbé d'Anmale, prieur de St.-George en l'île d'Oleron, de Poitiers, de Chenel et St.-Étienne. Chaulieu qui, par ses bénéfices, avait 30,000 liv. de rente, ne s'occupait plus que de ses plaisirs, et n'employait son talent qu'à les chanter. Il avait fixé son séjour au Temple, où se rassemblaient tous ceux qui, comme lui, réunissaient le goût des plaisirs à celui des lettres. Dans cette société d'épicuriens, où se trouvait souvent le grand-prieur de Vendôme, on respectait peu la décence et l'austère morale; mais on y faisait, au milieu de la bonne chère, des vers faciles, et presque toujours avoués par le dieu du goût. Chaulieu, élève de

Chapelle et de Bachaumont, s'y distinguait parmi tous les autres par le charme de son esprit, par la gaîté de son caractère; il mérita, par son genre de vie et par quelques-unes de ses productions, le surnom d'*Anacréon du Temple*. Comme Anacréon, il ressentit l'ivresse de l'amour et des vers jusque dans son extrême vieillesse. M^{me}. de Staal, que Chaulieu avait aimée dans les dernières années de sa vie, conserva toujours de cette liaison le souvenir le plus tendre. « Il me fit connaître, » dit-elle dans ses mémoires, qu'il n'y a rien de plus heureux que d'être aimé de quelqu'un qui ne compte plus sur soi, et ne prétend rien de vous. » Chaulieu a tracé son portrait dans une épître au marquis de Lafare; il s'est représenté comme glorieux, sujet à l'impatience et à la colère, tour à tour actif et paresseux, avide de projets, et épris des douceurs du repos, etc. Chaulieu mourut dans sa maison du Temple, le 27 juin 1720, âgé de quatre-vingt-un ans. Son corps fut transporté à Fontenai, et inhumé près de ces *arbres qui l'avaient vu naître*, à l'ombre desquels, dit un écrivain, il avait autrefois chanté le bonheur d'une vie indépendante et solitaire. Voltaire a caractérisé ainsi le génie et les vers de Chaulieu dans le *Temple du Goût* :

Je vis arriver en ce lieu
Le brillant abbé de Chaulieu,
Qui chantait en se tant de table;
Il osait caresser le Dieu
D'un air familier, mais aimable;
Sa vive imagination
Froignait dans sa douce ivresse
Des beautés sans correction;
Qui choquaient un peu la justesse,
Et respiraient la passion.

Dans le même ouvrage de Voltaire, le dieu du goût avertit Chaulieu de ne pas se croire le premier des bons poètes, mais le premier des poètes négligés. Il reste peu de chose à dire après ce jugement du dieu du goût. La Harpe,

en parlant de Chaulieu, remarque avec raison qu'on voit dans ses vers les négligences d'un esprit paresseux, mais en même temps le bon goût d'un esprit délicat, qui ne tombe jamais dans cette affectation, premier attribut d'un siècle de décadence; il a même des morceaux d'une poésie riche et brillante; mais ce qui domine surtout dans ses écrits, c'est la morale épicurienne et le goût de la volupté. « Son *Ode sur l'inconstance*, dit encore La Harpe, est la chanson du plaisir et de la gaîté. » Quel charme surtout dans les stances sur *la retraite*, sur *la goutte*, sur *la solitude de Fontenai*, qui respirent un sentiment si vrai, une mélancolie si touchante! Il s'en faut de beaucoup que toutes les pièces de Chaulieu méritent d'être consacrées; mais ce qui fera vivre éternellement les meilleurs morceaux de ce poète, c'est l'heureux naturel dont les exemples et les modèles deviennent tous les jours plus rares dans notre littérature, depuis surtout qu'on met au-dessus de toutes choses le mérite de la difficulté vaincue, et qu'une versification savante et péniblement travaillée a pris la place de la véritable poésie. La première édition des poésies de Chaulieu, réunies à celle de Lafare, est celle d'Amsterdam (Lyon), 1724, in-8°. Son ami, de Launay, en donna une beaucoup plus complète en 1753, Amsterdam (Paris), 2 vol. in-8°. Lefevre de St.-Marc a publié séparément celles de Chaulieu, avec de nouvelles corrections et augmentations, Paris, 1750, 2 vol. petit in-12. On recherche aussi l'édition de Paris, 1774, 2 vol. in-8°. M. Fariel a donné une notice sur Chaulieu et Lafare, à la tête de l'édition stéréotype de ces deux auteurs, de l'imprimerie d'Hérhan.

CHAULNES (HONORÉ D'ALBERT, duc DE), vint à la cour sous le nom de *Cadenet*. Son frère, Luynes, favori de Louis XIII, lui méuagea les bonnes grâces de ce prince, qui le fit, en 1615, lieutenant au gouvernement d'Amboise, dont Luynes était gouverneur. Il fut, en 1617, mestre-de-camp du régiment de Normandie après le bannissement du comte de la Penne, fils du maréchal d'Ancre. Lieutenant-général au gouvernement de Picardie, chevalier des ordres du roi et maréchal de France en 1619, il épousa la riche héritière de la maison d'Ailly, à condition que lui et sa postérité prendraient le nom, les armes et le cri de la maison d'Ailly. Créé duc de Chaulnes et pair de France en 1621, il prit le nom de *maréchal duc de Chaulnes*. Il servit aux sièges de St. Jean-d'Angély et de Montauban, et obtint le gouvernement des ville et citadelle d'Amiens à la mort du connétable de Luynes. Il commanda avec le maréchal de la Force l'armée de Picardie en 1625, maintint cette province dans l'obéissance du roi, et en fut fait gouverneur en 1633. Il commanda la même armée en 1635, entra en Artois, où il prit et fit raser différents châteaux, força le bourg de Grévilliers près de Bapaume, qui abondait en vivres, et fit brûler ce qu'il ne put emporter, pour en priver l'ennemi. L'armée espagnole, forte de quatorze mille hommes, s'étant avancée, le maréchal de Chaulnes, trop faible pour la combattre, distribua ses troupes dans les places frontières, d'où elles harcelaient les ennemis; mais ayant été renforcé par quinze cents chevaux du ban et de l'arrière-ban du Boulonnais, il marcha à l'ennemi, qui se retira. A la formation des régiments de cavalerie, en 1636,

il en eut un de son nom. Par représailles des ravages que les Espagnols avaient faits en Picardie pendant la dernière campagne, le maréchal de Chaulnes, malgré la rigueur de la saison, rassembla, en janvier 1636, douze cents hommes de ses garnisons, pénétra dans l'Artois, y brûla plusieurs bourgs et villages, et défit quatre cents Irlandais qui servaient les ennemis. En 1640, il fit, avec le maréchal de Châtillon, le siège d'Arras, qui se rendit le 10 août. Le maréchal de Chaulnes ne servit plus après cette campagne; il se démit du gouvernement de Picardie en 1643, et on lui donna celui d'Auvergne, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le 30 octobre 1649. — Charles d'ALBERT D'AILLY, son 3^e. fils, né en 1625, duc de Chaulnes après son frère aîné, lieutenant-général des armées en 1653, chevalier des ordres du roi en 1661, fut lieutenant de la compagnie des cheuau-légers de la garde du roi en 1664, ambassadeur à Rome pour l'élection du pape Clément IX en 1667, gouverneur de Bretagne en 1670. Il retourna à Rome la même année pour l'élection du pape Clément X. Il fut nommé ministre plénipotentiaire du roi à Cologne en 1675. Il commandait en Bretagne, lorsqu'il fut nommé, pour la troisième fois, ambassadeur à Rome en 1689, pour l'élection d'Alexandre VIII. Il se démit, en 1695, du gouvernement de Bretagne en faveur du comte de Toulouse, et obtint celui de Guienne, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 4 septembre 1698.

D. L. C.

CHAULNES (MICHEL-FERDINAND d'ALBERT D'AILLY, duc DE), pair de France, lieutenant-général des armées et gouverneur de Picardie, était de la même famille, et naquit le 31 décem-

bre 1714. Il fut aussi distingué par ses vertus que par son goût pour les sciences, surtout pour la physique et l'histoire naturelle. Il employait la plus grande partie de son revenu à faire construire des instruments, à former des collections. Son cabinet renfermait une prodigieuse quantité d'objets rares et curieux recueillis en Égypte, en Grèce, à la Chine, des vases étrusques de toutes les formes, des bronzes antiques et de magnifiques échantillons d'histoire naturelle. Lorsque les physiciens abandonnèrent les machines électriques à globe de verre, de soufre ou de résine, pour adopter les plateaux de glace, de Chaulnes fit construire la plus grande machine et la batterie la plus formidable qu'on eût encore vue : c'est avec cette machine que l'on produisit, pour la première fois en France, tous les effets que produit la foudre. Il fut reçu, en 1743, membre honoraire de l'académie des sciences. Deux ans après, il publia un mémoire contenant des expériences relatives à un article qui fait le commencement du quatrième livre de l'optique de Newton, et qui lui firent découvrir les singularités de la *diffraction* des rayons lumineux réfléchis par un miroir concave et interceptés par un carton percé au milieu. Le duc de Chaulnes était du caractère le plus aimable; Louis XV, qui savait l'apprécier, ne l'appelait que *l'honnête homme*. Ce prince avait cherché à adoucir par des bienfaits l'amertume des malheurs domestiques qui conduisirent le duc au tombeau le 25 septembre 1761. Il a composé la *Nouvelle Méthode pour diviser les instruments de mathématiques*, dans la *Description des arts et métiers*, publiés par l'académie des sciences, 1768, in-fol. de 44 pag. avec 15 planches; on y joint sa *Description*

d'un microscope et de différents micromètres destinés à mesurer des parties circulaires ou droites avec la plus grande précision, Paris, 1768, in-fol. de 18 pag. avec 6 pl. Par cette méthode, le duc de Chaulnes était parvenu à obtenir, d'un quart de cercle d'onze ponces de rayon, presque la même précision que donnait le quart de cercle de six pieds qui était à l'Observatoire. Il avait déjà donné les principes de ce beau travail dans un mémoire publié en 1755. On a aussi de lui quelques pièces dans le *Journal de physique*, et six mémoires dans le recueil de l'académie des sciences; son éloge est dans le volume de 1769. Son dernier ouvrage est un mémoire, où brille partout le génie de l'invention, sur une nouvelle machine parallaxique, plus solide et plus commode que celles dont on s'était servi jusqu' alors. C. G.

CHAULNES (MARIE-JOSEPH-LOUIS D'ALBERT D'AILLY, duc de), fils du précédent, né en 1741, porta jusqu'à la mort de son père le titre de duc de Picquigny. Retiré du service à l'âge de vingt-quatre ans, avec le simple grade de colonel, il se livra à l'étude des sciences naturelles, et fut membre de la société royale de Londres. En 1775, il prouva que l'air méphitique des cuves de brasserie était de l'acide carbonique. Il donna le moyen de préparer facilement de l'eau acidulée, par le moyen de mousoirs avec lesquels on agitait de l'eau au-dessus des cuves où la bière était en fermentation. Il indiqua les moyens d'extraire et de purifier les sels de l'urine. En 1773, il trouva l'art de faire cristalliser les alkalis, en les saturant d'acide carbonique au-dessus d'une cuve de bière. Quelque temps après, les chimistes ayant reconnu que l'asphyxie par le charbon était due à

la formation de l'acide carbonique, de Chaulnes proposa un moyen de secourir les asphyxiés, en leur administrant, sous différentes formes, l'alkali volatil (ammoniaque gazeux). Après avoir fait des expériences avec succès sur plusieurs animaux, il voulut confirmer sa découverte en s'asphyxiant lui-même. Il donna plusieurs leçons à son valet de chambre, et, lorsqu'il le crut assez exercé, il s'enferma dans un cabinet vitré, s'assit sur un matelas, et s'environna de brasiers de charbons allumés. « Quand » vous me verrez tomber, dit-il, vous » me retirerez du cabinet, et vous me » donnerez des secours, comme je vous » ai enseigné à le faire. » Le valet de chambre, attentif, obéit ponctuellement, et rappela son maître à la vie. Le courage du duc de Chaulnes prouve une belle ame; mais son caractère singulier et le peu d'ordre qu'il mit dans ses affaires éclipsèrent ses nobles qualités, et rendirent son goût pour les arts et pour les sciences inutile à sa patrie. Il est mort dans une sorte d'obscurité, au commencement de la révolution. Dans le cours de ses voyages, il avait visité l'Égypte en 1765, et avait rapporté de ce pays des dessins exacts de plusieurs monuments inédits ou mal décrits jusqu'alors, mais dont il n'a publié qu'un *Mémoire sur la véritable entrée du monument égyptien qui se trouve à quatre lieues du Kaire, près de Sakara*, Paris, 1783, in-4°, fig. Ce monument, connu sous le nom de *Puits-des-Oiseaux*, servait de sépulcre aux animaux sacrés. L'auteur raconte les démarches infructueuses qu'il fit pour en faire mouler en plâtre les superbes hiéroglyphes, et donne d'autres détails curieux. Il a aussi publié une *Méthode pour saturer l'eau d'air fixe*, in-4°.

C. G.

CHAULNES (ANNE-JOSEPH BONNIER, duchesse DE), fille de Joseph Boudier, baron de la Mosson en Languedoc, et trésorier des états de cette province, mariée, en 1754, à Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, a donné un exemple frappant de l'abus qu'une femme, douée de l'esprit le plus brillant et de la conception la plus vive, peut faire de ces heureuses qualités. C'était non seulement un charme de l'entendre, mais même un spectacle de *la voir parler*, tant elle mettait de feu, d'expression, de finesse et d'énergie dans la simple conversation. quand elle était animée par quelque objet intéressant. Le duc de Chaulnes, honoraire de l'académie des sciences, et digne de ce titre par ses connaissances et son amour pour les arts, rassemblait souvent chez lui les savants les plus distingués, entre autres Mairan, Clairaut, le Monnier, etc. La duchesse leur dit un jour : « Je » vous écoute avec plaisir; mais votre » société me plairait bien davantage, » si vous vouliez m'initier dans les » sciences que vous professez. — Rien » de plus facile, madame; donnez- » nous seulement une heure par jour, » et vous serez bientôt en état de les » entendre. » Eu effet, elle fit en six mois des progrès si rapides et si étonnants, qu'ils convinrent unanimement qu'ils n'avaient plus rien à lui apprendre. Cette même femme, qui avait apporté en dot une grande fortune, pouvait, au sein de l'opulence, se procurer toutes les jouissances de l'esprit et du goût; mais entraînée par une imagination ardente et dérégée, on la voyait tantôt, dans le silence du cloître, se livrer aux pratiques les plus austères de la religion, et tantôt, rentrée dans le monde, suivre sans mesure et sans frein son penchant naturel pour les plaisirs. Enfin, ayant, par de folles

dépenses, causé la chute et la ruine totale de sa maison, porté le poignard dans le sein du plus vertueux des maris, par les écarts bizarres et multipliés de sa conduite, elle finit, à soixante-cinq ans, par contracter un second mariage, dont le but et la disproportion en tous genres, la couvrent de honte et de ridicule. Elle est morte vers 1787. Cette branche cadette de la maison de Luynes est entièrement éteinte.

D. L. C.

CHAUMEIX (ABRAHAM JOSEPH DE), né à Chanteau près d'Orléans, dans le commencement du 18^e. siècle, fut, si l'on en croit Voltaire, successivement marchand de vinaigre, maître d'école, janséniste et convulsionnaire. Lorsqu'on eut fait paraître les premiers volumes de l'*Encyclopédie*, il attaqua cet ouvrage, et publia, pour le combattre, un livre intitulé : *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*, 1758, 8 vol. in-12; l'*Examen du livre de l'Esprit* forme les deux derniers volumes. On ne peut nier que cette critique ne contienne des observations justes, mais le style de Chaumeix, les détails minutieux dans lesquels il entre, et ses innombrables bévues, ont fait tomber dans l'oubli un livre qui serait utile, s'il eût été bien fait. L'esprit de parti ne put même lui donner cette vogue passagère qu'obtenaient alors les ouvrages dirigés contre ce que l'on nommait la *philosophie moderne*. Cependant ces auteurs virent dans Chaumeix un ennemi qu'il fallait rendre ridicule pour l'empêcher de devenir redoutable; il parut d'abord contre lui un petit ouvrage qu'on attribue à M. Morellet, et qui est un modèle de la plaisanterie la plus ingénieuse; il est intitulé : *Mémoire pour Abraham Chaumeix, contre les prétendus philosophes Diderot et d'Alembert*, Amsterdam, 1759, in-

12. Leclerc de Molinet publia ses *Préjugés légitimes contre ceux du S. Chaumeix*, 1759, in-12. Voltaire ensuite a ridiculisé ce malheureux dans plusieurs de ses ouvrages, et notamment dans le *Pauvre Diable* et les *Contes de Guillaume l'adé*. Il l'accuse même d'avoir dénoncé les philosophes au parlement de Paris; il est cependant à présumer que Voltaire fut trompé par ceux qui lui parlèrent de cette dénonciation, dont il n'existe aucune preuve, et qu'on ne doit pas adopter sur le simple récit des ennemis de Chaumeix. On a encore de lui : I. *Sentiment d'un inconnu sur l'Oracle des nouveaux philosophes*, 1760, in-12; II. *les Philosophes aux abois*, 1760, in-8°. Après la suppression des jésuites, il fit paraître un ouvrage, auquel il ne mit pas son nom, et qui est intitulé : *Nouveau Plan d'études, ou Essai sur la manière de remplir les places dans les collèges que les jésuites occupaient*, Cologne (Paris), 1762, 2 vol. in-12. C'est une misérable compilation également dépourvue d'idées et de style. Il travaillait au *Censeur hebdomadaire*, et a fourni diverses pièces aux journaux. Enfin, bafoué en France par les philosophes, Chaumeix se retira à Moseou, où il se livra à l'enseignement, et où l'on croit qu'il est mort sur la fin du dernier siècle. Au reste, il devint tolérant en Russie, et une querelle s'étant élevée entre deux corporations religieuses au sujet d'un enterrement, il fit un mémoire où Catherine II, qui nous apprend ces faits dans une de ses lettres à Voltaire, trouva des opinions raisonnables et sages. B—G—T.

CHAUMETTE (ANTOINE), né à Vergesac dans le Velay, à deux lieues du Puy, fut, au rapport d'Astruc, dans son traité *De morbis venereis*,

un des plus célèbres chirurgiens de son temps. Contemporain de Guillaume Rondelet, il en fut l'intime ami, d'après ce qu'en a écrit le savant médecin Joubert, qui a publié la vie de Rondelet. On a de lui le traité suivant : *Enchiridion chirurgicum externorum morborum remedia, tum universalia, tum particularia brevissimè complectens. Quibus morbi veneri curandi methodus probatissima accedit. Autore Antonio Chalmeleo, Vergesaco, apud Ancienses chirurgo diligentissimo*, Paris, 1560, in-12, plusieurs fois réimprimé, et traduit en diverses langues. C'est un précis de chirurgie pratique, divisé en cinq livres, avec des gravures en bois, représentant les divers instrumens de chirurgie. Z.

CHAUMETTE (PIERRE-GASPARD), né à Nevers, en 1763, était fils d'un cordonnier qui lui fit faire quelques études. L'inconduite et la dissipation lui firent abandonner la carrière des lettres : il s'embarqua sur la Loire, et lui-même nous apprend qu'il fut mousse et ensuite timonier sur un vaisseau. Ce métier ne lui plut pas long-temps : il le quitta, et se trouva à Paris, en 1789, où il était clerc copiste chez un procureur. Il fit connaissance avec Camille Desmoulins (Voy. DESMOULINS) et fut employé d'abord à haranguer la multitude dans les groupes populaires, et admis ensuite dans la société dite des Cordeliers, celui des clubs de Paris où l'on professait les opinions les plus violentes et les plus démagogiques : Chaumette travailla aussi en sous-ordre au journal intitulé : *les Révolutions de Paris*, qu'avait entrepris M. Prudhomme (Voy. LOUSTALOT). Chaumette resta confondu parmi les révolutionnaires subalternes, jusqu'au 10 août 1792 : on n'avait pas

entendu parler de lui avant cette époque. Les événemens de cette journée, auxquels les clubistes cordeliers eurent la première part, le mirent en évidence, et il parut alors aux premiers rangs. On a dit dans un dictionnaire biographique, publié il y a peu d'années, que Chaumette, en qualité de procureur de la commune, avait provoqué les massacres du 2 septembre ; l'assertion n'est pas exacte. Au 2 septembre, la place de procureur de la commune de Paris était occupée par Manuel (Voy. MANUEL). Chaumette n'y fut porté qu'après que ce dernier eut été nommé député à la convention. Les électeurs qui les choisirent l'un et l'autre pour chacune de ces fonctions ne se réunirent qu'après les massacres. Le jour de sa nomination à la place de procureur de la commune, il renonça à son nom patronymique de *Pierre-Gaspard*, pour prendre celui d'*Anaxagoras*, saint qui, dit-il, avait été pendu pour son incréduité (V. dans cette biographie, à l'article ANAXAGORAS, sur quoi cette assertion était fondée). Chaumette professa dans ses importantes fonctions les opinions du club des Cordeliers qu'il citait toujours avec complaisance. Il parlait d'abondance ; son organe net et sonore plaisait à la multitude, qui applaudissait avec fureur à toutes ses exagérations. La violence de ses réquisitoires soumit constamment le conseil de la commune, et, par suite, tout le peuple de Paris à son impérieuse volonté. Chaumette fut le persécuteur acharné des illustres prisonniers du Temple. Il provoqua l'établissement du tribunal révolutionnaire, fit arrêter par la commune qu'elle demanderait à la convention, et vint à la tête d'une députation, le 9 mars 1793, présenter son vœu à cet égard : le tribunal fut décrété le 10. La loi du

maximum, la révolution du 31 mai, la formation de l'armée révolutionnaire, la loi des suspects furent sollicitées ou plutôt imposées à la convention par le même homme et par les mêmes moyens. Personne n'a peut-être poussé l'extravagance révolutionnaire plus loin que Chaumette. Il voulait que tous les Parisiens ne portassent que des sabots. Il voulait faire planter en pommes de terre les jardins du Luxembourg et des Tuileries : « C'est avec des » pommes de terre, disait-il, que tous » les Français doivent se nourrir. » Et cependant il arrivait souvent au conseil de la commune la tête exaltée par le vin d'Aï qu'il buvait copieusement, et c'est alors qu'il parlait le mieux. Lors de la révolution du 31 mai, Chaumette et quelques municipaux essayèrent de former une faction nouvelle, indépendante de celle des jacobins et des cordeliers; l'intention de ce parti naissant n'était pas seulement de proscrire les républicains, mais de détruire ou de dissoudre la convention tout entière. La faction de Chaumette, qu'on a plus particulièrement signalée sous la dénomination de *faction des Hébertistes* (*Voy. HÉBERT*), fut, sans contredit, la plus monstrueuse de toutes celles qui désolèrent la France dans ces temps malheureux: ce fut elle qui essaya de faire de l'athéisme une institution politique, et de détruire tous les cultes religieux, tous les principes de morale et de sociabilité. Pour y parvenir, Chaumette inventa et fit consacrer les fêtes connues sous le nom de *Fêtes de la Raison*, pendant lesquelles on profana les choses saintes, et on détruisit une infinité de chefs-d'œuvre des arts qu'on regrette aujourd'hui. Voici comment Chaumette rendit compte à la convention de la première célébration des fêtes de la Raison, et avec quel entou-

rage il se présenta à l'assemblée. Un groupe de jeunes musiciens ouvrait la marche et exécutait divers morceaux d'orchestre et de chant; des enfants orphelins suivaient les musiciens; après les musiciens paraissait une foule de clubistes, la tête couverte du redoutable bonnet rouge, faisant retentir les airs des cris : « Vive la montagne ! Vive la république ! » Une musique guerrière exécutait les différentes hymnes patriotiques; on voyait ensuite une actrice de l'Opéra (M^{lle}. Maillard) dans une espèce de palanquin porté par quatre hommes; elle représentait la *déesse de la Raison*. Ce palanquin était orné de guirlandes de chêne; la déesse était coiffée du bonnet rouge, un manteau bleu flottait sur ses épaules, et elle s'appuyait sur une pique. Dès qu'elle parut à la barre de l'assemblée, mille cris, mille acclamations se firent entendre; on agite les bonnets, les chapeaux, on les fait sauter en l'air, et à toutes ces démonstrations succède le silence de l'admiration. C'est dans ce moment que la déesse est introduite dans l'intérieur de l'assemblée et placée vis-à-vis le président. Chaumette s'exprima ainsi : « Vous l'avez vu, » citoyens législateurs, le Fanatisme » a lâché prise, et a abandonné la pla- » ce qu'il occupait à la Raison, à la » Justice, à la Vérité; ses yeux lou- » ches n'ont pu soutenir l'éclat de la » lumière, il s'est enfui. Nous nous » sommes emparés des temples qu'il » nous abandonnait; nous les avons » régénérés. Aujourd'hui tout le peu- » ple de Paris s'est transporté sous les » voûtes gothiques frappées si long- » temps de la voix de l'Erreur, et qui, » pour la première fois, ont retenti » du cri de la vérité. Là, nous avons » sacrifié à l'Égalité, à la Liberté, à la » Nature; là, nous avons crié : *Vive » la montagne !* et la montagne nous

» a entendus ; car elle venait nous
 » joindre dans le temple de la Rai-
 » son (1). Nous n'avons point offert
 » nos sacrifices à de vaines images ,
 » à des idoles inanitées ; non , c'est
 » un chef-d'œuvre de la nature que
 » nous avons choisi pour la représen-
 » ter, et cette image sacrée a enflam-
 » mé tous les cœurs. » En disant ces
 mots, Chaumette avait les yeux fixés
 sur la belle actrice , et invitait l'as-
 semblée à la considérer. « Un seul
 » vœu s'est fait entendre, ajouta-t-il ;
 » un seul cri s'est élevé de toutes
 » parts : *Plus de prêtres ! plus de*
» dieux que ceux que la nature nous
» offre ! Nous, ses magistrats, nous
 » avons recueilli ce vœu ; nous vous
 » l'apportons. Du temple de la Rai-
 » son, nous venons dans celui de la
 » Loi pour fêter encore la liberté :
 » nous vous demandons que la ci-
 » devant métropole de Paris soit con-
 » sacrée à la Raison et à la Liberté. »
 Chabot convertit en motion spéciale
 la proposition de Chaumette, et la
 convention la décréta. Ce qu'il y a
 de certain, c'est que, ni Robes-
 pierre qui dirigeait le club des jaco-
 bins, ni Danton qui était à la tête
 du parti cordelier, ne partagèrent ces
 impiétés. Ce dernier les désapprou-
 va publiquement (voy. DANTON),
 et eut encore assez d'ascendant pour
 les faire cesser. Quant à Robespierre
 et à ses agents, ils virent qu'il était
 temps d'arrêter une faction qui vou-
 lait régner sur leurs ruines. Ils firent
 arrêter Hébert, substitut de Chaumet-
 te, le Prussien Clootz, qui était le re-
 présentant des athées dans la conven-
 tion, et quelques autres. Chaumette,
 que sa popularité rendait redoutable,

(1) Avant l'arrivée de Chaumette, la convention avait décrété qu'elle se ren-
 draient dans le temple de la Raison.

ne fut saisi que sept à huit jours après,
 lorsqu'on l'eut isolé de ceux qui lui
 servaient d'appui. On le conduisit dans
 la prison du Luxembourg, où se trou-
 vaient environ mille personnes qu'on
 y avait enfermées comme suspectes ;
 prévoyant son sort, il avait perdu
 toute son énergie, et paraissait acca-
 blé. Les détenus, dont un très grand
 nombre avaient à l'accuser de leur ar-
 restation, ne lui épargnèrent point les
 railleries, sans cependant jamais lui
 faire outrage, et il ne sut pas leur ré-
 pondre. Il fut exécuté le 13 avril 1794,
 vingt jours après Hébert, son subs-
 titut.

B—U.

CHAUMONT (CHARLES D'AMBOISE, seigneur de), né en 1473, était
 fils de Charles, frère du cardinal
 d'Amboise. En 1500, il fut nommé
 gouverneur de Milan, et, en 1506,
 d'après les ordres de son oncle, il se
 joignit, avec un corps de cinq cents
 lances, à l'armée du Saint-Siège, qui
 soumit Bologne. A la bataille de Castal-
 lacio, en 1507, Chaumont commanda
 l'avant-garde, et contribua au succès
 autant par sa valeur que par l'habileté
 des mouvements qu'il ordonna. Il se
 distingua ensuite à la bataille d'Ai-
 gnadel, dans la guerre de 1509,
 contre les Vénitiens. En 1510, il
 investit le pape Jules II dans Bologne,
 et l'aurait enlevé, si le St.-Père n'avait
 pas eu recours à des négociations trom-
 peuses. Chaumont fut obligé de se re-
 tirer. Jules II ordonna le siège de la
 Mirandole, qui bientôt se rendit. Le
 pape y entra par la brèche, et se pré-
 para à poursuivre le cours de ses con-
 quêtes, quand l'approche des troupes
 françaises ralentit son ardeur. Chau-
 mont, à peine âgé de trente-huit ans,
 fut attaqué à Corregio d'une maladie
 mortelle, causée, dit-on, par le cha-
 grin qu'il éprouvait de ce que la Mi-
 randole avait été prise par sa faute. Il

mourut le 11 février 1511, persuadé qu'il était empoisonné. Chaumont avait beaucoup de courage et quelques talents militaires; mais son opiniâtreté et sa jalousie contre des hommes qui lui étaient supérieurs, lui firent commettre bien des fautes. A ses derniers moments, il eut des remords d'avoir fait la guerre au pape, et en demanda l'absolution.

B—C—T.

CHAUMONT (JEAN), conseiller d'état, et seigneur de Bois-Garnier, naquit en 1580, obtint la charge de garde des livres du cabinet du roi, et mourut le 2 août 1667. Il a composé quelques ouvrages, dont un seul est encore recherché pour la bizarrerie de son titre: c'est la *Chaîne de diamants*, Paris, 1684, in-8°. L'auteur y rélute ceux qui attaquent ces paroles de la consécration: *Ceci est mon corps*.

— CHAUMONT (Paul-Philippe DE), fils du précédent, embrassa l'état ecclésiastique, et succéda à son père dans la charge de garde des livres du cabinet, à laquelle il joignit celle de lecteur du roi. L'académie française le reçut en 1654, quoiqu'il n'eût alors publié aucun ouvrage, et il fut ensuite un des quatre commissaires que le président de Novion choisit parmi les académiciens pour terminer à l'amiable leur procès avec Furetière. En 1671, Louis XIV nomma Chaumont à l'évêché d'Aqs, qu'il ne conserva que treize ans; car, en 1684, il donna sa démission, et revint à Paris, afin de se livrer à son goût pour l'étude. En 1695, il publia un ouvrage intitulé: *Réflexions sur le christianisme enseigné dans l'église catholique*, 2 vol. in-12. Ce traité « dont le style, selon » d'Olivet, ne répond pas moins à la » qualité d'académicien de l'auteur, » que le sujet à son caractère d'évêque, » est estimé des théologiens, et Nicéron le trouve solidement pensé

et bien écrit. Chaumont mourut à Paris, le 24 mars 1697, dans un âge avancé. Chapelain, dans sa liste des auteurs vivants en 1662, en parle ainsi: « Chaumont ne manque pas » d'esprit, et a assez le goût de la » langue. On n'a pourtant rien vu de » lui qui puisse lui faire honneur. S'il » ne prêche pas bien, il prêche hardiment et facilement. Le désir de la » fortune l'a engagé à des bassesses » au-dessous de sa naissance, et à un » certain air d'agir qui lui a fait tort; » mais c'est plus par manque de jugement que par malignité naturelle. »

B—C—T.

CHAUMONT (le chevalier DE), capitaine de vaisseau, fut nommé par Louis XIV, en 1685, ambassadeur auprès du roi de Siam. Il partit de Brest le 3 mars, sur un vaisseau de quarante canons, accompagné d'une frégate, menant avec lui une suite nombreuse. Arrivé le 25 septembre au bas de la rivière, il dépêcha aussitôt le chevalier de Forbin et un missionnaire au roi de Siam. Dès qu'il s'approcha de la capitale, il fut reçu avec les honneurs les plus distingués. Un mandarin, en le complimentant, lui dit entre autres choses flatteuses, « qu'il savait bien que son excellence avait été employée autrefois à de grandes affaires, et qu'il y avait plus de mille ans qu'elle était venue de France à Siam pour renouveler l'amitié des rois qui gouvernaient alors ces deux royaumes. » Quarante nations indiennes qui résidaient à Siam, vinrent, par ordre du roi, lui témoigner leur joie sur son arrivée. Il fut magnifiquement logé, fut invité à un grand nombre de fêtes, et suivit le roi dans ses chasses et dans quelques voyages. Le 10 décembre, il signa, avec les ministres de ce prince, un traité où étaient stipulés les intérêts du com-

merce de France et ceux de la religion catholique dans le royaume de Siam, et il partit le 14, emmenant en France deux ambassadeurs siamois. Par un effet de la jalousie des Hollandais, le vaisseau échoua au détroit de Banca, et le gouverneur de Bantam reçut les Français peu civilement. La défiance diminuant à mesure que ceux-ci s'éloignaient des Indes, ils furent très bien accueillis au cap de Bonne-Espérance, et arrivèrent à Brest le 18 juin 1686. Le chevalier de Chaumont avait avec lui dans ce voyage le P. Tachard, jésuite, et l'abbé de Choisi, qui tous deux en ont publié la relation. Celle que le chevalier de Chaumont a écrite et qui a été imprimée à Paris, 1686, in-12, et traduite en hollandais et en allemand, est moins étendue que la première, et beaucoup plus sérieuse que la seconde, mais elle contient des détails intéressants qui ne se trouvent pas dans les deux autres. E—s.

CHAUNCY (sir HENRI), auteur anglais du 17^e. siècle, natif du comté de Hertford, mort en 1700, après avoir rempli plusieurs places dans l'ordre judiciaire du pays de Galles. Charles II lui avait conféré, en 1681, l'honneur de la chevalerie. On a de lui les *Antiquités historiques du comté de Hertford*, Londres, 1700, in-fol., en anglais, ouvrage qui, malgré quelques digressions pédantesques, est estimé en Angleterre. X—s.

CHAUSSE (MICHEL-ANGE DE LA), en latin *Causeus*, né à Paris vers la fin du 17^e. siècle, a publié plusieurs ouvrages qui l'ont placé au premier rang parmi les savants qui se sont livrés à cette époque à l'étude de l'antiquité. Son goût pour cette science lui fit quitter sa patrie pour se rendre à Rome, où il se fixa. Il a donné successivement : I. *Romanum museum, sive thesaurus eru-*

ditæ antiquitatis, in quo gemmæ, idola, insignia sacerdotalia, etc., CLXX tabulis æneis incisa referuntur ac dilucidantur, Rome, 1690, in-fol. On en fit une 2^e. édition, Rome, 1707, in-fol.; et une dernière, Rome, 1747, 2 vol. in-fol. : c'est la meilleure; elle contient 218 planches. Cet ouvrage fut traduit en français, sous ce titre : le *Cabinet romain, ou Recueil d'antiquités avec les explications, etc.*, Amsterdam, 1706, in-fol. Il est divisé en six parties, et contient les gravures et les explications de plusieurs monuments d'antiquités qui se trouvaient dans le cabinet de l'auteur et dans ceux de ses amis, ainsi que des statues et idoles de plusieurs divinités du paganisme, etc.; mais parmi ces pièces, il en est dont l'authenticité paraît suspecte. Grævius a inséré dans son *Thesaurus antiquitatum romanarum*, tomes V. X et XII, la plus grande partie de ce qui est contenu dans ce premier ouvrage de notre auteur. II. *Le Gemme antiche figurate ed intagliate in rame da Pietro Santi Bartoli, con le annotazioni di Michel Agnolo de la Chausse*, Rome, 1700, in-4^e.; III. *Aureus Constantini Aug. nummus de urbe, devicto ab exercitu gallicano Maxentio, liberatâ, explicatus*, Rome, 1705, in-4^e.; IV. *Due Lettere in cui si parla della colonna, nuovamente ritrovata in Roma nel campo Marzo ed eretta già per l'apoteosi di Antonino Pio*, Naples, 1704 et 1705, in-8^e., publiées par Nic. Bulifon; V. *Pitture antiche delle grotte di Roma e del sepolcro de' Nasoni*, Rome, 1706, in-fol. Cet ouvrage, publié en italien et commencé par Pietro Santi Bartoli et P. Bellori, fut terminé, augmenté et publié en latin par François, fils de Pie-

tro Santi Bartoli , qui acheva les gravures, et par de la Chaussée, qui en perfectionna le texte, sous ce titre : *Picturæ antiquæ cryptarum Romanarum et sepulchri Nasonum à Petro Bellorio et M.-A. Causeo*, Rome, 1738, 1 vol. in-fol. T—N.

CHAUSSÉE (PIERRE-CLAUDE NIVELLE DELA), de l'académie française, naquit à Paris en 1692. Neveu d'un fermier-général, il pouvait prétendre à la fortune ; il donna la préférence aux lettres. Son premier ouvrage fut une critique des *Fables* de la Motte, avec qui il était lié, mais qui permettait à ses amis de censurer, même publiquement, ses écrits. Lorsque la Motte eut avancé son fameux paradoxe sur l'inutilité de la versification dans la tragédie et dans l'ode, la Chaussée se joignit à la Fave pour le combattre, et il publia son *Épître à Clio* (1752, in-12), qui eut dans le temps beaucoup de succès, et qui jouit encore de l'estime des connaisseurs ; il y a, contre l'ingénieux novateur, plusieurs traits d'une franchise qui pourrait passer pour de la dureté. Il avait plus de quarante ans, lorsqu'il commença à travailler pour le théâtre, où il donna d'abord la *Fausse Antipathie*, qui obtint assez de succès, et déjà annonçait le genre auquel l'auteur devait se livrer. Une circonstance singulière contribua à le lui faire adopter. M^{lle}. Quinault l'actrice, femme de beaucoup d'esprit, croyant apercevoir dans une parade de société, qu'on jouait alors, le germe d'une pièce fort attendrissante, engagea Voltaire à s'en emparer. Sur le refus de ce poète illustre, elle proposa le sujet à la Chaussée, qui l'accepta, et en fit le *Préjugé à la mode*. Ainsi le drame larmoyant est né de la parade bouffonne. Le *Préjugé à la mode* fut pour l'auteur un triomphe que le temps a confirmé. Le

ridicule d'un mari qui craint de se montrer amoureux de sa femme n'est heureusement plus dans nos mœurs ; mais la situation singulière et touchante à la fois de deux époux qu'un odieux préjugé sépare, et la catastrophe fortunée qui les réunit, sont des beautés de tous les temps, et dont l'effet est toujours sûr ; elles rachètent ce que l'ouvrage peut avoir de défectueux du côté de l'intrigue, qui manque quelquefois de force et de vraisemblance, des caractères, qui ne sont pas tous habilement dessinés, et du dialogue, où la plaisanterie ne se mêle pas toujours avec goût au sérieux et au pathétique. Moins de fautes, peut-être, mais aussi moins de beautés, ont placé l'*École des Amis* au rang des pièces froidement estimables. La Chaussée crut que son talent de faire couler les larmes pouvait s'élever jusqu'aux infortunes tragiques, et il fit *Maximien*, sujet déjà traité par Th. Corneille. L'auteur dramatique s'y fait reconnaître à l'art avec lequel les situations sont combinées, mais l'écrivain laisse trop à désirer du côté de la vigueur et du coloris. La pièce eut vingt deux représentations, mais elle n'est pas restée au théâtre. L'auteur, craignant apparemment que quatre succès consécutifs n'eussent lassé sa fortune, ou plutôt irrité l'envie, donna *Mélanide* pour l'ouvrage d'un jeune homme inconnu ; elle réussit au-delà de son espoir. L'*École des Mères* et la *Gouvernante*, qui suivirent, eurent un peu moins de succès dans la nouveauté ; mais elles ont acquis par la suite une supériorité marquée au théâtre, où elles reparaisent souvent, et c'est peut-être entre ces deux pièces qu'il faut choisir pour trouver le chef-d'œuvre de la Chaussée. Le sujet de la *Gouvernante* est une aventure qui venait d'arriver récemment à M. de la Fa-

nière, conseiller au parlement de Bretagne, qui ayant, sans le vouloir, fait rendre un arrêt injuste, dans une cause dont il était rapporteur, répara d'une partie de sa fortune le tort fait à la personne condamnée. Les autres ouvrages de la Chaussée sont, *Paméla*, sujet traité depuis par Voltaire dans *Nanine*; *l'École de la jeunesse*, *l'Homme de fortune*, le *Rival de lui-même*, le *Vieillard amoureux*, *l'Amour castillan*, la *Rancune officieuse*, les *Tyrinthiens*, la *Princesse de Sidon*, *Amour pour Amour*, etc. Toutes ces pièces sont totalement oubliées aujourd'hui, à l'exception de la dernière, qu'on a reprise plusieurs fois avec succès; elle est tirée, ainsi que l'opéra de *Zémire et Azor*, du conte de *la Belle et la Bête*. La Chaussée, qu'on accusait de ne savoir traiter que des sujets tristes et lamentables, voulut apparemment repousser ce reproche, lorsqu'il fit le *Rapatriage*, parade en vers, d'une gaîte fort graveleuse, et plusieurs contes, dont les sujets sont assez libres. Il coopéra aussi à ces recueils de facéties, connus sous les titres de *Recueils de ces Messieurs*, etc. (Voy. CAYLUS). On prétend que, pour se venger des épigrammes que Piron ne cessait de lancer contre lui, il contribua fortement à l'empêcher d'entrer à l'Académie. Cet acte de ressentiment lui fit donner, dans quelques sociétés, le sobriquet de *la Rancune*. Il s'opposa également à l'admission de Bougainville, et il dit en mourant : « Il serait plaisant que ma » place lui fût donnée. » C'est en effet ce qui arriva, et Bougainville se vengea de son prédécesseur en le louant avec exagération. La Chaussée mourut le 14 mai 1754, âgé de soixante-deux ans, d'une fluxion de poitrine, qu'il avait gagnée en travaillant à son jardin. Ses œuvres ont été pu-

bliées en 5 vol. in-12, Paris, 1762. Voltaire a dit de lui qu'il était *un des premiers après ceux qui ont du génie*. « Le style de la Chaussée, dit la » Harpe, est en général assez pur, » mais pas assez soutenu; il est facile, » mais de temps en temps il devient » faible; il y a beaucoup de vers bien » tournés, mais beaucoup de lâches » et de négligés. En un mot, il n'est » pas à beaucoup près aussi poète qu'il » est permis de l'être dans la comé- » die, et, dans ses bonnes pièces même, la versification n'est pas aussi » bien travaillée que la fable; mais, » tout considéré, il sera mis au rang » des écrivains qui ont fait honneur à » la scène française, et, si le genre » nouveau qu'il y apporta était supérieur donné aux deux autres, il eût assez » de goût pour le restreindre dans de » justes limites, et assez de talent pour » n'y être point surpassé. » A—G—R.

CHAUVEAU (FRANÇOIS), peintre, graveur et dessinateur, né à Paris en 1615, étudia le dessin sous la direction de Laurent de la Hire. S'étant d'abord livré à la pratique de la gravure au burin, bientôt il lui substitua celle de l'eau forte, plus expéditive, et par conséquent plus convenable à la vivacité de son imagination. Après avoir débuté par la gravure de quelques estampes, d'après les tableaux de son maître, il se livra entièrement à celle de ses propres compositions. Laborieux et fécond, on compte environ trois mille estampes émanées de son burin, sans y comprendre quatorze cents autres sujets gravés d'après ses dessins. En général, ses compositions ont de l'énergie, de la correction, mais on y trouve de la sécheresse et même de la dureté; il avait une telle facilité, que souvent, le soir, il se faisait lire un sujet par ses enfants, et il le composait et gravait à la pointe

avant de se coucher. Ses ouvrages les plus remarquables sont les figures pour les poèmes de la *Pucelle* et d'*Alaric*, celles des *Métamorphoses* de Benvenuto, et une partie des tableaux de la *Vie de S. Bruno*, de Lesueur. Chauveau a peint aussi quelques tableaux d'un genre assez gracieux. Après sa mort, arrivée le 5 février 1676, Lebrun fit l'acquisition de plusieurs de ses ouvrages. Cet artiste, membre de l'académie de peinture, était parvenu à la place de conseiller dans cette compagnie. P—E.

CHAUVEAU (RENÉ), sculpteur et architecte, fils du précédent, naquit à Paris en 1665. Elève de Cafféri, ce fut dans l'atelier de ce maître qu'il fut avantagusement connu de Colbert. Un génie fécond, une imagination vaste, et beaucoup de feu dans ses compositions, forment le caractère de son talent. Il obtint de très bonne heure un logement aux Gobelins, et à vingt-six ans, il se vit chargé de faire tous les projets et les esquisses relatifs aux divers travaux du gouvernement. Ayant épousé une fille de Cuucci, artiste italien, logé comme lui aux Gobelins, et, ennuyé d'être obligé de conduire l'atelier de son beau-père, ce qui, joint à ses propres affaires, le surchargeait de travail, il obtint un logement au Louvre. Cuucci s'apercevant du tort que cet éloignement faisait à ses entreprises, obtint du ministre, que son gendre retournerait aux Gobelins. Celui-ci regardant cet ordre comme un affront, accepta la proposition qui lui fut faite d'aller en Suède, où on lui promettait un sort avantageux. Pendant les sept années qu'il passa dans le Nord, il exécuta différents travaux qui établirent sa réputation. De retour en France, il fut chargé, pour les maisons royales, de l'exécution de divers ouvrages dont

il existe encore quelques-uns à Versailles. Louis XIV l'ayant appelé dans son cabinet, en 1709, pour lui expliquer un sujet de bordure à plusieurs compartiments qu'il désirait faire exécuter, Chauveau imagina le Soleil, devise de Louis XIV, sous la figure d'Apoillon, placé au milieu des Quatre Saisons et présidant sur elles, le tout enrichi d'attributs et d'ornemens du meilleur goût. Cette idée ayant beaucoup plu au roi, ce prince la fit exécuter en bronze, réparer par un habile ciseleur et dorer magnifiquement. Chauveau, fort en vogue à la cour, fit reconstruire pour Camboust de Coislin, évêque de Metz, son château de Frescati; il orna d'une manière fort riche, pour le cardinal de Rohan, le grand salon de son château de Saverne; il fit pour d'autres grands seigneurs quelques travaux dont on peut voir les détails, ainsi que celui de toutes ses autres productions, dans un éloge de cet artiste, fait par Papillon. Son dernier ouvrage est celui qu'il fit au château de Sablé, pour le marquis de Torcy. Ce seigneur, fort ignorant et peu amateur, lui ayant demandé à plusieurs reprises ce qu'il voulait gagner par jour, l'habile artiste, choqué de cette question, quitta brusquement le château et s'en revint à pied à Paris; la fatigue de ce voyage, jointe à la perte de sa fortune qu'il avait convertie en billets de banque, abrégèrent ses jours. Il mourut à Paris le 5 juillet 1722.

P—E.

CHAUVELIN (GERMAIN - LOUIS DE), né en 1685, garde-des-sceaux de France, et secrétaire d'état au département des affaires étrangères. Revêtu de ces deux places importantes, en 1727, il devint le second et l'homme de confiance du cardinal de Fleury; il avait rempli avec éclat la charge d'avocat-général au parlement de

Paris, connaissait les formes et les lois du royaume, et était très utile au cardinal qu'il éclairait sur tous ces objets. Né avec un génie actif et pénétrant, il porta la même supériorité de lumières dans la direction des affaires étrangères. A un esprit fin et délicat, il joignait un abord facile et gracieux, un commerce charmant, une conversation séduisante. Il était lié avec les plus grands seigneurs de la cour; savait se faire des amis puissants, dont le crédit pût le soutenir en cas de disgrâce. Habile à découvrir ses ennemis, il déconcertait leurs projets d'autant plus facilement qu'il connaissait toutes les intrigues de la cour. Ses vues étaient vastes, ses correspondances très étendues. Il était secret sans affectation; sacrifiant une partie de son sommeil aux affaires, et conséquemment très expéditif, il embrassait beaucoup d'objets et était capable de suffire à tout; il aimait les gens de mérite, protégeait les arts, et s'occupait avec ardeur à les faire fleurir; enfin, il était supérieur en tout au premier ministre dont il avait toute la confiance. Les courtisans, en cherchant à le perdre, jouèrent au cardinal de Fleury un tour perfide, dont les six dernières années de sa vie se sont cruellement ressenties. D'abord, on répandit sourdement que, par le traité de Vienne, en 1756, il avait sacrifié les intérêts des alliés à l'empereur Charles VI; qu'il aurait dû lui faire acheter la paix à des conditions plus dures, que ce prince, battu de tous côtés, aurait été forcé d'accepter; on alla même jusqu'à attaquer sa probité, en l'accusant d'avoir reçu des sommes immenses pour prix d'un si grand service; ensuite, on persuada au cardinal que l'héritier désigné de sa place et de son autorité se lassait d'attendre, brûlait du désir de pos-

séder son héritage, et était capable de lui donner des dégoûts pour l'obliger à le lui abandonner. Le cardinal qui, peut-être, peu de jours avant d'entrer dans le ministère, ne l'ambitionait pas, craignit de le perdre dix ans après l'avoir obtenu; il chercha à s'assurer de la vérité de cette imputation; on lui en donna quelques preuves. Alors il oublia qu'il avait plus de quatre-vingts ans, qu'un second lui devenait de jour en jour plus nécessaire, que, sans cet appui, il allait être le jouet des intrigues; il crut qu'il se vengeait d'un traître, et perdit un homme qui lui était plus utile que jamais. Chauvelin fut exilé à Bourges, le 20 février 1757. Il avait laissé un mémoire justificatif de sa conduite, dans lequel il est probable qu'il attaquait l'administration du cardinal; ses amis, croyant le servir, firent parvenir le mémoire au roi, qui, le regardant comme un libelle contre un homme dont il pleurait la perte, changea le lieu de l'exil de Chauvelin, et l'envoya à Issoire, dans les montagnes d'Auvergne. Il obtint, trois ans après, la permission de venir dans sa terre de Grosbois, et il mourut à Paris le 1^{er} avril 1762, âgé de soixante-dix-sept ans.

D. L. C.

CHAUVELIN (FRANÇOIS-CLAUDE, marquis DE), capitaine au régiment du roi en 1754, servit avec distinction en Italie, et parvint au grade de major-général dans l'armée du prince de Conti, avec laquelle il fit la guerre sur le bas Rhin et en Flandre. Maréchal-de-camp en 1745, il concourut à la défense de Gènes, où le roi le nomma sou ministre plénipotentiaire et commandant des troupes qu'il envoyait en Corse. Il réussit à pacifier cette île pour quelques années. Lieutenant-général en 1749, il fut nommé ambassadeur à la cour de

Turin en 1755, et il quitta Gènes. Cette république, en considération des services qu'il lui avait rendus, l'agréa au corps des nobles génois, et le fit inscrire au livre d'or. Grand'-croix de l'ordre de St.-Louis, il obtint en 1760 une des deux charges de maître de la garde-robe du roi. Le marquis de Chauvelin joignait à beaucoup de finesse dans l'esprit le caractère le plus aimable, parlait avec grâce et facilité, et réunissait tous les talents nécessaires à un négociateur. Il s'était même acquis de la réputation à la guerre. Il mourut subitement d'un coup de sang, en faisant la partie du roi, au commencement de l'année 1774, et fut universellement regretté. On a de lui des vers faciles et agréables, entre autres un impromptu connu sous le nom des *Sept péchés mortels*, qu'il fit à l'Isle-Adam, chez le prince de Conti, où il se trouvait seul avec sept femmes. — Il avait pour frères CHAUVELIN (Jacques-Bernard), intendant des finances et conseiller d'état, et l'abbé CHAUVELIN, dont l'article suit. D. L. C.

CHAUVELIN (HENRI-PHILIPPE), frère du précédent, fut abbé de Montier-Ramey, chanoine de Notre-Dame et conseiller au parlement de Paris. Il acquit une grande célébrité par l'audace avec laquelle, le premier, il attaqua le colosse des jésuites. Il s'était déjà fait connaître, en 1750, dans la grande affaire des immunités. Le roi ayant demandé à l'assemblée du clergé une somme de 7 millions et demi, et une déclaration ordonnant de constater la valeur des biens ecclésiastiques dans le royaume, l'assemblée se plaignit vivement qu'on voulait l'assujétir à l'impôt du vingtième, et qu'on attaquait toutes ses immunités; elle fit imprimer des extraits de ses procès-ver-

baux depuis 1561, tendants à prouver que les sommes payées par le clergé avaient toujours été demandées, accordées et reçues comme dons gratuits, libres et volontaires. L'abbé Chauvelin publia des *Observations* contre ces extraits, qui furent imprimées en 1750, in-4°. et la même année parurent les fameuses lettres : *Ne repugnat* (V. BARGETON), attribuées par les uns à Silhouette, et par d'autres à Chauvelin. La France était alors agitée par des dissensions religieuses. Chauvelin était regardé, dans le parlement de Paris, comme le coryphée des jansénistes. Le parlement continuait avec une singulière activité ses procédures concernant le refus des sacrements. Le roi lui ayant ordonné, en 1755, de suspendre toutes poursuites, Chauvelin fit prendre, par sa cour, un arrêté portant qu'elle ne pouvait *obtempérer* sans manquer à son devoir. Des lettres de cachet signifiées par les mousquetaires, dans la nuit du 8 au 9 mai, frappèrent deux présidents et deux conseillers. Chauvelin fut enfermé au mont St.-Michel, et ses trois collègues au château de Ham, à celui de Pierre-Encise, et aux îles Sainte-Marguerite. Chauvelin supporta son malheur avec fermeté. Rentré dans le sein du parlement, il ne tarda pas à se venger des jésuites, qu'il devait regarder comme ses ennemis, puisqu'il les haïssait. Le 17 avril 1761, il prononça un discours qui parut imprimé sous le titre de *Compte rendu par un de Messieurs sur les constitutions des jésuites*: ce fut là la première attaque. Le 8 juillet, il fit un second discours, publié sous le titre de *Compte rendu par un de Messieurs sur la doctrine des jésuites*. Le *Compte rendu* par le procureur-général Omer Joly de Fleury ne vint qu'après, et Chauvelin eut l'honneur

de l'initiative dans cette grande affaire. On frappa des médailles, on grava des estampes pour célébrer son triomphe. Son portrait, peint par Carmonnelle et Roslin, fut gravé par Cochin, Lafosse, Moitte et Gravelot. On osa, dans un médaillon, réunir son profil à celui de Henri IV. On le compara, dans de mauvais vers et de méchantes caricatures, à David, vainqueur du géant Goliath. Chauvelin était petit, extrêmement contrefait, et d'une laideur effroyable. On connaît cette épigramme du poète Roy :

Quelle est cette grotesque ébauche ?
Est-ce un homme ? est-ce un sapajou ? etc.

Après la suppression des jésuites, un plaisant fit ce distique :

Que maudit soit ton sort, société perverse !
Un boiteux t'a fondée, un bossu te renverse.

Le 29 avril 1767, Chauvelin prononça au parlement un discours (qui fut imprimé in-4°), au sujet de la pragmatique sanction du roi d'Espagne concernant les jésuites, et, le 9 mai suivant, un arrêt bannit les jésuites du royaume. Ce fut à cette époque que l'abbé Chauvelin, arrivé au terme de ses vœux, cessa de prendre une part active aux travaux du parlement, et fut nommé conseiller d'honneur. Dès-lors, il tomba dans une espèce d'oubli. Il était plein de feu, infatigable au travail. Il avait de la sagacité, des lumières, de l'éloquence, un caractère ferme et audacieux, mais un tempérament faible et travaillé par des infirmités continuelles. Attaqué d'une hydropisie de poitrine, il mourut en donnant une audience à ses médecins, et tandis qu'il plaisantait sur leur art, le 14 janvier 1770, à l'âge de cinquante-quatre ans. Quelques bibliographes lui attribuent un ouvrage anonyme et singulier, intitulé : *Tradition des faits qui manifestent le système d'indépendance que les évêques ont*

opposé, dans les différents siècles, aux principes invariables de la justice souveraine du roi sur tous ses sujets (1753), in-12. V—VE.

(CHAUVIN (ÉTIENNE), fils d'un marchand de Nîmes, où il naquit en 1640, fut ministre de la religion réformée. A la révocation de l'édit de Nantes, il chercha un asyle en Hollande, et desservit pendant quelques années l'église française de Rotterdam. Il devint ensuite pasteur de celle de Berlin, professeur de philosophie et inspecteur perpétuel du collège royal français de cette ville, « auquel il communiqua, dit l'histoire » rien de cet établissement, le relief » personnel que lui donnaient son habileté et sa réputation. » La société royale des sciences de Prusse l'admit dans son sein, et devait cet hommage à la profondeur et à l'étendue de son savoir. Il s'adonna particulièrement à l'étude de la nature et de la physique expérimentale. L'histoire de la philosophie fut aussi un des principaux objets de ses travaux, et il professa cette science à la place de Bayle, pendant une longue maladie de cet homme célèbre. Chauvin a fait imprimer : I. *De cognitione Dei*, in-12 ; II. *Lexicon rationale, sive thesaurus philosophicus*, Rotterdam, 1692, in-fol. Ce dictionnaire, bien plus complet que le *Lexicon philosophorum* de Rodolphe Goclenius, lui est encore préférable par la forme et par l'exécution. L'édition de Leuwarden, 1713, in-fol., fig., est plus belle et plus estimée. III. *De naturali religione*, 1695 ; IV. *Éclaircissements sur un livre de la religion naturelle*, 1695 ; V. *Nouveau Journal des Savants*, commencé à Rotterdam en 1694, et continué à Berlin jusqu'en 1698. Cet écrit, dans le genre de l'histoire des ouvra-

ges des savants, par Basnage de Beauval, n'eut pas le même succès; on y trouve plus d'érudition que de goût. VI. *De novâ circâ vapores hypothesi*, insérée dans les *Miscellanea Berolinensia*. Chauvin mourut à Berlin au mois de septembre 1725. V. S. L.

CHAVAGNAC (GASPARD, comte DE), d'une ancienne famille d'Auvergne, naquit à Bresle, près de Brioude, en 1624. Après avoir servi en France pendant quarante-cinq ans, il passa en Espagne, et ensuite à la cour de Vienne, où il servit long-temps en qualité de lieutenant-général. L'empereur le nomma son ambassadeur à Varsovie, pour faire élire roi de Pologne le duc de Lorraine. Il revint en France à la paix de Nimègue, et mourut fort âgé, sans laisser de postérité. Ses *Mémoires* publiés après sa mort (Besançon, 1699, 2 vol. in-12), contiennent ce qui s'est passé de plus considérable depuis 1624 jusqu'en 1695, ou plus exactement jusqu'en 1679; car, au-delà de cette époque, on n'y trouve que deux courtes notices qui paraissent ajoutées par les éditeurs. La naïveté du récit de l'auteur inspire la confiance; mais l'esprit de dénigrement avec lequel il poursuit tous les généraux sous lesquels il a servi, le rend quelquefois suspect. A l'en croire, rien n'a réussi que par son conseil ou son intervention, et, si une entreprise a manqué, c'est parce qu'on n'a pas voulu suivre son avis. La 5^e. édition, Paris, 1700, est corrigée, et la 4^e. (Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8^o.) est augmentée de notes critiques, par le marquis de. . . . colonel au service de France (Sandras de Courthls). — Son grand-père, Christophe DE CHAVAGNAC, commandait dans Issoire pour Henri IV, alors roi de Navarre, et se distingua par sa belle défense, lors-

que cette ville fut prise par le duc de Guise, en 1577: il était petit-fils de Maurice de Chavagnac, gouverneur du Limosin sous Charles VIII, et qui fut tué en défendant Naples contre Gonsalve de Cordoue, en 1499.

C. M. P.

CHAVES (NULFO DE), capitaine espagnol, fut détaché, en 1557, par le gouverneur du Paraguay, avec une flottille et deux cent vingt soldats, pour aller s'établir sur le territoire des Indiens Xarayes. Chaves remonta le Parana, y laissa sa flottille, et pénétra dans le pays que l'on nomme aujourd'hui province de *Chiquitos* et de *Matogrosso*, où il acquit des renseignements sur les mines d'or. Les Indiens Paysuris, Xaramasis et Samaracosis le reçurent amicalement; mais les Trabasicoris lui livrèrent plusieurs combats. Il les battit, et, ayant résolu de se former un gouvernement indépendant du Paraguay, il partit pour Lima, et obtint du vice-roi du Pérou l'autorisation qu'il demandait. Revêtu du titre de lieutenant du vice-roi, il retourna avec des troupes dans le pays qu'il avait découvert, y fonda, en 1560, la ville de Santa-Cruz de la Sierra, s'y établit avec sa famille, et gouverna la nouvelle colonie jusqu'à sa mort. — CHAVES (Jérôme de), né à Séville, publia une chronographie, ou *Repertorio de los tiempos*, Séville, 1554 et 1580. Il traduisit en espagnol le *Traité de la sphère* de Sacrobosco, en y joignant un grand nombre d'additions et de notes, et le fit imprimer dans la même ville en 1545, in-4^o. Il dressa deux cartes géographiques, l'une du territoire espagnol (on la trouve dans le théâtre d'Ortelius); l'autre de l'Amérique: elle n'a point été publiée. B—P et V—VE.

CHAVIGNY (JEAN-AIMÉ DE), né à Beaune en Bourgogne, vers 1524,

était docteur en droit et en théologie. Jean Dorat, son professeur en langue grecque, lui avait communiqué son goût pour l'astrologie judiciaire. Epris de cette vaine science, il abandonna son pays pour aller étudier sous le trop fameux Nostradamus, dont il médita les leçons pendant vingt-huit ans. Il publia ses rêveries dans quelques ouvrages, et mourut vers 1604, âgé de plus de quatre-vingts ans. Les auteurs qui ont parlé de Chavigny l'ont fait d'une manière inexacte. Lacroix du Maine distingue Jean-Aimé de Chavigny, de Jean de Chavigny, dont on trouve un sonnet à la tête de la traduction des *Mondes* de Domi. Cependant, Papillon, dans sa *Bibliothèque de Bourgogne*, assure qu'il ne s'agit là que d'un même auteur, et son opinion a été généralement adoptée; mais dans la liste de ses ouvrages, il lui donne le nom de *Jacques-Aimé*. Si c'est une faute d'impression, comme elle n'a point été corrigée dans l'*errata*, les continuateurs du P. Lelong l'ont copiée. M. Teissier a pris *Aimé* pour le nom de famille, et *Chavigny* pour celui de la patrie de cet auteur. Quoique cette erreur eût été remarquée déjà plusieurs fois, elle n'en a pas moins été copiée tout récemment dans un *Dictionnaire historique*. Chavigny avait composé un assez grand nombre d'ouvrages; on en trouvera les titres dans la *Bibliothèque de Bourgogne*; les principaux sont : I. *La première face du Janus François, contenant les troubles de France depuis 1554 jusqu'en 1589. Fin de la maison Valésienne, extraite et colligée des centuries et commentaires de Michel Nostradamus* (en latin et en français), Lyon, 1594, in-8°.; id., nouv. édition, augmentée sous le titre de *Commentaires sur les centuries et pronostications*

de *Nostradamus*, Paris, 1596, in-8°., rare; II. *les Pleïades divisées en sept livres, prises des anciennes prophéties et conférées avec les oracles de Nostradamus*, Lyon, 1603; 2^e. édition augmentée, 1606, in-8°. C'est un recueil de prédictions dans lesquelles l'auteur promet à Henri IV l'empire de l'univers. Il faisait des vers français, des vers latins et même des grecs. On en trouve de sa façon à la tête des ouvrages de Gabriel Chapuis, de Fongeroles, de Pontoux, de Duverdier et d'autres auteurs avec qui il était lié. III. Il a publié un recueil sous ce titre: *Les larmes et soupirs sur le trépas très regretté de M. Antoine Fioncé, Bizontin*, Paris, 1582, in-8°, fort rare. Lacroix du Maine lui attribue la traduction de la *Vie de Cornelius Gallus*, qui a été transformée, par la *Bibliothèque de Bourgogne*, en une traduction des *Vies des grands capitaines de Cornelius Nepos*. Dans un nouveau dictionnaire, où il a deux articles, l'un sous le nom d'*Aimé*, et l'autre sous celui de *Chavigny*, on lui attribue par erreur une *Traduction en vers des œuvres de Virgile*, Paris, 1607, in-8°.

W—s.

CHAVIGNY. Voyez BOUTILLIER (LÉON LE).

CHAVIGNY (THÉODORE DE) né à Beaune en Bourgogne, fut d'abord envoyé extraordinaire dans toute l'Italie, en Espagne et en Angleterre, puis ministre plénipotentiaire à la diète de l'Empire à Ratisbonne; ministre auprès du roi de la Grande-Bretagne, en 1731, puis envoyé extraordinaire en Danemark, ambassadeur en Portugal, à Venise et en Suisse, en 1751. Il passait pour un des plus grands politiques et des plus habiles négociateurs de l'Europe, et jouissait, même chez l'étranger, de cette répu-

tation justement méritée. Son abord était froid, mais gracieux et doux; il était d'un commerce aisé, prudent, d'une pénétration rare. Après le renvoi d'Amelot, en 1744, il fut chargé, conjointement avec Dutheil, de tout le détail des affaires étrangères. Ce fut lui qui négocia à Francfort le traité d'alliance défensive entre l'empereur Charles VII, le roi de Prusse, l'électeur Palatin et la régence de Hesse-Cassel, à l'effet de contraindre la reine de Hongrie à reconnaître l'empereur en cette qualité et à lui restituer ses états héréditaires. En conséquence de cette négociation, le roi de Prusse publia un manifeste où il exposa les raisons qui l'engageaient, comme membre de l'Empire, à donner des troupes auxiliaires à l'empereur, attaqué, dépouillé par la reine de Hongrie, et méconnu par cette princesse, malgré l'unanimité des suffrages qui l'avaient élevé à l'empire. Chavigny était oncle du comte de Vergennes qu'il avait formé aux affaires politiques. D. L. C.

CHAVIV (JACOB BEN), savant rabbin de la ville de Zamora, obligé de quitter l'Espagne lorsque les juifs furent chassés de ce royaume en 1492, se réfugia à Salonique, où il mourut au commencement du 16^e siècle. Il est connu surtout par son *Hain Israël*, c'est-à-dire *fontaine d'Israël*, ouvrage où sont expliquées en abrégé toutes les histoires hyperboliques des deux Talmuds. Ce livre, dont les hébreux font le plus grand cas, a été très souvent réimprimé et commenté; la plus ancienne édition parut à Constantinople en 1511; celle qui parut à Salonique vers la même époque, sans date ni indication de lieu d'impression, est aussi fort rare et recherchée. C'est de ce livre que sont tirés les *Collectanea de rebus christi regis*, que Genébrard publia avec la *Chronica minor*, Pa-

ris; 1572. — Levi Ben CHAVIV, fils du précédent, et célèbre rabbin comme lui, se distingua dans les écoles de Safet et de Jérusalem, composa des *Consultations légales* qui furent imprimées en hébreu, Venise, 1565. Il mit la dernière main au *Hain Israël* de son père, et mourut vers 1550. — Moïse CHAVIV, rabbin portugais, réfugié dans le royaume de Naples, publia en 1488 le Commentaire d'Aben Hezra sur le Pentateuque, et composa divers ouvrages de grammaire, de philosophie et de théologie, dont on peut voir le détail dans le *Dizionario degli autori ebrei*, de l'abbé de Rossi; plusieurs sont demeurés manuscrits. C. M. P.

CHAWER, dont le nom a été corrompu par nos historiens des croisades en celui de *Sanar*, était d'une famille arabe très ancienne, à laquelle appartenait Hatsymah, nourrice de Mahomet. Thélai, surnommé *Saléh*, fils de Rozzyk, l'éleva à la dignité de gouverneur du Saïd supérieur, la première après celle de grand-vézyr. Chawer, doué de beaucoup de finesse, dissimula quelque temps ses projets ambitieux; mais il ne put si bien les masquer qu'ils ne fussent devinés par Thélai. Celui-ci se reprocha alors de lui avoir accordé sa confiance, et mit au nombre des trois fautes dont il se reconnaissait coupable, la promotion de cet officier à un gouvernement aussi important. Néanmoins, comme il n'était point en son pouvoir de réparer cette inconséquence, il recommanda à son fils Adel, en mourant, de ménager un esprit aussi entreprenant. Loin de suivre un conseil aussi sage, Adel ôta à Chawer sa dignité, et celui-ci, n'ayant plus de mesures à garder, se rendit en toute diligence au Caire, fit mourir le fils de son bienfaiteur, et s'empara du vézyrat, le 22 de

moharrem 558 (31 décembre 1162). Ainsi finit la maison des Rozzyk, qui avait joui du pouvoir souverain pendant le règne de quelques khalyfes fathémytes. Au bout de peu de mois, un officier, nommé *Sorgham*, rassembla quelques troupes, tomba sur Chawer, le mit en fuite, et le força à se retirer en Syrie, auprès de Noradin, dont il implora le secours. Noradin était instruit de l'état de révolte, de faiblesse et d'anarchie où se trouvait l'Égypte, et fut flatté d'une circonstance qui lui permettait de s'immiscer dans les affaires de cette province; il donna ordre à Chyrkoùh d'accompagner Chawer, en lui recommandant de s'instruire de la position exacte de l'Égypte, et de s'y ménager des intelligences. Sorgham, trop faible pour résister, et dont la tyrannie avait révolté les Égyptiens, fut vaincu et tué. Chawer entra en possession de la dignité de vézyr, mais il refusa de remplir les conditions auxquelles il s'était engagé, et qui étaient de donner à Chyrkoùh, outre la paie de ses troupes, le tiers du revenu de l'Égypte. Irrité de cette perfidie, le lieutenant de Noradin s'empara de Bilbéis et de Charqyah. Alors Chawer s'adressa aux croisés, qui s'empressèrent de le secourir, vinrent assiéger Chyrkoùh dans Charqyah, et ne l'abandonnèrent que lorsqu'ils eurent appris les succès que Noradin obtenait sur les croisés de Syrie. Ils firent auparavant un traité avec les musulmans, d'après lequel ils devaient évacuer l'Égypte. Chyrkoùh, satisfait d'être débarrassé de cet ennemi, retourna en Syrie, mais avec la ferme intention de revenir bientôt en Égypte. L'occasion s'en étant présentée en 562 (1166-7) il vint jusqu'à Djyzeh. Chawer, effrayé, appela de nouveau les croisés, et en fut de nouveau secouru; mais cette fois leurs armes ne

furent point heureuses. Vaincus par Chyrkoùh à Al-Abwan, ils lui laissèrent le champ libre, et celui-ci dévasta le Saïd, et prit Alexandrie, où il laissa son neveu, le grand Saladin, qui l'avait accompagné dans sa première campagne; enfin, après quelques vicissitudes dans les succès, cette expédition se termina par un traité. Chyrkoùh s'engagea à livrer Alexandrie aux croisés, et à retourner en Syrie; ces derniers, en retour, devaient lui payer une somme d'argent. En 564 (1168-9), les progrès des croisés en Égypte ayant attiré l'attention de Noradin, il y renvoya Chyrkoùh avec une armée considérable. Chawer, après avoir laissé les Francs prendre Peluse et brûler le Caire, cherchait à les amuser par de belles paroles, leur promettant de payer une très grosse somme d'argent, dont il leur porta une partie, sous la condition qu'ils s'éloigneraient; ce qu'ils firent. Chyrkoùh et Saladin arrivèrent au Caire le 4 de rebý 2^e. (5 janv. 1169). D'abord, ils vécurent avec Chawer dans une union qui n'était qu'apparente. Celui-ci, de son côté, usait de sa politique ordinaire; il promettait le tiers du revenu de l'Égypte, et employait en toute occasion des manières affectueuses; mais ces dehors servaient de voile à la plus noire des perfidies. Il forma le dessein d'inviter Chyrkoùh et Saladin à un repas splendide, à la faveur duquel il se rendrait maître de leurs personnes. Il est vrai de dire que son fils le détourna de ce projet; cependant, il ne put être tenu tellement secret qu'il n'en vint quelque bruit à leurs oreilles. Plusieurs officiers, à la tête desquels étaient Saladin, résolurent la perte de ce traître, et, s'étant emparé de sa personne un jour qu'il se rendait près de Chyrkoùh, ils le poignardèrent. Telle fut la digne fin

d'un homme qui eut peu de talents militaires et politiques, et ne se distinguait que par l'impudeur avec laquelle il se jouait de ses serments. J—N.

CHAYER (CHRISTOPHE), curé dans le diocèse de Sens, né à Villeneuve-le-Roi le 26 janvier 1725, a publié : I. *Journal de la Charité*, 1760, in-12; II. *l'Amour décent et délicat*, 1760, in-12; III. *les Doux et paisibles Délassements de l'Amour*; 1760, in-12; IV. *le Chansonnier agréable*, 1760, in-12; V. *le Commentateur amusant*, 1759, in-12; VI. *les Vues et les Entreprises des citoyens charitables*, 1759, in-12; VII. *le Théâtre du grand monde*, 1760, in-12; VIII. *Paraphrase en vers du Stabat mater*, in-12. D. L.

HAZELLES (JEAN-MATHIEU DE), né à Lyon, le 24 juillet 1657, y fit ses études, et n'avait que dix-huit ans quand il vint à Paris. Duhamel, secrétaire de l'académie des sciences, voyant les dispositions du jeune Hazelles pour l'astronomie, le présenta à Cassini, qui le prit avec lui à l'Observatoire. « Il travailla sous M. Cassini, » dit Fontenelle, « à la grande carte géographique, en forme de planisphère, qui est sur le pavé de la tour occidentale de l'observatoire, et qui a vingt-sept pieds de diamètre. » Hazelles aida en 1683 J. D. Cassini dans la prolongation de la méridienne. Le duc de Mortemar voulut l'avoir pour maître de mathématiques, l'emmena à la campagne de Gènes, en 1684, et lui procura, en 1685, une nouvelle place de professeur d'hydrographie pour les galères à Marseille. Quelques campagnes que les galères firent en 1686, 87 et 88, donnèrent occasion au professeur de montrer la pratique de ce qu'il avait enseigné, et de faire des observations par le moyen desquelles il donna ensuite une nou-

velle carte des côtes de Provence. Il leva aussi les plans de quelques rades, ports ou places. Hazelles et quelques officiers de marine avaient eu l'idée qu'on pourrait avoir des galères sur l'Océan, « et, en 1690, dit encore » Fontenelle, quinze galères nouvellement construites partirent de Rochefort presque entièrement sur sa parole, et donnèrent un nouveau spectacle à l'Océan; elles allèrent jusqu'à Torbay en Angleterre, et servirent à la descente de Tingmouth. » Hazelles fit dans cette expédition les fonctions d'ingénieur avec une intrépidité et une exactitude qui étonnèrent les officiers-généraux. Les galères hivernèrent à Rouen, et Hazelles employa le temps qu'il passa dans cette ville à mettre en ordre ses observations sur les côtes du Ponent. « En 1695, il parcourut la Grèce, » l'Égypte, la Turquie, toujours le quart de cercle et la lunette à la main. « En Égypte, il mesura les pyramides, » et trouva que les quatre côtés de la plus grande étaient exposés précisément aux quatre régions du monde, d'où l'on conclut l'invariabilité des méridiennes (1). A son retour, il fut en 1695 associé à l'académie des sciences, et retourna à Marseille reprendre ses fonctions de professeur. Lorsqu'en 1700 on reprit les travaux pour la méridienne, il accompagna et aida encore J. D. Cassini. Revenu à Paris l'année suivante, quoique malade, il communiqua à l'académie le vaste dessein qu'il méditait d'un portulan général de la Méditerranée. Les neuf dernières années de sa vie, quoique aussilaborieuses que les autres, furent presque toujours languissantes. Une

(1) M. Nouet, par des mesures récentes et plus exactes, s'est assuré que l'alignement des côtés de cette pyramide décline vers l'ouest de 0° 19' 58".

fièvre maligne qu'il négligea dans les commencements, l'enleva le 16 janvier 1710. Le *Neptune français*, publié à la fin du 17^e. siècle, contient beaucoup de cartes de Chazelles. Z.

CHAZELLES DE PRISY, doyen des présidents à mortier au parlement de Metz, fut nommé, en 1790, président de la comptabilité nationale, qui remplaça la chambre des comptes au commencement de la révolution. Ce magistrat était le neveu de l'abbé de Radonvilliers, précepteur de Louis XVI. S'étant rendu au palais des Tuileries, dans la nuit du 9 au 10 août 1792, il y fut massacré avec les autres défenseurs du trône. Chazelles se délassait des fonctions pénibles de la magistrature par l'étude du jardinage et des plantes étrangères. C'est à lui que l'on doit le *Dictionnaire des jardiniers*, traduit de l'anglais de Miller, publié sous le nom d'une société de gens de lettres, Paris, 1785-88, 8 vol. in-4^o.; id., Bruxelles, 8 vol. in-8^o. Chazelles est auteur du supplément, qui n'a paru que dans l'édition in-4^o., Metz, 1790, 12 vol. Cette traduction aurait pu être plus fidèle et plus élégante. On y a ajouté des notes peu intéressantes, dont la plupart traitent des propriétés médicinales, et n'ont qu'un rapport indirect et très éloigné avec le sujet principal (Voy. MILLER).

D—P—s.

CHÉBYB-BEN-ZÉID, l'un des plus fameux guerriers arabes du 1^{er}. siècle de l'hégire, naquit l'an 26 de cette ère, d'un musulman distingué par sa naissance et d'une esclave nommée *Djohairéh*, qui embrassa l'islamisme, et dont le courage n'est pas moins célèbre que celui de son fils. Ce capitaine, irrité du gouvernement despotique de Hedjadj (Voy. HEDJADJ), prit parti pour les Kharadjytes, et forma avec Saleh, l'un des chefs de

cette secte, le projet de l'assassiner à la Mekke. Ce dessein n'ayant pu être mis à exécution, il leva l'étendard de la révolte vers l'an 76 de l'hégire (695 de J.-C.), et, pendant une année, fut la terreur de Khalifat et de Hedjadj. D'abord il se rendit maître de Mousoul, où il se fit proclamer khalyfe, et résista aux efforts de plusieurs généraux. Enhardi par ses succès, il marcha sur Koufah, et, prévenu par Hedjadj, qui y entra avant lui, il le força néanmoins à se retirer dans la citadelle, et l'y assiégea. Hedjadj fut forcé d'avoir recours au khalyfe, qui lui envoya des troupes. Ces forces, jointes à celles qu'il avait, le mirent en état d'attaquer son adversaire. Chébyb ne put lui résister, et prit la fuite, après avoir vaillamment combattu, ainsi que sa mère et sa femme, qui restèrent sur le champ de bataille. Il erra long-temps, cherchant à échapper à un parti de Syriens qui s'était attaché à ses traces; mais comme il le disait lui-même, « le très haut avait » décrété sa mort. » En passant sur un pont le bras du Tigre qu'on nomme *Dodjailéh*, son cheval se cabra, et le jeta tout armé dans ce fleuve, où il se noya, l'an 77 de l'hég. (696). Son corps, ayant été trouvé sur le rivage, fut porté à Hedjadj, qui le fit ouvrir pour en retirer le cœur, croyant sans doute qu'il se distinguait de celui des autres hommes, autant par sa forme matérielle que par les qualités brillantes dont il avait été doué : il se rencontra en effet, si nous en croyons les historiens orientaux partisans déclarés du merveilleux, qu'il était dur comme une pierre; on le fendit, et on trouva dans son intérieur un autre cœur plus petit, dont il provint du sang. La mémoire de Chébyb s'est conservée jusqu'à ce jour parmi les Arabes, et les poètes de cette nation se

sont toujours plu à chanter une vail-
lance aussi extraordinaire. J—N.

CHEDEL (QUENTIN-PIERRE), gra-
veur, naquit à Châlons en Champagne,
en 1705. Ses facultés se développèrent
rapidement au collège. Envoyé à Paris
pour achever ses études, il fit de nou-
veaux progrès; mais, au lieu de suivre
cette carrière, il se livra à son goût
naturel pour le dessin et la gravure à
l'eau-forte. Les jolis paysages qu'il gra-
vait d'après ses compositions, d'une
pointe légère et originale, furent les
premiers fondements de sa réputation.
Travaillant dès-lors sans relâche, il
grava avec une égale facilité le paysage,
l'histoire et les tableaux de genre. Il
traduisit les charmantes compositions
de Téniers de la même main qui ven-
nait de retracer *la Prise et l'embra-
sement de Troye*. Cette dernière
gravure est d'après un fort beau ta-
bleau de Breughel d'Enfer; on la re-
garde comme un des bons ouvrages
de Chedel. Il a gravé quelques por-
traits qui trouveront leur place dans
l'Iconographie moderne, dont s'oc-
cupe le rédacteur de cet article; mais
c'est à ses paysages qu'il doit la plus
grande part de sa réputation. Chedel
semble avoir gravé alternativement
d'après les meilleurs paysagistes de
l'école hollandaise et les peintres en
vogue de son temps; après avoir re-
présenté, d'après quatre petits chefs-
d'œuvre de Téniers, *l'Ouvrage du
matin, l'Heure du diner, l'Après-
midi et les Adieux du soir*, il a
gravé quatre paysages ornés de rui-
nes, de grottes et de chaumières,
d'après Boucher, Watteau et Wou-
vermaus: Pierre et Robert van
Hoeck sont tour à tour ses modèles.
Adam Willaers, van der Menlen, Bib-
biena, Jean Breughel et B. Breem-
berg l'ont aussi plus d'une fois heu-
reusement inspiré; les gravures qu'il

a faites d'après leurs meilleures com-
positions forment la partie la plus
recherchée de son œuvre. Occupé par
les libraires, il a dessiné et gravé pour
eux, à l'eau-forte, un grand nombre
de petits sujets; mais sa trop grande
assiduité au travail ne tarda pas à af-
faiblir sa santé. Contraint par de pré-
coces infirmités de renoncer à la gra-
vure, il se retira à Châlons, où il mou-
rut en 1762. L'œuvre de cet artiste
laborieux est très considérable; quo-
ique sa manière soit facile et légère,
on reproche à ses gravures de man-
quer d'effet. A—S.

CHEFFONTAINES (CHRISTOPHE
DE), en latin, à *Capite Fontium*; en
bas breton, *Penfenteniou* (1), naquit
dans l'évêché de Léon, en Basse-Bre-
tagne, vers l'an 1532, d'une famille
noble et ancienne. Il entra de bonne
heure dans l'ordre des frères-mineurs,
au couvent de Cuburien, près de Mor-
laix. Il était docteur en théologie, et
professait cette science avec succès,
lorsqu'il fut élu général de son ordre
en 1571. Nommé archevêque de Cé-
sarée vers l'an 1586, il exerça les
fonctions épiscopales dans le diocèse
de Sens, en l'absence du cardinal de
Pellevé, qui en était titulaire. Quel-
ques théologiens avaient attaqué Chef-
fontaines sur ses opinions, lorsqu'il
n'était encore que professeur. Il alla
se défendre à Rome, et si son mérite
fut la cause réelle de son élévation, on
peut dire que la haine de ses ennemis
en devint l'occasion. Pendant son sé-

(1) Nous rapportons les trois noms de
cet auteur, parce qu'il prend, dans ses
ouvrages latins, celui de *Capite Fon-
tium*, et, dans ses ouvrages français, ce-
lui de *Christofle* ou *Chrestofle de Chef-
fontaines*, auquel il ajoute ordinaire-
ment celui de *Penfentenyon*. Ce nom,
suivant Lamounoye sur Lacroix du Mai-
ne, doit être écrit *Penfentenyon*, de
pen, tête, et de *fentenyon*, fontaine.

jour à Rome, Cheffontaines vit, dans le court espace de sept années, cinq pontifes assis sur le premier siège de l'Église: Sixte V, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII, qui tous lui donnèrent des preuves de leur estime. Il mourut à Rome le 26 mai 1595, âgé de soixante-trois ans (1). Cheffontaines est plus connu aujourd'hui des savants et des bibliographes que des littérateurs, parce que la plupart de ses ouvrages sont singuliers, rares et recherchés. Il écrit bien en latin, et il a de la force dans le raisonnement. Versé dans la langue latine, il avait étudié l'hébreu, le grec, le français, l'italien, l'espagnol, et il avait une connaissance plus approfondie du bas-breton. Il publia : I. la *Défense de la foi de nos ancêtres, contenant quinze chapitres, où sont déclarés les stratagèmes et ruses des hérétiques de notre temps*, Paris, 1570, in-8°; II. la *Défense de la foi de nos ancêtres, où la présence réelle du corps de Notre Seigneur est prouvée par plus de 350 raisons*, Paris, 1571 et 1586, in-8°. Ces deux livres doivent être réunis, comme formant un seul et même ouvrage. L'auteur en donna lui-même une version latine sous les titres suivants : III. *Fidei majorum nostrorum defensio quæ hæreticorum sæculi nostri astus ac stratagemata deteguntur*, Anvers, 1575, et Venise, 1581, in-8°; IV. *Defensionis fidei majorum nostrorum, liber secundus, in quo veritas corporis Christi in Eucharistiæ sacramento, etc., demonstratur et probatur*, Rome, 1576; Cologne, 1587, in-8°; V. *Réponse familière à une épître écrite contre le libéral arbitre et le mérite des bonnes œuvres, par*

laquelle on donne une couverture d'accord, fort aisée et amiable, pour vider tous les différends et controverses qui sont entre les chrétiens; touchant lesdites matières, Paris, 1571, in-8°. Cheffontaines traduisit en latin cette réponse, sous le titre de *Consultatio epistolæ cujusdam contra liberum arbitrium et merita*, Anvers, 1576, in-8°. Un jurisconsulte protestant avait fait imprimer une lettre adressée à son frère, pour l'engager à renoncer à la religion catholique, et cherchait à lui persuader que la doctrine de l'Église sur le libre arbitre et sur les mérites, était contraire à l'Écriture-Sainte et à l'ancienne doctrine. Cheffontaines, dans sa réponse, entreprend de prouver le libre arbitre de l'homme par divers passages des livres saints et des pères. Il dit que l'homme a été créé libre; que sa liberté a été affaiblie par le péché d'Adam, et rétablie par la grâce de Jésus-Christ. Il cherche à accorder la grâce et le libre arbitre, sans entrer dans les questions subtiles de l'école. Il traite succinctement du mérite des bonnes œuvres, en établissant que la vertu doit avoir une récompense éternelle. VI. *Chrétienne confutation du point d'honneur, sur lequel la noblesse fonde aujourd'hui ses querelles et monomachies, déduite en un traité de quatre chapitres, et, outre ce, en trois dialogues ensuivants*, Paris, 1568, 1571 et 1579, in-8°. Après s'être élevé contre le préjugé qui favorise le duel, Cheffontaines attaqua les vices de la théologie scholastique dans le plus rare et le plus fameux de ses ouvrages, qui a pour titre: VII. *Varii tractatus et disputationes correctionis nonnullarum communium opinionum theologiæ scholasticæ*, Paris, 1586, in-8°; ce n'est que la première partie d'un livre qui fut mis

(1) Dupin se trompe, en disant qu'il mourut à Sens vers 1590, et qu'il fut enterré dans la cathédrale de cette ville.

à Rome à l'*index*, et cette censure empêcha l'auteur de le continuer. Les exemplaires en sont, pour la plupart, mutilés et imparfaits. On a substitué à la feui le signature E, la même feuille d'un autre traite de Cheffontaines, intitulé: *De veteri ritu celebrandi missam*, et, dans cette substitution, il n'y a d'autre rapport que celui de la lettre de signature et celui des chiffres des pages. Quelques savants ont pensé que Cheffontaines expliquait, dans la feuille supprimée par ordre de ses supérieurs, des décrets du concile de Trente, ce qui était défendu. On trouve des exemplaires où la feuille de la signature E a été réimprimée. Au reste, Cheffontaines ne condamne point dans cet ouvrage (dédié à Sixte V), la théologie scholastique; il la juge même si nécessaire, qu'il ne croit pas qu'on puisse être parfait théologien sans s'être exercé dans cette science. Il voudrait seulement qu'on se servît, pour l'enseigner, d'une méthode plus facile et plus sûre, qui éviterait la confusion et la diversité d'opinions qu'on remarque entre les théologiens scholastiques. D'ailleurs, son but principal est de prouver que le sentiment commun des scholastiques sur l'interprétation de ces mots: *Ceci est mon corps*, ne peut s'accorder ni avec l'Écriture, ni avec le concile de Trente, et il trouve que les théologiens scholastiques ont eu sept opinions différentes sur ce sujet. VIII. *Perpetuæ Mariæ virginis ac Josephi sponsi ejus virginitatis catholica defensio*, Lyon, 1578, in-8°. IX. *Építome novæ illustrationis christiana fidei adversus inpios, libertinos et atheos*, etc., Paris, 1586, in-8°. X. *Compendium privilegiorum Fratrum - Minorum*, Paris, 1578, in-8°. XI. *Apologie de la confrairie des pénitents, érigée et instituée en la ville de Paris par*

Henri III, Paris, 1585, in-8°. XII. *De la vertu des paroles par lesquelles se fait la consécration*, 1585, in-8°. XIII. deux Sermons latins sur la sainte vierge; *Varie disputationes de eo quod sit utile ac necessarium*, et plusieurs autres traités moraux ou dogmatiques, moins estimés, moins recherchés, mais annonçant un esprit qui, supérieur à son siècle, cherche à le dégager de quelques préjugés.

V—VE.

CHEHAB-EDDYN (ABDEL-RAHMAN), né à Damas l'an 599 (1500 de J. C.), occupe un rang distingué parmi les historiens arabes du 7^e. siècle de l'hégire, pour l'histoire de Noradin et de Saladin, dont il est auteur et à laquelle il a donné le titre de *Ahzar al-roudhataïn* (Fleurs des deux parterres). Le savant dom Berthereau a traduit de longs extraits de cet ouvrage pour son *Histoire des Croisades*. Chehâb-Eddyn avait beaucoup de littérature et versifiait agréablement. Abouï-Fédâ nous a conservé dans son histoire quelques fragments de ses poésies. Outre cette histoire, on a encore de lui deux *Abrégés de la Chronologie de Damas*, l'un en quinze volumes, et l'autre en cinq; une *Histoire des Obâidites*; un *Supplément à l'Ahzar al-roudhataïn*, et plusieurs autres ouvrages dont Abouï-Mahalan nous a conservé la nomenclature dans sa biographie. Il mourut en ramadhan 665 de l'hég. (juin 1267 de J.-C.) — Cet auteur, qui est aussi connu sous le nom de *Abou-chamâh*, ne doit pas être confondu avec CHEHAB-EDDYN IBRAHYM, autre historien arabe, mort en 642 de l'hég., et dont la chronique est souvent citée par Abouï-Fédâ.

J—N.

CHEHAB-EDDYN (AHMED), natif de Fez, est auteur d'un *Abrégé de l'Histoire universelle*, divisé en trois

parties ; la première est consacrée à l'histoire ancienne , depuis la création du monde jusqu'à Mahomet ; la seconde n'a pour objet que la vie de ce législateur , et enfin la troisième contient l'histoire des temps postérieurs , jusqu'au son de la dernière trompette. L'auteur termine en effet son ouvrage par un traité des signes qui doivent précéder et annoncer ce grand événement. M. de Sacy a donné, dans le tome II des *Notices et Extraits des manuscrits* , un extrait fort long de cet abrégé historique , qui se trouve à la bibliothèque impériale. Chehab-Eddyn vivait dans le 9^e. siècle de l'hégire (15^e. de J.-C.) J—N.

CHEIBANY , surnom sous lequel sont connus plusieurs auteurs arabes , dont le plus célèbre est Aboul-Abbas-Ahmed-Ben-Yahya. Cet écrivain , cité souvent sous le nom de *Tsalab-el-Nahouï* , est mis au rang des plus habiles grammairiens de sa nation. On le range ordinairement parmi ceux de Koufah , ville si renommée par son école , et les grands hommes qu'elle a produits. Cheibany naquit vers la fin de l'année 200 de l'hégire (mai 815 de J.-C.) , et commença ses études à l'âge de seize ans. Ses progrès furent rapides , et il nous apprend lui-même que , dès l'âge de dix-huit ans , il excellait dans l'art de bien lire , ou plutôt de bien comprendre les auteurs arabes et le Corân , dont il paraît avoir fait une étude particulière. Il s'adonna ensuite à l'étude des *Hadyts* , ou *Traditions prophétiques* , et , comme sa mémoire était vaste , sa piété fervente , son caractère plein de droiture et de sincérité , on venait le consulter de toutes parts sur les points difficiles. Il mourut le 17 de djoumadi 291 (6 avril 910) , à Baghdâd , par suite d'un accident. Un soir qu'il sortait de la Mosquée , lisant un livre qu'il tenait

à la main , un cheval , dont sa surdité l'empêcha d'entendre l'approche , le renversa dans un fossé , d'où on le retira grièvement blessé. Il mourut des suites de cette chute , au bout de deux jours. On a de cet auteur plusieurs ouvrages , dont Ibn-Khilecan donne la nomenclature. Voici les principaux : I. un *Traité estimé de l'éloquence arabe* , connu sous le titre de *Fassyh* ; II. *Recueil de proverbes* ; III. *Explication des poètes* ; IV. *Recueil des mots que le monde prononce mal* ; V. un *Traité de lecture* ; VI. *Commentaire sur le Corân* ; VII. et plusieurs *Traités sur différentes parties de la grammaire arabe*. J—N.

CHEKE , ou CHEEKE (JEAN) , écrivain anglais , issu d'une ancienne famille originaire de l'île de Wight , naquit à Cambridge en 1514 , et fut élevé dans l'université de cette ville , où il s'appliqua particulièrement à l'étude du grec , alors presque entièrement négligée. La réputation de ses progrès fut telle que le roi Henri VIII se chargea des frais de son éducation , et , en 1540 , ayant institué à Cambridge une chaire de grec , il y nomma Cheke , âgé seulement alors de vingt-six ans. Déjà Cheke avait produit un grand bien dans l'université , en tournant les esprits , par son exemple , vers un genre d'instruction plus solide et plus utile que celui auquel on s'était livré jusqu'alors. Il éprouva cependant de violentes oppositions , surtout lorsqu'il voulut introduire une réforme dans la prononciation du grec. Toute nouveauté effraie l'ignorance , et dans ce temps surtout , où des opinions nouvelles en fait de religion semblaient coïncider avec le progrès des connaissances , chaque pas au-delà des pas déjà faits paraissait conduire vers l'hérésie. L'évêque Gardiner , connu comme l'un des plus fermes adversaires

de la réformation, et chancelier de l'université de Cambridge, se montra entièrement contraire au changement que Cheke voulait introduire, et, sur ce que celui-ci assurait n'avoir pour motif que l'amour de la vérité : « A » quoi, s'écria l'évêque, cette ardeur » de chercher la vérité ne peut-elle » pas porter les hommes ! *Quid non » mortalia pectora cogit veri quæ-* » *rendi famas !* » Cheke défendit ses opinions dans des épîtres; mais l'évêque établit la sienne par un édit qui défendait, sous des peines sévères, d'adopter dans l'université la nouvelle prononciation. Il ne fut probablement pas besoin, pour rendre nul l'effet d'un pareil édit, du crédit que Cheke obtint bientôt après, et qu'il dut sans doute à des opinions conformes à celles de Henri VIII. On ne sait pas l'époque à laquelle il avait adopté la réformation, non plus que celle où il entra dans les ordres; mais on le voit, dans le courant de sa vie, ecclésiastique et marié. En 1544, il fut appelé à la cour pour enseigner le latin au prince Édouard, depuis Édouard VI, et il paraît que ses soins ne se bornèrent pas à ce seul enseignement, mais qu'il fut en effet pour le prince une sorte de gouverneur. Il donna aussi quelque temps ses soins à Élisabeth; il reçut de Henri VIII plusieurs bénéfices et des terres en propriété. Il fut membre des deux commissions nommées successivement pour examiner les anciennes lois ecclésiastiques, et en former un code propre à la nouvelle situation de l'église d'Angleterre. Sa faveur, interrompue, seulement pendant peu de temps, par deux légères disgrâces, parut aller en augmentant pendant ce règne et le suivant. Il fut nommé, en 1550, premier gentilhomme du conseil privé d'Édouard VI, et fait che-

valier en 1551. Au commencement de 1553, il fut nommé secrétaire d'état, et reçut de nouvelles terres pour la valeur de 100 liv. sterl. de revenu; mais, deux mois après, à la mort d'Édouard, s'étant rangé du parti de Jeanne Gray, et ayant exercé, durant le court espace de son règne, les fonctions de secrétaire d'état, à l'avènement de Marie il fut arrêté comme prévenu de trahison, et ne fut remis en liberté qu'en 1554, après avoir été dépouillé d'une partie de ses biens. Craignant de nouveaux dangers, il obtint une permission limitée de voyager sur le continent. Après avoir passé quelque temps à Bâle, puis en Italie, il vint s'établir à Strasbourg, où les protestants anglais réfugiés avaient alors une église. Cette démarche déplut à la cour, et, sous prétexte qu'il avait passé le temps prescrit à ses voyages, le reste de ses biens fut entièrement saisi, et il se trouva réduit à donner, pour vivre, des leçons publiques de langue grecque. Cependant sa réputation faisait désirer au parti catholique de le convertir de force ou de gré. Vers le commencement de 1556, sa femme s'étant rendue à Bruxelles, lord Mason, ambassadeur de la reine dans cette ville, et lord Paget, ses amis du temps d'Édouard VI, et alors amis du parti dominant, l'engagèrent à la venir chercher dans cette ville, et, pour l'y déterminer, lord Mason lui promit un sauf-conduit, tant en son nom qu'en celui du roi Philippe II. Cheke, avant de se mettre en route, consulta ses connaissances en astrologie; elles lui promirent un heureux voyage; mais apparemment qu'elles n'avaient pas stipulé pour le retour; car, en revenant, il fut jeté à bas de son cheval, saisi, jeté dans un charriot, les yeux bandés, les pieds et les mains liés;

conduit au premier port, embarqué et mené à la tour de Londres. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que deux chapelains de la reine vinrent l'endoctriner. Il résista d'abord; mais on était déterminé à vaincre sa résistance : *converti ou brûlé*, fut le dernier argument qu'on employa. Sa fermeté succomba; il fit une sorte de rétractation, demandant à la reine d'épargner sa faiblesse, et de le dispenser d'un désaveu plus formel. On n'y voulut point consentir; il fut obligé de se soumettre à tout, de reconnaître ses erreurs en présence de toute la cour, et d'accepter telle punition qu'on voudrait lui imposer. A cette condition, on lui rendit sa liberté et ses biens, qu'il fut obligé de changer contre d'autres, au choix de la reine. Mais, soit fureur de parti, soit inimitié personnelle, le parti triomphant sembla vouloir jouir de sa honte, en le forçant d'assister au procès et à la condamnation des hérétiques. Incapable de supporter tant de douleur et d'humiliation, il mourut de chagrin, le 15 septembre 1557, âgé de quarante-trois ans. C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'un grand savoir, d'un caractère bienveillant et charitable. On l'a accusé de libertinage; mais cette accusation ne paraît pas fondée. Il a laissé, entre autres ouvrages : I. un traité *De pronuntiatione græcæ potissimum linguæ disputationes*, in-8°, Bâle, 1555, publié par Cælius Secundus Curio; II. *De superstitione, ad regem Henricum*, ouvrage adressé à Henri VIII, et placé par l'auteur à la tête de sa traduction latine du traité de Plutarque *De la superstition*. On en voit dans la bibliothèque de l'université de Cambridge une copie manuscrite écrite avec soin. La couverture de ce manuscrit est en argent, ce qui fait présumer que ce fut l'exemplaire offert à

Henri VIII. Ce traité a été traduit en anglais par Elstob, et publié par Strype à la fin de la vie de Cheke, Londres, 1705, in-8°. On a aussi de lui plusieurs traductions de grec en latin, particulièrement des *Homélies* de S. Chrysostôme, Londres, 1543 et 1547. Parmi les ouvrages de Cheke qui sont perdus ou inédits, étaient plusieurs ouvrages de théologie, une *Introductio grammaticæ*, probablement pour l'usage d'Édouard, et des traductions en latin de Joseph, de Démosthènes, Eschyle, Euripide, Aristote, etc.

X—s.

CHELEBY. V. TCHELEBY.

CHELLERI (FORTUNÉ), compositeur de musique, né à Parme en 1668, était originaire d'Allemagne, et son nom de famille était *Keller*. Il perdit, jeune encore, ses père et mère, qui le destinaient au barreau, et c'est aux soins d'un de ses oncles, maître de chapelle de la cathédrale de Plaisance, qu'il dut le développement de ses dispositions pour la musique. Ses essais de musique vocale ayant été accueillis, il composa un opéra intitulé : la *Griselda*, qui acheva de le faire connaître, et, après avoir fait représenter un ouvrage sur le théâtre de Crémone, il alla, en 1709, en Espagne, où il visita les musiciens en réputation. De retour dès l'année suivante dans sa patrie, il l'enrichit d'un grand nombre de compositions, qui furent représentées avec succès sur les principaux théâtres d'Italie. Sa réputation le fit successivement appeler en Allemagne, en Angleterre et en Suède; mais le climat de ce dernier pays étant contraire à sa santé, il se fixa en Allemagne. Ce compositeur, qui avait de la science et un goût pur, est mort en 1758, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, avec le titre de conseiller de cour du roi de Suède et du landgrave de

Hesse-Cassel, maître de chapelle et membre de l'académie royale de musique de Londres. P—x.

CHEMINAIS DE MONTAIGU (TIMOLÉON), issu d'une famille noble et ancienne dans la robe, naquit à Paris le 5 janvier 1652. Bayle dit, dans sa *République des lettres* (septembre 1686), que Cheminais était fils d'un commis de La Vrillière, secrétaire d'état, et plusieurs biographes ont répété cette assertion sans examen. Cheminais n'avait que quinze ans lorsqu'il entra chez les jésuites. Après avoir employé quelques années à ses études, il enseigna les humanités et la rhétorique à Orléans. Le ciel semblait l'avoir doué de tous les talents qui servent à former l'orateur. A un esprit facile et pénétrant, à une imagination vive et brillante, réglée par un jugement solide, il réunissait une action noble et aisée, et surtout l'art d'émouvoir par une onction particulière, qui le fit comparer à Racine avant que Massillon fût connu. Il serait devenu un des premiers orateurs de son siècle, si la faiblesse de sa santé ne l'eût obligé d'abandonner la chaire à un âge où beaucoup d'autres commencent à y monter : « Bien des gens, dit Bayle, ne font pas moins d'estime de ses sermons que de ceux du P. Bourdaloue. » Eloge outré, mais qui fait connaître de quelle réputation Cheminais a joui avant sa mort. Il avait été nommé pour prêcher l'Avent à la cour; ses infirmités l'en empêchèrent. Cependant, emporté par son zèle, il continuait de se montrer avec éclat dans les chaires de Paris et de Versailles, et ses efforts hâtèrent son dernier jour. Sa voix n'ayant plus assez de force dans les vastes églises de la capitale, les pauvres des campagnes voisines devinrent l'objet de ses soins, et on le vit, faible et languissant, aller les instruire dans leurs

villages. Il travaillait aussi à former les mœurs d'un grand nombre de jeunes gens qui s'étaient mis sous sa direction. Enfin, épuisé par de longues souffrances, il mourut le 15 septembre 1689, à peine âgé de trente-huit ans. Le P. Bretonneau, éditeur de ses sermons, après avoir loué ses vertus et son rare talent, ajoute : « Il avait toutes les qualités qui rendent un homme très aimable, une probité exacte, un naturel obligeant, une candeur admirable, une humeur douce et gaie jusque dans le fort de la douleur, une conversation charmante ; il était enfin un ami généreux, un très bel esprit et un parfait honnête homme. » C'est sur un fondement assez léger, et peut-être sans aucun motif, que Bayle fait de Cheminais un poète de société, qui composait des vers *fort jolis et fort galants*. Ceci a moins l'air d'une anecdote littéraire que d'une épigramme philosophique. Le P. Bretonneau publia, en 1690, les *Sermons du P. Cheminais*, 2 vol., in-12 ; il en donna un troisième volume en 1691, et deux autres en 1729 ; mais il est douteux que ces deux derniers soient entièrement de Cheminais, et il est certain qu'ils sont bien inférieurs aux précédents. La meilleure édition de ces sermons, est celle de Paris, 1764, 5 vol. in-12. On trouve dans le quatrième volume le *Projet d'une nouvelle manière de prêcher*, que Cheminais jugeait plus convenable à l'éloquence, et qu'il a quelquefois suivie avec succès. L'auteur désire qu'on bannisse des sermons les divisions et les subdivisions, « parce que par-là, dit-il, l'éloquence est gênée, contrainte, comme étouffée ; les mouvements sont interrompus, et si on ose le dire, étranglés. Après avoir parlé avec véhémence, on commence froidement un autre point,

» ce qui fatigue l'auditeur, etc. » Le P. Bretonneau fit imprimer à Paris, en 1691, in-12, un autre ouvrage de Cheminais, intitulé : *Sentiments de piété*, réimprimé en 1734 et 1736, in-12.

V—VE.

CHEMNITZ, ou CHEMNITIUS (MARTIN), théologien protestant du 16^e. siècle, disciple de Mélancthon, naquit en 1522, à Britzen, dans le Brandebourg, d'un ouvrier en laine, et mourut le 8 avril 1586. Il s'est rendu célèbre par son examen du concile de Trente : *Examen concilii Tridentini*, Francfort, 1585, en 4 parties, qui forment 4 vol. in-fol. et in-4^o. Cet ouvrage est un cours de théologie à l'usage des églises protestantes; il fut attaqué par Andrada. Les talents et le caractère de Chemnitz lui méritèrent l'estime et l'affection des princes protestants de l'Allemagne, qui l'employèrent dans les affaires de l'Église et de l'état. Un autre ouvrage qui n'ent pas moins de célébrité, fut son *Traité des indulgences*, qui a été traduit du latin en français, et imprimé à Genève en 1599, in-8^o. On a encore de lui : *Harmonia evangelica*, 5 parties in-4^o., publiées à Francfort-sur-le-Mein, par Pol. Lyserus, 1600 à 1611; *Theologiae jesuitarum præcipua capita*, la Rochelle, 1589, in-8^o., etc. — CHEMNITZ (Christian ou Chrétien), petit-neveu de Martin, naquit à Königsfeld, en 1615, fut ministre à Weimar, et ensuite professeur de théologie à Jéna, où il mourut le 5 juin 1666, âgé de cinquante-un ans. Il a écrit quelques ouvrages de théologie, dont les deux principaux sont : I. *Brevis instructio futuri ministri ecclesiae*; II. *Dissertationes de prædestinatione*.

D—P—s.

CHEMNITZ (BOGESLAS - PHILIPPE), petit-fils de Martin, né à Ste-

tin en 1605, a composé en allemand une histoire très exacte et fort estimée de la guerre des Suédois en Allemagne sous le grand Gustave-Adolphe, Stockholm, 1648, 1653, 2 vol. in-fol. Le premier volume a été traduit en latin, par l'auteur même, en 1648. Un grand nombre d'exemplaires du second volume, en allemand, ont été détruits par un incendie en 1697. On conserve dans les archives royales de Suède la suite du manuscrit original de cet ouvrage. L'arceve Christiner récompensa magnifiquement l'auteur : elle l'anoblit, et lui donna la terre d'Holstedt en Suède, où il passa la fin de sa vie, et mourut en 1678. On a encore de lui un ouvrage pseudonyme, publié sous le nom d'Hippolyte à Lapede, intitulé : *Dissertatio de ratione statûs in imperio nostro Romano-Germanico*, Freystadt (Amsterdam), 1647, in-18. Ce livre a été traduit en français par Bourgeois de Chastenot, sous ce titre : *Des intérêts des princes d'Allemagne*, Freystadt, 1712, en 2 vol. in-12, et par Samuel Formey, sous le titre des *Vrais intérêts de l'Allemagne*, la Haye, 1762, 3 vol. in-8^o., avec beaucoup de notes relatives aux changements opérés en Allemagne depuis un siècle, et aux conjonctures où cette contrée se trouvait alors. — CHEMNITZ (Jean), médecin à Brunswick, petit-fils de Martin, né en 1610, mort le 30 janvier 1651. Il s'était occupé de la recherche des plantes des environs de cette ville, et il en avait préparé un catalogue; mais il ne parut qu'après sa mort, sous ce titre : *Index plantarum circa Brunswigam nascentium, cum appendice iconum*, Brunswick, 1652, in-4^o., avec 7 planches, représentant huit plantes rares, mais qui étaient déjà bien connues.

D—P—s.

CHEMNITZ (JEAN-JÉRÔME), de Magdebourg, pasteur de l'église des militaires à Copenhague, né en 1730, mort le 12 octobre 1800, a cultivé diverses parties de l'histoire naturelle, principalement celle des coquillages. Il a publié sur cette matière un grand nombre de mémoires académiques et quelques livres importants, tous écrits en allemand, qui ont contribué aux progrès de l'histoire naturelle. Ses ouvrages sont : I. *Kleine beytrage zur testaceotheologie*, etc., ou *Petit Essai de testacéothéologie, pour parvenir à la connaissance de Dieu par les coquillages*, Francfort, 1760, in-4°, avec une planche, et une lettre qui a été insérée dans le 1^{er}. tome du *Musée de Vienne* ; II. *Sur un genre de coquillages nommé Chiton par Linné*, Nuremberg, 1784, in-4°, avec 2 planches coloriées ; III. *Nouveau Cabinet systématique de coquillages*, 12 vol. gr. in-4°, avec planches coloriées. C'est l'un des plus beaux ouvrages en ce genre, et des plus complets. F. H. Martini avait publié les trois premiers volumes ; Chemnitz donna le 4^e. en 1779, et successivement les suivans jusqu'au 11^e., qui parut en 1796. La mort l'a empêché de publier le 12^e. et dernier. IV. *Description d'un voyage à Faxæ et Stevens Klint*, 1776 ; V. trois opuscules sur la chapelle de la légation danoise à Vienne, et sur l'école qui y fut établie sous sa direction, 1761, in-4°. VI. Il enrichit d'un extrait des meilleurs ouvrages en ce genre la traduction allemande (faite par P. L. S. Muller) du bel ouvrage publié en hollandais par Rumphius, sous le titre de *Cabinet de raretés d'Amboine*, Vienne, 1766, in-fol., avec 35 planches. VII. *Notice biographique sur Gabriel-Nicolas Raspe*, 1787, in-4° ; VIII. dix-sept mémoires, presque tous rela-

tifs aux perles et aux coquillages, insérés dans la collection de la société des scrutateurs de la nature, à Berlin, de 1776 à 1791 ; IX. quelques sermons, publiés à part, et quelques extraits sur l'histoire naturelle, insérés dans des feuilles périodiques. D—P—s.

CHEMNIZER (IVAN-IVANOVITCH), fabuliste russe, naquit à Pétersbourg, en 1744, d'une famille allemande. Son père le destina d'abord à la chirurgie ; mais, voyant son dégoût pour cet état, il le fit entrer dans la garde. Chemnizer, après avoir fait les campagnes de Prusse et de Turquie en qualité de lieutenant, quitta la garde en 1769, et entra dans le corps des mineurs. En 1776, il accompagna un de ses chefs dans un voyage en Allemagne, en Hollande et en France. Ce fut dans ce voyage que s'éveilla son goût pour les lettres ; à peine de retour en Russie, il demanda son congé, et ne songea plus qu'à se livrer paisiblement à la littérature. Il fit paraître alors la première partie de ses fables, à laquelle succéda bientôt la seconde ; mais la modicité de sa fortune le força à demander un nouvel emploi. Le gouvernement le nomma consul-général à Smyrne. Chemnizer quitta sa patrie avec beaucoup de regret. Le climat de Smyrne altéra sa santé, et il mourut dans cette ville deux ans après son arrivée, l'an 1784. Chemnizer est le La Fontaine des Russes. Il avait, disent-ils, non seulement le talent, mais aussi la bonhomie, l'insouciance et la naïveté du fabuliste français. Il lui ressemblait encore par ses distractions. Voyant à Paris Lekain paraître sur le théâtre, il oublia tout ce qui l'entourait, et, s'imaginant être seul avec ce grand acteur, il se leva et lui fit une profonde révérence : il ne revint de sa distraction que lorsqu'il entendit les

éclats de rire de ses voisins. Dans quelques-unes de ses fables, Chemnizer a imité La Fontaine et Gellert ; dans les autres, il a le mérite de l'invention : ce qui lui manque, ce sont les traits de génie, la manière dramatique et la grande variété du poète français. La meilleure édition de ses fables est celle qui a été publiée à Pétersbourg en 1799, sous ce titre : *Basni i skaski J.-J. Chemnizera wtrech tschastaikh* (fables et contes de J.-J. Chemnizer, en trois parties).

D—G.

CHEMS-EDDYN, fondateur de la dynastie connue sous le nom de *Moulouk-Curt*, prince curt, succéda à son aïeul dans le gouvernement du Khorâçân, l'an 645 de l'hégire (1245 de J.-C.), et, s'étant fait confirmer dans cette dignité par Djenghuyz-Khân, il profita des guerres qu'entreprirent Holagou, Abaca-Khân et Borac, pour étendre ses domaines, et se rendre indépendant. Il réussit en grande partie, bien que ses desseins fussent devinés et déjoués par le premier ministre d'Abaca, qui l'attira à Tauris, où il mourut, l'an 676 (1277-8). Comme il avait eu la précaution de faire toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de ses projets, son fils lui succéda, et étendit ses domaines par la prise de Candahar. Cette dynastie a fourni huit princes, parmi lesquels on doit distinguer Hocéiu, surnommé *Moëzz-Eddyn*, qui brilla également par ses vertus guerrières et par son amour pour les lettres. Son fils ayant refusé de se rendre à la cour de Tamerlan, attira sur lui les armes de ce conquérant, qui le fit prisonnier en 785 de l'hég. (1385), et le mit à mort, ainsi que ses enfants. En lui finit la dynastie des rois *curt*.

J—N.

CHÉNIER (Louis), né en 1725,

à Montfort, bourg situé à douzèlienes de Toulouse, était d'une famille originaire de Chénier, petit hameau sur la lisière du Poitou et de la Saintonge, d'où elle a tiré son nom. Ses aïeux occupèrent long-temps la place d'inspecteur des mines du Languedoc et du Roussillon. Privé très jeune encore de son père et de sa mère, L. Chénier se désista de ses droits sur son patrimoine en faveur de sa sœur, et ne retint qu'une somme suffisante pour se rendre à Constantinople. Rempli d'intelligence, doué d'un esprit juste et réfléchi, il ne tarda pas à s'y voir à la tête d'une maison de commerce, qu'il quitta pour être attaché au comte Desalleurs, alors ambassadeur de France à la Porte. Ce ministre sentant sa fin approcher, le désigna pour gérer les affaires de la marine et du commerce, et il paraît que la cour ratifia ce choix, car nous le voyons remplir ces fonctions depuis 1755, époque de la mort de Desalleurs, jusqu'en 1764. M. de Vergennes fut choisi cette année pour ambassadeur près la Porte ottomane. L. Chénier revint en France, et, en 1767, il accompagna en Afrique le comte de Brugnon, que le roi y envoya pour conclure un traité avec l'empereur de Maroc. Il conduisit cette négociation avec un grand succès, et le roi, pour le récompenser, le nomma consul-général, et, quelque temps après, chargé d'affaires près de cette puissance barbaresque. Il resta à Maroc jusqu'en 1784, époque à laquelle il revint en France, où il reçut malgré lui son traitement de retraite. Il employa ses moments de loisir à mettre en ordre les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés, et, dès 1787, il fit paraître ses *Recherches sur les Maures*, qui furent suivies, deux ans après, des *Révolutions de l'empire ottoman*. Le rôle qu'il joua pendant la révolution

fut celui d'un homme de bien. Il est vrai de dire qu'il fit partie du premier comité de surveillance; mais l'histoire doit ajouter que jamais il n'éleva la voix en faveur du crime, ou d'un acte arbitraire. La mort d'André Chénier, son fils, qu'il chérissait tendrement, et qui périt sur l'échafaud, malgré toutes les démarches qu'il fit pour l'en arracher, hâta ses jours, et il expira à Paris le 25 mai 1796 (7 prairial an III). La section de Brutus, où il habitait, fit rendre des honneurs à sa mémoire, et M. Vigée prononça sur sa tombe un discours qui a été imprimé. Les ouvrages de L. Chénier sont : I. *Recherches historiques sur les Maures, et histoire de l'empire de Maroc*, Paris, 1787, 5 vol. in-8°. II. *Révolutions de l'empire ottoman et observations sur ses progrès, sur ses revers, et sur l'état présent de cet empire*, Paris, 1789, 1 vol. in-8°. Ces deux ouvrages, écrits dans un style pur et élégant, renferment des détails précieux sur le commerce, les mœurs et le gouvernement; mais toutes les fois que l'auteur veut débrouiller l'histoire des peuples, on s'aperçoit qu'il a eu rarement recours aux sources originales, et s'est trop souvent appuyé du témoignage des écrivains qui l'avaient précédé. Il paraît qu'il ignorait les langues orientales, quoiqu'il parlât assez purement le turk et le grec moderne. Ses remarques locales méritent seules toute confiance; car il était doué d'un grand esprit d'observation. III. *Réclamations d'un citoyen*, petite brochure de circonstance. Lorsque la mort le surprit, il venait de disposer pour l'impression six *Lettres sur les Turcs*, où il relevait plusieurs fausses assertions du baron de Tott. Il préparait aussi une nouvelle édition de ses *Recherches sur les Maures*. J—N.

CHÉNIER (MARIE DE ST.-ANDRÉ), fils du précédent, naquit en 1765. Doué de beaucoup d'esprit et d'un désir de gloire fort vif, mais auquel il savait commander, il dédaignait des jouissances qu'il eût regardées comme prématurées; quoique déjà très riche du fonds de connaissances qu'il avait acquises par d'excellentes études, il n'était occupé que du soin de les augmenter, et, loin de penser à faire paraître les essais de ses talents, il ne les montrait qu'en secret à quelques amis. Nous avons de lui quelques élégies, où la sensibilité s'allie toujours à la naïveté. Il avait fait aussi quelques églogues d'une simplicité vraiment antique. L'histoire de la chaste Susanne lui avait fourni le sujet d'un poème qui n'a point été achevé, mais dont plusieurs fragments très dignes de remarque ont été insérés dans les journaux. Il s'occupait, en 1791, d'études plus sérieuses, quand les rares talents qu'il annonçait appelèrent sur lui les soupçons de la tyrannie révolutionnaire. Quelques lettres qu'il avait fait insérer dans le *Journal de Paris*, et dans lesquelles il cherchait à ramener les esprits à des idées plus calmes, donnèrent à son opinion un éclat trop honorable pour ne pas signaler la modération de ses principes à la haine du parti dominant. Ce fut pour avoir osé condamner les désordres qui affligeaient la France, qu'André Chénier fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 7 thermidor au II (25 juillet 1794). A—S.

CHÉNIER (MARIE-JOSEPH DE), frère du précédent, naquit le 28 août 1764 à Constantinople, où son père était consul-général. Conduit en France dès l'âge le plus tendre, il fit ses études à Paris. En sortant du collège, il entra dans la carrière militaire; officier dans un régiment de dragons en

garnison à Niort, il passa deux années dans cette ville; ayant quitté son régiment pour revenir dans la capitale, il se consacra tout entier à la littérature. La tragédie d'*Azémire* fut son début dans la carrière dramatique. Cette pièce, représentée à Fontainebleau le 4 novembre 1786, n'eut aucun succès; il devait craindre qu'elle n'eût le même sort à Paris. La première représentation d'*Azémire* ne fut point annoncée dans les affiches; au lever de la toile, M^{lle}. Sainval vint annoncer aux spectateurs assemblés pour voir *Zaire*, que l'indisposition d'un acteur avait fait changer le spectacle, et qu'on allait donner une tragédie nouvelle. Malgré cette précaution, *Azémire* ne fut point accueillie du public. Trois années de science et d'études suivirent un début si fâcheux, et le public ne se ressouvait plus d'*Azémire* quand *Charles IX* fut représenté, le 4 novembre 1789. La tragédie de *Charles IX* devint un ouvrage de parti, et fut par conséquent jugée diversement: les uns la comparèrent aux chefs-d'œuvre de la scène française, les autres la rabaisèrent au-dessous des plus faibles productions. On reprocha à l'auteur, avec quelque raison, d'avoir altéré la vérité de l'histoire, et présenté, sous des couleurs exagérées, des tableaux peu honorables pour la nation. Quoi qu'il en soit, la tragédie de *Charles IX*, qui eut un succès prodigieux, restera comme un monument de l'esprit qui régnait alors en France. Chénier, en flattant les passions du peuple, acquit bientôt une grande popularité. Il donna successivement au théâtre plusieurs tragédies, qui, sans avoir la même vogue que *Charles IX*, durent une partie de leur succès au soin que prenait l'auteur de faire parler à ses personnages le langage du parti dominant. Il fit représenter, en 1791,

Henri VIII et la *Mort de Calas*. Dépourvée des tirades qui appartiennent moins au sujet qu'aux circonstances, la première de ces tragédies présente un pathétique vrai, et d'autant plus remarquable, que cette partie intéressante de l'art dramatique a manqué à l'auteur dans d'autres pièces. Chénier avait une sorte de prédilection pour cette tragédie; il l'a retouchée à plusieurs reprises, et l'édition qu'il en a donnée en 1805 est la seule qui contient toutes ses corrections. Il a reconnu lui-même qu'il avait dépassé le but, en présentant, dans la tragédie de *Calas*, un spectacle trop déchirant. La popularité de Chénier s'accrut encore par la tragédie de *Caius Gracchus*, donnée au Théâtre français en 1792. Cette tragédie, toute républicaine, dut une grande partie de son succès aux circonstances; car le style, qui renferme des beautés remarquables, ne pouvait être apprécié par des spectateurs furieux, qui criaient à la tyrannie, lorsqu'ils entendaient ces mots: *des lois et non du sang*. Peu de temps après la représentation de *Caius Gracchus*, la république, ou plutôt le démon de l'anarchie, vint s'asseoir sur les débris sanglants du trône. Chénier fut nommé membre de la convention, et, dans cette assemblée, il partagea long-temps les opinions du parti qui voulait changer en lois les systèmes exagérés d'une folle démocratie. Dans les années 1793 et 94, il donna *Fénélon* et *Timoléon*; ces deux tragédies obtinrent un grand succès; mais la dernière fut arrêtée par ordre du comité de salut public, qui oublia tout à coup les trop nombreux sacrifices que Chénier avait faits au génie de la révolution. Tous les manuscrits de *Timoléon* furent saisis et brûlés; une seule copie, conservée par M^{me}. Vestris, servit à reproduire

et à imprimer la pièce en 1795. Jusqu'ici, dans la carrière dramatique de cet écrivain, nous ne voyons que des succès, mais il devait un jour perdre la faveur du parterre. Métastase avait traité, dans le genre lyrique, l'avènement de Cyrus au trône des Mèdes. Chénier fit une tragédie du même fait historique; les beautés de style dont la pièce était remplie ne purent la mettre à l'abri d'une chute, d'autant plus humiliante pour l'auteur, qu'elle venait après un silence de plusieurs années. Depuis ce temps, Chénier a composé plusieurs autres ouvrages dramatiques, mais qui n'ont été ni représentés, ni imprimés. Il avait puisé dans le théâtre allemand le sujet d'une comédie qui était achevée depuis quelques années, et qui avait pour titre : *Nathan le Sage*; ce sujet, traité fort au long par Lessing, avait été réduit en trois actes par Chénier. Deux autres de ses pièces manuscrites ne sont que de simples traductions en vers de l'*OEdipe roi* et de l'*OEdipe à Colone* de Sophocle. La traduction de l'*Electre* n'a pas été terminée; mais Chénier se proposait de traduire tout ce qui nous reste de ce tragique grec, qu'il préférerait à tous les autres poètes dramatiques de l'antiquité. L'un de ses plus ardents désirs était de voir un jour les poèmes de Sophocle représentés par les acteurs du théâtre Français sur le théâtre de l'Opéra, dont les artistes auraient exécuté les chœurs. Ces spectacles pouvaient, selon lui, contribuer à nous faire mieux connaître ceux de la Grèce. Un divertissement en un acte, intitulé *le Camp de Grandpré*, mis en musique par M. Gossec, et représenté, en 1795, à l'Opéra, est son seul ouvrage dans ce genre. Chénier a des beautés et même des défauts qui ne sont qu'à lui; les bons juges les remarqueront assez;

mais on ne lui disputera pas une variété de talent très rare. Il eut le double mérite de bien écrire en vers et en prose; il se distingua surtout dans le genre de la satire, auquel il s'est trop livré. Dans la chaleur des querelles politiques et littéraires, il sut rarement éviter les écueils d'un pareil genre. Entraîné par la nature de son caractère susceptible, ombrageux et hautain, il eut le malheur d'apprécier sans équité plusieurs hommes de lettres respectables. Du reste, on chercherait en vain à dissimuler l'énergie, la gaîté, le talent, qui caractérisent ses satires; les traits en sont souvent si vifs et si purs, que quelques-uns conserveraient leur originalité satirique, même après avoir perdu le nom propre auquel ils sont attachés. Presque tous les genres de poésie avaient tour à tour exercé son talent. Il avait publié, en 1797, le Recueil des poésies lyriques qu'il avait composées depuis 1787 jusqu'à cette époque. Ce volume est divisé en trois livres: les odes, les hymnes, les chants imités d'Ossian. Chénier a fait encore plusieurs autres ouvrages: I. *Edgar, ou le Page supposé*, comédie en deux actes et en vers, jouée le 4 novembre, 1785, non imprimée: elle n'avait pas réussi; II. la *Mort du duc de Brunswick, ode qui n'a point concouru pour le prix extraordinaire de l'académie française*, 1787, in-8°. Un prince du sang avait donné 3,000 francs pour le prix. Chénier fit cette ode sur le sujet proposé; mais il ne voulut pas être soupçonné d'avoir une muse intéressée; il ne concourut pas, ainsi que le titre de sa pièce l'annonce. III. *Épître à mon père*, 1787, in-8°; IV. *Poème sur l'assemblée des notables*, 1787, in-8°; V. *le Ministre et l'Homme de lettres*, dialogue, in-8°; VI. *Dialogue entre l'auteur*

et le public, 1788, in-8°, et réimprimé dans le 5^e. volume des Œuvres de Rivarol; VII. le *Concile de Constance*, satire. Cet opuscule est d'une extrême rareté; on prétend même qu'il n'existe que l'épreuve de l'édition que l'auteur préparait. VIII. *Dénonciation aux inquisiteurs de la pensée*, 1789, in-8°.; VII. *Dithyrambe sur l'assemblée nationale*, publié par M. du Croisy, 1789, in-8°.; VIII. *Épître au roi*, 1789, in-8°.; IX. *Courtes Réflexions sur l'état civil des comédiens*, 1789, in-8°.; X. *De la liberté du théâtre en France*, 1789, in-8°, réimprimé à la suite de *Charles IX*; XI. *A messieurs les Parisiens, sur la tragédie de Charles IX, par M. Suard, l'un des quarante de l'académie française*, 27 octobre, 1789, in-8°.: quoique publié sous le nom de M. Suard, cet opuscule est de Chénier; XII. *Ode sur la mort de Mirabeau*, 1791, in-8°.; XIII. le *Docteur Pancrace*, satire, au v (1797), in-18; XIV. *Épître sur la calomnie*, au v (1797), in-18; XV. *le Vieillard d'Anceis*, poème sur la mort du général Hoche, au vi (1798); XVI. *Pie VI et Louis XVIII*, au vi (1798); XVII. *les Nouveaux Saints*, au ix (1801), in-12. Cette satire a eu cinq éditions; la cinquième est augmentée d'observations sur le projet d'un nouveau dictionnaire de la langue française et sur le *Dictionnaire de l'académie*. XVIII. *Théâtre*, 2 vol. in-18, contenant *Charles IX, Henri VIII, Jean Calas, Caius Gracchus, et Fénélon*; XIX. *les Miracles, ou la Grâce de Dieu, conte dévot, par l'abbé Mauduit*, 1801, in-8°, 5^e. édition, augmentée d'une Lettre à l'abbé Geoffroy, au x (1802), in-8°.; 4^e. édition, augmentée du *Maître italien*, nouvelle, 1802, in-8°.; XX. *Petite Épître à Jacques Delille*, 1802, in-16, pièce

rare et piquante; on la trouve, mais incomplète, dans les *Quatre Saisons du Parnasse*; XXI. le *Cimetière de campagne*, élégie anglaise de Gray, traduction nouvelle en vers, 1803, in-8°.; XXII. *Discours en vers sur les poèmes descriptifs*, au xiii (1805), in-8°.; XXIII. *Épître à Voltaire*, 1806, in-8°. et in-4°.; XXIV. *les Deux Missionnaires, ou La Harpe et Naigeon*, 1805, in-16. L'auteur, à l'instant de la mise en vente de cette pièce, a anéanti presque toute l'édition: elle a été réimprimée dans le 11^e. volume du *Nouvel Almanach des Muses*; XXV. *Ma retraite*, in-52; XXVI. *Épître à Eugénie*, in-16; cette pièce, qui est pleine de grâce et d'une douce philosophie, a été aussi réimprimée dans le *Nouvel Almanach des Muses*; XXVII. *Hommage à une belle action*, in-52. Il avait fait une comédie dont il avait pris le sujet dans l'*Ecole du scandale*, de Shéridan; on annonça cette pièce, en 1797, comme devant être jouée bientôt, mais elle ne l'a pas été. Il avait composé une tragédie dont la mort de D. Carlos était le sujet (*V. CARLOS*). Outre les pièces inédites dont nous avons déjà parlé, il a laissé en manuscrit des imitations d'Ossian, achevées depuis 1801, plusieurs élégies, des poésies satiriques, didactiques, héroïques; des discours philosophiques; l'*Art poétique* d'Horace, traduit en vers de dix syllabes. La Hollande, affranchie du joug espagnol, est le sujet d'un poème qui, entrepris en 1806, n'aurait pu être achevé avant 1815, et qui était interrompu toutes les fois que le poète perdait l'espoir d'atteindre à ce terme. Il se promettait de finir au moins un poème didactique, qui ne devait avoir que quatre chants, mais dont il n'a pu terminer que le premier; il devait y traiter de la théorie générale des beaux-arts, des

principes qui leur sont communs, des formes et des méthodes qui devaient demeurer propres à chacun d'eux. Nous ne parlerons point des rapports, des discours, que Chénier a prononcés dans les assemblées politiques ; plusieurs ne sont point étrangers à la littérature, par la forme autant que par la matière qu'ils traitent. L'auteur y propose des mesures législatives sur la propriété des productions littéraires, sur l'encouragement des arts et des lettres, sur l'instruction publique, etc. On ne peut donner les mêmes éloges à ses discours politiques, où l'on reconnaît trop l'esprit et les passions du temps. Il serait difficile d'excuser l'apothéose de Marat et plusieurs autres déclamations révolutionnaires, qu'il prononça à la tribune de la convention. Chénier eut le malheur de se jeter dans un parti qui, à l'exception d'un petit nombre d'hommes éclairés, appréciait moins la beauté de ses vers que l'exagération de ses idées, et l'entraîna ainsi dans des excès que le talent même ne saurait justifier. Comme il paraissait dans les rangs de ceux qui envoyaient des victimes à l'échafaud, l'esprit de parti l'accusa de la mort de son frère. Il a répondu à cette calomnie par de beaux vers qui respirent une mélancolie touchante et vraie :

Après d'André Chénier, avant que de descendre,
 J'élevrai la tombe..... où manquera sa cendre,
 Mais où vivront du moins et son doux souvenir,
 Et sa gloire et ses vers, dictés pour l'avenir.
 Là, quand de thermidor la septième journée
 Sous les feux du cancer ramènera l'année,
 O mon frère ! je veux, relisant tes écrits,
 Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits.
 Là, souvent tu verras, près de ton mausolée,
 Tes frères gémissants, ta mère désolée,
 Quelques amis des arts, un peu d'ombre et des fleurs,
 Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs

On voit par ces vers, et par beaucoup d'autres du même auteur, qu'il n'appartenait point par son style à l'école de la révolution, et qu'il devait paraître souvent comme un étranger au milieu des hommes de son parti. Aussi

fut-il menacé lui-même, et, sans la révolution du 9 thermidor, il pouvait craindre de partager le sort des proscrits. Membre du jury d'instruction du département de la Seine, il avait prononcé en 1801, pour la distribution des prix, un *Discours sur les progrès des connaissances en Europe et de l'enseignement public en France*. Ce n'est point du tout une harangue, c'est un morceau d'histoire littéraire. Les discours qu'il a lus à l'athénée de Paris, en 1806 et 1807, contiennent la première partie d'un tableau historique de la littérature française ; il y trace l'histoire de la langue et des divers genres de poésie et de prose jusqu'à l'avènement de François I^{er}. Les 16^e., 17^e., et 18^e. siècles devaient fournir la matière de trois autres parties. Dans une introduction publiée en 1806, il avait exposé le plan de tout l'ouvrage, et en avait même indiqué les principaux résultats. Deux autres de ses leçons, l'une sur les fabliaux, la seconde sur les anciens romans français, ont été insérées en 1810 dans le *Mercur de France*. On n'a rien imprimé de celles qui concernent les chroniques, les histoires, les poèmes, les mystères et les autres productions dramatiques antérieures à l'année 1515. Les époques les plus obscures de la littérature française ne sont pas les seules dont Chénier nous ait tracé le tableau ; il s'était aussi occupé de la plus récente, et, peu s'en faut, qu'il n'en ait entièrement composé l'histoire. Il avait entrepris ce travail pour remplir l'une des obligations que l'empereur avait imposées à l'institut ; il s'agissait de rapprocher et de caractériser les productions qui, depuis 1788 jusqu'en 1808, avaient le plus honoré ou enrichi la littérature française. Cet ouvrage de Chénier a deux parties : l'une traite de la poésie, et l'autre de la prose ; la première se

compose d'autant de chapitres qu'on peut distinguer de principaux genres poétiques ; la seconde présente le tableau des différents ouvrages écrits en prose, rangés selon le genre auquel ils appartiennent. Plusieurs chapitres de cet ouvrage, auquel l'esprit de parti n'est pas toujours étranger, avaient été lus à la 2^e. classe de l'institut. On a pu prendre une idée générale du plan et du ton de cet ouvrage, dans l'analyse que l'auteur lui-même en a composée, et qu'il lut, le 27 février 1808, à une séance du conseil d'état. Nous ne dirons rien des articles de littérature que Chénier a insérés dans plusieurs journaux, et spécialement dans *le Mercure*, dont il était, en 1809 et en 1810, un des rédacteurs ; mais le morceau qu'il a placé dans le Recueil des discussions de l'institut, sur les prix décennaux, a obtenu de justes éloges. C'est le dernier de ses écrits ; il l'a tracé d'une main mourante avec toute la vigueur de son talent, en réclamant pour un de ses anciens ennemis le prix de littérature didactique. Il a su apprécier, mieux que personne ne l'avait encore fait, ce qu'il y a d'excellent et d'imparfait, de trop court et de trop long, dans les dix-neuf tomes du *Lycée* de La Harpe. Il fut sans interruption membre de toutes les assemblées législatives qui se succédèrent depuis le mois de septembre 1792 jusqu'au mois de mars 1802, et ce fut de littérature et d'instruction publique qu'ils s'y occupa le plus ordinairement ; il eût eu moins d'ennemis, et son talent eût trouvé plus de justice, s'il se fût borné, à certaines époques, à ce seul genre d'activité et d'influence. Dans le cours de sa carrière littéraire et politique, Chénier s'attira beaucoup d'ennemis par sa conduite, par ses opinions et la hauteur de son caractère ; mais on doit ajouter, pour justifier sa mémoire, qu'il eut aussi des

amis d'un ordre distingué, qui n'ont cessé de rendre justice à ses talents et à plusieurs de ses qualités personnelles. Chénier est mort le 10 janvier 1811. M. Arnault a prononcé sur sa tombe un éloge funèbre. Il a été remplacé à la seconde classe de l'institut par M. de Châteaubriant. A—s.

CHENU (JEAN), avocat, né à Bourges, le 29 décembre 1559, partagea son temps entre les devoirs de son état et la composition de plusieurs ouvrages, dont les uns concernent la jurisprudence, et les autres l'histoire de sa province, dont il avait fait une étude particulière. Il mourut le 16 décembre 1627, à soixante-huit ans. Thomas de la Thaumassière a inséré son éloge dans le tom. I^{er}. de son *Histoire du Berry*, page 75 et suiv. On trouvera le catalogue de ses écrits dans Nicéron, tome XL, page 163. Nous en citerons les principaux : I. *Archiepiscoporum et episcoporum Gallie chronologica historia*, Paris, 1621, in-4^o., assez exact ; mais superficiel, et d'ailleurs effacé par le *Gallia christiana* (voy. STE.-MARTHE) ; II. *Chronol. historica patriarch. , archiepiscop. Bituricens. et Aquitaniarum primatum*, Paris, 1621, in-4^o. : cette 2^e. édition est la meilleure ; III. *Recueil des antiquités et privilèges de la ville de Bourges et de plusieurs autres villes capitales du royaume*, Paris, 1621, in-4^o. Il laissa manuscrit une *Conférence de la coutume de Bourges avec celle des pays voisins*, et en ordonna l'impression par son testament ; mais cet ouvrage n'a point été publié. W—s.

CHÉOPS, qu'on croit le même que Chemès, dont parle Diodore de Sicile, devint roi d'Égypte vers l'an 1178 avant J.-C., suivant les calculs de Larcher. Il changea en tyrannie le gouvernement, qui avait toujours

été très modéré. Il fit fermer les temples, interdit les sacrifices, et s'empara des revenus des prêtres, qui étaient très considérables. Il accabla ses sujets de travaux insupportables, en leur faisant fouiller des carrières, tailler des pierres et construire des chaussées, uniquement pour élever la grande pyramide qu'il destinait à lui servir de tombeau. Il poussa la dépravation jusqu'au point de prostituer sa propre fille. Il mourut après avoir régné cinquante-un ans, et eut pour successeur Chéphren, son frère, qui marcha sur ses traces, et régna cinquante-six ans. Leur histoire est peu certaine. Hérodote convient lui-même qu'il n'en sait que ce qu'il avait entendu dire aux prêtres, et il ne paraît pas y ajouter beaucoup de foi. C—R.

CHEOU-SIN, ou TCHEOU, dernier empereur de la seconde dynastie chinoise, appelée *Chang*, parvint à l'empire l'an 1154 avant l'ère chrétienne. Ce prince fut un monstre sur le trône; le luxe, la débauche, la tyrannie et la cruauté, y montèrent avec lui. Né avec un caractère violent, ennemi de la contradiction, faux, dissimulé, lâche, mais vain et présomptueux jusqu'à l'excès, il ne fut retenu ni par l'autorité des lois, ni par la crainte des peuples. Son nom est aussi abhorré à la Chine que celui de Néron l'est dans l'Occident. Ses crimes, qui se succédaient chaque jour avec plus de fureur, le précipitèrent enfin du trône, et il entraîna dans sa ruine sa dynastie même, qui avait subsisté avec gloire pendant le cours de six cent quarante-quatre ans. Son épouse, Tan-ki, fut la principale cause de toutes les atrocités qui souillèrent son règne. Jamais femme n'unit à tant de beauté un caractère plus féroce et plus sanguinaire. L'empereur ne se conduisait que par ses conseils, et ceux

qu'elle lui donna ne tendirent qu'à le rendre barbare. Elle lui répétait sans cesse que la terreur est la plus sûre garde des souverains, et qu'il n'aurait de sujets soumis qu'autant qu'il les épouvanterait par l'appareil des supplices. Elle eut l'affreuse gloire d'en inventer plusieurs, un, entre autres, qui consistait en une colonne d'airain, creuse en dedans, et munie d'une ouverture à sa base, par où l'on introduisait du feu; on enduisait extérieurement cette colonne de poix et de résine, et on la faisait rougir à un feu violent. Le patient, dépouillé de tout vêtement, y était attaché avec des chaînes de fer, et ce malheureux était obligé d'embrasser des bras, des cuisses et des jambes, cette colonne enflammée, qui consumait ses chairs jusqu'aux os. Tan-ki se faisait un amusement d'assister avec l'empereur à cet horrible supplice, et souvent elle manifestait, par des éclats de rire, l'affreux plaisir qu'elle goûtait à entendre les hurlements et les cris, que la douleur arrachait à ces misérables victimes. Le luxe et les profusions de cette femme ne connurent point de bornes. Entre autres édifices, elle fit construire en marbre une tour, qu'on appela la *Tour des Cerfs*. Le sol de cette vaste enceinte fut orné d'un superbe parquet, et l'art prodigua les matières les plus précieuses pour sa décoration intérieure. Lorsque cet édifice fut achevé, Tan-ki y fit allumer et entretenir une si prodigieuse quantité de flambeaux et de lanternes, que leur éclat égalait celui du soleil. C'est là que cette impératrice s'enfermait avec son époux pendant six mois de suite, oubliant la succession des jours et des nuits, et ne s'occupant, au milieu d'une troupe de jeunes gens des deux sexes, que du soin de varier ses plai-

sirs, qu'elle poussait jusqu'à la dissolution la plus effrénée. C'est à ces longues orgies nocturnes que quelques auteurs rapportent l'institution de la fête annuelle des lanternes, si célèbre à la Chine. Les ministres et les grands de la cour gémissaient sur tant d'excès, et cherchaient les moyens de détourner les malheurs qui menaçaient l'état. Un d'entre eux, nommé *Kieou-heou*, crut qu'une passion nouvelle pourrait détacher l'empereur de celle qui l'asservissait à l'odieuse *Tan-ki*, et que, si l'on parvenait à lui inspirer du goût pour une femme d'un caractère opposé, celle-ci réussirait peut-être à changer le cœur de ce prince, et à le ramener sans violence à la raison et à l'humanité. Plein de cette idée, il ne réfléchit pas assez sur le danger auquel il allait exposer l'innocence. Lui-même avait une fille, qui, aux charmes de la figure, joignait tous les agréments de l'esprit, et qui était aussi vertueuse que belle. Il lui fit part de ses projets. Cette jeune personne en fut d'abord épouvantée; mais son inexpérience, sa soumission, et l'espoir, dont on la flattait, de sauver l'état, la firent enfin consentir à paraître dans cette cour. Elle fut présentée à *Cheou-sin*, qui parut frappé de tant de beauté, de grâces et de modestie; elle fut même bien accueillie de *Tan-ki*, qui se proposait sans doute de la rendre dans peu la compagne de ses dissolutions. Tout ce que la séduction peut mettre en œuvre d'artifices, tout ce que la passion a de plus tendre, fut inutilement employé par l'empereur pour corrompre la fille de *Kieou-heou*: sa vertu fut inébranlable. Las enfin d'une résistance qui l'humiliait, et qu'il n'était point de son caractère de supporter long-temps, ce prince, furieux et désespéré, au moment où il venait d'essayer de nou-

veaux refus, saisit cette aimable fille par les cheveux, et la poignarda de sa main sous les yeux de *Tan-ki*. Aidé de cette mère, il coupe ensuite ses membres en morceaux, les fait apprêter au feu, et envoie cet horrible mets à son malheureux père, qu'il ordonne qu'on égorge aussitôt qu'il aura reconnu ces déplorables restes de sa fille. D'autres atrocités, commises froidement et sans passion, peignent peut-être mieux encore l'âme féroce de ce monstre couronné. Il lui prit un jour fantaisie, ainsi qu'à sa cruelle épouse, de savoir comment les enfants se forment et prennent leur accroissement dans le sein de leur mère. On rassembla, par leur ordre, un certain nombre de jeunes femmes enceintes à différents termes, et ils les firent successivement éventrer pour satisfaire leur barbare curiosité. Peu de temps après, succéda une autre expérience. Dans les jours les plus rudes d'un hiver rigoureux, quelques hommes traversèrent à la nage un large fleuve couvert de glaçons, et montrèrent une vigueur et une agilité qui étonnèrent tous les spectateurs. *Cheou-sin* donna ordre qu'on les lui amenât, et leur fit briser les jambes, pour découvrir, disait-il, dans la conformation de leurs muscles, le principe de la force extraordinaire qu'ils avaient déployée. On n'osait plus hasarder de remontrances; toutes avaient été finesses à leurs auteurs. *Pi-kan*, oncle de l'empereur et l'un de ses ministres, homme d'une inflexible probité, eut cependant encore le courage de tenter un dernier effort pour le rappeler à ses devoirs; comme il le pressait vivement de changer de conduite, le tyran furieux l'interrompit, et lui dit: « J'ai » ouï raconter, mon oncle, que le » cœur des sages avait sept ouvertures » différentes; je ne m'en suis pas en-

» core éclairci, mais je veux m'assurer aujourd'hui si ce fait est certain.» Se tournant en même temps vers quelques-uns des scélérats qui l'accompagnaient toujours, il fait massacrer Pikan, et ordonne qu'on lui arrache le cœur. Des attentats aussi multipliés avaient répandu la terreur dans tout l'empire. Les grands et tout ce qui restait de princes de la famille impériale, avaient abandonné la cour pour se mettre à l'abri des caprices du tyran. La plupart de ces illustres exilés s'étaient retirés à la cour de Tchéou, près de Ou-ouang, le plus vertueux comme le plus puissant des princes feudataires; tous unirent leurs prières pour le conjurer de sauver l'état, en chassant du trône un monstre qui le déshonorait depuis trente-deux ans. La réputation de sagesse dont jouissait Ou-ouang, la paix et le bonheur que goûtaient les peuples soumis à ses lois, et sa puissance presque égale à celle des empereurs, le faisaient regarder comme le seul qui pût mettre un terme aux fureurs insensées d'un couple abhorré; tous les vœux, tous les suffrages publics, l'appelaient à l'empire. Ce prince hésita long-temps; sa probité délicate lui faisait redouter le nom d'usurpateur. Cependant les maux de l'état croissaient, et les instances devinrent si pressantes, si universelles, qu'il se détermina enfin à prendre les armes et à marcher contre Cheou-sin. Dès qu'on le sut à la tête de ses troupes, tout l'empire parut s'ébranler; on accourut en foule se ranger sous ses drapeaux. Un grand nombre de gouverneurs de villes et de provinces, et la plupart des princes tributaires, se rendirent dans son camp, suivis des renforts qu'ils lui amenaient. Cheou-sin, de son côté, s'était mis aussi à la tête de forces considérables qu'il avait rassemblées. Les

deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Mou-yé, l'une des plus vastes de la province de Ho-nan. La bataille qu'elles s'y livrèrent fut terrible, et les troupes impériales y furent entièrement défaites. Le Chou-king rapporte qu'il y eut tant de sang répandu, « qu'il s'en forma des ruisseaux, » sur lesquels flottaient les mortiers » destinés à piler le mil et le riz. » Cette victoire sauva l'empire, et en assura la conquête au prince de Tchéou. Le lâche Cheou-sin fut un des premiers à se sauver du champ de bataille; il courut à toute bride se renfermer dans le palais de sa capitale, où, dès qu'il fut arrivé, il se para de ses plus riches bijoux et de ses vêtements les plus somptueux, et fit mettre le feu à tout l'édifice, pour ne pas tomber vivant entre les mains du vainqueur. Aussitôt que la nouvelle en fut parvenue à Ou-ouang, il fit partir un détachement de son armée pour aller éteindre l'incendie, ou empêcher au moins qu'il ne se communiquât au reste de la ville. L'impératrice Tan-ki n'avait pas eu le courage de mourir avec son époux; cette femme détestée eut l' inexplicable effronterie de vouloir paraître aux yeux de Ou-ouang. Ornée de ses plus riches atours et parée avec tout l'art d'une coquetterie recherchée, elle s'était mise en marche pour aller le trouver; mais ayant été rencontrée par les troupes qui se portaient au secours du palais en feu, les officiers qui commandaient ce détachement la firent enchaîner. Ils en donnèrent aussitôt avis au prince de Tchéou, qui envoya l'ordre de la mettre à mort. Cette révolution, qui mit fin à la longue dynastie des Chang et donna naissance à celle des Tchéou, est de l'an 1122 av. J.-C. G—R.

CHERBURY (MYLORD). *Voy.*
HERBERT.

CHÉREA (CASSIUS), tribun d'une cohorte prétorienne, fut le chef de la dernière conspiration qui se forma contre Caligula. Il avait servi avec distinction dans les guerres d'Allemagne sous Tibère. Ses mœurs étaient austères; la répugnance et la lenteur qu'il mettait à faire exécuter les ordres sanguinaires de Caligula le faisaient considérer comme un homme sans cœur par ce prince, qui le traitait souvent de lâche et d'efféminé. Chérea révolté des crimes de cet empereur, et offensé des railleries auxquelles il se trouvait chaque jour exposé, résolut de s'en venger, et de délivrer l'empire romain du tyran qui le gouvernait. Il se réunit à plusieurs personnages puissants, auxquels il confia son dessein. Calixte, Cornélius Sabinus, Minucianus, etc. se joignirent à lui. On convint que l'exécution du complot aurait lieu à l'époque des jeux palatins établis en l'honneur d'Auguste. Chérea espérait que le grand concours de monde qu'y attirait cette solennité lui donnerait beaucoup de facilités pour son projet; mais trois jours se passèrent sans qu'il pût s'exécuter. Craignant enfin que son secret ne vînt à se découvrir, il détermina les conjurés à se réunir à lui le quatrième jour de ces fêtes. Caligula prit sa place au spectacle, où, contre son ordinaire, il resta fort long-temps; mais Asprenas, l'un des conjurés, l'ayant engagé d'aller prendre un bain, Caligula rentra dans son palais, et, lorsqu'il traversait un passage souterrain où se trouvèrent les conjurés, Chérea, en lui demandant le mot d'ordre, lui porta le premier coup (*Voy. CALIGULA*). Ce prince resta bientôt mort sur la place. Chérea fit ensuite assassiner Césonie, femme de Caligula, et Drusille sa fille. Ce chef de la conspi-

ration, qui voulait ramener les soldats aux lois de la république, essaya de les haranguer pour les empêcher d'élire un nouvel empereur; mais il ne fut pas écouté. Quoique Caligula fût un méchant prince, Claude, son successeur, voulut venger sa mort; afin de punir le crime d'un traître. Il fit mourir les principaux conjurés; avec Chérea, qui reçut la mort avec courage.

T—N.

CHÉREAU (FRANÇOIS), né à Blois en 1680, vint à Paris étudier l'art de la gravure, sous Gérard Audran, et s'appliqua particulièrement au genre du portrait, dans lequel il a parfaitement réussi. Son burin est brillant et moelleux, ses têtes sont en général d'un beau travail. Parmi une multitude de portraits intéressants qu'il a gravés, on distingue celui de Pécourt, ceux des cardinaux de Polignac et de Fleury; son *S. Jean*, d'après Raphaël, est aussi fort estimé. L'académie de peinture le reçut au nombre de ses membres, et le roi le nomma graveur de son cabinet; mais il ne jouit pas long-temps de ces honneurs, et mourut à Paris, en 1729, âgé de quarante-neuf ans. — Jacques CHÉREAU, son frère, né à Blois en 1694, et mort à Paris en 1759, a gravé aussi de très beaux portraits, entre autres, celui de l'évêque de Senz. Sa *Sainte Famille*, d'après Raphaël, et son *David tenant la tête de Goliath*, d'après le Feti, sont estimés. Son goût pour le commerce, auquel il finit par se livrer entièrement, l'empêcha de multiplier ses productions, et ce fut une perte pour les arts.

P—E.

CHÉREBERT. *Voy. CARIBERT.*CHÉREFEDDIN. *Voy. CHÉRYF-ED-DYN ALY.*CHÉRILE, historien et poète grec, de Samos, naquit vers la 75^e. olym-

piade. Obligé de quitter sa patrie, il vint à Halicarnasse, et se lia étroitement avec Hérodote. Le roi de Macédoine, Archélaus, faisait de ce poète un si grand cas, qu'il lui assigna un revenu de quatre mines par jour. Dans un poème dont il nous est resté quelques vers, Chérile avait célébré la victoire remportée par les Grecs sur les troupes de Xercès; l'orgueil national en fut si flatté, que les Athéniens firent compter au poète panégyriste une pièce d'or pour chacun de ses vers. Il mourut en Macédoine, après avoir écrit d'autres ouvrages (V. Suidas). — Il ne faut pas confondre ce Chérile avec un méchant poète du même nom, qui vivait sous Alexandre-le-Grand, c'est-à-dire, vers la 115^e. olympiade, et qui suivit ce prince dans ses expéditions, pour les chanter en mauvais vers. Alexandre, quoi qu'en dise Horace, se dissimulait si peu l'extrême médiocrité de son poète, « qu'il eût mieux aimé, » disait-il, être le Thersite d'Homère, » que l'Achille de Chérile. » Il fit même avec lui un assez plaisant marché: ce fut de lui faire donner un *philippe* pour chacun de ses bons vers, et un soufflet pour les mauvais. Compte fait, lorsque l'ouvrage fut achevé, il se trouva que le poète avait reçu en tout sept *philippes*. Ce n'était pas le moyen de faire fortune: aussi le pauvre Chérile mourut-il de faim, ou, selon quelques autres, des nombreux soufflets que lui méritèrent ses mauvais vers. — Suidas fait mention d'un troisième CHÉRILE, poète tragique d'Athènes, qui fleurit vers la 64^e. olympiade. Il avait composé cent cinquante pièces de théâtre, et remporté treize fois le prix. Ce fut lui qui inventa, dit-on, les masques et le costume théâtral.

A—D—R.

CHÉRIN (BERNARD), né à Langres, généalogiste et historiographe des or-

dres de St.-Lazare, de St.-Michel et du St.-Esprit, commissaire du conseil, et censeur royal, mettait dans l'examen des titres qu'on lui présentait, une probité si sévère que l'on disait qu'il était « injuste à force de justice. » Il écrivait à un ministre, en 1776: « On n'est » point généalogiste pour avoir com- » pilé des généalogies dans le Moréri, » ou dans d'autres livres de cette es- » pèce, qui sont malheureusement en » trop grand nombre; mais quand on » a travaillé dix et quinze ans sur les » titres originaux et sous de bons » maîtres. » Il se plaignait ensuite du grand nombre de généalogistes *chambrelants* qui, depuis quelque temps, s'étaient répandus dans Paris, « gens » sans étude, qui déguisent sous di- » vers titres, et donnent au public des » ouvrages qui depuis long-temps sont » entre ses mains; qui, pour de l'ar- » gent, bercent les particuliers d'idées » chimériques de noblesse ou de gran- » deurs, etc. » Chérin mourut à Paris, le 21 mai 1785. On a transféré au musée des Monuments français le mausolée que son fils lui fit élever dans l'église des Augustins. V—VE.

CHÉRIN (LOUIS-NICOLAS-HENRI), fils du précédent, conseiller de la cour des aides, généalogiste des ordres du roi, commissaire pour l'expédition des jugements et autres actes concernant la noblesse, avait publié diverses généalogies, et un bon ouvrage sur la jurisprudence nobiliaire, lorsque, dans les premières années de la révolution, il suivit la carrière des armes. Il était adjudant-général à l'armée du Nord en 1795, et il fut nommé général de brigade pour avoir, dit-on, excité les soldats d'un bataillon de l'Yonne à tirer sur Dumouriez, qui prit la fuite. Chérin suivit le général Hoche dans les départements de l'Ouest, et le général Humbert dans l'expédition d'Ir-

lande. Il fut nommé en 1797 commandant de la garde du directoire ; il servit ensuite en qualité de général de division, fut chef de l'état-major de l'armée du Danube, et mourut le 14 juin 1799, des blessures qu'il reçut en Suisse. On a de lui : I. *Généalogie de la maison de Montesquiou-Fézensac*, Paris, 1784, in-4°. L'abbé de Vergès, intendant des archives de l'ordre de Saint-Lazare, eut part à cet ouvrage. II. *La noblesse considérée sous ses différents rapports dans les assemblées générales et particulières de la nation*, Paris, 1788, in-8. ; III. *Abregé chronologique d'édits, déclarations, réglemens, arrêts et lettres-patentes des rois de France de la troisième race, concernant le fait de noblesse*, Paris, 1788, in-12 ; c'est un code de jurisprudence nobiliaire, extrait principalement du recueil des ordonnances imprimées au Louvre, et des registres de l'armorial de France ; il est précédé d'un discours sur l'origine de la noblesse, ses différentes espèces, ses droits et ses prérogatives, la manière d'en dresser les preuves, et les causes de sa décadence. V—VE.

CHERLER (PAUL) a donné quelques écrits relatifs à l'histoire de Bâle, sa ville natale : I. *Encomium urbis Basileæ ; carmine heroico*, Bâle, 1577, in-4°. ; II. *Ecclesie et academie Basile. luctus h. e. epitaphia seu elegie funebres XXXII virorum illustrium et juvenum, qui in urbe et agro Bas. peste interierunt anno 1554*, Bâle, 1565, in-4°. de 147 pages, livre rare et curieux. On y trouve, entre autres, l'épithaphe d'une bâloise (Dorothee Werkerin) qui avait survécu à ses onze maris ; elle se termine ainsi :

Huic totidem versus, fuerat quot nupta maritis
Fecimus, undecimus sed bene talis erit.
Apta viro nulli femina, digna mori.

U—1.

CHERLER (JEAN-HENRI), médecin et botaniste du 17^e. siècle, était citoyen de Bâle, et fit ses études à l'université de cette ville, où il prit le bonnet de docteur. Il épousa la fille de Jean Bauhin, et se montra digne d'une telle alliance en se livrant à la recherche des plantes, et en aidant son beau-père dans la composition d'une histoire générale des plantes. Il en fit paraître l'esquisse six ans après la mort de ce savant. (Voyez JEAN BAUHIN). La grande histoire ne parut qu'en 1650 et 1651, en 3 vol. in-fol., après la mort de l'un et de l'autre, dans la même ville d'Yverdun (*Ebrodunum*), par les soins de Grassenied de Berne, et de Chabrée. Il s'y trouve plusieurs plantes qui ont été découvertes par Cherler, nommées et décrites par lui pour la première fois ; aussi leur a-t-on donné le surnom de *Cherleri*. Telles sont entre autres une espèce de treffle et un ononis. Il est difficile de connaître la part que Cherler a prise à cet important ouvrage ; ce n'est que par quelques mots échappés çà et là que l'on peut savoir quels sont les articles qu'il a faits. C'est ainsi que, dans l'histoire de l'orme, il dit que dans un ouvrage particulier sur les insectes il sera dit (par moi Cherler) la différence qu'il y a entre le *cynips* et le *conops* de Théophraste. Ce passage apprend aussi que Cherler avait entrepris de faire un traité sur les insectes ; mais il n'a pas été publié. Cherler avait voyagé dans le midi de la France ; il avait parcouru les environs de Narbonne et de Montpellier, ensuite les Alpes et le mont St.-Gothard pour en observer les plantes. Haller consacra à sa mémoire, sous le nom de *cherleria*, un genre qu'il forma d'une plante qui tapisse les endroits humides des

Hautes-Alpes; cette dénomination a été adoptée par Linné et par tous les autres botanistes. D—P—S.

CHÉRON (Anne). Voy. BREMOND (Gabrielle).

CHÉRON (CHARLES), graveur, naquit à Lunéville en 1635. Ses talents dans la gravure lui méritèrent à Rome la charge de premier graveur du pape. Louis XIV, informé de l'habileté de cet artiste, engagea son ambassadeur auprès du Saint-Siège à déterminer Chéron à passer en France. L'honneur d'avoir mérité l'attention d'un prince qui rassemblait autour de son trône tous les grands hommes de l'Europe, attira Chéron à Paris. Le roi le chargea du soin de graver toutes les médailles que les Français faisaient frapper à la gloire de leur monarque triomphant, et ce prince lui donna un logement au Louvre avec une pension considérable. Chéron mourut à Paris le 5o juillet 1699. A—S.

CHÉRON (ELISABETH-SOPHIE), naquit à Paris en 1648, d'un peintre en émail de la ville de Meaux. Cette femme célèbre réunissait à un éminent degré différents genres de talents, dont un seul eût pu lui faire une réputation distinguée. Si elle obtint des succès dans la musique, dans la poésie, elle enleva tous les suffrages par ses tableaux et ses gravures. Dès son enfance, elle réussit parfaitement dans le genre du portrait, dont la plus exacte ressemblance était le moindre mérite; par la suite, elle fit beaucoup de tableaux d'histoire qui ne lui firent pas moins d'honneur. Ses ouvrages sont en général d'un dessin très correct, d'une couleur vraie et vigoureuse, ses draperies sont jetées avec goût, son pinceau facile, et ses effets harmonieux. M^{lle}. Chéron a beaucoup dessiné d'après l'antique; peu de personnes ont réussi comme elle à rendre

le caractère et la finesse des pierres gravées. Sa *Descente de croix*, d'après Zumbo, son *Livre de principes à dessiner*, en 56 planches, Paris, 1706, in-fol.; et l'imitation de plusieurs cornalines, sous le titre de *Pierres gravées tirées des principaux cabinets de France*, sans date ni indication de lieu, 41 planches in-folio, sont ses principales gravures. La réunion de tant de talents lui acquit des distinctions bien méritées; l'académie de peinture l'admit en 1672, sur son portrait peint par elle-même: celle de *Ricovrati* de Padoue, la reçut en 1699, sous le nom de la *Muse Erato*; enfin, Louis XIV lui accorda une pension de 500 liv. Elevée dans le calvinisme, par son père, elle crut devoir adopter le catholicisme, et fit abjuration. Modeste dans ses habits, très charitable envers les pauvres, M^{lle}. Chéron pratiqua avec exactitude les principales vertus du christianisme. Elle avait épousé, à l'âge de soixante ans, M. Lehay, ingénieur du roi; cette union avec un homme d'un âge à peu près égal au sien n'avait d'autre but que de faire des avantages à un ami pour lequel depuis long-temps elle avait une parfaite estime. On a imprimé de cette femme célèbre un *Essai*, en vers, de *Psaumes et de Cantiques*, Paris, 1694, in-8°, avec figures gravées par son frère; les *Cerises renversées*, pièce ingénieuse, en trois chants, que J.-B. Rousseau estimait beaucoup, et qui ne fut imprimée qu'en 1717, in-8°, avec la *Batrachomyomachie* d'Homère, en vers français, par Boivin, ainsi que la traduction en vers du *Cantique d'Habacuc* et du *Psaume CIII*, in-4°. Son ode sur le *Jugement dernier* est un de ses meilleurs ouvrages en ce genre. Les *Cerises renversées* ont été traduites

en vers latins par M. Raux. M^{lle}. Chéron savait l'hébreu et le latin. Une dame extrêmement coquette s'étant fait peindre par M^{lle}. Chéron, lui demanda cinq copies de son portrait. « Eh ! mon dieu ! disait-on, pourquoi » cette femme multiplie-t-elle tant son » portrait? » M^{lle}. Chéron répondit par ce verset d'Isaïe : « *Quoniam multiplicatæ sunt iniquitates ejus.* » M^{lle}. Chéron avait une telle facilité pour saisir les ressemblances, que souvent elle peignait de mémoire des portraits, qui se trouvaient très exacts ; celui de M^{me}. Deshoulières nous donne une grande idée de ses talents. M^{lle}. Chéron est morte à Paris le 3 septembre 1711, universellement regrettée.

P—E.

CHÉRON (LOUIS), peintre et graveur, frère d'Elisabeth-Sophie, naquit à Paris en 1660 ; fit, avec le secours de sa sœur, un voyage en Italie, où il étudia les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Jules-Romain ; mais s'il approcha du caractère de dessin de ces grands maîtres, il en était fort loin sous le rapport des grâces et même du coloris. Les principaux tableaux que nous avons de lui, sont : *Hérodiade tenant la tête de S. Jean*, le *Prophète Agabus devant S. Paul*, qu'on voyait à Notre-Dame, et une *Visitation* qu'il avait faite pour le maître-autel des Jacobins de la rue St.-Jacques. Les estampes de Chéron sont d'une assez bonne manière, mais elles sont froides et manquent d'effet. La religion protestante qu'il professait, l'ayant obligé de passer en Angleterre, lors de la révocation de l'édit de Nantes, il y fut bien accueilli, et mourut à Londres en 1725. P—E.

CHÉRON (LOUIS-CLAUDE), né à Paris, le 28 octobre 1758, devait succéder à son père, attaché à l'administration des forêts, et cultivait les

lettres sans prétention, lorsqu'en 1790 il fut nommé administrateur du département de Seine-et-Oise, et, en 1791, député à l'assemblée législative, où il manifesta des opinions sages et modérées : il y fut membre du comité des domaines. Emprisonné sous le règne de la terreur, il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Élu membre du conseil des cinq-cents en 1798, il refusa de remplir ces fonctions, et, dans sa retraite, s'adonna tout entier aux lettres. Il fut, en 1805, nommé préfet du département de la Vienne, et mourut à Poitiers, le 13 octobre 1807. On a de lui : I. *le Poète anonyme*, comédie en 2 actes et en vers, 1785, in-8°. de 59 pages. Cette pièce, le début de l'auteur, ne fut pas représentée ; elle a trop peu d'action ; mais elle est en général élégamment écrite ; nous remarquerons cependant une licence un peu trop forte que Chéron s'y permit quelquefois, celle de retrancher les s de la seconde personne des verbes, au milieu d'un vers. II. *Caton à Utique*, tragédie en 3 actes et en vers, imitée d'Addison, 1789, in-8°. ; III. *l'Homme à sentiments*, comédie en 5 actes et en vers, 1789, in-8°. La première représentation eut lieu le 10 mars. En 1801 (le 24 octobre), l'auteur reproduisit sa pièce en 3 actes et en vers, sous le titre du *Moraliseur*, et la fit imprimer la même année sous celui de *Valsain et Florville* ; enfin, en mars 1805, il l'avait remise en 5 actes, et la fit jouer sous le titre du *Tartufe de Mœurs*, qu'elle a définitivement gardé, et sous lequel elle fut réimprimée in-8°. C'est une imitation du *the School for scandale*, de M. Shéridan. IV. *Conduite du maire de Paris* (Pétion), à l'occasion de la société des *Feuillants*, 1792, in-8°. ; V. *Réponse à A. P. Montesquiou sur les forêts nationa-*

les, suivie d'un Projet de loi sur l'administration forestière, 1797, in-8°; VI. une traduction des *Leçons de l'enfance par miss Maria Edgeworth*, 1803, 5 vol. in-16, avec le texte en regard; VII. traduction des *Lettres sur les principes élémentaires d'éducation, par Elis. Hamilton*, 1803, 2 vol. in-8°; VIII. *Tom-Jones*, ou *Histoire d'un enfant trouvé, traduite de H. Fielding*, 1804, 6 vol. in-12. La traduction publiée par Laplace de ce chef-d'œuvre des romans était abrégée; la traduction entière, donnée par M. Laveaux, avait eu peu de succès; le nouveau travail de Chéron fut bien accueilli par les gens de goût, et ce n'est que dans sa traduction que les personnes qui ne savent pas l'anglais peuvent lire *Tom-Jones*. Il a laissé en manuscrit une comédie en 5 actes et en vers, et deux comédies en 1 acte, reçues au Théâtre français; une autre comédie en 5 actes et en vers, qu'il était sur le point de présenter; une tragédie d'*Othello*, en 5 actes et en vers; une traduction des meilleures odes d'Horace; un grand nombre de poésies fugitives. A. B.—T.

CHERRIER (SÉBASTIEN), chanoine régulier, curé de Neuville et de Pierrefitte au diocèse de Toul, né à Metz le 11 mai 1699, a beaucoup travaillé pour l'instruction de l'enfance, et principalement sur la manière de lui apprendre à lire. Voici la liste de ses ouvrages: I. *Méthode familière pour les petites écoles, avec un traité d'orthographe*, 1749, in-12; II. *Méthodes nouvelles pour apprendre à lire aisément et en peu de temps, même par manière de jeu et d'amusement, aussi instructives pour les maîtres que commodes aux pères et mères, et faciles aux enfants, avec les moyens de remédier à plusieurs équivoques et bizarreries de l'ortho-*

graphie française, in-12, 1755. Cet ouvrage, qui est sans contredit le meilleur de l'auteur, contient un examen critique des diverses méthodes mécaniques inventées pour apprendre à lire et à écrire, jusqu'à l'époque où il écrivait lui-même. La même année, il en fit imprimer séparément les alphabets, sous le titre d'*Alphabets latins et français extraits des méthodes nouvelles*, in-fol.; enfin l'ouvrage a été réimprimé en entier, avec le titre de *Manuel des maîtres et maîtresses d'école, et grammaire française tirée des meilleurs auteurs*, in-12. III. *Histoire et pratique de la clôture des religieuses*, 1764, in-12; IV. *Equivoques et bizarreries de l'orthographe française*, 1766, in-12, ouvrage utile, mais qui aurait pu être plus approfondi. — Il ne faut pas confondre cet auteur avec l'abbé Claude CHERRIER, censeur de la police, mort en juillet 1758, et connu pour être l'auteur du *Polissoniana*, ou *Recueil de turlupinades*, etc., Amsterdam, 1722; nouvelle édition, 1725, in-12. Cet ouvrage est un recueil de rebus, de calembourgs, et non de plaisanteries indécentes ou ordurières, comme le titre semblerait l'indiquer; cependant l'abbé Cherrier n'y mit pas son nom, et même, par la suite, il signait ses approbations du nom de *Passart*. On lui attribue encore *l'Homme inconnu*, ou *les Equivoques de la langue, dédié à Bacha Bilboquet*, Paris, 1722, in-12. B—C—T.

CHERSIPHON, architecte, appelé par divers auteurs anciens, *Ctésiphon*, *Archiphron*, *Crésiphon*, etc., naquit à Gnosse, dans l'île de Crète. Il traça le plan et commença la construction du fameux temple d'Éphèse, continué après sa mort par son fils Métagènes, après celui-ci, par

Démétrius, surnommé *le serviteur de Diane*, et par Péonius, ou plutôt *Poenius* d'Ephèse, et mis dans la suite au nombre des sept merveilles du monde. Encouragé par le vœu des peuples Ioniens de l'Asie, qui contribuèrent tous aux frais de la construction, Chersiphron développa dans le plan la plus grande magnificence. L'édifice formait un parallélogramme d'environ quatre cent vingt-cinq pieds romains de long, sur deux cent vingt de large, ou environ trois cent quatre-vingt-cinq pieds de roi sur deux cents, et, en nouvelle mesure, cent vingt-cinq mètres sur soixante-cinq, y compris dix marches qui régnaient tout autour. Il offrait un *diptère-octostyle*, c'est-à-dire, qu'on y voyait deux façades opposées l'une à l'autre, présentant toutes deux un frontispice à huit colonnes. Un double portique, élevé sur les dix marches, entourait la *cella* ou le corps du temple. Le nombre total des colonnes s'élevait à cent vingt-sept, ce qui, en admettant un double rang de quinze sur la longueur des portiques, peut faire croire qu'on en comptait soixante-seize au dehors de l'édifice, et cinquante-une dans l'intérieur. Celles du dehors avaient soixante pieds romains de haut, ou cinquante-quatre pieds et demi de roi; elles étaient d'un marbre tiré des environs d'Ephèse, d'une seule pièce et d'ordre ionique. Chersiphron inventa, pour transporter ces grandes masses, ainsi que les pierres de l'architrave, des machines décrites par Vitruve, et dont Léon Alberti a fait graver des dessins dans son *Traité d'architecture*. L'édifice fut élevé sur l'emplacement qu'avait occupé auparavant un temple bâti par Crésus et Ephésus, incendié et ensuite restauré ou reconstruit par les Amazones. De là venait apparemment la

fausse tradition, conservée par Justin et par Solin, qu'il était l'ouvrage de ces femmes guerrières. Suivant un manuscrit de Pline, qui a appartenu au cardinal Bessarion, et que l'on conserve à Venise dans la bibliothèque de St.-Marc, on employa cent vingt ans à le construire; celui auquel Hardouin s'est conformé porte que l'ouvrage ne fut entièrement terminé qu'au bout de deux cent vingt années: ce dernier texte est le plus conforme à l'histoire. Les auteurs anciens ne disent point positivement à quelle époque l'édifice fut commencé, mais nous trouvons dans Diogène Laërce et dans Hésychius de Milet, que ce fut Théodore de Samos, architecte et sculpteur, fils de Rhécus ou de Téléclès, qui conseilla de placer du charbon dans les fondements: il doit suivre de là qu'on entreprit la bâtisse, et que par conséquent Chersiphron florissait vers la 20^e. olympiade, ou, au plus tard, dans la 24^e. (684 ans avant J.-C.) Crésus, roi de Lydie, qui régna de l'an 559 à l'an 545 avant J.-C., donna une partie des colonnes qui décoraient l'extérieur. Cet édifice fut incendié par Érostrate, la première année de la 106^e. olympiade, 356 ans avant notre ère; mais quoique Strabon semble dire que le feu le détruisit entièrement, et qu'on en éleva un nouveau, il serait facile de prouver, par le texte même de cet auteur, et par d'autres considérations, qu'il n'y eut que le toit de consumé. Les Ephésiens se chargèrent seuls de la restauration, qui fut dirigée par l'architecte Dinocrate ou Cheiromocrate, et, vingt-deux ans après, il était déjà rétabli dans son ancienne splendeur. Ainsi ce riche monument, qui, sous les Romains, n'avait pas cessé d'exciter une si vive admiration, était toujours l'ouvrage de Chersiphron. Cet artiste com-

posa, de concert avec son fils Métageènes, un écrit où il publia le plan, et où il détermina les proportions de l'ordre ionique. Son écrit subsistait encore au temps de Vitruve. Les Goths incendièrent le temple d'Ephèse, sous le règne de Gallien, et il ne fut plus restauré. Les colonnes qui ne furent point enlevées sous les empereurs d'Orient, l'ont été dans les temps modernes par les sultans Bajazet et Soliman, qui les ont fait servir à l'ornement de leurs mosquées. Des fragments de marbre couvrent encore le terrain nue lieue à la ronde. On peut consulter, pour l'histoire de ce monument, la Dissertation de Gio. Poleni, imprimée dans la 2^e. partie du tome 1^{er}. des *Mémoires de l'académie de Cortone*, et le *Voyage en Grèce* de M. de Choiseul-Gouffier. E—c D—D.

CHÉRUBIN (le P.), capucin d'Orléans, sous le règne de Louis XIV, sut allier les pratiques austères de son ordre, avec la culture des sciences exactes. Adroit mécanicien et bon géomètre, il s'appliqua principalement à l'optique, et servit utilement cette science en fabricant de bons instruments, en en perfectionnant la construction, et en composant des ouvrages qu'on peut encore consulter avec fruit. Il s'attacha surtout à perfectionner et à faire connaître le *télescope binocle*; imaginé par son confrère le P. Rheita, et il présenta au roi, en 1676, un de ces instruments, qui, par la clarté et l'augmentation du champ, avaient un avantage réel sur les lunettes astronomiques dont on se servait alors, mais que l'usage, devenu général, des télescopes à réflexion, a fait abandonner; il est pourtant vraisemblable que cette invention s'adapterait avantageusement aux lunettes achromatiques. Le P. Chérubin s'était aussi appliqué à perfectionner l'acoustique,

et on voit par une de ses lettres à Toinard, datée du 27 février 1675, que, dans une expérience faite en présence d'un des généraux de l'ordre, il fit « entendre très distinctement à » quatre-vingts pas de distance, et » discerner les voix des particuliers » dans une multitude qui parlaient » ensemble, quoique dans le milieu » on ne les pût aucunement entendre, » car ils ne parlaient qu'à voix basse, » et néanmoins on n'en perdait pas » une syllabe. » Le supérieur de l'ordre lui fit défense de divulguer un pareil secret, qui pouvait devenir dangereux pour la société civile, et contre lequel on n'a aucun moyen de défense, comme on a les rideaux pour se précautionner contre les lunettes de longue vue. Le P. Chérubin se conforma scrupuleusement à la défense qui lui fut faite; il avoua cependant à Toinard que, dans une seule occasion, où il s'agissait de l'intérêt de l'ordre, il avait fait usage de son mécanisme, qui, quoique volumineux, pouvait se cacher sous le manteau: c'est à l'occasion d'une division qui arriva dans l'ordre, vers 1652, entre les *Yvetons* et les *Claudions*, ainsi nommés des Pères Claude de Bourges, et Yves de Nevers, chefs de chaque parti. Le P. Chérubin, avec son acoustique sous son manteau, découvrit plusieurs secrets des Claudions lorsqu'ils parlaient ensemble, et son parti, qui était celui des Yvetons (1), s'en servit avantageusement. Le P. Chérubin a publié: I. *la Dioptrique oculaire, ou la Théorique, la positive, et la mécanique de l'oculaire dioptrique en toutes ses espèces*, Paris, 1671, in-fol., avec 60 planches et un frontispice;

(1) Voyez la *Lettre* de l'abbé Hautefeuille à M. Bourdelot, sur le moyen de perfectionner l'ouïe, du 30 août 1703, Paris, 1702, in-4^o.

II. *la Vision parfaite, ou le Concours des deux axes de la vision en un seul point de l'objet*, Paris, 1677, in-fol.; l'année suivante, il le publia en latin: *De visione perfectâ*, in-fol.; III. *la Vision parfaite, ou la Vue distincte*, tome II, 1681, in-fol.; c'est une suite de l'ouvrage précédent; IV. *Effets de la force de la continuité des corps, par lesquels on répond aux expériences de la crainte du vuide et à celles de la pesanteur de l'air*, Paris, 1679, in-12 de 466 pag.; l'auteur parle, dans cet ouvrage, d'une *machine télégraphique* avec laquelle il dessinait les objets éloignés, et il s'y plaint du *Journal des Savants*, qui avait cité avec éloge les microscopes de Hooke, qui n'étaient pas si bons que les siens; V. *L'Expérience justifiée pour l'élevation des eaux par un nouveau moyen, à telle hauteur et en telle quantité que ce soit*, Paris, 1681, in-12; VI. *Dissertation en laquelle sont résolues quelques difficultés prétendues au sujet de l'invention du binocle*, in-12, sans date. Le P. Bernard de Bologne cite encore de lui quelques ouvrages sur l'impenétrabilité du verre, sur le télescope et le microscope binocle, sur la nature et la construction du télescope; enfin sur la machine télégraphique, espèce de pantographe à dessiner la perspective, tel que celui qu'un jésuite avait décrit en 1651 (voy. SCHEINER); mais ce bibliographe des capucins ne donne aucun détail sur les éditions de ces divers ouvrages. C. M. P.

CHÉRUBIN SANDOLINI (le P.), capucin d'Udine, s'appliqua aux mathématiques et surtout à la gnomonique, et publia sur cette dernière science un ouvrage volumineux sous ce titre singulier: *Taulemma Cherubicum catholicum, universalis ac particu-*

laria continens principia sive instrumenta ad horas omnes italicas, bohemicas, gallicas atque babilonicas, diurnas atque nocturnas dignoscendas, et ad componendum per universum orbem earum multiformia horologia exquisitissimum, Venise, 1598, 4 vol. in-fol. divisés en 12 livres. Ce bon religieux laissa en manuscrit plusieurs autres ouvrages mathématiques. — CHÉRUBIN DE MORIENNE (le P.), capucin, se distingua par son zèle et ses talents dans la mission entreprise pour la conversion des calvinistes du Chablais (Voy. S. François de SALES.) D'un grand nombre de discours et de controverses qu'il avait composés à cette occasion, on n'a imprimé que ses *Acta disputationis habitæ cum quodam ministro hæretico, circa div. eucharistiæ sacramentum*, 1593, sans lieu d'impression. Ce pieux missionnaire mourut à Turin, en 1606, en réputation de sainteté. C. M. P.

CHERUBINI (LAERZIO), né à Norcia, dans le duché de Spolète en Ombrie, au 16^e. siècle, conçut le projet de recueillir les constitutions et les bulles des papes, depuis Léon 1^{er}., et commença à publier cette grande collection à Rome, en 1617, sous le titre de *Bullarium*; elle fut continuée par ses fils, réimprimée à Lyon en 1655 et 1673. La dernière édition, qui est aussi la plus estimée, fut donnée à Luxembourg, en 1742 et années suivantes. Le *Bullarium magnum* s'étend jusqu'à Benoît XIV, et comprend dix-neuf tomes, ordinairement reliés en 12 vol. in-fol. Après avoir joui de l'estime de Sixte V et de ses successeurs, Laërzio Cherubini mourut sous le pontificat d'Urbain VIII, vers 1626. — CHERUBINI (Angelo-Maria), religieux du Mont-Cassin, fut le principal collaborateur de son père, et

son continuateur après sa mort. Il publia à Rome, en 1658, les constitutions d'Urbain VIII. — CHERUBINI (Flavio), donna un *Compendium* du bullaire, Lyon, 1624, 5 tom. en un vol. in-4°.

V—VE.

CHERYF-ÊD-DYN-ALY (le *mol-lâ*, ou docteur), natif d'Yezd, que Khondémir nomme le plus noble des gens à talents de l'Iran (la Perse), et le plus aimable des savants du monde, dont il compare le style aux perles, aux diamants et aux pierres les plus précieuses, a tracé, avec une plume propre aux dessins les plus gracieux, des compositions admirables sur les événements de ce globe. Parmi ces ouvrages, le même historien persan en cite un d'une éloquence merveilleuse, c'est le *Zeser náméh fy ouacayi emyr Timour* (livre de la victoire, renfermant les faits et gestes de Tamerlan), composé sous les auspices d'Ibrahim-Sulthân, petit-fils de Tamerlan, et terminé en 828 (1424-1425). Khondémir ne fait nulle mention de l'introduction (*mo-caddeméh*) de cette histoire; c'est pourtant, suivant Hadjy-Khalfah, un morceau d'une haute importance pour l'histoire des tribus du royaume de Djaghatay, et pour la géographie des lieux habités par ces tribus. Il est douteux que cette introduction fasse partie de la traduction turke de l'ouvrage principal par Mohammed le persan. Au reste, ce morceau ne se trouve dans aucun des exemplaires du texte persan que nous possédons à la bibliothèque impériale. Il n'existe même dans aucune bibliothèque d'Europe, et il est extrêmement rare en Orient. Un nommé *Tadja éd-dyn-Al-Sel-Djac* a écrit un supplément qui contient la vie de Châh-Rokh et celle d'Olough-Bey. Le *Zeser náméh* a été traduit par Pétis de la Croix le fils, et publié

sous le titre d'*Histoire de Timur-Bec, connu sous le nom du grand Tamerlan, empereur des Mogols et Tartares*, etc. Paris, 1722, in-12, 4 vol. Sir William Jones et plusieurs autres orientalistes ont reproché à Pétis son manque de fidélité, et le savant anglais présente, dans ses notes géographiques sur la *Vie de Nadir-Chah*, une traduction de la description de Kachemyr, « plus littérale, dit-il, que celle de » Pétis de la Croix. » Le texte persan de cette description a été inséré par M. Jenisch dans sa belle dissertation *De fatis linguarum orientalium*, placée à la tête de la nouvelle édition du dictionnaire de Meninski.

L—S.

CHÉSEAUX (JEAN-PHILIPPE LOYS DE), physicien suisse, naquit à Lausanne en 1718. Excité par l'exemple de Crouzas, son aïeul, il se livra de bonne heure à l'étude des sciences philosophiques et mathématiques, et n'avait que dix-sept ans quand il composa ses *Essais de physique*. Il se passionna bientôt pour l'astronomie, fit construire un observatoire dans sa terre de Chéseaux, et y fit d'assez bonnes observations, dont il publia le résultat à l'occasion de la comète de 1745. Il est aussi presque entièrement l'auteur de la *Carte de l'Helvétie ancienne*, en 4 feuilles, insérée dans les *Mémoires sur l'histoire ancienne de la Suisse*, par C.-G. Loys de Bochat, 1749. Cette carte n'a proprement de géographie ancienne que la position des voies romaines; l'auteur a conservé à tous les lieux leur dénomination moderne, qu'il supposait tirée de la langue celtique. Pour le plan, on a suivi la Carte de la Suisse de Delisle, si ce n'est qu'on a un peu plus resserré l'intervalle entre les lacs de Genève et de Neuchâtel. Chéseaux

avait aussi étudié les langues et n'é-
tait étranger à aucune science ; aussi
fut-il associé ou correspondant des
académies des sciences de Paris et de
Göttingue, et de la société royale de
Londres. Il mourut à Paris, le 30 no-
vembre 1751. Ses principaux ouvra-
ges sont : I. *Essais de physique*, Paris,
1745, in-12 : c'est un recueil de trois
dissertations sur le choc des corps,
sur la force de la poudre à canon,
et sur la propagation du son ; II. *Traité de la comète qui a paru en*
décembre 1745, jusqu'à mars 1744,
contenant, outre les observations de
l'auteur, celles de Cassini à Paris,
et de Calandrini à Genève, avec di-
verses observations et dissertations as-
tronomiques sur les instruments, la
lune, les nuages, etc., Paris, 1744,
in-8°. de 500 pages. On y voit la fi-
gure de cette comète, l'une des plus
extraordinaires qu'on ait observées,
suivant Lalande. III. *Dissertations*
critiques sur la partie prophétique
de l'Écriture-Sainte, Paris, 1751,
in-12 ; IV. *Mémoires posthumes sur*
divers sujets d'astronomie et de
mathématiques, Lausanne, 1754,
in-4° : quelques exemplaires portent
un nouveau titre, avec la date de Pa-
ris, 1777. Ces mémoires traitent des
satellites, des équinoxes, de la chro-
nologie, de divers passages de l'Écri-
ture ; on y trouve des tables du soleil
et de la lune. V. *Essai sur la po-
pulation du canton de Berne*, inséré
dans les *Mémoires de la société éco-
nomique de Berne*, 1766. Seigneux
de Correvon a publié la vie de Ché-
seaux, avec une *Dissertation* de cet
auteur sur l'année de la naissance
de Jésus-Christ, dans le 3°. vol. de
sa traduction du *Traité de la religion*
chrétienne par Addison, Genève,
1771, in-8°. C. M. P.

CHESEL (JEAN-VAN), peintre

flamand, né en 1644, reçut de son
père, qui était peintre, les premiers
éléments de son art. Il devint en peu
d'années plus habile que son maître.
Les tableaux de van Dyck avaient
pour lui un attrait particulier ; la ma-
nière de ce grand artiste était l'objet
constant de ses études, et, arrivé à un
assez haut degré de réputation, il alla
chercher des travaux hors de sa pa-
trie. Il se rendit à Madrid, où il fit
pour la cour des portraits qui lui va-
lurent de nouveaux admirateurs. Il
peignit aussi avec un égal succès le
paysage, les fruits, les fleurs et l'his-
toire. Ses figures dans ce dernier
genre sont touchées avec beaucoup
d'esprit. Chesel n'a peint l'histoire
que dans de petites proportions. Pen-
dant qu'il était à Madrid, la reine
Louise, femme de Charles II ; lui fit
faire pour l'ornement de son cabinet
beaucoup de peintures, entre autres
l'*Histoire de Psyché*, sur des plan-
ches de cuivre. Après la mort de
cette princesse, il fit le portrait de
Marie-Anne de Neubourg, seconde
femme de Charles II ; elle le nomma
son peintre, et il resta à son service
après la mort de ce prince. Il la
suivit à Tolède, où il fit de nouveaux
portraits qui ajoutèrent encore à sa
réputation ; enfin, il fut envoyé à Pa-
ris pour peindre Philippe V avant que
ce prince passât en Espagne. C'est
dans cette ville qu'il mourut en 1708.

A—s.

CHESELDEN (GUILLAUME), chi-
rurgien anglais, né, en 1688, à Bur-
row ou the Hill, dans le comté de
Leicester. Après avoir fait quelques
études classiques, il s'appliqua, sous
plusieurs habiles maîtres, à l'étude de
l'anatomie et de la physiologie. Il pro-
fita si bien de leurs leçons, qu'il ou-
vrit lui-même, dès l'âge de vingt-deux
ans, un cours public d'anatomic. La

société royale de Londres l'admit un an après au nombre de ses membres. Il publia en 1715, in-8°, son *Anatomie du corps humain*, réimprimée en 1722, 1726, 1752, 1754, 1740, et pour la 11^e. fois en 1778. Quoiqu'il ait paru depuis sur ce sujet des traités plus complets et plus exacts, cet ouvrage est encore estimé. La réputation que lui obtinrent et ses leçons et ses succès dans la pratique de son art, le fit nommer chirurgien en chef de l'hôpital St.-Thomas, chirurgien consultant des hôpitaux de St.-George et de Westminster, et premier chirurgien de la reine Caroline. En 1725, parut, in-8°, son *Traité de la taille au haut appareil*, qui fut presque aussitôt attaqué dans un pamphlet anonyme attribué au docteur Douglas, et intitulé : *Lithotomus castratus*, dans lequel Cheselden était gratuitement accusé de plagiat. Cette méthode par le haut appareil, quoique perfectionnée par Cheselden, était encore accompagnée de si graves inconvénients, que ce savant chirurgien crut devoir l'abandonner, et adopta l'appareil latéral qu'il pratiqua long-temps avec beaucoup d'adresse et de succès. Sur quarante-deux sujets taillés par lui dans l'espace de quatre années, deux seulement ne purent être sauvés. L'auteur de son éloge, imprimé dans les *Mémoires de l'académie royale de chirurgie*, assure lui avoir vu faire cette opération en cinquante-quatre secondes. Une opération qui étendit beaucoup sa célébrité, et peut-être la seule circonstance de sa vie qui conservera son nom à la postérité, est celle par laquelle il rendit la vue, en 1728, à un jeune homme de quatorze ans, né aveugle, ou qui l'était devenu de très bonne heure. L'état de ce jeune homme à la suite de l'opération et après son entière

guérison, le progrès du nouveau sens qu'il venait d'acquérir, les idées nouvelles qui se développèrent en lui; donnèrent lieu à diverses observations intéressantes pour la physiologie et la métaphysique, et dont Locke, Diderot et Berkeley ont fait d'heureuses applications. En 1729, l'académie des sciences de Paris choisit Cheselden pour un de ses correspondants; et, en 1752, l'académie de chirurgie, nouvellement instituée à Paris, le nomma le premier de ses associés étrangers. Il publia par souscription en 1755, l'*Ostéographie*, ou *Anatomie des os*, 1 vol. in-fol.; composée de figures très bien gravées, et de courtes explications; mais la vente de cet ouvrage, d'un prix élevé, ne répondit pas aux dépenses qu'il avait faites; il fut de plus attaqué d'une manière assez indécente par le docteur Douglas, dans une brochure intitulée : *Remarques sur ce livre pompeux, l'Ostéographie de M. Cheselden*. Ce dernier, devenu possesseur d'une fortune assez considérable, songea alors à se procurer une espèce de retraite, et obtint, en 1757, la place de chirurgien en chef de l'hôpital de Chelsea, qu'il occupa avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1759, dans sa 64^e. année. Savant anatomiste; il fut peut-être le plus habile opérateur de son temps, et il contribua beaucoup à simplifier les procédés et les instruments de chirurgie en usage avant lui. Il se faisait remarquer surtout par la sensibilité et l'intérêt qu'il montrait à ses malades. Chaque fois qu'il entrait dans son hôpital pour y faire la visite du matin, la seule idée des souffrances qu'il allait nécessairement causer lui faisait éprouver des sensations pénibles, et l'on dit qu'il manifestait toujours une extrême anxiété avant de commencer

une opération, quoiqu'il reprît tout son sang froid dès qu'elle était commencée. Un habile chirurgien français, dont une longue pratique avait émuosé la sensibilité naturelle, s'étonnait de cette émotion qu'éprouvait Chéselden avant d'opérer, et la regardait comme une marque de faiblesse. Cependant, ce même chirurgien, ayant été conduit par lui dans une salle d'écriture, fut tellement ému à la vue d'un assaut très animé, qu'il se trouva mal, tandis que Chéselden faisait sa principale récréation de ce genre de spectacle. Chéselden aimait la littérature et les arts, et il était lié avec les gens de lettres les plus distingués de son temps, notamment avec Pope, qui, dans ses lettres, parle souvent de lui avec de grands éloges. On trouve dans les *Transactions philosophiques*, dans les *Mémoires de l'académie de chirurgie*, et dans d'autres recueils, quelques mémoires de sa composition, et il a ajouté à la traduction anglaise, faite par Gataker, des *Opérations chirurgicales* de Ledran, 21 planches et nombre d'excellentes observations.

S—D.

CHESNAYE (NICOLE DE LA), écrivain français, vivant sous le règne de Louis XII, est auteur d'un ouvrage fort rare, intitulé: *la Nef de santé*, Paris, Vérard, 1507, in-4°.; Paris, J. Jehannot, sans date, in-4°.; et Paris, Michel le Noir, 1511, in-4°. , fig. goth. Ces éditions sont également recherchées. L'ouvrage est divisé en quatre parties; la première contient la *Nef de santé*, en prose; la seconde, le *Gouvernail du corps humain*, également en prose; la troisième, une moralité en vers, intitulée: *la Condamnation des banquets à la louange de Diepte et Sobriété*; la quatrième renferme un traité en rime, *Des passions de l'ame qui sont contraires*

à la santé. Nos anciens bibliothécaires n'ont pas connu cet auteur. Duverdier a indiqué son ouvrage au mot *Nef*. Il paraît que Lamonnoye ne l'avait point vu, puisqu'il dit « que c'est une farce morale qui a de plaisants endroits, et dont la meilleure édition est de 1507. » Ce critique est ordinairement plus exact. Quelques personnes semblent encore douter que la *Nef de santé* soit réellement de la Chesnaye. Tous leurs doutes seront levés, quand elles sauront que son nom se trouve dans les initiales des dix-huit derniers vers du prologue de son ouvrage.

W—S.

CHESNAYE-DESBOIS (FRANÇOIS-ALEXANDRE AUBERT DE LA), naquit à Ernée, dans le Maine, le 17 juin 1699, fut quelque temps capucin, et rentra dans le monde sans se faire relever de ses vœux. Il fournit quelques matériaux qu'arrangèrent pour leurs feuilles les abbés Granet et Desfontaines, et mourut à Paris, à l'hôpital, le 29 février 1784. On a de lui un grand nombre d'ouvrages médiocres, parce qu'il travaillait pour vivre, et qu'il connaissait peu l'économie. De tous les compilateurs du 18°. siècle, la Chesnaye-Desbois est celui qui publia le plus de dictionnaires: I. *Dictionnaire militaire portatif*, 1745, 3 vol. in-12; 4°. édition, 1758, 3 vol. in-8°.; II. *Dictionnaire des aliments, vins et liqueurs*, 1750, 3 vol. in-12; III. *Dictionnaire universel d'agriculture et de jardinage*, 1751, 2 vol. in-4°.; IV. *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique*, 1757-1765, 7 vol. in-8°.; nouvelle édition augmentée sous le titre de *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de la France*, 1770-1784, 12 vol. in-4°.; et y a

trois volumes de supplément, donnés par Badier, mais ils sont devenus très rares, parce qu'ils furent mis à la raine pendant la révolution. Le *Dictionnaire de la noblesse* manque de critique, d'ordre et de méthode. Il est loin d'ailleurs d'être complet. L'étendue des articles a moins souvent pour mesure le degré d'intérêt dont ils sont susceptibles que l'argent payé ou refusé par les familles à l'auteur. Aussi, un grand nombre de maisons distinguées n'occupent que peu ou point d'espace dans cette volumineuse compilation. V. *Dictionnaire raisonné et universel des animaux*, 1759, 4 vol. in-4°. L'auteur suit les méthodes de Linné, Klein et Brisson. VI. *Dictionnaire domestique portatif*, 1762-1765, 5 vol. in-8°. réimprimé en 1769; VII. *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des Français*, 1767, 5 vol. in-8°; VIII. *Dictionnaire historique des antiquités, curiosités et singularités des villes, bourgs et bourgades en France*, 1769, 5 vol. in-8°. La Chesnaye-Desbois ayant publié presque tous ses ouvrages sous le voile de l'anonyme, nous en compléterons ici la série: IX. *Lettre à M^{me}. la comtesse de ***, pour servir de supplément à l'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes*, par le P. Bougeant, 1759, in-12; X. *l'Astrologue dans le puits*, 1740, in-12; XI. *Lettres amusantes et critiques sur les romans en général, anglais, français, tant anciens que modernes*, 1745, in-12; XII. *Lettre à M. le marquis de ***, sur la *Méropé de M. de Voltaire et celle de M. Maffei*, 1745, in-8°; XIII. le *Parfait Cocher*, 1744, in-8°. Cet ouvrage est du duc de Nevers; la Chesnaye-Desbois n'en fut que l'éditeur. XIV. *Éléments de l'art militaire*, par d'Héricourt, nouvelle

édition, augmentée des nouvelles ordonnances militaires depuis 1741; 1752-1758, 6 vol. in-12; XV. *Correspondance philosophique et critique, pour servir de réponse aux Lettres juives*, 1759, 5 vol. in-12; XVI. *Lettres critiques avec des songes moraux sur les songes philosophiques de l'auteur des Lettres juives*, 1745, in-12; XVII. *Lettres hollandaises, ou les Mœurs des Hollandois*, 1747, 2 vol. in-12; XVIII. *Almanach des corps des marchands et des communautés du royaume*, 1755 et années suiv.; XIX. *Système du règne animal, par classes, familles, ordres, etc.*, 1754, 2 vol. in-8°. L'auteur suit les méthodes de Klein, d'Artedi et de Linné. XX. *Les Doutes de M. Klein, ou ses observations sur la revue des animaux, faite par le premier homme*, etc., traduits du latin, 1754, in-8°; XXI. *Ordre naturel des oursins de mer et fossiles*, traduit du latin de Théodore Klein, avec le texte, 1754, in-8°; XXII. *Traduction des Missus de M. Klein, ou ses observations sur diverses parties du règne animal*, 1754, in-8°; XXIII. *Étrennes militaires*, 1755-1759, in-24; XXIV. *Calendrier des princes, ou État actuel de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, 1762 et années suiv., in-24. L'auteur continua cet ouvrage sous le titre d'*Étrennes de la noblesse*, 1772 et années suivantes. V—VE.

CHESNE (DU). Voy. DUCHESNE.

CHESNEAU (NICOLAS), en latin *Querculus*, né en 1521, à Tourteron, près de Vouziers en Champagne, enseigna d'abord les belles-lettres au collège de la Marche, puis fut chanoine et doyen de St.-Symphorien de Reims. Il joignit l'étude de l'histoire au goût des recherches littéraires, fit

ses delassements de la poésie, et mourut à Reims le 19 août 1581, après avoir légué sa bibliothèque au couvent des minimes de cette ville. On lui doit la première édition de l'historien Flooard, dont le texte latin n'avait point encore été publié, lorsqu'il en donna une traduction française, sous ce titre: *Histoire de l'église de Reims*, en 4 livres, Reims, 1581, in-4°. Chesneau n'a traduit qu'une partie de cette histoire, qui se termine à l'an 948, et ne s'est point assujéti au texte de son auteur, qu'il nomme *Floard*; il en a transposé et retranché divers endroits. Ses autres ouvrages sont: I. *Hexastichorum moralium libri duo*, Paris, 1552, in-fol.; II. *Epigrammatum libri II, Hendecasyllaborum liber, et Sybillinorum oraculorum periocha*, Paris, 1552, in-4°; III. *Poetica meditatio de vita et morte D. Franc. Picart*, 1556, in-4°; IV. *Nic. Querculi in fortunam jocantem carmen heroicum universam belli apud Belgas gesti historiam complectens*, Paris, 1558, in-8°; V. *Avis et remontrances touchant la censure contre les anti-trinitaires*, traduit du latin du cardinal Hosius. Reims, 1575, in-8°; VI. *Psalterium decachordum Apollinis et novem musarum*, Reims, 1575, in-8°, pièce faite à l'occasion du couronnement de Henri II. L'auteur la publia la même année en français, et fit d'autres poésies de circonstance; il écrivit encore quelques autres ouvrages de controverse, et traduisit en français, d'après la version latine de Surius, le *Traité de la Messe évangélique*, composé en allemand par Fabri d'Heilbroun. — Jean CHESNEAU, secrétaire du chevalier d'Arbaumont, envoyé à Constantinople sous François 1^{er}, en 1546, écrivit la relation de ce voyage, dont le manuscrit, provenant de la bibliothèque

de Baluze; se trouve à la bibliothèque impériale. C. M. P.

CHESNEAU (NICOLAS), médecin né à Marseille 1601, était oncle du célèbre grammairien Dumarsais. Il mérita d'occuper une place distinguée parmi les observateurs. Chaque jour il notait les cas les plus intéressants que lui offrait une pratique étendue. Il traçait avec soin l'histoire des maladies qu'il avait occasion de traiter, et formait de ces notes un recueil qu'il destinait à l'instruction de son fils unique; mais ce fils préféra la théologie à la médecine. Trompé dans son attente, Chesneau en conçut un tel chagrin, qu'il abandonna pendant plusieurs années son important travail. Il le reprit enfin, et le publia sous ce titre: *Observationum libri quinque, quibus accedunt ordo remedium alphabeticus, ad omnes fere morbos conscriptis, sicut et Epitome de natura et viribus luti et aquarum Barbotanensium*, Paris, 1672, in-8°. L'*Epitome* sur la nature et les propriétés des eaux de Barbotan fut imprimé séparément l'année suivante. L'auteur l'avait déjà publié en français, sous le titre de *Discours et abrégé des vertus et propriétés des eaux de Barbotan, en la comté d'Armagnac*, Bordeaux, 1628, in-8°. On doit encore à Chesneau une *Pharmacie théorique*, Paris, 1660, 1682, in-4°. Conrad Victor Schneider a écrit contre ce médecin plusieurs dissertations: *De spasmo cordis; De spasmodorum subjecto; De apoplexiâ*, etc. On ignore la date de la mort de Chesneau; il rapporte qu'il perdit ses dents molaires à vingt-trois ans, et que, jusqu'à l'âge de soixante-huit, il souffrit des douleurs atroces causées par des fluxions répétées. C.

CHESNÉCOPHORUS (NICOLAS), chancelier de Suède; né dans la province de Néricie vers le milieu du 16^e.

siècle, fit ses études en Allemagne, avec un succès brillant, et devint professeur à Marbourg. En 1602, Charles IX, qui venait de monter sur le trône, l'appela en Suède et le nomma chancelier. Ce prince eut toujours une grande confiance en lui, et l'employa dans les affaires les plus importantes. Pendant les années 1610 et 1611, le chancelier fut envoyé, en qualité de ministre de Suède, à Copenhague et à plusieurs cours d'Allemagne. On prétend qu'il voulut engager le roi à statuer dans le code du pays, que tout gentilhomme qui n'aurait pas fait des progrès satisfaisants dans les sciences, perdrait ses titres et ses droits. Chesuécophorus publia quelques ouvrages, dont le plus remarquable est celui qui a pour titre : *Exposé des motifs qui ont engagé les états de Suède à ôter la couronne au roi Sigismond*. Cet ouvrage, écrit en suédois, devait servir d'apologie à Charles IX, qui avait combattu Sigismond, son neveu, et qui l'avait remplacé sur le trône. — CHESUÉCOPHORUS (Jean), fut le premier professeur de médecine établi par le gouvernement de Suède à l'université d'Upsal. Il obtint cette place en 1615, et mourut en 1655. On a de lui un recueil de dissertations académiques sur divers sujets de physique et d'histoire naturelle, publiées successivement sous ce titre : *Dissertationes de plantis*, Upsal, 1620-1626, in-4^o, et un ouvrage en suédois, contenant des avis aux voyageurs qui parcourent des pays infectés de maladies contagieuses. C—AU et D—P—s.

CHESEL (JEAN). V. CASELIUS.

CHESTERFIELD (PHILIPPE DORMER STANHOPE, comte de), jouit en Angleterre d'une grande réputation comme homme d'état, comme orateur et comme écrivain. Il naquit à Londres en 1694. Après avoir fait ses

premières études dans la maison paternelle, sous d'habiles instituteurs, il fut envoyé, âgé de seize ans, à l'université de Cambridge. Il y fut élevé, suivant les usages de ces anciennes universités, où les vieilles méthodes, mal assorties avec le progrès des lumières, mêlent beaucoup de pédantisme à de bonnes instructions, et sont plus propres à former des savants que des gens du monde, et encore moins que des hommes d'état. Le jeune Stanhope suivit ces études avec le succès qu'on pouvait attendre d'une intelligence supérieure, unie à une application soutenue. Il sentit lui-même le vice essentiel de cette éducation, qui, de son propre aveu, n'avait fait de lui qu'un petit pédant vain et superficiel. « Quand je voulais bien parler, écrit-il à son fils, je copiais Horace ; quand je voulais faire le plaisant, je citais Martial, et quand je voulais paraître un homme du monde, j'imitais Ovide. J'étais convaincu qu'il n'y avait que les anciens qui eussent le sens commun, et qu'on trouvait dans leurs ouvrages tout ce qui pouvait être nécessaire, utile ou agréable à l'homme. » Comme il était né avec un esprit aussi droit que brillant, il eut bientôt secoué cette poussière de l'école. Au sortir de l'université, en 1714, il quitta l'Angleterre pour aller faire le tour de l'Europe, et ses parents eurent assez de confiance dans la sagesse de son caractère pour le laisser partir sans gouverneur. Il passa l'été à la Haye, où il commença à perdre de ses habitudes de collège, mais où il se laissa entraîner au goût du jeu, qui y était en vogue, surtout parmi les étrangers, et qui lui fit faire quelques imprudences. De là il alla à Paris, où, admis dans la meilleure compagnie, recherchant surtout la société des femmes

aimables , il contracta l'habitude de cette politesse de ton et de manières qui l'ont distingué dans toute sa vie. A l'avènement de George I^{er}. , le général Stanhope , qui avait la faveur de ce prince et qui fut nommé l'un des principaux secrétaires d'état , rappela en Angleterre le jeune Stanhope , son petit-neveu , et le fit placer dans la maison du prince de Galles , en qualité de gentilhomme de la chambre. Une place au parlement est toujours le premier objet d'ambition d'un jeune homme de naissance. Il fut élu pour le premier parlement formé dans ce règne , comme représentant du bourg de St.-Germain , dans le comté de Cornouailles , quoiqu'il n'eût pas encore tout-à-fait l'âge prescrit par la loi. La carrière où il entrait était la plus propre à développer les germes de ses talents et de son caractère. A peine admis dans la chambre des communes , il chercha à s'y distinguer par le genre de mérite qui y donne le plus d'éclat , l'art de la parole. Il s'était préparé , par de bonnes études , au rôle qu'il allait jouer , et , dès les premiers moments , dit-il lui-même , il ne rêvait le jour et la nuit qu'à ce qu'il se proposait de dire dans la chambre , et ce fut au bout d'un mois seulement qu'il prononça son premier discours , où il étonna ses auditeurs par la vigueur de ses opinions , autant qu'il les charma par l'élégance de son style et par la grâce et la facilité de son débit. Il parla ensuite avec un succès égal pour appuyer la proposition de fixer à sept ans la durée des sessions du parlement ; mais deux discours qu'il prononça dans la suite à la chambre des pairs , où il passa à la mort de son père , lui ont fait encore plus d'honneur , parce que son talent s'y est exercé sur des objets d'un intérêt plus général. Dans l'un , il s'opposa au bill proposé pour soumettre à

une censure préalable la représentation des pièces de théâtre ; dans l'autre , il appuya le bill qui réforma l'ancien calendrier pour l'ouverture de l'année , afin d'établir en Angleterre le nouveau style adopté dans le reste de l'Europe. En 1728 , un nouveau théâtre s'offrit à son ambition d'estime et de gloire. Nommé ambassadeur en Hollande , il se distingua particulièrement dans cette mission . où il parvint à préserver l'électorat de Hanovre des calamités d'une guerre dont ce pays était menacé. Il obtint , pour récompense , l'ordre de la jarretière , avec la place de grand-maître de la maison du roi George II. Rappelé de Hollande en 1752 , il y fut renvoyé avec le même titre d'ambassadeur , et s'y conduisit avec la même habileté. Il fut ensuite nommé vice - roi d'Irlande , d'où il revint en 1748 pour occuper une place de secrétaire d'état. Ses voyages et ses travaux avaient grièvement altéré sa santé ; il prit enfin le parti de renoncer aux affaires et à l'administration , et consacra le reste de sa vie à la retraite , à l'étude et à l'amitié , jouissant , plus qu'aucun autre homme n'a pu le faire , de *potium cum dignitate* , que les hommes d'état ont l'air d'ambitionner plus qu'ils ne savent en jouir. Ceux qui sauront observer avec attention les détails de la vie entière du lord Chesterfield , y apercevront une réunion de qualités peu communes , et même des contrariétés apparentes , qui peuvent ajouter quelques traits nouveaux à la connaissance du cœur humain. Peu d'hommes ont parcouru une carrière plus brillante. Il eut le rare bonheur d'obtenir tous les genres de succès qu'il paraît avoir recherchés. Né avec tous les avantages du rang et de la fortune , il reçut de la nature une figure noble et agréable , qui s'embellit encore de la grâce et de

la politesse des manières, d'un langage élégant et facile, et de toutes les ressources d'un esprit cultivé, tour à tour gai, plaisant, solide, et toujours animé. Sans avoir la chaleur, ni l'originalité, ni la profondeur des vues qui ont illustré les grands orateurs du parlement britannique, son élocution, plus douce et plus insinuante, plus précise et mieux ordonnée, suppléait, par la grâce, par l'élégance, et surtout par la solidité du jugement, aux qualités plus puissantes qui lui manquaient. Aussi, peu d'orateurs se faisaient-ils écouter avec plus d'intérêt et une attention plus flatteuse; et il en est très peu dont les discours soutinssent comme les siens à la lecture la réputation qu'ils avaient obtenue à la tribune. Comme négociateur, ses succès sont connus; mais le degré de mérite qui lui valut ces succès ne peut être apprécié par le public. Les travaux des négociateurs sont enveloppés de ténèbres, et leur gloire est un mystère qu'il faut presque toujours croire sur parole. Dans la courte durée de sa vice-royauté d'Irlande, il montra une habileté pour conduire les hommes et traiter les affaires, une fermeté de principes avec un esprit conciliant, qui ont laissé dans ce pays un long souvenir mêlé d'admiration et de reconnaissance. Le talent du lord Chesterfield comme écrivain ne s'est montré que dans un petit nombre d'essais de morale, de critique ou de plaisanterie, insérés la plupart dans quelques ouvrages périodiques du genre du *Spectateur*; dans ceux de ses discours parlementaires qui ont été imprimés, mais surtout dans le recueil de ses lettres à son fils, qui ont été publiées en 1774, et qui ont fait tant de bruit dans toute l'Europe. Elles sont remarquables par la solidité jointe aux agréments de l'esprit, par une

connaissance profonde des mœurs, des usages et de l'état politique de l'Europe; par l'instruction variée et intéressante qui s'y présente toujours sous une forme agréable et facile; par l'élégance noble et naturelle qui convient à un homme du monde, et par un art de style, qui honorerait l'écrivain le plus exercé. Un simple recueil de lettres a suffi pour placer lord Chesterfield au rang des premiers écrivains de sa nation. Il est peu d'ouvrages anglais où le style se rapproche davantage des formes grammaticales de la langue française; c'est que cette langue était extrêmement familière au lord Chesterfield, comme elle l'était à Bolingbroke, à Hume, à Gibbon, et à quelques autres auteurs à qui les Anglais ont reproché d'avoir introduit dans leur style beaucoup de tournures et de locutions françaises. Mais les différents genres de mérite qui donnèrent tant de vogue aux lettres de Chesterfield ne purent effacer le scandale qu'excita le genre de morale qui en fait le fonds principal. On dut être en effet aussi étonné que choqué de voir un père recommander à chaque instant à son fils les grâces du maintien et la politesse des manières comme les qualités les plus essentielles qu'un homme du monde puisse acquérir. Il veut en faire un homme à bonnes fortunes, et lui indique lui-même des femmes très connues qu'il peut attaquer avec confiance, et dont il lui présente la conquête comme facile. Ce langage de mœurs frivoles à la fois et corrompues ne pouvait trouver d'apologistes. Une circonstance seule peut en atténuer l'inconvenance. Le lord Chesterfield avait épousé, en 1755, Melusine de Schulemburg, comtesse de Walsingham, qui ne lui donna point d'enfants; mais il en avait eu un d'une femme qu'on n'a pas nom-

mée, et à laquelle il avait été longtemps attaché. Il avait adopté ce fils naturel, qu'il fit élever avec le plus grand soin, et à qui il donna le nom de *Stanhope*. Ce jeune homme, qui mourut en 1769, avait rapporté de l'université beaucoup de gaucherie dans ses manières. Son père, qui attachait tant de prix aux agréments extérieurs, crut que l'éducation pouvait corriger la nature, et qu'à force de lui recommander les grâces, la politesse des formes et les belles manières, il pourrait lui en inspirer le goût et lui en faire contracter quelques habitudes ; mais tous ses efforts échouèrent contre une nature rebelle. Le jeune Stanhope resta un homme commun dans son ton, son air et son langage, quoiqu'il ne fût pas dépourvu de sens et d'instruction, et que, chargé de plusieurs missions diplomatiques, il en ait rempli les fonctions avec habileté. Le lord Chesterfield devint sourd vers la fin de sa carrière, et c'était un grand malheur pour l'homme du monde qui aimait le plus la conversation et y brillait davantage. D'autres infirmités se joignirent à celle-là, et répandirent un voile de tristesse sur les restes d'une vie jusque-là si heureuse et si animée. Il avait été intimement lié avec Pope, Swift, Bolingbroke, et les hommes d'Angleterre les plus distingués par l'esprit et les talents. Il avait été lié aussi avec le fameux Samuel Johnson, homme de beaucoup d'esprit et de mœurs austères, mais qui joignait à un orgueil très susceptible un ton et des manières qui formaient un parfait contraste avec la politesse recherchée du comte de Chesterfield. Johnson disait de ce lord « qu'il était » le plus bel esprit des grands seigneurs, et le plus grand seigneur » des beaux esprits. » Lorsque les

lettres de Chesterfield parurent, Johnson dit, « que l'auteur y enseignait » une morale de prostituée et des manières de maître à danser. » Ces traits injurieux manquent leur effet, parce qu'ils manquent de mesure. Chesterfield avait connu Voltaire, dont il aimait passionnément les ouvrages. Il était surtout l'admirateur et l'ami de Montesquieu, qu'il avait engagé à venir en Angleterre, et qu'il avait logé chez lui. Lorsque ce grand homme mourut en 1755, Chesterfield en publia, dans les papiers anglais, un éloge ingénieux et noble, qui fut traduit sur-le-champ et imprimé dans les journaux français. Chesterfield mourut le 24 mars 1773, dans la 79^e. année de son âge. Voici le portrait qu'en trace le docteur Maty, dans un ouvrage intéressant et bien écrit, intitulé : *Mémoires de la vie du lord Chesterfield*. « Ce seigneur, dit » le biographe, ne fut égalé par aucun de ses contemporains pour la » variété des talents, l'éclat de l'esprit, la politesse des manières et » l'agrément de la conversation. Homme de plaisir et d'affaires tout à la » fois, il ne permit jamais que le plaisir empiétât sur les affaires. Ses » discours au parlement ont établi sa » réputation comme orateur, et le » genre de son éloquence a un caractère séduisant qui lui est propre. Sa » conduite fut toujours, dans la vie » politique, intégrè, ferme et dirigée » par la conscience ; dans la vie privée, sincère et amicale ; dans l'une » et dans l'autre, aimable, facile et » conciliante. Telles furent ses excellentes qualités ; que ceux qui valent » mieux que lui se chargent de relever ses défauts. » Ce dernier trait est d'un panégyriste, non d'un historien. On pardonnera à l'auteur de cet article de le terminer par une anecdote qui lui est personnelle. Il

était à Londres en 1769; le docteur Maty, homme de beaucoup d'esprit et habile médecin, le présenta au lord Chesterfield. Voici la lettre que le jeune voyageur écrivit à un de ses amis : « Je ne peux pas voir, pour la première fois, un grand homme sans éprouver une vive émotion, et j'ai besoin de communiquer celle dont je suis encore tout agité. Je viens d'être présenté au comte de Chesterfield, qui a été, comme vous savez, l'homme le plus aimable, le plus poli et le plus spirituel des trois royaumes; mais hélas! *quantum mutatus ab illo!* Malheureusement, nous avons pris un moment peu favorable. Il avait souffert dans la matinée. Sa surdité, qui s'accroît tous les jours, le rend souvent morose, et contrarie le désir de plaire qui ne l'abandonne jamais. — Il est » bien triste d'être sourd, nous dit-il, » quand on aurait beaucoup de plaisir à écouter. Je ne suis pas aussi » sage que mon ami, le président de » Montesquieu : *Je sais être aveugle,* » m'a-t-il dit plusieurs fois, et moi je » ne sais pas encore être sourd. » Je saisis cette occasion de lui parler de M. de Montesquieu. J'avais été présent un jour à une dispute qu'avait M. de Montesquieu avec M. de La Moignon, sur les querelles des parlements avec le ministère, et sur le droit qu'ils s'arrogeaient d'arrêter par leurs remontrances les actes de l'autorité souveraine. « Je me souviens, dit M. » de Montesquieu, que causant un » jour sur le même sujet avec milord » Chesterfield, il me dit : *Vos paroles pourront bien faire encore des barricades, mais ils ne feront jamais de barrières.* » Le comte parut écouter avec plaisir mon anecdote. Il me dit : « Je ne me souviens point du tout d'avoir jamais prononcé ces paroles, mais je ne suis

» pas fâché de les avoir dites. » Nous abrégâmes notre visite, dans la crainte de le fatiguer. « Je ne vous retiens pas, nous dit-il, *il faut que j'aie fait la répétition de mon enterrement.* » Il appelait ainsi une promenade qu'il faisait tous les matins en carrosse dans les rues de Londres. Les œuvres de milord Chesterfield ont eu en Angleterre plusieurs éditions in-4°. et in-8°. S—D.

CHÉTARDIE (JOACHIM TROTTI DE LA), savant bachelier de Sorbonne, naquit au château de la Chétardie dans l'Angoumois, l'an 1656; fut supérieur des séminaires supérieurs du Puy en Velay et de Bourges; permuta le prieuré de St.-Cosme-lès-Tours pour la cure de St.-Sulpice, dont il prit possession en 1696; fut nommé, en 1702, à l'évêché de Poitiers, qu'il refusa par humilité, et mourut à Paris, le 1^{er} juillet 1714, âgé de soixantedix-neuf ans. Quoiqu'il se fût appliqué constamment avec zèle aux soins du gouvernement spirituel d'une des plus fortes paroisses de la France, il trouva le temps de composer plusieurs ouvrages utiles. Les principaux sont : I. des *Homélies* en latin, pour tous les dimanches de l'année, Paris, 1706 et 1708, 2 vol. in-4°. et 4 vol. in-12; II. des *Homélies* en français, au nombre de trente-quatre, Paris, 1707, 1708 et 1710, 3 vol. in-4°. et 4 vol. in-12 : le pieux orateur explique, avec onction et solidité, l'Évangile du jour, et éclaircit les principes de la morale chrétienne. On remarque dans ses discours beaucoup de méthode et d'érudition. III. *Catéchisme de Bourges*, in-4°, ou 4 vol. in-12, réimprimé sous le titre de *Catéchisme*, ou *Abrégé de la doctrine chrétienne*, Paris, 1708, 6 vol. in-12 : cet ouvrage estimé a eu plusieurs éditions; IV. *Entretiens ecclé-*

siastiques tirés de l'Écriture-Sainte, du pontifical et des SS. Pères, ou *Retraite pour les ordinants*, 4 vol. in-12; V. *Explication de l'Apocalypse par l'histoire ecclésiastique*, pour prémunir les catholiques et les nouveaux convertis contre la fausse interprétation des ministres, Bourges, 1692, in-8., et Paris, 1701, in-4°. : cette explication est souvent citée avec éloge dans la *Bible de Vence*. On trouve à la fin la vie de quelques empereurs qui ont persécuté l'Église, celle de Constantin qui lui rendit la paix, et celle de Ste. Hélène, mère de Constantin. — Le chevalier DE LA CHÉTARDIE, frère ou neveu du précédent, mort vers 1700, est connu par deux petits ouvrages écrits avec esprit et politesse : I. *Instruction pour un jeune seigneur*, ou *l'Idée d'un galant gentilhomme*, la Haye, 1685, in-12; II. *Instruction pour une jeune princesse*, ou *l'Idée d'une honnête femme*, Amsterdam, 1685, in-12 : ce dernier ouvrage a été plusieurs fois réimprimé à la suite du *Traité de l'éducation des filles*, par Fénelon, Amsterdam, 1702, in-12; Liège, 1771, in-12, etc. V—VE.

CHÉTARDIE (JOACHIM-JACQUES-TROTTI, marquis DE LA), né le 3 octobre 1705, lieutenant au régiment du roi en 1721, colonel du régiment de Tournais en 1754, fut nommé ambassadeur en Russie en 1759. Il y devint l'amant chéri de l'impératrice Élisabeth, qui le fit chevalier des ordres de St.-André et de Ste.-Anne en 1742. Il revint en France la même année. Nommé de nouveau ambassadeur en Russie en septembre 1745, il passa par Copenhague et Stockholm, où il s'acquitta des commissions particulières dont le roi l'avait chargé, et arriva à Pétersbourg. Soit qu'il se fût rendu coupable de quelques indiscre-

tions, ou que les ministres de l'impératrice, jaloux de son crédit auprès de cette princesse, eussent trouvé le moyen de l'irriter contre lui, elle lui fit ordonner, à la fin de 1744, de sortir de ses états dans vingt-quatre heures, et le dépouilla de ses ordres. La cour de France, par mécontentement de sa conduite, ou pour donner une sorte de satisfaction à l'impératrice, l'envoya prisonnier à la citadelle de Montpellier. Il en sortit quelques mois après, et fut employé, en 1745, à l'armée d'Italie. Il continua d'y servir jusqu'en 1748, et fut nommé ambassadeur auprès du roi de Sardaigne en 1749. Employé ensuite à l'armée d'Allemagne, il combattit à Rosback, et mourut le 1^{er} janvier 1758, à Hana, où il commandait. Le marquis de la Chétardie était un des plus aimables et des plus beaux hommes de son temps. Naturellement galant et recherché par les plus jolies femmes, il est à présumer qu'il inspira de la jalousie à l'impératrice Élisabeth, et que ses ministres profitèrent de cette circonstance pour le perdre entièrement dans son esprit. Le chevalier d'Éon dit dans ses mémoires, que la *conduite indiscrete* du marquis de la Chétardie avait brouillé les cours de France et de Russie, que cette mésintelligence subsistait depuis quatorze ans, lorsqu'il fut envoyé pour la faire cesser, de concert avec le chevalier Douglas. D. L. C.

CHEVALET (ANTOINE). *Voy.* CHEVALET.

CHEVALIER (ANTOINE - RODOLPHE), naquit à Montchamps près de Vire, en 1507, d'une bonne famille, mais que de Thou qualifie à tort de famille noble. Il vint très jeune à Paris, étudier l'hébreu sous Vatable, et fut bientôt cité pour ses connaissances dans cette langue. Protestant, et zélé propagateur de la réforme, il se

vit obligé de quitter la France. Accueilli en Angleterre, il eut l'honneur d'enseigner le français à la princesse Elisabeth, qui, montée sur le trône, ne cessa de lui donner des témoignages de sa considération. Étant allé en Allemagne prendre des leçons de Trémellius, il épousa la belle-fille de ce savant, et se fortifia dans l'hébreu. Il fut successivement appelé à Strasbourg et à Genève pour y enseigner cette langue. Cette dernière ville le choisit pour remplir la place de premier professeur dans son académie, et lui accorda le titre de citoyen, comme la récompense de ses talents; mais l'amour de la patrie le rappela à Caen, où il fut sollicité de professer. La guerre civile l'en chassa. Après la St.-Barthélemi, il s'enfuit à Guernesey, où il mourut en 1572, laissant un fils qui se retira en Angleterre, et une édition imparfaite de la Bible, en quatre langues. Chevalier fut l'interprète de Calvin, pour les livres hébreux dont il avait besoin. Il travailla avec Bertram et Mercerus au *Thesaurus lingue sanctæ* de Pagnini, et fut en relation avec les hommes les plus savants de son temps. Casaubon et Scaliger faisaient le plus grand cas de son savoir. Le dernier estimait surtout sa grammaire hébraïque, qui parut sous ce titre : *Antonii Rodolphi Cevalerii lingue hebraicæ rudimenta*, in-8°, apud Henricum Stephanum, 1567. On trouve à la suite de cette grammaire : *Epistola divi Pauli ad Galatas Syriaca litteris hebraicis, cum versione latinâ Antonii Cevalerii*. La Bible polyglotte de Walton renferme plusieurs traductions de Chevalier : 1°. *Targum hierosolymitanum in Pentateuchum, latinè, ex versione Cevalerii*; 2°. *Targum Pseudo-Jonathanis in Pentateuchum, latinè nunc primum editum, ex versione*

Antonii Cevalerii; 3°. *Targum Jonathanis in Josue, judices, libros regum, Isaïæ, Jeremiæ, Ezechielis et duodecim prophetarum minorum, latinè, ex versione Alphonsi de Zamora, à Benedicto Aria Montano recognitâ, et ab Antonio Cevalerio emendatâ*. Chevalier a fait en vers hébreux l'épithaphe de Calvin, qu'on trouve dans les poésies de Bèze, Genève, 1597. L. R.—E.

CHEVALIER (GUILLAUME), poète français, né à St.-Pierre-le-Moutier en Nivernais, était docteur en médecine. Il paraît qu'il exerçait sa profession dans le Poitou, et peut-être à Niort, puisque c'est dans cette ville qu'il fit imprimer l'ouvrage suivant : *OEuvres ou meslanges poétiques, où les plus curieuses raretés et diversités de la nature divine et humaine sont traitées en stances, rondeaux, sonnets et épigrammes*, 1647, in-8°. On apprend dans l'épître dédicatoire de ce volume qu'en 1645, étant encore fort jeune, il avait eu l'honneur de présenter un sonnet à Louis XIV. Il ne faut donc pas le confondre avec Guillaume (et non Gaston) Chevallier, gentilhomme béarnais, selon Lacroix du Maine, ou agénois, selon les continuateurs de Moréri, et qui publia, en 1584, un recueil de quatrains moraux, sous ce titre : *le Décès, ou Fin du monde, divisé en trois visions*, in-4°. mais il peut être l'auteur du *Nouveau Cours de philosophie en vers, avec des remarques en prose*, imprimé à Paris en 1655, in-12. Nous ne hasardons ici cette conjecture que pour engager les personnes qui s'occupent de l'histoire littéraire à éclaircir ce fait. On a du même Chevalier (du Nivernais) un recueil différent du premier, intitulé la *Poésie sacrée, ou Mélanges poétiques en*

vers latins et français, *Élégies*, etc.; traitant des *Mystères de N. S. J. C.*; des *Panégryriques et Vies des saints*; des *grands Jours tenus à Clermont en Auvergne*, Paris, 1669, in-12.

W—s.

CHEVALIER (JEAN), né à Poligny en 1587, entra dans l'ordre des jésuites à l'âge de vingt ans, et fut nommé à la grande préfecture du collège de la Flèche, place importante, dont il remplit les fonctions pendant plus de trente ans. On a de lui : I. *Lyrica in patres soc. Jesu in oram Canadensem transmittendos*, la Flèche, 1635, in-4°. ; II. *Prolusio poetica seu libri carminum heroicorum, lyricorum, variorumque poematum*, la Flèche, 1638, in-8°, réimprimé avec des changements et des augmentations, sous le titre de *Polyhymnia seu variorum carminum libri septem*, la Flèche, 1647, in-8°. Le P. Chevalier était mort au collège de la Flèche le 4 déc. 1644, dans sa 63^e. année. — Un autre jésuite, du même nom, né dans le Perche en 1610, mort à l'île St.-Christophe en 1649, est auteur des deux ouvrages suivants : I. *Réponse d'un ecclésiastique à la lettre d'une dame religieuse de Fontevault, touchant les différends dudit ordre*, Paris, 1641, in-4°. Il publia cette réponse sous le nom supposé de François Chrétien. II. *Vie de Robert d'Arbrisselle, fondateur de l'ordre de Fontevault, traduite du latin de Baulderic, évêque de Dol*, la Flèche, 1647, in-8°. W—s.

CHEVALIER, comédien de la troupe qui jouait au théâtre du Marais au milieu du 17^e. siècle, était mort en 1675. Il a composé plusieurs pièces de théâtre, qui ne sont que des farces ignobles, semblables à celles que jouaient les *Enfants sans souci*; elles

ont néanmoins été imprimées, et en voici les titres : I. *le Cartel de Guillot, ou le Combat ridicule*, en un acte, 1661; II. *la Désolation des filoux, ou les Malades qui se portent bien*, en un acte, 1662; III. *les Galants ridicules, ou les Amours de Guillot et de Rugotin*, 1662; IV. *l'Intrigue des carrosses à cinq sols*, 1665; V. *la Disgrâce des Domestiques*, 1662; VI. *les Barbons amoureux et rivaux de leurs fils*, en trois actes, 1661; VII. *les Amours de Calotin*, en trois actes, 1664; VIII. *le Pédagogue amoureux*, en cinq actes, 1665; IX. *les Aventures de nuit*, en trois actes, 1666; X. *le Soldat poltron*, un acte, 1668. Toutes ces pièces, qui sont en vers, sont remplies de pointes triviales, de quolibets grossiers, et d'indécentes équivoques; cependant il faut les lire pour connaître l'état de la comédie avant Molière. On ne les trouve plus que dans le cabinet de quelques curieux.

B—G—T.

CHEVALIER (NICOLAS), né dans la Flandre française, vivait en Hollande au commencement du 18^e. siècle, et a publié les ouvrages suivants : I. *Histoire de Guillaume III, roi d'Angleterre, par médailles, inscriptions et autres monuments*, Amsterdam, 1692, in-fol., fig.; II. *Description d'une antique pièce de bronze, avec une Description de la chambre des raretés de l'auteur*, ibid., 1694, in-12; III. *Dissertation sur des médailles frappées sur la paix de Ryswick*, Amsterdam, 1700, in-8°; IV. *Lettre écrite à un ami d'Amsterdam, sur la question si l'an 1700 est le commencement du 18^e. siècle, avec un almanach perpétuel frappé en médailles*, ibid., 1700, in-12; V. *Description de la chambre de raretés de la ville d'Utrecht*, 1707,

in-fol., avec trente-six planches et seize pages de texte pour l'explication; vingt-cinq planches contiennent les figures de trois cents médailles et monnaies. Cet ouvrage fut réimprimé avec quelques augmentations sous ce titre : *Recherches curieuses d'antiquités recues d'Italie, de Grèce et d'Égypte, et trouvées à Nimègue, à Santen, à Wittenbourg, à Britton et à Tongres, contenant aussi un grand nombre d'animaux, de minéraux, de plantes des Indes, qu'on voit dans la chambre des raretés d'Utrecht*, Utrecht, 1709, in-fol., fig.; VI. *Description de la pièce d'ambre gris que la chambre d'Amsterdam a reçue des Indes orientales, pesant 182 livres, avec un petit traité de son origine et de sa vertu*, Amsterdam, 1700, in-4°, idem, traduit en hollandais. Cette masse considérable d'ambre gris provenait du cabinet de raretés que le célèbre botaniste Rumphius avait formé à Amboine, pendant qu'il en était gouverneur. VII. *Relation des campagnes de l'an 1708 et 1709*, Utrecht, 1709, in-fol.; 1711, in-4°. VIII. *Relation des fêtes données par le duc d'Ossone, en 1715, pour la naissance du prince Ferdinand de Castille*, Utrecht, 1714, in-8°, fig. D—P—s.

CHEVALIER (JEAN-DAMIEN), médecin, né à Angers, mort en 1770, alla à St.-Domingue avec le titre de médecin du roi, et y exerça son art vers le milieu du 18^e. siècle. Il a publié : I. *Réflexions critiques sur le Traité de l'usage des différentes saignées, principalement de celle du pied*, par Sylva, Paris, 1750, in-12; II. *Lettres à M. Desjean, sur les maladies de St.-Domingue*, 1752, in-12; III. *Lettres sur les plantes de St.-Domingue*, Paris,

1752, in-8°. C'est un traité sur les plantes médicinales qui croissent spontanément dans cette île. Le catalogue des plantes et la plupart des observations sur leurs propriétés sont extraits d'un ouvrage manuscrit composé en 1715, par André Minguet, qui exerçait alors la médecine dans cette colonie avec beaucoup de succès. Chevalier y ajouta les observations du P. Labat et de Poupé-Desportes. On voit que l'auteur était peu versé dans la botanique proprement dite; les descriptions qu'il donne des plantes sont très incomplètes et inexactes; mais les ayant désignées par les noms vulgaires sous lesquels elles sont assez généralement connues aux Antilles, son ouvrage est intéressant et utile pour acquérir la connaissance des propriétés de celles qui y sont en usage, et particulièrement à Saint-Domingue. IV. *Chirurgie complète*, Paris, 1752, 2 vol. in-12; il y traite aussi de la matière médicale, et indique les ordres des médicaments. V. Une dissertation qui est peu connue : *Au vini potus salubris?* 1745, in-4°. D—P—s.

CHEVALIER (FRANÇOIS-FÉLIX), membre de l'académie de Besaçon et de la société d'agriculture d'Orléans, était né à Poligny, en 1705. Son goût pour l'étude des antiquités était encore fortifié par l'exemple et les conseils de Dunod, dont il épousa la fille. Sa place de maître des comptes à la chambre de Dôle lui donna la facilité de voir et de consulter beaucoup de titres originaux, de chartes et de pièces précieuses pour l'histoire, entassées dans les archives de cette compagnie. Son but, celui de tous ses travaux, était l'illustration de sa ville natale; enfin, au bout de vingt ans, il fit paraître l'ouvrage qui l'avait occupé si long-temps, sous le titre de *Mémoires historiques sur la ville de Poligny*,

Lons-le-Saunier, 1767 et 1769, 2 vol. in-4°. L'auteur a réuni à ces mémoires quelques dissertations présentées à l'académie de Besançon, sur différents points intéressant la province de Franche-Comté; une dissertation sur les voies romaines existantes dans le comté de Bourgogne; la description d'un monument découvert dans la plaine de Poligny, nommé *les Chambrettes*. (Caylus a inséré dans le tome IV de son recueil d'antiquités une mosaïque trouvée dans le même endroit), et enfin un discours sur l'emplacement de la ville d'Olimum ou Olino, que Chevalier fixe à Poligny. On lui a reproché, assez justement, de s'être laissé entraîner par ses préventions pour cette ville, et d'en avoir exagéré l'antiquité et l'importance; mais son ouvrage l'en mérita pas moins d'être consulté. Estimé de ses concitoyens, chéri d'un petit nombre d'amis, Chevalier parvint à un grand âge, sans en connaître les infirmités. Il est mort en 1800, dans sa 96^e. année. W—s.

CHEVANES (JACQUES-AUGUSTE DE), né à Dijon, le 18 janvier 1624, fut reçu avocat en 1645, et obtint en 1648 la charge de secrétaire du roi en la chancellerie de Dijon, qu'il occupa pendant vingt-quatre ans. Les fonctions de cette charge ne l'empêchèrent point de suivre le barreau, où il s'acquies une grande réputation, surtout dans les matières ecclésiastiques. Chevanes voyagea en Italie: il se trouvait à Venise lors du tremblement de terre de Raguse, qui eut lieu le jeudi saint de l'année 1667. Il en fit même une relation, que l'on a conservée manuscrite. Il mourut le 29 novembre 1670. Baluze, Baudelot de Dairval, du Cange et d'autres savants ont fait l'éloge de son érudition. Ce dernier nous apprend que Chevanes s'occupait de donner

une édition française des *Assises du royaume de Jérusalem*: ce projet est demeuré sans exécution. Nous avons de lui: I. *Coutumes générales du pays et duché de Bourgogne, avec les annotations de Bégat, de Pringles et de Charles Dumoulin*, Chal-lon, 1665, in-4°.; II. Des Vers grecs et latins, en tête des dialogues de Charles Fevret, *De claris fori Burgundici oratoribus*, et quelques autres pièces au-devant du *Traité de l'abus*, du même auteur. La Mare lui attribue les manuscrits suivants: *Pietas, seu de vitâ et scriptis Nicolai Chevaneï* (son père); les *Vies*, en latin, de Charles Fevret, de Jean Lacurne; celle (en français) de J. B. le Menestrier; une *Histoire de la sainte chapelle de Dijon*, pour les intérêts de laquelle il fit imprimer quelques *factum*. Philippe-Louis Joly a publié un *Chevaneana*, ou *Mélanges de J. A. de Chevanes*. Ce recueil, composé seulement de dix-neuf paragraphes, est de l'intérêt le plus médiocre, et ne méritait pas d'être imprimé. A la suite sont onze lettres plus intéressantes de Chevanes à du Cange, une de Nicolas de Chevanes, son père, et cinq de Maurice David au même du Cange. Ces lettres roulent sur des sujets de critique, de philosophie ou d'antiquités. Les *Chevaneana* se trouvent dans les *Mémoires historiques et critiques de Bruys*, Paris, 1751, in-12, tom. II., p. 529. D. L.

CHEVANES (JACQUES), frère du précédent, prit l'habit de capucin, et fut connu sous le nom de P. Jacques d'Autun, du lieu de sa naissance. Il s'adonna aux travaux de la chaire, et mourut à Dijon, en 1678, âgé de plus de soixante-dix ans. On a de lui: I. *L'Amour eucharistique*, Lyon, 1655, 1666, in-4°.: c'est un recueil de sermons; II. *les Entretiens eu-*

rieux d'Hermodore et d'un voyageur inconnu, par le S. Agran, Lyon, Pillehotte, 1654, in-4°. Ce livre est dirigé contre Camus, évêque de Belley, et contient la défense de l'état religieux. Camus y répondit par ses *Eclaircissements de Meliton*. III. *Justes Espérances du salut, opposées au désespoir du siècle*, Lyon, 1649, 2 vol. in-4°; idem, en latin, *ibid.*, 1649, in-4°. IV. *Conduite des illustres, ou Maximes pour aspirer à la gloire d'une vie héroïque et chrétienne*, Paris, 1657, in-4°, 2 vol.; V. *Harangue funèbre de Louis-Gaston-Charles de Foix de la Valette, duc de Candale*, Dijon, 1658, in-4°; VI. *Oraison funèbre de Jean-Baptiste-Gaston de France, fils d'Henri-le-Grand*, Lyon, 1660, in-4°; VII. *l'Incrédulité savante et la crédulité ignorante, au sujet des magiciens et sorciers*, réponse, à l'apologie de Naudé, Lyon, 1671, in-4°. « Heureusement, pour le capucin, dit fort spirituellement l'abbé Papillon, l'irascible Naudé était mort » depuis long-temps. » VIII. *Vie de S. Francois d'Assise*, Dijon, 1676, in-4°. — CHEVANES (Nicolas), père des deux précédents, né à Autun, mort à Dijon, vers 1654, fut avocat et receveur des décimes. Il a laissé: I. *Mausolée à la mémoire de César Auguste de Bellegarde, baron de Termes*, Lyon, 1621, in-4°; II. *Διέδοξαρις, sive de duplici unius episcopi in eadem diocesi sede disquisitioni*, publié par La Mare dans son *Conspectus hist. Burgund.* III. Plusieurs *factum* pour la défense des religieux de Cîteaux. D.L.

CHEVASSU (JOSEPH), prêtre, né à St.-Claude en Franche-Comté, le 6 novembre 1674. Après avoir fait ses premières études, il entra au séminaire de St.-Irénee à Lyon. Nommé curé de

la paroisse des Rousses, dans le diocèse de St.-Claude, il remplit les devoirs de cette place avec un zèle au-dessus de tout éloge. Son grand âge et ses infirmités l'ayant forcé de s'en démettre, il se retira dans sa patrie, où il mourut le 25 octobre 1752. Sa modestie ne lui a jamais permis d'avouer publiquement ses ouvrages. Quelques-uns ont eu cependant un grand nombre d'éditions. Son style est clair et simple; il s'attache moins à plaire qu'à convaincre ou à persuader. On a de lui: I. *Cathéchisme paroissial*, Lyon, 1726, in-12; II. *Méditations ecclésiastiques*, Lyon, 1737, 4 vol., 1745, 5 vol. in-12; III. *Méditations sur la Passion*, Lyon, 1746, in-12. Ces deux ouvrages ont été réunis et réimprimés plusieurs fois. IV. *Abrégé du Rituel romain avec des instructions sur les sacrements*, Lyon, 1746, in-12; V. *le Missionnaire paroissial, ou Prônes pour les dimanches et les fêtes de l'année*, Lyon, 1755, 4 vol. in-12, souvent réimprimé. On trouve l'*Éloge de Chevassu* dans l'*Histoire de la prédication* du P. Joly, p. 519 et suivantes. W—s.

CHEVERT (FRANÇOIS DE), lieutenant-général des armées du roi, né à Verdun-sur-Meuse, le 21 février 1695, suivit, à l'âge de onze ans, une recrue du régiment de Carneau, qui passait à Verdun, servit en qualité de soldat dans ce régiment jusqu'à sa nomination à une sous-lieutenance au régiment de Beauce, en 1710. Parvenu successivement au grade de lieutenant-colonel, il fit en cette qualité la campagne de Bohême, en 1741, et il eut l'honneur de commander les grenadiers de l'attaque du comte de Saxe pour l'escalade de Prague. Au moment où l'on posait la première échelle, il assembla les sergents de son détachement: « Mes amis, leur dit-il, vous

» êtes tous braves, mais il me faut ici
 » *un brave à trois poils* (ce furent ses
 » expressions). Le voilà » ajouta-t-il,
 en s'adressant au nommé *Pascal*,
 sergent des grenadiers du régiment
 d'Alsace. « Camarade, montez le pre-
 » mier, je vous suivrai ; quand vous
 » serez sur le mur, le factionnaire crie-
 » ra *vardó*, ne répondez pas ; il lâchera
 » son coup de fusil, et vous manque-
 » ra ; vous tirerez et vous le tuerez. »
 Tout réussit comme il l'avait dit. Che-
 vert entra le premier dans la ville, où
 il maintint un si bon ordre qu'aucune
 maison ne fut pillée. Le roi le créa bri-
 gadier, par brevet du 15 décembre
 même année. Il commanda dans la
 ville sous le comte de Bavière, servit
 avec la plus grande distinction pen-
 dant le siège, et, malgré la disette de
 toute espèce, on dut à ses soins, et à
 ceux de M. de Sechelles, intendant de
 l'armée, un ordre et une économie si
 bien entendus que les troupes ne man-
 quèrent jamais du nécessaire. Lorsque
 le maréchal de Belle-Isle sortit de Pra-
 gue avec l'armée, la nuit du 16 au 17
 décembre 1742, emmenant avec lui
 quarante otages des trois états, il y
 laissa Chevert avec dix-huit cents
 hommes, les malades et les convales-
 cents. Avec une aussi faible garnison,
 Chevert y tint jusqu'au 26 du même
 mois ; il menaça le prince de Lobko-
 witz, commandant de l'armée autri-
 chienne, de faire sauter une partie de
 la ville, et de périr sous ses décom-
 bres avec sa garnison, si on ne lui
 accordait pas une capitulation honora-
 ble, et il sortit de la ville le 2 janvier
 1743, avec sa garnison, les honneurs
 de la guerre, deux pièces de canon,
 et fut conduit à Egra, aux dépens de
 la reine de Hongrie. Employé depuis
 en Dauphiné et à l'armée d'Italie, il
 servit avec la plus grande distinction,
 fut créé maréchal de camp en 1744, et

lieutenant-général en 1748. On lui
 dut, en 1757, le succès de la bataille
 d'Hastembeck. Chargé de l'attaque du
 bois qui couvrait la gauche de l'enne-
 mi, avec les brigades de Picardie, de
 Navarre et de la Marine, il prit la
 main du marquis de Brehant, colo-
 nel de Picardie, l'un des plus braves
 hommes des troupes du roi, et lui dit :
 « Mon ami, jurez-moi, foi de gentil-
 » homme, de périr avec tous les bra-
 » ves que vous commandez, plutôt que
 » de reculer. » Les ennemis, se voyant
 tournés et repoussés par cette attaque
 vigoureuse, se retirèrent en désordre.
 Commandeur de l'ordre de St.-Louis,
 dès 1754, il fut nommé grand-croix
 en 1758, et depuis employé dans les
 armées jusqu'en 1761. Chevert était
 grand et bien fait ; ses yeux étaient
 vifs et pleins de feu ; il avait beaucoup
 d'esprit naturel, parlait avec une
 grande facilité, contait bien et volon-
 tiers, surtout les faits de guerre aux-
 quels il avait eu part. Il avait avec les
 troupes ce ton confiant, exalté, et un
 peu *grivois* qui plaît au soldat, anime
 son courage, et lui fait braver les plus
 grands dangers. Un talent rare pour
 les évolutions militaires, dans un temps
 où cette partie était négligée, le fit
 connaître de bonne heure. Une étude
 et une pratique constantes de l'art de la
 guerre, une exécution prompte, une
 valeur brillante, des actions d'éclat, lui
 firent, à juste titre, une grande répu-
 tation. Les uns le faisaient fils d'un
 bedeau de la cathédrale de Verdun,
 d'autres d'un maître d'école ; ce qu'il y
 a de certain, c'est qu'il était né de pa-
 rens très pauvres, et qu'il devint or-
 phelin presque en naissant. Il parlait
 avec indifférence de sa naissance,
 dont on l'accusait injustement de tirer
 vanité. Pendant qu'il commandait le
 camp de Richemont, en 1755, une
 fermière du canton vint le voir ; il

l'accueillit, la présenta comme sa parente, et la renvoya fort contente de lui. Il mourut à Paris, le 24 janvier 1769, âgé de soixante-quatorze ans, et fut enterré à St.-Eustache. On lui éleva un monument, actuellement déposé au musée des Petits-Augustins, où son médaillon en marbre blanc est très ressemblant. Voici son épitaphe, attribuée à Diderot :

*Sans aïeux, sans fortune, sans appui,
Orphelin dès l'enfance,*

*Il entra au service à l'âge de 11 ans;
Il s'éleva, malgré l'envie, à force de
mérite,*

*Et chaque grade fut le prix d'une action
d'éclat.*

*Le seul titre de maréchal de France
A manqué, non pas à sa gloire,
Mais à l'exemple de ceux qui le prendront
pour modèle.*

L'auteur de cet article tient de Chevert lui-même les détails de l'escalade de Prague et de la journée d'Hastembeck.

D. L. C.

CHEVILLARD (ANDRÉ), religieux dominicain, né à Rennes, fut envoyé missionnaire en Amérique, où il resta très long-temps, et y mourut en 1682. Dans un voyage qu'il fit en Europe, il publia l'ouvrage suivant : *les Dessèins de S. E. de Richelieu pour l'Amérique, ce qui s'y est passé de plus remarquable depuis l'établissement des colonies, et un ample traité du naturel, de la religion et des mœurs des Indiens insulaires et de la Terre-Ferme*, Rennes, 1659, in-4°. C'est par erreur que Lenglet-Dufresnoy attribue cet ouvrage à Jean Chevillard le généalogiste. On y trouve des documents curieux sur les événements politiques et sur les missions des Antilles, depuis l'année 1655, époque à laquelle la Martinique, la Guadeloupe et plusieurs autres îles n'étaient habitées que par les sauvages, qui causèrent sou-

vent de grands embarras aux nouveaux colons et aux missionnaires. Ceux-ci souffrirent beaucoup du climat, un grand nombre moururent, quoique le général de l'ordre leur eût envoyé la permission de ne pas tenir, pour la nourriture et pour la manière de vivre, à la rigueur des statuts de leur règle. L'auteur raconte que les religieux de St.-Dominique ont, dans le temps dont il écrit l'histoire, converti à la foi un nombre prodigieux d'Indiens, et plus de trois mille hérétiques arrivés de France. Il ne parle point de ce qui concerne la géographie, et ne consacre que quelques pages aux mœurs des sauvages. Son style est emphatique, et son érudition souvent prodiguée sans sujet. E—s.

CHEVILLARD (JEAN), généalogiste, né dans le 17^e. siècle, publia le *Grand Armorial, ou Cartes de blason, de chronologie et d'histoire*, Paris, sans date, in-fol. Il laissa manuscrit un *Recueil de blasons et armoiries des prévôts de marchands, échevins, procureurs du roi, greffiers, receveurs, conseillers et quartiniers de la ville de Paris, mis en ordre chronologique, depuis 1268 jusqu'en 1729, avec une table alphabétique et blasons coloriés*, in-4°. (voy. le *Catalogue de Gaignat*, N°. 5545). — CHEVILLARD (Jacques), fils du précédent, prenait les titres de généalogiste et d'historiographe de France. Le premier pouvait lui convenir, mais il n'avait nul droit au second. Il composa un grand nombre de généalogies, qu'on a réunies pour en faire des nobiliaires de provinces. Ses principaux ouvrages sont : I. *Dictionnaire héraldique*, gravé, Paris, 1725, in-12 : ce volume ne contient presque que des blasons ; II. *la France chrétienne, ou l'État des archevêchés et*

évêchés de France, Paris, 1693, in-4°. : c'est une carte qui avait paru deux fois en grand format, et qui est réduite en livre pour la commodité des lecteurs; III. *Cartes géographiques, tables chronologiques, et tables généalogiques, avec des avertissements pour apprendre la géographie et l'histoire de France*, Paris, 1695. in-fol.; IV. *Idée générale de l'histoire de France, contenue en quatre instructions*, Paris, 1699, in-12 : c'est l'explication des tables précédentes; V. *les Ducs et pairs, les grands officiers de la couronne, les grands aumôniers, les grands-maitres de la maison du roi; le parlement, la cour des aides, les prévôts des marchands et échevins de la ville de Paris, les gouverneurs-capitaines, et lieutenants-généraux de la même ville*, en 25 feuilles gravées, in-fol., qui furent publiées séparément et par parties; VI. *les Chevaliers du S. Esprit, depuis le commencement de l'ordre jusqu'à présent*, en 4 feuilles gravées, in-fol.; VII. *l'Armorial de Bourgogne et de Bresse*, Paris, 1726, 8 feuilles in-fol.; VIII. *le Blason des gentilshommes de Bourgogne*, 1726, 8 demi-feuilles, in-4°.; IX. *le Tableau de l'honneur, ou Abrégé de la science du blason*, en placard. J. Chevillard laissa en manuscrit les *Histoires généalogiques des maisons de Lorraine, de Crouy et de Beauvau, avec les blasons et quartiers*. L'histoire de la maison de Beauvau forme trois vol. in-fol., dont deux pour les descendances; les autres composent chacune un vol. in-fol. — CHEVILLARD (Louis), généalogiste, mort en 1751, âgé de soixante-onze ans, et, suivant un grand nombre de bibliographes, le même que le précédent, est auteur d'un *Nobiliaire de*

Normandie, contenant le catalogue des noms, qualités, armes et blasons des familles nobles de cette province, grand in-fol., gravé, sans texte; mais recherché, parce que c'est le seul recueil qu'on ait en ce genre. — Un autre CHEVILLARD (François), chanoine mamertin de l'église d'Orléans, et ensuite curé de St.-Germain, dans le 17^e. siècle, fit imprimer : I. *les Portraits parlants, ou Tableaux animés*, 1646, in-8°. : c'est un recueil de poésies parmi lesquels on trouve les anagrammes de tous les chanoines d'Orléans. Ces anagrammes ne valent guère mieux que celles de Tripault. II. *L'Entrée pompeuse et magnifique d'Alphonse d'Elbène en son église, décrite en quatre langues, française, italienne, espagnole et latine*, Orléans, 1658, in-4°.; III. *Épitaphe de révérend père en Dieu M. Michel Lefèvre, docteur de la société de Sorbonne et chanoine dans l'église d'Orléans*, Orléans, 1659, in-4°. : cette épitaphe n'est rien moins qu'un poème historique de plus de deux cents vers.

V—VE.

CHEVILLIER (ANDRÉ), né à Pontoise en 1656, de parents peu aisés, fut élevé par un oncle, savant et pieux ecclésiastique, qui, après ses premières études, l'envoya à Paris prendre ses degrés en théologie. Il soutint sa thèse de licence avec une telle distinction que l'abbé de Brienne, qui était de la même licence, lui en céda le premier lieu, et en voulut faire les frais. Reçu docteur en Sorbonne, il devint le bibliothécaire de cette maison, et passa le reste de sa vie dans l'exercice de son état. C'est à lui qu'on doit la conservation du *Speculum humanæ salvationis*, qu'on voit aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Ce rare volume avait été ex-

posé en vente avec quelques livres de rebut, et Chevillier le sauva d'une destruction inévitable en l'achetant pour quelques pièces de monnaie. Sa charité surpassait encore son érudition, et on l'a vu se dépouiller et vendre ses propres livres pour assister les pauvres. Ce modeste savant mourut le 8 avril 1700, âgé de soixante-quatre ans. On a de lui: I. *In synodum Chalcodonensem dissertatio de formulis fidei subscribendis*, Paris, 1664, in-4°.; II. *L'Origine de l'imprimerie de Paris*, Paris, 1694, in-4°. C'est le seul recherché des ouvrages de Chevillier; il est curieux, mais non pas exempt d'erreurs. L'auteur avait aussi fourni des matériaux au libraire La Caille, pour son *Histoire de l'imprimerie*. III. *Le Grand Canon de l'Église grecque, traduit avec des notes, et la Vie de Ste. Marie d'Égypte, qui en facilite l'intelligence*, Paris, 1699, in-12. C'est moins une traduction, comme le titre l'annonce, qu'une paraphrase de ce canon, composé de neuf cantiques de trente à quarante strophes chacun. L'original grec, attribué à André de Crète ou de Jérusalem, avait été publié, avec une version latine, par le P. Combefis en 1644. Ce fut Chevillier qui dressa le catalogue des livres à supprimer qu'on trouve à la suite du mandement de l'archevêque de Paris sur cet objet, 1685, in-4°. de 55 pages, et in-8°. de 95 pages, rare et recherché des curieux. Il a aussi composé un *Traité du vœu de continence pour ceux qui aspirent aux ordres sacrés*, 2 vol. in-8°, et quelques autres ouvrages demeurés manuscrits. W—s.

CHEVREAU (URBAIN), né à Loudun, le 20 avril 1615, s'appliqua avec ardeur à l'étude, et avec tant de succès, qu'il tenait un rang parmi les sa-

vants à un âge où les jeunes gens sont encore assis sur les bancs de l'école. Son goût pour l'indépendance l'empêcha de prendre un état; il refusa un canonicat, et préféra à un mariage avantageux une vie libre qui lui permit de se livrer à sa passion pour les voyages. Il visita presque toutes les cours de l'Europe, sans autre motif que celui de s'instruire des mœurs et des usages, vit, dans toutes les villes où il s'arrêta, les savants, et partout en fut accueilli avec distinction. La reine Christine de Suède goûta son tour d'esprit, et, voulant le fixer près d'elle, lui donna le titre de secrétaire de ses commandements. Il composa des vers pour cette princesse, fut l'ordonnateur de ses fêtes (de 1652 à 54), s'ennuya de la cour, demanda son congé, et en profita pour revenir à Loudun, où ses intérêts exigeaient sa présence. Il ne put rester long-temps au milieu de sa famille; car, dès 1662, il avait déjà recommencé ses voyages à l'étranger. En 1663, il se trouvait à Cassel; l'année suivante, à Copenhague, où le roi de Danemark l'avait engagé à se rendre. Il n'y passa que peu de mois, puisqu'on le retrouve presque aussitôt dans le pays de Hanovre, où les bontés de l'électeur parurent le fixer un instant; mais nommé conseiller de l'électeur palatin, il vint à Heidelberg, où il vit la princesse Charlotte Élisabeth, dont les opinions religieuses étaient chancelantes. Chevreau l'instruisit en secret dans la religion catholique, lui persuada de l'embrasser, et contribua par-là à son mariage avec Monsieur, frère de Louis XIV. Il accompagna cette princesse jusqu'à Metz, lorsqu'elle se rendit en France, puis revint à Heidelberg reprendre ses fonctions; mais l'ardeur des voyages lui fit oublier tous les avantages dont il jouissait auprès de l'électeur. En 1673,

il était à Paris, précepteur du duc du Maine. Plusieurs années avant sa mort, cet homme si inquiet, sentant ses forces diminuer, revint enfin à Loudun, où il passa le reste de ses jours dans la retraite et l'exercice de tous les devoirs de chrétien. Il y mourut le 15 février 1701, dans sa 88^e. année. Chevreau aimait la société, et y réussissait par son esprit et la variété de ses connaissances. Sa réputation, très grande de son temps, s'est affaiblie au point qu'on ne lit plus ses ouvrages, dont quelques-uns cependant ne méritent pas cet oubli. Il était versé dans toutes les langues, et avait formé une bibliothèque précieuse. C'est à ses livres et à la culture des fleurs qu'il donna tous les instants que lui laissait sa vie errante. On a de lui : I. *Considérations fortuites*, et *De la tranquillité d'esprit*, deux ouvrages traduits de l'anglais de Hall, et imprimés ensemble, Paris, 1660, in-12 ; le premier a été traduit depuis par Jacquemot, sous le titre de *Méditations occasionnelles* ; II. *l'École du sage*, ou *le Caractère des vertus et des vices*, Paris, 1664, in-12, traduite en partie, et en partie imitée du même auteur ; III. *Lettres*, Paris, 1642, in-8^o. ; IV. *Scanderberg*, 1644, 2 vol. in-8^o. ; V. *Hermiogène*, Paris, 1648, 2 parties in-8^o., roman ; VI. *le Tableau de la fortune*, Paris, 1651, in-4^o. et in-12, compilation historique qui commença la réputation de l'auteur comme érudit ; VII. *des Poésies*, 1656, in-8^o. ; VIII. *Histoire du monde*, Paris, 1686, 2 vol. in-4^o. ; la Haye, 1687, 4 vol. in-12 ; Paris, 1689, 5 vol. in-12 ; la Haye, 1698, 5 vol. in-12 (cette édition, publiée par Jacques Bernard, est la meilleure) ; Amsterdam, 1717, 8 vol. in-12. Le frontispice annonce des additions de l'abbé de Vertot, mais c'est une ruse du libraire pour assurer le

débit de l'édition. Les additions, en général mauvaises, sont de Bourgeois de Chastenot. On a accusé Chevreau d'avoir copié ce livre de celui de Chrétien Mathias, intitulé : *Theatrum universum* ; mais ce fait n'a pas été prouvé, et rien n'engageait à faire de nouvelles recherches pour l'éclaircir. Nous avons trop et de trop bons abrégés d'histoire universelle pour que personne soit tenté de revenir à celui-ci. VII. *Œuvres mêlées*, la Haye, 1717, un volume très souvent divisé en deux tomes in-12, dont la pagination suit. Il y a des choses curieuses dans ce recueil peu commun. On trouve ordinairement, à la suite du second tome, les *Poésies de M. Chevreau*, la Haye, 1716, in-12. Elles sont remarquables par le naturel et la facilité. VIII. *Chevreana*, Paris, 1697-1700, 2 vol. in-12 ; Amsterdam, 1700, 2 vol., même format, publié par l'auteur lui-même, et l'un des meilleurs ouvrages de ce genre ; on trouve des remarques sur le *Chevreana* dans le *Ducatianna*, tom. II, p. 405. On a encore de lui des *Remarques sur les poésies de Malherbe*, Saumur, 1660, in-4^o., pleines d'érudition, et imprimées dans quelques-unes des éditions de ce poète (V. MALHERBE), et plusieurs pièces de théâtre : *l'Amant*, ou *l'Avocat dupé*, comédie en cinq actes et en vers, Paris, 1657, in-4^o. ; la *Lucrece romaine*, tragédie, même année ; la *Suite et le mariage du Cid*, tragi-comédie, 1658, in-12 ; *Gesippe et Tite*, ou *les Deux Amis*, tragi-comédie, 1658, in-4^o. ; *Coriolan*, tragédie, même année ; *Innocent exilé*, tragi-comédie, Paris, 1640, in-4^o., sous le nom de *Provais* ; les *Véritables Frères rivaux*, tragi-comédie, 1641. La vie de Chevreau, par Ancillon, se trouve dans les *Mémoires concernant les vies et*

les ouvrages de plusieurs modernes, Amsterdam, 1709, in-12. W—s.

CHEVREMONT (l'abbé JEAN-BAPTISTE DE), né en Lorraine, était anglais d'origine. Parti de la Grande-Bretagne en 1660, il employa treize ans à voyager, visita toute l'Europe et partie de l'Afrique et de l'Asie. Il fut secrétaire de Charles V, duc de Lorraine, et, après la mort de ce prince, se retira à Paris, où il mourut en 1702. On a de lui : I. *Histoire et Aventures de Kemiski, géorgienne*, Bruxelles, 1697, in-12, publiée sous le nom de M^{me}. D.; II. *Testament politique du duc de Lorraine*, Leipzig, 1696, in-8^o; III. *Etat actuel de la Pologne*, Cologne, 1702, in-12; IV. *la Connaissance du monde*; V. *la France ruinée, par qui et comment*; VI. *le Christianisme éclairci relativement au quietisme*. Chevremont a laissé en outre un manuscrit assez curieux, intitulé *Académie des voyageurs et des politiques*. C'est une espèce de journal où l'on trouve beaucoup de détails sur les mœurs des juifs et d'autres peuples. On a encore trouvé parmi ses papiers l'*Art de régner par maximes* et le *Ministre d'état par maximes*. Chevremont avait des idées bizarres, et son style n'était rien moins que propre à les faire valoir.

D. L.

CHEVREUSE (MARIE DE ROHAN, duchesse DE), naquit en 1600, d'Hercule de Rohan, duc de Montbazou, et de Madelaine de Lenoncourt. Elle épousa, en 1617, Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France, et contracta en 1621 un second mariage avec Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. Aussi célèbre par son esprit que par sa beauté, son caractère intrigant se déploya surtout dans les troubles de la fronde, et la fit exiler

plusieurs fois; il lui attira successivement la haine de Louis XIII et des cardinaux Richelieu et Mazarin. Le roi, lorsqu'il rappela les exilés, étant au lit de la mort, ne lui fit pas grâce comme aux autres; il la désigna même, dans sa *Déclaration de la régence*, comme une personne dangereuse à laquelle on ne devait jamais permettre le retour. Au surplus, ses intrigues et ses malheurs tinrent uniquement à la faiblesse de son caractère. M^{me}. de Chevreuse eut un grand nombre d'amants; elle aima avec emportement, bravant tous les périls pour ce qu'elle aimait, mais cédant avec facilité à la plus légère distraction; elle avouait elle-même « que, » par un caprice assez bizarre, elle » n'avait jamais aimé le mieux ce » qu'elle avait estimé le plus. — « Je » n'ai jamais vu qu'elle, dit le cardinal » de Retz, en qui la vivacité suppléât » au jugement. Elle avait des saillies » si brillantes, qu'elles paraissaient » comme des éclairs, et si sages, » qu'elles n'auraient pas été désavouées » par les esprits les plus judicieux. » Intimement liée avec la reine Anne d'Autriche, M^{me}. de Chevreuse dut nécessairement haïr le cardinal de Richelieu. Cette haine, dont le cardinal fut instruit, ainsi que des sobriquets outrageants que lui donnait la duchesse en particulier, le déterminèrent à la faire exiler. Accusée d'avoir cabalé contre lui, près d'être arrêtée, poursuivie par les gardes du cardinal, elle n'échappa qu'avec peine, et passa en Angleterre. C'est dans cette fuite précipitée, qu'elle traversa, dit-on, la Somme à la nage pour gagner Calais. On prétend cependant que le cardinal n'avait pas été insensible aux charmes de la duchesse. M^{me}. de Chevreuse, qui portait partout le feu de la guerre contre

la France, et faisait naître l'amour dans le cœur de tous les princes près de qui elle allait chercher un asyle, revint à la cour après la mort du cardinal de Richelieu, et y revint avec le même esprit qui l'en avait si souvent fait éloigner. A peine y fut-elle qu'elle y jeta de nouvelles semences de trouble et de confusion. Elle entra dans la ligue formée contre le cardinal Mazarin, avec lequel elle en avait précédemment fait une pour faire périr les princes, et s'unit, pour le perdre, avec le coadjuteur, le duc de Beaufort et la duchesse de Montbazou. Le mariage projeté de M^{lle}. de Chevreuse avec le prince de Conti, qui, cependant, n'eut jamais lieu, fut la garantie de cette nouvelle confédération, qui n'eut aucun résultat fâcheux pour le cardinal. M^{me}. de Chevreuse mourut en 1679, à soixante-dix-neuf ans. Par son second mariage, le duché de Chevreuse devint l'apanage de ses enfants du premier lit; car elle n'eut de ce mariage que trois filles; les deux aînées prirent le voile, et la troisième ne fut pas mariée.

B—Y.

CHEVRIER (FRANÇOIS-ANTOINE), né à Nancy au commencement du 18^e. siècle, d'une famille distinguée dans la robe, montra de bonne heure des dispositions heureuses. Il servit, en qualité de volontaire, dans le régiment de Tournais; mais bientôt, dégoûté du métier des armes, il vint à Paris, travailla pour le théâtre, et se livra sans réserve à son penchant pour la satire. Après avoir inondé la capitale de brochures plus ou moins graves, mais souvent piquantes, et s'y être fait nombre d'ennemis, il se retira en Allemagne, puis à la Haye. Poursuivi de nouveau dans cette ville, il s'enfuit à Rotterdam, où, sans doute, il n'eût pas été plus tranquille, s'il ne fût mort d'une indigestion le 2 juill. 1762,

le même jour que son ami l'abbé Lamoignon, si fâcheusement connu par l'épigramme que lui fit Voltaire. Chevrier avait alors quarante-deux ans. Ses effets, dont on fit l'inventaire, consistaient en trois ducats, une montre et quelques hardes. Né avec infiniment d'esprit, il détestait les sots, déchirait impitoyablement les écrivains médiocres, maniait avec une dangereuse facilité l'arme de la satire; mais il ne respecta ni les mœurs, ni les convenances, et son penchant à médire lui fit divulguer souvent de ces anecdotes hasardeuses, dont la publication peut troubler le repos des familles. On a de Chevrier: I. *le Colporteur*, histoire morale et critique, sans date, in-12; II. *Almanach des gens d'esprit, par un homme qui n'est pas un sot*, 1762, in-12; III. *Amusements des dames de B.* (Bruxelles), 1763, 2 vol. in-12; IV. *les Ridicules du siècle*, 1752, in-12; V. *Vie du fameux P. Norbert, ex-capucin, connu aujourd'hui sous le nom de l'abbé Platel*, 1762, in-12: ces cinq ouvrages ont été réunis en 1774, et publiés sous le titre très inexact d'*OEuvres complètes de Chevrier*, Londres, 3 vol. in-12; pour donner au troisième volume l'épaisseur convenable, on y a joint les *Nouvelles libertés de penser*, et *Essai sur les mémoires de M. Guillaume*, deux pièces qui ne sont point de Chevrier; VI. *Recueil de ces dames*, 1745, in-12; VII. *Bibi*, 1746, in-12; VIII. *Voyage de Rogliano*, 1751, in-8^o.; IX. *Maga-Kou. histoire japonaise*, 1752, in-12; X. *Cela est singulier, histoire égyptienne*, 1752, in-12; XI. *Essai historique sur la manière de juger les hommes*, 1752, in-12; XII. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine, avec une Réfutation de la Bibliothèque lorrain-*

ne de D. Calmet, 1754, 2 vol. in-12, ouvrage satirique comme les autres productions de l'auteur, et d'ailleurs peu important, Chevrier n'y relevant qu'un très petit nombre d'erreurs du bénédictin; XIII. *la Nouvelle du jour*, comédie en un acte et en vers, Dresde, 1759, in-12; XIV. *Histoire de la campagne de 1757*, in-8°, 4 parties; XV. *Histoire générale de Lorraine et de Bar*, in-8°; XVI. *Réponse du roi de Prusse à son frère*, 1758, in-4°; XVII. *Dialogue du prince royal de Prusse avec le maréchal de Schwerin*, in-4°; XVIII. *Dialogue entre le prince d'Isembourg et le baron de Horn*, in-4°; XIX. *Réponse aux lettres du prince d'Isembourg*; XX. *le Point d'appui de toutes les cours de l'Europe*, 1759, in-12, 5 vol.; XXI. *Testament politique du maréchal de Belle-Isle*, 1762, in-12, en société avec Maubert de Gouvest, 1761, in-12; traduit en anglais, 1762, in-12; XXII. *Vie politique et militaire du maréchal de Belle-Isle*, 1762, in-12; XXIII. *le Codicile et l'Esprit, ou Commentaires sur les maximes politiques du maréchal de Belle-Isle*, 1762, in-12; XXIV. *Histoire de l'île de Corse*, 1749, in-12; XXV. *Histoire de la vie de Maubert, soi-disant chevalier de Gouvest*, 1761, in-8°; XXVI. *Anecdotes critiques*, Londres (Bruxelles), sans date, in-12; XXVII. *Paris, histoire véridique avec la clef*, la Haye, 1767, in-12; XXVIII. *Histoire secrète de quelques personnages illustres de la maison de Lorraine*, 1784, in-12, 2 vol.; XXIX. *Cargula*, parodie de Catilina, 1749, in-12. Chevrier a donné au théâtre Italien, la *Revue des Théâtres*, le *Retour du Goût*, la *Campagne*, l'*Epouse suivante*, les *Fêtes parisiennes*, la *Petite Mai-*

son, et le *Réveil de Thalie*, qui se trouve parmi les pièces de Voisenon. XXX. Quelques autres ouvrages que l'on trouvera cités dans le *Dictionnaire des Anonymes* de M. Barbier, et dans la *France littéraire*, dont nous avons réparé les omissions.

D. L.

CHEYNE (GEORGE), médecin écossais, né en 1671, fit ses premières études médicales à Edimbourg, sous le docteur Pitcairne. Ayant pris le degré de docteur, il vint à l'âge de trente ans s'établir à Londres, où il publia sans nom d'auteur une *Nouvelle théorie des fièvres aiguës et des fièvres lentes*, qui eut plusieurs éditions, dont la 4^e. est de 1724; ce traité fut suivi bientôt après de la publication d'une production d'un autre genre, intitulée: *Fluxionum methodus inversa, sive quantitatum fluentium leges generaliores*. Ce livre, relatif au calcul différentiel, fut vivement critiqué par Moivre et par Jean Bernoulli; néanmoins, les connaissances qu'il supposait firent recevoir Cheyne, en 1705, à la société royale de Londres. Il fit paraître cette même année, en 1 vol. in-8°, ses *Principes philosophiques de la religion naturelle*, où il montre à la fois beaucoup de savoir et de piété; mais cet auteur, qui prêchait si bien la morale, était alors entraîné dans des dissipations de tout genre, dans des débauches de table et de cabaret, qui eurent une influence funeste sur sa santé; il devint d'un embonpoint excessif, duquel résultait une extrême faiblesse de tête et de corps. Hors d'haleine au moindre mouvement, et ne pouvant pas monter de suite deux marches d'un escalier, son état empirait de jour en jour, lorsqu'il prit la résolution de changer de vie. Il fit usage des eaux de Bath,

et s'en trouva si bien qu'il les continua pendant plusieurs années, exerçant sa profession en été à Bath, et à Londres en hiver. Il consigna le résultat de son expérience à cet égard, dans un *Essai sur la véritable nature de la goutte et la manière de la traiter, suivi d'un petit traité sur la nature et les qualités des eaux de Bath*. Dans cet ouvrage, qui ajouta à sa réputation et qui fut plusieurs fois réimprimé, il attribue la goutte aux obstructions des petits vaisseaux, produites par l'amas des sels tartareux et urinaires, et vante beaucoup, comme remède, l'usage des délayants et des apéritifs. L'*Essai sur la santé et la longévité* eut encore plus de succès; il en donna plusieurs éditions en anglais, la quatrième en 1725, in-8°, et une en latin, avec des additions considérables. On l'a aussi traduit du latin en français, Paris, 1755, in-12. Il y recommande en général un régime très sévère; mais en cela ses préceptes étaient en contradiction avec sa manière de vivre. A peine sa santé était-elle rétablie, qu'il avait repris en partie ses premières habitudes d'intempérance, qui ramènèrent avec plus de violence ses précédentes incommodités. Il eut recours alors à l'usage du lait et des substances végétales, et parvint encore à recouvrer la santé. Il publia en 1755 le plus célèbre de ses ouvrages, du moins dans son pays; il est intitulé: *la Maladie anglaise, ou Traité des maladies nerveuses de tout genre, comme le spleen, les vapeurs, la mélancolie, les affections hypochondriaques et hystériques*, etc. Cheyne était de l'école de ces médecins qu'on appelait *mécaniciens*, et c'est surtout dans ce dernier ouvrage qu'il se laisse égarer par une théorie absolument hypothétique: il prétend que les deux

principes des maladies sont presque toujours l'épaississement et la viscosité, ou l'acrimonie des fluides et le relâchement des solides. Cette théorie erronée se trouve surtout consignée dans son opuscule *De fibræ naturâ ejusque laxæ morbis*, Londres, 1725, in-8°. Il mourut à Bath en 1742, âgé de soixant-douze ans. On a aussi de lui un *Essai sur le régime, suivi de cinq discours sur des sujets de médecine, de morale et de philosophie*, 1740; et *Méthode naturelle pour guérir les maladies du corps et les désordres de l'esprit qui en dépendent*, ouvrage qui a été traduit en français par M. de LaChapelle, Paris, 1749, 2 vol. in-12. Tous ces ouvrages sont écrits avec clarté, d'un style animé, et avec un ton de sincérité et d'amour de l'humanité qui prévient en faveur de l'auteur. La partie métaphysique en est la plus défectueuse; mais quelque mérite qu'il y ait, à certains égards, dans ces ouvrages, les progrès que la science a faits depuis, les ont rendus peu utiles dans la pratique. X—s.

CHEYNELL (FRANÇOIS), théologien presbytérien, né à Oxford en 1608, exerçait les fonctions ecclésiastiques dans sa ville natale, lorsqu'au premier éclat de la guerre civile, en 1640, il se rangea du côté du parlement. Il fut, en 1645, membre de l'assemblée des théologiens, et, en 1646, l'un des commissaires envoyés pour convertir l'université d'Oxford. Il fut nommé, deux ans après, professeur et président d'un des collèges de cette université; mais, quoiqu'il eût du savoir et des talents, il n'avait pas, à ce qu'il paraît, ceux qu'exigeaient de semblables emplois, et il fut obligé de les résigner. On l'en dédommagea par le riche bénéfice de Pctworth, dans le comté de Sussex, dont il jouit jusqu'à la res-

tauration. Il a publié un assez grand nombre de sermons et autres ouvrages. Cependant, il serait assez peu connu aujourd'hui sans les rapports singuliers qu'il eut avec le fameux théologien Chillingworth. En 1643, on vit paraître, imprimé par un ordre supérieur, un livre de Cheynell, intitulé : *l'Origine, les progrès et le danger du socinianisme*, où l'archevêque Laud, Hales d'Éton, Chillingworth et d'autres théologiens distingués étaient présentés comme chefs d'une ligue contre la doctrine protestante. L'année suivante, Chillingworth étant mort, il parut également par autorisation un autre ouvrage de Cheynell, sous ce titre : *Chillingworthi novissima, ou la maladie, l'hérésie, la mort et l'enterrement de Guillaume Chillingworth*. C'est un exemple tout à la fois risible et déplorable de ce que peut enfanter le fanatisme religieux. Cheynell avait été chargé de soigner et surtout d'exhorter Chillingworth. Dans la relation qu'il fait de la maladie de cet homme de raison (car c'est ainsi qu'il l'appelle), il retrace longuement ses efforts et ses pieux travaux pour convertir le malade, et dit comment il pria Dieu « de lui donner des lumières nouvelles et d'autres yeux, pour qu'il pût voir, reconnaître et quitter ses erreurs, abjurer sa raison, et se soumettre à la foi ». En même temps, toujours inspiré par un zèle fanatique, il le maltraitait de paroles, au point qu'on crut généralement dans le parti royaliste, qui était celui de Chillingworth, que les brutales exhortations de Cheynell avaient avancé sa mort. Après avoir refusé d'enterrer lui-même le corps de Chillingworth, il imagina d'enterrer son fameux ouvrage, intitulé : *la Religion des protestants, moyen sûr de salut*. Il se rendit à cet effet, ce livre

à la main, au lieu des funérailles, et après un court préambule, où il déclarait qu'il serait trop heureux pour le royaume que de pareils ouvrages pussent tous être enterrés de manière à ne jamais ressusciter : « Va-t-en, s'écria-t-il, livre maudit, qui a séduit tant d'âmes précieuses; va-t-en, livre corrompu jusqu'à la pourriture; terre, retourne à la terre, et poussière, retourne à la poussière. » Cheynell mourut en 1665, dans un état voisin de la folie. S—D.

CHÉZY (ANTOINE), directeur de l'école des ponts et chaussées, et inspecteur-général du pavé de Paris, naquit à Châlons-sur-Marne en 1718, et fit concevoir dès sa plus tendre enfance les espérances qu'il réalisa dans la suite. Ce fut dans la congrégation de l'Oratoire qu'il commença ses études, et peut-être cette société célèbre contribua-t-elle à développer le germe des talents dont il a laissé tant de preuves. Cependant, ayant quitté cette congrégation à l'âge de trente ans, il fut admis à l'école des ponts et chaussées, nommé sous-ingénieur en 1761, ingénieur en chef en 1765, et succéda, dans la place d'inspecteur et d'adjoint de Perronnet, à Pollin, dont il avait épousé la fille. Nous n'entrerons point dans le détail de tous les travaux dont il a conçu les plans ou dirigé l'exécution; nous nous contenterons d'indiquer les plus remarquables, tels que les nivellements relatifs au caual de Bourgogne, et du canal projeté pour amener l'Yvette à Paris, la construction du pont de Neuilly, faite sur les plans de Perronnet, auxquels Chézy avait beaucoup contribué. Ce fut aussi sous sa direction que s'élevèrent les ponts de Mantes et du Tréport, admirés pour leur belle construction. Quoiqu'il eût écrit un grand nombre de mémoires sur sa partie, sa modes-

tie ne lui permit jamais de céder aux instances de ses amis en les livrant à l'impression; un seul (celui *sur les niveaux*), a paru dans le tome V des *Mémoires des savans étrangers*. Sa méthode pour la construction des équations indéterminées relatives aux sections coniques, a été publiée par M. Prony. Chézy est mort sans fortune le 4 octobre 1798. J—N.

CHIABRERA (GABRIEL), célèbre poète italien, né à Savone, dans l'état de Gènes, le 8 juin 1552, fleurit dans le 16^e. et dans le 17^e. siècle; aussi trouve-t-on dans ses vers, selon l'observation de Tiraboschi, toutes les beautés de style qui caractérisent le premier de ces deux siècles, et quelques-uns des défauts que l'on reproche au second. Sa mère, restée veuve quinze jours avant qu'elle accouchât de lui, se remaria, et l'abandonna aux soins d'un frère et d'une sœur de son père qui n'avaient point d'enfants. Jean Chiabrera, son oncle, demeurait à Rome; Gabriel y fut envoyé à l'âge de neuf ans; il commença ses études sous un maître qui venait lui donner des leçons; mais cette éducation domestique lui réussit mal; il fut attaqué à plusieurs reprises d'une fièvre qui interrompait tous ses travaux, et retardait ses progrès. Son oncle le mit enfin au collège des jésuites; il y recouvra la santé, prit de l'émulation et des forces, fit tout son cours de belles-lettres et de philosophie, qu'il ne termina qu'à vingt ans. Il suivit quelque temps les leçons publiques de Marc-Antoine Muret. Paul Manuce, dont la maison était voisine de la sienne, l'admit à ses savants entretiens. Pendant un séjour de plusieurs années que Sperone Speroni fit à Rome, Gabriel le vit familièrement, et profita de ses conseils. Après la mort de son oncle, il entra au service du cardinal Cornaro,

camerlingue du pape, et y resta quelques années; mais s'étant vengé d'une insulte qu'il avait reçue d'un gentilhomme romain, il fut forcé de quitter Rome, et se retira dans sa patrie. Une nouvelle affaire vint encore l'y troubler. Il paraît que, dans sa jeunesse, il était facile à irriter, et chatouilleux sur le point d'honneur; il raconte lui-même avec beaucoup de simplicité que cette affaire arriva sans qu'il y eût de sa faute, qu'il fut blessé, qu'il en tira vengeance, qu'il lui fallut s'exiler pendant plusieurs mois; mais qu'enfin les inimitiés s'apaisèrent, et qu'il jouit d'un long repos. Il épousa, vers l'âge de cinquante ans, une noble génoise, dont la mère était une Spinola, et n'eut point d'enfants de ce mariage. Tout ce qu'il avait laissé à Rome avait été confisqué juridiquement; il en obtint la restitution par la faveur du cardinal Cinthio Aldobrandini. Il avait fait d'autres pertes qu'il ne put réparer. Né riche, il se vit réduit à une fortune médiocre, mais indépendante; il vécut sain de corps et d'esprit jusqu'à une extrême vieillesse. Son génie poétique avait tardé à se déclarer: ce ne fut qu'après avoir quitté Rome que, se trouvant du loisir dans sa patrie, il lut avec quelque attention les poètes, et se sentit le désir de connaître les règles et les principes de leur art. Il donna aux poètes grecs la préférence sur tous les autres, et passa de l'admiration qu'il conçut pour Pindare au désir de l'imiter. Il se fit, d'après ce grand modèle, une manière et un style à lui, qui le distinguent de tous les autres lyriques italiens. Il ne réussit pas moins à imiter le naturel ingénieux et les grâces d'Anacréon; ses *canzonette* ont autant de facilité et d'élégance que ses grandes *canzoni* ont de sublimité. Sa réputation se répandit bientôt dans toute l'Italie; il en visita les principales

villes ; mais il ne fit de long séjour qu'à Florence et à Gènes. Les grands ducs de Toscane, Ferdinand I^{er}. et Cosme II, le duc de Savoie Charles Emmanuel, Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, le sénat de Gènes, et le pape Urbain VIII le comblèrent en différentes occasions de présents, de distinctions et de marques d'honneur. Le soin qu'il prend de les rapporter dans sa Vie, qu'il a écrite lui-même, fait voir qu'il n'y était pas insensible. En 1625, pendant la guerre entre la république de Gènes et le duc de Savoie, le sénat ayant placé à Savone un corps de troupes considérable, exempta la maison de Chiabrera de logement des gens de guerre. Il fut aussi dispensé, par un décret spécial, des taxes imposées pour le même sujet. Le décret est conçu dans les termes les plus honorables pour lui ; l'exemption n'y est pas seulement motivée sur son génie et sur ses talents, mais sur la pureté de sa vie et sur ses vertus. Chiabrera mourut à Savone le 14 octobre 1637. Sa taille était moyenne, mais bien proportionnée ; il avait les yeux châains, les traits nobles, mais peu agréables, les yeux faibles et la vue très courte, l'air habituellement pensif et préoccupé, quoiqu'il s'égayât volontiers avec ses amis. Pour faire entendre qu'une chose était excellente, il disait : « C'est de la » poésie grecque. » Quand on paraissait surpris des hardiesses et de la nouveauté de son style, il se comparait à son compatriote Christophe Colomb : « Je veux, comme lui, découvrir un nouveau monde, ou périr. » Il disait encore, en plaisantant, « que la poésie était née pour le bonheur des hommes, mais les poètes pour leur supplice. » Il était loin d'imiter ceux qui récitent toujours leurs vers ou qui en parlent sans cesse.

Il ne disait jamais un mot ni des siens, ni de la poésie en général, sinon dans la société la plus intime, et avec de vrais connaisseurs. Les vers furent cependant sa seule occupation pendant plus de cinquante années. Jamais poète n'en composa davantage et dans plus de différents genres. Ses poésies lyriques sont le premier et le plus solide fondement de sa gloire. Elles parurent d'abord à Gènes, en trois livres ou parties, publiés en 1586, 1587 et 1588, in-4^o. Il en fut fait ensuite plusieurs éditions augmentées, dont les meilleures sont celles de Rome, 1718, 3 vol. in-8^o, et de Venise, 1751, 4 vol. in-8^o. Les deux éditions de Venise, 1768 et 1782, 5 vol. in-12, ne sont pas belles, mais elles contiennent plusieurs pièces en vers et en prose qui n'étaient point dans les précédentes ; la plus jolie édition des poésies lyriques seules est celle de Livourne, 1781, 3 vol. in-12. De tous les poètes modernes auxquels on a donné le surnom de *Pindare*, aucun ne paraît l'avoir mieux mérité que le Chiabrera ; c'est là même élévation, le même feu, la même audace que dans le poète thébain. Il semble s'être identifié avec lui. « Il croit, comme lui, tenir sa lyre ; il s'adresse à cette amie du chant, à cette amante de la danse ; tantôt il descend des sommets du Parnasse aux rives de l'Arno, pour chanter les souverains de Florence ; tantôt il apporte aux bords de la Dora une immortelle couronne d'or, qu'il a choisie sur l'Hélicon, et dont il veut orner le front du jeune duc de Savoie. Si, dans une guerre maritime contre les Turks, les galères de Toscane se distinguent, tantôt seules, tantôt dans la flotte combinée des princes chrétiens, c'est alors qu'à l'audace, à la gravité, à la nouveauté de ses chants, entremêlés de maximes

morales, de traits mythologiques ou historiques, et de riches comparaisons, on croit véritablement reconnaître Pindare. Il reprend quatorze fois sa lyre, et ces quatorze odes forment un faisceau lyrique qui suffirait pour immortaliser un poète. Dans les sujets légers et gracieux, il se montre le rival d'Anacréon et d'Horace. Dans ce genre, comme dans le genre héroïque, sa marche est vive et libre; il ne paraît suivre de lois que celles de sa fantaisie, qui vole sur les objets, et qui réveille à chaque instant, par des images et des idées imprévues et nouvelles, l'imagination du lecteur. » (*Mercur de France*, 25 juillet 1812). Ses autres ouvrages, dans lesquels il ne se montre pas aussi supérieur, mais où il ne laisse pas de tenir encore un rang distingué, sont : I. quatre poèmes épiques : 1°. *la Gotiade o delle guerre de' Goti, canti XV in ottava rima*, Venise, 1582, in-12; Naples, 1604, in-4°; Venise, 1608, in-12; 2°. *la Firenze, canti XV, in verso sciolto*, Florence, 1615, in-4°. et in-8°; 3°. *l'Amedeida, canti XXIII, in ottava rima*, Gènes, 1620, in-4°; 4°. *il Ruggiero, canti X, in verso sciolto*, Gènes, 1655, in-12; II. des poèmes moins étendus, sous le titre de *Poemetti*, Florence, 1598, in-4°. Ce sont de petites épopées sur des sujets tant profanes que sacrés, qui ont tous plus ou moins le mérite de l'invention, et d'une narration vive et poétique; ils font partie des deux dernières éditions de Venise, dont ils remplissent le 5°. volume; III. une tragédie, intitulée : *Erminia*, Gènes, 1622, in-12; IV. plusieurs comédies pastorales, ou *Favole boscareccie*, entre autres, *Alcippo*, Gènes, 1604; Venise, 1605, in-12; *Gelopea*, Venise, 1607, in-12; *Meganira*, Florence, 1608, in-8°; Venise,

1609, in-12; V. quelques drames en musique, et autres compositions dramatiques pour des fêtes données à Florence, à Mantoue, etc., imprimés d'abord séparément, et recueillis dans les éditions de Venise; VI. enfin, il parut vers la fin du dernier siècle un recueil peu considérable, mais précieux, de pièces jusqu'alors inédites de notre poète, sous ce titre : *Alcune poesie di Gabriele Chiabrera, non mai prima d'ora pubblicate*, Gènes, 1794, in-8°. de 102 pages, contenant : 1°. une belle ode ou *canzone* sur l'élection du doge de Gènes, Alexandre Giustiniano, en 1611; 2°. la tragédie d'*Ippodamia*, en cinq actes, avec des chœurs; ces chœurs surtout sont d'une beauté qui égale celle des meilleures poésies lyriques de l'auteur. Le volume est terminé par des éloges en prose de quelques hommes célèbres, entre autres de J. B. Strozzi, d'Otavio Rinuccini, de Ciampoli, de Galilée, du Marini et du Tasse. Ce sont des notices concises et judicieuses, destinées sans doute à être lues publiquement, et dans lesquelles Chiabrera s'exprime sur ceux même de ces hommes célèbres qui étaient ses rivaux de gloire, avec autant de justesse que d'impartialité. L'éditeur annonçait l'existence de plusieurs autres ouvrages de Chiabrera également inédits, et le dessein où l'on était alors d'en faire jouir le public; mais ce projet est resté jusqu'à présent sans exécution. G—É.

CHIARAMONTI (SCIPION), savant dans la philosophie et les mathématiques, né d'un père médecin à Césène, ville de la Romagne, le 22 juin 1565, mort le 5 octobre 1652, avait fondé dans sa patrie l'académie des *Offuscanti*. Outre plusieurs ouvrages contre Tycho-Brahé sur les comètes et sur le système du monde, d'autres de mathématiques, et des commentaires sur

Aristote, il a laissé : I. une histoire latine de Césène en seize livres, Césène, 1641, in-4°; Helmstadt, 1665, in-4° : on y trouve des renseignements utiles sur l'histoire de l'Italie ; II. un traité : *De conjectandis cujusque moribus et latitantibus animi affectibus...*, Venise, 1625, in-4° : Curcau de la Chambre s'en est beaucoup servi pour composer son ouvrage sur l'art de connaître les hommes. C. T—Y.

CHIARAMONTI (JEAN-BAPTISTE), littérateur et jurisconsulte italien, mort à Brescia, le 22 octobre 1796, y était né le 2 mars 1731. Jeune encore, il avait mérité, par son goût pour les lettres, d'être admis dans les réunions de savants et de littérateurs que le savant biographe Mazzuchelli formait chez lui. A l'âge de vingt-trois ans, il y lut une dissertation pleine d'érudition : *Sul Paterno impero degli antichi Romani*, qui fut imprimée dans le volume V de la *Nuova Raccolta d'opuscoli scientifici e filosofici*, Venise, 1759. Encouragé par ce succès, Chiaramonti lut dans la même société, en 1756, une autre dissertation de sa composition : *Sopra il commercio*, qui fut bientôt suivie d'une autre : *Sulle accademie letterarie Bresciane*. Il fit en outre plusieurs autres opuscules non moins agréables qu'instructifs, qui furent imprimés, les uns à part, et les autres dans les deux volumes des *Dissertazioni istoriche, scientifiche ed erulite recitate nell' adunanza del Mazzuchelli*, que Chiaramonti lui-même publia, en 1765, à Brescia. C'est à son zèle pour les lettres qu'on doit l'édition faite dans la même ville, en 2 vol. in-8°, l'an 1763, de deux cent quarante-trois morceaux précieux de littérature du chanoine Paul Gagliardo. La plume de J.-B. Chiaramonti donna au public, indépendamment de ces productions, des

Notizie intorno a Luigi Marcello, Patrizio Veneto; d'autres relatives au P. Jean-Pierre Bergantini, au P. François Lana : celles qui ont rapport à ce dernier sont suivies d'une lettre sur la fameuse barque volante de ce jésuite, projet dans lequel on a cru voir un prélude de l'invention des aérostats. — Son frère (HORACE), mort en 1794, a publié quelques ouvrages ascétiques. G—N.

CHIARANTANO (PAUL), né à Piazza en Sicile, en 1613, entra dans l'ordre des jésuites en 1631, et peut être placé parmi les hommes distingués qu'a produits cette illustre société. Après avoir achevé ses études avec succès, il s'adonna à des matières plus sérieuses, et professa la philosophie, la théologie scholastique et la morale. Les mathématiques fixèrent aussi son attention, et ses connaissances dans les langues orientales étaient très approfondies. Il fut deux fois élu recteur du collège de Piazza, et nommé censeur du St.-Office. Il mourut dans sa patrie le 22 janvier 1791. On a de lui : *Piazza città de Sicilia nova et antiqua*, Messine, 1654, in-4°, inséré dans le tome X des *Antiquités* de Grævius. Il a laissé manuscrits : *De horologiis rotalibus et solaribus*; *De segmentis seu partibus circuli*; *De spherâ*; *De modo erigendi figuram*; *De astronomiâ*. J—N.

CHIARI (FRANÇOIS RAINIER), auteur italien, né à Pise, écrivait au commencement du 18^e. siècle, et mourut à Venise en 1750. Il portait l'habit ecclésiastique et le titre d'abbé. Il publia en latin et en italien des ouvrages de piété, de morale, et même de médecine. On cite entre autres, en latin : *Homiliæ et orationes aliquot sacræ*; *Aphorismi philologici in sensu veritatis expressi*; et en italien, *la Luce vera del mondo*; *il Penitente*

Illuminato, etc. Ses ouvrages de médecine sont traduits du latin : *la Medicina statica di Santorio volgarizzata con varie aggiunte, tra le quali l'opuscolo intitolato il medico di se stesso : Della medicina di Aurelio Cornelio Celso, lib. 8 tradotti*, Venise, 1747, in-8°. Il a aussi traduit en italien des *Lettres choisies de Cicéron*.

R. G.

CHIARI (l'abbé PIERRE), poète comique et romancier italien, naquit à Brescia vers le commencement du 18^e. siècle. Il entra chez les jésuites au sortir de ses études, mais il n'y resta pas long-temps; il se fit prêtre séculier, se livra tout entier à son goût pour les lettres, et vécut étranger à toute autre affaire qu'à la composition de ses ouvrages, et avec le seul titre de poète du duc de Modène. Il fixa son séjour habituel à Venise, où il fit jouer, dans l'espace de dix ou douze ans, plus de soixante comédies. Il était en rivalité avec le célèbre Goldoni. A en croire les préfaces de Chiari, ses pièces n'eurent pas moins de succès que celles de son rival; mais si cela fut vrai à la représentation, cela ne l'est nullement à la lecture, quoique à la lecture aussi les comédies de Goldoni perdent beaucoup de l'effet qu'elles eurent autrefois sur la scène. Le théâtre de l'abbé Chiari est en 10 vol. de pièces en vers, et 4 vol. de pièces en prose. Il en parut deux éditions à la fois à Venise et à Bologne, de 1759 à 1762, in-8°. Il adopta pour ses comédies en vers, comme Goldoni lui-même, le vers rimé *martellien*, ou de quatorze syllabes. Goldoni avait pris Molière pour sujet d'une de ses comédies, Chiari fit un *Molière mari jaloux*; l'un ayant mis Térence sur le théâtre, l'autre y mit Plaute; *la Sposa persiana* du premier fit naître *la Schiava cinese* du second; et ensuite

le Sorelle chinesi. « Le grand bruit, » dit l'auteur dans sa préface, que fit » cette année-là même (1752) la » *Sposa persiana* du docteur Goldoni » me donna l'envie de mettre en rivalité sur nos théâtres la grande nouveauté des mœurs chinoises, qui pût » exciter également la curiosité du » public, et en mériter les applaudissements. Mes espérances ne furent » point trompées; mon *Esclave chinoise* se soutint si bien contre le » torrent de la malignité et de l'envie, que je fus encouragé à en produire une seconde du même genre, » qui reprend et continue l'intrigue de la première. Elle eut encore plus de succès, et fut reçue avec transport » par le public, alors partagé en deux factions, et qui y mettait beaucoup d'obstination et de chaleur. » Cette obstination et cette chaleur ont passé, et l'on voit ici un exemple de plus de ce que deviennent souvent au bout d'un demi-siècle ces factions littéraires qui font tant de bruit. Chiari ne manque ni d'invention dans les sujets, ni d'art dans la conduite de ses pièces, mais son style n'a ni force, ni vivacité, ni verve comique; son dialogue est sans couleur, et sans vérité, et il tombe à tout moment dans l'affectation ou dans la langueur. Il voulut s'élever jusqu'à la tragédie, et en donna quatre, dont le mauvais succès l'avertit de n'en pas hasarder davantage. Après avoir fourni sa carrière dramatique, il se retira à Brescia, sa patrie, où il mourut en 1788, ou, selon d'autres, en septembre 1787, dans un âge très avancé. Quelques-uns de ses romans valent mieux que ses comédies, mais ils peignent en général de petits objets, et n'annoncent point une connaissance profonde du cœur humain, comme les bons romans anglais et français. *La Giuo-*

catrice di Lotto, la Ballerina onorata, la Cantatrice per disgrazia, intéressent peu, et ce sont pourtant ses meilleurs. Sa *Bella Pellegrina* inspire plus d'intérêt, mais ce n'est que l'action de l'*Écossaise* de Voltaire développée et mise en roman; l'auteur la remit lui-même en comédie, sous le même titre de *la Bella Pellegrina*; c'est la dernière de son recueil. On a encore de ce trop fécond écrivain des *Lettere scelte*, des *Lettere filosofiche*, *Lettere scritte da donna di senno e di spirito per ammaestramento del suo amante*, une *Storia sacra per dimande e riposte*, un ouvrage prétendu philosophique, intitulé : *Trattenimento della spirito umano sopra le cose del mondo passate*; un autre qui a pour titre : *Genio e costumi del secol presente*, etc.

G—É.

CHICOT, gentilhomme gascon, s'attacha à Henri IV, qu'il servit avec beaucoup de zèle et de valeur. On le surnomma le *bouffon*, parce qu'en parlant aux grands avec franchise, il entremêlait ses avis d'une foule de traits plaisants. Ayant été maltraité par le duc de Mayenne, il conçut pour lui une si grande haine, qu'il chercha dans diverses occasions à le faire périr de sa main, et il eut en deux ans trois chevaux tués sous lui, parce que, dans plusieurs affaires, ils'exposa beaucoup pour exécuter son projet. A la journée de Bures, en 1592, il fit prisonnier le comte de Chaligny, et l'amena à Henri en lui disant : « Tiens, je te » donne ce prisonnier qui est à moi. » Chaligny, irrité d'avoir été pris par Chicot qui semblait le mépriser, lui donna sur la tête un grand coup d'épée, dont il mourut quinze jours après. Dans la chambre où on l'avait transporté se trouvait aussi un

soldat mourant; le curé du lieu, ligueur fanatique, ayant été appelé auprès de ce soldat, lui refusa l'absolution, sur ce qu'il était au service d'un roi hérétique; Chicot, entendant ce refus, s'élança de son lit pour tuer le curé; mais les forces lui manquèrent et il expira.

B—G—T.

CHICOYNEAU (FRANÇOIS), naquit en 1672, à Montpellier. Son père, chancelier de l'université, le destina d'abord à la marine; mais ayant perdu ses deux autres fils, Michel-Aimé et Gaspard, auxquels il avait procuré tour à tour la survivance de ses nombreux emplois, il voulut réparer cette double perte en choisissant pour successeur le fils qui lui restait. François étudia donc la médecine, et reçut le doctorat en 1695, à l'âge de vingt-un ans. Trois mois après, il obtint, par les sollicitations de son père et la complaisance vénale de l'archiâtre Antoine Daquin, les places que ses frères avaient occupées; mais il fit oublier, par son zèle et ses honnêtes procédés, les usurpations dont sa famille offrait tant d'exemples scandaleux. Quoique très jeune, il s'acquitta parfaitement de ses fonctions. L'année 1720 fut la plus glorieuse de sa vie; envoyé à Marseille où la peste régnait, il montra un courage imperturbable; très bien secondé par ses deux adjoints, Verny et Deidier, il prodigua aux habitants des consolations et des soins. Lorsque, après un an de séjour dans cette malheureuse ville, les trois professeurs revinrent à Montpellier, ils furent reçus aux acclamations de tout un peuple, qui témoigna son enthousiasme par des arcs triomphaux et des illuminations. Leur conduite médicale n'avait pourtant pas été exempte de reproches. Persuadés que la peste n'est pas contagieuse, ils avaient négligé les

précautions qui, sans doute, auraient modéré la violence, ou abrégé la durée de ce fléau. Nominé, en 1751, médecin des enfans de France, Chicoyneau succéda l'année suivante à son beau-père Chirac, premier médecin du roi, et conserva cette place jusqu'à sa mort, le 15 avril 1752 : l'académie des sciences l'avait admis en 1752 au nombre de ses associés libres. Chicoyneau n'a laissé que des opuscules ; son discours latin et ses lettres françaises sur la peste contiennent une doctrine tellement erronée, qu'elle ne mérite pas une réfutation sérieuse ; il n'en est pas ainsi de la thèse qu'il composa, et fit soutenir par Antoine Pélessery, en 1718 : *An ad curandam luem veneream frictions mercuriales in hunc finem adhibende, ut salivæ fluxus concitetur ?* L'auteur prouve que la salivation mercurielle, généralement employée de son temps pour la guérison de la siphilis, est toujours inutile, et souvent très dangereuse. Il propose, en conséquence, d'administrer les frictions à moindre dose et à de plus longs intervalles. Cette méthode, qui forme la base du traitement *par extinction*, est effectivement préférable à toutes les autres ; mais Chicoyneau n'en est pas l'inventeur ; car elle se trouve décrite dans les ouvrages de Jean Almenar et de Wendelin Hock, publiés plus de deux siècles auparavant. — Son fils, François CHICOYNEAU, né à Montpellier en 1702 et mort le 2 juin 1740, fut également chancelier de l'université et intendant du jardin des Plantes de sa patrie. Il aimait beaucoup la botanique, et possédait sur cette branche de l'histoire naturelle des connaissances étendues. Il lut à la société royale des sciences de Montpellier, dont il était membre, deux mémoires : l'un sur l'*irritabilité des*

étamines de certaines plantes, l'autre sur les *mouvements particuliers que présentent les fleurs des chicoracées*. C.

CHIESA (GIOFFREDO , della), secrétaire et conseiller de Louis I^{er}, marquis de Saluces, naquit en 1594, à Saluces. Envoyé par son maître auprès de Louis, dauphin, il y montra tant d'habileté dans les affaires, que ce prince le retint auprès de lui avec la même qualité de conseiller et de secrétaire. Etant allé par son ordre à la cour du roi, il mourut à Paris en 1455. On a de lui une chronique de sa patrie. — CHIESA (Agostino Francesco, della), naquit à Saluces en 1520. D'abord podestat de Carmagnole et de Saluces, il fut créé par le roi de France vicaire-général du comté d'Asti, et enfin collatéral dans le parlement royal établi à Turin. Il rédigea un code de décisions de ce parlement ; on a aussi de lui un traité *De privilegiis militum*, traduit du latin en italien, par Niccolino son frère. Il mourut à Lyon en 1572. — CHIESA (Ludovico, conte della), fils d'Agostino Francesco, sénateur et conseiller d'état de Charles-Emmanuel I^{er}, naquit à Saluces en 1568. On a de lui : I. *Compendio delle storie di Piemonte*, Turin, 1601, in-4° ; ibid., 1608, in-4°, ouvrage assez rare, auquel on a réuni un discours sur l'origine et la noblesse de la maison de Savoie ; II. un *Discours sur la sagesse civile ou mondaine* ; III. *De vita et gestis marchionum Salucensium, Viennensium, Delphinorum et comitum Provinciæ catalogus, Genevæ comites*, etc., Turin, 1604, in-4° ; IV. des *Commentaires sur la coutume du marquisat de Saluces* ; V. un traité *De privilegiis Religionis*. Il a fait aussi quelques poésies. — CHIESA (Francesco Agos-

tino, della), neveu du précédent, conseiller et historiographe de Victor-Amédée I^{er}, et évêque de Saluces, naquit dans cette ville en 1595. Ses ouvrages imprimés, sont : I. *Catalogo degli scrittori Piemontesi, Savojardi e Nizzardi*, Turin, 1614, in-4., souvent réimprimé; II. *Teatro delle donne letterate*, Mondovi, 1620, in-8^o., rare; III. une partie de la *Vie de Giovenale Ancina*, évêque de Saluces; IV. une *Description abrégée du Piémont*, tirée d'une description complète restée manuscrite; V. *Corona Reale di Savoja*, Coni, 1655-57, 2 vol. in-4^o.; VI. *Fiori di blasoneria*; VII. une *Histoire chronologique des prélats nés dans les états des souverains du Piémont*, Turin, 1645, in-4^o., en latin. — CHIESA (Giovanni Antonio, conte della), frère du précédent, naquit à Saluces en 1594. Il fut successivement podestat de Saluces, préfet de Mondovi et du marquisat de Saluces, conseiller d'état, sénateur ordinaire et président du sénat de Turin, et enfin premier-président du sénat de Nice. Il mourut à Saluces en 1657. Ses observations sur la pratique du barreau sont estimées, et elles sont écrites en latin dans un style beaucoup meilleur que celui de ses contemporains. Durandi a donné, dans les *Piemontesi illustri*, la vie des hommes de lettres de la famille Chiesa.

B—BE..

CHIESA (SILVESTRE), peintre génois, né en 1625, élève de Lucien Borzoni, répondit aux soins de son maître par des progrès rapides. Il n'avait encore que dix-huit ans que déjà ses ouvrages lui avaient fait des admirateurs; ses portraits lui firent une grande réputation. Il avait un talent vraiment remarquable pour saisir la physionomie des personnes qu'il

peignait, et il lui suffisait de les voir une seule fois pour retracer fidèlement les traits de leur figure. Il faisait souvent leur portrait de mémoire, et ceux même qu'il n'avait jamais vus étaient tout étonnés de se reconnaître dans les portraits qu'il en avait, dit-on, faits d'après de simples renseignements. Chiesa a fait quelques grandes compositions qui annonçaient tout ce qu'il aurait pu devenir, s'il eut vécu assez long-temps pour donner un plus grand essor à son talent. Il mourut à Gènes, en 1657, âgé seulement de trente-quatre ans.

A—S.

CHIÈVRES (GUILLAUME DE CROY, seigneur de), gouverneur et ministre de Charles-Quint, d'une maison ancienne, qui tire son nom du village de Croy en Picardie, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et se signala par sa valeur sous Charles VIII et sous Louis XII, rois de France, à la conquête de Naples et de Milan. S'étant retiré ensuite dans le Hainaut autrichien, l'archiduc Philippe le nomma commandant de cette province, lorsqu'il passa en Espagne en 1506. Peu de temps après, Chièvres fut fait gouverneur et tuteur du jeune Charles d'Autriche, depuis empereur sous le nom de *Charles-Quint*, dont il captiva la confiance et la faveur. Ce prince, à son avènement à la couronne d'Espagne, le nomma son premier ministre. Intimement lié avec le chancelier Salvage, Chièvres monta beaucoup d'avidité, et vendit toutes les charges de la monarchie. Cet indigne trafic indisposa les Espagnols contre la cour de Bruxelles. Tous les trésors de l'Amérique et de l'Espagne s'écoulaient en Flandre, entre les mains des ministres de Charles. Chièvres passa en Espagne avec ce monarque en 1517. Ses déprédations, et l'élevation de Guillaume de Croy, son

neveu, à l'archevêché de Tolède, achèverent d'indigner contre lui tous les grands, jaloux de son pouvoir. Ils répandirent parmi le peuple, qu'il avait fait passer en Flandre un million d'écus, somme énorme alors, et qui avait été acquise par les moyens les plus injustes. L'esprit de sédition se manifesta à Valladolid en 1520. L'intention des mécontents était de massacrer Chièvres, le chancelier Gattinara, et tous les étrangers; mais Charles-Quint s'ouvrit un passage au travers des mutins avec sa garde et sa cour. Chièvres le suivit en Allemagne, lorsque ce prince alla se faire couronner empereur. Il mourut à Worms en 1521, à l'âge de soixante-trois ans, empoisonné, dit-on, par ses ennemis. Le duc d'Aarschot, son neveu, lui succéda peu après dans ses charges et dans la faveur de Charles-Quint. L'historien Varrillas a donné la vie de Chièvres en 1684, avec plus d'intérêt que d'exactitude, sous ce titre : *la Pratique de l'éducation des princes, ou l'Histoire de Guillaume de Croy*, etc. B—P.

CHIFFLET (CLAUDE), professeur en droit à l'université de Dôle, né à Besançon en 1541, mort à Dôle le 15 novembre 1580, avec la réputation d'un des plus savants hommes de son siècle. On a de lui : I. *De substitutionibus; De portionibus legitimis; De jure fideicommissorum; De secundo capite legis Aquilæ disquisitio*, Lyon, 1584, in-8°. L'éditeur, Jean Morelot (Voy. MORELOT), nous apprend que Cl. Chifflet avait laissé un *Commentaire sur les Institutes de Justinien*, et qu'il se proposait de le publier; il n'a pas tenu parole, et cet ouvrage est probablement perdu. Les différents traités que nous venons de citer ont été réimprimés plusieurs fois dans les collections des jurisconsultes allemands. II. *De antiquo numismate*

liber posthumus, Louvain, 1628, in-8°.; cette dissertation a été réimprimée avec celle de Henri-Thomas Chifflet, Anvers, 1656, in-4°, dans le *Nummophylacium Luderianum*, de Rodolphe Capellus, Hambourg, 1678, in-fol., et enfin dans le tome I^{er}. du *Thesaurus novus antiquitatum Romanarum*, de Sallengre. III. *De Ammiani Marcellini vitâ et libris rerum gestarum; item status reipublicæ romanæ sub Constantino magno et filiis*, Louvain, 1627, in-8°. Cet ouvrage se trouve ordinairement à la suite du précédent; il a été réimprimé en tête de l'édition d'Amm. Marcellin, donnée par Adrien Valois, Paris, 1681, in-fol. Cl. Chifflet avait fait un grand nombre de remarques sur l'histoire d'Ammien Marcellin; il les envoya à Canter, qui en préparait une édition; mais ces remarques ont été perdues ou employées sous un autre nom que celui de leur auteur. Il en avait laissé d'autres fort importantes sur Tacite, Horace, Végèce et d'autres écrivains de l'antiquité, mais on ignore ce qu'elles sont devenues. — CHIFFLET (Jean), frère de Claude, docteur en médecine, et l'un des co-gouverneurs de Besançon, sa patrie, mourut en cette ville vers 1610, âgé d'environ soixante ans. J.-J. Chifflet, son fils aîné, dont il sera question dans l'article suivant, publia le recueil de ses observations sous ce titre : *Singulares ex curationibus et cadaverum sectionibus observationes*, Paris, 1612, in-8°. Cet ouvrage est rare et curieux. Eloy dit qu'on peut le lire avec fruit, et qu'on est seulement fâché que l'auteur montre trop de confiance aux rêves de l'astrologie. Jean Chifflet eut quatre fils, Jean-Jacques, Laurent, Philippe et Pierre-François. Peu de familles ont mieux mérité des lettres, et ont four-

ni un aussi grand nombre de savants. Voltaire l'a remarqué lui-même, en parlant de J.-J. Chifflet, le plus célèbre d'entre eux. W—s.

CHIFFLET (JEAN-JACQUES), fils de Jean Chifflet, était né à Besançon, le 21 janvier 1588. Après avoir fait ses études à l'université de Dole, alors célèbre, et où plusieurs de ses ancêtres avaient rempli des places de professeurs, il se rendit à Paris, de là à Montpellier, et ensuite à Padoue, dans le dessein d'étudier la médecine et de profiter des leçons des habiles maîtres que comptait ces différentes villes. De retour à Dôle, il prit ses degrés en médecine, et publia quelques observations médicales. Son goût le portait à l'étude des antiquités; ce fut pour le satisfaire qu'il entreprit un second voyage en Italie. Il visita Milan, Florence, Bologne, et séjourna pendant quelque temps à Rome, où il obtint le titre de citoyen. De l'Italie, il passa en Allemagne, visitant partout les cabinets des curieux, les bibliothèques, les monuments, et revint enfin dans sa patrie, précédé par sa réputation. Ses concitoyens s'empressèrent de le nommer aux premières places du gouvernement: chargé par eux d'une mission importante auprès de la princesse Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante du comté de Bourgogne et des Pays-Bas, il s'en acquitta avec tant de dextérité et de prudence, que la princesse voulut l'attacher à sa personne, en lui donnant le titre de son premier médecin. Le roi d'Espagne, Philippe IV, l'appela auprès de lui avec le même titre, et le chargea d'écrire l'histoire de l'ordre de la toison d'or. De retour dans les Pays-Bas, il y reçut successivement plusieurs commissions qui prouvent l'estime qu'on faisait de sa capacité, et mourut en 1660, âgé de soixante-douze ans. Trois de ses fils,

Jules, Jean et Henri-Thomas, se sont distingués par leur savoir et leur érudition. On trouvera les titres de ses ouvrages, au nombre de trente-cinq, dans le tome 25^e. des mémoires du P. Nicéron. Nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux, en nous attachant surtout à ceux que les bibliographes ont mal connus: I. *Vesuntio, civitas imperialis, libera, Sequanorum metropolis*, Lyon, 1618, in-4^o. fig. Le P. Nicéron, les continuateurs de Moréri et plusieurs autres critiques en citent une édition revue et augmentée, Lyon, 1650; mais nous pouvons assurer que cet ouvrage n'a eu qu'une seule édition, et que les exemplaires, avec la date de 1650, ne diffèrent des premiers que par le frontispice. Cette histoire de Besançon est bien écrite, et elle se fait lire avec intérêt; mais l'auteur, encore jeune lorsqu'il la publia, affecte trop de montrer son érudition; il admet aussi sans examen des contes populaires et toutes les traditions fabuleuses des légendes. Dunod a relevé un assez grand nombre d'erreurs de Chifflet, mais il en a laissé subsister plusieurs. L'ex-bibliothécaire de la ville de Besançon, M. Coste, a annoncé dans le *Magasin encyclopédique*, novembre 1810, qu'il se proposait de traduire en français l'ouvrage de Chifflet, et de le continuer jusqu'à nos jours. II. *De loco legitimo concilii Eponensis observatio*, Lyon, 1621, in-4^o. Chifflet place le lieu de ce concile à Nyon, et Chorier à Epona, village du Dauphiné, près de Vienne. D'autres critiques le placent dans le Vallais (*Voy. BRUGNET*). III. *De linteis sepulchralibus Christi crisis historica*, Anvers, 1624, in-4^o. Cette dissertation, dans laquelle l'auteur veut prouver la vérité du St.-Suaire que l'on conservait à Besançon, a été traduite en français, sous le titre

d'*Hierotomie de J.-C.*, ou *Discours des Saints-Suaires de N. S.*, Paris, 1651, in-8°. Il est remarquable que Chifflet, qui a écrit en faveur du Saint-Suaire, a publié un *Traité contre la Ste.-Ampoule*, en latin, Anvers, 1651. IV. *Portus Iccius Julii Cæsaris demonstratus*, Madrid, 1626, in-4°. ; *Ed. aucta et recensita*, Anvers, 1627, in-4°. Chifflet place le lieu où César s'est embarqué pour passer en Angleterre, à Mardick, petite ville ruinée, dans le diocèse de St.-Omer. V. *Le Blason des armoiries des chevaliers de l'ordre de la toison-d'or*, ouvrage très curieux, divisé en 14 chapitres, en latin, et en français, Anvers, 1652, in-4°. Ce n'est que l'essai de l'ouvrage que Chifflet avait promis sur cet ordre fameux, mais qu'il n'a point achevé. VI. *Opera politica et historica*, Anvers, 1652, 2 vol. in-fol. C'est le recueil de tous les ouvrages qu'il avait publiés séparément contre la France, en-faveur de l'Espagne et de la maison d'Autriche. Marc-Antoine Dominicy, David Blondel, Jacques-Alexandre Letenneur, répondirent à Chifflet. Toutes ces disputes politiques, dans lesquelles se mêlaient souvent la mauvaise foi et l'esprit de parti, n'offrent plus aucun intérêt. VII. *Pulvis febrifugus orbis Americani ventilatus*, Anvers, 1655, in-8°. réimprimé la même année, in-4°. à Paris. C'est une déclamation contre le quinquina. Foppens, en indiquant cet ouvrage dans la *Bibliotheca Belgica*, a mis le mot *vindicatus* au lieu de *ventilatus*, et, en conséquence, il ne balance pas à regarder Chifflet comme un des défenseurs de cette écorce fébrifuge, au lieu qu'il en était un des plus ardens adversaires. Cette première erreur l'a jeté dans plusieurs autres encore plus grossières, et, ce qu'il y a de

plus singulier, c'est qu'il cite comme autorité, Nicéron, qui dit précisément le contraire de tout ce qu'il lui fait dire. VIII. *Anastasis Childerici primi, Francorum regis, sive thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus et commentario illustratus*, Anvers, 1655, in-4°. ouvrage rare, curieux et l'un des plus recherchés de l'auteur. Il le composa à l'occasion de la découverte faite en 1653, à Tournai, du tombeau de Childeric I^{er}. On trouva dans ce tombeau des anneaux d'un grand prix, des médailles et des abeilles d'or. Chifflet conjecture que les abeilles étaient les armes de nos rois de la première race, et il emploie, à développer son sentiment, une partie de ce volume, rempli d'ailleurs d'une érudition prodigieuse, mais un peu superflue et étrangère au sujet. W—s.

CHIFFLET (PIERRE-FRANÇOIS), frère de Jean-Jacques, né à Besançon en 1592, entra dans l'ordre des jésuites, professa la philosophie, la langue hébraïque et l'Écriture sainte dans différents collèges de son ordre. Quelques ouvrages sur des sujets d'érudition l'ayant fait connaître avantageusement, Colbert l'appela à Paris en 1675, et lui confia la garde du médailler du roi. Il mourut en cette ville le 5 octobre 1682, dans sa 90^e. année. Les principaux ouvrages du P. Chifflet sont : I. *Fulgentii Ferrandi diaconi Carthaginensis opera, cum notis*, Dijon, 1649, in-4°. ; II. *Scriptorum veterum de fide catholica quinque opuscula, cum notis*, Dijon, 1656, in-4°. ; III. *Lettre touchant Beatrix, comtesse de Chalon*, Dijon, 1656, in-4°. Cet ouvrage est rempli de recherches. Les pièces originales et les chartes que le P. Chifflet a fait imprimer à la fin, et qui ne se trouvent que là, le ren-

dent précieux pour les personnes qui étudient l'histoire de France du moyen âge. Il a été réimprimé in-4°. en 1809 à Lons-le-Saunier, par M. Delhorme, à vingt-cinq exemplaires seulement, sous la date de 1556. Les exemplaires de l'édition originale sont faciles à distinguer de la réimpression, en ce que dans les premiers, on trouve des gravures en cuivre représentant des sceaux et des armoiries qui manquent dans les autres. IV. *De ecclesiæ S. Stephani Divionensis antiquitate*, Dijon, 1657, in-8°. ; V. *S. Bernardi Clavallensis abbatis genus illustre assertum*, Dijon, 1660, in-4°. Le P. Chifflet n'est que l'éditeur de cette dissertation, à laquelle il a joint d'autres pièces et quelques remarques; Paul-Ferdinand Chifflet, bernardin, l'un de ses neveux, en est l'auteur. VI. *Paulinus illustratus, sive appendix ad opera et res gestas S. Paulini, Nolensis episcopi*, Dijon, 1662, in-4°. Lebrun-Desmarettes, à qui l'on doit une excellente édition des œuvres de S. Paulin, Paris, 1685, in-4°. , faisait cas des remarques du P. Chifflet. VII. *Victoris Vitensis et Vigilii Tapsensis opera*, Dijon, 1664, in-4°. ; VIII. *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus*, Dijon, 1664, in-4°. Cet ouvrage est peu commun et assez estimé. L'histoire de la même abbaye par l'abbé Juenin (*Voy. Juenin*) est cependant plus complète. IX. *Dissertationes tres; De uno Dionysio; De loco et tempore conversionis Constantini magni; De S. Martini Turonensis temporum ratione*, Paris, 1676, in-8°. La première de ces dissertations est la plus connue; le P. Chifflet veut y prouver que S. Denis l'aréopagite est venu en France. Il la traduisit lui-même en français, et la fit im-

primer la même année, in-12. Son opinion n'a point prévalu. X. *Bedæ presbyteri et Fredegarii scholastici concordia ad senioris Dagoberti desiniendam monarchiæ periodum*, Paris, 1681, in-4°. Le P. Chifflet se propose, dans cet ouvrage, de combattre le sentiment d'Adrien de Valois, qui fixe la mort de Dagobert I^{er}. à l'année 658. Adrien de Valois eut en sa faveur la plupart des savants de son temps. Le P. Chifflet était certainement un homme fort instruit; mais il manquait de discernement et de critique. W—s.

CHIFFLET (PHILIPPE), frère de Jean-Jacques, né à Besançon, le 10 mai 1597, fit ses études à l'université de Louvain. Il s'y lia avec le célèbre Henri Dupuis, plus connu sous le nom d'*Erycius Puteanus*; et, avec le temps, leur amitié s'accrut encore par la conformité de leurs goûts. Philippe Chifflet entra dans l'état ecclésiastique, et fut nommé chanoine de Besançon et grand-vicaire de l'archevêque de cette ville. Il jouissait en même temps de plusieurs bénéfices, était prieur de Bellefontaine, abbé de Balerne, et avait le titre d'aumônier de l'infant, gouverneur des Pays-Bas. Il employa une partie de sa fortune à former une bibliothèque des livres les plus précieux. Il mourut vers 1657, ou, suivant quelques biographes, en 1665, âgé d'environ soixante ans. On a de lui : I. *Larmes funèbres sur la mort de Philippe III, roi catholique*, Louvain, 1621, in-4°. , latin et français, en vers. Colletet, dans son recueil d'épigrammes, en adresse une à Philippe Chifflet, au sujet de cet ouvrage. II. *Le Phénix des princes, ou la Vie du pieux Albert mourant, traduit du latin d'André Trévère et d'Érice Putean* (Henri Dupuis). Cette traduction est imprimée dans

Ouvrage intitulé : *Pompa funebris Alberti pii, Belgarum principis, à Jacob. Franquart imaginib. expressa*, Bruxelles, 1623, in-fol. obl. III. *Histoire du siège de Breda, traduite du latin d'Herman Hugon, en français*, Anvers, 1651, in-fol.; IV. *Histoire du prieuré de Notre-Dame de Bellefontaine, au comté de Bourgogne*, Anvers, 1651, in-4°. Son ami Henri Dupuis en a donné une traduction latine. V. *Dévotion aux saintes ames du purgatoire*, Anvers, 1655, in-12; VI. *Concilii tridentini canones et decretu, cum præfatione et notis*, Anvers, 1640, in-12 : les notes de Philippe Chifflet sur le concile de Trente sont fort estimées; il s'en est fait un grand nombre d'éditions; VII. *l'Imitation de Jésus-Christ trad. en français*, Anvers, 1644, in-8°. avec fig., traduction qui a eu jusqu'à sept éditions; VIII. *Thomæ à Kempis de imitatione libri IV, ex recensione Ph. Chiffletii*, Anvers, 1647; 2^e. édition, 1671, in-12; Chifflet est un des éditeurs les plus estimés de ce livre; IX. *Deux Lettres touchant le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ*; elles sont imprimées avec l'avis de Gabriel Naudé sur le factum des Bénédictins, Paris, 1651, in-8°. Le P. Nicéron, et après lui d'autres biographes, ont attribué à Philippe Chifflet *l'Avis de droit sur la nomination à l'archevêché de Besançon*; cet ouvrage est de Jules Chifflet, son neveu, comme nous le disons à son article. Foppens, qui a copié Nicéron dans sa *Bibl. Belgica*, ajoute à cette faute celle de ne pas dire dans quelle langue est écrit cet ouvrage, dont il donne le titre en latin. W—s.

CHIFFLET (LAURENT), jésuite, 3^e. frère de Jean-Jacques, naquit à Besançon en 1598. Il se trouvait à

Dôle pendant le siège de cette ville par le prince de Condé, en 1636. Son zèle et sa piété ingénieuse ne contribuèrent pas peu à soutenir le courage des habitants. Boyvin, qui a écrit l'histoire de ce siège, lui donne les plus grands éloges. Le P. Chifflet a composé un grand nombre d'ouvrages ascétiques, en français et en latin, souvent réimprimés dans le 17^e. siècle, et même, pour la plupart, traduits en espagnol et en italien, mais oubliés aujourd'hui. Il avait fait une étude particulière de la langue française, et il en a composé une grammaire, attribuée par erreur à son frère Pierre-François. Elle fut imprimée, pour la première fois, par les soins de quelques-uns de ses confrères, sous le titre d'*Essai d'une parfaite grammaire de la langue française*, à Anvers, en 1659, in-8°. Allemand, dans ses *Observations sur la langue française*, dit que cette grammaire est au rang des bonnes. L'abbé Desfontaines dit, au contraire, qu'elle est excessivement mauvaise, ce qui est trop sévère; car elle a été utile dans un temps où il n'en existait pas de bonnes, et, si elle a été abandonnée depuis, c'est que nous en avons de meilleures. Laurent Chifflet a eu part à la révision du *Dictionnaire de Calepin*, en huit langues, dont il y a eu plusieurs éditions en 2 vol. in-fol., mais qui n'est plus d'aucun usage. Il mourut dans le couvent de son ordre, à Anvers, le 9 juillet 1658. W—s.

CHIFFLET (JULES), fils aîné de Jean-Jacques, né à Besançon, vers 1610, fut envoyé au collège de Louvain, où il eut pour maître Erycius Puteanus (Dupuis), l'un des hommes les plus savants de son siècle. De retour en Franche-Comté, il se fit recevoir docteur en droit à l'université de Dôle, et quelque temps après il obtint

un canonicat à la cathédrale de Besançon. Philippe IV le nomma, en 1648, chancelier de l'ordre de la toison d'or, et, en récompense du zèle qu'il avait montré dans cette place, il lui donna l'abbaye de Balerne, après la mort de son oncle Philippe. Jules Chifflet fut nommé, en 1658, conseiller-clerc au parlement de Dôle, et mourut en cette ville, le 8 juillet 1676, âgé de soixante-six ans. On lui doit : I. *l'Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain*, Bruxelles, 1654, in-4°. L'auteur de cette histoire est George Châtelain. Jules Chifflet la fit imprimer sur un manuscrit qui se trouvait dans la bibliothèque de son père, et l'enrichit d'une préface qui contient des particularités curieuses sur Châtelain. II. *Voyage de don Ferdinand, cardinal infant, depuis Madrid à Bruxelles, traduit en français, de l'espagnol de don Diego Haedo y Gallart*, Anvers, 1655, in-4°. III. *Audomarum obsessum et liberatum*, Anvers, 1640, in-12. C'est une relation du siège de St-Omer par les Français, en 1658; IV. *Cruz Andreanavictrix, seu de cruce Burgundicâ, cælitus in Ariensi obsidione visâ*, Anvers, 1642, in-12. Chifflet assure, dans cet ouvrage, qu'en 1641, pendant le siège d'Aire, on vit dans le ciel une croix de St-André (c'était celle que les ducs de Bourgogne et de Flandre portaient dans leurs armes), placée au-dessus d'une croix française, et que ce miracle releva le courage des assiégés, qui repoussèrent l'ennemi; V. *Traité de la maison de Rye* (1644), in-fol.; VI. *les Marques d'honneur de la maison de Tassis*, Anvers, 1645, in-fol.; VII. *Aula sacra principum Belgii*, Anvers, 1650, in-4°. C'est l'histoire de la Ste.-Chapelle des ducs de Flandre; VIII. *Advis de droit sur la nomination de l'archevêché de*

Besançon, en faveur de sa majesté, Dôle, 1665, in-4°. IX. *Breviarium ordinis Velleris aurei*, Anvers, 1652, in-4°, réimprimé dans la *Jurisprudentia heroïca* de Chrystin, chancelier de Brabant, Bruxelles, 1668, in-fol. Il ne faut pas confondre cette histoire de la toison d'or avec le *Blason des chevaliers* de cet ordre fameux, donné par J.-J. Chifflet. (Voy. Jean-Jacques CHIFFLET.) W—s.

CHIFFLET (JEAN), frère de Jules, chanoine de Tournai, aumônier de l'infant, gouverneur des Pays-Bas, était né à Besançon vers 1611. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages d'une érudition peu commune. Le P. Nicéron, le P. Lelong et les continuateurs de Moréri disent que Jean Chifflet était avocat; le bibliothécaire des Pays-Bas, Foppens, assure qu'il professa le droit pendant quelques années à l'université de Dôle, et qu'il donna sa démission pour entrer dans l'état ecclésiastique; mais tous ces biographes se sont également trompés. Il est certain que Jean Chifflet avait pris les ordres fort jeune, puisqu'en 1652 il avait été nommé à un canonicat de Besançon. La cour de Rome ayant nommé à la même place un de ses compétiteurs, il fit des réclamations qui ne furent point écoutées; ce fut alors qu'il se retira en Flandre, où il fut pourvu de plusieurs bénéfices par le gouverneur de cette province. Il mourut à Tournai, le 27 novembre 1666, âgé d'environ cinquante-deux ans. On a de lui : I. *Apologetica parænesis ad linguam sanctam*, Anvers, 1642, in-8°. II. *Consilium de sacramento eucharistiæ, ultimo supplicio afficiendis, non denegando*, Bruxelles, 1644, in-8°. III. *Palmæ cleri anglicani, seu narrationes breves eorum qui in Angliâ contigerunt circâ mortem*, Bruxelles, 1645, in-

8°. ; IV. *De sacris inscriptionibus, quibus tabella D. virginis cameracensis illustratur, lucubratiuncula*, Anvers, 1649, in-4°. ; V. *Apologetica dissertatio de juris utriusque architectis, Justiniano, Triboniano, Gratiano et S. Raimondo*, Anvers, 1651, in-4°, réimprimée dans le *Thesaurus juris romani* d'Éverard Otho, tom. 1^{er}, pag. 161 ; VI. *Joan. Macarii Abraxas seu apistopistus quæ est antiquaria de gemmis Basilidianis disquisitio, commentarius illustr.*, Anvers, 1657, in-4°. Cette dissertation de Jean Macarius ou l'Heureux, traite des pierres gravées portant le mot *Abraxas*, par lequel Basilide, hérétique du 2^e. siècle, désignait le dieu créateur et conservateur. Elle est curieuse, et le commentaire que Chifflet y a joint est estimé. VII. *Anulus pontificius Pio papæ II adsertus* (1658), in-4°. ; VIII. *Vetus imago Dei paræ, in jaspide viridi inscripta, Nicephoro Botoniæ, græcorum imperat.* (1661), in-4°. ; IX. *Socrates, sive de gemmis, ejus imagine cælati, judicium* (1662), in-4°. ; X. *Aqua virgo, fons Romæ celeberrimus et prisca religione sacer* (1662), in-4°, réimprimé dans le 4^e. volume du *Thesaurus antiquit.* de Grævius ; XI. *Judicium de fabula Johanne papissæ*, Anvers, 1666, in-4°. Cette petite dissertation assez curieuse a été réimprimée dans le *Nova librorum collectio* de Groschuffius, Halle, 1709, in-8°. — CHIFFLET (Henri-Thomas), 3^e. fils de Jean-Jacques, embrassa l'état ecclésiastique comme ses frères, et devint aumônier de la célèbre Christine, reine de Suède. Il s'appliqua à l'étude des antiquités, principalement des médailles, et publia une dissertation en latin, *De Othonibus æreis*, imprimée à Anvers en 1656, in-4°, avec le

traité de Claude Chifflet, son grand-oncle, *De antiquo numismate*, et insérée dans le 1^{er}. volume du *Thesaurus antiquit. roman.* de Sallengre. Il veut prouver, dans cet ouvrage, qu'il n'existe point de véritables médailles d'Othon en bronze. C'est le sentiment de son père qu'il défendait (*Voy.* OTHON) ; il reconnut dans la suite qu'il s'était trompé, et l'avoua dans une lettre à Ch. Patin, que celui-ci a fait imprimer dans son ouvrage, intitulé : *Imperatorum romanorum numismata, ex ære med. et minim. formæ descripta*, Strasbourg, 1671, in-fol. — CHIFFLET (Gui-François), petit-fils de Claude, obtint un canonicat à l'église de Dôle, et la chaire de professeur en droit canon à l'université de cette ville. Il soutint les prétentions de son chapitre contre les archevêques de Besançon, et publia à ce sujet un petit ouvrage écrit avec force : *Dissertatio canonica, utrum aliquid juris competat illustr. archiepiscopo Bisuntino, circa visitationem ecclesiæ Dolanæ*, Dôle, 1652, in-12. W—s.

CHIGI (FABIO), pape. *Voyez* ALEXANDRE VII.

CHILDEBERT I^{er}., troisième fils de Clovis, le second né de son mariage avec Clotilde, eut en partage le royaume de Paris, et commença son règne en 511. D'accord avec ses frères, il déclara la guerre à Sigismond, roi des Bourguignons, assiégea Autun en 552, fit périr Sigismond, avec sa femme et ses enfants, et renferma à jamais Gondemar, qui s'était porté successeur de Sigismond. Ainsi se fonda entièrement dans l'empire français le royaume de Bourgogne, qui avait duré plus d'un siècle. Childebert consentit à l'assassinat de ses neveux, fils de Clodomir, auxquels appartenait de droit le royaume d'Orléans, et le par-

tagea avec Clotaire. Théodebert, aussi leur neveu, puisqu'il était fils de Thierrî, roi d'Austrasie, apprit, par cet exemple, ce qu'il devait attendre de ses oncles; mais comme il était brave, et déjà en âge de défendre ses états, il fit alliance, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, suivant ses intérêts, et sans leur accorder aucune confiance. Il s'unit avec Childbert pour accabler Clotaire; les deux armées étaient en présence, lorsqu'un orage qui vint fondre sur le camp de Childbert, fit une telle impression sur l'ame des combattants, qu'ils eurent horreur de se porter les uns contre les autres; ils conclurent la paix, et marchèrent aussitôt contre l'Espagne. Après avoir pris Pampelune, ils firent le siège de Sarragosse, qu'ils furent obligés de lever, après avoir perdu une grande partie de leur armée. Childbert rapporta de cette expédition l'étole de St.-Vincent, en l'honneur de qui il fit bâtir une église, à laquelle on a donné depuis le nom de *St.-Germain-des-Prés* (voy. USUARD). Childbert, croyant de nouveau avoir à se plaindre de Clotaire, seconda la révolte de Chramne, fils chéri de ce dernier; et, peu de temps après, il entra dans la Champagne rémoise, qu'il pillâ entièrement. Il mourut peu de temps après à Paris, en 558, ne laissant que des filles, ce qui rendit Clotaire seul roi des Francs; car la famille royale d'Austrasie se trouvait éteinte à cette époque. C'est le premier exemple de la coutume française qui refuse aux femmes tous droits à la couronne, coutume qui ne fut jamais rédigée en loi, et qui n'avait pas besoin de l'être, parce qu'elle tirait sa force des mœurs d'une nation guerrière, qui, ne voyant dans son roi que le chef des hommes armés, ne supposait pas que des soldats pussent marcher sous la conduite d'une femme.

Malgré son ambition et sa cruauté, Childbert a été loué, parce qu'il fut charitable envers les pauvres, et rempli de zèle pour la religion; ce qui prouve que, si le christianisme n'avait point changé subitement le caractère des Francs, il l'adouccissait peu à peu, en leur inspirant de salutaires remords pour des actions qu'ils étaient loin de regarder comme des crimes avant d'avoir été convertis. Il ne faut pas, comme l'ont fait des écrivains légers, demander compte à la religion catholique des cruautés des rois de la première race, mais admirer l'empire que la morale chrétienne parvint à acquérir sur des barbares, qui, ne connaissant d'autre vertu que le courage, se voyaient toujours suffisamment justifiés par le succès. Il fut enterré dans l'église de St.-Vincent. On voit son tombeau au musée des Monuments français. Ce fut sous le règne de Childbert que Pépin déclara la guerre aux Frisons et les contraignit d'embrasser la religion chrétienne. F—E.

CHILDEBERT II, roi d'Austrasie, fils de Sigebert et de la reine Brunehaut, succéda à son père en 575, n'étant âgé que de cinq ans. Après l'assassinat de Sigebert, Brunehaut et le jeune Childbert furent arrêtés par ordre de Frédégonde, l'ennemie mortelle de leur famille; mais un seigneur austrasien ayant eu l'adresse de tirer le jeune prince de sa prison, le mena en Austrasie, où les grands l'élevèrent sur le trône, et renversèrent ainsi les projets formés par Chilpéric 1^{er}. et son épouse Frédégonde, pour unir ce royaume à leur couronne. Pendant la captivité de Brunehaut, les seigneurs austrasiens exercèrent la régence, et s'accoutumèrent si bien au pouvoir, qu'à l'époque où cette reine obtint la liberté de venir joindre son fils, elle fut réduite à essayer de reprendre

par des intrigues une autorité qu'elle croyait devoir lui appartenir, comme mère du roi mineur. Childebert II, en âge de gouverner par lui-même, montra d'abord beaucoup de déférence pour les conseils de Brunehaut ; elle perdit peu à peu son crédit pour n'avoir pas su le ménager, et l'histoire l'accuse d'avoir fait empoisonner son fils, afin de régner seule sous le nom de ses petits-fils ; crime qui n'a jamais été prouvé, quoiqu'il soit incontestable que Childebert II périt par le poison, en 596, à l'âge de vingt-six ans ; mais Frédégonde avait, à la mort de ce prince, un intérêt bien plus grand que celui qu'on peut attribuer à Brunehaut. En effet, par le testament de son oncle Gontran, il avait réuni à l'Austrasie les royaumes d'Orléans, de Bourgogne, et une partie de celui de Paris, tandis que Clotaire II, fils de Frédégonde, et, comme Childebert, neveu de Gontran, se trouvait réduit au royaume de Soissons. En avançant les jours de Childebert, Frédégonde pouvait tout espérer d'une minorité d'autant plus orageuse, qu'elle n'ignorait pas la haine que les seigneurs austrasiens portaient à Brunehaut, et l'événement prouva trop combien cette prévoyance abominable était fondée, puisque le fils de Frédégonde parvint à ancantir la branche royale d'Austrasie, et se trouva seul maître de la France. Childebert II fit la guerre à ses oncles, et porta ses armes en Italie. Cette expédition n'eut point de résultats avantageux, non qu'il manquât de courage, mais parce qu'on ignorait alors les moyens de faire vivre une armée dans les pays lointains, et qu'il fallait penser à la retraite toutes les fois que la conquête n'était pas assez générale pour procurer un établissement. La mort de ce roi eut une grande influence sur les destinées de la mo-

narchie française ; car tous les princes entre lesquels le royaume resta partagé après lui, étaient mineurs, et les maires du palais purent commencer à rendre leur autorité rivale de l'autorité souveraine. F—E.

CHILDEBERT III, fils de Thierry Ier., frère de Clovis III, lui succéda dans le royaume de France, en 695, n'étant âgé que de douze ans : c'est le troisième roi sous lequel Pépin-le-Gros exerça la puissance. Non seulement Childebert n'eut aucune autorité dans les conseils, aucune action directe sur ses sujets, mais Pépin profita de sa jeunesse et de la retraite dans laquelle il l'avait tenu jusqu'alors, pour le dépouiller de ce cortège pompeux qui frappe l'imagination des peuples, et sert à leur faire distinguer le chef suprême, lorsqu'il se montre à leurs regards. Les grands officiers de la couronne cessèrent d'accompagner le roi, et se rangèrent, dans les cérémonies, autour du maire du palais. Childebert, livré à quelques domestiques, dont le premier emploi sans doute était de rendre compte de ses paroles et d'interpréter tous ses mouvements, vivait renfermé dans quelque maison de plaisance, d'où il sortait une fois par an pour venir présider l'assemblée des états ; encore avait-on le soin de ne le montrer au peuple que dans un charriot traîné par des bœufs, parce que cet équipage, réservé aux femmes, dans un siècle où les rois eux-mêmes ne paraissaient qu'à cheval, était devenu ridicule, depuis que Clovis II s'en était servi le premier. C'est ainsi que les maires du palais avilissaient ces jeunes princes, dont l'éducation leur était confiée. Cependant Childebert, sans autorité, confiné loin de la cour, et n'ayant pour témoins de ses qualités que des serviteurs sans crédit, a reçu le surnom de

Juste. Faut-il croire, avec Mézerai, que ce titre lui fut donné par les historiens uniquement pour le distinguer des autres Childebert? Ce roi mourut le 25 avril 711, après un règne de seize ans, et fut enterré dans l'église de St.-Étienne-de-Choisy, près de Compiègne. Il laissa un fils, nommé *Dagobert*, qui lui succéda. F—E.

CHILDEBRAND, un des princes les moins connus de l'histoire de France, et celui sur lequel on a le plus écrit, parce qu'un grand nombre d'historiens et de généalogistes ont voulu faire de lui la tige des Capétiens, et rattacher ainsi leur origine au grand Clovis. Il était, suivant Frédégaire et les auteurs qui l'ont copié, fils de Pépin-le-Gros, dit d'*Héristal*, et d'Alpaïde; frère de Charles-Martel; comte et duc de Matric. Ce qui a jeté beaucoup d'obscurité sur ce personnage, c'est l'opinion adoptée par plusieurs écrivains, et combattue par d'autres, qu'à la même époque il existait un Childebrand, prince ou roi des Lombards, qui vint au secours de Charles-Martel. Il ne paraît pas que Childebrand, fils de Pépin, ait eu une part remarquable dans son héritage; mais Charles-Martel n'en avait pas lui-même. La mairie, qui avait détruit la royauté, fut destinée par Pépin à son petit-fils Theudoalde, et il fallut que Charles triomphât de ses rivaux et de ses ennemis (voy. CHARLES-MARTEL). Childebrand accompagna son frère, lorsqu'en 737 il marcha contre les Sarrasins qui avaient surpris Avignon, et qui désolaient la Provence et le Lyonnais. Les deux princes emportèrent Avignon d'assaut, traversèrent en vainqueurs la Septimanie, et vinrent assiéger Narbonne. Les Maures d'Espagne étant accourus au secours de cette place, Charles et Childebrand leur livrèrent bataille,

les mirent en déroute, les poursuivirent jusqu'à leurs vaisseaux, s'en emparèrent, et les Maures furent tous pris, tués ou noyés. Childebrand continua le siège de Narbonne, tandis que Charles alla s'emparer de Béziers, d'Agde et de Nîmes. Il est vraisemblable que Narbonne se rendit; mais les anciennes chroniques ne parlent plus de ce siège, et on ignore quelle en fut l'issue. Charles-Martel ayant partagé le royaume entre ses enfants, ce partage occasionna, en 751, des troubles dans la Bourgogne, échue à Pépin-le-Bref, peut-être parce que Grifon, quoique fils légitime de Charles, suivant Eginhard, n'obtint qu'une très faible part dans ce grand héritage. Quoi qu'il en soit, les troubles furent bientôt apaisés par Childebrand, qui accompagna son neveu Pépin à la tête d'une armée (*Ann. Metenses, ad annum 741*). C'est tout ce que l'histoire nous fait connaître de Childebrand, et ces notions sont encore vagues et incertaines. Les chroniqueurs de cette époque ne désignent et ne distinguent rien; ils ne font souvent connaître ni les lieux, ni les temps, ni les personnes. Boileau s'est étonné avec raison que Carel eût choisi pour sujet d'un poème épique *Childebrand, ou les Sarrasins chassés de France* (voy. CAREL). En voulant expliquer un des points les plus embrouillés de l'histoire, la descendance de Hugues-Capet, on a beaucoup parlé de Childebrand, sans le faire mieux connaître. Parmi les auteurs qui le disent frère de Charles-Martel et fils d'Alpaïde, on distingue Duchesne, du Bouchet, les Sainte-Marthe, d'Auteuil, le Coïnte, Ménage (*Histoire de Sablé*); Marc-Antoine Dominici, l'abbé de Camps et le P. Tournemine. Le duc d'Épernou, dans son *Origine de la maison royale de*

France, le fait fils de Plectrude, première femme de Pépin. Parmi les auteurs qui ont nié l'existence de Childebrand, on remarque J.-J. Chifflet, qui écrivait pour la prééminence de la maison d'Autriche. Parmi ceux qui ont confondu Childebrand, frère de Charles-Martel, avec un Childebrand, prince lombard, ou qui ont eu des opinions particulières, nous citerons Zampini, Mabillon, le jésuite Jourdan, St.-Foix et Legendre de St.-Aubin. Le P. Anselme, dans le tome I^{er}. de son *Histoire généalogique*; les St.-Marthe, dans l'*Histoire généalogique de France*, liv. XI; les bénédictins, dans la *Nouvelle Collection des historiens de France*, préface du tome X, font connaître les diverses opinions débattues sur Childebrand et sur l'origine de la maison de France. Foncemagne en a fait le sujet d'un *Mémoire*, imprimé dans le tome X de la collection de l'académie des belles-lettres. Il réduit ces opinions à quatre; les bénédictins en trouvent sept. Foncemagne discute celles qu'il rapporte, et n'en adopte aucune.

V—VE.

CHILDÉRIC I^{er}., regardé comme le quatrième roi de la première race des monarques français, succéda à Mérovée son père, en 458. Les affaiblissements successifs qu'avait éprouvés l'empire, par l'irruption des barbares, auraient permis à ce prince d'étendre son royaume et de faire reconnaître formellement son indépendance par les empereurs, si la dissolution de ses mœurs n'avait provoqué contre lui des ressentiments si vifs, qu'il fut obligé de quitter ses états, et de chercher un asyle en Thuringe, auprès d'un roi dont il séduisit la femme (Voy. BASINE). La royauté, qui ne signifiait encore que le commandement de l'armée, fut déférée,

disent les vieilles chroniques, au maître de la milice des Romains; ce qu'il est difficile de croire, quand on connaît les mœurs des Francs, qui ne manquaient pas de chefs, et chez lesquels chaque chef se regardait comme l'égal du roi; mais l'histoire de Childéric ressemble beaucoup à un roman, inventé pour remplir le vide que laissait dans la chronologie l'obstination des historiens à faire remonter jusqu'à Pharamond l'établissement du royaume de France. Childéric avait un ami fidèle; il rompit, avant son départ, une pièce d'or, dont il lui remit la moitié, et ils convinrent que ce serait pour eux la marque de la confiance qu'ils accorderaient à leurs messagers respectifs. Cet ami fidèle se fit le premier courtisan de l'usurpateur, afin d'avancer sa chute par les conseils qu'il lui donnerait. Quand il vit les grands mécontents du roi qu'ils s'étaient choisis, il en instruisit Childéric, qui revint, fut reçu avec acclamation, et rentra dans ses droits. L'épouse du roi de Thuringe, nommée Basine, abandonna son mari pour rejoindre son séducteur, qui la prit pour femme. De ce mariage naquirent Clovis et trois filles, dont la première épousa Théodoric, roi des Ostrogoths; les deux autres se firent chrétiennes et gardèrent le célibat. La conduite de Basine, racontée avec simplicité et même dans des termes favorables, par nos premiers historiens, indique que les barbares qui renversèrent l'empire n'avaient aucune idée de la sainteté du mariage, avant d'avoir été éclairés par le christianisme, et l'on voit en effet par la suite de l'histoire, combien les évêques eurent, à cet égard, de peine à soumettre les rois de la première race aux lois de l'église. La mort de Childéric est placée en l'année 482, ce qui lui donne un règne de vingt-

trois ou vingt-quatre ans ; mais il faut se rappeler que la véritable histoire de France ne commence qu'à Clovis , et que , pour les temps qui l'ont précédée , il est aussi difficile de garantir l'exactitude des dates que l'authenticité des faits. Il fut enterré près de Tournai , où il faisait sa résidence. Son tombeau y fut découvert en 1655 , et l'empereur Léopold fit présent à Louis XIV du cachet et d'une partie des armes et des médailles qui s'y trouvèrent. On les voit au cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale (*Voy.* Jean-Jacques CHIFFLET). Le tombeau de Childéric est le monument le plus ancien de la monarchie française , et il semble détruire l'opinion de ceux qui ne font commencer notre histoire qu'à Clovis.

F—E.

CHILDÉRIC II , second fils de Clovis II et de Batilde , eut en partage le royaume d'Austrasie , et commença à régner en 660 , étant à peine âgé de sept ans. A la mort de Clotaire III , son frère , il réunit à la couronne qu'il possédait déjà , les royaumes de Bourgogne et de Neustrie. C'est la cinquième fois , depuis l'entrée du grand Clovis dans les Gaules , que la monarchie française se trouve gouvernée par un seul roi. Une grande injustice avait été commise à la mort de Clovis II , puisque Thierri , le troisième et le dernier de ses fils , n'avait pas été appelé au partage du royaume. Comme ce prince était encore au berceau , on négligea de le confiner dans un monastère , suivant l'usage de ce temps ; mais il était aisé de prévoir qu'au milieu des factions qui divisaient les grands , il se trouverait quelque jour un ambitieux qui prendrait en main la cause de Thierri , s'il trouvait son avantage à se déclarer le défenseur de l'innocence opprimée. En effet , Ebroïn , maire du palais sous Clotaire III , sentit que

la mort de ce prince le mettait à la merci des grands qu'il avait offensés par ses hauteurs , du peuple , victime de son avarice , et le livrait au ressentiment de la cour d'Austrasie , où tous ceux qui redoutaient son ambition et sa cruauté , avaient été chercher un refuge. Seul , sans parti , odieux à toutes les classes de l'état , il prend une résolution digne de son caractère ; il fait monter Thierri sur le trône de Clotaire III , lui donne ainsi les royaumes de Bourgogne et de Neustrie , sans consulter les principaux personnages de l'état , et pousse l'impudence jusqu'à leur défendre de venir saluer le chef sous lequel il va régner de nouveau. C'était réparer une injustice d'une manière trop violente pour faire des partisans au nouveau roi. Le mécontentement fut extrême ; Ebroïn s'y attendait sans doute , mais il espérait profiter de la multiplicité des partis pour les asservir : il n'en eut pas le temps. Léger , évêque d'Autun , sut les réunir ; ils députèrent vers Childéric , qui vint d'Austrasie avec une armée , fut accueilli des peuples comme un libérateur , se saisit d'Ebroïn , qu'il aurait livré à la mort , si Léger n'avait obtenu la vie du coupable , qu'on se contenta d'envoyer au monastère de Luxeuil pour y faire pénitence. Cette indulgence de Léger est blâmée par les historiens ; il est vrai qu'il eut lieu de s'en repentir ; mais ce prélat , aussi éclairé que vertueux , donnait dans un siècle de faction et de cruauté un exemple dont il pouvait prévoir qu'il réclamerait un jour l'application pour lui-même. Thierri , roi d'un moment , fut rasé et confiné dans l'abbaye de St.-Denis , jusqu'à ce que de nouveaux événements le reportassent sur le trône. Lorsque son frère Childéric l'interrogea sur ce qu'il pouvait faire pour adoucir son malheur : « Je ne deman-

» de rien de vous, répondit-il, mais » j'attends de Dieu la vengeance de » l'injustice qu'on me fait. » Les grands, qui venaient de donner deux royaumes à Childéric II, saisirent cette occasion pour exiger la réforme des abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement ; leur requête contenait quatre articles, qui tous tendaient à revenir aux anciennes lois et coutumes, et surtout à ce que le roi ne mît pas entre les mains d'un seul toute l'autorité, afin que les seigneurs n'eussent pas le chagrin de se voir sous les pieds d'un de leurs égaux, et que chacun eût part aux honneurs où sa naissance lui donnait le droit d'aspirer. Ebroïn leur avait appris à redouter le pouvoir d'un ministre. La principale autorité fut confiée à Léger, auteur de la révolution qui s'était opérée si heureusement ; mais un roi livré à ses passions, incapable de se conduire lui-même, fut bientôt fatigué des conseils d'un ministre vertueux. Révolté de ses remontrances, il conçut contre lui une haine d'autant plus violente, qu'il le craignait pour les services qu'il lui avait rendus depuis qu'il n'en conservait plus de reconnaissance. La mort de l'évêque d'Autun fut résolue ; il l'évita en paraissant ne pas la craindre ; mais il fut dégradé et confiné dans le même monastère de Luxeuil, où languissait Ebroïn ; et ces deux hommes, que d'autres événements devaient rappeler à leur ancienne rivalité, se traitèrent avec amitié tant qu'ils vécurent dans la même disgrâce. Childéric II, débarrassé de la contrainte que lui imposaient les vertus de Léger, se fit détester par ses violences ; il poussa l'oubli des égards dus aux descendants des compagnons du grand Clovis, jusqu'à faire attacher à un poteau, et battre, comme un esclave, un seigneur nommé *Bodillon*, « pour avoir

» osé, dit Velly, lui représenter le » danger d'un impôt exclusif qu'il mé- » ditait d'établir. » Celui-ci, pour mieux assurer sa vengeance, s'unit à ceux qui, comme lui, avaient essuyé des injures personnelles, et profita d'une partie de chasse dans la forêt de Livry, pour tuer le roi de sa propre main, tandis que les autres massacraient la reine Blitilde, qui était enceinte, et l'aîné de ses fils, nommé *Dagobert*. Le plus jeune échappa à la rage des conjurés, et fut élevé dans un monastère, pour reparaitre à son tour comme Thiéri, que la mort violente de son frère fit passer de l'abbaye de St.-Denis au trône. Léger et Ebroïn sortirent également du monastère de Luxeuil, trouvèrent des partis prêts à les seconder, et le royaume dans une telle confusion, que, selon un auteur de ce temps, on s'attendait à la fin du monde, attente qui, du reste, ne suspendit aucune ambition. Childéric II avait à peine vingt-quatre ans, lorsqu'il fut assassiné en 673. Il fut enterré dans l'église de St.-Vincent de Paris. (*Voy. LACARRY*). F—E.

CHILDÉRIC III, fils de Chilpéric II, fut le dernier roi de France de la première race. Il est appelé avec raison *Childéric II* par les historiens, qui n'ont voulu compter les monarques français que depuis leur établissement dans les Gaules, établissement qui ne remonte pas au-delà de Clovis. L'histoire ne dit pas l'âge qu'il avait lorsqu'il commença à régner en 742. Des intérêts qui n'étaient pas les siens le firent roi ; car Pépin et Carloman, fils de Charles-Martel, ne proclamèrent un prince du sang royal que pour retenir les seigneurs dans l'obéissance. Lorsque les partis se craignent également, ils ne renoncent point à leurs projets ; ils se contentent de les ajourner, et l'éleva-

tion de Childéric III ne fut que l'ajournement de l'usurpation méditée et suivie depuis un siècle par la famille des Pépin. Pépin-le-Bref, après avoir apaisé le clergé, qui avait été dépouillé par Charles-Martel, son père, et mis la plupart des évêques de son côté, consulta le pape pour savoir s'il fallait laisser sur le trône des princes qui n'en avaient que le nom, ou s'il n'était pas plus favorable à l'ordre que celui qui exerçait le pouvoir prît le titre de roi. La situation du pape à cette époque était cruelle; il ne pouvait attendre de secours que des Français; en s'adressant à lui, Pépin était donc assuré d'obtenir une réponse telle qu'il la désirait. Il renversa le fantôme de roi qu'il avait créé, le fit raser et conduire à St-Omer dans le couvent de Sithiu, depuis appelé *abbaye de St-Bertin*. Childéric III y fut reçu moine en 750 ou 752, et mourut quelques années après. Il laissa un fils, nommé *Thierry*, qui fut envoyé au monastère de Fontenelle (depuis St-Vandrille), et élevé dans l'obscurité. En lui finit la première race des rois de France, dont la succession a duré deux cent soixante-dix ans, et qui, par le partage du royaume, compte près de quarante monarques, quoique le nombre de ceux qui ont régné dans Paris ne s'élève qu'à vingt-un. Childéric III a été surnommé *l'In-sensé*, soit qu'il le fût en effet, soit qu'on fît accroire au peuple qu'il l'était; car les accusations portées contre les princes détrônés peuvent toujours être révoquées en doute. Les derniers rois de la première race ont été accusés de faiblesse et d'incapacité par tous les historiens; mais si l'on réfléchit que depuis Clotaire II, c'est-à-dire, pendant plus d'un siècle, il n'y eut que des minorités, et que

l'éducation de ces malheureux orphelins couronnés était confiée aux hommes qui voulaient s'emparer de leur trône, on sera plus disposé à plaindre qu'à condamner des princes qui sans doute n'ont rien fait que parce qu'ils étaient réduits à l'impossibilité d'agir. (*Voy. CARLOMAN et PÉPIN-LE-BREF.*) F—E.

CHILDREY (JOSUÉ), ecclésiastique anglais, dans le 17^e. siècle, se livra à l'étude de l'histoire naturelle, d'après les principes du chancelier Bacon, et voulut exécuter un des plans qu'avait tracés ce philosophe; ce fut en réunissant, dans un petit volume, tous les faits extraordinaires que présentent les trois règnes de la nature dans la Grande-Bretagne, sous le titre de *Britannia Baconica, or the natural*, etc., Londres; 1660, 1661 et 1662, in-8^o.; il fut traduit en français (*Voyez BRIOT*). Childrey expose dans cet ouvrage ce que chaque comté offre de plus remarquable. Il le fait le plus souvent sur la foi des auteurs précédents, surtout de Camden et de Speed; il se montre incrédule sur quelques faits, mais il en admet d'autres dont il tâche même de donner l'explication, et qui sont maintenant rangés au nombre des fables. Il combat dans quelques endroits les rêveries de l'astrologie; cependant, il paraît croire que cette science peut avoir quelque fondement. Quoiqu'il se laissât entraîner par des raisonnements captieux, il était observateur. Il s'appliquait aussi avec zèle à des recherches astronomiques, et il était persuadé que la terre était un ellipsoïde, et non une sphère régulière; mais, contre l'opinion actuellement reçue, il croyait que son plus grand diamètre était dans la direction du pôle. Il exposa ses idées sur l'astronomie, mais trop souvent imbues d'astrologie, dans un

petit traité, sous ce titre : *Syzigias-ticon instauratum*, Londres, 1655. Entre autres faits, il signala deux phénomènes, le premier était une nébulosité dans la voie lactée, entre la tête de Céphée et le cygne; le second était la première observation positive de ce qu'on nomma depuis *lumière zodiacale*. Childrey ne regardait son *Britannia Baconica* que comme l'esquisse d'un travail bien plus considérable, dans lequel il se proposait de passer en revue, de la même manière, tout ce que la nature présente de singulier dans tout l'univers. Il avait rassemblé, dans ce but, un grand nombre de matériaux qui sont restés inutiles par sa mort, arrivée en 1670.

D—P—s.

CHILLAC (TIMOTHÉE DE), né dans le 16^e. siècle, avait obtenu, dès l'âge de vingt ans, une couronne pour ses vers. Quand il en publia le recueil, il eut soin de l'ornez de son portrait couronné de laurier. Ni les éloges, ni les couronnes de ses contemporains ne l'ont empêché de tomber dans l'oubli. Quelques biographes conjecturent qu'il était né en Languedoc, dans la ville du Puy. Il avait eu pour professeur un faiseur de vers nommé *Pontaymeri*, et le maître s'applaudissait beaucoup d'avoir formé un pareil disciple. Ses œuvres parurent à Lyon, en 1599, in-12. Ce volume contient les *Amours d'Angélique* et les *Amours de Lauriphile* (cette seconde pièce est une allégorie où l'auteur montre sa vaine passion pour les muses et pour Apollon); des sonnets, des épithames, parmi lesquelles il s'en trouve quelques-unes à l'honneur de Gabrielle d'Estrées, et un poème intitulé : la *Liliade française*, dont Henri IV est le héros. M. Brunet, dans son *Manuel du Libraire*, attribue à Timothée de Chil-

lac la *Comédie des Chansons*; cette pièce, qui ne parut qu'en 1640, in-12, a été donnée par quelques biographes à Chilliard, auteur de la *Comédie des Souffleurs*; mais on sait maintenant qu'elle est de Charles Beys.

W—s.

CHILLIAT (MICHEL), écrivain lyonnais de la fin du 17^e. siècle, a publié, sous le voile de l'anonyme, plusieurs ouvrages qui eurent du succès dans leur temps; les plus connus sont : I. *le Triomphe de la Miséricorde de Dieu sur un cœur endurcy, ou les Confessions de l'Augustin de France converty, écrites par lui-même*, Paris, 1682; idem, 1686, in-12. Chilliard prétend n'être que l'éditeur de cette histoire; il n'y a mis aucune date, et a déguisé le nom du principal personnage, à cause, dit-il, de l'honneur de sa famille, assez connue dans Paris. La multiplicité des situations et la singularité des aventures feraient plutôt supposer que ce n'est qu'un roman historique, dans le genre ascétique, et il peut encore fournir une lecture édifiante, qui offre des préceptes utiles pour tous les états de la vie. II. *L'Amour à la mode, satyre historique*, Paris, 1695, in-12; III. *la Censure des vices et des manières du monde*, Lyon, 1696, in-12; IV. *Méthode facile pour apprendre l'histoire de Savoie, avec une description historique de cet état*, Paris, 1697; 2^e. édition, 1698, in-12, avec trois tableaux généalogiques. L'occasion du mariage du duc de Bourgogne, élève de Fénelon, avec une princesse de Savoie, à laquelle ce livre est dédié, lui donna une certaine vogue; il en parut une 3^e. édition en 1707. Au surplus, quoique le titre annonce une histoire de Savoie, ce n'est, dans le fait, qu'une histoire très superficielle des princes de la maison

de Savoie, tirée presque entièrement de Guichenon et de Th. Leblanc, et rédigée par demandes et réponses; on trouve à la suite une *Dissertation* (de Claude Delisle) intitulée : *Nouvelle recherche sur la véritable origine de la royale maison de Savoie*. Il y regarde Bérold comme un personnage imaginaire, et il fait descendre la maison de Savoie d'Humbert (aux blanches mains), fils (selon lui) de Géraud, comte de Genève et de Vienne.

V. *Méthode facile pour apprendre l'histoire de la république de Hollande, depuis son origine jusqu'à présent, avec une description historique de cet état*, Paris, 1701, in-12; *ibid.*, 1705, in-12. G. M. P.

CHILLINGWORTH (GUILLAUME), naquit en 1602, à Oxford, et fut élevé dans l'université de cette ville. Le roi Charles I^{er}, accordant alors en Angleterre beaucoup de liberté aux prêtres catholiques, le jeune Chillingworth eut souvent occasion de s'entretenir avec le jésuite Fisher, qui le convertit au catholicisme. Vers l'âge de dix-sept ans, il quitta l'Angleterre, et se retira au collège des jésuites de Douay, où il demeura jusqu'en 1651. Ramené à sa première croyance, selon les uns, par les arguments du docteur Laud, évêque de Londres, son parrain, avec lequel il était demeuré en correspondance; selon les autres, rebuté des épreuves de noviciat, et blessé surtout des travaux serviles auxquels on le soumettait, il revint en Angleterre, protestant déclaré. Cependant quelques scrupules sur ce nouveau changement, consignés dans une lettre adressée au docteur Sheldon, firent penser qu'une seconde excursion vers le catholicisme avait été suivie d'un second retour vers la religion de son pays; quoi qu'il en soit, il devint un des zélés adver-

saires de la religion romaine, qu'il attaqua principalement dans son ouvrage intitulé : *la Religion des protestants moyen sûr de salut*, Oxford, 1657, traduite en français, Amsterdam, 1730, 5 vol. in-12. Cependant, l'habitude d'examiner et de douter lui avait apparemment donné une sorte d'incertitude, au moins dans sa manière de s'exprimer, en sorte que ses opinions parurent à quelques-uns suspectes de socinianisme et même de pur déisme. Quelles que fussent ses raisons, sa méthode de raisonnement est si forte et si bien suivie, que Locke a conseillé à son *jeune gentilhomme* une lecture assidue des ouvrages de Chillingworth, « les meilleurs, dit-il, que je connaisse pour former à la clarté et à la justesse de raisonnement. » On avait, à l'université d'Oxford, une telle opinion de la puissance de raisonnement de Chillingworth, et de son intime ami Lucius, lord Falkland, qu'on disait communément que « si le » diable ou le grand-turk pouvaient » être convertis, ce serait par eux. » Vers 1657, il refusa un bénéfice qui lui était offert, croyant que sa conscience ne lui permettait pas de signer les trente-neuf articles imposés à l'église d'Angleterre, et rejetés par les puritains, comme contraires à la vraie doctrine de l'Évangile; mais Chillingworth était accoutumé à adopter ensuite ce qu'il avait rejeté d'abord: peu de mois après, il signa le symbole de S. Athanase, et accepta un bénéfice. Accoutumé aussi à combattre vivement pour la cause contre laquelle il avait commencé par se déclarer, il se montra, dans les troubles de cette époque, très attaché à la cour et défenseur zélé de l'épiscopat. Il suivit Charles I^{er}, au siège de Gloucester, et donna même l'idée de quelques machines de guerre dans le genre de

celles des Romains. Etant tombé malade par suite des fatigues de cette campagne, il fut pris par les rebelles dans le château de Sussex où il s'était arrêté, et mourut entre leurs mains, le 30 janvier 1644. On crut que les mauvais traitements qu'il avait essayés de leur part hâtèrent ses derniers moments. On a de lui, outre son ouvrage sur la religion protestante, neuf sermons imprimés en 1664, un traité en faveur de l'épiscopat, et plusieurs autres ouvrages de controverse. (*Voy.* CHEYNELL). S—D.

CHILMEAD (EDMOND), né à Stonon-the-Wold, dans le comté de Gloucester, fut maître ès-arts au collège de la Madeleine d'Oxford, et chapelain de l'église de Christ dans la même ville; mais sa fidélité à Charles I^{er}. lui ayant fait perdre ce bénéfice, il fut réduit à mettre en usage, pour vivre, ses talents en musique, et alla se fixer à Londres, où il mourut le 1^{er}. mars 1654, nouveau style. On a de lui plusieurs traductions en anglais : I. du Traité latin *des Globes*, de Robert Huez, Londres, 1659, 1659 in-4°.; II. de l'ouvrage de Gassarel *sur les Talismans*, Londres, 1650, in-8°.; III. du livre de Jacques Ferrand, médecin d'Agen, intitulé : *De la maladie d'amour, ou Mélancolie érotique*, Londres, 1640, in-8°.; IV. du Traité de Campanella *sur la monarchie espagnole*, Londres, 1654, 1659, in-4°.: ces deux éditions n'en font qu'une seule; V. du livre de Léon de Modène *sur les Cérémonies et Coutumes des Juifs*, Londres, 1650, in-8°. VI. Il eut part à l'édition d'*Aratus*, donnée par Jean Fell, Oxford, 1672, in-8°, et à la traduction anglaise de Holbroke, de *l'Histoire des guerres de Justinien*, par Procope, Londres, 1655, in-fol. On doit encore à Chilmead : VII. un Traité *De musicâ antiquâ*

græcâ; VIII. un *Catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque Bodléienne*, catalogue qui n'a point été imprimé; IX. *Joannis Antiocheni cognomento Malalæ historiæ chronicae libri XVIII, à manuscripto bibliothecæ Bodleianæ nunc primum editi, cum interpretatione et notis*. Cette édition ne fut publiée que long-temps après la mort de Chilmead, Oxford, 1691, in-8°, par Humphred Hodius, qui y ajouta une notice sur la vie et les ouvrages de l'écrivain anglais. D. L.

CHILON, fils de Damagétus, Lacédémonien, fut mis au nombre des sept sages de la Grèce. Il se livra aux affaires publiques comme la plupart de ceux qui méritèrent ce nom, et il devint éphore à Sparte, dans la première année de la 56^e. olympiade, l'an 556 av. J.-C. Cette magistrature avait été jusque-là assez peu importante, et ses fonctions se réduisaient à rendre la justice lorsque les rois étaient absents; Chilon donna aux éphores beaucoup plus de pouvoir, et les opposa comme un contre-poids à l'autorité royale, qu'ils furent chargés de contenir dans ses bornes: c'est pour cela sans doute que Diogène Laërce dit qu'il est le premier qui ait été éphore. Il fit divers voyages hors de sa patrie, et il est probable qu'il alla à Sardes, auprès de Crésus, qui avait recherché l'alliance des Lacédémoniens. Ce fut là sans doute qu'il vit Esope. Il mourut de joie à un âge très avancé, en embrassant son fils qui venait de remporter le prix du pugilat aux jeux olympiques. On cite de lui plusieurs maximes qui justifient sa réputation. Il disait que la véritable vertu était de prévoir par la force du raisonnement ce qui devait arriver. Son frère s'indignant de ce qu'il était éphore, tandis que lui-même n'avait pu le devenir: « Je suis devenu éphore,

» lui dit-il, parce que je sais supporter
 » les injustices, ce que tu ne sais pas
 » faire. » Ses autres maximes étaient :
 « On éprouve l'or avec la pierre de tou-
 » che ; c'est par l'or lui-même qu'on
 » éprouve les hommes. Réponds pour
 » quelqu'un, le repentir suit de près.
 » Celui qui a la force en partage doit
 » y joindre la douceur, pour inspirer
 » le respect plutôt que la crainte.
 » Connais-toi toi-même. » Il n'est guère
 possible qu'il ait prédit au père de
 Pisistrate, avant son mariage, qu'il
 aurait un fils qui serait un tyran ; en
 effet, Pisistrate usurpa la tyrannie
 l'an 561 avant J.-C., cinq ans avant
 que Chilon fût épheure : il ne devait
 donc pas y avoir une bien grande dif-
 férence d'âge entre ces deux hommes
 célèbres. C—R.

CHILONIS, fille de Cléadas, fem-
 me de Théopompe, roi de Sparte,
 ayant appris que son mari avait été
 fait prisonnier par les Arcadiens, alla
 le rejoindre. Les Arcadiens, touchés
 de son amour conjugal, lui permirent
 d'entrer dans la prison où il était, et
 elle en profita pour le faire évader en
 changeant de vêtements avec lui. Théopompe
 étant retourné à Sparte, trouva le moyen
 de prendre la prêtresse de Diane Hymnis,
 et les Arcadiens lui rendirent sa femme
 en échange. Cela dut arriver pendant la
 première guerre de Messène, entre l'an
 745 et 725 avant J.-C. — CHILONIS,
 fille de Léonidas II, roi de Sparte, fut
 célèbre par le dévouement avec lequel
 elle remplit successivement les devoirs
 de fille et d'épouse. Elle aima mieux
 suivre son père en exil, que de partager
 le trône que Cléombrote, son époux,
 avait usurpé sur lui. Léonidas ayant
 été rappelé quelque temps après par
 un autre parti, voulut faire mourir
 son gendre ; alors elle prit sa défense,
 et ayant obtenu, à force de sollicita-

tions, qu'on lui laissât la vie, elle s'en
 alla en exil avec lui, quelques instances
 que fit son père pour la retenir.

C—R.

CHILPÉRIC I^{er}, le plus jeune des
 fils de Clotaire I^{er}, prit les armes
 aussitôt après la mort de son père, et
 marcha sur Paris, dans l'intention
 d'en faire le siège de son royaume. Sa
 conduite en ce moment vient à l'appui
 de ce qui est dit à l'article CLOTAIRE
 I^{er}, sur les raisons politiques qui dé-
 cidèrent le partage des états du roi
 mort entre ses enfants, puisque ce
 partage se serait fait nécessairement
 les armes à la main, si les lois n'avaient
 pris soin de le régler ; les princes de
 cette époque n'ayant et ne pouvant
 avoir d'autre destination que celle d'être
 chefs des hommes armés, c'est-à-
 dire des Francs, qui formaient encore
 une nation séparée des Gaulois. Les
 trois frères de Chilpéric se réunirent
 pour le contraindre à quitter Paris, et
 à s'en rapporter au sort qui lui donna
 le royaume de Soissons, l'an 561.
 Un an après ce partage, tandis que
 son frère Sigebert était occupé à re-
 pousser les Abares, Chilpéric envahit
 ses états, et lui euleva la ville de
 Reims. Deux ans plus tard, Sigebert
 se vengea de cette invasion, et non
 seulement il reprit les villes qui lui
 avaient été enlevées, mais il s'empara
 encore de Soissons, qu'il eut la généro-
 sité de rendre à Chilpéric. Celui-ci or-
 blissant ce bienfait, lui fit encore la guerre
 en 575 et 575, jusqu'à ce que, se trou-
 vant assiégé dans Tournai et réduit à
 l'extrémité, il n'échappa à ce danger
 que par l'assassinat du malheureux
 Sigebert, ordonné par Frédégonde.
 Chilpéric eut aussi plusieurs démêlés
 avec Gontran, et ce fut en vain que
 des hommes sages ménagèrent une
 conférence qui eut lieu à Troyes, et
 dans laquelle les trois monarques, se

touchant dans la main, promirent solennellement de rester unis ; mais cette promesse fut presque aussitôt violée, et la destinée des trois frères fut d'avoir toujours l'un contre l'autre les armes à la main. La première femme de Chilpéric se nommait *Andouaire* ; il la quitta par amour pour Frédégonde, qu'il éloigna ensuite, afin d'épouser Galsuinde, fille du roi d'Espagne Athanagilde, et sœur de Brunehaut ; mais revenant bientôt à sa maîtresse, il la couronna, après avoir fait assassiner Galsuinde. L'assassinat de cette princesse fut l'origine de la haine que se vouèrent Brunehaut et Frédégonde, haine qui enfanta plus de crimes que n'en présente aucune autre époque de l'histoire de France ; aussi ne doit-on pas s'étonner si les anciens historiens ont appelé Chilpéric le *Néron* et l'*Hérodote* de son temps. Il est vrai que ces historiens étaient ecclésiastiques, et que ce prince ne ménagea ni les privilèges, ni les domaines du clergé ; mais ce n'est point une raison pour révoquer en doute leur jugement ; car le clergé, alors respectable par ses lumières, luttait contre la barbarie avec un courage qui mérite l'admiration de la postérité, et la conduite de Chilpéric a justifié l'accusation portée contre lui. Malheureux comme guerrier, il ne triompha que par des crimes ; bel esprit dans un siècle où le courage était la première vertu des rois, il ne fit servir l'instruction qu'il avait reçue qu'à tenter des innovations ridicules ; barbare envers ses femmes, il poussa l'aveuglement et la faiblesse à l'égard de Frédégonde jusqu'à lui sacrifier ses fils ; en accablant ses sujets d'impôts, il excita des révoltes et une grande émigration parmi ses sujets, qui allaient chercher plus de bonheur dans les royaumes voisins. Jouet de ses passions et des artifices de Frédégonde,

il fut assassiné à Chelles, l'an 584, à l'âge de quarante-cinq ans, comme il revenait de la chasse. Des historiens ont assuré que ce fut par l'ordre de sa femme, instruite que le roi se préparait à venger le commerce scandaleux qu'elle avait avec Landri, seigneur de sa cour ; mais il y eut à cette époque tant de crimes, et surtout tant de hardiesse dans les deux partis pour s'accuser réciproquement, qu'il est permis de révoquer en doute la vérité de cette inculpation qu'ine se trouve dans aucun auteur contemporain. Frédégonde, loin de fuir, eut l'inconcevable bonheur de se faire accorder la tutelle du seul fils qui restât à Chilpéric de tant de fils qu'il avait eus de différentes femmes. Cet enfant, qui n'avait alors que quatre mois, régna depuis sur toute la France, sous le nom de *Clotaire II*. La régence du royaume de Chilpéric fut donnée à Gontran. Il fut enterré dans l'église de St.-Vincent.

F—E.

CHILPÉRIC II, roi de France, monta sur le trône en 715, après avoir mené long-temps une vie ignorée. Ce prince était le plus jeune des fils de Childéric II, qui fut assassiné en 673, ainsi que son épouse et ses enfants, par des seigneurs qui ne trouvèrent que cet affreux moyen de se venger des injures personnelles qu'ils avaient reçues du roi. Chilpéric échappa au massacre de sa famille, fut élevé dans un monastère, sous le nom de *Daniel*, et se fit clerc, c'est-à-dire qu'il se consacra au service de l'Église. On ignore quand il quitta le cloître pour laisser croître sa longue chevelure, signe distinctif des rois de la première race, ni ce qu'il devint jusqu'au jour où Rainfroi, maire du palais de Neustrie après Pépin-le-Gros, le proclama roi, au lieu de Thierry, fils unique de Dagobert II,

dont l'extrême jeunesse ne pouvait convenir à un parti de bons Français, qui, voulant rappeler les héritiers du grand Clovis à toute leur dignité, avaient besoin d'un prince en âge de gouverner par lui-même; or, Daniel, qui prit le nom royal de *Chilpéric II*, était alors âgé de quarante-quatre ans. Il parut en effet à la tête des armées, ce qui n'était arrivé à aucun de ses prédécesseurs depuis l'élevation des maires du palais; mais il rencontra dans Charles-Martel, fils de Pépin-le-Gros, un ennemi habile, infatigable, qu'aucune difficulté n'arrêtait. Il obtint cependant d'abord sur lui quelques avantages; mais, après avoir été battu à Amblet, il finit par tomber entre ses mains. Charles-Martel lui laissa tous les honneurs de la représentation, l'accabla de respects, et garda pour lui le pouvoir. Chilpéric II, victime de l'ambition des maires du palais d'Austrasie, et des factions depuis long-temps formées par les grands pour secouer le joug de l'autorité, a été confondu à tort parmi les rois faibles. Il combattit et régna trois ans sans maître, et ne survécut que deux années à l'humiliation d'être dominé, étant mort à Attigny, en 720. Il fut enterré à Noyon. Thierry, fils de Dagobert, lui succéda. F—E.

CHIMENTELLI (VALÈRE), savant helléniste et antiquaire italien du 17^e. siècle, succéda, en 1646, à J.-B. Doni, dans la chaire d'éloquence et de langue grecque de l'université de Florence. Il obtint ensuite la même chaire dans celle de Pise, et ce fut là qu'il publia une savante dissertation latine sur un marbre antique trouvé à Pise, le seul ouvrage qui soit resté de lui; elle est intitulée : *Marmor Pisanum de honore bissellii*, et non pas *Biselii*, comme l'a écrit Tiraboschi, t. VIII, pag. 294, édit. de Modène,

in-4°. Quelqu'un, trompé par cette mauvaise orthographe, disait qu'il ne connaissait point ce *Bissellius*, en l'honneur de qui était écrite cette dissertation de Chimentelli, tandis qu'elle a pour objet la chaise à deux bras, qui était chez les Romains un siège et une marque de dignité. L'auteur y prend occasion d'y parler de toutes les sortes de chaises des anciens. Grævius a recueilli ce morceau curieux dans son *Thesaurus antiquitatum Romanarum*, vol. VII. G—É.

CHINCHON (BERNARD PEREZ DE), chanoine de l'église collégiale de Valence, né à Gandia ou à Jaen, dans le 16^e. siècle, publia les ouvrages suivants : I. le *Miroir de la vie humaine*, en espagnol, Grenade, 1587, in-8°, et Alcalá de Hénarès, 1589, in-8°; II. *Historia, y guerras de Milan*, 1536 et 1552, in-fol., réimprimée sous ce titre : *Historia de lo succedido desde el anno 1521 hasta 1550, sobre la restitucion de Francisco Sforza en Milan*, Valence, 1630 : c'est une traduction du latin de Galeaz Capella. Le même auteur a composé contre les sectateurs de Mahomet un vol. intitulé : *Anti-Alcoran, sive contra errores sectæ Machometanæ*. V—VE.

CHINIAC DE LA BASTIDE DU-CLAUX (PIERRE), né à Alassac, près de Brives en Limosin, le 5 mai 1741, s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique, qu'il quitta bientôt pour suivre la carrière du barreau. Il étudiait en droit, lorsqu'il publia le *Discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'Église gallicane, avec un commentaire, par M. l'abbé de C. de L.*, au-delà des monts, à l'enseigne de la Vérité (Paris, Butard), 1765, in-12. Ce commentaire est plein de recherches, mais le zèle trop vif du jeune auteur, et une partialité

trop évidente en faveur du jansénisme l'ayant entraîné à des expressions peu mesurées, il essuya plusieurs critiques, auxquelles il répondit sous ce titre : *Réflexions importantes et apologétiques sur le nouveau commentaire*, etc., Paris, 1766, in-12. On lui a aussi attribué une *Dissertation sur la prééminence de l'épiscopat sur la prêtrise*, 1766, in-4°, et la traduction du *Traité du pouvoir des évêques* (1772, in-8°.), composé en portugais par Ant. Pereira. L'auteur se fit ensuite recevoir avocat au parlement de Paris. Il publia vers le même temps un *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise, servant de préliminaire à l'histoire de l'Eglise gallicane*, Paris, 1769, in-12. La composition de cet ouvrage ayant tourné son esprit vers les recherches des antiquités gauloises, il publia l'année suivante *l'Histoire des Celtes*, de Pelloutier, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, Paris, 1770 et 1771, 8 vol. in-12, ou 2 vol. in-4°. Cette édition est beaucoup plus ample que la première; l'éditeur y a joint une *Dissertation sur le temps où la religion chrétienne fut établie dans les Gaules*; il cherche à y prouver que cet établissement ne date que du 2^e. siècle et non du 1^{er}. Ses recherches sur les antiquités nationales s'étendirent aussi sur les premières lois de la monarchie. Baluze avait laissé un exemplaire de l'édition des *Capitulaires*, chargé de notes et de variantes écrites de sa main; Chiniac s'en servit pour en donner une nouvelle, 2 vol. in-fol., 1780 (Voyez BALUZE.) Parmi les additions que Chiniac y fit, on trouve le traité de Deroye : *De missis dominicis*. Chiniac publia à part, en français, la préface de la collection de Baluze,

sous le titre d'*Histoire des capitulaires des rois de la première et seconde race*, 1779, in-8°. Il en existait déjà une traduction par Lescalopier, mais celle de Chiniac est préférable sous tous les rapports. Chiniac était de l'académie de Montauban et de quelques autres sociétés littéraires. S'étant remis aux recherches de droit ecclésiastique, il publia, en 1782, une nouvelle édition du *Traité de l'autorité du pape* (de Buirgny), Vienne (Paris), 5 vol in-8°.; cet ouvrage essuya des critiques, que Chiniac ne laissa pas sans réponse. On lui doit encore un *Essai de philosophie morale*, 1802, 5 vol. in-8°. Il avait été, dans l'ancien régime, lieutenant-général de la sénéchaussée d'Uzerche. Il occupa des places de judicature pendant la révolution, et notamment celle de président du tribunal criminel de la Seine, en 1796. Il s'y fit remarquer par un esprit d'équité et de modération rare dans ces temps-là. B—1.

CHINIAC DE LA BASTIDE (MATHIEU), probablement frère du précédent, né en septembre 1759, mort en juin 1802, était aussi membre de l'académie de Montauban, et entreprit, en société avec d'Ussieux, un *Abrégé de l'Histoire littéraire de France*, publiée par les bénédictins de la congrégation de St-Maur (V. RIVET), sur un plan beaucoup trop étendu pour les gens du monde, puisque les douze premiers volumes in-4°. de ce savant ouvrage ne vont que jusqu'à la fin du 12^e. siècle. Les deux premiers volumes de l'abrégé parurent ensemble (Paris, 1772, in-12), et s'étendent jusqu'à l'an 425, sous ce titre : *Histoire de la littérature française, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec un tableau du progrès des arts dans la*

monarchie. Cet intéressant ouvrage, enrichi de nombreuses citations, de tables et de notes presque aussi étendues que le texte, n'a pas été continué. Chiniac s'est aussi occupé d'une traduction des *Commentaires* de César, accompagnée de dissertations et de notes, mais son travail est demeuré manuscrit; il n'en a publié que le tome I^{er}. de la seconde partie, avec ce faux titre : *Dissertation sur les Basques*, Paris, sans date (1786), in-8^o. de VIII et 504 pages, et une planche représentant l'ancien jeu géographique des Phéniciens, qui offrait la position de la métropole de Tyr avec toutes ses colonies; jeu qui, selon l'auteur, s'est conservé jusqu'à nos jours, avec quelque altération, sous le nom de *Mavelle*, et qui est la vraie origine des armoiries de la Navarre. Cet ouvrage rare, est curieux par les recherches qu'il renferme; mais il est rempli d'idées systématiques et d'une extrême diffusion. L'auteur était magistrat de sûreté du 5^e. arrondissement de Paris en 1800. —

CHINIAC DE LA BASTIDE (Jean-Baptiste), mort en 1768, est l'auteur du *Miroir fidèle*, ou *Entretiens d'Ariste et de Philindre*, Paris, 1766, in-12. C. M. P.

CHIN-NONG, le second des neuf empereurs de la Chine qui précéderent l'établissement des dynasties. Le règne de ce prince nous reporte aux premiers temps de la monarchie chinoise. Il fut l'ami et le conseil de Fou-li, qu'on regarde comme le fondateur de cet empire, et il lui succéda. Ses sujets eurent bientôt lieu de s'applaudir de l'avoir pour maître. C'est à lui qu'on attribue la découverte du blé. Le peuple s'était prodigieusement multiplié sous le long règne de Fou-li. Les produits incertains de la chasse et de la pêche, la chair des troupeaux,

les herbes et les fruits spontanés de la terre, avaient été jusqu'à ce moment sa seule nourriture. Ces moyens de subsistance devinrent insuffisants. Chin-nong s'était appliqué depuis longtemps à observer un grand nombre de plantes, et à examiner la nature des graines qu'elles produisent. Il en avait remarqué plusieurs qu'il crut propres à fournir aux hommes un aliment salubre, telles que celles du blé, du riz, du mil, du gros blé et les pois. Après avoir fait quelques essais qui justifiaient ses conjectures, il fit recueillir une quantité suffisante de ces différents grains. De vastes terrains furent ensuite défrichés par son ordre; les premiers champs furent tracés, et ils offrirent, pour la première fois, le coup-d'œil agréable de la culture. Le prince, ravi de ce succès, inventa plusieurs instruments aratoires, parmi lesquels est la charrue qui porte son nom, et dont on fait encore usage à la Chine. Ayant senti la nécessité du commerce et de l'établissement de marchés publics, il régla la forme de ces marchés, détermina les lieux et les jours où ils se tiendraient. On dut encore à Chin-nong les premiers médicaments empruntés des végétaux. Il ne pouvait se persuader que le souverain maître du ciel, qui prodiguait si libéralement la nourriture à l'homme, ne lui eût pas aussi préparé, dans cette foule innombrable de plantes qui couvrent la terre, quelques secours contre les maladies. Plein de cette idée, il étudia la nature des simples; il en exprima les sucs, en compara les saveurs, employa l'eau et le feu pour démêler leurs principes, et, à l'aide de ces nombreuses expériences, il parvint à déterminer plusieurs de leurs propriétés médicinales. Dans le cours de cette étude des plantes, il eut soin d'en recueillir une de chaque

espèce et de la décrire, et il en forma une sorte d'histoire naturelle, qu'on connaît sous le nom d'*Herbier de Chin-nong*, monument précieux qu'on lui attribue et qui subsiste encore. La Chine n'avait pas encore connu la guerre; elle éclata pour la première fois sous le règne de Chin-nong, dont les dernières années furent moins tranquilles et moins heureuses que ne l'avaient été les premières. L'amour des peuples pour ce prince s'était insensiblement affaibli. Soit qu'il se reposât avec trop de confiance sur l'ancien attachement de ses sujets, soit que son grand âge l'eût rendu moins actif et moins ferme, il parut ne plus donner les mêmes soins aux affaires publiques. Ce relâchement dans l'administration éveilla l'ambition de quelques-uns des gouverneurs, qui aspiraient secrètement au trône. Le plus puissant et le plus habile d'entre eux était Souan-yuen, qui fut depuis le célèbre Hoang-ti. Convoqués par lui, les principaux gouverneurs s'assemblèrent, et le résultat de leur délibération fut d'engager Chin-nong à se démettre de l'empire. Ils lui en firent faire la proposition; mais ce prince avait vieilli dans l'exercice de la puissance suprême; il ne put y renoncer. Il traita les gouverneurs de factieux et de rebelles, et il leva des troupes qu'il fit marcher contre Souan-yuen. Celui-ci ne perdit pas de temps pour rassembler les siennes et celles des autres gouverneurs qui suivaient son parti. Les deux armées se rencontrèrent dans une vaste plaine de la province de Ho-uau. L'action dura trois jours, et l'on combattit de part et d'autre avec un acharnement qui n'a d'exemple que dans les guerres civiles. Le succès fut à peu près égal pendant les deux premiers jours; mais, le troisième, la victoire se dé-

clara contre l'armée impériale, qui fut obligée de prendre la fuite. La nouvelle de cette défaite accabla le malheureux Chin-nong. Il succomba sous le poids de sa douleur, et mourut peu de jours après, l'an 2699 avant l'ère chrétienne. Ce prince était contemporain de Menès, premier roi d'Égypte. Le peuple, après sa mort, déféra la puissance souveraine à Souan-yuen, et le proclama empereur, sous le nom de *Hoang-ti*.

G—R.

CHIN-TSONG, autrement OUAN-LI, 13^e. empereur de la dynastie des Ming, monta sur le trône de la Chine en 1572, n'étant encore âgé que de dix ans; sa mère et trois ministres d'état exercèrent la régence et administrèrent l'empire. Ce prince eut le bonheur d'être élevé par un ministre intègre et vertueux, et les sages leçons de cet instituteur ne furent pas perdues pour lui, comme elles le sont pour la plupart des jeunes souverains. Ennemi du luxe, il répondit à ceux qui lui rappelaient le goût de ses prédécesseurs pour les diamants et les perles, « que les bijoux les plus précieux pour un empereur étaient les » personnes habiles. » Il fut aimé de ses peuples, craint de ses ennemis, respecté des rois de l'Orient, dont la plupart étaient ses tributaires. La vassalité de ceux-ci n'était pas un titre vain à sa protection; il les couvrait de sa puissance, et se montra toujours prêt à les défendre contre les agressions étrangères. C'est ainsi qu'il eut à soutenir une guerre longue et meurtrière contre les Japonais, qui avaient formé le projet de s'emparer de la Corée, l'un des royaumes tributaires de l'empire chinois. Cette guerre, qui dura sept ans, fut mêlée de succès et de revers, de suspensions d'armes et de négociations, qui ne purent rap-

procher les deux puissances. Les Japonais, quoique très affaiblis par leurs pertes, étaient déjà maîtres d'une partie de la Corée; mais ils s'empressèrent de l'évacuer, aussitôt qu'ils eurent reçu la nouvelle de la mort de leur souverain, Fide-Jos. (*Voy. FIDE-JOS.*) En 1601, le jésuite Mathieu Ricci, après avoir essuyé mille obstacles, dont son courage et une patience inaltérable le firent triompher, parut à la cour de Pé-king; il y fut favorablement accueilli par Chin-tsong. Ce prince, malgré l'opposition et les remontrances du tribunal des rites, permit au missionnaire de se fixer à la Chine et d'y prêcher sa loi. L'administration de cet empereur fut sage, pacifique et heureuse. Les Tatars, ces éternels ennemis de la Chine, furent contenus dans toute l'étendue de ses frontières, et il dut leur tranquillité peut-être moins à sa puissance qu'aux concessions gracieuses qu'il sut leur faire à propos. Cependant, malgré tous ses soins pour conserver la paix, elle fut cruellement troublée dans les dernières années de sa vie. C'est de la fin de son règne que datent les premières insurrections des Tatars mancheoux, qui, devenus plus audacieux sous ses successeurs, conduisirent et consommèrent cette mémorable révolution qui renversa la dynastie de Ming, qui avait subsisté avec gloire pendant deux cent soixante-seize ans, sous seize empereurs. Ces Tatars, en 1618, n'étaient encore qu'une horde obscure, que faisait trembler un mandarin chinois; en 1644, ils étaient les maîtres de l'empire, qu'ils possèdent encore aujourd'hui. Chin-tsong négligea de comprimer ces premiers mouvements, et il ne parut d'abord y attacher que peu d'importance. Il mourut en 1620, après un règne de quarante-huit ans. G—R.

CHIOCCARELLI (BARTHELEMI),

jurisconsulte napolitain, né en 1580, mort en 1646, rassembla un grand nombre d'ouvrages, tant imprimés que manuscrits, sur l'histoire de sa patrie, dont il avait fait une étude particulière, et en composa lui-même quelques-uns, entre autres : I. *Antistitum ecclesie napolitanæ catalogus ab apostolorum tempore ad annum 1645*, in-fol., sans date; II. *De illustribus scriptoribus qui in civitate et regno Neapolis ab orbe condito ad annum 1646 floruerunt*, publié d'après le manuscrit de l'auteur, par Jean Vincent Meola, Naples, 1780-81, 2 vol. in-4°; on y trouve une courte notice sur la vie de l'auteur. Suivant le Toppo, on ne doit point ranger cet écrivain dans la classe des compilateurs ordinaires. Plusieurs critiques ont également porté de lui un jugement avantageux. W—s.

CHIOCCO (ANDRÉ), professeur de médecine à Vérone, sa patrie, où il est mort en 1624, cultiva avec succès la philosophie, sous les rapports de l'histoire naturelle, et embellit même des charmes de la poésie les préceptes de son art. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *De balsami naturâ et viribus juxtâ Dioscoridis placita, carmen*, Vérone, 1596, in-4°, petit poème didactique; II. *De cœli Veronensis clementiâ*, ibid., 1597, in-4°; III. *Quæstionum philosophicarum et medicarum libri tres*, Vérone, 1595, in-4°; Venise, 1604, in-4°; IV. *Psoricon, seu de Scabiæ libri duo, carmine conscripti*, Vérone, 1595, in-4°; V. *Commentarius quæstionum quarundam de febre mali moris et de morbis epidemicis; item Disputatio de sectione venæ in obstructione ab humorum qualitate*, Venise, 1604, in-4°; VI. *Museum Francisci Calceolarii junioris*, Vérone, 1622, in-fol. (*Voyez CAL-*

CEOLARI.) Des bibliographes en indiquent une autre édition in-4°, faite dans la même ville, en 1623; mais il est douteux qu'elle existe. Les descriptions se ressentent de l'esprit du temps et de l'état où était alors l'histoire naturelle; elles n'ont pas la précision de celles que l'on fait aujourd'hui, et sont surchargées de trop d'érudition. Ce livre, intéressant par son sujet et par l'époque où il parut, est l'un des premiers que l'on ait publiés sur cette matière; il fut dédié, par François Calceolari, le jeune, à Ferdinand de Gonzague de Mantoue.

VII. *De collegii Veronensis illustribus medicis et philosophis, qui collegium, patriam, et bonas artes illustrarunt*, Vérone, 1623, in-4°.

D—P—s.

CHION, natif d'Héraclée, ville du Pont, vint dans sa jeunesse à Athènes, et fut un des disciples de Platon. Cléarque, son concitoyen et son condisciple, s'étant rendu tyran d'Héraclée, Chion y retourna dans le dessein d'affranchir sa patrie, et, ayant associé Léon, Euxénor et quelques autres à son projet, ils entourèrent Cléarque au moment où il était occupé à un sacrifice, et Chion lui porta un coup d'épée, dont il mourut peu de jours après, l'an 352 avant J.-C. Ce que les Grecs, à cette époque, appelaient la liberté, n'était autre chose que le droit qu'un parti s'arrogeait d'en opprimer un autre, et le peuple, qui avait eu recours à Cléarque pour se soustraire à la tyrannie des grands, ne s'empressa pas de prendre le parti des conspirateurs. Ils furent donc tous saisis, et Satyrus, frère de Cléarque, les fit mourir. Il nous reste dix-sept lettres sous le nom de Chion; elles ne sont pas plus de lui que celles que nous avons sous les noms de plusieurs grands hommes de l'antiquité. On les trouve

dans diverses collections, et séparément, en grec, Venise, 1499; en grec et en latin, avec des notes et une table, par Jean-Théophile Cober, Dresde, 1765, in-8°, édition revue sur trois manuscrits du 15^e. siècle, qui se trouvent à Florence. C—R.

CHIRAC (PIERRE), naquit en 1650, à Conques, petite ville du Rouergue. Ses parents, peu fortunés, le destinèrent à l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses humanités à Rhodéz, il se rendit en 1678 à Montpellier pour y étudier la théologie. Placé chez un pharmacien en qualité de précepteur, il y puisa le goût de la médecine, et ne tarda pas à s'y distinguer parmi les élèves de l'université. Michel Chicoyneau, qui en était chancelier, lui confia l'éducation de ses enfants. Extrêmement laborieux et très assidu aux leçons publiques des professeurs, Chirac fut bientôt en état d'en donner lui-même de particulières. Revêtu du doctorat en 1683, il obtint en 1687 une chaire qu'il remplit avec autant de zèle que de succès. Nommé en 1692 médecin de l'armée de Catalogne, commandée par le maréchal de Noailles, il parvint à guérir très promptement et à l'aide de moyens très simples une dysenterie épidémique qui faisait de grands ravages. Il ne quitta ces fonctions que pour occuper celles de médecin du port de Rochefort. Atteint lui-même de l'épidémie meurtrière qui régnait dans cette ville insalubre, il fut traité selon la méthode qu'il avait indiquée, ce qui n'empêcha pas sa convalescence d'être longue et pénible. Au bout de deux ans, il vint reprendre sa chaire à Montpellier, et le concours des élèves y fut plus nombreux que jamais. Appelé en 1706, par le duc d'Orléans, depuis régent, il suivit ce prince dans ses

campagnes d'Italie et d'Espagne, revint avec lui à Paris, et fut choisi pour son premier médecin en 1715; alors toutes les faveurs, toutes les dignités se succédèrent rapidement. Honoré en 1716 du titre d'associé libre de l'académie des sciences, il remplaça Fagon dans la surintendance du jardin royal des Plantes, en 1718; reçut des lettres de noblesse en 1728, et devint, en 1731, premier médecin de Louis XV; mais il ne jouit pas long-temps de cette place; car il mourut à Marly le 1^{er}. mars de l'année suivante. Chirac avait une ambition démesurée, et une vanité ridicule; il voulait être l'oracle de la médecine, et, comme il pouvait distribuer des emplois, une foule d'adulateurs justifiaient cette orgueilleuse prétention. Il désirait vivement établir à Paris une académie de médecine, qui devait correspondre avec les médecins de tous les hôpitaux du royaume et des pays étrangers, pour leur proposer des remèdes à éprouver dans les différentes maladies, recueillir soigneusement le résultat de ces expériences, ainsi que les observations fournies par l'ouverture des cadavres, et former, par ce moyen, un corps de médecine fondé sur des faits avérés. La faculté de Paris, jalouse de ses privilèges, qu'elle crut compromis, fit échouer ce projet utile; celle de Montpellier, plus souple, adopta, contre le vœu de ses anciens statuts, un autre projet dont ce n'est point ici le lieu de discuter les avantages et les inconvéniens. Elle reçut des docteurs médecins-chirurgiens, seulement pendant la vie de Chirac. Cet homme, dont la réputation s'est soutenue pendant de longues années, n'a pas laissé un seul ouvrage véritablement digne de la postérité: I. *Lettre* (à M. Régis) *sur la structure des cheveux et des poils,*

Montpellier, 1688, in-12. L'auteur compare la racine de ces filets délicats à celle des plantes bulbeuses, indique leur mode de nutrition, d'accroissement, et les altérations qu'ils éprouvent dans cette singulière maladie, connue sous le nom de *plique polonoise*. Placide Soraci, jeune médecin italien, fit imprimer une réponse dans laquelle il réclame la priorité de la découverte que s'était attribuée Chirac. II. *Dissertatio academica, in qua disquiritur an incubo ferrum rubiginosum*, affirm., Montpellier, 1692, in-12; III. *Dissertatio academica, in qua disquiritur an passioni iliacæ globuli plumbei hydragyro præferendi*, Montpellier, 1694, in-12. L'auteur se prononce pour la négative; il explique assez exactement l'invagination des intestins. IV. *De motu cordis, adversaria analytica*, Montpellier, 1698, in-12; rapsodie pitoyable sous un titre spécieux. V. *Lettres sur l'apologie de Vieussens*, Montpellier, 1698, in-8°. L'illustre anatomiste Raymond Vieussens se flattait d'avoir démontré le premier l'existence d'un acide dans le sang: Chirac revendique cette découverte purement imaginaire. VI. *Quæstio medico-chirurgica de vulneribus: utrùm absolutâ suppuratione, ad promovendam cicatricem, etc., resp. Ant. de Jussieu*, Montpellier, 1707, in-12. Les succès que Chirac avait obtenus de l'emploi des eaux de Balaruc, dans la guérison d'une blessure grave du duc d'Orléans, le déterminèrent à publier cette dissertation, qui fut traduite en français, à Paris, en 1742, avec l'opuscule de Fizes, sur la suppuration des parties molles. VII. *Observations sur les inconvénients auxquelles sont sujets les équipages des vaisseaux, et la manière de les traiter*, Paris, 1724,

in-8°. La thèse de Chirac, sur l'incube ou cochemar, soutenue par J. B. de Rosnel, celle sur la passion iliague, et plusieurs autres, ont été traduites et publiées par Bruhier, réunies aux dissertations et consultations de Silva, Paris, 1744, 2 vol. in-12. Tous les ouvrages de Chirac sont défigurés par un style à la fois incorrect, obscur et recherché; la plupart de ses théories sont erronées. Ne suffit-il pas de dire qu'il refusait à la peste, à la variole, à la gale même, la propriété contagieuse, et qu'il avait l'art dangereux de séduire ses élèves par cette fausse doctrine. (Voyez CHICOYNEAU)? On doit encore lui reprocher son injuste mépris pour Hippocrate et Galien. C.

CHIRINOS (PIERRE), jésuite espagnol, né à Ossuña, passa une grande partie de sa vie dans les îles Philippines, et mourut à Manille en 1654, âgé de soixante-dix-huit ans. Dans un de ses voyages à Rome, il fit imprimer une relation des travaux des missionnaires de son ordre dans les Philippines: *Relacion de Filipinas, y lo que en ellas a hecho la compañía de J. H. S.*, Rome, 1604, in-4°.

— CHIRINOS (Jean), religieux trinitaire de Grenade, conseiller juge de la foi dans cette ville et dans celle de Cordoue, fit imprimer, en espagnol, un *Abrégé historique des persécutions que l'Église a souffertes depuis son origine*, Grenade, 1595, in-4°.

— CHIRINOS DE SALAZAR (Ferdinand), jésuite, né à Cuença, professa l'Écriture-Sainte à Alcalá de Hénarès, obtint la confiance du duc d'Olivarès, fut prédicateur de Philippe IV, et mourut en 1640. Son *Commentaire latin sur les proverbes de Salomon* fut imprimé à Paris en 1619, in-fol. Sa défense *Pro immaculatâ Deiparæ virginis conceptione*, a eu quatre édi-

tions, Alcalá, 1618; Paris, 1625; Cologne, 1621 et 1622. V—VE.

CHISHULL (EDMOND), né à Lyworth dans le comté de Bedford, vers 1680, se distingua de bonne heure par la vivacité de son esprit, et, dès l'an 1692, publia un poëme latin sur la bataille de la Hogue. Après s'être livré à l'étude des langues anciennes, il obtint, en 1698, la place de voyageur instituée par le collège de *Corpus Christi* à Oxford. Il se rendit dans le Levant, où il parcourut les différentes contrées de la Grèce, et fut nommé chapelain de la factorie anglaise à Smyrne, emploi qu'il exerça jusqu'au commencement de 1702. Revenu en Angleterre, il fut nommé, en 1708, recteur de Walthampton en Essex; en 1711, chapelain de la reine Anne. Il s'occupa alors de réunir les nombreux matériaux qu'il avait recueillis dans son voyage, et, après dix ans d'un travail interrompu par de longues et douloureuses maladies, il publia son ouvrage, intitulé *Antiquitates Asiaticæ christianam æram antecedentes*, etc., Londres, 1728, in-fol., fig. C'est un recueil précieux d'inscriptions et de monuments découverts particulièrement dans la Grèce asiatique par Chishull lui-même ou par ses amis. On y trouve la fameuse inscription de Sigée, en caractères grecs *boustrophédon*, l'un des plus anciens monuments connus en cette langue; il en avait déjà publié une description séparément, Londres, 1721, in-fol., à laquelle il joignit un supplément (ibidem, 1727, in-fol., et Leyde, 1727, in-8°.) Le seul monument latin qui s'y trouve est la copie du testament d'Auguste gravée sur marbre, et déposée dans le temple de cet empereur à Ancyre. Chishull est mort le 18 mai 1755. On

a de lui quelques poésies latines et des ouvrages de controverse. C'est à tort qu'on lui attribue la *Dissertation sur les médailles frappées à Smyrne en l'honneur des médecins*; elle est du docteur Méad, qui l'a rédigée sur les notes et observations qui lui ont été communiquées par Chishull, et qui l'a fait imprimer à la suite de son *Oratio harvæiana*, en 1724, in-4°, réimprimé à Göttingue, 1748. Méad a publié la relation du voyage de Chishull en Turquie, et de son retour en Angleterre, 1747, in-sol. T—N.

CHI-TSONG, 11^e. empereur de la dynastie chinoise des *Ming*, naquit en 1507, et monta sur le trône en 1521. Ce prince augmenta le nombre de ces souverains passifs et nuls que le titre seul de la naissance appelle, pour le malheur des peuples, au gouvernement des empires. Il ne fut ni méchant ni cruel; il eut même les vertus et les qualités aimables de l'homme privé; mais l'histoire lui reproche justement de n'avoir pas eu celles d'un empereur. Faible, crédule et superstitieux, ami de l'oisiveté et de la mollesse, il parut ne s'occuper qu'à regret des soins du gouvernement. Dès les premiers jours de son règne, l'impératrice douairière s'empressa de faire arrêter et conduire à Pé-king le mandarin Kiang-ping, favori du dernier empereur, homme universellement détesté, et qui avait désolé l'empire par son avarice et ses concussions. Il fut mis en jugement, condamné à mort, et ses biens confisqués. On trouva chez lui soixantedix caisses pleines d'or, deux mille deux cents caisses d'argent, cinq cent dix autres remplies de lingots d'or et d'argent mêlés, quatre cents grands plats, tant en or qu'en argent; un amas prodigieux de pièces de soie les plus riches, une énorme quantité de per-

les, de diamants et de pierreries, et une infinité de bijoux du plus grand prix. Sous le règne précédent, un autre favori du même empereur avait subi le même sort, en 1510. Ses biens furent également confisqués, et les perquisitions qui furent faites chez lui y firent découvrir les sommes suivantes: 1^o. 240,000 pains d'or, chacun du poids de dix *taëls*, ou onces chinoises, lesquels réunis à 57,800 taëls en monnaie, ou plutôt en morceaux et en fragments de même métal, formaient une somme totale de 2,457,800 taëls d'or (1); 2^o. cinq millions de pains d'argent, pesant chacun cinquante taëls, et 15,085,600 taëls en monnaie; total en argent, 265,085,600 taëls (2). On trouva de plus chez ce favori disgracié deux téou (3) de pierres précieuses, deux cuirasses d'or, trois mille anneaux de même métal, quatre mille cent soixante-deux ceintures ornées de pierreries, cinq cents grands plats ou bassins d'or, des habits sans nombre et des meubles qui, par leur magnificence, égalaient ceux des palais de l'empereur. Ces faits, qui ap-

(1) Le *taël*, ou once chinoise, est à l'once de Paris comme neuf est à huit; l'once parisienne contient huit gros, celle de la Chine contient neuf de ces mêmes gros. L'or et l'argent ne sont pas monnayés à la Chine; ces métaux y circulent en morceaux irréguliers et amincis, qu'on coupe et qu'on pèse, selon que l'exigent les transactions du commerce.

(2) Le taël d'argent vaut 7 liv. 10 s., monnaie de France. Le rapport de l'or à l'argent varie à la Chine selon les circonstances; mais, le plus habituellement, ce rapport de l'or à l'argent est comme 17 et demi à 1.

(3) Le *téou* est une mesure de capacité dont on se sert pour mesurer le riz et le blé. La quantité qu'elle en contient pèse treize livres, chacune de seize onces; dix *téou* forment le *tan* ou *che*, autre mesure qui donne le poids de cent trente livres.

par tiennent aux temps modernes de la Chine, nous ont paru mériter d'être remarqués. Quelle doit donc être la prodigieuse opulence de cet empire, puisqu'un seul homme en place et en faveur peut s'y rendre coupable d'aussi énormes déprédations? Mais revenons à l'empereur Chi-tsong. Son dégoût pour le travail et les affaires, son apathique insouciance sur les événements, excitèrent la cupidité des Tartars, qui, pendant presque tout le cours de son règne, ne cessèrent d'infester ses frontières du nord. Ils brûlaient les villes, ravageaient les campagnes, enlevaient les bestiaux et les habitants, et ne se retiraient que chargés de riches dépouilles. A leur exemple, les pirates du Japon et des îles voisines exerçaient le pillage sur les côtes méridionales, dont ils saccageaient les habitations. Ce n'est pas que les uns et les autres ne fussent quelquefois vivement repoussés, et obligés de se retirer avec perte; mais ces échecs passagers ne les empêchaient pas de renouveler leurs courses. Si Chi-tsong se refusait à tous les soins du gouvernement, il n'en était cependant pas moins occupé dans l'intérieur de son palais. Pendant les premières années de son règne, il s'était épris d'un beau feu pour la poésie, et passait toutes ses journées à composer des vers. Il les lisait à ses ministres, et ne voulait point qu'on parlât d'autre chose à sa cour. Ce ridicule lui attira, de la part des tribunaux, de respectueuses, mais vives remontrances, auxquelles, en métromane passionné, il répondit que la céleste poésie n'était nullement incompatible avec la dignité et les fonctions d'un empereur. Le goût de ce prince pour les vers fit place à un autre plus sérieux, qui le domina pendant le reste de sa vie. Il s'infat-

tua de la chimère qui avait déjà égaré tant d'autres empereurs de la Chine. Des bonzes imposteurs promirent de lui faire découvrir le breuvage qui procure l'immortalité. La recherche de ce secret merveilleux l'occupa dès lors tout entier. Il s'entoura de bonzes ho-chang et tao-ssé, s'initia dans leurs pratiques superstitieuses, qu'il répétait au milieu de ses femmes dans son palais, fit appeler des provinces ceux des chefs de ces bonzes qui passaient pour être les plus habiles dans cette science, et donna des ordres pour qu'on lui adressât tous les livres qui traitaient de cette composition mystérieuse. On lui en fit passer jusqu'à sept cent soixante-neuf volumes. Ni les représentations de ses ministres, ni l'exemple de ses prédécesseurs, si cruellement dupes d'une semblable illusion, ni la mort même des docteurs qu'il regardait comme ses maîtres, et qui avaient dirigé ses recherches, ne purent le faire renoncer à sa chimère tant qu'il fut en santé; mais il ouvrit les yeux dès qu'il se sentit atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il voulut même reconnaître solennellement son erreur par une déclaration qu'il dicta, et qu'il ordonna de publier après sa mort. Cette espèce de confession publique, où ce prince mit un courage et une grandeur d'âme qu'on ne semblait pas devoir attendre de son caractère frivole et insouciant, était conçue en ces termes : « Il y a quarante-cinq ans que je suis » sur le trône. Mon devoir était d'honorer le *Tien* (le Seigneur du ciel) » et d'avoir soin de mes peuples; ce pendant, animé du désir de chercher du soulagement aux maux » dont j'ai presque toujours été affligé, je me suis laissé séduire par » des imposteurs, qui me promet-

» taient le secret de me rendre im-
 » mortel. Ce délire m'a fait donner
 » un mauvais exemple à mes grands
 » et à mes peuples; je prétends le
 » réparer par cet écrit, que je veux
 » qu'on public dans tout l'empire
 » après ma mort. » L'empereur Chi-
 tsong mourut en 1566, dans la 60^e.
 année de son âge. G—R.

CHI-TSOU, autrement HOUPILAI, ou KOUBLAI-KHAN, fondateur de la 20^e. dynastie chinoise, appelée la dynastie des *Mongous*, ou des *Yuen*. Ce prince, petit-fils de Djenguis-Khân, se montra digne de son aïeul par ses qualités guerrières, et fut en même temps juste, sage et bienfaisant. Né en 1214, il succéda, en 1260, à son frère Mongko-Khân, et fut proclamé empereur des Moghols dans une assemblée générale des Tatars. A cette époque, les Moghols, ou Mongous, étaient maîtres de Pé-king et de toute la partie septentrionale de la Chine, qu'ils avaient conquise sur les Kin, autres Tatars orientaux que les Mantcheoux actuels reconnaissent pour leurs ancêtres. Les empereurs de la dynastie des Song, chassés par les Kin des provinces du nord, s'étaient réfugiés au-delà du Kiang, ou fleuve Bleu, dans les provinces méridionales, et avaient établi leur cour à Nanking. Houpilai-Khân, armé de toute la puissance des Mongous, et déjà en possession de la moitié de la Chine, devait naturellement faire entrer dans ses projets l'entière destruction de la dynastie des Song. Cependant, il ne la désirait pas, et envoya plusieurs fois faire des propositions de paix. Il se serait contenté que les Song lui payassent un léger tribut, comme tant d'autres royaumes qui se reconnaissent dépendants de la puissance moghole; mais les derniers empereurs de cette dynastie, princes faibles et do-

minés par des ministres inhabiles et présomptueux, parurent rechercher toutes les occasions d'irriter le monarque tatar; ils firent arrêter et retiennent long-temps prisonnier un de ses ambassadeurs, et en firent assassiner un second. Ces insultes déterminèrent Houpilai-Khân à ne plus user de ménagement. En 1267, il donna l'ordre à ses généraux de passer le Kiang, et d'attaquer ce qui restait aux Song de l'ancien empire Chinois. Plusieurs armées entrèrent par différents points dans les provinces méridionales, et, malgré la résistance qu'opposèrent les gouverneurs des places fortes et la plupart des généraux chinois à la tête de leurs troupes, elles y obtinrent des succès constants, que favorisèrent la lâcheté et la perfidie d'un grand nombre de mandarins en place. Cette guerre dura douze ans, et fut remarquable par une foule de traits sublimes de courage et de fidélité de la part des Chinois pour leurs anciens maîtres. Cependant, ceux-ci succombèrent; les Mongous s'emparèrent de la capitale des Song, et y firent prisonniers l'empereur, jeune prince âgé seulement de sept ans, et l'impératrice-régente, sa mère. Toute leur cour subit le même sort. Le général de l'armée victorieuse se hâta de faire transférer ces illustres captifs à Pé-king, où le monarque tatar les reçut avec les égards dus au malheur. Deux frères du jeune empereur, enlevés de la capitale et conduits dans les provinces maritimes par un parti de Chinois fidèles, soutinrent encore cette guerre pendant quelque temps; mais les efforts que firent en leur faveur leurs braves partisans ne purent les empêcher de périr tous deux misérablement. Ainsi finit la dynastie des Song, célèbre par son goût pour les arts et les lettres

qu'elle protégea, et qui avait gouverné la Chine durant trois cent dix-neuf ans, sous dix-huit empereurs. Maître de la Chine entière, Houpilai-Khân prit le nom de *Chi-tsou*, et s'occupa bientôt de nouveaux projets de conquête. Il tenta celle du Japon; mais sa flotte, montée par cent mille hommes, fut le jouet des vents et de la tempête, et ne parvint pas jusqu'aux côtes qu'elle devait envahir. La flotte japonaise tomba sur les débris dispersés de cette expédition, et massacra ou fit prisonniers un nombre prodigieux de Mongous et de Chinois. Chi-tsou fut plus heureux dans la conquête du royaume de Pégou (Pégu), que ses généraux lui soumirent. Plusieurs de ses flottes, envoyées dans les mers au sud de Chine, soumirent à ses lois dix îles, qualifiées du titre de royaumes, dans le nombre desquelles se trouvait la grande île de Sumatra. Aucun prince, connu dans l'histoire, n'a régné sur une monarchie aussi vaste, ni commandé à autant de peuples. L'empire de Chi-tsou comprenait la Chine et la Tatarie chinoise, le Pégou, le Thibet, le Tong-king, la Cochinchine; d'autres royaumes à l'occident et au midi de la Chine, ainsi que le Leao-tong et la Corée au nord, se reconnaissaient sous sa dépendance, fournissaient des troupes à ses armées, et concouraient à alimenter son trésor. De plus, tous les princes de sa maison, qui régnaient en Perse, en Assyrie, dans le Turkestan, dans la grande et petite Tatarie, depuis le Dnieper jusqu'à la mer du Japon, et depuis les Indes jusqu'à la mer Glaciale, étaient ses lieutenants, ses vassaux, et lui payaient des tributs annuels, en sa qualité d'empereur des Moghols. Jamais Alexandre-le-Grand, ni les Romains, ni Djenguis-Khân, si souvent cités pour leurs immenses con-

quêtes, n'ont joui d'une domination aussi étendue que celle de Chi-tsou, monarque chinois à peine connu, et que ne citent point nos savantes histoires modernes. Les historiens chinois parlent peu avantageusement de ce prince, parce qu'il avait conquis leur patrie; mais les Moghols le regardent, à juste titre, comme l'un des plus sages et des plus célèbres de leurs souverains. Il fit de grandes choses à la Chine, et y tint la conduite d'un monarque éclairé, juste et bienfaisant. Un de ses généraux, pendant les guerres qui eurent lieu dans les provinces méridionales, avait fait prisonniers jusqu'à trente mille Chinois, qu'il avait vendus comme esclaves. Chi-tsou les fit racheter, et leur rendit la liberté. Ce prince aimait la gloire, et se montra jaloux de faire bénir son règne et de l'illustrer. Il rougit de la rusticité barbare des Mongous, adopta les mœurs des Chinois, étudia leurs livres, et y puisa de sages maximes de gouvernement. Il accueillit les savants et les gens de lettres, sans distinction de pays et de religion, leur accorda des privilèges honorables, et voulut qu'ils fussent exempts de tributs et de subsides. Ce fut lui qui établit le collège des Han-liu, le premier tribunal littéraire de la Chine. Il répandit le goût des mathématiques, et fit travailler à une nouvelle astronomie, bien supérieure à celle que connaissaient alors les Chinois. Des écoles publiques furent ouvertes, par son ordre, dans les principales villes de l'empire, et, pour l'instruction de ses propres compatriotes, il fit traduire en mongou tous les bons livres chinois, et une foule d'ouvrages étrangers, indiens, persans, thibétains. Chi-tsou n'épargna ni travaux ni dépenses pour donner de la splendeur à son empire,

et contribuer au bonheur et à l'aisance de ses peuples. Il encouragea aussi l'agriculture. Deux cents Nutchés, ou Tatars orientaux, vinrent lui offrir des poissons de leur pays; la pêche faisait la seule occupation de ce peuple; l'empereur les fit traiter avec bonté; mais il les exhorta à se livrer au labourage, leur assigna des terres, et leur fit donner des bœufs et tous les instruments aratoires. En même temps, des commissaires reçurent l'ordre de partir avec eux, et de fournir les mêmes secours à tous leurs compatriotes. Les manufactures et le commerce furent également encouragés sous son règne. De nombreux canaux furent creusés dans ses provinces. On vit sortir des chantiers une multitude de barques et de vaisseaux. Chi-tsou ouvrit ses ports aux étrangers, et leur accorda la liberté du commerce, et l'on vit les marchands arabes, ceux de la Perse et des Indes, aborder en foule dans les ports du Fou-kien, d'où ils entretenaient, avec toute la Chine, un commerce considérable. Cet empereur couronna tant de bienfaits par la publication d'un nouveau code, par lequel il donna aux Chinois des lois plus sages et plus humaines que celles auxquelles d'autres Tatars les avaient assujétis. On lui reproche néanmoins d'avoir trop aimé l'argent, les femmes et les bonzes; mais ces défauts furent effacés par toutes les qualités brillantes qui font les grands monarques. Ce fut à la cour de ce prince que se rendit le célèbre voyageur Marco Polo, et il y passa dix-sept ans. Chi-tsou mourut en 1294, âgé de quatre-vingts ans, dans la 54^e. année de son règne comme empereur des Moghols, et dans la 14^e. comme empereur de la Chine.

G—R.

CHIUSOLE (ANTOINE), issu d'une

ancienne famille, naquit à Lagaro, près Roveredo, le 18 octobre 1679. Envoyé à Salzbourg pour y faire ses études, il fit de si grands progrès, qu'il les avait à peine terminées, lorsqu'il fut nommé professeur de mathématiques. Après avoir rempli cette chaire pendant une seule année, il désira de voyager, et suivit d'abord, en qualité de majordome, le prince Ercoleani, ambassadeur à Venise pour l'empereur Charles VI. Il fut ensuite gouverneur du comte Charles de Castelbarco, et accompagna son élève dans ses voyages en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie. Revenu dans sa patrie, il se maria, reprit l'enseignement des mathématiques et des langues; il y remplit même quelques emplois publics, ayant été reçu docteur en droit dans sa jeunesse. Il mourut à Roveredo, le 15 mars 1755. On a de lui les ouvrages suivants : I. *la Geometria comune, legale, ed aritmetica, espota in pratica colle sue dimostrazioni*; II. *la Genealogia delle case più illustri di tutto il mondo da Adamo in qua, rappresentata su 525 tavole colle sue dichiarazioni accanto per dar lume alla storia*; III. *la Genealogia moderna delle case più illustri di tutto il mondo, distesa sino all' anno 1746, etc.*; IV. *il Mondo antico, moderno, e novissimo, ovvero, breve trattato dell' antica, e moderna geografia con tutte le novità occorse circa la mutazione de' Dominj, etc.*; V. *Compendio di tutti tre i tomi della Geografia antica, moderna e novissima*. Ces travaux géographiques ont eu plusieurs éditions, quoiqu'ils ne soient pas exempts de fautes, même dans ce qui regarde le pays natal de l'auteur. Il laissa en manuscrit *la Storia politica universale ridotta in compendio*, en 9 gros vol. in-4°. Il

fut convenir que la méthode des abrégés historiques s'est beaucoup perfectionnée depuis. R. G.

CHIUSOLE (MARC AZZON), né en 1728, à Arco, petite ville d'Italie, dans le Trentin, fut un savant jurisconsulte, et devint conseiller de l'évêque prince de Trente. Dominé par sa passion pour les vers, qui était en lui une véritable métromanie, et trompé par son extrême facilité à en faire de médiocres, il donna une nouvelle preuve du peu d'accord qui règne entre le barreau et le Parnasse. Ses poésies ont été imprimées sous les titres suivans : I. *Saggio poetico di sacre traduzioni, e morali sonetti, etc., coll' aggiunta d'alcuni componimenti per la memorabile inondazione dell' Adige del 1757*; II. *la Passione di N. S. Gesù Cristo cavata specialmente del vangelo di S. Matteo, etc., in ottava rima con alcuni sonetti morali*; III. des Sonnets épars dans différens recueils. Il fit présent à l'académie des *Agiati*, dont il était membre, d'un autre recueil de ses vers qui sont restés inédits. Il mourut à Chiusele, le 27 août 1765. R. G.

CHIUSOLE (ADAM), naquit en 1728 dans ce même village de Chiusele dont il a été question dans l'article précédent. Après avoir fait ses études à Sienne, chez les jésuites, il se livra tout entier à la poésie et à la peinture; il y joignit aussi le goût de la musique; il étudia pendant plusieurs années la peinture à Rome sous le célèbre Battoni et sous d'autres grands maîtres, et acquit des connaissances étendues dans l'architecture, l'anatomie, la plastique. Il avait son logement dans le palais du grand connétable Lorenzo Colonna, qui avait été son condisciple, et voyait aussi familièrement les princes Borghèse et Albani. Il avait formé à

Roveredo une espèce de galerie fort curieuse, qu'il comptait laisser, avec tous ses biens, au cardinal Scipion Borghèse, son protecteur particulier, sous la seule condition d'entretenir à ses frais trois élèves dans les trois arts du dessin; mais le cardinal mourut avant lui. Chiusele fut fait comte du sacré palais, et chevalier de l'épéron d'or, par le pape Benoît XIV. Frédéric-le-Grand, à qui il avait envoyé un tableau et quelques livres de sa composition, lui offrit la place d'inspecteur de la galerie royale de Berlin, avec la surintendance des beaux-arts dans son royaume. Chiusele refusa la place, et se contenta de l'honneur. Il écrivait avec facilité, soit en vers, soit en prose; son style était très clair, mais sans force. En poésie, de même qu'en peinture, il essaya de tous les genres, depuis le lyrique jusqu'au dramatique. Il soumettait ses productions à la censure de ses plus célèbres contemporains, et particulièrement à celle de Métastase et de l'habile peintre Cignaroli. Il mourut de la petite vérole à Roveredo le 1^{er} juin 1787. Il a publié les ouvrages suivans : I. *Componimenti poetici sopra la pittura trionfante*; II. *Dell' arte pittorica libri VIII, coll' aggiunta di componimenti diversi*; III. *De' precetti della pittura libri IV in versi, etc.*, qui est le même ouvrage corrigé et refondu entièrement; IV. *Itinerario delle pitture, sculture, ed architetture più rare di molte città d'Italia*; V. *Il perfetto modello del valor militare raffigurato in Federigo il grande, componimento drammatico*; VI. *Componimento drammatico in lode di Catterina II, etc.*; VII. *Componimento per il felice arrivo à suoi Feudi del conte Cesare da Castelbarco, etc.*; VIII. *Componimenti*

poetici per lo tenente Maresciallo Giancarlo Partini ; IX. Sopra l' Onore, lettera ad' un amico ; X. Sopra il teatro delle piccole città, lettera ; XI. Sopra il villaggio detto CUIUSOLE, lettera ; XII. Della vita nobile, e cavalleresca ; XIII. Notizie artiche e moderne della valle Lagarina, e degli uomini illustri della medesima ; XIV. Componimento poetico alla santità di Benedetto XIV.

R. G.

CHIVALET (ANTOINE), gentilhomme, né aux environs de Vienne en Dauphiné, est auteur d'un *Mystère*, intitulé : *Sensuyt la Vie de S. Christofle, élégamment composée en rime françoise et par personnaiges*. Ce *Mystère*, divisé en quatre journées, fut représenté à Grenoble en 1527, et l'impression en fut achevée dans la même ville le 28 janvier 1530, in-4°, aux dépens de maître Annemond Amalberti. C'est un des plus rares des ouvrages de ce genre, et il se porte dans les ventes à des prix très élevés. Lamounoye reproche à l'auteur « d'employer des » termes de l'argot, des quolibets contre les moines, des bouffonneries » sur des noms imaginaires de saints, » de sales équivoques et quelques-uns » même de ces mots qui ne se trouvent » que dans les livres les plus infâmes. » On conjecture avec raison que Chivalet était mort depuis long-temps à l'époque de l'impression de son ouvrage, puisqu'il y est qualifié « jadis » souverain maître en telle composition. » On voit aussi par-là qu'il avait composé d'autres *Mystères* ou *moralités* qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, et dont on a oublié jusqu'aux titres. Duverdier soupçonnait que le nom de Chivalet était supposé, puisqu'il ajoute : « Son » propre nom m'est incertain. » Le

bibliographe de la province de Dauphiné le nomme mal *Claude Chevallet*, et il se trompe en laissant entendre que cet auteur vivait encore en 1530. M. Fournier lui donne aussi mal-à-propos le surnom de *Claude*.

W—s.

CHIVERNY (PHILIPPE HURBAULT, comte DE), naquit à Chiverny en Bretagne, le 25 mars 1528, de Raoul de Chiverny, qui mourut au siège de Naples, en septembre 1527, et de Marie de Beaune, fille de Jacques, baron de Samblançay. Deux de ses ancêtres avaient été tués à la bataille d'Aurai, à côté de Charles de Blois. Il fit ses études à Poitiers et à Padoue. Ses auteurs favoris étaient Tacite et Cécilien. En 1555, l'Hôpital, qui fut depuis chancelier, se démit en sa faveur de la charge de conseiller au parlement de Paris. Après en avoir rempli les fonctions pendant neuf ans, Chiverny fut nommé maître des requêtes en 1562. Dès-lors il commença à prendre part aux affaires du gouvernement, et dut son élévation au cardinal de Lorraine et à Catherine de Médicis. Il accompagna Charles IX dans le voyage qu'il fit en diverses provinces de son royaume, fut envoyé auprès de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et chargé de pacifier plusieurs différends en Dauphiné, en Provence et en Languedoc. On l'avait destiné à l'état ecclésiastique, mais il épousa, en 1566, Anne, fille de Christophe de Thou, premier président. Nommé chancelier du duc d'Anjou, il le suivit dans ses expéditions militaires, et se trouva aux batailles de Jarnac et de Moncontour. Lorsque le duc d'Anjou fut élevé sur le trône de Pologne, Chiverny prit le titre de chancelier d'Anjou et de Pologne, mais il ne suivit point son maître à Varsovie; la reine-mère et le nouveau roi jugèrent que Chiverny leur

serait plus utile en restant à Paris. En effet, il s'entendit avec Miron, premier médecin de Charles IX, dont la santé déclinait tous les jours, et entretenait avec le roi de Pologne une correspondance par chiffres sur les grands intérêts qui, des bords de la Vistule, appelaient constamment sa pensée à Paris. Immédiatement après la mort de Charles IX, Chiverny dépêcha des seigneurs en courriers au roi de Pologne, et alla au-devant de lui jusqu'à Turin. Henri III ne douta point que son chancelier n'eût beaucoup contribué à déjouer les complots par lesquels on voulait l'éloigner du trône. Il lui donna, en 1578, la charge de garde-des-sceaux ; il le nomma commandeur, chancelier, et surintendant des deniers de l'ordre du St.-Esprit. Il était déjà chancelier de l'ordre de St.-Michel. Il fut fait lieutenant-général de l'Orléanais et du pays Chartrain en 1582. Après la journée des barricades, Chiverny, et les ministres de Henri, devenus suspects au monarque, tombèrent dans sa disgrâce, et Chiverny se retira dans sa terre d'Esclimont. Après la mort de Henri III, Chiverny fut mandé par Henri IV, qui lui rendit les sceaux, et lui dit, en présence des princes et des officiers de sa cour : « Voilà, monsieur le chancelier, deux » pistolets desquels je désire que vous » me serviez, lesquels je sais que vous » pourrez fort bien manier. Vous » m'avez avec eux bien fait du mal » plusieurs fois ; mais je vous le pardonne, car c'était par le commandement et pour le service du feu roi, » mon frère. Servez-moi de même, et » je vous aimerai autant et mieux que » lui, et croirai votre conseil ; car il » s'est trouvé mal de n'avoir voulu le » suivre. » Chiverny baisa humblement les mains du roi, qui ajouta : « Aimez-moi, je vous prie, comme je

» vous aime ; et croyez que je veux » que nous vivions comme si vous » étiez mon père et mon tuteur. » Puis se tournant vers ceux qui étaient présents : « Messieurs, dit-il, ces deux » pistolets que j'ai baillés à M. le » chancelier, ne font pas tant de bruit » que ceux de quoi nous tirons tous » les jours ; mais ils frappent bien » plus fort et de plus loin, et le sais » par expérience par les coups que » j'ai reçus. » Ce fut Chiverny qui fit, en 1594, tous les préparatifs pour le sacre et le couronnement de Henri IV. Lorsque ce monarque entra au Louvre, après la réduction de la capitale de son royaume, il dit à Chiverny, dont les services avaient facilité cette heureuse conquête : « M. le chancelier, dois-je » croire à votre avis que je sois là où » je suis. — Sire, répondit-il, je crois » que vous n'en doutez point. — Je » ne sais, reprit Henri, car tant plus » j'y pense, et plus je m'en étonne ; » car je trouve qu'il n'y a rien de » l'homme en tout ceci ; c'est une » œuvre de Dieu extraordinaire, » voire des plus grandes. » Chiverny fut chargé de rétablir le parlement de Paris et les autres cours souveraines du royaume. Il jouit constamment de la faveur de son maître, et mourut à Chiverny, où il était par congé, le 29 juillet 1599, dans la 73^e. année de son âge. L'historien de Thou, Scévole de Sainte-Marthe, et Nicolas Rapin, un des auteurs de la *Satyre Ménippée*, ont loué la prudence et la dextérité de Chiverny dans les affaires. Ils ajoutent que personne ne sortait triste de son audience. Cependant on voit par les pamphlets de ces temps orageux, qu'il ne manqua pas d'ennemis. Baudius fit plusieurs satires et *pasquils* contre lui. Chiverny ne paraît point avoir été inaccessible à la corruption. Lorsqu'une chambre roya-

le, établie en 1597, fut chargée de poursuivre les traitants ou trésoriers, « Molan, le plus grand larron de la » bande, dit l'Étoile, eut son abolition du chancelier pour de l'argent; » et un des juges de la chambre dit au chef de la magistrature, à cette occasion, « que ce n'était pas rendre justice de sauver pour de l'argent les » plus gros et les plus coupables, et » punir les petits. » On trouve dans les *Amours du grand Alcandre* (Henri IV), ouvrage attribué à Louise de Lorraine, princesse de Conti, des détails curieux sur les longues amours du vieux chancelier avec la marquise de Sourdis, tante de Gabrielle d'Estrées (Voy. la BOURDAISIÈRE). Henri envoya un jour (1594) de Loménie dire à Chiverny « qu'il était bien aise de ce qu'il avait fait un si beau fils à madame de Sourdis, et qu'il voulait en être le compère. » Il tint en effet, cet enfant sur les fonts avec Gabrielle d'Estrées. Gabrielle, en le prenant pour le présenter, s'écria : « Mon » Dieu qu'il est gros ! j'ai peur qu'il ne » m'échappe, tant il est pesant. — » Ventre-saint-gris, dit le roi, ne » craignez pas cela, il n'a garde, il est » bien bridé et bien scellé. » En 1636, on imprima à Paris, in-4°, les *Mémoires d'état de messire Philippes Hurault, comte de Chiverny*, etc., avec deux *Instructions à ses enfants*, et la *Généalogie de la maison des Huraults*. Cet ouvrage fut réimprimé à Paris, 1644, 2 vol. in-12, la Haye, 1664 et 1720, 2 vol. in-12. La première édition est la plus complète et la plus estimée. Ces mémoires commencent à l'an 1567, et finissent à 1699. Legendre trouve les instructions excellentes, et les mémoires peu curieux, secs, et souvent *inexact*s. De Sallo fait au contraire peu de cas des instructions, et dit

que les mémoires sont excellents (V. le *Journal des Savants*, 1665). Ces deux opinions sont exagérées. Anquetil n'est guère plus raisonnable lorsqu'il dit que le chancelier étant « à la tête des affaires aurait dû écrire d'après ses connaissances secrètes et ses propres idées. » Il oublie que Chiverny, disgracié en 1588, ne reprit les sceaux qu'en 1590, et qu'il n'a pu écrire sur les grands événements qui remplirent cet intervalle que d'après « les relations d'autrui, comme il le dit lui-même, et le rapport de ses amis. » Au reste, on s'accorde généralement sur la préférence qui est due aux instructions sur les mémoires. Chiverny avait pris pour devise l'étoile de Vesper dans un ciel lumineux, avec ces mots : *Certat majoribus astris*. — Philippe de Chiverny, l'un de ses fils, fut évêque de Chartres après la mort de Nicolas de Thou, son grand-oncle. Il a composé une *Relation de la dernière maladie et de la mort de son père*. On la trouve à la suite des mémoires. Ce prélat mourut le 17 mai 1620.

V—VE.

CHIVOT (MARIE-ANTOINE-FRANÇOIS), né en 1752, à Roye en Picardie, mort dans la même ville en 1786. Après des études brillantes dans l'université de Paris, il y devint professeur d'humanités, et s'y distingua par ses talents pour l'enseignement. Il célébra, suivant l'usage du corps auquel il appartenait, par des discours d'apparat et des pièces de vers ingénieuses, grecques, latines, françaises, les événements qui intéressaient la nation; mais l'objet principal de ses travaux fut l'étude des langues, qui, dès sa première jeunesse, avait été son goût dominant. Une partie de sa vie fut consacrée à la composition d'un grand ouvrage, intitulé *De l'esprit ou de la filia-*

tion des langues, dont les matériaux remplissaient plusieurs cartons, lesquels, après sa mort, furent envoyés par ses héritiers à M. de Villoison, mais ne se sont pas retrouvés dans les papiers de ce savant. Les seuls qu'on ait conservés consistent en un exemplaire des *Racines grecques* chargé de notes, avec des feuilles intercalées, où le critique, en développant ou rectifiant le texte, établit des rapprochements pour les étymologies ou pour les sons entre la langue grecque et les diverses langues qu'il connaissait. Ce manuscrit peut faire environ quatre cents pages in-12. On lui doit aussi la traduction de quelques fragments de Méandre, insérés dans l'*Histoire des Théâtres*. Chivot avait pour l'étude une passion extraordinaire, et, pour la satisfaire, il se privait souvent de la nourriture et du sommeil. Cette ardeur altéra sa constitution délicate, et l'enleva à la fleur de son âge. M. Grouzet, qui fut son ami et son successeur, prononça son éloge à la rentrée des classes. Cet éloge a été imprimé en 1787.

N—L.

CHLADNY (MARTIN), théologien protestant, né en 1669, à Crennitz, en Hongrie. Son père, George Chladny, connu par un livre intitulé : *Inventarium Templorum*, ayant été obligé de quitter l'église dont il était pasteur, et qui fut rendue aux catholiques en 1673, ils se retirèrent tous deux en Saxe, où, après avoir fréquenté diverses écoles, Martin fut nommé, en 1710, professeur de théologie à Wittemberg, où il mourut, le 12 septembre 1725. Il a laissé un grand nombre d'écrits, tant en latin qu'en allemand; nous citerons seulement : I. *De fide et ritibus ecclesie græcæ hodiernæ*; II. *De diptychis veterum*; III. *Epistola de abusu*

chemie in rebus sacris; IV. *Dissertatio de ecclesiis colchicis, earumque statu, doctrinâ et ritibus*, Wittemberg, 1702, in-4°.; V. *Dissertatio theol. quæ revelationes Brigittæ excutit.*, Wittemberg, 1715, in-4°. — Jean-Martin CHLADNY, son fils, né en 1710, fut professeur de théologie à Erlang, où il mourut le 10 septembre 1759. Outre un journal hebdomadaire de questions sur la Bible, qu'il rédigeait en 1754, 55 et 56, in-8., il a publié un grand nombre d'ouvrages, tant en latin qu'en allemand; nous ne citerons que : I. *Logica practica, seu problemata logica*, Leipzig, 1741, in-8°.; II. *Programma, de fatis bibliothecæ Augustini in excidio Hipponensi*, ibid., 1742, in-8°.; III. *Opuscula academica*, ibid., 1741 et 1750, 2 vol. in-8°.; IV. *Vindiciæ amoris Dei puri adversus subtilissimas Fenelonii corruptelas*, Erlang, 1757, in-4°. — Ernest-Martin CHLADNY, frère du précédent, né en 1715, fut, en 1746, professeur du droit féodal à Wittemberg, où il mourut, en 1782; il n'a publié que quelques dissertations académiques.

C. M. P.

CHMIELEGIUS DE CHMIELNICK (MARTIN), né à Lublin, le 5 novembre 1559, fit ses premières études dans cette ville, et vint les continuer à l'université de Bâle, en 1577. Après avoir fait son cours de philosophie, il se livra avec ardeur à la médecine, et, le 30 mai 1587, il reçut le doctorat des mains du célèbre Félix Plater. En 1589, il fut nommé professeur de logique, et occupa cette chaire pendant vingt-un ans. Le 18 décembre 1610, il obtint celle de physique, et la conserva jusqu'à sa mort, arrivée subitement le 5 juillet 1652. Chmielegius était membre du collège de philosophie et de médecine, et plusieurs fois il fut promu

eu décanat de l'une et l'autre faculté. Une physionomie gracieuse, un caractère doux et prévenant, des manières affables, une éloquence persuasive, lui avaient acquis une pratique très étendue. Deux évêques de Bâle le choisirent successivement pour leur archiâtre, et l'université le nomma plusieurs fois son représentant auprès de l'un d'eux. Il n'a publié qu'un petit nombre d'opuscules : I. *Dissertatio de humoribus*, Bâle, 1619, in-4°. ; II. *Dissertatio de elementis*, Bâle, 1625, in-4°. ; III. *Epistolæ medicinales*, insérées dans la *Cista medica* de Jean Hornung, Nuremberg, 1625, in-4°. C.

CHODKIEWICZ (CHARLES, comte DE), né en 1560, était fils de Jean, palatin de Wiina, qui avait conquis la Livonie, dont il devint gouverneur. Chodkiewicz parcourut, dans sa jeunesse, la plus grande partie de l'Europe, et puisa les principes de l'art militaire dans la société des plus illustres guerriers. De retour dans sa patrie, plus d'une fois, avec Zoikuwski, il apaisa les révoltes des cosaques, et eut une grande part aux victoires que Zaymoyski remporta sur Michel, prince de Valachie. Sigismund III lui confia, en 1600, la charge de grand maréchal-de-camp de Lithuanie. Durant la guerre de Suède, il veilla à la conservation de la Livonie. Souvent vainqueur, jamais vaincu, il se concilia l'estime et la reconnaissance de son roi et de son pays. A la bataille de Kirckolm, il défit avec trois mille sept cents Polonais l'armée suédoise forte de quatorze mille hommes, commandés par Charles IX en personne. Neuf mille furent tués ou faits prisonniers. Le roi fut obligé de lever le siège de Riga, et eut beaucoup de peine à se sauver. Cette victoire valut à Chodkiewicz les félici-

tations de plusieurs souverains. Les affaires ayant pris à Moscou, en 1611, une tournure défavorable à la Pologne, Sigismund appela, pour les rétablir, Chodkiewicz, qui déploya inutilement toute son activité. Le tombeau du czar Szayski, mort prisonnier de guerre des Polonais, fut le seul monument durable des exploits de Zotkiewski et de Chodkiewicz. Les Russes, après avoir repris Moscou, voulurent s'emparer de Smolensk. Chodkiewicz fit échouer leurs projets, et obtint ensuite d'autres avantages qui valurent à la Pologne la cession de plusieurs districts en 1619. La guerre contre les Turks, qui venait d'éclater, avait été funeste aux Polonais. Ils confièrent leur sort à Chodkiewicz; il fut proclamé à l'unanimité, par la diète, chef de l'expédition, et reçut des mains du roi le bâton de grand général de la couronne. Il était alors grand général de Lithuanie; ce fut l'unique exemple de la réunion de ces deux dignités en une même personne. Chodkiewicz, ayant sous ses ordres Uladislas, fils du roi, trente mille Polonais et trente-cinq mille Cosaques Zaporogues, prit position dans un camp retranché près de Chocim. Le sultan Osman vint l'attaquer à la tête de quatre cent mille hommes, et fut plusieurs fois battu, notamment le 7 septembre 1621, où le héros polonais, avec sept cent vingt cavaliers, mit en déroute seize mille Turks, qui perdirent six mille hommes. Malgré ce succès, la disette qui se faisait sentir dans l'armée polonaise fit naître une révolte. La maladie du chef enhardissait les mutins; ils disaient hautement qu'il fallait se retirer au-delà du Dniester. Le général fuyant de cette proposition, qui tendait à perdre la Pologne, s'avisait d'un strata-

gême qui sauva l'honneur de son armée et l'existence de sa patrie. Il fit venir auprès de son lit les principaux guerriers, et, en présence d'Uladislas, leur conseilla, d'une voix à demi-éteinte, de prendre la fuite. « Pour moi », ajouta-t-il, vous me laisserez dans le camp, afin que mon tombeau se joigne à ceux de nos ancêtres morts glorieusement dans cette contrée. » Les Polonais, saisissant l'intention de leur général, jurèrent avec enthousiasme de mourir plutôt que de devoir la vie à une fuite ignominieuse. Heureux d'avoir reçu un pareil serment, Chodkiewicz mourut peu de jours après, le 25 septembre 1621. Indépendamment de ses talents militaires, il était très versé dans la connaissance des langues mortes et vivantes, et dans les sciences mathématiques. Jamais il ne reçut une blessure, jamais il n'essuya un échec. Les Polonais citent avec orgueil Chodkiewicz parmi les héros qui ont illustré leur patrie. Sa vie, en 2 vol., écrite par Adam Narusewicz, évêque de Luck, est un des meilleurs ouvrages de la littérature polonaise.

E—s.

CHODOWIECKI (DANIEL-NICOLAS), peintre et graveur, naquit à Dantzig le 16 octobre 1726. Son père, qui était marchand de drogues, voulut l'élever pour le même commerce. Cependant, comme il avait appris lui-même la miniature, il enseigna à son fils tout ce qu'il savait, et le jeune Chodowiecki commençait à faire sa principale étude de ce qui ne lui était enseigné que pour le distraire de travaux plus utiles, quand son père mourut. Resté très jeune encore à la charge d'une mère sans fortune, il fut placé chez un épicier, où il était occupé des détails du commerce depuis six heures du matin jusqu'à onze heures du soir.

Chodowiecki, qu'un goût décidé pour le dessin appelait vers d'autres occupations, souffrait de cette contrainte, et surtout de la position de sa mère, qu'il voyait dans le besoin. L'espoir de lui procurer par ses dessins quelques secours l'enchaîna au travail; pendant la nuit, retiré dans sa chambre, il y travaillait jusqu'à quatre heures du matin. Il ne tarda pas à faire des dessins dignes de l'attention des amateurs; mais il fut obligé de quitter son épicier, par suite du mauvais état où le commerce était tombé. Privé plus que jamais des moyens de subvenir aux besoins de sa mère, il fut envoyé en 1745 à Berlin, chez un oncle où il finit son apprentissage en fréquentant les foires comme teneur de livres. A ses heures de loisir, il peignait en miniature de petits sujets sur des tabatières qu'il vendait à des marchands de Berlin. Son oncle, qui trouvait des avantages dans ce nouveau genre de commerce, pensa qu'il le rendrait encore plus lucratif si son neveu connaissait les procédés de la peinture en émail et lui faisait un grand nombre de boîtes émaillées. Chodowiecki ignorait encore les principes de la composition, lorsque le hasard lui fit voir des figures académiques et d'autres dessins. Il renonça dès-lors à peindre les tabatières que son oncle vendait, se livra tout entier à de nouvelles études, et ses premiers essais dans ce genre ne tardèrent pas à fixer les regards des artistes les plus distingués; ce fut surtout une petite gravure exécutée en 1756, et qui a pour titre le *Passe-dix*, qui attira sur lui l'attention de l'académie de peinture de Berlin. Cette société le chargea des figures de son almanach, qui n'avait été jusque-là que médiocrement recherché. Les gravures pleines d'esprit de Chodowiecki lui donnèrent une vogue extraordi-

naire. Il grava, pendant la guerre de sept ans, différents sujets qui y avaient rapport, et, entre autres, *les Prisonniers russes à Berlin, secourus par les habitants*; c'est une de ses gravures les plus rares. Il parut à peu près dans le même temps, à Paris, une estampe intitulée *la Malheureuse famille de Calas*. Ce fut dans cette production médiocre que Chodowiecki prit l'idée de ses *Adieux de Calas*; il choisit le moment où le père quitte ses enfants pour être conduit à la place de l'exécution. Cette scène, vraiment déchirante, était rendue avec tant d'ame et d'expression, que Chodowiecki, qui l'avait peinte en détrempe, la grava à la pointe sèche, à la sollicitation de toutes les personnes qui avaient vu son tableau. Cette gravure, terminée en 1767, ne parut que l'année suivante. Les épreuves qui portent la date de 1767 sont très recherchées, parce qu'il n'en fut tiré que cent. Il avait peint quelques années auparavant la *Passion de Jésus-Christ*, en douze parties; ce n'était qu'une miniature, mais elle était d'un fini si précieux, et en même temps d'une énergie si admirable, que tout le monde avait voulu la voir et en connaître l'auteur. Chodowiecki eut dès lors beaucoup d'occupation; il fut même obligé de renoncer à la peinture, pour donner tout son temps à la composition des dessins et des gravures qu'on lui demandait de toutes parts. Presque toutes les estampes qui enrichissent le grand ouvrage de Lavater sur la physiognomonie, ont été faites sur ses dessins; il en a même gravé plusieurs avec une perfection inimitable. On retrouve le même esprit de composition dans les estampes dont il a enrichi les ouvrages de Basedow et l'almanach de Gotha. Sa réputation s'accrut au point que tous les li-

braires voulaient avoir des gravures de sa composition pour en orner les ouvrages qu'ils publiaient, et il ne paraissait pas un livre en Prusse qui n'eût au moins un frontispice gravé par Chodowiecki. Il avait fait une étude particulière de l'histoire, et il a donné à chaque personnage le costume du temps et du pays où il a vécu. Son œuvre se compose de plus de trois mille pièces. Il a beaucoup travaillé pour l'Arioste, Gessner, et le roman de *Don Quichotte*; pour la *Messiaide* de Klopstock; quelques comédies de Lessing lui ont aussi fourni le sujet de charmantes compositions. Il semblait faire avec son burin l'extrait de tous les livres qu'il lisait. Les contrastes qui renouvellent nos pensées semblent aussi renouveler ses compositions; tantôt malin ou pathétique, il persifflait avec Voltaire, ou conspirait avec Shakespeare; il dessinait avec le crayon de la Bruyère, ou burinait avec l'énergie de Tacite; il rit avec la Fontaine, ou épiait avec Lavater les secrets de la physionomie. On a dit qu'il fut l'Hogarth de l'Allemagne; il n'aimait pourtant pas qu'on lui donnât ce nom; moins bizarre dans ses compositions que l'artiste anglais, il est aussi original. Avec des qualités si remarquables, on ne doit pas s'étonner de l'empressement des amateurs à rechercher les ouvrages de Chodowiecki. Plusieurs se sont attachés à compléter son œuvre, et leurs efforts ont été plus ou moins heureux. Par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple parmi les artistes, il se plaisait à faire quelque changement à ses ouvrages quand il en avait tiré un petit nombre; de sorte que toutes les épreuves d'une estampe ne sont jamais les mêmes, et que, pour avoir son œuvre complète, il faut se procurer, pour ainsi dire, l'œuvre complète de chacune de ses

gravures. On trouve le catalogue de ses ouvrages dans le *Dictionnaire des artistes* du baron de Heineken, dans les *Miscellaneen artistischen Inhalts* de M. Meusel, tom. 1^{er}., N^o. 151; dans le *Manuel des amateurs de l'art*, par M. Hubert, école allemande, tom. 1^{er}., page 165. Cet artiste est mort à Berlin en 1801, étant directeur de l'académie des arts et des sciences mécaniques de cette ville.

A—s.

CHOFFARD (PIERRE-PHILIPPE), dessinateur et graveur, naquit à Paris en 1750, d'une famille peu fortunée. Resté orphelin à l'âge de dix ans, il fut placé, d'après les dispositions qu'il manifestait pour la gravure, chez Dieulland, graveur de plan; mais bientôt, trouvant ce genre trop borné, il s'essaya à composer d'abord les cartouches et les ornements qui décorent ordinairement les cartes de géographie, et ensuite les vignettes et les culs-de-lampes qui ornent les belles éditions. Il se livra avec une telle ardeur à l'étude du dessin, que bientôt il entreprit et exécuta, d'après les gouaches de Beaudouin, deux estampes qui obtinrent le plus grand succès. Si nous jugeons Choffard comme compositeur, nous le regarderons, en quelque sorte, comme le créateur d'un nouveau genre. Rien de plus ingénieux que les culs-de-lampes qu'il a composés pour les *Contes de la Fontaine*, ainsi que ceux de l'*Histoire de la maison de Bourbon*, des *Métamorphoses* d'Ovide, et les vignettes d'un ouvrage du prince de Ligne, intitulé : les *Préjugés militaires*, dans lesquelles il a représenté, sur un très petit espace, un champ vaste, riche, des scènes piquantes et pittoresques. Si nous considérons Choffard comme graveur, nous n'aurons pas moins d'éloges à lui donner : sa pointe

fine et spirituelle animait tout ce qu'elle traçait. Si l'on a un reproche à lui faire, ce serait peut-être d'avoir mis souvent trop de goût dans ses productions, ce qui détruisait le large qu'on aurait aimé à y rencontrer. Cet artiste est mort à Paris, le 7 mars 1809, regretté autant par ses qualités morales que par ses talents. Il a laissé une *Notice historique sur l'art de la gravure*, Paris, 1805, in-8^o., qui a été reproduite en 1809 avec le *Dictionnaire des Graveurs* (F. BASAN), et dans laquelle on rencontre des remarques utiles et des observations judicieuses. Le rédacteur de cet article a donné sur Choffard une notice plus étendue dans l'*Annuaire de la société des arts graphiques*. P—E.

CHOIN (MARIE-ÉMILIE-JOLY DE), née à Bourg en Bresse, d'une famille noble, fut placée auprès de la princesse de Conti, sous le règne de Louis XIV, et inspira au dauphin une vive passion. « Cependant, dit » Duclos, son commerce avec ce » prince fut long-temps caché, sans » être moins connu. Quand le dauphin » venait à Meudon, M^{lle}. de Choin » s'y rendait de Paris dans un carrosse » de louage, et en revenait de même » lorsque son amant retournait à Versailles. Malgré cette conduite d'une » maîtresse obscure, tout semblait » prouver un mariage secret. Le roi, » dévot comme il était, et qui d'abord » avait témoigné du mécontentement, » finit par offrir à son fils de voir » ouvertement M^{lle}. de Choin, et même de lui donner un appartement » à Versailles; mais elle s'y refusa » constamment... Elle paraissait être à » Meudon tout ce que M^{lle}. de Maintenon » tenon était à Versailles, gardant » son fauteuil devant le duc et la duchesse de Bourgogne, les nommant » familièrement le duc, la duchesse,

» sans addition de « monsieur ni de
 » madame.... La duchesse de Bour-
 » gogne faisait à M^{lle}. de Choin les
 » mêmes petites caresses qu'à M^{me}.
 » de Maintenon.... La favorite de Meu-
 » don avait donc tout l'extérieur, l'air
 » et le ton d'une belle-mère, et,
 » comme elle n'avait le caractère in-
 » solent avec personne, il était na-
 » turel d'en conclure la réalité d'un
 » mariage avec le dauphin. » Voltaire
 s'éleva néanmoins fortement contre
 cette assertion. Après la mort du dau-
 phin, M^{lle}. de Choin vécut dans la
 retraite, avec une fortune très mé-
 diocre, et mourut en 1744. Elle avait
 toujours donné au prince les meilleurs
 conseils, et l'avait déterminé à de
 sages réformes dans sa conduite (*voy.*
 Louis). Sa figure n'était pas régu-
 lière; mais elle avait de beaux yeux,
 de la douceur, de l'esprit et de la
 dignité dans les manières. M—D j.

CHOIN (LOUIS-ALBERT-JOLY DE),
 de la même famille que la précédente,
 naquit le 22 janvier 1702, à Bourg en
 Bresse, dont son père était gouver-
 neur. Après avoir fait ses études théo-
 logiques au séminaire de St.-Sulpice à
 Paris, il fut doyen de la cathédrale de
 Nantes, et grand-vicaire de ce diocèse.
 Le cardinal de Fleury le fit nommer,
 en 1738, à l'évêché de Toulon. La
 surprise du nouveau prélat fut extrême,
 en lisant la lettre du ministre qui
 lui apprenait sa nomination. Il voulut
 en vain se défendre de l'accepter; le
 cardinal insista, il obéit. Dès qu'il fut
 arrivé dans son diocèse, il n'en sortit
 plus que pour assister aux assemblées
 du clergé, quand il y était député. Il
 fit revivre dans son palais la simp-
 licité des premiers temps de l'Église,
 ne porta que des habits de laine, ré-
 serva tous ses revenus pour les pau-
 vres, accorda à tous ses diocésains un
 libre accès auprès de lui, montra un

zèle ardent et pur pour le maintien de
 la foi, n'eut que pendant peu de temps
 un grand vicaire, et voulut que toutes
 les affaires passassent par ses mains.
 Son désintéressement lui fit refuser
 une abbaye qu'on lui avait donnée
 pour suppléer à la modicité des reve-
 nus de son évêché. Il publia un grand
 nombre de mandements, fruits de sa
 charité, de sa piété et de sa science. Il
 écrivit au chancelier de Lamoignon
 une lettre vraiment apostolique sur
 les intérêts de la religion et sur les
 droits de l'Église; mais il est surtout
 connu par son excellente *Instruction*
sur le Rituel, Lyon, 1778, 3 vol.
 in-4°; réimprimée dans la même ville
 en 1790. Cet ouvrage, devenu clas-
 sique pour le clergé, et qui pourrait
 presque tenir lieu de bibliothèque ec-
 clésiastique, est le résultat d'une im-
 mense lecture des livres saints, des
 pères, des docteurs et des casuistes. Il
 contient les principes les plus sages et
 les décisions les plus nécessaires aux
 curés et aux confesseurs sur la théo-
 rie et la pratique des sacrements et de
 la morale. Le savant et vertueux pré-
 lat auteur de ce livre mourut dans son
 diocèse, le 16 avril 1759. V—VE.

CHOISEUL (CHARLES DE), comte
 du Plessis-Praslin, maréchal de Fran-
 ce, d'une ancienne et illustre famille
 issue des comtes de Langres, bran-
 che de la maison souveraine de Cham-
 pagne, et dont les nombreux reje-
 tons descendent tous du mariage de
 Raynard III, sire de Choiseul, avec
 Alix de Dreux, petite-fille de Louis-
 le-Gros, en 1182 (*V. l'Abrégé chro-
 nologique* du président Hénault, t.
 I, pag. 163, et le *Dictionnaire de*
Moréri), était fils de Ferri de Choiseul,
 qui mourut des blessures qu'il avait
 reçues à la bataille de Jarnac. Son édu-
 cation fut toute guerrière. La France
 se trouvait alors partagée entre Rome

et Calvin. Les peuples se battaient pour des opinions religieuses, la noblesse pour l'ambition et les honneurs, les grands pour se disputer le pouvoir, et la ligue commençait ses fureurs. Charles de Choiseul apprit le métier des armes sous le maréchal de Maignon. Il se distingua au siège de la Fère en 1575. Catholique, sans être ligueur, il raffermiit en Champagne l'autorité royale; mais lorsque Henri III, oubliant les devoirs et la majesté du trône, se déclara le chef, sans crédit, d'une faction armée pour détruire son autorité, Choiseul fut entraîné sous les drapeaux de la ligue. Il servit, avec Maignon, sous Mayenne, dont il venait de déconcerter les projets en Champagne; mais, après avoir signalé son courage à la prise de Montségur et de Castillon, en 1576, il reconnut dans les Guises les ennemis d'un roi dégradé, quitta une armée qui agissait plutôt pour renverser le trône que pour le soutenir, et se retira en Champagne, devenant indocile pour être plus fidèle. Cependant Henri III épuisait dans les fêtes les trésors de l'état. La licence des guerres était extrême. Le pillage, l'incendie, les massacres, couvraient la France entière de deuil et de ruines. Choiseul écarta ces fléaux du Bassigni, de la Champagne et d'une partie de la Bourgogne. Ses parents et ses amis se réunirent à lui; il réprima les excès et les scandales de la ligue; il fit respecter l'autorité du trône et celle des lois. Sur la fin du règne de Henri III, Choiseul engagea ses biens, leva des soldats, vint se ranger sous les bannières des deux Henri, et fut le premier, avec d'Aumont, d'Humières et Givri, à reconnaître Henri IV pour roi. Il se trouva à la réduction de Paris en 1594. Cette même année, Henri le nomma capitaine de la première compagnie française des

gardes, et gouverneur de Troyes; il lui conféra aussi l'ordre du St.-Esprit. En 1602, Choiseul fut chargé d'arrêter, dans le Louvre, le duc de Biron. Maître du cœur de ses sujets, Henri n'avait pu fixer celui de Gabrielle; elle aimait, dit-on, Bellegarde, grand écuyer. Dans sa fureur jalouse, Henri donne au capitaine de ses gardes des ordres sanglants. Choiseul se rend au logis de Gabrielle, craint de surprendre les deux coupables, entre avec bruit, fait des recherches partout où il est assuré de ne trouver personne, donne ainsi à Bellegarde le temps de s'évader, et, par cette innocente trahison, trompe son maître pour sauver sa gloire et pour lui éviter des remords. Après la fin funeste de ce grand roi, Choiseul fut chargé, par la reine régente, d'aller trouver Sully, qui, ayant cru ses jours menacés, s'était renfermé dans la Bastille. Choiseul donna sa parole inviolable, et Sully parut au Louvre. Admis dans tous les conseils secrets de la régente, Choiseul lui parla toujours en sujet intéressé à son bonheur et à sa gloire. En 1611, il rétablit le calme au Louvre, où tout était en confusion par la dispute élevée entre les premiers gentilshommes de la chambre, le duc de Bellegarde et le maréchal d'Aumont; les épées étaient tirées, et le sang allait couler pour et contre le droit d'entrée à cheval ou en carrosse dans la cour de ce palais. La même année, Choiseul pacifia les troubles violents qui s'élevaient élevés dans la ville de Troyes au sujet des jésuites; tous les habitants étaient sous les armes, et près de s'entr'égorger. Le P. Coton était présent. Choiseul le força de quitter la ville avec les jésuites, et le calme fut rétabli. En 1612, lorsque la cour masquait les malheurs de l'état sous le voile des plaisirs, Choiseul se

distingua au tournoi de la place Royale. Deux ans après, les princes se révoltèrent contre la cour, et soulevèrent le peuple, toujours prêt à attendre d'une révolution la fin de ses malheurs. Choiseul fut chargé de préparer la guerre et de négocier la paix. La haine qu'on avait pour le maréchal d'Ancre grossissait l'armée des mécontents; celle du roi fut confiée au maréchal de Bois-Dauphin; Choiseul commandait en second. Il déconcerta les projets des princes, délivra Sézanne, réduisit la ville de Sens, força le duc de Luxembourg dans Chanlay. La paix fut conclue, en 1616, à Ste.-Menebould, mais les troubles continuèrent. Le prince de Condé venait d'être arrêté dans Paris. Choiseul fut chargé d'ordonner au duc de Guise de se rendre au Louvre : « Puis-je faire, » dit le duc, ce que vous m'ordonnez » de la part du roi? » Le capitaine des gardes ne sachant ni feindre, ni trahir, répondit : « Je vous dis simplement ce que le roi m'a commandé de vous dire : c'est à vous de décider si vous y pouvez aller ou non. » Guise, alarmé de cette réponse, alla se joindre aux mécontents. L'année suivante, Choiseul servit, en qualité de maréchal de camp, sous ce même duc de Guise, rentré dans le devoir, et fut blessé au siège de Rhétel. Tout à coup, l'assassinat du maréchal d'Ancre aux portes du Louvre rétablit la paix dans la France. Louis XIII parut vouloir gouverner par lui-même, ou plutôt par de Luynes, son favori, qui prit les rênes d'une main faible et sans expérience. Marie de Médicis se retira à Moulins, puis à Angers, et agita l'état de nouveaux troubles. Choiseul fut fait maréchal de France en 1619, et commanda l'armée sous les ordres du jeune roi. Il entre en Normandie; Rouen le reçoit; Caen se soumet; il

marche en Anjou. Richelieu préparait alors son élévation. Feignant d'agir pour la reine-mère, il découvrait ses secrets, et la servait peut-être en facilitant les moyens d'abattre son parti. La paix fut conclue entre la mère et le fils. Alors le maréchal fut chargé d'aller au-devant de la reine, et de la reconduire à la cour. A cette époque, le Béarn refusait encore de recevoir la religion romaine. Choiseul, chargé de soumettre les rebelles, fit chanter la messe à Navarins, le jour anniversaire de celui où Jeanne d'Albret l'avait abolie cent ans auparavant. De Luynes venait de recevoir l'épée de cométable. Choiseul servit sous lui au siège de St.-Jean-d'Angeli, où il fut blessé; il le fut encore au siège de Montauban, et resta quelque temps enseveli sous une mine. Le jeune roi lui dit au siège de Royan : « C'est à vous de m'ins- » truire de ce que je dois faire : c'est » pour la première fois que je me trou- » ve à pareille fête. » La ville capitula au moment de l'assaut; Nègrepelisse fut réduit en cendres. Le maréchal assista, dans Carcassonne, à un chapitre de l'ordre du St.-Esprit, prit Lunel; Montpellier lui ouvrit ses portes. Enfin le calme fut rétabli dans les provinces en 1623; mais les orages continuèrent de régner à la cour. Le maréchal, nommé gouverneur de la Saintonge, de l'Angoumois et de l'Aunis, se retira dans son gouvernement de Troyes, où il mourut le 1^{er}. février 1626, à l'âge de soixante-trois ans. Son oraison funèbre fut prononcée par Denys Lantreuey, et imprimée à Troyes, in-4°. Il avait servi pendant cinquante ans; il s'était trouvé à quarante-sept batailles ou combats. Il avait soumis cinquante-trois villes rebelles, commandé neuf armées, et reçu trente-six blessures. On prétend qu'il entendait mieux la guerre de sié-

ge que celle de campagne; mais il se distingua dans l'une et dans l'autre, et fut un des premiers capitaines de son temps (*Voy. sa Vie, par Torpin, dans le 26^e. volume des Hommes illustres de France, par d'Auigny et Périan*). V—VE.

CHOISEUL (CÉSAR, duc DE), sieur du Plessis-Praslin, maréchal de France, fils de Ferri de Choiseul, 2^e. du nom, neveu du précédent, naquit à Paris le 12 février 1598, et reçut son prénom de César duc de Vendôme, qui fut son parrain. Les Italiens avaient, les premiers, introduit en Europe l'usage de substituer aux saints du calendrier des noms fameux dans les siècles antiques, et la maison de Cossé-Brissac fut la première en France qui adopta cet usage, en prenant le nom de *Timoléon*. La vivacité d'esprit, et l'enjouement que montrait dans son enfance César de Choiseul, le firent placer, par Henri IV, en qualité d'enfant d'honneur, auprès du dauphin. Choiseul obtint un régiment à l'âge de quatorze ans. Presque humilié de commander si jeune encore à des soldats blanchis dans les combats, il résolut de partager leurs fatigues, et de marcher à leur tête toujours à pied. Il fit ses premières armes en Champagne, sous les yeux de son oncle, Charles de Choiseul. Le comte de Bouteville avait établi dans son hôtel, à Paris, une salle d'escrime. Les jeunes seigneurs s'y rendaient en foule pour s'exercer à tirer des armes. Choiseul, qui suivit cette école, se rendit bientôt fameux par ses combats singuliers, dont le plus remarquable est celui qu'il soutint, au bois de Boulogne, contre l'abbé de Gondi, si connu depuis sous le nom de *cardinal de Retz*. Choiseul suivit Louis XIII au siège de Saint-Jean-d'Angeli, où les

soldats français se servirent pour la dernière fois du bouchier. Pendant le siège de la Rochelle, il fut envoyé, avec son régiment, dans l'île d'Oléron, pour s'opposer à la descente des Anglais, et fit échouer leurs efforts, qu'ils tournèrent contre l'île de Ré. Toiras la défendait; il allait être obligé de la rendre, lorsque Choiseul, bravant, sur de frêles barges, une flotte formidable, aborde dans l'île, bat le présomptueux Buckingham, favorise la descente de Schomberg, taille en pièces l'arrière-garde ennemie, prend ses drapeaux et ses canons, qui furent conduits en pompe à Paris. Alors la Rochelle, qui n'était que bloquée, put être assiégée régulièrement. Choiseul montra, dans ce siège mémorable (1628), les grands talents qu'il développa depuis dans l'attaque des places. Réduite par la famine, la ville se rendit, et Choiseul y commanda. Bientôt après, il se distingua, sous les yeux du roi, aux sièges de Privas et de Montauban; il facilita la prise de Pignerol, et obtint toute la confiance du cardinal de Richelieu, commandant l'armée avec le titre de généralissime, qui fut créé pour lui. Schomberg consultait Choiseul. Louis XIII voyait toujours en lui le compagnon de son enfance. Étranger à toutes les intrigues, il obtint l'estime de tous les partis. Employé avec succès dans des négociations difficiles, ambassadeur pendant trois ans auprès des princes d'Italie, il détacha du parti des Espagnols les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue. En 1656, il servit, en qualité de maréchal de camp, sous Créqui, sous le cardinal de la Valette et sous le comte d'Harcourt, qui commandèrent successivement dans les guerres du Piémont. Créqui regarda toujours Choiseul comme son fils, et quelquefois comme son maître. La

Valette, créature de Richelieu, et que le duc d'Épernon, son père, appelait le cardinal *Valet*, se montra jaloux de Choiseul, voulut l'éloigner, lui dut quelque succès, et fut forcé de le louer. Harcourt avait ordre de ne rien entreprendre sans l'avis de Choiseul. Cette distinction fut regardée par Choiseul lui-même comme un outrage fait à Turenne et à la Mothe-Houdancourt, ses collègues. Il écrivit pour s'en plaindre à Richelieu, qui lui répondit : « Cela ne doit vous causer aucune peine : Turenne et la Mothe-Houdancourt sont deux honnêtes gens qui ne veulent que le bien des affaires ; quand on a autant de mérite qu'eux, on ne connaît pas la bassesse de l'envie. » Choiseul se distingua au combat de la Route, où huit mille Français battirent vingt mille Espagnols. Il vainquit Leganez devant Casal, investit Turin, qui se rendit après un siège de trois mois et demi. Choiseul fut nommé gouverneur de cette ville. En 1641, il battit encore les Espagnols, prit Ceva, Mondovi et Coni. Harcourt avait repassé les monts, et Choiseul était à la tête de l'armée, lorsque le duc de Bouillon vint en prendre le commandement. Richelieu, qui craignait et haïssait ce prince, dangereux par ses talents et par son caractère, sembla ne l'avoir envoyé en Italie que pour le faire arrêter plus facilement : ce fut Choiseul qu'on chargea de cette mission, et qui la remplit avec regret. Il reprit le commandement de l'armée, et le remit, en 1642, au duc de Longueville, qui lui apporta la commission de lieutenant-général. C'était un prince brave et magnifique, ami des plaisirs et mauvais général ; mais il suivit les conseils de Choiseul. Richelieu mourut, et Mazarin lui succéda. Choiseul, qui s'était lié avec ce dernier,

tandis qu'il était nonce à la cour de Turin, continua de diriger la guerre au-delà des monts. Le grand nombre de villes qu'il avait prises ou défendues le faisait placer à côté du prince d'Orange et de Spinola. Les Catalans, las de la domination espagnole, s'étant donnés à la France, le maréchal de Brézé en fut nommé vice-roi. Choiseul était indiqué, par l'opinion publique, comme le seul général qui pût emporter la plus forte place de la Catalogne, et Roses se rendit à lui après trente-cinq jours de tranchée ouverte, en 1645 (1) ; il ne restait plus dans la place que cinq maisons, le canon avait tout détruit. Choiseul fit un voyage à Monserrat pour visiter l'image qu'on y vénère, et remercier Dieu de sa victoire. L'enthousiasme des Catalans fut extrême. On vit les femmes présenter au guerrier français, sur son passage, les pierres qu'elles avaient ramassées sur les débris de Roses, et qu'elles portaient comme des reliques. La prise de cette forteresse fit nommer Choiseul maréchal de France. Il revint en Italie, où les soldats accoururent en foule sous ses drapeaux ; il les connaissait tous par leur nom, et, à l'exemple de César, il avait coutume de les appeler ses camarades. En 1646, les maréchaux de Choiseul et de la Meilleraye eurent ordre de marcher sur Rome, qui comptait sur l'appui des Espagnols. Après la prise de Porto-Longone et de Piombino, Innocent X consentit à traiter. Choiseul fut nommé plénipotentiaire ; mais sur le bruit de son arrivée, le pontife cé-

(1) Les Espagnols ayant, dans la suite, repris toute la Catalogne, ne purent se rendre maîtres de Roses, qu'ils bloquèrent pendant neuf mois, et ils ne recouvrèrent cette place que par le traité des Pyrénées, en 1659.

da. Les Barberins, persécutés parce qu'ils étaient dans les intérêts de la France, furent rétablis dans leurs dignités et dans leurs biens, et le chapeau, refusé à l'archevêque d'Aix, lui fut promis : c'est ce refus d'un chapeau qui avait allumé la guerre. Choiseul tint, cette même année, les états de Languedoc. Cette province était agitée par des troubles, il les apaisa. En 1648, il reprit le commandement de l'armée en Italie, passa le Pô, défendu par une armée supérieure à la sienne, força les retranchements formidables que le marquis de Caracène avait élevés depuis Crémone jusqu'à l'Oglio, perdit son second fils dans cette action brillante, battit à Trancheron l'armée ennemie, dont les débris s'enfermèrent dans Crémone. Le Milanais était ouvert; mais Mazarin n'avait rien préparé pour le succès de cette campagne, commencée si glorieusement. Choiseul revint à la cour, après avoir dépensé 450,000 francs de sa fortune pour donner du pain à ses soldats. Il avait droit à des récompenses; il n'obtint que des éloges. Paris était alors livré aux premiers troubles de la fronde. La cour se retire à St.-Germain, Choiseul reçoit ordre de la suivre; il prend le commandement de St.-Denis, et garde, avec quatre mille hommes, tout le pays, depuis Charenton jusqu'à Saint-Cloud. Le maréchal de Grammont est placé au-delà de la rivière avec un pareil nombre d'hommes. Condé, qui vient de vaincre dans les plaines de Lens, commande le siège ou le blocus de Paris; on n'attend rien de la force, on espère tout de la famine. Le prince de Conti est à la tête des Parisiens. Les ducs d'Elbeuf, de Bouillon, de Beaufort, de Longueville, et le cardinal de Retz, sont les héros de cette guerre ridicule. Charenton est emporté par

Condé et Choiseul; Brie-Comte-Robert est pris par les Parisiens, et repris par Choiseul. Une armée espagnole s'avance au secours des révoltés: Choiseul, sans la combattre, l'oblige à une retraite précipitée. C'est à cette époque qu'il fut nommé gouverneur du duc d'Orléans, frère unique du roi. En 1650, la Guienne s'étant soulevée contre la tyrannie du duc d'Épernon, Choiseul fut envoyé, comme négociateur, à Bordeaux, qui refusa de le recevoir dans ses murs. Il ouvrit des conférences dans une petite maison, hors de la ville, avec les députés qui lui furent envoyés. En ce moment-là même, les rebelles démolissaient le Château-Trompette; ils osèrent demander le renvoi de d'Épernon et l'abolition de tous les impôts. Le maréchal manda son frère, évêque de Comminges, qui, reçu dans Bordeaux, pouvait négocier avec plus de succès. Les rebelles avaient secoué le joug de l'autorité, mais ils connaissaient le frein de la religion. Le prélat parle, il persuade, la sédition tombait, lorsque Sauvebeuf, chef des révoltés, annonça hautement que l'évêque de Comminges est entré dans Bordeaux pour y allumer le flambeau de la discorde. Le peuple irrité s'auteute; les bouchers, armés de leurs couteaux, menacent la vie du prélat, qui est obligé de fuir. Le maréchal ne voit plus de ressource que dans la force. Le duc d'Épernon s'approche avec une armée. Le comte d'Oignon paraît avec une flottille dans la Gironde. Enfin, après plusieurs combats, l'archevêque de Bordeaux, établi médiateur, propose au maréchal, qui s'était retiré à Blaye, de reprendre les négociations. Choiseul prescrivit des conditions qui furent acceptées; mais le prince de Condé, qui protégeait les Bordelais et maîtrisait alors la régente et Mazarin,

dieta le traité que Choiseul fut obligé de signer. Les Bordelais furent rétablis dans leurs privilèges, et l'orgueilleux d'Épernon perdit son gouvernement. Tandis que Choiseul assurait dans Bordeaux l'exécution du traité, Mazarin, las de ployer sous Condé, le fit arrêter et conduire à Vincennes, avec le prince de Conti et le duc de Longueville. La cour était retournée dans la capitale. Choiseul vint y reprendre ses fonctions auprès du prince confié à ses soins. La rébellion ne tarda pas à éclater dans plusieurs provinces. Turenne était à Stenay avec vingt-cinq mille hommes et quatorze mille chevaux. Choiseul parut seul digne de lui être opposé; il fit une guerre savante, couvrit les grandes villes de la Champagne, et, avec des forces inférieures, il arrêta Turenne qui marchait sur Vincennes pour délivrer les princes. Choiseul, ayant reçu des renforts, force Turenne à se battre, et la bataille de Khétel est livrée. La victoire se déclare pour le maréchal; les ennemis perdent tous leurs canons et tous leurs bagages, vingt drapeaux, quatre-vingts étendards, deux mille morts et trois mille prisonniers: parmi ces derniers, sont Bouteville, Gersey, Quentin, rebelles sans ambition et sans motifs, infidèles à leur roi pour être fidèles à leurs maîtresses. Auguste de Choiseul, fils du maréchal, périt dans les premiers feux de la bataille. On croyait d'abord Turenne prisonnier; son cheval était tombé percé de cinq coups de feu: « Il » est triste pour la France, dit Choi- » seul, qu'un si grand homme soit ex- » posé au danger d'une prison, et je » plains l'état d'avoir à punir un gé- » néral qui peut un jour lui rendre » les plus grands services. » Le cardinal Mazarin s'était retiré à Cologne, d'où il gouvernait la France moins en

ministre disgracié qu'en maître absolu. Choiseul, qui dirigeait alors (1651) le conseil de la régente sans y être encore admis, fit décider le retour du cardinal; il revint escorté d'une armée. Le roi alla à sa rencontre, et soupa avec lui chez le maréchal. Choiseul entra au conseil. Après la prise de Ste.-Menehould, qui fut son ouvrage (1651), Louis XIV, dînant chez le maréchal, lui dit: « Vous » n'avez été chargé de cette entreprise » que parce que vous étiez le seul ca- » pable de l'exécuter; ce qui est im- » possible aux autres, n'est que diffi- » cile pour vous. » Le maréchal de Choiseul porta la couronne au sacre de Louis XIV; il apprit au monarque l'art de la guerre; il le suivit dans ses premières campagnes, aux sièges de Stenay, d'Arras, de Dunkerque, à celui de Landrecy, où le dernier de ses fils fut grièvement blessé sur la brèche. Choiseul pacifia la Provence, s'empara de la ville d'Orange, dirigea les fortifications de Perpignan, et c'est par ses soins que cette place devint le boulevard de la France du côté des Pyrénées. Il fut fait chevalier du St.-Esprit en 1662, duc et pair en 1663. La France avait, en 1672, trois armées sur pied, et Choiseul exprimant son regret à Louis XIV de n'avoir point de commandement, le monarque lui dit, en l'embrassant: « Mon- » sieur le maréchal, on ne travaille » que pour approcher de la réputation que vous vous êtes acquise; » il est agréable de se reposer après » tant de victoires. » Mais s'il ne fut plus employé dans la guerre, il prit part aux négociations qui en assurèrent les succès. Il accompagna Henriette, sœur de Charles II, lorsqu'elle alla en Angleterre, sous prétexte de voir son frère, et il ménagea le traité d'alliance contre les Hollaudais. Il fut

chargé de recevoir, sur la frontière, la princesse Charlotte-Elisabeth, fille de l'électeur palatin, lorsqu'elle vint en France épouser le duc d'Orléans. Il avait déjà perdu deux fils au champ d'honneur, un troisième fut tué devant Arnheim. Il mourut lui-même le 23 décembre 1675, âgé de près de soixante-dix-huit ans. Génie aussi propre aux négociations qu'à la guerre, politique instruit des intérêts de la France et de ceux de ses voisins, connaissant le danger sans le craindre, et ne le cherchant point sans motifs; ne croyant une victoire glorieuse qu'autant qu'elle était nécessaire; conservant un visage calme quand son esprit était agité; honnête homme sans faste, religieux sans superstition; unissant aux qualités du cœur les agréments d'un esprit cultivé; grave sans être austère; toujours modéré, n'aimant ni à se cacher, ni à se montrer, et semblant ne vouloir laisser à ses enfants d'autre héritage que sa gloire: tel était Choiseul. Le Tellier, ministre d'état, disait qu'il n'avait guère connu d'hommes en France qui eussent fait des choses plus dignes de louanges, et qui parussent moins désirer d'être loués. On garde à la bibliothèque impériale deux recueils manuscrits de *Lettres* de Choiseul, ambassadeur en Savoie et commandant en Piémont, depuis 1652 jusqu'en 1651. On a ses *Mémoires* depuis l'an 1628 jusqu'en 1671, Paris, 1676, in-4°. Segrain mit au net les brouillons du maréchal; l'évêque de Tournai les rédigea, et ils furent publiés par Saint-Victor. L'historien Legendre trouve que ces mémoires sont moins une histoire qu'un panégyrique, où le maréchal s'attribue l'honneur de tout ce qui s'est fait de glorieux dans les guerres du Piémont.

V—VE.

CHOISEUL (GILBERT DE), évê-

que de Tournai, frère du précédent; se consacra, dès sa jeunesse, à l'état ecclésiastique, fut reçu docteur de Sorbonne vers 1640, et nommé, en 1644, à l'évêché de Comminges. Ce diocèse, livré au désordre et à l'ignorance, changea bientôt de face: Choiseul entreprit des visites pastorales, parcourut les lieux les plus inaccessibles des Pyrénées, réforma les mœurs des montagnards à demi-sauvages; il nourrit les pauvres dans une année de famine, assista lui-même, dans un temps de peste, les malades et les mourants, et fut atteint par la contagion sans devenir sa proie. Il rétablit la discipline dans le clergé, fonda des séminaires, répara les maisons épiscopales qui tombaient en ruines. Il assista, en 1650, à l'assemblée des notables, tenue à Paris pour s'occuper de la convocation des états-généraux, et prononça une harangue imprimée en 1657, in-8°. Il fut employé en 1664 dans les négociations qui eurent lieu pour ramener dans l'église la paix troublée par le livre de Jansénius. Ces négociations ne firent qu'aigrir les esprits de part et d'autre, et l'on reprocha à l'évêque de Comminges ses liaisons trop étroites avec les jansénistes. En 1666, il fut chargé de l'*Oraison funèbre d'Armand de Bourbon, prince de Conti*, imprimée à Paris, la même année, in-4°. Il eut beaucoup de part, en 1667, aux conférences des états de Languedoc sur l'affaire des quatre évêques, et il en dressa la relation. Après vingt-quatre années de travaux apostoliques dans le diocèse de Comminges, Choiseul fut transféré en 1670 à l'évêché de Tournai. Il prononça en 1672 l'*Oraison funèbre de Charles Paris d'Orléans, fils de Henri II, duc de Longueville*, imprimée à Paris, in-4°. Étroitement lié avec Bossuet, il eut

la gloire de coopérer avec lui à la célèbre déclaration du clergé de France en 1682. Le rapport qu'il fit à cette occasion est un ouvrage très-important sur la puissance ecclésiastique, et il fut jugé digne de Bossuet lui-même. On le trouve imprimé avec la traduction de la défense de cette déclaration écrite en latin par l'évêque de Meaux, Paris, 1745, 5 vol. in-4°; dans l'édition donnée par l'abbé Dinouart, du *Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle*, par Dupin, Paris, 1768, 5 vol. in-12, et dans le *Recueil sur les libertés de l'Eglise gallicane*, publié à Paris, chez Pillet, 1811, in-8°. Les autres ouvrages du savant évêque de Tournai sont : I. *Eclaircissement touchant le sacrement de pénitence*, Lille, 1679, in-12; II. *Mémoires touchant la Religion*, Paris, 1681-85, 3 vol. in-12. L'auteur attaque dans le premier volume les athées, les déistes et les libertins; il combat les protestants dans le second, et s'attache dans le troisième à réfuter Jurieu qui avait publié des réflexions captieuses sur les deux premiers. III. Une *Traduction des Psaumes, des Cantiques et des Hymnes de l'Eglise*, qui a eu plusieurs éditions; IV. *Lettre pastorale sur le culte de la Vierge*, publiée pour défendre les *Avis salutaires de la Vierge à ses dévots indiscrets*, par Baillet, et imprimée à la tête de ce livre, Tournai, 1711, in-12. L'ouvrage et la lettre pastorale firent beaucoup de bruit. V. La rédaction des mémoires de son frère (voy. César de CHOISEUL). Après avoir gouverné le diocèse de Tournai avec le même zèle et la même sagesse qu'il avait montrés dans le diocèse de Comminges, Gilbert de Choiseul mourut à Paris, le 31 décembre 1689, âgé de soixante-seize ans. On trouve son élo-

ge, en style lapidaire, dans le 9°. *Journal des Savants*, 1690. — CHOISEUL-BEAUPRÉ (Gabriel-Florent de) évêque de Mende, né à Dinant, diocèse de Liège, au mois de juin 1685, sacré évêque de St-Papoul le 17 juillet 1718, nommé évêque de Mende en 1725, fit imprimer des *Statuts synodaux* pour ce dernier diocèse, Mende, 1759, in-8°, et mourut en 1767, doyen des évêques de France. — CHOISEUL-STAINVILLE (Leopold-Charles de) né au château de Laméville, le 6 décembre 1724, sacré évêque d'Évreux le 29 octobre 1758, archevêque d'Alby en 1759, remplacé sur ce siège, en 1764, par le cardinal de Bernis; nommé archevêque de Cambrai, et mort en 1781, publia les *Statuts synodaux du diocèse d'Alby*, 1765, in-8°. On trouve à la fin un état des églises principales, annexes, monastères, etc. (1). V—VE.

CHOISEUL-FRANCIÈRES CLAUDE, comte DE), maréchal de France, et l'un des plus grands capitaines d'un siècle si fécond en héros, naquit le 27 décembre 1652. Il fit en 1649 ses premières armes, en qualité de volontaire; mestre de camp d'un régiment de cavalerie qu'il leva en 1653, il se distingua au combat de Vitry-sur-Seine, et surtout dans la guerre de Hongrie, sous Coligni, en 1664. On lui attribua généralement le gain

(1) Il y a eu dans la maison de Choiseul plusieurs autres évêques : Claude-Antoine de CHOISEUL-BEAUPRÉ, évêque, comte de Châlons-sur-Marne, en 1735. Le chevalier de la Touche a fait imprimer une *Relation* de son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, en 1735, in-fol.—Antoine Cleriadus de CHOISEUL-BEAUPRÉ, archevêque de Besançon, né le 23 septembre 1707, sacré en 1755, cardinal en 1761, mort le 7 janvier 1774. Son *Eloge historique*, par l'abbé de Canne, est conservé manuscrit dans les registres de l'académie de Besançon.

de la fameuse bataille de Saint-Gothard. Les Vénitiens le demandèrent à Louis XIV, et, en 1669, sous le maréchal de Nouailles, il défendit glorieusement, pour la république, l'île de Candie, attaquée par les musulmans. L'Europe retentissait du bruit de ses exploits, lorsque, de retour en France, il servit dans la guerre de Flandre, sous Turenne et sous Condé. Vainqueur de Marcin, général habile, qui soutenait seul la puissance chancelante des Espagnols dans les Pays-Bas, il fut fait lieutenant-général en 1676, après avoir déployé de grands talents militaires au combat de Senef, en 1674. Après la mort de Condé, Luxembourg, digne élève de ce grand homme, confia l'arrière-garde de son armée au comte de Choiseul, et, trop supérieur aux autres hommes pour connaître l'envie, il déclara plus d'une fois qu'il lui devait l'honneur de la victoire. L'électeur de Cologne le fit, avec l'agrément du roi, général-maréchal de camp de ses armées, en 1684; il réduisit Liège sous l'obéissance de ce prince, qui lui fit présent de trois pièces de canon. Lorsque l'électeur de Bavière, à la tête d'une armée nombreuse, menaçait la France et ses alliés, Choiseul, avec une faible armée, réussit à couvrir nos frontières ouvertes et sans défense, et déconcerta les projets de l'électeur, qui n'éprouva que des revers. Ainsi, l'orage qui menaçait la France fut dissipé, et Louis donna, en 1695, au comte de Choiseul, le bâton de maréchal de France, qu'il avait si bien mérité. Habile guerrier et mauvais courtisan, doyen des maréchaux de France depuis 1707, il mourut le 15 mars 1711, âgé de soixante-dix-huit ans, et ne laissa point de postérité. Le P. Desternes, augustin, prononça son *Oraison funèbre* à Langres, le 51

août; elle fut imprimée à Gray, in-4°.
V—VE.

CHOISEUL (ETIENNE - FRANÇOIS DE), duc de Choiseul et d'Amboise, colonel-général des Suisses, chevalier des ordres du roi et de la Toison-d'Or, naquit le 28 juin 1719. Entré au service sous le nom de *comte de Stainville*, il montra une valeur brillante, et obtint un avancement rapide. Colonel en 1743, maréchal de camp en 1748, il fut lieutenant-général en 1759; mais il était appelé à de plus hautes destinées. Une immense fortune que lui assura son mariage avec une riche héritière, sœur de la duchesse de Gontaut, lui procura le seul avantage qui parût lui manquer, et sa liaison intime avec la marquise de Pompadour lui permit l'espoir de satisfaire une grande ambition qu'il n'a jamais dissimulée. Ami dévoué, peut-être habile courtisan, il sut tout à la fois s'attacher à jamais la favorite, et satisfaire une juste fierté, plus forte encore en lui que l'amour du pouvoir. Ceux qui, sans doute, ne comprenaient pas ce genre de sentiment, lui ont fait un tort d'avoir sacrifié à M^{me}. de Pompadour une de ses parentes, dont il découvrit l'intrigue secrète avec le roi, et qu'il fit éloigner. Il voulait bien se servir pour son avancement du crédit de la maîtresse de son souverain, mais il ne voulait pas que l'honneur de son nom fût immolé au soin de sa fortune. Au reste, ce qu'un motif noble et délicat lui avait inspiré se trouva également utile. M^{me}. de Pompadour lui fut attachée jusqu'à la fin de sa vie, et ne cessa de le lui prouver. La conduite de M. de Choiseul, en cette occasion, aurait encore moins besoin d'être justifiée, s'il était vrai qu'il eût inspiré plus que de l'amitié à la favorite. M. de Choiseul débuta dans la carrière politique par l'ambassade

de Rome, alors réputée la première de toutes, et importante à cette époque par la nature des discussions religieuses qui agitaient l'intérieur de la France. Le nouvel ambassadeur plut à Benoît XIV par les grâces de sa conversation, en fut traité avec la plus grande distinction, et détermina le pontife à donner cette fameuse lettre encyclique qui aurait dû terminer les longues disputes sur la bulle *Unigenitus*. Ce fut aussi lui qui obtint du pape mourant la promesse du chapeau de cardinal pour l'abbé comte de Bernis, alors ministre des affaires étrangères, et qu'il n'imaginait pas devoir si tôt remplacer. M. de Choiseul fut nommé à l'ambassade de Vienne en octobre 1756. L'agression perfide de l'Angleterre et son union avec la Prusse avaient déterminé la France à écouter les propositions de l'Autriche. M^{me}. de Pompadour, flattée, enivrée des avances auxquelles la nécessité faisait consentir la grande et austère Marie-Thérèse, saisit avidement l'idée d'une alliance avec la souveraine qui daignait lui écrire et la nommer *son amie*. La négociation, conduite par ce même prince de Kaunitz, qui depuis a si long-temps dirigé la politique autrichienne, eut un plein succès, et le cardinal de Bernis, chargé du département des affaires étrangères en juin 1757, mais antérieurement admis au conseil, signa ce traité, sujet de tant de discussions, et dont les avantages et les inconvénients partagent encore les opinions des hommes d'état les plus éclairés. Le cardinal eût voulu éviter la guerre, et, lorsque la France y fut entraînée, il ne dépendit pas de lui d'en arrêter le cours. Aigri par les contradictions, il offrit un peu légèrement sa démission, aussitôt acceptée, parce que M^{me}. de Pompadour prit un mouvement très noble pour de

l'ingratitude, et le ministère fut donné à M. de Choiseul, qui profita de la disgrâce du cardinal, sans que celui-ci l'ait jamais accusé de l'avoir provoquée. Le nouveau ministre s'empara rapidement du plus grand crédit, fut fait duc et pair, joignit au département des affaires étrangères celui de la guerre, après la mort du maréchal de Belle-Isle, puis céda le premier de ces départements à son cousin, le comte de Choiseul, bientôt fait aussi duc et pair sous le nom de *duc de Praslin*, et deux ans après ministre de la marine. Le duc de Choiseul, parvenu à la plus haute faveur, et disposant de toutes les places, était premier ministre sans en avoir le titre, et dirigeait seul toutes les affaires. Celle des jésuites agitait alors les esprits, et le ministre, qui leur avait toujours été contraire, se réunit aux parlements pour consommer leur perte. Cet ordre trouva un zélé protecteur dans le vertueux dauphin, père de Louis XVI, et son intérêt pour les jésuites fut la première cause de sa malveillance pour le ministre, qui ne sut pas se faire pardonner par ce prince, et le pouvoir dont il était revêtu, et l'extrême confiance avec laquelle il en usait. Le dauphin remit directement au roi un mémoire contre le duc, ouvrage d'un jésuite fort intrigant et dévoué au duc de la Vauguyon. Autorisé par le roi à se justifier et à expliquer lui-même sa conduite au dauphin, le ministre eut le tort de répondre à l'héritier du trône, dont les expressions l'avaient blessé : « Qu'il pourrait avoir le malheur » de devenir son sujet, mais qu'il ne » serait jamais son serviteur. » Les rois pardonnent sans effort les écarts qui décèlent un attachement exclusif à leur personne, et sont assez faciles à calmer sur ce qui peut choquer leurs successeurs. La faveur du ministre ne

reçut aucune atteinte du ressentiment et des plaintes du dauphin. Cependant la guerre continuait, et la France n'éprouvait que des revers. Les succès de Frédéric, la défection de la Russie, les fautes des généraux, les pertes de la marine, et, plus que tout, le mauvais état des finances, imposèrent la rigoureuse nécessité de conclure, à de pénibles conditions, la paix de 1763. Les malheurs ne pouvaient être attribués aux deux ministres qui se partageaient le pouvoir, et d'autres, avec moins de talents, eussent peut-être été forcés de consentir à de plus grands sacrifices encore; mais les ducs de Choiseul et de Praslin étaient comblés d'honneurs et de bienfaits, c'en était assez pour qu'on leur cherchât des torts. Leurs ennemis prétendirent qu'ils n'avaient prolongé la guerre que pour se rendre nécessaires, et leur reprochèrent de n'avoir pas fait plus tôt la paix. S'ils eussent pris ce parti, on les eût probablement accusés de n'avoir pas eu le courage de chercher à réparer les premiers revers, et d'avoir désespéré de la valeur française. M^{me}. de Pompadour mourut en 1764, après une longue maladie. Le dauphin, objet de tant d'espérances, mourut de la poitrine le 20 décembre 1765. Sa vertueuse épouse qui, en le soignant sans relâche, avait pris son mal, succomba deux ans après. Celui dont la constante fortune résistait avec une sorte d'audace aux attaques multipliées de ses ennemis, et qui semblait les braver; celui surtout qui avait provoqué la destruction des jésuites, ne pouvait manquer d'être en butte à la calomnie, dernière ressource et dernière consolation de l'envie contre le talent et le bonheur. Les justes regrets prodigués à un prince, dont les vertus promettaient un règne réparateur, enhardirent quelques vils agents à répan-

dre sourdement la plus odieuse, la plus exécrationnable imputation. Toutes les circonstances de la maladie du dauphin, de celle de la dauphine, ainsi que les déclarations unanimes des médecins, repoussaient cette horrible idée; et tous ceux qui connaissaient le duc de Choiseul, ceux-mêmes qui auraient voulu le perdre, étouffèrent de leur mépris la tentative d'un si absurde et si atroce soupçon. Les ennemis du duc de Choiseul, toujours plus irrités de l'inutilité de leurs efforts, descendirent au plus abject de tous les moyens, et l'on vit le duc d'Aiguillon, l'abbé Terray, contrôleur-général, et le chancelier de France Maupeou, attendre leurs succès des charmes d'une courtisane, dont la jeunesse et la beauté, publiquement profanées, ne lui permettaient assurément pas l'espoir d'asservir un grand monarque. Une liaison secrète n'était pas assez pour ceux qui la destinaient à servir leur ambition; ils lui persuadèrent facilement que c'était trop peu pour elle. Cédant à ses importunités, Louis XV, malgré les instances de son ministre, malgré la parole qu'il lui avait donnée, fit présenter à la cour la comtesse du Barry, donnant ainsi à sa passion une publicité, un aveu, qui attestaient sa faiblesse, et dégradèrent, dans ses dernières années, la dignité du trône qu'il avait jusque-là su maintenir. Frappée de l'éclat qui entourait le duc de Choiseul, séduite par sa grande réputation d'amabilité, craignant peut-être aussi de succomber dans la lutte où elle se trouvait engagée malgré elle, il n'y eut point d'avances secrètes que M^{me}. du Barry ne fit au ministre qu'elle était chargée de perdre, pour en obtenir la paix et une alliance, dont la première condition était l'exil de ses propres amis, qui, disait-elle, l'ennuyaient mortellement. Son ambi-

tion était de remplacer M^{me}. de Pompadour ; elle ne demandait pas mieux que de la prendre en tout pour modèle. Le duc repoussa avec hauteur ces propositions , et jusque-là sa noble conduite ne mérite que des éloges ; mais , sans être accusé d'une morale plus relâchée que la sienne , on pourra sans doute penser qu'il était de son devoir et de sa reconnaissance de ne gémir qu'en secret sur les faiblesses de son roi , surtout de son bienfaiteur ; de s'en montrer affligé , mais sans jamais se permettre des sarcasmes toujours répréhensibles , et , dans ce cas , criminels. Enfin , il ne devait que déjouer avec mesure et décence , quelque honteuse qu'elle pût être , la passion de celui qui , même en oubliant sa propre dignité , ne pouvait affranchir son sujet et son serviteur des témoignages extérieurs du respect. Le duc de Choiseul , avec plus de déférence , eût peut-être encore pu persuader son souverain ; il ne fit que l'irriter , et prêter de nouvelles armes à des intrigants , dont l'influence devait être funeste au repos du roi et au bonheur de la France. « La du Barry n'est rien par elle-même , dit M^{me}. du Deffant dans sa lettre LXXX , à M. Walpole ; il n'a tenu qu'à M. de Choiseul d'en faire ce qu'il aurait voulu. Je ne puis croire que sa conduite ait été bonne , et que sa fierté ait été bien entendue. Je crois que M^{mes}. de Beauvau et de Grammont l'ont bien mal conseillé. » M^{me}. du Deffant voyait très juste en cette occasion : la fierté du duc de Choiseul était excitée , sans cesse encouragée par ces deux dames , également distinguées par un esprit supérieur et par le plus noble caractère. Sans prétendre dicter des lois dans les appartements intérieurs du roi , elles pouvaient refuser d'y

souper avec une femme si peu faite pour se trouver assise auprès d'elles ; mais ce refus , déjà très courageux , très méritoire , devait être exprimé avec les formes qui seules pouvaient le faire excuser par le monarque , et c'est ce qu'elles oublièrent l'une et l'autre. La duchesse de Grammont , sœur du ministre , avait toujours eu un grand empire sur son esprit ; elle en usa sans réserve en cette circonstance , et fut applaudie par le public mécontent , qui prenait alors parti pour les parlements attaqués par le chancelier Maupeou. La cause de ces corps antiques se confondit avec celle du ministre , et leur sort parut attaché au sien. On persuada au roi qu'il les excitait à la résistance , et un billet sans date , écrit à l'abbé Chauvelin , dans le temps de l'affaire des jésuites , conservé par le plus étrange hasard , et tombé dans les mains du chancelier , devint , aux yeux du roi , une preuve certaine de complicité avec les magistrats dont l'énergie l'effrayait. Cependant , son ancienne bonté pour son ministre lutta quelque temps encore contre tous les efforts de la cabale ennemie , et ce ne fut que le 24 décembre 1770 , que le roi lui adressa la lettre qui lui annonçait en termes sévères sa disgrâce , et le reléguait à Chanteloup. C'est là l'époque la plus brillante de la vie entière du duc de Choiseul ; son départ fut un vrai triomphe , et le public , toujours sans mesure dans ses affections comme dans ses haines , chez lequel germaît déjà cet esprit d'opposition , depuis , cause de tant de désastres , vit une calamité nationale dans un acte d'autorité , auquel il se serait montré assez indifférent quelques années plus tôt. Pour la première fois , des courtisans encensèrent le malheur , insultèrent au parti victorieux , et se plurent à

braver les nouveaux distributeurs des grâces : une seule était universellement sollicitée avec un courage jusque-là sans exemple, la permission d'aller à Chanteloup. Paris et les provinces montrèrent les mêmes sentimens et les mêmes regrets. Le portrait de l'illustre exilé fut sur toutes les tabatières, et, dès que le roi, fatigué d'importunités, n'eut trouvé d'autre moyen de s'y soustraire que de ne plus rien défendre, la route de Chanteloup fut couverte de voitures. Ces témoignages éclatans de la bienveillance générale accrurent, comme on devait s'y attendre, la haine de ceux qui se trouvaient ainsi en état de guerre contre l'opinion publique. Le ministre si brillamment disgracié fut forcé de se démettre de la charge de colonel-général des Suisses, qu'on ne pouvait lui ôter sans lui faire son procès, et il ne reçut pas tous les dédommagemens pécuniaires dont sa magnificence, devenue pour lui une habitude difficile à vaincre, lui faisait éprouver le besoin. Il y suppléa par la vente de ses tableaux et des diamans de sa femme. Durant trois années, l'heureux duc de Choiseul vécut dans le plus beau séjour, au sein d'une société brillante et choisie, dont il faisait le charme. Les objets les plus chers à son cœur ne le quittaient point ; les autres se renouvlaient sans cesse, et venaient jouir de sa gaieté, de son égalité d'humeur. Sûr d'être applaudi, il était toujours aimable, et lorsqu'il allait peut-être éprouver enfin quelque refroidissement de la part de ceux qui n'avaient fait que céder à une impulsion générale, trop vive pour être durable, Louis XV mourut. Le duc de Choiseul recouvra sa liberté, n'ayant été exilé que précisément le temps nécessaire pour ajouter à sa réputation, recevoir les hom-

mages les plus flatteurs, et constater l'estime et les regrets du public. Mais si l'on est curieux d'observer la marche et les caprices de la fortune jusque dans la vie privée d'un homme qui a joué un grand rôle, ce n'est que d'après ses actions et le résultat de ses travaux qu'on peut le juger. Ministre de la guerre après sept ans de revers, il changea l'organisation de l'armée. La révolution opérée dans la tactique par le grand Frédéric en imposait la nécessité ; mais les hommes ne renoncent pas sans peine à de longues habitudes, à de vieux préjugés. La nouvelle ordonnance du 10 décembre 1762 excita le mécontentement, et amena la retraite d'un grand nombre d'anciens officiers : ils furent remplacés par une jeunesse active et belliqueuse, qui adopta avec zèle le nouveau système, et reconnut son utilité. Le trésor royal fut, il est vrai, chargé de nombreuses pensions généralement accordées aux anciens services, mais ce surcroît momentané de dépenses fut compensé par des économies bien entendues, et bientôt il n'y eut aucun militaire qui n'applaudît à cette réforme, sans laquelle les troupes françaises, malgré toute leur bravoure, fussent restées inférieures à celles des autres puissances. Le corps de l'artillerie prit aussi en même temps une forme nouvelle ; d'excellentes écoles furent établies ; des officiers du plus grand mérite se formèrent, et rendirent l'artillerie française le modèle et l'effroi de l'Europe. Le corps du génie reçut les mêmes encouragemens, et ne se distingua pas moins. On a vu depuis, on voit encore tous les jours, ce que ces deux corps sont capables de faire, et l'on peut dire que ce sont eux qui ont soutenu les armées à l'époque où l'anarchie les avait désorganisés. Les

Antilles, seules possessions qui nous restassent en Amérique depuis la perte du Canada et la cession de la Louisiane, furent l'objet d'un intérêt particulier ; la Martinique fut de nouveau fortifiée, et St-Domingue porté au plus haut degré de prospérité. Enfin, lorsque les ducs de Choiseul et de Praslin sortirent du ministère, en 1770, les pertes de la marine, en moins de sept ans, avaient été réparées ; elle comptait soixante-quatre vaisseaux de ligne d'une construction supérieure à celle des vaisseaux anglais, et cinquante frégates ou corvettes. Les magasins étaient abondamment pourvus, et l'on pouvait commencer la guerre avec avantage, si nos éternels ennemis nous y eussent encore forcés. Déjà le duc de Choiseul avait, dans sa prévoyance, semé les germes de division qui devaient bientôt enlever à l'Angleterre ses états d'Amérique. Ministre des affaires étrangères, il est l'auteur du *Pacte de famille*, de ce traité qui, unissant tous les souverains de la maison de Bourbon, en formait un faisceau de puissance redoutable aux Anglais, et mettait à jamais à notre disposition la marine espagnole. C'est ainsi qu'une noble et adroite politique réparait les revers de la guerre précédente, et rendait au nom français, en Europe, cette considération et cette influence qu'on avait crues perdues pour long-temps. Il montrait en toute occasion une fermeté qui semblait parfois au-dessus des moyens réels de la France, et cependant cette fermeté lui réussissait. Il fait la conquête de la Corse sans que l'Angleterre hasarde de s'y opposer ; il force sa fierté à plier, et à ne donner que des secours clandestins et inutiles. Un Anglais est surpris levant les plans de Brest ; il est jugé et puni de mort, sans que

l'ambassadeur soit autorisé à le réclamer. Le gouvernement britannique forme des prétentions sur quelques possessions espagnoles ; les troupes sont aussitôt dirigées vers les côtes, et les vaisseaux en armement. Le duc de Choiseul écrivait sur cet objet une dépêche qui devait décider de la paix ou de la guerre, lorsque le duc de la Vrillière, constamment chargé de ce genre de messages, lui apporta l'ordre de son exil. Persuadé de l'importance dont était l'indépendance de la Pologne pour maintenir la balance de l'Europe, il traversa constamment les projets ambitieux de la Russie, et lui fit déclarer la guerre par la Porte ottomane, qu'il eût aidée avec plus d'énergie, si le roi lui-même, intimidé par les ennemis du duc, sur les suites que pourrait entraîner un acte de vigueur, ne s'y fût opposé dans son conseil. Lorsque la flotte russe, commandée par le comte Orłow, entra dans la Méditerranée, déjà était prête à Toulon une escadre de douze vaisseaux de ligne, qui eussent pour le moins fait courir de grands dangers à des marins peu expérimentés, fatigués d'une longue traversée, et dont le pavillon flottait pour la première fois loin de la Baltique. Des officiers français étaient en même temps envoyés chez les confédérés de Pologne, chez les Turks et chez les puissances de l'Inde, que le ministre espérait soulever un jour contre les Anglais, en même temps que leurs colonies d'Amérique. Avec quelque sévérité que l'on veuille juger le duc de Choiseul, ce n'est pas un homme ordinaire que celui dont le ministère offre un pareil tableau d'activité, de zèle et d'idées utiles ou glorieuses. Frédéric et Catherine se sont plaints souvent, et quelquefois avec le langage de l'humour, de le rencontrer sans cesse au-

devant de leurs projets ; de pareils reproches sont un bien honorable suffrage. Ces faits sont connus ; mais ce qui ne l'est pas autant, c'est que, prodigue jusqu'à l'excès de sa propre fortune, il fut économe de celle de l'état ; qu'il retrancha la plus grande partie des subsides accordés à des princes qu'il sut maintenir dans leur attachement à la France sans les soudoyer, et qu'il diminua successivement de plusieurs millions les dépenses des deux départements qui lui étaient confiés. Louis XVI, monté sur le trône, accorda aussitôt au duc de Choiseul, avec la permission de quitter Chanteloup, celle de reparaître à la cour. Il lui fit un accueil honorable, mais sa confiance était donnée au comte de Maurepas ; et, lorsque ce vieux ministre termina sa carrière, la reine tenta vainement de faire rappeler au conseil celui qui, en faisant son mariage, l'avait placée sur le trône. Le roi n'ignorait pas l'opinion qu'en avait eue son père, et l'on suppose même, avec assez de vraisemblance, qu'il en avait trouvé la preuve dans les papiers de ce prince. Le duc de Choiseul, aidé de son inépuisable gaîté, et, pour tout dire, d'un peu de légèreté naturelle, sut assez bien se consoler de n'avoir pu ressaisir le pouvoir, ou, s'il en éprouva quelque chagrin intérieur, il sut le dissimuler. Et, en effet, si l'ambition n'était pas de toutes les passions la seule qui s'accroisse avec l'âge et qui ne connaisse point de bornes, comment n'aurait-il pas été satisfait de la belle et flatteuse existence qui lui était conservée ? Il eut ce bon esprit, autant toutefois qu'un ministre hors de place en est capable, et son dépit secret ne pouvait guère se reconnaître qu'aux plaisanteries, dont il était quelquefois trop

prodigue sur le compte de ses successeurs. Le duc de Choiseul fut le ministre le plus aimé d'un souverain dont l'âme était peu aimante ; Louis XV conserva une haute opinion de ses talents, et gémit souvent en secret de la faiblesse qui le lui avait fait éloigner. Il s'éciait en apprenant le partage de la Pologne : « Ah ! cela » ne serait pas arrivé, si Choiseul eût » été encore ici. » Jamais ministre ne fit plus honneur à son souverain de ses bienfaits, ne les employa avec plus de grandeur, et ne consacra plus noblement sa propre fortune à donner au pouvoir un éclat qui n'est jamais sans utilité. Son bonheur ne s'est pas démenti un seul instant, et, pour qu'il n'y manquât rien, nous l'avons vu mourir au moment où l'épuisement de sa fortune lui aurait imposé des privations pénibles ; surtout lorsque déjà s'approchait l'affreuse époque dont il eût, sans doute, été l'une des premières victimes. Il n'a pas eu la douleur de voir renverser le trône qu'il avait soutenu, et des factieux livrer la France à toutes les fureurs de l'anarchie. Il n'a point vu périr cette sœur chérie, qui porta jusqu'à l'échafaud le courage d'un caractère habitué à tout dominer, qui étonna les juges-bourreaux lui annonçant son supplice, et qui, après s'être félicitée devant eux d'être bientôt affranchie du spectacle de leurs crimes, fut près de les toucher, en plaidant la cause de sa douce et excellente amie, la duchesse du Chastelet ; en invoquant sur elle-même et sur elle seule leur rage, qu'elle se vantait d'avoir méritée ; femme extraordinaire, qu'il fallait haïr quand on était bien décidé à ne pas l'aimer beaucoup ; qui, privée de l'avantage par lequel on est le plus facilement séduit, était douée de toutes les qualités qui subjuguent et

attachent ; qui commençait par s'emparer de vous , bien sûre de vous faire ensuite chérir sa domination , et qui , brusquement transportée de la paisible retraite de Remiremont à la cour , sembla , dès le premier instant , n'y être venue que pour y commander. Le duc de Choiseul n'avait aucun des avantages de la figure ; il n'en eut pas moins des succès qui ne lui permirent jamais de les regretter. Sa laideur était piquante à force d'annoncer de l'esprit ; sa gaîté vive et naturelle ; ses manières franches , ouvertes , souvent tranchantes , et soutenues de ce ton d'autorité qui , pour ne pas déplaire , a besoin d'être accompagné de tant de grâces , mais qu'on préférera toujours à une désobligante froideur ; prompt dans ses réparties , vif et parfois emporté , craignant l'ennui , et repoussant l'importunité ; mais essentiellement bon , et réparant à l'instant le tort qui lui était échappé ; jouissant du bien qu'il faisait , et mettant son amour-propre à imposer la reconnaissance. Aussi a-t-il eu , plus que personne au monde , le rare bonheur de la rencontrer , et , s'il fit quelques ingrats , l'indignation qu'ils inspirèrent servit encore à augmenter l'enthousiasme de ses amis. Il n'eut point d'enfants de son mariage avec Louise-Honorine Crozat du Châtel , qui montra constamment pour lui la passion la plus vive , la plus exclusive ; il est même permis de croire qu'elle n'éprouva , ou ne se commanda de bienveillance que pour ceux qui professaient le même culte. Née avec beaucoup d'esprit , et mariée presque enfant , elle eut le courage de prolonger son éducation , et d'acquiescer des connaissances solides et variées. Elle inspira du respect aux ennemis mêmes de son mari , et Louis XV , d'accord avec le public , rendait

hommage à son rare mérite , au moment où il était le plus irrité contre son ministre , et où il enveloppait toute sa famille dans la même disgrâce. Le duc de Choiseul mourut , au mois de mai 1785 , avec d'immenses dettes , et , ne laissant que de faibles débris de la fortune de sa femme. Cette situation qu'il n'ignorait pas , ne fut point un obstacle à sa générosité ; il finit aussi magnifiquement qu'il avait vécu , faisant un testament par lequel il léguait des bienfaits excessifs à tous ceux qui l'avaient servi. La duchesse , à qui ses gens d'affaires proposaient de s'en tenir à ce qu'ils appelaient ses droits , répond que c'est bien son intention d'user d'un droit auquel rien ne pourra la faire renoncer : elle prend la plume , garantit tous les dons , ajoute encore à plusieurs , s'engage à payer toutes les dettes , et le lendemain , on apprend qu'elle s'est retirée dans un des plus pauvres couvents de Paris , avec une seule femme pour la servir. Elle a vécu assez pour remplir , à force de privations , ses promesses ; pour réclamer avec la plus périlleuse énergie son célèbre et excellent ami , l'abbé Barthélemi , dans un moment où l'on ne cherchait qu'à se faire oublier , et pour offrir , durant la plus horrible anarchie , le courageux modèle de toutes les vertus , en présence de tous les crimes. Duclos donne du duc de Choiseul , dans ses *Mémoires* , une idée beaucoup moins favorable que l'aspect sous lequel il vient d'être présenté. On sait que les jugemens de cet écrivain sont souvent dictés par l'humeur , et par un esprit de causticité qui lui fait rechercher les occasions et le plaisir de blâmer. Dans ce cas-ci , il cède à une sorte d'auniosité personnelle qui tenait à son attachement pour le cardinal de Bernis ,

envers lequel il supposait au duc de Choiseul des torts qu'il n'a jamais eus. Duclos avait bien raison d'aimer, d'honorer le cardinal de Bernis, et ces sentiments lui sont communs avec tous ceux qui l'ont connu; mais, pour le faire valoir, il ne fallait que le montrer. Il n'était pas nécessaire de déprimer son successeur, et l'on peut assurer que, sous ce rapport, Duclos eût été contredit et désavoué hautement par le cardinal. Par une infidélité trop commune pendant les troubles de la révolution, on a imprimé quelques fragments qui n'avaient point été écrits pour le public. Afin d'exciter la curiosité, on les a intitulés : *Mémoires du duc de Choiseul*; titre qui ne convenait nullement à ce recueil de pièces diverses, qui n'avaient pu être de quelque intérêt que pour les amis intimes de M. et de M^{me}. de Choiseul.

Z.

CHOISEUL, duc de Praslin. *Voy.*
PRASLIN.

CHOISY (FRANÇOIS - TIMOLÉON DE), né à Paris, le 16 août 1644, fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. Sa mère, dont il était adoré, se plaisait à lui faire porter des habits de femme, et sa figure, qui était fort jolie, se prêtait sans peine à ce travestissement. Il abusa, auprès de plusieurs femmes, de l'erreur où il les jetait, et de la sécurité qu'il leur inspirait. Le récit de ces aventures est consigné dans *l'Histoire de M^{me}. la comtesse des Barres*, nom qu'il avait pris pour compléter son déguisement. Cet ouvrage, publié pour la première fois, Bruxelles (Paris), 1736, in-12, lui est généralement attribué à lui-même. Désirant effacer le souvenir d'une telle conduite, il partit pour Rome comme conclaveur du cardinal de Bouillon, et contribua à l'élection du pape Innocent XI. A peine revenu en France,

il fut attaqué d'une maladie dangereuse qui opéra sa conversion; le premier usage qu'il fit de sa santé, fut de publier *Quatre dialogues sur l'immortalité de l'ame, la Providence, l'existence de Dieu et la religion*, Paris, 1684, in-12. Ils sont le résultat des conférences qu'il avait eues avec l'abbé Dangeau, son ami. L'ouvrage eut beaucoup de succès. Exécutant le précepte de l'Évangile: « Quand vous serez » converti, songez à convertir vos » frères, » il demanda et obtint de faire partie de l'ambassade qu'on envoyait au roi de Siam pour le faire chrétien. Ce monarque resta dans sa religion; mais l'abbé de Choisy, qui n'était encore que tonsuré, se fit conférer la prêtrise en quatre jours à Siam, et dit sa première messe sur le vaisseau qui le ramenait en France. A son retour, il publia le journal de son voyage (Paris, 1687, in-4°. et in-12). Cette relation, qui n'est ni instructive ni intéressante même par son objet, se fait encore lire avec quelque plaisir, parce qu'elle est écrite d'un style facile, agréable, et, pour ainsi dire, de *causerie*, qui rend le lecteur présent à tout ce que l'auteur raconte. Comme il avait obtenu du roi de Siam quelques présents pour le cardinal de Bouillon, son ancien bienfaiteur, cette marque d'attachement pour un prélat alors disgrâcié, le fit disgrâcier lui-même. Afin de se remettre en faveur, il donna une *Vie de David*, et une *Vie de Salomon*, la première accompagnée d'une paraphrase des psaumes; elles n'étaient l'une et l'autre qu'un panégyrique du roi de France, sous le nom des deux rois d'Israël. Il écrivit ensuite les histoires de S. Louis, de Philippe de Valois, de Jean, de Charles V et de Charles VI, qui, publiées d'abord séparément, in-4°, ont été réunies en 4 vol. in-12, 1750. Elles ne sont

pas fort exactes, mais elles plaisent par le naturel, l'aisance et le mouvement du style. Le duc de Bourgogne avait demandé à l'auteur comment il s'y prendrait pour dire que Charles VI était fou ; il avait répondu : « Monseigneur, je dirai qu'il était fou. » A ces histoires succéda la traduction de l'*Imitation de J.-C.*, in-12, Paris, 1692. On a prétendu que la 1^{re}. édition en était dédiée à M^{me}. de Maintenon, et qu'une estampe représentant cette dame aux pieds de la croix, portait pour inscription ce verset d'un psaume : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui, et concupiscet rex decorem tuum.* S'il en faut croire un bibliographe instruit, l'inscription ne présentait que le commencement du verset, et ce sont les mauvais plaisants du temps qui l'ont achevé. (Voy. le *Dictionnaire des anonymes*, tome I^{er}. , page 591). Désormais voué aux ouvrages pieux, l'abbé de Choisy donna, en 1706, la *Vie de madame de Miramion*, sa proche parente (1 vol. in-12), et, quelque temps après, un volume d'*Histoires de piété et de morale*, Paris, 1718, in-12, et une *Histoire de l'Église*, en 11 vol. in-4^o. et in-12, qu'il avait, disait-il, entreprise à la sollicitation de Bossuet, pour les personnes peu instruites à qui celle de l'abbé de Fleury ne pourrait pas convenir. Un homme d'esprit, comparant ces deux histoires, disait, en jouant sur les mots, « que la première était un ouvrage fleuri, et l'autre un ouvrage choisi. » On raconte que, lorsque l'abbé de Choisy eut fini son dernier volume, il s'écria : « Grâce à Dieu, j'ai achevé l'*Histoire de l'Église* ; je vais présentement me mettre à l'étudier. » On lui attribue aussi l'*Apologie du cardinal de*

Bouillon, Cologne (Amsterdam), 1706, in-12. Il mourut à Paris le 2 octobre 1724, âgé de quatre-vingts ans, doyen de l'académie française. Un recueil intitulé : *Opuscules sur la langue française, par divers académiciens*, publié par l'abbé d'Olivet, 1 vol. in-12, Paris, 1754, contient un journal où il avait consigné les discussions et décisions grammaticales d'un bureau de l'académie, dont il était le secrétaire. On n'imprima qu'après sa mort ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV* (Voyez D. F. CAMUSAT). « On y trouve des choses » vraies, dit Voltaire, quelques-unes » fausses, et beaucoup de hasardées ; » ils sont écrits dans un style trop familiarier. » L'abbé de Choisy avait le cœur bon et les mœurs douces, mais de cette douceur, observe d'Alembert, qui tient plus à la faiblesse et à l'amour du repos qu'à un fond de bienveillance pour ses semblables. « Grâce à Dieu, dit-il dans ses *Mémoires*, » je n'ai point d'ennemis, et si je sais » vais quelqu'un qui me voulût du » mal, j'irais tout à l'heure lui faire » tant d'honnêtetés qu'il deviendrait » mon ami en dépit de lui. » Sa conversion fut sincère, mais peu solide ; il regrettait ses anciens plaisirs plutôt qu'il ne se les reprochait. Il passait un jour, avec un de ses amis, auprès d'une terre que le dérangement de ses affaires l'avait autrefois forcé de vendre, et à cette vue il poussait de profonds soupirs. Son ami, croyant voir dans sa douleur l'expression d'un repentir édifiant, l'en félicitait : « Ah ! » s'écria-t-il, que je la mangerais bien » encore. » L'abbé d'Olivet a publié une *Vie de l'abbé de Choisy*, suivie d'un catalogue raisonné de ses ouvrages, Lausanne, 1748, in-8^o.

A—G—R.

CHOKIER (ÉRASME DE SURET,

sieur DE), né à Liège, le 25 février 1569, obtint la réputation d'un habile jurisconsulte, et mourut le 19 février 1625, âgé de cinquante-six ans. On a de lui un traité *De jurisdictione ordinarii in exemptis*, en 2 vol., dont le second ne parut qu'après sa mort, par les soins de son père; un autre *De advocatis feudalibus*, et il en annonçait un troisième, *De privilegiis Senectutis*, qui n'a point paru. — CHOKIER (JEAN-FINEST), son frère, né à Liège, le 14 janvier 1571, étudia le droit à l'université de Louvain, et en même temps l'histoire et les antiquités sous Juste-Lipse, prit ses degrés à Orléans, et se rendit à Rome, où il fut accueilli par le pape Paul V. De retour à Liège, il eut un canonicat à St.-Paul, puis un autre à la cathédrale de St.-Sambert, fut fait abbé de St.-Hudelin de Viscl, et enfin vicaire-général du diocèse. Il se fit estimer par la douceur de ses mœurs et son inépuisable charité envers les pauvres, fonda un hospice pour les incurables, et un autre pour les filles repenties, mourut en 1650, et fut inhumé dans le chœur de son église, où ses parents lui élevèrent un mausolée magnifique. On a de lui : I. *Notæ in Senecæ libellum de tranquillitate animi*, Liège, 1607, in-8°; II. *Thesaurus aphorism. politico-rum, seu commentar. in Justi Lipsii politica*, Rome, 1610; Mayence, 1615, in-4°; et avec des additions, Liège, 1642, in-fol. André Heidman traduisit cet ouvrage en allemand; mais il se permit d'en retrancher plusieurs passages et d'y en substituer d'autres de sa façon. Chokier s'en plaignit dans l'ouvrage intitulé : *Specimen candoris Heidemanni*, Liège, 1625, in-8°. IV. *Notæ et dissertationes in Onosandri Strategicum* : ces notes sont faites sur la traduction latine d'Onosander, par Rigaut, Rome,

1611, in-4°; Mayence, 1615, in-4°, et dans la 2^e. partie du *Thesaur. aphorism.* de Chokier; V. *De permutationibus beneficiorum*, Liège, 1616 et 1625, in-8°; et Rome, 1700, in-fol., avec d'autres traités sur la même matière; VI. *De re nummaria prisca ævi collata ad æstimationem præsentis*, Liège, 1619, in-8°; VII. *Commentar. in glossemata Alph. Soto super regulas Cancellariæ romanæ*, Liège, 1621; et avec des additions, 1658, in-4°; VIII. *De legato*, Liège, 1624, in-4°; IX. *De Senectute*, 1647, in-4°. Ces ouvrages sont les plus importants de Chokier; les autres n'offrent plus aucun intérêt. — CHOKIER (JEAN-FRÉDÉRIC), enele des précédents, docteur en théologie, chancelier de Liège, et préfet du collège de Walcour, avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont le seul imprimé est un *Recueil de prières* en latin, Liège, 1656, in-12. Il était mort l'année précédente, lorsqu'il était occupé d'une nouvelle édition du Bréviaire du diocèse. W—s.

CHOLLAT (JEAN), dit de Nointel, cardinal légat en France, et fondateur du collège des Cholets, naquit à Nointel, fut chanoine de la cathédrale de Beauvais, et, après avoir, dit Duchesne, « consommé quelques années » sous l'aumusse, » fut fait cardinal du titre de Ste.-Cécile, en 1281, par le pape Martin IV. En 1285, ce pontife l'envoya en France en qualité de légat, pour prêcher la croisade contre Pierre d'Arragon, qui avait usurpé la Sicile. Le même pape Martin donnait les états de ce prince à Charles de Valois, second fils de Philippe-le-Hardi. Le cardinal légat fit son entrée en France avec beaucoup de solennité. Il tint à Paris, en 1284, un concile dans lequel le roi Philippe et ses deux fils

prirent la croix contre Pierre d'Arragon. Le cardinal avait apporté de Rome les provisions du royaume d'Arragon pour le prince Charles, neveu de Pierre, par sa mère Isabelle. En 1285, Philippe-le-Hardi, suivi de ses deux fils et du cardinal légat, vint à Narbonne, conquit les places du Roussillon, entra dans la Catalogne et dans l'Arragon, prit Girone et le comté d'Empurias. Il revenait vainqueur lorsqu'il mourut à Perpignan, et, vers le même temps, Pierre d'Arragon mourut aussi des blessures qu'il avait reçues en Espagne. Après s'être distingué dans la légation d'Arragon et de Catalogne, le cardinal Cholet fut chargé par le pape Nicolas IV de négocier un accord entre Philippe-le-Bel et D. Sanche, roi de Castille. Il scella de son sceau le traité de paix qui fut signé à Lyon en 1289, entre les deux monarques. La même année, les gens du cardinal ayant eu une rixe violente avec plusieurs écoliers de l'université, un des écoliers fut tué, plusieurs autres furent blessés; le recteur poursuivit les coupables, et le cardinal Cholet accommoda cette affaire en s'engageant à fonder une chapellenie de vingt livres parisis de rente, à la collation de l'université. Il fournit pour caution de son engagement, un marchand de Florence et un autre de Pistoie. Par son testament fait à la même époque (1289), il légua tous ses biens à plus de cent cinquante monastères, aux chapitres, aux églises, aux hôpitaux, et aux pauvres de plusieurs diocèses. Parmi les legs, qui sont en très grand nombre, et qui supposent une fortune immense, nous citerons celui de cent calices d'argent, du poids de deux mares, avec leurs patènes, dont soixante pour le diocèse de Rouen et trente pour celui de Beauvais. La dot

de trente demoiselles nobles et de trente jeunes filles prises dans les classes inférieures; cent livres parisis aux chevaliers du Temple; 5000 liv. pour le secours de la Terre-Sainte, et 6000 liv. pour la guerre d'Arragon; mais cette guerre n'ayant pas eu lieu, les exécuteurs testamentaires du légat, qui mourut le 2 août 1291, employèrent ce dernier legs à la fondation du collège des Cholets, sur la Montagne de Ste.-Geneviève. Le cardinal Cholet fut inhumé dans l'église de St.-Lucien, près de Beauvais, dans un magnifique tombeau, sur lequel on voyait son effigie d'argent massif, enrichie de pierreries. Elle fut vendue dans la suite pour rebâtir l'église qui avait été brûlée par les Anglais.

V—VE.

CHOLIÈRES (NICOLAS), avocat au parlement de Grenoble, a publié quelques ouvrages, que leur rareté, bien plus que leur mérite, fait encore rechercher : I. les *Neuf Matinées du seigneur de Cholières, dédiées à monseigneur de Vendôme*, Paris, 1585, in-8°, suivies d'un autre vol.; II. les *Après-Dînées*, 1587, in-12. Antoine du Breuil réunit, en 1611 et 1613, ces deux ouvrages sous le titre de *Contes et Discours bigarrez du sieur de Cholières*, 2 vol. in-12. Ce sont des contes dans lesquels on trouve de l'érudition, quelques faits littéraires, et une censure grossière des mœurs du temps. Les réflexions de l'auteur sont triviales, souvent indécentes, et le style est au-dessous du médiocre. III. *La Guerre des masles contre les femelles*. Ce dernier ouvrage, publié avec les *Mélanges poétiques* de l'auteur, en 1588, forme un vol. in-12. IV. *La Forêt nuptiale*, 1600, in-12. B—c—t.

CHOMEL (NOËL), curé de St.-Vincent à Lyon, où il mourut, âgé

d'environ quatre-vingts ans, -le 30 octobre 1712, est auteur d'une compilation sur l'économie domestique et l'agriculture, publiée après sa mort, sous le titre de *Dictionnaire économique*, Lyon, 1709, 2 vol. in-fol.; Paris, 1718, et Amsterdam, 1752, in-fol. Chomel y a fondu la *Maison rustique* de Liger, pour ce qui concerne l'agriculture. On y trouve des notices sur les plantes usuelles; mais elles sont prises sans choix aux sources les plus surannées, et avec tous les défauts du temps, sans aucun synonyme, et sont peu dignes de confiance. Cependant, faute d'un meilleur ouvrage, celui-ci fut regardé comme très utile, et il eut beaucoup d'éditions. Il en parut à Lyon, en 1712, un supplément in-fol., qui fut réimprimé avec des additions nouvelles, à Lyon, en 1718, et à Amsterdam, en 1740; mais, depuis 1718, il fut refondu dans les éditions subséquentes. Ce volume contient quelques articles nouveaux, et, de plus, les lois et les décrets qui concernent la campagne. Il fut augmenté par Jean Marret, dans l'édition d'Amsterdam de 1752, et plus récemment dans celle de Lamare, 3 vol. in-fol., Paris, 1767. L'ouvrage entier a été traduit en allemand, Leipzig, 1750; en anglais, par Robert Bradley, Londres, 1722 et 1755; et en flamand, à Leyde, 1745.

D—P—s.

CHOMEL (PIERRE-JEAN-BAPTISTE), neveu du précédent, naquit à Paris en 1671. A quatorze ans, ses études littéraires étant finies, il s'attacha à celle de la médecine, et particulièrement à la botanique. En 1692, il suivit les leçons et les herborisations de Tournefort, et devint son ami. L'année suivante, quelques affaires de famille l'ayant appelé en Auvergne, il y employa tous ses mo-

ments de loisir à l'étude des plantes. Il revint à Paris en 1694, et fut reçu docteur en 1697. Dans cette année, Philibert Collet, avocat de Dijon et amateur de botanique, ayant attaqué Tournefort et critiqué sa méthode, par deux lettres insérées dans le *Journal des Savants*, Chomel lui répondit par deux lettres qui parurent dans le même journal, sous ce titre : *Réponse de M. Chomel à deux lettres écrites par M. Ph. Collet*, Paris, 1697. Nicéron attribue cette réponse à Tournefort lui-même. L'exercice de la médecine ne fit qu'augmenter son goût pour la botanique, par le désir qu'il eut de plaire à Fagon, premier médecin du roi, qui aimait cette science. Tournefort ayant formé le projet de faire l'histoire générale des plantes du royaume, Chomel se chargea de l'aider et d'en faire la recherche. En 1700, il parcourut l'Auvergne, et surtout le Puy de Dôme et le sommet du Cantal, le Bourbonnais et les montagnes du voisinage, si fertiles en plantes médicinales. Il employa les moments d'interruption que la fonte des neiges le forçait à mettre dans ses recherches, à analyser les eaux minérales de la Limagne, visita les eaux de Vic, celles de Chaudes-Aigues, perfectionna les observations sur quarante sortes d'eaux minérales, et revint à Paris avec une abondante récolte de plantes, dont la plupart étaient inconnues; et, après avoir rendu compte à Tournefort du succès de son voyage, il alla présenter à Fagon les richesses qu'il avait envoyées au jardin du Roi. Ce médecin ayant témoigné quelque regret de ce que plusieurs plantes précieuses manquaient à la collection, Chomel repartit sur-le-champ pour l'Auvergne; il arracha de dessous la neige qui commençait à couvrir les montagnes, les plantes que Fagon

avait désirées, et revint lui en faire hommage. Il donna successivement à l'académie des sciences, de 1703 à 1720, sept Mémoires qui contiennent la description et l'histoire d'un pareil nombre de plantes, et il communiqua à la même société plusieurs observations sur les eaux minérales et sur des maladies extraordinaires. En 1707, il fut présenté par Fagon à Louis XIV, en qualité de médecin de quartier, en survivance de son père, qui avait donné sa démission. La recherche des plantes, la nomenclature de leurs diverses espèces et la connaissance de leurs formes extérieures, ne l'avaient pas occupé exclusivement; leurs propriétés avaient été l'objet d'une étude particulière. Alors il résolut d'enseigner aux étudiants les vertus des plantes d'usage. A cet effet, il réunit dans un jardin du faubourg St.-Jacques les plantes qui lui étaient nécessaires, et, en eie, il y fit des cours publics. Ce fut le résumé de ses leçons qui fit le sujet de son principal ouvrage, sous ce titre : *Abrégé des plantes usuelles, dans lequel on donne leurs noms différens, tant français que latins, la manière de s'en servir, la dose et les principales compositions de pharmacie dans lesquelles elles sont employées, avec des observations de pratique sur leurs usages*, Paris, 1712, 1715 et 1725, 3 vol. in-12; Amsterdam, 1750. Il donna un *Supplément à l'Abrégé des plantes usuelles*, Paris, 1750, in-12. Le fils de l'auteur en a donné une édition en 1761, en 3 vol. in-12, dans laquelle il a refondu le supplément : c'est la plus complète et la meilleure. M. Maillard en a donné une nouvelle à Paris en 1810, avec des additions, 2 vol. in-8°. M. Dubuisson a publié en 1809 un recueil de 650 planches, peu dispendieuses, et de

format in-8°, qui peuvent servir à cette édition. L'ouvrage de Chomel eut un grand succès, parce qu'en ce genre, et sous cette forme abrégée et populaire, il a été long-temps le plus complet; mais ce n'est pas toujours un guide sûr, quoique l'auteur cite souvent sa propre expérience. La *Matière médicale* de Geoffroi, son contemporain et son confrère à l'académie, mérite plus de confiance. Chomel fut reçu à l'académie des sciences en 1720, et élu doyen de la faculté en 1738. Il mourut en 1740, âgé de soixante-neuf ans. Une partie des mémoires et des observations sur les plantes et les eaux minérales, qu'il avait lus à l'académie, fut remise à Lemoumier, qui s'occupait du même objet, et qui a publié un catalogue des plantes que Chomel avait découvertes. D—P—s.

CHOMÉL (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), fils du précédent, fut aussi médecin, et mourut à Paris le 11 avril 1765, après avoir publié plusieurs ouvrages estimés : I. *Lettre sur une maladie de bestiaux*, Paris, 1745, in-8°; II. *Dissertation sur un mal de gorge gangreneux*, ibid., 1749, in-12; III. *Essai historique sur la médecine en France*, Paris, 1762, in-12: c'est un livre curieux et intéressant; IV. *Eloge historique de Jacq. Mollin, dit Dumoulin*, Paris, 1761, in-8°, qui, en 1764, remporta le prix proposé par la faculté de médecine de Paris; V. *Eloge de Duret*, Paris, 1765, in-12. Il donna, en 1761, une nouvelle édition de l'*Abrégé des plantes usuelles*, composé par son père. — CHOMEL, son frère, a publié sous le voile de l'anonyme : I. *Tablettes morales et historiques*, Paris, 1762, in-12; II. *les Nuits parisiennes, à l'imitation des Nuits d'Aulu-Gelle*, Paris, 1769, 2 vol., petit in-8°, compilation amusante,

mais bien au-dessous de son modèle; III. *Aménités littéraires et Recueil d'Anecdotes*, Paris, 1775, 2 parties in-8°. — CHOMEL (Jacques-François), de la même famille que les précédents, né à Paris sur la fin du 17^e. siècle, étudia la médecine à Montpellier, y fut reçu docteur en 1708, et publia les ouvrages suivants : I. *Universæ medicinæ theoreticæ pars prima, seu Physiologia ad usum scholæ accommodata*, Montpellier, 1709, in-12; II. *Traité des eaux minérales, bains et douches de Vichy*, Clermont-Ferrand, 1754 et 1758, in-12; Paris, 1758, in-12. D—P—s.

CHOMORCEAU (MENU DE) V. MENU.

CHOMPRÉ (PIERRE), né à Narci, près de Châlons-sur-Marne, mort à Paris le 18 juillet 1760, à soixante-deux ans, tint dans la capitale une pension que son zèle et sa capacité rendirent nombreuse et florissante. Les principaux écrits de cet estimable instituteur, tous inspirés par le désir d'être utile à la jeunesse, sont : I. *Dictionnaire de la Fable pour l'intelligence des poètes, des tableaux et des statues, dont les sujets sont tirés de l'histoire poétique*, Paris, 1727, petit in-12, souvent réimprimé, et dont M. Millin a donné en l'an ix une nouvelle édition tellement augmentée, qu'on devrait plutôt l'appeler un nouvel ouvrage; II. *Dictionnaire abrégé de la Bible pour la connaissance des tableaux historiques tirés de la Bible même et de Flavius Joseph*, petit in-12, 1755. Il en a paru une nouvelle édition par M. Petitot, in-8°. et in-12, en 1806. L'éditeur a rendu cet ouvrage plus intéressant par de nouveaux développements, par l'addition d'un grand nombre d'articles, par des notions sur les mœurs, la législation et les sectes des Hébreux;

enfin, par un tableau chronologique de l'Histoire sainte. III. *Introduction à la langue latine*, 1755, in-12; IV. *Méthode d'enseigner à lire*, in-12; V. *Vocabulaire universel latin-français*, 1754, in-8°. Ce lexique aurait été plus utile si l'auteur eût justifié par des citations les mots dont la latinité paraît douteuse. VI. *Vie de Brutus, premier consul de Rome*, 1750, in-8°.; VII. *Vie de Callisthène*, philosophe, 1750, in-8°. Ces deux biographies, d'un style négligé, eurent peu de succès. VIII. *Selecta latini sermonis exemplaria*, 1771, 6 vol. in-12. Ce sont des morceaux choisis dans les anciens auteurs latins en prose et en vers, dans le genre de la compilation de l'abbé Batteux; chaque extrait, dont le texte original a été scrupuleusement conféré, est accompagné d'un vocabulaire. L'auteur en a publié une version sous le titre de *Traduction des modèles de latinité*, 1746, 1774, 6 vol. in-12. Cette traduction parut en général avoir le mérite de l'exactitude; mais le style en est inégal, et on lui reproche de manquer trop souvent de correction et d'élégance. — CHOMPRÉ (Etienne-Martin), frère, et nou fils du précédent, né à Paris en 1701, mort en 1784, fut également maître de pension. On a de lui : I. *Apologues, ou Réflexions morales sur les attributs de la fable*, supplément au dictionnaire de son frère, Paris, 1764, 1766, in-12, rare et curieux; II. *Recueil de Fables*, 1779, in-8°.; III. *Table des matières de l'Histoire des voyages*, de l'abbé Prévost, Paris, 1761, in-4°. IV. Il a donné des *Éléments d'Arithmétique et d'Algèbre*, et une *Petite Grammaire française, latine et grecque*, dans le *Cours d'études pour l'École militaire* (Voy. BATTEUX).

V. On lui doit les nouvelles éditions des N^{os}. III et VIII des ouvrages de son frère. N—L et D. L.

CHOPIN (RENÉ), naquit à Bail-leul, près de la Flèche, en 1557. Il reçut de la nature les dons les plus précieux, beaucoup d'esprit, un jugement solide, et, ce qui va rarement ensemble, une mémoire prodigieuse. Il y ajouta, par son application, une vaste érudition et une doctrine profonde; mais il négligea extrêmement son style, en le rendant concis et obscur, et en affectant des tournures et des mots surannés et difficiles à comprendre. Aussi, ayant reproché à Bacquet de s'être servi de son *Traité du Domaine* dans celui qu'il avait écrit sur la même matière: « Comment cela se » pourrait-il, lui répondit Bacquet, puis-» que je n'entends pas votre langue. » Il ne jouit pas moins, de son temps, de la réputation d'un très habile homme. Après avoir plaidé quelque temps avec succès au parlement de Paris, il se retira dans son cabinet, où il ne s'occupait plus que de la consultation et de la composition de ses ouvrages, qu'il corrigea jusqu'à sa mort. Henri III ayant trouvé à son gré ce qu'il avait écrit sur le domaine et sur la police ecclésiastique, lui accorda, en 1578, des lettres de noblesse; cela ne l'empêcha pas d'être ligueur très ardent. On prétend qu'il existe des exemplaires de son *Traité de la police ecclésiastique*, avec une Epître dédicatoire au roi Charles X, créé par la ligue. Il publia une apologie du bref de Grégoire XIV, contre Henri IV, sous le titre d'*Oratio de pontificis Gregorii XIV ad Gallos diplomate à criticis notis vindicato*, Paris, 1591, in-4°, qui lui valut, de la part de J. Hotman, une satire en style macaronique, intitulée: *Anti-Chopinus*, 1592, in-4°; mais comme elle n'était point

écrite avec le ton de dignité que le sujet exigeait, elle fut condamnée au feu par arrêt du conseil. Ce discours ne se trouve pas dans le recueil de ses œuvres, non plus que son poëme intitulé: *Bellum sacrum gallicum*, 1562, in-8°. Le jour où Henri IV entra à Paris, la femme de Chopin perdit l'esprit, et lui-même reçut l'ordre de sortir de la ville; mais il parvint, par le crédit de ses protecteurs, à le faire révoquer, et finit même par se plier aux circonstances et par chanter la palinodie; car il fit imprimer en 1694 un *Panegyrique de Henri IV*, et il lui dédia deux ans après son *Commentaire de la coutume de Paris*. Il mourut en cette ville le 2 février 1606, sous la main d'un opérateur qui le taillait de la pierre. Ses ouvrages, d'abord publiés séparément, furent recueillis en 1665, 6 vol. in-fol., avec une traduction française que Tournet avait pris la peine d'en faire. On y trouve son *Traité du Domaine*, celui de la *Police ecclésiastique*, des *Commentaires sur la coutume d'Anjou* et sur celle de Paris. Le premier de ces commentaires passe pour son meilleur ouvrage. Le second est trop abrégé et rempli de digressions. Son traité *De privilegiis rusticorum*, 1606, in-fol., qu'il composa pendant les vacances à Cachant, près de Paris, où il avait une maison de campagne, et qui eut trois éditions de son vivant, mérite d'être remarqué par la singularité du sujet, par les recherches profondes et les décisions qu'il contient. Chopin écrivit tous ses ouvrages en latin; on en trouve la liste dans la *Bibliothèque de droit*, de Camus.

B—r.

CHOQUEL, avocat au parlement de Provence, mort en 1761, s'est fait connaître par un ouvrage intitulé: *la Musique rendue sensible par la méca-*

nique, Paris, 1759, 1762, in-8°. Cet ouvrage est un de ceux qui ne peuvent ni former un musicien, ni suppléer au génie; l'auteur y démontre l'intensité des sons par les divisions du monochorde, et leur durée par le chronomètre, de sorte que, avec ces deux machines, on peut, à la rigueur, parvenir à solfier et à battre la mesure; mais il en est de cette méthode comme des ridicules secours de la *mnémonique*. Z.

CHOQUET (LOUIS), poète français du 16^e. siècle, n'est connu que par un ouvrage que nous avons de lui, et qui est extrêmement rare, puisqu'il n'a été imprimé qu'une seule fois; c'est un mystère, intitulé : *l'Apocalypse S. Jean Zébédée, où sont comprises les visions et révélations qu'icelui S. Jean eut en l'isle de Pathmos*, Paris, 1541, in-fol., à la suite des *Actes des apôtres*. Duverdier s'est trompé, en attribuant le *Mystère des Actes des apôtres* et celui de *l'Apocalypse* au même auteur. Le premier est des frères Giban (V. GIBAN), et, ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'un critique aussi habile que Bayle soit tombé dans la même erreur. Le *Mystère* composé par Choquet fut représenté, lors de son impression, à l'hôtel de Flandre, à Paris, par les confrères de la passion. Ce poème contient environ neuf mille vers; on en trouve l'analyse dans *l'Histoire du Théâtre français*, tom. III. Bayle en a cité plusieurs passages dans son article *Choquet*. Lamonnoye dit que cet auteur était prêtre. On ne sait aucune des particularités de sa vie. W—s.

CHOQUET DE LINDU, ingénieur en chef des fortifications et bâtimens civils de la marine, né à Brest en 1715, et mort dans la même ville le 8 octobre 1790, a dirigé pendant un

demi-siècle les grands ouvrages qui ont fait de ce port le premier arsenal maritime du royaume. Depuis 1740, époque à laquelle il fit bâtir la chapelle de l'hôpital principal, chaque année y a vu exécuter des travaux importants, dont les plus considérables sont le bagne et les formes de construction. La totalité des bâtimens qui lui doivent leur existence dans cette place du premier ordre forme un développement de quatre mille quatre cents mètres (une lieue). Il a publié la description des plus intéressants, sous ce titre : *Description des trois formes du port de Brest, bâties, dessinées et gravées en 1757. Description du bagne de Brest, 1757-1759*, gr. in-fol. avec douze planches. Choquet fut décoré de la croix de St-Louis. C. M. P.

CHORICIUS, sophiste grec, vivait sous le règne de Justinien, vers l'an 520 de J.-C. Il eut pour maître Procope de Gaza, et écrivit beaucoup de discours et de déclamations qui lui firent une assez grande réputation. J. A. Fabricius en a publié deux dans le 8^e. volume de sa *Bibliothèque grecque*, et Villbison deux autres dans le 2^e. volume de ses *Anecdotes*, où il a donné beaucoup d'autres fragments de cet auteur, extraits de la *Rhodonie* de Macaire Chrysocéphalus. Enfin, Yriarte, dans le *Catalogue de la Bibliothèque de Madrid*, indique un manuscrit qui contient dix-neuf déclamations inédites de Choricus, mais ce que nous en connaissons ne donne pas le désir de voir publier le reste.

C—R.

CHORIER (NICOLAS), né à Vicenne en Dauphiné, en 1609, montra de bonne heure beaucoup d'ardeur pour l'étude, et obtint des succès qui le déterminèrent à suivre la carrière des lettres. Il voyagea d'abord dans une partie de la France, fit quelque

sejour à Paris, et, ayant ensuite été reçu avocat, il en exerça la profession au parlement de Grenoble, où il mourut le 14 août 1692, accablé d'infirmités, fruits de la dépravation de ses mœurs. Sa mauvaise conduite l'avait réduit à la misère, et il fut généralement méprisé. Ses écrits sont : I. *L'Éloge de trois archevêques de Vienne, du nom de Villars*, Vienne, 1640, in-8°; II. *Magistratus caesarumque patroni icon absolutissima*, Vienne, 1646, in-8°; III. *la Philosophie de l'honneste homme, pour la conduite de ses sentiments et de ses actions*, Paris, 1648, in-4°; IV. *Projet de l'histoire du Dauphiné*, Lyon, 1654, in-4°; V. *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne, métropole des Allobroges*, Lyon, 1659, in-12. C'est une mauvaise compilation dépourvue d'ordre et de critique. Les trois dissertations sur l'origine de la ville de Vienne, par où commence cet ouvrage, se retrouvent dans le suivant. VI. *Histoire générale du Dauphiné*, 2 vol. in-fol. Le premier, qui va jusqu'au 11^e. siècle, parut en 1661, à Grenoble; le second, qui s'étend jusqu'à l'année 1601, a été imprimé à Lyon en 1672; il est devenu très rare. Cette compilation n'a d'autre mérite que celui de contenir beaucoup de faits, mais ils sont noyés dans un déluge de réflexions triviales et puériles. L'auteur adopte sans examen les traditions les plus absurdes, et tout ce qu'il a écrit jusqu'à la réunion du Dauphiné à la France ne doit être consulté qu'avec beaucoup de précaution; depuis cette époque les nombreux documents qu'il avait à sa disposition lui ont fourni les moyens d'être plus exact. VII. *Histoire généalogique de la maison de Sassenage, branche des anciens comtes de Lyon et de*

Forez, Grenoble, 1669, et Paris, 1696, in-12. Cet ouvrage a été inséré dans le 2^e. vol. du précédent. VIII. *Le Nobiliaire du Dauphiné*, Grenoble, 1697, 4 vol. in-12. La première édition de ce recueil fut imprimée à Grenoble en 1671, 4 tom. en 2 vol. in-12, sous le titre d'*État politique de la province de Dauphiné*. En 1672, il en parut à Grenoble un supplément en 1 vol. in-12. La vérité est souvent altérée dans ce livre qui n'a été fait que pour flatter les prétentions de quelques maisons de la province. IX. *Histoire de Dauphiné abrégée pour M. le dauphin, avec un armorial des maisons nobles de cette province*, Grenoble, 1674, 2 vol. in-12; X. *De Petri Boessatii equitis et comitis palatini, viri clarissimi, vita, libri duo, ad Franciscum Duguceum regi ab intimis consiliis virum illustrem*, Grenoble, 1680, in-12; XI. *De Dionysii Salvagnii Boessii Delphinati viri illustris vita, liber unus, ad Philippum Porrogum Lauberiverium virum clarissimum*, Grenoble, 1680, in-12. Ce volume contient plusieurs poésies latines de Boissieu, entre autres le petit poëme où il raconte en forts jolis vers l'histoire de sa vie. XII. *Nicolai Chorerii Vinnensis jurisconsulti carminum liber unus, ad Franciscum Boniellum Treffortii priorem, amicum suum*, Grenoble, 1680, in-12. Rien dans ce recueil ne s'élève au-dessus du médiocre. XIII. *Histoire de la vie de Charles de Créquy de Blanchefort, duc de Lesdiguières, gendre du cométable*, Grenoble, 1685 et 1699, 2 vol. in-12; XIV. *la Jurisprudence de Guy-Pape, dans ses décisions, avec plusieurs remarques importantes dans lesquelles sont, entre autres, employés plus de six cents arrêts du parlement*, Lyon, 1692, in-4°. C'est

là sans contredit le meilleur ouvrage de Chorier, et, comme il offre un intérêt local, il a été réimprimé à Grenoble en 1769, in-4°. Outre ces divers ouvrages, Chorier a encore composé celui qui parut d'abord sous le titre d'*Aloysia Sigæ Toletanæ satyra sotadica*, et ensuite sous celui de *Jocannis Meursii latini sermonis elegantie*. La première édition de cet infâme livre, que son auteur voulut faire attribuer à Louise Sigée de Toledé, parut d'abord en 2 vol. in-12, sans date, à Grenoble, chez Nicolas, à qui Chorier donna son manuscrit, pour le dédommager des pertes de l'impression du premier volume de l'*Histoire du Dauphiné* lui avait fait éprouver; mais cet imprimeur ayant été poursuivi, se vit obligé d'abandonner son commerce. Cette première édition n'a que six dialogues; la seconde, imprimée à Genève, en a sept. Elle est remplie de fautes. Lancelot, de l'Académie des inscriptions, en a vu à Grenoble un exemplaire où elles sont corrigées de la main de Chorier. Cet ouvrage fut d'abord attribué à divers auteurs, et même à Boissieu. On crut aussi qu'il avait été composé par un italien, et que Chorier n'en était que l'éditeur; mais celui-ci, tout en se défendant de l'avoir fait, prit des mesures pour ne pas laisser ignorer la vérité, et même il inséra dans le recueil de ses poésies latines une pièce qui avait été publiée en tête de la première édition de l'*Aloysia*. De May, avocat-général au parlement de Grenoble, fit les frais de cette édition, parce que la misère de l'auteur ne lui permettait pas de les faire lui-même. L'édition la plus recherchée de ce recueil d'ordres est celle qui parut en 1757, à Paris, chez Grangé. Elle a deux parties réunies en un vol. in-8°, intitulé : *Elegantie latini sermonis,*

seu Aloisia Sigæ Toletana de arcanis amoris et veneris; Lugduni Batavorum typis Elzevirianis. L'éditeur (Voy. MOËT) y a joint plusieurs pièces anciennes et modernes dans le même genre; ce volume se joint à la collection des Barbou. L'*Aloysia* a été traduite en français par l'avocat Nicolas, fils de l'imprimeur de Chorier. Sa traduction, qui parut en 1680, en 2 vol. in-12, porte le titre d'*Académie des dames*. On l'a souvent réimprimée, notamment en 1750, en 1776, et de nos jours. Quelques exemplaires des dernières éditions portent le titre de *Meursius français*. Chorier a encore publié des mémoires, des consultations et quelques autres ouvrages de circonstance. Cet écrivain avait des connaissances et de l'érudition, mais il manquait de goût et de critique. Il a beaucoup écrit et n'a pas fait un bon livre. Son style, en dépit des louanges que lui donne Gui Allard, est incorrect et barbare; cependant ses ouvrages latins, et surtout ses vers, ne sont pas dépourvus d'une certaine élégance. B—G—T.

CHOSROËS. Voy. KHOSROU.

CHOUDJAA ED-DOULAH, surnom de DJÉLAL ÉD-DYN HAYDER, un des *nababs*, ou vice-rois de l'empire Moghol dans l'Inde, et *ssoubahdar*, ou gouverneur de la province d'Aoude. Ce prince, dont le nom doit être cher aux Français, naquit à Delhi, l'an 1729, d'une famille illustre et originaire de Nichabour en Khorasân. Il n'était pas fils d'un brocanteur, comme M. Dow l'a consigné complaisamment dans son *History of Hindoostan*. Ssef der Djeng, son père, obtint le gouvernement d'Aoude et d'Agrah, qui est resté long-temps dans sa famille. Choudjaâ hérita de ce gouvernement par la mort de son père, arrivée en l'an 1754. Son début dans

la carrière politique fut peu honorable. Le gouverneur d'Allah-Abâd ayant voulu se rendre indépendant, se vit obligé de capituler et de se mettre à la discrétion de son suzerain. Celui-ci le fit assassiner. Le nabab avait cru cette atroce mesure nécessaire pour son repos et sa sûreté. Irrité de l'arrogance des Anglais, et fier d'accorder sa protection à un prince indien vexé par ces insulaires, il leur déclara la guerre en 1763. Ses troupes, réunies à celles du prince mécontent, et même avec quelques-unes de celles du grand Moghol Châh-Aâlem, pénétrèrent en 1764 dans les environs de Patnah, que les Anglais évacuèrent à la hâte; mais les renforts qu'ils reçurent de Calcutta les mirent en état de tenir tête à l'ennemi, dont l'armée s'élevait à quarante mille combattants. Le général Monro n'avait que huit cent cinquante-sept Européens et six mille deux cent quinze naturels; il n'hésita pas à présenter la bataille le 25 octobre 1764, auprès de Baklichar, endroit peu considérable du Béhar. L'armée de Choudjaâ éd-doulah fut mise en pleine déroute, et laissa deux mille morts et cent trente-trois pièces d'artillerie. Peu de jours après cette mémorable journée, le Moghol alla se mettre à la discrétion des Anglais, et leur promit en échange de leurs bons offices le gouvernement dont jouissait Choudjaâ éd-Doulah. Celui-ci, pénétré de la supériorité des armes européennes, songea à entamer des négociations franches et sérieuses; mais elles n'eurent pas le succès qu'il s'en promettait. Il fallut encore soutenir la guerre; alors, au lieu de livrer des actions décisives, il se borna à une guerre de postes, et fut parfaitement secondé par les Mahrattes qu'il avait mis dans son parti. Les Anglais n'eurent pas de peine à dissoudre cette coalition, et le malheureux vézyr n'eut

d'autre parti à prendre que de se réfugier chez les Rohyllahs. Malgré les bonnes dispositions que ceux-ci lui témoignèrent, il crut devoir entamer des négociations avec les Anglais, et employa dans cette circonstance délicate un officier français, bien digne à tous égards de la haute confiance que Choudjaâ éd-Doulah lui avait accordée. Le chevalier Gentil se rendit auprès du général Carnac, et conclut avec lui un traité que le trop célèbre lord Clive, qui arriva dans l'Inde peu de temps après, ratifia en août 1765. Par ce traité, le prince indien perdit plusieurs forteresses importantes, céda à la compagnie un territoire produisant un revenu annuel de 120 laks de roupies, ou trente millions de francs, et compta aux Anglais une somme de 12,000,000 de francs; mais, enfin, il fut rétabli dans ses domaines par ceux-mêmes qui l'en avaient chassé. Ils lui obtinrent même de l'empereur moghol la propriété héréditaire du Ssoubah d'Aoude. Instruit par les revers, et nourrissant au fond de l'ame un profond ressentiment contre les Anglais, dont il voulait secouer le joug, il prit un soin tout particulier de l'administration de ses finances et à l'organisation de ses troupes. Sa femme lui donna dans cette circonstance une preuve de dévouement bien rare, surtout en Orient. Elle lui remit tous les bijoux qu'elle possédait; la somme considérable qu'on en tira lui fut d'un grand secours. Le chevalier Gentil rassembla un grand nombre de Français que la prise de Pondichéri et de nos autres comptoirs privaient de toute ressource, et qui furent très utiles au nabab pour organiser ses troupes à l'européenne et monter son artillerie. Il établit même sous leur direction, à Fayz-Abâd, un arsenal et un parc supérieurement organisés. En

1768, Choudjaâ éd-Doulah possédait une belle armée, un trésor considérable, et un territoire fertile et bien cultivé. Cette situation brillante et les mesures qu'il prenait pour la rendre encore plus avantageuse, n'échappèrent point aux regards inquiets des Anglais. Des émissaires lui furent envoyés; ils lui reprochèrent son manque de confiance dans l'amitié de ses alliés. Le nabab, malgré toutes ses protestations, se vit contraint de réduire ses forces, au moins en apparence. Il ne renvoya cependant pas un seul soldat, continua d'accueillir tous les Français qui voulaient entrer à son service, et trouva encore le moyen d'obtenir le secours des Anglais pour faire la guerre aux Rohyllahs, et recouvrer deux ou trois cantons. Ce secours fut formellement stipulé dans un traité conclu entre le vézyr et la compagnie, le 7 septembre 1773. L'année précédente, il avait eu à Bénarès une conférence avec M. Hastings. Le plénipotentiaire anglais n'avait pas été le plus adroit; à la vérité, la promesse de 5 millions de roupies (11 ou 12 millions de francs), avait aplani bien des difficultés, et ne laissait aucun doute sur la ratification du conseil suprême. Dès qu'il eut reçu les huit bataillons d'infanterie et la compagnie d'artilleurs que les Anglais lui avaient promis, le prince indien se mit en campagne, et commença par chasser les Mahrattes du territoire de Bounguich. Cette petite expédition n'était que le prélude de celle qu'il méditait contre les Rohyllahs. En effet, après avoir pourvu à la sûreté de ses possessions, et obtenu de nouveaux secours des Anglais, et l'assentiment, au moins apparent, de l'empereur, il fondit sur les ennemis à la fin de l'année 1773, et, le 23 avril de l'année suivante, une bataille livrée auprès de Kotterah décida du sort des Rohyl-

lahs. Ils furent à peu près exterminés; et leur chef, Hâfêz-Rahmet, périt en combattant avec une valeur extraordinaire. Le prudent Choudjaâ éd-Doulah se tint à l'écart pendant toute l'action, et ne s'avança vers le champ de bataille que lorsqu'on vint lui annoncer la mort de Hâfêz-Rahmet. Les Anglais seuls eurent la gloire de cette journée mémorable, d'après le témoignage même du chevalier Gentil. Le prince victorieux était encore occupé à régler les affaires de son nouveau domaine, et songeait surtout aux moyens de secouer le joug des Anglais, et de se passer de leurs secours, quand il périt victime d'une maladie dont il avait ressenti déjà quelques atteintes. Le lendemain même de sa mort, le 27 janvier 1775, Myza-Màny, son fils, fut reconnu nabab, par les Indiens et par les Anglais, et prit le nom d'*Assef-éd-Doulah*. Tels furent, en peu de mots, les principales opérations et la fin du plus grand et du plus adroit ennemi que les Anglais aient jamais eu dans l'Inde, et du meilleur ami des Français dans ces contrées lointaines. L.—s.

CHOUÉDÉ, tatar Mantcheou, fut premier ministre de l'empereur Kien-long. Il avait exercé long-temps, et avec l'applaudissement général, l'emploi de gouverneur des neuf portes, c'est-à-dire, de la ville de Pé-king, l'une des charges les plus honorables de l'empire, mais dont les fonctions sont extrêmement difficiles et délicates. Des ennemis jaloux le desservirent à la cour, et le firent envoyer aux armées, où ils prévoyaient qu'il ne pourrait soutenir sa réputation. Les troupes chinoises étaient alors occupées à la conquête du pays des Eleuths, qui ne fut terminée qu'en 1759. Chonédé n'était pas guerrier; mais le chef de l'armée, qui con-

naissait sa profonde capacité, sut tirer d'utiles services de ses talents, en lui confiant les principales fonctions administratives, et en le chargeant de pourvoir aux subsistances des troupes. Sa conduite dans une circonstance délicate, et la sage réponse qu'il fit pour la motiver furent mal interprétées à la cour. On lui supposa des torts et des vues criminelles, et des ennemis parvinrent à aigrir tellement contre lui l'esprit de Kien-long, que ce prince résolut de le faire punir de mort. Un des gendres de l'empereur, à qui le courrier porteur de cet ordre était adressé, fut chargé de le faire exécuter. Le courrier était déjà parti depuis cinq jours, lorsque Laï-pao, le second des ministres de la cour, homme vénérable par son âge, et respecté surtout pour son inflexible droiture, osa se jeter aux pieds de l'empereur, et réclamer sa justice en faveur de Chouédé. Après une courte énumération de ses services, il ne craignit pas de dire, en présence de tous les courtisans, que Chouédé était peut-être le seul homme de l'empire qui fût sincèrement attaché aux intérêts de l'état et à la personne de l'empereur. Il supplia le monarque de révoquer un ordre qu'il n'avait donné sans doute que sur de faux exposés. « Il n'est plus temps; » répondit Kien-long; il y a cinq » jours que le courrier est parti, et il » est impossible qu'un autre puisse le » devancer. — Cette célérité n'est pas » sans exemple, répliqua le ministre, » et je prie votre majesté de charger » mon fils de ses ordres. — J'y consens, reprit l'empereur; qu'il parte, » et aille annoncer à Chouédé que je » lui pardonne. » A l'instant le fils du ministre partit pour l'armée. Le premier courrier, comme tous ceux dépêchés par l'empereur, avait fait une

diligence incroyable. Il arriva précisément lorsque Chouédé s'occupait d'une opération pressante et majeure, dont le travail exigeait encore quelques jours, et que lui seul pouvait terminer. Le gendre du monarque lui annonça l'ordre fatal qu'il venait de recevoir. Chouédé, après l'avoir écouté avec respect, mais avec un sang-froid et une fermeté dignes des anciens Romains, répondit qu'il était prêt à obéir. « Mais, ajouta-t-il » d'un ton calme et tranquille, vous » que l'empereur a chargé de ses ordres, et qui voyez l'état présent » des affaires, il est de votre devoir » de prendre sur vous, même au » péril de votre tête, de me laisser » vivre encore quelques jours; le » bien de l'empire, la gloire de notre » maître commun et le salut de l'armée l'exigent. » Le gendre de Kien-long se trouva fort embarrassé. En n'obéissant pas, il se rendait coupable d'un crime qu'on punit de mort à la Chine, et en obéissant, il courait le risque de faire périr toute l'armée. Cette dernière considération l'enhardit à prendre sur lui d'accorder à Chouédé un délai de quinze jours. Ce délai, qui donna à celui-ci le temps de prendre et d'assurer toutes ses mesures pour la conservation des troupes, lui sauva la vie. Le fils du ministre Laï-pao, qui lui apportait sa grâce, arriva quelques jours après. Les nouvelles preuves de zèle et de fidélité que donna Chouédé mirent son innocence dans le plus grand jour, et les services qu'il rendit dans le cours de cette guerre furent si bien appréciés, que, lorsqu'il fut question de récompenses après la conquête, l'empereur lui accorda, comme au chef de l'armée et à ses trois lieutenants-généraux, l'honorable prérogative d'entrer à cheval dans les cours

du palais. De retour à Pé-king, et rentré à la cour, Chouédé fut admis dans la familiarité de Kien-long, et ce prince conçut une idée si avantageuse de sa vertu et de sa capacité, qu'il en fit son premier ministre et le dépositaire de tous ses secrets. Il l'avait sans cesse auprès de lui, et ne réglait rien sans le consulter. Cette confiance fut inaltérable, et Chouédé mérita de la conserver tant qu'il vécut. Ce ministre mourut en 1777, vivement regretté de son maître et de tout l'empire. Kien-long fit placer son portrait dans le *lien-léang-tsé*, temple consacré en l'honneur de ceux qui se sont distingués par leur sagesse et leur intégrité. G—R.

CHOUET (JEAN-ROBERT), né à Genève en 1642, fit ses études dans sa patrie, et alla les continuer à Nîmes. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il disputa la chaire de philosophie vacante à Saumur, contre un vieux péripatéticien de Saintonge. Celui-ci, près de succomber, proposa de répondre sur-le-champ à toutes les questions possibles. Chouet subit le premier cette épreuve difficile, presque ridicule, et s'en tira fort bien. Il demanda ensuite à son adversaire pourquoi l'on voit toujours la couleur rouge de l'arc-en-ciel dans sa partie supérieure, tandis qu'on observe la couleur verte dans sa partie inférieure. Le péripatéticien avoua son ignorance. Chouet expliqua le phénomène, et la chaire lui fut adjugée. Ayant reconnu la supériorité de la philosophie de Descartes sur celle d'Aristote, il la fit recevoir dans l'académie de Saumur, et, en 1669, dans celle de Genève, lorsqu'il fut nommé par le conseil à la chaire de philosophie, après la mort de Gaspar Wiss. Un grand nombre de ses élèves le suivit des bords de la Loire à ceux du Léman. « Il eut, dit

» Senechier, la gloire, peut-être le maître
 » heur d'avoir Bayle pour son disci-
 » ple. » Ce disciple fut du moins reconnaissant, et parla toujours de son maître avec éloge. Chouet fut fait conseiller de la république en 1686, et conserva dans le gouvernement la réputation dont il brillait à l'académie. Il se montra négociateur habile à Zurich et à Berne, avec les cantons suisses; à Soleure, avec l'ambassadeur de France; à Turin, auprès du roi de Sardaigne. Il préféra, dans l'administration, la partie la plus analogue à son goût et à ses connaissances; il veilla sur l'académie, fit adopter de sages réglemens pour la bibliothèque publique, qui lui dut de grands accroissemens, mit en ordre les archives de la ville, les registres du conseil, et mourut le 17 septembre 1751. Il avait publié une *Logique* en latin, Genève, 1672, in-8°; des thèses physiques *De variâ astrorum luce*, 1674, in-4°; une *Lettre sur un phénomène céleste*, dans les *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1685. On a encore de lui un *Mémoire succinct sur la réformation*, fait en 1694, et des *Réponses à des questions de milord Townshend sur Genève ancienne*, faites en 1696, et publiées en 1774; mais son ouvrage le plus considérable, qui est resté manuscrit, a pour titre : *Diverses recherches sur l'histoire de Genève, sur son gouvernement et sa constitution*, 3 vol. in-fol. On en trouve un extrait dans le *Journal helvétique*, janvier 1755. Chouet avait fourni à Spon les documents nécessaires pour son *Histoire de Genève*. V—VE.

CHOUL (DU). V. DUCHOUL.

CHOUPPES (AIMARD, MARQUIS DE), page du roi en 1625, volontaire au régiment des gardes en 1628, servit en cette qualité au siège de la Rochelle,

et fit toutes les campagnes du reste du règne de Louis XIII. Créé lieutenant-général d'artillerie en 1643, il commanda cette arme à divers sièges jusqu'en 1650, et obtint ensuite un régiment d'infanterie. Envoyé en 1647 pour négocier l'alliance avec le duc de Modène, il y réussit, signa le traité, et fut nommé maréchal-de-camp. Il prit en 1651, avec son régiment, le parti du prince de Condé, qui l'envoya à Madrid pour ménager ses intérêts. Rentré dans le devoir, en 1653, on le créa lieutenant-général. Il fut employé à l'armée de Guienne; on lui donna les pouvoirs nécessaires pour conclure l'accommodement du prince de Conti; il y réussit, et Bordeaux, la Guienne et le Périgord rentrèrent sous l'obéissance du roi. Employé en Catalogne, sous le prince de Conti, il s'y distingua tellement, qu'on lui donna ensuite la lieutenence générale du gouvernement de Roussillon, dont il se démit en 1661. Il obtint le commandement de Belle-Isle-en-Mer en 1662, et, en 1667, la permission d'aller servir en Portugal; il en revint l'année suivante après la paix, et ne servit plus. Il mourut en 1677. Dupont-Dutertre, qui était son parent, a publié les *Mémoires de M. le marquis de Chouppes*, Paris, 1753, 2 parties, in-12; ils commencent en 1625, et ne vont que jusqu'à 1660.

D. L. C.

CHRAMNE. V. CLOTAIRE I^{er}.

CHRESTIENS, surnommé *de Troyes*, du lieu de sa naissance, a été l'un des romanciers les plus féconds et les plus estimés du 12^e siècle. C'était l'usage des beaux esprits de ce temps, de s'attacher à quelques uns des souverains que le régime féodal avait tant multipliés. Chrestiens servit particulièrement Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui fut tué

devant St-Jean-d'Acre en 1191, et mourut la même année que son protecteur. Aucun poète n'a été plus loué de ses contemporains; Huon de Méry, Guillaume de Normandie, Raoul de Houdanc, l'auteur du roman du *Chevalier à l'espée*, Thibaud, roi de Navarre, lui ont accordé les plus grands éloges. Chrestiens méritait tout le bien qu'on a dit lui, par l'invention, la conduite, et particulièrement par le style qui l'élève au-dessus de tous les écrivains de son temps. Il avait réussi à donner à la langue romane un caractère d'énergie et des tournures gracieuses, dont on ne la croyait pas susceptible, et il est sûr que la langue française fut alors plus près d'une certaine perfection, qu'elle ne l'a été depuis dans le 16^e siècle. De ses nombreuses productions, six seulement nous sont parvenues: I. le roman de *Perceval le Gallois*, traduit de prose en vers d'un épisode du roman de *Tristan de Léonois*, par Luces du Gast (1). Cet ouvrage, dédié au comte de Flandre, ne contient pas seulement les aventures de Perceval, mais encore celles de Gauvain, neveu du roi Artus. Une observation qui a échappé à tous les bibliographes, c'est que Chrestiens n'est pas le seul auteur de ce roman; Gautiers de Denet en fut le continuateur, et Manessier, poète de la comtesse Jeanne de Flandre, y mit la dernière main. Lacroix du Maine et Duverdiér ont confondu cet ouvrage avec le roman du Graal, et ont ajouté au nom de Chrestiens, celui de Manessier. II. Le roman du *Chevalier au lion*; il contient les aventures du chevalier Yvain, fils du roi Urien. Galland l'a confondu avec le roman du *Brut*, l'a attribué à Ro-

(1) Manuscrit, bibliothèque impériale, N^o. 6837; 27 et 73, fonds de Caugé, bibliothèque de l' Arsenal.

bert Wace, et, par cette fausse opinion, a induit en erreur Bouhier et Brequigny. III. Le roman de *Guillaume d'Angleterre* (manuscrit, N^o. 6987). L'histoire y est tellement défigurée par la fable, qu'on ne sait trop duquel des deux Guillaume il est question dans ce poëme. IV. Le roman d'*Erec et d'Énide* (manusc., N^{os}. 6987 et 7518), contenant des aventures de la *Table ronde*. Galland a confondu cette production avec le roman de *Perceval*, et l'a attribuée à un Raoul de Beauvais, dont le nom n'a jamais existé dans les fastes de la romancerie. V. Le roman de *Cliget*, chevalier de la *Table ronde* (manusc., N^o. 7518, et fonds de Cangé, N^{os}. 27 et 75), dont le sujet appartient entièrement à Chrestiens de Troyes; VI. le roman de *Lancelot du Lac*, ou de *la Charette* (manusc., fonds de Cangé, N^o. 75), mis en vers d'après la version en prose de Gautier Mapp. L'auteur n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main, et Godefroi de Ligny se chargea de l'achever. Lacroix du Maine, Duverdier et Fauchet, d'après le titre de ce roman, en ont fait deux ouvrages différents. Dans les huit premiers vers du roman de *Cliget*, Chrestiens nous fait connaître les titres de plusieurs de ses productions, qui ne nous sont pas parvenues; ce sont des traductions ou des imitations d'Ovide; mais il n'y a guère que le roman de *Tristan*, qui soit une véritable perte. Les romans qui lui ont été faussement attribués, sont : I. *le Chevalier à l'espée*; II. la continuation du roman des *Chevaliers de la Table ronde*; III. le roman du *Graal*; IV. le roman de *Troye*; V. le roman de *Parthenopex de Blois*; VI. le roman de *Blanchandin*. Si les ouvrages du poète troyen, écrits dans une langue aussi difficile à déchiffrer qu'à

entendre, n'ont pas le mérite d'intéresser tous les lecteurs, ils peuvent au moins faire connaître les mœurs et les usages du 12^e. siècle, et surtout faciliter la comparaison de la langue française à ses différentes époques. R—T.

CHRÉTIEN (GUILLAUME), ou, comme on écrivait alors, *Chrestian*, gentilhomme breton, cultiva la médecine avec succès dans le 16^e. siècle, et traduisit en français quelques traités d'Hippocrate, de Galien et de Jacques Sylvius. Il est auteur du *Philathes sur les erreurs anatomiques de certaines parties du corps humain, naguères réduites et colligées selon la sentence de Galien*, Orléans, 1536, in-12. D'abord médecin du duc de Bouillon, ensuite de François 1^{er}. et de Henri II, il mourut vers 1560. On trouve la liste de ses autres ouvrages, devenus de peu d'intérêt, dans la *Bibliothèque de Duverdier* et dans les *Mémoires de Nicéron*, tome XXXIV. Ce dernier observe que van der Linden, et son continuateur Mercklein, n'ont point connu ce médecin. Éloy, dans son Dictionnaire, a commis une faute bien plus grande qu'une omission, en confondant Guillaume Chrétien avec son fils (FLORENT), qui n'a jamais exercé la même profession. W—s.

CHRÉTIEN (FLORENT), fils du précédent, né à Orléans le 26 janvier 1541, fut élevé dans la religion protestante. Il apprit la langue grecque du célèbre Henri Étienne, l'homme de son siècle qui en connaissait le mieux les beautés; il fit de très grands progrès sous un tel maître, et mérita d'être nommé précepteur du jeune prince de Béarn, depuis Henri IV. Pendant les guerres de la ligue, la ville de Vendôme, où il s'était retiré, ayant été assiégée et prise, il tomba au pouvoir des catholiques; Henri IV

le délivra de leurs mains en payant sa rançon. Ce fut la seule marque de reconnaissance que lui donna ce prince, qui ne l'aimait pas, sans qu'on ait pu en savoir la cause. Florent Chrétien réussissait mieux à faire des vers latins ou grecs, que des vers français; ceux qu'il a composés dans cette dernière langue sont très médiocres, même pour le temps, tandis que ses vers grecs et latins sont encore estimés. Il avait fait une étude particulière des anciens poètes, et surtout d'Aristophane et d'Euripide. Ses remarques sur Aristophane ont été insérées, avec ses traductions en vers latins des *Guépes*, de la *Paix* et de *Lysistrata*, dans la belle édition de ce poète donnée par Kuster, en 1710. Il a traduit aussi l'*Andromaque* et le *Cyclope*, d'Euripide; les *Sept devant Thèbes*, d'Eschyle, et le *Philoctète* de Sophocle. Son caractère le portait à la satire; il en a publié deux sous le nom de *François de la Barroinie*, contre Ronsard, qui avait attaqué les calvinistes dans ses vers. Il écrivit aussi contre Pibrac, qui avait fait l'apologie de la Saint-Barthélemi. Dans la suite, il se réconcilia sincèrement avec eux, et leur donna plusieurs preuves d'une véritable amitié. Il a eu part à la *Satire Ménippée*. Il mourut de la pierre, à Vendôme, le 5 octobre 1596, dans sa 66^e. année. Il joignait à son nom, en latin, celui de *Quintus*, parce qu'il était le cinquième enfant que sa mère eût mis au monde, et celui de *Septimius*, parce qu'il était né dans le septième mois. Prosp. Marchand dit que Florent Chrétien était l'un des plus honnêtes hommes de son siècle. On assure que, sur la fin de sa vie, il abjura le calvinisme. Ses ouvrages les plus recherchés, sont : I. *Hymne généthliaque sur la naissance du fils du comte de Soissons*, Pa-

ris, 1567, in-8^o.; II. *le Jugement de Paris*, dialogue joué à Enghien, à la naissance du fils du prince de Condé, Paris, 1567, in-8^o.; III. *le Cordelier*, ou *le S. François*, de Buchanan, mis en vers français, Genève, 1567, in-4^o.; IV. *Jephté*, ou *le Vœu*, tragédie traduite du latin de Buchanan, en vers français, Paris, Rob. Estienne, 1566, in-4^o., réimprimée plusieurs fois depuis; V. *les Quatre livres de la vénerie d'Oppian*, poète grec, traduits en vers français, Paris, 1575, in-4^o.; VI. *Fabri Pibracii tetrasticha*, græc. et latin. versibus expressa, Paris, 1584, in-4^o.; VII. *Epigrammata ex anthol. græcâ selecta, et latinis versibus reddita; Musæi poematum de Leandri et Herûs amoribus, metris latinis expressum*, Paris, 1608, in-8^o.; VIII. *Histoire de notre temps*. Il avait laissé en manuscrit beaucoup de notes précieuses, que sa petite-fille, M^{me}. de la Guerche, légua à l'abbé Canaye, dont elle était marraine, etc. (Voy. Etienne DE CANAYE). W—s.
 — CHRÉTIEN (PIERRE), né à Poligny, en Franche-Comté, dans le 16^e. siècle, fut principal du collège de cette ville jusqu'en 1580; il donna alors sa démission, et entra au conseil de la ville. Il mourut en 1604. On a de lui un ouvrage intitulé : *Lucanici centones, ex Pharsaliæ libris desumpti, in quibus facies bellorum apud Belgas gestorum repræsentatur*, Besançon, 1588, in-4^o.; Bruxelles, 1590, in-8^o. : ce petit écrit est devenu rare; c'est un tableau assez fidèle des troubles qui agitaient la Flandre; mais l'auteur s'y montre trop partisan du gouvernement espagnol; il peint, des couleurs les plus noires, le malheureux prince d'Orange, et ne rougit pas de prodiguer les éloges à Balthasar Girard, son assassin. (V.

GIRARD). — CHRÉTIEN (Nicolas), sieur des Croix, fut aussi un poète médiocre du même temps. Né à Argentan, en Normandie, il écrivit pour le théâtre, et fit représenter, en 1608, *le Ravissement de Céphale*, pièce à machines, qu'il avait traduite de l'italien. Il donna ensuite successivement : *les Portugais infortunés*, tragédie ; *Amnon et Thamar*, tragédie ; *Alboin, ou la Vengeance*, tragédie, et *les Amantes, ou la Grande pastorale*. Toutes ces pièces sont en cinq actes, avec des intermèdes ou des chœurs. Elles furent imprimées à Rouen, de 1608 à 1615, et le recueil en est rare et recherché par les curieux qui veulent connaître la marche de l'art dramatique en France. On a encore de lui *les Royales Ombres* (en vers), Rouen, 1611, in-8.

W—s.

CHRÉTIEN. Voy. PLESSIS (Tous-saint du).

CHRÉTIEN (GILLES-LOUIS), né à Versailles en 1754, premier violoncelle à l'Opéra, nommé, au concours de 1785, musicien de la chapelle du roi et des concerts particuliers de la reine. Privé de sa place par la révolution, il sut trouver une ressource en faisant des portraits au physionotrace, instrument qu'il avait d'abord imaginé pour son amusement, et dont l'invention lui a été faussement contestée par M. Quenedey. Il est auteur d'un livre intitulé : *la Musique étudiée comme science naturelle, certaine, et comme art*, ou *Grammaire et Dictionnaire musical*, Paris, 1811, in-8°, avec un cahier de planches in-4°. La pratique et la théorie de l'art musical sont traitées dans cet ouvrage, fruit de trente années de travail, d'une manière absolument neuve. L'auteur a su établir avec solidité des principes dont il a tiré des

conséquences heureuses. On trouve aussi dans cette sorte de grammaire beaucoup d'idées sur la philosophie de l'art, entre autres celle de la *tolérance des sons*, qui sera combattue par les physiciens, mais dont une expérience continuelle justifie l'emploi pour le charme de l'oreille. L'ouvrage de Chrétien a mérité le suffrage de trois célèbres compositeurs, MM. Grétry, Martini et Lesueur. Chrétien est mort le 4 mars 1811, au moment où il terminait la gravure des planches de son ouvrage, qu'il a faite lui-même. Z.

CHRIST (JEAN-FRÉDÉRIC), naquit à Cobourg, en avril 1700. Son père était conseiller du duché de Saxe, et directeur du collège de Cobourg. Il inspira de bonne heure à son fils le goût des lettres qu'il cultivait lui-même avec succès. Christ n'avait que treize ans quand il fit imprimer à Cobourg quelques morceaux de l'histoire d'Allemagne; il publia successivement divers fragments de cet ouvrage, depuis 1714 jusqu'à 1718, époque à laquelle il commença à se livrer à un nouveau genre d'études. Les auteurs de l'antiquité, qu'il avait trop négligés, devinrent sa lecture la plus chère. Il se rendit à Iéna pour entendre les leçons des professeurs de l'université, et il y apprit le droit et la philosophie. Il revint à Cobourg, où ses nouvelles connaissances lui firent de nouveaux amis. Le baron de Wolzogen, premier ministre du duché de Saxe, fut si charmé de sa conversation qu'il voulut que ses enfants allassent aussi étudier à l'université de Iéna; il en confia la conduite à Christ, qui obtint la permission de professer sans avoir besoin d'être maître-ès-arts. Le concours des auditeurs accourus pour l'entendre était si nombreux que le nouveau professeur était souvent obligé, pour prévenir la trop grande affluence, de com-

mencer ses leçons dès cinq heures du matin. Il avait publié, en 1724, *Quelques esquisses de l'histoire de la peinture moderne*, en allemand. Cet ouvrage fut suivi de son *Commentatio de consensu artium*, Halle, 1726, in-4°. Il ne se passait point d'année que Christ ne mit au jour quelques dissertations philologiques, ou sur quelque point d'histoire; il était infatigable au travail; il arrivait souvent qu'il publiait dans la même année trois et quatre ouvrages sur différents sujets. Cette grande application ne l'empêchait pas de surveiller l'éducation des enfants du baron de Welzogen. Le comte de Buaau, chancelier du roi de Pologne, qui avait lu les ouvrages de Christ, voulut aussi lui confier l'éducation de son fils. Frédéric s'en chargea en 1729; mais avant de se rendre à Leipzig, où il devait conduire son nouvel élève, il reçut de l'université de Jéna le titre de maître-ès-arts. Il fut nommé, dans la même année, professeur d'histoire, et il remplit cette place pendant quatre ans, au bout desquels il partit avec son élève pour visiter la Hollande, l'Angleterre, la France et l'Italie. Il revint à Leipzig, où il fut nommé, en 1740, professeur de poésie. Il a publié un grand nombre de vers latins faits pendant et depuis ses voyages. Quoique doué par la nature d'une complexion vigoureuse, il l'usa en peu d'années par l'excès du travail, et il n'était âgé que de cinquante-six ans lorsqu'il mourut à Leipzig, le 5 août 1756. Christ avait publié, en 1745, une *Dissertation sur les vases murrhins des anciens*, où il faisait preuve de vastes connaissances dans cette partie. On peut voir dans Meusel et dans Adelung la liste de ses nombreux ouvrages. Les plus importants sont : I. *Dictionnaire des monogrammes*. Cet ouvrage, écrit en alle-

mand, parut à Leipzig en 1747, in-8°. Il fut, trois ans après, traduit en français, et publié à Paris en 1750, sous ce titre: *Dictionnaire des monogrammes, lettres initiales, logoglyphes, rébus, sous lesquels les peintres, les graveurs et les dessinateurs ont désigné leurs noms; traduit en français par Sellius, et augmenté de plusieurs suppléments*, in-8°. Dans l'intention de donner une explication des chiffres dont les anciennes gravures sont marquées, Christ avait formé une ample collection de ces pièces, surtout de celles d'anciens maîtres allemands, et, pour acquérir quelque connaissance des pratiques de l'art, il s'était exercé à graver à l'eau-forte. On trouve dans quelques-uns de ses ouvrages des estampes gravées par lui; elles sont toutes au-dessous du médiocre. On lui reproche d'avoir mis beaucoup de confusion dans son *Dictionnaire des monogrammes*; il se perd souvent en mauvais raisonnemens pour donner des explications qu'il ne paraît pas comprendre lui-même. C'est, malgré tous ses défauts, le meilleur ouvrage que nous ayons sur cette matière. II. *Noctes academiæ*, Halle, 1727-29, 4 part. in-8°. C'est un recueil de dissertations sur plusieurs points de philologie, d'histoire du droit romain, et de littérature classique. On trouve en tête une planche gravée par lui-même. III. *Origines Longobardicæ*, Halle, 1728, in-4°. On y trouve le texte de Conrad de Lichtenau et de quelques autres historiens du moyen âge, d'après d'anciens manuscrits. IV. *De Nic. Machiavello libri III*, Leipzig, 1751, in-4°; c'est une apologie de Machiavel. V. Il rédigea le texte latin et les préfaces des deux premières *Chiliades* de la *Dactyliotheca universalis*, Leipzig, 1755 et 1756

(voy. LIPPERT). Les travaux philologiques de Christ sont en grand nombre; le plus considérable est un *Commentaire sur les dix premiers livres de Tite-Live*; on le trouve dans l'édition de cet historien, donnée à Amsterdam en 1741, par Drakenborch, in-4°. Christ a aussi publié quelques dissertations sur les *Fables de Phèdre*, et ne pouvait se résoudre à en reconnaître l'authenticité: *Auctarium fabularum quorundam Phædri, nec Phædri*, 1747, in-8°.; *Fabularum veterum Æsopiarum libri duo, è quibus pleraque.... passim reperisse eum, qui Phædri sub nomine fertur, verisimile est*, 1748, in-4°.

A—s.

CHRISTIAN I^{er}, roi de Danemark, fils de Thierri-le-Fortuné, comte d'Oldenbourg, et de sa seconde femme Hedwige, héritière de Sleswig et de Holstein, naquit en 1425. A la mort de Christophe de Bavière, décédé sans postérité en 1448, les trois royaumes du Nord, alors réunis, durent, d'après la convention de Calmar, élire en commun un nouveau souverain. Cependant les états de Suède nommèrent Charles Gantson pour régner sur leur pays; les Danois assemblèrent une diète particulière, et fixèrent leur choix sur Adolphe, duc de Sleswig. Ce prince, s'excusant sur son âge avancé, refusa la royauté, et invita les Danois à prendre pour roi Christian, comte d'Oldenbourg, son neveu et son héritier. Ils acceptèrent cette proposition, et Christian se rendit à Lunden, où il fut proclamé roi. La Norvège suivit l'exemple du Danemark. Christian chercha aussi à obtenir la couronne de Suède; mais Charles avait gagné l'affection des Suédois. L'île de Gotland était occupée par Éric de Poméranie, autrefois souverain des trois royaumes, alors chef de pirates. Pressé

par Charles, il céda l'île à Christian, qui conclut une trêve d'un an avec les Suédois. Charles était parvenu en 1449 à se faire élire roi de Norvège; mais Christian parvint à lui enlever cette couronne. Les deux monarques, après quelques invasions sans résultat de part et d'autre, signèrent, en 1453, une trêve qui fut prolongée plusieurs fois, sans pouvoir conclure la paix. Christian avait dans ses intérêts plusieurs nobles et les évêques de Suède. Aidé de ces derniers, il entra en Suède en 1456. Bengtson, archevêque d'Upsal, se met à la tête de ses vassaux, pille les domaines de Charles, l'assiège dans Stockholm, et le force à prendre la fuite. Christian s'avance avec une flotte considérable; la capitale lui ouvre ses portes, et il est couronné à Upsal. Voulant aussitôt assurer la réunion des trois royaumes, il confirma les prérogatives du clergé, fit des libéralités aux églises, et comb'a Bengtson de bienfaits. Les états de Sleswig et du Holstein le choisirent, en 1559, pour souverain, et, comme suzerain, il se fit rendre hommage par la ville de Hambourg, dont il confirma les privilèges. Sa trop grande confiance dans l'archevêque d'Upsal pensa lui être funeste. En partant pour la Finlande, où il allait s'opposer aux incursions des Russes, il l'avait chargé d'établir un impôt. A son retour, en 1463, il trouva partout des indices d'un soulèvement prochain. Croyant apercevoir quelque intelligence entre l'archevêque et les mutins, il s'assura de sa personne. Voulant ensuite prévenir l'effet des foudres de l'Église déjà lancées contre lui par Pie II, il forma une congrégation d'ecclésiastiques, à laquelle il remit l'exposé de ces griefs contre Bengtson; la commission était si délicate, qu'ils prirent le

parti de ne rien prononcer. Christian, impatient, emmena son prisonnier à Copenhague. Alors Kettil Carlson Vasa, évêque de Linkœping, et neveu de Bengtson, qui avait inutilement offert à Christian vingt-quatre cautions pour mettre son oncle en liberté, excita un soulèvement, et fit déclarer le roi de Danemark déchu de tous ses droits sur la Suède. Christian, après l'avoir combattu par des manifestes, où il se justifiait, réunit des forces, battit Kettil, qui assiégeait Stockholm; défait à son tour, il se réfugia dans cette ville, où il soutint un siège long et meurtrier; mais étant retourné en Danemark, la garnison fut réduite par Charles, que les mécontents avaient rappelé. Cependant les Suédois se déclarèrent encore une fois contre ce prince. Excommunié, battu et assiégé dans Stockholm, il renouça de nouveau à la couronne en 1465, et la Suède fut en proie à la tyrannie des ecclésiastiques. Alors, on parla d'élire un administrateur du royaume; Bengtson eut recours à Christian, qui, fatigué de tant de révolutions, montra peu d'empressement. La Suède, déchirée par une guerre intestine, rappela Charles. Les hostilités recommencèrent en 1468, entre ce prince et Christian; l'avantage resta enfin au premier, qui à sa mort, en 1470, nomma Sten Sture administrateur. Le parti de Christian prétendit que le trône n'était pas vacant. Ce monarque, après avoir écrit aux états pour leur rappeler ses droits, parut devant Stockholm en 1471, et essaya de faire accepter des propositions de paix. Instruit que Sture rassemblait des troupes, il mit son armée à terre, et se fit rendre hommage à Upsal. Obligé, par l'approche de Sture, de rentrer dans son camp, il fut blessé, défait, et retourna en Danemark, où, suivant le rap-

port des historiens, il renouça pour toujours à la couronne de Suède. Ce prince profitant d'un instant de calme, en 1455, avait réuni au domaine de la couronne les portions que les rois, ses prédécesseurs, avaient aliénées. Il eut des démêlés avec le St.-Siège, au sujet de la nomination à l'archevêché de Drontheim. En 1456, il conclut avec Charles VII le premier traité qui ait existé entre la France et le Danemark. Les deux rois, également ennemis des Anglais, s'y promettent des secours mutuels contre ces insulaires, les Suédois et les villes anséatiques. Le roi de France termina aussi le différend qui partageait l'Écosse et le Danemark, au sujet de la possession des îles Orcades et de Shetland. Elles furent, en 1468, engagées à l'Écosse. Christian eut des contestations sérieuses avec son frère Gerhard, qu'il avait établi administrateur du Slesvig et du Holstein, et qu'il en chassa, à cause de sa conduite tyrannique. Christian, pour se faire relever du vœu inconsidéré d'entreprendre un voyage à la Terre-Sainte, se mit en route pour Rome en 1475. Il était, ainsi que toute sa suite, en habit de pèlerin, et il offrit au S. Père des harengs, de la morue et des peaux d'hermine. Sixte IV traita le roi avec distinction, le combla de dons magnifiques, et lui accorda la permission d'établir une université dans ses états. Christian était à peine de retour en Danemark que l'empereur l'invita à venir à Cologne, pour servir d'arbitre entre l'archevêque et le chapitre, dont les démêlés allaient exciter la guerre entre l'empire et Charles-le-Téméraire. Christian, après avoir fait un voyage inutile, ne s'occupait que du bonheur de ses sujets, lorsqu'il mourut le 22 mai 1481. Tous les historiens rendent justice à l'humanité, à la libéralité de ce prince. Quelquefois

cette dernière qualité dégénéra en prodigalité. La dissimulation la plus profonde est dans son caractère un trait dominant. Il soutint avec fermeté les droits du trône contre la noblesse, supprima plusieurs usages féodaux, et encouragea l'agriculture et le commerce ; mais le défaut d'argent et les embarras de finances ralentirent toutes ses opérations militaires. Il s'interposa entre les villes anséatiques et l'Angleterre pour le maintien de la paix en 1475, et lui-même conclut avec Édouard IV une trêve, qui fut prolongée à différentes reprises. Il institua, en 1478, l'ordre de l'Éléphant. Christian I^{er}. avait épousé Dorothée de Brandebourg ; il en eut Jean, qui lui succéda, Frédéric, duc de Sleswig, et ensuite roi de Danemark, et Marguerite, femme de Jacques III, roi d'Écosse. E—s.

CHRISTIAN II, roi de Danemark, naquit à Copenhague le 2 juillet 1481. Sa naissance fut, dit-on, accompagnée de prodiges sinistres ; mais l'éducation bizarre et négligée qu'il reçut, et les liaisons qu'on lui laissa former dès sa tendre jeunesse avec des enfants des conditions les plus basses, durent faire présager bien plus sûrement encore qu'il occuperait mal le rang auquel il était destiné. Parvenu à l'adolescence, son naturel fougueux lui fit chercher à surpasser ses compagnons dans leurs excès. Le bruit de ses déréglés parvint enfin au roi Jean, son père, qui le châtia sévèrement, mais sans succès. Appelé à Bergen en 1507, pour y réprimer quelques mouvements séditieux, il conçut une passion violente pour Dyveke, jeune hollandaise, dont la mère, nommée *Sigebrite*, tenait une hôtellerie. Dyveke devint la maîtresse de Christian, qui laissa prendre à cette fille, et surtout à sa mère, un

empire absolu sur son esprit. Il gouverna la Norvège sous le titre de vice-roi, mais avec un pouvoir absolu, jusqu'au moment où la santé chancelante de son père le rappela à Copenhague. Parvenu au trône, il jura de conserver les privilèges des deux royaumes. Voulant d'abord assurer son autorité, il ne prit aucune part aux guerres étrangères dans lesquelles on essaya de l'engager. Il se fit couronner à Copenhague, puis en Norvège, et, voulant former une alliance qui pût lui être utile, il épousa, en 1515, Isabelle, sœur de Charles-Quint. Il adressa ensuite de sérieuses remontrances à Henri VIII, sur les pirateries des Anglais, renouvela les traités avec le grand-duc de Moscovie, et s'occupa à tirer le commerce de la dépendance des villes anséatiques. Cette conduite fit concevoir des espérances à ceux même que le caractère emporté de Christian avait alarmés ; mais bientôt la mort de Dyveke, arrivée en 1517, occasionna des scènes atroces. On accusa les parents de Torbern Oxe, gouverneur du château de Copenhague, de l'avoir empoisonnée. Oxe eut l'imprudence d'avouer au roi qu'il avait été l'amant de cette femme. Christian, qui l'en avait soupçonné, le fit décapiter. D'autres exécutions répandirent l'effroi dans tout le royaume ; des potences furent dressées dans les principales villes ; ce fut surtout contre la noblesse que se dirigea la fureur de Christian, et il n'eut, pour instruments de sa tyrannie, que des gens d'origine et de mœurs abjectes. Sigebrite, dont on connaissait l'influence sur son esprit, était particulièrement l'objet de la haine publique ; cependant les grands s'abaissaient devant elle. L'année 1516 avait été marquée par l'arrivée d'un légat du pape Léon X dans le Nord,

pour y prêcher les indulgences. Christian l'accueillit, espérant qu'il le servirait en Suède, dont il ambitionnait la couronne. Les Suédois étaient divisés en plusieurs partis. Gustave Trolle, nouvellement élu archevêque d'Upsal, ennemi juré de Stenon Sture, administrateur du royaume, s'était ligué secrètement avec Christian; mais les états de Suède s'engagèrent à défendre Sture, déposèrent Trolle, firent raser son château, et l'obligèrent à renoncer à son titre d'archevêque. Le nonce du pape, arrivé en Suède dans ces circonstances, se laissa gagner par Sture, lui révéla tous les projets de Christian, et écrivit au pape pour justifier les Suédois et accuser Trolle. Enfin, Christian se rendit lui-même en 1518 devant Stockholm. Sture l'ayant repoussé, il eut recours à l'artifice, et proposa une entrevue à l'administrateur dans Stockholm, en demandant six otages choisis dans les premières familles. Ces otages, parmi lesquels se trouvait Gustave Wasa, étant arrivés sur la flotte danoise, le perfide monarque les traita en prisonniers, et partit pour le Danemark. En 1520, au milieu de l'hiver, Christian revint en Suède à la tête d'une armée, dans laquelle on comptait deux mille soldats français que lui avait envoyés François I^{er}. Les Suédois furent défaits près de Bogesund, le 19 janvier; Sture fut blessé mortellement. Les Danois profitèrent de leur succès. Trolle présida, avec toutes les marques de sa dignité, aux états convoqués à Upsal, et proposa de reconnaître Christian; un parti tenait encore pour l'indépendance, mais celui qui voulait l'union l'emporta; on se soumit à la nécessité. Une amnistie générale fut proclamée, chacun s'empressa d'en profiter. La

capitale, où s'était retirée la veuve de l'administrateur, résista quelque temps. Dès que la mer fut libre, Christian vint lui-même avec sa flotte, et jeta l'ancre près de Stockholm. Presque tout le clergé, une partie de la noblesse, allèrent lui rendre leurs hommages. La capitale ne se rendait pas encore. Christian voyait avec peine l'été s'écouler; les provisions s'épuisaient, son armée murmurait; il prit le parti d'envoyer des émissaires suédois aux habitants de Stockholm. Ses promesses, la disette, opérèrent ce que n'avait pu la force des armes; on consentit à le recevoir. Il promit de conserver à la Suède ses libertés, de donner à la veuve de l'administrateur un établissement en Finlande, et de mettre le passé en oubli. Il fit son entrée dans Stockholm le 7 septembre, renvoya son couronnement au 2 novembre, convoqua pour cette époque l'assemblée des états, et partit pour Copenhague. De retour à Stockholm dès la fin d'octobre, il demanda aux évêques et aux sénateurs un acte qui le reconnût monarque héréditaire, et se fit couronner deux jours après par Trolle. Il ne créa chevaliers que des étrangers, et, à cette occasion, déclara qu'il ne conférerait cet honneur à aucun Suédois, parce qu'il ne devait la Suède qu'à ses armes. Malgré la consternation générale, il sut gagner la multitude. Il songeait à raffermir en Suède l'autorité royale qui y avait toujours été chancelante. Ses atroces conseillers se réunirent pour lui persuader que le seul moyen d'y réussir était de détruire les principales familles; cet avis sanguinaire plut au caractère farouche de Christian. Ses ministres différaient sur les moyens d'exécution. Enfin, Shghoek, son confesseur, jadis barbier en Westphalie,

rappela la bulle d'excommunication lancée contre les ennemis de Trolle, et ajouta que le roi, comme prince, pouvait tenir la promesse d'oublier le passé; mais qu'en qualité d'exécuteur des arrêts du Saint-Siège, il devait exterminer les hérétiques. Le concours de Trolle était nécessaire. Les historiens suédois rapportent que sa conscience se révolta à l'idée d'accuser ses compatriotes. Cependant, le 7 nov. 1520, il s'avance au milieu de l'assemblée, expose ses griefs, demande la punition des hérétiques. Le roi nomme une commission, les accusés y comparaissent. Christine, veuve de l'administrateur, y est citée; elle se présente avec une noble assurance, rappelle à Christian ses serments, et, pour justifier la mémoire de son époux, montre le décret rendu par le sénat en 1517, et approuvé par le légat. Christian voit avec joie cette pièce entre ses mains; elle devient la liste de proscription. Les accusés sont enfermés dans le château et déclarés coupables par la commission. Aussitôt Christian ordonne le supplice de tous ceux qui avaient signé le décret pour déposer Trolle. Le seul évêque de Linkœping, qui montra la réserve insérée sous son sceau, fut excepté. Des bourreaux envoyés aux prisonniers leur annoncent qu'ils touchent à leur dernière heure. On leur refuse des prêtres pour s'y préparer. Le 8, on ferme les portes de la ville, des soldats remplissent les rues; on défend aux habitants de se montrer hors de chez eux. A midi, les prisonniers sont amenés sur la grande place. Un sénateur danois annonce au peuple que leur châtement est juste. L'évêque de Skara, un de ces infortunés, accuse la perfidie du roi, le dénonce à la vengeance divine, et le menace de celle du peuple; d'autres font aussi

entendre leurs voix; elles sont étouffées par le bruit des gens de guerre et les sanglots des assistants. Quarante-vingt-quatorze victimes tombent sous la hache des bourreaux en présence de Christian. Le lendemain, on dressa des potences, les supplices continuèrent. Le corps de Sture et celui de son fils furent déterrés. Christian voulait que tous les cadavres restassent entassés au milieu de la place; mais dans la crainte qu'un tel spectacle n'excitât la fureur du peuple, on les fit transporter hors de la ville, où ils furent brûlés. La veuve de Sture se vit réduite à demander la vie. D'autres exécutions eurent lieu dans les provinces. Tandis que des hommes de sang conseillaient à Christian ces cruautés, Othon Krumpen, général de son armée, révolté de tant de barbarie, quitta son service. Norby, amiral de sa flotte, alors à l'ancre devant l'île de Gotland, donna asyle à plusieurs proscrits. Après ce massacre, Christian publia une proclamation pour justifier sa conduite, qui, disait-il, pouvait seule assurer la tranquillité de l'état. Un édit défendit aux paysans d'avoir des armes chez eux. Bientôt après, Christian se mit en route pour le Danemark: la terreur accompagna ses pas. Il fit élever des échafauds dans toutes les villes qu'il traversa; l'enfance même ne fut pas à l'abri de sa rage sanguinaire, et quelquefois il se montra plus cruel que les bourreaux qu'il punit d'un mouvement d'humanité. Enfin, ce prince ne quitta leur pays qu'après avoir immolé six cents personnes au désir d'assurer son pouvoir. Regardant néanmoins ces mesures comme insuffisantes, il laissa partout de nombreuses garnisons. A peine de retour en Danemark, où il signala aussi sa cruauté, il fit un voyage dans les Pays-Bas, où

se trouvait alors Charles-Quint. Il voulait lui demander son appui contre le duc de Holstein, son oncle, avec lequel il était en différend, et contre les Lubeckois, toujours prêts à secourir la Suède. Lorsqu'il revint à Copenhague, toute la Suède était en armes. La tyrannie de Slaghoek avait excité un soulèvement général; il rappela cet homme atroce, mais il lui donna l'archevêché de Lund. Peu de temps après, il le fit brûler vif, pour apaiser le ressentiment du pape, qui avait envoyé en Danemark un légat chargé de prendre connaissance du meurtre des évêques compris dans le massacre de Stockholm. Christian, pour mériter la bienveillance du pape, changea tout ce qui, dans ses lois, tenait au luthéranisme, pour lequel il avait manifesté beaucoup de penchant, et le légat jugea qu'il devait être absous. Mais Gustave Vasa s'était échappé de sa prison, il avait levé l'étendard contre les Danois. La nouvelle de ses succès causa les plus vives alarmes à Christian, qui apprit bientôt que les états assemblés à Wadstena l'avaient déclaré déchu de la couronne. Le seul Norby empêchait Stockholm de tomber au pouvoir des insurgés; mais la garnison se mutinait, faute de paie. Trolle, et un autre prélat de son parti, ne s'y croyant plus en sûreté, partirent secrètement. Aigri par les mauvaises nouvelles qui lui arrivaient de toutes les parties de la Suède, et par l'impuissance d'y envoyer des secours, Christian reçut fort mal les deux évêques. Il expédia des ordres aux gouverneurs danois, de mettre à mort tous les rebelles dont ils pourraient se saisir. Cette mesure acheva de ruiner son parti. Plusieurs officiers danois se rendirent à Gustave. Norby conservait encore à Christian, Stockholm, Calmar et Abo, trois places regardées comme les clefs du royaume;

me; mais bientôt les Lubeckois vinrent l'inquiéter; ils tentèrent même une attaque sur les côtes du Danemark. Christian, qui, depuis long-temps, désirait les accabler de sa vengeance, voulut engager son oncle Frédéric à faire une diversion sur leur territoire. Déjà il s'était abouché avec ce prince à Colding, afin de lui donner l'investiture du duché de Holstein; mais prévoyant qu'il éprouverait des difficultés à obtenir la prestation de foi et hommage, il avait fait dresser pendant la nuit des potences devant les maisons où logeaient les seigneurs de la suite de son oncle: ce moyen irrita plus qu'il n'effraya. Frédéric ne consentit à rien, et rompit la conférence sous prétexte de consulter sa noblesse. Durant le cours de ces différends, terminés enfin par la médiation des princes voisins, Christian avait donné aux Holstenois de justes sujets de mécontentement; ses alliés s'étaient refroidis; il hasarda néanmoins une entreprise, qui n'eût pu réussir qu'à un prince aimé de ses sujets et considéré de ses voisins. Il publia deux codes, dont les principales dispositions portaient que le clergé ne se montrerait plus en public avec l'appareil du luxe; qu'il serait tenu à la résidence; que la juridiction temporelle des évêques serait supprimée; qu'il ne serait plus permis de léguer des biens fonds aux couvents; que l'usage de vendre et d'échanger les paysans serait aboli; que les paysans maltraités par leur seigneur auraient le droit de quitter sa terre; enfin qu'il ne serait plus permis de piller les effets naufragés. Ces mesures sages et humaines étaient mêlées à d'autres qui fournissaient à tous les citoyens des motifs de plainte fondés. On murmurait généralement de l'altération des monnaies et du fardeau insupportable des

taxes. Les évêques et les sénateurs jutlandais, instruits des dispositions du peuple, formèrent les premiers le dessein de se révolter contre le roi. Ils s'assembloient en secret depuis quelque temps. Vers la fin de 1522, ils avaient dressé un acte par lequel ils renonçaient à leur serment de fidélité, déclaraient Christian déchu de tous ses droits, et offraient la couronne à son oncle Frédéric. Munk, un des juges de la province, fut envoyé à Frédéric pour lui communiquer cet acte et sa résolution. Le roi, qui avait conçu des soupçons, convoqua la noblesse de Jutland à Callundborg, en Sclélande : personne ne s'y rendit; il convoqua une nouvelle assemblée pour le 25 janvier 1523 à Aarhus, en Jutland, et partit pour cette province. Son arrivée força les conjurés de hâter l'exécution de leurs desseins. Ils coururent à Viborg, se lièrent par de nouveaux serments, et dressèrent deux actes. Par l'un, ils signifiaient au roi qu'ils renouaient à son obéissance et le déposent; par le second, ils invitent Frédéric à venir prendre possession du trône. Munk est encore chargé de remettre ces deux actes. Il va au-devant du roi, qu'il rencontre à Veile, et lui fait demander audience. Christian l'accueille, et le fait souper avec lui. Le ton de franchise que Munk met dans ses discours bannit tout soupçon de l'esprit du roi. Munk, en sortant, laisse, comme par mégarde, un de ses gants, et va aussitôt faire préparer un bateau pour quitter la ville au point du jour. Le lendemain, un page aperçoit le gant, et y trouve une lettre cachetée; il la porte au roi, qui lit l'acte de renonciation à son obéissance, fondé sur ses cruautés et son mauvais gouvernement. Transporté de fureur, il fait courir après Munk, qui déjà avait rempli sa commission auprès de Fré-

déric. Christian apprend bientôt que les Jutlandais prennent les armes, et que son oncle, en acceptant la couronne, a promis de leur conduire de puissants secours. Ses efforts pour faire revenir les Jutlandais en sa faveur n'aboutirent qu'à produire une nouvelle déclaration contre lui. Il fut plus heureux en Fionie et en Sclélande, où les paysans étaient reconnaissants de l'espèce de liberté qu'il leur avait promise. La Scanie l'assura de sa fidélité. Les Jutlandais, de leur côté, écrivaient de toutes parts pour exhorter à secourir le joug du tyran, et menaçaient de punir quiconque s'armerait pour lui. Au moment où l'on s'attendait à voir éclater la guerre civile, Christian effrayé abandonna sa propre cause. Il quitta le Danemark le 14 avril 1523, emmenant sur sa flotte la reine, ses enfants, ses bijoux et les archives de la couronne, quelques serviteurs restés fidèles, et Sigeberte, que l'on fut obligé d'embarquer cachée dans un coffre, pour la dérober à la fureur du peuple. A peine Christian était-il en mer, qu'un coup de vent dispersa ses vaisseaux; il fut jeté sur la côte de Norwège, et n'arriva à Veere, en Zélande, qu'après avoir couru les plus grands dangers. Charles-Quint était en Espagne, et ce monarque se contenta d'écrire à Frédéric, à la noblesse de Jutland et à la ville de Lubeck, pour leur défendre d'agir contre Christian. Cependant, celui-ci chercha tous les moyens de réparer ses revers. Après avoir intéressé à sa cause plusieurs princes d'Allemagne et de riches banquiers hollandais, il parvint à rassembler un corps de troupes et à équiper une flotte. Arrivé en 1551 à Opslo, alors capitale de la Norwège, il publia un manifeste, où il promettait un pardon absolu. Une partie des états s'assembla. Le sénat nor-

wégien manda à Frédéric qu'il retour-
 nait à son ancien roi ; cette lettre sem-
 blait pourtant dictée par la crainte. Les
 troupes de Christian, après avoir ob-
 tenu des succès contre les Suédois,
 échouèrent dans de nouvelles tentati-
 ves. Attaqué dans son camp par les
 flottes danoise et anséatique, il se ren-
 ferma dans la ville ; ses vaisseaux de-
 vinrent la proie des flammes. Dépou-
 vu de toutes ressources, il fit proposer
 un accommodement aux généraux danois.
 Ses députés demandèrent son rétablisse-
 ment, ou au moins son re-
 tour à la couronne après la mort de
 son oncle. Les Danois témoignèrent le
 désir d'avoir une entrevue avec Chris-
 tian. Il les supplia, du ton le plus
 humble, de dicter eux-mêmes les con-
 ditions qu'ils lui imposaient, et, le
 lendemain, il réclama un sauf-conduit,
 afin de pouvoir se retirer en Norwège
 dans le cas où il ne pourrait s'arranger
 avec Frédéric, et une amnistie géné-
 rale pour ses adhérents. Voyant qu'on
 se préparait à l'attaquer avec vigueur,
 il épuisa tous les artifices pour séduire
 les généraux danois, et souscrivit aux
 conditions du sauf-conduit qu'ils lui
 dictèrent, s'embarqua sur leur flotte,
 et arriva dans les parages de Copen-
 hague à la fin de juillet 1552. Frédé-
 ric, mécontent des conditions aux-
 quelles on avait traité, les désavoua
 hautement. Le sénat décida que la
 convention était nulle, et que Chris-
 tian devait être arrêté. On l'avait jus-
 qu'alors retenu sur le vaisseau qui
 l'avait apporté. L'absence de son on-
 cle, qui se trouvait à Flensbourg, avait
 fourni le prétexte de ce délai. On an-
 nonça à Christian que l'entrevue aurait
 lieu dans cette ville, et l'on mit à la voi-
 le. Christian conserva quelque espoir
 jusqu'au moment où il vit qu'on pre-
 nait une autre route ; alors il versa des
 larmes, et se plaignit amèrement de

ceux qui l'avaient trompé. Conduit au
 château de Soenderbourg, dans l'île
 d'Alsen, sur les côtes du duché de
 Sleswig, enfermé, pour toute compa-
 gnie, avec un nain, qui à sa mort fut
 remplacé par un vieil invalide, il passa
 douze ans dans un donjon dont la
 porte était murée, et qui ne rece-
 vait le jour que par une lucarne.
 Tout le monde l'abandonna. En
 1545, Christian III, qui avait suc-
 cédé à Frédéric, et Charles - Quint
 ayant conclu à Spire un traité, il fut
 stipulé que le sort de Christian II
 serait adouci. On lui fit, en con-
 séquence, signer une renonciation
 à toutes ses prétentions sur les trois
 royaumes du Nord ; on lui assigna un
 revenu sur le bailliage de Callundborg
 et sur l'île de Samsoë. Ce traité fut
 exécuté en 1546. Christian III alla
 lui-même recevoir le roi captif, et
 lui adressa des paroles de consola-
 tion. Il le fit ensuite conduire par qua-
 tre sénateurs à Callundborg, où il fut
 traité honorablement le reste de ses
 jours. Il mourut le 24 janvier 1559,
 oublié d'une partie de ses anciens su-
 jets, méprisé et abhorré d'une autre
 partie. Vertot l'a accusé de forfaits
 qu'il n'a jamais commis ; il ne fit point
 périr la mère, ni la sœur de Gustave,
 ni les autres dames suédoises envoyées
 comme prisonnières à Copenhague.
 Emporté, irrésolû, sa conduite se res-
 sentit du désordre de son esprit, et des
 mauvais conseils de ceux qu'il consul-
 tait. Ses ordonnances, relatives au com-
 merce, à la pêche et à l'agriculture,
 respirent la saine politique et l'amour
 du peuple ; aussi les paysans lui fu-
 rent-ils véritablement attachés jusqu'à
 ce que le mauvais aloi de ses mon-
 naies eût causé un embarras général.
 Cette circonstance hâta la révolution.
 Sa valeur et son habileté se dévelop-
 pèrent, lorsqu'àgé de vingt-un ans,

il écrasa les rebelles de Norwége ; mais il parut constamment étranger à tout sentiment de générosité. La reine, épouse de Christian II, partagea sa disgrâce avec une constance héroïque : elle mourut en 1526, dans un château près de Gand. Christian eut trois enfants : Jean, né en 1518, fut élevé dans les Pays-Bas par le célèbre Corneille Agrippa, et finit ses jours à Ratisbonne en 1552, le même jour, dit-on, où son père commença sa longue captivité ; Dorothee épousa Frédéric, électeur palatin ; et Christine, après avoir été accordée à François Sforce, duc de Milan, épousa en secondes nocces François, duc de Lorraine. Jean-Swaning a publié : *Christiernus II, Daniæ rex, seu speculum regis magni, crudelis, infelicis, exulis*, Francfort, 1658, in-12. M. Riegels a publié en 1788 une *Apologie de Christian II*, en danois ; il y a comparé ce prince à Joseph II. E—s.

CHRISTIAN III, fils de Frédéric 1^{er}, naquit en 1503. Lorsqu'il perdit son père en 1553, son âge et son caractère ne laissaient aucun prétexte aux états pour ne pas le nommer roi. Cependant, les évêques, craignant que le fils de Frédéric, élevé dans le luthéranisme, n'achevât ce que ce prince avait commencé, mirent tout en œuvre pour que le trône ne fût pas immédiatement occupé. La diète, assemblée à Copenhague, après avoir tout réglé au gré des catholiques, procéda à l'élection d'un roi. Un parti se déclara pour Christian, un autre pour Jean, son frère, prince âgé de huit ans, et un troisième pour Christian II, détrôné et prisonnier. Ce dernier parti était soutenu par les Lubeckois, qui firent entrer une armée dans le Holstein, s'emparèrent de Copenhague, aidés par les bourgeois, et

soumirent la Scanie. Une grande partie du peuple désirait voir Christian II remonter sur le trône, et cette idée effraya ceux qui l'en avaient fait descendre. La grandeur du péril ne ramena cependant pas encore les évêques à Christian III, et les partisans de ce prince ne purent arracher le consentement des prélats qu'à l'aide d'un soulèvement. Il fut enfin proclamé en Jutland, le 4 juillet 1554, et bientôt après en Fionie. Après avoir obtenu des secours de Gustave Vasa, son beau-frère, il alla assiéger les Lubeckois dans leur propre ville, tandis que leurs troupes envahissaient la Fionie et le Jutland. Obligé presque aussitôt d'aller secourir cette province, Christian III tenta en vain des voies d'accommodement avec le comte d'Oldenbourg, qui commandait les Lubeckois et aspirait ouvertement lui-même à se faire déclarer roi. Ce ne fut qu'après une longue alternative de succès et de revers, après avoir assiégé longtemps Copenhague, et réduit ses habitants à la dernière extrémité, que Christian III y fit son entrée, en 1556. Il s'occupa aussitôt de changer la religion. Tous les évêques furent arrêtés le même jour. Cette mesure excita des murmures. Christian convoqua les états, où le clergé ne fut pas mandé, et les évêques y furent accusés d'avoir fomenté des troubles, et de s'être opposés à la réformation par des moyens violents. On proposa d'abolir le culte de l'Église romaine, et de consacrer les biens du clergé au paiement des dettes de l'état, à l'entretien des prêtres protestants, de l'université, des écoles et des hôpitaux. L'assemblée ayant tout approuvé, on en dressa un décret qui fut signé par les députés. Christian, ayant ensuite conclu une trêve de trois ans avec Charles-Quint, profita de la paix pour se faire cou-

ronner, et il voulut que cet événement fût consacré par des réjouissances publiques et par la grâce des évêques, qui obtinrent leur liberté, à l'exception d'un seul, nommé *Ronnow*. Enfin, pour que tout concourût au bonheur de ses peuples, Christian mit fin à ses différends avec les villes anséatiques, entama des négociations avec la Suède, et se rendit avec son épouse au congrès de Brunswick, où s'étaient réunis plusieurs princes d'Allemagne et des députés de différents états de l'empire, afin de conclure une alliance pour la défense de la religion protestante; mais il se forma un nouvel orage contre ce prince. On arma une flotte dans les ports des Pays-Bas. Averti à temps, il fit arrêter tous les vaisseaux hollandais qui se trouvaient dans ses ports, et fermer le passage du Sund. Ses ambassadeurs furent reçus avec hauteur par Charles-Quint, qui accorda une trêve d'un an, et indiqua à Ratisbonne une conférence dont le seul résultat fut d'engager Christian à se tenir sur ses gardes, et à contracter une alliance avec François I^{er}. Il eut la même année une entrevue avec Gustave Vasa, et fit aussi alliance avec lui. Les hostilités continuèrent entre les Danois et les Flamands, qui attaquèrent la Norvège. Christian, après avoir fait de vaines tentatives auprès de la régente des Pays-Bas, envoya sur les côtes de cette contrée une flotte qui causa plus d'effroi que de dommage. Les événements de la guerre étaient plus préjudiciables aux sujets de Charles-Quint qu'à ceux de Christian; car les premiers perdaient leur commerce dans la Baltique. Le conseil de l'empereur s'en aperçut enfin. Ce prince ayant laissé entrevoir des dispositions pacifiques, on tint à Spire un congrès, qui amena le traité de ce nom, en 1543, et mit un terme

aux hostilités dont le Nord souffrait depuis la déposition de Christian II. Le sort de ce prince y fut réglé. Christian III tourna ensuite son attention vers la prospérité de ses états. Les guerres qu'il avait été obligé de soutenir pesaient sur son peuple; de nouveaux subsides avaient été demandés au clergé seul; une disette affreuse désolait le Danemark. Des circonstances si pénibles avaient empêché Christian de répondre à l'appel des princes d'Allemagne, qui réclamaient des secours en vertu de la convention de Brunswick. Il ne put leur envoyer autre chose que de l'argent. Enfin, après avoir réglé avec ses frères le partage du Holstein, Christian passa les dernières années de son règne dans une paix profonde. La réputation de ses vertus fit rechercher son alliance par plusieurs princes étrangers. Vénééré de ses sujets, il mourut à Colding, le 1^{er} janvier 1559. Brave, humain, pacifique, et cependant très actif, il donna de bonnes lois à ses peuples, protégea les sciences et les lettres. Son fils, Frédéric II, lui succéda.

E—s.

CHRISTIAN IV, roi de Danemark, né le 12 avril 1577, succéda à son père Frédéric II, en 1588. La régence fut confiée, pendant sa minorité, à quatre membres du sénat, qui justifèrent la confiance qu'on leur avait témoignée. Ils conduisirent, en 1592, le jeune roi en Norvège, afin qu'il y reçût les hommages de ses sujets, et, à leur retour à Copenhague, ils convoquèrent une assemblée du sénat, où Christian, dans une délibération importante, montra une sagacité au-dessus de son âge. Peu de temps après, il fit une visite à Tycho-Brahé, qui demeurait alors dans l'île de Hven, resta quelque temps avec lui pour s'y instruire dans l'astronomie, les ma-

thématiques, et surtout l'architecture navale; il augmenta la pension de cet illustre savant, et lui fit don de son portrait. Dès que Christian fut entré dans sa dix-septième année, l'empereur lui accorda une dispense d'âge pour prendre possession des états de Holslein et d'Oidenbourg. Déclaré majeur, et couronné en 1596, il donna ses soins à l'administration du royaume, puis il partit pour l'Allemagne, où déjà il avait fait un voyage, et, à son retour, il visita toutes ses provinces et les îles qui lui appartenaient, jusqu'à l'île d'Oesel, sur les côtes de Livonie. Instruit que les gouvernements de Suède et de Russie travaillaient sourdement à envahir ses possessions en Laponie, il leur adressa des représentations très vives, et enfin alla lui-même, avec une escadre de douze vaisseaux, en 1599, parcourir les côtes de cette extrémité de ses états, doubla le cap Nord, et ne revint à Copenhague qu'après avoir touché aux frontières de la Russie, près de la mer Blanche. Pendant les douze années qui suivirent, Christian s'occupa de faire fleurir le commerce, de réformer les lois, d'améliorer ses revenus. Son infatigable activité lui fit faire de fréquents voyages dans toutes les parties de ses états, ainsi qu'en Allemagne, où il reçut l'hommage de la ville de Hambourg. En 1606, il alla à Londres voir le roi Jacques, son beau-frère, qu'il voulait engager à s'unir à lui pour soutenir la cause des protestants en Allemagne et dans les Pays-Bas; mais il ne put rien gagner sur l'esprit de ce prince timide et irrésolu. Des le moment où il avait gouverné par lui-même, Christian avait fait, pour mettre son royaume en état de défense, tout ce que lui permettaient ses faibles ressources; car le sénat et la noblesse l'avaient constamment con-

trarié. Les vues ambitieuses de Charles IX, roi de Suède, l'avaient ensuite engagé à redoubler ses précautions, parce que les conférences qui auraient dû amener la paix n'avaient produit aucun résultat. Enfin, au mois d'avril 1611, las de ne pas obtenir de satisfaction, il envoya un héraut d'armes déclarer la guerre au roi de Suède, puis, divisant son armée en deux corps, il alla assiéger Calmar. La ville ne fut prise qu'après un siège long et meurtrier, durant lequel Charles, qui s'était avancé avec son armée pour le secourir, livra aux Danois deux combats sanglants, où l'avantage fut balancé. La conquête de Calmar fut suivie de celle de l'île d'Oeland. Lorsque Christian eut rejoint son armée à Calmar, il reçut une lettre du roi de Suède, qui l'accablait de reproches et le défiait à un combat singulier. Christian, dans sa réponse, renchérit sur les injectives de son rival, et attaqua ensuite l'armée suédoise. On se battit pendant trois jours avec un acharnement égal; mais les Danois, malgré la perte énorme qu'ils firent éprouver aux Suédois, ne purent forcer ceux-ci à abandonner les postes avantageux qu'ils occupaient. Christian, sentant la nécessité de donner du repos à ses troupes, se rapprocha de Calmar. Les Suédois l'inquiétèrent dans sa marche; il courut un danger imminent; il blessa de sa propre main et fit prisonnier l'officier qui le poursuivait à la tête d'un détachement. Les deux armées ayant pris des quartiers d'hiver, il reconduisit sa flotte à Copenhague. L'année suivante, Christian, qui avait alors pour adversaire Gustave-Adolphe, prit Ellsberg et quelques autres places, et voulut livrer bataille au roi de Suède, qui, se voyant inférieur en forces, fit tout pour l'éviter. Après quelques expéditions navales peu dé-

atives, la paix fut conclue au mois de janvier 1613, par la médiation du roi d'Angleterre, à qui Christian fit une seconde visite. Ce prince employa l'intervalle de paix à fonder des villes, à préparer une expédition aux Indes orientales, pour ouvrir un nouveau commerce à ses sujets. Ce ne fut qu'en 1625 qu'il reprit les armes. Les progrès de la puissance autrichienne avaient causé des inquiétudes à la plupart des puissances de l'Europe; déjà l'armée de Tilly menaçait la basse Saxe. Christian fut sollicité de toutes parts de prendre le commandement des forces de la basse Saxe destinées à agir contre les Autrichiens. Il se laissa persuader, écrivit à l'empereur Ferdinand II, pour lui communiquer le choix qu'on avait fait de lui, et l'assura qu'il ne ferait rien de contraire aux lois de l'empire, ni à ce qu'un de ses membres doit à son chef. L'empereur répondit pour détourner Christian de son entreprise, et lui promit de le satisfaire sur tous ses griefs; mais en même temps Tilly, qui était entré dans le cercle de l'armée des confédérés, en prodiguant les promesses au nom de son maître, exigeait, pour préliminaire indispensable, qu'ils missent bas les armes. Alors Christian marcha vers le Weser. Cette campagne n'eut point de résultats; mais, en 1626, Christian fut battu par Tilly près de Luttern, dans le pays de Brunswick. Une partie des confédérés l'abandonna; cependant il se maintint sur l'Elbe, et empêcha les Impériaux d'entrer dans le pays de Brême, rassembla de toutes parts des troupes, essuya de nouveaux échecs, et cependant refusa de souscrire aux conditions humiliantes que Ferdinand lui fit proposer. Poursuivi par des forces supérieures, il fut réduit à se retirer dans le Jutland, et passa ensuite en Fionie avec

une partie de son armée, dont le reste, harcelé jusqu'aux extrémités de la presqu'île, fut obligé de se rendre à discrétion : quelques débris se sauvèrent dans les îles voisines. Christian, loin de se décourager, jeta des secours dans Stralsund, assiégé par Wallenstein, croisa dans les parages voisins, et fit une descente dans les îles situées à l'embouchure de l'Oder; mais, dépourvu d'artillerie et accablé par le nombre, il fut encore obligé de fuir. La crainte d'une invasion dans les îles du Danemark lui avait fait armer plusieurs escadres, qui s'opposèrent partout aux conquêtes des Impériaux. Ferdinand, qui voyait avec peine les deux monarques du Nord, auparavant rivaux, réunis en ce moment contre lui, chercha à faire la paix avec Christian; mais ses plénipotentiaires, qui avaient d'abord choqué ce prince par des démarches inconsidérées, mirent le comble à son indignation par les conditions qu'ils lui proposèrent. Dès le commencement du congrès, les ministres de l'empereur avaient refusé d'y admettre ceux de Gustave-Adolphe. Ce ne fut pas, comme l'ont prétendu des historiens mal instruits, à l'instigation de Christian; car, peu après, les deux monarques eurent une entrevue, dans laquelle ils resserrèrent les liens qui les unissaient. Les Impériaux en conçurent une inquiétude si vive, qu'ils se hâtèrent de consentir aux demandes de Christian, et le traité fut signé en mai 1629. Pendant la longue paix qui suivit, il chercha plusieurs fois à interposer sa médiation pour faire cesser la guerre qui désolait une partie de l'Europe. Ses efforts furent enfin couronnés par le succès, et l'on indiqua, à la fin de 1641, un congrès à Munster et à Osnabruck. Il ne prévoyait guère que, tandis qu'il travaillait à pa-

cifier l'Europe, la guerre allait fondre sur ses états. Les Suédois, aigris par d'anciens mécontentements, accoururent du fond de la Silésie, et s'emparèrent du Holstein si rapidement, que Christian ne l'apprit que lorsque la conquête fut achevée. Il convoqua aussitôt les états, les exhorta à ne pas perdre courage, et à tenter les derniers efforts. Il fit les préparatifs nécessaires pour repousser l'ennemi, et écrivit à Christine pour se plaindre de cette agression, au moment où, avec son consentement, il s'occupait de rétablir la paix. Christine ne fit qu'une réponse vague, et, peu de jours après, lui déclara formellement la guerre. Après avoir cherché en vain des secours chez différentes puissances de l'Europe, il arriva à temps pour repousser deux fois Torstensou, qui, avec une forte escadre, tenta de passer les Belts pendant l'hiver, à la faveur des glaces. « Ainsi, comme le dit Puffendorf, ce » qui sauva le Danemark, ce fut le » courage intrépide du roi, qui, mal- » gré ses cheveux gris, n'était jamais » ébranlé de quelque péril que ce fût. » D'autres avantages relevèrent les affaires des Danois. Christian, qui était allé avec une division de sa flotte attaquer Gothenbourg, fut obligé d'abandonner son entreprise, par les inquiétudes que lui causa l'approche d'une escadre hollandaise, envoyée au secours de la Suède. Ayant augmenté le nombre de ses vaisseaux, il fit bloquer les Hollandais, mouillés près des côtes du Sleswig. Attaqué par la flotte suédoise, bien supérieure, il la défit, empêcha la jonction des forces navales des Hollandais, et, après avoir pris de nouveaux renforts à Copenhague, canonna plusieurs jours de suite avec tant de succès l'escadre hollandaise, dont les hauts-fonds le tenaient assez éloigné, que l'amiral,

après avoir vu plusieurs de ses vaisseaux mis hors de combat, regagna la Hollande à la faveur d'une tempête. Christian réunit ensuite toutes ses forces de mer, et rencontra les Suédois près de Femern, en 1644. Il fut blessé à la tête par un éclat de bois, et renversé dans le combat, qui dura dix heures, et dont les Danois s'attribuèrent l'honneur, parce que leurs ennemis se retirèrent sur les côtes du Holstein. Christian alla ensuite délivrer la Scanie; la défaite d'une partie de sa flotte, et les progrès des Suédois dans le Sleswig le forcèrent d'en sortir. De nouveaux succès des Suédois, l'apparition d'une flotte hollandaise devant Copenhague, n'auraient cependant pas contraint Christian à faire la paix aux conditions que proposaient les ennemis, s'il eût pu prendre sur lui seul la résolution de continuer la guerre; mais les états, et surtout la noblesse, tout en louant son courage, l'exhortèrent à conclure la paix aux meilleures conditions possibles. Elle fut signée, sous la médiation de la France, le 13 août 1645, et fit perdre au Danemark l'île de Gotland, ainsi que deux provinces à l'est des montagnes de Norwege, et l'île d'Oesel, cédées à la Suède, qui obtint aussi l'exemption du péage du Sund. Durant les dernières années de son règne, Christian chercha en vain à obtenir des états l'abolition du service féodal de la noblesse, et à y substituer des troupes soldées comme dans le reste de l'Europe. Il donnait, malgré le délabrement de sa santé, des soins assidus au bien de son royaume, lorsque la mort l'enleva, le 28 février 1648. Ce prince a laissé une mémoire chère aux Danois. Malgré les entraves que lui opposait l'esprit du régime féodal, on vit sous son règne l'industrie, les arts, et le commerce encouragés; des villes

nouvelles et des forteresses s'élevèrent ; il fit faire une expédition pour découvrir un passage aux grandes Indes par le nord , acquit Tranquebar , et fonda la compagnie asiatique ; Copenhague eut un jardin botanique , un observatoire , une bibliothèque publique , et plusieurs chaires nouvelles ; des collèges furent fondés dans d'autres villes. La magnanimité de Christian , sa constance dans l'adversité , lui méritèrent l'estime de l'Europe ; sa bonté , son application , lui gagnèrent le cœur de ses sujets. Dans la guerre , il possédait , de l'aveu de ses ennemis , toutes les qualités qui font le grand général. Tilly disait que le bonheur seul lui avait manqué. On lui a reproché quelques mouvements de colère , et d'avoir trop aimé les femmes. Plusieurs hommes célèbres illustrèrent son règne. Il avait épousé , en 1598 , Anne-Catherine , fille de Joachim-Frédéric , margrave de Brandebourg ; il en eut plusieurs enfants mâles , qui tous moururent avant lui , à l'exception de Frédéric , qui lui succéda. A la mort de cette princesse , en 1612 , craignant qu'une postérité trop nombreuse ne fût à charge à ses peuples , il contracta un mariage de *la main gauche* avec Christine Munck. Les enfants nés de cette union furent nombreux , et leurs alliances avec les principales familles du royaume ajoutant à leur crédit , ils remplirent la cour d'intrigues et de cabales. Christian se laissant ensuite séduire par les charmes de Wibeke , écouta les calomniateurs de Christine , et lui fit subir un jugement , dont elle ne sortit triomphante que pour être renfermée dans un château du Jutland. Wibeke , persécutée à son tour , mourut de douleur. Christian eut aussi , de quelques autres maîtresses , plusieurs enfants naturels.

E—s.

CHRISTIAN V , roi de Danemark et de Norwége , né en 1646 , succéda à son père , Frédéric III , en 1670. Il avait , dans sa jeunesse , visité l'Angleterre , la France et l'Allemagne. La cour de Louis XIV fut le modèle d'après lequel il forma la sienne. Les premières opérations de son règne furent dirigées par le ministre Schumacher , qui conservait le crédit dont il avait joui sous Frédéric III. Christian fit divers réglemens relatifs à l'organisation des tribunaux et à l'administration intérieure. Il créa une compagnie des Indes , et lui céda l'île de St.-Thomas , qu'il acquit des Anglais. Ses soins pour exciter ses sujets à ce nouveau commerce et à celui de la côte de Guinée obtinrent d'heureux succès. Enfin , une autre mesure due aux conseils de Schumacher fut l'établissement d'une noblesse titrée (*Voyez* GRIFFENFELT). Christian s'occupa aussi de l'embellissement de Copenhague. Des affaires d'un autre genre vinrent ensuite l'occuper. L'ambition de Christian le porta , malgré tous les efforts de ses ministres , à signer , en mai 1675 , un traité d'alliance avec les Hollandais , alors opposés à la France. Terlon , ambassadeur de France , lui offrit en vain un subside considérable , et d'autres avantages , s'il voulait rester neutre. Christian renouvela , l'année suivante , son traité avec les ennemis de Louis XIV , entra dans le Holstein à la tête de son armée , et convoqua les états pour leur demander des subsides et deux régiments. Il attribua le refus qu'il éprouva au duc de Gottorp , et eut avec lui une entrevue à Rendsbourg. N'ayant pu le faire consentir aux conditions qu'il lui proposait , il fit fermer les portes de la ville , et le força de signer un acte par lequel il cédait au roi la forteresse de Tonningen jus-

qu'à la paix, et reconnaissait le droit de ce prince de lever des taxes dans les duchés. Christian poussa ensuite vivement la guerre en Poméranie, de concert avec l'électeur de Brandebourg; en chassa les Suédois, et retourna à Copenhague. Ses armes furent heureuses en Allemagne, et la guerre de Suède se poursuivait avec acharnement. L'amiral Juel enleva l'île de Gotland aux Suédois, puis, réuni à l'amiral hollandais Tromp, il défît leur flotte sur les côtes de Scanie. Christian débarqua à Helsingborg, à la tête de seize mille hommes, et s'empara de Christianstad. On livra plusieurs batailles, et les Danois furent repoussés de la Scanie. Cependant un congrès s'était ouvert à Nimègue, et Louis XIV demanda que la Suède fût comprise dans la paix qui allait être signée. Le roi de Danemark fit des difficultés; mais Louis XIV ayant menacé d'une invasion le duché d'Oldenbourg, Christian consentit à la demande de la France. La paix entre la Suède et le Danemark fut signée à Fontainebleau le 2, et à Lund, le 4 septembre 1679. Le roi de Danemark rendit à la Suède et au duc de Gottorp tout ce dont il s'était emparé. Avant de congédier son armée, il en détacha vingt mille hommes, qui se portèrent près de Hambourg, tandis que quatorze vaisseaux de guerre remontaient l'Elbe pour bloquer cette ville, qu'il voulait forcer à lui rendre hommage, et à renoncer aux prérogatives de ville impériale. Les Hambourgeois, secourus par les puissances voisines, conjurèrent l'orage, convinrent d'un accommodement, et payèrent 200 mille écus. A la paix, Christian alla visiter ses états d'Oldenbourg, où il reforma l'administration. Louis XIV ayant vu en 1682 que Charles XI se liait avec

liance défensive. Le monarque danois profita de ces dispositions pour séquestrer, sous divers prétextes, les possessions du duc de Gottorp. Son caractère ardent ne lui permettait pas de vivre en paix. Il essaya, en 1686, de profiter des troubles qu'il avait, disait-on, fomentés dans Hambourg, pour s'emparer de cette ville. La mort du duc de Gottorp, arrivée en 1694, allait allumer une guerre nouvelle; car les prétentions du nouveau duc étaient appuyées par le belliqueux Charles XI. Christian renforçait déjà son armée, et ordonnait de raser les forteresses du duché, lorsqu'il mourut, le 25 août 1699, des suites d'une blessure qu'il avait reçue à la chasse. Ce prince, qui avait fait la guerre avec gloire, mais sans avantage pour son pays, emporta les regrets de son peuple, qui chérissait son affabilité et sa libéralité. Il se distinguait par ses manières nobles et prévenantes, et par son adresse aux exercices du corps. Le Danemark lui doit le code publié en 1693, qui est encore en vigueur, et qui porte son nom. En 1688, il prescrivit un rituel aux églises, et donna un code civil à la Norwège. Il fixa aussi l'uniformité des poids et des mesures; mais il n'encouragea que faiblement les sciences et les lettres. Il eut de Charlotte Amélie, fille du landgrave de Hesse-Cassel, Frédéric IV, qui lui succéda, et trois autres enfants morts sans postérité.

E—s.

CHRISTIAN VI, né le 10 décembre 1699, succéda en 1750 à Frédéric IV son père. Un de ses premiers soins fut de supprimer la milice établie sous le règne précédent, croyant par cette mesure adoucir le sort des paysans; mais, sous prétexte qu'ils abusaient de leur liberté, on les laissa attachés à la glèbe, et, trois ans après, on rétablit la milice. Christian con-

elut en 1732 un traité avec les cours de Vienne et de St.-Petersbourg, pour se garantir leurs possessions respectives. En 1734, la paix dont le royaume jouissait fut cimentée par une alliance défensive avec la Suède, qui devait durer quinze ans. Lorsqu'en 1743 il se fut manifesté dans ce dernier royaume un parti qui voulait faire nommer le prince royal de Danemark héritier du trône, Christian se mit en mesure pour appuyer ce parti; mais ses espérances furent trompées, et le choix des Suédois tomba sur Adolphe-Frédéric. Quelque temps avant, Christian avait fourni successivement à l'empereur d'Allemagne et à l'Angleterre six mille hommes de troupes auxiliaires, en vertu des traités antérieurs. Malgré cela, le Danemark conserva la paix, et le roi en profita pour améliorer la situation intérieure du pays, faisant fleurir l'industrie et cherchant à étendre le commerce. Ce fut sous son règne que le conseil de l'économie intérieure et du commerce reçut son organisation définitive, que l'on acquit de la France l'île de Ste.-Croix dans les Antilles, qu'une société royale des sciences se forma à Copenhague, et que s'organisèrent aussi des compagnies de commerce pour l'Islande et le Finmark; mais l'esprit de monopole ayant présidé à leur institution, elles ne furent pas d'une grande utilité. Quelques contestations avec la ville de Hambourg se terminèrent à l'amiable, au moyen d'un demi-million de mares que payèrent les Hambourgeois. L'élevation de la maison de Holstein-Gottorp sur les trônes de Suède et de Russie, le refus de l'héritier présomptif de ce dernier état de renoncer à ses prétentions sur le duché de Holstein, engagèrent Christian à se rapprocher de la France. Il conclut avec

cette puissance, en 1745, une alliance défensive pour deux ans, et mourut le 6 août 1746. Ce prince, d'une constitution délicate, ami de la paix et de l'ordre, avait été élevé avec beaucoup de soin. Son zèle pour la religion protestante lui acquit le surnom de pieux. Il faisait exercer une surveillance sévère sur les mœurs, consacrait beaucoup de temps aux pratiques du culte, s'entretenait fréquemment avec les théologiens, et envoyait des missionnaires dans les contrées lointaines. Quoiqu'il eût soigneusement évité la guerre, et qu'il eût reçu de quelques puissances de gros subsides, il laissa ses finances dans le plus mauvais état. Il aimait le faste, et il consacra des sommes immenses à l'embellissement des quartiers de Copenhague détruits par l'incendie de 1728, et à la construction du palais de cette capitale, devenu la proie des flammes en 1795. Il avait épousé Sophie-Madeleine de Brandebourg-Gulembach, dont il eut Frédéric V, son successeur, et Louise, mariée au duc de Saxe-Hildburghausen.

E—s.

CHRISTIAN VII, roi de Danemark, né le 29 janvier 1749, était fils de Frédéric V, auquel il succéda le 15 janvier 1766. Il épousa la même année Caroline-Mathilde, sœur de George III, roi d'Angleterre. Après avoir été couronné, en 1767, il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France, et revint dans ses états au commencement de 1769. Durant ce voyage, il vit les savants et les littérateurs les plus distingués, fréquenta les académies et les réunions littéraires, fut reçu docteur en droit à l'université de Cambridge, et laissa partout la réputation d'un prince affable et instruit. Il avait d'abord conservé pour principal ministre le comte

J.-H.-C. de Bernstorff, qui avait joui de toute la confiance de Frédéric V ; mais, en 1770, Struensée, son médecin, qui avait un ascendant sans bornes sur son esprit, fut mis à la tête du conseil. (*Voy.* BERNSTORFF et STRUENSÉE.) Les réformes indiscrettes que ce nouveau ministre entreprit lui attirèrent la haine des nobles, et indisposèrent les militaires ; elles furent même représentées au peuple comme tendant à dissoudre le gouvernement. La reine douairière (Julie-Marie de Brunswick-Wolfenbuttel), que Frédéric V avait épousée en secondes noces, avait cherché en vain à brouiller Christian avec la reine son épouse, afin d'avoir la principale part à la direction des affaires. On a même prétendu qu'elle avait voulu élever au trône son fils Frédéric. Profitant des imprudences de Struensée et de quelques dénarches inconsidérées de la reine, elle s'unit à plusieurs mécontents, et, le 16 janvier 1772, à la suite d'un bal, elle entra avec le prince Frédéric et deux autres personnes, dans la chambre du roi, à qui on persuada que la reine et Struensée étaient occupés à dresser un acte de renonciation à la couronne qu'on le forcerait de signer, et que le seul moyen de prévenir un danger si imminent était de signer à l'instant l'ordre d'arrêter les coupables. On dit que Christian ne consentit à ce qu'on lui demandait qu'après les sollicitations les plus pressantes. Depuis ce moment, la gestion des affaires fut entre les mains de Julie et de son fils. Le roi, attaqué d'une maladie qui lui ôtait fréquemment l'usage de la raison, et dont il avait senti les premières atteintes durant ses voyages, ne régna plus que de nom. Quelques mesures utiles marquèrent l'administration d'Ove Guldberg, ministre de la reine douairière ; mais le

système général manqua de fermeté. On conclut avec la Russie, en 1773, un traité par lequel furent terminés les différends qui depuis long-temps divisaient les branches de la maison de Holstein, et la partie ducale de ce comté fut définitivement réunie au Danemark. Pendant la guerre de l'indépendance américaine, le Danemark accéda à la neutralité armée. En 1784, le prince royal, aujourd'hui Frédéric VI, écarta le parti de la reine douairière, et se mit à la tête du gouvernement. Il s'aïda des lumières du comte A.-P. Bernstorff, neveu de celui dont nous venons de parler. (*Voy.* A.-P. BERNSTORFF.) Durant le reste de la vie de Christian VII, Copenhague, ravagé par un incendie affreux, en 1795, fut attaqué deux fois par les Anglais, qui voulaient forcer le gouvernement danois à renoncer à sa neutralité ; la première fois le 2 avril 1801, la seconde au mois d'août 1807. Le roi ne fut pas témoin de la prise de sa capitale, qu'il ne revit plus. On l'avait, avant le commencement du siège, emmené à Rendsbourg, dans le Holstein. Il mourut le 13 mars 1808. Avant la déplorable infirmité qui rendit Christian incapable de gouverner, il avait montré de bonnes intentions et une certaine vivacité d'esprit. Voltaire lui a adressé une épître, pour le féliciter d'avoir établi dans ses états la liberté de la presse. On trouve dans la correspondance de cet homme célèbre une lettre que lui écrivit Christian VII. La reine Caroline - Mathilde, après avoir été transférée au château de Cronembourg, fut obligée de répondre à des commissaires, qui vinrent l'interroger juridiquement sur les liaisons dont on l'accusait avec Struensée. Au mois de mai suivant, le roi d'Angleterre l'envoya prendre par une escadre, qui la conduisit en Allemagne.

Elle se retira à Zell, où, consumée par le chagrin, elle termina ses jours le 10 mai 1775, âgée de vingt-trois ans et demi. Christian n'eut que deux enfans, Frédéric, le roi actuel, et la princesse Auguste, mariée au prince de Holstein-Augustembourg. E—s.

CHRISTIAN, archevêque de Mayence, prelat passionné pour la guerre, fut envoyé deux fois en Italie par l'empereur Frédéric Barberousse, avec un commandement militaire. Dans sa première expédition, il contraignit en 1167 le peuple de la campagne de Rome à jurer obéissance à l'anti pape Pascal III, et il remporta sur les Romains une grande victoire près de Tusculum, le 30 mai 1167. Christian passa de nouveau en Italie en 1171, pour prendre le commandement des gibehustoscans. Après avoir discipliné leurs troupes, il entreprit, en 1174, le siège d'Ancône, l'un des plus mémorables du 12^e. siècle, par l'union d'une flotte à une armée pour resserrer la ville, par l'emploi de machines de guerre nouvellement inventées, et, bien plus encore, par la généreuse constance des habitans. Ceux-ci, qui étaient déjà réduits aux dernières extrémités, furent délivrés par l'approche de l'armée qu'avait levée pour eux Guillaume des Adelardi. Christian, obligé de s'éloigner d'Ancône, continua cependant de combattre les guelfes et les ennemis de Frédéric jusqu'à la trêve de Venise en 1177. S'étant réconcilié à cette occasion avec le pape Alexandre III, il ne se montra pas moins zélé pour l'Eglise qu'il l'avait été auparavant pour l'empereur. Il fit au nom du pape la guerre aux nobles de Viterbe. Fait prisonnier dans un combat, il fut retenu deux ans à Padoue, lié avec des chaînes de fer. Ce ne fut point encore pour lui une raison de renon-

cer aux armes, et il mourut dans les camps près de Tusculum en 1183.

S. S—i.

CHRISTIAN (CHARLES), ou, comme il est nommé au bas de son portrait, gravé en manière noire par de Witt, *Charles Christien Reisen*, naquit à Londres vers 1695. C'est le seul graveur en pierres fines dont l'Angleterre puisse se faire honneur. Son père était Danois, et lui même un graveur assez estimé. Il était venu s'établir à Londres à la suite du roi Guillaume, auquel il était attaché. C'est dans cette ville qu'il enseigna son art à son fils, qui ne tarda pas à le surpasser. Les ouvrages de ce dernier l'ont mis au rang des premiers graveurs modernes sur pierres fines. Peu de graveurs ont eu autant de facilité. Il a fait un grand nombre d'ouvrages qui sont fort recherchés : le *portrait de Charles XII*, roi de Suède, vu de trois quarts, est une de ses meilleures gravures; elle est comparable, dans plusieurs détails, aux plus belles pierres antiques. On pourrait cependant lui reprocher, ainsi qu'à quelques autres ouvrages de Christian, de manquer d'une certaine finesse dans la touche. Il mourut à Londres en 1725. Christian a eu plusieurs élèves, parmi lesquels on distingue Scaton, écossais, qui mettait un grand fini dans ses gravures (on a de lui les portraits de Jean Newton, de Pope et d'Inigo Jones); Smart, qui avait une exécution très facile, puisqu'il gravait plusieurs têtes en un jour; et Claus, mort fou en 1759.

A—s.

CHRISTIANI (GUILLAUME - ERNEST), historien danois, fut professeur d'éloquence et de droit public à Kiel, où il était né en 1751, et y mourut le 1^{er}. septembre 1795. Outre un grand nombre d'articles qu'il fournit aux journaux littéraires de Berlin et de

Iéna, les plus estimés, et une traduction allemande des *Éléments d'Histoire générale*, de Millot, commencée par son beau-père, le pasteur Mielck, à laquelle il ajouta des notes, et dont il fit seul les tomes X à XII, il a publié, en allemand : I. *Histoire de la réunion des diverses croyances en Allemagne et dans les duchés de Sleswig et de Holstein*, Hambourg, 1773, in-8°. ; II. *Histoire des duchés de Sleswig et de Holstein, tirée de pièces authentiques*, ibid., 1775-84, 6 vol., ouvrage capital et très estimé, mais qui n'est pas terminé : Hegewisch en a donné la continuation ; III. un grand nombre de Dissertations sur divers points de théologie, de philosophie, de droit public et de mathématiques.

C. M. P.

CHRISTIN (CHARLES - GABRIEL-FRÉDÉRIC), avocat, député à l'assemblée constituante, était né le 9 mai 1744, à Saint-Claude, en Franche-Comté. Un procès que les main-mortables de la terre de Saint-Claude intentèrent au chapitre de cette ville, pour obtenir leur affranchissement, fut l'origine de sa liaison avec Voltaire. Il sut intéresser au sort de ces malheureux, le défenseur éloquent des Calas et des Sirven ; mais la protection de Voltaire, ses réclamations en leur faveur, les excellents mémoires que publia pour eux Christin, tout fut inutile. Condamnés au parlement de Besançon, l'arrêt rendu contre eux fut confirmé par le conseil d'état. La convocation des états-généraux leur rendit l'espoir, et Christin fut député, par le bailliage d'Aval, à cette assemblée. Il s'y distingua par sa modération, et, après avoir servi ses concitoyens de tout son pouvoir, il revint modestement au milieu d'eux occuper la place de président du tribunal de district. Les affaires dont il était acca-

blé ne l'avaient point détourné de son goût pour l'étude : 5 volumes in-folio de Notes sur l'histoire de sa province et sur d'autres sujets non moins importants furent les fruits de son application. Cette précieuse collection a péri avec son auteur dans l'incendie qui consuma Saint-Claude au mois de juin 1799. Il avait publié : I. *Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de Saint-Claude, ses chroniques, ses légendes, ses chartes, ses usurpations, et sur les droits des habitants de cette terre*, 1772, in-8°. ; II. *Collection des mémoires présentés au conseil du roi par les habitants du Mont-Jura et le chapitre de Saint-Claude, avec l'arrêt rendu par ce tribunal*, 1772, in-8°. Ces deux ouvrages sont ordinairement réunis ; quand ils parurent, on les attribua à Voltaire. La *Lettre du P. Polycarpe à l'avocat-général Séguier, sur le livre Des inconvénients des droits féodaux* (V. BONCERF), imprimée sous le nom de Voltaire, est aussi de Christin, qui avait fait une étude si particulière de la manière et du style de ce grand écrivain, que personne ne reconnut la supercherie.

W—s.

CHRISTINE DE PISAN naquit à Venise vers 1363. Son père, Thomas de Pisan, conseiller de la république, et homme fort instruit, fut appelé en France, en qualité d'astronome, par Charles V, qui lui donna une place dans son conseil, et lui facilita les moyens de faire venir sa famille à Paris. Christine avait cinq ans lorsqu'elle arriva au château du Louvre avec sa mère (1368). Le roi les reçut fort gracieusement. Christine fut élevée à la cour. Son père, qui lui voyait d'heureuses dispositions, voulut qu'elle les cultivât. Elle fut recherchée par un grand nombre de personnes de

distinction, et un jeune homme de Picardie, nommé *Étienne du Castel*, qui avait de la naissance, de la probité et du savoir, obtint la préférence. Il épousa Christine, qui avait à peine quinze ans, et, bientôt après, il fut pourvu de la charge de notaire et de secrétaire du roi. La félicité des époux ne fut pas longue. Charles V étant mort, Thomas de Pisan déchet de son crédit ; on lui retrancha une grande partie de ses gages, et le reste fut mal payé. La vicillesse, les infirmités, et surtout le chagrin, le mirent au tombeau. Christine, sa fille, assure qu'il mourut à l'heure qu'il avait prédit ; elle lui donne les plus grands éloges. Après la mort de Thomas, Étienne du Castel, son gendre, se trouva le chef de sa famille. Il la soutenait encore par sa bonne conduite et par le crédit que sa charge lui donnait, lorsqu'il fut emporté lui-même par une maladie contagieuse, à l'âge de trente-quatre ans. Christine, qui n'en avait alors que vingt-cinq, demeura veuve, chargée de trois enfants. Elle passa les premières années de son veuvage à la poursuite de divers procès, et, après avoir couru de tribunal en tribunal, sans obtenir justice, fatiguée d'une vie si contraire à ses goûts, elle ne chercha plus de consolation que dans la lecture des livres que son père et son mari lui avaient laissés, et se mit elle-même à en composer. Ses premiers écrits furent ce qu'elle appelle de petits *Dictiez*, c'est-à-dire, de petites pièces de poésie, des ballades, des lais, des virelais et des rondeaux. Ils lui firent beaucoup de réputation, et le comte de Salisbury, favori de Richard, roi d'Angleterre, étant venu en France à l'occasion du mariage de son maître, fit connaissance avec Christine, la prit en affection, et emmena en Angleterre son fils aîné, pour le faire

élever avec le sien. A quelque temps de là, Richard fut détrôné par Henri de Lancastre, et le comte de Salisbury fut décapité. Henri, qui venait d'usurper la couronne, ayant lu les diverses poésies que Christine avait envoyées au comte, en fut si content, qu'il chercha tous les moyens d'attirer à sa cour cette illustre veuve. Le duc de Milan lui fit aussi des offres très avantageuses ; mais elle aima mieux rester en France, où les princes n'avaient pas moins d'estime pour elle. Philippe, duc de Bourgogne, prit à ses gages son fils aîné, nouvellement revenu d'Angleterre, et le même prince lui donna l'ordre d'écrire la vie de Charles V, dont elle avait déjà composé le premier livre lorsque Philippe mourut. Ni la protection des grands, ni la réputation qu'elle s'était acquise dès-lors par la publication de plus de quinze volumes, ne l'avaient enrichie. Elle avait à sa charge une mère âgée, un fils sans emploi et de pauvres parentes. En 1411, le roi lui fit donner 200 livres de gratification. Il paraît qu'au milieu de ses adversités, elle reçut quelque consolation de son fils et de sa fille ; elle représente le premier comme un jeune homme d'un esprit très pénétrant ; sa fille était retirée dans le couvent des dames de Poissy. On ignore en quel temps mourut Christine de Pisan, dont le portrait se voit en tête du manuscrit, N^o. 7395, de la bibliothèque impériale : c'était une fort jolie femme. La douceur de son ame se peint dans ses expressions, et donne à ses ouvrages un degré d'intérêt dont le style de son siècle semble peu susceptible. Ils sont en très grand nombre ; une partie est en vers, et l'autre en prose ; la première contient : I. cent ballades, en lais, virelais, rondeaux, *Jeux à vendre*, ou *Vente d'amours*, et autres ballades (manus-

crit, N^o. 7217); II. *Epître au Dieu d'amour*, ib.; III. *le Desbat des deux amants*, ib.; IV. *le Livre des trois Jugemens*, ib.; V. *le Livre du Jugement de Poissy*, ib.; VI. *le Chemin de longue estude*, ib., traduit en prose par Jehan Chaperon, et imprimé à Paris en 1549, in-16; VII. *les Dits moraux, ou les Enseignements que Christine donne à son fils*, VIII. *le Roman d'Othéa, ou l'Epître d'Othéa à Hector* (manuscrit, N^{os}. 7223 et 7641). L'abbé Sallier l'a fait connaître dans le t. XV de l'*Académie des inscriptions*. IX. *Le Livre de mutation de fortune* (manuscrit, N^o. 7087). Les ouvrages en prose sont: X. *Histoire du roi Charles-le-Sage*, manuscrit, N^o. 9668; l'abbé Lebeuf l'a publiée, avec des notes, dans le 3^e. volume de ses *Dissertations sur l'Histoire de Paris*; XI. *la Vision de Christine de Pisan*, manuscrit, N^o. 7594; XII. *la Cité des dames*, auquel se trouve joint le *Livre des trois Vertus*, manuscrit, N^{os}. 7595 et 7599, imprimés sous le titre des *Cent Histoires de Troie*, Paris, Philippe Pigouchet, in-4^o., sans date; puis en 1497, in-fol., Paris, Ph. Lenoir, 1522 in-4^o., avec l'épître d'Othéa; XIII. *les Epîtres sur le roman de la Rose*, manuscrit, N^o. 7217; XIV. *le Livre des Faicts d'armes et de chevalerie*, manuscrit, N^o. 7087; XV. *Instruction des princesses, dames de court, et aultres*; XVI. *Lettres à la reine Isabelle*, en 1405; XVII. *les Proverbes moraux* et le *Livre de Prudence*. La Vie de Christine de Pisan a été écrite par Boivin le jeune (*Académie des inscriptions*, tom. II; par l'abbé Lebeuf, à la tête de l'*Histoire de Charles V*, etc. Une partie des productions de cette dame a été imprimée dans les tomes II et III de la collection des meil-

leurs ouvrages français, composés par des femmes. R—T.

CHRISTINE DE FRANCE, duchesse-régente de Savoie, fille de Henri IV, épousa, en 1619, Victor-Amédée II, qui, à sa mort, en 1657, la déclara régente et tutrice des jeunes princes, ses enfants. Catherine fut reconnue en cette qualité; mais bientôt ses deux beaux-frères, dévorés d'ambition, armèrent contre elle ces mêmes sujets qui lui avaient juré obéissance, et, en allumant la guerre civile, attirèrent les Français et les Espagnols en Piémont. Attaquée par le prince Thomas, son beau-frère, qui s'était ligué avec les Espagnols, Christine défendit ses droits avec beaucoup de courage; mais ce prince ayant surpris Turin, elle n'eut que le temps de se sauver dans la citadelle, et se retira ensuite à Suze avec toute sa cour. Dans une conférence qu'elle eut, en 1659, avec son frère Louis XIII, elle s'attira la haine de Richelieu en refusant, avec beaucoup de fermeté, de livrer à la cour de France le jeune Emmanuel Philibert, son fils. Elle fut rétablie cependant par le comte d'Harcourt, qui reprit Turin, où Christine fit son entrée publique en 1640. Elle poussa la guerre avec vigueur, et parvint à ramener ses beaux-frères et à les rapprocher de la France; elle fit rentrer Yvrée et le Piémont sous la domination de la couronne, rendit le calme à ses états, et jouit de la même autorité qu'elle avait eue pendant la minorité de son fils. Christine mourut le 27 décembre 1665. Belle sans orgueil, affable avec dignité, s'exprimant avec grâce en français, en espagnol et en italien; enfin, digne fille de Henri IV, elle fut une des princesses les plus accomplies de son siècle. B—P.

CHRISTINE, reine de Suède, née le 8 décembre 1626, eut pour père

Gustave-Adolphe, et pour mère, Marie-Éléonore, princesse de Brandebourg, distinguée par sa beauté et son goût pour les arts. Gustave voyant en Christine le seul appui de son trône, donna les plus grands soins à l'éducation de cette princesse. Il voulut qu'elle fût élevée d'une manière forte et mâle, et qu'on l'instruisît dans toutes les sciences qui pouvaient orner son esprit et donner de l'énergie à son caractère. L'ayant conduite à la forteresse de Calmar, lorsqu'elle n'avait encore que deux ans, et le commandant de la place craignant de faire tirer le canon en présence de l'enfant : « Tirez, » dit Gustave; elle est fille d'un soldat; » il faut qu'elle s'accoutume à ce bruit.» Peu après il partit pour l'Allemagne, et recommanda sa fille dans les termes les plus touchants au chancelier Oxenstiern. Gustave ayant terminé sa carrière à Lutzen, en 1632, les états du royaume s'assemblèrent pour prendre les mesures qu'exigeaient les circonstances. Christine, qui n'avait que six ans, fut proclamée reine de Suède, et on lui donna pour tuteurs les cinq dignitaires de la couronne, qui furent en même temps chargés de l'administration. C'étaient des hommes connus par leurs lumières, leur expérience, leur patriotisme; le chancelier Oxenstiern s'était fait surtout remarquer de puis long-temps par l'énergie et la maturité de ses conseils. Ce fut lui qui obtint la direction des affaires en Allemagne, et qui, de concert avec les généraux, soutint la gloire et l'influence de la Suède. L'éducation de Christine fut continuée d'après le plan tracé par Gustave-Adolphe. Douée d'une imagination vive, d'une mémoire très heureuse, et d'une intelligence peu commune, elle fit les progrès les plus rapides; elle apprit les langues anciennes, l'histoire, la géographie, la po-

litique, et dédaignait les amusements de son âge, pour ne se livrer qu'à l'étude. En même temps, elle manifestait déjà cette singularité de conduite et de caractère, dont toute sa vie porta l'empreinte, et qui fut peut-être le résultat de son éducation autant que de ses dispositions naturelles. Elle n'aimait point à paraître dans le costume de son sexe; elle se plaisait à faire de longues courses à pied ou à cheval, et à partager les fatigues et même les dangers de la chasse. On avait beaucoup de peine, dans les occasions solennelles, à lui faire observer les usages et les convenances que prescrivait l'étiquette de la cour. Se livrant quelque fois à la plus grande familiarité avec ceux qui l'entouraient, elle déployait dans d'autres occasions une fierté dédaigneuse, ou une dignité imposante. En 1636, Oxenstiern, qui avait passé plusieurs années en Allemagne, retourna en Suède, et prit sa place dans le conseil de régence. Christine le reçut comme un père, lui donna toute sa confiance, et se forma, par les fréquents entretiens qu'elle eut avec lui, à l'art de régner. Bientôt elle montra, en assistant au conseil, une maturité de raison qui étonna ses tuteurs. Les états assemblés en 1642, l'engagèrent à prendre les rênes du gouvernement; mais elle refusa, alléguant son âge et son peu d'expérience. Ce ne fut que deux ans après qu'elle se chargea de l'administration. Une grande facilité pour le travail et une fermeté inébranlable signalèrent ses premiers pas dans cette carrière. Elle termina d'abord la guerre avec le Danemark, commencée en 1644, et, par le traité qu'elle fit conclure en 1645, elle obtint la cession de plusieurs provinces. Elle entreprit ensuite de pacifier l'Allemagne et de hâter le résultat définitif des négociations commencées pour cet

objet. Oxenstiern n'était pas d'accord avec elle; il désirait la continuation de la guerre, pour assurer à la Suède victorieuse de plus grands avantages, et la gloire de dicter seule les conditions de la paix. La reine voulait jouir du repos et de la tranquillité; elle désirait de faire fleurir les arts paisibles, et de se livrer à son goût pour les lettres. Le fils du chancelier fut envoyé à Os nabruck; mais Christine le fit accompagner par Adler Salvius, courtisan aussi adroit que politique habile, et sur le dévouement duquel elle pouvait compter. Les grands intérêts de l'Europe furent discutés par des plénipotentiaires de la plupart des puissances, et la paix de Westphalie fut signée en 1648. La Suède obtint la Poméranie, Wismar, Bremen, Verden, trois voix à la diète de l'empire, et une somme de plusieurs millions d'écus d'Allemagne. Christine était appelée, par ses talents et par les circonstances politiques, à jouer le premier rôle dans le Nord, et, pendant quelque temps, elle se montra sensible à cette gloire. Elle soutint dans plusieurs occasions la dignité de sa couronne et l'honneur de son pays. La France, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, recherchèrent son alliance, et lui donnèrent des marques flatteuses de leur considération. Elle signa plusieurs édits avantageux au commerce, et perfectionna les institutions savantes et littéraires créées sous les règnes précédents. La nation lui était attachée, et se plaisait à voir à la tête du gouvernement la fille de Gustave, entourée des capitaines et des hommes d'état que ce grand prince avait formés. Un vœu général se manifestait, c'était que la reine voulût choisir un époux, et assurer ainsi la succession au trône; mais ce lien était contraire au goût de Christine pour l'indépendance; elle refusa de le con-

tracter, et répondit un jour à ceux qui l'en, ent: etaient: « Il peut naître de » moi un Néron aussi bien qu'un Au- » guste. » Entre les princes qui aspiraient à sa main, Charles-Gustave, son cousin-germain, se distinguait par un caractère noble, des connaissances étendues et une grande prudence. Elle rejeta la demande qu'il lui fit de l'épouser; mais en 1649 elle engagea les états à le désigner pour son successeur. Peu après, en 1650, elle se fit couronner avec beaucoup de pompe, et sous le titre de roi. Vers le même temps, le système d'administration et de conduite qu'elle avait suivi, changea d'une manière frappante. Négligeant les conseils des anciens ministres, elle écouta ceux de plusieurs favoris ambitieux, parmi lesquels elle distinguait surtout le comte Magnus de la Gardie. Les intrigues et les menées des petites passions succédèrent aux travaux importants, aux vœux nobles et utiles. Le trésor de l'état fut en proie aux profusions du luxe et de l'ostentation; les titres, les distinctions, échurent en partage à des hommes corrompus ou dénués de talent, et la jalousie fit naître non seulement des plaintes et des murmures, mais des partis et des factions. Environnée d'embarras et de difficultés, entraînée dans un labyrinthe dont le fil lui échappait, la reine déclara qu'elle allait abdiquer le gouvernement. Les anciens ministres, attachés à la mémoire de Gustave-Adolphe, et qui espéraient que les années amèneraient une révolution favorable, firent les plus fortes représentations, et Oxenstiern surtout s'exprima avec tant d'énergie, que la reine se désista de sa résolution. Elle reprit le gouvernement avec plus de fermeté, et dissipa pour quelque temps les nuages qui s'étaient élevés autour de son trône. Les scien-

cès, les lettres, les arts, fixèrent surtout son attention; souvent elle s'arrachait au sommeil pour se livrer à l'étude; elle acheta des tableaux, des médailles, des manuscrits, des livres rares et précieux; elle correspondit avec plusieurs savants (V. SCUDÉRI), et en appela d'autres à sa cour. Descartes, Grotius, Sumaise, Bochart, Huet, Chevreau, Naudé, Vossius, Conring, Meibom, parurent à Stockholm, et la reine s'entretint avec eux de philosophie, d'histoire, d'antiquités, de littérature grecque et latine, tous ces objets lui étant également familiers. Entre les amusements littéraires qu'elle joignit aux études sérieuses et aux conversations savantes, on peut citer la danse grecque qu'elle fit exécuter par Meibom et Naudé, qui furent très embarrassés de leur rôle, et dont le premier entra en fureur contre le médecin Bourdelot, qui le tournait en ridicule. Ce médecin s'était mêlé aux savants que nous avons nommés, et, s'il avait moins d'érudition, il avait d'autant plus de souplesse et d'intrigue. Il étudiait très soigneusement les goûts de la reine, lui comptait les anecdotes du jour, lui chantait des couplets français en s'accompagnant de la guitare, et ne dédaignait pas de diriger quelquefois la cuisine. Pour dominer sans rivaux, il dégoûtait la reine de l'étude, lui inspirait des soupçons contre les personnages les plus importants, et semait la discorde parmi les ministres. Des plaintes, accompagnées de menaces, s'étant élevées contre lui, il fut obligé de quitter la Suède. Christine l'oublia bientôt. Ayant reçu une lettre de lui, elle la jeta, en disant: « Fi! cela sent » la rhubarbe. » Plusieurs agents diplomatiques obtinrent aussi la confiance de la reine; tels furent surtout Chanut, ambassadeur de France;

Whitelok, envoyé par Cromwell, que Christine reconnut après quelques hésitations, et Pimentel venu d'Espagne, avec qui elle s'entretenait souvent de matières théologiques, ce qui a donné lieu de croire que ce fut cet espagnol qui lui suggéra le projet de changer de religion. La société habituelle de ces étrangers avait pu donner à la reine du dégoût pour son pays, qui présentait encore peu d'attraits sous le rapport des lettres, des arts et de l'élégance des manières. De nouveaux embarras s'étaient manifestés dans l'administration, et la conspiration de Messénus (V. MESSÉNIUS) avait menacé non seulement les favoris de la reine, mais la reine elle-même. Christine, entraînée par ces motifs, auxquels pouvait se joindre l'ambition, si analogue à son caractère, de donner au monde un spectacle extraordinaire, résolut de nouveau de renoncer au trône, et se montra cette fois inébranlable dans sa résolution. En 1654, âgée de vingt-neuf ans, elle assembla les états à Upsal, leur communiqua son dessein, et, en leur présence, elle déposa les marques de la royauté, pour les remettre entre les mains du prince Charles-Gustave; elle se réserva le revenu de plusieurs districts de Suède et d'Allemagne, l'indépendance eut être de sa personne, et l'autorité suprême sur tous ceux qui composeraient sa suite, ou sa maison. Quelques jours après, elle partit, prenant pour devise ces mots: *Fata viam invenient* (les destins me traceront la route). Ayant passé par le Danemark, elle traversa l'Allemagne, et se rendit à Bruxelles, où elle fit une entrée solennelle, et où elle s'arrêta quelque temps. Pendant ce séjour, elle abjura le luthéranisme dans une entrevue secrète avec l'archiduc Léopold, le comte Fuen Salda-

gna, le comte Montécuculli et Pimentel. Elle fit ensuite une abjuration solennelle, et se reconnut publiquement de la religion catholique à Inspruck, dans la cathédrale de cette ville. L'Europe fut étonnée de voir la fille de Gustave-Adolphe, de ce monarque qui s'était dévoué pour la cause du protestanisme, passer dans le sein de l'église romaine. Peu de personnes crurent à la sincérité de sa conversion, et le plus grand nombre en chercha les causes dans les principes de tolérance universelle que lui avait donnés son précepteur Jean Matthiæ, dans le désir de vivre plus agréablement en Italie, où elle allait se fixer, et dans son goût pour tout ce qui était extraordinaire. Ce qui est certain, c'est qu'elle s'exprima, dans plusieurs occasions, d'une manière peu respectueuse au sujet du chef de l'Église, et qu'elle porta souvent la légèreté et l'indifférence dans les temples, au pied des autels. On rapporte qu'ayant vu dans un livre une citation de l'ouvrage de Campuzano, intitulé : *Conversion de la reine de Suède*, elle souligna ce titre, et mit en marge : « Celui qui en a » écrit, n'en savait rien, et celle qui » en savait quelque chose, n'en a rien » écrit. » D'Inspruck, Christine se rendit à Rome, et fit une entrée brillante dans cette ville en habit d'amazonne et à cheval. Le pape Alexandre VII lui ayant donné la confirmation, elle ajouta à son nom celui d'*Alessandra*. Elle parcourut ensuite la ville, visita les monuments, et donna une grande attention à tout ce qui retraçait les souvenirs de l'histoire. Elle admira beaucoup une statue de la Vérité du cavalier Bernini : « Dieu soit » loué ! dit un cardinal qui l'accompa- » gnait, que votre majesté fasse tant » de cas de la vérité, qui n'est pas » toujours agréable aux personnes de

» son rang. — Je le crois bien, répli- » qua-t-elle, c'est que toutes les vérités » ne sont pas de marbre. » Après avoir passé quelque temps à Roine, Christine fit un voyage en France; elle arriva dans ce pays pendant l'été, en 1656, et fut reçue avec tous les honneurs qu'on accorde aux têtes couronnées. S'étant arrêtée quelques jours à Fontainebleau, elle se rendit à Compiègne, où résidait la cour, et de là à Paris. La bizarrerie de son costume et la singularité de ses manières firent une impression peu avantageuse; mais on admira généralement son esprit, ses talents et l'étendue de ses connaissances. Ayant voulu voir les hommes de lettres les plus distingués, Ménage fut chargé de les introduire auprès d'elle. En les présentant successivement, il ne manquait pas de dire : « C'est un homme de mérite. » Ces présentations commençant à fatiguer Christine : « Il faut convenir, dit-elle, » que ce monsieur Ménage connaît » beaucoup de gens de mérite. » Pendant son règne, elle s'était déclarée tantôt pour la France, tantôt pour l'Espagne; pendant son séjour à Paris, elle était médiatrice entre ces deux puissances; mais Mazarin écarta cette médiation. Elle s'intéressa aussi aux liaisons de Louis XIV avec la nièce du cardinal, et on prétend qu'elle voulut engager le roi à l'épouser. Mazarin prit enfin le parti de l'éloigner d'une manière honnête et d'accélérer son départ. L'année suivante, elle revint; ce second voyage fut surtout remarquable par la catastrophe de Monaldeschi, grand-écuyer de Christine. Cet italien avait joui de toute la confiance de la reine, qui lui avait révélé ses pensées les plus secrètes. Arrivée à Fontainebleau, elle l'accusa de trahison, et résolut de le faire mourir. Un religieux de l'ordre de la Trinité, le

P. Lebel, fut appelé pour le préparer à la mort. Monaldeschi se jeta aux pieds de la reine et fondit en larmes. Le religieux, qui a publié lui-même un récit de l'événement, fit à Christine les plus fortes représentations sur cet acte de vengeance qu'elle voulait exercer arbitrairement dans une terre étrangère, et dans le palais d'un grand souverain; mais elle resta inflexible, et ordonna à Sentinelli, capitaine de ses gardes, de faire exécuter l'arrêt qu'elle avait prononcé. Monaldeschi, soupçonnant le danger qu'il courait, s'était cuirassé; il fallut le frapper de plusieurs coups avant qu'il expirât, et la galerie des Cerfs, où se passa cette scène révoltante, fut teinte de son sang. Pendant ce temps, Christine, au rapport de plusieurs historiens, était dans une pièce attenante, s'entretenant avec beaucoup de calme de choses indifférentes; selon d'autres rapports, elle fut présente à l'exécution, accabla Monaldeschi de reproches amers, et contempla ensuite son cadavre sanglant avec une satisfaction qu'elle ne chercha point à dissimuler. Que ces détails soient fondés ou non, la mort de Monaldeschi est une tache ineffaçable à la mémoire de Christine, et c'est à regret qu'on voit sur la liste de ses apologistes le nom du fameux Leibnitz. La cour de France fit connaître son mécontentement, et deux mois se passèrent avant que la reine se montrât à Paris. On s'empressa moins à la voir, et on lui prodigua moins d'encens; elle en reçut cependant d'une femme d'esprit, de M^{me}. de la Suze, qui avait abandonné le protestantisme à peu près en même temps qu'elle s'était séparée de son mari, pour éviter de le voir, disait Christine, dans ce monde et dans l'autre. Retournée à Rome en 1658, la reine reçut des nouvelles peu satisfaisantes de

Suède; ce pays étant en guerre avec le Danemark et la Pologne, elle ne pouvait recevoir son revenu, et personne ne se montrait disposé à lui faire des avances. Alexandre VII vint à son secours, lui assigna une pension de 12,000 scudi, et lui donna le cardinal Azzolini pour intendant de ses finances. Charles-Gustave étant mort en 1660, la reine entreprit un voyage en Suède, prétextant de vouloir régler ses affaires économiques; mais on s'aperçut bientôt qu'elle avait d'autres projets, et qu'elle regrettait ce trône dont elle était descendue peu d'années auparavant avec une fastueuse indifférence. Le prince royal étant en bas âge, elle fit entendre que, s'il venait à mourir, elle aspirerait à la couronne; mais on accueillit mal cette idée, et on lui fit même signer un acte formel de renonciation. D'autres contrariétés rendirent son séjour à Stockholm peu satisfaisant, et l'engagèrent à partir; cependant elle retourna une seconde fois en Suède, l'année 1666; mais ayant appris qu'on ne lui accorderait pas l'exercice public de sa religion, elle repartit avant d'avoir atteint la capitale, et fit un séjour à Hambourg. Dans le même temps, elle aspira à la couronne de Pologne, que Jean Casimir venait d'abdiquer; mais les Polonais ne firent aucune attention à sa demande; elle reprit le chemin de l'Italie, et se fixa à Rome pour le reste de ses jours. La culture des lettres et des arts devint l'objet principal de ses soins. Elle fonda une académie, correspondit avec les savants, et rassembla des collections précieuses de manuscrits, de médailles, de tableaux. Cependant, au milieu de ces occupations paisibles, l'inquiétude et le regret ne cessaient de la poursuivre; elle voulait prendre part aux grands événements, et paraître influencer sur

les destinées politiques du monde. La dispute élevée au sujet de la franchise des quartiers l'occupa très long-temps; elle offrit sa médiation à plusieurs puissances : lorsque l'édit de Nantes eut été révoqué, elle écrivit à Terlon, ambassadeur de France en Suède, une lettre où elle désapprouvait les mesures qu'on avait prises contre les protestants. Bayle appela cette lettre un reste de protestantisme. Plusieurs difficultés avec le pontife de Rome, au sujet des franchises de son palais et de la pension des 12,000 scudi, répandirent la tristesse et le chagrin sur les dernières années de sa vie. Ayant appris la mort du prince de Condé, qu'elle avait toujours admiré beaucoup, elle écrivit à M^{lle}. Scudéri pour l'engager à célébrer la mémoire de ce prince « La mort, disait-elle dans » cette lettre, ne m'inquiète pas; je » l'attends sans la défier, ni la crain- » dre. » Quelques années après, en 1689, le 19 avril, elle termina sa carrière. Son corps fut déposé dans l'église de St-Pierre, et le pape lui fit élever un monument chargé d'une longue inscription; elle-même n'avait demandé que ces mots : *Vixit Christina annos LXIII*. Le cardinal Azzolini fut son principal héritier; elle ne laissait pas des sommes d'argent considérables, mais une nombreuse bibliothèque et une riche collection de tableaux et d'antiques. La bibliothèque fut achetée par Alexandre VIII, qui fit déposer neuf cents manuscrits au Vatican, et qui donna le reste à sa famille. Odescalchi, neveu d'Innocent XI, acheta les tableaux et les antiques. En 1722, une partie des tableaux fut acquise par le régent de France, pour la somme de 90,000 scudi. On peut juger de la richesse de ces deux collections par les deux ouvrages destinés à les décrire. Le premier

a pour titre : *Nummophylacium reg. Christianæ*, par Havercamp, la Haye, 1742, in-fol. (Voy. aussi CAMELI); le second : *Museum Odescalcum*, Rome, 1747, in-fol., 2 vol. La vie de Christine offre une suite d'inégalités et de contradictions; on y voit d'un côté la fierté, la grandeur d'âme, la franchise, la douceur, de l'autre, l'orgueil, la vanité, la dureté, la vengeance et la dissimulation. La connaissance des hommes et des affaires qu'avait cette princesse, son discernement, sa pénétration et ses lumières ne purent la détourner des projets chimériques, des entreprises téméraires, des illusions de l'alchimie, et des rêves de l'astrologie. Il en résulta que, si elle se montra grande quelquefois, elle ne fut le plus souvent qu'extraordinaire, et qu'elle excita l'étonnement plutôt que l'admiration. Christine a laissé plusieurs ouvrages de peu d'étendue, mais dans lesquels son caractère se peint comme dans sa conduite; ce sont : I. *l'Ouvrage de loisir*, ou *Maximes et Sentences*, qui, sans avoir la profondeur et la précision de celles de la Rochefoucauld, présentent des idées et des observations neuves, exprimées d'une manière originale; II. les *Réflexions sur la vie et les actions d'Alexandre*; c'est un panegyrique de ce roi, qui était le héros de Christine; III. les *Mémoires de sa vie*, dédiés à Dieu, et dans lesquels elle se juge avec une impartialité remarquable; IV. *l'Endymione*, pastorale en italien, dont la reine donna le plan et quelques strophes, et dont Alex. Guidi fit le reste. On a aussi publié, en 1762, un recueil de *Lettres secrètes de Christine*, mais dont l'authenticité n'est pas prouvée. La plupart des ouvrages de Christine ont été recueillis dans les *Mémoires* concernant cette princesse, par Ar-

Chenholz, 1751, 4 volumes in-4°. ; c'est de cette compilation que Lacombe a tiré la *Vie de Christine*, et d'Alembert les *Réflexions et Anecdotes sur la reine de Suède*. Il a paru à Stockholm, dans les derniers temps, plusieurs Mémoires relatifs à la minorité et au règne de la fille de Gustave-Adolphe, qui répandent un nouveau jour sur cette partie de son histoire. C—AU.

CHRISTMAN (JACOB), né à Joannesberg, ville de l'ancien électorat de Mayence, en 1554, cultiva avec succès les langues orientales et les mathématiques. Après avoir commencé ses études dans le collège de cette ville, il vint les achever dans celui de Neuss, où le firent admettre ses heureuses dispositions, et dans lequel il prit les premières leçons d'hébreu. Il le quitta pour venir à Heidelberg, fut attaché à trois collèges de cette ville, et, lors de la mort de l'électeur Frédéric III, il résolut de se former l'esprit et le jugement, d'accroître ses connaissances par les voyages. Christman se rendit d'abord à Bâle avec le docteur Eraste, et y étudia la médecine; de là à Breslau, à Vienne, à Prague, à Neustadt, où il publia son *Alphabetum arabicum*, et enfin retourna à Heidelberg en 1583. Il fut nommé successivement régent du collège de cette ville, professeur d'hébreu, de logique en 1592, et d'arabe en 1608. L'électeur Frédéric IV voulant récompenser son mérite, créa extraordinairement cette dernière chaire en sa faveur. Cependant l'ardeur avec laquelle il se livrait à ses travaux avançait ses jours, et il succomba à l'attaque d'une jaunisse très grave le 16 juin 1615. Christman avait professé l'hébreu pendant sept ans, et expliqué la Logique d'Aristote pendant vingt-deux. Son érudition était très variée ;

outre l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, le grec, le latin, le français, l'italien, l'espagnol, il possédait à fond les mathématiques et l'astronomie, surtout dans ses rapports avec la chronologie, et ses connaissances se trouvaient jointes à une moralité pure et douce, à une rare modestie. On a de ce savant : I. *Alphabetum arabicum ; cum isagoge scribendi legendique arabicè*, Neustadt, près de Spire (*Neapoli Nemetum*), 1582, in-4°. de 22 pages. Cet essai est le premier qui ait été publié en Allemagne avec des caractères arabes, et il fixa d'autant plus l'attention, que, non seulement on n'y connaissait point ces caractères, mais que personne n'avait étudié, et encore moins donné les principes de cette langue. Il se divise en trois chapitres ; dans le premier, Christman explique l'alphabet ; dans le second, il donne les principes de l'écriture ; dans le troisième, ceux de la lecture. Le tout est terminé par un modèle propre à exercer à lire et à écrire. On doit convenir que les caractères sont très grossièrement dessinés et gravés. II. *Muhamedis Alfragani arabis chronologica et astronomica elementa*, à Palat. Bibl. veteribus libris versa, expleta, et scholiis exposita ; additus est commentarius qui rationem calendarii romani, ægypt., arab., pers., syriaci, et hebr. explicat, Francfort, 1590 et 1618, in-8°. Christman fit sa traduction d'après une version hébraïque de R. Jacob Antolius, et la compara à une version latine du même ouvrage qui existait à la bibliothèque palatine de Bavière, et avait été achevée de copier l'an 1447 ; on en ignore l'auteur. Il est bon d'observer que la traduction de Christman se divise en trente-deux chapitres, tandis que le texte arabe, publié par Golius (voy. ALFERGAN),

ne se compose que de trente ; la division seule diffère ; les deux textes sont complets. III. *Calendarium Palæstinarum et univers. judæor. ad annos 40 supput. auct. R. Ori fil. Simeonis ex hebr. in lat. vers. cum scholiis*, Francfort, 1594, in 4°. On trouve dans le même volume : 1°. *Epistola chronol. ad J. Lipsium de ann. hebr. connexione* ; 2°. *Disputatio de anno, mense, et die passionis dominicæ*. Dans ces ouvrages, Christman combat plusieurs opinions de Scaliger sur la computation des Juifs et des Hébreux, et défend ce qu'il avait avancé dans ses notes sur Alfergan. IV. *Tractatio geometrica de quadratura circuli*. C'est une réfutation de Joseph Scaliger, qui, dans sa *Nova Cylometria*, avait prétendu trouver la quadrature géométrique du cercle, en mesurant mécaniquement la longueur d'un fil appliqué sur une circonférence circulaire. V. *Observationum solarium libri tres*, Bâle, 1601, in-4°. ; VI. *Theoria lunæ ex novis hypothes. et observat. demonstrata*, Heidelberg, 1611, in-fol. ; VII. *Nodus gordius ex doctrinâ sinuum explicatus, accedit appendix observ. quæ per radium artificios. habitæ sunt circa Saturn. Jov. et Lucid. stell. affix.*, ib., 1612, in-4°. Ces deux derniers ouvrages prouvent qu'il n'était pas moins bon observateur que savant théoricien. VIII. *Is. Argyrii computus græcorum de solemni Paschalis celebr. græcè cum latin. vers. et schol.*, Heidelberg, 1611, in-4°. ; IX. *De kalendario romano*, dans le tom. VIII du *Thes. antiq. rom.* de Grævius ; X. *Epistola de litteris arabicis*. Cette lettre, adressée à Joseph Scaliger, et datée de Heidelberg, le 28 mars 1585, a été publiée dans le *P. Burmani sylloge epist.*, Leyde, 1727, tom. II, pag. 318. Lorsque la mort surprit Christ-

man, il avait dessein de traduire Avicenne en latin. J—N.

CHRISTOPHE (S.), pour qui nos ancêtres avaient une dévotion singulière, et qui se trouve inscrit dans les plus anciens *Martyrologes*, surtout dans celui qu'on attribue à S. Jérôme, est un des saints dont le nom et le culte sont les plus célèbres, les actes les plus différents, et la vie la moins connue. Quelques auteurs ecclésiastiques ont même nié son existence. qui cependant est reconnue par Baillet et par les bollandistes. L'opinion la plus commune est que S. Christophe était de Syrie ou de Cilicie, qu'il fut baptisé par S. Babylas, évêque d'Antioche, et qu'il reçut la palme des martyrs dans l'Asie mineure, vers le milieu du 5°. siècle, sous l'empereur Dèce. Suivant le bréviaire Mozarabe, attribué à S. Isidore, une grande partie des reliques de S. Christophe fut apportée à Tolède. On voit un de ses bras à Compostelle, une de ses mâchoires à Astorga ; plusieurs autres parties de son corps sont honorées à Valence ; on en conservait quelques autres à St. Denis en France. L'église d'Orient célèbre la fête de ce martyr le 9 mai, et l'église d'Occident le 25 juillet. On avait recours à son intercession dans les temps de peste. Un grand nombre d'églises de France, d'Espagne et d'Italie, sont dédiées sous son invocation. Christophe, qu'on écrivait autrefois *Christophle*, signifie *Porte-Christ*. C'est ainsi qu'Ignace d'Antioche est surnommé *Cristophore* et *Théophore*, comme d'autres saints portent, dans les calendriers, les noms de *Nicéphore*, d'*Onésiphore*, de *Télesphore* et de *Carpophore*. S. Christophe est représenté d'une taille gigantesque, portant l'Enfant-Jésus sur ses épaules, et traversant la mer, qu'il domine des deux tiers de sa

stature. Baroniüs et d'autres écrivains ne voient qu'une allégorie dans ces images colossales, peintes ou sculptées dans nos églises gothiques. Vida dit dans une de ses hymnes :

Christophore, infixum quöd eum usque in corde
gerebat,
Pictores Christum dant tibi ferre humeris.

Croyant qu'on ne pouvait être atteint d'aucun mal le jour où l'on avait vu la figure de S. Christophe, on disait jadis :

Christophorum videas, postea tutus eas.

et c'est sans doute afin que ces images fussent remarquées plus facilement, qu'on leur donnait jusqu'à trente-six pieds de hauteur. Celle que, depuis le commencement du 15^e. siècle, on voyait à l'entrée de l'église Notre-Dame de Paris, et qui passait pour la plus énorme qu'il y eût en France, fut abattue peu d'années après la mort de l'archevêque Christophe de Beaumont.

V—VE.

CHRISTOPHE, anti-pape en 905, naquit à Rome, devint chapelain de Léon V, et profita de la faiblesse de ce pape et du peu de considération dont il jouissait pour le chasser, et se faire consacrer à sa place, sans aucune élection. Il ne jouit pas long-temps de son usurpation ; il fut chassé lui-même et remplacé par Sergius III, en 904. On ne sait aucun autre détail sur la vie et sur la fin de cet intrus. D—s.

CHRISTOPHE, empereur d'Orient, était fils de Romain Lécapène et beau-frère de Constantin Porphyrogénète, qui, se livrant à son goût pour l'étude, laissa le soin du gouvernement à Romain, son collègue. Celui-ci associa à l'empire Christophe, son fils aîné, le 30 mai de l'an 920, et quelques années après y associa encore ses deux autres fils, Étienne et Constantin. Cette multiplicité d'empereurs n'empêcha pas leur capitale, assiégée par Siméon, roi des Bulgares,

en 925, d'être obligée d'acheter la paix à force de présents. Christophe avait épousé Sophie, fille du rhéteur Nicétas, et lui donna le titre d'*Augusta*. En faisant la paix avec les Bulgares, en 928, il donna en mariage à leur prince sa fille Marie, et pendant les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, ces peuples demandèrent que, dans les acclamations, Christophe fût nommé le premier. Ce prince mourut au mois d'août de l'an 951, laissant un fils nommé *Michel*, qui embrassa l'état ecclésiastique. On a des médailles de Christophe en or et en argent ; son nom y est toujours accompagné de ceux de Romain ou de Constantin Porphyrogénète. — Un autre CHRISTOPHE, fils de Constantin Copronyme et d'Eudocie, fut créé César en 769, et mis à mort avec ses frères (voy. IRÈNE). T—N.

CHRISTOPHE I^{er}., roi de Danemark, était le 4^e. fils de Waldemar II, qui lui avait donné en partage les îles de Laland et de Falster. Chassé de ses domaines en 1247, par son frère Éric VI, il se réfugia auprès de son autre frère Abel, avec qui il fit une invasion dans le Jutland. Battu et fait prisonnier par Éric, les murmures de la noblesse forcèrent son frère à le relâcher. Éric lui fit ensuite obtenir la main de la fille du duc de Poméranie. Confirmé dans ses possessions par Abel, il lui succéda en 1252. L'absence de Waldemar, son neveu, détenu à Cologne, la haine que l'on portait à la mémoire d'Abel, fixèrent le choix des états sur Christophe, qui, montant sur le trône dans des conjonctures difficiles, et voulant régner en effet et être obéi, essaya de mettre dans sa dépendance les fils de son frère. Il se fit déclarer leur tuteur, et garda aussi long-temps qu'il put le duché de Sleswig, qui, suivant l'usage

du royaume, devait former le partage de l'aîné. Ayant aigri, par ces mesures, toutes les puissances voisines, elles se ligèrent pour faire monter Waldemar sur le trône de Danemark. Ce royaume semblait toucher à sa ruine; les puissances coalisées se désunirent; un arrangement fut proposé. Christophe s'engagea à rendre à ses neveux, à leur majorité, le duché de Sleswig, et ceux-ci renoncèrent à la couronne de Danemark. Une autre division intestine ne fut guère moins funeste au roi. Jacob Erlandsem, doyen de Lunden, fier de la protection d'Innocent IV, ayant été élu archevêque, au lieu de demander au roi sa confirmation, suivant l'usage, prétendit que l'élection du pape suffisait, et ne daigna pas même consulter le monarque. Il essaya ensuite de réformer la loi ecclésiastique de Scanie, publiée par Waldemar 1^{er}, qui restreignait beaucoup le pouvoir du clergé; puis il engagea Matilda, veuve d'Abel, à épouser Birger, régent de Suède, espérant que ce prince prendrait le parti des enfants de sa femme. Il réussit, avec d'autres évêques, à soulever le peuple, qui murmurait du poids des impôts. Christophe ordonna aux habitants de la Scanie de se conformer à l'ancienne loi, et convoqua les états à Nyborg en 1256, pour examiner la conduite de l'archevêque. Celui-ci indiqua un concile à Vesel, dans le Jutland. Ce fut dans cette assemblée d'ecclésiastiques factieux que l'on rédigea cette constitution fameuse dans l'histoire de Danemark, confirmée depuis par le pape Alexandre IV, et qui servit constamment de prétexte aux entreprises séditionnelles des évêques. Elle portait que si un évêque, même convaincu de trahison, souffrait une violence quelconque par l'ordre ou le conseil du roi ou du sénat, le royaume serait

mis en interdit. Les évêques se rendirent ensuite à l'assemblée des états: l'archevêque y fut mal reçu du roi, qui convoqua une nouvelle assemblée: elle ménagea entre l'archevêque et le roi une réconciliation qui ne dura guère. Le premier ayant abusé de son pouvoir, le roi siégea en personne à la cour de justice de Lunden, y cita l'archevêque, et ordonna à ceux qui avaient des griefs contre lui de se présenter. Le prélat comparut pour déclarer qu'il récusait l'autorité du roi et de la loi de Scanie, et ne reconnaissait que celle du pape. Christophe révoqua toutes les immunités accordées à l'église de Lunden. L'archevêque excommunia l'officier qui lui apportait la proclamation royale, et fit révolter les paysans de son diocèse, qui se livrèrent à des excès affreux. Christophe parvint dans l'intervalle à s'accorder avec Haquin, roi de Norwège, qui avait amené une flotte devant Copenhague, et à conclure une alliance avec Birger, qui chercha inutilement à terminer les différends du roi avec l'archevêque. Celui-ci comptant sur ses partisans, refusa d'assister à une assemblée que le roi tint à Odensée (1258) pour y faire couronner son fils Éric, et défendit, sous peine d'excommunication, aux autres évêques d'y assister. Quelques-uns y vinrent cependant, mais sans oser se charger de procéder au couronnement. Alors Christophe convoqua les états à Copenhague, sans appeler les évêques, et délibéra sur les moyens de punir l'audacieux prélat. On reconnut unanimement que la désobéissance de l'archevêque autorisait le roi à se saisir de lui et des autres évêques rebelles. Cette décision fut exécutée. Quelques évêques fugitifs mirent le royaume en interdit. Le roi, embarrassé, en appela au pape, et, en attendant sa réponse,

enjoignit au clergé de continuer à faire le service divin, et travailla à dissiper la ligue que les évêques formaient contre lui. Le prince de Rugen, entré à main armée dans Copenhague, semblait disposé à monter sur le trône Éric, fils d'Abel. Christophe était alors à Riben en Jutland, où il conférait avec l'évêque de cette ville sur les moyens de faire cesser les troubles qui déchiraient l'état et l'Église. L'évêque d'Aarhuns profita de l'occasion pour se défaire du roi. On a prétendu qu'il l'empoisonna dans un festin, le 29 mai 1259. Christophe avait montré, pendant un règne de sept ans, beaucoup de fermeté, de prudence et de bravoure. Son fils Éric lui succéda.

E—s.

CHRISTOPHE II, roi de Danemark, fils d'Éric VI, manifesta, sous le règne de son frère Éric VIII, un esprit ambitieux et turbulent. Comblé des bienfaits d'Éric, qui lui avait donné l'investiture de l'Esthonie, et ensuite le Halland méridional, il ourdit des trames contre lui, de concert avec le roi de Norwège. Éric ayant révoqué sa donation, Christophe s'enfuit en Suède. Réconcilié, puis brouillé de nouveau avec son frère, il se retira chez le duc de Poméranie, et suscita des ennemis au Danemark. Il se trouvait au milieu de l'armée suédoise occupée à ravager la Scanie, lorsque la mort de son frère le rappela en 1319. Il surmonta tous les obstacles qui s'opposaient à son élection, prodigua les promesses et les serments, signa une capitulation qui mettait des bornes étroites à son autorité, et fut proclamé roi avec Éric, son fils aîné. Il chercha ensuite à gagner les chefs de la noblesse, à force de bienfaits; et en même temps il voulut manquer à sa promesse de ne pas lever de nouveaux impôts. Les états lui déclarèrent qu'ils ne s'y soumettraient

pas; il n'osa insister, mais il retira les terres à ceux à qui il en avait donné. Une ligue formidable se forma contre lui; la Scanie et la Sélande furent ravagées. Christophe arrêta ce torrent, et força les insurgés à se réfugier dans Bornholm, dont son armée s'empara, et la révolte fut apaisée. La mort du duc de Sleswig, arrivée en 1325, plongea l'état dans des troubles plus affreux encore. Christophe, sous prétexte de se charger de la tutelle du jeune duc, envahit ses domaines. Gerhard de Rensbourg, oncle du jeune duc, non moins avide que Christophe de la dépouille de son neveu, attaqua le roi, et mit son armée en déroute. Cet événement produisit un soulèvement général contre Christophe; il fut déclaré déchu du trône (1326). Ce prince était en Sélande lorsqu'il reçut cette nouvelle, et celle de l'approche de Gerhard. Son fils Éric, qui commandait un fort dans le Jutland, fut pris par les insurgés. Désespérant alors de sa fortune, Christophe recueillit ce qu'il avait de plus précieux, et se réfugia, avec ses deux autres fils, auprès du duc de Mecklembourg. Aidé de ses secours, il revint en Sélande, et obtint quelques succès; mais bientôt assiégé avec son allié, il fut réduit à la dernière extrémité, et n'obtint qu'avec peine la permission de se retirer. Il tenta encore une descente dans l'île de Falster; Gerhard l'y vint bloquer, et daigna le laisser partir une seconde fois. Tandis que ce roi fugitif tentait de nouveaux efforts, on songea à mettre sur le trône Waldemar, duc de Sleswig. Gerhard était le véritable souverain, et, sous son gouvernement, les maux de l'état ne firent que s'accroître. Christophe sut profiter habilement du mécontentement public; divers états voisins, le clergé et la noblesse de Scanie et de Jut-

land, plusieurs évêques, lui promirent de se déclarer pour lui aussitôt qu'il se montrerait en Danemark, avec une armée. Il descendit en Sélande, et bientôt Gerhard fut délaissé par ses partisans. Christophe qui avait obtenu des succès, se livra à ses violences accoutumées, mit ses soldats en quartier d'hiver dans les couvents, et souleva de nouveau tout le clergé contre lui. L'évêque de Borglum, qu'il avait voulu faire arrêter, s'étant réfugié auprès du pape, le pontife excommunia Christophe, et mit le royaume en interdit. Cependant Christophe se réconcilia avec le comte de Holstein, et cette réconciliation engagea Gerhard, quoique victorieux, à faire sa paix avec le roi. Elle fut signée à Riben, le 28 février 1330; Waldemar renonça au titre de roi, et rentra dans son duché de Sleswig. Gerhard en obtint la Fionie; mais, dès l'année suivante, les hostilités recommencèrent, au sujet d'un différend survenu entre Gerhard et Jean. Christophe prit le parti de ce dernier, et fut battu par Gerhard. La noblesse du Jutland se déclara pour le vainqueur. Le roi, dénué de ressources, se mit à sa discrétion. Gerhard exigea une augmentation de la somme qu'il avait réclamée deux ans auparavant, et obligea Jean à lui livrer la moitié de la Fionie. D'un autre côté, la Scanie, excédée des vexations commises par les agens du duc de Holstein, se donna à Magnus, roi de Suède. Cette nouvelle disgrâce attira sur Christophe le mépris universel. Deux gentilshommes, dans l'espoir de plaire au comte de Holstein, mirent, pendant la nuit, le feu à la maison où il logeait, le saisirent lorsqu'il essaya de se sauver, et le conduisirent dans une forteresse de Laland, qui appartenait au comte. Celui-ci fit aussitôt remettre en liberté le malheureux monarque,

qui mourut un an après, le 15 juillet 1335, à Nykøping, dans l'île de Falster. Son fils Waldemar lui succéda.

E—s.

CHRISTOPHE III, fils de Jean, duc de Bavière, et de Catherine, sœur d'Éric IX, fut invité à venir prendre possession de la couronne de Danemark en 1439, lorsqu'Éric eut été déposé par ses sujets. Christophe, après avoir reçu à Lubeck les hommages des sénateurs et des principaux de la noblesse, ne prit d'abord que le titre d'administrateur. Après avoir assuré son autorité en Danemark, il envoya des députés aux autres royaumes du Nord pour les disposer en sa faveur. On indiqua une diète générale à Calmar; mais les Danois, sans attendre le résultat des délibérations de cette assemblée, élurent Christophe pour roi en 1440. Peu après, les Suédois, et enfin les Norvégiens, qui étaient restés les plus attachés à Éric, suivirent leur exemple. Éric cependant, du fond de sa retraite, fit soulever les paysans du Jutland, qui ne furent réduits qu'avec beaucoup de peine. Christophe s'étant rendu à l'assemblée de Calmar, renouvela aux états de Suède l'assurance qu'il leur avait déjà envoyée par écrit, de maintenir leurs privilèges, fut couronné à Upsal, et, pour se conformer aux usages observés par les anciens rois, employa l'hiver à faire le tour des provinces, donnant partout des marques de sa libéralité et de sa bienveillance, et rétablissant le bon ordre, troublé par les querelles perpétuelles de la noblesse. Il alla ensuite en Norvège, s'y fit sacrer, et, après avoir été couronné en Danemark, il donna tous ses soins à l'administration de ce royaume. Il réunit à la couronne la ville de Copenhague, qui, jusqu'alors, avait appartenue aux évêques de Roskild, et y

fixa sa résidence. Bientôt il mécontenta ses sujets en prodiguant les grâces et les honneurs aux Allemands qu'il avait attirés à sa cour. Les Danois et les Suédois lui adressèrent des représentations sur cette conduite, qui avait, disaient-ils, amené la chute de son prédécesseur. Christophe écouta ces remontrances avec modération, et congédia ceux des étrangers qui excitaient le plus de jalousie. On prétend qu'étant allé en Suède avec une suite très nombreuse, dans un temps de disette, les paysans, qui furent forcés, dans plusieurs provinces, de mêler de l'écorce de sapin dans leur farine, imputèrent en quelque sorte à ce prince la famine dont ils souffraient; ils lui donnèrent le nom de *Barka-Konung*, ou roi d'*Écorces*. On pouvait lui imputer, avec plus de raison, les dommages qu'Éric, le roi détrôné, causait par ses pirateries aux navigateurs suédois. Il répondait, lorsque l'on s'en plaignait, qu'il était juste que son oncle eût de quoi vivre. Cependant, la prise de plusieurs navires richement chargés ayant excité de nouvelles clameurs, Christophe fit embarquer des troupes, et passa en Gotland, où il eut une conférence avec Éric. Les deux princes se promirent de vivre en bonne intelligence. Christophe méditait contre Lubeck une entreprise considérable, pour laquelle il avait besoin de beaucoup d'argent. On rapporte que, pour s'en procurer, il profita de l'avidité de la noblesse suédoise à rechercher les gouvernements des provinces, et vendit successivement le même emploi à tous ceux qui le demandaient. Après avoir fait venir en Danemark tout l'argent levé en Suède, il rassembla les troupes des trois royaumes, et fit saisir dans le Sund un grand nombre de vaisseaux anglais et hollandais, dont les riches dépouil-

les lui fournirent les moyens de former un armement considérable. Avant d'employer toutes ces forces contre Lubeck, il tenta vainement de surprendre cette ville; alors il convoqua les états de Suède à Jönköping, et se mit en chemin pour aller concerter avec eux de nouvelles mesures; mais la mort le surprit à Helsingborg le 6 janvier 1448. Ce prince, quoique prodigue et trop adonné à ses plaisirs, avait plusieurs bonnes qualités. Il avait épousé, en 1445, Dorothee, fille de Jean, margrave de Brandebourg, surnommé l'*Alchimiste*, dont il n'eut pas d'enfants. Par la suite, elle devint l'épouse de Christian I^{er}, successeur de Christophe. Ce prince rendit plusieurs ordonnances qui annoncent son désir de soulager les peuples. Il donna des réglemens à un grand nombre de villes, et publia, pour le Danemark et la Suède, des lois qui, dans ce dernier royaume, ont été en vigueur jusque vers le milieu du 18^e. siècle. Ce code, imprimé en suédois, est divisé en deux parties : les lois provinciales (*Landslagen*) et les lois civiles (*Stalzlagen*); on le cite ordinairement sous le nom de *Jus Christophorianum*. Il a été traduit en latin par Loccenius, Stockholm, 1670, in-fol.; la meilleure édition est due à Pierre Abrahamson.

E—s.

CHRISTOPHE (JOSEPH), peintre, né à Utrecht en 1498, fut placé dès son enfance dans l'atelier d'Antoine Moro, recueillit avidement les leçons de son maître, et devint lui-même, en peu de temps, un peintre habile. Il peignait l'histoire et le portrait avec un égal succès. Pierre Pérugin et Jean Bellino étaient les deux peintres dont il s'étudiait de préférence à imiter la manière; mais son pinceau était plus gracieux et son coloris avait plus d'har-

monie. Peu de peintres contemporains ont aussi bien observé les règles de la perspective. Jean III, roi de Portugal, l'attira à sa cour, et lui confia le soin de faire plusieurs tableaux pour les églises de Lisbonne et pour les maisons royales. Il en fut tellement satisfait, qu'il le fit chevalier de Christ et le combla de bienfaits. Christophe mourut à Lisbonne en 1557. — CHRISTOPHE (Joseph), né à Verdun en 1667, et mort à Paris le 29 mars 1748, a peint l'histoire avec succès; il était de l'académie de peinture. Son tableau représentant *la Multiplication des pains*, était, avant la révolution, un des plus beaux ornements de la métropole de Paris.

A—s.

CHRISTOPHERSON (JEAN), évêque anglais du 16^e. siècle, natif du comté de Lancastre, occupa, sous le règne de Henri VIII, la place de principal du collège de la Trinité à Cambridge, et fut, en 1554, nommé doyen de Norwich. Proscrit sous le règne d'Édouard VI, il revint en Angleterre à l'avènement de la reine Marie, devint évêque de Chichester, et mourut peu de temps avant cette princesse, en 1558. On a de lui la traduction, en latin barbare, de *Philo Judæus* et des *Histoires ecclésiastiques* d'Eusèbe, de Socrate, Sozomène, Evagre et Théodoret. Ces traductions, quoique supérieures à celles de Rufin et de Musculus, prédécesseurs de Christopherson, sont encore bien imparfaites, et ont entraîné dans beaucoup d'erreurs Baronius et plusieurs autres écrivains.

X—s.

CHRISTOPHORUS le Bavaurois.
Voy. CHRISTOPHE III.

CHRISTOPHORUS ANGELUS, écrivain grec du 17^e. siècle, fit imprimer en Angleterre, en 1619, un ouvrage curieux, mais rempli de fa-

bles, intitulé : *l'État présent de l'Église grecque* : il y est traité principalement de la discipline et des cérémonies. On y trouve des détails intéressants sur les fêtes, les jeûnes, la confession et la vie monastique des chrétiens d'Orient. Ce traité, publié en grec, fut traduit en latin, et réimprimé, dans les deux langues, à Leipzig, 1676, in-4^o. — CHRISTOPHORUS (Jacques), évêque de Bâle, est auteur du *Sacerdotale Basileense*, Porentrui, 1595, in-4^o. V—ve.

CHROCUS, ou CROCUS, roi des Vandales, pénétra dans les Gaules, au 5^e. siècle, avec une puissante armée. Il ravagea le pays des Médiomatriciens, la Bourgogne, l'Auvergne et une partie du Lyonnais; mais, arrivé près d'Arles, il fut défait en bataille rangée par un général romain du nom de *Marius*, le même, dit-on, qui fut proclamé empereur par ses soldats, après la mort de Victorin, et dont le règne ne dura que quatre jours. Chrocus, tombé au pouvoir du vainqueur, fut conduit dans toutes les villes qu'il avait ravagées, pour être donné en spectacle au peuple, et enfin ramené à Arles, où il fut mis à mort l'an 260. On attribue à ce barbare la ruine du temple de Mars de l'Auvergne, l'un des plus fameux de toutes les Gaules; et les légendaires l'accusent du meurtre de plusieurs saints prélats, particulièrement de S. Audide, évêque de Besançon, de S. Didier, évêque de Langres, et de S. Privat, évêque du Gévaudan. W—s.

CHRODEGANG (S.), évêque de Metz, naquit d'une famille illustre, dans le royaume d'Austrasie, fut élevé dans l'abbaye de St.-Trond, devint référendaire et chancelier de France, et ensuite premier ministre de Charles-Martel, en 757. Il fut placé sur le siège de Metz en 742; mais Pépin ne

consentit à son installation qu'à condition qu'il continuerait d'exercer la charge de ministre d'état. Chrodegang sut allier les devoirs de sa double dignité. Obligé de vivre à la cour, il se fit remarquer par la simplicité de ses habits et par son immense charité envers les pauvres. Pépin l'employa dans diverses négociations. Il alla chercher à Rome et conduisit en France le pape Étienne II, qui, fuyant la persécution des Lombards, venait chercher en deçà des monts un asyle offert par le roi des Français : le pontife se retira à St.-Denis. En 754, Chrodegang fut député auprès d'Astolphe, roi des Lombards, pour le conjurer de rendre au Saint-Siège les places qu'il lui avait enlevées, et de ne rien entreprendre contre le duché de Rome ; mais ce prince inflexible ne voulut rien accorder. La 14^e. année du règne de Pépin, l'évêque de Metz présida à un concile, ou assemblée générale de la nation, tenue à Attigni-sur-Aisne, en 765. Chrodegang est surtout célèbre par la règle qu'il donna, l'an 755, au chapitre de sa cathédrale, qu'il convertit en une communauté de clercs réguliers. Le nom de *chanoine* ou *canonique* était attribué, dans les premiers siècles, à tous les clercs, soit parce qu'ils étaient inscrits dans le canon ou catalogue de l'Église, soit parce qu'ils vivaient selon les canons ; mais depuis S. Chrodegang, ce nom fut spécialement donné aux clercs qui vivaient en commun, tels que ceux de S. Eusèbe de Verceil et ceux qui composaient le clergé de S. Augustin. La règle de Chrodegang ne contient que trente-quatre articles, avec une préface, où le saint évêque déplore la négligence des pasteurs et du peuple dans l'observation des canons. Cette règle, tirée presque en

entier de celle de S. Benoît, et dans laquelle l'auteur cite souvent les usages de l'Église romaine, a été publiée par le P. Labbe dans le 7^e. volume de sa *Collection des Conciles*, et par le Cointe dans le tome V de ses *Annales*. Fleury en donne l'abrégé dans son *Histoire ecclésiastique* (édition in-4^e. , tome IX, liv. XLIII, page 57). Chrodegang est regardé comme le restaurateur de la vie commune des clercs, et l'instituteur des chanoines réguliers. Sa règle fut reçue par tous les chanoines, comme celle de S. Benoît par tous les moines d'occident. Il fonda trois grands monastères : celui de Gorze en Lorraine, qui devint depuis une école célèbre ; celui de St.-Hilaire, qui donna naissance à la ville de St.-Avoird, dans le diocèse de Metz ; et celui de Lorsh, ou Loreshheim, près de Worms : il les mit sous la règle de S. Benoît, et leur donna de grands biens par son testament que nous avons encore. S. Chrodegang était éloquent dans sa langue, qui était la teutonique, et même dans la langue des Romains. Étienne II lui avait donné le *pallium*, et il gouvernait l'église de Metz depuis vingt-trois ans, lorsqu'il mourut en 766. Il est nommé, le 6 mars, dans les martyrologes de France, d'Allemagne et des Pays-Bas. G. Von Eckart a donné sa vie dans son *Historia Franciæ orientalis*. (Voyez Meurisse, *Histoire des évêques de Metz* ; Mabillon, Ceuillier, Fleury, et la collection des Bollandistes.)

V—VE.

CHRODEGANG (S.), évêque de Secz, dans le 8^e. siècle, et frère de Ste. Opportune, abbesse de Montreuil en Normandie, fit un pèlerinage à Rome pour visiter le tombeau des SS. apôtres, et confia le gouvernement de son diocèse à un ami perfide, nommé *Chrodobert*, qui fut un

mauvais administrateur. Chrodegang revenait enfin après une absence de sept ans, lorsqu'il fut assassiné à Nonant par l'ordre de celui qu'il avait imprudemment mis en sa place, et qui voulait s'y maintenir. Opportune alla chercher le corps de son frère, et le fit enterrer à Montreuil. Chrodegang, mis au nombre des saints par l'Eglise de France, est honoré le 5 septembre à Seez. On gardait son chef à Paris dans l'église de St.-Martin-des-Champs, et le reste de ses reliques était conservé au prieuré de l'Isle-Adam. V—VE. †

CHROSCINSKY (ADALBERT-STANISLAS), secrétaire du prince Jacques Sobieski, est regardé comme le meilleur poète polonais du 17^e. siècle. Ses principaux poèmes sont : I. *la Victoire remportée sur les Turks près de Vienne*, Varsovie, 1684; II. *les Souffrances de Job*, Varsovie, 1705; III. *Joseph délivré*, Cracovie, 1745; IV. *Esther*, Cracovie, 1745. On a aussi de Chroscinsky : *Clypeus Johannis III, sive chronologia domus Sobiescianæ*, 1717, très rare.

G—AU.

CHRYSANDER (GUILLAUME-CHRISTIAN-JUSTE), théologien protestant, né le 9 décembre 1718, dans un village de la principauté d'Halberstadt, fut successivement professeur de philosophie, de mathématiques, de langues orientales et de théologie dans les universités de Helmstadt, de Rinteln et de Kiel, et mourut dans cette dernière ville, le 10 décembre 1788. Il était très laborieux, et a fourni beaucoup de morceaux intéressants à un grand nombre de recueils littéraires et d'ouvrages périodiques. Il était aussi passionné pour la musique, et, jusque dans sa vieillesse, on l'entendait souvent chanter les psaumes en hébreu, en s'accompagnant de

la guitare. La liste complète des dissertations, programmes et opuscules qu'il a mis au jour, occupe neuf pages dans le *Lexicon* de Meusel. Nous citerons seulement les plus intéressants : I. *Memorabilia anni 1740 metro decantata*, Halle, 1741, in-fol.; II. *Plutarchi vitæ selectæ parallele, græcis marginalibus nunc primum elaboratis instructæ, cum præfatione græcâ*, Helmstadt, 1747, in-8°, édition donnée aux frais du duc de Brunswick; III. *Abbreviaturæ quædam in scriptis Judaïcis usitatiores, ordine alphabetico*, Halle, 1748, in-4°; IV. *Hypomnema. de primo scripto arabico quod in Germania typis excusum est, tit. Bismilabi Walibni*, etc., ibid., 1749, in-4°, sur une version arabe de l'épître de S. Paul aux Galates, imprimée en Allemagne en 1585; V. *Grammaire de la langue des Juifs d'Allemagne*, Leipzig, 1750, in-4°, en allemand, ainsi que les deux suivants; VI. *Recherches sur l'antiquité et l'utilité des accents dans la langue hébraïque*, Brême, 1751, in-8°; VII. *Bibliothèque liturgique*, Hanovre, 1760, in-4°, pour servir de supplément et de continuation à la *Bibliotheca agendorum* du pasteur König, et à la *Bibliotheca symbolica* de Feuerlin. C. M. P.

CHRYSIPPE, philosophe stoïcien, antagoniste d'Épicure, et fils d'Apollonius, naquit à Solès dans la Cilicie, vers l'an 280 av. J.-C. Dans sa jeunesse, il s'exerça à la course pour se présenter aux jeux publics; mais ses biens ayant été confisqués, il vint à Athènes, où il fut un des disciples de Cléanthe le stoïcien. Il était doué d'une très grande pénétration; aussi disait-il ordinairement à son maître: Enseignez-moi seulement les dogmes, je trouverai de moi-même les démonstrations. Il abandonna bientôt

Cléanthe, se croyant assez savant, et s'attachant principalement à la dialectique, il poussa si loin la subtilité, qu'on disait ordinairement que, s'il y avait une dialectique parmi les dieux, c'était sans doute celle de Chrysippe. La recherche de la vérité n'était cependant pas ce qui l'occupait le plus; il attachait beaucoup plus d'importance à enlacer ses adversaires dans des arguments captieux, tels que ceux-ci : « Ce que tu dis passe par ta bouche; tu dis une rareté, donc une rareté passe par ta bouche. Ce qui est à Mégare n'est point à Athènes; il y a des hommes à Mégare, donc il n'y en a point à Athènes. Vous avez ce que vous n'avez pas perdu; vous n'avez pas perdu de cornes, donc vous avez des cornes. Celui qui dit le secret des mystères aux profanes est un impie; l'Hiérophante dit ce secret aux non initiés, donc il est un impie. » Il paraîtra sans doute singulier qu'à une époque où on avait les ouvrages d'Aristote sur la logique, on ne sût pas répondre à des arguments aussi futiles; mais ces ouvrages étaient dans l'oubli, et les péripatéticiens eux-mêmes ne s'occupaient alors que de vaines disputes de mots. Chrysippe ne put cependant jamais parvenir à résoudre l'argument nommé *Sorites*, qu'on présentait ainsi. On demandait si trois grains de blé formaient un monceau. On ne manquait pas de répondre négativement. On augmentait ce nombre toujours un à un, jusqu'à ce qu'on fût forcé de convenir que le monceau était formé. On disait alors, un seul grain de plus forme donc un monceau. Cet amour pour la dispute avait entraîné Chrysippe dans beaucoup de contradictions, et, comme il y joignait une excessive vanité, se croyant le premier homme du monde,

il s'était fait beaucoup d'ennemis. Il avait écrit un nombre prodigieux d'ouvrages, dont Diogène Laërce nous a conservé les titres; ils n'avaient pas dû lui coûter beaucoup de travail; car il ne se gênait pas pour copier ceux des autres. Il avait iuséré la *Médée* d'Euripide tout entière dans un des siens, et Apollodore, célèbre grammairien, disait qu'il ne lui resterait presque rien si on lui ôtait ce qui n'était pas de lui. Ses ouvrages roulaient, pour la plupart, sur la dialectique. Il en avait cependant écrit sur d'autres matières, où on trouvait les choses les plus singulières. Dans un commentaire sur les anciennes physiologies ou théogonies, il était entré, au sujet d'un tableau qu'on voyait à Samos, dans des détails sur les amours de Jupiter et de Junon, qui étaient d'une obscénité révoltante. Il disait, dans ses livres *De la république*, qu'il n'y avait point d'inconvénient que les pères et mères eussent commerce avec leurs enfants. Il conseillait, dans un autre ouvrage, de manger les corps des défunts. Tout cela, sans doute, n'était que pour faire briller son esprit; car il avait des mœurs assez réglées, et, dédaignant les richesses, il ne voulut jamais dédier aucun de ses livres aux souverains de son temps. Il refusa même de se rendre auprès de Ptolémée Philopator, qui voulait l'attirer à sa cour. Il ne se mêla jamais des affaires publiques, et, lorsqu'on lui en demandait la raison, il répondait : « Parce que je déplairai aux hommes si j'agis suivant ma conscience, et aux dieux si j'agis contre. » Il n'eut, jusqu'à la fin de ses jours, d'autre domestique qu'une vieille femme. Il mourut vers l'an 207 av. J.-C., à l'âge de soixante-treize ans. On dit qu'ayant été invité à un sacrifice par ses disciples, il but

un peu de vin pur, et mourut sur-le-champ. Suivant d'autres, voyant un âne qui mangeait des figes qu'on lui avait servies pour son dîner, il se prit à rire d'une telle force qu'il expira.

C—R.

CHRYSIS, prêtresse du célèbre temple de Junon dans l'Argolide, ayant placé par mégarde une lampe allumée devant quelques bandelettes, se laissa gagner par le sommeil. Le feu prit à ces bandelettes, et par suite au temple, qui fut entièrement consumé, l'an 423 avant J.-C. Elle n'y périt point, comme le disent quelques auteurs; mais, craignant la colère des Argiens, elle s'enfuit à Phéente. Il y avait plus de cinquante ans qu'elle était prêtresse. Les Argiens nommèrent Plusennis à sa place, et ne cherchèrent point à sévir contre Chrysis, dont ils respectèrent même la statue; car on la voyait encore au temps de Pausanias, devant les ruines du temple qui avait été brûlé.

C—R.

CHRYSOCOCCÈS (GEORGE), vivait à Constantinople vers le milieu du 14^e. siècle. C'était un médecin célèbre par ses connaissances dans les langues et les sciences mathématiques. Il a composé en grec un traité de l'astronomie des Perses. Cet ouvrage est en manuscrit dans la Bibliothèque impériale de Paris (1), qui possède, en outre, un traité du même auteur sur la manière de trouver les syzygies pour tous les mois de l'année. Boulliau, à la fin de son *Astronomie philolaïque*, a publié la préface et les tables de l'astronomie persane, sur un manuscrit de la bibliothèque du roi. On y lit qu'un certain Chioniade, appelé par d'autres *George Choniate*, était

parti de Constantinople pour aller en Perse augmenter la connaissance qu'il avait déjà de diverses sciences; qu'il n'y avait rencontré de difficulté pour aucune, si ce n'est pour l'astronomie, qu'une loi défendait d'enseigner aux étrangers. Cette loi avait été faite en conséquence d'une tradition populaire qui faisait croire aux Perses que leur empire serait détruit par les Romains, qui se serviraient contre eux de notions astronomiques puisées dans la Perse même. Cependant, par la protection spéciale du roi, Chioniade était parvenu à trouver des maîtres et à se faire une collection de traités d'astronomie. Etant depuis venu s'établir à Trébizonde, il y avait composé en grec un ouvrage important, où il avait réuni tout ce qu'il avait appris de ses maîtres et de ses livres. Quoiqu'il en soit de cette anecdote, nous devons à Chrysococcès des connaissances curieuses sur l'astronomie des Perses; mais, en nous communiquant les tables de leurs astronomes, il n'en a pas lui-même parfaitement compris, ou du moins il n'en a pas assez clairement exposé la construction. Il y a aussi un extrait de son ouvrage dans le 5^e. volume des *Petits Géographes* de Hudson. La bibliothèque de Madrid a un autre ouvrage manuscrit de Chrysococcès, sur la construction de l'horoscope ou de l'astrolabe. La bibliothèque du Vatican possède un beau manuscrit de l'*Odyssee* avec des scholies, copié par Chrysococcès, et daté de 1556. — Un autre CHRYSOCOCCÈS, d'une époque un peu plus récente, fut un des maîtres de Bessarion et de Philèphe.

B—SS et D—L—E.

CHRYSOLOGUE (NOËL ANDRÉ), plus connu sous le nom de *Père*, né à Gy en Franche-Comté, le 8 décembre 1728, entra jeune encore dans

(1) Et dans plusieurs autres bibliothèques (Voyez Allat. *De Georgiis*, §. 46, édition de Harles).

l'ordre des capucins. La vue de quelques cartes de géographie lui donna le goût de cette science. Il l'étudia d'abord seul et sans maître; mais ses progrès déterminèrent ses supérieurs à l'envoyer à Paris, où il devait trouver plus de facilité pour s'instruire. Il suivit d'abord les leçons de Lemonnier, célèbre astronome de l'académie des sciences, et il sut mettre à profit les conseils d'un maître aussi habile. Frappé de l'imperfection des planisphères célestes dont il avait été obligé de se servir, il en composa un uniquement pour son usage. Lemonnier le détermina à le publier, et ce planisphère parut en 1778, approuvé par l'académie et sous son privilège. Ce planisphère, projeté sur l'équateur, est en deux grandes feuilles, et on y trouve les 3300 étoiles du *Cœlum australe* de la Caille; mais on prétend que Lemonnier, jaloux de ce dernier, empêcha le P. Chrysologue d'y dessiner la figure des quatorze nouvelles constellations australes. En 1779, il en fit paraître un second, et, en 1780, deux autres de différentes grandeurs et projetés sur divers horizons. Ces planisphères sont accompagnés d'instructions sur la manière de s'en servir. Sa *Mappe-monde projetée sur l'horizon de Paris*, en deux grandes feuilles, est un chef-d'œuvre de correction, et on n'en a point encore publié en France de plus détaillée. Ce bon religieux, obligé par son état à de fréquents voyages, eut l'occasion de parcourir, sur presque tous les points et dans presque tous les sens, les Vosges, le Jura et les principales chaînes des Alpes. Il en profita pour mesurer les hauteurs de ces montagnes. Son projet était de publier une carte de cette partie de l'Europe, si intéressante aux yeux du physicien et du naturaliste; mais il

ne l'a point exécuté. A l'époque de la révolution, il se retira dans sa famille, et, peu de temps après, en 1791, il fit paraître une excellente carte de la province de Franche-Comté, d'après sa division en trois départements. En l'an VIII, il fit imprimer dans le *Journal des Mines la Description d'un baromètre portatif*. Ce baromètre est celui dont Toricelli est l'inventeur; mais le P. Chrysologue l'avait perfectionné d'après ses propres observations. Il rendit compte dans le même journal des différentes mesures qu'il avait prises et des expériences qu'il avait faites à l'aide de cet instrument. Enfin, en 1806, il fit imprimer un ouvrage intitulé: *Théorie de la surface actuelle de la terre, ou plutôt, Recherches impartiales sur le temps et l'agent de l'arrangement actuel de la surface de la terre, fondées uniquement sur les faits, sans système et sans hypothèse*, Paris, 1806, in-8°. Cet ouvrage peut être considéré comme le résultat de toutes les observations qu'il avait faites pendant vingt-cinq ans dans la Suisse, la Franche-Comté et les Vosges; on peut le regarder comme un supplément aux *Voyages de Saussure*, dont il a partout suivi la méthode et rectifié quelques inexactitudes. Suivant le rapport fait à l'institut par M. Cuvier, « ce livre est précieux pour les géologues, sous le rapport des faits intéressants qu'il contient. » Le P. Chrysologue est mort à Gy, le 8 septembre 1808. On trouvera son éloge, par l'auteur de cet article, dans le 5°. vol. des *Mémoires de la société d'agriculture du département de la Haute-Saône*. W—s.

CHRYSOLORAS (MANUEL, ou EM-MANUEL), a des droits éternels à la reconnaissance de tous ceux qui aiment les lettres. Il est à la tête de

ces Grecs savants qui portèrent en Italie la langue d'Athènes, et y rouvrirent les sources de l'érudition. Né à Constantinople dans une famille très ancienne et très distinguée, il fut envoyé par l'empereur Jean Paléologue auprès des puissances de l'Europe. L'objet de cette mission était d'obtenir contre les Turks des secours d'hommes et d'argent. Chrysoloras, après une absence de quelques années, revint à Constantinople; mais il n'y resta pas long-temps. Les magistrats de Florence l'engageaient à accepter dans leur ville l'emploi public de professeur en langue grecque; il y ouvrit son école vers 1393 ou 1394, mais il n'y enseigna que trois ans. De Florence, Chrysoloras passa à Milan, et de Milan, dans l'université naissante de Pavie, où il était appelé par Jean Galéas, duc de Milan. Galéas mourut en 1402, et les troubles dont la Lombardie devint le théâtre forcèrent Chrysoloras à quitter Pavie. Il se retira à Venise, d'où quelques années après, il se rendit à Rome, sur l'invitation de Léonard Arétin, qui avait été son disciple, et était alors secrétaire du pape Grégoire XII. Vers cette époque, Chrysoloras rentra dans la carrière des affaires, et l'on a la preuve qu'il était en 1408 à Paris, chargé par Manuel Paléologue d'une mission publique. En 1415, il accompagna les cardinaux Chalanco et Zabarella, envoyés par le pape Martin V auprès de l'empereur Sigismond, pour fixer, de concert avec lui, le lieu où s'assemblerait le concile général demandé par ce prince. La ville de Constance fut choisie, et Chrysoloras, qui s'y était rendu pour assister au concile, de la part de l'empereur grec, y mourut le 15 avril 1415, dans une vieillesse encore peu avancée. Il lais-

sait, pour propager sa doctrine, d'illustres élèves, entre autres, Angelo, Léonard Arétin, le Pogge, Guarino, et ce Grégoire Tiphernas, qui le premier porta en France la connaissance du grec. Les ouvrages de Chrysoloras sont peu nombreux. Le plus connu est sa grammaire grecque, publiée sous le titre d'*Erôtémata* (interrogations). Il y en a plusieurs éditions faites dans le 15^e. siècle, et dont la rareté est extrême. Les éditions de Gourmont, en 1507, d'Alde, en 1512 et 1517, de Junte, en 1514, méritent d'être indiquées. Dans le 10^e. volume de la *Byzantine*, on trouve deux lettres de Chrysoloras, l'une à l'empereur Jean Paléologue; il y compare Rome et Constantinople; l'autre à Jean Chrysoloras, son neveu. M. le chevalier des Nosmini, dans la *Vie de Guarino* de Vérone, qu'il a donnée à Brescia en 1806, a traduit, en grande partie, deux autres lettres de Chrysoloras, trouvées parmi les manuscrits de la bibliothèque royale de Naples; elles sont adressées à Guarino. La première n'est que de politesse; dans la seconde, Chrysoloras disserte avec érudition sur les fonds *théoriques*, dont il est plus d'une fois question dans Démocritès, et sur le mot *narthex*, dans Plutarque. Divers opuscules de Chrysoloras, et, entre autres, un *Traité sur la procession du St.-Esprit*, sont encore manuscrits dans quelques bibliothèques. Dans ce dernier ouvrage, Chrysoloras suit absolument les opinions de l'Église romaine. B—ss.

CHRYSOLORAS (JEAN), était disciple et neveu du précédent; mais non pas son fils, comme l'a écrit Lancelot dans la vie de Philelphe. *Gratia erit utriusque referenda Chrysolorae, viris aetate nostrâ clarissimis, avunculo scilicet et nepoti*, dit Guarini, cité par Hody. On croit que Jean Chry-

soloras accompagna son oncle en Italie et y professa le grec ; ce fait n'est pas très bien prouvé ; mais il est certain qu'en 1415 il habitait Constantinople, où Guarini lui adressa une lettre de consolation sur la mort de Manuel. Il fut le maître de Philèphe, qui, en 1425, épousa sa fille Théodora Chrysolorina. Elle mourut à Milan, le 5 mai 1441, âgée d'environ trente ans. Deux sœurs de Théodora, dont l'une se nommait *Zambia*, et leur mère *Manfredina Auria*, furent faites esclaves par les Turks, à l'époque de la prise de Constantinople. Philèphe réussit à obtenir leur liberté, et elles passèrent en Grèce, où Manfredina mourut, en 1464. Jean Chrysoloras était mort long-temps auparavant, entre 1425 et 1427. B—ss.

CHRYSOLORAS (DÉMÉTRIUS), né probablement à Thessalonique, s'occupait beaucoup de philosophie et de théologie. Les bibliothèques contiennent plusieurs de ses ouvrages encore manuscrits ; cent Lettres à l'empereur Manuel Paléologue ; un Traité de la procession du St.-Esprit, contre les Latins ; un Dialogue contre Démétrius Cydonius ; un Éloge de S. Démétrius, etc. On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibliothèque grecque*, tome XI, page 411. Canisius a inséré dans le 6^e. volume de ses *Antique lectiones*, sous le nom de *Démétrius* de Thessalonique, quelques morceaux qui probablement appartiennent à Démétrius Chrysoloras.

B—ss.

CHRYSOSTOME (S. JEAN), l'un des pères de l'Église, naquit à Antioche vers l'an 344. Son père, nommé *Second*, était général de cavalerie, et commandait en Syrie les troupes de l'empire. Ce n'était plus le temps où, comme le dit Fénelon, « chez les Grecs, tout dépendait du peuple, et le

peuple dépendait de la parole ; » mais l'éloquence frayait encore la route aux premières dignités ; Chrysostôme l'étudia sous Libanius, le plus fameux des orateurs de son temps. L'élève ne tarda pas à égaler le maître, et même à le surpasser. Libanius lisait un jour devant une assemblée nombreuse une déclamation composée par Chrysostôme à la louange des empereurs ; on applaudissait, il s'arrêta, et s'écria : « Heureux le pa- » négyriste, d'avoir de tels empereurs » à louer ! Heureux aussi les empe- » reurs, d'avoir trouvé un tel pané- » gyriste. » Les amis de Libanius lui ayant demandé, dans sa dernière maladie, lequel de ses disciples il voudrait avoir pour successeur : « Je nom- » merais Jean, répondit-il, si les » chrétiens ne nous l'eussent enlevé. » Après avoir étudié la philosophie sous Andragathius, Chrysostôme se consacra à l'étude de l'Écriture-Sainte. Distingué par ses talents et par sa naissance, il eût pu s'élever aux premières dignités de l'empire ; mais déjà mort aux vanités du monde, il avait résolu de se consacrer à Dieu dans les solitudes de la Syrie. Cependant il fréquenta le barreau à l'âge de vingt ans, et il y plaida plusieurs causes avec un succès extraordinaire. Bientôt, revêtu d'un habit de pénitent, couvert d'une misérable tunique, il détruisit en lui l'empire des passions par des jeûnes fréquents et par de longues veilles, prenant sur un plancher le court sommeil qu'il accordait à la nature. S. Mélicè, évêque d'Antioche, voulut l'attacher à son église ; il le retint trois ans dans son palais, prit soin de l'instruire lui-même, et l'ordonna lecteur. Une étroite amitié unissait déjà Chrysostôme avec S. Basile, avec Théodore, qui fut depuis évêque de Mopsueste, et avec Maxime, qui devint évêque

de Séleucie. Un moment infidèle à sa vocation, Théodore était rentré dans le monde. Ce fut pour le ramener à la vie solitaire, que Chrysostôme lui adressa deux exhortations, dans lesquelles on trouve, dit Sozomène, « une éloquence surnaturelle. » Les évêques de la province, ayant résolu d'élever Chrysostôme et Basile à l'épiscopat, s'assemblèrent pour procéder à cette élection; mais Chrysostôme prit la fuite et se cacha. Basile fut fait évêque de Raphanée, près d'Antioche; il dut sa nomination à un pieux stratagème de son ami, et se plaignit amèrement de sa conduite. Chrysostôme écrivit son apologie: c'est son admirable *Traité du sacerdoce*. Il n'avait alors que vingt-six ans. En 374, il se retira parmi les anachorètes qui habitaient sur les montagnes voisines d'Antioche. Il a décrit ainsi le genre de vie qu'il menait avec eux. Ils se lèvent au premier chant du coq, ou à minuit; après la récitation, en commun, des psaumes et des hymnes, chacun s'occupe dans sa cellule à lire l'Écriture-Sainte, ou à copier des livres. Ils vont ensuite à l'église, et, après l'office, ils retournent en silence dans leur habitation. Jamais ils ne causent ensemble. Leur nourriture ne consiste qu'en un peu de pain et de sel; quelques-uns y ajoutent de l'huile, et les infirmes des herbes et des légumes. Suivant la coutume des Orientaux, ils donnent, après le repas, quelques moments au sommeil, et reprennent ensuite leurs exercices accoutumés. Ils bêchent la terre, coupent le bois, font des paniers et des cilices, lavent les pieds des voyageurs. Ils n'ont pour lit qu'une natte étendue sur la terre; pour vêtements, que des peaux grossières ou des tissus faits de poil de chèvre et de chameau. Ils n'ont point de chaussure, ne possèdent rien en propre, ne

prononcent jamais les mots de *tiens* et de *mien*, source de tant de troubles parmi les hommes. Il règne dans leurs cellules une paix inaltérable, une joie pure et tranquille presque inconnue dans le monde, ou qu'on ne peut y conserver. S. Chrysostôme avait passé quatre années sur les montagnes de Syrie, lorsqu'il quitta les anachorètes de ces déserts, pour chercher une solitude plus profonde. Il se retira dans une caverne ignorée, où il vécut deux ans sans se coucher. Ses veilles, ses mortifications, et l'humidité de sa demeure, l'ayant fait tomber dangereusement malade, il fut obligé de revenir à Antioche, l'an 381, pour rétablir sa santé. La même année, il fut ordonné diacre par S. Méléce. S. Flavien, qui succéda à ce dernier sur le siège d'Antioche, éleva Chrysostôme au sacerdoce en 386. Il le fit son vicaire, et le chargea d'annoncer au peuple la parole de Dieu. Jusque-là cette fonction avait été réservée aux seuls évêques. Chrysostôme était alors âgé de quarante-trois ans. Il nous apprend que la ville d'Antioche comptait à cette époque cent mille chrétiens parmi ses habitants. Son éloquence attirait les juifs, les païens, les hérétiques; il fut, pendant douze ans, *la main, l'œil et la bouche* de son évêque. Dans la deuxième année de son ministère apostolique, une violente sédition éclata dans Antioche. La populace brisa, dans sa fureur, la statue de Théodose 1^{er}., celle de l'impératrice Flaccille et celles de leurs enfants. Les magistrats sévirent contre les coupables; les prisons étaient remplies; des commissaires arrivèrent de Constantinople. On parlait de confiscation des biens, de brûler vifs les séditieux, de raser la ville. La consternation était générale. Flavien, sans être retenu par son grand âge, ni par

La rigueur de la saison, se rendit à Constantinople pour y implorer la miséricorde de l'empereur, et lui adressa ce discours célèbre dont la rédaction est attribuée à Chrysostôme, et qui peut être comparé à tout ce que l'antiquité nous a laissé de plus parfait dans le genre oratoire. Théodose, attendri jusqu'aux larmes, renvoya le patriarche porter à son peuple un pardon général. Pendant l'absence de Flavien, Chrysostôme avait soutenu dans Antioche le courage abattu par le désespoir. « Jean, dit Sozomène, était l'ornement de cette église et de tout l'Orient, lorsqu'en 397, l'empereur Arcadius voulut, après la mort de Nectaire, l'élever sur le siège de Constantinople. Si les habitants d'Antioche eussent connu les desseins de l'empereur, ils en auraient rendu l'exécution difficile. Chrysostôme fut donc attiré hors de la ville par le comte d'Orient, sous prétexte de visiter avec ce seigneur les tombeaux des martyrs. Alors, il se vit saisi et remis entre les mains d'un officier qui le conduisit à Constantinople, où il fut sacré, le 26 février 398, par Théophile, patriarche d'Alexandrie. Il commença son épiscopat par régler sa maison; il retrancha les grandes dépenses que ses prédécesseurs avaient jugées nécessaires au soutien de leur dignité; il fonda et entretint plusieurs hôpitaux; il réforma les mœurs du clergé, et convertit un grand nombre de païens et d'hérétiques. Parmi les veuves qui se consacrèrent à Dieu sous sa direction, quatre surtout étaient distinguées par leur naissance : Olympiade, Salvine, Procule et Pantadie : cette dernière, qui fut faite diaconesse de l'église de Constantinople, était veuve de Timase, premier ministre de l'empereur. Olympiade se chargea du soin de pourvoir à la nourriture du

patriarche. Il mangeait seul ordinairement; sa table était d'ailleurs si pauvre et si frugale, que peu de personnes eussent voulu la partager; mais il avait, dans une maison voisine de la sienne, une table déceimment servie pour les étrangers. Tous les revenus de Chrysostôme appartenaient aux pauvres. Ses aumônes étaient si abondantes, qu'elles lui méritèrent, dit Pallade, le surnom de *Jean l'Aumônier*. Il regardait son diocèse comme un vaste hôpital, rempli de sourds et d'aveugles, et, pour les guérir, il ne craignait ni les fatigues, ni les dangers, ni la mort même. Enflammé d'un saint zèle pour la propagation de l'Évangile, il envoya un évêque missionnaire chez les Goths, un autre au milieu des Scythes nomades, d'autres encore dans la Perse et dans la Palestine. Cependant, l'empereur Arcadius se laissait gouverner par ses favoris. L'eunuque Eutrope avait succédé à Rufin dans la place de premier ministre; mais son orgueil et son ambition le perdirent. Le peuple se souleva contre lui, et l'armée demandait sa mort. Il vint chercher un asyle auprès des autels dont il avait violé les privilèges. L'église fut aussitôt investie par des soldats armés et furieux. Il fallut toute l'éloquence de Chrysostôme pour obtenir qu'on laissât Eutrope jouir des immunités du sanctuaire. Le malheureux tenait l'autel embrassé. Pâle de rage et de crainte, tout son corps éprouvait une agitation violente. Son imagination troublée n'offrait à ses yeux que des épées nues, des chaînes et des bourreaux. Chrysostôme, saisissant cette occasion, prononça un discours éloquent sur la vanité des choses humaines, sur le faux éclat et le néant des grandeurs de la terre. Il parlait avec tant d'éloquence et d'unction, que le peuple fut ému, la sédi-

tion calmée et la paix rétablie. Eutrope était relégué dans l'île de Chypre, lorsque Gaïnas, qui commandait les Goths attachés au service de l'empire, obtint du trop faible Arcadius que cet ancien favori fût condamné à mort. Bientôt l'insolence de Gaïnas ne connut plus de bornes. Il leva l'étendard de la revolte, et vint assiéger son maître dans sa capitale. S. Chrysostôme alla trouver Gaïnas; ce favori rebelle ne put résister à l'éloquence du saint archevêque, et il consentit à s'éloigner avec ses troupes. Cette même année (399), Chrysostôme tint à Constantinople un concile où furent déposés, comme simoniaques, Antonin, archevêque d'Ephèse, et quelques autres évêques d'Asie. Sévérien, évêque de Gabala en Syrie, osa, dans la chaire évangélique, attaquer Chrysostôme, et voulut soulever le peuple contre lui; mais il fut chassé comme un calomniateur. Chrysostôme avait deux ennemis plus dangereux dans l'impératrice Eudoxie et dans Théophile, patriarche d'Alexandrie. Ce dernier, que Sozomène, Socrate et plusieurs autres historiens ecclésiastiques représentent comme un homme impérieux et jaloux, vain et dissimulé, avait chassé des déserts de Nitrie quatre abbés, accusés d'origénisme. Chrysostôme les reçut dans son église, les admit à la communion, et Théophile ne respira plus que la vengeance. Eudoxie, depuis la mort d'Eutrope, gouvernait despotiquement l'empereur et l'empire. Cette princesse était, suivant Zozime, d'une avarice insatiable; elle avait rempli la ville de délateurs qui, après la mort des riches, saisissaient leurs biens au préjudice des héritiers. Chrysostôme gémissait sur les injustices et sur les rapines de la cour. Eudoxie résolut de le faire déposer. Elle manda le pa-

triarque d'Alexandrie, qui arriva à Constantinople l'an 403. Théophile, réuni à plusieurs évêques d'Égypte qui lui étaient dévoués, tint le fameux *conciliabule du Chêne*, ainsi appelé parce qu'il eut lieu dans l'église d'un quartier de la ville de Calcédoine, auquel un grand chêne avait donné son nom. Chrysostôme fut accusé d'avoir déposé un diacre qui avait frappé son valet; d'avoir ordonné des prêtres dans sa chapelle domestique; d'avoir communié des personnes qui n'étaient point à jeûn; d'avoir vendu des meubles appartenant à l'église, et d'en avoir dissipé le produit; d'avoir déposé des évêques qui n'étaient point dans le ressort de sa province. Tout était faux ou frivole dans ces accusations. Chrysostôme cité refusa de comparaître, parce qu'on avait enfreint à son égard les règles portées par les canons. Il avait, de son côté, assemblé quarante évêques à Constantinople; mais la haine de ses ennemis l'emporta. Sa déposition fut résolue, et Arcadius approuva la sentence qui la prononçait. On avait dit à ce prince que Chrysostôme, dans ses sermons, comparait l'impératrice à Jézabel: c'était encore une calomnie. Un ordre d'exil fut signé, et le saint archevêque fit à son peuple les adieux les plus touchants: « Une violente tempête, dit-il, m'en- » vironne de toutes parts; mais, placé » sur un roc inébranlable, je ne crains » rien. La fureur des vagues ne peut » submerger le vaisseau de J.-C. La » mort n'a rien qui m'épouvante: elle » est un gain pour moi. Redouterai-je » l'exil? Toute la terre est au Seigneur. » Serai-je sensible à la perte des » biens? Non, je suis entré dans le » monde, et nu j'en sortirai. Je mé- » prise les menaces et les caresses. » J.-C. est avec moi: qui pourrais-je » craindre? » Cependant, trois jours

s'étaient écoulés depuis la condamnation de Chrysostôme, et il n'était point encore parti pour son exil. Le peuple le retenait sous sa garde, et menaçait d'une sédition. Enfin, Chrysostôme peut se dérober à ses surveillants, et va secrètement trouver l'officier chargé de le conduire en Bithynie. Il part. L'évêque Sévérien monte aussitôt en chaire, et veut prouver que Chrysostôme a été justement déposé; mais il est interrompu par les clameurs des chrétiens qui redemandent leur pasteur. La nuit suivante, un tremblement de terre s'étant fait ressentir à Constantinople, Eudoxie effrayée, va trouver Arcadius: « Nous n'avons plus » d'empire, dit-elle, si Jean n'est rap- » pelé. » L'empereur révoque l'ordre qu'il a signé. Eudoxie écrit dans la nuit même à Chrysostôme pour l'inviter à revenir. La lettre contenait des témoignages d'estime et d'affection. Le peuple, portant un grand nombre de flambeaux, alla au-devant de son archevêque, le conduisit en triomphe dans la ville, et, dès qu'il eut reparu, ses ennemis prirent la fuite. On lit dans Sozomène, que le rétablissement de Chrysostôme fut ratifié dans une assemblée de soixante évêques. Le calme fut rétabli; mais il ne fut pas de longue durée. Une statue d'argent avait été élevée sur une colonne, en l'honneur de l'impératrice, devant l'église de Ste.-Sophie. Tandis que le peuple célébrait l'inauguration de la statue par des jeux publics et des superstitions extravagantes, qui troublaient le service divin, Chrysostôme attaqua ces abus, mais en ne blâmant que l'inspecteur des jeux, qui était manichéen. On fit croire à Eudoxie qu'elle avait été outragée. On lit dans Socrate et dans Sozomène, que Chrysostôme prêcha contre l'impératrice un sermon qui commençait par ces

mots: « Hérodiade est encore furieuse. » Mais le P. Montfaucon a réfuté cette calomnie, publiée par les ennemis du saint, et a prouvé la supposition de ce discours. Les prélats qui étaient dévoués à Eudoxie furent rappelés à Constantinople, et Chrysostôme fut encore condamné, quoiqu'il eût quarante évêques pour lui. Arcadius envoya le samedi saint une troupe de soldats pour chasser le pasteur de son siège: l'église fut profanée et ensanglantée. Chrysostôme s'était adressé au pape Innocent 1^{er}., qui annulla les procédures faites contre lui. Honorius, empereur d'Occident, se déclara aussi pour le saint archevêque; mais Arcadius, excité par Théophile, Sévérien et leurs complices, refusa la convocation du concile que le pape et Honorius demandaient, et Chrysostôme reçut un ordre exprès de partir pour le lieu de son exil. Il était alors dans son église: « Venez, dit-il à ceux qui » étaient autour de lui, prions et pre- » nons congé de l'ange de cette église. » Il dit adieu aux évêques qui lui étaient attachés; il entra dans le baptistère pour consoler Ste. Olympiade et les diaconesses qui fondaient en larmes, et sortit secrètement pour empêcher le peuple de se révolter. Il fut conduit à Nicée en Bithynie, où il arriva le 20 juin 404. Peu de temps après son départ, l'église de Ste.-Sophie et le palais où s'assemblait le sénat furent la proie des flammes. Les statues des muses et d'autres chefs-d'œuvre périrent dans cet incendie, que Pallade attribue à la vengeance divine; mais qui fut regardé, par Arcadius et par les magistrats, comme le crime des amis de Chrysostôme. Plusieurs d'entre eux furent arrêtés et interrogés au milieu des tortures. Tigris, prêtre, fut envoyé en exil; Eutrope, lecteur de Ste. Sophie, mourut en prison des tour-

ments qu'il avait soufferts. Eudoxie était morte le 6 octobre, quelques mois après le départ de Chrysostôme. Les Isauriens et les Huns ravageaient les terres de l'empire. Arcadius écrivit à S. Nil pour lui demander le secours de ses prières : « Comment, répondit » le saint, pourriez-vous espérer de » voir Constantinople délivrée des » coups de l'ange exterminateur, après » le bannissement de Jean, cette co- » lonne de l'Église, ce flambeau de » la vérité, cette trompette de J.-C. ? » Vous avez exilé Jean, la plus bril- » lante lumière du monde.... Mais du » moins ne persévérez pas dans votre » crime. » L'empereur Honorius de- mandait aussi le rappel de Chrysos- tôme dans les termes les plus pres- sants; mais, trompé par la calomnie, Arcadius ne changea point de réso- lution, et Arsace fut placé sur le siège de Constantinople. Chrysostôme ne resta pas long-temps à Nicée. Eu- doxie, avant sa mort, avait désigné pour dernier terme de l'exil du saint la petite ville de Cucuse en Arménie, dans les déserts du mont Taurus. Dès le mois de juillet 405, Chrysostôme se mit en route, et, après soixante- dix jours d'une marche pénible sous un ciel brûlant, dévoré par la fièvre que produisirent les fatigues du voyage, la brutalité des gardes et la privation presque continuelle du sommeil, il arriva à Cucuse, où l'évêque et le peuple le reçurent avec respect. Plus-ieurs de ses amis vinrent de Cons- tantinople et d'Antioche pour le con- soler dans cette terre étrangère. Son zèle n'y resta point oisif. Il envoya des missionnaires dans la Perse et dans la Phénicie. Il écrivit à Olym- piade dix-sept lettres qui sont de vé- ritables traités de morale. Il y parle souvent des dangereux effets de la tristesse de l'âme : « C'est, dit-il, le

» plus funeste des maux de l'homme ; » c'est un bourreau domestique qui » le tourmente, une tempête qui l'en- » vironne de ténèbres, une guerre in- » testine qui le déchire, une maladie » qui le mine et le consume. » Ce fut encore à Olympiade que Chrysostôme adressa le traité intitulé : *Personne ne peut nuire à celui qui ne se nuit pas à lui-même*. Les incursions des Isauriens qui ravageaient l'Arménie, obligèrent Chrysostôme à chercher un asyle dans le château d'Arabisse, sur le mont Taurus. Il retourna à Cucuse quand les barbares se furent retirés. Il était honoré de tout le monde chré- tien. Le pape refusait de communi- quer avec Théophile et les autres en- nemis du saint. L'empereur irrité or- donna qu'il fût transféré sur les bords du Pont-Euxin, près de la Colchide, à Pityonte, ville située aux derniers confins de l'empire. Deux officiers, chargés de le conduire, le faisaient marcher tête nue, et il était chauve, sous un soleil ardent ou par de fortes pluies. Ses forces étaient épuisées lors- qu'il fut arrivé à Comane dans le Pont. On voulut le faire marcher encore ; mais sa faiblesse devint si grande qu'on fut obligé de le ramener à Comane, où il fut déposé dans l'ora- toire de S. Basilisque, martyr. Alors, il quitta ses habits pour en prendre de blancs. Il reçut la communion, fit sa prière, qu'il termina, selon sa coutume, par ces paroles : « Dieu soit » glorifié de tout ; » et, ayant formé sur lui le signe de la croix, il ex- pira le 14 septembre 407, dans la 10^e. année de son épiscopat, et la 65^e. de son âge. Il y eut à ses funé- railles un concours prodigieux de vierges, de religieux et de person- nes de tout état qui étaient venus de fort loin. Son corps fut enterré au- près de celui de S. Basilisque. Le

27 janvier 458, il fut transféré solennellement à Constantinople. L'empereur Théodose le jeune et sa sœur Pulchérie assistèrent à la cérémonie de cette translation. Ses reliques furent déposées dans l'église des Apôtres, destinée à la sépulture des empereurs. Dans la suite, elles furent transférées à Rome, et déposées sous l'autel qui porte le nom de S. Chrysostôme dans l'église du Vatican. Les Grecs célèbrent sa fête le 13 novembre, et les Latins le 27 janvier. Le nom de *Chrysostôme*, c'est-à-dire *Bouche d'or*, fut donné à Jean peu de temps après sa mort, puisqu'on le trouve dans les ouvrages de Cassiodore, de S. Ephrem et de Théodoret. Le pape Célestin, S. Augustin, S. Isidore de Péluse et plusieurs autres pères regardent S. Jean Chrysostôme comme le plus illustre docteur de l'Église. Ils l'appellent le *Sage interprète des secrets de l'Éternel*. Ils disent que sa gloire brille partout, que la lumière de sa science éclaire toute la terre. Ils le comparent au soleil dont l'univers ressent les heureuses influences. Ces éloges peuvent paraître mêlés d'un peu d'emphase; mais l'enthousiasme est permis lorsqu'on veut peindre un génie aussi admirable que celui de S. Jean Chrysostôme. Érasme donna à Bâle, chez Froben, une édition de différentes versions latines, par lui revues, corrigées et complétées, des œuvres de Chrysostôme, 1558, 5 vol. in-fol. Fronton le Duc publia une autre version latine à Paris, en 1613, 6 vol. in-fol. Cette dernière est fidèle, estimé, et le P. Montfaucon l'a adoptée dans l'excellente édition qu'il a donnée des œuvres de S. Chrysostôme, en grec et en latin, avec des notes, Paris, 1718, 15 vol. in-fol. Le savant bénédictin n'a traduit que les ouvrages qui ne l'avaient point été

par Fronton. Ceux qui peuvent se passer du secours d'une traduction, préférèrent l'édition donnée à Éton en 1612, par le chevalier Henri Saville, 9 vol. in-fol. Elle est plus belle et plus exacte, mais non aussi complète que l'édition dite des *Bénédictins*. Cette dernière contient les ouvrages suivants : *Deux Exhortations* à Théodore pour le ramener à la vie monastique qu'il avait quittée en 369; *Deux livres de la componction*, adressés, l'un à Démétrius, l'autre à Stéléchius, deux fervents solitaires; *Trois livres de la Providence*, écrits vers l'an 380; *Trois livres contre les ennemis de la vie monastique*, composés vers l'an 375, lorsque l'empereur Valens eut ordonné par une loi que les moines seraient enrôlés dans les armées romaines comme les autres sujets de l'empire; *Comparaison d'un roi et d'un moine* : Chrysostôme établit que la cellule du cénobite est préférable au palais du monarque; un livre écrit en 397, *contre ceux qui avaient des femmes sous-introduites*, c'est-à-dire, contre les clercs qui vivaient avec les diaconesses, sous prétexte qu'elles avaient soin de leur ménage; un livre intitulé : *Que les femmes régulières ne doivent point habiter avec les hommes*; le *Traité de la virginité* : Chrysostôme pense que la virginité est autant au-dessus du mariage, que l'ange est au-dessus de l'homme; *Deux livres à une jeune veuve*, sur les avantages spirituels qu'on trouve dans la viduité; *Six livres du sacerdoce*, écrits en forme de dialogue; S. Chrysostôme et S. Basile sont les interlocuteurs : ce traité a toujours été regardé comme le chef-d'œuvre du saint; un *Discours prononcé le jour de son ordination*, en 386; cinq *Homélies de la nature incompréhensible de Dieu*,

contre les *Anoméens*, qui soutenaient que les hommes connaissent Dieu aussi parfaitement qu'il se connaît lui-même; sept autres *Homélie*s contre les mêmes hérétiques; le *Panégryrique de Philogone*, évêque d'Antioche; un *Traité contre les juifs et les gentils*: la vérité de la religion chrétienne y est fondée sur l'accomplissement des prophéties et sur la propagation merveilleuse de l'Évangile; huit *Discours contre les juifs*: ils ont pour but de prouver que J.-C. a aboli les cérémonies légales; un *Discours sur l'Anathème*: Chrysostôme s'y propose de réunir les *Méléciens* et les *Pauliniens*, qui étaient divisés par le schisme; un *Discours sur les étrennes*: le saint s'élève avec force contre les désordres qui se commettaient le premier jour de janvier; sept *Discours sur Lazare*: ils contiennent de sages instructions sur divers points de la morale chrétienne. Tous ces écrits de S. Chrysostôme forment le premier volume de la collection de ses œuvres. Le tome II est composé de vingt-une *Homélie*s sur les statues, ou sur la sédition d'Antioche; elles furent prêchées l'an 387; des deux *Catéchèses*, ou *Instructions aux catéchumènes*; d'un grand nombre d'autres *Homélie*s sur l'Évangile et sur la morale; de sept *Panégryriques de S. Paul*; des *Panégryriques des Machabées*, des *SS. Méléce*, *Lucien*, *Babylas*, *Juven-tin et Maximin*, *Pélagie*, *Ignace*, *Eustathe*, *Romain*, *Bernice*, *Pros-doce* et *Domnène*; d'une *Homélie sur les martyrs d'Égypte*, et d'une *Homélie sur un tremblement de terre arrivé à Antioche*. Le tome III peut être divisé en deux parties, dont la première contient trente-quatre *Homélie*s sur divers textes de l'Écriture et sur les vertus chrétiennes; et la seconde,

les *Lettres de S. Chrysostôme*. Le tome IV renferme soixante-sept *Homélie*s et huit *Discours sur la Genèse*; les *Homélie*s sur *Aune*, mère de *Samuel*, sur *Saül* et sur *David*. Le tome V contient cinquante-huit *Homélie*s sur les psaumes: c'est un des plus beaux ouvrages de Chrysostôme. Le tome VI se compose des *Homélie*s sur *Isaïe*, *Jérémie*, *Daniel*, *S. Jean*; sur *l'obscurité des prophètes*, sur *Melchisédech*, contre les spectacles; de la *Synopse de l'ancien Testa-ment*, etc. Le tome VII est rempli par le *Commentaire sur S. Mathieu*, distribué en quatre-vingt-dix *homélie*s. La version latine de ces *homélie*s par George de Trébizonde, fut imprimée à Mayence, par Jean Fust, en 1468, in-fol. Maittaire, Jelong et Debure citent cette édition, si rare, que Wurd-twein, dans sa *Biblioth. Mogunt.*, doute de son existence. On recherche encore comme très rare l'édition donnée à Strasbourg par Mentel en 1470, in-fol. S. Thomas d'Aquin, qui n'avait de cet ouvrage qu'une ancienne version diffuse et souvent peu exacte, disait qu'il ne voudrait pas la donner pour la ville de Paris. Quar-tre-vingt-huit *Homélie*s sur l'Évan-gile de S. Jean remplissent le vo-lume VIII; la version latine de Fr. Arétin fut imprimée à Rome, en 1470, in-fol.; elle est très rare. Le tome IX contient les *Homélie*s sur les *Actes des Apôtres*; et trente-deux *Homélie*s sur l'Épître aux Ro-mains. Quarante-quatre *Homélie*s sur la première *Épître aux Corin-thiens*; trente sur la seconde, et le *Commentaire sur l'Épître aux Ga-lates*, qui n'est point divisé en *homélie*s, forment le tome X. On trouve dans le tome XI vingt-quatre *Homélie*s sur l'Épître aux *Ephésiens*; seize sur l'Épître aux *Philippiens*,

douze sur l'Épître aux Colossiens, seize sur les deux Épîtres aux Thessaloniens; vingt-huit sur les deux Épîtres à Timothée; et neuf sur les Épîtres à Tite et à Philémon. Le tome XII contient les trente-quatre *Homélie*s sur l'Épître aux Hébreux, et onze autres *Homélie*s publiées, pour la première fois, par Montfaucon. Dans le tome XIII et dernier, le savant éditeur rend compte de son travail. Il donne ensuite la vie de S. Chrysostôme, écrite par Pallade, et celle qu'il a composée lui-même. Il termine enfin cette grande collection par l'analyse de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans les écrits du saint docteur. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en français. Nous citerons les *Homélie*s sur les *Épître*s aux Romains, aux *Ephésiens*, etc., traduites par Nic. Fontaine, de Port-Royal, qui fut obligé de se rétracter, parce qu'on l'accusait d'avoir fait parler S. Chrysostôme en Nestorien; les *Homélie*s sur S. Jean, traduites par l'abbé le Merre; les *Homélie*s sur la Genèse et sur les Actes des Apôtres, plusieurs *Discours* choisis et divers *Opuscules*, traduits par l'abbé de Bellegarde, en 6 vol. in-8°; les *Homélie*s sur S. Mathieu, par Nic. Fontaine, 5 vol. in-4° et in-8°; les *Homélie*s au peuple d'Antioche, publiées par de Maucroix, en 1671; les *Panégyriques des martyrs*, par le P. Duranti de Bonreueil, de l'Oratoire, en 1755; les *Lettres de S. Chrysostôme*, traduites par le même, en 1752, avec le traité qui a pour titre: *Que personne ne peut faire de tort à celui qui ne s'en fait pas à soi-même*; le *Traité de la Providence*, traduit par Hermant; le *Traité du Sacerdoce* (par Ant. le Maître), Paris, 1650 et 1699, in-12; les *Homélie*s et Let-

tres choisies de S. Chrysostôme, avec des extraits tirés de ses ouvrages, par Athanase Auger, Paris, 1785, 4 vol. in-8°, etc., etc. Le nom de S. Chrysostôme est celui de l'éloquence même. Jamais ce grand orateur ne se copie, il est toujours original. La vivacité et la richesse de son imagination, la force de sa dialectique, son art de remuer les passions, la beauté de ses métaphores, la justesse de ses comparaisons, l'élégance et la pureté de son style, sa clarté et son élévation, l'ont placé au premier rang parmi les écrivains les plus célèbres de la Grèce, et l'antiquité chrétienne n'a point d'orateur plus accompli. L'abbé Auger a osé dire que « S. Chrysostôme est l'Homère des orateurs. » S. Chrysostôme, dit Fénelon, ne cherche point de faux ornements, tout tend à la persuasion. Il place chaque chose se avec dessein. Il connaît bien l'Écriture-Sainte et les mœurs des hommes. Il entre dans les cœurs; il rend les choses sensibles. Il a des pensées hautes et solides.... Dans son tout c'est un grand orateur » (*Dialog. sur l'éloq.*). Il ressemble à Démosthènes, à Cicéron, et il n'est ni l'un ni l'autre. Il a la force de l'orateur grec, la facilité, l'abondance et le nombre de l'orateur romain; mais quand il semble les imiter, il a sa manière, et son style lui appartient. Aux vies de S. Chrysostôme, écrites par Pallade et par Montfaucon, on peut ajouter celle qu'Érasme a écrite en latin, celle que Ménard a donnée en français, Paris, 1665, 2 vol. in-8°, et celle que Godefroi Hermant a publiée, Paris, 1664, in-4°; mais on estime surtout celle que Tillemont a insérée dans le 11^e. volume de ses *Mémoires*. V—VE.

CHRYSOSTOME. Voy. DION.

CHRYSOTHÉMIS, sculpteur grec, natif d'Argos, florissait environ 500 ans av. J.-C. Il fit, de concert avec Eutelidas, autre sculpteur, son compatriote, les statues de Démarate et de son fils Théopompe, vainqueurs aux jeux olympiques dans les 75^e. et 76^e. olympiades. Ce Démarate avait remporté le premier le prix de la course, qu'il fallait gagner tout armé, suivant un usage qui ne subsista que peu de temps. Chrysothémis et Eutelidas, en mémoire de ce succès, l'avaient représenté avec des bottines, un casque et un bouclier, et cette statue existait encore à Élis au temps de Pausanias.

L—S—E.

CHUBB (THOMAS), naquit en 1679 à East-Harnham, petit village voisin de Salisbury, en Angleterre. Il était fils d'un marchand de drêche, et il fut mis à l'âge de quinze ans en apprentissage chez un gantier. Il quitta ensuite ce métier pour s'associer avec un de ses amis, fabricant de chandelles à Salisbury. Son éducation s'était bornée à lui apprendre à lire et à écrire; mais, animé du désir de s'instruire, il consacra à la lecture les moments de relâche que lui laissait son état. Étranger toute sa vie aux langues savantes, il acquit dans des livres anglais une connaissance assez étendue des mathématiques, de la géographie et de quelques autres parties de la science. La théologie était son étude favorite, et il établit à Salisbury une petite société dont il avait la direction, et dont l'objet était la discussion des matières religieuses. C'était alors l'époque de la controverse sur la Trinité, soutenue avec tant de chaleur entre le docteur Clarke et Waterland. Chubb écrivit, à cette occasion, une dissertation qu'un de ses amis montra à Whiston, dont les opinions étaient si conformes à celles de Chubb, qu'il désira

que cette dissertation fût imprimée, et y fit quelques corrections relatives à des explications du texte de l'Écriture. Elle le fut en 1715, sous ce titre: *la Suprématie du père établie*. Cet ouvrage étonna de la part d'un homme sans lettres, et eut beaucoup de succès. En 1750, Chubb fit paraître un recueil in-4^o. de traités sur divers sujets, qui ajouta encore à sa célébrité. Pope écrit, à cette occasion, à son ami Gay: « Avez-vous vu M. » Chubb, ce phénomène du comté de » Wilt? J'ai lu son livre d'un hont à » l'autre avec admiration pour le ta- » lent de l'auteur, quoique sans en ap- » prouver toujours la doctrine. » Ce livre procura à Chubb la connaissance de plusieurs personnes distinguées. Sir Joseph Jekyll, maître des rôles, lui offrit un logement dans sa maison, et se délassait dans sa société des fatigues et du soin des affaires. Cependant une telle situation est rarement agréable. Chubb, né sans orgueil, mais ami de l'indépendance et de la retraite, revint quelques années après retrouver son ancien ami et associé à Salisbury, pour y exprimer plus librement des opinions qui commençaient à tourner vers le déisme, comme il parut par un assez grand nombre de traités de sa composition, imprimés en 1752, 3 vol. in-8^o.; ouvrages très médiocres, qui n'ont fait de mal à personne qu'à leur auteur, dont ils ont beaucoup diminué la réputation. Il mourut à Salisbury, âgé de soixante-huit ans. On vit paraître après sa mort, en 1748, 2 vol. in-8^o., d'*Œuvres posthumes*, qui ont fait beaucoup de bruit en Angleterre. On aperçoit clairement, en les lisant, que l'auteur avait peu de foi dans la révélation, qu'il était fort incertain sur une vie à venir, et qu'il ne croyait pas que les phénomènes du monde supposassent une providence

particulière. Quoi qu'on puisse penser de ses changements d'opinion, assez naturels dans un homme dont les connaissances, acquises sans ordre et sans principes, n'avaient jamais pu former un ensemble de doctrine, il avait une raison forte et beaucoup de talent pour exprimer ses idées : tel est du moins le jugement qu'en ont porté les docteurs Clarke, Headly, Harris, etc. On lui a reproché des erreurs qui étaient l'effet de son ignorance des langues savantes. Quelques-uns l'ont accusé de mauvaises mœurs, mais sans aucune preuve ; on s'est plus généralement accordé à regarder son caractère moral comme irréprochable.

S—D.

CHUDLEIGH (MARIE), née en 1656 dans le comté de Devon, en Angleterre. Sa première éducation fut fort négligée, et elle ne dut qu'à elle seule les connaissances qu'elle acquit par la suite dans la littérature et dans la philosophie. Elle est auteur d'un volume de *Poésies*, imprimé pour la troisième fois en 1722, et où l'on remarque un poème intitulé la *Défense des femmes*, composé à l'occasion d'un sermon plein d'aigreur prononcé contre elles. On a de Marie Chudleigh un volume d'*Essais sur divers sujets*, en vers et en prose (1710), écrits d'un style élégant et naturel. Plusieurs de ses poésies ont été insérées dans le recueil des *Poèmes des femmes les plus distinguées de l'Angleterre et de l'Irlande*. On y trouve en général une raison sûre et une versification agréable, plutôt qu'une imagination brillante. Marie Chudleigh avait composé quelques tragédies et comédies qui sont demeurées manuscrites. Elle mourut en 1710. Elle avait épousé un baronnet anglais. La manière dont elle parle des hommes dans sa *Défense des femmes* fait présu-

mer qu'elle ne fut pas heureuse en mariage. X—s.

CHUN, 9^e. empereur de la Chine, l'un de ses plus sages souverains, celui dont les maximes de gouvernement ont obtenu parmi les lettrés une autorité irréfragable, et dont le nom, béni de siècle en siècle, est encore aujourd'hui prononcé avec vénération par tous les Chinois. Quoique né dans un état médiocre, sa réputation de sagesse parvint jusqu'au célèbre empereur Yao, qui voulut le connaître et le juger par lui-même. Sa modestie, son désintéressement, ses réponses judicieuses, le prévinrent d'abord en sa faveur ; mais il voulut s'assurer, par d'autres épreuves, de sa vertu et de ses talents. Il l'établit dans sa cour, et lui donna en mariage ses deux propres filles, qui, comme deux témoins fidèles, devaient l'observer de près et démêler jusqu'aux plus secrets mouvements de son âme. Peu de temps après, il le chargea de l'inspection générale des ouvrages publics, et du soin de faire observer au peuple ce que les Chinois appellent les *cinq devoirs de la vie civile*, emplois dont il s'acquitta, pendant plusieurs années, avec une supériorité si marquée, que l'envie même n'osa la lui contester. Ces succès déterminèrent Yao, dont les forces s'affaiblissaient, à nommer Chun son premier ministre, et enfin à l'associer à l'empire. Chun opposa une inutile résistance ; mais il refusa constamment de prendre, du vivant de l'empereur, le titre et les ornements de sa nouvelle dignité. Il reçut les hommages des grands assemblés, et ce fut alors qu'il les partagea en cinq classes différentes, auxquelles il attribua des signes distinctifs qui devaient faire reconnaître chacun de ceux qui les composaient. Il leur distribua des *choui*, ou tablettes d'ivoire, sur

lesquelles étaient empreintes des marques qui devaient se rapporter juste avec celles que l'empereur gardait de son côté. Lorsque ces grands se rendaient à la cour, ils y apportaient cette tablette, qui était la preuve du rang qu'ils tenaient dans l'empire. Chun entreprit ensuite la visite générale des provinces, et, pour arrêter l'excès dans les dons et les cadeaux qu'il était d'usage que les gouverneurs et les grands mandarins présentassent aux empereurs, il ordonna qu'ils n'offrieraient, à l'avenir, que cinq pierres précieuses, trois pièces de satin, deux animaux vifs et un mort. Dans le cours de cette longue et pénible tournée, il publia divers réglemens, tant pour fixer les cérémonies religieuses et civiles, que pour ramener à leur uniformité primitive les poids et mesures, qui variaient selon les lieux. De retour à la cour, il fit usage des connaissances qu'il avait acquises pour réformer les abus et perfectionner toutes les parties de l'administration. Il s'engagea à recommencer tous les cinq ans la visite des provinces, et obligea en même temps les princes tributaires, les gouverneurs, et autres grands officiers, à venir se présenter une fois à la cour pendant cet intervalle, et dans un ordre déterminé. Il porta à douze le nombre des neuf provinces qui composaient l'empire. Il s'occupa ensuite du sort des criminels, et adoucit les supplices; mais il voulut que si un coupable, après avoir déjà subi les peines de la justice, se trouvait de nouveau convaincu d'un délit grave, il fût puni de mort. Chun aimait les sciences et favorisa leurs progrès. On lui attribue la célèbre sphère chinoise qui porte encore aujourd'hui son nom. Cette machine, qu'il fit exécuter par les mathématiciens de la cour, représentait toute la circonfé-

rence du ciel divisée en degrés, et dont la terre occupait le centre. Le soleil, la lune, les planètes et les étoiles y étaient placées dans l'ordre et aux distances proportionnelles que ces différents corps semblent garder entre eux, et un moyen mécanique communiquait à tous ces globes célestes des mouvemens analogues à ceux qu'ils décrivent dans leurs révolutions. Chun redoubla encore de zèle et d'activité, lorsque la mort d'Yao l'eut laissé seul maître de l'empire. Pour contenir dans le devoir tous les officiers employés dans le gouvernement, il les soumit à un examen général qui devait avoir lieu tous les trois ans. Au bout des trois premières années, il se contentait de prendre des renseignements exacts sur la conduite de chacun d'eux, et à la fin des trois années suivantes, il les louait ou les réprimandait; mais à la neuvième année, époque du dernier examen, il destituait et punissait par des châtimens sévères, ceux que ses précédentes réprimandes n'avaient point corrigés, et il accordait de justes récompenses à ceux dont l'administration, toujours sage, ne s'était point démentie. Chun s'occupa beaucoup de l'éducation, et fonda des collèges dont il régla la police et les exercices. Il voulut surtout que, dans les examens que devaient de temps en temps subir les élèves, on fût plus attentif à leur avancement dans la vertu qu'aux progrès mêmes qu'ils pourraient faire dans les sciences. Il établit aussi deux espèces particulières d'hôpitaux, destinés aux vieillards indigents. L'une était pour le peuple, l'autre pour ceux qui avaient occupé des charges et servi l'état. On voyait souvent ce bon empereur se mêler parmi ces vieillards, qu'il interrogeait sur les choses passées, et, lorsqu'il assistait à leurs repas, il ne dédaignait pas de les ser-

vir de ses propres mains. On trouve dans le *Chou-king* le discours qu'il adressa à ses officiers à l'occasion d'une promotion; on y voit, avec étonnement, qu'un empereur de la Chine, qui vivait plus de deux mille ans avant S. Paul, s'exprime comme lui sur la puissance souveraine. Le dernier bienfait de Chun envers ses peuples fut de leur laisser le sage et vertueux Yu pour maître, en écartant du trône son propre fils, qu'il en jugea peu digne. Cet empereur, dont Confucius a recueilli les maximes, mourut l'an 2208 avant l'ère chrétienne, dans la 110^e. année de son âge et la 77^e. de son règne.

G—R.

CHUN-TCHI, premier empereur de la dynastie tatare - mantcheou, aujourd'hui régnante à la Chine. Un Chinois rebelle, entraînant dans son parti une foule de mécontents, avait fait soulever en sa faveur les trois grandes provinces de Chan-si, de Chen-si et de Pé-tché-li; il avait pris Pé-king, s'était insolemment assis sur le trône de ses maîtres, et avait réduit le dernier empereur des Ming à s'étrangler de sa propre ceinture, après avoir massacré sa fille. Des généraux, fidèles à l'état, mais imprudents, appelèrent les Tatars au secours de l'empire. Ceux-ci vainquirent le rebelle dans deux grandes batailles, et le forcèrent de s'éloigner. Introduits ensuite dans Pé-king, pour y recevoir les sommes d'or, d'argent et les soieries qu'on était convenu de leur donner, ces redoutables auxiliaires changèrent de langage, et ne dissimulèrent plus leurs vues ambitieuses. Maîtres de la capitale, ils y proclamèrent empereur de la Chine Chun-tchi, neveu de leur dernier khan, mort sans avoir laissé d'héritier. Telle fut l'origine de la révolution qui, en 1644, mit les Tatars-mantcheoux en

possession de la Chine. Chun-tchi n'était qu'un enfant âgé de sept ans, mais il était soutenu et dirigé par quatre princes, ses oncles, qui formèrent son conseil de régence, auquel présida le prince Tsé-tching-ouang. Celui-ci, homme d'un génie vaste, politique profond et délié, et d'une affabilité qui le rendait non moins cher aux Chinois qu'aux Tatars, eut la principale direction des affaires, et rénit en lui presque toute l'autorité de la régence. Chun-tchi, en possession de la capitale, était encore loin de l'être de tout l'empire. Il fallut conquérir les provinces, et soutenir des guerres longues et cruelles; mais l'habileté des princes régens, soutenue de la bravoure des Mantcheoux, triompha de toutes les résistances. Dès la huitième année du règne de Chun-tchi, tout l'empire, soumis et pacifié, reconnut ses lois. Dans cette même année, 1651, le jeune prince fut déclaré majeur, et prit les rênes du gouvernement. Ses premiers pas furent dirigés par une politique sage: il adopta les mœurs et les lois de ses nouveaux sujets, conserva toutes les institutions anciennes, maintint le corps des lettrés dans ses droits et ses prérogatives, et ne fit d'autre changement dans les six grands tribunaux, que d'en doubler les membres, en y introduisant un nombre de Tatars égal à celui des Chinois qui les composaient. Cet usage s'est maintenu et s'observe encore aujourd'hui. Chun-tchi joignit à des qualités estimables, des défauts qu'une éducation plus soignée aurait pu corriger. Il était né avec des passions violentes, se laissait facilement emporter à la colère, et inclinait vers une extrême sévérité, dont il donna un exemple en 1652, année où s'ouvrirent les examens que les lettrés subissent de trois en trois ans. Il ap-

prit que la corruption s'y était glissée, et que l'ignorance, à prix d'argent, y avait obtenu les utiles honneurs du doctorat, grade préalablement indispensable pour parvenir aux premières charges. Il ordonna que les aspirants qui avaient acheté les suffrages seraient soumis à un nouvel examen, pardonna au petit nombre de ceux qui furent trouvés d'une capacité suffisante, et condamna les autres, pour avoir obtenu des grades qu'ils ne méritaient pas, à la peine de l'exil, dans laquelle leurs familles furent enveloppées. De plus, il fit punir de mort trente-six examinateurs coupables, présument, disait-il, que ceux qui avaient vendu la justice étaient capables de vendre l'état. Chun-tchi tenait sa cour avec magnificence. Il y reçut des ambassades de la plupart des souverains de l'Asie, et quelques-unes de l'Europe. La première ambassade russe parut à Pé-king en 1656; mais elle ne fut pas admise à l'audience du monarque, parce que les envoyés du czar ne voulurent point se soumettre au cérémonial de la cour chinoise. Des ambassadeurs hollandais y arrivèrent la même année, et n'eurent pas plus de succès. Ils voulaient obtenir la liberté du commerce; mais l'empereur, sous l'honnête prétexte que la longueur du voyage les exposerait à trop de dangers, ne leur permit d'aborder dans ses ports qu'une fois tous les huit ans. Ce prince aima les sciences et parut prendre un goût particulier pour celles de l'Europe. Le P. Adam Schall lui avait présenté, sur l'astronomie européenne, un long travail, dont l'examen fut confié à une commission composée des membres les plus habiles du tribunal des mathématiques; le résultat de cet examen fut qu'elle serait adoptée et substituée à l'astronomie mahométane, la seule

qui fût en usage à la Chine depuis trois siècles. Ce P. Adam Schall, jésuite allemand, jouissait de la plus haute considération à la cour de Chun-tchi. Ce jeune prince se plaisait dans ses entretiens, il l'aimait, l'honorait de toute sa confiance, et ne l'appelait que *Ma-fa* (*respectable père*.) Il lui avait accordé la précieuse prérogative de pouvoir lui présenter des requêtes et des mémoires sans l'intervention des tribunaux. Non seulement il lui permettait la libre entrée de ses appartements, mais il allait lui-même visiter le missionnaire jusque dans sa chambre. Il est d'usage à la Chine que, quand les empereurs se sont assis sur quelques sièges, on les couvre aussitôt d'une étoffe jaune, couleur impériale, et il n'est plus dès lors permis de s'y asseoir. Un jour que Chun-tchi, selon sa coutume, s'était rendu chez le P. Adam Schall, comme il s'asseyait indifféremment partout et sur le premier siège qu'il rencontrait, le Père lui dit en riant : « Mais où votre majesté veut-elle do- » rénavant que je m'asseye? — Par- » tout où vous voudrez, répartit l'em- » pereur; vous n'en sommes pas là, » vous et moi. » La fin du règne de Chun-tchi ne justifia pas les flatteuses espérances que ses premières années avaient fait concevoir. Il devint éperdument amoureux de la femme d'un des grands de sa cour, qu'il maltraita durement, sous prétexte de quelque négligence dans l'administration de sa charge. L'homme en place, outré de l'affront qu'il venait de recevoir, se retira chez lui, et mourut de douleur au bout de trois jours. L'empereur fit venir sa veuve au palais, lui donna le rang de seconde reine, et en eut un fils, dont la naissance fut célébrée avec beaucoup d'éclat; mais ce fils ne vécut que trois mois,

et sa mort fut suivie de près par celle de la mère. Cette perte livra le jeune empereur au plus affreux désespoir, et il fallut employer la force pour empêcher qu'il n'attentât à sa propre vie. Il renouvela, dans cette circonstance, la barbare coutume des Tatars, d'immoler des officiers et des esclaves sur le tombeau de leurs maîtres; plus de trente personnes furent obligées de se donner la mort dans la cérémonie des funérailles de cette princesse, dont le corps, mis dans un cercueil enrichi de perles, fut brûlé, selon l'usage tatar, avec une quantité prodigieuse de bijoux d'or et d'argent, de soieries et de meubles précieux. Ce faible prince recueillit lui-même les cendres de cette femme trop aimée, dans une urne d'argent. Cet événement parut changer le caractère de Chun-tchi. Tombé dans une noire mélancolie, il se livra tout entier aux conseils des bonzes, que lui avait recommandés la reine défunte, et ne s'occupa plus que de leurs pratiques superstitieuses. Attaqué de la petite-vérole en 1661, il mourut après quatre jours de maladie, âgé de vingt-quatre ans. Comme l'impératrice ne lui avait pas donné d'enfants, il laissa l'empire au second de ses fils, âgé de huit ans, qu'il avait eu d'une des reines. Ce fils fut le célèbre Kang-hi. (Voy. KANG-HI.)

G—R.

CHURCHILL (sir WINSTON), historien anglais, d'une ancienne et bonne famille du comté de Dorset, naquit en 1620, et étudia à l'université d'Oxford, que les troubles de la guerre civile l'obligèrent de quitter fort jeune encore. Son attachement à la cause de Charles I^{er}. lui coûta toute sa fortune. Ses biens lui furent cependant rendus en partie à la restauration. Il fut élu en 1661, membre du parlement, pour le canton de Wey-

mouth. Charles II le créa chevalier en 1665, et la société royale, nouvellement fondée, le choisit pour un de ses membres. Il fut, en 1664, l'un des commissaires de la cour des réclamations en Irlande, et fut nommé ensuite l'un des contrôleurs du tapis vert. Cette place lui fut, ôtée pour avoir osé avancer, dans son ouvrage intitulé : *Divi Britannici*, que le roi pouvait lever de l'argent sans l'aveu du parlement; mais il a lui-même fait disparaître ce passage dans une nouvelle édition de son livre. Il jouit d'une grande faveur à la cour de Charles II et de Jacques II. Voici le titre entier de son ouvrage : *Divi Britannici, ou Remarques sur les vies de tous les rois de cette île, depuis l'an du monde 2855, jusqu'à l'an de grâce 1660*, Londres 1675, in-fol. Dans la dédicace adressée à Charles II, Churchill avoue lui-même que son ouvrage n'est que l'*Oraison funèbre du dernier gouvernement*, ou plutôt comme le titre l'indique, l'*apothéose des rois morts*. Cet ouvrage est peu estimé, si ce n'est pour les planches qui représentent les armes des rois d'Angleterre; mais sir Winston Churchill n'a aucune réputation comme historien; ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est d'avoir donné la naissance au duc de Marlborough. Sa fille Ababelle fut maîtresse du duc d'York (Jacques II), dont elle eut quatre enfants, entre autres le duc de Berwick.

X—s.

CHURCHILL. F. MARLBOROUGH.

CHURCHILL (CHARLES), poète satirique anglais, né en 1731, à Westminster, étudia dans l'école de cette ville, où il se distingua beaucoup plus par la vivacité de son esprit que par son application et ses progrès; car ayant été présenté par son père à l'université d'Oxford, on refusa de

l'y recevoir comme trop peu avancé dans les langues classiques; ce fut probablement l'origine de la haine contre cette université qu'il a exprimée ensuite dans plusieurs de ses ouvrages. Après avoir continué quelque temps ses études à Westminster, il se maria vers l'âge de dix-sept à dix-huit ans, prit les ordres, et obtint une cure de peu de valeur. Pour augmenter ses ressources pécuniaires, il ouvrit un magasin de cidre; mais, dépourvu d'ordre et d'économie, il se vit bientôt accablé de dettes, et forcé de faire banqueroute. Revenu à Londres, il remplaça son père, qui venait de mourir, dans la cure de la paroisse de St.-Jean, et se mit à donner des leçons de grammaire à de jeunes demoiselles, ce qui ne l'enrichit pas beaucoup; en sorte qu'il se vit bientôt poursuivi par de nouveaux créanciers, et ne dut qu'à la générosité d'un ami la conservation de sa liberté. Il était déjà lié avec Thornton, Colman et Lloyd, qui formaient alors une sorte de triumvirat littéraire, et lui-même se fit bientôt connaître par son poème de *la Rosciade*, dont la première édition, publiée sous le voile de l'anonymat, en 1761, eut un succès assez brillant. C'était une satire des acteurs qui occupaient à cette époque la scène anglaise. Excepté Garrick et quelques actrices, tous les comédiens y étaient impitoyablement déchirés; ils se plaignirent, et n'en furent que plus maltraités dans les éditions subséquentes. Ce poème ayant été l'objet de quelques attaques de la part des journaux, l'auteur écrivit son *apologie*, où les journalistes, les acteurs, et Garrick lui-même, sont également accablés d'épigrammes plus ou moins piquantes. Ses ennemis s'attachèrent alors à rechercher sa conduite et ses mœurs,

qui n'étaient rien moins qu'exemplaires pour un ecclésiastique. Accablé de brocards, il essaya de se justifier dans une épître adressée à Robert Lloyd, et intitulée : *la Nuit*, où il prétend que, quelles que soient les folies d'un homme, c'en est une autre que de prétendre les cacher. Cette épître fut suivie du premier chant d'un poème intitulé : *le Revenant (the Ghost)*; mais un ouvrage qui fit beaucoup plus de sensation, c'est la *Prophétie de famine, pastorale écossaise*, ouvrage de parti s'il en fut, écrit avec chaleur, et rempli de personnalités et d'invectives contre les Ecossais. L'auteur fut élevé par ses partisans au-dessus de Pope, et le succès d'un ouvrage qui ne méritait pas tant d'honneur ne fit qu'ajouter le scandale à la malignité qui le lui avait obtenu; mais Churchill ne s'effrayait point du scandale. Oubliant tout-à-fait la décence et ce qu'il devait à son état, il se montrait dans le monde dans un costume d'une élégance recherchée. A ce ridicule, il joignait des bizarreries d'un autre genre. Il eut la fantaisie d'habiller le plus jeune de ses fils d'une étoffe grossière, en usage parmi les enfants des montagnards écossais, et le menait partout sous ce vêtement, dans le dessein de ridiculiser les Ecossais, qu'il détestait. Il se sépara bientôt de sa femme, et se livra plus que jamais à des habitudes d'intempérance et de débauche. Il était fort lié avec Hogarth; mais ce peintre ayant publié une caricature du fameux Jean Wilkes, intime ami de Churchill, celui-ci composa pour venger son ami l'*Épître à W. Hogarth*, où le caractère moral de l'artiste était indignement attaqué. Le sensible Hogarth s'en affecta au point qu'on prétend qu'il en mourut de chagrin. En 1763, parut le 4^e.

chant du poëme du *Revenant*, ouvrage médiocre, au jugement même de Lloyd, admirateur enthousiaste de Churchill, mais dans lequel se trouve un passage célèbre, le portrait de *Pomposo*, où l'on reconnut aisément le docteur Johnson, qui se contenta de traiter Churchill de *sot*. Churchill publia ensuite *la Conférence*, *le Duel-liste*, et le poëme intitulé *l'Auteur*, l'une de ses plus agréables productions, qui fut louée même par les journalistes que ce poète avait précédemment offensés. Après avoir donné plusieurs autres ouvrages du même genre, il vint, en 1764, visiter en France son ami Wilkes, alors proscrit. Ils se rencontrèrent à Boulogne, où Churchill fut attaqué d'une fièvre miliaire qui l'emporta au bout de quelques jours, âgé de treute-quatre ans. Robert Lloyd était à table lorsqu'il apprit la nouvelle de cette mort. Il en fut comme frappé, tomba malade, et se mit au lit en disant : « Je suivrai » mon pauvre Charles. » Il mourut en effet peu de temps après. Churchill est regardé par les Anglais comme un homme de génie ; mais, poète très inégal, souvent obligé d'écrire pour vivre, il se laissait aller à sa facilité naturelle, soignait peu ses ouvrages, et ne songeait guère à la postérité. Ses derniers poëmes surtout sentent trop la précipitation du travail, et tous sont souillés de l'esprit de parti. Des allusions fréquentes aux discussions politiques qui occupaient alors les esprits, les rendent aujourd'hui insipides ou obscurs, et plusieurs endroits auraient besoin de commentaires ; c'est pourquoi on a donné, en 1804, une édition en 2 vol. in-8° des *OEuvres* poétiques de Churchill, avec des explications et des remarques. Outre ceux de ses poëmes que nous avons cités, on a de lui : *Gotham*, poëme

politique ; *le Candidat*, satire ; *l'Adieu*, *le Temps*, *l'Indépendance*, etc. On a imprimé sous son nom des sermons très médiocres. S—D.

CHYDENIUS (SAMUEL), physicien et mécanicien, né en Finlande, l'année 1727, fit ses études à Upsal sous Linné, Wallérius et Klingenskiern. Il publia, pendant son séjour dans cette ville, deux dissertations intéressantes, l'une sur la diminution des eaux dans le golfe de Bothnie, l'autre sur l'utilité des canaux de navigation en Suède. Ayant été placé à l'université d'Abo comme adjoint de la faculté de philosophie, il établit à ses frais un laboratoire de chimie, et répandit le goût de cette science parmi les jeunes gens. Son zèle pour la prospérité de la Finlande lui fit entreprendre les voyages les plus pénibles, qui avaient principalement pour but le nivellement des terrains, les sondes des lacs et des rivières, et la construction des canaux. En descendant un torrent rapide, il se pencha pour considérer les dimensions des eaux, et, la barque ayant en même temps éprouvé une secousse, il tomba dans le torrent, qui l'entraîna, et son corps ne fut retrouvé que huit jours après. Cet accident, arrivé le 11 juillet 1757, enleva dans la force de l'âge un citoyen qui eût pu rendre encore les services les plus importants à sa patrie. C—AU.

CHYRCHAH. Cet usurpateur, d'origine afghâne, se nommait *Féryd* lorsqu'il habitait le pays appelé *Rôh* (montagne), situé sur les confins de la Perse et de l'Inde. La tribu dont il était originaire se nommait *Sous*, et passait pour la plus noble de toutes les tribus afghânes. Féryd, qui n'était pas très aimé de son père, quitta de bonne heure son pays natal, et passa dans l'Inde, où il mena une vie aven-

turcuse, se faisant remarquer chez les princes au service desquels il entra, par sa valeur, par son intelligence, et surtout par son ambition. Étant à la chasse avec le souverain du Bêhâr, il attaqua seul un énorme tigre, et lui abattit la tête d'un coup de sabre. Le prince, saisi d'admiration pour un si grand acte de courage, lui donna aussitôt le surnom de *Chyr-Khân* (seigneur brave comme un lion). Ce souverain mourut peu de temps après, et, sans égard pour les droits de l'hospitalité, ni pour la mémoire de son protecteur, Chyr-Khân s'empara de la province, et en chassa l'héritier, trop jeune pour soutenir ses droits. Ces succès lui procurèrent les moyens d'en obtenir d'autres, et il crut pouvoir essayer l'exécution du grand projet qu'il méditait depuis long-temps. Du Bêhâr, il passa dans le Bengale, et s'en empara après avoir défait et tué le gouverneur de cette province. Le grand-moghol Humâyoïn, fils et successeur de Bâbour, conquérant de l'Inde et fondateur de la dynastie moghole, crut devoir s'opposer aux progrès rapides et inquiétants de Chyr-Khân; il conduisit donc cent mille cavaliers contre celui-ci, qui en avait à peine cinquante mille. Malgré la grande infériorité du nombre, il n'hésita point à attaquer l'armée impériale: l'action eut lieu auprès du Gange. Le 10 de moharrem 947 de l'hégire (19 mai 1540), le monarque indien fut complètement battu et obligé de fuir à Agrah, suivi d'un petit nombre des siens. La plus grande partie de ses troupes fut passée au fil de l'épée, ou se noya dans le Gange. Harcelé par le vainqueur, trahi par ses parents et ses grands officiers, Humâyoïn fut contraint de se réfugier à la cour de Perse. Chyr-Khân prit le titre de châh, fit frapper monnaie à son coin, et ré-

citer dans les mosquées le *khothbâh* (ou prône) en son nom; enfin, il s'arrogea tous les titres et les droits de la royauté, dont il avait, en effet, le pouvoir. Son règne, qui ne dura que cinq ans, fut toujours agité. Il mourut victime d'une explosion de poudre, en faisant le siège d'une citadelle, le 12 de rabyî premier 952 (24 août 1545). Chyr-Châh laissa de grands monuments de sa magnificence, tels que des kâra vânsérâys et des puits pour les voyageurs; de superbes mosquées bien dotées; des routes plantées en arbres fruitiers; enfin, il établit des postes aux chevaux, jusqu'alors inconnues dans l'Inde. Son tombeau, situé à Sasseram, près de Djyonpouïr, est encore entier, et offre un des plus beaux monuments de l'Inde.

L.—s.

CHYRKOUH (*ASAD-EDDYN*), nommé, dans nos historiens des croisades, *Syracon*, était frère d'Aïoub et oncle de Saladin (*V. AÏOUB* et *SALADIN*). Forcé de fuir de Tekryt, où il avait tué un homme, il se rendit auprès du célèbre Sanguin, qui le reçut avec distinction et lui assigna de très beaux fiefs. Chyrkouh resta toujours à la cour de Sanguin et à celle de Noradin, son fils (*V. SANGUIN* et *NORADIN*), qui lui donna Emesse et Rahabâh, et peu après l'éleva au rang de général de ses armées, faveur que Chyrkouh devait à son courage. Ce prince voulant s'emparer de l'Égypte, où il était appelé par Chawer, confia le commandement de l'armée destinée pour cette province à Chyrkouh (*Voyez CHAWER*). Saladin débuta dans la carrière militaire sous cet habile général, à qui il succéda dans la dignité de vézyr du khalyfe Adhed.

J.—n.

CHYRYN, femme célèbre parmi les poètes persans, moins encore par

sa beauté que par la passion qu'elle inspira au roi Khosrou-Perwyz, et par la préférence qu'elle accorda au sculpteur Ferhâd. Si l'on en croit Ferdoucy, le roi de Perse trouva dans ce simple artiste un rival heureux. La jalousie du monarque et les malheurs des deux amants ont exercé l'imagination et le talent de Ferdoucy, de Nizâmy, de Djâmy, et de plusieurs autres poètes persans. L'historien Myrkhond donne une version un peu moins favorable à la poésie, mais beaucoup plus vraisemblable. Il nous apprend que Chyryn était esclave d'un seigneur persan, chez qui Perwyz, avant de monter sur le trône de Perse, allait fréquemment. Il devint éperduement amoureux de la jeune esclave, et lui donna même son anneau. Ce gage d'amour fut pour elle un arrêt de mort. Son maître ordonna qu'on la précipitât dans l'Euphrate. Les larmes et la beauté de la malheureuse Chyryn attendrirent l'homme chargé d'exécuter cet ordre barbare, il se contenta, pour ne pas manquer entièrement à son devoir, de la pousser légèrement sur le bord du fleuve; Chyryn se sauva facilement, et alla se réfugier auprès d'un pieux solitaire, dans la cellule de qui elle resta plusieurs années, même après l'avènement de Khosrou au trône. Voyant un jour des soldats qui passaient auprès du monastère qu'elle habitait, Chyryn chargea l'un d'eux d'annoncer au roi qu'elle était vivante, et de lui remettre l'anneau qu'elle avait précieusement conservé. Perwyz récompensa magnifiquement le porteur de cette heureuse nouvelle, et envoya une nombreuse escorte pour amener sa belle Chyryn. Il la reçut avec des transports de joie difficiles à exprimer, et ils vécutrent dans la plus tendre union jusqu'au moment où

Khosrou-Perwyz devint la victime du plus atroce des complots. Chyrouyéh, son fils, devint éperduement amoureux de Chyryn, et croyait le remplacer dans le cœur de cette veuve inconsolable, comme il lui avait succédé sur le trône. Fatiguée des sollicitations les plus vives et les plus odieuses, elle demanda et obtint la permission de visiter encore une fois le monument où reposaient les restes de Perwyz. Au moment où l'on ouvrait la porte de ce lieu funèbre, elle prit un poison subtil qui la fit mourir presque à l'instant même. Chyryn vivait au commencement du 5^e siècle de l'ère chrétienne. Quelques écrivains croient reconnaître en elle l'Irène, fille de l'empereur grec Maurice. Les Persans, accoutumés, comme tous les autres Orientaux, à substituer aux noms étrangers des noms analogues à leur propre langue, auront métamorphosé *Irène* en *Chyryn*, mot persan qui signifie *doux, gracieux*, et d'où les anciens Grecs auront bien pu tirer eux-mêmes le nom de leurs *syrènes*. L.—s.

CHYTRÉE, ou CHYTRÆUS (DAVID), dont le véritable nom, suivant Crénius, était *Kochhaff*, fils d'un ministre luthérien, naquit en 1550, selon les uns, à Ingelsing en Souabe; selon les autres, à Brakenhein, village du duché de Wurtemberg. Quelques auteurs prétendent qu'il fut, dans sa première jeunesse, domestique de Melancthon, qui l'aimait comme un fils. Il est du moins certain qu'il fut son disciple, et qu'il étudia sous lui la théologie à Wittenberg; il avait déjà appris le grec et le latin sous Joachim Camerarius, à Tubingue. Il voyagea en Italie. De retour en Allemagne, et n'ayant encore que vingt ans, il fut nommé professeur d'Écriture sainte dans l'académie de Rostoch. Il était versé

dans l'étude de la théologie, de l'histoire et de la chronologie. Juste-Lipse, et plusieurs autres savants le regardent comme un des plus grands hommes de l'Allemagne. Les rois de Danemark et de Suède, l'électeur de Brandebourg, les sénats de Stralsund, d'Augsbourg et de Strasbourg lui offrirent des appointements plus considérables que ceux qu'il avait à Rostoch; mais il ne put se résoudre à quitter son académie, et refusa même l'augmentation de traitement que le duc de Mecklembourg, son souverain, voulut lui donner. Sa grande réputation de science et de vertu le fit employer dans plusieurs affaires importantes. L'empereur Maximilien II, Éric XIV, roi de Suède, Christian III et Frédéric II, rois de Danemark, l'appelèrent dans leurs états pour y établir des écoles et des églises, et le comblèrent de présents. Il contribua beaucoup à l'établissement de l'université d'Helmstadt, et mourut le 25 juin 1600, âgé de plus de soixante-dix ans. Il publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : I. *De lectione historiarum rectè instituendâ*, Strasbourg, 1565, in-8°; Helmstadt, 1585, in-4°; et dans le tome II du *Penus artis historicae*, Bâle, 1579, 2 vol. in-8°. On y trouve l'ancien calendrier romain, des réflexions sur l'utilité de l'histoire, la liste de plusieurs historiens, avec des remarques, la chronologie d'Hérodote et de Thucydide; et dans l'édition d'Helmstadt, qui est la meilleure, la continuation de cette chronologie jusqu'à l'an 1585. Il y a aussi une édition de Strasbourg, 1605, in-8°. II. *Historia Augustanae confessionis*, Francfort, 1578, in-4°, traduite en français par Luc le Cop; Anvers, 1582, 1590, in-4°. Cette histoire de la Confession d'Augsbourg est remarquable en ce que D. Chytrée ne

rapporte pas moins les fautes des princes et des théologiens luthériens que celles de Charles-Quint et des autres princes catholiques. Il croit qu'avec plus de précaution et de désintéressement ces derniers auraient pu empêcher la liberté de conscience des luthériens, et étouffer leur secte lorsqu'elle avait l'espoir de triompher (Voyez ce que dit Bayle de cet ouvrage, dans son Dictionnaire, note C de l'article BRAUN). III. *Chronicon Saxoniae et vicinarum aliquot gentium*, ab anno 1500 ad annum 1595, Leipzig, 1595, in-fol.; continuée par un anonyme jusqu'en 1611, Leipzig, 1628, in-fol. La 1^{re} édition parut à Wittenberg en 1586, in-fol., sous le titre suivant : *De Vandalia et Saxoniae Alberti Krantziû continuatio*. Chytrée y garda l'anonyme, mais le succès qu'il obtint l'engagea à se nommer dans l'édition de 1595. IV. *Tabula philosophica, sive series philosophorum*, dans le tome X des *Antiquités grecques* de Gronovius; V. *Tabula de vitâ Ciceronis*, Berlin, 1581, in-8°; VI. *Oratio de statu ecclesiarum in Græciâ, Asiâ, Africâ, Bohemiâ*, etc., Wittenberg, 1575, et Francfort, 1585, in-8°; traduit en allemand par Henri Arnold; 1581, in-4°. On trouve dans ce livre : 1°. *Epistolæ Constantinopolitanae triginta, cum aliis aliquot, græcè latinè*; 2°. *Confessio fidei à Gemadio patriarchâ, Turcorum imperatori exhibita*; 3°. *De Russorum ac Tartarorum moribus et veterum Borussiae sacrificiis*. Le jésuite Possevin publia en 1585, à Ingolstadt, une critique de cet ouvrage, intitulée : *Retectio imposturarum cujusdam Davidis Chytræi*, etc. Chytrée ne donna sa réponse qu'en 1586, in-8°. VII. *Oratio describens regionem Greichgæ ad*

Neccarum fluvium sitæ, Francfort, 1585, in-8°. ; VIII. *Histoire de Prusse*, par G. Schutz, jusqu'en 1525, et continuée par D. Chytrée et George Knoffs, depuis 1525 jusqu'en 1577, Leipzig et Eisleben, 1599, in-fol. Cette histoire, écrite en allemand, est curieuse et estimée. IX. Une *Chronologie* des vies d'Alphonse, de Louis XII, de Charles-Quint, etc., avec leurs apophthèmes et des notes, dans l'ouvrage d'Antoine de Palerme, intitulé: *De dictis et factis Alphonsi regis Aragonum libri IV*, Wittenberg, 1585, in-4°. X. *Orationes*, Hanau, 1614, in-8°. ; XI. *Epistolæ*, ibid., 1614, in-8°. Ces deux derniers ouvrages furent publiés par le fils de l'auteur. XII. *Catalogus conciliorum*, imprimé à Strasbourg, en 1601, in-4°, à la suite du *Libellus synodicus* de Jean Pappus. Les autres ouvrages très nombreux de David Chytrée sont une rhétorique latine, un livre sur la dialectique, un autre, *De ratione discendi*; un catéchisme, des commentaires sur presque tous les livres saints, une règle de vie, etc., etc. La plupart de ses écrits théologiques, réunis en 2 vol. in-fol. (Hanau, 1604), ont été mis à l'*index*. Sa vie a été écrite par Ulric Chytrée, son fils, Rostoch, 1601, in-4°, et par Otton Frédéric Schützer, Hambourg, 1720, 1728, 4 parties in-8°. (Voyez Melchior Adam, Paul Freher, Fr. Goth. Freytag; la *Bibliothèque historique de Hambourg*, centurie VII; *Etwas von Gelehrten Rostockschen Sachsen*, ann. 1758, etc.) V—VE.

CHYTRÉE (NATHANAEL), frère du précédent, né en 1545, fut ministre luthérien, professeur de poésie à l'académie de Rostoch, recteur de l'académie de Brême, poète latin estimé, et mourut en 1598, âgé de cinquante-cinq ans. Parmi ses ouvrages, nous

citerons : I. *Variorum in Europâ itinerum deliciae*, Herbhorn, 1594, in-8°. C'est une description, par les épitaphes, les inscriptions et les monuments, des principales villes de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique, de la France, etc. Cet ouvrage fut réimprimé en 1599 et 1606, in-8°. II. *Iter Italicum, Gallicum, Germanicum*; ce sont de petits poèmes en vers hexamètres, que les frères Reuser ont insérés dans leur *Hodoeporica, sive itineraria à diversis clarissimis doctissimisque viris carmine conscripta*, Francfort, 1575, in-12; et Bâle, 1580, in-8°. On y trouve du même N. Chytrée, *Excerpta de iis quæ peregrinantibus in itinere observanda sunt*. Dans l'*Iter Gallicum* l'auteur décrit non seulement Paris, mais encore les villes qu'il a vues sur la route. III. *Iter Dantiscanum, carmine*, fut imprimé à Bâle en 1592, in-8°. ; IV. *Poëmatum omnium libri XVII*, Rostoch, 1579, in-8°. ; V. *Jo. Casæ Galateus, seu de morum honestate et elegantia liber*, Oxford, 1580, et Hanovre, 1605, in-8°. C'est une traduction de l'italien en latin, dédiée par Chytrée à Nic. Casa, chancelier du roi de Danemark; il y joint une version latine du *Trattato degli uffizj icomuni* du même auteur (V. Jean della CASA). VI. *De affectibus movendis*, Herbhorn, 1586, in-12; VII. *Viaticum itineris extremi, doctrinæ et consolationis plenissimum*, Herbhorn, 1601, in-8°. On y trouve un poème *protrepticon*, contenant un abrégé de la doctrine chrétienne, et la confession de foi de l'auteur. VIII. *Fastorum ecclesiæ christianæ libri XII*, Hanau, 1584, in-8°. ; l'auteur y décrit, en vers, les événements les plus mémorables de l'histoire ancienne et moderne. IX. *Cassii parmensis, poëta inter epi-*

cos veteres eximii, *Orpheus*, *cum commentariolo N. Chytræi*, Francfort, 1585, in-8°. Suivant George Fabricius, ce poëme, qui n'a que dix-neuf vers, fut découvert par Pierre Vettori; mais Achille Stace, portugais, passe pour l'avoir publié le premier (*Voy. CASSIUS-HEMINA*). L'édition de Chytrée est rare et recherchée. Ce savant donne, sur la vie de Cassius, des renseignements tirés d'Horace, de Valère Maxime, de leurs commentateurs, et de plusieurs autres écrivains, mais sans éclaircir un point d'histoire littéraire très obscur. V—VE.

CIA. *Voy. ORDELAFFI*.

CIACCONE, ou CIACCONIUS. *Voy. CHACON*.

CIAMBERLANO (LUCAS), peintre et gravur, né à Urbain en 1586, avait déjà pris le grade de docteur en droit lorsqu'il quitta l'étude de la jurisprudence pour se livrer à la peinture et ensuite à la gravure. Il a beaucoup travaillé à Rome, tant d'après ses dessins que d'après les plus grands maîtres de l'école d'Italie, surtout Raphaël. Ciamberrano maniait le burin avec beaucoup d'intelligence, et dessinait très bien le nu; il existe de lui une suite de seize bustes, représentant, en grandeur naturelle, les faces de Jésus-Christ, de la Vierge, des évangélistes et des apôtres, gravés au burin à grands traits, qui sont d'une savante exécution et d'un bel effet; ils sont de la plus grande rareté, et ne sont mentionnés dans aucun catalogue. Lucas Ciamberrano fut aidé dans ce beau travail par Dominique Falcini et César Bassani. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il grava ces bustes précieux, qui paraissent avoir été inconnus à M. de Heineken lui-même, puisqu'il n'en parle en aucun endroit de ses ouvrages. Ciamberrano est mort à Rome en 1641. A—s.

CIAMPELLI (AUGUSTIN), peintre, naquit à Florence en 1578, fut élève de Sanetti. Attiré à Rome par les travaux que le pape Clément VIII faisait faire au Vatican, il fit preuve d'une grande manière de peindre dans les différents ouvrages dont il fut chargé. Ciampelli avait un pinceau large et facile; son style est noble, son dessin correct, et son coloris plein d'harmonie. On compte à Rome plus de quarante ouvrages de sa main dans des édifices publics, tant à l'huile qu'à fresque, et tous ces ouvrages sont exécutés avec beaucoup de soin; les plus beaux se voyent au Vatican et à St.-Jean-de-Latran. Ciampelli avait formé un livre de dessins, faits avec beaucoup de soin, de tous ses ouvrages. Il mourut à Rome en 1640. A—s.

CIAMPINI (JEAN-JUSTIN), naquit à Rome, d'une famille honnête, le 15 août 1655. Il perdit ses parents à l'âge de douze ans. S'étant d'abord livré à l'étude du droit, il fut reçu docteur à Macerata; mais il abandonna cette carrière pour les belles-lettres. Il obtint ensuite un emploi dans la chancellerie apostolique, et renonça à un mariage avantageux que lui proposait son frère aîné, pour se consacrer entièrement à l'étude. Clément IX le créa, en 1669, maître des brefs des grâces, et préfet de ceux de justice. Ses travaux ne l'empêchèrent point de satisfaire son goût pour l'histoire, les sciences et les belles-lettres, auxquelles il se livra avec un égal succès. En 1671, il fonda à Rome une académie pour l'histoire ecclésiastique. Nommé, en 1672, l'un des abrégiateurs du grand Parc, il en fut, peu de temps après, le secrétaire. Il établit, en 1677, une autre académie pour les sciences naturelles, physiques et mathématiques, sous la protection de la reine de Suède. Plusieurs cardinaux, et

d'autres personnages distingués qui vivaient à cette époque, étaient membres de cette société, à laquelle on doit un grand nombre de dissertations importantes. Une riche bibliothèque, des collections de statues, de médailles et de monuments anciens avaient transformé sa maison en un musée où se rassemblaient tous les soirs la plupart des savants de Rome qui venaient y discuter les points les plus intéressants de l'histoire et de l'antiquité. Cette réunion formait une troisième académie. Ciampini était doué de beaucoup d'esprit; il avait un caractère vif et impétueux, quelquefois colère; il soutenait son sentiment avec opiniâtreté, se livrant avec d'autant plus d'ardeur à une entreprise, que le succès lui en paraissait plus difficile. Son style se ressent un peu de la précipitation avec laquelle il écrivait. On a de lui, en italien et en latin, plusieurs ouvrages dont on fait un grand cas en Italie : I. *Discorso tenuto nell' academia fisico-matematica Romana, in occasione della cometa apparsa in meso agosto 1682, ed osservazioni sopra di essa*, Rome, 1682, in-4°. ; II. *Sur les nouveaux Télescopes*, Rome, 1686, in-4°, en italien; III. *Conjecturae de perpetuo azymorum usu in ecclesia latinâ*, Rome, 1688, in-4°. ; IV. *Examen libri pontificalis, sive vitarum romanorum pontificum quae sub nomine Anastasii bibliothecarii circumferuntur, etc.*, Rome, 1688, in-4°. ; V. *Parergon ad examen libri pontificalis, sive epistola Pii II ad Carolum VII regem Franciae ab haereticis depravata, etc.*, Rome, 1688, in-4°. ; VI. *Dissertatio historica an romanus pontifex baculo pastoralis utatur*, Rome, 1690, in-4°. ; VII. *De incombustibili lino sive lapide amianthis*, 1691, in-4°. , petit ou-

vrage curieux; VIII. *Sacro historica Disquisitio de duobus emblematis, in qua disceptatur an duo Philippi imperatores fuerint christiani*, Rome, 1691, in-4°. ; IX. *De sacris aedificiis à Constantino magno constructis*, Rome, 1693, in-fol., ouvrage rempli de recherches, orné de 55 planches; X. *Investigatio historica de cruce stationali*, Rome, 1694, in-4°. ; XI. *Explicatio duorum sarcophagorum sacrum baptismatis ritum indicantium*, Rome, 1697, in-4°. ; XIII. *Vetera monumenta in quibus praecipuè musiva opera, sacrarum profanarumque aedium structura, ac nonnulli antiqui ritus, dissertationibus, iconibusque illustrantur*. Cet ouvrage, accompagné de 134 planches, est le plus important qu'ait publié Ciampini; il était composé de quatre parties : la première parut en 1690, et la seconde en 1699, in-fol.; les deux dernières n'ont jamais vu le jour. On a encore de cet auteur plusieurs dissertations dont on trouve le catalogue à la tête de l'édition de Gianini, qui a recueilli les principaux ouvrages de Ciampini, et les a fait réimprimer à Rome, 1747, 3 vol. in-fol. Parmi le grand nombre de ses morceaux inédits on en conserve quelques-uns à la bibliothèque du Vatican. Il a aussi travaillé au *Giornale de' Letterati* qui parut à Rome, chez Tanassi, 1668 à 1681, et il en fut le principal rédacteur depuis 1676. Ciampini mourut le 12 juillet 1698, âgé de soixante-cinq ans, après avoir cultivé et encouragé les sciences et les lettres pendant toute sa vie. T—N.

CIAMPOLI (JEAN-BAPTISTE), poète italien, né à Florence en 1589, fit ses humanités chez les jésuites, et sa philosophie chez les dominicains. Il était pauvre; les succès brillants qu'il eut dans ses études intéressèrent J.-B.

Strozzi, noble florentin, ami et protecteur des lettres, qui le reçut dans sa maison, lui promit de le traiter comme son fils, et lui tint parole. Le jeune Ciampoli frappait de surprise et d'admiration tous ceux qui l'entendaient argumenter sur une question proposée, ou improviser en vers sur les sujets les plus difficiles et les plus imprévus. Le grand Galilée l'ayant entendu, l'approuva, mais l'avertit que sa manière de philosopher n'était pas bonne, et lui conseilla de quitter le péripatétisme des écoles pour les nouvelles méthodes, dont Galilée lui-même était l'auteur. Ciampoli, docile à ce conseil, obtint du généreux Strozzi les moyens d'aller faire, sous ce grand homme, un cours d'études mathématiques et philosophiques à l'université de Padoue. Il y fit des connaissances qui servirent plus à sa fortune que les mathématiques; il s'y lia d'amitié avec les deux frères Aldobrandini, qui le conduisirent avec eux à Bologne, et le présentèrent au cardinal Maffeo Barberini, alors gouverneur de cette ville au nom du pape Paul V. Ce cardinal était poète, aimait passionnément la poésie, et fut enchanté du talent de Ciampoli. Celui-ci, pour mettre à profit les bonnes dispositions de ses protecteurs, obtint peu de temps après, de Strozzi, la permission de se rendre à Rome, et les fonds nécessaires pour s'y soutenir. Le jeune prélat Virginio Cesari ni, qui était alors dans une haute faveur, l'accueillit, le prit en amitié, le logea même chez lui, et Ciampoli a consacré dans ses poésies les regrets qu'il avait donnés à sa mort prématurée (*Voy. CESARINI*), et l'attachement qu'il conservait à sa mémoire. Grégoire XV, successeur de Paul V, nomma Ciampoli secrétaire des brefs : c'était pour lui une grande fortune, et

s'il l'avait voulu, le chemin d'une plus grande; mais il se fit une loi de ne jamais profiter de sa place et de sa faveur pour demander aucun bénéfice. Il lui en fut pourtant donné plusieurs, et même un canonicat de la basilique de St.-Pierre. Le pontificat d'Urbain VIII lui fut encore plus favorable. C'était ce même cardinal Barberini dont il avait obtenu les bonnes grâces dans son voyage de Bologne. Urbain le confirma dans son emploi, et y ajouta une des places de la chambre pontificale. Ciampoli mit à profit les goûts poétiques de ce pape, composa plusieurs pièces de vers pour lui et pour sa famille, et surtout loua beaucoup, dans ses entretiens particuliers, ceux qu'Urbain composait lui-même; mais hors de là c'était des siens qu'il faisait le plus hautement et le plus emphatiquement l'éloge. Il se préférait franchement à Pétrarque, à l'Arioste, au Tasse, à Virgile, à tous les autres poètes les plus célèbres. Les applaudissements qu'il recevait dans les académies où il récitait ses vers, et ceux qui lui furent sans doute prodigués depuis que sa position à la cour l'eût exposé à avoir lui-même des courtisans, avaient exalté son orgueil poétique à un point qui le rendit bientôt insupportable à la cour et à la ville. Il le devint surtout au pape, qui lui retira la rédaction des brefs, et bientôt après le nomma successivement gouverneur de trois petites villes, Montalte, Norcia et Jesi, pour l'éloigner de Rome, où il n'eut jamais la permission de retourner. Cette disgrâce constante avait une autre cause que le mécontentement poétique du pontife. Ciampoli était resté attaché par l'admiration et la reconnaissance à Galilée. Quand la cour de Rome eut commencé ses persécutions contre cet homme illustre, l'attachement pour lui devint

un crime, et c'est ce crime qui parut impardonnable à Urbain VIII, plutôt que l'orgueil impertinent de Ciampoli. L'exil abaissa les fumées de cet orgueil; moins occupé du bruit des applaudissements qu'il ne pouvait plus entendre, notre poète ne chercha dès-lors dans le travail et dans l'étude que ce que l'on est toujours sûr d'y trouver, des consolations. Il mourut à Lési, le 8 septembre 1643. Il légua ses manuscrits au roi de Pologne, Ladislas IV, qui lui avait témoigné un intérêt constant dans sa disgrâce. Il avait écrit en latin, sous le titre de *Zoroaster*, un dialogue, où se trouve l'idée d'un plus grand ouvrage qu'il avait commencé, sur la *Politique chrétienne*, et une défense d'Innocent II, relative aux droits qu'il prétendait avoir été accordés par ce pape à Roger Guiscard, et aux autres princes normands, sur la monarchie des deux Siciles. Ces deux ouvrages furent imprimés à Rome en 1667, sous le titre de *Prose di G. Ciampoli*, in-8°. Il avait aussi entrepris, mais non achevé, une histoire du règne de Ladislas. Ses poésies ne furent recueillies et imprimées que cinq ans après sa mort, sous ce titre : *Rime di monsignor Giovanni Ciampoli*, Rome, 1648, in-4°. Elles sont divisées en *poesie sacre, funebri, et morali*; elles ont été réimprimées plusieurs fois. On y remarque de l'élevation et de l'abondance, mais de l'exagération, de l'enflure, et une affectation blâmable de ne rien dire naturellement. On retrouve les mêmes défauts dans les morceaux en prose qui sont à la fin de ses poésies, et même dans ses lettres : c'étaient les défauts de son siècle, et c'étaient aussi ceux de son caractère. S'il eût vécu dans un autre temps, a fort bien dit, dans sa Vie, le savant biographe Fabreni, et s'il n'avait pas

eu une assez haute opinion de lui-même pour se croire seul digne d'être imité et admiré; enfin si, se livrant trop à sa fougue, il n'eût pas sans cesse conduit les muses parmi les rochers et les précipices, il serait juste de le compter parmi les premiers poètes lyriques.

G—É.

GIASLAS. F. SEISLAS.

CIASSI (JEAN-MARIE), en latin *Ciassus*, savant italien, né à Trévise en 1654, mort à la fleur de son âge, vers 1679, a composé un ouvrage sur la nature des plantes et leur anatomie, dont la seconde édition a été publiée à Venise, in-12, 1677, sous ce titre : *Meditationes de naturâ plantarum*. Il remonte jusqu'à l'examen de la petite plante renfermée dans la graine, et il reconnaît très bien que ce n'est pas la pulpe qui l'entoure qui lui donne naissance, mais les deux cotylédons; qu'elle a déjà reçu un type qu'elle doit conserver en germant; en sorte que, malgré l'obscurité de son style, on voit qu'il avait entrevu quelques phénomènes importants de la germination, qui n'ont été bien connus que dans ces derniers temps. Il y parle aussi de la circulation de la sève et de la sensibilité des végétaux. Ciassi s'est aussi occupé de mathématiques, et a fait un traité *De æquilibrio præsertim fluidorum et de levitate ignis*, qui se trouve à la suite de l'ouvrage précédent. Le professeur abbé Ficolai a cru voir, dans ce traité, la solution de la fameuse question des forces vives, que Leibnits n'a donnée que neuf ans après, quoiqu'on lui en attribue généralement la découverte.

C. et D—P—s.

CIBBER (COLLEY), fameux acteur et auteur dramatique anglais, naquit à Londres en 1671. Son père était un sculpteur natif du Holstein, qui vint s'établir à Londres peu de temps avant

la restauration. On a de lui le bas-relief du piédestal de la grande colonne de Londres, appelée le *Monument*, et deux figures de fous, placées à l'entrée de l'hôpital de Bethléem. Colley était le nom de sa mère, anglaise d'une bonne famille du comté de Rutland. Cibber porta les armes sous le duc de Devonshire, dans la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône, et ensuite, contre le gré de ses parents, il eutra, comme acteur, au théâtre de Drury-Lane. Ses succès ne parurent pas répondre d'abord à la force du penchant qui l'avait entraîné, et il fut plus de neuf mois avant d'atteindre à un traitement de dix schelings par semaine. Cependant sa position s'améliora par degrés. Enfin son talent pour l'emploi des rôles appelés *grims*, se déploya d'une manière brillante dans le rôle de Fondlewife, du *Vieux Garçon* (*The old Batchelor*), comédie de Congrève, où il sut saisir tellement la manière et même la figure d'un acteur nommé *Dogget*, extrêmement chéri du public, mais qui venait de se retirer du théâtre, que Cibber fut reçu dans ce rôle avec des transports de joie inexprimables. En 1695, parut sa première comédie : *Love's last shift* (*le Dernier expédient de l'Amour*) ; ce titre a été rendu par un traducteur français par *la Dernière chemise de l'Amour*. Et, en effet, *shift* veut dire aussi *chemise de femme*. La pièce de Cibber obtint un grand succès, et lord Dorset déclara qu'il n'avait pas encore vu si bien débiter. Il y joua le rôle de sir Novelty, caricature d'homme à la mode, comme il s'en trouve dans la plupart de ses pièces, et qui fut aussi un genre de rôles dans lesquels il se distingua particulièrement. Probablement l'insolence naturelle et la vanité qui faisaient une partie distincte de

son caractère, et dont il eut plus d'une fois lieu de se repentir, lui furent du moins d'un grand secours pour représenter des personnages dont ces deux qualités font le principal mérite. Il en put aussi prendre le modèle parmi les gens du monde avec lesquels il cherchait à vivre, « se » fatiguant pour y parvenir, dit un » de ses biographes, à amuser des » gens qui avaient beaucoup moins » d'esprit que lui, mais plus d'argent. » En 1697, il donna sa comédie de *Woman's wit* (*l'Esprit d'une femme*), qui eut peu de succès. En 1699, il essaya une tragédie de *Xercès*, qui n'eut qu'une représentation. Il revint au genre comique, et donna plusieurs pièces, soit de son invention, soit imitées d'autres auteurs et même de ses compatriotes. Ainsi sa comédie de *Love makes a man* (*l'Amour fait un homme*) est composée de deux pièces de Beaumont et Fletcher ; *She would and she would not* (*Elle voudrait et ne voudrait pas*), autre comédie de Cibber, est imitée d'une pièce espagnole. Elles eurent toutes deux un grand succès ; mais *the Careless husband* (*le Mari insouciant*), jouée en 1704, est celle qui a établi la réputation dramatique de Cibber ; elle obtint un éloge de Pope même, son ennemi déclaré. Elle est écrite avec élégance, et présente un tableau de mœurs vrai ; ce n'est pas cependant une bonne pièce ; de même que la plupart des comédies de Cibber, elle n'offre ni invention dans l'intrigue, ni originalité dans les caractères ; mais une peinture des ridicules à la mode qu'on aime à voir jouer sur la scène, comme toute attaque contre le pouvoir et la faveur. On trouve dans toutes de la vivacité et de l'esprit dans le dialogue, et plus de naturel qu'on n'en voit dans

la plupart des autres comédies anglaises; de perpétuelles conversations sans action, une peinture assez fine des petits mouvements du cœur, sans l'affectation de Marivaux à les disséquer et à les expliquer; enfin, une inconcevable licence dans les détails, sans aucune intention immorale, et presque toujours un caractère de femme très intéressant. Ce qu'il y a de remarquable, et ce qui tient aux mœurs anglaises, c'est que ce caractère d'honnêteté est presque toujours donné à une femme mariée, tandis que les jeunes filles sont toutes coquettes et impertinentes. Sa comédie du *Non juror* (*Le Non jureur*), jouée en 1717, est une imitation du *Tartuffe*, dont il a pris le fond et les principales scènes, mais accommodée aux mœurs anglaises, et dirigée contre les *jacobites*, qui causaient alors d'assez vives inquiétudes aux partisans de la maison de Hanovre. Le docteur Wolff, le tartuffe de la pièce, est reconnu à la fin pour un prêtre catholique romain, à qui on a vu dire la messe plusieurs fois à Anvers, ce qui était le jour le plus odieux sous lequel on pût le présenter au peuple de Londres. Il est de plus entré dans des complots contre le gouvernement, et ces complots, révélés par un jeune homme qu'il avait d'abord séduit, amènent le dénoûment d'une manière peut-être plus régulière que celui du *Tartuffe*; aussi ce dénoûment, beaucoup plus prévu, fait beaucoup moins d'effet, et l'intrigue qu'il nécessite détruit cette belle simplicité de la marche du *Tartuffe*, et ce comique franc et naturel qu'on trouve si peu dans les comédies anglaises, parce que ceux mêmes qui ont voulu peindre des caractères ont représenté des manies particulières au pays et aux individus, tandis que Molière a peint la nature de tous les pays

et de tous les temps. On n'y voit point paraître M^{me}. Pernelle, et le rôle d'Orgon y est singulièrement affaibli dans celui de sir John Woodvill. Au lieu que Orgon raconte, dans la simplicité de son cœur, que Tartuffe s'est accusé

D'avoir pris une puce en faisant sa prière,
Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

c'est le fils qui raconte, en se moquant de Wolff, qu'il fait « enfermer les » poules le samedi, de peur que le » coq ne s'en occupe le dimanche. » Le *Non juror*, bien payé par la cour, eut d'ailleurs tout le succès que devait avoir un ouvrage de parti; il attira en même temps à Cibber les ennemis qu'il devait en attendre, et dont probablement il augmentait le nombre par l'insolence de sa conduite à l'égard des auteurs avec lesquels il avait à traiter en qualité de directeur du théâtre de Drury-Lane, auquel il était associé depuis l'an 1711. Il leur donna beau jeu par sa nomination, en 1750, à la place de poète lauréat, dont il remplit les fonctions d'une manière assez ridicule. Il eut, au reste, le bon esprit de se moquer lui-même de ses propres vers, et d'ôter aux rieurs le plaisir de penser que leur censure l'avait affligé; mais quelque esprit, et même, ce qui est assez étrange, quelque modération qu'ait mis Cibber dans ses rapports avec les critiques, il ne put désarmer la haine de Pope, qui ne perdit pas une occasion de le tourner en ridicule, et qui, dans quelques éditions de la *Dunciade*, l'a élevé au premier rôle, à la place de Théobald, qu'il y avait mis d'abord. En 1750, étant alors âgé de près de soixante ans et dans une situation aisée, il quitta le théâtre, sur lequel il ne remonta plus qu'une fois, environ quinze années après, pour jouer un rôle dans une de ses pièces, et il ne parut pas qu'il eût rien perdu

du talent de ses jeunes années. Il renonça en même temps à sa part dans la direction du spectacle de Drury-Lane. En 1740, il donna des espèces de mémoires, intitulés : *Apologie de la vie de M. Colley Cibber, comédien, etc., accompagnée d'un coup-d'œil sur l'histoire du théâtre de son temps*. Cet ouvrage très amusant, écrit avec beaucoup d'esprit, de franchise et de gaieté, renferme un grand nombre d'anecdotes et d'excellents jugements sur les acteurs et sur l'art dramatique. Il eut beaucoup de succès, et il se lit encore avec plaisir. Cibber fut moins heureux, mais toujours autant qu'il le devait être, dans la publication d'un ouvrage intitulé : *la Conduite et le caractère de Cicéron examinés d'après l'Histoire de sa vie, par le docteur Middleton, 1747, in-4°*, ouvrage oublié en naissant. Cibber mourut en 1757, âgé de quatre-vingt-six ans. Ses ouvrages dramatiques, tant tragédies que comédies, sont au nombre de quinze, représentées avec plus ou moins de succès; il en a donné le recueil en 2 vol. in-4°. On a ajouté dans ses œuvres *the Provoked husband (le Mari poussé à bout)*, jolie comédie que Vanbrugh avait laissée imparfaite, et que Cibber n'a fait qu'achever, ou du moins perfectionner. S—D.

CIBBER (THÉOPHILE), fils du précédent, né en 1705, étudia à l'école de Winchester, et n'en sortit que pour embrasser la profession de comédien. Il donna bientôt des preuves de talent. La nature ne l'avait pas plus favorisé que son père, quant au physique; mais une grande intelligence et beaucoup de vivacité dans son jeu faisaient presque oublier un port peu noble et des traits désagréables. Ses premiers pas dans la carrière dramatique lui présageaient les plus heu-

reux succès, si un penchant irrésistible à la dissipation ne l'eût entraîné dans des écarts multipliés. Étant venu faire un voyage en France en 1738, à son retour, il accusa de séduction un homme riche dont il avait fait faire la connaissance à sa seconde femme. On n'a pu croire qu'il ne fût pas le seul coupable lorsque les juges lui accordèrent 10 livres sterlings de dommages-intérêts, au lieu de 5000 qu'il demandait pour le trafic du déshonneur de son épouse. Ce qu'il y a de certain, c'est que mistress Cibber cessa dès-lors d'habiter avec son mari, et vécut dans la meilleure union avec son prétendu séducteur. Cibber s'engagea, en 1757, dans la troupe de comédiens que Shéridan voulait opposer à des acteurs rivaux établis à côté de son théâtre à Dublin. Mais il n'arriva point à sa destination; le bâtiment sur lequel il était monté fit naufrage dans le canal St.-George, et alla se briser sur les côtes d'Écosse, sans qu'aucun des passagers pût se sauver. On ne retira de la mer qu'une cassette de livres et de papiers que l'on reconnut pour appartenir au malheureux comédien. Comme écrivain, Cibber s'est peu distingué. Les *Vies des Poètes anglais et irlandais*, qui parurent en 1755, 5 vol. in-12, sous son nom, appartiennent à Rob. Shiels, copiste de Johnson, qui acheta dix guinées la permission de mettre sur le frontispice le nom de Cibber, alors en prison au Banc du roi. Baker dit cependant qu'il eut quelque part à cet ouvrage. Il arrangea pour le théâtre trois pièces qui ne sont point de lui : *Henri VI*, 1720, in-8°; *Roméo et Juliette*, 1748, in-8°, tragédies de Shakespeare; *Pattie et Peggy*, pastorale, tirée du *Gentil Berger* de Ramsay, 1750, in-8°. Les trois autres pièces de sa composition

sont l'*Amant*, comédie, 1750, in-8°.; les *Progrès du libertinage*, pantomime, 1753, in-4°, et la *Criée*, farce, 1757, in-8°. B—R j.

CIBBER (SUSANNE-MARIE), femme du précédent, fut l'une des meilleures actrices qui aient paru sur le théâtre anglais. Elle naquit en 1716; elle était fille d'un tapissier de Covent-Garden, et sœur d'un célèbre compositeur, le docteur Arne, qui lui enseigna la musique et la fit paraître en qualité de chanteuse dans une de ses pièces représentée à Hay-Market. En 1754, elle épousa Théophile Cibber, et le père de celui-ci, Colley Cibber, découvrit qu'avec un assez médiocre talent comme cantatrice, sa belle-fille en possédait un très grand comme actrice tragique. Il la fit débiter, en 1756, dans le rôle de Zara, la *Zaire* de la tragédie d'*Aaron Hill*. Sa jeunesse, une charmante figure, l'annonce du plus beau talent lui procurèrent la faveur du public. Elle en eut bientôt besoin pour se soutenir contre les suites d'une fâcheuse aventure (voy. Th. CIBBER). Lorsque le bruit de cette affaire fut un peu apaisé, M^{me}. Cibber reparut sur le théâtre avec un nouveau succès. Selon le témoignage des acteurs du temps, elle était admirable dans l'expression de la tendresse ou de la douleur, de la fureur ou du désespoir; mais elle réussissait moins dans la comédie, pour laquelle elle se croyait cependant beaucoup plus de talent qu'elle n'en avait. On lui attribue de bonnes qualités, de la douceur, de la grâce dans la conversation et un grand air de décence. Cependant Garrick, dans ses rapports avec elle en sa qualité de directeur, paraît avoir conçu une idée plus favorable de ses talents que de son caractère. Il nous assure que « lorsqu'elle avait mis quel- » que chose dans sa tête, quel qu'en

» fût l'objet, soit une nouvelle parure » ou un nouveau rôle, elle était sûre de » l'emporter par le piquant de ses rail- » leries et son inébranlable persévé- » rance. » Elle a traduit en anglais la petite comédie de l'*Oracle*, de Saint-Foix, qui fut jouée à son bénéfice. Elle mourut en 1766. S—D.

CIBO. Voy. CYBO.

CIBOT (PIERRE-MARTIAL), missionnaire français, né à Limoges en 1727, entra fort jeune chez les jésuites, et y professa les humanités avec succès. Lorsqu'il eut achevé ses études de théologie et reçu le caractère sacerdotal, il obtint, après de persévérantes instances, la liberté de suivre l'attrait qui le portait à se consacrer aux missions de la Chine. Il partit de Lorient le 7 mars 1758 sur le d'*Argenson*, qui faisait partie d'une escadre de neuf vaisseaux armés en guerre. Après avoir touché à Rio-Janeiro, et fait quelque séjour dans les îles de France et de Bourbon, il continua sa route vers la Chine, et aborda à Macao le 25 juillet 1759. Destiné par ses supérieurs à augmenter le nombre des missionnaires de la cour, le P. Cibot quitta Macao vers la mi-mars, et arriva le 6 juin 1760 dans la capitale de l'empire, où il passa les vingt dernières années de sa vie, sans cesse occupé, soit des fonctions du ministère apostolique, soit des travaux particuliers que le service du palais exige des missionnaires européens. Né avec beaucoup d'esprit et d'imagination, et doué d'une conception vive, qui lui donnait une étonnante facilité pour tous les genres d'études, on le vit se livrer à l'astronomie, à la mécanique, à l'étude des langues et de l'histoire, à l'agriculture, à la botanique, et aucune partie des sciences ne paraissait lui être étrangère. Pendant les vingt années de sa résidence à Pé-king, il n'a

cessé d'enrichir la France d'observations précieuses sur les productions, les arts et les mœurs des Chinois, et c'est à lui, ainsi qu'au savant P. Amiot, son collègue, que nous devons la plus grande partie des renseignements qui nous sont parvenus sur cet empire, pendant les quarante dernières années du siècle qui vient de s'écouler. Les observations de ces deux laborieux missionnaires se trouvent répandues dans les quinze volumes in-4°. des *Mémoires sur les Chinois*, dont ils forment la majeure partie. Nous n'entreprendrons pas d'indiquer ici toutes celles qui appartiennent au P. Cibot; leurs seuls énoncés occupent sept colonnes in-4°. dans la table générale des matières, tom. X, au mot *Cibot*: nous prenons le parti d'y renvoyer nos lecteurs. L'*Essai sur l'antiquité des Chinois*, inséré dans le tom. I^{er}. des *Mémoires*, est l'écrit le plus considérable de ce jésuite, et le plus remarquable par la divergence de ses opinions d'avec celles de ses confrères. Il prétend y prouver qu'Yao fut le fondateur et le premier législateur de l'empire, et regarde comme fabuleux les règnes des sept empereurs qui l'ont précédé. Ce système est celui de quelques écrivains chinois; mais il est démenti par la réclamation presque unanime de tous les autres lettrés. Ce Mémoire, qui ne fut publié en France que sous le nom supposé du P. Ko, jésuite chinois, était le premier coup d'essai du P. Cibot depuis son séjour à la Chine. Il paraît que la réflexion et des études plus mûres lui auront fait ensuite changer de sentiment, puisque dans tous les écrits postérieurs qu'il a publiés, on ne trouve rien qui vienne à l'appui de cette première opinion. Le P. Amiot, sans attaquer ouvertement son collègue, crut devoir, de son côté, défendre l'intégrité de la

chronologie chinoise, et il envoya en France son excellente dissertation sur *l'Antiquité des Chinois, prouvée par les monuments*, insérée à la tête du tom. II des *Mémoires*. Cette opposition dans la manière de voir et de penser de deux missionnaires vivant sous le même toit, annonce au moins qu'ils n'étaient soumis à l'influence d'aucune autorité, et que, libres dans leurs opinions, ils n'ont écrit que d'après celle qui leur était propre. Les preuves ont été produites de part et d'autres; c'est aux savants de l'Europe à les juger. Le P. Cibot n'attachait aucune prétention à ses ouvrages, et il poussa la modestie si loin à cet égard, qu'il ne voulut jamais mettre son nom à aucun de ses écrits. On peut lui reprocher un peu de diffusion dans le style, et quelquefois trop d'écart d'imagination; mais ces légers défauts sont amplement compensés par le fonds toujours intéressant de ses observations, par l'étendue et la variété de ses recherches, et par la connaissance utile qu'il nous donne d'un grand nombre de morceaux d'écrivains chinois, dont il nous a fourni ou les extraits ou les traductions. Ce missionnaire est mort à Pé-king le 8 août 1780.

G—R.

CICCARELLI (ALPHONSE), de Bévagna, dans l'Ombrie, médecin de profession, acquit dans le 16^e. siècle une honteuse et triste célébrité par les fourberies littéraires les plus insignes et par leur juste châtement. Après avoir donné une *Histoire d'Orviète*, remplie de faits controvés et d'impostures, il publia en 1580, à Ascoli, l'*Istoria di Casa monaldesca*, où il eut l'audace d'insérer des monuments et des titres de sa façon, qu'il prétendit avoir tirés des archives publiques et particulières. Il y citait, comme autorités, des auteurs qui

n'avaient jamais existé. Il en avait fait autant dès 1504, en publiant à Padoue un opuscule intitulé : *De Clitumno flumine*, avec un traité *De tuberibus*. C'est sans doute encore du même genre qu'était une *Storia della casa Conti*, que l'on trouve citée parmi les manuscrits du baron de Stosch, *Catalogue*, pag. 6. Il ne se bornait pas à des falsifications purement historiques ; il fabriquait des titres et des actes au profit ou aux dépens des familles. Il flattait l'orgueil des grands par des généalogies fabuleuses. Il tendit un de ces pièges au marquis Albéric Cybo, et entreprit de lui prouver, par de faux titres, que l'ancienneté de sa famille datait de cinq ou six siècles de plus. Albéric, qui était homme d'esprit, s'aperçut de la ruse, et fut le premier à éventer les fraudes de Ciccarelli. D'autres accusations s'élevèrent contre lui ; enfin, il fut arrêté par ordre du pape Grégoire XIII ; on lui fit son procès, et, convaincu de faux et de supposition de titres, dans les intentions les plus coupables, il fut condamné à avoir la main coupée et à être ensuite pendu en place publique ; ce qui fut exécuté en 1580. L'Allacci a mis à la fin de ses *Observations sur les antiquités étrusques d'Inghirami*, un petit traité où il entre dans beaucoup de détails sur les impostures de Ciccarelli, et sur les artifices qu'il employait pour les accréditer. On y voit que *Fanusius Campanus*, *Joannes Selinus*, et d'autres écrivains souvent cités par ce faussaire, à l'appui de ses assertions, sont de prétendus auteurs qui n'ont jamais existé que dans son imagination, ou, que du moins, quant au premier, s'il exista et s'il écrivit réellement, Ciccarelli a falsifié et altéré toutes les pièces qu'il prétendit avoir empruntées de lui. Tiraboschi

avait rassemblé beaucoup de matériaux pour une dissertation sur les impostures de ce misérable, sur *Fanusius Campanus*, *Selinus*, *Corellus*, et d'autres pseudo-historiens mis au jour et cités par lui, par ses imitateurs et par ses dupes. Il avait annoncé ce projet dans son *Histoire de la littérature italienne* (t. III, part. III, p. 349, 1^{re} édition de Modène), mais il est mort sans l'avoir exécuté.

G—É.

CICCI (MARIE-LOUISE), l'une des muses italiennes de la fin du 18^e siècle, naquit à Pise le 14 septembre 1760. A deux ans, elle eut le malheur de perdre sa mère. Son père, noble de naissance et jurisconsulte de profession, surveilla son éducation jusqu'à l'âge de huit ans ; alors, suivant l'usage de son pays et de son temps, il la mit dans un convent de religieuses, et, voulant que l'instruction de sa fille se bornât à la pratique des vertus et des devoirs domestiques, il fit même écarter d'elle tout ce qui sert à l'art d'écrire. Il était loin de prévoir l'usage qu'elle en ferait un jour. Malgré toute la surveillance de ses institutrices, Marie-Louise lut en cachette quelques bons poètes italiens ; il n'en fallut pas davantage pour que son génie poétique se déclarât. On eut beau lui interdire l'encre et les plumes ; du jus de raisin et de petits morceaux de bois qu'elle y trempait lui suffisaient pour fixer ses pensées sur le premier morceau de papier venu. Elle écrivit ainsi, dès l'âge de dix ans, ses premiers vers. De retour à quinze ans dans la maison paternelle, et plus libre de suivre ses goûts, elle étudia les poètes, et, ce qui peut surprendre dans une jeune personne de cet âge, le Dante fut celui auquel elle donna la préférence ; elle le relisait sans cesse, l'apprit par cœur, le citait souvent,

et se plaisait à en réciter de mémoire les plus beaux endroits. C'est ce qu'on ne devinerait pas en lisant ses poésies, qui sont presque toutes dans le genre anacréontique, et qui brillent surtout par l'élégance, la grâce et la facilité. Elle joignit à ses études poétiques celles de la philosophie de Locke et de Newton, de la physique éclairée par les découvertes modernes, de l'histoire, des langues anglaise et française, et plus particulièrement encore de sa propre langue, qu'elle parlait et qu'elle écrivait avec la plus grande pureté. La colonie arcadienne de Pise la reçut parmi ses membres en 1785; elle y prit le nom d'*Ermenia Tindarida*; elle fut aussi reçue, en 1786, parmi les *Intronati* de Sienne. Elle récitait souvent ses vers dans les réunions de la première, et le charme de ses compositions, joint à ceux de sa personne et de sa voix, y excitaient le plus vif enthousiasme. Son caractère était solide, son esprit vif et ses mœurs pures. Depuis la mort de son père, elle vécut dans l'union la plus tendre avec son frère, le chevalier Paul Ciccì; leur maison devint le rendez-vous de tout ce que la ville de Pise avait de plus distingué. Marie-Louise était décidée à conserver son indépendance et à ne se point séparer de sa famille. Sa constitution était faible; la perte de deux de ses plus intimes amies y porta un coup terrible. Elle négligea une indisposition légère qui devint une maladie grave, et qui la conduisit au tombeau. Elle mourut le 8 mars 1794, pleurée de ses parents et de tous ses amis. C'est à M. le chevalier son frère que l'on doit la jolie édition de ses poésies, imprimée à Parme, avec les caractères de Bodoni, en 1796, in-16. Elles sont précédées de l'éloge de cette aimable muse, écrit avec esprit et sen-

sibilité par le docteur Anguillesi. Nous en avons tiré les faits contenus dans cette courte notice. Ce petit recueil doit plaire à tous ceux qui aiment les jolies éditions et les bons vers. G—É.

CICÉ. Voy. CHAMPION.

CICÉRI (PAUL-CÉSAR DE), abbé commendataire de Notre-Dame, en basse Touraine, prédicateur du roi et de la reine, et membre de l'académie française, né à Cavaillon, le 24 mai 1678, mort le 27 avril 1759, âgé de près de quatre-vingt-un ans. M. Bassinet a publié ses sermons et panégyriques, Avignon, 1761, 6 vol. in-12. Il y a joint une courte notice sur la vie et les talents de cet orateur, que l'on a comparé à Fléchier. Le panégyrique de S. Louis, qu'il prononça en 1721, mérite d'être distingué; il est écrit avec beaucoup de délicatesse et d'éloquence, et avec un éloignement pour la flatterie, que les ministres de l'Évangile devraient toujours prendre pour modèle. C. T—Y.

CICÉRON (MARCUS-TULLIUS), naquit à Arpinum, patrie de Marius, la même année que le grand Pompée, le 3 janvier 647 de la fondation de Rome. Il sortait d'une famille anciennement agrégée à l'ordre équestre, mais qui s'était toujours tenue loin des affaires et des emplois. Sa mère s'appelait *Helvia*. Son père vivant à la campagne, sans autre occupation que l'étude des lettres, conservait d'honorables liaisons avec les premiers citoyens de la république. De ce nombre était le célèbre orateur Crassus, qui voulut bien présider lui-même à l'éducation du jeune Cicéron et de son frère Quintus, leur choisit des maîtres et dirigea leurs études. Cicéron, comme presque tous les grands hommes, annonça de bonne heure la supériorité de son génie, et prit dès l'enfance l'habitude des succès et de la gloire. Il fut admiré dans

les écoles publiques, honoré par ses condisciples, visité par leurs parents. La lecture des écrivains grecs, la passion de la poésie, la rhétorique, la philosophie occupèrent les premières années de sa jeunesse. Il écrivit beaucoup en grec, exerça qu'au rapport de Suetone, il continua jusqu'à l'époque de sa préture. Ses vers latins, trop méprisés par Juvénal, trop loués par Voltaire, sont loin de l'élégance de Virgile, et n'ont pas la force de Lucrèce. Ni la poésie ni l'éloquence n'étaient encore formées chez les Romains, et il suffisait à Cicéron d'être le plus grand orateur de Rome. On conçoit à peine les travaux immenses qu'il entreprit pour se préparer à cette gloire. Cependant il fit une campagne sous Sylla, dans la guerre des Marse. De retour à Rome, il suivit avec ardeur les leçons de Philon, philosophe académicien, et de Molon, rhéteur célèbre, et pendant quelques années, il continua d'enrichir son esprit de cette variété de connaissances que depuis il exigea de l'orateur. Les cruautés de Marius et de Cinna, les proscriptions de Sylla passèrent; et la république, affaiblie et sanglante, resta paisible sous le joug de son impitoyable dictateur. Cicéron, alors âgé de vingt-six ans, fort de ses études et de son génie, parut au barreau, qui venait de s'ouvrir après une longue interruption. Il débuta dans quelques causes civiles, et entreprit une cause criminelle, dont le succès promettait à l'orateur beaucoup d'éclat et de péril, la défense de Roscius Amérinus, accusé de parricide. Il fallait parler contre Chrysogonus, affranchi de Sylla. Cette protection terrible épouvantait les vieux orateurs. Cicéron se présente avec le courage de la jeunesse, confond les accusateurs, et force les juges d'absoudre Roscius. Son dis-

cours excita l'enthousiasme; aujourd'hui même c'est une des harangues de l'orateur que nous lisons avec le plus d'intérêt. On y sent une chaleur d'imagination, une audace mêlée de prudence et même d'adresse, et souvent un excès d'énergie, une surabondance de richesse, qui plaît et entraîne. Cicéron, plus âgé, releva lui-même, dans ce premier ouvrage, quelques fautes de goût, et sans doute il s'est montré depuis plus pur et plus grand écrivain; mais il avait déjà toute son éloquence. Après ce brillant succès, il passa encore une année dans Rome, et se chargea même d'une autre cause qui devait aussi déplaire au dictateur; mais sa santé affaiblie par des travaux excessifs, et peut-être la crainte d'avoir trop bravé Sylla, le déterminèrent à voyager. Il se rendit à Athènes qui semblait toujours la métropole des lettres; et, logé chez un philosophe académicien, recherché des philosophes de toutes les sectes, assistant aux leçons des maîtres d'éloquence, il y passa six mois avec son cher Atticus, dans les plaisirs de l'étude et des savants entretiens. On rapporte à cette même époque son initiation aux mystères d'Eleusis. A la mort de Sylla, il quitta la Grèce et prit la route de l'Asie, s'entourant des plus célèbres orateurs asiatiques et s'exerçant avec eux. A Rhodes, il vit le fameux Possidonius, et retrouva Molon qui lui donna de nouvelles leçons, et s'attacha surtout à corriger sa trop grande abondance. Un jour, déclamant en grec dans l'école de cet illustre rhéteur, il emporta les applaudissements de tout l'auditoire. Molon seul, resta silencieux et pensif. Questionné par le jeune orateur: « Et moi » aussi, répondit-il, Cicéron, je te » loue et je t'admire; mais j'ai pitié » de la Grèce, quand je songe que le

» savoir et l'éloquence, les deux seuls
 » biens qui nous étaient demeurés, sont
 » par toi conquis sur nous et trans-
 » portés aux Romains. » Cicéron revint en Italie, et ses nouveaux succès firent sentir le prix de la science des Grecs, qui n'était pas encore assez estimée dans Rome. Parmi différentes causes, il plaida pour le célèbre comédien Roscius, son ami et son maître dans l'art de la déclamation. Enfin, parvenu à l'âge de trente ans, se voyant au terme de son glorieux apprentissage, ayant tout reçu de la nature, ayant tout fait par le travail, pour réaliser en lui l'idée du parfait orateur, il entra dans la carrière des charges publiques. Il sollicita la questure, office qui donnait immédiatement la dignité de sénateur. Nommé à la questure de Sicile, dans un temps de disette, il eut besoin de beaucoup d'habileté pour faire passer à Rome une grande partie des blés de cette province, sans trop déplaire aux habitants. Du reste, son administration et les souvenirs qu'en gardèrent les Siciliens prouvent que, dans les conseils admirables qu'il a depuis donnés à son frère Quintus, il ne faisait que rappeler ce qu'il avait pratiqué lui-même. Sa mission expirée, il revint à Rome, véritable théâtre de ses talents. Il continua d'y paraître comme orateur, défendant les causes des particuliers sans autre intérêt que la gloire. Ce fut sans doute un jour honorable pour Cicéron que celui où les ambassadeurs de la Sicile vinrent lui demander vengeance des concussions et des crimes de Verrès. Il était digne de cette confiance d'un peuple affligé. Il entreprit la cause de la Sicile contre son indigne spoliateur, alors tout-puissant à Rome, appuyé du crédit de tous les grands, défendu par l'éloquence d'Hortensius, et pouvant

avec le fruit de ses brigandages en acheter l'impunité. Après avoir fait un voyage dans la Sicile pour y recueillir les preuves des crimes, il les peignit des plus vives couleurs dans ses immortelles harangues : elles sont au nombre de sept; les deux premières seulement furent prononcées. L'orateur s'aperçut que les amis de Verrès cherchaient à reculer la décision du procès jusqu'à l'année suivante, où le consulat d'Hortensius devait assurer un grand secours au coupable; il n'hésita point à sacrifier l'intérêt de son éloquence à celui de sa cause; il s'occupa uniquement de multiplier le nombre des témoins et de les faire tous entendre. Hortensius resta muet devant la vérité des faits, et Verrès, effrayé, s'exila lui-même. L'ensemble des harangues de Cicéron est demeuré comme le chef-d'œuvre de l'éloquence judiciaire, ou plutôt comme le monument d'une illustre vengeance exercée contre le crime par la vertueuse indignation du génie. A l'issue de ce grand procès, Cicéron commença l'exercice de son éditilité; et dans cette magistrature onéreuse, quoique sa fortune fût peu considérable, il sut par une sage magnificence se concilier la faveur du peuple. Ses projets d'élévation lui rendaient ce secours nécessaire, mais il fallait y joindre l'amitié des grands. Cicéron se tourna vers Pompée, alors le chef de la noblesse, et le premier citoyen de Rome libre. Il se fit le panégyriste de ses actions, et le partisan le plus zélé de sa grandeur. Quand le tribun Manilius proposa de lui confier la conduite de la guerre contre Mithridate, en lui accordant un pouvoir qui effrayait les républicains éclairés, Cicéron, alors préteur, parut à la tribune pour appuyer la loi nouvelle de toute la force de son

éloquence. Cette même année, il plaida plusieurs causes. Il prononça son plaidoyer pour Cluentius, dans une affaire criminelle. A cette époque, Catilina, rejeté du consulat, commençait à tramer contre la république, et s'essayait à une révolution. Ce factieux, accusé de concussions dans son gouvernement d'Afrique, fut sur le point d'avoir Cicéron pour défenseur; mais bientôt la haine éclata entre ces deux hommes si peu faits pour être unis. Cicéron qui, après sa préture, au lieu d'accepter une province, suivant l'usage, s'était mis sur les rangs pour le consulat, se vit compétiteur de Catilina, qui s'était fait absoudre à prix d'argent. Insulté par cet indigne rival, il le repoussa par une éloquente invective prononcée dans le sénat. Cicéron avait à combattre l'envie de beaucoup de patriciens, qui voyaient en lui un parvenu, un homme nouveau : son mérite et la crainte des projets de Catilina l'emportèrent. Il fut élu premier consul, non pas au scrutin, suivant l'usage, mais à haute voix et par les acclamations unanimes du peuple romain. Le consulat de Cicéron est la grande époque de sa vie politique. Rome se trouvait dans une situation incertaine et violente. Catilina brigait le prochain consulat. En même temps il augmentait le nombre des conjurés, et faisait lever des troupes sous les ordres d'un certain Mallius. Cicéron répondit à tout. Il importait d'abord de gagner à la république son collègue, Antoine, secrètement uni avec les conjurés; il s'assura de lui par la cession de sa province consulaire. Une autre précaution non moins salutaire fut de réunir le sénat et l'ordre équestre dans l'intérêt d'une défense commune. Attentif à ménager le peuple, Cicéron ne se montra pas moins hardi à maintenir les vrais principes du gouver-

nement; et dès les premiers jours de son consulat, il attaqua le tribun Rullus qui, par le projet d'une nouvelle loi agraire, confiait à des commissaires un pouvoir alarmant pour la liberté. La politique de Cicéron fut ici toute entière dans son éloquence. A force d'adresse et de talent, il fit rejeter par le peuple même une loi toute populaire. Affectant de se regarder comme le *consul du peuple*, mais fidèle aux intérêts des grands, il fit maintenir le décret de Sylla qui interdisait les charges publiques aux enfants des proscrits. On ne peut douter que cette habileté du consul à ménager les trois ordres de l'état, et à s'en faire également aimer, n'ait été l'arme puissante qui seule put vaincre Catilina. Toute la république étant réunie, et se confiant à un seul homme, les conjurés, malgré leur nombre, se trouvèrent hors de l'état, et furent désignés comme ennemis publics. Le vigilant consul, entretenant des intelligences parmi cette foule d'hommes pervers, était averti de leurs projets, et assistait, pour ainsi dire, à leurs conseils. Le sénat rendit le décret fameux qui, dans les grands dangers, investissait les consuls d'un pouvoir égal à celui de dictateur. Cicéron doubla les gardes et prit quelques mesures extérieures. Ensuite, il se rendit aux comices pour présider à l'élection des nouveaux consuls. Catilina fut exclus une seconde fois; et n'eut plus d'autre ressource que le meurtre et l'incendie. Il assemble ses complices, les charge d'embraser Rome, et déclare qu'il va se mettre à la tête des troupes de Mallius. Deux chevaliers romains promettent d'assassiner le consul dans sa propre maison. Cicéron est instruit de tous les détails par Fulvie, maîtresse de Curius, l'un des conjurés. Deux jours après,

il assemble le sénat au Capitole. Ce fut là que Catilina, qui dissimulait encore, ayant osé paraître comme sénateur, le consul l'accabla de sa foudroyante et soudaine éloquence. Catilina, troublé, sortit du sénat, en vomissant des menaces, et dans la nuit partit pour l'Étrurie avec trois cents hommes armés. Le lendemain Cicéron convoque le peuple au Forum, l'instruit de tout, et triomphe d'avoir ôté aux conjurés leur chef, et réduit le chef lui-même à faire une guerre ouverte. Au milieu de cette crise violente, ce grand homme trouvait encore le loisir d'exercer son éloquence dans une cause privée. Il défendit Muréna, consul désigné, que Caton accusait de brigue et de corruption. Son plaidoyer est un chef-d'œuvre d'éloquence et de fine plaisanterie. Le stoïque Caton, ingénieusement raillé par l'orateur, dit ce mot connu : « Nous avons un consul fort gai. » Mais ce consul si gai veillait toujours sur la patrie menacée, et suivait tous les mouvements des conjurés. Instruit que Lentulus, chef des factieux restés à Rome, cherchait à séduire les députés des Allobroges, il engagea ceux-ci à feindre, pour obtenir la preuve complète du crime. Les députés furent saisis au moment où ils sortaient de Rome avec Volturcius, l'un des conjurés. On produisit dans le sénat les lettres de Lentulus ; la conjuration fut évidente. Il ne s'agissait plus que de la punition. Plusieurs lois défendaient de punir de mort un citoyen romain ; César les fit valoir avec adresse. Caton demanda hautement le supplice des coupables. C'était l'avis que Cicéron avait exprimé avec plus d'art. Ils furent exécutés dans la prison, quoique le consul prévît qu'un jour ils auraient des vengeurs. Il préféra l'état à sa sûreté. Peut-être aurait-il pu se mettre à l'abri

en faisant prononcer la sentence par le peuple ; c'est ainsi qu'autrefois Manlius avait été condamné. Mais Cicéron craignit qu'on n'enlevât les conjurés. Il voulut se presser, et par timidité, il fit une imprudence que, dans la suite, il expia cruellement. Cependant Rome fut sauvée ; tous les Romains proclamèrent Cicéron *le père de la patrie*. La défaite de Catilina, qui suivit bientôt, fit assez voir qu'en préservant la ville, on avait porté le coup mortel à la conjuration ; et cette gloire appartenait au vigilant consul. Eejà l'envie l'en punissait. Un tribun séditieux ne lui permit pas de rendre compte de son administration ; et Cicéron, en quittant le consulat, ne put prononcer que ce noble serment, répété par tout le peuple romain : « Je jure que j'ai sauvé la république. » César lui était toujours contraire, et Pompée, uni d'intérêts avec César et Crassus, redoutait un citoyen zélé, trop ami de la liberté pour être favorable aux triumvirs. Cicéron vit son crédit tomber insensiblement, et sa sûreté même menacée pour l'avenir. Il s'occupa plus que jamais de la culture des lettres. Ce fut alors qu'il publia les mémoires de son consulat, écrits en grec, et qu'il fit sur le même sujet un poëme latin en trois livres. Ces louanges qu'il se donnait à lui-même ne durent pas diminuer l'envie qu'excitait sa gloire. Enfin, l'orage éclata par la furieuse animosité de Clodius ; et ce consulat tant célébré par Cicéron devint le moyen et le prétexte de sa ruine. Clodius fit passer une loi qui déclarait coupable de trahison quiconque aurait fait périr des citoyens romains, avant que le peuple les eût condamnés. L'illustre consulaire prit le deuil, et suivi du corps entier des chevaliers, et d'une foule de jeunes patriciens, il parut dans les rues

de Rome, implorant le secours du peuple. Clodius, à la tête de satellites armés, l'insulta plusieurs fois, et osa même investir le sénat. Cette querelle ne pouvait finir que par un combat, ou par l'éloignement volontaire de Cicéron. Les deux consuls servaient la fureur de Clodius, et Pompée abandonnait son ancien ami. Mais tous les honnêtes gens étaient prêts à défendre le sauveur de la patrie; Cicéron, par faiblesse ou par vertu, refusa leur secours, et s'exilant lui-même, il sortit de Rome, après avoir consacré au Capitole une petite statue de Minerve, avec cette inscription : *Minerve, protectrice de Rome*. Il erra quelque temps dans l'Italie, et se vit fermer l'entrée de la Sicile par un ancien ami, gouverneur de cette province. Enfin, il se réfugia chez Plancus, à Thessalonique. Sa douleur était excessive, et la philosophie qui, dans ses malheurs, servit souvent à occuper son esprit, n'avait alors le pouvoir ni de le consoler ni de le distraire. Clodius poursuivait insolemment son triomphe, et par de nouveaux décrets, il fit raser les maisons de campagne de Cicéron, et, sur le terrain de sa maison de Rome, il consacra un temple à la liberté. Une partie de ses meubles fut mise à l'encan, mais il ne se présenta point d'acheteurs; le reste devint la proie des deux consuls qui s'étaient associés à la haine de Clodius. La femme même et les enfants de Cicéron furent exposés à l'insulte et à la violence. Ces déso-lantes nouvelles venaient sans cesse irriter l'affliction du malheureux exilé, qui perdant toute espérance, se défilait de ses amis, se plaignait de sa gloire, et regrettait de ne s'être pas donné la mort, montrant qu'un beau génie et même une grande ame ne préservent pas toujours de la plus extrême faiblesse. Cependant il se préparait à Rome

une heureuse révolution en sa faveur. L'audace de Clodius, s'élevant trop haut, et s'étendant à tout, devenait insupportable à ceux même qui l'avaient protégée. Pompée encouragea les amis de Cicéron à presser son rappel. Le sénat déclara qu'il ne s'occuperait d'aucune affaire avant que le décret du bannissement ne fût révoqué. Clodius redoubla vainement de fureur et de violence. Dès l'année suivante, par le zèle du consul Lentulus, et sur la proposition de plusieurs tribuns, le décret de rappel passa dans l'assemblée du peuple, malgré un sanglant tumulte où Quintus, frère de Cicéron, fut dangereusement blessé. On vota des remerciements aux villes qui avaient reçu Cicéron, et les gouverneurs de province eurent ordre d'assurer son retour. C'est ainsi, qu'après dix mois d'exil, il revint en Italie avec une gloire qui lui parut à lui-même un dédommagement de son malheur. Le sénat en corps l'attendit aux portes de la ville, et son entrée fut un triomphe. La république se chargea de faire rétablir ses maisons; il n'eut à combattre que pour démontrer la nullité de la consécration faite par Clodius. Au reste, ce retour devint pour Cicéron, comme il l'avoue lui-même, l'époque *d'une vie nouvelle*, c'est-à-dire, d'une politique différente. Il diminua sensiblement l'ardeur de son zèle républicain, et s'attacha plus que jamais à Pompée, qu'il proclamait son bienfaiteur. Il sentait que l'éloquence n'était plus dans Rome une puissance assez forte par elle-même, et que le plus grand orateur avait besoin d'être protégé par un guerrier. Le fongueux Clodius s'opposait à force ouverte au rétablissement des maisons de Cicéron, et l'attaqua plusieurs fois lui-même. Milon, mêlant la violence et la justice, repoussa Clodius par les ar-

mes, et en même temps l'accusa devant les tribunaux. Rome était souvent un champ de bataille; cependant Cicéron passa plusieurs années dans une sorte de calme, s'occupant à la composition de ses traités oratoires, et paraissant quelquefois au barreau, où par complaisance pour Pompée, il défendit Vatinius et Gabinius, deux mauvais citoyens qui s'étaient montrés ses implacables ennemis. Valère-Maxime cite ce fait comme l'exemple d'une générosité extraordinaire. A l'âge de cinquante-quatre ans, Cicéron fut reçu dans le collège des augures. La mort du turbulent Clodius, tué par Milon, le délivra de son plus dangereux adversaire. On connaît la belle harangue qu'il fit pour la défense du meurtrier, qui était son ami et son vengeur; mais il se troubla en la prononçant, intimidé par l'aspect des soldats de Pompée, et par les cris des partisans de Clodius. A cette même époque, un décret du sénat nomma Cicéron au gouvernement de Cilicie. Dans cet emploi, nouveau pour lui, il fit la guerre avec succès, repoussa les troupes des Parthes, s'empara de la ville de Pindenissum, et fut salué par ses soldats du nom d'*Imperator*, titre qui le flatta singulièrement, et dont il affecta de se parer, même en écrivant à César, vainqueur des Gaules. Cette petite vanité lui fit briguer les honneurs du triomphe, et il porta la faiblesse jusqu'à se plaindre de Caton, qui, malgré ses instantes prières, avait refusé d'appuyer ses prétentions. Quelque chose de plus estimable, et peut-être de plus réel que sa gloire militaire, ce fut la justice, la douceur et le désintéressement qu'il montra dans toute son administration. Il refusa les présents forcés que l'on avait coutume d'offrir aux gouverneurs romains, réprima tous les genres de con-

cussions, et diminua les impôts. Une semblable conduite était rare dans un temps où les grands de Rome, ruinés par le luxe, sollicitaient une province pour rétablir leur fortune par le pillage. Quelque plaisir que Cicéron trouvât dans l'exercice bienfaisant de son pouvoir, il souffrait impatiemment d'être éloigné du centre de l'empire, que la rupture de César et de Pompée menaçait d'un grand événement. Il partit aussitôt que sa mission fut achevée, et retrouva dans sa patrie l'honorable accueil qui l'attendait toujours; mais comme il le dit lui-même, à son entrée dans Rome il se vit au milieu des flammes de la discorde civile. Il s'était empressé de voir et d'entretenir Pompée, qui commençait à sentir la nécessité de la guerre, sans croire encore à la grandeur du péril, et qui, résolu de combattre César, opposait avec trop de confiance le nom de la république et le sien aux armes d'un rebelle. Cicéron souhaitait une réconciliation, et se nourrissait de la flatteuse pensée qu'il pourrait en être le médiateur. Cette illusion peut s'expliquer par l'amour de la patrie autant que par la vanité. Le sage consul envisageait la guerre civile avec horreur; mais il aurait dû sentir que, si le mal était affreux, il était inévitable. Du reste, ne cherchons pas un sentiment faible et bas dans le cœur d'un grand homme, et ne le soupçonnons pas d'avoir voulu ménager César, puisqu'enfin il suivit Pompée. César marcha vers Rome, et son imprudent rival fut réduit à fuir avec les consuls et le sénat. Cicéron, qui n'avait pas prévu cette soudaine invasion, se trouvait encore en Italie, par irrésolution et par nécessité. César le vit à Formies, et ne put rien sur lui. Cicéron, convaincu que le parti des rebelles était le plus sûr, ayant

pour gendre Dolabella, l'un des confidens de César, alla cependant rejoindre Pompée. Ce fut un sacrifice fait à l'honneur ; mais il eut le tort d'apporter dans le camp de Pompée les craintes qui pouvaient l'empêcher d'y venir. Il se hâta de désespérer de la victoire, et, dans son propre parti, il laissa entrevoir cette défiance du succès qui ne se pardonne pas, et cette prévention défavorable contre les hommes et contre les choses, qui choque d'autant plus qu'elle est exprimée par d'ingénieux sarcasmes. Cicéron ne modérait pas assez son penchant à l'ironie, et, sur ce point, il paraît avoir souvent manqué de prudence et de dignité. Après la bataille de Pharsale et la fuite de Pompée, il refusa de prendre le commandement de quelques troupes restées à Dyrrachium, et, renonçant à tout projet de guerre et de liberté, il se sépara de Caton pour rentrer dans l'Italie, gouvernée par Antoine, lieutenant de César. Ce retour parut peu honorable, et fut mêlé d'amertumes et de craintes, jusqu'au moment où le vainqueur écrivit lui-même à Cicéron, et bientôt après, l'accueillit avec cette familiarité qui devenait une précieuse faveur. Cicéron, réduit à vivre sous un maître, ne s'occupait plus que de littérature et de philosophie. Le dérangement de ses affaires domestiques, et sans doute de légitimes sujets de plainte, le déterminèrent à quitter sa femme Terentia, pour épouser une belle et riche héritière dont il était le tuteur ; mais ce besoin de fortune, qui lui fit contracter une alliance que l'on a blâmée, ne le déterminait jamais à encenser la puissance souveraine ; il se tint même dans un éloignement affecté, raillant les adulateurs de César, et leur opposant l'*Éloge de Caton*. Il est vrai que, sous le magnanime dictateur, on pou-

vait beaucoup oser impunément ; et d'ailleurs cette hardiesse consolait l'amour-propre du républicain, plus qu'elle n'était utile à la république ; mais le mécontentement de Cicéron ne put tenir contre la générosité de César pardonnant à Métellus. L'orateur, ravi d'un acte de clémence qui lui rendait un ami, rompit le silence, et prononça cette fameuse harangue qui renferme autant de leçons que d'éloges. Peu de temps après, défendant Ligarius, il fit tomber l'arrêt de mort des mains de César, aussi sensible au charme de la parole qu'à la douceur de pardonner. Dans l'esclavage de la patrie, Cicéron semblait reprendre une partie de sa dignité par la seule force de son éloquence ; mais la perte de sa fille Tullie le frappant du coup le plus cruel, vint le plonger dans le dernier excès de l'abattement et du désespoir. Il écrivit un traité de la consolation, moins pour affaiblir ses regrets que pour en immortaliser le souvenir, et il s'occupait même du projet de consacrer un temple à cette fille chérie. Sa douleur, qui lui faisait un besoin de la retraite, le livrait tout entier à l'étude et aux lettres. On a peine à concevoir combien d'ouvrages il écrivit pendant ce long deuil. Sans parler des *Tusculanes* et du traité *De legibus*, que nous avons encore, il acheva dans la même année, son livre d'*Hortensius*, si cher à S. Augustin, ses *Académiques*, en quatre livres, et un *Éloge funèbre de Porcia*, sœur de Caton. Si l'on réfléchit à cette prodigieuse facilité, toujours unie à la plus sévère perfection, la littérature ne présente rien de plus étonnant que le génie de Cicéron. Le meurtre de César, en paraissant d'abord tout changer, ouvrit à l'orateur une carrière nouvelle. Cicéron se réjouit de cette mort, dont il fut témoin, et sa joie fait peine, quand

on songe aux éloges pleins d'enthousiasme et de tendresse que tout à l'heure encore il prodiguait à César dans sa *Défense du roi Dejotarus* ; mais Cicéron croyait, qu'avec la liberté commune, il allait reconquerir lui-même un grand crédit politique ; les conjurés qui ne l'avaient pas associé à l'entreprise, lui en communiquaient la gloire. Il était républicain et ambitieux, et, moins il avait agi dans la révolution, plus il voulait y participer en l'approuvant. Cependant le maître n'était plus ; mais il n'y avait pas de république. Les conspirateurs perdaient leurs succès par l'irrésolution ; Antoine faisait régner César après sa mort, en maintenant toutes ses lois, et en succédant à son pouvoir. Cicéron vit la faute du sénat ; mais seul il ne pouvait pas arrêter Antoine. Dans cette année d'inquiétudes et d'alarmes, il composa le *Traité de la nature des Dieux*, dédié à Brutus, et ses *Traités de la vieillesse et de l'amitié*, tous deux dédiés à son cher Atticus. On conçoit à peine cette prodigieuse vivacité d'esprit, à laquelle toutes les peines de l'âme ne pouvaient rien ôter. Il s'occupait, à la même époque, d'un travail qui serait piquant pour notre curiosité, les Mémoires de son siècle ; enfin, il commençait son immortel *Traité des devoirs*, et achevait ce *Traité de la gloire*, perdu pour nous, après avoir été conservé jusqu'au 14^e. siècle. Le projet qu'il conçut alors de passer en Grèce avec une légation libre l'aurait éloigné du théâtre des affaires et des périls. Il y renonça, et revint à Rome. C'est là que commencent ses admirables *Philippiques*, qui mirent le sceau à son éloquence, et signalèrent si glorieusement son patriotisme. La seconde, la plus violente de toutes, fut écrite peu de temps après son retour ; il ne la pro-

nonça point. Irréconciliable ennemi d'Antoine, il crut devoir élever contre lui le jeune Octave. Montesquieu blâme cette conduite, qui remit sous les yeux des Romains, César, qu'il fallait leur faire oublier. Cicéron n'avait pas d'autre asyle. Il ne fut pas aussi dupe qu'on le pense de la modération affectée d'Octave ; mais il crut que ce jeune homme serait toujours moins dangereux qu'Antoine. Le mal était dans la faiblesse de la république, qui ne pouvait plus se sauver d'un maître, qu'en se donnant un protecteur, c'est-à-dire, un autre maître. Cicéron fit au moins tout ce qu'on devait attendre d'un grand orateur et d'un citoyen intrépide. Il inspira toutes les résolutions vigoureuses du sénat, dans la guerre que les consuls et le jeune César firent, au nom de la république, contre Antoine. On en trouve la preuve dans ses *Philippiques*. Lorsqu'après la mort des deux consuls, Octave se fut emparé du consulat, et qu'ensuite il fit alliance avec Antoine et Lepide, tout le pouvoir du sénat et de l'orateur tomba devant les armes des triumvirs. Cicéron, qui ménageait toujours Octave, qui même proposait à Brutus de se réconcilier avec l'héritier de César, vit enfin qu'il n'y avait plus de liberté. Les triumvirs s'abandonnant l'un à l'autre le sang de leurs amis, sa tête fut demandée par Antoine. Cicéron, retiré à Tusculum avec son frère et son neveu, apprit que son nom était sur la liste des proscrits. Il prit le chemin de la mer dans une grande irrésolution. Il s'embarqua près d'Asture ; le vaisseau étant repoussé par les vents, Plutarque assure qu'il eut la pensée de revenir à Rome, et de se tuer dans la maison d'Octave, pour faire retomber son sang sur la tête de ce perfide. Pressé par les prières de ses esclaves, il s'embarqua une

seconde fois, et bientôt reprit terre pour se reposer dans sa maison de Formies. C'est là qu'il résolut de ne plus faire d'efforts pour garantir ses jours. « Je mourrai, dit-il, dans cette patrie » que j'ai sauvée plus d'une fois. » Ses esclaves sachant que les lieux voisins étaient remplis de soldats des triumvirs, essayèrent de le porter dans sa litière ; mais bientôt ils aperçurent les assassins qui venaient sur leurs traces ; ils se préparèrent au combat : Cicéron, qui n'avait plus qu'à mourir, leur défendit toute résistance, et tendit sa tête à l'exécration Popilius, chef des meurtriers, autrefois sauvé par son éloquence. Ainsi périt ce grand homme à l'âge de soixante-quatre ans, souffrant la mort avec plus de courage qu'il n'avait supporté le malheur, et sans doute assez comblé de gloire, pour n'avoir plus rien à faire ni à regretter dans la vie. Sa tête et ses mains furent portées à Antoine, qui les fit attacher à la tribune aux harangues, du haut de laquelle l'orateur, suivant l'expression de Tite-Live, avait fait entendre une éloquence que n'égalait jamais aucune voix humaine. Cicéron fut peu célébré sous l'empire d'Auguste. Horace et Virgile n'en parlent jamais. Dès le règne suivant, Patercule ne prononce son nom qu'avec enthousiasme. Il sort du ton paisible de l'histoire, pour apostropher Marc-Antoine, et lui reprocher le sang d'un grand homme. Cicéron a bien mérité le témoignage que lui rendit Auguste : c'était un bon citoyen qui aimait sincèrement son pays : on peut même lui donner un titre qui s'unit trop rarement à celui de grand homme, le nom d'homme vertueux ; car il n'eut que des faiblesses de caractère, sans aucun vice, et il chercha toujours le bien pour le bien même, ou pour le plus excusable des motifs,

la gloire. Son cœur s'ouvrait naturellement à toutes les nobles impressions, à tous les sentiments purs et droits, la tendresse paternelle, l'amitié, la reconnaissance, l'amour des lettres. Il gagne à cette difficile épreuve, d'être vu de près. On s'accoutume à sa vanité, toujours aussi légitime que franche, et l'on est forcé de chérir tant de grands talents ornés de tant de qualités aimables. Lorsque le goût se corrompt à Rome, l'éloquence de Cicéron, quoique mal imitée, resta l'éternel modèle. Quintilien en développa dignement les savantes beautés. Pline le jeune n'en parle dans ses lettres qu'avec la plus vive admiration, et se glorifie, sans beaucoup de droit, il est vrai, d'en être le constant imitateur. Pline l'ancien célèbre avec transport les prodiges de cette même éloquence. Enfin les Grecs, qui goûtaient peu la littérature de leurs maîtres, placèrent l'orateur romain à côté de Démosthène. A la renaissance des lettres, Cicéron fut le plus admiré des auteurs anciens ; dans un temps où l'on s'occupait surtout de l'étude de la langue, l'étonnante pureté de son style lui donnait un avantage particulier. On sait que l'admiration superstitieuse de certains savants, alla jusqu'à ne point reconnaître pour latin tout mot qui ne se trouvait pas dans ses écrits. Erasme, qui n'approuvait pas ce zèle excessif, avait un enthousiasme plus éclairé pour la morale de Cicéron, et la jugeait digne du christianisme. Ce grand homme n'a rien perdu de sa gloire en traversant les siècles ; il reste au premier rang comme orateur et comme écrivain. Peut-être même, si on le considère dans l'ensemble et dans la variété de ses ouvrages, est-il permis de voir en lui le premier écrivain du monde ; et quoique les créations les plus subli-

mes et les plus originales de l'art d'écrire, appartiennent à Bossuet et à Pascal, Cicéron est peut-être l'homme qui s'est servi de la parole avec le plus de science et de génie, et qui, dans la perfection habituelle de son éloquence et de son style, a mis le plus de beautés et laissé le moins de fautes. C'est l'idée qui se présente en parcourant ses productions de tout genre. Ses harangues réunissent au plus haut degré toutes les grandes parties oratoires, la justesse et la vigueur du raisonnement, le naturel et la vivacité des mouvements, l'art des bienséances, le don du pathétique, la gaieté mordante de l'ironie, et toujours la perfection et la convenance du style. Que l'élégant et harmonieux Fénelon préfère Démosthènes; il accorde cependant à Cicéron toutes les qualités de l'éloquence, même celles qui distinguent le plus l'orateur grec, la véhémence et la brièveté. Il est vrai toutefois que la richesse, l'élégance et l'harmonie dominent plus particulièrement dans l'élocution oratoire de Cicéron, que même il s'en occupe quelquefois avec un soin minutieux. Ce léger défaut n'était pas sensible pour un peuple amoureux de tout ce qui tenait à l'éloquence, et recherchant avec avidité la mélodie savante des périodes nombreuses et prolongées. Pour nous, il se réduit à certaines cadences trop souvent affectées par l'orateur. Du reste, que de beautés nos oreilles étrangères ne reconnaissent elles pas encore dans cette harmonie enchanteresse ! elle n'est d'ailleurs qu'un ornement de plus, et ne sert jamais à dissimuler le vide des pensées. Ce serait une ridicule prévention de supposer qu'un orateur philosophe, et homme d'état, dont l'esprit était également exercé par les spéculations de la science, et l'activité des affaires, eût plus d'harmonie que

d'idées. Les harangues de Cicéron abondent en pensées fortes, ingénieuses et profondes; mais la connaissance de son art l'oblige à leur donner toujours ce développement utile pour l'intelligence et la conviction de l'auditeur; et le bon goût ne lui permet pas de les jeter en traits saillants et détachés. Elles sortent moins au dehors, parce qu'elles sont, pour ainsi dire, répandues sur toute la diction. C'est une lumière brillante, mais égale; toutes les parties s'éclairent, s'embellissent et se soutiennent; et la perfection générale nuit seule aux effets particuliers. Le style des écrits philosophiques, dégagé de la magnificence oratoire, respire cet élégant atticisme que quelques contemporains de Cicéron auraient exigé même dans ses harangues. On reconnaît cependant l'orateur à la forme du dialogue, beaucoup moins vif et moins coupé que dans Platon. Les développements étendus dominent toujours, soit qu'un seul personnage instruisse presque continuellement les autres, soit que les différents personnages exposent tour à tour leur opinion. Le fonds des choses est emprunté aux Grecs, et quelques passages sont littéralement traduits d'Aristote et de Platon. Ces ouvrages n'ont pas tous à nos yeux le même degré d'intérêt. Le traité *De la nature des Dieux* n'est qu'un recueil des erreurs de l'esprit humain qui s'égare toujours plus ridiculement dans les plus sublimes questions; mais l'absurdité des différents systèmes n'empêche pas d'admirer l'élégance et la clarté des analyses; et les morceaux de description restent d'une vérité et d'une beauté éternelle. Les *Tusculanes* se ressentent des subtilités de l'école d'Athènes; on y trouve, du reste, la connaissance la plus approfondie de la philosophie des

Grecs. Le traité *De finibus bonorum et malorum* appartient encore à cette philosophie dogmatique un peu trop sèche et trop savante. Heureusement, l'aridité de la discussion ne peut vaincre ni lasser l'inépuisable élégance de l'écrivain. Toujours harmonieux et facile, il éprouve souvent le besoin de se ranimer par des morceaux d'une éloquence élevée. Plusieurs passages du traité *Des maux et des biens* peuvent avoir servi de modèle à Rousseau, pour cette manière brillante et passionnée d'exposer la morale, et pour cet art heureux de sortir tout à coup du ton didactique par des mouvements qui deviennent eux-mêmes des preuves. Enfin, le seul mérite qu'on désirerait au style philosophique de Cicéron est celui qui n'a pu appartenir qu'à la philosophie moderne, l'exactitude des termes inséparablement liée au progrès de la science, et à cette justesse d'idées si difficile et si tardive. Les écrits de Cicéron sur la morale pratique ont conservé tout leur prix, malgré les censures de Montaigne, auteur trop irrégulier pour goûter une méthode sage et noble, mais un peu lente. Le livre *Des devoirs* demeure le plus beau traité de vertu inspiré par la sagesse purement humaine. Enfin, personne n'a fait mieux sentir que Cicéron les plaisirs de l'amitié et les consolations de la vieillesse. Nous avons perdu son ouvrage de la *République*. Le seul fragment considérable qui nous en reste, le *Songe de Scipion*, est un morceau d'une originalité brillante. Le traité *De la divination* et le traité *Des lois*, sont de curieux monuments d'antiquités, qu'un style ingénieux et piquant rend d'agréables ouvrages de littérature. Le goût des études philosophiques suivit Cicéron dans la composition de ses

traités oratoires, surtout du plus important, le *De oratore*. Après les harangues de Cicéron, c'est l'ouvrage qui nous donne l'idée la plus imposante du talent de l'orateur dans les républiques anciennes. Ce talent devait tout embrasser, depuis la connaissance de l'homme, jusqu'aux détails de la diction figurée et du rythme oratoire; l'art d'écrire était, pour ainsi dire, plus compliqué que de nos jours. Mais en lisant l'*Orateur*, les *Illustres orateurs*, les *Topiques*, les *Partitions*, on ne doit pas s'attendre à trouver beaucoup d'idées applicables à notre littérature, excepté quelques préceptes généraux, qui nulle part n'ont été mieux exprimés et qui sont également de tous les siècles. A tant d'ouvrages que Cicéron composa pour sa gloire, il faut joindre celui de tous qui peut-être intéresse le plus la postérité, quoiqu'il n'ait pas été fait pour elle, le recueil des *Lettres familières*, et les *Lettres à Atticus*. Cette collection ne forme qu'une partie des lettres que Cicéron avait écrites seulement depuis l'âge de quarante ans. Aucun ouvrage ne donne une idée plus juste et plus vive de la situation de la république. Ce ne sont pas, quoi qu'en ait dit Montaigne, des lettres comme celles de Pline, écrites pour le public. Il y respire une inimitable naïveté de sentiments et de style. Si l'on songe que l'époque où vivait Cicéron est la plus intéressante de l'histoire romaine, par le nombre et l'opposition des grands caractères, les changements des mœurs, la vivacité des crises politiques, et le concours de cette foule de causes qui préparent, amènent et détruisent une révolution; si l'on songe en même temps quelle facilité Cicéron avait de tout connaître, et quel talent pour tout peindre, on doit sentir aisément qu'il ne peut exis-

ter de tableau plus instructif et plus animé. Continuel acteur de cette scène, ses passions, toujours intéressées à ce qu'il raconte, augmentent encore son éloquence ; mais cette éloquence est rapide, simple, négligée ; elle peint d'un trait ; elle jette, sans s'arrêter, des réflexions profondes : souvent les idées sont à peine développées. C'est un nouveau langage que parle l'orateur romain. Il faut un effort pour le suivre, pour saisir toutes ses allusions, entendre ses prédictions, pénétrer sa pensée, et quelquefois même l'achever. Ce que l'on voit surtout, c'est l'âme de Cicéron, ses joies, ses craintes, ses vertus, ses faiblesses. On remarquera que ses sentiments étaient presque tous extrêmes ; ce qui appartient en général au talent supérieur, mais ce qui est une source de fautes et de malheurs. Sous un autre rapport, on peut puiser dans ce recueil une foule de détails curieux sur la vie intérieure des Romains, les mœurs et les habitudes des citoyens, et les formes de l'administration. C'est une mine inépuisable pour les érudits. Le reste des lecteurs y retrouve cette admirable justesse de pensées, cette perfection de style, enfin, cette continuelle union du génie et du goût qui n'appartient qu'à peu de siècles et à peu d'écrivains, et que personne n'a portée plus loin que Cicéron (1). — On divise en quatre classes les ouvrages qui nous restent de Cicéron : 1°. ouvrages de rhétorique ; 2°. oraisons ; 3°. lettres ; 4°. ouvrages philosophiques. Le premier ouvrage de Cicéron qui ait été imprimé est le traité *De Officiis*. Les ouvrages de rhétorique sont : I. *De inventione libri duo*. Cicéron avait composé quatre livres sur cette matière.

Les deux qui sont venus jusqu'à nous sont aussi appelés *Rhetorica vetus*, parce que l'auteur les composa dans sa jeunesse, et parce qu'on appelle *Rhetorica nova*, les quatre livres adressés à Herennius. II. *Libri quatuor rhetoricorum ad Herennium*. Cependant, on croit communément que ces quatre livres à Hérennius ne sont point de Cicéron ; on les attribue à L. Cornificius père, à qui sont adressées des lettres de Cicéron, ou à L. Cornificius fils, qui fut consul l'an de Rome 719, ou à Timolaüs, l'un des trente tyrans, etc., etc. Quoi qu'il en soit, ces deux ouvrages ont été imprimés ensemble, Venise, 1470, in-4°, édition *princeps*, et réimprimés plusieurs fois dans le 15^e. siècle. P. Burmann second a donné à Leyde, 1761, in-8°, une édition des livres à Hérennius, faisant partie de la collection des *Variorum*. III. *Dialogi tres de oratore ad Quintum*, ouvrage dont Cicéron lui-même a fait l'éloge. La première édition fut faite au monastère de Subbiac, vers 1466, in-4°, sans date ; c'est le second ouvrage sorti des presses de ce monastère. Ces dialogues furent réimprimés à Rome, 1468, 1^{re}. édition avec date, etc., etc., Haguenau, 1525, in-8°, avec de courtes notes de l'éditeur Ph. Melancthon, Paris, 1555, in-8°, avec des notes d'Omer Talon (*Audomarus Taleus*), avec celles de J. L. Strebée, de Reims, Paris, 1540, in-8°. Thomas Cockman en donna une bonne édition, Oxford, 1696, in-8° ; une meilleure parut par les soins de Z. Pearce, 1716, in-8°, et fut reproduite en 1725, 1746, 1771. IV. *Brutus, sive de claris oratoribus*, qu'on divisait anciennement en trois parties, quoique Cicéron n'eût fait aucune division ; imprimé pour la première fois avec les quatre traités suivants, à Rome, chez

(1) La partie bibliographique qui suit est de M. A. B.—T.

Sweynheim et Pannartz, réimprimés à Venise en 1485, in-fol.; l'édition avec les notes de J. Proust, à l'usage du dauphin, Oxford, 1716, in-8°, se joint aux éditions *variorum*. Une édition séparée de *Brutus*, avec notes de J. Ch. F. Wetzel, a paru à Halle, 1795, in-8°. V. *Orator sive de optimo genere dicendi*, adressé à Brutus, alors dans la Gaule cisalpine. On appelle aussi ce traité, *Liber de perfecto oratore*. VI. *Topica ad C. Trebatium*. Ce livre est consacré à la doctrine des arguments ou preuves judiciaires. Les éditions séparées des *Topiques* sont presque toutes accompagnées d'un commentaire de Boëce; Philippe Mélancthon y ajouta ses scholies, Haguenau, 1555, in-8°. Antoine de Govea, portugais, publia son édition des *Topiques* à Paris, 1545, in-8°. L'édition de Louvain, 1552, est enrichie des notes d'Achilles Statius; un appendix à cette édition parut à Louvain l'année suivante. J. Greysing en a donné une édition, Nuremberg, 1808, 2 vol. in-8°. VII. *De partitione oratoriâ dialogus*. Quelques personnes croient que ce livre n'est pas de Cicéron. VIII. *De optimo genere oratorum*, que Cicéron avait composé pour servir de préface à sa traduction latine des oraisons d'Eschine et de Démosthènes. Ces huit ouvrages de Cicéron ont été recueillis plusieurs fois; on doit distinguer les éditions des Jantes, Florence, 1508, in-8°.; d'Alde, Venise, 1514. Jean Proust a fait imprimer *in usum Delphini*, 1687, 2 vol. in-4°. *M. T. Ciceronis omnes qui ad artem oratoriam pertinent libri*, qu'on appelle par ellipse *libri oratoriû*. Les *Opera rhetorica* ont été réimprimés avec les *Oraisons*, par les soins de J. P. Miller, Berlin, 1748, 4 vol. in-12. M. Ch. G. Schutz a commencé une édition des œuvres de rhétorique

de Cicéron; il en a paru 5 vol. in-8°, divisés chacun en deux parties, Leipzig, 1806, et années suivantes. J. Ch. Fr. Wetzel a publié à Leipzig, 1806, 2 vol. in-8°, *Ciceronis scripta rhetorica minora; De inventione, Topica; De partitione oratoriâ; De optimo genere oratorum; quibus præmittuntur Rhetorica ad Herennium*. — Les oraisons de Cicéron qui sont venues jusqu'à nous sont au nombre de cinquante-neuf; il y en a sept contre Verrès, quatre contre Catilina, trois sur la loi agraire, quatorze contre Marc-Antoine, qu'à l'exemple de Démosthènes, Cicéron lui-même appela *Philippiques*. La 1^{re} édition des *Philippiques* fut imprimée à Rome chez Ulric Han, par les soins de J. A. Campani, in-4°, sans date (vers 1470); elles furent réimprimées à Rome, chez Sweynheim et Pannartz, 1472, in-fol.; et à Venise, 1474, in-fol.; l'*editio princeps* des Oraisons est de Venise, Valdarfer, 1471, in-fol.; il y manque l'oraison pour Fonteius, l'oraison pour Roscius le comédien, les Verrines et les Philippiques; et c'est sans doute ce qui la fait regarder comme la première; car toutes ces oraisons se trouvent dans l'édition de Rome, Sweynheim et Pannartz, 1471, in-fol. Alde publia la sienne en 1519, 5 vol. in-8°. Ses successeurs en donnèrent dix éditions. Charles de Méroville donna à Paris, en 1684, 5 vol. in-4°, l'édition *in usum Delphini*, qui fut reproduite à Venise, en 1724. L'édition de Grævius, Amsterdam, 1699, est en 6 vol. in-8°.; elle contient les notes de l'éditeur, toutes celles de Fr. Hottomann, de D. Lambin, de F. Orsini, le commentaire de Paul Manuce, et un choix des notes de quelques autres commentateurs, par exemple, Asconius Pedianus, et un scholiaste anonyme.

Différents choix des oraisons de Cicéron ont été faits et imprimés; la plupart des oraisons ont aussi été imprimées séparément avec des notes ou commentaires. — Les épîtres de Cicéron sont: I. *Epistolæ ad diversos*, appelées aussi *Epistolæ familiares*. Elles sont divisées en seize livres qui contiennent les lettres de Cicéron et les réponses qu'on lui faisait. Le huitième est entièrement composé de lettres de M. Cælius Rufus. Ce fut Pétrarque qui trouva à Verceil ou à Vérone le manuscrit des épîtres familières. On conserve à Florence, dans la bibliothèque Laurentienne, le manuscrit original et la copie de la main de Pétrarque. Elles virent le jour, pour la première fois, à Rome, chez Sweynheim et Pannartz, 1467, in-fol.; et c'est aussi le premier livre que ces typographes imprimèrent à Rome; ils le réimprimèrent en 1469, même format; l'édition de Venise, 1469, in-4°, est la première production typographique de Jean de Spire, qui le premier porta l'imprimerie à Venise. Le même imprimeur en donna une autre la même année. Il y eut beaucoup de réimpressions dans le 15^e. siècle, mais ce ne fut qu'au 16^e. qu'on eut de bonnes éditions de ces épîtres. Dès 1502, Alde les imprima in-8°. Ce volume est le premier ouvrage de Cicéron sorti des presses des Aldes, qui reproduisirent ces épîtres familières en 1512, 1522, et dix autres fois; et avec les notes de Paul Manuce, 1571, et cinq autres fois; mais c'est à Pierre Victorius (Victorius) surtout que l'on doit la correction de ces lettres. Ses notes furent imprimées séparément à Lyon, 1540. Les épîtres furent réimprimées avec les notes de S. Corrado, de B. Rutilius, de Ph. Mélancthon, de P. Victorius, etc., Bâle, 1540, in-8°; avec les scholies de Mélancthon, de

Camérarius, de Longueil, Francfort, 1570, in-8°; avec les commentaires de J. Badius Ascensius, les notes de J. B. Egnatius, de Fr. Robortel, de L. J. Scoppa et autres, les arguments de C. Hegendorph, et les lemmes de G. Longueil. Venise, 1554, in-fol.; Paris, 1556, in-fol.; Venise, 1565, 1586, in-fol. L'édition d'Anvers, 1568, est due à G. Canter; l'édition de Henri Étienne, 1577, in-8°, est enrichie des notes de Paul Manuce et de Lambin, et de celles de J. Ragazoni (nom sous lequel s'est caché Charles Sigonius), avec quelques remarques de Canter. L'édition *in usum Delphini*, Paris, 1685, in-4°, est l'ouvrage de Ph. Quartier; elle est peu estimée; mais on fait beaucoup de cas de l'édition donnée par Grævius, avec les notes entières de P. Victorius, de P. Manuce, de Sigonius, de D. Lambin, de F. Orsini, et un choix des remarques de Gronovius, de B. Rutilius, de J. Gerhard et autres, avec des notes inédites de Muret et de H. de Valois, Amsterdam, 1677, 2 vol. in-8°, répétée en 1695. L'édition de 1748, Leipzig, in-8°, est bonne. Une édition en 2 vol. in-8° parut à Cambridge, en 1749, par les soins de J. Ross. J. Ch. F. Wetzel donna la sienne à Liegniz, 1794, in-8°; l'année suivante, parut à Leipzig celle de T. F. Bénédicte, 2 vol. in-8°. Les deux parties du 1^{er}. volume de l'excellente et magnifique édition de J. A. Martyni-Laguna ont paru à Leipzig, 1804, in-8°. II. *Epistolæ ad Pomponium Atticum*, divisées aussi en seize livres; elles comprennent les lettres écrites par Cicéron à Atticus, depuis son consulat jusqu'à la fin de ses jours. Ce fut encore Pétrarque qui trouva ces lettres; le manuscrit sur lequel il les copia est perdu; mais la copie faite par Pétrarque est dans la

Bibliothèque Laurentienne. Les *Lettres à Atticus* furent imprimées avec celles à Brutus et à Quintus, à Rome, en 1470, chez Sveyuheim et Pannartz, in-fol.; et à Venise, chez N. Jenson, la même année, et dans le même format; la 1^{re}. édition aldine est de 1513, in-8^o.; la 2^e. de 1521; ce sont les seules bonnes qu'on eût alors; mais elles furent améliorées depuis par les travaux de P. Victorius, de P. Manuce, de Corrado, de Lambin et autres. Dans l'édition qu'il donna des *Épîtres à Atticus* seulement, 1648, 2 vol. in-8^o., Grævius inséra, suivant sa coutume, toutes les notes des plus célèbres commentateurs, et les meilleures des autres. J. Tunstall éclaircit encore plusieurs endroits de ces lettres dans sa lettre à Middleton, Cambridge, 1741, in-8^o. III. *Epistolarum ad Quintum fratrem libri tres*. Cicéron y donne à son frère des conseils et des règles pour se conduire dans son gouvernement. La plus importante de ces lettres est la première du livre 1^{er}., et elle a servi sans contredit de modèle au traité de S. Bernard, *De la considération* (Voyez BERNARD). Les épîtres à Quintus ont été très souvent réimprimées avec celles à Atticus et celles à Brutus. IV. *Epistolarum ad M. Brutum liber*; il y a vingt-cinq lettres, mais il y en a sept dont on conteste l'authenticité. Les épîtres à Quintus et à Brutus ont été imprimées séparément *cum notis variorum*, la Haye, 1725, in-8^o. — Les ouvrages philosophiques de Cicéron sont: I. *Academicæ questiones*, appelées aussi *Libri academici*. Cicéron avait d'abord composé deux livres, qu'il avait intitulés: *Catullus* et *Lucullus*. Dans la suite, il traita ce même sujet en quatre livres, qu'il adressa à Varron. De son premier travail, il ne nous reste que le se-

cond livre; des quatre adressés à Varron, il ne nous est parvenu que le premier. L'édition *princeps* des Académiques est de Rome, Sveyuheim et Pannartz, 1471, in-fol., dans lequel on trouve aussi d'autres ouvrages philosophiques de Cicéron. II. *De finibus bonorum et malorum libri quinque*, adressés aussi à M. Brutus. Des éditions séparées en parurent sans nom de lieu ni d'imprimeur, et sans date (mais, suivant les uns, à Mayence, chez Fust et Schoeffer; suivant les autres, à Cologne, chez Ulric Zel), in-4^o.; puis à Venise, 1471, in-4^o. Cet ouvrage est dans l'édition de Rome mentionnée en l'article précédent. III. *Tusculanarum questionum libri quinque*, adressées encore à M. Brutus. Elles prennent leur nom de Tusculum, où Cicéron les composa depuis l'usurpation de César. L'édition *princeps* est de Rome, Ulric Han, 1469, in-4^o., et contient de plus les *Paradoxa*, *Lælius*, *Cato major*, et *Somnium Scipionis*. Il y a eu beaucoup de réimpressions dans le 15^e. siècle. IV. *De naturâ deorum libri tres*. L'édition *princeps* est la même que celle des *Académiques*. On a publié à Bologne (Berlin), 1811, in-8^o., un prétendu quatrième livre de cet ouvrage; dans ce quatrième livre, après avoir établi la nécessité d'une religion, l'auteur établit la nécessité de ses ministres; l'existence des ministres suppose un dogme; la conservation de ces dogmes exige des réunions des ministres, ou, pour trancher le mot, des conciles; dans les conciles, comme dans toute assemblée, il faut un président, un chef; et, en cas de division dans les opinions, c'est le chef qui doit l'emporter. On croit que l'auteur de ce quatrième livre est M. Buchholz. Ce qui est plus certain, c'est qu'il n'est pas de Cicéron. Lactance a, dans ses

Institutiones divines, imité le traité *De naturâ deorum*. V. *De divinatione libri duo*, dont la 1^{re}. édition est de Venise, 1470, in-fol., avec les traités *De fato* et *De legibus*. VI. *De fato*. Cicéron avait écrit deux livres sur ce sujet; nous n'avons que le second; encore est-il imparfait. J. C. Bremius en a donné une édition séparée, avec des notes, Leipzig, 1795, in-8°. VII. *De legibus libri tres*. Morabin croit que Cicéron en avait composé six; il y en avait au moins cinq, puisque Macrobe cite le cinquième dans le sixième livre de ses *Saturnales*. VIII. *De officiis libri tres*, adressés par Cicéron à son fils Marcus, alors à Athènes. C'est un extrait de Panætius le jeune, philosophe grec stoïque, et d'Hécaton, son disciple, qui tous les deux avaient composé des ouvrages sous le même titre; mais cet extrait est tellement arrangé et orné par Cicéron, que c'est le plus beau corps que l'on ait des préceptes du droit naturel, et il est permis de croire que c'est à l'imitation de Cicéron que S. Ambroise composa ses trois livres des *Offices*. Ce traité de Cicéron est le premier de ses ouvrages qui ait été imprimé. Cette édition *principis* parut à Mayence, chez Fust, 1465, in-fol.; la 2^e. édition parut dans la même ville, chez Fust et Schoeffer, 1466, in-fol.; la 3^e. , à Rome, chez Sweynheim et Pannartz, 1469, in-4°. Parmi les innombrables réimpressions, il suffit de citer celles de Venise, 1470, in-fol., 1472, in-fol. Toutes les notes de Lambin, de F. Ursinus, de Ch. Langius, de F. Fabricius, d'Alde Manuce, et un choix des notes de Muret, de S. Rachel, etc., se trouvent dans la très bonne édition donnée par Grævius, Amsterdam, 1688, in-8°.; réimprimée dans la même ville en 1710: on es-

time beaucoup l'édition de Londres; Pearce, 1745, in-8°. L'édition préparée par J.-F. Heusinger, fut publiée par son fils, Brunswick, 1785, in-8°. L'édition donnée par M. Renouard, Paris, 1796, in-4°, n'a été tirée qu'à 163 exemplaires. IX. *Cato major, sive de Senectute, ad T. Pomponium Atticum*, imprimé pour la première fois en 1469, à la suite de la 3^e. édition du *De officiis*: dans quelques éditions, on trouve une version grecque, par Théodore Gaza. X. *Lælius, sive de amicitia*, adressé au même Atticus, et presque toujours imprimé avec le *Caton*. Denis Petau en donna une version grecque, Paris, 1652, in-8°. XI. *Paradoxa*, imprimé pour la première fois à la suite des *Offices*, 1465. Théodore Gaza avait aussi traduit les *Paradoxes* en grec. La traduction de J. Morisot, dans la même langue, parut à Bâle; 1547; celle de Turnèbe se trouve au tome II de ses œuvres. D. Petau en donna une à Paris, 1649, in-8°. F. l'Honoré a donné, *in usum Delphini*, le premier volume d'une collection des œuvres philosophiques. Ce premier volume contient *Academica, De finibus, Tusculanæ questiones, De naturâ deorum*, et les deux premiers livres *De officiis*, 1689, in-4°.: la mort de l'éditeur empêcha de continuer cette édition. Davigius (Davies) avait aussi commencé une édition des *Opera philosophica*; il n'en a donné que six volumes; plusieurs fois réimprimés, qui comprennent les *Académiques*, le traité *De finibus*, les *Tusculanes*, *De naturâ deorum*, *De divinatione et fato*, et *De legibus*. C'est d'après Davies que les œuvres philosophiques ont été réimprimées à Halle par les soins de R. G. Rath, 1804-1808, 6 vol. in-8°. Outre ces ouvrages, il nous reste encore de Ci-

céron, 1°. *Somnium Scipionis*, qui faisait partie du sixième et dernier livre *De republica*. Ce fragment et quelques autres qui nous restaient de cet ouvrage de Cicéron ont été, dit M. de Sainte-Croix, habilement mis en œuvre par M. Bernardi, qui a publié : *De la république, ou Du meilleur gouvernement, ouvrage traduit de Cicéron, et rétabli d'après les fragments et ses autres écrits*, 1798, in-8°. ; 1807, 2 vol. in-12. M. Bernardi a lié les fragments qui existaient encore de la *République* de Cicéron, par des passages analogues tirés de ses autres écrits, sans autre secours étranger que des fragments de Salluste, et quelques passages très courts de Tite-Live et de Florus, que la liaison des faits l'a obligé d'employer. Th. Chr. Harles a fait aussi l'éloge du travail de M. Bernardi. 2°. Une partie de la traduction du *Timée*, dialogue de Platon ; 3°. quelques passages de sa traduction en vers du poème d'Aratus (*Voy. ARATUS*). — Les ouvrages de Cicéron qui ne sont pas venus jusqu'à nous, sont : 1°. vingt-six oraisons ; 2°. *Commentarii caesarum* ; 3°. des lettres grecques et latines ; 4°. deux livres *De gloria*. Cet ouvrage existait peut-être encore au 16^e siècle (*V. ALCYONIUS et PHILELPHUS*) ; 5°. *Economica*, en trois livres, d'après Xénophon ; 6°. *Protagoras*, trad. de Platon ; 7°. une traduction des Oraisons d'Eschine et de Démosthènes sur la couronne ; 8°. *Laus Catonis*, qui donna lieu à l'*Anti-Caton* de César ; 9°. *De philosophia liber*, appelé aussi *Hortensius* ; 10°. *De jure civili* ; 11°. *Liber de suis consiliis* ; 12°. *De auguris* ; 13°. *Consolatio sive de luctu minuendo* ; 14°. *Chorographia* ; 15°. des poèmes héroïques, *Alcyones*, *Limon*, *Marius*, et *De consulatu suo sive de suis temporibus, libri tres* ; 16°.

Tamelastis, élégie ; 17°. un poème (*Jocularis libellus*) dont Quintilien rapporte deux vers ; 18°. *Pontius Glaucus*, poème qu'il avait composé dans sa jeunesse ; 19°. *Anecdota*, dont il parle lui-même dans ses lettres à Atticus. Il paraît qu'il avait traduit en vers latins les passages les plus remarquables, et peut-être même des livres entiers d'Homère. — Plusieurs ouvrages ont été attribués ou contestés à Cicéron. A ceux qui ont déjà été nommés, il faut ajouter : 1°. *Responsio ad invectionem C. Sallustii Crispi*, dont l'auteur est M. Porcius Latro ; 2°. *Oratio ad populum et equites antequam iret in exilium* 3°. *Epistola ad Octavium*, que Paul Manuce a imprimée à la suite des épîtres à Quintus ; 4°. *Oratio de pace*, que Mérouville a fait entrer dans son édition des oraisons ; 5°. *Oratio adversus Valerium*, imprimée pour la première fois par les soins de Ph. Béroalde, avec les autres oraisons de Cicéron, 1499, in-fol. : elle fourmille de solécismes ; aussi est-elle retranchée des éditions de Cicéron ; 6°. *Consolatio*, à l'occasion de la mort de Tulle, imprimée à Venise par F. Vianello, 1585, que l'on a attribuée à Vianello lui-même, mais qui est de Sigonius, et qui a cependant été traduite en français par Benoît Dutroncy, Lyon, 1584 (*Voy. aussi MORABIN*) ; 7°. *Liber de synonymis*, imprimé pour la première fois à Padoue, 1482, in-4°. ; réimprimé en 1485, sans nom de ville, sous ce titre : *De dictionum proprietatibus*, et à Augsbourg en 1488, sous celui-ci : *De proprietatibus terminorum* ; Érasme pense que cet ouvrage n'est autre chose qu'un extrait des mots de Cicéron ; 8°. *De re militari* ; 9°. *Orphens, sive de adolescente studioso*, qu'on suppose adressé au fils de Cicé-

ron, pendant qu'il était à Athènes; 10°. *De memoria*, que l'on croit être de Tiron, affranchi de Cicéron; 11°. *Note tachygraphicæ*, que Trithème attribue à Cicéron, mais qui sont plutôt du même Tiron; 12°. *De petitione consulatûs*, qui, quoiqu'imprimé dans les œuvres de Cicéron, n'est pas de lui, mais lui fut adressé par son frère. Il serait impossible d'énumérer tous les éditeurs, commentateurs ou traducteurs de Cicéron; il suffit de citer les principales éditions de ses œuvres complètes. On divise en sept âges ou époques les éditions des ouvrages de Cicéron. Le premier âge comprend les premières éditions faites en Allemagne et en Italie, des traités séparés. Avec le second âge commencent les éditions des œuvres complètes; la plus ancienne de toutes est celle de Milan, 1498-1499, 4 vol. in-fol. C'est de cet âge que sont l'édition de Venise, Alde, 1519-23, 9 vol. in-8°, et celle de Bâle, Cratandre, 1528, 5 vol. in-fol., réimprimée dans la même ville chez Hervagius, 1534, 4 tom. en 2 vol. in-fol. Le troisième âge date de l'édition de P. Vettori (Victorius), Venise, L. A. Junte, 1554-1557, 4 vol. in-fol., réimprimée à Paris, chez Robert Estienne, 1528-1539, 4 vol. in-fol.; à Lyon, chez les Gryphes, 1540, 9 vol. in-8°; et avec des notes de J. Camerarius, Bâle, Hervagius, 1540, 4 vol. in-fol. Le quatrième âge comprend l'édition de Paul Manuce, avec ses scholies, Venise, 1540-1541, 10 vol. in-8°, et celles que, d'après Paul Manuce, donnèrent R. Estienne, 1543-1544, 8 vol. in-8°, et Ch. Estienne, 1555, 2 vol. in-fol. C'est au cinquième âge que se rapporte l'édition de Denis Lambin, critique savant, interprète habile, mais correcteur téméraire, Paris, 1566, 2 tom. en 5 vol. in-fol. J. Gruter, antagoniste

de Lambin, et respectant quelquefois jusqu'aux mauvaises leçons des manuscrits, ouvrit le sixième âge en donnant son édition avec des notes critiques, Hambourg, 1618, 4 vol. in-fol.; et c'est cette édition qu'ont suivie J. Gronovius, dans celle qu'il donna à Leyde, 1692, 2 vol. in-4°; Isaac Verburg, dans celles qu'il publia à Amsterdam, 1724, 16 vol. in-8°, 4 vol. in-4°, ou 2 vol. in-fol. (réimprimée à Venise en 1731, 12 vol. in-8°); et Ernesti, dans ses deux premières éditions. Dans l'intervalle avaient paru les éditions de Leyde, Elzevir, 1642, 10 vol. petit in-12; d'Amsterdam, Blaeu, 1658, 10 vol. in-12, et par les soins de C. Schrevelius, celle d'Amsterdam, L. Elzevir, 1661, 2 vol. in-4°. Ce fut d'après toutes les éditions qui existaient déjà que d'Olivet donna sa belle et précieuse édition, Paris, 1740-42, 9 vol. in-4°, réimprimée à Padoue, 1755, et à Genève, en 1758, dans le même format et le même nombre de volumes; mais dans cette dernière édition les notes se trouvent au bas du texte. L'édition de d'Olivet a été reproduite encore à Glasgow, 1749, 20 vol. in-12, et à Padoue, 1772, 16 vol. in-8°; et avec quelques retranchements et quelques additions, Oxford, 1785, 10 vol. in-4°. Lallemand donna sou édition de Cicéron, Paris, Barbou, 1768, 14 vol. in-12. Le septième âge des éditions de Cicéron date de la troisième édition donnée par Ernesti, Halle, 1774-1777, 7 vol. in-8°. On y trouve le *Clavis Ciceroniana, sive indices rerum et verborum philologici critici in opera Ciceronis* (Voy. aussi H. ESTIENNE et NIZOLIUS). Ce *Clavis*, qui avait déjà été imprimé en 1759, 1757, 1765, fait aussi partie de l'édition des œuvres de Cicéron, donnée à Deux-Ponts, 1720, 15 vol.

in-8°. On avait, en 1777, commencé à Naples une réimpression des œuvres de Cicéron, *cum notis variorum*; elle devait avoir trente-trois volumes; il n'en a paru que dix-sept. Les ouvrages de Cicéron qui sont traduits en français l'ont été par divers auteurs, et sont imprimés en différents formats. Cassagne a traduit les *Trois livres du dialogue de l'orateur* (V. CASSAGNE). Le *Dialogue des orateurs illustres*, 1809, in-8°, a eu pour traducteur M. Ch. Dallier, qui avait eu des prédécesseurs (V. GIRY et VILLEFORE). L'*Orateur* a été traduit par MM. Daru et Nougarede, Amsterdam (Lyon) 1787, in-12. Il l'avait déjà été (V. COLIN). Charbuy a traduit les *Partitions oratoires* (Voy. CHARBUY); les *Quatre livres à Herennius* ont été traduits par Jacob, avocat, sous le titre de *Rhétorique de Cicéron*, 1652, in-8°. Villefore a traduit les *Oraisons*, 1752, 8 vol. in-12; d'Olivet, les *Catilinaires* (Voy. d'OLIVET et BELLET). Des *Oraisons choisies* ont été traduites par Étienne Philippe, 1725, 2 vol. in-12, et par M. Bousquet, 1805, 2 vol. in-12, 1812, 1 vol. in-8°. Des *Oraisons choisies*, de la traduction de Villefore, revue par Wailly, ont été imprimées chez Barbou, 1786, 5 vol. in-12, et 1801, 4 vol. in-12. Ath. Auger a donné une traduction des *Oraisons choisies*; sa traduction de toutes les oraisons fait partie de ses *Œuvres posthumes* (Voy. Ath. AUGER). M. Trusser a traduit les *Harangues de Cicéron contre Ferrès, intitulées des Statues et des Suppliques*, 1808, 2 vol. in-12. M. Henri a publié : *Discours de Cicéron, traduits et analysés*, 1808, in-12. Les *Lettres familières* ont eu plusieurs traducteurs (V. DOLET, DUBOIS, GODOUIN et PRÉVOST). Les *Lettres à Atticus* ont été traduites par St.-Réal et par Mont-

gault (V. SAINT-RÉAL et MONGAULT). Lecpnte a publié : *Lettre politique de Cicéron à son frère Quintus*, 1697, in-12 (V. aussi PRÉVOST); le *Livre unique des Lettres à Brutus*, traduit par de Laval, fut imprimé à Paris, 1751, 2 vol. in-8°; une nouvelle traduction parut en 1744 (Voyez PRÉVOST). M. Le Deist de Botidoux a traduit les *Lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron*, 1812, in-12. M. Morellet a traduit une *Lettre de Cicéron à Brutus*, Paris, Barbou, 1785, in-32 tirée à vingt-cinq exemplaires. Il existe aussi des traductions des *Académiques* (V. CASTILLON et D. DURAND); *Des vrais biens et des vrais maux*, et *De la divination* (Voy. RÉGNIER-DESMARIS); des *Tusculanes* (V. BOUHIER, DOLET et MAUCROIX); des *Entretiens sur la nature des dieux* (Voy. d'OLIVET, LEFÈVRE DE LA BODERIE et LE MASSON); des *Lois* (Voy. MORABIN); des *Offices* (Voy. DUBOIS et BARRETT). M. Brosselard a donné une traduction de ce dernier ouvrage sous ce titre : *Des devoirs de l'homme*, 1792, in-8°, réimprimé en 1798, 2 vol. in-12. M. Gallon la Bastide en a publié une nouvelle traduction, 2 vol. in-12. Les livres *De la vieillesse, de l'amitié*, les *Paradoxes*, le *Songe à Scipion* et la *Lettre politique à Quinctus*, ont été souvent traduits ensemble (Voy. BARRETT, DUBOIS, MIGNOT, GEOFFROY). La *Traduction du Traité de l'amitié*, par Langlade, est de 1764, in-12. Les *Traité de la vieillesse et de l'amitié* ont été traduits par le Bailli de Resseguier, Marseille, 1780, in-8°. M. Gallon la Bastide a donné une *Traduction nouvelle des Traité de la vieillesse et de l'amitié*, et des *Paradoxes*, 1804. Les *Pensées de Cicéron*, traduites par d'Olivet,

1764, in-12, souvent réimprimées, ont été traduites de nouveau par M. Louis Leroy, 1802, 3 vol. in-12. On a imprimé, en 1782, in-8^o : les *Pensées morales de Cicéron, recueillies et traduites par Lèvesque*, faisant partie de la collection des moralistes anciens. Les meilleures traductions des ouvrages philosophiques ont été recueillies sous le titre d'*Oeuvres philosophiques de Cicéron*, 1795, 10 vol. in-18. La traduction de Cicéron par Du Ryer, la seule complète, ne mérite pas d'être mentionnée. MM. Demeunier, Clément et Guéroult ont fait paraître les huit premiers volumes d'une traduction nouvelle : quelques ouvrages y sont traduits pour la première fois (Foy. J. M. B. CLÉMENT). M. de Lally-Tolend s'occupe depuis long-temps d'une traduction des discours de Cicéron (1). MM. Pericand aîné et C. Breghot ont publié un *Cicéroniana, ou Recueil des bons mots et apophthegmes de Cicéron, suivi d'anecdotes et de pensées tirées de ses ouvrages, et précédé d'un abrégé de son histoire, avec des notes*, Lyon, 1812, in-8^o, tiré à cent exemplaires. Parmi les biographes de Cicéron, on doit remarquer Plutarque, Middleton et Morabin. Ce dernier a aussi composé l'*Histoire de l'exil de Cicéron*, 1725, in-12. Macé a donné l'*Histoire des quatre Cicéron* (c'est-à-dire, de l'orateur romain, de son fils, de son frère et de son neveu), 1715, in-12. L'une des tragédies de Crébillon est intitulée : *le Triumvirat, ou la Mort de Cicéron* (2). V—N.

(1) M. de La Harpe désigne M. de Lally comme celui des orateurs modernes qui a le plus de qualités propres à faire revivre parmi nous l'éloquence de Cicéron.

(2) Le buste authentique de Cicéron, qui faisait partie de la Collection Mattei, et qu'on trouve gravé dans plusieurs ou-

CICÉRON (QUINTUS), frère du précédent, et beau-frère de Pomponius Atticus. Après avoir été préteur, il obtint, en l'année 692, le gouvernement de l'Asie. Lorsqu'il revint à Rome, pendant l'exil de Cicéron, toute la ville alla au-devant de lui, avec les plus grandes démonstrations de respect et d'intérêt. Les fureurs de Clodius mirent sa vie en danger. Des gladiateurs à la solde de ce fougueux tribun poursuivirent Quintus l'épée à la main : il aurait été tué s'il ne se fût caché sous un monceau de citoyens et d'esclaves massacrés autour de lui, et n'y fût resté jusqu'à la fin de l'émeute. Quand Cicéron, après son rappel, se fut lié avec César, qui commandait alors dans les Gaules, Quintus devint le lieutenant de ce général. Il le suivit en cette qualité dans son expédition en Bretagne (l'Angleterre), et ne le quitta que pour être le lieutenant de Cicéron en Cilicie. Dans la guerre entre César et Pompée, lorsque ce dernier abandonna l'Italie, Quintus s'embarqua avec Cicéron pour se rendre à son camp; mais après la bataille de Pharsale, il s'enfuit en Asie avec son fils, et sollicita son pardon du vainqueur, en mettant tous les torts sur le compte de son frère. Proscrit par le triumvirat, il se tint caché dans

vrages d'antiquités, est aujourd'hui dans la galerie de S. E. M. le cardinal Fesch, à Paris. La ville de Magnésie en Lydie a fait frapper des médailles sur lesquelles on trouve le portrait de Cicéron. On peut consulter à ce sujet, 1^o. Ouvrage suivant du P. Sanclemente : *De nummo M. Tullii Ciceronis à Magnētibus Lydiæ; cum ejus imagine signato, dissertatio*, etc., Rome, 1805, in-4^o. : l'auteur y fait mention des écrivains qui ont traité le même sujet; 2^o. *Lettre de M. Cousinery, à M. Sanclemente, au sujet d'une médaille sur laquelle on a cru voir la tête de Cicéron*. Elle est insérée dans le *Magasin encyclopédique*, tome I^{er}., année 1808. T—N.

Rome, ainsi que son fils ; mais les émissaires de Marc-Antoine les y découvrirent , et les mirent à mort. Quintus Cicéron avait un talent marqué pour la poésie : il avait eu le projet d'un poème sur l'expédition de César dans la Grande-Bretagne , et avait invité son frère à concourir à son exécution. On avait de lui plusieurs tragédies imitées ou traduites du grec, desquelles il ne nous est rien parvenu. Il se trouve de Quintus dix-huit vers en deux pièces dans le *Corpus poetarum* de Maittaire. Il est auteur du livre *De petitione consulatus* inséré dans les œuvres de son frère. Q—R—Y.

CICÉRON (MARCUS), seul fils de M. T. Cicéron et de Térentia, naquit l'an 688 de Rome. La guerre civile le força à prendre de bonne heure le parti des armes. Il n'avait que dix-sept ans quand il fut conduit par son père au camp de Pompée : il se fit remarquer par son habileté aux exercices militaires , et mérita de commander à Pharsale une aile de cavalerie. Après la mort du général, il fut envoyé à Athènes pour y passer quelques années dans l'étude de la philosophie et des lettres. M. Brutus le vit dans cette ville, et fut surpris de lui trouver tant de talents, de belles qualités, et de haine contre la tyrannie. Il le fit son lieutenant, et lui donna, en Macédoine, le commandement de sa cavalerie, quoiqu'il n'eût que vingt ans. Cicéron se montra bien en toute occasion : dans un engagement qui eut lieu contre C. Antoine, frère du triumvir, il battit ce général, et le fit prisonnier. Après la bataille de Philippes, il se retira en Sicile, auprès du jeune Pompée, et continua à défendre la cause de la liberté. Il profita ensuite de l'amnistie qui fut accordée aux exilés de son parti pour retourner à Rome, où il vécut quelque temps dans une condition privée. Auguste ne fut

pas plutôt seul maître du gouvernement, qu'il le prit pour son collègue dans le consulat, et ce fut à lui, en qualité de consul, qu'il écrivit pour lui annoncer sa victoire d'Actium, et sa conquête d'Égypte. Cicéron eut la satisfaction de faire exécuter le décret qui ordonnait que toutes les statues et tous les monuments élevés à Marc-Antoine fussent abattus. Après son consulat, il fut nommé au gouvernement de l'Asie ou de la Syrie. A partir de cette époque, l'histoire ne parle plus de lui. Il mourut dans un âge avancé. On lui a reproché d'être adonné à la dissipation et à l'ivrognerie. Il paraîtrait que ce fut dans un excès de vin qu'il jeta une coupe à la tête de Vipsanius Agrippa, et qu'il fit saisir et battre de verges un certain Cestius (depuis préteur), qui se trouvait à sa table, et qui était connu pour parler insolemment de son père. Sénèque accorde au jeune Cicéron de l'urbanité ; mais il ajoute qu'il n'y eut que le nom de son père qui le porta au consulat. On peut opposer à ses détracteurs les éloges de plusieurs de ses contemporains, les Lentulus, les Trébonius, et, ce qui est du plus grand poids, le suffrage de M. Brutus, qui l'avait eu auprès de lui dans son armée. Par ses lettres publiques et particulières, il loue son habileté, son courage et son élévation d'âme. Il dit à Cicéron que son fils n'aura pas besoin d'emprunter de sa gloire pour arriver aux mêmes honneurs que lui. Q—R—Y.

CICOĞNA (PASQUAL), doge de Venise, succéda, en 1585, à Nicolas de Ponte : c'était le second doge choisi parmi la nouvelle noblesse. Sous son règne, le sénat de Venise donna, le premier, l'exemple aux états catholiques, de reconnaître Henri IV comme roi de France, malgré les excommunications du pape. Les Vénitiens,

toujours fermes dans la foi catholique, ont presque toujours fait cause commune avec le parti protestant. Le commerce florissant, pendant le règne de Pasqual Cicogna, accumulait dans Venise d'immenses richesses; son en fit usage pour embellir cette ville: le pont du Rialto fut bâti en pierre et d'une seule arche au travers du grand canal; le palais ducal fut restauré, et les superbes bâtimens de la place St.-Marc furent achevés. En même temps, la forteresse de Palma-Nuova fut bâtie pour couvrir le Frioul, et arrêter les ravages des Turcs. Pasqual Cicogna mourut le 2 avril 1595; il eut pour successeur Marin Grimani.

S. S.—1.

CID (RODRIGUE DIAZ DE BIVAR, surnommé LE), héros castillan, naquit à Burgos vers l'an 1040, et fut armé chevalier à l'âge de vingt ans, par Ferdinand I^{er}, roi de Léon et de Castille. Attaché ensuite à Sanche II, successeur de Ferdinand, il se distingua sous ses yeux en 1065, à la bataille de Graos, où périt Ramire I^{er}, roi d'Arragon. Rodrigue servit encore don Sanche dans la guerre contre Alphonse son frère, roi de Léon, et se trouva au siège de Zamora, où Sanche fut tué par trahison. Il prit part, après cet assassinat, à la délivération des seigneurs castillans qui donnèrent pour successeur au malheureux Sanche, son frère Alphonse VI; mais Rodrigue osa exiger du nouveau roi le serment de n'avoir pas trempé dans le meurtre de Sanche: ce fut à l'autel même où Alphonse allait être couronné, que Rodrigue le lui fit prononcer, en y ajoutant lui-même des malédictions contre les parjures. Dès ce moment, il fut à jamais exclus des conseils et de la faveur du nouveau monarque. Il quitta alors la Castille, emmenant avec lui plusieurs

de ses parents et de ses amis; mais tout en s'éloignant de son souverain, il ne cessa pas de le servir. Cinq rois maures s'étaient ligués pour ravager la province de Rioja; Rodrigue marche à leur rencontre, suivi de ses amis et de ses vassaux, remporte une victoire complète, et leur impose un tribut au nom du roi de Castille. Rappelé à la cour, il reçut en présence d'Alphonse les députés maures, qui le qualifièrent, en le saluant, du titre d'*El seid*, qui, en langue mauresque, veut dire *seigneur*, d'où lui vint le surnom de *Cid*. Appelé au siège de Tolède, en 1086, il contribua par sa valeur à la prise de cette ville. Banni de nouveau de la cour, par ce même Alphonse qui ne lui pardonna jamais d'avoir été forcé de céder à la généreuse fermeté de son caractère, il rassembla une foule de chevaliers, tant espagnols qu'étrangers, et, suivi de ces braves, il s'empara du château d'Alcacer, et se rendit encore redoutable aux Maures. Ce second exil fut l'époque la plus glorieuse de la vie du Cid. Aidé seulement des braves chevaliers que sa réputation attirait sous ses drapeaux, il remporta sur les Maures un grand nombre de victoires. L'avantage qu'il tirait des lieux escarpés lui fit donner la préférence aux quartiers de Téruel, où il se maintint long-temps dans une forteresse, appelée depuis, la *Roche-du-Cid*. Après la mort de Hiaga, roi maure de Tolède, qui s'était retiré à Valence, le Cid se rendit maître de cette ville, et s'y établit avec ses compagnons d'armes en 1094. Trop modeste pour prendre le titre de roi, il n'oublia jamais qu'il était né sujet du roi de Castille, et il ne cessa de rendre hommage au monarque qui l'avait exilé. Il mourut à Valence en 1099. Tels sont les exploits qui fondent la

gloire du Cid ; il a fallu les débarrasser du merveilleux que les romanciers et même les historiens espagnols ont mêlé à leurs récits. Le judicieux Ferreras a été notre guide. Tout ce qu'on trouve de plus sur ce héros castillan°, dans les autres historiens, est fabuleux, sans en excepter sa querelle avec le comte de Gormas et son amour pour la belle Chimène, qui a fourni à Corneille le sujet d'une des plus célèbres tragédies du théâtre français. Rodrigue eut un fils et deux filles de son mariage avec dona Ximène Diaz, fille de don Diègue Alvarez des Asturies. Son fils fut tué jeune dans un combat ; ses deux filles, dona Elvire et dona Sol, épousèrent deux princes de la maison de Navarre, et, par une longue suite d'alliances, elles se trouvent les aïeules des Bourbons qui régnaient de nos jours en Espagne. Les exploits du Cid sont consignés dans un manuscrit qui existe encore dans la bibliothèque de Valence. Général habile, loyal chevalier, il fut le modèle des guerriers de son siècle. On a imprimé à Séville, en 1716, une vie du Cid, sous le titre d'*Historia del famoso Cavallero Cid Rui Diaz* ; et en 1754, Jose Pereya Bayam publia à Lisbonne une autre vie du Cid, en portugais, sous le titre d'*Historia del famosissimo heroe et invencivel Cavalheiro hespandol Rodrigo*. B—r.

CIEÇA DE LÉON (PIERRE), né à Séville au commencement du 16^e. siècle, n'était âgé que de treize ans lorsqu'il s'embarqua pour les Indes occidentales. Il suivit la carrière des armes sous Pizarre, et passa dix-sept ans dans le Pérou. De retour en Espagne, il fit imprimer la première partie de sa *Chronica de Piru*, Séville, 1553, in-fol. ; Anvers, 1554, in-8°. Cieça de Léon, dans cet ouvra-

ge estimé, donne une description des provinces et des villes, des mœurs et des coutumes des Indiens, etc. Cette chronique devait être composée de quatre parties : la première a seule été publiée. L'auteur nous apprend lui-même qu'il la commença dans la province de Popayan, en 1541, et qu'il la termina dans la ville de Lima, en 1550, étant alors âgé de trente-deux ans. La chronique du Pérou a été traduite en italien par Augustin di Gravaliz, Rome, 1555, in-8°. V—ve.

CIENFUEGOS (BERNARD), botaniste espagnol, né à Tarragone dans le 16^e. siècle, fut professeur de l'université d'Alcala. Il s'occupait principalement de la recherche des plantes qui croissent en Espagne, et, dans ce but, il en parcourut toutes les provinces. Il a laissé en manuscrit une *Histoire des plantes* en 7 volumes, avec d'excellentes figures, et enrichie de notes savantes. Cet ouvrage fut déposé à la bibliothèque de l'Escorial, et n'a jamais été publié. Environ deux cent après, sur la fin du 18^e. siècle, Asso, compatriote de Cienfuegos, commença à tirer son nom de l'oubli, et Cavanilles y réussit ensuite complètement, en publiant une notice historique sur la vie de ce botaniste, dans les *Annales d'histoire naturelle espagnole*, No. , page 116, et en donnant, en son honneur, le nom de *Cienfuegosia* à un nouveau genre qu'il a établi dans la famille des malvacées. D—P—s.

CIENFUEGOS (ALVAREZ), jésuite espagnol, né en 1657 à Agueira, dans les Asturies, professa la philosophie à Compostelle, la théologie à Salamanque ; s'attacha à l'amirante de Castille, suivit avec lui le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V ; se retira en Allemagne ; fut employé dans plusieurs négociations importantes à la

cour de Portugal, par les empereurs Joseph I^{er}. et Charles VI; obtint le chapeau de cardinal en 1720, fut nommé ministre plénipotentiaire de la cour de Vienne à Rome en 1722, évêque de Catane, ensuite archevêque de Mont-Réal en Sicile, et mourut à Rome le 12 août 1759. Cienfuegos a publié plusieurs ouvrages : I. *la Vida del venerable P. Juan Nieto*, 1695, in-8°.; II. *la Vida del grande santo Francisco Borgia*, Madrid, 1702, in-fol.; III. *Ænigma theologicum, seu Quæstiones de Trinitate divinâ*, Vienne en Autriche, 1717, 2 vol. in-fol. Quelques docteurs romains ayant trouvé dans cette énigme théologique plusieurs propositions qui leur parurent insoutenables, Cienfuegos éprouva, pour être élevé au cardinalat, des difficultés dont l'empereur Charles VI eut peine à triompher. IV. *Vita abscondita sub speciebus Eucharisticis*, Rome, 1728, in-fol. Cienfuegos avait dédié la Vie de S. François Borgia à l'amirante de Castille. L'épître dédicatoire offre cette singularité remarquable, qu'elle est plus longue que la vie du saint; ce qui fit dire que Cienfuegos avait dédié à S. François Borgia la vie de l'amirante de Castille. On trouve l'éloge du cardinal Cienfuegos à la tête du tome X des *Rerum italicarum scriptores*.

V—VE.

CIGALA (LANFRANC), né à Gènes, homme noble et savant, fut l'un des troubadours les plus célèbres du 13^e. siècle. Juge et chevalier, il s'adonna surtout à la première de ces professions. Il se livra beaucoup aussi à la galanterie et à la poésie, et composa un grand nombre de chansons, dont une jeune dame de Provence, nommé *Berlanda*, de l'ancienne maison de Cybo, fut l'objet principal. Ayant eu le malheur de la perdre, la

dévotion remplaça l'amour dans le cœur de notre poète, et il ne chanta plus que des sujets sacrés. C'était au temps où les chrétiens venaient de perdre Jérusalem, le Saint-Sépulchre, et où St.-Louis voulait une seconde fois reconquérir les lieux saints. Cigala composa deux sirventes pour exciter le même zèle parmi tous les souverains, et leur proposa le roi de France pour modèle. Gibelin outré, c'est-à-dire, furieux contre le parti des papes, il fut indigné de la défection de Boniface le jeune, marquis de Mont-Ferrat, qui, après avoir traité avec l'empereur Frédéric II, en 1239, avait reçu de l'argent pour se liguier contre lui avec le pape. Dans sa fureur, il composa un sirvente contre le marquis, et lui reprocha son parjure. Lanfranc de Cigala fut assassiné près de Monaco en 1278, dans un voyage qu'il faisait de Provence à Gènes. Millot rapporte que ce troubadour a composé vingt-six pièces; la plupart ne nous sont pas parvenues. Les manuscrits de la Bibliothèque impériale en contiennent quelques-unes, mais en petit nombre.

R—T.

CIGALE (JEAN-MICHEL), autrement dit, *Mahomet-Bey*, prince du sang ottoman, bacha, plénipotentiaire souverain de Jérusalem, Chypre, Trébizonde, etc. Tels sont les titres pompeux que se donnait, au 17^e. siècle, un homme que Rocoles a compris parmi les imposteurs, sans qu'il soit facile aujourd'hui de prendre parti sur cette assertion. Mahomet-Bey parut à Paris en 1670, y fit imprimer son histoire, et la dédia au roi de France. Il prétendait descendre de Scipion, fils du fameux vicomte de Cigale, fait prisonnier par les Turks en 1561. Ce Scipion prit le turban, épousa une fille du suithân Achmet, et, de cette union, naquit celui qui fait le sujet de

cet article. Il fut élevé en prince, nommé successivement vice-roi de la Terre-Sainte, gouverneur de Chypre, souverain de Babylone ; mais des visions miraculeuses et le cri de sa conscience le pressaient de changer de religion. Après diverses tentatives infructueuses, il confia une immense quantité de pierreries à un nommé *Charonsé*, qu'il devait rejoindre en Moldavie. Ce dépositaire infidèle, pour se dispenser de la restitution, voulut le faire périr. Cigale s'enfuit à pied, déguisé en berger, arrive à l'armée des Cosaques, où il est reconnu par des soldats qui l'avaient vu en Orient. Bientôt il les quitte pour se rendre en Pologne, où la reine Marie de Gonzague l'accueille avec respect (ce sont ses propres termes), lui persuade de recevoir le baptême, le tient elle-même sur les fonts, le fait confirmer, et lui donne les prénoms de *Jean-Michel*. Cigale fit ensuite un voyage à Notre-Dame de Lorette, puis à Rome, revint à Varsovie, prit parti pour l'empereur contre les Turks. Ce prince le combla de biens, et le nomma garde de son artillerie. Mahomet le quitta pour retourner à Lorette, d'où il se rendit en Sicile, où le vice-roi l'accueillit comme un prince de l'illustre maison des Cigale. De Sicile, notre voyageur revint à Rome, où il fit une entrée publique, et fut présenté au pape Clément XI. Cigale voulut ensuite visiter la cour de France. Il y reçut le même accueil : le roi envoya au-devant de lui le duc de St.-Aignan, avec ses plus riches équipages, le logea dans un palais, et, lorsqu'il partit, lui fit présent de deux magnifiques chaînes d'or. A cette brillante histoire, racontée par Cigale lui-même, Rocoles substitue les faits suivants : « Cet aventurier était né de parents chrétiens, à Targovisti, ville de la Vala-

chie. Dans sa jeunesse, il entra au service de Mathias, vaïvode de Moldavie, qui l'envoya à Constantinople. De retour dans sa patrie, une aventure scandaleuse qu'il eut avec la femme et la fille d'un prêtre grec, le fit dénoncer au vaïvode, qui donna l'ordre de l'arrêter. Cigale se sauva à Constantinople, où il resta jusqu'à la mort de Mathias. Il revint alors en Valachie, mais, n'ayant pu réussir à s'y produire, il retourna une troisième fois à Constantinople, où il se fit turk. Il se mit alors à courir de pays en pays, débitant ses merveilleuses aventures. Au sortir de la France, il finit par échouer en Angleterre, où il fut reconnu par des gens qui l'avaient vu à Vienne, dans une condition fort misérable. D. L.

CIGALINI (FRANÇOIS), médecin et littérateur, qui savait plusieurs langues, et se mêlait d'astrologie, naquit à Côme en Italie, où il mourut en 1550. On a de lui deux lettres sur la médecine, imprimées avec les *Epistolæ* de Thadée Duni, à Zurich, en 1592, in-8°, sous ce titre : *De oxymellitibus usu et viribus maximè in pleuritide*. — CIGALINI (PAUL), né à Côme en 1528, et parent du précédent, suivit la même carrière, et fut reçu docteur à Pavie, où il devint ensuite premier professeur. Il se distingua par la variété de ses connaissances et dans l'enseignement de son art, et mourut en 1598. Il est l'auteur d'un ouvrage estimé sur Pline, intitulé : *Prælectiones duæ ; una, de verâ patriâ Plinii ; altera, de fide et auctoritate ejus*, Côme, 1605, in-4°.

D—P—s.

CIGNANI (CHARLES), peintre, né à Bologne en 1628, fut élève de l'Albane ; mais il agrandit le style de ce maître, et passe même pour l'avoir surpassé dans quelques points. Charles entreprenait facilement de nouveaux

travaux ; mais il en était rarement assez content pour les regarder comme terminés. Sa *Fuite en Égypte*, que possèdent les comtes Bighini, fut l'ouvrage de six mois. Il sut composer, comme les Carrache, et distribuer ses figures, de manière que ses tableaux paraissent plus grands qu'ils ne le sont en effet. Ses plus belles fresques sont à St.-Michel *in Bosco*, dans des ovales soutenus par des anges, et dans la salle du palais public, où il représenta François I^{er}, roi de France, guérissant les écrouelles. Ciguani peignit à Parme, dans le jardin du palais ducal, diverses allusions à la puissance de l'amour. Les peintures d'Augustin Carrache (*Voy. CARRACHE*) qui sont dans ce palais, ne font rien perdre à celles de Cignani. Celui-ci ne surpassa pas Augustin, mais il l'égala en quelques parties assez difficiles. Les tableaux de Charles sont rares. Le musée n'en possède qu'un. On y cherche en vain sa correction habituelle, mais on y remarque des idées charmantes, qui rappellent l'Albane. Cette production présente Adam et Ève dans le paradis terrestre. On voit un lion qui lèche un agneau. Les teintes des chairs sont très variées et bien senties. Ce n'est cependant pas dans un semblable ouvrage qu'il faut chercher à se faire une idée juste des talents de Charles. Il est nécessaire de connaître son *Assomption de la Vierge*, à Forli. Dans cette fresque, Cignani copia, il est vrai, le beau S. Michel que le Guide a laissé à la coupole de Ravenne, et quelques autres idées du même maître ; mais partout ailleurs, il est, par le dessin, l'émule du Corrège ; il n'emploie pas les raccourcis autant que les Lombards, et dans ses contours, dans ses draperies, il a un fini qui lui est propre. Sa pâte est forte, son coloris est vif, comme celui de l'école de Parme,

et il y a mêlé une suavité exquise, qu'il avait reçue du Guide. Charles était d'un caractère doux, modeste et obligeant. Clément XI le nomma chevalier de l'éperon d'or, et lui donna les titres de comte du palais et de prince de l'académie de Bologne. Ses ouvrages ont été gravés par différents auteurs, tels que Liotard, et Crespi, son élève. Il mourut à Forli le 6 septembre 1719. Ses principaux élèves, après Crespi, furent Marc-Antoine Franceschini, Louis Quaini, le comte Félix Cignani, son fils, et le comte Paul Cignani, son neveu. Ces deux derniers, qui avaient aidé Charles dans son *Assomption* de Forli, ne continuèrent pas de travailler après sa mort, parce que diverses circonstances les avaient enrichis, et ils n'accrurent pas leur réputation.

A — D.

CIGOLI. *Voy. CIVOLI.*

CILANO (GEORGE-CHRÉTIEN MATERNUS DE), né à Presbourg en Hongrie, le 18 décembre 1696, étudia, avec autant de zèle que de succès, les diverses branches de la philosophie, et principalement la médecine. Peu de temps après avoir obtenu le doctorat, il fut nommé médecin-physicien d'Altona, puis professeur de médecine, de physique et d'antiquités grecques et romaines, au gymnase de la même ville ; enfin, conseiller royal de justice de Danemark. Il mourut le 9 juillet 1775. La plupart de ses écrits consistent en dissertations et programmes sur différents points de philosophie, de médecine et d'archéologie, tous imprimés à Altona, dans le format in-4°. I. *De præstantiâ philosophiæ naturalis*, 1759 ; II. *De corruptelis artem medicam hodie depravantibus*, 1740 ; III. *De incrementis anatomix*, 1740 ; IV. *De vi centripetâ corporum sublunarium*, 1744 ; V. *De anniversariâ Romanorum fe-*

bruatione, 1749; VI. *De causis grandinum nocturnis horis decidentium*, 1755; VII. *De gigantibus nova disquisitio historica et critica* (sous le nom d'Antoine Sangatelli, et avec une préface de l'éditeur, Godefroi Schütze), 1756; VIII. *De historiâ vitæ magistrâ*, 1757; IX. *De Saturnalium origine et celebrandâ ritu apud Romanos*, 1759; X. *De motu humorum progressivo, veteribus non ignoto*, 1762. Cilano avait composé un ouvrage beaucoup plus étendu, qui fut recueilli, mis en ordre, et publié par George-Chrétien Adler, sous ce titre : *Ausführliche Abhandlung*, etc., c'est-à-dire, *Traité détaillé des antiquités romaines*, Altona et Hambourg, 1775 et 1776, 4 parties in-8°. C.

CILLICON, dont le véritable nom était *Achæus*, né à Milet, livra par trahison aux Priéniens une île qui faisait partie de la ville de Milet. Quelqu'un s'en étant aperçu, lui demanda ce qu'il faisait : « Tout pour le mieux, » répondit-il, ce qui passa en proverbe. Il alla ensuite demeurer à Samos, et étant un jour allé acheter de la viande chez un certain Théagènes, son compatriote, également réfugié à Samos, celui-ci qui le reconnut, lui dit de marquer l'endroit où il voulait qu'on coupât la viande; Cillicon y ayant porté la main, Théagène la coupa, en disant : « Cette main ne trahira plus » d'autre ville. » On raconte la même histoire d'un nommé *Colliphan*. C—n.

CILLY (BARBE DE), appelée la *Messaline* de l'Allemagne, était fille de Hermann, comte de Cilly ou Cilci, sur les confins de la Hongrie, et naquit en 1577. Elle épousa, en 1408, Sigismond, margrave de Brandebourg, qui, par la mort de Marie, sa première femme, arrivée en 1502, se trouvait roi de Hongrie, et qui fut élu empereur

en 1410, et roi de Bohême en 1419. Elle n'en eut qu'une fille, nommée *Elisabeth*, qui épousa, en 1421, Albert d'Autriche, depuis empereur sous le nom d'*Albert II*. Sigismond désirait laisser à son gendre ses couronnes de Hongrie et de Bohême; mais Barbe, quoique âgée de soixante ans, voulait épouser le jeune Uladislas, roi de Pologne, et lui porter en dot ces deux royaumes. Elle flatta les Hussites, et gagna leurs chefs, leur peignant Albert comme l'ennemi déclaré de leur cause : elle se vantait d'avoir assez de crédit sur l'esprit des Hongrois pour qu'ils lui déféussent la couronne; mais Albert, appelé au trône par le testament de Sigismond, qui mourut à Znâim, le 9 décembre 1457, la fit garder à vue, et s'étant fait couronner à Albe-royale, ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'elle lui livrerait quelques places fortes qu'elle tenait en Hongrie. Il lui assigna un douaire convenable, et elle se retira à Gratz, en Bohême (appelé depuis *Königgratz*), où elle mourut, le 11 juillet 1451, avec la réputation de la plus méchante princesse de son siècle. Les Bohémiens lui firent néanmoins de magnifiques funérailles à Prague, et la mirent dans le tombeau de leurs rois. *Æneas-Sylvius* et Bonfini font le plus hideux tableau de ses débauches et de son caractère : la protection que cette princesse accordait aux Hussites les a peut-être engagés à charger le portrait. Z.

CIMA (JEAN-BAPTISTE), peintre, dit *il Conegliano*, du nom de cette ville de la Marche trévisane où il naquit. On ne sait pas l'époque de sa naissance. Ridolfi dit qu'il continua de peindre jusqu'en 1517, et qu'il mourut encore jeune. Il est alors probable qu'il naquit vers 1480. Il fut élève de Jean Bellini. On reconnaît assez faci-

ment ses ouvrages à des vues monumentales de Conégliono, qu'il répète très souvent dans ses compositions. Du reste, il ressemble beaucoup à son maître. Il est, comme lui, exact, gracieux, vif, coloriste, mais moins délicat. Un de ses meilleurs tableaux, qui était à Parme, est maintenant au musée Napoléon; il représente la Vierge et son fils, recevant les hommages de S. Jean-Baptiste, de S. Côme, de S. Damien, de Ste. Apolline, de Ste. Catherine d'Alexandrie, et de S. Paul; un ange qui va jouer du violon, est au pied du trône. Un autre tableau du même artiste est à Santa-Maria dell'Orto, à Venise; il est préférable à celui du Musée, pour la perspective et le relief des figures. Le P. Federici observe que Cima eut un fils nommé *Charles*. On ne distingue pas aisément les ouvrages du fils de ceux du père. Cima eut pour élève Victor Belliniano, que Vasari appelle *Bellini*, et qui a peint à Venise un *Martyre de S. Marc*.

A—D.

CIMABUÉ (GIOVANNI), peintre d'histoire, né à Florence d'une famille noble, en 1240, mort en 1310, est considéré comme le restaurateur de la peinture dans les temps modernes. Ses parents le destinaient aux sciences, lorsqu'il abandonna tout à coup ses professeurs pour suivre un penchant naturel qui lui faisait préférer l'étude du dessin. Il en reçut les premiers principes de deux peintres grecs, appelés à Florence par le sénat, pour peindre une des chapelles de l'église souterraine de *S. Maria Novella*. Ses maîtres, quoique inhabiles dans ce qu'on appelle maniement du pinceau, lui indiquèrent néanmoins, d'après une ancienne tradition, les mesures et les proportions que les artistes de la Grèce avaient consacrées dans l'imitation des formes humaines. Attentif à

leurs leçons, Cimabué s'adonna plus particulièrement à l'étude des belles statues antiques. Lié d'amitié avec les poètes les plus célèbres de son temps, il se remit à l'étude des langues anciennes, qu'il avait beaucoup trop négligée dans son enfance. Devenu littérateur habile, autant que peintre célèbre, il ne tarda pas à jouir d'une grande réputation. Charles d'Anjou, frère de S. Louis, après avoir été couronné roi de Sicile et de Jérusalem, par le pape Clément IV, allant en Toscane, où il favorisait le parti des guelfes contre les gibelins, passa à Florence, et voulut voir Cimabué. Le roi, accompagné de sa cour, se rendit à l'atelier du peintre, et lui prodigua les éloges les plus flatteurs à la vue de ses beaux ouvrages. Cimabué peignait alors une Vierge pour l'église Santa-Maria-Novella. Le tableau étant terminé, il excita l'enthousiasme général. Le peuple se rendit en foule chez le peintre, et s'emparant du tableau, le porta en pompe, au bruit des instruments et des cris de joie, jusqu'au lieu où il devait être placé. Il était juste sans doute de rendre hommage à l'artiste qui, le premier, sut indiquer aux peintres qui devaient lui succéder les éléments du beau idéal, dont le souvenir s'était effacé à travers plusieurs siècles de troubles et de malheurs; cependant, on ne trouve point dans les ouvrages de Cimabué cette entente harmonieuse dans la distribution de la lumière et de l'ombre, qui constitue ce qu'on appelle le clair-obscur; sa couleur est sèche, plate et froide; les contours de ses figures durement accusés, se découpent sur un fond bleu, vert ou jaune, suivant l'effet qu'il voulait obtenir. Cimabué n'avait aucune idée de la perspective linéaire et aérienne; ses tableaux, à bien prendre, ne sont que des peintures monochro-

mates, autrement dit *camaræux* ; mais ces défauts, qui appartiennent à l'enfance de l'art, sont rachetés par des beautés du premier ordre. Un grand style, un dessin sévère, naïf et vrai ; des expressions naturelles, et, pour ainsi dire, calquées sur le modèle vivant ; des groupes nobles et des draperies bien jetées : voilà ce qui constitue généralement le mérite de ce grand maître. Rien ne rappelle mieux les célèbres peintures de l'antiquité que celles de Cimabué. On pourrait donc considérer son talent comme le chaînon qui lie la peinture antique avec la peinture moderne. Cimabué, de même que plusieurs peintres qui parurent après lui, était dans l'usage de faire sortir de la bouche des figures qu'il représentait, des inscriptions contenant les discours qu'elles étaient censées tenir, comme cela se pratique encore dans les caricatures anglaises. Cet usage, ridicule aujourd'hui, offrait alors quelques avantages. Cimabué a cultivé la peinture sur verre, la fresque et l'architecture, avec un égal succès. Ses productions sont très rares. Cependant, on possède de ce maître quelques peintures à fresque, ou à l'eau d'œuf, manière de peindre pratiquée avant la découverte de la peinture à l'huile, dont l'invention est attribuée à Jean de Bruges. Enfin, c'est en suivant la route que ce grand homme avait tracée, que les peintres qui lui succédèrent parvinrent à la perfection de l'art. Après lui, on vit successivement paraître Massacio, Piètre Pérugin, Jean Bellino, Léonard de Vinci, Titien, Michel-Ange et Raphaël, dont les brillantes productions n'auraient peut-être jamais existé sans lui. L.—R.

CIMARELLI (VINCENT-MARIE), né à Corinaldo, dans le duché d'Urbino, au commencement du 17^e. siècle, entra dans l'ordre des dominicains,

professa la théologie dans différentes villes, et parut avec applaudissement au chapitre-général assemblé à Tortone en 1628. Nommé inquisiteur de la foi, il en remplit successivement les fonctions à Eugubio, Mantoue, Ancône, et enfin à Brescia, où il mourut en 1660. On a de lui : I. *Resolutiones physicæ et morales*, in-4^o. ; II. *Istoria dello stato d'Urbino da' Senoni detta Umbria Senonia e da lor gran fatti in Italia*, Brescia, 1642, in-4^o., ouvrage curieux et rare, même en Italie. W—s.

CIMAROSA (DOMINIQUE), célèbre compositeur, né à Naples en 1754. Après avoir reçu les premières leçons de musique de Sacchini, il entra au conservatoire de Loretto, où il puisa les principes de l'école de Durante. On raconte encore avec un vif intérêt, dans ce conservatoire, les moyens ingénieux que Cimarosa employait pour étudier la nuit, sans troubler le sommeil des élèves qui couchaient dans le même dortoir ; il ne faut donc pas être surpris qu'il ait atteint, jeune encore, à la perfection de son art, et qu'il ait, dans la suite, montré une si grande supériorité dans un grand nombre d'ouvrages, principalement dans le sacrifice d'*Abraham* et l'*Olympiade* : c'est à cette aptitude à l'étude, autant qu'à son heureux génie, qu'il dut la réunion si rare des qualités qui brillent dans ses productions. Il avait à peine vingt-cinq ans que déjà il avait obtenu de nombreux succès sur les principaux théâtres d'Italie. Sa réputation s'accroissant de jour en jour, il fut successivement appelé en Russie et dans plusieurs cours d'Allemagne, pour y composer des opéras sérieux ou bouffons ; mais quoiqu'on puisse citer de lui un assez grand nombre de tragédies lyriques remarquables, on peut dire que c'est surtout

daus l'opéra *buffa* qu'il s'est distingué par la verve, l'originalité et la fraîcheur des idées, et une grande connaissance de la scène. Peu de compositeurs ont créé un plus grand nombre de ces motifs heureux, qui, suivant l'expression des Italiens, sont *di prima intenzione*, et cette fécondité d'imagination faisait dire communément qu'un *finale* de Cimarosa pouvait fournir matière à un opéra entier. A ces qualités brillantes, il joignait les connaissances musicales qui distinguent les grands harmonistes, et plusieurs de ses opéras ne brillent pas moins par la richesse des accompagnements que par la pureté et la grâce du chant. Cimarosa a composé plus de cent vingt opéras, dont une trentaine reparaissent fréquemment sur les principaux théâtres de l'Europe. Dans ce nombre on doit nommer, parmi les opéras sérieux, *il Sacrificio di Abramo*, la *Penelope*, *gli Orazii e Curiatii*, *l'Olimpiade*, *l'Artaserse* et *l'Artemizia di Venezia*; ce dernier ouvrage était presque terminé lorsque la mort vint surprendre son auteur; le grand air d'*Artemise* avec des chœurs au premier acte, et la dernière partie du *finale* au second, sont les seuls morceaux qui ne soient pas de Cimarosa, et c'est à tort que l'on a imprimé qu'il n'en avait fait que le premier acte. Parmi les opéras bouffons, on revoit souvent *l'Italiana in Londra*, *l'Amor costante*, *le Trame deluse*, *l'Impresario in angustie*, *il Pittor parigino*, *J Nemici generosi*, *l'Imprudente fortunato*, *il Credulo*, *la Ballerina amante*, *Gianina e Bernardone*, et *il Matrimonio per raggio*, qui est son dernier opéra *buffa*; mais aucun de ces ouvrages n'excita, dans la nouveauté, un enthousiasme plus général, et n'a eu un succès plus constant que

il Matrimonio segreto. On raconte à ce sujet, qu'à Vienne, l'empereur Léopold ayant entendu la première représentation de cet opéra, fit inviter les chanteurs et les musiciens à un banquet, et voulut entendre cette pièce le soir même une seconde fois. Cimarosa n'était pas moins recherché pour la pureté et la douceur de ses mœurs que pour ses talents. A l'époque où il partageait avec Guglielmi et Paësiello l'empire de la musique en Italie, les partisans les plus chauds de ses deux rivaux ne furent jamais ses ennemis. Un peintre, croyant lui plaire, le plaçait au-dessus de Mozart. « Que diriez-vous à un homme qui » vous placerait au-dessus de Raphaël, lui dit le compositeur? » L'esprit, la vivacité, la gaieté qui brillent dans ses ouvrages se remarquaient aussi dans ses manières enjouées et dans ses saillies. Sa voix était très agréable, et il chantait avec autant d'expression que de grâce les beaux morceaux de ses opéras; mais c'est surtout dans le bouffon qu'il excellait, et il est impossible, dit-on, de mettre plus de chaleur et d'originalité qu'il en mettait en chantant les airs de ce genre. Cimarosa est mort à Venise le 11 janvier 1801. Les musiciens de cette ville lui firent élever un magnifique catafalque, et exécutèrent une grand'messe en musique. A Rome, les musiciens exécutèrent une messe de *Requiem* que Cimarosa avait composée dans sa jeunesse, et dont le style, la simplicité et la mélodie rappellent le fameux *Stabat* de Pergolèse. P—x.

CIMINELLO. Voy. CARDONE.

CIMON, peintre grec, né à Cléone, est rangé par Plinè au nombre des premiers artistes qui cultivèrent la peinture antérieurement à la 20^e. olympiade. On les appelait *Monochromes*,

parce qu'ils ne se servaient que d'une seule couleur. De ce nombre étaient Hygiænon, Dinius, Charmas, Eumarus d'Athènes, qui, le premier, dans ses tableaux imparfaits, parvint à faire distinguer les hommes des femmes. Cimon de Cléone fut disciple de ce dernier, et fit faire à l'art des pas plus importants; il varia les traits du visage, donna des directions différentes aux regards, et imagina les *raccourcis*, si toutefois l'on doit traduire ainsi ce que Pline nomme *catagrapha hoc est obliquas imagines*. Cimon parvint également à exprimer les articulations des membres et les veines du corps, enfin les plis saillants et rentrants des draperies. Suivant Pline, Cimon aurait fleuri long-temps avant le règne de Romulus. C'est ce même peintre dont Elien parle sous le nom de *Conon*, et dont il dit qu'en raison des progrès qu'il fit faire à l'art, il eut soin d'augmenter le salaire qu'il tirait de ses élèves. Il y eut un autre Cimon, statuaire, qui fit dans la ville d'Athènes des chevaux d'airain, sans doute à une époque bien plus avancée (*Voy. CLÉOPHANTE*).

L—S—E.

CIMON, fils du célèbre Miltiade et d'Hégésipyle, fille d'Olorus, petit roi de la Thrace. Son éducation, dit Plutarque, avait été très négligée; il se livra à toutes sortes de débauches dans sa jeunesse, et on l'accusa d'entretenir un commerce criminel avec Elpinice, sa sœur de père. D'autres disent, d'après le même Plutarque, que n'ayant pas de quoi la doter suivant sa naissance, il l'épousa, lui-même, et qu'il la céda ensuite à Callias le riche, qui, en étant devenu amoureux, se chargea de payer l'amende à laquelle Miltiade avait été condamné. Diodore de Sicile, Cornélius Népos et d'autres auteurs prétendent même

que Cimon était en prison pour cette amende; mais toutes ces anecdotes, semblables à la plupart de celles que Plutarque a ramassées, ne peuvent pas supporter un examen sérieux. Miltiade avait des biens immenses, comme on le verra à son article, et une amende de 50 talents (270,000 liv.), ne pouvait pas le ruiner; aussi Hérodote dit-il seulement que, Miltiade étant mort peu de jours après sa condamnation, Cimon paya l'amende pour lui, ce qui ne le ruina pas; car il possédait de très grands biens. Il ne faut peut-être pas ajouter plus de foi à ce qu'on raconte de son commerce ou de son mariage avec Elpinice, sa sœur (*voy. ELPINICE*). Il commença à se faire connaître dans la guerre des Perses; et, lorsque Thémistocles eut proposé d'abandonner la ville pour se réfugier sur les vaisseaux et faire la guerre par mer, on vit Cimon, suivi de plusieurs jeunes gens de son âge, monter à la citadelle d'un air délibéré, tenant à la main un mors de bride qu'il déposa dans le temple, comme inutile pour le moment, et, ayant pris un des boucliers suspendus aux murs de ce temple, il descendit du côté de la mer. Il montra beaucoup de valeur à la bataille de Salamine, et se fit remarquer par Aristide, qui s'attacha dès-lors à lui, le croyant propre à balancer le dangereux ascendant que Thémistocles prenait sur le peuple. Les Athéniens, de concert avec les autres Grecs, voulant envoyer des vaisseaux en Asie pour délivrer les Grecs de cette contrée du joug des Perses, en donnèrent le commandement à Aristide et à Cimon. Ils ne tardèrent pas à s'attacher tous les chefs de l'armée par leur affabilité et la simplicité de leurs manières, que faisait ressortir davantage l'insolence de l'ausanias, roi de Sparte, chargé

du commandement général. Quelques actes arbitraires que se permit ce dernier, ayant achevé de soulever tous les esprits, les alliés, d'un commun accord, ôtèrent le commandement aux Lacédémoniens pour le donner aux Athéniens, et Aristide étant retourné peu de temps après à Athènes, Cimon se trouva général en chef de toutes les forces navales de la Grèce. Il se signala par plusieurs actions brillantes dans la Thrace, défit les Perses sur les bords du Strymon, et s'empara du pays où les Athéniens fondèrent Amphipolis. Il prit l'île de Scyros, dont les habitants se livraient à la piraterie, et y établit une colonie d'Athéniens. Il y trouva les os de Thésée, et les apporta en pompe à Athènes, où on érigea, pour la première fois, un temple à ce héros. Étant reparti avec des forces considérables, il se rendit dans l'Asie mineure, et, après avoir soumis toutes les villes de la côte, il alla défier l'escadre perse commandée par Tithaüstres, et stationnée vers l'embouchure de l'Eurymédon, fleuve de la Pamphylie. Les Perses, quoique supérieurs en nombre, n'osant pas accepter le combat, entrèrent dans le fleuve pour se mettre sous la protection de leur armée de terre. Cimon les ayant suivis, les attaqua et leur prit ou détruisit plus de deux cents vaisseaux. Il débarqua ensuite sur-le-champ, et alla attaquer leur armée, qu'il mit dans la déroute la plus complète. Ces deux victoires, remportées dans le même jour sur deux éléments différents, portèrent la consternation à la cour de Perse, et Xerxès se crut trop heureux de faire la paix aux conditions rapportées à l'article CALLIAS. Cimon étant revenu à Athènes, ne se montra pas moins grand en temps de paix qu'à la tête des armées.

Il fit ôter les clôtures de ses champs et de ses jardins, pour que chacun pût y cueillir ce qu'il voudrait. Sa table, qui était abondante et non somptueuse, était ouverte pour tous les citoyens de sa curie. Il ne sortait jamais sans être accompagné de deux ou trois esclaves bien vêtus; et, lorsqu'il trouvait quelques vieillards couverts de haillons, il leur donnait ces vêtements. Il orna la ville de promenades magnifiques, fit planter des platanes sur la place publique, amena des eaux à l'académie, et y planta des arbres, ce qui fit d'un lieu sec et malsain le jardin le plus agréable d'Athènes, et tout cela à ses dépens. Cette libéralité était d'autant plus louable, qu'on ne pouvait pas l'attribuer au dessein de flatter la multitude; car il s'opposa constamment aux entreprises de Thémistocles, et ensuite de Périclès et d'Éphialtes, pour augmenter l'autorité du peuple, et il employa toujours son ascendant pour maintenir la bonne intelligence entre les Athéniens et les Lacédémoniens, dont il était aimé, et qu'il cherchait à imiter. Les Thasiens s'étant révoltés vers l'an 466 avant J.-C., il les défit, prit leur ville ainsi que les mines d'or qu'ils avaient sur le continent voisin, et fonda la ville d'Amphipolis. A peine fut-il de retour à Athènes, que Périclès et d'autres démagogues l'accusèrent de s'être laissé corrompre par les présents du roi de Macédoine, parce qu'il avait négligé l'occasion qui s'était offerte de dépouiller ce prince d'une partie de ses états, quoique les Athéniens fussent en paix avec lui; mais le peuple qui n'avait pas encore perdu tout sentiment de pudeur, rejeta cette accusation. Les liotes, principalement ceux de la Messénie, s'étant révoltés contre les Lacédémoniens pendant l'expédition

tion de Thasos, ces derniers eurent recours aux Athéniens, que Cimon décida à leur envoyer des troupes, dont on lui donna le commandement; mais le siège d'Ithome, où les Ilotes s'étaient fortifiés, traînant en longueur, les Lacédémoniens, craignant l'esprit inquiet des Athéniens, les renvoyèrent, ce qui les offensa beaucoup. D'un autre côté, Périclès et Ephialtes avaient profité de l'absence de Cimon pour enlever une grande partie des jugements à l'aréopage et les attribuer au tribunal héliaque, ce qui donnait une puissance immense aux dernières classes du peuple, qui composaient presque en entier ce tribunal. Cimon voulut à son retour faire rétablir les choses sur l'ancien pied; mais il ne put y parvenir, et les chefs du parti populaire, profitant du mécontentement que le peuple témoignait contre Cimon au sujet des Lacédémoniens, parvinrent à le faire exiler par l'ostracisme. Andocides, ou plutôt celui qui a pris son nom, prétend, dans le discours contre Alcibiade, que le prétexte de cet exil fut le commerce que Cimon entretenait avec Elpinice, sa sœur; mais les orateurs athéniens étaient en général trop ignorants en histoire et de trop mauvaise foi, pour qu'on puisse s'appuyer de leur témoignage; et, pour en donner un exemple, celui-ci ne parle que des victoires olympiques de Miltiade et de Cimon son fils, et semble oublier leurs autres exploits. Cimon se retira dans la Béotie, et les Athéniens, peu de temps après, s'étant rendus à Tanagre pour disputer le passage aux Lacédémoniens qui revenaient de délivrer Delphes dont les Phocéens s'étaient emparés, il se présenta pour combattre avec sa tribu; Périclès l'ayant fait retirer, il recommanda à ses amis de faire voir par leur conduite combien était injuste le reproche

qu'on lui faisait de favoriser les Lacédémoniens, et ils se firent tous tuer en combattant avec la plus grande valeur. Cette bataille, quoique désavantageuse aux Athéniens, ne le fut pas assez pour les empêcher de continuer la guerre; mais les Lacédémoniens ayant soumis entièrement les Ilotes l'an 456 avant J.-C., les Athéniens, craignant sans doute qu'ils ne tournassent toutes leurs forces contre eux, rappelèrent Cimon, qui rétablit la paix entre les deux peuples; et, voulant donner un aliment à l'activité des Athéniens, il fit décider une expédition contre l'Égypte et l'île de Chypre. Ayant armé une escadre de deux cents vaisseaux, il se rendit dans l'île de Chypre, d'où il en envoya soixante en Égypte. Il forma ensuite le siège de la ville de Citium; mais il mourut de maladie avant d'avoir pu parvenir à la prendre, et les Athéniens furent obligés de se retirer. C'est au moins ce que dit Thucydide, qui était presque contemporain, et à portée d'être bien instruit. Il ne faut donc pas croire Diodore de Sicile, qui dit que Cimon prit Citium et une autre ville, et remporta ensuite, dans le même jour, une victoire par mer et une sur terre sur les forces des Perses. Ce fut, ajoutait-il, à la suite de ces deux victoires que les Athéniens conclurent avec Artaxercès, et non avec Xerxès, la paix si honorable dont nous avons parlé; mais il est évident qu'il se trompe. L'orateur Lycurgue, dans son discours contre Socrate, dit positivement que ce traité fut conclu après la bataille sur l'Eurymédon, et il est d'accord avec Plutarque, qui cite le traité lui-même qu'il avait vu dans le recueil des plébisclites fait par Cratérus; et, pour peu qu'on examine dans Diodore le récit de ces deux batailles, il est aisé de voir que c'est la même

qu'il a placée, par une inadvertance à laquelle il est assez sujet, à deux époques différentes. Il faut donc rectifier, d'après ceci, ce qu'on a dit dans le second volume de cette *Biographie*, où, induit en erreur par Larcher, on a placé cette paix sous le règne d'Artaxercès-Longue-Main. Le corps de Cimon fut reporté dans l'Attique, où on lui érigea un monument nommé le *Cimonium*. Il laissa deux fils, Eléus et Lacédémonius, qu'il avait eus d'une femme de Clitore dans l'Arcadie; d'autres auteurs en ajoutent un 3^e, nommé *Thessalus*, et leur donnent pour mère Isodice, fille d'Euryptolémus, fils de Mégacès. Il est question de Lacédémonius dans Thucydide; les autres sont absolument inconnus. La mort de Cimon fut une perte irréparable pour la république d'Athènes, où le parti populaire n'ayant plus de contre-poids, prit entièrement le dessus et entraîna bientôt l'état vers sa ruine.

C—R.

CINCHON (la comtesse DE), dame espagnole, femme du vice-roi du Pérou, se trouvant attaquée dans ce pays d'une fièvre opiniâtre, se déterminà à faire usage d'un remède qui jusque-là n'avait été connu que des indigènes: c'était l'écorce d'un arbre qui croissait dans les montagnes; elle en obtint une prompte guérison. De retour en Europe, en 1632, elle s'empressa de faire connaître ce médicament, dont elle avait apporté une grande provision; elle le communiqua entre autres au cardinal Lugo. Celui-ci le porta à Rome en 1649. Bientôt son efficacité fut reconnue, malgré les efforts de quelques contradicteurs, et son usage se répandit rapidement dans toute l'Europe, sous le nom d'*écorce du Pérou* et de *quinquina*; et comme les jésuites, profitant du crédit qu'acquerrait cette drogue, en firent passer

une grande quantité en Europe, on lui donna aussi le nom de *poudre des jésuites*. Sébastien Badus, médecin du cardinal Lugo, a fait connaître ces particularités dans un excellent traité publié sous ce titre: *Anastasis corticis Peruviani seu Chinæ defensio*, Gènes, 1661, in-4. Depuis, Linné voulant perpétuer le souvenir du service important rendu par cette dame, a donné le nom de *cinchona* au genre de plantes qui renferme ce végétal précieux. Il fait partie de la famille des rubiacées.

D—P—S.

CINCINNATO (ROMULO), né à Florence en 1502, fut élève de Salvati, un des peintres de Philippe II, et contribua à illustrer cette époque fameuse pour les arts et les sciences, par une résidence de plusieurs années en Espagne. Il y fit beaucoup de tableaux excellents, particulièrement à fresque, non seulement à l'Escurial, mais encore à Guadalaxara, dans le palais du duc de l'Infantado. Une partie du grand cloître de l'Escurial est peinte par Romulo Cincinnato. Il y a dans l'église plusieurs de ses tableaux, particulièrement celui qui représente S. Jérôme lisant, et un autre, de ce même saint, dictant à ses disciples; et dans le chœur, deux tableaux à fresque, représentant des actions de la vie de S. Laurent. Dans l'église des jésuites, à Cuença, il y a de lui une *Circumcision* très célèbre, surtout pour l'effet admirable du raccourci d'une des figures qui tourne le dos au spectateur. Cincinnato en connaissait si bien le mérite, qu'il déclara qu'il estimait plus une jambe de cette figure que tous les tableaux de l'Escurial. Il mourut à Madrid en 1593. — Diego Romulo CINCINNATO, fils et élève du précédent, entra au service de don Fernando Henriquez de Ribera, troisième duc d'Alcala, et alla avec lui à Rome,

quand il fut nommé ambassadeur de Philippe IV, pour faire hommage à Urbain VIII. Diego peignit ce pape trois fois différentes, et le satisfit tellement, qu'il reçut de très beaux présents, et fut fait chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, en décembre 1625. L'année suivante, cet artiste mourut à Rome, et fut enterré avec pompe dans l'église de St.-Laurent. Philippe IV pria le pape de transporter la dignité de chevalier du Christ à François, frère de Diego, ce que ce pontife lui accorda. D—T.

CINCINNATUS (LUCIUS QUIN-TUS, dit), ainsi nommé parce qu'il avait des cheveux bouclés, sénateur romain, et père de Quintus Céson (Voy. CÉSON), avait été riche; mais obligé de payer, pour son fils, une amende considérable, il se retira dans une cabane au-delà du Tibre, et s'adonna à la culture de quelques arpents de terre, seul reste de son ancienne fortune. Le consul P. Valérius ayant été tué lors de l'attaque du Capitole, où le sabin Appius Herdonius s'était retranché, et le peuple, excité par ses tribuns, menaçant la tranquillité de l'état, on nomma Cincinnatus consul (l'an de Rome 296, 457 av. J.-C.). Il labourait alors son petit champ, et se rendit à l'invitation des députés du sénat; mais il dit à sa femme, en partant : « Je crains bien, » ma chère Acilie, que notre champ » ne soit mal labouré cette année. » Il rétablit le calme, et rendit la justice de manière à faire généralement chérir sa bonté. Ensuite, se refusant à ce que ses fonctions fussent prolongées, il retourna à sa chaumière. Deux années plus tard, le consul Minutius, chargé de combattre les Volsques et les Éques, se laissa enfermer dans un défilé avec son armée: le second consul, Q. Fabius, chargé de nommer un dictateur,

choisit Cincinnatus, qui sacrifia de nouveau ses goûts simples et son amour de l'obscurité à la situation malheureuse de son pays. Il arma tous les citoyens en état de servir, et les conduisit contre les ennemis, qu'il enferma à son tour, comme ils avaient enfermé Minutius. Le dictateur et lui firent en même temps une attaque sur le camp des Éques, et leur chef, Gracchus Duilius, prit le parti de se mettre à la merci du vainqueur. Cincinnatus consentit à leur laisser la vie, mais il voulut avoir en sa puissance le général, ainsi que les principaux officiers, et il les obligea à passer sous le joug. Il força ensuite Minutius de se démettre du consulat, et ne permit pas que les soldats de ce général eussent part au butin. On ne lit pas sans un vif plaisir, que la reconnaissance l'emporta chez eux sur le ressentiment de la mortification qu'il leur faisait éprouver, et qu'ils décernèrent une couronne à celui qui leur avait conservé l'honneur et la vie. Ce trait d'un consul dégradé par un dictateur peut être regardé comme unique dans l'histoire de Rome. Cincinnatus revint alors dans la ville, et fut honoré du triomphe. Quinze jours lui avaient suffi pour terminer cette expédition glorieuse, et il abdiqua la dictature, qu'il pouvait garder six mois. Il persuada ensuite au sénat de porter à dix le nombre des tribuns du peuple, afin qu'il y eût moins d'union dans cette puissance rivale des pères conscrits. Dans la suite, Spurius Mélius ayant été accusé d'avoir formé le dessein de se faire roi (Voy. MÉLIUS), Cincinnatus, âgé de plus de quatre-vingts ans, fut de nouveau créé dictateur, quoiqu'il désirât se dispenser de remplir cette charge. Ce fut Quintius Capitolinus, son frère, alors consul pour la sixième fois, qui le choisit, sur l'invitation du sénat. Il

nomma aussitôt général de la cavalerie Servilius Ahala, et le chargea de citer Mélius devant son tribunal. Mélius, au lieu d'obéir, prit la fuite, et Servilius le tua. Lorsqu'il se présenta devant le dictateur, en tenant encore à la main son épée sanglante, Cincinatus lui dit : « Tu as bien fait, Servilius ; tu viens de sauver la république. » Alors, il convoqua le peuple, et lui donna connaissance de la conspiration. La maison de Mélius fut rasée, et on distribua à vil prix aux indigents tout le grain qui s'y trouvait. Tel fut le dernier acte administratif d'un des plus illustres personnages des premiers siècles de la république romaine. D—T.

CINCIUS-ALIMENTUS (LUCIUS), historien romain, dont les ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous. Il fut préteur en Sicile, cent cinquante-deux ans avant J.-C. Envoyé, lors de la mort du consul Marcellus, vers Crispinus, collègue de ce général, pour lui annoncer une si fâcheuse nouvelle, il fut fait prisonnier par les troupes d'Annibal. Tite-Live parle de lui comme d'un écrivain recommandable, et vante sa sagacité à recueillir les faits historiques. Quoique romain, il écrivit l'histoire d'Annibal, et composa encore celle de Gorgias de Léontium, probablement d'après les matériaux qu'il recueillit pendant sa préture. Il publia aussi un traité sur l'art militaire, dont Anlu-Gelle fait mention. Arnobe a aussi parlé de Cincius. D—T.

CINÉAS, thessalien, orateur et négociateur célèbre, avait reçu dans sa jeunesse des leçons de Démosthènes ; il alla ensuite dans l'Épire, et devint l'ami intime de Pyrrhus, qui disait que l'éloquence de Cinéas lui avait ouvert les portes de beaucoup plus de villes que ses propres armes. Cinéas n'ap-

prouvait cependant pas toujours ses projets de conquêtes, et tout le monde connaît sa conversation avec ce prince, que Boileau a mise en vers dans sa première épître au roi. Il savait aussi commander les armées, et Pyrrhus voulant conquérir l'Italie, l'envoya devant lui à Tarente, avec trois mille hommes. Ce prince, loin de se laisser aveugler par sa première victoire, ayant reconnu la supériorité des Romains dans l'art militaire, et désirant les avoir pour alliés, leur envoya Cinéas comme ambassadeur. Il conduisit sa négociation avec infiniment d'adresse, et il avait presque fait entrer le sénat dans ses vues, lorsque le vieux Appius Claudius, aveugle depuis long-temps, fit rejeter ses propositions, et on lui ordonna de quitter Rome dans la journée. C'est au retour de cette ambassade qu'il dit à Pyrrhus que le sénat lui avait paru une assemblée de rois. Il avait écrit une histoire de la Thessalie, que nous n'avons plus. On lui attribue l'abrégé qui nous reste de l'ouvrage sur la tactique d'Énée de Stymphe. — On connaît deux autres CINÉAS, le premier était roi de la Thessalie, et conduisit mille hommes de cavalerie au secours des Pisistratides, lorsque les Lacédémoniens entreprirent, pour la première fois, de les chasser d'Athènes ; le second était aussi thessalien, et Démosthènes, son contemporain, le range parmi les tyrans qui vendirent leur patrie à Philippe ; mais Polybe le justifie très bien à cet égard. C—R.

CINELLI CALVOLI (JEAN), médecin italien, savant dans son art, mais qui doit sa réputation à un ouvrage qui n'y a aucun rapport, naquit à Florence le 26 février 1625. Il fit ses études à l'université de Pise, où l'un de ses professeurs fut le célèbre Torricelli. Reçu docteur en philosophie

et en médecine, il se maria et retourna dans sa patrie en 1651. Il fut appelé cinq ans après à Porto-Longone, petite ville de l'île d'Elbe, et y exerça pendant plusieurs années sa profession. La perte qu'il y fit de sa femme, qui lui laissait quatre enfants, le força d'en sortir et d'aller s'établir au bourg St.-Sépulcre, près de Florence. Il s'y remaria, et ses enfants croissant en âge, les besoins de leur éducation le rappelèrent à Florence même. Il y forma des liaisons intimes avec les savants et les gens de lettres les plus célèbres, et entre autres avec le fameux Antoine Magliabecchi. Ce savant, qui était alors garde de la bibliothèque du grand-duc, prit en lui une telle confiance, qu'il mit à sa disposition une clef de ce riche dépôt. Cinelli s'y ensevelit, pour ainsi dire, et s'y livra aux recherches les plus assidues sur l'histoire littéraire de la Toscane, et sur tous les auteurs qui ont illustré cet heureux pays. Ce fut là qu'il conçut aussi l'idée de recueillir les titres de certains opuscules qui ne laissent pas d'être utiles, malgré leur peu d'étendue, mais qui n'ont souvent qu'une existence éphémère, que la petitesse de leur volume fait disparaître en peu de temps, et que l'on a ensuite beaucoup de peine à retrouver. A mesure qu'il en eut recueilli un certain nombre, il les publia par cahiers, sous le titre de *Biblioteca volante, scanzia I^a, II^a, III^a, IV^a*, etc., in-8^o. Le premier cahier, ou la première tablette (*scanzia*), parut à Florence en 1677; la deuxième, *ibid.*; la même année, la troisième et la quatrième à Naples, en 1682 et 1685. L'auteur joignait quelquefois des notes critiques au titre des ouvrages. Il lui en échappa une dans ce quatrième cahier, au sujet d'une discussion qui s'était élevée entre deux médecins de

Florence; celui des deux contre qui elle était dirigée, et qui était médecin du grand-duc Cosme III, accusa Cinelli de calomnie, obtint l'ordre de son arrestation, l'attaqua devant les tribunaux, et eut le crédit de le faire condamner à retirer l'édition de ce quatrième cahier, à en donner une seconde, où serait effacée la note injurieuse, et à déclarer même que celle de la première édition avait été insérée sans son aveu, etc. Le cahier fut brûlé publiquement par l'exécuteur de la justice. Cinelli se soumit à tout pour obtenir sa liberté; dès qu'il fut libre, il se mit en état de réclamer contre la violence et l'injustice. Il ne le pouvait faire à Florence; il résolut d'en sortir, de quitter sa patrie, sa femme, ses enfants, ses amis; il partit, se rendit à Venise, et y fit imprimer peu de temps après, un écrit intitulé: *Giustificazione di Giovanni Cinelli*, sous la date de Cracovie, 1583, in-fol. de 24 pag. Il y donna une libre carrière à son ressentiment, et n'épargna pas un ennemi dont il n'avait plus rien à craindre. De Venise, il revint à Bologne, où il fut accueilli de tous les savants, et reçu de l'académie des *Gelati*; il alla ensuite à Modène, remplir une chaire de langue toscane, que ses amis y avaient fait créer pour lui; mais cette chaire ne fournissant pas suffisamment à son existence, il reprit l'exercice de son état de médecin, et fut appelé successivement dans plusieurs petites villes de l'état de Modène, de la Marche et des environs. Il continuait cependant de publier des tablettes, ou cahiers de sa *Bibliothèque volante*, et il saisissait de temps en temps l'occasion de repousser dans des notes les attaques de ses ennemis. La plus violente lui fut portée en même temps qu'à son fidèle ami Magliabecchi, dans un

libelle latin, où, sous le titre de Vie de l'un et de l'autre de ces deux savants, on répandait contre eux les plus impudentes calomnies. Cette prétendue Vie donna à Cinelli l'idée d'écrire la sienne, et d'y répondre à toutes les fausses imputations dont il avait été l'objet; il le fit, mais avec tant de fiel et d'emportement, qu'ayant confié son manuscrit à l'un de ses fils qui était moine, ce bon religieux, dans un mouvement de charité chrétienne, déchira le manuscrit de son père. Cinelli fut choisi, en 1699, par le cardinal Bichi, évêque d'Ancône, pour être son premier médecin. Il alla donc se fixer auprès de ce prélat, et comptait y passer le reste de sa vie; mais le cardinal mourut, et son premier médecin, obligé de se pourvoir ailleurs, fut placé avec le même titre, à la *Santa Casa* de Lorette. Ce fut un port où il respira enfin; il reconnut qu'il avait lui-même aigri ses maux en s'y montrant trop sensible; il reprit même sa *Justification*, y corrigea ce qu'elle avait de violent et d'amer contre son premier persécuteur, et voulut qu'elle ne fût jamais réimprimée que dans cet état après sa mort. Une maladie de peu de jours le conduisit à ce dernier terme, le 18 avril 1706. Il avait alors publié seize cahiers, ou *scanzie* de sa *Bibliothèque volante*, et rédigé le 17^e. et le 18^e. Le docteur Sancassano, son ami, les publia et en forma deux autres des matériaux recueillis par Cinelli. Ces vingt cahiers, imprimés à différentes époques, dans l'espace de près de trente ans, étaient devenus très difficiles à rassembler. Le même docteur Sancassano les réunit, en disposa tous les articles par ordre alphabétique, et donna une édition générale de la *Bibliotheca volante*, Venise, Albrizzi, 1734, 4 vol. in-4^o, ouvrage dans lequel les pas-

sions de l'auteur prennent trop souvent la place de la justice, mais cependant utile pour l'histoire littéraire, et où l'on trouve un assez grand nombre de faits qu'on chercherait inutilement ailleurs. Les matériaux du premier ouvrage que Cinelli avait projeté, et dont il ne cessa de s'occuper toute sa vie, formaient une masse considérable, sous le titre de *Biblioteca degli scrittori fiorentini e Toscani*. Ces matériaux passèrent entre les mains du chanoine Biscioni, qui les réduisit à 12 vol. in-fol.; ils sont restés en cet état à Florence, dans la bibliothèque Magliabecchienne, où ils sont encore.

G—É.

CINGAROLI (MARTIN), peintre, naquit à Vérone en 1667. Il était fils d'un peintre médiocre qui lui enseigna les premiers principes du dessin; les rares dispositions que la nature lui avait données firent le reste: aidé des conseils de Jules Carpioni, il sut peindre en peu de temps des sujets d'histoire en petit, avec un talent qui ne tarda pas à attirer sur lui l'admiration des nombreux amateurs de ce genre de peinture. Sa réputation s'étendit jusqu'à Milan, où il fut appelé par le baron Martino, pour qui il fit un grand nombre de tableaux. Ces tableaux trouvaient d'autant plus d'amateurs, que peu d'artistes italiens s'étaient attachés à peindre l'histoire dans d'aussi petites proportions, et qu'aucun d'eux n'avait apporté dans ce genre de composition autant de talent que Cingaroli. Tout le monde voulait avoir de ses ouvrages; il ne trouvait pas assez de temps dans une vie, d'ailleurs très laborieuse, pour peindre tous ceux qu'on lui demandait, ils sont encore aujourd'hui fort recherchés. Cingaroli est mort à Milan en 1729. A le juger d'après ses ouvrages, on croirait plutôt qu'il s'était formé sur les bons mo-

dèles des écoles flamande et hollandaise que d'après les riches compositions des écoles d'Italie. A—s.

CINNA (LUCIUS CORNÉLIUS) était de la noble famille des Cornéliens. Sans avoir de grands talents militaires et sans beaucoup de courage, mais avec un esprit intrigant et factieux, il joua un rôle considérable dans la guerre entre Sylla et Marius. Il se déclara pour ce dernier. Sylla souffrit qu'il fut porté au consulat. A peine fut-il en possession de cette dignité (l'an de Rome 665), qu'il intrigua pour éloigner Sylla qui lui faisait ombre. Maître dans Rome, il s'occupa du rappel de Marius et de ses partisans. Pour arriver à son but, il lui fallait du désordre et de l'anarchie : il essaya de remettre en vigueur la loi du tribun Sulpicius, laquelle donnait aux nouveaux citoyens l'entrée dans les anciennes tribus. Cette tentative fut repoussée avec la plus grande force : les deux partis coururent aux armes ; il y eut un carnage dans Rome. Cinna fut chassé de la ville et déclaré, par le sénat, déchu du consulat. Dans cette situation, il débaucha une armée qui était en Campanie, aux ordres d'Appius Claudius, et en prit le commandement. Pour grossir ses forces, il remua dans toutes les villes de l'Italie, et avec tant de succès, qu'il parvint à réunir trente légions. Il menaçait Rome : la circonstance était favorable pour Marius qui, jusque-là, s'était tenu en Afrique. Il repassa la mer, et, se trouvant à la tête d'une petite armée, il fit offrir ses services à Cinna (Voy. MARIUS). Ces deux chefs, réunis à Sertorius et à Carbon, marchèrent contre Rome. Quatre armées l'assiégeaient : elle était mal défendue par les forces du consul Octavius, de Métellus et de Crassus. Le sénat, pour sauver la ville, crut devoir

capituler avec Cinna : il fallut le reconnaître pour consul, quoiqu'il refusât de jurer qu'il épargnerait la vie de ses concitoyens. Marius et lui arrêtèrent dans un conseil, tenu avec les principaux de leur parti, qu'il serait fait main basse sur tous leurs ennemis. Le sénat, qui ignorait cette résolution, les fit inviter à entrer dans Rome ; ils n'y furent pas plus tôt qu'ils la livrèrent à toutes les horreurs de la guerre et à toutes les fureurs de la vengeance. Cinna se revêtit d'un second consulat ; il parvint ainsi jusqu'à un quatrième : ce fut là le terme de ses succès. Sylla, absent depuis trois ans, revenait de l'Asie en vainqueur. Il écrivit au sénat une lettre remplie de plaintes et de reproches, et la terminait en annonçant qu'il venait venger la république et les siens, et punir les injustices et les cruautés de ses ennemis. Le sénat entra en négociation avec lui ; mais Cinna et Carbon son collègue osèrent marcher à sa rencontre. Un mécontentement de l'armée de Cinna, aigrie par ses emportements, donna lieu à une sédition, dans laquelle ce général fut tué par un centurion, l'an de Rome 668, ou 85 avant J. C.

Q—R—Y.

CINNA (HELVIUS), fut, suivant Plutarque et Appien, tribun du peuple et ami de César. Dans la nuit qui précéda le meurtre de ce grand homme, il crut le voir en songe qui l'invitait à souper, et l'entraînait avec lui, malgré sa résistance. Cinna était retenu dans son lit par la fièvre, lorsque apprenant qu'on allait brûler le corps de César sur la place publique, il sortit pour lui rendre les derniers honneurs. Dès qu'il parut, son nom prononcé courut de bouche en bouche, et fut comme le signal de sa mort. Parmi les meurtriers du dictateur était un autre Cinna, nommé *L. Corné-*

lius, qui fut prêteur l'an de Rome 708 (1). Le peuple prit l'ami de César pour celui qui avait été tué de ses assassins; il se jeta sur lui et le mit en pièces dans sa fureur. Helvius Cinna était, suivant Plutarque, un poète, et peut-être le même que C. Helvius Cinna, dont parle Quintilien, et qui, dans un poème en vers hexamètres, intitulé *Smyrnæ*, avait chanté l'amour incestueux de Myrrha. Servius et Priscien citent quelques vers de ce poème, dont quelques auteurs ont fait mal à propos une tragédie. Le P. Briet, dans son livre intitulé : *Acute dicta veterum poetarum latinorum*, et P. Pithou, dans son recueil d'anciennes épigrammes, publié en 1590, attribuent à Helvius Cinna cinq épigrammes, *De Achille*, *De Telepho*, *In Xerces (bis)*, *in L. Crassitium*. Ce Crassitius, grammairien, avait publié un mauvais commentaire sur le poème obscur et difficile de Cinna. Vossius, *De Poëtis latinis*, rapporte l'épigramme contre Crassitius, et une autre *in Cn. Pompeium*. Voyez aussi Suétone, dans son livre des *Illustres grammairiens*, Isidore, et Maittaire, dans le *Corpus poetarum*. V—VE.

CINNA (CNÉIUS CORNÉLIUS), était arrière-petit-fils de Pompée, et fut comblé de bienfaits par Auguste. Sénèque, et après lui, Dion Cassius, rapportent que cet empereur, dans la 36^e. année de son règne, ayant découvert un complot que Cinna avait formé contre lui, eut la générosité de lui pardonner, en se contentant de lui reprocher son ingratitude, et qu'en-

(1) Peu de temps après la mort de César, L. Corn. Cinna se dépouilla publiquement des ornements de sa magistrature, disant qu'il les rejetait, comme les ayant reçus d'un tyran, contre les lois; mais il fut bientôt obligé de se soustraire, par la fuite, à l'indignation du peuple, qui chérissait la mémoire de César.

suite il le nomma consul. Cet excès de bonté toucha tellement Cinna, qu'il fut depuis un des plus zélés et des plus fidèles partisans de l'empereur. Ce trait de clémence de la part d'Auguste a souvent été mis en doute, et il est sûr que Tacite et Suétone n'en font aucune mention. De plus, Sénèque met la scène dans les Gaules, et Dion à Rome. Quoi qu'il en soit de la vérité de ce récit, il a fourni à Corneille le sujet de l'une de ses meilleures tragédies. Z.

CINNAMUS (JEAN), notaire de la cour de Constantinople, suivit l'empereur Manuel Comnène dans plusieurs expéditions. Ce prince étant mort l'an 1180 de J.-C., il entreprit d'écrire son histoire, qu'il publia en six livres, qui vont jusqu'à l'an 1176. L'ouvrage n'est pas terminé, soit que l'auteur n'en ait pas eu le temps, soit qu'on en ait perdu une partie. Cette histoire a été publiée pour la première fois, par Corn. Tollius, grec et latin, Utrecht, 1652, in-4°. La meilleure édition est celle que du Cange a donnée avec ses notes sur cet auteur, ainsi que sur Nicéphore Bryenne et Anne Comnène, Paris, 1670, in-fol. Elle fait partie de la Byzantine. Cinnamus est un des meilleurs historiens de cette collection; mais quoiqu'il ait quelques talents, il n'est nullement comparable à Xénophon, ni à aucun des historiens anciens. C—R.

CINO DA PISTOIA, jurisconsulte célèbre et poète italien, naquit à Pistoia en 1270, d'une famille ancienne et distinguée. Le nom de cette famille était *Sinibuldi* ou *Sinibaldi*, et son nom propre *Guittone*, d'où vint le diminutif *Guittoncino*, et par abréviation, à la manière des Florentins, *Cino*. Il commença ses études dans sa patrie, et les finit à l'université de Bologne, où il reçut le baccalauréat.

Ce grade, qui précédait le doctorat, suffisait pour remplir des places de judicature. Cino en occupait une à Pistoia en 1307, lorsque les querelles sanglantes entre les Blancs et les Noirs y prirent un degré de violence qui le força d'en sortir. Il se retira d'abord sur des montagnes qui bordent la Lombardie, chez un de ses amis, qui était comme lui du parti des Blancs, et dont la fille, nommée *Selvaggia*, lui avait inspiré une passion, ou réelle, ou simplement poétique. Il avait toujours joint aux études de son état la culture des lettres et de la poésie, et c'était la belle *Selvaggia* qu'il célébrait dans ses vers. Elle mourut vers ce temps-là même; il descendit alors en Lombardie, en parcourut plusieurs villes, passa en France, et vint à Paris, où il fit quelque séjour. Il était de retour en Italie avant 1314; car ce fut cette année-là même qu'il acheva et publia à Bologne son commentaire sur le code. Il n'avait été que deux ans à l'écrire, ce qui, d'après le volume de cet ouvrage, la difficulté des matières qui y sont traitées, et le profond savoir que l'auteur y déploie, excita une surprise et une admiration générale. Ce fut après le succès éclatant de cette publication qu'il fut reçu docteur en droit, le 9 décembre 1314. Plusieurs universités se disputèrent alors l'avantage de l'avoir pour professeur. Il occupa pendant trois ans une chaire à Trévise, et professa plus long-temps à Pérouse, où il eut pour disciple le célèbre Bartole. On prétend aussi, mais sans preuves, qu'il enseigna dans les universités de Bologne, de Sienné, et même de Paris. Il est certain qu'en 1354, il était un des professeurs de celle de Florence. C'était toujours du droit civil qu'il donnait des leçons; les auteurs qui ont cru qu'il en avait donné de droit canon,

l'ont confondu avec Cino Tebaldi, qui était comme lui de Pistoia, et qui remplissait, dans ce temps-là même, à Florence, la chaire de cette faculté. D'autres se sont aussi trompés en assurant que Cino avait eu pour écóliers Pétrarque et Boccace; cela n'est vrai ni de l'un ni de l'autre. Cino était de retour à Pistoia en 1336; il y tomba malade, fit son testament le 23 décembre, et mourut, soit avant la fin du même mois, soit au commencement de janvier 1337. Son commentaire sur le code effaça tout ce qui l'avait précédé dans ce genre, et a conservé long-temps après la mort de l'auteur une grande réputation; il fut imprimé dans le 15^e. siècle, et réimprimé plusieurs fois dans le suivant. Les trois principales éditions sont: I. *Lectura Domini Cyni de Pistorio super codice*, Pavie, 1483, in-fol.; II. *Cyni de Pistorio famosissimi. legum explanatoris*, etc., *super Digesti veteris lectura*, Lyon, 1526; III. *Cyni Pistoriensis jurisconsulti præstantissimi in Codicem et aliquot titulos primi Pandectarum tomi, id est Digesti veteris doctissima commentaria*, etc., *multo diligentius et emendatius quam antea excussa à jureconsulto celeberrimo Domino Nicolao Cisnero*, etc., Francfort-sur-le-Mein, 1578. Cette édition, donnée par Cisnérus, est la plus estimée. Comme poète italien, Cino est un des meilleurs de ces premiers temps; c'est, de tous les poètes qui précédèrent Pétrarque, celui dont la manière approche le plus de la sienne, et dont les vers ont le plus d'élégance et de douceur. Ses poésies furent recueillies et publiées, pour la première fois, sous ce titre: *Rime di messer Cino da Pistoja jureconsulto e poeta celebratissimo, novellamente poste in luce da Niccolò Pilli*, Rome,

1559, in-8°, réimprimées, avec une seconde partie, à Venise, 1589, par les soins de Faustino Tasso; mais on soupçonne que cette seconde partie n'est pas de la même main que la première. On trouve plusieurs morceaux de Cino parmi les poésies du Dante, qui était son ami, et elles forment une partie considérable de tous les recueils d'anciennes poésies italiennes.

G—É.

CINQ-ARBRES, ou CINQUARBRES (JEAN), en latin, *Quinquarboreus*, né à Aurillac, dans l'Auvergne, au commencement du 16^e siècle, étudia les langues orientales à Paris, sous François Vatable, fut professeur d'hébreu et de syriaque au collège de France en 1554, et mourut doyen des professeurs royaux en 1587. Il publia en 1546 sa *Grammaire hébraïque*, à laquelle il joignit un petit traité *De notis hebræorum*. Elle fut réimprimée en 1549, 1556, 1581; à Venise en 1588, et en 1609 et 1621, in-4°, sous ce titre : *Linguae hebraicæ institutiones absolutissimæ*. L'édition de 1609, in-4°, est due à P. Vignal, qui y ajouta des notes, l'explication latine des mots hébreux, l'alphabet rabbinique, le *Traité de la syntaxe et de la poésie des Hébreux*, de Génébrard, et l'analyse grammaticale du psaume XXXIII du cardinal Bellarmin. Cette édition est en outre remarquable par la beauté des caractères, qui avaient été gravés et fondus par G. Lebé. Cinq-Arbres traduisit aussi en latin, avec des notes, le *Targum* (ou paraphrase chaldaïque) de Jonathan, fils d'Uziel, sur Jérémie. Cette version parut en 1549 et en 1556, in-4°, avec le *Targum* du même Jonathan sur le prophète Osée, qu'il avait donné en 1554, et il y ajouta les paraphrases sur Joel, Amos, Ruth, etc.,

sous le titre suivant : *Targum in Osean, Joëlem, Amosum, Ruth et Threnos*. Il avait fait réimprimer en 1551, in-8°, l'*Évangile de S. Mathieu*, en hébreu, avec la version et les notes de Séb. Munster. Il a aussi traduit en latin plusieurs ouvrages d'Avicenne.

V—VE et J—N.

CINQ-MARS (HENRI COIFFIER DE RUZÉ, marquis DE), second fils d'Antoine Coiffier, marquis d'Effiat, maréchal de France et surintendant des finances, et de Marie de Fourci, naquit en 1620. Ce favori de Louis XIII fut grand-écuyer de France dès l'âge de dix-neuf ans. C'était un des plus beaux hommes et un des esprits les plus agréables de la cour. Il dut au cardinal de Richelieu la grande faveur à laquelle il parvint et la terrible catastrophe qui la suivit. Ce ministre n'avait élevé Cinq-Mars aux honneurs que pour s'en faire un instrument qui lui soumit de plus en plus le faible successeur de Henri IV, aussi ennemi des plaisirs et de la galanterie que ce roi y avait été porté. Les goûts et le caractère de Cinq-Mars étaient bien différents; tout dans sa conduite et dans ses mœurs rappelait le règne précédent, et il disait en parlant de Louis XIII : « Je suis bien malheureux de vivre avec un homme qui » m'ennuie depuis le matin jusqu'au » soir; » mais il supportait cette contrainte dans l'espoir de s'emparer de l'esprit de son maître et de gagner toute sa confiance. Alors il se plia entièrement aux goûts et à l'humeur de Louis, avec lequel auparavant il ne craignait point de se brouiller par de fréquentes disputes. Richelieu s'aperçut qu'au lieu d'un instrument, il s'était donné un rival, et ces deux hommes conçurent l'un pour l'autre une haine invincible. Cinq-Mars conseilla plusieurs fois au roi de faire assassiner

son ministre, et il est certain que le roi entra un moment dans ce projet, dont le cardinal ne tarda pas à être informé. Il en fit parler au roi par le marquis de Mor'emart. « Le » roi, dit le père Griffet, affecta d'en » paraître étonné. » Il écrivit depuis une lettre au chancelier Seguier pour se justifier, non d'avoir écouté les propositions de Cinq-Mars, mais d'avoir jamais donné le moindre assentiment à une pareille action. Cette lettre est très remarquable; c'est la première, la seule peut-être qu'un roi puissant ait écrite pour justifier sa conduite envers un de ses sujets. Cinq-Mars entra dans les intérêts de Gaston, depuis long-temps ennemi déclaré du premier ministre, et contribua au traité que ce prince fit, par l'intermédiaire de Fontrailles, avec les Espagnols. Richeheu, informé de cette alliance, en donne avis au roi. Ce prince hésite, ne sait que croire, ouvre enfin les yeux, dit Millot, et Cinq-Mars est arrêté: il était alors avec la cour à Narbonne. On l'enferma dans la citadelle de Montpellier, où il subit un premier interrogatoire. Il fut ensuite conduit, escorté de six cents cavaliers, au château de Pierre-Encise près de Lyon, où il arriva le 4 septembre 1642, et l'instruction du procès commença dès le lendemain. Le chancelier Séguier, son ennemi personnel, s'était rendu à Lyon dès le 3 août pour faire le procès de ce favori, que le roi, dans une lettre adressée au parlement de Paris, peignait sous les plus noires couleurs. Le cardinal, qui se trouvait à Montpellier, remonta le Rhône jusqu'à Valence, dans un bateau, traînant à sa suite, dans un autre bateau, le fils du célèbre historien de Thou, entouré de gardes. Ce fut à Valence qu'on imagina, pour transporter le cardinal

dont la situation était désespérée, de faire avec des planches une chambre portative, assez grande pour contenir un lit, une chaise et une table. Cette espèce de chambre était couverte d'un damas cramoisi, sur lequel on mettait une toile cirée quand il pleuvait. Il arriva ainsi à Lyon le 3 septembre, porté par ses gardes, pour y diriger la procédure, et pour redoubler, par sa présence et par ses avis, l'activité du tribunal, ou plutôt de la commission. Il en repartit le 12 au matin, tellement certain de la condamnation, que, dès la veille, il avait ordonné les préparatifs de l'exécution. Les preuves eussent été insuffisantes, si le faible Gaston n'eût tout révélé pour obtenir sa grâce. Le roi disait de ce prince: « Ne me parlez » pas de la fidélité de mon frère; on » sait assez qu'il n'en a point et qu'il » n'en a jamais eu pour moi. » La maréchale d'Effiat écrivit au cardinal pour le prier de sauver la vie à son fils; elle en reçut une réponse très dure, mais dans laquelle le ministre dissimulait ses ressentiments personnels, et cherchait à justifier la rigueur de sa conduite par les intérêts de l'état; prétexte banal qui a servi, en tant d'occasions, à masquer l'exercice de vengeances particulières. Cinq-Mars, qu'on appelait *M. le Grand*, fut condamné à mort avec de Thou, et exécuté sur la place des Terreaux, le 12 septembre 1642. Son corps fut porté dans l'église des Feuillants, et enterré devant le grand autel. Il n'était âgé que de vingt-deux ans. Cinq-Mars avait été condamné à subir, avant son supplice, la question ordinaire et extraordinaire. Il témoigna sa surprise qu'un homme de son rang, qui n'avait rien dissimulé, fût soumis à cette cruelle formalité. Le P. Malavalette, son confesseur, le rassura, et lui dit

qu'il avait obtenu qu'on le présenterait seulement à la question, mais qu'il n'y serait point appliqué; cependant il eut une grande frayeur lorsqu'il entra dans la chambre et qu'on l'eût attaché au banc. Il monta sur l'échafaud et reçut le coup de la mort avec un grand courage. Le bourreau s'était cassé la jambe quelques jours auparavant, et ce fut un homme de la lie du peuple qui fit son office ce jour-là; il reçut cent écus pour cette exécution. On lit dans beaucoup de mémoires, et même dans quelques historiens, que le jour de l'exécution le roi regarda plusieurs fois à sa montre pour voir l'heure, et qu'il disait: « M. le Grand fait actuellement une vilaine grimace. » Il n'y a nulle vraisemblance que ce mot atroce soit échappé à ce prince, qui était alors à St.-Germain-en-Laye, et qui ne pouvait savoir dans cet éloignement le jour et bien moins encore l'heure du supplice de son favori. — La sœur du marquis de Cinq-Mars, Marie d'EFFIAT, fut la fondatrice du monastère de la Croix, au faubourg St.-Antoine, à Paris, et elle y mourut le 15 août 1692, à l'âge de soixante-dix-huit ans (V. F. A. de THOU).

M—T.

CINTRA (PIERRE DE), navigateur portugais, gentilhomme ordinaire du roi, fut envoyé en 1462, avec deux caravelles, pour continuer les découvertes le long de la côte de Guinée. Après être arrivé aux îles situées à l'embouchure du Rio-Grande, terme des voyages précédents, il ne put tirer aucune information des habitants, dont les interprètes ne connaissaient pas la langue. Il prolongea la côte jusqu'au cap Mesurade par les 7° de latitude N., reconnaissant les bouches des fleuves et les caps auxquels il donna des noms. Au-delà de Mesurade, les Portugais nommèrent une forêt im-

mense d'arbres verts, le *bois de Ste.-Marie*. Quelques canots des naturels s'approchèrent des vaisseaux; trois nègres vinrent à bord d'une caravelle; on en laissa aller deux, et l'on en retint un, conformément aux ordres du roi de Portugal, qui espérait que parmi les nègres très nombreux dans son royaume, il s'en trouverait quelqu'un qui comprendrait le langage de ceux que l'on amènerait. En effet, Cintra l'ayant amené en Portugal, une femme esclave vint à bout de le comprendre par un idiome qui n'était pas le leur, mais que tous deux avaient appris; on le traita fort bien, et l'année suivante on le renvoya dans son pays. Cintra avait été accompagné dans son expédition par un Portugais qui avait servi de secrétaire à Cada-Mosto, et qui, à son retour, le présenta à son ancien maître; tous deux lui racontèrent les détails de leurs découvertes, et Cada-Mosto en écrivit l'histoire qu'il a publiée. On la trouve dans le tome 1^{er}. du recueil de Ramusio, dans le tome 1^{er}. du recueil de Temporal, intitulé: *Historiale description de l'Afrique, plus cinq navigations au pays des Noirs*, Lyon, 1556, 2 vol. in-fol.; enfin dans le *Novus Orbis*, de Grynæus, où Cintra est appelé *Zinzia*. Sa relation est succincte, mais exacte; il n'a pas assez d'expressions pour louer la belle végétation de la côte qu'il a suivie. Il donna le nom de *Sierra Leona* à une montagne; parce que le choc des nuages qui en couvraient la cime produisait un bruit semblable à celui du tonnerre. Cintra retourna en Afrique en 1482, sur une flotte commandée par Diégo d'Azambuja, qui poussa sa course jusqu'à la Mina, où l'on bâtit un fort. — Gonzalès DE CINTRA, autre navigateur portugais, fit, en 1441, un voyage à la côte d'Afrique avec Nuño Tristau, et

côûrût de grands dangers dans une incursion qui eut lieu à l'endroit nommé *Puerto del Cavallero*. Renvoyé à la côte d'Afrique en 1445, un More qu'il avait reçu à bord l'engagea à se diriger sur Arguin, et s'enfuit pendant la nuit avec un de ses compatriotes. Cintra s'embarqua aussitôt dans un canot avec douze hommes, pour punir le More de sa perfidie. Ayant négligé d'observer l'heure de la marée, il échoua; attaqué au point du jour par deux cents Mores, il fut tué avec sept de ses compagnons; les cinq autres rejoignirent leur vaisseau à la nage. On donna le nom d'*Angra de Gonzalès de Cintra*, à la baie où les premiers Portugais furent tués. Cette baie, désignée sous le même nom sur la carte d'Afrique de d'Anville, est à quatorze lieues au sud du Rio do Ouro. E—s.

CIOFANO (HERCULE), orateur et poète, né à Sulmone au commencement du 16^e. siècle, fut le disciple de Muret, et profita des leçons de cet habile maître. On a la preuve de son savoir dans ses *Commentaires sur les Métamorphoses d'Ovide*, son compatriote, où le désir de se montrer érudit ne nuit point à l'élégance et à la pureté du style. Ils furent imprimés à Venise, par Alde le jeune, en 1575, in-8°. Le succès qu'eurent ces *Commentaires* engagea l'auteur à continuer ce travail sur les autres ouvrages d'Ovide. Toutes ses notes sur cet ingénieux poète ont été imprimées avec la vie d'Ovide et la description de Sulmone, à Anvers, Plantin, 1585, in-8°; on les a réimprimées dans l'édition d'Ovide, avec les observations d'autres savants, Francfort, 1601, in-fol., et enfin dans la belle édition donnée par Burmann en 1727, 4 vol. in-4°. On a encore de Ciofani, *Adverbia localia*,

Sulmone, 1584, in-4°, et quelques autres opuscules. Muret parle de lui avec éloge dans plusieurs de ses lettres. Scaliger, Scioppius, Manuce; s'accordent également à louer son talent, son érudition et sa modestie; ainsi que son désir continué d'obliger. W—s.

CIONACCI (FRANÇOIS), prêtre et littérateur florentin du 17^e. siècle; n'est connu que par une édition qu'il a donnée des *Poesie sacre*, de Laurent de Médicis, surnommé le *Magnifique*; de Lucrece Tornabuoni; sa mère, et de deux autres Médicis, à Florence, 1680, in-4°. Les poésies de Laurent forment la plus grande partie du volume; c'est une *Représentation*; ou espèce de drame pieux de S. Jean et de S. Paul, suivie de prières, *orazioni*, et d'hymnes ou cantiques, *laude*; le tout est précédé d'observations savantes et curieuses de l'éditeur, sur ces différentes espèces de poésies sacrées, sur les drames appelés *Représentations*, sur les *Oraisons* et sur les cantiques ou laudes. Comme *lauda*; qui signifie en italien *hymne* ou *cantique*, ressemble au mot latin *laudes*; (*louanges* ou *éloges*), les savants auteurs du *Dictionnaire universel; historique et critique*, qui savent peut-être un peu de latin, ayant trouvé, dans un petit dictionnaire italien, que l'éditeur avait joint à ces poésies des observations *sopra le LAUDE in generale*, etc., n'ont pas manqué de mettre dans leur article, qu'il avait enrichi ce recueil de plusieurs *notes et observations sur les LOUANGES en général*, ce qui a, comme on peut le voir, beaucoup de rapport avec les *poésies sacrées* de Laurent de Médicis et de sa famille. G—É.

CIONE. Voy. ORCAGNA.

CIPIERRE, ou SIPIERRE (PHILIBERT DE MARSILLY, seigneur de),

gouverneur de Charles IX, distingué par sa bravoure, ses lumières et sa probité, naquit d'une famille noble dans le Mâconnais; obtint une compagnie de cinquante hommes d'armes, et dut aux Guise son élévation. En 1551, il fut fait prisonnier, avec Dandelot, sous les murs de Parme. Il faisait alors partie d'une troupe de volontaires français qui étaient venus chercher en Italie la gloire au milieu des dangers. En 1560, il était lieutenant-général de la ville d'Orléans, lorsque François II fit son entrée dans cette ville, à la tête de douze cents lances et de sept à huit mille hommes de vieille infanterie. Cipierre avait ordonné, sous peine de la vie, à tous les habitants, de déposer leurs armes à l'hôtel de ville. Il leur ordonna de les reprendre pour la cérémonie de l'entrée du monarque, et de les déposer de nouveau quand elle fut terminée. Deux ans après, la guerre civile était déclarée; Dandelot, frère de Coligni, commandait dans Orléans, et Cipierre assiégeait cette ville avec le duc de Guise. Il dirigea si heureusement une attaque sur le faubourg du Portreau, que la ville eût été emportée si l'armée royale n'avait manqué d'artillerie: « Mon bon homme, écrivit le soir » même le duc de Guise à Gonnor, je » me mange les doigts, quand je pense » que si j'eusse eu six canons de plus, » cette ville était à nous. » Cipierre avait été nommé, à la recommandation des Guise, gouverneur de Charles IX, lorsque ce prince n'était encore que duc d'Orléans. En 1560, il assista aux états d'Orléans, debout derrière le trône de son disciple et de son maître. Sa vigilance et son austerité avaient dû déplaire dans une cour livrée aux intrigues et à la corruption. Les calvinistes voyaient avec dépit qu'il élevât le monarque dans un res-

pect soutenu pour la religion catholique; ils osèrent s'en plaindre à l'assemblée de Pontoise, et désigner l'amiral de Coligni pour surintendant de l'éducation du jeune roi. La reine mère, qui penchait alors vers Coligni, n'osa cependant le nommer, et choisit Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, et frère du duc de Montpensier. En l'établissant surintendant de l'éducation de son fils, elle pensait que Cipierre donnerait sa démission; mais il ne se trouva point humilié de se voir subordonné à un prince du sang. Ce dernier, sans avoir encore abandonné l'ancienne religion, servait la nouvelle, et ne négligeait rien pour favoriser ses progrès. Ceux qui la professaient ne furent plus écartés de la familiarité du jeune roi. On lui laissa lire, ainsi qu'à ses frères, ainsi qu'à sa sœur, les livres de la réforme, et l'on joua devant Charles IX des farces indécentes, qui avaient pour but de tourner en dérision les cérémonies de l'église romaine. Cependant, en 1562, le parti catholique reprit le dessus à la cour, et Cipierre recouvra la confiance de son élève et l'estime de Catherine. Il obtint le gouvernement de l'Orléanais et du Berri: il était depuis deux ans conseiller d'état. En voyant au conseil de Catherine Cipierre et l'hôpital, et dans l'éducation de Charles IX, Amyot et Cipierre, on s'étonne de trouver, à cette époque de l'histoire, un prince si faible et si dissimulé, un gouvernement si versatile et si malheureux: « Ce » fut, dit Brantôme, le maréchal de » Retz, florentin, qui pervertit ce » prince, et lui fit oublier la bonne » nourriture que lui avait donnée le » brave Cipierre. » Se sentant atteint d'une maladie mortelle, Cipierre donna à Charles IX et à Catherine de sages avis pour la réconciliation des

Guise avec les Coligni. Il partit ensuite pour les eaux de Spa ; mais il mourut en route, à Liège, sur la fin de septembre 1566 : « C'était, dit l'historien » de Thou, un homme de bien et un » grand capitaine, qui n'avait rien plus » à cœur que la gloire de son élève et » la tranquillité de l'état. » V—VE.

CIPIERRE [1] (RENÉ DE SAVOIE, communément appelé), fils de Claude de Savoie, comte de Tende, gouverneur et grand-sénéchal de Provence, prit parti pour les calvinistes dans les guerres civiles qui éclatèrent sous le règne de Charles IX. En 1567, il s'empara de Sisteron, et leva des troupes en Provence par ordre du prince de Condé. En même temps, de semblables levées s'exécutaient dans le Dauphiné, le Languedoc, la Guienne, l'Anvergne et le Bourbonnais. Cipierre, réuni à Crussol d'Acier, à Mouvans, au baron de Bar, à Céreste et à plusieurs autres chefs, s'empara, conjointement avec eux, des citadelles de Nîmes et de Montpellier. Il retourna ensuite vers Sisteron pour observer Simiane de Gordes et Maugiron. Cipierre était un esprit modéré dans un temps d'effervescence et d'exaltation. Il devint suspect à tous les partis, et même son frère aîné, le comte de Sommerive, se déclara son ennemi. Cipierre revenait de Nice, où il était allé voir le duc de Savoie, son parent; il avait une suite de trente-cinq personnes; arrivé près de Fréjus, il est averti qu'une troupe est embusquée pour l'attendre dans un bois qu'il va traverser. Il se détourne, et se hâte de gagner Fréjus par un autre

chemin; mais les trois cents hommes dont l'embuscade était composée et qui l'avaient poursuivi, entrent dans la ville avec lui. Gaspard de Villeneuve, seigneur des Arcs, qui commande cette troupe, fait à l'instant sonner les cloches, soulève le peuple, et marche à la maison où Cipierre s'est renfermé. Les consuls, craignant pour sa vie, ne négligent rien pour arrêter le désordre. Ils obtiennent enfin que la populace se retire, à condition que Cipierre et les gens de sa suite rendront les armes. Cette condition remplie, la populace s'éloigne. Des Arcs enfonce alors les portes de la maison, et fait massacrer tous ceux qui s'y trouvent; mais, ne voyant point parmi les morts le jeune Cipierre que les magistrats avaient fait évader, il feint d'être inquiet pour sa vie, et demande avec instance qu'on le remette entre ses mains, seul moyen, disait-il, de le sauver des fureurs populaires. Les consuls, trompés et tremblants, font paraître Cipierre, et aussitôt il expire percé de coups. On crut dans le temps que Sommerive, son frère, ne fut point étranger à cet horrible assassinat, et qu'il avait été secrètement ordonné par la cour. Ce qui fortifia cette dernière conjecture, c'est que dans le même temps un des gens de Cipierre, envoyé en mission à Paris, fut assassiné auprès du Louvre, sans autre motif présumable que celui de s'emparer des lettres et des ordres secrets qu'il pouvait avoir pour son maître. De Thou raconte que les protestants, calculant les meurtres qui furent commis en 1567 et en trois mois, portaient à plus de dix mille le nombre de leurs frères qui, dans ce court espace de temps, étaient tombés en France sous le fer des assassins; et cet historien, qui ne paraît pas toujours impartial, se contente

(1) Cette famille existait encore en Provence au 18^e siècle, dans la personne de Bruno de Cipierre, chevalier de St. Louis, capitaine d'une des galères du roi, et qui avait deux fils officiers de marine au département de Toulon.

d'ajouter : « Je crois qu'ils exagèrent » raient. »

V—VE.

CIPRIANI (JEAN-BAPTISTE), peintre et graveur à l'eau forte, naquit à Pistoia en 1752, et mourut à Londres en 1785. On ignore de quel maître il fut élève ; seulement, on sait qu'il vint à Rome à l'âge de dix-huit ans, pour se perfectionner dans son art, et que ses talents lui acquirent bientôt une brillante réputation. Quelques Anglais, amis des arts, qui s'y trouvaient, l'engagèrent à venir à Londres. Il se rendit à leurs instances, et fut un des premiers membres de l'Académie royale, fondée en cette ville en 1769. Les Anglais ont toujours beaucoup goûté la manière de peindre de Cipriani. Son dessin a de la correction, ses airs de tête sont pleins de grâce et d'agrément. Cipriani avait beaucoup étudié les ouvrages du Corrège. On voit dans tous ses tableaux qu'il cherche à imiter l'inimitable candeur que ce grand maître sait si bien donner à ses figures ; son coloris est harmonieux, et l'effet général de ses compositions séduisant. Il a dessiné pour l'*Orlando furioso* de l'Arioste une suite de petites compositions, où l'on trouve toute la grâce et l'esprit de son talent. Celle du 55^e. chant représente des cygnes qui sauvent du Léthé les noms des grands poètes ; au bec d'un de ces oiseaux, Cipriani a mis son nom dans un médaillon si petit, qu'il faut un microscope pour distinguer les lettres. Il a encore gravé avec le même esprit plusieurs pièces, tant de sa composition que d'après différents maîtres, et, entre autres, une *Descente de Croix*, d'après Van Dick, qui est extrêmement rare. Plusieurs jolies estampes de Bartolozzi sont gravées d'après les compositions de Cipriani.

A—S.

CIRCIGNANO (NICOLAS), dit *Po-*

merancio, parce qu'il naquit à Pomerancia en Toscane en 1516, était déjà assez bon peintre lorsqu'il vint à Rome. Les nouvelles études qu'il fit dans cette capitale le placèrent en peu de temps au rang des meilleurs artistes. Sa manière de composer était grande et hardie, son dessin pur et correct. Il fut jugé digne de travailler aux loges et aux salles du Vatican. Il savait travailler la fresque d'une manière grande, et il entendait surtout parfaitement l'art de peindre de vastes compositions d'appareil. On voit de lui de très grands ouvrages dans St.-Laurent in Damaso, tel que le martyr de ce saint. Circignano mourut à Rome en 1588, âgé de soixante-douze ans, laissant un fils surnommé comme lui *il Pomerancio* (Antoine), qui fut son élève et qu'il associa à ses principaux ouvrages. On trouve dans les tableaux d'Antoine la même franchise dans le dessin, une manière de peindre grande et décidée. Ces deux peintres ont fait en commun presque toutes les grandes compositions que nous avons citées. Antoine fit pour des thèses plusieurs dessins qui furent gravés de son temps ; on y retrouve le talent de composition qui recommande ses peintures. Antoine Circignano mourut à Rome en 1619, âgé de soixante ans.

A—S.

CIREY (JEAN DE), né à Dijon, entra fort jeune dans l'ordre de Cîteaux, dont il fut nommé abbé-général en 1476, et mourut le 27 décembre 1505. On a de lui : I. *Collectio privilegiorum ordinis Cisterciensis*, Dijon, 1491, in-4^o, réimprimée par Plantin d'Anvers, en 1650 ; II. *Capitulum generale Cisterciense*, Dijon, 1490. Il a laissé en manuscrit un *Chronicon breve rerum in Burgundie ducatu gestarum*, à 1475 ad 1480 ; *Chronicon Cister-*

ciense, qui ne va que jusqu'au 14^e. siècle, et un *Catalogue* des manuscrits que possédait l'ordre de Cîteaux. C'est à tort qu'Oudin lui attribue un *Compendium Cisterciense*. D. L.

CIRILLO (BERNARDIN), d'Aquila, dans l'Abruzze, fut secrétaire de la chambre royale à Naples; il passa ensuite à Rome, y devint protonotaire et secrétaire apostolique, archi-prêtre de la *Santa-Casa* de Lorette, chanoine de Ste.-Marie-Majeure, et enfin, sous Paul IV, commandeur du fameux hôpital du St.-Esprit in *Saxiâ*. Il mourut à soixante-quinze ans, le 15 juillet 1575, selon son épitaphe, rapportée par le Toppi, dans sa *Bibliothèque napolitaine*. Il n'était donc pas secrétaire de la chambre royale de Naples en 1487, comme le marque le même Toppi, quoiqu'il cite avec beaucoup de soin la pièce tirée des grandes archives de cette chambre qui le prouve. Ce sont là de ces difficultés qui pourraient arrêter long-temps, si l'on avait le moindre intérêt à les résoudre; mais tout ce qu'il importe de savoir de ce Cirillo, c'est qu'il a laissé un ouvrage historique intitulé : *Gli Annali della città dell' Aquila con l'istoria del suo tempo*, Rome, 1570, in-4^o, où l'on trouve sur cette petite ville, qui a été sujette à beaucoup de révolutions, quelques détails intéressants. (Voy. l'article Salvator MASSONIO, ou plutôt *Mausonio*. G—É.

CIRILLO (NICOLAS), médecin et physicien, né près de Naples, en 1671, fut nommé professeur de physique à l'université de cette ville, en 1705, et, l'année suivante, second professeur de médecine-pratique. En 1718, il fut associé à la société royale de Londres, dont Newton était alors président. Il mourut à Naples en 1754, âgé de soixante-trois ans. Il fut chargé d'observer et d'écrire les *Éphé-*

mérides météorologiques de Naples, et publia successivement : I. une *Dissertation sur l'usage de l'eau froide dans les fièvres*, insérée dans le 56^e. volume des *Transactions philosophiques*; II. *Mémoire sur les tremblements de terre*, à l'occasion de celui que l'on avait ressenti à Naples, en 1751 (*Transactions philosophiques*, vol. 58^e.); III. deux dissertations, dont l'une *sur le vif-argent*, et l'autre *sur le fer*. D—P—s.

CIRILLO (DOMINIQUE), de la même famille que le précédent, né en 1754, à Grugno, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, montra dès sa tendre jeunesse une passion ardente pour l'étude, et surtout pour la médecine, dont il cultiva toutes les branches avec un égal succès. Le professeur de botanique Pedillo étant mort, un concours fut ouvert pour lui désigner un successeur; Cirillo, très jeune encore, se présenta, et obtint la chaire. Quelques années après, il accompagna lady Walpole en France et en Angleterre, et profita de son séjour à Paris pour visiter les hommes célèbres et les établissements utiles de cette capitale. Il s'attacha par les liens d'une estime réciproque à Nollet, à Buffon, à d'Alembert, et plus particulièrement à Diderot. L'Angleterre lui fournit les moyens de se livrer à son goût pour l'histoire naturelle et les arts. Il suivit à Londres les leçons de Guillaume Hunter, et la société royale l'accueillit parmi ses membres. De retour dans sa patrie, Cirillo fut nommé professeur de médecine-pratique, puis de médecine-théorique. Il exerçait sa profession avec un désintéressement et une noblesse malheureusement trop rares. Quoique médecin de la cour, et sans cesse appelé dans les palais des riches, il volait avec autant et peut-être plus de zèle à la chau-

mière du pauvre, qu'il aidait de ses conseils et de sa bourse. Lorsqu'il fut nommé, en 1779, pensionnaire de l'académie des sciences et belles-lettres de Naples, il obtint d'être transféré parmi les membres honoraires : cependant personne ne fut plus assidu aux séances de l'académie ; personne ne prit une part plus active à ses travaux. Les révolutions politiques vinrent troubler le repos que goûtait ce vénérable philanthrope. Les armées françaises étant entrées dans Naples le 23 janvier 1799, y établirent une constitution républicaine, et Cirillo fut proclamé représentant du peuple. Il refusa d'abord cette nouvelle dignité ; mais lorsque la tempête révolutionnaire fut un peu calmée, et le nouveau gouvernement fixé sur des bases en apparence plus solides, Cirillo crut devoir répondre à la confiance générale. Nommé membre de la commission législative, il en fut, dès le second mois, élu président. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de sa conduite, c'est que, lancé tout à coup dans une carrière aussi épineuse, il s'occupa constamment à faire le bien et à empêcher le mal. Quoique forcé d'abandonner l'exercice de la médecine pour se livrer aux fonctions de législateur, il ne voulut point en accepter les émoluments. Six mois ne s'étaient pas encore écoulés, et la république parthénopeenne n'existait déjà plus. Le roi Ferdinand rentra à Naples le 15 juillet 1799, et son retour fut signalé par des supplices. Cirillo, qui, en vertu d'une capitulation, s'était embarqué pour Toulon, fut poursuivi, arraché du vaisseau qui le portait, et renfermé dans un cachot. Lord Nelson et Guillaume Hamilton employèrent tout leur crédit pour le sauver, et se flattaient d'avoir réussi ; car il ne s'agissait que de manifester des signes de

repentir, et d'implorer la clémence du souverain. Cirillo préféra la mort à cet acte de soumission, qu'il regarda comme une rétractation humiliante. Fort du témoignage d'une conscience irréprochable, il termina sur l'échafaud une existence consacrée tout entière au bonheur, au soulagement et à l'instruction de ses semblables. Si l'on réfléchit que ce médecin avait une pratique très étendue, et remplissait divers emplois qui absorbaient une grande partie de son temps, on sera étonné du nombre, de l'importance et de la variété de ses ouvrages : I. *Ad botanicas institutiones introductio*, Naples, 1771, in-4°. (2^e édition) ; II. *Fundamenta botanica, sive philosophiæ botanicæ explicatio*. Cet ouvrage, dont la 3^e édition a été publiée à Naples en 1787, 2^e vol. in-8°, fig., est un excellent commentaire de la philosophie botanique de Linné. L'auteur y déploie de vastes connaissances sur la physiologie végétale. Le second volume contient des observations précieuses sur les vertus des plantes. III. *De essentialibus nonnullarum plantarum characteribus*, Naples, 1784, in-8°. ; IV. *Nosologiæ methodicæ rudimenta*, Naples, 1780, in-8°. ; V. *Osservazioni pratiche intorno alla lue venerea*, Naples, 1783, in-8°. ; Venise, 1786, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par le docteur Auber, sous un titre aussi fastueux que celui de l'original est modeste : *Traité complet et Observations pratiques sur les maladies vénériennes, ou Nouvelle Méthode de guérir radicalement la syphilis la plus invétérée*, Paris, 1803, in-8°. J. G. Dæhne l'avait déjà traduit en allemand en 1790, Leipzig, in-8°. VI. *Riflessioni intorno alla qualità delle acque adoperate per la concia de' cuoj*, Naples, 1786,

in-8°. (2°. édition) ; VII. *le Virtù morali dell' asino, Discorso accademico del signor dottor N. N.*, Nice, 1786, in-8°, esquisse philosophique tracée avec beaucoup d'esprit et une grande pureté de style ; VIII. *la Prigione e l'ospedale, Discorsi accademici del dottor D. C.*, Nice, 1787, in-8°. Frappé du spectacle hideux dont il venait d'être témoin, Cirillo exhale son indignation ; il forme des vœux, et propose des moyens pour améliorer le sort des malheureux renfermés dans les prisons et dans les hôpitaux. IX. *Plantarum rariorum regni Neapolitani Fasciculus primus, cum tabulis æneis*, Naples, 1788, in-fol. ; *Fasciculus secundus*, 1793. Chaque fascicule de cette Flore est orné de douze planches superbes. On y trouve plusieurs espèces de plantes rares, et quelques-unes entièrement nouvelles : *Scabiosa crenata* ; *Lamium bifidum* ; *Convolvulus stoloniferus* ; etc. X. *Entomologiæ Neapolitanæ Specimen primum*, Naples, 1787, in-fol. Les douze planches magnifiques dont ce bel ouvrage est orné ont été dessinées par l'auteur, et gravées par Clener. L'immortel Linné déclare, dans son *Systema naturæ*, qu'il est redevable à Cirillo de la connaissance de plusieurs insectes, tels que le *gryllus nasutus turritus*, la *phalæna rorella*, etc. XI. *Metodo di amministrare la polvere antifebbrile del dottor James*, Naples, 1794, in-8°. Cet opuscule renferme un système ingénieux sur les fièvres. On trouve dans les *Transactions philosophiques* (tome LX) deux mémoires de Cirillo, l'un sur la manue de Calabre, l'autre sur la tarentule : ce dernier a été traduit en allemand par Büsching. Le chevalier Banks a dans sa bibliothèque un manuscrit de Cirillo, intitulé : *Institutiones botan-*

nicæ juxtà methodum Tournefortianum, in-folio de 119 pages. Son dernier ouvrage est un traité sur le *Cyperus papyrus*, imprimé à Parme. A cette notice bibliographique, on pourrait ajouter des discours académiques en latin et en italien, qui se distinguent par une élégance soutenue, par des vues fines, par des idées souvent neuves, et toujours lumineuses. C.

CIRINO (ANDRÉ), ecclésiastique de Messine, né en 1618, d'une famille noble, entra chez les clercs réguliers en 1634, et mourut à Palerme le 6 septembre 1664. Il a publié : I. *Variarum lectionum, sive de venatione heroum libri II*, Messine, 1650, in-4°. ; II. *De naturâ et solertia canum liber*, Palerme, 1653, in-4°. Ce dernier ouvrage traite particulièrement de l'histoire naturelle des chiens et de la manière de les dresser pour la chasse. III. *De naturâ piscium*, Palerme, 1653, in-4°. IV. *Istoria della peste*, Gènes, 1656, in-4°. ; V. *Antiquarum lectionum de urbe Româ ejusque rege Romulo liber*, Palerme, 1665, in-fol., réimprimé dans le *Nov. Thesaur.* de Salengre. D—P—s.

CIRO-FERRI. V. FERRI.

CIRON (INNOCENT), chancelier de l'église et de l'université de Toulouse, où il était professeur en droit, publia, en 1645, *Opera in jus canonicum*, in-fol., réimprimé par les soins de Riegger, Vienne, 1761, in-4°. (V. aussi BRUNQUELL.) Il mourut vers l'an 1650. — CIRON (Gabriel de) fut aussi chancelier de l'église et de l'université de Toulouse, et se signala par son savoir. Député à l'assemblée du clergé, en 1656, il y proposa de faire imprimer, aux dépens du clergé, les *Instructions de S. Charles Borromée*, ce qui fut exécuté pour arrêter les désordres que causait la morale relâchée

contre laquelle cette assemblée s'éleva avec tant de force. Il concourut avec M^{me}. de Mondonville à l'institution de la congrégation des Filles de l'enfance. Ce fut entre ses bras que mourut à Pézénas le prince Armand de Conti. Pendant la peste qui ravagea Toulouse en 1609, Gabriel de Ciron exposa sa vie avec intrépidité pour procurer aux malades les secours spirituels et temporels. Le P. Dumas, prêtre de la doctrine chrétienne, a fait en latin l'éloge de Ciron. A. B—T.

CIRUELO (PIERRE), né dans le 15^e. siècle, à Daroca, dans l'Arragon, fut nommé, par le cardinal Ximènes, professeur de théologie et de philosophie à l'université d'Alcala, nouvellement fondée, et acquit dans l'exercice de cet emploi une réputation très étendue. Il y prononça, en 1517, l'oraison funèbre de ce cardinal, et il fut l'un des instituteurs de Philippe II. Ciruelo obtint, en récompense de ses services, un canonicat à la cathédrale de Salamanque, et mourut en cette ville vers 1580, âgé de plus de quatre-vingts ans. Ses principaux ouvrages sont : I. une édition du traité de Bradwardin, *De arithmetica speculativa*, 1495, in-4^o. ; II. *Liber arithmetice practice qui dicitur algorithmus*, 1495, in-4^o, goth. Il publia ces deux ouvrages à Paris, où il fut reçu docteur. III. *Cursus quatuor mathematicarum artium liberalium*, Alcala, 1516, in-fol. Ciruelo est l'éditeur de ce recueil, qui contient deux petits traités de mathématiques de Boèce, les éléments de géométrie d'Euclide, et la perspective d'Alhazen : il a ajouté des notes à ces différents ouvrages. IV. *Expositio libri missalis peregregia ; addita sunt de arte prædicandi ; de arte memorandi ; et de correctione kalendarii*, Alcala, 1528, in-fol., ouvrage d'une grande

érudition. Dans son traité de la mémoire, Ciruelo avertit qu'on ne doit se servir que modérément des règles qu'il donne, attendu qu'on ne peut obtenir par leur moyen une grande mémoire qu'aux dépens du jugement et de l'imagination, exemple de bonne foi qui n'a pas trouvé d'imitateurs (V. Jean BELOT). V. *Quæstiones paradoxæ X*, etc., Salamanque, 1558, in-4^o. Il y traite des dictionnaires grammaticales, de la rarefaction des corps, du paradis terrestre, de la cabale, etc. VI. *Apotelesmata Astrologiæ humanæ, hoc est de mutationibus temporum*, Alcala, 1521, livre estimé des compatriotes de l'auteur. André Schott dit qu'il y répond aux arguments de Pic de la Mirandole, contre les astrologues. VII. *Hexameron theologale contra pestilencia*, Alcala, 1519, in-4^o.

V—VE et W—S.

CISINGE (JEAN DE), ou *Janus Pamponius*, poète latin du 15^e. siècle, né le 29 août 1454, dans un village de Hongrie, près de l'embouchure de la Drave. Ses parents, quoique nobles, étaient pauvres, et sa mère consacra la majeure partie de ce qu'elle gagnait par le travail de ses mains à payer les premiers maîtres qu'elle lui donna. Lorsqu'il eut atteint sa 15^e. année, l'évêque de Varadin, son oncle maternel, l'envoya à ses frais en Italie, où se rendaient, de toutes les contrées de l'Europe, ceux qui voulaient obtenir quelque réputation dans les sciences et les arts. Jean s'arrêta à Ferrare, où Guarino de Vérone enseignait avec une grande célébrité les lettres grecques et latines ; il y fit des progrès si rapides, qu'à seize ans il était regardé dans cette ville comme un prodige, et s'était attiré l'admiration et la bienveillance du prince qui y régnait, ainsi que de l'évêque de Modène. Ce der-

nier surtout lui en donna des preuves touchantes, en payant de ses deniers une petite dette que Jean avait contractée envers Guarino, et qu'il voulait voir acquitter avant de retourner en Hongrie, où sa mère, devenue veuve, le rappela quatre ans après s'être séparée de lui. Son oncle qui le revit alors, fut ravi du développement de son esprit, et le renvoya bien vite en Italie, pour qu'il y profitât de tout ce qu'il pouvait encore y apprendre. Jean y resta jusqu'en 1458, époque à laquelle il retourna dans son pays. Peu de temps après, le pape Pie II le nomma, quoiqu'il n'eût que vingt-six ans, évêque de la ville de Cinq-Églises, dans la basse Hongrie. Il fut ensuite obligé de porter les armes contre les Turks, en vertu des lois de l'état, qui forçaient tous les hommes à prendre les armes dans les dangers de la patrie. Il ne se montra pas très brave dans les combats; lui-même avoue, dans une de ses poésies, qu'il croyait ne devoir pas s'exposer au péril, par la raison que, si les poètes se faisaient tuer, il ne resterait personne pour chanter les exploits des héros :

Quod si pugnantem rapiat sors ulla poetam,
Quis vestras mortes, funera vestra canet?

Le roi de Hongrie (Mathias) jugea qu'il valait mieux l'envoyer au pape pour obtenir des secours contre les Turks; et dans cette ambassade, Jean se conduisit beaucoup mieux que sur les champs de bataille. Ce monarque lui céda le privilège de faire exploiter à son profit les mines d'or et d'argent qui se trouvaient dans le diocèse de Cinq-Églises : ce qui valut à ce jeune prélat un revenu de 20,000 sequins (250,000 fr.). Les magnats de Hongrie ayant, en 1471, tramé une conspiration pour détrôner Mathias, Jean, soupçonné d'être entré dans ce com-

plot, prit la fuite, et sa complexion délicate lui rendant insupportables les fatigues de sa vie errante, il mourut vers la fin de 1472, à l'âge de trente-huit ans. Le bon roi Mathias, s'étant laissé persuader ensuite que Jean était innocent, permit qu'on apportât son corps dans son diocèse, et qu'on lui rendit les honneurs funèbres. Ses amis écrivirent sur sa tombe une épitaphe, où, le représentant comme une victime de l'envie, ils disaient que c'était lui qui le premier avait amené les muses dans leur pays. La plupart de ses poésies sont très licencieuses, et il y fait même suspecter sa croyance religieuse en parlant des choses sacrées avec peu de respect. Son nom de baptême lui ayant paru ignoble, et son nom de famille trop anti-poétique, il changea le premier en celui de *Janus*, et le second en celui de *Pannonius*. Il fut lié d'amitié avec les hommes les plus doctes de l'Italie, tels que François Arétin, Æneas Sylvius Piccolomini, etc., etc., qui tous parlent de lui avec éloge dans leurs écrits; et en 1458, le célèbre peintre André Mantegna voulut faire son portrait, en le peignant à table avec son ami Galeotto Marzio, qui lui avait communiqué le goût de la poésie latine. On imprima à Venise, en 1555, un recueil de ses poésies; elles se retrouvent ensuite dans les *Delitiæ poetarum Hungarorum*, vol. in-16, Francfort, 1619. Il en a été fait à Utrecht, en 1784, une édition plus complète, sur des manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne, sous le titre de *Jani Pannonii operum*, etc., 2 vol. in-8^o.; c'est d'après cette édition que Mercier de St.-Léger en a donné une notice tirée de son ouvrage inédit sur les poètes latins modernes; mais il manque encore au recueil d'Utrecht plusieurs morceaux de poésie de *Janus Pannonius*, qui

se conservent en manuscrit dans la bibliothèque de Brescia. G—N.

CISNER (NICOLAS), savant luthérien, né en 1529 à Morbach, petite ville du Palatinat, fit ses études à Heidelberg, se rendit ensuite à Strasbourg, où il étudia la théologie sous le célèbre Martin Bucer, son parent, et de là à Wittenberg, pour y entendre Mélancthon, dont la réputation s'étendait déjà dans toute l'Europe. L'offre d'une chaire de professeur extraordinaire de morale, avec des appointements considérables, le rappela à Heidelberg en 1552; mais la peste qui désola cette ville l'année suivante, le détermina à passer en France, où il étudia le droit à Bourges, Angers et Poitiers. Il visita ensuite l'Italie, et prit le bonnet de docteur à Pise. L'électeur palatin, Frédéric III, le rappela une seconde fois à Heidelberg, pour succéder à Baudouin dans la chaire de droit civil. Nommé recteur de l'université en 1563, il quitta cette place pour celle de conseiller à la chambre impériale de Spire, qu'il conserva quatorze ans. A son retour, l'électeur lui donna le titre de son lieutenant civil et de professeur extraordinaire de droit; mais il ne jouit pas long-temps de ces nouvelles dignités; une attaque de paralysie, après l'avoir tourmenté deux années, termina ses jours, le 6 mars 1585, comme il achevait sa 54^e. année. Les études sérieuses auxquelles Cisner s'adonna particulièrement ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres, et on a de lui de bons vers latins, entre autres, un poëme sur la naissance de Jésus-Christ, estimé des connaisseurs; mais ses travaux historiques sont plus généralement connus et appréciés. On lui doit de bonnes éditions des *Annales de Bavière* d'Aventin (V. AVENTINUS), de l'*Histoire*

de Saxe de Krantz, et du *Recueil des historiens allemands* de Schardius. Il en promettait une nouvelle de ce recueil, dans un meilleur ordre et avec des additions considérables; mais ses occupations et sa mort prématurée ne lui permirent pas de dégager sa parole. Les opuscules historiques de Cisner, les discours qu'il avait prononcés dans plusieurs occasions, et ses poésies, ont été publiés par Juste Reuber, son parent, avec un éloge de l'auteur, en 1 vol. in-8^o, Francfort, 1611, sous ce titre : *Nic. Cisneri jurisconsul. polyhist. orator. et poet. celeberr. opuscula historica et politico-philologica, distributa in libros IV*. On trouvera le détail des pièces qui y sont renfermées dans le t. XXII des *Mémoires de Nicéron*. W—s.

CITARIUS, grammairien, né à Syracuse au 4^e. siècle, professa la langue grecque à l'école de Bordeaux, alors très célèbre. Ausone, dans une de ses épigrammes, le compare à Zénodote et à Aristarque, comme critique, et le met, comme poète, au-dessus de Simonide. On ne peut savoir jusqu'à quel point l'amitié qu'Ausone portait à Citarius lui a fait exagérer son mérite, puisqu'aucun des ouvrages qu'il avait composés n'a été conservé. Scaliger et Vinet pensent que ce grammairien est le même que l'orateur Cytherius, mais ils ne s'appuient que sur la ressemblance des noms. On a sous celui de Cythérius une épigramme latine sur trois bergers, où l'antithèse est beaucoup trop prodiguée, et qui est imprimée dans plusieurs des éditions d'Ausone. W—s.

CITOIS (FRANÇOIS), en latin *Citesius*, né à Poitiers en 1572, étudia la médecine à Montpellier en 1595, et y reçut le doctorat en 1596. Après avoir exercé pendant quelques années sa profession à Poitiers, il se rendit à

Paris, et le cardinal de Richelieu le choisit pour son médecin (V. BOISROBERT). La réputation qu'il s'acquît dans la capitale ne put l'y fixer, et il retourna dans sa patrie, où il mourut en 1652, doyen de la faculté de médecine. Il s'est fait connaître avantageusement par diverses productions utiles ou curieuses : I. *Abstinentes Confolentanea; cui obiter adnexa est apologia pro Jouberto*, Poitiers, 1602, in-12; Berne, 1604, in-4°, traduit en français sous ce titre : *Histoire merveilleuse de l'abstinence triennale d'une fille*, Paris, 1602, in-12. II. *Abstinentia puellæ Confolentanea, ab Israelis Harveti confutatione vindicata; cui præmissa est ejusdem puellæ ἀρχαῖως*, Genève, 1602, in-8°; trad. en anglais, Londres, 1603, in-8° : l'observation qui fait le sujet de ces deux opuscules est regardée comme très suspecte par Haller et par d'autres habiles médecins. III. *De novo et populari apud Pictones dolore colico bilioso diatriba*, Poitiers, 1616, in-12 : cet excellent ouvrage, publié depuis deux siècles, est encore aujourd'hui consulté. L'auteur donne une description exacte et une méthode curative judicieuse de la colique du Poitou. On peut cependant lui reprocher quelques erreurs chronologiques et l'emploi immodéré de la saignée. IV. *Advis sur la nature de la peste, et sur les moyens de s'en préserver et guérir*, Paris, 1625, in-8° : cet opuscule ne tient pas ce que le titre promet; il pèche tout à la fois par la théorie et par la pratique. V. *Opuscula medica*, Paris, 1639, in-4° : ce recueil contient les quatre opuscules déjà cités, mal à propos surchargés d'un cinquième, intitulé : *De tempestivo phlebotomiæ ac purgationis usu, adversus hæmophobos*. C.

CITRI DE LA GUETTE (S.); auteur du 17^e. et du 18^e. siècle, dont on ne connaît ni la patrie, ni les dates de naissance et de mort, ni les diverses circonstances de la vie. Il ne méritait pas cet oubli, qu'on ne peut attribuer qu'au voile de l'anonyme dont il s'est toujours couvert. Les ouvrages et les traductions qu'on lui attribue sont estimés et recherchés : I. *Histoire de la conquête de Jérusalem sur les chrétiens par Saladin*, Paris, 1679, in-12. C'est une prétendue traduction d'un manuscrit gaulois, dont on a révoqué en doute l'authenticité. II. *Histoire des deux triumvirats*, Paris, 1681, 3 vol. in-12, réimprimée souvent depuis. « Cet ouvrage, » dit J.-N. Moreau, m'a toujours paru » un chef-d'œuvre; il expose avec la » plus grande clarté et beaucoup de » chaleur, une des plus importantes » révolutions de l'histoire romaine, la » chute de la république, etc. » Dans les éditions de 1715, de 1719, de 1741, 4 vol. in-12, on a ajouté la *Vie d'Auguste*, par Larrey. III. *Histoire de la conquête de la Floride sous Ferdinand de Soto*, Paris, 1685, in-12; 1699, in-12, traduction du portugais; IV. *Histoire de la conquête du Mexique*, trad. de l'espagnol d'Antonio de Solis, Paris, 1691, in-4°; Amsterdam, 1692, 2 vol. in-12, réimprimée plusieurs fois : la 5^e. édition est de Paris, 1730, 2 vol. in-12, figures. Il y a une édition de 1774, 2 vol. in-12. V. *Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou*, trad. de l'espagnol d'Augustin de Zarate, Amsterdam, 1700; Paris, 1716, 2 vol. in-12, fig., réimprimée en 1742 et 1774, 2 vol. in-12.

C. T—Y.

CITTADINI (CÆLSE), l'un des plus savants auteurs italiens du 16^e. et d'une partie du 17^e. siècle, était

né à Rome en 1553, d'une famille noble siennoise. Il vécut à Rome un grand nombre d'années; il fut ensuite appelé à Sienne par le grand-duc pour y professer publiquement la langue toscane, et il y mourut en 1627. Il possédait non seulement les langues grecque et latine, mais il savait aussi l'hébreu. Son érudition dans les antiquités, les inscriptions, les médailles, était immense. Il avait fait une étude particulière et approfondie des antiquités de sa patrie, et les titres, les armes, les généalogies de toutes les familles de Sienne lui étaient aussi connues qu'à un généalogiste de profession. Il possédait aussi plusieurs sciences, telles que la géographie ancienne et moderne, la cosmographie, et même la botanique; mais, surtout dans ses dernières années, la langue toscane fut l'objet le plus constant de ses travaux. Les explications qu'il donnait, dans ses leçons, sur les origines, les tours propres, les règles fondamentales et les anomalies de cette langue, étaient toujours appuyées d'exemples, et il ne s'en rapportait pas aux éditions des bons auteurs. A force de soins, de recherches et de dépenses, il était parvenu à rassembler jusqu'à cinq cents manuscrits autographes de Pétrarque, de Boccace, du Bembo et d'autres auteurs classiques, et c'était là seulement qu'il puisait ses autorités. Ses mœurs étaient aussi douces et son caractère aussi bon que son esprit était orné. Son oraison funèbre fut prononcée dans l'académie philomatique, ou *de' filomati*, dont il était membre, par Jules Piccolomini, son successeur à l'université de Sienne. Les ouvrages imprimés de Celso Cittadini sont : I. *Rime platoniche del sig. Celso Cittadini dell' Angiolieri* (c'est le seul de ses ouvrages où il ait pris ce sur-

nom); *con alcune brevi sposizioni dello stesso autore*, etc., Venise, 1585, in-12; II. une édition des *Rime di Guido Cavalcanti*, précédées du commentaire du cardinal Egidio Colonna sur la *Canzone d'amore* de ce poëte, avec des observations de l'éditeur sur ce commentaire et une Vie abrégée de Cavalcanti, Sienne, 1602, in-8°.; III. *tre Orazioni*, Sienne, 1603, in-8°.; IV. *Parthenodoxa, ovvero esposizione della Canzone del Petrarca alla Vergine madre di Dio*, Sienne, 1604 et 1607, in-4°.; V. *Trattato della vera origine e del processo e nome della nostra lingua, scritto in volgar sanese*, Venise, 1601, in-8°.; VI. *Origini delle volgar toscana favella*, Sienne, 1604, in-8°.; 2°. édition, d'après un manuscrit revu et corrigé par l'auteur, *ibid.*, 1628, in-8°. Le savant philologue Girolamo Gigli a fait réimprimer ces deux derniers traités, et y a joint quelques opuscules inédits de Cittadini, tels que des notes sur les *Prose del Bembo* et sur la *Giunta del Castelvetro*, et un *Trattato degl' idiomi*, sous ce titre : *Opere di Celso Cittadini sanese*, etc., Rome, 1721, in-8°. Ses œuvres y sont précédées d'une vie de l'auteur très étendue, et écrite avec beaucoup de soin. VII. Cittadini avait laissé, entre autres ouvrages manuscrits, un *Discorso dell' antichità delle famiglie*, résultat de toutes les recherches qu'il avait faites sur ce sujet dans sa patrie; Jean Jérôme Carli l'a fait imprimer avec de savantes notes, Lucques, 1741, in-8°.

G—É.

CITTADINI (PIERRE-FRANÇOIS), dit *il Milanese*, peintre, mort à Bologne en 1681, âgé de soixante-cinq ans, suivant Crespi, et de soixante-huit, suivant Oretti, naquit à Milan, et alla étudier sous le Guide. Quel-

ques-unes de ses compositions annoncent qu'il pouvait entreprendre de grands ouvrages ; mais l'exemple de plusieurs artistes qu'il avait vus à Rome le détourna de ses premières études, et il se borna à peindre des tableaux de chevalet, des fruits, des fleurs, des oiseaux morts, accompagnés quelquefois de petites figures très agréables. On voit à Bologne beaucoup de ses ouvrages. Ce maître laissa trois fils qui s'adonnèrent au même genre d'études, et que l'Albane appelait en conséquence *i Frattajuoli* et *i Fioranti*. L'aîné, Jean-Baptiste, né en 1657, mourut en 1695 ; le second, Charles, mourut en 1744, âgé de soixante-quinze ans. On ne sait la date ni de la naissance, ni de la mort d'Ange-Michel, qui fut le troisième. Charles eut deux fils, Gaétan et Jean Jérôme. Gaétan excella dans les vues de campagne, où il distribuait habilement la lumière et des épisodes d'un effet heureux. C'est en Romagne et à Bologne que l'on trouve particulièrement les ouvrages de ce dernier.

A—D.

CIVILE (FRANÇOIS DE), gentilhomme normand, commandait une compagnie de la garnison protestante de Rouen, lorsque l'armée royale vint assiéger cette ville en 1562. Il était, selon de Thou, très brave à la fleur de l'âge et d'une santé vigoureuse. Ayant été atteint d'une balle qui pénétra par la joue droite jusque dans le cou, il tomba du rempart, et fut aussitôt dépouillé et couvert d'un peu de terre par les travailleurs qui le crurent mort. Sur le soir, le combat étant fini et le valet de Civile étant venu le chercher, on lui dit que son maître était mort et enterré. Ce zélé serviteur ayant alors prié en grâce qu'on lui montrât la fosse où était le cadavre, Montgomery l'y fit con-

duire, et le valet, après avoir longtemps remué la terre et considéré l'un après l'autre tous les cadavres défigurés par leurs blessures, reconnut enfin celui de Civile à un diamant qu'il avait au doigt. S'étant aussitôt jeté sur lui pour l'embrasser, il s'aperçut qu'il respirait encore, et le fit transporter à l'hôpital militaire, où les chirurgiens refusèrent de le panser, disant qu'il était mort. Le valet le porta alors à son auberge, où il fut quatre jours sans boire ni manger, et ne commença à desserrer les dents et à prendre du bouillon que le 5^e. Le malheureux Civile avait passé dix jours dans cet état, lorsque, la ville ayant été emportée d'assaut, des furieux l'arrachèrent de son lit, et le jetèrent par la fenêtre dans une cour où il se trouva heureusement un tas de fumier, sur lequel il resta pendant trois jours abandonné, jusqu'à ce que du Croisset, son parent, le fit transporter secrètement dans une maison de campagne, où il reçut tous les soins nécessaires, et recouvra une santé si parfaite qu'il vécut encore plus de cinquante ans. Il était octogénaire lorsqu'il mourut d'une fluxion de poitrine qu'il avait gagnée en passant la nuit sous les fenêtres d'une dame dont il était épris. Il a écrit lui-même son histoire, que Misson a publiée à la suite de son *Voyage d'Italie*, Utrecht, 1722, 4 vol. in-8^o. Z.

CIVILIS (CLAUDIUS), chef des Bataves, issu des rois de cette nation, qui, protégée par les bras du Rhin et par ses marais, n'était point soumise aux tributs que les autres parties des Gaules payaient aux empereurs romains, et leur fournissait seulement des armes et des soldats. Julius Paulus et Claudius Civilis se distinguaient entre tous les Bataves par l'éclat de leur naissance et par leur influence

sur l'esprit de leurs concitoyens. Dès-lors, ils devinrent suspects aux Romains, qui firent mourir le premier, après une accusation que Tacite avoue avoir été fautive. Civilis, chargé de fers, fut conduit à Néron, absous par Galba, et près de périr sous Vitellius, parce que l'armée demandait son supplice. De-là sa haine implacable contre les Romains. On rapporte qu'il semblait se glorifier de la perte d'un œil, parce qu'elle lui donnait un degré de ressemblance de plus avec Annibal et Sertorius. Il résolut de soustraire son pays au joug de ceux qu'il abhorrait; une occasion favorable se présenta, il la saisit. Vitellius et Vespasien se disputaient l'empire; les légions que Vitellius avait commandées voulaient demeurer fidèles à cet empereur; quelques officiers seulement étaient en secret du parti de Vespasien, et engageaient Civilis à se révolter et à opérer une diversion, pour qu'on ne les obligât point à ramener à Rome les troupes qu'ils avaient sous leurs ordres; il paraît même que Vespasien fit écrire au chef des Bataves, pour le prier de tenir les légions en échec par un soulèvement apparent. Vitellius avait ordonné des levées parmi les Bataves. Le luxe et l'avarice des préposés rendirent encore plus oppressive l'exécution de cette mesure. Des vieillards, des infirmes, étaient contraints de se racheter; des jeunes gens, remarquables par leur beauté, non encore arrivés à l'âge du service, mais qui avaient la taille requise, étaient enlevés dans des vues criminelles. Civilis profita habilement de ces circonstances. Sous prétexte de donner un repas, il assemble dans un bois sacré les chefs de la noblesse et les plus braves des plébéiens; il les excite à la révolte; il leur rappelle les odieuses exactions des officiers romains; il

leur montre la division dans Rome; les Germains, dont ils tiraient leur origine, prêts à combattre pour eux, et les Gaules disposées à se soulever. La conjuration se forme; tous les conjurés prêtent serment; on envoie de toutes parts des députés. Les Canninéfates, des bords de la mer, les Frisons, d'au-delà du Rhin, se joignent aux Bataves, et mettent à leur tête un nommé *Brinnon*, fils d'un chef qui avait long-temps bravé la puissance des empereurs. Les cohortes romaines sont attaquées et dispersées; les commandants des différents forts ne pouvant se défendre, y mettent le feu, se retirent, et la Batavie est libre. Civilis, dissimulant encore, blâme les commandants romains d'avoir abandonné leurs postes, et s'offre de tout pacifier; mais les Germains, transportés de joie d'avoir trouvé un chef digne d'eux, trahissent son secret, et on apprend bientôt que le vrai moteur de la révolte n'est pas Brinnon, mais Civilis. Ce dernier se met donc alors à la tête des Bataves, se prépare à la guerre, et parvient encore à déguiser ses projets et à faire croire à ses ennemis qu'il ne combat que pour Vespasien. Il marche enfin contre les Romains, leur débauche une cohorte de Tongrois, qui se range de son côté, met le reste de leur armée en fuite, et s'empare de la flotte qu'ils avaient sur le Rhin. Civilis parvient encore à persuader à une légion de vétérans bataves, qui étaient en garnison à Mayence, de se joindre à lui; il fait soulever les Trévirois, les Langrois, les Nerviens, les Tongrois, dont les armées, sous la conduite de Tutor, de Classicus et de Sabinus, viennent grossir ses troupes victorieuses. Avec ces forces réunies, il entreprend le siège de Vétéra, camp situé près de Buderich, extrêmement fort par sa position et

par les travaux qu'Auguste y avait fait faire. Les vieilles bandes renfermées dans ce camp font des prodiges de valeur; pourvues de toutes les machines de guerre et de tous les moyens de défense, elles s'en servent avec autant d'habileté que de courage. Civilis n'espérant pas s'emparer de Vétéra de vive force, en forme le blocus; il se ménage des intelligences dans l'armée romaine, et y sème la division. Les chefs commandent, et ne sont plus obéis; on se révolte ouvertement; le général Honorius Flaccus est assassiné; Vocula, qui lui succède, subit le même sort; cependant le courage et le sentiment de l'honneur militaire subsistent encore dans le cœur de ces hommes qui ont violé leurs serments, les règles de la discipline et les lois de l'humanité. Ils se défendent jusqu'à ce qu'ils aient épuisé les derniers moyens de subsistance. Civilis les force enfin à jurer obéissance à l'empire des Gaules, et leur promet la vie sauve; mais il ne peut empêcher les Germains de massacrer les plus braves d'entre eux. La destruction de toutes les villes et de tous les camps construits sur le Rhin par les Romains, à la réserve de Cologne et de Mayence, que les vainqueurs conservèrent, fut le résultat de cette victoire. Civilis est regardé comme le libérateur de la Batavie. Les nombreuses tribus de la Germanie célèbrent en lui le héros digne de les commander; les dieux mêmes semblent, aux yeux des peuples, confirmer le succès de son entreprise et proclamer la chute de la puissance romaine; le Capitole est, à cette époque, presque détruit par un incendie, et les Druides publient que cet événement est le présage de la colère céleste, et annonce que les nations d'au-delà des Alpes sont désormais destinées à régner sur l'univers: le Rhin, une des

barrières de l'empire romain, est réduit à un faible ruisseau par une sécheresse long-temps prolongée: la vierge Veleda, du milieu des bois sacrés où elle réside, a fait entendre aux Germains ses oracles révévés; elle a prédit le massacre des légions romaines et les succès des Bataves, et enfin Civilis, qui, dès le commencement de la guerre, avait laissé croître sa chevelure blonde, la coupe en signe de réjouissance, et pour annoncer que son vœu était rempli: il se trompait. Vitellius est tué, et Vespasien, partout victorieux, envoie Céréalis commander dans les Gaules. Plus de cause de discorde dans les légions romaines; plus de dissimulation possible de la part de Civilis et de ses confédérés, qui d'abord disaient n'avoir pris les armes que pour soutenir le parti de Vespasien. D'un autre côté, peu d'accord entre les Gaulois et les Bataves, et une secrète jalousie entre leurs chefs. Sabinus, qui commandait les Langrois et se disait descendant de Jules-César, se fait déclarer empereur par ses troupes, et refroidit ainsi les autres peuples de la Gaule qui étaient disposés à prendre les armes. Les Rémois, qui s'étaient rassemblés pour proclamer leur indépendance, changent d'avis; les Séquanois, restés fidèles aux Romains, marchent contre Sabinus, et mettent son armée en fuite. Civilis et Classicus, sommés par Céréalis de mettre bas les armes et de congédier leurs troupes, ne répondent au général romain qu'en lui présentant la bataille: ils sont défaits. Civilis livre cependant encore de nouveaux combats, et, après une suite de succès et de revers, il passe le Rhin, se retire dans l'île des Bataves, y attire Céréalis, inonde le pays par la rupture d'une digue qui retenait les eaux du fleuve, et se voit dans la position de

faire périr presque en entier l'armée romaine; il ne le fit pas, et prouva dans cette circonstance que sa prudence était égale à son habileté et à son courage. En effet, tout était changé autour de lui. Les Gaulois avaient été défaits et s'étaient soumis; les agents secrets de Céréalis avaient gagné des partisans même parmi les Bataves, désespérés de voir leurs champs ravagés; des envoyés romains s'étaient fait écouter favorablement de la vierge Véléda, avaient gagné ses parents et ceux qui l'entouraient; par conséquent les Germains paraissaient peu disposés à continuer la guerre. Enfin, le général romain promettait au général batave un oubli complet du passé. Civilis, influencé par ces circonstances, et peut-être aussi, dit Tacite, par cet amour de la vie qui quelquefois amollit les plus grands courages, consentit à une entrevue avec Céréalis, et la paix fut conclue. Depuis, l'histoire ne fait plus mention de Civilis; mais le dernier acte de cette sanglante tragédie se termine par l'immortel dévouement de la généreuse Éponine, épouse de Sabinus (*V. EPONINE*). Le supplice de ce dernier eut lieu neuf ans après les événements que nous venons de raconter, dont la date se rapporte aux années 70 et 71 de l'ère vulgaire. La guerre de Civilis a été écrite par Tacite avec de nombreux détails qui n'ont pu trouver place ici; elle remplit presque en entier les deux derniers livres de son histoire. Nulle part ce grand écrivain ne se montre plus vif, plus brillant, plus animé; mais comme le théâtre de cette guerre se trouve dans un pays auquel la main des hommes et les irruptions de l'Océan ont fait subir de nouvelles formes, il en est résulté que les traducteurs et les commentateurs de l'historien romain ne l'ont pas toujours

bien compris. On peut faire aussi ce reproche au marquis de St.-Simon, qui a écrit sur ce seul sujet un volume in-fol., intitulé : *Histoire de la guerre des Bataves et des Romains*, Amsterdam, 1770, accompagnée d'un grand nombre de gravures, de plans et de cartes.

W—R.

CIVITALI (MATHIEU), né à Lucques au 15^e. siècle, après avoir exercé l'état de barbier et de chirurgien pendant quarante ans, devint tout à coup un sculpteur si habile, que l'on comparait ses ouvrages à ceux de Michel-Ange. On en voit dans la cathédrale de Gênes, et dans l'Église de St.-Michel, à Lucques. Il florissait en 1440. La singularité d'un homme qui, de simple barbier pendant quarante ans, devint tout de suite un sculpteur aussi célèbre, donna lieu à cet épitaphe :

Hic.

*In sinu naturæ quiescit
Matthæus Civitali, Lucensis;
Quadraginta qui per annos, tonsor
duntaxat,
Sculpturæ subitò amore captus,
Et factus subitò sculptor,
Sculptores protinùs totondit
Vix omnes. Z.*

CIVOLI, ou CIGOLI (LOUIS), s'appelait *Cardi*, et était né en 1559, au château de Cigoli en Toscane. Quoiqu'il fut élève d'Alexandre Allori, il a toujours copié les ouvrages de Michel-Ange, du Corrège, d'André del Sarto, du Pontorme et du Barroche; il consultait cependant Santi di Tito, qui tenait à Florence un rang distingué parmi les peintres. Civoli voyagea dans toute la Lombardie, et y fit des études assidues; il travailla ensuite pour le grand-duc de Toscane, qui fut si content de ses ouvrages qu'il l'honora d'une chaîne d'or, et l'envoya à Rome continuer ses études et faire un tableau pour l'église de St.-Pierre.

Il fit, en concurrence avec Barroche et Michel-Ange de Caravage, un *Ecce homo* fort supérieur aux tableaux des autres maîtres. A son retour à Florence, il fut chargé des principaux ouvrages qui s'y trouvèrent à faire. Il fit connaître son goût pour l'architecture dans plusieurs fêtes publiques, et dans les décorations de théâtre faites à l'occasion du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV. Le piédestal et la statue de ce monarque, que l'on voyait avant la révolution sur le Pont-Neuf, à Paris, ont été faits sur ses dessins. Civoli fut toujours malheureux, envié, persécuté, et souvent mal récompensé. La facilité de son pinceau et son génie fécond furent les seules armes qu'il employa contre ses ennemis. Le *Martyre de S. Étienne* passe pour le plus bel ouvrage de cet artiste; ce fut ce tableau qui fit appeler Civoli le *Corrége florentin*. Paul V lui donna un bref pour le faire recevoir chevalier servant dans l'ordre de Malte; il reçut cet honneur à Rome, au lit de la mort, en 1613, âgé de cinquante-quatre ans. Jean Biliverti, son élève, a achevé plusieurs de ses tableaux.

A—S.

CIZEMSKY (ANDRÉ-REMI), religieux polonais, de l'ordre des franciscains, a vécu dans le 17^e. siècle, et a fait un ouvrage singulier, ayant pour titre: *Laurus triumphalis sanguine Franciscanorum provinciae Poloniae à Suecis, Cosacis et Hungaris recen-ter profuso, emerita*, Cracovie, 1660.

C—AU.

CIZERON RIVAL (FRANÇOIS-LOUIS), né à Lyon, le 1^{er}. mai 1726, y mourut vers l'année 1795. On a de lui: I. *Zéphire et le Ruisseau*, fable allégorique; II. *Lettre critique sur le livre intitulé: le Dessinateur pour les étoffes d'or, d'argent et de soie* (1765); III. *Récréations littéraires, ou Anec-*

doles et remarques sur différents sujets, 1765, in-12, recueil assez curieux. On trouve à la suite un *Mémoire historique sur Destouches*, et un *Mémoire historique sur Brossette* (Voy. BROSSETTE). IV. *Remarques historiques, critiques et mythologiques sur les œuvres choisies de J.-B. Rousseau*; V. la *Répétition*, comédie; VI. il a été éditeur des *Lettres familières de Boileau et Brossette* (Voy. BROSSETTE). On lui attribue des *Lettres diverses*, in-12, et des *Poésies diverses*, in-4^o. A. B—T.

CLAG. Voy. ZÉNOB.

CLAIR, ou CLAIRS (S.), premier évêque de Nantes, et apôtre de la côte méridionale de Bretagne, vivait sous le règne de Probus, et fut envoyé de Rome dans les Gaules, avec le diacre Adéodat, vers l'an 280 de J.-C. C'est une ancienne tradition dans le diocèse de Vannes que S. Clair y termina sa vie, et y fut enterré. Ses reliques furent transférées, en 878, à l'abbaye de St.-Aubin d'Angers. Sa fête est marquée dans les martyrologes au 1^{er}., au 10 et au 15 octobre. — Plusieurs agiographes ne distinguent point S. Clair, évêque de Nantes, de S. CLAIR, ou CLAIRS, martyr, africain d'origine, qui fut envoyé de Rome en Aquitaine, et prêcha l'Évangile dans le Limousin, le Périgord et l'Albigeois. La ville de Lectoure prétend avoir été le théâtre de son martyre. Son culte est célèbre dans le Berri et dans plusieurs provinces méridionales de la France. Henschénius a cherché à éclaircir l'histoire de ce saint dans son commentaire, *De S. Claro, episcopo martyre Lectoræ in Novempopulaniâ*; mais cette histoire est restée incertaine. — S. CLAIR, prêtre en Touraine, qui vivait sur la fin du 4^e. siècle, était né, dit-on, dans l'Auvergne, d'une famille distinguée. Il fut

élevé par S. Martin de Tours, dans son monastère de Marmoutier, et mourut trois jours avant son maître. S. Sulpice-Sévère, qui fut particulièrement lié avec lui, en fait un grand éloge. Il fit transporter son corps dans l'église qu'il avait fait bâtir à Primuliac. S. Paulin composa trois épitaphes en son honneur, et les envoya à Sulpice-Sévère, qui les lui avait demandées. S. Clair n'est point nommé dans les anciens martyrologes; mais sa fête est indiquée au 8 novembre dans le martyrologe romain moderne. V—VE.

CLAIR, ou CLER (S.), abbé de St.-Marcel de Vienne en Dauphiné, naquit vers les commencements du règne de Clotaire II, sur les bords du Rhône, dans un lieu qui porte maintenant son nom. Il était encore en bas âge lorsqu'il perdit son père. Quelques années après, sa mère entra dans le monastère de Ste.-Blandine, qui servait de retraite à vingt-cinq veuves, et le mit dans le monastère de St.-Ferréol. Il gouverna pendant plus de vingt ans le monastère de St.-Marcel, où vivaient un grand nombre de religieux. On prétend qu'il prédit dans sa dernière maladie les ravages que les Sarrasins et les barbares d'Afrique devaient exercer long-temps après dans sa patrie. Baillet dit qu'il ne ferait pas difficulté de rapporter plusieurs miracles opérés par S. Clair, « si ceux de qui nous les tenons nous » avaient laissé de quoi les garantir. » Se sentant près de sa fin, S. Clair se fit porter dans l'église de Sainte-Blandine. On l'étendit sur un cilice, et pendant trois jours, il ne cessa de prier et de chanter le psautier avec ses religieux. On croit qu'il mourut dans ce saint exercice, vers l'an 660. Ses reliques furent dispersées par les calvinistes dans le 16^e. siècle. Sa vie, anciennement écrite par un anonyme, a

été publiée par Bollandus et par Mabillon. V—VE.

CLAIR (S.), prêtre et martyr dans le 9^e. siècle, naquit à Rochester, en Angleterre, y fut ordonné prêtre, et passa dans les Gaules. Il s'établit dans le Vexin, et mourut, dit-on, victime de sa chasteté. Une femme n'ayant pu faire chanceler sa vertu, se crut outragée, et commit le soin de sa vengeance à deux assassins qui le massacrèrent, vers l'an 894, dans un bourg qui porte son nom, situé sur l'Épte, à neuf lieues de Pontoise, et à douze de Rouen. Ce bourg est célèbre par le traité qui accorda à Rollon, duc des Normands, la province de Normandie et la princesse Giselle pour épouse. On voit encore auprès du bourg un ermitage où l'on croit que S. Clair faisait sa demeure, et où l'on va en pèlerinage de tous les lieux voisins. Il y a dans le diocèse de Coutances un autre bourg qui porte le nom de S. Clair, et, suivant une ancienne tradition, le saint y vécut quelque temps avant de se retirer dans le Vexin. Plusieurs églises de France sont dédiées sous son invocation. Son culte est célèbre dans les diocèses de Rouen, de Paris et de Beauvais. Il est nommé le 4 novembre dans le martyrologe de France et dans le romain. « L'histoire de S. Clair, » dit Baillet, est couverte de nuages » qui ont paru jusqu'ici impénétrables » à ceux qui ont essayé de les percer. » La variété des fictions dont on l'a » obscurcie a été cause que l'on a » supposé deux saints de ce nom sur » la rivière d'Épte. » Mais cette opinion n'est appuyée sur aucun fondement solide. Le S. Clair imaginé par quelques auteurs modernes aurait été prêtre des idoles, converti par S. Nicaise de Rouen, et martyrisé sur l'Épte (*Voy. Trigan, Histoire ecclésiastique de Normandie, tome II*).

On a la *Vie de S. Clair*, par Robert Deniau, en latin, Paris, 1653, in-4°; et en français, Rouen, 1645, in-8°. La vie du même saint a été publiée par Mathieu le Bon, chantre régulier de St.-Victor, Paris, 1630, in-8°; et par Jacques Boyreau, jésuite, 1656, in-12.

V—VE.

CLAIRAC (LOUIS-ANDRÉ DE LA MAMIE DE) servit d'abord, pendant six ans, dans l'infanterie, fut reçu ingénieur en 1712, et se trouva la même année, en cette qualité, aux sièges du Quesnoi et de Bouchain. Il quitta le génie après la paix, y rentra en 1723 avec le grade de capitaine réformé, servit au siège de Kehl, en 1733, et à celui de Philipsbourg, où il fut blessé au bras. Il devint successivement ingénieur en chef, colonel, et enfin brigadier des armées du roi en 1748. Il avait servi aux sièges de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Namur et de Berg-op-Zoom. Il mourut à Bergue le 6 mai 1752. On a de lui : I. *l'Histoire des révolutions de Perse*, 1750, 5 vol. in-12 : cette histoire va jusqu'en 1750; II. *l'Ingénieur de campagne*, ou *Traité de la fortification passagère*, 1750, in-4°, fig., ouvrage fort estimé; et qui est encore le meilleur que nous ayons sur cette matière. J. L. Lécointe en a donné un extrait sous ce titre : *la Science des postes militaires*, 1759, in-12. D. L. C.

CLAIRAUT (ALEXIS-CLAUDE), né à Paris le 7 mai 1713, fils de Jean-Baptiste Clairaut, maître de mathématiques distingué et associé de l'Académie de Berlin, fut l'un des trois géomètres qu'on peut regarder comme les successeurs immédiats de Newton dans la découverte des lois du système du monde. Son entrée dans la carrière des mathématiques suivit de près celle d'Euler, et précéda celle de d'Alembert, à la suite desquels il se

place sans aucun intermédiaire. Il fut l'un des enfants les plus précoces qu'on ait remarqué jusqu'ici. A dix ans, il lisait les *Sections coniques* du marquis de l'Hôpital, l'ouvrage le plus savant qu'il y eût alors sur l'application de l'algèbre à la géométrie et sur les courbes; presque aussitôt, il dévora l'analyse des *Infiniment petits*, du même auteur. En 1726, âgé seulement de douze ans et huit mois, il présenta à l'Académie des sciences de Paris, un mémoire sur quatre courbes données de propriétés remarquables. L'Académie douta d'abord que ce mémoire fût entièrement de lui; mais les réponses qu'il fit aux questions qu'on lui adressa dissipèrent tout-à-fait ce doute. Le coup d'essai de notre jeune géomètre est imprimé à la suite d'un mémoire de son père, dans le tome IV des *Miscellanea Berolinensia*, accompagné d'un certificat d'authenticité donné par Fontenelle au nom de l'Académie des sciences. Pascal s'est également annoncé de bonne heure; on a dit qu'il était parvenu seul jusqu'à la 52^e. proposition du 1^{er}. livre d'Euclide; mais ce fait, indiqué d'une manière assez vague, n'a point le degré de certitude et de notoriété des premiers succès de Clairaut. Cependant, nous nous garderons bien d'établir un parallèle entre l'un et l'autre; car il est permis de croire que les progrès du dernier étaient dus en grande partie aux leçons excellentes de son père, et surtout à l'ingénieuse adresse avec laquelle ce père, aussi sage qu'éclairé, avait su exciter, diriger et modérer quelquefois l'ardeur de son fils. L'influence de l'éducation doit paraître ici d'autant plus probable, que le frère puîné d'Alexis Clairaut avait également fait des progrès assez rapides pour être en état, à l'âge de quatorze ans, de lire à l'Académie des sciences

un mémoire de sa composition. Les espérances qu'il donnait ne purent malheureusement se réaliser, la petite-vérole l'ayant emporté en deux jours, à l'âge de seize ans, un an après qu'il eut publié un *Traité des quadratures circulaires et hyperboliques*, approuvé par l'académie. On nous a conservé dans l'éloge académique d'Alexis Clairaut, des détails fort intéressants sur sa première éducation. Son père l'initia de bonne heure à la science qu'il professait; il y fut engagé par la justesse d'esprit que fit paraître l'enfant, pour ainsi dire, dès qu'il put parler, et il commença par exciter sa curiosité pour la géométrie, en lui enseignant à connaître les lettres de l'alphabet sur les figures des éléments d'Euclide. Par-là, il lui inspira le désir d'en tracer de parilles, et d'en apprendre les propriétés, qui ne sont autre chose que les lois de leur construction, ou qui dérivent de ces lois. Il paraît, en effet, que la géométrie, dont l'objet est sensible, convient mieux au premier âge que les opérations de calcul, et doit être préférée pour faire commencer de bonne heure l'étude des mathématiques; mais il faut d'abord que ce soit une géométrie pratique, où la vérité des propositions se manifeste à l'œil ou se prouve par l'expérience, et que la constante répétition des mêmes faits conduise enfin au désir de chercher dans l'enchaînement des opérations la cause de la certitude de leur résultat. Le père de Clairaut fit marcher de front l'enseignement des langues avec celui des mathématiques, et sut trouver le temps de faire entrer dans l'esprit de son élève beaucoup de connaissances accessoires. A neuf ans, il savait assez de fortification pour entendre et développer les opérations d'un simulacre de siège qu'on fit au camp

de Montreuil, près de Paris, formé, en 1722, pour l'instruction du jeune roi. Il montrait alors un grand désir d'entrer au service, et son père tira plus d'une fois parti de ce penchant pour l'exciter aux études mathématiques. Enfin, à treize ans, il était en état de tenir sa place dans une société de savants et d'artistes où se trouvaient la Condamine, Nollet, Julien Leroi. Tant de succès le firent connaître d'un grand nombre de personnes distinguées par leurs places et leurs lumières, et il était à craindre qu'il ne fût entraîné dans une carrière plus brillante ou plus lucrative que celle des sciences; mais il demeura fidèle à la géométrie, et ses premiers travaux furent bien récompensés par les suffrages honorables qu'il recueillit, lorsqu'il fit paraître ses *Recherches sur les courbes à double courbure*, le premier traité qui ait été publié sur cette matière, et qu'il avait commencé à l'âge de treize ans. Les approbations dont cet ouvrage est revêtu montrent qu'il était en état de paraître dès 1729, l'auteur n'ayant encore que seize ans. En 1751, Clairaut fut jugé digne d'entrer à l'académie; mais comme il n'avait que dix-huit ans, on fut obligé de demander au roi une permission spéciale pour lui présenter le jeune candidat, le règlement de la compagnie portant qu'on n'était pas éligible au-dessous de vingt ans. Cette dispense fut accordée alors pour la première fois; il n'y eut pas lieu à la solliciter depuis. Un accueil aussi empressé ne fit qu'augmenter l'ardeur de Clairaut pour le travail, et les bornes de cet article ne nous permettent pas de donner le détail des nombreux mémoires d'analyse, de mécanique et d'optique, qui en furent le fruit. Clairaut s'étant lié avec Maupertuis, dont la réputation commençait à s'établir,

ils allèrent ensemble visiter à Bâle Jean Bernoulli, qui avait eu une part si brillante dans l'invention des nouveaux calculs, et qui, par son âge comme par son savoir, était le Nestor des géomètres. De retour à Paris, Clairaut et Maupertuis se retirèrent au mont Valérien pour se livrer plus entièrement à l'étude. La marquise du Chastelet, l'amie de Voltaire, voulant acquérir des connaissances en mathématiques, allait souvent à cheval visiter Clairaut dans sa retraite, et prendre de lui des leçons qui ont été l'occasion des *Éléments de géométrie* qu'il a publiés depuis. La question de la figure de la terre, qui occupait alors l'académie, offrait trop d'attrait aux recherches d'un géomètre, pour que Clairaut ne s'y donnât pas tout entier; il fut du nombre des académiciens qui allèrent en Laponie mesurer un degré du méridien; cette mesure fut l'objet de plusieurs mémoires; et son *Traité de la figure de la terre*, le premier écrit de quelque étendue où un géomètre français ait ajouté aux découvertes de Newton, le premier aussi où l'on trouve l'expression analytique des conditions de l'équilibre des fluides, est regardé comme l'un des plus beaux ouvrages de mathématiques du siècle dernier. On peut voir, à l'article d'ALEMBERT, le sujet et l'importance du problème des trois corps, et que Clairaut s'en était également occupé. Ces deux géomètres présentèrent le même jour leurs solutions à l'académie des sciences; Clairaut rendit compte de la sienne dans la séance publique du 15 novembre 1747 (*V. les Mémoires de l'académie des sciences.*) Il en tira une *Théorie de la lune*, qui remporta le prix proposé par l'académie de Pétersbourg en 1750, et d'après laquelle il publia, en 1754, des tables bien plus exactes

que celles que Flamstead avait construites en s'appuyant sur les recherches de Newton. Cette solution n'étant qu'approximative, comme toutes celles qu'on a obtenues depuis du même problème, elle ne donna d'abord que la moitié du mouvement de l'apogée de la lune; Clairaut se pressa trop d'en conclure qu'il fallait modifier la loi de l'attraction. Buffon, qui était alors au rang des mathématiciens, combattit cette idée, mais par des raisons fondées sur un abus de mots. Cependant Clairaut revint sur ses calculs, et, les ayant poussés plus loin, trouva, dans une nouvelle correction, le dénoûment de la difficulté; ainsi la loi de Newton ne parut défectueuse un moment que pour recevoir ensuite une confirmation plus éclatante. Clairaut eut encore l'honneur de lui procurer un nouveau triomphe. Le retour de la comète de 1682, prédit par Halley pour 1757 ou 1758, pouvait être retardé par l'action de Jupiter et de Saturne dans le voisinage desquels elle devait passer avant de redevenir visible. Clairaut appliqua sa solution du problème des trois corps, à l'évaluation de ce dérangement, et trouva que la révolution de la comète serait alongée de cinq cent onze jours par l'action de Jupiter, et de cent jours par celle de Saturne. L'erreur de ce résultat ne fut que de vingt-deux jours, et M. de Laplace a remarqué qu'elle n'eût été que de treize, si Clairaut avait connu plus exactement la masse de Saturne. Cette belle application exigeait des calculs immenses, pour lesquels Clairaut se fit aider par Lalande, et même par quelques dames; mais il avait préparé toutes les formules avec cette simplicité et cette clarté qui caractérisent tous ses ouvrages. Comme il tournait ses efforts et ses vues vers les applications, il ne

chercha d'abord qu'à simplifier les équations du problème des trois corps, et ne prévint pas le parti que l'on pouvait tirer de la forme symétrique sous laquelle elles se présentent, lorsqu'on envisage le problème dans toute sa généralité. Il essaya quelques critiques à ce sujet; et, pour y répondre et montrer que ce n'était pas la difficulté d'obtenir ces équations qui l'avait arrêté, il lut à l'académie, à l'occasion d'un prix proposé par M. de Lauraguais, un mémoire où il tira de ces mêmes équations des conséquences qui sont devenues fécondes entre les mains de ses successeurs; mais ne voyant toujours que la difficulté d'intégrer, c'est-à-dire, d'obtenir une solution exacte, il termine son calcul par ces mots: « Intègre maintenant » qui pourra. » Et, jusqu'ici, personne n'a pu le faire. Ce morceau, curieux pour l'histoire de la science, a été inséré dans le *Journal des savants* (août 1759). On trouve aussi dans le même journal (décembre 1760, et janvier 1761) les premiers essais de Clairaut sur cette matière, tels qu'ils avaient été présentés d'abord à l'académie des sciences; mais ce n'est pas sans quelque peine qu'on voit les journaux scientifiques de ce temps, occupés d'une discussion très animée, et presque d'une dispute, entre d'Alembert et Clairaut, suscitée en grande partie par les éloges indiscrets de ces hommes qui ne montrent tant de zèle pour la gloire d'un savant, que dans la vue d'en déprécier un autre, et ne marquent leur existence que par les querelles qu'ils excitent. Les travaux de Clairaut, sans cesse rapprochés du public par des applications, frappèrent davantage les yeux de ce public que les recherches abstraites de d'Alembert, qui n'eut jamais assez de patience pour entreprendre de longs

calculs numériques, et qui ne sut, ou ne voulut pas se procurer l'aide de ces hommes capables de soutenir longtemps un travail presque mécanique, et sans le secours desquels les plus belles formules seraient demeurées stériles. C'est peut-être le défaut d'un tel secours qui a rendu d'Alembert moins soigneux de perfectionner ses résultats; ajoutez à cela que les nombreux détracteurs de ses succès littéraires formèrent un parti pour exalter son rival, qui, sans leur exagération, n'eût été que son émule. Clairaut s'étant renfermé dans la culture des mathématiques, ce n'était que sous ce point de vue qu'on pouvait le comparer à d'Alembert; et, si l'astronomie a de plus grandes obligations au premier qu'au second, celui-ci a résolu des problèmes non moins importants et peut-être plus difficiles, dont il ne partage l'honneur avec personne. S'il a moins bien réussi dans les applications, il a plus avancé la science. Clairaut eut des disciples qui lui firent honneur; de ce nombre était l'illustre et malheureux Bailly. Lorsque celui-ci, dessinant à grands traits le tableau des progrès que l'analyse a fait faire à la physique céleste, rend un juste hommage à la mémoire de son maître, il le trace avec autant de justesse que d'éloquence le portrait du véritable géomètre, et montre quelles doivent être les qualités éminentes de l'esprit d'un savant, digne de ce titre. Ce morceau, que sa longueur nous empêche de rapporter ici, et l'un des plus remarquables de ceux qui sont sortis de la plume de Bailly, est bien propre à faire apprécier les déclamations vagues que des esprits superficiels ne cessent de reproduire contre les sciences exactes et ceux qui les cultivent (*Histoire de l'astronomie moderne*, tom. III, pag. 197). Pour ne pas interrompre

l'énumération des recherches de Clairaut sur le système du monde, nous avons différé de parler des deux ouvrages élémentaires qu'il a composés, et qui, par leur élégance et leur clarté, sont au premier rang des livres de ce genre; ce sont ses *Éléments de géométrie*, résultat des leçons qu'il donna à M^{me}. du Chastelet, et ses *Éléments d'algèbre*. Dans le premier de ces ouvrages, il n'a voulu faire entrer que les propositions fécondes qui servent de base aux théories plus élevées, et qu'il faut, par cette raison, avoir sans cesse présentes à l'esprit. Pour faciliter la tâche de la mémoire autant que celle du jugement, il a cherché à faire naître ces propositions les unes des autres, dans un ordre qui parût celui de l'invention. Par ce moyen, il a rendu son livre très propre à faire goûter l'étude des mathématiques à de jeunes élèves, en éloignant les difficultés et l'appareil par lesquels la méthode des anciens fait acheter la rigueur qu'on lui attribue exclusivement. Cependant, il ne faut pas croire que les éléments de Clairaut soient inexacts; l'enchaînement qu'ils présentent peut encore satisfaire un esprit juste qui veut arriver aux applications par le chemin le plus court. S'il était utile de ramener à la méthode d'invention la forme des éléments de géométrie, cette heureuse innovation était indispensable pour les éléments d'algèbre, dont les commencements n'offraient aucune prise à l'esprit de ceux qui veulent apercevoir le but de leurs études. En revenant sur les pas des inventeurs, Clairaut fit disparaître l'espèce de mécanisme que la forme dogmatique avait introduite dans les principes de l'algèbre. Le véritable objet des règles fut mis en évidence, et la raison eut sa part dès l'entrée d'une carrière où, auparavant, il

fallait en suspendre l'usage pendant assez long-temps. Le livre de Clairaut ne pouvait donc manquer d'avoir un grand succès. La marche qu'il y avait tracée ne fut pourtant pas suivie par ses contemporains; on trouva que le passage trop insensible d'une vérité à une autre empêchait la mémoire de s'en saisir aussi fortement, et que l'obligation de tout amener par des problèmes occasionnait de la prolixité; mais ces inconvénients étaient faciles à faire disparaître, en restreignant l'ordre d'invention aux développements nécessaires pour faire apercevoir le but de la science, et lier ensemble les grandes théories. Avec ces modifications, il semble que la marche de Clairaut doit être généralement adoptée. Ce géomètre est un des savants dont on peut dire, avec le plus de vérité, que l'histoire de leur vie n'est que celle de leurs travaux. Clairaut ne s'est point marié. Quoique très répandu dans le monde, il s'était imposé la loi de ne jamais souper en ville; il l'observa long-temps; mais cédant enfin aux importunités de ses amis, il y manqua; son estomac fut dérangé, et cette indisposition, jointe à un gros rhume, l'enleva aux sciences le 17 mai 1765, âgé seulement de cinquante-deux ans. Son père eut le malheur de lui survivre, peu de temps sans doute; car l'historien de l'académie, qui a fait l'éloge de Clairaut, dit que, de la nombreuse famille de ce géomètre, dont le père avait eu vingt enfants, il ne restait qu'une fille, à laquelle le roi fit une pension de 1200 livres, en considération du mérite de son frère. Il fut membre des premières académies de l'Europe. Son éloge se trouve dans l'histoire de celle des sciences de Paris, dans le *Journal des savants*, dont il était un des rédacteurs, et auquel il a fourni beau-

coup d'articles intéressants. On y loue la netteté de son esprit, l'affabilité et la simplicité de ses manières. Ses ouvrages, publiés séparément, sont : I. *Recherches sur les courbes à double courbure*, Paris, 1751, in-4°; II. *Éléments de géométrie*, in-8°; la 1^{re}. édition est de 1741, et la dernière de 1765; III. *Théorie de la figure de la terre*, Paris, 1743, in-8°; on l'a réimprimée en 1808; IV. *Éléments d'algèbre*, in-8°; la 1^{re}. édition est de 1746; la 3^e., imprimée en 1760, est très estimée; en 1797, il en a paru une avec des additions tirées en partie des leçons données à l'école normale par Lagrange et Laplace, et précédée d'un *Traité élémentaire d'arithmétique*, 2 vol. in-8°; V. *Théorie de la lune déduite du seul principe de l'attraction*, in-4°., pièce couronnée par l'académie de Pétersbourg en 1752; elle a eu une seconde édition à Paris en 1765, accompagnée de tables de la lune, dont la 1^{re}. édition a paru in-8° en 1754; VI. *Théorie du mouvement des Comètes*, Paris, 1760, in-8°. Clairaut avait fait sur le même sujet une pièce qui a partagé un prix à l'académie de Pétersbourg. L'écrit intitulé : *Solution analytique des principaux problèmes qui concernent le système du monde*, et mis par M^{me}. Du Chastelet à la suite de sa traduction du livre des *Principes* de Newton, a été rédigé par cette dame sous la direction de Clairaut. L.—x.

CLAIRE (STE.), vierge et abbesse, fondatrice des religieuses de S. François, dites *Clarisses*, naquit à Assise, à la fin du 12^e. siècle. Ses parents étaient distingués par leur naissance et par leurs richesses. Son père se nommait *Phavorino Sciffo*; sa mère, *Hortulane*. Claire avait le caractère doux, l'esprit docile, le cœur droit. Elle

montra, dès son enfance, une piété extraordinaire. A l'exemple de Paul, ermite des déserts de Scété, qui comptait avec de petits cailloux les trois cent soixante-six prières qu'il répétait chaque jour, Claire comptait les siennes avec de petites pierres qu'elle portait dans son sein. S. François d'Assise était déjà célèbre en Italie, lorsque Claire alla le consulter sur le désir qu'elle avait de se consacrer à Dieu, et de ne point accepter l'époux que sa famille voulait lui donner. Bientôt après, elle se sauva de la maison paternelle, et, suivie d'une jeune compagne, elle se présenta au couvent dit de la *Portioncule*, où François vivait avec ses disciples. Le saint vint la recevoir à la porte de son église. Il était accompagné de ses religieux, tenant des cierges à la main. Claire, conduite devant l'autel de la vierge, quitta ses riches vêtements; François lui coupa les cheveux, et la revêtit d'un sac serré d'une corde : elle avait alors dix-huit ans. S. François, n'ayant point encore établi des religieuses de son ordre, plaça la jeune vierge dans un couvent de bénédictines. C'est de cette époque (l'an 1512) que date l'institution de l'ordre des clarisses. Sciffo, qui se crut déshonoré par la conduite de sa fille, vint avec d'autres parents pour l'arracher de sa solitude. Elle embrassa l'autel avec force, ses habits furent déchirés; mais la violence fut arrêtée par la crainte du sacrilège : Claire triompha. Bientôt Agnès, sa sœur, âgée de quatorze ans, vint la joindre. S. François lui donna l'habit, et mit les deux sœurs dans une petite maison, où leur mère Hortulane et plusieurs dames distinguées vinrent se réunir. Cette communauté naissante, dont Claire était supérieure avec le titre d'abbesse, comptait déjà seize personnes, dont trois

appartenaient à l'illustre maison des Ubaldini de Florence. Le nouvel ordre prit des accroissements rapides. Il eut bientôt des monastères à Pérouse, à Arezzo, à Padoue, à Rome, à Venise, à Mantoue, à Bologne, à Spolète, à Milan, à Sienne, à Pise, et dans plusieurs villes d'Allemagne. Agnès, fille du roi de Bohême, fonda un couvent de clarisses à Pragne, et y prit elle-même le voile religieux. Cet ordre était principalement fondé sur la pauvreté. S. François avait voulu que les clarisses ne possédassent aucun revenu fixe : elles ne vivaient que d'aumônes. Héritière d'une fortune considérable, Claire n'en retint rien pour son monastère, et distribua tous ses biens aux pauvres. Le pape Grégoire IX ayant voulu doter le monastère de St.-Damien, Claire le conjura de n'apporter aucun changement à la règle ; et, tandis que les autres corps religieux demandaient (en 1251) à Innocent IV qu'il leur fût permis de posséder des biens, elle présenta à ce pontife une requête pour le prier de conserver à son ordre le privilège de la pauvreté évangélique. Innocent confirma ce privilège singulier par une bulle qu'il écrivit de sa main, et qu'il arrosa de ses larmes. Cependant, Urbain IV permit dans la suite à plusieurs maisons de cet ordre de posséder des rentes. Les religieuses qui reçurent cette mitigation furent appelées *Urbanistes*. On a continué de désigner par le nom de *pauvres clarisses* celles qui suivent la réforme de Ste. Colette. Les capucines, les annonciades, les cordelières ou sœurs grises, les récollettes, les religieuses de l'*Ave Maria* et de la Conception, devinrent des branches de l'ordre de Ste. Claire, qui comptait, à la fin du 18^e. siècle, plus de quatre mille maisons. Claire et ses compagnes prati-

quaient des austérités jusque-là inconnues parmi les personnes de leur sexe. Elles marchaient nu-pieds, couchaient sur la terre nue, et gardaient un silence presque continu. Claire portait un cilice de crin, serré d'une corde de treize nœuds. Des fagots de sarment formaient sa couche ; un tronc d'arbre lui servait d'oreiller. Ses jeûnes étaient effrayants, sa prière presque continuelle, ses austérités à peine concevables. Sa santé en fut altérée, surtout dans les vingt-neuf dernières années de sa vie. On rapporte que, la ville d'Assise ayant été assiégée par les Sarrasins, Ste. Claire, alors malade, se présenta à la porte de son monastère, tenant dans ses mains un ciboire, et qu'elle s'écria : « Serait-il possible, ô mon Dieu ! que vos servantes, que vous avez rassemblées ici, et que vous avez nourries dans votre amour, tombassent entre les mains des infidèles ? Sauvez-les, Seigneur, et moi avec elles ! » L'historien de sa vie ajoute que les Sarrasins escaladaient déjà les murailles du couvent ; mais que, frappés d'une terreur subite, ils se précipitèrent en tumulte de leurs échelles, et s'enfuirent rapidement. Lorsque Claire fut près de sa fin, elle bénit ses compagnes qui fondaient en larmes, se fit lire la passion du Sauveur pendant son agonie, et mourut le 11 août 1253, dans la 60^e. année de son âge. Innocent IV, qui était venu la visiter peu de temps avant sa mort, revint pour assister à ses funérailles, et, lorsque les franciscains entonnèrent l'office des morts, le pontife voulut d'abord faire chanter l'office des vierges saintes, et commencer ainsi la canonisation. Il en fut empêché par les représentations des cardinaux, qui jugèrent qu'il ne fallait rien précipiter. Deux ans après, Claire fut canonisée par Alexan-

dre IV, qui avait prononcé son oraison funèbre n'étant encore que cardinal d'Ostie (Voy. les *Acta sanctorum* des Bollandistes, les *Annales des franciscains* par Wadding, et la vie de Ste. Claire en anglais). — CLAIRE (Ste.), née à Montefalco, près de Spolète, vers 1275, fut abbesse d'un monastère de vierges qui suivaient la règle de S. Augustin, et mourut le 18 août 1308. Le pape Jean XXII ordonna le procès de sa canonisation. Elle est nommée dans le martyrologe romain. V—VE.

CLAIRÉ (MARTIN), jésuite, naquit, en 1612, à St.-Valéry-sur-Mer, cultiva les muses latines avec succès, se distingua dans le ministère de la chaire, occupa divers emplois dans sa compagnie, et mourut à la Flèche en 1695. On a de lui un recueil latin intitulé : *Hymni ecclesiastici*, Paris, 1675, in-4°; il en donna une autre édition, augmentée d'une seconde partie, Paris, 1676, in-12. On remarque dans les hymnes de l'ancienne église une latinité barbare, des termes ambigus, obscurs, et une prosodie vicieuse. Le P. Clairé, voulant remédier à ces défauts, a souvent réussi à rétablir dans ces hymnes l'élégance, la pureté et la clarté. Il a cherché surtout à ne point s'écarter des originaux; plusieurs de ses odes sacrées paraissent ressembler aux anciennes, et ce sont celles qui lui ont le plus coûté. On ne doit point oublier, et c'est ce qui rend son travail plus recommandable, que, loin d'avoir des modèles à imiter, il n'avait point d'exemple, en matière d'hymnes ecclésiastiques, qu'il ne dût éviter. Enfin, il ouvrit, non sans honneur, la voie où les Santeuil et les Coffin ont obtenu tant de succès. V—VE.

CLAIRION. Voy. CLÉRIEN.

CLAIRON (CLAIRE-JOSEPH-LEYRIS

DE LA TUDE, plus connue sous le nom de M^{lle}.), l'une des plus grandes comédiennes qui ayent paru sur la scène française, naquit en 1725 dans les environs de Condé en Flandre. Ses parents, quoique pauvres, lui donnèrent une éducation assez soignée pour qu'à l'âge de douze ans, elle pût obtenir un ordre de début à la comédie italienne; elle y joua les soubrettes jusqu'à l'année suivante, époque où elle s'engagea dans la troupe de Rouen, pour y remplir des rôles convenables à son âge, chanter dans l'opéra-comique et danser dans les ballets. Elle joua ensuite successivement sur les théâtres de Lille, de Dunkerque, de Gaud, et sa voix ayant acquis beaucoup d'étendue, elle reçut un ordre pour venir débiter à l'Opéra (mars 1745), afin d'y doubler M^{lle}. le Maure, célèbre cantatrice. Cependant le véritable talent de M^{lle}. Clairon, perçant à travers les vaines tentatives que l'on faisait pour la borner aux pièces chantées, elle obtint un nouvel ordre de début à la comédie française, pour doubler M^{lle}. Dangeville dans les soubrettes. Les comédiens l'ayant prévenue qu'elle n'en serait pas moins tenue de jouer de petits rôles dans la tragédie, de chanter et de danser dans les pièces à agréments, elle consentit à tout; mais elle prouva dès-lors qu'elle avait le sentiment de sa force et une sorte d'orgueil qui la mettait au-dessus de la crainte; car elle demanda à débiter par le rôle de *Phèdre*, dans lequel M^{lle}. Dumesnil produisait un effet difficile à rendre. Cette demande, de la part d'une actrice qu'on n'avait encore vue que dans les soubrettes, étonna les comédiens; elle avait le droit de choisir, elle insista, et l'on crut généralement qu'elle allait recevoir du public une leçon qui la remettrait à sa véritable place.... Elle dé-

buta le 19 septembre 1745, et son triomphe fut d'autant plus complet qu'il était plus inattendu. Par une singularité assez remarquable, il paraît que les succès de M^{lle}. Clairon, dans les soubrettes, furent moins brillants ; mais le talent qu'elle déploya successivement dans les rôles de *Zénobie*, d'*Ariane*, d'*Electre*, fixèrent sa réputation et son emploi. Elle fut reçue à la comédie française dès le mois suivant. Tous les journaux et mémoires du temps sont remplis de témoignages de la sensation que firent les brillants débuts de M^{lle}. Clairon. Voltaire lui adressa des vers, dans lesquels il la plaça au-dessus d'actrices qui avaient tenu ou tenaient encore le premier rang. M^{lle}. Dumesnil ne cessa point cependant d'être applaudie à côté de sa jeune rivale ; le talent de ces deux comédiennes était trop différent pour être comparé : l'une offrait le triomphe de l'art, l'autre celui de la nature. Aucune actrice ne porta si loin que M^{lle}. Clairon la connaissance de cet art, aucune n'étudia ses rôles avec plus de profondeur. Dorat l'a dit :

Ses pas sont mesurés , ses yeux remplis d'audace ,
 Et tous ses mouvements déployés avec grâce.
 Accents, gestes, silence, elle a tout combiné.

Quel auguste maintien ! quelle noble fierté !
 Tout , jusqu'à l'art , chez elle a de la vérité.

Cependant M^{lle}. Clairon était petite et plutôt jolie que belle ; mais au théâtre sa taille, sa figure, sa voix avaient une noblesse, une dignité avec laquelle elle finit par se familiariser, au point que, dans le monde et dans sa propre maison, elle paraissait toujours pénétrée des sentiments de grandeur, de majesté qui brillaient dans les rôles de son emploi. Cette exagération, vue de près, jeta quelquefois du ridicule sur sa personne ; et ses camarades, qu'elle traitait habituellement avec cette hauteur dédaigneuse, ne pou-

vaient ignorer que sa vie privée avait été l'objet de censures assez graves. *L'Histoire de Frétilon*, publiée en 1745 (V. CAYLUS), ne contribua pas peu à jeter de la défaveur sur ses mœurs ; mais ce livre, qui lui causa toute la vie de vifs chagrins, contient peu d'anecdotes vraies et beaucoup de calomnies. Quoi qu'il en soit, son caractère altier se peignit tout entier dans le refus qu'elle fit, de concert avec plusieurs autres acteurs, de paraître avec le comédien Dubois, dans la tragédie du *Siège de Calais*, dont la vingtième représentation était affichée. Le public indigné ne voulut entendre aucune excuse, et, parmi les cris de *Calais ! Calais !* on distingua bientôt ceux de *Frétilon à l'hôpital ! Clairon au Fort-l'Evêque !* Un exempt de police vint en effet le lendemain, 16 avril 1765, l'inviter à se rendre dans cette prison. L'épouse de l'intendant de Paris, qui était alors chez elle, oubliant son rang, l'y conduisit dans sa voiture, et M^{lle}. Clairon conserva encore son caractère dans cette circonstance. Tout en se soumettant aux ordres de S. M., elle fit observer à l'exempt que son honneur restait intact, et que le roi lui-même n'y pouvait rien. « Vous avez raison, lui dit » l'exempt, où il n'y a rien, le roi perd » ses droits. » Cette aventure ayant fait beaucoup de bruit, il était facile de prévoir que M^{lle}. Clairon ne consentirait jamais à reparaitre devant ce public qui avait voulu l'humilier. Elle eut l'air cependant de ne pas avoir pris définitivement son parti, et ne signifia sa retraite qu'au renouvellement de l'année théâtrale ; mais elle ne se laissa point fléchir, et, quoique son brevet de pension porte la date de 1766, elle quitta réellement le théâtre au mois d'avril 1765, à une époque où elle pouvait encore embellir la scène fran-

gaise. Pendant les vingt-deux années que cette actrice a fait partie de la société des comédiens français, elle a créé plusieurs rôles importants et en a fait valoir de très faibles; on peut même dire que c'est à son talent supérieur que quelques ouvrages ont dû leur succès, puisqu'après sa retraite, ils sont tombés dans l'oubli. La peinture, la gravure et la sculpture se sont efforcées de reproduire les traits de M^{lle}. Clairon. Un certain nombre de ses admirateurs se sont réunis et lui ont fait frapper une médaille; mais ces hommages, et surtout le ton avec lequel elle les recevait, furent souvent l'objet de sanglantes épigrammes. M^{lle}. Clairon avait acquis une fortune assez considérable; mais les opérations de l'abbé Terray l'ayant diminuée d'environ un quart, elle se trouva trop pauvre pour vivre dans la capitale, et alla se fixer à la cour du margrave d'Anspach; elle y passa dix-sept ans, et revint au bout de ce temps se fixer à Paris. Parmi les élèves qu'elle a formés, on doit nommer M. Larive et M^{lle}. Raucourt. Cette actrice a publié en 1799, un vol. in-8°, ayant pour titre: *Mémoires d'Hippolyte Clairon, et réflexions sur la déclamation théâtrale*, dont on a donné une seconde édition la même année. Ce sont des morceaux détachés, dans lesquels elle a toujours soin de se peindre d'une manière fort avantageuse, et qui contraste avec la plupart des jugements qu'elle porte sur M^{lle}. Dumesnil et les principaux acteurs de son temps (V. DUMESNIL); cependant, les jeunes gens qui se destinent à la carrière qu'elle a suivie avec tant de succès, et sur laquelle elle avait profondément réfléchi, liront avec fruit ses observations sur l'art dramatique. On y remarque aussi une histoire merveilleuse qui prouve qu'elle

avait la faiblesse de croire aux revenants. Quoi qu'il en soit, ce n'est point dans ces mémoires que l'on doit chercher des détails exacts sur sa vie privée. Cette actrice est morte à Paris le 18 janvier 1803. P—x.

CLAIRON (MAILLET DU). Voy. MAILLET.

CLAISSENS (ANTOINE), peintre flamand de la fin du 15^e. siècle, fut élève de Quintin Messis, dit le *Maréchal d'Anvers*, parce que cet artiste avait fait ce métier jusqu'à l'âge de vingt ans, avant de manier le pinceau. ClaisSENS, dont les ouvrages sont très rares, avait autrefois à l'hôtel de ville de Bruges trois tableaux, dont l'un représentait le *Repas d'Esther*; les deux autres, que l'on voit aujourd'hui au musée Napoléon, retracent le *Jugement de Cambyse*: c'est le trait fameux de justice, ou, pour mieux dire, de cruauté de ce barbare fils de Cyrus, qui fit écorcher vif un juge convaincu, dit-on, de prévarication, et qui donna sa place au fils de ce malheureux, en le faisant asseoir sur le siège recouvert de la peau de son père. Les deux tableaux de ClaisSENS se ressentent du goût flamand et de l'époque où ils furent composés. Rien n'y rappelle le siècle ni le pays où l'action se passa, et il serait difficile que des compositions pittoresques fussent plus defectueuses sous le rapport du costume. Le pinceau en est sec, le dessin de mauvais goût; la couleur vigoureuse, il est vrai, mais dure et sans aucune entente du clair-obscur ni de la perspective. En remarquant ces défauts, aussi nombreux que choquants, on doit reconnaître que l'expression, cette partie essentielle de l'art, y est portée au plus haut degré. Dans le premier de ces tableaux, où Cambyse fait saisir le juge sur son tribunal, l'anxiété, les terreurs du ma-

gistrat coupable, sont parfaitement rendues. Le second tableau est encore plus remarquable, c'est même un chef-d'œuvre, mais un chef-d'œuvre où la vérité de l'imitation est portée jusqu'à l'horreur. Les convulsions du malheureux que l'on écorche contrastent d'une manière à la fois admirable et affreuse avec le calme imperturbable des bourreaux; mais au lieu d'atteindre le but, le peintre l'a dépassé, et, après la première impression, cette horrible scène, si énergiquement rendue, n'inspire plus que le dégoût, surtout à ceux des spectateurs qui connaissent et apprécient le génie céleste des Grecs, nos maîtres dans tous les arts, et qui ont si bien su exprimer la douleur sans jamais s'écarter de la grâce. D—T.

CLAJUS. V. CLAY.

CLAMENGES (MATHIEU - NICOLAS DE), en latin *Clemangius*, ou de *Clemangiis*, naquit vers le milieu du 14^e. siècle, époque où les noms n'étaient pas encore invariablement fixés dans chaque famille. Il était né dans le village de Clamenges, près de Châlons en Champagne, et en prit le nom. « C'était alors, dit Mézeray, la coutume des gens de lettres qui étaient issus de bas lieu. » Le père de Clamenges exerçait la profession de médecin à Châlons. Il avait un frère grand-maître du collège de Navarre, et qui mourut en 1450. Mathieu-Nicolas fit toutes ses études dans ce même collège, et d'une manière très brillante. On voit qu'il était recteur de l'université en 1505. L'anti-pape Benoît XIII le choisit pour secrétaire, et ce fut cette faveur du pape qui donna lieu de soupçonner que Clamenges, le meilleur écrivain de ce temps, avait dressé la bulle d'excommunication contre le roi de France, Charles VI. Il chercha à se justifier de cette accusation, et détruisit en

partie les préventions que sa conduite avait fait naître; elles furent si fortes, qu'il jugea prudent de se retirer à Gènes. A son retour en France, il obtint la place de trésorier de Langres. De nouvelles préventions l'obligèrent à quitter une seconde fois sa patrie, et il alla vivre ignoré dans le monastère de Vallombreuse en Toscane, où il passa plusieurs années. Ce fut dans cette retraite qu'il composa ses principaux ouvrages. Le roi lui accorda son pardon; il lui rendit ses bénéfices, et, à son retour, il fut nommé chantre et archi-diacre de Baieux. Sur la fin de sa carrière, il revint au collège de Navarre, dont il fut proviseur, et il y mourut. Il fut, dit Lydius, historien de sa vie, enterré dans la chapelle de ce collège, sous la lampe, devant le grand autel. Il choisit lui-même cet endroit, parce qu'ayant été dans sa jeunesse boursier dans ce collège, il était venu souvent la nuit étudier à la lueur de cette lampe, ce qui donna lieu à cette inscription, assez dans le goût qui régnait à cette époque :

Qui lampas fuit ecclesie sub lampade jacet.

On lisait encore, avant la révolution, sur sa tombe, l'épithaphe qui suit :

Belga fui, catalanus eram, Clamengius ortu;
Hic humus ossa tenet, spiritus astra petit.

On ignore l'époque de la mort de Clamenges; mais il vivait encore au temps du concile de Bâle (1431), ainsi qu'on le voit par trois lettres insérées dans le recueil de ses œuvres. Ce recueil, qui fut imprimé à Leyde, 1613, in-4^o., par les soins de Lydius, contient les ouvrages suivants: I. *De corrupto ecclesie statu*: ce traité est le plus considérable; il avait paru séparément à Helmstadt, 1620, in-8^o.; édition qui passe pour la plus ample. II. *De fructu eremi*; III. *De fructu rerum adversarum*; IV. *De*

novis cœlebritatibus non instituendis; V. *De præsulibus simoniaci*; VI. *De filio prodigo*; VII. un discours aux princes français contre la guerre civile; VIII. cent trente-sept Lettres sur différents sujets; la dernière est adressée à Henri, roi d'Angleterre; plusieurs le sont à Jean Gerson, d'autres à des prélats et à des cardinaux. IX. *De lapsu et reparatione justitiæ*: il dédia ce traité à Philippe, duc de Bourgogne; X. *De annatis non solventis*; XI. *Super materiâ concilii generalis*; XII. une pièce de cent vingt-huit vers latins, sur le schisme qui divisait l'Eglise. L'auteur de cet article possède un manuscrit daté du commencement du 15^e. siècle, qui contient, outre les ouvrages ci-dessus, plusieurs autres écrits, et notamment un mémoire que Clamenges rédigea par ordre de l'université, pour ramener les esprits et faire cesser le schisme qui causait alors un grand scandale dans la chrétienté. Ce mémoire, dont les matériaux avaient été fournis par P. d'Ailly, et par G. Deschamps (Voy. l'*Histoire de l'université*, par Crevier, tome III, page 113), fut d'abord bien reçu du roi; mais les intrigues du cardinal P. de Lune, dit une ancienne note jointe au manuscrit, empêchèrent que les projets de Clamenges ne fussent exécutés. Sa latinité est remarquable; son style est orné, sans affectation; il abonde en termes choisis et en heureuses applications des auteurs sacrés et profanes; mordant dans ses satires, il est agréable dans ses descriptions. Cet auteur, qu'on ne lit plus, a joni de son temps d'une étonnante réputation. Il était en commerce de lettres avec les ministres et les souverains, et son nom, si-souvent proclamé immortel dans le 14^e. siècle, est à peine connu aujourd'hui de quelques érudits. Lacroix

du Maine et Duvercier prétendent que le roman ou plutôt l'histoire tragique intitulée : *Floridan et la belle Ellinde*, qui a paru à la suite de l'*Histoire du petit Jehan de Saintré*, Paris, 1517, petit.in-fol., et Paris, 1724-30, in-12, a été traduite du latin de Nicolas de Clamenges, par Rasse de Brinchamel. Jacques Hommey, religieux augustin, paraît appuyer cette assertion, en insérant tout au long, en latin, la lettre qui contient cette histoire de Floridan, tirée du manuscrit de Nicolas de Clamenges, dans son *Supplementum patrum*, Paris, 1685, in-8^o.; mais il est bon d'observer que la traduction de Rasse de Brinchamel est une paraphrase plutôt qu'une simple traduction, puisque la lettre latine originale n'est que de 5 pag. in-8^o.; elle n'est pas dans l'édition de 1613, et le P. Hommey se proposait d'en donner une édition plus complète in-fol. On trouve la Vie de Nicolas de Clamenges dans le *Gersoniana* de Dupin, et dans le recueil de pièces concernant le concile de Constance, donné par van der Hardt (Francfort, 1697, in-fol., ou Helmstadt, 1700, 7 vol. in-fol.), avec des lettres choisies de Clamenges au sujet de ce concile, une notice de ses œuvres qui se gardent dans plusieurs bibliothèques de l'Europe, et son traité *De corrupto ecclesiæ statu*, donné d'une manière plus exacte. M—T.

CLAMORGAN (JEAN DE), seigneur de Saane, ou Saave, premier capitaine et chef de la marine du Ponent, servit sur mer pendant quarante-cinq ans, sous François 1^{er}., Henri II, François II et Charles IX. Il dédia à ce dernier *la Chasse au loup, en laquelle est contenue la nature des loups et la manière de les prendre, tant par chiens, filets, pièges qu'autres instruments*. Cet ouvrage, qui

parut pour la première fois à la suite de la *Maison rustique*, de Ch. Estienne, Paris, 1566, in-4°, fig., et qui se trouve joint au même ouvrage dans les éditions données à Rouen, Paris, Anvers, etc., a été traduit en italien sous ce titre : *la Caccia del lupo*, Turin, 1583, in-8°. L.-J. Wolf le traduisit en vers rimés allemands en 1582; on en conserve le manuscrit dans la bibliothèque de Dresde. Clamorgan avait étudié l'histoire naturelle dans les meilleurs livres connus de son temps; mais cette science n'avait point fait encore en France de grands progrès. Il traite de la nature du loup, de la manière de dresser les chiens pour la chasse de cet animal, et des remèdes que l'on peut tirer de ses différentes parties. Clamorgan rapporte, d'après Isidore, que le loup, en voyant l'homme le premier, lui ôte la voix, parce qu'il infecte l'air de son haleine, etc. Cette opinion vulgaire est très ancienne. Virgile dit dans ses *Bucoliques* : *Lupi Mierim videre priores*, et de là est venu le proverbe : *Lupus in fabulâ*. Clamorgan avait aussi composé une *Carte universelle, en forme de livre, sur un point non accoutumé de la figure, et plan de tout le monde, en laquelle sont les mers et terres assises. en longitude et latitude*. Il la dédia au roi François I^{er}, qui la plaça dans sa bibliothèque de Fontainebleau. Clamorgan fait mention de cette carte dans son épître dédicatoire de la *Chasse au loup*. Il y parle aussi d'un livre *De la façon et manière de construire les grands navires, les armer et victailler, dresser le combat par mer, faire les navigations lointaines, par le soleil, la lune et les étoiles fixes, autrement que on a accoutumé*; mais ces deux ouvrages n'ont point été publiés. V—VE.

CLANCY (MICHEL), auteur anglais du 18^e. siècle, étudia la médecine au collège de la Trinité. Étant allé à Reims pour prendre le doctorat, il s'y lia avec Montesquieu, et ils vécut ensemble dans la plus grande intimité. Montesquieu le recommanda au comte de Chesterfield, alors lord lieutenant d'Irlande; mais Clancy perdit la vue avant d'avoir commencé à exercer la médecine. Le comte lui fit obtenir une pension assez considérable, et il ouvrit, peu de temps après, une école de latin à Kilkenny. On a de lui : I. *l'Escroc (the Sharper)*, comédie, 1757; II. *Hermon, prince de Choreia*, ou *le Zèle extravagant*, tragédie, représentée à Dublin, imprimée à Londres en 1746; III. *Templum Veneris, seu Amorum rhapsodie*, poëme; IV. des *Mémoires* sur sa propre vie, 2 vol., 1746. Le théâtre de Drury-Lane donna, à son bénéfice, une représentation de la tragédie d'*OEdipe*, dans laquelle il remplit avec succès le rôle de l'aveugle Tirésias. X—s.

CLANRICARD (ULICK, 5^e. comte, puis marquis DE), chef de l'illustre famille anglo-irlandaise des Burgho, (Voy. BURGHO), et fils du fameux comte de St.-Alban (Voy. ST.-ALBAN), naquit à Londres en 1604, hérita de son père en 1635, siégea aux parlements de 1639 et de 1640, et retourna en Irlande en 1641, gouverneur particulier de la ville et du comté de Galloway. Tous les gentils-hommes, tous les propriétaires les plus considérables relevaient de lui dans ce comté. A la première nouvelle de l'insurrection meurtrière qui éclata dans le nord de l'Irlande, il convoqua tous les feudataires directs de la couronne. N'ayant d'autre force que son régiment en garnison à Loughrea, il fit résoudre par le comté la levée de

deux corps, les arma à ses frais, en imposa par son pouvoir sur l'opinion, plus que par la réalité de ses forces, conserva la paix dans sa province, lorsque depuis long-temps elle n'existait plus ailleurs, et secourut même les provinces voisines. Malheureusement ses projets pacifiques ne furent rien moins que secondés par les lords justiciers Parsons et Borlase, qui, au nom du roi, mais au gré du parlement factieux de Westminster, gouvernaient alors. Par commission du 11 janvier 1642, Charles I^{er}. nomma Clanricard le second de ses commissaires pour recevoir les remontrances des confédérés catholiques. Les comtes d'Ormond et de Clanricard eussent tout concilié ; les lords justiciers brouillèrent tout, en donnant le nom de *rebelle* à ceux qui ne voulaient être que *pétitionnaires*. « Ni peines (écrit-il) » vait Clanricard, à Charles I^{er}.), ni » menaces, ni protestations, ne peuvent empêcher ces peuples de croire » fermement que tous ceux qui entrent dans la confédération sont les » vrais serviteurs de V. M. Si mes » serments, si mes protestations » pouvaient être crues, ils me suivraient par milliers pour servir leur » roi partout ailleurs ; mais dans l'état » actuel de ce royaume, ils sont si » profondément convaincus et de la » connivence de leurs gouverneurs » actuels avec les factieux de votre » parlement anglais, et de l'injustice » avec laquelle on les gouverne et du » projet de dévouer toute l'ancienne » race irlandaise à une destruction générale, que presque toute la nation » s'est nuie en corps, ou pour conquérir son salut à la pointe de l'épée, ou pour vendre sa vie le plus cher possible. » Le comte de Clanricard suivit toujours la ligne pacifique, renoua la conférence entre les com-

missaires royaux et les commissaires catholiques, reçut en forme les remontrances de ceux-ci, et les fit passer au roi. Le comte d'Ormond s'écarta un peu de cette ligne (*Voy. ORMOND*) ; il y fut ramené par des ordres positifs du roi, et conclut enfin une trêve d'un an avec les confédérés. Sur sa demande et sur celle de Clanricard, ils votèrent pour le roi 30,000 liv. sterl., et demandèrent à s'embarquer pour aller sous l'étendard royal combattre les Écossais rebelles. On prit leur argent ; leurs bras, trop redoutés par les uns, furent dédaignés par les autres : la trêve qu'ils observaient fut violée à leur égard. Le comte de Clanricard, qui avait la confiance des catholiques, quoiqu'il fût attaché au gouvernement, voyait toutes ses mesures traversées par les gouvernants ; parce qu'il était catholique. Les deux justiciers furent destitués. Ormond et Clanricard, créés tous deux marquis, furent nommés, le premier, lord lieutenant d'Irlande ; le second, commandant sous lui toutes les forces de la Conacie et membre du conseil privé. L'un et l'autre servirent de leur mieux la cause royale : Ormond plus timide, plus embarrassé entre les protestants et les catholiques, les Irlandais et les Écossais, les royalistes et les parlementaires ; Clanricard plus ferme, marchant plus directement à son but, décidant avec plus de promptitude ce qu'il fallait appuyer ou combattre, défendre ou sacrifier. Pendant les négociations pour ce qu'on a appelé *la paix de 1648*, entre les confédérés et le gouvernement, lorsque celui-ci, contre l'avis même du roi, refusait aux catholiques l'exercice de leur culte et la révocation des lois pénales, le comte de Clanricard déclara hautement « que refuser à » tant de milliers de sujets loyaux des

» conditions sans lesquelles ils ne pou-
 » vaient vivre avec liberté de cons-
 » cience, honneur et sécurité, c'était
 » se déclarer ennemi du roi. » Lors-
 qu'après la conclusion du traité, le
 fanatique Owen ô Neill et le turbu-
 lent nonce Rinuccini s'opposèrent à la
 ratification des articles, comme insuf-
 fisants pour la sûreté des intérêts reli-
 gieux, Clanricard prit sur ô Neill le
 château d'Athlone, les places de James-
 Town et de Moote. Il assiégea le nonce
 dans Gallway, força la ville à ouvrir
 ses portes, à proclamer la paix, en
 dépit des censures que Rome elle-
 même désavoua, et à payer de fortes
 contributions pour le service du roi.
 Cette paix, qui, plus tôt conclue, aurait
 pu être si utile à l'infortuné Charles
 I^{er}, se proclamait en Irlande pendant
 qu'il recevait le coup mortel en Angle-
 terre. Le marquis d'Ormond, après
 avoir lutté, cédé, capitulé, s'embar-
 qua pour la France, laissant à Clan-
 ricard, avec le titre de lord député,
 le gouvernement de ce qui restait en-
 core en Irlande de sujets fidèles au
 roi Charles II. Le nouveau gouverneur
 se distingua encore par son dévouement.
 Il s'épuisa en efforts pour tenir
 toujours sur pied une armée royaliste,
 dût-il même ne faire qu'une guerre
 malheureuse, mais qui opérerait tou-
 jours une diversion en faveur des
 royalistes d'Angleterre et d'Écosse.
 Même après que Gallway s'était ren-
 du aux troupes de Cromwell, Clan-
 ricard, n'ayant plus que cinq mille
 hommes, perça dans l'Ultonie, conquit
 sur les rebelles les forts de Ballyshan-
 non et de Donegall. Ce fut son dernier
 succès et son dernier effort. Abandon-
 né, trahi, il envoya lord Castlehaven
 prendre les ordres du roi Charles, alors
 descendu en Écosse. Le roi, en le re-
 merciant de son inébranlable loyauté,
 lui conseilla de capituler, et d'obtenir

pour lui et ce qui lui restait de parti-
 sans les meilleures conditions possi-
 bles. Clanricard n'en voulut aucune
 personnelle à lui seul. Une capitula-
 tion lui permit d'abord de rester
 avec sa troupe au milieu des quartiers
 de l'ennemi tout le temps nécessaire
 à l'arrangement de leurs affaires, et
 sans prêter aucun serment aux auto-
 rités nouvelles. Un passeport lui per-
 mit ensuite de s'embarquer avec trois
 mille hommes armés, de traverser
 l'Angleterre, et de les conduire sur
 le continent, au service de tout prince
 en paix avec la république anglaise.
 Sorti d'Irlande, où il laissait en proie
 aux confiscations un revenu territorial
 de 39,000 liv. sterl., il fut arrêté
 en Angleterre par des infirmités, glo-
 rieuse et déplorable suite de ses tra-
 vaux ! Quoique le parlement de Crom-
 well l'eût excepté de tout pardon et
 mis hors de la loi, sa capitulation ne
 fut point violée. On le laissa mourir
 tranquillement dans sa terre de Som-
 mer-Hill, où il espéra toujours, à la
 première lueur de santé, aller rejoindre
 son maître exilé. Clarendon place cette
 mort dans l'année 1655, Leland en
 1659, et l'Irish Peerage en 1657. Le
 marquis de Clanricard a laissé de pré-
 cieux *Mémoires concernant les af-
 faires d'Irlande, depuis 1640 jus-
 qu'à 1655*. Clarendon en faisait beau-
 coup de cas, et ils ont été imprimés
 à Londres en 1722. On y trouve une
 dissertation curieuse sur les antiquités
 d'Irlande. Le marquis de Clanricard
 étant mort sans enfants mâles, son
 titre de marquis s'éteignit avec lui ;
 ceux de comte de Clanricard, baron
 de Dunkellin, etc., passèrent succes-
 sivement à son cousin-germain Ri-
 chard, proscrit par Cromwel en 1657,
 et réhabilité en 1661 ; puis à Guil-
 laume, frère de Richard, qui, après
 une capitulation aussi honorable que

celle du marquis, alla rejoindre Charles II dans son exil, revint avec lui en Angleterre, fut lord lieutenant du comté de Gallway en 1680; et de toute l'Irlande en 1687. Il est le 5^e. aïeul du comte de Clanricard aujourd'hui vivant. L—T—L.

CLAPIERS (FRANÇOIS), seigneur de Vauvenargues, jurisconsulte du 16^e. siècle, conseiller à la chambre des comptes et cour des aides de Provence, mort en 1585. Il a recueilli et publié les arrêts de sa compagnie sous le titre de *Centuriæ caesarum*, imprimés pour la seconde fois à Lyon, 1589, in-4°. Il a composé aussi un abrégé *De provinciæ phocensis comitibus*, Aix, 1584, in-8°.; Lyon, 1626, in-4°. et à la fin de son premier ouvrage cité ci-dessus; cet abrégé a été traduit en français par Fr. Dufort, angevin, sous le titre suivant: *Généalogie des comtes de Provence, depuis l'an 577 jusqu'au règne d'Henri IV*, Aix, 1518, in-8°. L'ouvrage est peu exact, et le traducteur n'a fait qu'augmenter les fautes de l'original, en le traduisant d'une manière infidèle. C. T—Y.

CLAPIÈS (DE), ingénieur et astronome français, naquit à Montpellier en 1671, d'une famille noble de Béziers. Il fit ses études chez les jésuites de cette dernière ville, et y fit connaître ses talents pour la versification par un petit poëme sur l'art de la verrerie. La lecture des *Éléments* d'Euclide, qu'il fit avec un de ses amis, dévoila ses dispositions pour les mathématiques, et il se livra exclusivement à cette science. Sa naissance l'appelant au service militaire, il fit quelques campagnes, et se trouva à la bataille de Nerwinde. Revenu à Montpellier peu de temps après, il y devint le géomètre à la mode, et fut le premier associé de la société royale qu'il établit dans cette ville avec Plantade et le pré-

sident Bon. Il fut aussi nommé, en 1702, correspondant de l'académie des sciences de Paris, à laquelle il avait adressé quelques mémoires. Il a le premier appliqué la trigonométrie rectiligne à la construction graphique de cadrans solaires, que Picard n'exécutait qu'au moyen de la trigonométrie sphérique (Voy. *Académie des sciences, année 1707*). Il avait fait le calcul de l'éclipse de soleil du 12 mai 1706, et avait trouvé plaisant d'en tracer la marche dans la forme et le style des ordres de route en usage pour les troupes. C'est la première éclipse totale qui ait été observée depuis le renouvellement de l'astronomie. L'obscurité ne fut complète à Montpellier que pendant 4' 10". Clapiès en publia l'observation à Montpellier, 1706, in-4°. et fit paraître peu de temps après les *Éphémérides*, ou *Journal du mouvement des astres pour l'année 1708, au méridien de Montpellier*, in-8°. de 105 pages. Il avait aussi calculé celles de 1707, mais elles ne furent pas imprimées. Les états de Languedoc lui confièrent en 1712 la direction des chaussées du Rhône, et il fut nommé professeur de mathématiques en 1718. La ville de Tarascon, sur le point d'être submergée par le Rhône en 1724, lui fut redevable de sa conservation. Il a travaillé avec Plantade et d'Anisy, à la description géographique de la province de Languedoc. Après plusieurs autres travaux, relatifs au canal de Provence, aux routes du Languedoc, etc., il mourut le 19 février 1740, âgé de soixante-neuf ans. Outre quelques observations qui se trouvent dans la collection de l'académie des sciences, on a de lui plusieurs mémoires insérés parmi ceux de la société royale de Montpellier, ainsi que son *Éloge* par de Ratte, dont on voit un extrait

dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1747. C. M. P.

CLAPIÈS (CHARLES), docteur en médecine, né à Alais, le 26 octobre 1724, publia, sous le titre de *Paradoxes sur les femmes, où l'on tâche de prouver qu'elles ne sont pas de l'espèce humaine*, 1766, in-12, la traduction du livre singulier, *Mulieres homines non esse* (V. ACIDALIUS et GÉDIK). Le traducteur l'a enrichi de notes, et en a retranché un petit nombre de traits qui ne portaient que sur les opinions des sociniens et des anabaptistes. Il est mort au lieu de sa naissance, le 7 septembre 1801. V. S—L.

CLARA (DIDIA). Voy. DIDIA.

CLARA D'ANDUSE, issue d'une famille illustre qui possédait la seigneurie de la ville dont elle portait le nom, est mise au rang des troubadours du 12^e. siècle. Nostradamus ni Crescimbeni ne font cependant aucune mention de cette femme poète; mais Sainte-Palaye a recueilli la seule pièce qui soit restée d'elle, et Millot en a publié un extrait. On voit par ce petit ouvrage que Clara fut liée à un mari jaloux; qu'elle eut un amant; que son époux soupçonna cette intrigue; qu'il obligea l'objet de la tendresse de sa femme à s'éloigner, et qu'elle fut au désespoir de cette séparation. Les vers dans lesquels elle a exprimé ses regrets, sa douleur et son amour, respirent la passion la plus vive, et n'ont pu être inspirés que par un cœur profondément touché et un esprit d'un naturel ingénieux et plein de délicatesse. V. S—L.

CLARENDON (ÉDOUARD HYDE, comte DE), grand chancelier d'Angleterre, naquit à Dinton, dans le Wiltshire, le 16 février 1608. Lorsqu'il eut terminé ses études à Oxford, à l'âge de dix-sept ans, il étudia les lois sous la direction de son oncle Nicolas Hyde,

président du tribunal du Banc du roi. A vingt-un ans, il épousa la fille de sir George Ayliff, d'une beauté remarquable, et il eut le malheur de la perdre six mois après. A vingt-quatre ans, il se maria de nouveau avec la fille de sir Thomas Aylesbury, maître des requêtes, et, pendant trente-six ans que la mort respecta cette union, Édouard Hyde vécut avec sa femme dans le plus parfait accord, et en eut plusieurs enfants. Il recherchait dans sa jeunesse les hommes distingués par leurs talents et leurs vertus, et il avouait que jamais il ne se sentait plus orgueilleux et plus content que quand il pouvait dire de lui : « Je suis le pire de tous » ceux ici présents. » Il s'était déjà distingué comme jurisconsulte par quelques actes importants, lorsqu'ayant été rendre visite à son père, dans le Wiltshire, celui-ci lui dit : « Mon fils, » les hommes de votre profession ont » coutume de travailler à étendre la » prérogative royale, et je vous recom- » mande, si vous parvenez à une place » éminente, de ne jamais sacrifier les » lois et la liberté de votre patrie à la » volonté du prince ou à votre propre » intérêt. » Après avoir répété deux fois ces mêmes paroles, ce vieillard respectable fut frappé d'une attaque d'apoplexie, et mourut subitement. Ces conseils d'un père, et l'événement terrible qui les suivit, eurent sur l'esprit d'Édouard Hyde une influence que l'on remarqua dans les premiers discours qu'il prononça au parlement, où il fut admis de bonne heure. Dans l'un d'eux, il compare les ministres d'uu roi à ces lions qui soutenaient le trône de Salomon : « Oui (ajoute-t-il) » ils doivent être sous le trône de l'o- » béissance, mais ils doivent s'y tenir » dans l'attitude qui convient à des » lions. » Ses talents l'avaient fait distinguer dans le *long-parlement*, et

son habileté lui avait attiré la confiance de tous les membres qui le composaient. La pureté de ses principes et son attachement pour les lois de son pays la lui firent perdre. Dès que la guerre civile fut déclarée, il suivit le parti du roi, et fut créé, par Charles I^{er}, chancelier de l'échiquier et membre du conseil privé. Il accompagna ensuite le prince Charles (depuis roi sous le nom de *Charles II*) à l'île Jersey. Le prince étant parti pour la France, Édouard Hyde, qui désapprouvait ce voyage, obtint la permission de rester dans l'île, où il séjourna deux ans. Ce fut à cette époque qu'il commença son *Histoire de la rébellion*. Il composa aussi pendant son séjour à Jersey les divers écrits qui furent publiés au nom du roi, en réponse aux manifestes du parlement. Après l'assassinat de Charles I^{er}, il fut appelé en France par le nouveau roi, et le joignit à Dunkerque. En 1648, il fut envoyé à Madrid avec lord Cottington, pour tâcher d'obtenir des secours de la cour d'Espagne. Au retour de cette ambassade, il se rendit à Paris, et chercha à réconcilier la reine-mère avec le duc d'York. Il se rendit ensuite à la Haye, où était Charles II; mais des motifs d'économie le forcèrent à se retirer à Anvers, avec toute sa famille. La princesse d'Orange, fille de Charles I^{er}, voulut l'engager à se fixer auprès d'elle, à Breda, et prit pour dame d'honneur sa fille aînée, Anne Hyde, circonstance remarquable, puisqu'ainsi que nous le dirons bientôt, elle plaça sur le trône d'Angleterre deux des petites-filles d'Édouard Hyde. En 1657, Charles II, qui, au défaut d'argent, qu'il ne pouvait donner à ses sujets restés fidèles, était prodigue de titres, le nomma grand-chancelier d'Angleterre. Plus que tout

Édouard Hyde contribua au succès des négociations qui placèrent Charles II sur le trône. Il obtint dès-lors la confiance entière de ce monarque, qui le combla de faveurs. Son titre de grand-chancelier fut confirmé; on y ajouta, en 1660, celui de chancelier de l'université d'Oxford; l'année suivante, il fut créé pair et baron de Hyde dans le Wiltshire, et, en avril 1661, on lui conféra les titres de vicomte de Cornbury dans l'Oxfordshire, et de comte de Clarendon dans le Wiltshire. Une si haute prospérité, tant d'honneurs, de richesses et de mérite devaient exciter l'envie; un événement singulier contribua à éveiller toutes ses fureurs. Le duc d'York, frère du roi, se trouvait à la cour de sa sœur, à Breda, lorsque cette princesse y attira Anne Hyde, de la manière dont nous l'avons raconté. Belle et spirituelle, la fille du chancelier inspira au duc la plus forte passion. Ce fut en vain qu'il tenta de la séduire; il ne put rien obtenir d'elle qu'en l'épousant. La cérémonie eut lieu le 4 novembre 1659, à l'insu du roi et du grand chancelier. Cette union resta ignorée jusqu'au rétablissement de Charles II; mais, peu de temps après le retour de toute la famille royale à Londres, Anne Hyde devint enceinte, et exigea que son mariage fût rendu public. Dès que lord Clarendon en fut instruit, soit qu'il fût aveuglé par la colère, soit par tout autre motif, il se comporta d'une manière indigne de son grand caractère. Le langage qu'il tint dans cette circonstance est celui d'un visir qui tremble de paraître, devant son maître, le complice d'une action qui lui déplaît, et qui ne craint pas, pour écarter les soupçons, d'appeler sur son nom le déshonneur, et d'étouffer tous les sentiments de la nature. La conduite de sa fille, au contraire, et celle du roi méritent les plus

grands éloges. Ce fut en vain que le duc d'York menaça Anne Hyde des plus durs traitements si elle rendait son mariage public : « Je suis enceinte, » répondit-elle avec fierté ; qu'il soit connu de tout le monde que je suis votre épouse légitime, et traitez-moi ensuite comme il vous plaira. » Le roi fit examiner les preuves du mariage par une assemblée d'évêques. Ils prononcèrent que cette union avait été contractée selon la doctrine de l'Évangile, avec toutes les formes exigées par les lois d'Angleterre, et qu'ils n'y trouvaient aucune cause de nullité. Alors Charles II, non seulement reconnut Anne Hyde comme duchesse d'York, mais il engagea son frère à lui rendre tout son amour, et il déclara que cet événement n'altérerait en rien ses sentiments pour son chancelier (1). Depuis cette époque, tous les intrigants et les ambitieux se réunirent pour abattre cette grande puissance de lord Clarendon. Lord Bristol, qui avait été son ami, se déshonora, en proposant contre lui un acte d'accusation tellement absurde, que le parlement refusa de l'admettre ; mais des intrigues furent employées pour ruiner la réputation du grand chancelier dans l'opinion publique. D'un autre côté, il perdait de jour en jour son influence dans le ministère. Charles II n'était plus ce monarque dépossédé qui avait besoin dans l'adversité d'un ami fidèle pour l'aider à monter les marches du trône, et, lorsqu'il y fut assis, d'un habile ministre pour l'y affermir. Après quelques années de possession tranquille, il ne lui fallait que des flatteurs qui l'aidassent à jouir de tous les plaisirs attachés à la souveraineté, et qui trouvas-

(1) De ce mariage du duc d'York avec Anne Hyde, sont nées deux filles, Anne et Marie, qui ont successivement monté sur le trône d'Angleterre.

sent les moyens de subvenir à ses prodigalités. Il prit en aversion le sévère et vertueux Clarendon, que le duc de Buckingham tournait perpétuellement en ridicule, et qui, ayant le premier rang dans le ministère, était responsable, aux yeux du peuple, de toutes les fautes commises par une administration prodigue, extravagante, et corrompue. Le peu de succès de la guerre de Hollande et la vente de Dunkerque avaient porté au plus haut point le mécontentement du peuple ; un hôtel que lord Clarendon fit construire avec prodigalité dans un moment de disette accrut encore l'animadversion publique ; enfin, une intrigue de cour convertit l'antipathie que le roi avait pour lui en haine déclarée. Une demoiselle Stuart, d'une beauté éblouissante, parente éloignée du roi, en fut aimée, au point de bannir de sa pensée toutes celles qui avaient été jusqu'alors les objets de ses goûts passagers. Le monarque prit l'étrange résolution de divorcer, et d'épouser M^{lle}. Stuart. Lord Clarendon, soit qu'il fût frappé des inconvenances d'un tel parti, soit qu'il en redoutât les suites pour ses petits-enfants, qui avaient des droits au trône, réussit à faire échouer le projet du roi, en arrangeant le mariage de M^{lle}. Stuart avec le duc de Richmond. Le roi devint furieux contre le grand chancelier, et résolut de le perdre. Rien n'était plus facile. Le parlement croyait lord Clarendon l'auteur des mesures désastreuses qu'il avait combattues dans le conseil. Le grand trésorier Southampton et d'autres hommes puissants qui avaient gouverné avec lui n'existaient plus ; ceux qui les avaient remplacés voulaient la ruine de l'état. Le roi ôta les sceaux à lord Clarendon, le dépouilla de toutes ses places, et fut remercié de cette injustice par son parle-

ment. On accusa ensuite le chancelier de haute trahison; il s'enfuit sur le continent, et envoya de Calais à la chambre des lords un mémoire justificatif. Les deux chambres assemblées ordonnèrent que cet écrit serait brûlé par la main du bourreau. D'après un autre bill du parlement, qui fut approuvé par le roi, lord Clarendon fut banni à perpétuité, et déclaré incapable de remplir aucun emploi public. La haine que le peuple lui portait le poursuivit jusque sur le continent. A Evreux, des matelots anglais l'assaillirent dans sa maison, le blessèrent dangereusement, et ce ne fut qu'avec peine qu'on l'arracha des mains de ces assassins. Il survécut six ans à son exil, et durant ce temps, il résida, soit à Montpellier, soit à Moulins, soit à Rouen, où il mourut, le 9 décembre 1674. Son corps fut transporté en Angleterre, et enterré dans l'abbaye de Westminster. Lord Clarendon fut toute sa vie l'ami et le soutien de son roi contre les complots des factieux, et le défenseur des libertés de son pays contre les abus du pouvoir royal. Cependant, il fut la victime de l'ingratitude de son souverain, qu'il avait si bien servi, et des préjugés du peuple, dont il avait obtenu et mérité la confiance. Sans vouloir excuser les coupables promoteurs d'un sort aussi rigoureux, on peut en trouver les causes dans l'humeur grave et altière du grand chancelier, et dans son orgueil, qui se produisait trop à découvert. A la vérité, cet orgueil lui était inspiré par la conscience de ses moyens et la pureté de ses intentions, mais dans le commerce de la vie, et surtout dans les cours, un sentiment de ce genre, quelle que soit la noblesse de son origine, ne se montre jamais avec avantage. Lord Clarendon, indépendamment de quelques brochures politiques, a écrit les ouvrages

suivants : I. *Histoire de la rébellion*, depuis 1641 jusqu'au rétablissement de Charles II; 1702, 3 vol. in-fol., et 1717, 6 vol. in-8°. En 1759, on en publia une continuation en 1 vol. in-fol., ou en 2 vol. in-8°, contenant aussi une vie de l'auteur, écrite par lui-même, et imprimée sur ses manuscrits. Il a paru une traduction française de cet ouvrage, la Haye, 1704, 6 vol. in-8°. La continuation ne s'y trouve point, et n'a pas été traduite. Quoique lord Clarendon se déclare dans son histoire l'apologiste du parti royaliste qu'il avait embrassé, il s'est montré impartial dans l'exposition des faits. La vertu et la probité de l'auteur imprimant à son ouvrage un caractère qui en rend la lecture attachante. Il peint les hommes avec vérité, et les portraits qu'il trace sont colorés avec vigueur; son style ne manque ni d'énergie ni de dignité, mais il est incorrect, souvent diffus et embarrassé. II. *Contemplations et réflexions sur les psaumes*; III. *Remarques sur le livre de M. Cressy, dans la Controverse sur la religion catholique*; IV. *Tableau abrégé des erreurs contenues dans le Leviathan de M. Hobbes*. W—r.

CLARIUS, ou DE CLARIO (ISIDORE), évêque de Foligno, naquit, l'an 1495, près de Brescia, dans un petit château nommé *Chiari*, dont il prit le nom. Dès sa première jeunesse, il reçut l'habit de St.-Benoît dans le monastère du Mont-Cassin. Il étudia les langues anciennes, et se distingua par ses talents et par son éloquence en plusieurs occasions, principalement au concile de Trente (1546), dans les disputes sur l'autorité du texte et des versions de l'Écriture-Sainte. Le cardinal de Catane, s'appuyant de l'autorité de S. Jérôme, prétendait qu'entendre seulement la vulgate latine, ce n'était pas entendre la parole divine,

mais celle du traducteur, qui pouvait faillir. Après avoir parlé des versions grecques de l'*Ancien Testament*, recueillies par Origène, en six colonnes, sous le nom d'*Hexaples*; de la principale de ces versions, qui est celle des Septante, d'où sont venues différentes traductions; de la version latine appelée l'*Italique*; du *Nouveau Testament* grec; de la traduction de l'*Ancien Testament*, faite par S. Jérôme sur l'hébreu, et de la correction qu'il fit sur le texte grec de la version latine du *Nouveau Testament*; enfin, de l'édition connue sous le nom de *Vulgate*, Clarius conclut qu'aucune traduction de l'Écriture ne pouvait être équivalente au texte de la langue originale, etc.; mais que l'édition vulgate, qui est presque toute de S. Jérôme, et qui avait plus de mille ans d'antiquité dans l'Église, devait être préférée par le concile, comme ayant été corrigée sur le texte original. Cet avis fut suivi, et le concile déclara la vulgate authentique. Clarius fut bientôt après nommé, par Paul III, évêque de Foligno en Ombrie. Il gouverna sagement son église pendant sept à huit ans, et mourut le 28 mai 1555. C'était un écrivain savant et laborieux. Il entreprit la réforme de la Vulgate, et publia ce travail considérable sous le titre suivant : *Vulgata editio veteris et Novi Testamenti, quorum alterum ad hebraicam, alterum ad graecam veritatem emendatum est quam diligentissimè ut nova editio non faciliè desideretur, et vetus tamen hic agnoscat; adjectis ex eruditisscriptoribus scholiis, quæ multis certè locorum nullibus, præsertim difficilioribus, lumen asserunt*, Venise, 1542, 1557 et 1564, in-fol. La première édition (1542) fut mise à l'*index*, parce que l'auteur disait, dans sa préface, avoir réformé huit mille

passages dans la Vulgate; mais les députés du concile, chargés de l'examen des livres, levèrent l'interdiction, et l'ouvrage fut permis, à l'exception de la préface et des prolégomènes. On suivit, dans l'édition de 1564, les corrections et les retranchements indiqués dans l'*Index expurgatorius*. Melchior Cano et Richard Simon ont vivement attaqué l'ouvrage de Clarius. Le premier lui reproche d'avoir principalement cherché à critiquer S. Jérôme; le second prétend qu'il n'entendait pas l'hébreu. Le savant Huet et le sage Fleury lui sont plus favorables. Ce dernier trouve les travaux de Clarius, savants, solides et utiles. Ses autres ouvrages sont : I. une version du *Nouveau Testament*, en italien; II. des scholies sur le *Cantique des Cantiques*; III. des scholies sur le *Nouveau Testament*, dont il y a plusieurs éditions : celle d'Anvers, 1544, in-8°, est la plus ample; IV. plusieurs discours en latin sur des sujets de piété; V. un recueil de *Lectures* publiées par D. Maur Piazzi, abbé du monastère de Parme, Modène, 1705, in-4°.

V—VE.

CLARK (JEAN), médecin écossais, fils d'un riche fermier, naquit à Roxburgh en 1744, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et fit son cours de théologie à l'université d'Édimbourg, entra ensuite chez un chirurgien, puis fut envoyé, pour continuer ses études médicales, à l'université, où son application et ses talents lui acquirent la bienveillance de son professeur, le docteur Grégory. Bientôt Clark, tourmenté de violents maux d'estomac, suite d'un accident qu'il avait éprouvé dans sa jeunesse, après avoir essayé en vain tous les remèdes qui lui étaient prescrits par son protecteur, reçut de lui le conseil d'aller vivre dans un climat plus chaud. On lui fit obtenir

une place d'aide-chirurgien au service de la compagnie des Indes, et il s'embarqua en 1768. Il fit plusieurs voyages dans lesquels il eut occasion d'être utile, et de faire des remarques qu'il consigna dans un ouvrage imprimé en 1773, in-8°, sous ce titre: *Observations sur les maladies qui règnent le plus durant les voyages aux pays chauds*. Ce livre fit connaître avantageusement Clarke; mais sa santé ne s'étant pas améliorée, il se fit recevoir docteur en médecine à l'université de St.-André, et s'établit à Kells, qu'il quitta pour Newcastle, en 1775. Frappé des maux que la privation de soins et de remèdes faisait souffrir à la classe indigente de cette ville, il parvint à y faire établir un dispensaire; mais le défaut de fonds empêcha pendant quelque temps que cette institution bienfaisante ne produisît tout le bien que l'on devait en attendre. Clark publia, en 1783, un traité posthume du docteur Dugald-Leslie, sur le catarhe contagieux qui avait fait de si grands ravages durant l'été de cette année, et y ajouta une lettre qu'il avait adressée à l'auteur sur le traitement le plus convenable dans cette maladie. Malgré ses nombreuses occupations et le mauvais état de sa santé, Clark trouva le temps de faire réimprimer, en 1792, ses observations sur les maladies des pays chauds, et parmi les additions importantes que cette édition contenait, on remarqua ses observations sur les fièvres, qui ont fondé sa réputation comme auteur médical. Toujours occupé de soulager les malheureux, Clark avait fixé l'attention du gouvernement sur l'hôpital de Newcastle. Un comité, nommé en 1800, fit adopter, sur le rapport de Clark, un règlement qui, sans remédier à tous les abus, produisit une amélioration générale. Les soins qu'il

s'était donnés pour réussir, et les contrariétés qu'il avait éprouvées altérèrent tellement sa santé qu'il fut obligé de suspendre ses occupations, puis de se rendre aux eaux de Bath, où il mourut, le 24 avril 1805. On a encore de lui : I. *Recueil de mémoires sur les moyens de prévenir les fièvres contagieuses à Newcastle et dans les autres villes très peuplées*, 1802, 2 parties in-12; II. *Observations sur les fièvres en général, et sur la fièvre continue en particulier*, 1780, in-8°; III. plusieurs mémoires insérés dans le recueil de la société des médecins d'Édimbourg. Tous ses ouvrages sont en anglais. E—s.

CLARKE (SAMUEL), savant orientaliste, naquit à Brackley, dans le Northamptonshire, en 1623. Élève du collège de Merton à Oxford, il y prit en 1648 le degré de maître-ès-arts, et, l'année suivante, fut nommé archi-typographe de l'université de cette ville. En 1656, il prit la direction du pensionnat d'Islington, près de Londres, ce qui ne l'empêcha point de donner ses soins et de contribuer, par ses travaux, à la confection de la *Bible polyglotte* de Walton. Au bout de huit ans d'exercice de cette place, il retourna à l'université, y exerça son emploi d'archi-typographe jusqu'à sa mort, arrivée le 27 décembre 1669. Clarke était également versé dans la connaissance du grec et du latin, et dans celle des langues orientales. On a de lui : I. *Variae lectiones et observationes in chaldaicam paraphrasim*, dans le 6^e. volume de la *Polyglotte* de Walton; II. *Scientia metrica et rythmica, seu Tractatus de prosodiâ arabicâ ex autoribus probatissimis eruta*, Oxford, 1661, in-8°, à la suite de l'édition du *Carmen Tograï*, donnée par Pocoeke. III. *Septimum Bibliorum polyglot-*

tum volumen cum versionibus antiquissimis non chaldaïca tantum, sed syriacis, æthiopicis, copticis, arabicis, persicis, contextum; IV. *Paraphrastes chaldæus in librum paralipomenon*. Castell s'est servi de cet ouvrage pour la composition de son *Lexicon heptaglotton*. V. *Masseceth Boracoth. Titulus talmudicus in quo agitur de benedictionibus, præcibus et actionibus gratiarum, adjectâ versione latinâ in usum studiosorum litterarum talmudicarum*.

Ces trois derniers ouvrages sont restés manuscrits. Clarke a encore revu les épreuves des textes originaux de la Bible dont nous avons parlé ci-dessus.

J—N.

CLARKE (JEAN), graveur, né en Écosse vers 1650, acquit de bonne heure une telle réputation, que les personnages les plus distingués des trois royaumes voulurent avoir leurs portraits gravés par lui. La collection de ces portraits forme une des parties les plus intéressantes de l'iconographie moderne; on y voit Guillaume, prince d'Orange, et Marie, son épouse, gravés dans un médaillon en 1690; plusieurs portraits historiques, tels que ceux de Hales, Goertz, Pridcaux, etc. L'ouvrage le plus remarquable de Clarke est une grande planche dans laquelle on voit représentés Charles II et la reine son épouse, le prince Robert, le duc d'York, le prince duc de Montmouth, et le général Monk; la ressemblance de ces différents portraits, jointe au talent avec lequel ils sont gravés, donne à cette estampe un caractère vraiment historique. Clarke a gravé, dans un autre genre, trois morceaux d'une originalité très piquante, et où l'on retrouve toute l'humeur gaie et facétieuse de l'auteur d'*Hudibras*; ce sont les douze pièces intitulées: *the Hu-*

mors of harlequin. Leburin de Clarke parodie avec une gâité franche et libre, qui n'a rien d'affecté. Jean Clarke mourut à Londres en 1721. — Un autre CLARKE (William), né en Angleterre en 1650, s'était distingué comme graveur dans le même temps que Jean. Il a gravé au burin et en manière noire. Walpole ne cite de lui que deux portraits, dont l'un représente George, duc d'Albermale, d'après une peinture de Fr. Barlow. A—s.

CLARKE (SAMUEL), théologien anglican, sous le protectorat de Cromwell et le règne de Charles II, mourut le 25 décembre 1682, avec la réputation d'un excellent prédicateur et d'un homme plein de probité et de talents. Ses nombreux ouvrages eurent beaucoup de vogue dans leur nouveauté, et sont encore lus aujourd'hui; les plus estimés sont: I. *Vies des théologiens puritains*; II. *le Martyrologe*; III. *la Moëlle de l'histoire ecclésiastique*, in-fol. et in-4°; IV. *Vies de quelques personnages éminents du siècle passé*, Londres, 1683, in-fol. Saxius lui attribue aussi une *Histoire de la vie de la reine Elisabeth*, Londres, 1682, in-12, en anglais, ainsi que les précédents. — Son fils, Samuel CLARKE, a publié de bonnes *Annotations* sur la Bible, imprimées avec le texte sacré, une concordance de la bible, un traité de l'autorité divine de l'Écriture, etc. Il mourut le 24 février 1701, âgé de soixante-quatorze ans.

X—s.

CLARKE (SAMUEL), célèbre théologien anglais, né à Norwich le 11 octobre 1675, fut élevé à l'université de Cambridge. Quoique les découvertes de Newton fussent déjà connues, elles n'étaient répandues que parmi un petit nombre d'hommes versés dans les mathématiques; la philosophie de Descartes était celle qu'on enseignait dans les

écoles. Mécontent d'un système qui ne présentait à son esprit rien d'assez solide, il s'appliqua à la philosophie, qu'il commença à introduire dans les exercices qu'il eut à soutenir publiquement. La physique de Robault, entièrement fondée sur les principes du cartésianisme, et traduite en mauvais latin; était celle qu'on employait dans l'enseignement. Clarke, âgé alors de vingt-un ans, entreprit une nouvelle traduction latine de cet ouvrage, avec des notes conformes aux principes qu'il avait adoptés. Cette entreprise eut un grand succès, relativement au but qu'ils s'en était proposé. Les erreurs de l'ancienne doctrine furent insensiblement écartées, et cette traduction est en général aujourd'hui le texte des leçons de l'université; elle fut publiée en 1697, in-8°, réimprimée plusieurs fois depuis, et ensuite traduite en anglais. Il se livra ensuite à l'étude de la théologie, et étudia les livres sacrés dans les originaux grecs et hébreux. Il entra dans les ordres, et, s'étant lié avec le docteur Whiston, chapelain de l'évêque de Norwich, il fut recommandé à cet évêque, ami zélé de la science, et nommé bientôt son chapelain, à la place de Whiston, qui venait d'être promu à un bénéfice. Clarke fut traité dans la maison de l'évêque de Norwich comme un ami et comme un frère; et vécut douze ans avec lui dans la plus grande intimité. Ce fut entre ses mains que l'évêque, en mourant, remit toutes les affaires de sa famille. Il avait joint à ses fonctions de chapelain quelques bénéfices de peu de valeur. En 1704, il fut choisi pour prononcer les sermons fondés dans la paroisse de St.-Paul, par Robert Boyle, et connus en Angleterre sous le nom de *Boyle's Lectures*. Il choisit pour sujet *l'existence et les attributs de Dieu*, et, dans huit ser-

mons, imprimés pour la première fois en 1705, traita cette grande question avec une force de logique extraordinaire; il y réfute les opinions de Hobbes et de Spinoza, en employant contre eux, avec un grand avantage, la forme de raisonnement qu'ils ont eux-mêmes adoptée. Les discours de Samuel Clarke sont regardés comme la plus belle et la plus forte démonstration qui ait jamais été faite de l'existence de Dieu. Cette méthode, purement métaphysique, n'est pas, il est vrai, à la portée des esprits ordinaires, qui sont plus frappés des preuves de cette grande vérité, tirées de la beauté, de l'ordre et de l'enchaînement des diverses parties de l'univers; mais elle n'en prouve pas moins un esprit supérieur. On a cru que Pope avait voulu critiquer la méthode abstraite de Clarke dans ces vers de la *Dunciade* :

We nobly take the high *priori* road
And reason down ward, till we doubt of God.

« Nous prenons noblement la grande route du *priori*, et nous descendons de raisonnements en raisonnements, jusqu'à ce que nous parvenions à douter de Dieu. » Ce trait est ingénieux, mais peu philosophique. Pope ne voulait pas apparemment qu'on pût prouver l'existence de Dieu autrement qu'il ne croyait l'avoir fait dans son *Essai sur l'Homme*. Whiston blâma la manière trop métaphysique de Clarke, en disant « que les anges pouvaient bien raisonner à *priori* sur la nature des choses, mais non pas les hommes. » Cependant l'utilité de ce genre de raisonnement a été prouvée par le succès. Clarke fut encore nommé l'année suivante pour le même cours de leçons, et acheva son ouvrage dans huit autres sermons sur les *preuves de la religion naturelle et de la religion révélée*. Ces sermons, imprimés pour

la première fois en 1706, ont été ensuite réunis aux huit premiers, dans un même volume, qui a obtenu un grand nombre d'éditions. Ricotier a traduit cet ouvrage en français, Amsterdam, 1721, 3 vol. in-8°; l'édition d'Avignon, 1756, 5 vol. in-12, est plus complète. En 1706, l'évêque de Norwich lui fit donner la cure d'une paroisse de Londres, puis le présenta à la cour, où il fut bientôt nommé chapelain de la reine Anne, et, en 1709, recteur de St-James. Il avait publié, durant cet intervalle, différents écrits théologiques. En 1712, parut son ouvrage intitulé : *De la Doctrine de l'Écriture concernant la Trinité*. On crut y découvrir une sorte teinte de la doctrine des anti-trinitaires, professée par ses amis Newton et le docteur Whiston. Celui-ci, sans assurer que ce fussent les opinions du docteur Clarke, nous apprend, dans les Mémoires sur sa Vie, 1730, in-8°, que, depuis quelques années, il avait cru remarquer que les études du docteur Clarke sur l'Écriture sainte l'avaient fort ébranlé au sujet de la doctrine de la Trinité, qu'il ne croyait pas appartenir à la primitive église. Quoi qu'il en soit, la chambre basse de l'assemblée du clergé porta plainte contre l'ouvrage de Clarke, comme attaquant la doctrine reçue, et tendant à inquiéter les esprits; mais la chambre des évêques, désirant éviter tout ce qui pouvait causer quelque trouble, obtint de Clarke une *explication*, que beaucoup de personnes ont regardée comme une *rétractation*, et que Whiston en particulier accuse de n'être pas tout-à-fait aussi sincère et aussi conforme au sens des Écritures qu'il l'aurait désiré de son ami Clarke; mais si elle ne satisfait ni ses amis, qui la trouvèrent trop positive, ni la chambre basse du clergé,

qui la trouva insuffisante, elle fut adoptée par les évêques, qui ne demandaient qu'à prévenir des disputes, toujours nuisibles à la religion. Avant la publication de l'ouvrage, le lord Godolphin et quelques autres ministres de la reine Anne avaient voulu engager Clarke à ne point le faire paraître; il s'était refusé à leurs sollicitations, et il ne semble pas qu'il en soit résulté pour lui aucun inconvénient; mais dans son *Explication*, il promit de ne plus écrire ni prêcher sur le sujet de la trinité. En 1715 et 1716, il soutint contre Leibnitz une dispute sur la philosophie naturelle et la religion, et en particulier sur la liberté et la nécessité, dans laquelle, appuyé par la doctrine de Newton, il eut tout l'avantage. Leur correspondance à cet égard a été publiée en 1717. En 1727, on lui offrit la place de directeur des monnaies, vacante par la mort de Newton. Il la refusa, comme trop étrangère à ses fonctions ecclésiastiques; mais celui qui fut nommé à sa place donna, à ce qu'il paraît, mille liv. sterl. pour faire passer à un de ses fils une place d'écrivain du roi. Clarke mourut le 17 mai 1729, âgé de cinquante-quatre ans, laissant la réputation d'un des hommes les plus savants, et d'un des philosophes les plus profonds de son siècle, qui en a produit plusieurs du premier ordre. Son caractère était doux, bienveillant, facile et modeste, mais un peu trop disposé à céder aux circonstances. Whiston l'a accusé d'avoir eu plusieurs complaisances contraires à ses opinions, et, lorsqu'il les lui reprochait, Clarke répondait: « Qui est-ce qui fait mieux que moi? » Et Whiston ajoute: « Je ne pouvais guère lui nommer personne. » Outre les ouvrages déjà cités; il en a laissé un grand nombre d'autres, dont les principaux sont: I. trois essais prati-

ques sur le baptême, la confirmation et le repentir, 1699; II. des *Paraphrases des quatre évangiles*, 1701; III. une traduction en latin du *Traité d'optique de Newton*, 1706, in-4°; IV. une magnifique édition latine des *Commentaires de César*, où il s'est particulièrement appliqué à rétablir la ponctuation, Londres, 1712, in-fol., fig. (Voy. BUTINI et CÉSAR): on l'a réimprimée en 1720, in-8°, à l'usage des étudiants; V. soixante-dix *Sermons*, 1724, in-8°; VI. une lettre à Benjamin Hoadly, sur le *Rapport de la rapidité et de la force dans les corps en mouvement*, 1728; VII. il publia par ordre du roi, pour l'instruction du duc de Cumberland, les douze premiers livres de l'*Iliade*, avec des notes et une traduction latine presque entièrement nouvelle, Londres, 1729, in-4°. Son fils, Samuel, publia le second volume en 1732, et l'*Odyssee* en 1740, 2 vol. in-4°, sur les notes laissées par son père. Cette édition étant d'un prix considérable, on réimprima les deux ouvrages en format in-8°, 1735 et 1758. L'enthousiasme de Clarke pour Homère, extraordinaire dans un caractère naturellement froid, allait presque jusqu'à l'adoration. Son *Explication du catéchisme de l'église* et dix volumes de *Sermons* ont été publiés, après sa mort, par son frère, le docteur Jean Clarke, avec une préface de Benjamin Hoadley, évêque de Salisbury, qui contient une idée de la vie et des ouvrages de l'auteur. On a aussi donné une édition de ses *Oeuvres complètes*, Londres, 1742, 4 vol. in-fol.

S—D.

CLARKE (GUILLAUME), théologien anglais, né en 1696, à Haghmon-Abbey, dans le comté de Shrop, étudia principalement à Cambridge. Etant entré dans les ordres, il fut nommé

successivement recteur de Buxted en Essex, en 1724, prébendier et résident de la cathédrale de Chichester en 1738, chancelier de cette église, et vicaire d'Amport en 1770. Il mourut l'année suivante; c'était un homme d'esprit et de savoir, que des études arides n'empêchaient pas de cultiver avec succès la littérature et la poésie légère. Il était humain et très charitable, et quoique son revenu ait toujours été assez borné, il avait coutume de donner aux pauvres un schelling sur chaque guinée qu'il recevait. Son principal ouvrage est intitulé: *Le rapport qui se trouve entre les monnaies romaines, saxonnes et anglaises*, 1767, in-4°. Cet ouvrage est très estimé; on y trouve une instruction solide et des recherches curieuses; c'est tout à la fois l'ouvrage d'un savant et d'un homme de goût. G. Clarke avait épousé une fille du docteur Wotton; son fils Edward, qui avait accompagné comme chapelain, en 1760 et 1761, le comte de Bristol, ambassadeur à Madrid, a publié en 1763, des *Lettres concernant la nation espagnole, et quelques opuscules*.

X—s.

CLARUS (JULIUS), naquit à Alexandrie de la Paille, dans le Milanais, vers l'an 1525. Il était le quatrième jurisconsulte en ligne directe que sa famille avait produit. Son frère suivait la même carrière. Son aïeul et son père avaient rempli des places distinguées dans la magistrature, l'un en Sicile, l'autre à Milan. A peine eut-il pris lui-même le grade de docteur, qu'il fut fait sénateur dans cette dernière ville. Il avait commencé alors l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation; il employa cinq ans à l'achever. Après qu'il eut occupé plusieurs emplois importants dans le Milanais, Philippe II le fit venir en Espagne pour y diriger

les affaires de ses états d'Italie ; mais des divisions s'étant élevées entre les principales familles de Gènes, ce prince l'envoya dans cette ville pour tâcher de les calmer. Il mourut en chemin à Sarragosse, le 13 avril 1575, âgé de cinquante ans. Ce jurisconsulte s'était appliqué à approfondir plutôt la pratique que la théorie du droit. Ses ouvrages sont précieux sous ce rapport. Il avait donné dès 1559 son livre, *Receptorum sententiarum*, dans lequel il traite des testaments, donations, droits féodaux, jurisprudence criminelle, etc. On a encore de lui cent questions. Plusieurs jurisconsultes ont fait des additions à ses ouvrages, réimprimés successivement à Fraucfort en 1615 et 1656, et à Genève en 1637 et 1666. La dernière édition est de cette dernière ville, 1759, in-fol. B—I.

CLASSICUS. *Voy. CIVILIS.*

CLAUBERIG (JEAN), né à Solingen, dans le duché de Berg, en 1622, mort à Duisbourg le 31 janvier 1665, professa la philosophie et la théologie dans cette dernière ville, et les avait auparavant professées à Herborn. L'un des premiers, il enseigna en Allemagne la doctrine de Descartes, qu'il avait étudiée sous Jean Ray, à Leyde. Ses OEuvres philosophiques (*Opera omnia philosophica*), recueillies à Amsterdam, par les soins de Jean-Théodore Schalbruch, en 2 vol. in-4°, et précédées de sa vie, par Jean - Chrétien Hennius, prouvent combien il était digne d'apprécier le philosophe français, et de marcher sur ses traces. On estime surtout sa *Logica vetus et nova*. On n'a pas admis dans cette collection un petit opuscule que Clauberg avait publié à Duisbourg, en 1665, in-8°, sous le titre d'*Ars etymologica Teutonum à philosophiæ fontibus derivata*. Morhof en fait

un grand éloge dans son *Polyhistor*; Leibnitz l'a recueilli dans ses *Collectan. etymol.* Clauberg préludait par cette brochure à un grand ouvrage qu'il avait projeté, mais qui est demeuré en projet : *De causis linguæ germanicæ*. On a réuni *J. Claubergii et Martini Huudii dissertationes selectæ, quibus controversiæ fidei adversus omnis generis adversarios explicantur*, et *J. Claubergii et Tobix Andreæ exercitationes et epistolæ varii argumenti*. M—ON.

CLAUDE (TIBERIUS DRUSUS), fils de Drusus et d'Antonia la jeune, reçut le jour à Lyon, l'an de Rome 744; il porta d'abord le surnom de *Germanicus*, si illustré par son frère aîné. Son enfance et sa première jeunesse se passèrent dans les maladies et les infirmités : son corps en fut affaibli; ses facultés morales le furent encore davantage. Toute sa vie, il lui resta une timidité et une faiblesse qui allait jusqu'à l'imbécillité. Sa mère, qui était aussi sévère que vertueuse, le repoussait comme indigne d'elle par sa stupidité. Auguste craignit toujours de l'exposer aux regards du public : aussi il n'arriva au consulat qu'à l'âge de quarante-six ans. Le sanguinaire Caligula le laissa vivre, parce qu'il n'en craignait rien. Claude était dans le palais de cet empereur, quand celui-ci fut assassiné. La terreur le fit fuir; il alla se cacher derrière des tapisseries : un soldat l'y découvre, l'en retire tremblant, et le salue empereur. D'autres soldats suivent cet exemple, et l'entraînent au camp des prétoriens, où il est proclamé successeur de Caligula. Au premier bruit de la mort de ce prince, le sénat s'était assemblé; il voulait profiter de l'occasion pour rétablir l'ancienne forme du gouvernement; mais ses délibérations se prolongeant sans qu'il y eût rien d'arrêté,

Le peuple se joignit aux soldats chargés de la garde de Rome, et tous ensemble demandèrent, à grands cris au sénat, un empereur. Il fallut céder, et nommer celui-là même que les trou-pes avaient choisi. Agrippa, roi de Judée, contribua beaucoup, par ses conseils et sa fermeté, à cette élection. Claude, à son avènement à l'empire, avait cinquante ans. Son premier acte d'autorité fut de faire mettre à mort plusieurs de ceux qui avaient eu part au meurtre de Caligula, entre autres, Chéréa, chef de la conspiration. Les commencements de son règne furent, comme les commencements de beaucoup d'autres, marqués par la clémence et la justice. Il abolit la loi de lèze-majesté, diminua le poids des impôts, et rappela tous ceux qui avaient été exilés ou déportés, particulièrement Agrippine et Julie, ses nièces. Il rendit aux rois Mithridate, et Antiochus de Commagène, leurs états, dont ils avaient été injustement dépouillés. Il donna le Bosphore à un autre Mithridate et la Cilicie à Polémon. Il augmenta les états d'Agrippa, roi de Judée, et donna le royaume de Chalcis à Hérode, frère de ce prince. Mais, dès la seconde année de son gouvernement, il fut assez faible pour se mettre à la discrétion de ses affranchis Pallas, Narcisse et Calixte, et surtout de Messaline, sa femme, qu'il aimait éperdûment. Plusieurs personnages de la famille impériale et deux Julies, furent les premières victimes de cette femme impudique et cruelle. Le danger auquel les grands se trouvaient exposés par l'imbécillité de l'empereur, donna lieu à une révolte, dont Vinicien et Scribonien (V. SCRIBONIEN) furent les chefs. La mort de ce dernier, tué par ses soldats, mit fin à ce soulèvement. L'événement militaire le plus remarquable du règne

de Claude fut une descente en Bretagne. Les Romains n'y avaient point paru depuis Jules-César. L'empereur, déterminé à faire la conquête de cette île, ordonna à Plautius, qui commandait dans la Basse-Germanie, d'y passer avec toutes ses troupes. Ce général s'étant avancé jusqu'à la Tamise, sans rencontrer beaucoup d'obstacles, écrivit à Claude qu'il y aurait du danger à aller plus loin. Sur cette lettre, le prince se mit aussitôt en marche à la tête de plusieurs légions, et alla joindre Plautius. Il passa la Tamise, battit les Bretons, et se rendit maître de plusieurs places. Après avoir désarmé les vaincus, il laissa son lieutenant continuer la guerre, et se rembarqua pour retourner à Rome. Le sénat lui décerna un triomphe, dont la magnificence fut extraordinaire, et on lui donna le nom de *Britannicus*, que son fils prit en même temps (Voyez BRITANNICUS). On vit le palais de l'empereur surmonté d'une couronne navale, comme marque de victoires gagnées dans une expédition par mer. Cette gloire ne pouvait racheter la honte dont l'impératrice le couvrit par son dernier excès. Le fait serait incroyable s'il n'était attesté par tous les historiens. Messaline (Voy. MESSALINE) passionnément éprise de Silius, le plus bel homme qu'il y eût à Rome, avec lequel elle vivait publiquement dans un commerce criminel, compta assez sur la stupidité de son mari pour oser épouser son amant, avec les solennités ordinaires, en présence du sénat, des chevaliers, du peuple et des soldats. Claude était à Ostie. Narcisse le fit informer de ce qui se passait. Il fut si effrayé, qu'il s'écria « qu'il allait cesser d'être empereur. » L'affranchi, qui menait tout, entraîna le malheureux Claude au camp des prétoriens, où il fit un discours qui lui

avait été dicté par Narcisse. Tous les soldats s'écrièrent qu'il fallait punir les coupables. L'ordre en fut donné. Aussitôt Silius et plusieurs autres amants de Messaline furent mis à mort. Ces exécutions apaisèrent la colère et les frayeurs de Claude ; il revint dans son palais, où il se livra une partie de la nuit suivante à la débauche avec ses affranchis, et donna ordre ensuite qu'on dit à *la misérable*, c'est ainsi qu'il appelait Messaline, de paraître le lendemain devant lui pour se justifier. Narcisse, impatient de la faire périr, notifia au tribun et aux centurions chargés du message de l'empereur, que l'ordre était de la mettre à mort, et il les fit accompagner d'un affranchi qui lui était dévoué, pour en assurer l'exécution. Messaline, ayant essayé vainement de se frapper d'un poignard, le tribun, sans dire un seul mot, la tua d'un coup d'épée qui lui traversa le corps. Claude se trouvait à table quand on lui annonça que sa femme n'était plus. Il ne s'informa pas de quelle manière elle avait péri ; mais il demanda à boire, et resta à table sans manifester alors, ni les jours suivants, aucun sentiment de joie ni de tristesse, quoiqu'il vît ses enfants pleurer. Suétone dit même que quelques jours après, soupant avec ses amis, il demanda pourquoi Messaline ne se trouvait pas à table. Claude, sentant qu'il avait été malheureux dans toutes les unions qu'il avait contractées, annonça au sénat qu'il resterait veuf, et il alla jusqu'à consentir qu'on lui ôtât la vie, s'il manquait à ce vœu ; mais bientôt il changea de résolution. Plusieurs femmes de distinction briguaient le rang d'impératrice. Agrippine, nièce de Claude, l'emporta sur ses rivales. Il n'y avait pas encore d'exemple d'un oncle qui eût épousé sa nièce. L'empereur voulut que son union fût

autorisée par décret du sénat. Cédant bientôt aux importunités de la nouvelle impératrice, il donna Octavie, sa fille, fiancée à Silanus, en mariage à Domitius (Néron), fils d'Agrippine, et adopta même cet enfant, qui devait être si fatal à Britannicus, son propre fils. Comme ce malheureux empereur n'était pas cependant sans esprit ni sans ame, il sentit enfin la faute qu'il avait faite en épousant Agrippine et en adoptant Neron ; il en vint jusqu'à s'attendrir sur Britannicus, et dit, en l'embrassant, « qu'il souhaitait de le voir bientôt en âge de prendre la robe virile, pour que les Romains pussent un jour être gouvernés par un véritable César. » Mais retombant dans ses frayeurs, ou dans son apathie, il se laissait indignement maîtriser par Agrippine et par ses affranchis. Il porta, à l'égard de ces derniers, l'aveuglement jusqu'à égaler leur pouvoir au sien dans l'administration des affaires. Les regrets que Claude avait exprimés, ce qu'il avait dit une fois, qu'il était de sa destinée de souffrir les désordres de ses femmes et de les punir à la fin, tout cela donna des alarmes à Agrippine ; elle résolut de prévenir les desseins de l'empereur, qui tomba malade à cette époque. Elle n'était plus embarrassée que du genre de poison qu'elle emploierait ; elle craignait un effet ou trop prompt ou trop lent. Locuste, fameuse empoisonneuse, fut l'agent qu'elle employa. Cette femme prépara le poison qu'un eunuque, officier de la bouche, servit à l'empereur dans un ragoût de champignons. L'effet ne répondant point à l'attente d'Agrippine, cette princesse eut recours à un certain Xénophon, médecin qu'elle avait gagné, lequel, sous prétexte de faciliter les vomissements de l'empereur, lui mit dans la gorge une plume imprégnée d'un ve-

nin qui le tua sur-le-champ. Tel est le récit de Tacite. D'autres historiens racontent le fait avec des circonstances différentes. Ce qui est constant, c'est que Claude mourut à Rome, empoisonné par Agrippine, le 13 octobre de l'an 808 (54 de J.-C.), dans sa 64^e. année, après un règne de près de quatorze ans. Nous n'avons pas parlé de guerres qui eurent lieu, soit en Germanie, soit en Bretagne, parce qu'elles ne produisirent pas de grands événements; mais nous allons consigner ici encore quelques faits personnels à Claude. Comme il restait peu d'anciennes familles romaines, et qu'il y avait des vides à remplir dans le sénat, cet empereur avait fait rendre un décret pour y admettre des Gaulois de distinction. Tacite lui met dans la bouche, à ce sujet, un discours qui n'est pas sans éloquence. Il agrandit la conférence de Rome, ce qu'il n'était permis de faire qu'à ceux qui avaient agrandi l'empire. Suivant Tacite, Sylla et Auguste étaient les seuls qui eussent reeuilé les limites de la capitale. Claude, pour assurer l'importation des subsistances dans Rome, fit construire un port considérable à l'embouchure du Tibre, avec un phare : entreprise difficile, où, s'il faut en croire Suétone, Jules-César avait échoué. Caligula avait laissé un aqueduc imparfait : Claude le fit achever par des travaux incroyables, ce qui, suivant les expressions de Pline l'ancien, rendit cette construction le monument le plus étonnant qu'il y eut en ce genre. Pline semble mettre encore au-dessus l'ouvrage qui fut fait par l'ordre de cet empereur, pour ouvrir une montagne et y creuser un canal, afin de faire écouler dans la rivière de Lyris les eaux du lac Fucin, et de le mettre à sec. Ce fut sur ce même lac que Claude donna en spectacle aux Ro-

mains dix-neuf mille criminels combattants en gladiateurs sur cent galères. Ce prince ne manquait pas d'instruction : sa première jeunesse avait été cultivée par l'étude. Il composa des mémoires de sa vie, et écrivit l'histoire du temps d'Auguste. Versé dans la langue grecque, il la parlait facilement. L'alphabet latin reçut de lui trois lettres, qui cessèrent d'être employées quand il ne fut plus. Tacite dit positivement que Claude mettait de l'élégance dans ses productions quand il les travaillait. Cet empereur, malgré l'extrême faiblesse de son caractère, aurait pu, dans une condition privée, être un homme estimable. Il avait le sentiment de la justice et de la générosité, et il en donna des preuves dans le cours de son règne. Il est impossible cependant de ne pas le mettre au rang des mauvais princes, pour le mal qu'il fit, et pour toutes les cruautés qu'il laissa exercer par ses femmes et ses affranchis. Il peut y avoir de l'exagération dans Suétone, qui dit que Claude sévit contre trente-cinq sénateurs, et contre plus de trois cents chevaliers romains. Très probablement il y a de la passion dans la satire que le philosophe Sénèque fait de cet empereur, qui l'avait tenu en exil pendant huit années. Claude, marié successivement à six femmes, ne laissa pour héritier que Néron. Il fut mis après sa mort au rang des dieux ; et comme c'était un usage invariable pour les empereurs, il dit assez plaisamment lorsqu'il sentit approcher sa fin : « Je » sens que je deviens dieu. » On a des médailles grecques et romaines de cet empereur : il en fit frapper plusieurs en l'honneur de ses ancêtres, de Drusus, d'Antonia, de Germanicus, son frère, etc.

Q—R—Y.

CLAUDE (MARCUS AURELIUS FLAVIUS), surnommé le *Gothique*, na-

quit en Illyrie ou en Dalmatie, de parents inconnus. Il était d'une grande taille et d'une force athlétique. Sous Dèce, il servit en qualité de tribun des soldats. Cet empereur, qui connaissait son mérite, le chargea de garder le passage des Thermopiles, et de défendre le Péloponnèse contre les barbares. Valérien fit plus : il le combla de présents, et lui donna le commandement général de toute l'Illyrie. Gallien qui ne l'aimait pas, l'employa cependant, et le chargea conjointement avec Marcien, l'un de ses lieutenants, de la guerre importante contre les Goths. Cet empereur étant devenu insupportable par sa tyrannie et ses dissolutions, Marcien et d'autres chefs conspirèrent contre lui, et le firent tuer par des assassins qu'ils apostèrent. Après que le trouble excité dans l'armée par cet événement eut été apaisé, les soldats proclamèrent empereur Claude, comme étant l'homme le plus digne de la pourpre. Il n'est pas constant qu'il ait eu part à l'assassinat de Gallien. Aussitôt après son élection, Claude écrivit au sénat pour l'en informer. La nouvelle arriva le 24 mars de l'an 268. Le sénat s'assembla sur-le-champ, et ratifia le choix de l'armée par des acclamations qui se répétaient jusqu'à soixante et quatre-vingts fois. Il faut voir cette forme étrange de sénatus-consultes dans quelques écrivains de l'histoire Auguste. Le premier soin du nouvel empereur fut de marcher contre Auréole, qui, révolté contre Gallien et poursuivi par lui, s'était retiré dans Milan. Il refusa fièrement de consentir à aucun accommodement avec le rebelle; le força de combattre, et le défit (voy. AURÉOLE). Claude, après cette expédition, se rendit à Rome, où il paraît qu'il resta jusqu'à la fin de l'année.

Au commencement de la suivante, il fit de grands préparatifs de guerre. L'empire se trouvait alors dans une crise violente. Tétricus, général romain révolté, occupait la Gaule et l'Espagne; Zénobie, la fameuse reine de Palmyre, étendait sa domination jusque sur l'Égypte; les provinces de l'intérieur étaient infestées par les peuples septentrionaux. Ne pouvant faire la guerre à la fois à tous ces ennemis de l'empire, Claude s'attacha d'abord à le délivrer des barbares. C'était surtout des Goths qu'il s'agissait. Sous Gallien, ils avaient été vaincus, mais non pas défaits. Marcien s'était opposé à ce que Claude les poursuivît dans leur fuite. Ils reparurent avec de plus grandes forces. Toutes les peuplades de cette nation s'étant réunies formèrent une armée de trois cent vingt mille combattants. Leur flotte était de deux mille voiles. Après s'être portés sur plusieurs points, avoir fait les sièges de Cassandree et de Thessalonique qu'ils levèrent à l'approche de Claude, ils gagnèrent la Macédoine. L'empereur les suivit, mais ne put les atteindre qu'à Naïssus, aujourd'hui Nissa, dans la Servie. Là, il leur livra une bataille qui fut très sanglante. Les Romains plièrent en plus d'un endroit; mais un détachement de leur armée, ayant pénétré par des chemins jugés impraticables, prit les ennemis en flanc et à dos. Cette attaque inopinée décida de la victoire. Les Goths lâchèrent pied et prirent la fuite, laissant cinquante mille morts sur le champ de bataille. Cette fois, Claude poursuivit les vaincus jusqu'à ce qu'il les eut détruits ou dispersés. Les Goths rallièrent leurs débris, et firent tête aux Romains. Il fallut que ceux-ci fissent plus d'une fois encore des prodiges de valeur pour abattre leurs ennemis. Les restes se réfugièrent

rent dans les gorges du mont Hæmus, où la famine et les maladies les exterminèrent. Leur flotte éprouva toutes sortes de désastres, et disparut. Claude écrivit lui-même à Bocchus, commandant de l'Illyrie, qu'il avait détruit trois cent vingt mille Goths, et coulé à fond deux mille navires. Il survécut peu de temps. La contagion, qui avait achevé la ruine des barbares, se mit dans l'armée romaine : l'empereur en fut atteint. Il mourut à Sirmium, vers le mois de mai 270, dans la 3^e. année de son règne; âgé de cinquante-six ans. Il paraît que, pendant le peu de temps qu'il gouverna, sans être absorbé par les soins de la guerre, il fit de bonnes lois et des actes d'une sage administration. Il était cher au sénat, au peuple, aux soldats, et il en fut vivement regretté. On lui rendit des honneurs qui lui furent particuliers. Le sénat fit placer dans le lieu de ses assemblées un bouclier sur lequel était son buste en or. Le peuple lui érigea une statue d'or (c'est-à-dire dorée) de dix pieds de haut dans le Capitole, en face du temple de Jupiter. Il lui fut élevé dans le Rostrum une colonne surmontée de sa statue en argent du poids de quinze cents livres romaines. Trebellius Pollio, qui est plutôt son panégyriste que son historien, dit qu'il avait la valeur de Trajan, la piété d'Antonin, la modération d'Auguste. On ne connaît point le nom de la femme de Claude. Il eut deux frères, Quintillus qui lui succéda, et Crispus, père de Claudia, laquelle fut mère de l'empereur Constance Chlore (1).

Q—R—Y.

(1) Jusqu'au règne de Claude, les villes grecques et les colonies avaient conservé le privilège de frapper des médailles; mais ces monuments, peu communs sous Gallien, très rares sous Claude, dispa-

CLAUDE (S.) est l'un des plus illustres prélats qui aient gouverné l'église de Besançon; mais la chronologie des évêques de cette ville est si obscure, qu'on ne peut fixer d'une manière certaine l'ordre dans lequel S. Claude en a occupé le siège. Il fut le vingt-cinquième évêque de Besançon, suivant Chifflet, et le vingt-neuvième suivant Dunod. Il descendait d'une des familles les plus anciennes de la haute Bourgogne, et il vivait vers le milieu du 7^e. siècle. Ayant embrassé la vie religieuse, il se retira dans une célèbre abbaye du mont Jura, connue sous le nom de St.-Oyan, son fondateur. Sa piété et sa douceur le firent chérir de ses confrères, qui le choisirent pour succéder à l'abbé Injuriosus. Il maintint la paix et la tranquillité entre ses religieux, leur prescrivit des règles de conduite, et tâcha de leur inspirer le goût des bonnes études, alors négligées de toute l'Europe. Nommé évêque de Besançon, ce ne fut qu'à regret qu'il consentit à quitter sa solitude; mais enfin, forcé de se rendre aux vœux du clergé et du peuple, il montra beaucoup de sagesse et de fermeté dans son

raissent après ce prince. L'Égypte seule continua d'en frapper avec le type des empereurs, jusqu'à Constance Chlore; mais la fabrication des médailles qui nous restent de ce temps-là se ressent des vicissitudes auxquelles l'empire romain fut exposé. Claude ne vécut pas assez longtemps pour lui rendre son ancienne splendeur. Les incursions des barbares, les dissolutions de Gallien, les guerres intestines, avaient hâté la décadence des arts. C'est néanmoins une chose digne de remarque, que lorsqu'ils se replongeaient ainsi dans la barbarie, ils se soient maintenus alors dans la Gaule avec un certain éclat. Les médailles de Posthume et de Tétricus sont d'un style qui contraste infiniment avec l'état déplorable des arts à cette époque.

T—N.

administration : il fit de nouveaux réglemens , rétablit l'ancienne discipline , et fit fleurir partout les lettres et les vertus des premiers temps du christianisme. Au bout de quelques années, il se démit de l'épiscopat et retourna dans son abbaye, où il mourut dans un âge fort avancé, vers 697. Son corps, retrouvé dans le 15^e. siècle, encore intact, fut exposé à la vénération des fidèles. Le concours des pèlerins était si grand, qu'il se forma bientôt dans les environs de l'abbaye une petite ville qui en prit le nom de St.-Claude. Le pape Benoît XIV, sécularisa les moines de cette abbaye en 1742, et y érigea un évêché qui a été supprimé par le concordat. Le corps de S. Claude a été brûlé en 1794. Nous avons plusieurs Vies de ce prélat. Le jésuite Pierre-Franç. Chifflet a fait imprimer ses *Illustrationes Sancto-Claudianæ* dans le recueil de Bollandus, sous la date du 6 juin. Boguet (*Voy. BOGUET*) a aussi écrit sa vie, imprimée à Lyon, in-12, 1609. Le P. dom François Coquelin en a publié une autre, d'abord en latin, et ensuite en italien, Rome, 1652, in-4^o. et in-8^o.

W—s.

CLAUDE, évêque de Turin, était espagnol d'origine, et disciple de Félix d'Urgel. Il expliqua l'Écriture-Sainte dans l'école que Charlemagne avait établie à Aix-la-Chapelle, dans son palais, et qui fut gouvernée, après Alcuin, par un nommé *Clément*, irlandais. Claude servit en qualité de prêtre dans le palais de Louis-le-Débonnaire. Il était versé dans la connaissance des livres saints. *L'Exposition de l'Épître aux Galates* est le seul de ses commentaires qui soit imprimé ; mais on conserve manuscrits, dans diverses bibliothèques, ses commentaires sur le Lévitique, sur le livre de Ruth, etc. Louis fit ordonner Claude évêque

de Turin. Ce prélat trouva dans son diocèse le culte des images porté jusqu'à la superstition ; mais, pour réprimer cet abus, il tomba dans un autre ; il fit effacer, briser ou enlever des églises toutes les images et toutes les croix. Théodomir lui reprocha, dans une lettre, cette conduite, et l'évêque iconoclaste lui répondit par un écrit plein de hauteur et de fierté, qu'il intitula : *Apologie contre Théodomir*. Il y attaquait principalement le culte de la croix (Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XLVII, N^o. 20). Claude osa adresser ce livre à Louis-le-Débonnaire, qui le fit examiner par les théologiens de son palais, le désapprouva, et en envoya un extrait à Jonas, évêque d'Orléans, pour qu'il le réfutât. Dungal, moine de St.-Denis, attaqua les erreurs de Claude ; Jonas en fit aussi paraître une réfutation ; mais Claude était mort à cette époque. Il fut condamné dans le concile de Paris. On croit qu'il avait aussi renouvelé l'arianisme dans ses derniers ouvrages. Vers ce même temps, l'hérésie des iconoclastes prit fin dans l'Orient, environ cent vingt ans après qu'elle eut été introduite par l'empereur Léon Isaurien. Claude fut le seul qui soutint cette erreur dans l'Occident. — Un autre CLAUDE, que le P. Labbe croit avoir été évêque de Turin, écrivit en 714 une chronique *Juxtà hebraicam sacrorum codicum veritatem*, qui a été publiée pour la première fois en 1657, dans le 2^e. vol. de la *Nova Bibliotheca manuscript.* V—VE.

CLAUDE, habile peintre sur verre, naquit, vraisemblablement dans une de nos provinces méridionales, vers l'an 1465 ou 1470. Jules II ayant ordonné au Bramante, son architecte, d'orner quelques fenêtres du Vatican de vitraux de verre peint au feu, où seraient représentés des su-

jets historiques, le Bramante, qui avait vu chez l'ambassadeur de France à Rome, une peinture de ce genre d'une beauté merveilleuse, suivant l'expression de Vasari, appela auprès de lui Claude, qui demeurait alors à Marseille, et qui lui fut désigné comme jouissant en France d'une grande réputation. Claude emmena à Rome le frère Guillaume, de l'ordre des dominicains, né à Marseille en 1475, et qui excellait dans le même art. Les deux maîtres français exécutèrent d'abord ensemble dans le Vatican plusieurs vitraux, qui furent brisés par les impériaux, en 1527, et ensuite deux autres dans l'église de Santa-Maria del Popolo, où ils peignirent six sujets puisés dans l'histoire de la Vierge. Ces deux derniers subsistent encore, et le coloris, qui faisait dire que ces peintures paraissaient divines et descendues du ciel, a conservé toutes a vivacité. Claude mourut peu de temps après avoir terminé cet ouvrage. Guillaume lui survécut, et s'illustra par de nouveaux travaux (Voy. GUILLAUME). Il ne faut pas croire avec un de nos écrivains modernes, que ces artistes eussent appris leur art en Italie : Vasari dit formellement que Guillaume en avait reçu les principes en France. L'art de peindre au feu sur le verre paraît avoir été inventé par les Français ; du moins est-ce en France, et au 9^e. siècle, qu'on en peut remarquer les premiers essais. L'étonnement du Bramante, à la vue du beau panneau de vitres que lui montra l'ambassadeur de France, l'appel de Claude et de Guillaume à Rome, et la vive admiration que leurs ouvrages inspirèrent aux Romains et aux Florentins, contribueraient à prouver, s'il en était besoin, que cet art vraiment français était encore peu familier aux Italiens du vivant de Raphaël. E—C D—D.

CLAUDE DE FRANCE, femme de François I^{er}, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, naquit à Romorantin en 1499. Anne de Bretagne voulait la donner en mariage à Charles d'Autriche ; Louis XII avait même consenti à cette alliance ; mais soit qu'il n'eût pas le projet qu'elle s'accomplît, soit qu'il cédât aux représentations des grands de l'état qui voyaient avec peine le riche héritage d'Anne de Bretagne passer dans une maison étrangère et rivale, et préparer de longues guerres à la France, Claude fut fiancée en 1506, à François de Valois, héritier présomptif de la couronne, Louis XII n'ayant pas de fils. Cette princesse ne comptait encore que sept ans, ce qui, sans doute, décida sa mère à ne point s'opposer à cette cérémonie ; car elle n'aimait pas François de Valois, et persistait à lui préférer Charles d'Autriche. Le mariage ne s'accomplît qu'après la mort d'Anne de Bretagne, et fut célébré à St.-Germain-en-Laye, le 14 mai 1514. Claude apportait en dot, à son époux, le duché de Bretagne, les comtés de Blois, de Coucy, de Montfort, d'Etampes, d'Ast, et des droits sur le duché de Milan. Sa taille était médiocre ; elle boîtit un peu, défaut qu'elle tenait de sa mère, et sa figure ne ressemblait à celle de son père que par un grand air de douceur ; mais elle possédait des vertus si éminentes, que les historiens contemporains ont parlé d'elle comme d'une sainte, tandis que le peuple, la jugeant par les qualités qui sont à son usage, l'appelait la *Bonne reine*. Sa douceur, sa patience et la justesse de son esprit justifient la prédiction de Louis XII qui, voulant rassurer Anne de Bretagne contre l'inconstance de François de Valois, lui disait : « La vertu de notre fille » touchera le comte ; il ne pourra

» s'empêcher de lui rendre justice. » En effet, il eut toujours pour elle les plus grands égards ; il la consultait sur les affaires les plus importantes, et n'eut point de maîtresse déclarée tant qu'elle vécut. En dix années de mariage, elle donna le jour à sept enfants, trois princes et quatre princesses, et mourut au château de Blois, le 20 juillet 1524, âgée de vingt-cinq ans. Elle fut enterrée à St.-Denis ; elle avait été couronnée dans la même abbaye en 1517. Sa devise était une lune en plein, avec ces mots : *Candida candidis*. L'usage des devises a fini pendant le règne de Louis XIV ; on peut le regretter ; lorsqu'il ne peignait pas le caractère, il donnait au moins une idée des prétentions.

F—E.

CLAUDE (JEAN), né en 1619, à la Sauvetat, dans l'Agénois, était fils de François Claude, ministre protestant, mort à Bergerac, âgé de soixante-quatorze ans. Il étudia la philosophie et la théologie à Montauban, fut reçu ministre en 1645, à l'âge de vingt-six ans, et, après avoir gouverné les églises de la Teyne et de Sainte-Afrique, il fut pasteur pendant huit ans à Nîmes, où il ouvrit une école de théologie, et forma les proposants à l'art de la prédication. Il s'était marié à Castres, avec la fille d'un avocat, en 1648. Ayant été accusé de s'opposer à un projet de réunion des calvinistes à l'église catholique, le ministère lui fut interdit par un arrêt du conseil dans tout le Languedoc. Il se rendit à Paris pour faire lever cette défense, ne put y réussir, et partit pour Montauban, où il prêcha le lendemain de son arrivée : il y remplissait les fonctions de pasteur depuis quatre ans lorsqu'il se vit frappé d'une nouvelle interdiction. Il revint à Paris, et il était prêt à se rendre aux vœux du consistoire de

Bordeaux, lorsqu'il fut attaché à celui de Charenton, en 1666. Depuis cette époque jusqu'à celle de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, ses controverses avec Bossuet, Nicole, Arnauld, et son intelligence dans les affaires, le firent regarder comme le chef et l'âme de son parti en France. Jamais ministre ne parut plus propre à diriger un consistoire, et à présider un synode. Il prêchait avec une grande facilité ; il avait une éloquence mâle, un raisonnement solide, quelquefois subtil ; son style était simple et peu fleuri ; sa voix n'avait rien d'agréable ; ce qui, lorsqu'il fut question de l'attacher au consistoire de Charenton, fit dire à Morus : « Il aura toutes les voix pour » lui, hormis la sienne. » En 1678, M^{lle}. de Duras, sœur des maréchaux de Duras et de Lorges, voulut, avant d'abjurer la religion de Calvin, faire disputer en sa présence le fameux ministre de Charenton et l'illustre évêque de Meaux (Voy. BOSSUET). Bossuet et Claude composèrent chacun leur relation, et l'un et l'autre s'attribuèrent la victoire ; mais, écrivait Bossuet, « partout où M. Claude dira qu'il n'a » pas avoué ce que je lui fais avouer » dans le récit de la conférence, je » m'engage, dans une seconde confé- » rence, à tirer encore de lui le même » aveu ; et partout où il dira qu'il n'est » pas demeuré sans réponse, je le » forcerai, sans autres arguments que » ceux qu'il a déjà ouïs, à des répon- » ses si visiblement absurdes, que tout » homme de bon sens avouera qu'il » valait encore mieux se taire que de » s'en être servi. » Claude n'accepta point cette espèce de défi. L'université de Groningue lui avait offert la chaire de professeur de théologie, et il l'avait refusée, lorsque, le 22 octobre (1685), jour où fut enregistré l'édit de révocation de celui de Nantes, il

reçut ordre de sortir du royaume, et de partir dans vingt-quatre heures; mais il fut distingué des autres ministres. Un valet de pied de Louis XIV eut ordre de le conduire jusqu'aux frontières. A son passage à Cambrai, il fut visité par le recteur des jésuites, qui lui fit accepter des rafraîchissements, et eut pour lui les égards dus aux talents et au malheur. Claude se retira en Hollande, auprès de son fils, qui était pasteur à la Haye; il fut honorablement accueilli par le prince d'Orange, qui lui donna une pension considérable, dont il ne jouit pas long-temps. Il mourut le 13 janvier 1687, dans la 68^e. année de son âge. « Sa » mort, dit Bayle, affligea tout le » parti. Plusieurs ont dit que, s'il eût » vécu plus long-temps, on n'aurait » pas vu éclater tant de querelles » scandaleuses qui ont réjoui les ca- » tholiques; mais plusieurs autres » croient et disent que rien n'eût été » capable d'arrêter le branle que cette » roue avait déjà pris avant que M. » Claude mourût. Je ne saurais dire » laquelle de ces deux opinions est la » plus juste. » Faydit prétend, dans ses *Remarques sur Virgile*, que Claude reconnut, avant de mourir, la vérité de la religion catholique, mais qu'il craignit la honte d'une rétractation. Le même écrivain rapporte qu'après la mort de Claude, on lui érigea, en Hollande, une statue, au bas de laquelle les réfugiés de France firent mettre ces vers de l'*Énéide* :

..... Quo sospite nunquam
Res equidem Troje victas aut regna fatebor.

Isaac, fils de Claude, et Bayle, ont réfuté ce qu'on avait avancé de la conférence secrète demandée par Claude à l'archevêque de Paris, pour faire son abjuration. Bossuet observe, dans son *Histoire des variations*, que, selon les principes de Claude, toutes les

choses nécessaires au salut sont dans l'église romaine, qu'il ne conteste point la visibilité de l'Église, qu'il n'adopte point toutes les opinions théologiques des calvinistes. « M. Claude, » dit-il, était le plus subtil de tous les » hommes à éluder les décisions de son » église lorsqu'elles l'incommodaient. » Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons: I. *Réponse aux deux traités intitulés : la Perpétuité de la foi de l'église catholique touchant l'Eucharistie*, Charenton, 1665, in-8^o.; Saumur, 1667, in-12. En répondant au traité de Nicole, Claude accuse les jansénistes de souffler le froid et le chaud. II. *Réponse au livre du P. Nouet (jésuite) sur l'Eucharistie*, Amsterdam, 1668, in-8^o.; III. *Réponse au livre de M. Arnauld, intitulé : la Perpétuité de la foi de l'église catholique*, Quévilly, 1670, in-4^o.; 1671, 2 vol. in-8^o.; IV. *Défense de la réformation contre le livre intitulé : Préjugés légitimes contre les calvinistes*, Quévilly, 1673, in-4^o.; la Haye, 1680-1683, 2 vol. in-18. Claude répond dans cet ouvrage, qui fut réfuté par Nicole et par le P. d'Anteconrt, à l'objection des controversistes romains sur la fameuse dispute que Luther rapporte avoir eue avec le diable au sujet de la messe; il prétend que ce que dit Luther n'est qu'une figure de rhétorique. V. *Réponse au livre de M. de Meaux, intitulé : Conférence avec M. Claude, ministre de Charenton*, la Haye, 1683, in-12. La relation de Bossuet avait paru l'année précédente. Les deux relations circulaient en manuscrit depuis 1678. VI. *Les plaintes des protestants cruellement opprimés dans le royaume de France*, Cologne, 1686, in-12; nouvelle édition donnée par Basnage, avec une préface plus longue que le texte, Co-

logne, 1713, in-8°. Ces plaintes sont adressées à tous les états et princes de l'Europe, et au pape lui-même. VII. *Œuvres posthumes*, Amsterdam, 1688-1690, 5 vol. in-8°. On y trouve un bon *Traité de la composition d'un sermon*. Le 5°. volume comprend les lettres de Claude. On peut consulter Nicéron pour ses autres ouvrages, qui consistent en sermons, en traités de théologie ou de controverse; mais Nicéron ne cite point, 1°. la *Réponse à un Traité de l'Eucharistie, attribué à M. le cardinal le Camus*, Amsterdam, 1687, in-8°; 2°. *Lettre écrite de Suisse*, Dordrecht, 1690. Claude y attaque S. Augustin, qui « changea, » dit-il, du blanc au noir, dans les » contestations qu'il eut avec les dona- » tistes, et soutint hautement qu'il fal- » lait persécuter les hérétiques. » Bayle observe à ce sujet que si Claude avait vécu encore trois ou quatre ans, « il eût été censuré d'avoir censuré » S. Augustin. » 3°. *Sermons sur divers textes de l'Écriture-Sainte*, Genève, 1724, in-8°; 4°. *Réponse à l'Office du S. Sacrement*; Charenton, 1665, in-8°; 5°. *l'Ouverture de l'Épître de S. Paul aux Romains, et une lettre en forme de traité, touchant la justification et la lecture des Pères*, Amsterdam, 1683, in-12. Cet ouvrage était attribué à Allix; Bayle le croit du sieur Lecène, mais M. Barbier l'attribue au ministre Claude. Plusieurs autres ouvrages lui ont été faussement attribués suivant Bayle, entre autres: la *Lettre de quelques protestants pacifiques au sujet de la réunion des religions*, 1685, in-12, et *l'Histoire dragonale*. « M. Claude » était un trop grand auteur, dit Bayle, » pour adopter un pareil titre. » Mais, suivant le même écrivain, il travaillait, quand la mort le surprit, à *l'Histoire des princes d'Orange*. Abel Rotolph

de Ladeveze, pasteur des réformés à la Haye, a fait imprimer un *Abrégé de la vie de M. Claude*, Amsterdam, 1687, in-12. V—VE.

CLAUDE (ISAAC), fils du précédent, naquit à Sainte-Afrique, le 15 mars 1653. Il étudia dans les académies calvinistes de France sous les meilleurs maîtres. Son père acheva de le former dans les sciences théologiques, et il fut ordonné ministre de l'Évangile à Sédan, en 1678. Après avoir gouverné l'église de Clermont en Beauvoisis, il fut nommé ministre de l'église wallonne à la Haye, et mourut dans cette ville le 29 juillet 1695. Il fut l'éditeur de plusieurs ouvrages de son père. On lui attribue le *Comte de Soissons*, nouvelle galante, Cologne, 1699, in-12: quelques auteurs prétendent que c'est l'histoire véritable du comte de Soissons, tué à la bataille de Sédan en 1641.

— CLAUDE (Jean-Jacques), fils d'Isaac, né à la Haye, le 16 janvier 1684, n'avait que quinze ans lorsqu'il publia une bonne *Dissertation latine sur la salutation des anciens*; trois ans après, il en fit paraître une autre, aussi en latin, *sur les nourrices et sur les pédagogues*: ces deux dissertations ont été réunies et imprimées à Utrecht, en 1702, in-12. Claude se livrait entièrement aux lettres profanes, lorsque David Martin, ministre à Utrecht, son parent et son tuteur, étant tombé dangereusement malade, lui dit: « Voyez, mon cher » enfant, à quoi servent les belles » lettres à un homme réduit dans l'é- » tat où je suis. » Ces paroles firent une vive impression sur le jeune savant. Dès-lors, la théologie devint sa principale étude. Il fut nommé pasteur de l'église française de Londres en 1710, et mourut le 27 février 1712, n'étant âgé que de vingt-huit

ans. On a de lui un volume de *Sermons* que son frère fit imprimer, et qui sont plus solides que brillants. Il écrivit la *Vie de David Martin*, ministre : Nicéron l'a insérée dans ses mémoires, tome XXI. V—VE.

CLAUDE D'ABBEVILLE, capucin, dont le nom de famille était *Silvère*, fut envoyé comme missionnaire au Brésil, où depuis plusieurs années la France travaillait à former un établissement. Il partit de Cancale avec trois de ses confrères, le 19 mars 1612. La flotte était composée de trois vaisseaux, et commandée par Razilly, lieutenant-général du roi aux Indes occidentales. Ils passèrent le 7 mai entre Fortaventure et la grande Canarie, puis longèrent la côte d'Afrique presque jusqu'à l'équateur. Le P. Claude décrit bien l'aspect aride de la côte aux environs du cap Blanc, à laquelle il donne le nom d'*Arabie déserte*. Arrivée à 4° de latitude australe, l'expédition fit voile à l'ouest, aborda à l'île de Fernand de Noronha, dont le P. Claude donne une description assez détaillée, en l'appelant *Fernand de la Rongne*. En trois jours, on atteignit la baie de Moucourou, sur la côte du Brésil, et, le 6 août, on descendit dans l'île de Maragnan. Après avoir planté des croix, et organisé ce qui concernait la mission et le nouvel établissement français, qui, dit le P. Claude, n'était que l'objet accessoire, on bâtit un fort. Comme on trouvait que le nombre des missionnaires et des colons n'était pas assez considérable, on décida que Razilly retournerait en France pour amener des renforts. Il donna ordre au P. Claude de l'accompagner. Après une traversée orageuse, ils arrivèrent au Havre le 17 mars 1615, amenant avec eux six Brésiliens, dont trois moururent en peu de temps. Le P. Claude mourut en

1652. Il a publié : I. *Histoire de la mission des PP. capucins à l'île de Maragnan et terres circonvoisines, où il est traité des singularités admirables et des mœurs merveilleuses des Indiens*, etc., Paris, 1614, in-12, fig. L'auteur se montre assez bon observateur, mais très crédule; il attribue au démon toutes les contrariétés que l'expédition a éprouvées. Tout ce qu'il rapporte du climat et des productions de l'île de Maragnan est exact et judicieux. Le livre est terminé par des lettres écrites depuis le départ de la flotte, par des missionnaires, et par un laïque restés dans le pays. Elles donnent des détails sur l'état de cette colonie jusqu'au milieu de 1615. II. *Histoire chronologique de la vie de la bienheureuse Colette, vierge, de l'ordre de Ste.-Claire*, Paris, 1619, in-12; *ibid.*, 1628, in-8°. E—S.

CLAUDER (GABRIEL), né le 28 août 1635, à Altenbourg, en Saxe, fit dans cette ville de très bonnes humanités. En 1652, il alla étudier la médecine à Jéna. Après avoir suivi pendant trois ans les leçons de l'université, et soutenu une thèse *De hepatis atque bilis usu*, il se rendit à Leipzig, où, en 1656, il soutint une seconde thèse *De miscellaneis curiosis medicis*, et en 1659, une troisième *De phthisi*. Deux fois, il interrompit le cours de ses études académiques pour voyager dans les pays célèbres par les produits de leur sol, ou par des établissements scientifiques. Il visita d'abord les mines fameuses et les sources bienfaisantes de la Misnie, de la Bohême et de la Saxe. Puis, il parcourut la Hollande, l'Angleterre et l'Italie, séjournant plusieurs mois dans les universités les plus florissantes, telles que Leyde, Oxford, Padoue. L'atmosphère humide de la Hollande et de l'Angleterre portèrent une atteinte

profonde à sa santé, que le beau ciel d'Italie ne put rétablir, ce qui le força de renoncer au projet qu'il avait formé de venir en France. De retour à Leipzig, il y reçut le doctorat, en 1661, après avoir disserté sur les philtres. En 1665, la duchesse de Saxe le choisit pour son médecin, et il fut décoré du même titre par les ducs Frédéric - Guillaume et Ernest - Pie. Très attaché à sa patrie, il revint goûter le bonheur au sein de sa famille, et ne se laissa point entraîner par les offres du marquis de Brandebourg et de l'électeur de Saxe, qui désiraient l'avoir auprès d'eux. En 1686, il perdit sa femme, qui l'aidait avec beaucoup d'intelligence dans ses travaux chimiques et anatomiques. Il mourut le 9 janvier 1691, laissant plusieurs ouvrages, qui sont une preuve de son zèle infatigable, plutôt que d'un jugement éclairé : I. *Dissertatio de tinctura universalis, vulgò lapis philosophorum dicta; in qua quid hæc sit, quod detur in rerum natura, an christiano consultum sit immediatè in hanc inquirere, è qua materia et quomodo præparètur, per rationes et variorum experientiam perspicuè proponitur, aliæque curiosa et utilia huic analogæ adnectuntur*, Altenbourg, 1678, in-4°. ; II. *Methodus balsamandi corpora humana aliæque majora, sine evisceratione et sectione hucusque solita; ubi non modo de condituris veterum Ægyptiorum, Arabum, Ebræorum, ac in specie corporis Christi, ut et modernorum diversa proponuntur, sed etiam modus subjungitur quo cadavera integra sine exenteratione possint condiri*, etc., Altenbourg, 1679, in-4°. Clauder indique une manière d'embaumer, qu'il dit supérieure à celle de Bils. La facilité de se procurer des cadavres frais, et le bel art des injec-

tions, ont rendu inutiles la méthode du médecin saxon, et celle du charlatan hollandais. III. *Inventum cinnabarinum, hoc est, Dissertatio de cinnabari nativâ Hungaricâ longâ circulatione in majorem efficaciam fixatâ et exallatâ*, Iéna, 1684, in-4°. L'auteur blâme à tort le mercure ordinaire. Il se donne une peine aussi longue que superflue pour le dénaturer, et préparer un médicament inerte: voilà ce qu'il appelle sa découverte. Clauder a grossi d'une foule d'*Observations* les *Éphémérides* mensongères de l'académie des Curieux de la nature, dont il était membre. Les titres de quelques-unes suffiront pour ôter toute envie de connaître les autres: 1°. *De diabolico delirii remedio*; 2°. *Melancholica imaginariè sibi visa, grvida, et postea puerpera*; 3°. *De coitu diaboli per 25 annos frequenti cum muliere, nullâ venesicii operâ*; 4°. *De effigie sudante*. La vie, ou plutôt l'éloge de ce médecin, a été écrite par son gendre et neveu, Frédéric-Guillaume Clauder, membre, comme son beau-père, de l'académie des Curieux de la nature, à laquelle il a fourni plusieurs observations, insérées dans ses *Éphémérides*: *De lumbrici lati historid*; *De cervo venatorem modo subitaneo et raro occidente*; *De nanorum generatione*, etc. — CLAUDER (Jean-Chrétien), fils de Gabriel, fut aussi médecin, et publia quelques opuscules: *Physiologia pulsus*, Iéna, 1689, in-4°. — CLAUDER (Chrétien-Ernest), membre de l'académie des Curieux de la nature, a inséré dans les *Éphémérides* diverses observations: *De vomitu sanguineo-carnoso rarissimo lethali*; *De lapide vesicæ admirandæ magnitudinis excreto, superstitè muliere*, etc. Il a publié en outre: I. *Gorgonea metamorphosis, seu mirabilis cal-*

culi humani historia, etc., Chemnitz, 1728, in-4°. Il s'agit d'un calcul qui, ayant percé l'urèthre, était tombé dans le scrotum. II. *Praxis medicolegalis, oder XXV ausgelesene casus*, etc., Altenbourg, 1756, in-4°. C.

CLAUDIA était fille de Néron et de Poppée. Sa naissance causa une joie immodérée à cet empereur, qui lui donna, ainsi qu'à Poppée, le titre d'*Augusta* ; il ordonna des fêtes, des jeux, et l'érection d'un temple à la Fécondité ; mais tout resta en projets. Claudia mourut au bout de quatre mois ; Néron fut aussi extrême dans son affliction qu'il l'avait été dans sa joie. Il décerna un temple à sa fille, lui donna un prêtre, et la mit au rang des déesses. Ce récit de Tacite nous explique le sujet d'une médaille où l'on donne à Claudia et à Poppée le titre de *Diva*. Le type représente de chaque côté un temple de forme différente, au milieu duquel se trouve une statue. Ce sont sans doute les monuments qui leur furent érigés par Néron. Cette médaille est gravée dans Pellerin, *Mélanges*, tome I, pag. 199. T—N.

CLAUDIEN (CLAUDIUS), poète latin qui illustra le règne de Théodose, et particulièrement celui de ses fils Arcadius et Honorius, était incontestablement d'Alexandrie en Égypte, quoique les uns aient voulu le faire naître en Espagne, et d'autres à Florence. Ses poésies lui avaient acquis tant de célébrité, qu'à la demande du sénat, les empereurs Arcadius et Honorius lui firent ériger une statue sur le Forum de Trajan, avec une inscription dont le sens est que Claudien réunissait en lui seul tout le génie de Virgile et la muse d'Homère : éloge outré, sans doute, mais qui prouve que, même à cette époque de décadence, le talent trouvait encore des admirateurs et des récompenses. Clau-

dien a reçu depuis des éloges et des critiques qui ont également passé la mesure. Personne ne l'a plus sainement apprécié que Thomas. « Une imagination, dit-il, qui a quelquefois l'éclat » de celle d'Homère ; des expressions » de génie, de la force quand il peint, » de la précision quand il est sans images ; assez d'étendue dans ses tableaux, et surtout la plus grande richesse dans ses couleurs, voilà ses beautés. Peu de goût, souvent une fausse grandeur, une majesté de sons trop monotone, et qui, à force d'être imposante, fatigue bientôt et assourdit l'oreille ; et surtout aucune de ces beautés douces qui reposent l'âme, voilà ses défauts » (*Essai sur les Éloges*). Les poèmes qui nous restent de Claudien sont en partie des ouvrages de circonstance, consacrés à chanter les événements du jour, ou à célébrer la gloire de ses maîtres et de ses protecteurs ; quelquefois aussi à démasquer et à flétrir le vice, témoin ses deux poèmes satyriques contre Eutrope et Rufin, rivaux malheureux de Stilicon, son héros. Le plus considérable de ses ouvrages, quoiqu'il ne nous soit pas parvenu en entier, est son poème sur l'*Enlèvement de Proserpine*, dont M. Michaud nous a donné, en vers français, une imitation fort embellie. On distingue parmi les nombreuses éditions des poésies de Claudien, celles de Vicence, in-fol., 1482 ; de Heinsius, Elzévir, in-12, 1650 ; celle de Barthius, Francfort, 1650, in-4° : le commentaire en est fort important ; celle des *Variorum*, in-8°, 1665 ; *ad usum Delphini*, in-4°, 1677. (rare) ; mais la plus recherchée de toutes aujourd'hui, est celle de Gessner, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1759 ; il est fâcheux seulement que l'exécution typographique ne réponde pas mieux

à l'excellence du travail. Celle de Burmann, in-4°, Amsterdam, 1760, est préférable à cause des nombreux secours qu'elle offre pour l'interprétation. (Voy. Etienne de CLAVIERE). Nous avons en prose française une traduction complète des œuvres de Claudien, par M. Souquet de la Tour, ancien docteur, Paris, 1798, 2 vol. in-8°. A—D—R.

CLAUDIEN MAMERTIN. Voy. MAMERTIN.

CLAUDINI (JULES-CÉSAR), ou CHIODINI, selon Tiraboschi, exerça long-temps la médecine à Bologne, sa patrie, fut un des professeurs les plus distingués de l'université, et mourut le 2 février 1618. Il s'est acquis beaucoup de réputation par le nombre et l'importance de ses ouvrages; voici les principaux : I. *Responsionum et consultationum medicinalium tomus unicus, in duas sectiones partitus*, Venise, 1606, in-fol.; Francfort, 1607, in-8°; Turin, 1628, in-4°; II. *De crisi et diebus criticis tractatus, in quo cum de cæteris omnibus quæ ad horum pertinent cognitionem, tum de causis præcipuè accuratè et ordine disseritur*, Bologne, 1612, in-fol.; Bâle, 1620, in-8°; III. *De ingressu ad infirmos libri duo: in quibus medici omne ex tempore medicinam facturi munus, sive per se curet, sive cum aliis de curando consultet, accuratissimè, tanquam in tabulâ, delineatum continetur: cum appendice de remediis generosioribus, et quæstione philosophicâ de sede principum facultatum: adjectus coronidis loco tractatus de catarrho: quæ omnia, cum ab ipso auctore, dum viveret, copiosissimè aucta et studiosissimè recognita fuerint, nunc secundò operâ et studio Francisci Claudini, auctoris filii, philosophi et medici,*

edita sunt, Turin, 1627, in-4°. Les divers traités qui composent cet ouvrage avaient été publiés isolément par l'auteur à différentes époques. Tous renferment des préceptes utiles; mais on estime surtout celui dans lequel est tracée la marche que doit suivre le médecin dans ses visites et dans ses consultations. IV. *Empirica rationalis, libris sex absoluta, et in duo volumina divisa, in quorum primo universi corporis humani affectus penes totum et partes, in altero verò penes speciem, individuum, ætates, causas, manifestas reconditasque, sive practicis omnibus noti, sive novi et peregrini, rationabiliter et absolutissimè curantur*, etc., Bologne, 1655, 2 vol. in-fol. Le manuscrit de cet ouvrage, mis en ordre par François, fils de l'auteur, et enrichi de tables par Jean-Charles Mattesiani, a été publié par J.-C. Claudini, le jeune. On voit à regret que l'auteur, très prolige dans l'énumération des remèdes, n'a, pour ainsi dire, qu'effleuré l'histoire bien plus intéressante des maladies. C.

CLAUDIUS (APPIUS). V. APPIUS.

CLAUDIUS (APPIUS), consul, l'an de Rome 488, fut surnommé *Caudex* à cause d'une espèce de navires en radeau dont il fut probablement l'inventeur, et qu'il employa pour faire passer à son armée le détroit de Messine, et descendre en Sicile au secours des Mamertins. Il battit le roi Hiéron, leur ennemi, attaqua ensuite les Carthaginois dans un camp inaccessible, parvint à les en faire sortir par une retraite simulée, et les défit complètement. Il retourna à Rome, où il fut reçu avec des applaudissements universels, et triompha avec d'autant plus de gloire, qu'il était le premier général romain qui eût été vainqueur au-delà de la mer. Q—R—Y.

CLAUDIUS PULCHER (PUBLIUS) eut cette fierté et ce despotisme qui étaient héréditaires dans la maison Claudia, et porta même ces défauts jusqu'à l'insolence. Étant consul, l'an de Rome 503, dans la première guerre punique, il commandait une flotte de plus de deux cents vaisseaux, et avait en tête Asdrubal, amiral carthaginois. Quoique les auspices ne lui fussent pas favorables, il se disposa à attaquer l'ennemi, et, par un mépris irréligieux, sur ce qu'on lui dit que les poulets sacrés ne mangeaient pas : « Qu'on les jette à la mer, répondit-il, » afin qu'ils boivent s'ils ne veulent » pas manger. » Dans l'idée que les Carthaginois ne s'attendraient pas à une agression sur mer par les Romains, le consul espéra, en les attaquant, les prendre au dépourvu. Asdrubal fut en effet étonné, mais non pas déconcerté. Il se prépara au combat, et eut bientôt l'avantage de l'offensive. L'action, une fois engagée, ne tarda pas à devenir générale. C'était auprès de Drepano. La flotte carthaginoise était inférieure en nombre ; mais ses vaisseaux étaient meilleurs et ses équipages plus exercés. L'endroit où se donnait le combat lui était aussi favorable qu'il était désavantageux pour la flotte des Romains, d'ailleurs effrayée du sacrilège que venait de commettre son général. Claudius, voyant la déroute de sa flotte, usa de stratagème pour se sauver. Il prit avec lui trente de ses vaisseaux, les fit orner des signes de la victoire, et arriva ainsi en sûreté à Lilybée. Les Romains eurent huit mille hommes tués et vingt mille prisonniers. Quatre-vingt-treize de leurs vaisseaux furent pris : un plus grand nombre périt dans l'action. Les Carthaginois ne perdirent pas un vaisseau. Le sénat rappela Claudius de la Sicile, et lui

ordonna de nommer, en sa qualité de consul, un dictateur. Son insolence en cette occasion alla jusqu'à la folie. Il nomma M. Claudius Glicias son scribe, ou son appariteur. L'indignation fut générale ; on força le consul d'abdiquer, et de comparaître pour subir le jugement du peuple. Suivant Cicéron, il fut condamné ; suivant d'autres, il échappa à la condamnation par un heureux hasard. Une pluie qui tomba tout à coup obligea l'assemblée à se séparer. Glicias fut forcé d'abdiquer. On ne trouve plus rien dans la suite de l'histoire touchant ce Claudius Pulcher. Q—R—Y.

CLAUDIUS PULCHER (APPIUS), frère de Clodius, consul en 699, fut le collègue de Cicéron comme augure, et son prédécesseur dans le gouvernement de Cilicie. Cette dernière circonstance établit entre eux des rapports désagréables. Claudius, qui auparavant était ami de Cicéron, prit de l'ombrage des premiers édits que publia son successeur, et fut blessé de sa manière d'administrer, qui était une satire de ses déportements dans la province. Il se plaignit, annonça des mécontentements : cela donna lieu à beaucoup de lettres que Cicéron lui écrivit pour s'expliquer. Ces lettres forment un des livres des *Épîtres dites familières*. Cicéron, qui cherchait à regagner son amitié, fut mis dans un grand embarras par Dolabella, son gendre, qui accusa Claudius d'exactions et de malversations dans son administration de Cilicie. Cicéron, qui était tout-à-fait étranger à cette accusation, fit à Claudius des offres de services. Pompée et Hortensius s'employèrent à sa défense. Lui, plus diligent que son accusateur, se présenta aux juges, et fut acquitté. Peu de temps après, il fut élu censeur, et en exerça les fonctions avec une rigidité

qui contrastait singulièrement avec ses mœurs relâchées. Il était orateur, versé dans les antiquités, dans le droit augural et public. Il s'était fort occupé de divination, de nécromancie, et fort infatué de la science des augures. Il périt dans la guerre civile. Q—R—Y.

CLAUDIUS MARIUS VICTOR.
V. VICTOR.

CLAUSBERG (CHRISTLIEB), mathématicien juif, né le 27 décembre 1689, fut instruit de la religion chrétienne, et baptisé dans le Claustral par Gaspard Calvoer. Il se retira d'abord à Dantzig, où il donna des leçons d'hébreu rabbinique, et y joignit bientôt des leçons de calcul qui eurent le plus grand succès. En 1750, il se rendit à Hambourg et à Lubek, où il donna des leçons d'arithmétique appliquée au commerce. Il les continuait en 1755 à Leipzig, où il faisait imprimer quelques ouvrages, lorsqu'il fut appelé à Copenhague pour l'éducation du prince royal. Il y obtint les charges de réviseur (ou contrôleur) de la caisse particulière du roi et de conseiller d'état. Il conserva ces emplois pendant tout le règne de Christian VI, et mourut le 6 juin 1751, regardé comme le meilleur calculateur de son temps. Il a publié en allemand : I. *La lumière et le droit du commerce*, Dantzig, 1724 - 1726, 3 parties in-fol. L'exactitude des calculs de cet ouvrage, rempli de tableaux, fut attaquée mal à propos par quelques arithméticiens, et occasionna une querelle de plume qui dura quelques années. II. *Manuel d'arbitrages du change d'Hambourg*, Hambourg, 1750, in-12, oblong; III. *Réfutation de la fausse explication donnée relativement au problème de Lubek*, ibid., 1751, in-8°.; IV. *Dialogues sur le projet du renouvellement des monnaies à Hambourg*, sans lieu d'im-

pression, 1755, in-4°.; V. *Règles universelles du change de Leipzig*, ouvrage posthume, Leipzig, 1781, in-8°.; VI. *l'Arithmétique démonstrative*, ibid., 1752, in-8°.; cette première édition fut revue et ornée d'une préface par C.-A. Hausen, professeur de mathématiques. Une 2^e. édition ayant paru en 1749, in-8°. , sans la participation de l'auteur, il en prépara une 3^e. qui ne fut publiée qu'en 1762. La 5^e. édition, Leipzig, 1795, est en 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui est classique en Allemagne, et qui mériterait d'être traduit en français, donne pour toutes sortes d'opérations une multitude de méthodes abrégées et si expéditives, que, quand on en a une fois bien saisi l'usage, on n'a souvent à écrire que le résultat de l'opération, et qu'on peut regarder ces méthodes comme un excellent cours pour apprendre à calculer de tête avec rapidité. Clausberg emploie rarement le calcul décimal, faisant aussi rapidement les opérations de fractions, jusqu'à la dernière rigueur, avec ses méthodes abrégées; il en fait la preuve par la règle de onze, aussi expéditive et aussi commode que celle de neuf, mais qui n'offre pas, comme cette dernière, l'inconvénient de ne pas indiquer une erreur provenue de transposition de chiffres. La 4^e partie de cet important ouvrage renferme plusieurs méthodes, aussi élégantes qu'ingénieuses, pour divers calculs, tels qu'un procédé pour trouver le dernier terme d'un intérêt composé sans tables de logarithmes; ni formation de puissances, et sans calculer les termes intermédiaires, et la solution, par la seule voie de l'arithmétique, de plusieurs problèmes indéterminés, ou autres, qui sont difficiles même en se servant de l'algèbre.

C. M. P.

CLAUSIER (JEAN-LOUIS), médecin, né à Aheim, en Bavière, fut reçu, en 1738, bachelier à la faculté de Paris, et continua d'exercer la médecine dans cette ville, où il mourut vers le milieu du 18^e. siècle. Il est auteur d'un opuscule intitulé: *Principes généraux de la théorie et de la pratique de la pharmacie, où l'on voit les affinités des corps, et une explication de la nature et de l'action du feu*, Paris, 1747, in-4°. La théorie chimique, qui fait la base de ce travail, est fondée sur une hypothèse invraisemblable, et complètement abandonnée de nos jours. Clausier a traduit plusieurs ouvrages de l'allemand et de l'anglais: I. *Introduction à la chimie, accompagnée de deux traités, l'un sur le sel des métaux, et l'autre sur le soufre anodyn du vitriol, par G. Rothe; avec une analyse raisonnée de l'antimoine, et un traité sur les teintures antimoniales, par Meuder, traduit de l'allemand* (avec quelques notes et corrections), Paris, 1741, in-12; II. *Pharmacopée universelle raisonnée, où l'on trouve la critique des principales préparations qui sont dans les boutiques des apothicaires, la manière de découvrir celles qui sont sophistiquées, et les règles qu'il faut suivre pour composer des formules destinées à être gardées ou mises en usage sur-le-champ, par Quincy, médecin de Londres; traduite de l'anglais sur la onzième édition, augmentée de beaucoup et corrigée*, Paris, 1749, in-4°. Cette Pharmacopée, en tête de laquelle le traducteur a placé ses *Principes généraux*, et qu'il a enrichie d'une préface et de très bonnes tables latines et françaises des maladies et des remèdes, est sans contredit ce que Clausier a publié de plus utile.

Z.

CLAVE (ETIENNE DE), médecin français qui a vécu à Paris vers le milieu du 17^e. siècle, a publié plusieurs ouvrages sur la chimie, mais telle qu'on la cultivait alors, c'est-à-dire, consistant plutôt en raisonnements obscurs, qu'en opérations et observations des phénomènes de la nature; aussi toutes ses productions sont-elles tombées dans l'oubli. Cependant, à travers le fatras dont elles sont remplies, on y trouve quelquefois des idées neuves et saines. Il attribue la génération des minéraux à un feu central; il attaqua vigoureusement la philosophie d'Aristote, qui dominait alors; il se déclara aussi contre les alchimistes; quoiqu'à l'obscurité de son style on soit tenté de le confondre avec eux. Malgré cela, il ne jouit point pendant sa vie d'une grande considération, comme on peut en juger par ce passage du *Sorbériana*: « Jean-Baptiste » Morin a écrit un fort sot livre con- » tre un plus grand sot.... de Clave, » chimiste qui avait proposé des thè- » ses contre toute la philosophie d'A- » ristote. » Il n'est resté aucune particularité sur la vie de cet écrivain, ce qui a fait penser que c'était un nom imaginaire; d'autres ont cru que c'était le même que Gaston Ledoux (*Voy. DULCO*), qui a écrit à peu près dans le même genre; mais de Clave a attaqué vivement les opinions de ce Ledoux, et le titre de docteur en médecine qu'il prend dans une épître dédicatoire adressée au chancelier Séguier, est une preuve non équivoque de son existence. Les principaux ouvrages de de Clave, sont: I. *Paradoxe, ou Traité philosophique des pierres et pierreries contre l'opinion vulgaire.... Ensemble la génération de tous les mixtes, savoir est animaux, végétaux et minéraux*, Paris, 1655, in-8°. Dans la préface, il

annonce une longue suite de traités prêts à paraître; un, entre autres, contre la philosophie hermétique. II. *Nouvelle lumière philosophique des vrais principes et éléments de nature et qualités d'iceux contre l'opinion commune.* Le privilège de cet ouvrage est de 1636, et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il est au nom de Legras, chapelain du duc d'Orléans, et qu'il le cède à Étienne de Clave, et celui-ci au libraire de Varenne; il ne parut qu'en 1641, in-8°. III. *Le Cours de chimie d'Estienne de Clave, docteur en médecine, qui est le second livre des principes de nature*, 1646. L'éditeur annonçait d'autres ouvrages de de Clave, mais qui n'ont pas paru. On peut croire, d'après la manière dont il s'exprime, que cet auteur était mort à cette époque. D—P—s

CLAVENA (NICOLAS), né à Belluno dans l'état de Venise, vers la fin du 16^e. siècle, exerça la pharmacie dans sa ville natale. S'étant livré à la recherche des plantes, il parcourut les Alpes et les montagnes de l'Italie; il trouva sur le mont Cerva une plante qu'il crut être une absynthe, et qui lui parut avoir de grandes propriétés. Il en fit une confection, pour le débit de laquelle il obtint un privilège, et il composa un petit traité à ce sujet, sous ce titre: *Historia de absynthio umbellifero*, dont il donna la figure, Ceneda, 1609, in-4°.; il fut réimprimé à Venise en 1610 et en 1611, in-4°.; l'auteur ajouta à ces dernières éditions un traité sur une autre plante: *Historia scorzonerae italicæ*. Dans cet ouvrage, il prétendait que cette absynthe n'avait encore été découverte par personne. Sprechi attaqua cette prétention dans un livre auquel il donna le titre d'*Antabsynthium*; il y démontre, mais très durement, qu'elle avait déjà été décrite et figurée par

Lécluse. Cette plante n'est pas du genre des absynthes; elle fait partie de celui des achillées, ou mille-feuilles; on la nomme aujourd'hui *Achillea Clavenæ*, pour rappeler les travaux que cet auteur a faits à son sujet, et qui ont toujours un certain mérite. — CLAVENA (Jacques-Antoine), ecclésiastique, protonotaire apostolique, chanoine et doyen du chapitre de la cathédrale de Trévise, a vécu vers le milieu du 17^e. siècle. Il a composé sur les vertus des plantes un gros volume in-fol., qui parut à Trévise en 1648, et que, par une espèce de jeu de mots, il a intitulé: *Clavis Clavenæ aperiens naturæ thesauros*, etc. Le fond de cet ouvrage est puisé dans l'*Histoire des plantes*, dite de Lyon, commencée par Dalechamp, et ne consiste que dans la citation des plantes et de leurs vertus, rangées suivant l'ordre alphabétique des maladies auxquelles on croit qu'elles sont utiles. Séguier, dans sa *Bibliothèque botanique*, a confondu cet auteur avec Nicolas Clavena.

D—P—s.

CLAVER (PIERRE), missionnaire catalan, prit l'habit de jésuite à Tarragone, en 1602, fut envoyé en 1610 aux Indes occidentales pour y prêcher la foi, et, arrivé à Carthagène, se voua au service des nègres avec une telle ardeur, qu'on l'eût pris pour l'esclave des esclaves, occupé nuit et jour à les consoler, à les soulager dans leurs maux spirituels et corporels. Il exerça avec un zèle également louable la charité chrétienne envers les pauvres et les prisonniers, jusqu'à sa mort, arrivée le 8 septembre 1654. Un décret de Benoît XIV, du 4 septembre 1747, déclare que ce serviteur de Dieu a possédé « les vertus » théologiques et cardinales dans un » degré héroïque. » La vie de ce saint homme a d'abord été donnée en es-

pagnol et en italien, et depuis en français par le P. Fleuriau, jésuite, 1751, in-12. C. M. P.

CLAVÉRET (JEAN), avocat à Orléans sa patrie, au 17^e. siècle, vint à Paris, y renonça au barreau pour se livrer au théâtre, et mourut en 1666. On a de lui : I. *l'Esprit fort*, comédie en cinq actes et en vers, 1657, in-8°. (et non *l'Esprit follet*, qui est de Hauteroche); II. *l'Écuyer*, ou les *Faux Nobles mis au billon*, comédie du temps, dédiée aux vrais nobles de France, 1665, in-12. On obligea à cette époque beaucoup de gens à montrer leurs parchemins. Bussy-Rabutin a fait une chanson sur le même sujet. III. *Le Ravisement de Proserpine*, tragédie en cinq actes, 1639, in-4°; IV. quelques autres pièces qui n'ont point été imprimées : *le Pèlerin amoureux*, *la Place Royale*, *le Roman du Marais*, *la Visite différée* et *les Eaux de Forges*; V. *Valère-Maxime*, traduit en français, Paris, 1659, 2 vol. in-12. Lors de son arrivée à Paris, Claveret s'était lié avec Pierre Corneille; il en devint bientôt jaloux, et fut son ennemi. Ce n'est pas l'action la plus honorable, mais c'est la plus remarquable de sa vie. A. B—T.

CLAVÉRGER (JEAN), avocat au parlement de Paris, fit paraître en 1624, in-8°, un recueil de poésies françaises, contenant *l'Euthymie*, ou *du Repos d'esprit*; *la Thémis*, ou *des Loyers et peines*, avec des sonnets et des quatrains moraux. Ce recueil, assez médiocre, fut réimprimé la même année avec des additions. L'auteur avoue qu'après avoir cultivé pendant quelque temps la poésie, pour laquelle il ne sentait qu'un assez faible penchant, il y avait renoncé pour se livrer à des études plus sérieuses, la jurisprudence et l'histoire.

Il se fit estimer de la reine-Marguerite, qui lui donna le titre de son conseiller, maître des requêtes. Son zèle pour le service du roi lui avait attiré des ennemis, et sa maison fut pillée pendant les troubles. Il se plaint surtout de la perte de sa bibliothèque et de ses manuscrits, parmi lesquels se trouvaient une *Vie d'Aristomène*, général des Messéniens, et une de *Saladin*. W—s.

CLAVES (GASTON LEDOUX DE). Voyez DULCO.

CLAVIÈRE (ÉTIENNE DE); en latin, *Claverius* et *Claviger*. La *Bibliothèque historique de France* l'appelle *Clavier*; mais c'est une erreur. La préface de la *Figure emblématique*, etc., de notre auteur est signée *Étienne de Clavière*. Il était de Bourges, fut avocat au parlement de Paris, et mourut dans cette ville le 21 avril 1622. Son ouvrage le plus connu est son édition de Claudien, Paris, 1602, in-4°. Les notes qu'il y a jointes ne sont pas sans mérite, mais le style en est souvent de fort mauvais goût. Elles ont été réimprimées dans le Claudien de Burmann. On a encore de lui: I. une édition de Perse, avec un long commentaire, qu'il assure n'être qu'un abrégé d'un travail beaucoup plus étendu, Paris, 1607, in-8°. II. *Juvenalis periphraſes prope ænigmaticæ à St. Claverio enodatæ*, Paris, 1607, in-8°. Ce petit ouvrage contient l'explication de quatre passages difficiles de Juvénal. III. *Figure emblématique en trois langues, et seulement en une visible de soi*, etc.; Paris, 1607, in-8°. Le contenu du livre n'est pas plus clair que le titre. C'est un éloge du roi, de la reine, du dauphin, du duc d'Orléans. Cet éloge est compris dans un carré qui a trente-cinq lettres en tous sens; et ces lettres, disposées d'après des combinaisons bizarres,

forment, selon l'ordre dans lequel on les prend, des phrases françaises, latines et grecques. A la suite de cette énigme laborieuse et puérile, on trouve un *Panegyrique* (en vers français) à la clémence et prospérité du roi très chrétien, et des préceptes pour l'instruction d'un prince. IV. *Floridorum liber singularis, undè plerique*, etc., Paris, 1621, in-8°. Clavière y traite des antiquités de la France et de celles du Dauphiné. Ce livre est un tissu de paradoxes et de fables, parmi lesquelles se trouvent quelques détails curieux. V. *Panegyricus in adventum Andreae Fremioti*, Bourges, 1604, in-4°. André Frémoyot était archevêque de Bourges, et oncle de la mère de Chantal, aïeule de M^{me}. de Sévigné. VI. *Relatio totius Galliarum cleri nomine habita coràm Henrico IV*, Paris, 1608, in-4°. ; c'est la traduction d'un discours français de l'archevêque de Bourges. VII. *De cæde nefariâ Henrici Magni*, Paris, 1610, in-8°. VIII. *Ceres legifera*, etc., Paris, 1619, in-4°. , poème dans le style de Claudien, et destiné à servir de supplément au *Raptus Proserpinæ* de cet auteur. Clavière y a joint douze inscriptions latines qu'il a faites, en 1614, pour la statue équestre de Henri quatre. IX. Des notes sur Martial, dans l'édition de Paris, 1617, in-fol. X. Une lettre latine à Joseph Scaliger, dans le t. II du recueil de Burmann, p. 346. Cette lettre accompagnait le manuscrit d'une Vie de Cujas, qu'il voulait soumettre à la critique de Scaliger. Nous ne pensons pas que cette Vie ait jamais été publiée. Clavière avait annoncé plusieurs autres ouvrages qu'il n'a point donnés, au sujet desquels on peut voir la préface de Burmann sur Claudien. Au reste, nous croyons que Burmann se trompe, quand il s'imagine que Cla-

vière voulait faire une édition des *Panegyrici veteres*. Clavière dit, il est vrai, à Scaliger qu'il a le projet de joindre à sa vie de Cujas, *Panegyricos et elegias cum aliquot epigrammatis, libello, si ita res ferat, singulari*; mais il paraît évident qu'il s'agit des panegyriques composés par Clavière lui-même, de ses élégies et de ses épigrammes; et effectivement Clavière les a publiées sous ce titre: *Panegyrici, elegiæ et epigrammata è pluribus aliis delibata*, Paris, 1607, in-8°. Le catalogue (imprimé) de la bibliothèque du roi met cet ouvrage sous la date de 1597; faute d'impression répétée par Adelung, dans son *Supplément au dictionnaire de Jôcher*.

B—ss.

CLAVIÈRE (ÉTIENNE), naquit le 27 janvier 1755, à Genève, où il fut banquier. Ce petit pays, rempli d'hommes à talents, était alors une sorte d'école de politique, où chacun dissertait et écrivait sans cesse sur la meilleure manière de constituer les états et de gouverner les peuples. On sait quelle fut dans le 18^e. siècle l'influence des écrivains de Genève sur les opinions des Français. Clavière prit une part très active aux débats qui agitaient sa patrie, et en fut expulsé par les discordes civiles que de pareilles discussions n'amènent que trop souvent à leur suite. Il vint se réfugier à Paris, où il s'occupa d'abord d'opérations de banque avec quelques fonds qu'il avait apportés de son pays. C'est à lui que les financiers de place, dans cette ville, doivent la plus grande partie de leur savoir dans le jeu de la bourse et l'art de trafiquer sur les effets publics. Sans doute, à cette époque, ce qu'on appelle agiotage n'était point inconnu en France; mais, avant les leçons de Clavière, il s'y faisait avec peu d'assurance et de suc-

cès. Lors de la révolution, Clavière crut, comme tous les étrangers, que ce qu'il avait de mieux à faire était de prendre parti parmi les réformateurs, qui avaient besoin d'auxiliaires et s'empressaient de recevoir tous ceux qui se présentaient, de quelque pays qu'ils arrivassent : un Génois surtout ne pouvait être qu'une acquisition excellente. Mirabeau qui, pour faire réussir ses projets, avait besoin d'hommes adroits et réfléchis, l'accueillit avec bienveillance, se l'attacha comme coopérateur, et en fit plusieurs fois le plus grand éloge dans les premières séances de l'assemblée constituante. Alors un mot de cet homme célèbre suffisait pour faire une réputation, présent dangereux qui a pu faire la fortune de quelques personnes, mais que d'autres ont payé bien cher. Clavière ne fut point ingrat envers son panégyriste ; il lui fut utile toutes les fois qu'il eut à traiter quelque importante question de finances, et particulièrement dans ses attaques contre le ministre Necker, son compatriote, qui, comme on sait, fut précipité par Mirabeau du faite de la grandeur. Clavière se lia ensuite avec Brissot, qui ne cessa aussi d'en faire l'éloge dans son journal et à l'assemblée législative, et l'entraîna dans son parti et dans toutes ses associations politiques. Quoique étranger, il fut, en 1791, nommé député suppléant à l'assemblée législative par les électeurs du département de Paris. La démission de Monueron, député titulaire, lui laissa la faculté d'y prendre place ; mais il préféra le ministère des finances, auquel il fut porté au mois de mars 1792, par le parti de Brissot, qui, après la chute du malheureux Delessart, força le roi de renvoyer tous ses ministres et de recevoir ceux qui lui furent désignés par

la faction triomphante. Il ne put cependant conserver cette place que jusqu'au mois de juin suivant, époque à laquelle les constitutionnels reprirent momentanément le dessus, et formèrent un nouveau ministère ; mais, après la révolution du 10 août, à laquelle on ne croit cependant pas qu'il ait pris part, Clavière rentra en pleine faveur, et devint membre du conseil exécutif, qui fut substitué au gouvernement de Louis XVI. Tant que le parti républicain de la convention put faire face à ses adversaires, Clavière resta courageusement au poste difficile où ses amis l'avaient placé, malgré les attaques de Robespierre et de sa terrible faction, qui le dénonçaient tous les jours avec fureur. Clavière fut frappé un des premiers après les événements du 31 mai 1793. Il fut arrêté le 2 juin, lorsque les députés républicains essayaient encore de disputer la victoire, et décrété d'accusation le 9. Des considérations politiques firent cependant différer son jugement, ou plutôt son supplice, jusqu'au 9 décembre suivant. Le 8, un des valets de la prison lui apporta la liste des témoins et des jurés qui devaient déposer et prononcer dans sa cause. N'y voyant que des révolutionnaires furieux et ses plus mortels ennemis, il fut convaincu qu'il n'y avait point de rémission à espérer, et il aima mieux se donner lui-même la mort que de la recevoir sur l'échafaud. Il s'enfonça pendant la nuit un large couteau dans le sein, et fut trouvé mort le lendemain dans son lit. S'il faut en croire M^{me}. Rolland, qui fut à portée de le connaître, le ministre genevois était opiniâtre, irascible et d'un caractère difficile. Il était travailleur et homme de cabinet, et ne se mettait point en scène comme la plupart de ses amis. On lui a reproché

des exagérations comme à tous les hommes qui ont joué quelque rôle dans ces temps extraordinaires ; mais on ne connaît point de faits qui puissent flétrir sa mémoire. Les personnes qui l'ont connu dans son intimité certifient qu'il était bon époux et bon père. Sa femme s'empoisonna deux jours après sa mort. Quoiqu'à portée d'acquiescer de grandes richesses, il a laissé sa fille unique à peu près dans le besoin ; elle s'est retirée à Genève. Il a composé divers mémoires sur les finances, qui se sont perdus dans l'énorme masse d'écrits publiés à cette époque ; entre autres, un plan de tontine, une brochure contre l'établissement des loteries, et une autre intitulée : *Du numéraire métallique*. Il a fourni des articles aux journaux appelés *patriotiques*, et particulièrement à la *Chronique de Paris*, et il a eu beaucoup de part au livre intitulé : *De la France et des Etats-Unis*, qui forme le 3^e. volume du *Nouveau Voyage dans les Etats-Unis*, etc. (*Voy. BRISSOT.*) B—U.

CLAVIGERO (FRANÇOIS-XAVIER), jésuite, né au Mexique vers l'an 1720, s'occupa toute sa vie du projet d'écrire une histoire complète de sa patrie. Après l'avoir parcourue dans tous les sens pendant trente-six ans, dans le cours de ses missions, il fut obligé, lors de la suppression de sa société, de revenir en Europe, où il apporta les matériaux précieux qu'il avait recueillis dans ses voyages. Retiré à Césène, ainsi que la plupart des autres jésuites de l'Amérique espagnole auxquels le pape avait donné un asyle, il profita de cette occasion unique pour obtenir de ceux qui venaient des différentes provinces du Mexique, une foule de renseignements dont il enrichit sa collection. Son ouvrage parut sous ce titre : *Storia antica del Mes-*

sico, cavata da' migliori storici spagnuoli, e da' manoscritti, e pitture antiche degli Indiani, Césène, 1780 et 81, 4 vol. in-8°. Le tome 1^{er}. de cet important ouvrage, orné de trois planches, offre la description du pays, l'histoire de ses premiers habitants, et celle de l'empire mexicain jusqu'au moment de l'arrivée des Espagnols. Le tome 2^e., enrichi de 16 planches, donne le détail des mœurs et coutumes de ces peuples, fait connaître leurs arts et leurs sciences, et donne une idée de leur langue. Le 3^e., orné d'un plan de la ville de Mexico, de ses lacs et des environs, est consacré à l'histoire de la conquête de cet empire, exécutée par Cortez dans l'espace de trois ans. On n'y dissimule point les cruautés et les injustices des Espagnols. Le 4^e. volume est composé de neuf dissertations, dans la plupart desquelles l'auteur s'attache à réfuter les paradoxes avancés par de Pauw, dans ses *Recherches sur les Américains*. La critique de l'abbé Clavigero, quelquefois exacte, paraît trop souvent subtile et outrée. Dans la dernière de ces dissertations, il cherche à prouver que la *siphylis* ne vient pas de l'Amérique (*Voy. CARBONDALA*). L'ouvrage de Clavigero a été traduit en anglais, par K. Cullen, Londres, 1787, 2 vol. in-4°. Un abrégé de cette traduction a paru en allemand, Leipzig, 1789, 2 vol. in-8°.

C. M. P.

CLAVIGNY (JACQUES DE LA MARIOUSE DE), abbé de Gondan, chanoine de Bayeux, sa patrie, mort en cette ville en 1702, est auteur des ouvrages suivants : I. *Vie de Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre*, Bayeux, 1675, in-12 ; II. *Prières tirées des psaumes que David a faits pour lui comme roi*, 1690, in-12 ; III. *Du*

luxe selon les sentiments de Tertulien, S. Bazile et S. Augustin, in-12; IV. l'Esprit des psaumes dont l'Eglise se sert aux vêpres du dimanche.

W—s.

CLAVIJO (RUY GONZALEZ de). Le bruit des victoires de Tamerlan avait engagé Henri III, roi de Castille, à lui envoyer une ambassade, en 1394. Tamerlan renvoya ces députés chargés de riches présents; ce qui porta Henri à faire partir, en 1403, une seconde ambassade, dont la direction fut confiée à Clavijo. Il s'embarqua le 21 mars à Cadix, pour Constantinople, où il aborda, après avoir touché en Sicile et à Rhodes. Il fit un long séjour dans la capitale de l'empire grec, et traversa la mer Noire pour aller à Trébisonde, où il entra le 11 avril 1404. Il visita ensuite l'Arménie, le nord de la Perse, le Khorâçân, et arriva à Samarcand le 8 septembre. Clavijo remit ses présents à Tamerlan, qui campait dans les environs de cette ville. Ce prince était malade, et mourut peu de temps après. Les Espagnols furent très bien accueillis, comblés de présents, et retournèrent dans leur pays, en s'écartant un peu de la route qu'ils avaient suivie en venant; ils furent de retour en Castille en 1406. Clavijo avait tenu un journal exact de son voyage. Il fut imprimé, pour la première fois, sous ce titre : *Historia del gran Tamerlan e Itinerario y enarracion del viage y relation de la embajada que Ruy Gonzalez de Clavijo le hizo, por Mandado del Rey don Henriquez terceiro de Castilla*, Séville, 1582. Ce livre étant devenu extrêmement rare, fut réimprimé à Madrid en 1782. L'auteur raconte en détail tout ce qui lui est arrivé, et ce qu'il a observé dans les divers pays qu'il a vus. Il se montre partout ami de la vérité, et ne

rapporte aucun de ces prodiges fabuleux qui remplissent les relations des voyageurs du moyen âge. Cet ouvrage donne une connaissance précise de l'état où se trouvaient, au commencement du 15^e. siècle, les contrées parcourues par Clavijo; les documents qu'il contient sur quelques lieux de l'Asie sont même les seuls que nous possédions. Lorsque cette relation parut, plusieurs personnes, et entre autres l'historien Mariana, doutèrent de sa véracité; mais partout on trouve Clavijo d'accord avec les voyageurs de la même époque. E—s.

CLAVIJO Y FAXARDO (DON JOSEPH), espagnol, qui a été le héros ou plutôt la victime de la première aventure par laquelle Beaumarchais s'est fait connaître dans le monde. Il vivait paisiblement à Madrid avec la réputation d'un homme de lettres éclairé; et il avait publié avec succès un journal intitulé : *el Pensador*, et quelques autres bons ouvrages, lorsque ses rapports avec une des sœurs de Beaumarchais, qu'il avait aimée et qu'il n'aimait plus, lui attirèrent une affaire d'honneur avec le frère, plus redoutable par son esprit que par son courage. Cette affaire pensa lui coûter la vie, mais lui coûta en effet la perte de ses places et de l'espèce de crédit dont il commençait à jouir. Il survécut long-temps à cette fatalité; mais, livré au ridicule, et presque au mépris auquel l'avait condamné son dangereux antagoniste. Un auteur allemand imagina de faire de son aventure le sujet d'un drame, sous le titre de *Clavijo*; et comme il fallait à son plan un dénouement tragique, il fit mourir sur la scène celui que, sur la foi de Beaumarchais, il y avait présenté comme un infâme séducteur. M. Marsollier des Vivetières et M. Cubières-Palmezeaux ont aussi fait chacun un drame sur

l'aventure de Clavijo. Celui du dernier, intitulé : *Clavijo*, ou *la Jeunesse de Beaumarchais*, est en trois actes et en prose, Paris, 1806, in-8°. Clavijo vécut long-temps après ce coup de poignard, assené de la main de Thalie. Pendant plus de vingt ans encore il a continué la rédaction du *Mercurio historico y politico de Madrid*, dont il était chargé depuis 1775. Il a traduit en espagnol l'*Histoire naturelle* de Buffon, Madrid, Ibarra, 1785-90, 12 vol. in-8°, et il était vice-directeur du cabinet d'histoire naturelle depuis plusieurs années lorsqu'il mourut en 1806. Loin de ressembler au portrait hideux qu'on en a tracé, Clavijo avait des mœurs douces, un cœur honnête, un esprit sain et éclairé ; son seul crime est de n'avoir pu brûler d'un amour éternel. Clavijo fut directeur du théâtre de *Los Sitios*. (Voy. note de l'éditeur des œuvres de D. Juan de Yriarte, tome II, page 404, Rome, 2 vol. in-8°.) B—G.

CLAVIUS (CHRISTOPHE), savant mathématicien du 16^e. siècle, naquit à Bamberg, entra chez les jésuites, qui l'envoyèrent à Rome, où, en 1581, il fut employé par Grégoire XIII à la réforme du calendrier, et chargé ensuite de justifier cette réforme contre les vives attaques des protestants. Il réfuta Scaliger, Mæstlin, Viète, Lydiat ; fut appelé l'Euclide de son siècle, et mourut à Rome, le 6 février 1612, âgé de soixante-quinze ans. Pagan. Gaudenzius prétend, dans son discours *De philosophorum quorundam luctuoso exitu*, qu'il fut tué par un bœuf sauvage, tandis qu'il visitait les sept grandes églises ; mais un genre de mort si extraordinaire eût-il été omis par Alegambe, Sotwel. Lorenzo Crasso, Bullart et Rossi ? Ce dernier dit formellement que Clavius mourut *in collegio suæ societatis*. Il jouit pen-

dant sa vie d'une grande réputation ; elle était telle, suivant Ribadeneira, que plusieurs auteurs aimaient mieux être censurés par lui que loués par d'autres ; mais il eut des adversaires dont les injures peuvent servir à faire connaître quels étaient de son temps le genre et la politesse de la critique littéraire. « Clavius est un bête, disait » Scaliger ; c'est un gros ventre d'Allemagne, *Asinus qui præter Euclidem nihil scit*, un esprit lourd et » patient, *et tales debent esse mathematici*. » On voit que Scaliger ne faisait pas grand cas des mathématiciens, et il ajoute : *Præclarum ingenium non potest esse magnus mathematicus*. Le cardinal Duperron n'était pas plus favorable à Clavius ; il l'appelait *un esprit pesant, lourd, un gros cheval d'Allemagne*. Gérard-Jean Vossius lui rend plus de justice ; il le loue souvent dans son livre *De scientiis mathematicis*, et le regarde comme l'auteur du calendrier grégorien. Le savant Bailly dit que Clavius avait été chargé de tous les calculs nécessaires à la perfection de ce calendrier, et qu'il combattit victorieusement tous ses adversaires (Voy. *Hist. de l'astron. mod.*, t. I, p. 596). On a plusieurs ouvrages de Clavius ; nous citerons les suivants : I. *Euclidis elementorum libri XVI, cum scholiis*, 1574, ouvrage fort estimé, et souvent réimprimé : le commentaire est quelquefois un peu prolix. La traduction du 16^e. livre est de Foix-Candale. II. *Gnomonices libri VIII*, Rome, 1581, in-fol. de 654 pag. C'est le traité le plus volumineux qui existe sur l'art de faire les cadrans solaires ; mais il y règne un tel embarras dans les démonstrations, qu'au jugement du père de Challes, il n'est guère moins facile à un bon esprit de créer la gnomonique, que de l'apprendre dans

Clavius. III. *Calendarii romani gregoriani explicatio, jussu Clementis VIII*, Rome, 1603, in-fol. C'est le plus vaste et le meilleur ouvrage qu'on ait fait sur le calendrier romain. IV. *Computus ecclesiasticus per digitorum articulos et tabulas traditus*, Rome, 1605, in-8°. ; V. *Opera*, Mayence, 1612, 5 vol. in-fol. Indépendamment des ouvrages précédents, on y trouve ceux-ci : *Comment. in Sphaeram Joann. de Sacro-Bosco*, imprimé à Lyon, en 1594 ; *Epitome arithmeticae practices*, publié à Cologne, en 1601, in-8°. ; *Geometrica practica* ; elle avait paru à Rome en 1604, in-4°. ; *Algebra*, publié à Genève en 1609, in-4°. ; *Astrolabium Theodosii sphaerica* ; *Epitome de horologiis* ; *De finibus et de lineis tangentibus* ; *Castigatio castigationis Josephi Scaligeri*, etc.

V—VE.

CLAY (JEAN), en latin *Clajus*, philologue allemand, né vers l'an 1555, à Herzberg, dans l'électorat de Saxe. Après avoir étudié sous les maîtres les plus distingués, et s'être acquis la protection et l'amitié de Mélancthon, il suivit lui-même la carrière de l'enseignement, fut successivement professeur de latin, de grec et d'hébreu, de musique et de poésie dans divers collèges, tant en Saxe qu'en Silésie, et fut enfin nommé pasteur du bourg de Bendeleben, en Thuringe, où il mourut le 11 avril 1592. Ses principaux ouvrages sont : I. *Castitatis et pietatis præmium in Josepho et Susannâ, poëma*, Leipzig, 1555, in-4°. ; II. *Poëmatum græcorum libri sex*, Wittemberg, 1570, in-8°. ; III. une traduction allemande de l'ouvrage d'Hésiode, *Des œuvres et des jours* ; IV. *Prosodicae libri tres*, Wittemberg, 1570, in-8°. Il y explique la prosodie latine, grecque et

hébraïque. V. Une traduction hébraïque du petit catéchisme de Luther, et des évangiles de toute l'année, avec le texte allemand, latin et grec. VI. *Grammatica germanicæ linguæ ex Bibliis Lutheri germanicis et aliis ejus libris collecta*, Leipzig, 1578, in-8°. de 279 pages ; idem, 11^e édition, Nuremberg, 1720, in-12. Cette grammaire, fruit de vingt ans de travail, était la plus complète et la meilleure qui eût paru ; elle a même encore joui long-temps de cette supériorité, surtout en Pologne et en Hongrie, où elle a eu beaucoup de succès, parce qu'elle est écrite en latin ; la 6^e édition, qui est de 1617, et les suivantes ne font plus mention, sur le titre, des ouvrages de Luther, portant seulement *Ex optimis quibusque auctoribus collecta*. VII. *Alkumistica*, Erfurt, 1586, in-4°. ; idem, Amberg, 1598, in-4°. Ce petit poëme, en vers allemands, contre la folie des alchimistes et faiseurs d'or, est plein de gaieté, et forme un des plus précieux monuments de la poésie allemande du 16^e siècle. On doit regarder J. Clay comme un des premiers qui aient travaillé avec succès à épurer et perfectionner la langue allemande. Sa Vie a été écrite par Jean-Eustache Goldhagen, Nordhausen, 1751, in-4°. — CLAY (Jean), dit *le Jeune*, pour le distinguer du précédent, né à Meissen en 1616, étudia la théologie à Wittemberg. La guerre qui agitait la Saxe l'engagea, en 1644, à se retirer à Nuremberg, où, de concert avec Philippe Harsdorf, il fonda l'ordre des Fleurs de la Pegnitz, académie littéraire pour le progrès de la poésie allemande. Il fut aussi reçu, sous le nom de l'*Étranger*, comme membre de la société des beaux-esprits allemands (*Deutschgesinnte Genossenschaft*), établie à Hambourg, par Philippe de Zesen. Il

mourut en 1656, à Kitzingen ; en Franconie, où il était pasteur. Ses poésies, qui consistent principalement en tragédies sacrées, cantiques et pastorales, ont toutes les défauts qu'on a reprochés à l'académie de la Pegwitz, un manque de naturel et une afféterie qui va jusqu'au ridicule. On trouve de grands détails sur ce poète dans le Dictionnaire de Jördens, Leipzig, 1806, in-8°. C. M. P.

CLAYTON (ROBERT), né à Dublin en 1695, étudia au collège de Westminster et à l'université de Dublin, et voyagea ensuite en France et en Italie. De retour dans sa patrie, il y obtint quelques bénéfices, et se maria. Il était d'une disposition charitable et généreuse, et ce fut un exemple remarquable de cette disposition, qui contribua le plus à accélérer son avancement dans l'Église. Pendant un séjour qu'il fit à Londres, après son mariage, un infortuné vint réclamer son assistance, en disant qu'il était connu du docteur Clarke. Clayton, dans la crainte d'être dupe d'un de ces artifices si communs dans les grandes villes, exigea un certificat de la main même du docteur : cet homme l'ayant apporté, reçut de Clayton un présent de 300 liv. sterl. Le docteur Clarke, qui en fut informé, conçut la plus haute estime pour l'auteur d'une action si généreuse, et en fit part à la reine Caroline, qui résolut de demander pour lui le premier évêché vacant. Il fut en effet, en 1730, sacré évêque de Killala, d'où il fut transféré, en 1735, à l'évêché de Cork, qu'il quitta dix ans après pour celui de Clogher. Homme du monde, aimable et poli, son savoir avait été jusqu'alors presque ignoré et caché par sa modestie, lorsqu'il publia son *Introduction à l'histoire des juifs*, qui fut bientôt traduite en français, et imprimée à Leyde, 1747, in-4°. Cet

ouvrage fut suivi de la *Défense de la chronologie de la Bible hébraïque*, ouvrage plein d'érudition. Sa *Dissertation sur les prophéties* parut en 1749. Le but de l'auteur est de prouver, par la comparaison des prophéties de Daniel et de l'Apocalypse de S. Jean, que le terme final de la dispersion des juifs doit coïncider avec la ruine de la papauté, et avoir lieu vers l'an 2000. Il publia, en 1751, in-8°, l'*Essai sur le St.-Esprit*, qui excita alors une attention générale, et dont le principal objet est d'établir l'infériorité du Fils et du St.-Esprit ; mais ce livre, quoique attribué au docteur Clayton, était l'ouvrage d'un jeune ecclésiastique, qui n'avait point osé en hasarder lui-même la publication, parce que, tout en lui faisant une réputation, elle pouvait être très nuisible à son avancement, comme elle le fut à celui de l'éditeur ; car le duc de Dorset, vice-roi d'Irlande, ayant, en 1752, demandé pour lui l'archevêché de Tuam, il lui fut refusé par la seule raison qu'il était regardé comme l'auteur de l'*Essai sur le St.-Esprit*. Clayton fit paraître cette année la première partie de la *Défense des histoires de l'Ancien et du Nouveau-Testament*, en réponse aux objections du lord Bolingbroke ; la deuxième partie parut en 1754, et la troisième en 1757. Les trois parties ont été réimprimées par Bowyer, avec l'*Essai sur le St.-Esprit*, des notes, etc., en 1759, 1 vol. in-8°. Ses attaques répétées contre la doctrine de la trinité soulevèrent enfin contre lui les grands dignitaires de l'Église. Il fut sommé de comparaître devant une assemblée d'évêques, convoquée pour examiner ses opinions. Sa protectrice, la reine Caroline, n'existait plus, et l'on craignait beaucoup pour lui lorsqu'une fièvre nerveuse, qui était sans

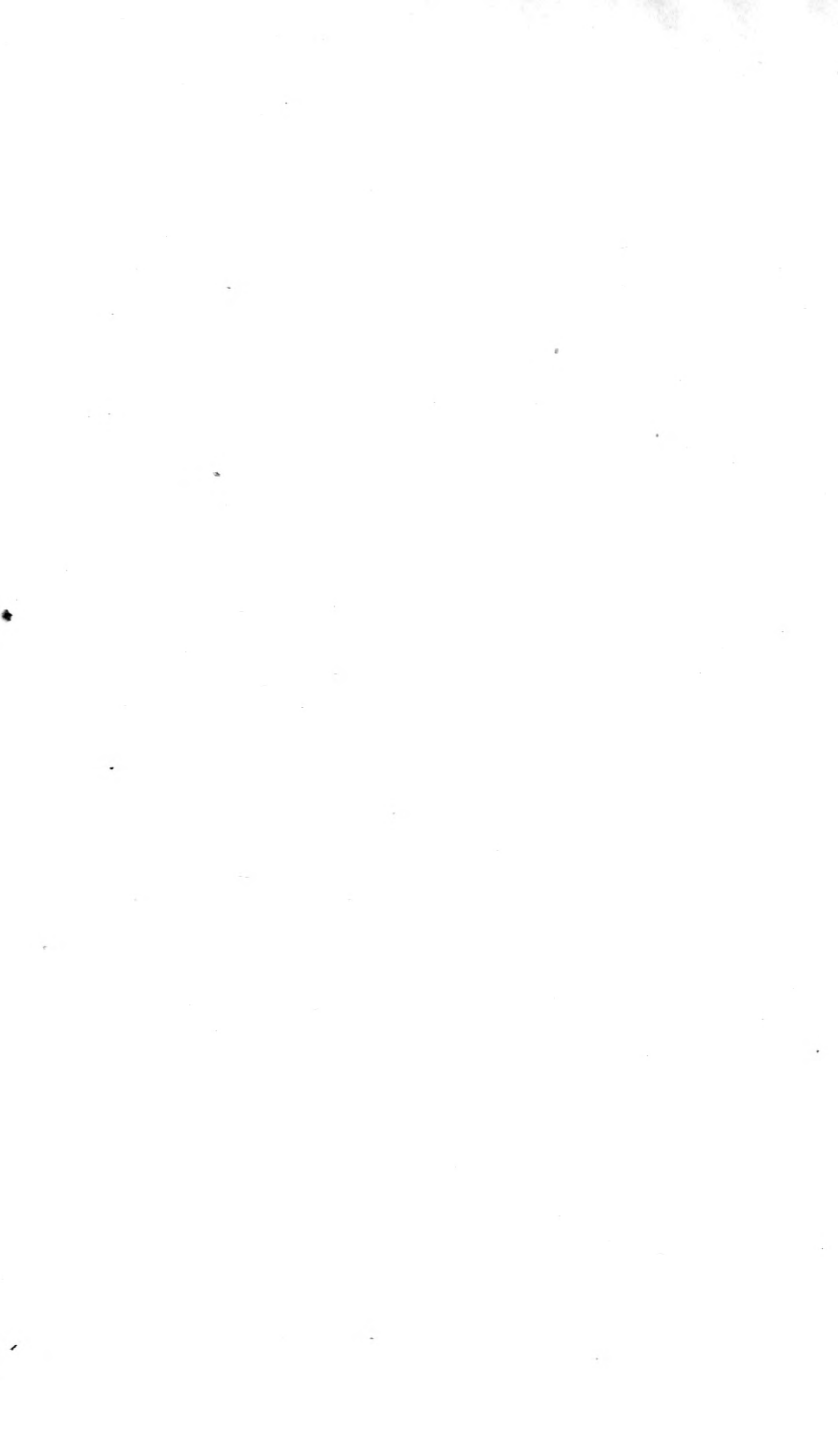
doute l'effet de l'agitation de son esprit, vint, en 1758, l'enlever aux censures de l'Église. Ses ouvrages sont pleins de savoir et d'imagination, mais d'un jugement peu sûr. Il était membre de la société royale et de celle des antiquaires. On a de lui, outre les ouvrages cités ci-dessus : I. *Recherche impartiale sur le temps de la venue du Messie*, en deux lettres à un juif de distinction, imprimées d'abord séparément, et ensuite ensemble en 1751 ; II. *Journal d'un voyage du grand Caire et au mont Sinäi, et retour*, traduit d'un manuscrit composé par le préfet d'Égypte, conjointement avec les missionnaires de la Propagande au grand Caire, avec des remarques sur l'origine des hiéroglyphes, etc., 1753, in-4°. et in-8° ; III. quelques lettres entre l'évêque Clayton et Guillaume Penn sur le *Baptême*, publiées en 1755 ; IV. *Pensées sur l'amour-propre, les idées innées, le libre arbitre, le goût, le sentiment, la liberté et la nécessité*, etc., occasionnées par la lecture des ouvrages de Huné et du petit traité sur la *Pitié*, écrit en français par Bolingbroke, 1754, in-8°. On trouve, dans les *Transactions philosophiques*, N°. 146, p. 815, une lettre du docteur Clayton sur un vieillard de soixante-dix ans, né en France, et vivant dans son diocèse, qui allaitait, dit-il, un jeune enfant.

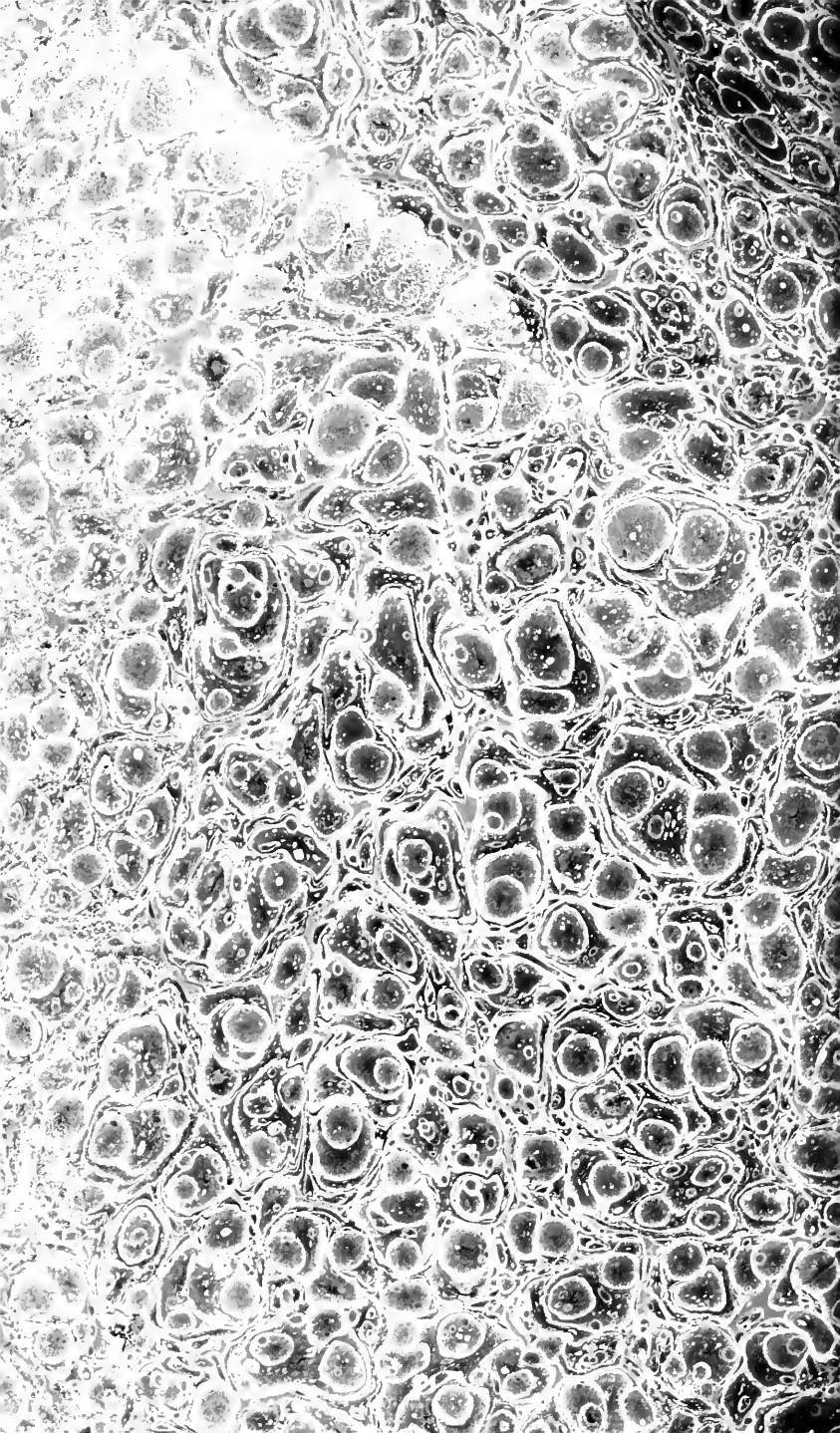
X—s.

CLAYTON (JEAN), botaniste anglais, né dans le comté de Kent, en 1695, alla vers 1705 dans la Virginie, où son père était procureur-gé-

néral. Il y exerça la médecine, et fut secrétaire du comté de Gloucester depuis 1722, jusqu'à sa mort arrivée en 1773. Il fit, sur l'histoire naturelle de cette contrée, quelques observations qu'il envoya à la société royale de Londres; elles sont insérées dans les volumes XVII, XVIII et XLI des *Transactions philosophiques*. Il recueillit en même temps des plantes, dont il forma un herbier, qu'il fit parvenir à Gronovius, magistrat et botaniste hollandais. Celui-ci rédigea, avec le secours de Linné, un ouvrage qu'il fit paraître sous ce titre : *Flora Virginica exhibens plantas, quas in Virginia J. Clayton collegit*, Leyde, 1759 et 1743, in-8°, en 2 parties, réimprimé dans la même ville, en 1762, in-4°, avec une carte géographique. J.-F. Gronovius préparait la 3°. partie lorsqu'il mourut; ce fut son fils Jean-Théodore qui la mit au jour. Les additions et corrections de l'auteur périrent avec le vaisseau qui les apportait en Europe. Cette Flore est le premier ouvrage qui ait été publié sur les plantes de la Virginie. Il s'y trouve plusieurs genres nouveaux. Gronovius en nomma un *Claytonia*, en mémoire du botaniste qui l'avait découvert : il fait partie de la famille naturelle des portulacées. Clayton était infatigable, et, l'année qui précéda sa mort, il fit encore, dans le comté d'Orange, un voyage botanique. Il laissa quelques ouvrages inédits qui furent brûlés pendant la guerre de la révolution.

D—P—s.





CE



B I O G R A P H I E U N I V E R S E L L E

